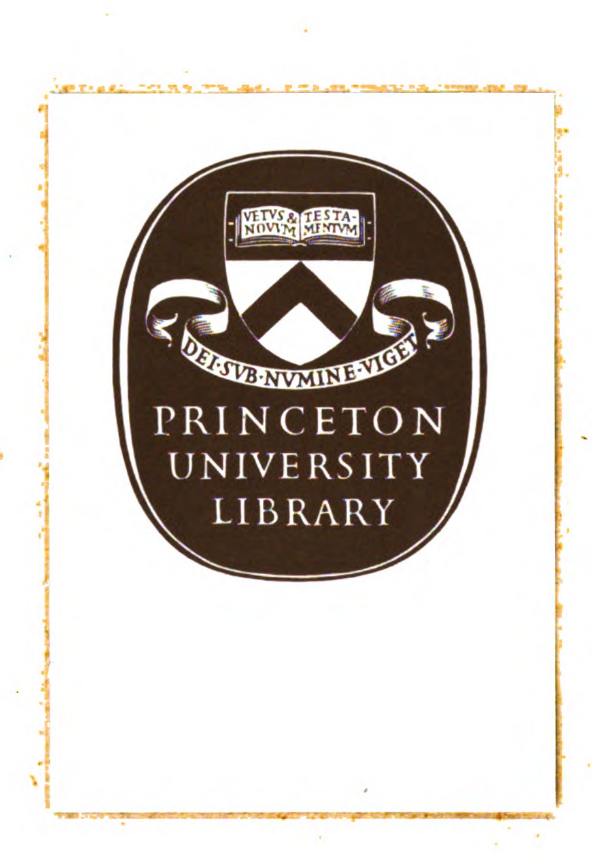
Echos d'orient : revue trimestrielle d'histoire de géographie et de liturgie orientales. annee 2 (1898/1899)

[Paris]

http://hdl.handle.net/2027/njp.32101055211195




VETUS & TESTAMENTUM NOVUM
DEI·SUB·NUMINE·VIGET
PRINCETON
UNIVERSITY
LIBRARY



...ilosophie und Pädagogik. VIII. 1. Heft

HERAUSGEGEBEN

VON

O·FLÜGEL UND W·REIN

WANSLEBEN BEI HALLE A/S — JENA

8·JAHRGANG

1·HEFT



Besprechungen

I Philosophisches

II Pädagogisches

Mohr, 1900. 49 S.
Kriete, Sammlung französischer Gedichte für den Schulgebrauch mit Anmerkungen und Wörterbuch. Halle, Gesenius, 1901. 136 S.
J. H. A. Fricke, Handbuch des Katechismus-Unterrichts. Buch der Beispiele. I. Bd. Hannover, Meyer (Prior), 1807. 386 S.
Seibert, Lotze als Anthropologe. Wiesbaden, Ferger, 1900. 131 S.
Milicent Washburn Shim, The Biography of a baby. Boston, 1900. 247 S.
A. Forel, Gehirn und Seele. Vortrag. Bonn, Straufs, 1899. 41 S.
W. Heinrich, Zur Prinzipienfrage der Psychologie. Zürich, Speidel, 1899. 74 S.
Lipps, Grundrifs der Psychophysik. Leipzig, Göschen, 1899. 164 S.
Driesch, Die Lokalisation morphogenetischer Vorgänge. Ein Beweis vitalistischen Geschehens. Leipzig, Engelmann, 1899. 82 S.
Capesius, Abrifs der Psychologie für den Seminarunterricht. Hermannstadt, Michaelis, 1900. 38 S.
W... Die Entwicklung von Spre-

Würzburg, Verlag
A. v. Peez, Scholas...
Berlin, Gose-Tetzla...
W. Bölsche, Goeth...
Berlin, Edelheim.
Carring, Das Gewis...
S. Bang, Kinderstim...
richt im Leben J...
derlich.
O. Bock, Deutsche...
Fr. Chr. Wol...
Ebenda.
E. Lüttge, Der...
Unterricht. Eben...
K. Knoke, Her...
trag zur Lehrerb...
bildung. Berlin, ...
J. L. Tadd, Neue...
Erziehung. Leip...
A. Pinloche, L'en...
en Allemagne d'...
officiels. Paris, ...
C. F. Burk, Th...
Worcester, Mass.
B. Otto, Lehrgan...
Leipzig, Scheffe...
— Fürst Bisma...



Inhalt

Aufsätze Seite

Neu eingegangene Bücher und Zeitsc

Kühn, Ausgewählte Essays von Montaigne. Strafsburg, Heitz. II. Band. 152 S.

J. Zeitler, Nietzsches Ästhetik. Leipzig, Seemanns Nachfolger, 1900. 308 S.

R. Reininger, Kants Lehre vom inneren Sinn und seine Theorie der Erfahrung. Wien, Braumüller. 154 S.

P. Zillmann, Neue metaphysische Rundschau. Grofs-Lichterfelde, 1900.

Alberts Aristotelische Philosophie in der türkischen Litteratur des elften Jahrhunderts. Neue Folge. Halle, Kaemerer, 1900. 28 S.

P. Hensel, Thomas Carlyle. Stuttgart, Frommann, 1901. 212 S.

C. Spielmann, Der G in ausgeführten Lek senius.

Colozza-Ufer, Psy Kinderspiels. Alten

H. Zimmer, Meyers V Bibl. Inst.

E. Clausnitzer, Kin Schule. Bielefeld,

P. Henrich, Über S

J. G. Obst, Erziehu liebe. Ebenda.

F. Nitzschke, Öf fungen — oder

H. Merg, Neues un unterricht. Ebend

J. G. Obst, Tierschu

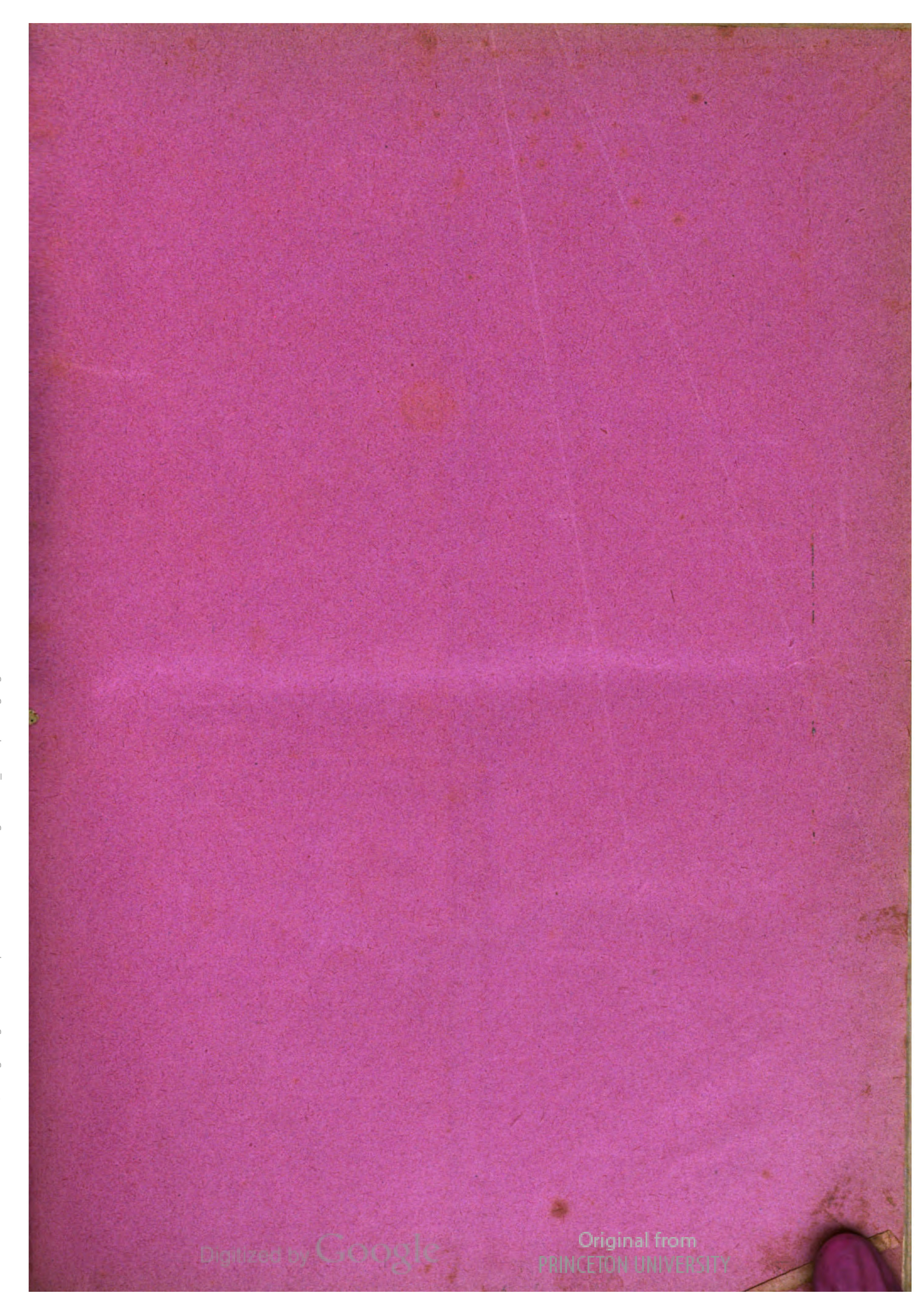
Zeitschrift f

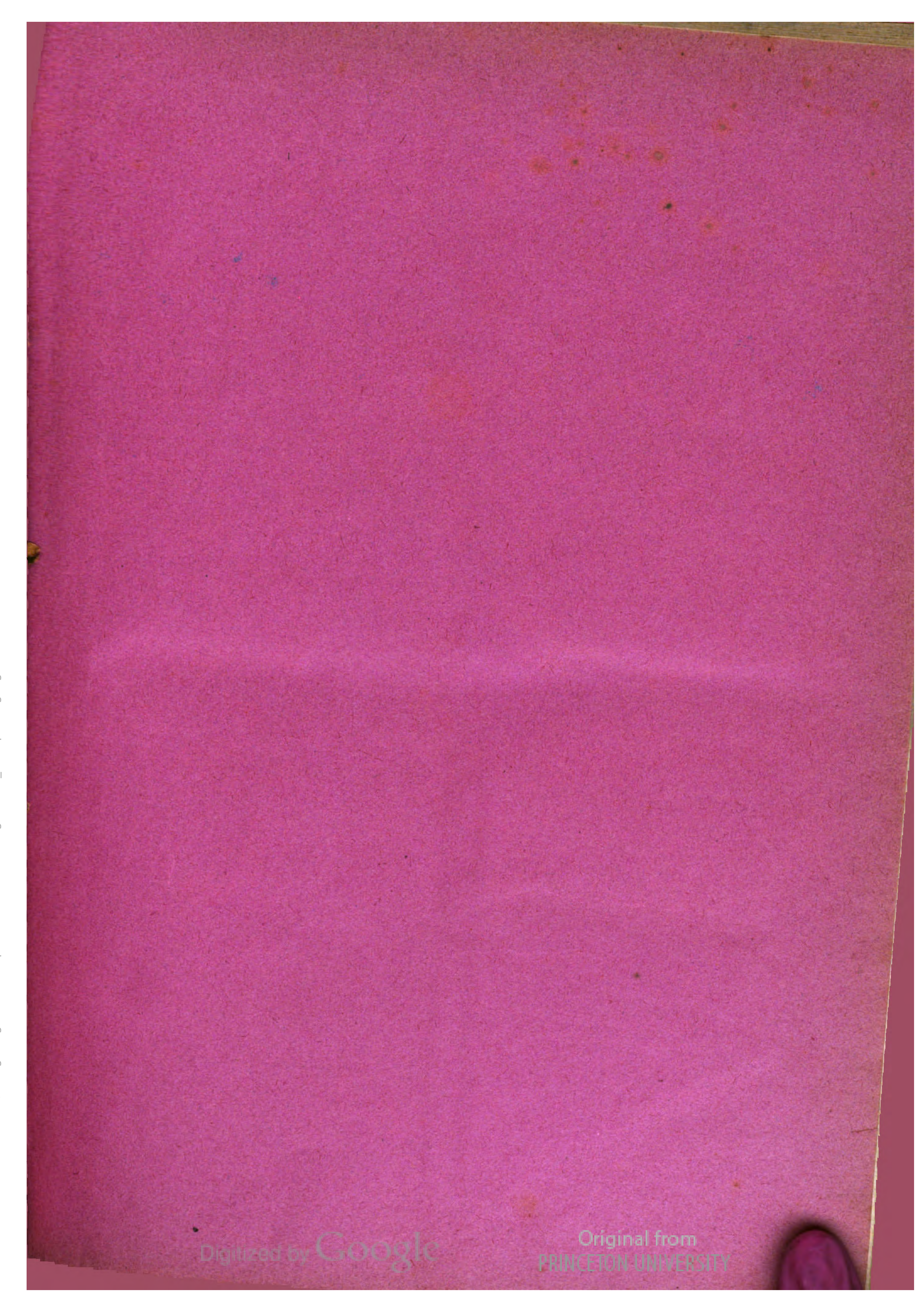
ZEITSCHRIFT

FÜR PHILOSOPHIE

UND

PÄDAGOGIK





LES ÉCRIVAINS DE MAR-SABA

A trois heures environ, au sud-est de Jérusalem, dans la gorge profonde et blanchâtre que le Cédron s'est creusée, se dresse fièrement, au milieu des roches calcinées, le monastère de Mâr-Saba. Les nombreuses coupoles de ses chapelles et de ses cellules, les terrasses en pente où les moines flânent dans un coin, étincellent sous les rayons d'un soleil tropical, tandis que les cloches harmonieuses jettent leurs notes caressantes dans la profondeur de la vallée. Des murailles gigantesques flanquées de tours à créneaux protègent les caloyers contre les coups de main des Bédouins. A l'intérieur du couvent, le regard surpris se perd dans un dédale de corridors, d'escaliers, de grottes, de murs qui montent ou descendent en casse-cou, s'accrochent aux anfractuosités de la roche ou dévalent avec une pente vertigineuse vers le lit du torrent. En haut, en bas, en face, à côté, partout, c'est le rocher, poli lentement par le pied nu des moines et reflétant comme un miroir les ardeurs aveuglantes d'un soleil toujours dévorant. A voir les pauvres habitants de cette solitude passer silencieux, l'air morne, l'œil éteint, le monastère qui se distingue à peine des rochers, tant ses lignes indécises se confondent avec la montagne l'enserrant de tout point, on se croit tout d'un coup transporté dans une région fantastique où les objets prennent la couleur de la pierre et les hommes eux-mêmes semblent pétrifiés. Oui, tout est bien mort ici; la vie ne paraît animer que les ramiers roucoulant à leur aise, ou les merles qui sifflent en tourbillonnant avec leurs ailes d'ébène aux teintes d'or resplendissant. Je me trompe, la dure étreinte de la mort relâche parfois sa proie; à l'appel de la cloche égrenant ses notes mélancoliques, aux battements sourds et rythmés de la simandre, des ombres noires aux bonnets pointus glissent lentement sur les dalles des corridors obscurs et se traînent à l'église reluisante de propreté. Là, courbés lourdement sur leurs vieilles miséricordes, en face des icônes aux vêtements d'or et d'argent, les vieux moines entonnent l'office d'une voix nasillarde et répètent machinalement durant de longues heures des prières et des cantiques sublimes qu'ils ne comprennent presque plus.

Et pourtant le silence de la mort n'a pas toujours plané sur cette retraite. Il fut un temps où la chrétienté de l'Orient tout entière retrouvait force et courage au contact de ses ermites. Alors les splendides basiliques et les modestes sanctuaires redisaient les strophes vibrantes de foi et d'harmonie, qu'avaient d'abord chantées les ascètes dans leurs grottes sauvages, en présence d'une nature torréfiée et sous un ciel d'airain. Alors aussi les athlètes du Christ retrempaient leur énergie dans les pages inspirées, que le Saint-Esprit prononçait par leurs lèvres, et forts de cette lecture, bravaient, le sourire à la bouche, les supplices des empereurs iconomaques. La vie de l'esprit comme celle de la foi a déserté cet asile séculaire de la science et des martyrs; des Grecs transportés des îles et de pauvres fellahs occupent, sous la robe des caloyers, les places des Sabas, Cyrille, Théophane, Cosmas et Jean Damascène. Si la vue de toutes les ruines arrache irrésistiblement des larmes, le cœur se gonfle de douleur en face de cette ruine morale, plus désastreuse encore, car elle est plus intime et plus invétérée.

Reportons un instant nos regards vers le passé littéraire de cette laure, la plus célèbre peut-être de l'Orient. Son histoire nous est connue au moins dans ses lignes générales, nous ne la redirons point ici. Il suffira de rappeler que son fondateur, saint Sabas, la créa vers l'an 478 et qu'il y mourut le 5 décembre 532. Depuis sa naissance, la grande laure, malgré ses



jours de tristesse et de deuil, n'a jamais subi d'éclipse totale, sauf aux XVe et XVIe siècles, durant l'espace d'environ cent ans, 1450-1540. Elle a donné à l'Eglise bien des saints et des martyrs et à la science bien des représentants. C'est à ce dernier point de vue que nous allons l'envisager. Les études sur ses écrivains sont multiples, mais disséminées dans les livres et les revues et, par suite, souvent inaccessibles. Nous les avons consultées de notre mieux, reproduites parfois ou tout au moins largement utilisées. C'est donc le travail de ces savants bien plus que le nôtre. Puissions-nous n'avoir rien oublié et avoir retracé un tableau fidèle et complet de cette vie scientifique, qui régna si longtemps dans cette solitude!

VIe SIÈCLE

Le fondateur du monastère de Mâr-Saba est en même temps son premier écrivain. Son nom est en effet attaché à un livre liturgique grec bien connu, le *Typicon de saint Sabas*, appelé aussi Typicon de Jérusalem. C'est un assemblage de prescriptions qui concernent le service divin durant toute l'année. D'après Siméon de Thessalonique, ces règles et ces traditions furent apportées jadis d'Egypte par saint Chariton, transmises de vive voix par saint Euthyme et saint Théoctiste, complétées et codifiées enfin par saint Sabas et saint Théodose (1). « Dans ce livre, à la fois règle de vie, martyrologe, bréviaire et calendrier, saint Sabas fixait l'ordre et le détail des offices, leur distribution entre les divers jours de l'année et chacune des heures du jour et de la nuit, la liste des fêtes de l'Eglise orientale et la date à laquelle on en devait célébrer l'anniversaire. Revu successivement par saint Sophrone de Jérusalem, saint Jean Damascène, saint Nicolas le Grammairien, patriarche de Constantinople, le Typique de saint Sabas étendit peu à peu, à partir du grand schisme de Photius, son influence

(1) M. P. G., t. CLV, p. 556.

classique sur la plupart des églises d'Asie et devint enfin au XVe siècle, par les soins de Siméon de Thessalonique, la règle commune et comme le guide liturgique de toutes les églises et de toutes les communautés orientales. » (1) Si nous utilisions les seules données de Cyrille, la part de saint Sabas dans la rédaction du Typicon ne serait pas aussi explicite que veut le dire Siméon de Thessalonique. Il revient cependant à plusieurs reprises dans ses vies de saint Euthyme et de saint Sabas sur les ordonnances du service divin, que ces deux saints introduisirent dans leurs monastères (2). Cela suppose bien que ces règles étaient fixées par écrit. Pourtant, la forme actuelle du Typicon ne saurait revendiquer une origine aussi reculée. Les retouches postérieures ont été si nombreuses et si profondes qu'elles en ont peut-être changé complètement le contenu; du moins en l'absence d'une bonne édition critique, il nous est absolument impossible d'attribuer à chacun la part qui lui revient (3).

Un second écrit, qui porte le nom de saint Sabas, est la *Constitutio Sabæ et Theodosii de vita monachorum cænobitarum et celliotarum* que renferme le codex Coisl. 295, et qui paraît inédit. Il n'est pas douteux que saint Sabas ait composé une règle monastique différente de celle de saint Basile. Il la remit à son disciple Jérémie, lors de la fondation d'un couvent, ainsi qu'à Mélitus, son successeur, lui recommandant sur son lit de mort de l'appliquer sans modification. On croyait que ce Typicon d'un nouveau genre, comprenant les règles journalières et les constitutions, n'existait plus à son état primitif, quand une circonstance providentielle le fit découvrir à un savant russe, M. Dmitrijevskij, dans la bibliothèque du mont Sinaï, n° 1096, XIIe-XIIIe siècle. Après une série de préceptes

(1) A. COURET. *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 137 (Grenoble, 1869), et SIMÉON DE THESS., *op. cit.*

(2) *Vita S. Euthymii* dans les *Analecta græca*, éd. Maurin. Paris, 1688, passim, et COTELERIUS, *Vita S. Sabæ*, t. III, p. 349-353.

(3) PITRA, *Spicileg. Solesm.*, IV, 466.

relatifs aux fêtes locales et à la réglementation du service divin, venaient quelques règles concernant la vie et la conduite des moines sabaïtes. D'après le titre et le contenu de ce manuscrit, nous sommes autorisés sans aucun doute à y reconnaître les παραδόσεις ou la *vieille loi* léguée par saint Sabas à Mélitus. Ces règles se trouvent encore dans un second manuscrit de la même bibbliothèque, nº 531, XVe siècle, et correspondent peut-être à celles du manuscrit Coislin. Les additions postérieures sont faciles à distinguer; car saint Sabas ne se serait pas donné à lui-même le nom de saint ou de bienheureux, et n'aurait pas prescrit des prières à faire dans son propre tombeau, c'est bien évident. De même, il ne pouvait parler des Francs qui vinrent en Palestine beaucoup plus tard. M. Kurtz dit au XIe siècle, mais c'est une erreur manifeste. Un couvent bénédictin existait en effet sur le mont des Oliviers bien avant Charlemagne, et la querelle du *Filioque* soulevée entre ces Bénédictins et les moines de Mâr-Saba date des premières années du IXe siècle. Cependant, après le rejet de ces additions qui sautent aux yeux, on ne saurait conclure que notre fragment correspond à l'original sorti des mains de saint Sabas. L'espace libre, qu'on remarque après la transcription de ces règles dans les deux manuscrits semble surtout indiquer de la part du copiste la volonté formelle de remplir avec d'autres prescriptions les pages laissées en blanc. Cela peut être aussi un pur effet du hasard (1).

Je ne donnerai pas la traduction de ces règles, malgré leur brièveté et leur importance, afin de ne pas fatiguer le lecteur, et aussi parce qu'on les trouvera dans la *Byzantinische Zeitschrift*. Elles répondent d'ailleurs à une série d'événements signalés dans la vie de saint Sabas.

Les eunuques et les imberbes sont exclus de la laure, ainsi que les femmes. Réciproquement, tout religieux qui entre dans un monastère de femmes ou entretient avec elles des relations orales, écrites, etc., est banni pour toujours de la communauté.

Les Arméniens et les Syriens chantent l'office en entier et la messe jusqu'à l'oblation dans leurs églises et dans leur propre langue; ils se réunissent ensuite aux autres religieux, comme nous l'avons constaté dans la vie de saint Sabas.

La permission de sortir le samedi n'est accordée à personne, hormis le cas de nécessité, à cause de la vigile qui réclame la présence de tous les Frères.

On est également très sévère, et à bon droit, sur les sorties dans le désert. Ceux qui sortent sans l'autorisation préalable de l'higoumène, par l'amour exclusif de l'*idiorythmie,* ne recevront aucune provision au retour, pas plus qu'à leur départ. Qu'on remarque la condamnation absolue de l'idiorythmie, cette liberté excessive laissée au religieux de se gouverner à sa guise, et qui sape par la base toute vie religieuse. Elle est de nos jours très fréquente à l'Athos, mais les traditions monastiques n'en sont que plus mal respectées.

On règle pareillement la succession des moines qui sont rappelés à Dieu, ou deviennent higoumènes, évêques, métropolites, etc. Leurs cellules ne sauraient être distraites à aucun prix de la laure et cédées ou vendues à de simples particuliers ou à des religieux d'autres couvents.

Le Typicon se ferme sur une loi draconienne, qui est encore en vigueur dans les monastères de Palestine et suscite des réclamations violentes, mais légitimes de la part des intéressés. La voici : « Par suite des altercations et des disputes entre Grecs et Syriens, ces derniers sont déclarés inhabiles à remplir les fonctions de supérieur; seuls, les emplois et les dignités subalternes leur sont accessibles. » Les Syriens répondront à cet ostracisme odieux par l'expulsion complète de tous les Hellènes de leur sol natal. Ils ont déjà commencé; ce n'est pas nous qui les blâmerons.

(1) DMITRIJEVSKIJ. *Travaux de l'Académie ecclésiastique de Kiew* (en russe), 1890, et *Byzantinische Zeitschrift*, 1894, p. 167.

Cette législation était applicable dans tous les monastères. A l'aide des autres vies de saints, on arrive à tracer un tableau suffisamment exact de la vie des moines, de leur travail et de leurs prières.

Dans un article sur la laure de Saint-Euthyme (1), j'ai parlé récemment de *Cyrille de Scythopolis*, le plus grand hagiographe de l'Eglise byzantine et l'une des gloires les plus pures de Saint-Sabas. Qu'on me permette de reproduire ce passage et de revenir un instant sur cette figure intéressante. D'ailleurs, il est bien des traits biographiques laissés dans l'ombre ou présentés sous des couleurs qui ne sont pas toujours exactes. Lui-même a fourni certaines indications et certaines dates qui nous autorisent à retracer la plus grande partie de son existence. Il naquit vers 514 dans la riante ville de Scythopolis, aujourd'hui *Beisan*, sur le *Nahr-Djaloud*, un des affluents occidentaux du Jourdain. Son père y était architecte et conseiller de l'évêque Théodose. Il était encore bien jeune quand saint Sabas vint apporter, en 518, au métropolitain de Scythopolis, le nouvel édit de Justin, qui mettait fin aux dissensions religieuses. Sa rencontre avec saint Sabas fut un présage de l'avenir. Ses parents le présentèrent au célèbre anachorète, implorant sa bénédiction pour leur enfant. Sabas le caressa longuement, le nomma le *fils du père du désert*, et le considéra dès lors comme son disciple. Admis de bonne heure parmi les religieux de sa ville natale, il ressentit bien vite le désir de visiter Jérusalem et de s'établir dans les environs. Sa mère lui recommanda en pleurant d'éviter les pièges des origénistes, dont les rêveries fantaisistes soulevaient en ce moment la Palestine, et de remettre la direction de son âme à saint Jean le Silentiaire.

Au mois de novembre 543, il quittait Scythopolis pour se rendre à Jérusalem. Il y prit part à la consécration de Sainte-Marie la Neuve, église commencée par le patriarche saint Elie (494-518), et terminée grâce aux libéralités de l'empereur Justinien, puis se rendit à la laure de Saint-Sabas, afin de suivre les conseils de la tendresse maternelle et de consulter Jean le Silentiaire sur sa vocation. Celui-ci l'adressa au couvent de Saint-Euthyme, mais, comme son désir était de se retirer dans un monastère de la vallée du Jourdain, il vint à la laure de Calamon. Une grave maladie, qui dura six mois, le rappela bientôt à la stricte observance de ses engagements. En même temps, un songe le retirait de son profond abattement et lui montrait le chemin du couvent de Saint-Euthyme, où il trouverait sa guérison. Il obéit au signe d'en haut, et, depuis le mois de juillet 544, il fut inscrit parmi les religieux de ce monastère. Il y serait demeuré toute sa vie, sans une circonstance fâcheuse qui modifia complètement son avenir. La nouvelle laure, foyer de l'origénisme, était pour le pays un danger toujours menaçant; la tranquillité ne fut assurée que du jour où les moines utopistes furent déportés hors des frontières de la province et remplacés par une colonie de 120 moines fervents et soumis à l'Eglise, choisis parmi les monastères les plus en renom (554). Cyrille était du nombre, mais son séjour ne fut pas de longue durée. La destinée future que Sabas lui avait prédite dans son enfance, les instances pressantes de son ami Georges, qui n'avait pas oublié les paroles du solitaire, les conseils de Jean le Silentiaire, tout conspirait à l'arracher à la nouvelle laure et à l'attirer à Saint-Sabas. Après deux ans de séjour, au mois de janvier 557, il s'était déjà procuré une cellule à la grande laure.

Depuis longtemps, il ressentait le vif désir de recueillir les traditions et les souvenirs des moines pour écrire la vie des principaux d'entre eux. Dans ce dessein, il parcourut les monastères et les laures, interrogeant de préférence les témoins oculaires des faits à raconter. « La mémoire inépuisable de saint Cyriaque, disciple de saint Euthyme, de saint Jean le Silentiaire, ami de saint Sabas, de Thalélée, de Thérébon et d'autres vieillards, dont la Pro-

(1) *Bessarione*, anno II, gennaio-febr., p. 219 et s.

vidence prolongeait les jours au delà des bornes ordinaires, servait à souhait ses désirs. Pas un fait avancé sans en indiquer la source; pas un miracle donné comme tel sans en préciser la nature, le sujet, le lieu et la date. Tous les événements sont passés au crible d'une critique qui a de beaucoup devancé son époque, et les histoires édifiantes ou les récits légendaires rangés parmi les *senilia* des narrateurs, sur lesquels on ne saurait baser une conviction (1). » En 554, lors de sa translation à la nouvelle laure, il devait avoir achevé en majeure partie ses recherches sur la vie de saint Euthyme et de saint Sabas. Cependant, elles étaient encore sans ordre, à l'état de simples notes jetées sur le papier, bien qu'il fût arrivé à un éclaircissement satisfaisant des circonstances et des événements essentiels. Qu'on ne traite pas de pure hypothèse cette formation lente de son œuvre, car, outre ses fréquents voyages accomplis dans ce but, on peut apporter en témoignage un passage de la vie de saint Sabas (nº 74), qui a été écrit durant le cinquième Concile œcuménique de Constantinople, au mois de mai 553, par conséquent. Son ami Georges de Béella, près de Scythopolis, mis au courant de ces préparatifs, pria Cyrille de terminer son travail et de le lui envoyer.

Les recherches et les voyages de l'hagiographe ne semblent pas lui avoir causé de grandes difficultés, mais la cohésion des notes, leur arrangement, le style, les mille et un petits secrets du métier, lui parurent des monts infranchissables. Son extrême modestie s'opposait aussi à ce qu'il affrontât les critiques de la publicité. Il se prit à regretter amèrement la formation pédantesque des rhéteurs, l'à-propos des citations et des allusions bibliques, toutes choses qui semblaient indispensables alors pour un écrit édifiant, bref, tous les défauts et les manques de goût de ses contemporains. Il sentait bien dans son âme de la chaleur, de l'enthousiasme même pour son œuvre de prédilection; il avait vérifié les dates, examiné les lieux pour en tracer la description, interrogé tous les survivants de ses héros, pris des précautions sans nombre pour n'avancer rien de contraire à la vérité; sa conscience ne lui faisait aucun reproche; mais il n'avait pas suivi les écoles de rhétorique, il ne savait pas composer une préface, balancer des périodes interminables et bercer mollement le lecteur avant de l'endormir. La préface, surtout, lui causait des chagrins mortels, et faillit lui arracher la plume des mains. Il n'aurait point triomphé de ses scrupules sans un songe qui vint heureusement dissiper ses inquiétudes. Saint Euthyme et saint Sabas lui apparurent durant son sommeil, s'approchèrent de lui afin de le consoler, et le premier, à la prière de Sabas, répandit sur lui un flacon d'argent qui contenait un baume merveilleux, et aussi le don inestimable d'une préface. Ces détails, qu'il nous donne lui-même avec une candeur naïve, montrent du moins les soucis que lui procurait sa fameuse préface. Enfin, il la trouva; « elle n'a pas précisément la saveur d'une inspiration céleste », ajoute malicieusement M. Usener, que nous suivons ici. Elle se compose d'une profession de foi, exposée dans un parfait accord avec la formule du Concile de Chalcédoine, puis d'un coup d'œil rapide, presque éblouissant, sur les moines et les martyrs que Cyrille invoque pour l'instruction de l'humanité. Et..... c'est tout. Le pont aux ânes est franchi, le biographe a mis la main sur saint Euthyme. Il peut à présent coordonner les notes préparées depuis de longues années, et achever, sans trop de peine, les biographies de saint Euthyme et de saint Sabas. Il les envoya aussitôt à son protecteur Georges de Béella, vers l'an 556, avant son passage de la nouvelle laure à Mâr-Saba.

Cependant le plan s'était élargi; dans la biographie de saint Sabas, il renvoie à la vie de saint Jean le Silentiaire qu'il composera plus tard. L'approbation unanime que reçurent ses deux premiers ouvrages l'affermit encore dans sa résolution. Dès

(1) *Bessarione*, p. 220.

lors, son projet paraît bien de rassembler tout ce qu'on savait de sûr sur les ascètes du désert palestinien, et de publier ces divers souvenirs sous forme de biographies. C'est ainsi que nous possédons les suivantes :

1° *La vie de saint Euthyme*, éditée par Montfaucon dans les *Analecta Græca*, Paris, 1688, t. I, p. 1 à 99. La recension de Métaphraste est éditée dans Cotelier : *Ecclesiæ græcæ monumenta*, t. II, p. 200 et M. P. G., t. CXIV, p. 596;

2° *La vie de saint Sabas*, éditée par Cotelier, ibid. t. III, p. 220-376, Paris 1686;

3° *La vie de saint Jean le Silentiaire*, éditée dans les *Acta sanctorum*, mai, t. III, p. 16-21;

4° *La vie de saint Cyriaque*, éditée dans les *Acta sanctorum.*, sept., t. VIII, p. 147-158. La retouche de Métaphraste a paru dans les *Analecta græca*, t. Ier, p. 100-127, et dans Migne P. G., t. CXV, p. 920;

5° *La vie de saint Théodose*, éditée par M. Usener, *Der heilige Theodosios*. Leipzig, 1890, p. 105-113;

6° *La vie de saint Théognius*, évêque de Béthélie, éditée dans les *Analecta Bollandiana*, 1891, t. X, 113-118, et la même année, par M. Papadopoulos-Kérameus, dans l'Ὀρθόδοξος Παλαιστινὴ Συναγωγὴ de Saint-Pétersbourg.

M. l'abbé Ehrard de Würtzbourg a fait remarquer que le Codex Tischend. II, transporté de Saint-Sabas à Leipzig, contenait une version arabe de la *vie d'Abraham*, disciple de Sabas, au milieu d'autres biographies de Cyrille. Il reste à prouver qu'elle est bien de l'auteur dont nous parlons. Cette hypothèse gagne pourtant en probabilité, si l'on observe que cette vie d'Abraham, évêque de Cratia, est aussi contenue dans le Codex oncial sinaïtique 494 du IXe siècle, avec d'autres esquisses hagiographiques de Cyrille de Scythopolis. Dans le quatrième volume des Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, M. Papadopoulos-Kérameus a publié en 1897 une *vie de saint Gérasime*, qui ne porte pas de nom d'auteur, mais qu'il attribue à Cyrille pour des raisons de style.

L'argument ne nous semble pas bien concluant. Que Cyrille ait connu cette biographie, cela ne fait pas l'objet d'un doute; les renseignements épars, qu'il nous donne dans la vie de saint Euthyme sur l'anachorète du Jourdain et sur son œuvre, accusent avec ce document-ci des ressemblances par trop exactes pour le nier. Elle y est même insérée tout entière, sauf le nom des abbés ses successeurs, l'assistance de saint Gérasime avec saint Cyriaque aux funérailles de saint Euthyme, qui se trouve toutefois dans la biographie de saint Cyriaque, et l'épisode mémorable du lion reproduit dans le *Pré Spirituel* de Jean Moschus; cap. CVII. On ne saurait rien conclure de plus, et Cyrille a pu très bien utiliser, copier même dans son ensemble la biographie de saint Gérasime, écrite par un de ses disciples. On pourrait peut être aussi présenter une autre hypothèse : un moine postérieur a pu juxtaposer les divers passages où Cyrille de Scythopolis parle de saint Gérasime dans les vies de saint Euthyme et de saint Cyriaque, et couronner le tout par la la légende de Jean Moschus. On a de la sorte un ensemble, qui répond presque mot pour mot au document publié par M. Papadopoulos.

Quoi qu'il en soit de cette dernière question, l'œuvre de Cyrille est encore assez riche pour lui valoir nos remerciements et notre admiration. De brèves indications, continue M. Usener, dont nous ne faisons guère que traduire les idées, démontrent manifestement que Cyrille considérait toutes ces biographies comme les parties connexes d'une œuvre d'ensemble. Elles portaient peut-être le titre de « Μοναχικαὶ ἱστορίαι » que leur donne un manuscrit de Paris. En tout cas, les paroles qui ouvrent la vie de saint Jean le Silentiaire, le troisième écrit, « je place en tête l'abbé Jean dans mon récit », semblent bien montrer que cet ouvrage commençait la série des petites biographies. L'introduction, qui devait renouer ce second ouvrage au premier et démolir le plan ancien, fait absolument défaut, et nulle

part les écrits secondaires de Cyrille ne sont présentés comme un tout complet. Ce fut la mort vraisemblablement qui l'empêcha de réaliser son rêve, et les morceaux déjà prêts furent édités, d'après son testament, comme des œuvres séparées. Une circonstance vient encore à l'appui de cette assertion. Lorsque Cyrille écrivit en janvier 557 ses derniers mots de la vie de saint Jean, celui-ci vivait encore, bien qu'il fût âgé de cent quatre ans; la remarque finale, que nous lisons aujourd'hui sur le jour de la mort du Saint, est sûrement une addition plus tardive et d'une main étrangère. Cyrille n'aurait pas manqué de compléter lui-même son œuvre, si la vie ne s'était dérobée à lui dans la pleine maturité de l'âge et du talent.

« Ses récits nous peignent la vie intérieure de la Palestine au ve et au vi^e^ siècle, les grandes fondations religieuses, les révoltes des moines, les violences des hérétiques, et les luttes des évêques contre les usurpateurs qui tentent d'envahir leurs sièges. Son style, d'une élégance naturelle, la simplicité un peu familière de sa narration, sa complaisance pour les détails intimes de la vie de ses personnages, la rapidité claire et précise de ses résumés historiques, l'art avec lequel il dégage de son récit tous les faits secondaires pour grouper autour de ses héros les grands événements de l'histoire, la poésie de ses descriptions, le rapprochent de Plutarque et assurent à ses biographies un rang distingué parmi les œuvres historiques du vi^e^ siècle (1). »

Ce jugement est parfait, et tout le monde y souscrira sans hésitation. M. Couret n'a oublié qu'une chose, c'est le soin scrupuleux de Cyrille à préciser la chronologie de chaque événement. Grâce à lui, nous sommes fixés sur la plupart des faits de l'histoire ecclésiastique, qui embrassent presque deux siècles. Pourquoi se trouve-t-il le seul, dans la littérature byzantine, à mériter cet éloge ? « On goûte un vrai plaisir, ajouterai-je avec M. Usener, à suivre ses aperçus lumineux, après avoir peiné longuement sur les phrases arides de Théodore le Lecteur ou sur la sèche nomenclature de Théophane. »

Le même critique ajoute malheureusement que ses biographies abondent en contes merveilleux et en histoires d'un autre âge, ce qui gâte un peu sa saine méthode historique. Il entend visiblement par là les miracles divers que Cyrille attribue aux saints dont il raconte l'existence merveilleuse. Que plusieurs de ces miracles ne présentent pas une garantie suffisante, c'est possible; mais de là à les nier tous, il y a de la marge. La peur de la solitude et de la nature sauvage qui entourait les moines, l'étude approfondie de la sainte Ecriture, leur recueillement habituel et leur prière continue n'expliquent rien du tout, pas plus que leurs renoncements et leurs souffrances corporelles. Ce n'est pas une raison pour que des solitaires se soient échauffés mutuellement dans leurs visites, et se soient, faute de nouvelles courantes, précipités avec une faim dévorante (heisshuenger) sur des contes à dormir debout.

VIIe SIÈCLE

Nous arrivons à la prise de Jérusalem par les Perses (614), que les dévots byzantins ne pardonnèrent jamais aux adorateurs du feu. Cette catastrophe si subite n'a inspiré aux chroniqueurs et aux historiens postérieurs que des invectives sanglantes à l'adresse des profanateurs; les injures, si méritées soient-elles, ne tiennent pas lieu de récit et ne sauraient intéresser bien vivement la postérité. Tout dernièrement, en 1897, M. le comte Couret a publié (1) deux petites pièces sur ce désastre, qui donnent des renseignements bien minimes et d'une valeur très relative. Elles sont du moins écrites par des contemporains et des témoins oculaires.

(1) Couret. *Op. cit.*, 206.

(1) La prise de Jérusalem par les Perses en 614. *Revue de l'Orient chrétien.* Supplément trimestriel, 1897, p. 125 à 164.

La première est une ode de saint Sophrone, composée vraisemblablement dans son monastère de Deir-Dosi, avant l'*éclatante revanche* que prit Héraclius sur les envahisseurs. On y trouve les défauts inhérents à ce genre littéraire et au génie oriental. Une description flattée de la Ville Sainte et de la piété angélique des époux, des reproches acerbes aux idolâtres et de pompeux éloges au courage intrépide des assiégés, le rejet absolu des noms propres qui ne cadrent pas d'ordinaire avec la mesure des vers, enfin ce je ne sais quoi de vague et d'obscur, qui distingue toute poésie.

Le deuxième document est plus explicite et se rapporte davantage à Mâr-Saba. Le Codex arabe 154 de la bibliothèque Nationale, d'où il est extrait, l'attribue manifestement à un religieux de notre monastère. D'après une note manuscrite, insérée en tête de l'opuscule, il fut d'abord rédigé en grec, puis traduit en arabe par un certain prêtre *Jean*. Le manuscrit serait de la première moitié du XVe siècle. Cet écrit porte les traces palpables de nombreuses exagérations. Le chiffre total des morts de la cité, malgré la cruauté proverbiale des Perses, est manifestement rehaussé pour accroître le nombre des martyrs et soulever la haine contre les bourreaux. Le total le plus bas pour Jérusalem seule est de 62455 victimes; c'est peu croyable. L'écrivain trahit sa profession monastique par ses complaisances marquées envers l'Ordre dont il fait partie; en revanche, il ne se montre pas sympathique aux habitants de Jérusalem, qui auraient commis avant le siège une série de crimes contre nature et se seraient ainsi attiré la colère de Dieu. Qui faut-il croire des deux? Saint Sophrone ou le moine de Mâr-Saba? L'excès est assez commun en Orient; en adoucissant les reproches de l'un et les éloges de l'autre, nous obtiendrons la bonne mesure. L'écrivain indique du moins la route que suivirent les Perses dans leur marche sur Jérusalem: « Les Perses battirent l'armée romaine, s'emparèrent des provinces de la Syrie, et la conquirent ville par ville, contrée par contrée, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au cœur de la Palestine, à Césarée, la mère des villes. Là, ils donnèrent un sauf-conduit aux habitants, et se rendirent à Arsouf et sur toutes les côtes, et, comme un tison de feu, ils s'emparèrent de toutes les cités jusqu'à Jérusalem (1). » Et plus loin: « Tous les prisonniers répondirent: *Amen!* et descendirent de la montagne des Oliviers pour se diriger vers le chemin de Jéricho et du Jourdain (2) ». Jusqu'ici, on s'obstinait à les faire venir par la Samarie ou de l'autre côté du Jourdain, alors qu'un autre témoin oculaire, Antoine, de la laure de Koziba, leur assignait à trois reprises différentes le même itinéraire que le moine de Saint-Sabas (3). Il nous apprend, pourtant, que la ville se défendit héroïquement, et que le siège dura vingt jours, malgré la disproportion des combattants. Saint Sophrone avait déjà dit que les assaillants furent obligés de recourir aux machines de guerre, et même à l'incinération des remparts, au moyen d'énormes bûchers amoncelés au pied des murs pour faire éclater les pierres. Les détails que le moine fournit sur les divers quartiers de Jérusalem sont fort intéressants, mais les noms propres ne s'identifient pas aisément avec les dénominations actuelles. Sauf les amplifications voulues et faciles à discerner, les renseignements du moine correspondent à ce que nous savons par ailleurs, et méritent toute confiance.

Il nous raconte sur saint Sabas une légende que nous n'admettrons point, parce qu'elle est réfutée par le récit d'un autre contemporain plus sérieux, le moine Antiochus, qui nous a laissé la relation véridique du massacre des 44 religieux par les Arabes. Nous ignorons à peu près tout de l'existence de cet Antiochus. Un manuscrit le fait naître au bourg de Médosaga, à 20 milles d'Ancyre. Il se retira depuis

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, p. 155.

(2) Ibid., p. 160.

(3) *Analecta Bollandiana. Vita s. Georgii Chozebitæ*, 1888, t. VII, n° 29, p. 127, n° 30, p. 128 et n° 31, p. 130.

à la laure de Saint-Sabas, vit l'invasion des Perses et le martyre de ses frères, qu'il nous a raconté dans une lettre. M. Couret dit qu'après le passage des ennemis, « pour seconder Modeste, le moine Antiochus, fameux alors par son éloquence, sort du couvent d'Anastase, vient à Jérusalem, et se fait l'auxiliaire ardent de l'intrépide abbé; il console le peuple, le rassure, et cherche par ses exhortations à ranimer en lui le courage et l'espoir (1) ». Malheureusement, les renvois indiqués au bas de la page ne disent rien de semblable. Il ajoute : « Jérusalem, trop tôt consolée, reprend sa vie légère et désordonnée. Le moine Antiochus quitte son monastère pour s'élever contre cet entraînement (2). » Ceci est plus vrai, sans être absolument exact. Les moines grecs ne professaient pas, certes, le vœu de stabilité, cependant ils ne multipliaient pas les sorties inutiles. Que Jérusalem se soit encore adonnée aux plaisirs, tous les documents l'attestent, et Antiochus lui-même n'y contredit pas, mais que celui-ci ait abandonné son couvent, nous n'en savons rien du tout.

Je crois que M. Couret fait erreur sur le rôle d'Antiochus et sur le motif de son ouvrage. Il nous l'indique lui-même dans son homélie 66. Originaire des environs d'Ancyre, il était fort lié avec Eustathe, higoumène du monastère d'Attaline près de cette ville. Ce dernier, menacé de quitter son couvent sans emporter de livres, par suite des armées perses qui couvraient tout le pays, lui avait demandé pour ses moines et pour lui un petit manuel de la doctrine chrétienne, qu'ils pourraient prendre avec eux durant leurs migrations incessantes. Le travail, à vrai dire, n'était pas commode, puisqu'il s'agissait de composer un traité complet de morale, en y faisant entrer toute la substance de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Une pareille tâche supposait de la part d'Antiochus une connaissance parfaite des Saintes Ecritures, qu'il utilise du reste, avec un sentiment très juste et presque sans erreur.

L'ouvrage nous est parvenu sous le titre de : Πανδέκτης τῆς ἁγίας γραφῆς, il est divisé en 130 chapitres (1). Les vertus théologales et morales s'y suivent sans ordre logique et sans transition ménagée; de même les citations de la Bible, formant presque exclusivement l'ouvrage en son entier, constituent une lecture très pénible et sans intérêt immédiat pour nous. Le seul qu'on en pût retirer n'a pas été tenté, croyons-nous: ce serait de réunir toutes les citations scripturaires d'après les meilleurs manuscrits de la *Pandecte* et d'en faire une édition critique; on aurait ainsi l'équivalent d'une version des Septante au commencement du VIIe siècle. En recueillant de même les citations signées ou anonymes des Pères qui figurent dans ce recueil, nous posséderions le catalogue de la bibliothèque patristique de Saint-Sabas, vers l'an 620.

Le troisième ouvrage sorti de Mâr-Saba au VIIe siècle est le célèbre *Roman de Barlaam et de Joasaph*, à qui tous les historiens, sans distinction de nationalité ou de confession, refusent de nos jours tout caractère historique. Cette œuvre est certainement du VIIe siècle, d'un moine nommé *Jean*, que l'on a confondu si souvent avec saint Jean Damascène. Disons en passant que le haut patronage de ce dernier valut en 1583 seulement à ces deux personnages l'honneur d'être introduits dans le *Martyrologe romain*. On lit, en effet, au 27 novembre : *Apud Indos Persis finitimos, sanctorum Barlaam et Josaphat (commemoratio), quorum actus mirandos sanctus Joannes Damascenus conscripsit*. Zotemberg en attribue la composition à l'higoumène Jean, qui assista et signa au Concile de Latran 649 (2). On connaît la donnée générale de cette légende : C'est l'histoire d'un jeune prince, fils d'un roi des Indes, et nommé Josaphat (Joasaph dans le texte grec). A sa naissance, il avait été prédit qu'il abandonnerait l'idolâtrie pour se faire chrétien

(1) Couret, o. c., p. 125, Antiochus. M. P. G., LXXXIX, *Homil.* 2, 27, 98, 119.
(2) *Ibid.*, p. 127, et *Ant. Homil.*, 130.

(1) M. P. G., t. LXXXIX, 1427 à 1856.
(2) *Mémoire sur le texte et les versions orientales du livre de Barlaam et Joasaph*, p. 74.

et renoncerait à la couronne. Malgré les précautions ordonnées par le roi son père, qui le fait élever loin du monde et cherche à écarter des yeux de l'enfant la vue des misères de cette vie, diverses circonstances révèlent à Josaphat l'existence de la maladie, de la vieillesse, de la mort, et l'ermite Barlaam, qui s'introduit auprès de lui, n'a pas de peine à le convertir au christianisme. Josaphat, de son côté, convertit son père, les sujets de son royaume, et jusqu'au magicien employé pour le séduire; puis il dépose la couronne et se fait ermite (1).

Je ne veux pas reproduire ici les témoignages si nombreux des auteurs ecclésiastiques, qui relèguent cet écrit au rang des contes spirituels, ou bien expriment, en des termes explicites, des doutes très légitimes sur son historicité! Il suffira de rappeler que Bellarmin, Jacques de Billy, Huet, évêque d'Avranches, Tillemont, Ellies du Pin, Dom Ceillier, Le Quien, Chastelain, etc., entrent dans l'une ou l'autre de ces catégories. L'insertion dans le martyrologe romain et la valeur de ce livre seront pour bien des gens des motifs suffisants de croire à l'authenticité de cette légende. Qu'on n'oublie pas toutefois le jugement porté sur le martyrologe par Benoit XIV, la première autorité théologique en pareille matière : « Nous affirmons, dit ce Pape, que le Saint-Siège n'enseigne point que tout ce qui a été inséré dans le martyrologe romain est vrai d'une vérité certaine et inébranlable. C'est ce qu'on peut parfaitement conclure des changements et des corrections ordonnés par le Saint-Siège lui-même (2). »

« Il y a une grande différence, dit-il encore, entre la sentence de canonisation et l'introduction d'un nom dans le martyrologe romain. Aussi, de ce que l'erreur a pu se rencontrer dans le martyrologe romain, il ne s'ensuit pas qu'elle puisse se rencontrer également dans une sentence de canonisation (1). »

L'erreur a pu se rencontrer dans le martyrologe romain, et c'est le cas ici. Les orientalistes modernes ne se sont point contentés de cette conclusion, et des hommes comme Max Müller « affirment catégoriquement que cette légende n'est autre chose qu'un arrangement chrétien d'un récit indien, de la légende de Bouddha (2). » Une analyse détaillée de ces deux ouvrages, et une comparaison suivie entre leurs divers passages forcent tous les historiens impartiaux à déclarer qu'ils ne sont pas seulement ressemblants, mais identiques pour le fond. Les retouches chrétiennes ne portent que sur des détails, mais elles sont si bien encastrées qu'elles donnent le change.

L'étude de cet ouvrage et de sa composition a suscité d'autres découvertes. On s'est aperçu dernièrement que le discours du moine Barlaam au père de Joasaph était l'*Apologie d'Aristide* à l'empereur Hadrien (125-126), qu'on tenait partout pour perdue. C'est la version syriaque de cette apologie, rencontrée par M. J. Reudel Harris sur le mont Sinaï, qui amena cette découverte (1890). En corrigeant les épreuves de leur commun voyage: ***Biblical fragments from Mount Sinaï*** (3), son *ami Robinson* tomba par hasard sur la traduction latine du discours de Barlaam, et vit sur-le-champ l'identité des deux textes. Il le communiqua à l'Académie, 25 octobre 1890. On s'est aperçu de même que le fragment arménien, publié en latin par les Pères Méchitaristes (4) correspondait à l'original. Ici encore, l'auteur avait si bien enchâssé l'apologie dans son récit, que le lecteur se croyait en présence d'une composition de circonstance, et non d'une œuvre complète dérobée ailleurs.

L'imitation de la légende bouddhique par un moine palestinien n'est pas difficile

(1) Emmanuel Cosquin : *La légende des saints Barlaam et Joasaph* dans la *Revue des Questions historiques*, oct. 1880, p. 579, et M. l'abbé Ehrhard, dans la *Romische Quartalschrift*, 1893, p. 46 et 47.

(2) *De servorum dei beatificatione et canonizatione*, lib. IV, part. IIe, cap. XVII, n. 9.

(1) *Ibid.*

(2) Cosquin, o. c., p. 581.

(3) London, u. Cambridge, 1890.

(4) *Sancti Aristidis philosophi Atheniensis sermones duo.* Venetiis, 1878.

à expliquer. Cette légende, tirée du *Lalitavistâra*, rédigé au plus tard l'an 76 de notre ère, a dû suivre le même chemin pour arriver en Palestine, qu'un autre écrit indien, le *Pantchatantra*, auquel notre moine a fait aussi de larges emprunts. Or, nous savons, dit M. Cosquin, que, « au VIe siècle de notre ère, le *Pantchatantra*, ou plutôt l'ouvrage qui, avec certaines modifications, prit plus tard ce titre, fut rapporté de l'Inde par Barzôî, médecin de Chosroès le Grand, roi de Perse (531-579), et ce même Barzôî le traduisit dans la langue des Sassanides, le pehlvi. Cette traduction, aujourd'hui perdue, fut elle-même traduite en syriaque vers « l'an 570, et deux siècles plus tard en arabe, sous le calife Almansour (754-775) .... Dans la biographie de Barzôî, mise en tête de sa traduction..... il est dit que ce personnage traduisit, outre le *Pantchatantra*, divers ouvrages indiens. Parmi ces ouvrages, se trouvait-il la *Légende du Bouddha?* Naturellement, il est impossible de l'affirmer; mais la chose n'est nullement invraisemblable, le bouddhisme étant encore florissant dans l'Inde à l'époque où Barzôî visita ce pays..... La traduction en pehlvi aurait été, à son tour, traduite en arabe, puis imitée, arrangée en grec dans la Palestine ou dans une autre région voisine..... (1) » Ajoutons une autre hypothèse, qui est également admissible. Les marchands grecs avaient avec les Indes des relations plus fréquentes qu'on ne le croit d'ordinaire. Plusieurs de ces marchands embrassaient ensuite la vie monastique; par exemple, Cosmas Indicopleustes, vivant sous Justinien, et qui nous a laissé des données si curieuses sur ses voyages. Pourquoi la légende n'aurait-elle pas été transportée par un de ces brocanteurs grecs et traduite après avec une couleur chrétienne pour la plus grande édification des crédules caloyers?

(A suivre.) S. V.

Cadi-Keuï.

(1) Cosquin, *o. c.*, p. 598 et 599.

LE PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE

EN ASIE MINEURE

Les Grecs d'Asie Mineure relèvent presque tous du patriarcat œcuménique, et cela, non seulement au point de vue religieux, mais encore, dans une certaine mesure, au point de vue civil. Leurs évêques sont en même temps, si l'on peut dire ainsi, leurs préfets à demi. Ils siègent dans le conseil des fonctionnaires de la Porte, valis ou kaïmakans, et défendent auprès d'eux les intérêts de leurs ouailles. Les affaires judiciaires de moindre importance et où des chrétiens sont les seuls intéressés sont dévolues à leur tribunal. Ils tiennent tant bien que mal, par l'intermédiaire des curés, les registres de l'Etat civil, et administrent, avec le concours de laïques influents, les biens de la communauté, les églises, les écoles, les hôpitaux.

Il n'y a pas lieu de s'étendre beaucoup sur ce point. Les fonctions du prélat grec d'Asie Mineure, ses rapports avec l'autorité ottomane, ne présentent rien qui ne soit commun à tous les prélats grecs de l'empire, et même, sauf de petits détails, à tous les évêques des diverses Eglises orientales « que le glorieux représentant de la dynastie d'Othman, S. M. I. Abd-ul-Hamid Khan II, notre sultan bien-aimé, notre maître chéri du peuple, etc..... couvre de sa bienveillante égide ».

Un détail plus intéressant à noter, c'est



que les Grecs d'Asie Mineure ne savent pas le grec. Si l'on excepte les habitants du littoral et de quelques villes plus populeuses, les orthodoxes anatoliotes, vivant en petit nombre au milieu des Turcs, ne parlent que turc. Quelquefois, le prêtre lui-même, le papas de campagne, sait de grec juste assez pour dire la messe et déchiffrer une partie des prières qui accompagnent l'administration des sacrements les plus indispensables, baptême et mariage, ou des sacramentaux les plus en usage, funérailles et bénédiction des maisons. Par contre, il a presque toujours à côté de lui trois ou quatre paroissiens qui parlent fort bien le moderne idiome de l'Hellade, et parfois même l'ancienne langue des aïeux.

A la tête de ces lettrés figurent le *pandopolis* Nikoli et son concurrent Iorgo, en bon français : Nicolas, l'épicier du coin, et Georges, l'épicier d'en face. Ils mouraient de faim, les malheureux, sur un maudit rocher de l'Archipel ou sur l'aride côte du Péloponèse. Là, sur le sol ingrat de la patrie, ils ne trouvaient pas du travail à tous les pas et surtout ils n'en cherchaient pas à toutes les heures, car ailleurs, il faut le dire, le travail serait-il venu de lui-même, qu'ils n'auraient pas toujours souri à sa venue. On n'est pas un esclave de Sparte, que diable! Et puis, le régime des Ilotes a disparu devant le progrès. Fait-il donc si bon cultiver la terre? Quel charme à se courber silencieusement toute une journée entre deux rangées de vigne, aux environs de Corinthe ou ailleurs! Mieux vaut mille fois vraiment suivre l'instinct de la race et tâter du commerce. Et voilà pourquoi Iorgo et Nikoli sont installés nez à nez sur un carrefour de village anatolien, vendant l'un et l'autre des denrées également mauvaises et des liqueurs également frelatées. Mais s'ils ont appris le turc en détaillant des olives, des sardines, du fromage, du pétrole, de la ficelle et du *raki*, ils n'ont pas oublié le parler du pays natal. Leurs boutiques sont devenues l'*agora*, au détriment de la place voisine. C'est là que se débitent toutes sortes de nouvelles et toutes sortes de marchandises. C'est là que l'étranger de passage trouvera l'interprète désiré; là que le papas du village trouverait, s'il voulait apprendre, un homme capable de le perfectionner dans la connaissance du grec.

Mais pourquoi distraire nos épiciers de leur petit commerce?

Voici M. le *didascale* qui s'offre à donner des leçons au papas, et, ce faisant, il ne sortira pas de son rôle. Le didascale, le magistère Démosthène Konstantinidis, s'est initié, sur les bords du Bosphore, aux mystères de la sagesse humaine et divine. A la fin de ses classes, il s'est trouvé dans une situation d'entre deux : trop bas pour atteindre une chaire dans la capitale ou même un rond-de-cuir lucratif; trop haut pour se rabattre sur un emploi vulgaire ou sur le travail des mains. Il lui a fallu cependant gagner sa vie. Des amis du papa lui ont offert très à propos une place de maître d'école dans une province d'Asie, et il l'a tout de suite acceptée, pressé qu'il était par le besoin, mais en disant bien haut qu'il se dévouait à la grande idée et qu'il s'immolait, holocauste vivant, sur l'autel du patriotisme. Et il le répète si souvent qu'il le croit lui-même à moitié. « Voilà, se dit-il, ces *homogènes*, ces enfants de race grecque réduits à vivre hors de l'Hellade comme moi, mais cent fois plus malheureux que moi, puisqu'ils seront condamnés à passer leur existence dans les ténèbres, si personne n'a pitié d'eux et ne vient les éclairer. Plutôt que de les voir continuer à parler une langue barbare, je me sacrifierai moi-même et j'irai leur porter la lumière. » Et Konstantinidis se met en route, plein de l'admiration qu'il s'inspire à lui-même.

Comme agents de la civilisation et précurseurs des réformes, les épiciers de tout à l'heure n'ont guère introduit que les lampes en fer-blanc et le pétrole de Batoum. Le didascale arrive, lui, avec des flots de science. Il les versera généreusement dans les têtes pour y allumer la flamme du savoir. Que son rôle est beau! Apprendre

les doux accents de leur langue maternelle à des frères qui ne la savaient point, les rendre capables de goûter un jour les beautés du parler attique, et forcer peut-être l'Europe à s'écrier dans un Congrès : « Voilà bien les fils légitimes de Platon! » Que ce rôle est beau! Oh! le sublime et patriotique apostolat!

Si, dans la pratique, le métier apparaît sous des couleurs moins gaies, s'il faut passer des années et des années à répéter l'abécédaire, si le didascale se fatigue à la longue, il ne tient qu'à lui de s'élever d'un vigoureux coup d'aile vers les sommets. Ailleurs, dans n'importe quel trou de Thrace, de Macédoine ou de l'Archipel, il serait très certainement le prédicateur officiel de la communauté et pourrait, de temps à autre, au jour des grandes panégyries, servir un sermon doctrinal au peuple réuni, pour l'entendre, sur la place publique ou dans la cour de l'église. Il aurait des gestes très étudiés qu'il ferait très souvent et des phrases très longues qu'il débiterait très vite, et ses auditeurs, persuadés qu'ils ont compris, resteraient encore suspendus à ses lèvres, alors qu'il les aurait déjà fermées, et il serait heureux. Ici, point de triomphes oratoires pour le didascale. On ne tourne pas des périodes en grec très pur devant des gens qui, parlant turc seulement, ne pourraient avoir l'illusion de comprendre. Non, le maître d'école n'a pas à marcher sur les brisées de saint Jean Chrysostome. Mais il peut se lancer dans une autre voie.

Qui l'empêche, par exemple, d'endormir ses ennuis dans les bras de la poésie? Les occasions ne lui manquent pas d'exhaler son âme en vers élégiaques. Hier, c'était la patrie invincible qui succombait dans la déroute à Pharsale et à Domoko. Aujourd'hui, c'est Christaki Zographos, un grand bienfaiteur de la nation, qui descend dans la tombe. Prends ton luth, didascale, et compose. Surtout, ne compose point des vers qui soient compris des hommes de ton siècle. En France, à l'heure qu'il est, pas un auteur n'a l'esprit de calquer la chanson de Roland : n'imite pas ce mépris des Français pour les trésors de la littérature ancestrale. Ouvre ton Iliade et ton Odyssée, réunis les perles semées à pleine main dans les rhapsodies des vieux mendiants épiques, et, sans mêler trop de formes étrangères aux formes dialectales du langage homérique, écris un poème pour l'almanach de l'an prochain, pour n'importe quelle revue ou pour n'importe quel journal, un poème qui attire les regards sur toi dès son apparition, et qui t'aplanisse les chemins vers un avenir meilleur.

Quand la situation ne s'améliore pas avec le premier sourire des muses, le didascale a la suprême ressource de rencontrer un intellectuel digne de lui dans la personne de l'*hiatre*, du médecin. L'Hippocrate de l'endroit étudiait jadis à l'Université d'Athènes. Une fois diplômé, il vit l'horizon se rembrunir devant lui. Trouvant toutes les places prises, aussi bien dans l'administration qu'à la Chambre des députés, désespérant de se créer une clientèle dans un pays où, sur deux millions d'habitants, plus de cinq cent mille seront demain docteurs en médecine ou docteurs en droit, il tourna le dos à la divine Hellade, et, par un beau matin, se dirigea, le soleil dans les yeux et l'espérance au cœur, vers l'*aurea mediocritas* qui fleurit quelquefois dans les coins les plus reculés de l'Anatolie. On lui avait signalé, avant son départ du Pirée, un centre important d'homogènes où le barbier seul exerçait l'art divin. Il y vint en droite ligne et s'y installa; il y est encore.

Lui aussi a conscience de travailler pour la Grande Idée; il y travaille réellement. Quand les malades n'abondent pas ou qu'ils préfèrent mourir sans le concours d'autrui, l'*hiatre* devient archéologue, épigraphiste, numismate. Dès que les paysans, dans un rayon de plusieurs kilomètres, transforment quelque ruine en carrière, il se transporte lui-même sur les lieux, et quel bonheur pour lui, si des marbres antiques portent encore la trace des caractères gravés là par le burin des aïeux! Avec quel respect filial ne recueille-t-il pas

sur la pierre à demi-fruste ces lambeaux de phrase qui lui permettront peut-être, en éclairant un point obscur du passé, d'ajouter une page glorieuse au livre de l'histoire nationale! Il n'est pas jusqu'aux puissants vestiges de la domination romaine qui ne l'intéressent, car il est, par Constantinople, l'unique héritier de Rome et d'Athènes. Que dis-je? il est l'unique héritier de toutes les races indigènes ou conquérantes qui naquirent ou passèrent là ou Byzance régna et il donne son attention aux traits mystérieux et toujours incompris que la rude main des Hittites a creusés, de distance en distance, dans les rochers de la péninsule. Inutile, après cela, d'ajouter que les vieilles monnaies le passionnent, monnaies des anciennes dynasties locales et monnaies des villes particulières, monnaies des autocrates du Tibre et monnaies des *basileis* du Bosphore.

C'est entre une visite à ses malades et une chasse aux inscriptions que le bon docteur reçoit Démosthène Konstantinidis. Dire l'objet précis de leurs causeries interminables n'est point chose facile, car ils n'admettent personne dans leur intimité à deux. On sait pourtant de bonne source que le didascale lit quelquefois des vers élégiaques au médecin, et que l'hiatre communique parfois des articles épigraphiques au maître d'école. On sait, en outre, que de leur travail commun va sortir bientôt la traduction grecque d'un bout de roman français destinée à paraître, si elle est acceptée par le directeur, dans le plus grand journal *homogène* de Constantinople. Elle y paraîtra, du reste, sans nom d'auteur.

L'épicier, le maître d'école et le médecin, tels sont, dans l'intérieur de l'Asie Mineure, les pionniers du grec, ceux qui le parlent à peu près seuls, ceux qui pourraient, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, en remontrer facilement à leur curé. La masse parle turc et ne parle que turc. Est-ce un crime? Assurément point; mais les beaux parleurs de Constantinople, de Smyrne et d'Europe le considèrent presque ainsi. A leurs yeux l'Anatoliote n'est qu'à demi chrétien, il ne mérite pas le nom de Grec, le sobriquet de *Karamanle* suffit à le désigner. Qu'il vienne de Karamanie ou d'ailleurs, du moment qu'il parle seulement le turc, il ne peut se donner pour un parfait orthodoxe, il a *la foi noire*, il est *Karamanle*.

Cette appellation est peu faite, on n'aura pas de peine à le croire, pour contenter ceux à qui elle s'applique. Aussi remarque-t-on depuis longues années des tendances très nettement séparatistes parmi ces gens d'Asie Mineure qui n'avaient jamais discuté jusqu'ici la suprême autorité du Phanar. Leurs griefs actuels sont nombreux et datent de loin. On ne peut nier que les Anatoliotes ne soient réellement sacrifiés en beaucoup de points à leurs coreligionnaires venus des autres parties de l'empire. Ce n'est pas à leurs enfants que les sièges épiscopaux échoient d'ordinaire. Ils voudraient faire un centre lumineux de leur école ecclésiastique de Césarée; mais comment y réussir, alors que toutes les faveurs sont réservées aux clercs formés dans le Séminaire théologique de Halki, sous l'œil du patriarche?

Quel que soit leur éloignement du Phanar, et bien qu'ils empruntent la langue du vainqueur, les orthodoxes d'Asie Mineure sont des Grecs, et ils entendent bien le rester. Refouler dans leur presqu'île tous les Osmanlis de Thrace et de Macédoine serait vouer ces Grecs aux pires persécutions. Ils deviendraient d'autant plus facilement des victimes que leur nombre est moins grand.

Ici, l'on désirerait des chiffres. Il est malheureusement impossible d'en fournir qui ne soient des évaluations plus ou moins approximatives, car la statistique est chose peu cultivée en Turquie, et l'usage des recensements sérieux n'a pas encore eu la chance d'y pénétrer. Jusqu'ici, M. Vital Cuinet est l'auteur qui a le plus travaillé à se rapprocher de la vérité. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour être renseigné autant qu'on peut l'être. En combinant les données éparses dans ses quatre volumes, on arrive à dresser le tableau suivant :

DIVISIONS ADMINISTRATIVES	CHEF-LIEU	POPULATION TOTALE	POPULATION GRECQUE
1 Aïdin (vilayet ou province).	Smyrne.	1 396 477	208 282
2 Angora —	Angora.	892 901	34 009
3 Bigha (mutessariflik ou département).	Bigha.	129 438	16 413
4 Castamouni (vilayet).	Castamouni.	1 018 912	21 507
5 Constantinople (partie asiatique du vilayet).	Constantinople.	240 381	44 164
6 Ismidt (mutessariflik).	Ismidt.	222 760	40 795
7 Khodavendighiar (vilayet).	Brousse.	1 626 869	230 711
8 Koniah —	Koniah.	1 088 000	73 000
9 Sivas —	Sivas.	1 086 015	76 068
10 Trébizonde —	Trébizonde.	1 047 700	193 000
	Total :	8 749 453	937 950

Comme on le voit, les Anatoliotes soumis à la juridiction du patriarcat œcuménique forment seulement un peu plus du neuvième de la population totale. Répartis sur le territoire de dix gouvernements civils, ils ne possèdent la majorité dans aucun.

Au point de vue religieux, ils sont administrés par 20 prélats, parmi lesquels dix-sept ont le titre de métropolite et trois celui de simple évêque. Ces derniers gouvernent leur *éparchie* ou diocèse sous la juridiction de leur métropolite. Voici, en laissant les 3 suffragants de côté, la liste des éparchies asiatiques qui relèvent du Phanar :

1 Césarée 1
2 Ephèse 2
3 Cyzique 4
4 Nicomédie 5
5 Nicée 6
6 Chalcédoine 7
7 Amasée 11
8 Brousse 13
9 Néocésarée 15
10 Iconium 16
11 Pisidie 18
12 Trébizonde 20
13 Smyrne 26
14 Ancyre 29
15 Philadelphie 30
16 Chaldia 61
17 Kolonia 72

Le chiffre inscrit à droite dans la présente liste indique le rang attribué à chaque diocèse dans le *Syntagmation* ou catalogue officiel des 74 *métropolies* dépendantes du patriarcat œcuménique. L'Asie Mineure, à ne regarder que cet ordre, est fort bien partagée : ses éparchies, à 5 exceptions près, figurent dans le premier tiers du catalogue. Mais ce n'est là qu'une bien mince consolation pour un territoire qui s'enorgueillissait autrefois de posséder les 7 églises de l'Apocalypse, qui envoyait les prélats par centaines dans les Conciles, et qui déjà comptait 2 exarques dans les murs d'Ephèse et de Césarée, alors que Byzance n'avait qu'un simple évêque soumis au métropolitain d'Héraclée.

Les 17 métropolies anatoliotes sont toutes designées par le nom de la ville qui en est le siège officiel. Il y a cependant exception pour la onzième et la seizième. Celle-ci porte le nom d'un *thème* byzantin ; celle-là porte le nom d'une ancienne province. En consacrant un mot à chacune d'elles en particulier, il sera facile au lecteur de voir tout ensemble et la position du diocèse et la résidence du métropolite. On pourra même y ajouter le nom du titulaire actuel et les titres qu'on lui décerne dans les acclamations ecclésiastiques.

1. Césarée. — De nos jours, la capitale de la Cappadoce est le chef-lieu du *sandjak* (département) le plus oriental de l'immense *vilayet* (province) d'Angora. Son métropolite, Mgr Jean, réside près de la ville, dans le couvent de Saint-Jean-Baptiste. De par le fait du siège qu'il occupe, il vient immédiatement après le patriarche, et s'appelle pour cette raison le *protothrone* ou premier trône. Dans les acclamations, on le salue comme l'*hypertime* des *hypertimes*, c'est-à-dire comme le superhono-

rable parmi les superhonorables et comme l'exarque de tout l'Orient.

2. EPHÈSE. — La reine des villes de la province d'Asie est représentée aujourd'hui par les ruines d'Aïa-Solouk. Le centre effectif du diocèse est Manissa, l'ancienne Magnésie du Sipyle. C'est là que réside le métropolite, Mgr Joachim. Comme ous les prélats du Syntagmation, à partir du quatrième, il porte le titre d'hypertime. Il a de plus celui d'exarque de toute l'Asie, et commande à 3 suffragants dont il sera question tout à l'heure.

3. CYZIQUE. — Depuis longtemps, Cyzique n'est plus, comme Ephèse, qu'un monceau de ruines. Son territoire fait partie du sandjak de Bali-Kesser, le plus occidental du vilayet de Khodavendighiar (Brousse). Le métropolite, exarque de tout l'Hellespont, est Mgr Nicodème. Erdek, l'Artaki des Grecs, lui offre l'hospitalité, la plus grande partie de l'année.

4. NICOMÉDIE. — Dans la bouche des Grecs, Nicomédie a conservé son ancien nom; mais les Turcs l'ont transformé en Ismidt. Son métropolite y réside. C'est actuellement Mgr Philothée, auquel on doit la découverte dans un manuscrit, de la fameuse *Didaché* ou instruction des apôtres. Il est exarque de toute la Bithynie.

5. NICÉE. — De Nicée, conservé comme nom par les Grecs, les Turcs ont fait Isnik. L'Isnik de nos jours se cache dans un petit coin de l'emplacement entouré par les murailles en ruines. Mgr Sophrone, son métropolite, y va de temps à autre, très rarement. Il suppose que la grande ombre des évêques réunis par deux fois en Concile œcuménique dans les murs de la ville suffit amplement à veiller sur les orthodoxes que la fièvre y décime à plaisir. Pour lui, exarque de toute la Bithynie, il reste à Ghemlek, l'ancienne Kios.

6. CHALCÉDOINE. — Kadi-Keuï pour les Turcs, mais toujours Chalcédoine pour les Grecs, la ville qui s'élève en face de Constantinople est le centre nominal et réel d'une métropolie que gouverne en ce moment Mgr Germain. Ce prélat occupait naguère le siège d'Héraclée, qui conférait le privilège de remettre le bâton pastoral à tout patriarche nouvellement élu. Soit que la cérémonie, en se renouvelant trop souvent, ait fini par le fatiguer; soit que Rodosto, centre effectif de la métropolie, fût trop loin de Constantinople et de ses intrigues, Mgr Germain a voulu devenir simple hypertime après avoir été le président des hypertimes. S'il partage avec ses collègues de Nicomédie, de Nicée et de Brousse, le titre d'exarque de toute la Bithynie, lui qui portait naguère celui d'exarque de toute la Thrace et de la Macédoine; s'il est passé au septième rang dans la hiérarchie, lui qui occupait naguère le troisième, il a du moins l'avantage de vivre, sans dispense aucune, dans le voisinage immédiat de la capitale, et cela vaut bien quelque chose.

7. AMASÉE. — Amasée, ou pour mieux dire Amassia, est le chef-lieu d'un sandjak taillé au nord-ouest du vilayet de Sivas. Son métropolite, exarque de tout le Pont-Euxin, habite à Samsoun, chef-lieu du sandjak de même nom, à l'extrémité du vilayet de Trébizonde. Le titulaire actuel, Mgr Anthime, compte parmi les savants du patriarcat œcuménique. Il a dressé des catalogues épiscopaux qui seraient un peu plus appréciés, s'il n'avait, entre autres détails de même importance, négligé de consulter l'*Oriens christianus* de Le Quien.

8. BROUSSE. — Comme l'ancienne Prusa, Brousse cache encore ses maisons dans la verdure, au pied de son Olympe. Le métropolite, Mgr Nathanael, y réside et s'y trouve bien. Exarque de toute la Bithynie, que pourrait-il manquer à son bonheur?

9. NÉOCÉSARÉE. — Néocésarée est devenue pour les Turcs Niksar. Chef-lieu d'un caza (arrondissement) dans le sandjak de Tokat, qui fait partie du vilayet de Sivas, elle ne renferme que 4000 habitants, dont à peine 250 orthodoxes. Le métropolite, Mgr Alexandre, s'en tient à distance. Il ne faut pas trop lui en vouloir pour cela, car il n'est pas chargé que de Niksar. Son titre complet est le suivant : métropolite

de la très sainte métropole de Néocésarée, d'Inéon, d'Eudokioupolis, de Theodroupolis, de Gangres, de Sébaste et de toute la Paphlagonie, hypertime et exarque du Pont Polémoniaque. La ville où il réside est Ordou, le Katyora des Grecs, elle ne répond à aucune des localités énumérées dans son titre.

10. IKONIUM. — Ikonium ou Koniah, la vieille capitale des Saldjoukides, n'a pas gardé la mémoire des prédications de saint Paul. Son pasteur, exarque de toute la Lycaonie, demeure à Nigdé, chef-lieu du sandjak le plus oriental du vilayet. Il a nom Mgr Athanase.

11. PISIDIE. — Ceci est une province et non pas une ville. Mgr Gérasime, le prélat décoré de ce titre, y ajoute celui d'exarque de Sidé, de Myre et d'Adalia. Sa résidence est à Sparte, autrement dit Isbarta, chef-lieu de sandjak.

12. TRÉBIZONDE. — Tout le monde connaît Trébizonde, la première ville maritime de la Turquie d'Asie sur la mer Noire. Le métropolite, Mgr Constantios, habite dans ses murs. On l'acclame exarque de toute la Lazie, ce qui ne prouve pas, et il faut l'en féliciter, qu'il ait des Lazes pour ouailles.

13. SMYRNE. — L'ancienne rivale d'Ephèse, la reine incontestée de ce qui fut l'Ionie, Smyrne, est encore plus connue que Trébizonde. Le diocèse dont elle est le centre effectif et nominal est le plus riche de toutes les éparchies grecques. C'est Mgr Basile, exarque d'Asie, qui la gouverne.

14. ANCYRE. — Sous la forme que les Turcs ont donnée à son nom, Ancyre est célèbre dans le monde entier; mais pourquoi parler ici des chats et des chèvres qui font la gloire d'Angora? Mgr Gérasime y préside aux destinées de l'orthodoxie. La Galatie tout entière le reconnaît pour son exarque.

15. PHILADELPHIE. — La ville bâtie au pays de Crésus, 140 ans avant Jésus-Christ, par Attale Philadelphe, se dissimule actuellement sous le nom d'Alachéhir, qui signifie *cité blanche*. Le métropolite, Mgr Léonce, exarque de toute la Lydie, est un de ses 30 000 habitants.

16. CHALDIA. — De tous les *thèmes* ou divisions administratives qui se partageaient l'empire d'Orient durant la période byzantine, celui de Chaldée est le seul dont le nom, sans être homonyme d'une ville, ait survécu. Il sert à désigner un prélat dont le siège est à Gumuch-Hané, chef-lieu de sandjak au centre du vilayet de Trébizonde. Gumuch-Hané, *maison de l'argent*, devient, sur les lèvres des Grecs, Argyropolis, *ville de l'argent*. Ce n'est pas ici le lieu de chercher si le souvenir des rois mages fut pour quelque chose dans l'imposition du nom de Chaldée à ce district riche en minerais de toute sorte. Un détail à noter, c'est que le métropolite de Gumuch-Hané étend sa juridiction sur tout pays métallifère, en dehors, bien entendu, du territoire qui lui est directement soumis. Dans le vilayet de Koniah, par exemple, les villages de Bulgar-Dagh dépendent de lui. On ne dit pas que Mgr Gervais aille souvent les visiter. Le nom de Chiran, chef-lieu de caza voisin, entre également dans son titre. Il est hypertime, à l'exemple de tous ses collègues, mais non point exarque.

17. COLONIA. — Colonia, ville byzantine, capitale du thème de même nom, se retrouve aujourd'hui dans le bourg de Koïla-Hissar. Elle est devenue, le 23 janvier 1889, le centre nominal d'une métropolie érigée sur les ruines de l'évêché de Nicopolis. Le centre effectif est à Kara-Hissar Charki, chef-lieu de sandjak dans le vilayet de Sivas. Mgr Léonce y réside au milieu de 1 650 orthodoxes, avec le titre d'exarque du Pont.

Telles sont les 17 grandes éparchies qui régissent les Grecs d'Asie Mineure soumis à la juridiction du patriarcat œcuménique. A ces 17 diocèses, il convient d'en ajouter 3 autres, moins considérables comme étendue territoriale, et dont le pasteur est un simple évêque suffragant.

a) L'évêque d'Hélioupolis et de Thyatire a pour résidence l'ancienne Tralles, la moderne Aïdin.

b) L'évêque de Kréné habite dans la ville de ce nom, plus connue sous la forme turque de Tchesmé, en face de Chio.

c) L'évêque d'Anéa réside à Sarké ou Sokia, chef-lieu de caza du sandjak d'Aïdin.

Ces prélats relèvent tous les trois du métropolite d'Ephèse. Le métropolite de Smyrne a lui aussi un suffragant; mais il il n'y a pas lieu d'en parler ici, car sa juridiction ne s'étend que sur les 29 îlots de Moschonissia, semés entre Mételin et Aïvalik.

Des 20 prélats, métropolites ou simples évêques, dont les Anatoliotes de terre ferme, soumis au patriarcat de Constantnople, reconnaissent l'autorité, près de la moitié ont leur siège effectif dans une ville maritime, que cette ville, soit ou non, le centre nominal de leur diocèse. Les voici désignés par le nom de leur éparchie avec le nom turc et grec de la localité qu'ils habitent.

ÉPARCHIES		RÉSIDENCE	
1 Cyzique	(métrop.)	Erdek :	Artaki.
2 Nicomédie	—	Ismidt :	Nicomédie.
3 Nicée	—	Ghemlek :	Kios.
4 Chalcédoine	—	Kadi-Keuï :	Chalcédoine.
5 Amasée	—	Samsoun :	Amisus.
6 Néocésarée	—	Ordou :	Kotyora.
7 Trébizonde	—	Trabizon :	Trébizonde.
8 Smyrne	—	Izmir :	Smyrne.
9 Kréné	(évêché)	Tchesmé :	Kréné.

Quand on laisse de côté les deux métropolites de Pisidie et de Chaldia, désignés tous les deux par une appellation territoriale, et que l'on compare le siège nominal des dix-huit autres prélats avec leur siège effectif, on s'aperçoit que neuf d'entre eux, c'est-à-dire la moitié, n'habitent pas dans la ville dont ils portent le nom, soit que cette ville ait disparu, soit pour tout autre raison. Les voici désignés, comme tout à l'heure, par le titre officiel de leurs éparchies :

ÉPARCHIES		RÉSIDENCE	
1 Ephèse	(métrop.)	Manissa :	Magnésie du Sipyle.
2 Cyzique	—	Erdek :	Artaki.
3 Nicée	—	Ghemlek :	Kios.
4 Amasée	—	Samsoun :	Amisus.
5 Néocésarée	—	Ordou :	Kotyora.
6 Iconium	—	Nigdé :	Nigdi.
7 Kolonia	—	Kara-Hissar :	Charki.
8 Hélioupolis	(évêché)	Aïdin :	Tralles.
9 Anea	—	Serké :	Sokia.

En dehors des 20 diocèses ci-dessus mentionnés, il existe en Asie-Mineure 3 districts qui ne relèvent d'aucun évêque. Soustraits à la juridiction de l'Ordinaire, les orthodoxes de ces cantons obéissent au supérieur des 3 couvents stavropégiaques placés dans leurs limites. Un couvent stavropégiaque est un couvent exempt, un couvent qui relève du seul patriarche œcuménique. A l'heure actuelle, plus de 80 établissements jouissent de la stavropégie. A ce privilège, un très petit nombre ajoutent la juridiction sur une certaine portion du territoire. Le territoire ainsi administré s'appelle, en style ecclésiastique, une *exarchie*.

Les 3 exarchies d'Asie Mineure ont pour centre les monastères de Souméla, de Vazélôn et de Péristéréota, situés l'un à côté de l'autre, au sud de Trébizonde.

Quinze villages dépendent de Souméla, vingt de Vazélôn et onze de Péristéréota. Leurs habitants, peu satisfaits du gouvernement des moines, sont depuis de longs mois en instance auprès du Saint-Synode pour obtenir la suppression des 3 exarchies. Ils demandent, ou bien l'érection d'une métropolie nouvelle qui serait créée en leur faveur au détriment des diocèses voisins, ou bien leur rattachement pur et simple à l'éparchie de Trébizonde au milieu de laquelle ils forment une enclave. Obtiendront-ils un changement quelconque?

C'est à présumer, car le régime des exarchies tombe de plus en plus en défaveur. Celles d'Europe qui n'étaient plus que deux, — Giromini et Messovo, en Epire — il y a dix ans, ne seront plus demain qu'un souvenir. Les trois du Pont-Euxin supprimées, l'île de Patmos restera seule soumise à l'administration monastique. Et elle n'y restera que peu de temps peut-être, car les insulaires se plaignent bien fort, eux aussi, de leur couvent de Saint-Jean-l'évangéliste.

Dans les pages qui précèdent, il n'a été

question, le lecteur s'en est aperçu, que des Anatoliotes vivant dans les limites du patriarcat œcuménique. S'il s'était agi de tous les orthodoxes d'Asie Mineure, il aurait fallu ajouter aux 20 éparchies et aux 3 exarchies mentionnées ci-dessus les diocèses des métropolites qui résident à Mersine, Erzeroum et Diarbékir.

Bien que fixés, les deux premiers surtout, hors de la Syrie, ces trois prélats obéissent au patriarche d'Antioche. Le premier, qui embrasse dans sa juridiction toute la Cilicie, est métropolite de Tarse et d'Adana. La deuxième a beaucoup de territoire et peu de fidèles : il est métropolite de Théodosioupolis, et son autorité s'étend jusqu'aux frontières de la Transcaucasie et de la Perse. Le troisième n'a pas un troupeau beaucoup plus considérable, il porte le titre de métropolite d'Amida. Amida est le nom grec de Diarbékir, et Théodosioupolis celui d'Erzeroum.

Par une de ces anomalies que l'on rencontre à chaque pas en Orient, le diocèse d'Alep, tout Syrien qu'il fût, a dépendu jusqu'à ces dernières années du patriarcat œcuménique. Détaché d'Antioche en 1757, il est resté 131 ans sous la juridiction du Phanar. Ce bizarre état de choses a pris fin au mois d'août 1888. Depuis lors, les races orthodoxes disséminées dans ses limites reçoivent leur pasteur de Damas et non plus de Constantinople.

La route est longue, du Bosphore au Chrysorrhoas. Le lecteur est sans doute fatigué d'avoir franchi la distance qui les sépare, fatigué surtout d'avoir couru l'Asie Mineure dans tous les sens; il demande à se reposer. Puisse-t-il jouir d'un repos que ne viendra pas troubler le cauchemar des Grecs anatoliotes devenant les victimes des Turcs expulsés de la Roumélie!

Péra.

CONSTANTINOS O PARODITÈS.

LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN ORIENT

A la veille du voyage que Guillaume II compte entreprendre à Jérusalem, le Souverain Pontife Léon XIII, dans une lettre au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a une fois de plus proclamé les droits séculaires de la France en Orient.

Cet acte important, qui a ému certaines chancelleries européennes, avait été provoqué par une lettre du cardinal Langénieux à Léon XIII.

Nous reproduisons ces deux documents. Nous les faisons suivre de l'article de M. Goyau paru dans le *Figaro* du mercredi 7 septembre 1898. Nous y joignons des extraits d'un article remarquable que la *Revue des Deux-Mondes* a publié dans son numéro du 1er septembre 1898.

I

LETTRE DE S. ÉM. LE CARD. LANGÉNIEUX AU SOUVERAIN PONTIFE

Archevêché de Reims.

Reims, 20 juillet.

Très Saint Père,

J'ai conscience d'être utile à l'Eglise et de servir mon pays en me faisant auprès de Votre Sainteté l'interprète des préoccupations qui se manifestent en France au sujet de notre protectorat dans les contrées du Levant et de l'Extrême-Orient.

Par suite de complications politiques et d'événements que je ne veux pas discuter, notre situation, depuis longtemps menacée dans ces régions, est aujourd'hui ébranlée; et il est grand temps d'aviser, avant qu'elle soit irrémédiablement compromise.

La France catholique ne se résoudra jamais à perdre ce glorieux privilège que tant de sang versé et tant de services rendus ont si pleinement justifié dans les siècles passés, et que d'admirables dévouements et d'héroïques sacrifices justifient tous les jours encore; car, s'il y a eu parfois des faiblesses et des hésitations, elle ne peut en être rendue responsable.

La ruine de ce protectorat serait assurément pour notre pays un malheur et une



humiliation ; mais il est bien certain qu'elle entraînerait aussi pour l'Eglise de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique? Et, si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée et que le manque d'unité des vues, souvent opposées dans l'action, en paralyseraient fatalement les effets?

D'autre part, dans la conviction maintes fois affirmée que l'Eglise a besoin des services de la France, Votre Sainteté travaille avec une sollicitude que rien ne décourage, à ramener notre pays dans ses voies providentielles. Or, Elle n'ignore pas quels liens étroits, dans l'état actuel des choses, rattachent la question qui nous préoccupe à cette œuvre de régénération sociale et religieuse à l'intérieur, et nous savons qu'Elle désire vivement voir la Fille aînée de l'Eglise conserver intact et exercer toujours ce mandat séculaire pour la sauvegarde des intérêts catholiques en Orient.

C'est donc pour essayer de répondre aux nécessités du moment que j'ai conçu le projet de fonder, avec le concours d'hommes éminents auxquels leur situation et leur caractère permettent de prendre cette initiative, un *Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français*.

Il s'attacherait principalement à créer un mouvement d'opinion qui faciliterait à tous égards l'action parallèle du gouvernement de la République, et qui ne pourrait manquer d'avoir un sérieux écho dans toutes les fractions du Parlement, quelle que fût leur attitude à l'endroit de l'idée religieuse.

Il s'efforcerait, en outre, de seconder, par une coopération spontanée d'influence et de charité, l'œuvre apostolique en Orient.

Je n'ai pas voulu, Très Saint-Père, parler tout haut sans avoir votre approbation. J'ai seulement cherché autour de moi quelques adhésions afin de préparer les premiers éléments de ce Comité. Déjà, Votre Sainteté a eu sous les yeux la liste des personnages qui ont bien voulu répondre à mon appel et me promettre leur concours.

Nous avons hâte de nous sentir soutenus et encouragés dans cette voie, et c'est pour mettre à la base de cette œuvre qui intéresse si vivement l'Eglise et la France une parole de Votre Sainteté qui nous rassure, qu'avant même de donner à ce Comité une organisation définitive, nous déposons à vos pieds, avec l'expression de nos craintes patriotiques, l'hommage de notre filial dévouement.

Daignez agréer, Très Saint-Père, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'aime à me dire,

De Votre Sainteté, le très humble, très obéissant et tout dévoué fils,

✝ B.-M. Card. LANGÉNIEUX,
archevêque de Reims,

II

LETTRE DE S. S. LÉON XIII
A SON ÉM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX

Notre cher Fils,

C'est avec une vive satisfaction que Nous avons appris, par votre lettre, que des hommes éminents ont eu la pensée de former en France un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français en Terre Sainte. Nulle entreprise ne saurait mieux répondre aux généreuses et chevaleresques traditions de votre noble patrie qui fut par excellence la terre des croisés. Depuis lors, bien des siècles se sont écoulés, bien des assauts ont été livrés à l'Eglise pour affaiblir la foi. Mais le culte des Lieux Saints s'y est maintenu en tous les temps. Si, à certains intervalles, ce culte a quelque peu paru se ralentir, Nous le voyons aujourd'hui s'affirmer avec éclat dans ces pacifiques pèlerinages de la piété chrétienne que Nous

avons été heureux d'encourager à diverses reprises. Nous ne pouvons, de même, que louer hautement l'œuvre heureusement inaugurée, nouvelle dans la forme, ancienne dans son esprit; elle Nous semble répondre à des besoins de jour en jour plus urgents. Nul n'ignore, en effet, que vous avez, Notre cher Fils, constaté de vos yeux combien sont en souffrance et de quels dangers sont menacés les intérêts catholiques en Palestine. Ces intérêts, comme on sait, se rattachent particulièrement à la propriété et à l'usage des sanctuaires élevés, par la piété de nos ancêtres, là même où se sont opérés les mystères de la rédemptlon des hommes : les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité pour entraver dans ces mêmes sanctuaires la piété des fidèles enfants de la sainte Eglise. L'œuvre dont vous Nous parlez, Notre cher fils, a donc surgi à l'heure propice, et Nous en espérons pour l'avenir les plus féconds résultats. La France a, en Orient, une mission à part que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours Notre Congrégation de la Propagande par sa déclaration du 23 mai 1888.

Le Saint-Siège, en effet, ne veut en rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver, en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. Nous désirons que les membres de l'association déjà formée, s'inspirant pleinement de ces vues élevées et ayant à cœur les grands intérêts de la religion et de la patrie, prêtent à la France un concours généreux dans l'accomplissement de son mandat six fois séculaire. Puissent ces efforts réunis assurer à l'Eglise catholique en Orient une existence paisible et lui permettre de travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur. Et maintenant, comme gage de Notre paternelle affection, Nous vous accordons, Notre cher fils, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 août de l'année 1898, de Notre pontificat la vingt et unième.

LEO P. P. XIII.

La circulaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, visée par le Souverain Pontife, est très explicite :

On sait que, depuis des siècles, le protectorat de la nation française a été établi dans le pays d'Orient et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernements. Aussi, l'on ne doit faire à cet égard absolument aucune innovation; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agents de la nation française.

III

LE PAPE ET LA FRANCE EN PALESTINE

Il y a croisades et croisades : les anciennes, que conduisait la vieille France sous les enseignes de l'Eglise romaine, disputaient à l'Islam la route du Saint-Sépulcre; mais, pour la croisade de demain, pour celle que va dérouler, au prochain mois d'octobre, l'empereur d'Allemagne, c'est l'Islam lui-même, représenté par le grand Turc, qui prépare les voies; il les prépare larges, planes et confortables, comme il convient lorsqu'on attend des excursionnistes d'élite.

Le pèlerinage officiel que l'Allemagne luthérienne veut accomplir aux Lieux Saints est réglé par la Sublime Porte. Parmi les nombreux exégètes qui travaillent à lire dans l'âme de Guillaume II, — lecture féconde en surprises, — certains prétendent que Barberousse revit d'une vie posthume dans les rêves du jeune empereur; trouvant peut-être que ce grand ancêtre, assoupi depuis sept siècles au fond d'une caverne d'Asie Mineure, tarde trop à se réveiller, Guillaume II justifierait les promesses de la légende et les longs espoirs de la race allemande en ressuscitant lui-même Barberousse, en l'incarnant en sa propre personne. Mais, pour accéder au Saint-Sépulcre, le César du XIIe siècle recourait à son épée; son successeur, subtilement moderne, escompte les bonnes grâces de la voirie ottomane.

A d'autres époques, on eût reproché à ce projet de voyage une certaine médiocrité d'al-

lures; Guillaume II, au contraire, entraîné par cette imagination tout à la fois poétique et pratique, qui fait de lui un grand ouvrier d'histoire, ne peut songer à son prochain tour de Méditerranée sans avoir l'illusion d'une conquête. Il se flattait, il y a quelques semaines, d'acquérir des droits à la reconnaissance de la chrétienté tout entière.

Héritier du Saint Empire en même temps que porte-drapeau de la Réforme luthérienne, victime aussi de cette incorrigible désinvolture qui donne au rêve la consistance d'une erreur, il semblait augurer que la cour de Rome, complaisante ou fascinée, ne lui pourrait refuser sa collaboration et qu'elle lui permettrait de s'ériger en défenseur officiel du catholicisme germanique en Orient, en même temps qu'il érigerait Luther en docteur de la vraie foi.

Au terme des ambitions impériales et des concessions romaines, le Panthéon des populations orientales eût compté deux héros de plus: l'un, Luther, glorifié par la piété du pèlerin couronné; l'autre, Guillaume II lui-même, exalté par la bienveillance du Pape et par l'amitié du cardinal préfet de la Propagande; et ces deux héros eussent émergé, gigantesques, par-dessus cette mêlée confuse des confessions chrétiennes et des intérêts politiques dont le Saint-Sépulcre est le théâtre et l'enjeu.

*
* *

Dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, un écrivain d'histoire, très bien informé, sonnait l'alarme; il se faisait l'écho anonyme des anxiétés françaises et signalait le voyage impérial, comme la suite d'un long dessein, par lequel l'Allemagne, enviant à la France l'honneur d'être la puissance protectrice du catholicisme, s'efforce, sous toutes les latitudes, de l'en faire déchoir. Déjà, dans la Chine méridionale, les influences germaniques, mises au service des missions catholiques, nous gênent et nous voudraient évincer.

Et voilà qu'en Palestine, l'Allemagne cherchait à poursuivre la même œuvre, sur l'écheveau si complexe, si trouble et si ténu, où manœuvrent, là-bas, les divers Etats européens. Un personnage la gênait, c'était l'ambassadeur de France près la Porte, avocat attitré des communautés catholiques latines auprès du sultan.

Elle lui voulait enlever ce rôle tutélaire en faisant installer auprès du Pape un ambassadeur officiel du grand Turc. Planant ensuite sur les ruines de notre influence, l'aigle des Hohenzollern eût fait d'impérieuses ascensions sous le ciel d'Orient.

Il fallait qu'à cette politique un terme fût mis; Léon XIII vient de mettre ce terme. Sa parole vient de retentir en faveur de la France. Elle atteste, implicitement, que la France, même « radicale », est plus qualifiée que l'Allemagne protestante pour détenir et pour exercer sur les terres du grand Turc le protectorat des missionnaires et établissements catholiques latins, à quelque nation d'Europe qu'ils appartiennent. Elle proclame, explicitement, que la République française, héritière de saint Louis et des Bourbons, possède ce protectorat en vertu d'un droit immémorial, et que le Saint-Siège considère ce droit comme intangible.

*
* *

C'est le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a provoqué ces déclarations. Jérusalem lui est familière; en 1893, il y présidait, au nom du Pape, un Congrès eucharistique; avec ce tact souverain qui est comme la fleur de la bonté, et que beaucoup de diplomates pourraient envier, il sut écouter et questionner sans encourir nulles suspicions, sans froisser nulles susceptibilités, les représentants des diverses chrétientés, unies et séparées; il fait autorité à Rome, depuis lors, sur les choses de Terre Sainte; il représente une politique large et pacifiante qui, conformément à la volonté traditionnelle des Papes, prétend respecter avec scrupule l'autonomie et l'intégrité des vieux rites orientaux.

Il a fait pour la question de notre protectorat comme il avait fait pour celle des rites; il s'est adressé au Pape directement. Il lui a, si l'on ose ainsi dire, présenté l'opinion publique française, sous la forme d'un Comité composé de personnalités littéraires et politiques, et cette opinion, traduite par la voix autorisée du cardinal Langénieux, a confirmé, par une efficace insistance auprès du Saint-Père, les représentations successives de M. Hanotaux et de M. Delcassé.

L'archevêque de Reims, à la date du 20 juillet 1898, s'autorisant de la « conviction maintes fois affirmée » par Léon XIII que « l'Eglise a besoin des services de la France », et confiant dans la « sollicitude » avec laquelle le Pape « travaille à ramener notre pays dans ses voies providentielles », écrivait avec sa mâle fran-

chise : « Il est grand temps d'aviser, avant que notre situation dans les contrées du Levant et de l'Extrême-Orient soit irrémédiablement compromise.

» La ruine de notre protectorat, ajoutait-il, serait assurément pour notre pays un malheur et une humiliation ; mais il est bien certain qu'elle entrainerait aussi pour l'Eglise de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique ? Et si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée, et que le manque d'unité des vues souvent opposées dans l'action en paralyseraient fatalement les effets ? »

Et soumettant au Pape l'expression nette et ferme de ses « craintes patriotiques », il réclamait « une parole qui nous rassurât ». Il lui demandait, en outre, d'approuver le « Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français ».

Un mois après, jour pour jour, Léon XIII, répondant au cardinal, lui a donné, en même temps que l'approbation souhaitée, la « parole qui rassure ». C'est par un hommage aux « généreuses et chevaleresques traditions de la France » que s'ouvre la lettre du Pape ; il « loue hautement » l'œuvre « heureusement inaugurée » par l'archevêque de Reims, et déclare qu'elle « répond à des besoins de plus en plus urgents », puisque, en Palestine, « les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité ». Le Pape affirme ensuite le « mandat six fois séculaire » de notre pays, et il en recommande l'accomplissement à ceux qui ont à cœur « les grands intérêts de la religion et de la patrie ».

« La France, continue-t-il, a, en Orient, une mission à part que la Providence lui a confiée ; noble mission qui a été consacrée, non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu, de nos jours, notre Congrégation de la Propagande par sa déclaration du 22 mai 1888.

» Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. »

Tous les termes portent dans cette lettre ; tous ont un sens et une valeur. Sous les regards surtout des puissances rivales, le document pontifical dessine des arrière-plans, où des sillons sont projetés et des barrières dressées.

D'un seul et même geste, un de ces gestes dont Léon XIII a le secret décisif pour tous sans être offensant pour personne, le Pape dévoile les perspectives improvisées où se complaisaient déjà l'ambition de nos rivaux, et dissipe les nuages qui, survenus sur notre horizon traditionnel, semblaient offusquer la clarté de six siècles d'histoire.

*
* *

On ne pourra plus, à l'avenir, scruter les fondements de notre protectorat sans rappeler cette lettre ; elle complète, avec une opportunité féconde, la série des documents sur lesquels il s'appuyait. Jusqu'en 1888, les prérogatives de la France en Orient reposaient sur les capitulations que nous avions conclues avec le sultan, reconnues, tacitement ou formellement, par les autres nations européennes ; jamais elles n'avaient été l'objet d'un acte bilatéral entre la France et le Vatican ; le Saint-Siège en tenait compte comme on tient compte d'un fait ; elles n'avaient, pour lui, que la valeur d'un *statu quo*.

C'est sur ces entrefaites que la royauté italienne émit les plus curieuses prétentions. Elle ne demandait, on le sait bien, qu'à faire dans le monde les volontés du Pape, pourvu qu'en Italie le Pape, se considérant comme sujet, fit ses volontés à elle ; et, profitant de certaines subtilités d'interprétation dont le traité de Berlin semblait susceptible, elle souhaitait inaugurer son rôle lucratif, toujours espéré, toujours refusé, de suzeraine et de légate du Saint-Siège, en protégeant en Orient, contrairement aux attributions de la France, les missionnaires catholiques de nationalité italienne.

M. le comte Lefebvre de Béhaine, dont le Pape connaissait et aimait la douce fermeté, opposa le veto du gouvernement de la République, et le veto fut victorieux. La Congrégation de la Propagande, dans une circulaire du 12 mai 1888, intima aux missionnaires italiens du Levant de ne reconnaitre d'autres protecteurs que les agents diplomatiques français, et déclara que la « protection de la nation française, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue ». Cet acte administratif de la Propagande intervint comme un étai pour soutenir l'édifice de notre protectorat contre les coups de sape que multipliait la maison de Savoie.

Mais il faut proportionner les moyens de



défensive à la valeur des assauts : en présence des calculs de l'empereur Guillaume, cet étai ne suffisait plus. Par surcroit, le cardinal Ledochowski eût pu juger indélicat, tout au moins gênant, d'opposer purement et simplement aux vastes illusions impériales une circulaire jadis lancée par des bureaux dont il n'était point encore le chef.

Grâce à l'initiative du cardinal Langénieux, Léon XIII a prévu ces difficultés, et il en a devancé l'inévitable explosion. Les Papes, ses prédécesseurs, acceptaient notre protectorat comme un fait ; il considère, lui, que ce fait est la consécration d'un droit ; et, afin que le fait se perpétue, il reconnaît le droit : telle est la valeur de l'acte de Léon XIII, et telle en est la nouveauté.

***

L'histoire, en vérité, est une admirable maîtresse d'ironie ; elle a des façons sanglantes de châtier les abus de victoires. Quinze ans durant après nos désastres, une partie de la presse allemande présenta Sedan comme un double succès, remporté sur la France et sur l' « ultramontanisme » ; combien l'on souhaiterait maintenant, à Berlin, de dissocier l'une de l'autre ces deux forces qu'on se piquait d'avoir simultanément terrassées !

L'orgueil du triomphe les piétinait l'une et l'autre : on avait fait une victime, la France, et l'on se vantait d'avoir, du même coup, fait une seconde victime, la Rome papiste. Puis on se ravisa ; l'on sentit qu'associées entre elles, ces deux puissances comptent dans le monde, et l'on accumula les tentatives pour les séparer.

Le voyage de l'empereur Guillaume en Palestine, préparé par une infructueuse mission du cardinal Kopp, à Rome, a donné prétexte à la plus récente de ces tentatives, la plus périlleuse aussi : la réponse anticipée qu'y fait le Saint-Siège est de nature à les décourager pour longtemps.

Le gouverneur de Sa Hautesse, reconnaissant peut-être à Guillaume II et au Consistoire suprême de l'Eglise évangélique de Prusse d'avoir naguère étouffé la voix du pasteur Lipsius qui dénonçait les massacres des Arméniens protestants, peut frayer au pape du luthérianisme et à son escorte de théologiens le chemin de Jérusalem : l'immobile Orient verra passer la caravane et ne se détachera point de la France.

Il a suffi d'un trait de plume de Léon XIII pour que la nation française et le catholicisme romain, unis par une solidarité féconde, fussent maintenus dans leurs droits de premiers occupants.

(*Le Figaro*.) GEORGES GOYAU.

IV

LA POLITIQUE ALLEMANDE

La *Revue des Deux-Mondes* a, dans son numéro du 1er septembre 1898, publié sous la signature *** un article important sur la politique allemande. L'auteur rappelle qu'en ce moment, sur les routes brûlées de la Palestine, où tant de peuples, tant de prophètes et tant de rois ont imprimé la trace de leurs pas, les fourriers de l'empereur Guillaume II, précurseurs de leur maître, marquent les étapes du souverain qui s'apprête à visiter les trois capitales du silencieux Orient : Constantinople, Jérusalem, le Caire. Quel est le but que poursuit le puissant empereur en entreprenant ce voyage que n'a tenté aucun de ses prédécesseurs depuis Frédéric Barberousse ?

L'Allemagne, il y a déjà plusieurs années, nourrit l'ambition d'être une puissance maritime et coloniale. Chaque année, des milliers d'Allemands vont essaimer en Syrie, en Amérique, en Afrique. Déjà ces colonies nouvelles, prenant un développement inattendu, portent la langue et l'influence allemande sur toutes les parties du monde. Guillaume II, qui rêve de ressusciter à son profit le saint empire, a la prétention de devenir dans le monde entier le protecteur du christianisme protestant et catholique. Aussi s'est-il fort réjoui de la fin du Kulturkampf. Il a su tirer habilement parti des circonstances pour se rapprocher du Vatican. Nous citons ici l'auteur de l'article :

La pesée secrète, mais continue, qu'exercent à Rome les personnages défavorables aux intérêts français a rarement produit des effets aussi retentissants ; mais nos adversaires savent profiter de toutes les occasions pour battre en brèche notre influence et miner lentement notre protectorat des missions. D'ailleurs, ni les arguments spécieux, ni les raisons d'apparence plausible ne lui font défaut.

Ils savent mettre en parallèle l'Allemagne pacifiée et son gouvernement devenu favorable au catholicisme, avec la France troublée par les guerres religieuses et son gouvernement maçonnique. Ils vont répétant que la France, persécutrice chez elle des catholiques, ne saurait remplir efficacement au dehors sa charge de protectrice du catholicisme. Ils demandent par quelle étrange contradiction le gouvernement qui ferme les couvents et chasse les religieux demeurerait en Orient le gardien de ces mêmes



couvents, de ces mêmes religieux? Entre la « France rouge », la « Russie schismatique », et l' « Allemagne conservatrice », l'hésitation, à les entendre, n'est pas permise pour le Saint-Siège; c'est du côté de l'empire germanique que sont ses intérêts et sa dignité. Tel était le langage que tenaient, dès l'époque où M. de Bismarck commença d'engager l'Allemagne dans la politique d'expansion, les journaux de Berlin et de Vienne. Avec plus de précautions peut-être aujourd'hui, mais avec plus d'insistance et avec des visées plus nettes, les amis de l'Allemagne font entendre à Rome les mêmes arguments.

Une immense intrigue, dont le but est fixe, mais dont les ressorts varient à l'infini avec les pays et les circonstances, est impossible à suivre dans ses détails et dans sa complexité : on n'en aperçoit du dehors que les résultats, et, pour ainsi dire, les sommets. C'est dans l'empire turc et dans l'empire chinois, en Orient et en Extrême-Orient, que le protectorat des catholiques confère à la France des droits et lui impose des devoirs : c'est sur ces deux théâtres qu'il nous faut suivre les efforts continus de la politique allemande. Le pèlerinage projeté de Guillaume II à Jérusalem, précédé du voyage du prince Henri de Prusse à Pékin, ne sont, en effet, que des étapes décisives dans une marche depuis longtemps entreprise; on n'en saisirait ni le sens, ni l'importance, si on ignorait le point de départ.

Déjà, à plusieurs reprises, des tentatives ont été faites pour nous enlever le protectorat des catholiques en Chine, que nous exerçons depuis 1844. En 1886, on a proposé au Pape d'établir une nonciature à Pékin. Le projet, favorablement accueilli au Vatican, n'a été abandonné, ou, du moins, ajourné que sur les pressantes représentations de notre ambassadeur à Rome, M. le comte Lefebvre de Béhaine. A cette époque, une mission allemande se développait dans le Chan-toung méridional. Fondée en 1879 par les PP. Anzer, aujourd'hui vicaire apostolique, et Freinademetz, sortis tous les deux d'un Séminaire de missionnaires établi en 1875 à Steyl, en Hollande, par un prêtre que le *Kulturkampf* avait obligé de quitter l'Allemagne, elle avait pris bientôt une grande extension. Jusqu'en 1887, cette mission resta sous le protectorat de la France. Mais écoutons l'auteur de l'article de la *Revue des Deux-Mondes* :

Malgré les suggestions de M. de Brandt, le ministre d'Allemagne à Pékin, le vicaire apostolique du Chan-toung méridional n'avait alors, il s'en expliquait sans détours à Rome, aucunement l'intention de soustraire sa province à la juridiction protectrice de la France. Mais, d'Italie, Mgr Anzer partit pour l'Allemagne. C'était l'époque où de hardis explorateurs allemands, les Wiseman, les Wolf, rendaient un hommage éclatant à l'activité colonisatrice des missionnaires, et démontraient la nécessité de s'assurer, dans les contrées lointaines, le concours de ces pionniers intrépides et désintéressés de la civilisation. Le chancelier venait de clore décidément, par la *loi de revision* de 1887, l'ère du *Kulturkampf;* un article de cette loi était destiné à favoriser « l'éducation des missionnaires pour le service à l'étranger », et « la fondation de maisons qui se consacrent à cette œuvre »; de leur côté, les évêques de l'empire, assemblés en leur réunion annuelle à Fulda, décidaient la création de six établissements sur le modèle de Steyl. Le Pape lui-même, dans sa lettre *Jampridem* aux évêques prussiens, faisait ressortir le lien qui unit la question des missions à la politique coloniale. Telles étaient les préoccupations de l'opinion publique, lorsque Mgr Anzer arriva à Berlin. Il fut reçu par M. de Bismarck avec une bienveillance marquée, et obtint pour son œuvre d'apostolat la promesse de l'appui très énergique du gouvernement; mais on sut lui faire entendre qu'en retour il était naturel qu'il plaçât sa mission sous le patronage direct de l'Allemagne. Mgr Anzer déféra à ce désir, on pourrait presque dire à cet ordre; de son autorité privée, et sans que Rome eût à intervenir, il mit le vicariat du Chan-toung méridional sous le protectorat du gouvernement de Berlin. Ainsi fut ouverte la première brèche dans l'édifice de l'influence française. Quatre ans après, en 1891, l'œuvre commencée en 1887 fut achevée. Mgr Anzer demanda à la chancellerie allemande les passeports que jusqu'alors tout missionnaire séjournant sur le territoire du Céleste Empire demandait à la France. En 1887, le gouvernement de M. de Freycinet; en 1891, le gouvernement de M. Ribot, dûment avertis par M. le comte Lefebvre de Béhaine, laissèrent, pour des raisons que nous n'avons pas à chercher, s'accomplir cette violation flagrante de nos droits. Les ennemis de notre prépondérance, qui n'avaient pu, en 1887, réussir à la ruiner par la fondation d'une nonciature, parvenaient, en 1891, à l'émietter; ils tentaient d'arracher par morceaux ce qu'ils n'avaient pu obtenir en bloc.

Quelle importance a eue l'établissement du protectorat allemand sur les missions du Chan-toung méridional, c'est ce que les récents événements de Kiao-tchéou ont démontré d'une



façon trop péremptoire pour qu'il soit nécessaire d'y insister; c'est le protectorat catholique qui a fourni au gouvernement de Berlin l'occasion désirée pour prendre pied sur le territoire chinois et s'y implanter à demeure.

Le massacre des PP. Nies et Heulé, le 1er novembre 1897, à Yen-tchéou, servit admirablement les projets de l'empereur, qui voulait constituer une flotte de guerre formidable et avait à vaincre les répugnances très prononcées du Parlement. Mgr Anzer, qui était en Allemagne, au moment où ces événements se produisaient, alla, dès la première nouvelle de l'assassinat, trouver Guillaume II. L'empereur le reçut avec bienveillance, lui remit son portrait, lui promit de demander une éclatante réparation. Quelques jours après, le 14 novembre, l'amiral de Diederichs débarquait des troupes à Kiao-tchéou et y plantait le drapeau allemand. Le mois suivant, une escadre partait de Kiel, et, dans la cérémonie théâtrale qui avait lieu à l'heure de son départ, le prince Henri de Prusse, qui commandait cette force navale, se félicitait d'être le confident intime de la pensée de son frère. Il promettait de porter jusqu'aux extrémités du monde « l'évangile de la parole sacrée de l'empereur ».

Pendant que le prince Henri de Prusse faisait route pour l'Extrême-Orient, Mgr Anzer d'abord, le cardinal Kopp ensuite, allaient à Rome solliciter un acte officiel ratifiant le fait accompli et reconnaissant le protectorat allemand sur les missions germaniques. Les deux négociateurs se heurtaient à la résistance très ferme de Léon XIII qui refusait de laisser dépouiller la France de ses prérogatives. Ils obtenaient plus de succès auprès des députés du Centre qui, l'année précédente, avaient solennellement repoussé le septennat maritime, et qui, sur les instances pressantes du cardinal Kopp et de Mgr Anzer, s'en faisaient au Reichstag les plus hardis promoteurs.

Mais ce n'est pas seulement en Extrême-Orient que Guillaume II a tenté de substituer l'influence allemande à l'influence française; en Orient, il n'a cessé de s'attaquer au protectorat plusieurs fois séculaire qui constitue un de nos plus glorieux patrimoines. Ecoutons l'auteur de l'article sur la *Politique allemande:*

L'entente cordiale de Guillaume II et d'Abd-ul-Hamid est un danger pour notre protectorat catholique, pour l'avenir de notre influence en Orient. Comme autrefois les rois de France, c'est d'abord sur l'amitié du sultan que l'héritier des Hohenzollern entend fonder sa suprématie sur les pays du Levant. Gêné par les clauses constitutives de notre protectorat, Abd-ul-Hamid en souhaite la disparition : il aidera volontiers l'empereur à ruiner notre prestige et nos droits. Depuis longtemps la situation privilégiée de la France en Extrême-Orient excite la jalousie et provoque les intrigues allemandes. Déjà, en 1869, le prince royal, Frédéric, est entré solennellement dans la Ville Sainte, a ressuscité le vieil Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et acquis ce sanctuaire du Sauveur dont Guillaume II va inaugurer en grande pompe l'édifice restauré; mais c'est depuis 1882 surtout que les Allemands ont provoqué l'extension des missions catholiques et protestantes.

Beaucoup d'efforts et beaucoup d'argent n'eussent pas suffi à créer à l'empire une clientèle luthérienne nombreuse. Aussi, comme en Chine, est-ce plutôt par les missions catholiques que Guillaume II espère favoriser l'expansion germanique. Ne pouvant détruire notre protectorat, l'empereur, avec l'aide de ses ambassadeurs à Constantinople, avec la complaisance de la Propagande, a essayé, comme en Extrême-Orient, de l'effriter. Sous l'inspiration de ces mêmes Pères de Steyl, dont nous avons rencontré l'action au Chan-toung, une association (*Palestinaverein*) fut fondée pour la diffusion des missions et la centralisation de leurs efforts. Les œuvres allemandes ne tardèrent guère à se soustraire au protectorat des consuls français. Toute une série de petits faits, dont la répétition est caractéristique, sont là pour le prouver.

En 1884, les Templiers allemands envahirent le monastère du Mont-Carmel, le saccagèrent, arborèrent le drapeau de l'empire; un interminable conflit diplomatique s'ensuivit. En 1891, les Sœurs de Saint-Charles, qui dirigent à Jérusalem un orphelinat et un hôpital, refusèrent la visite traditionnelle au consul de France et se placèrent ouvertement sous la protection du représentant de l'Allemagne; c'était à l'époque même où Mgr Anzer demandait, pour la première fois, ses passeports à Berlin. Le cardinal Ledochowski, hostile à l'influence française, voulut soumettre à la juridiction du patriarche italien Mgr Piavi, les Pères Blancs de Mgr Lavigerie établis à Jérusalem et dont l'extraterritorialité avait été reconnue par le Saint-Siège. L'année dernière, la mauvaise volonté du sultan pour les clients de la France s'est manifestée en plusieurs circonstances. Il persiste à refuser dans toute l'étendue de l'empire ottoman tout caractère officiel et toute valeur juridique aux diplômes de docteurs conférés par les médecins français de l'Université de Beyrouth; nos représentants ont vainement protesté, mais justice ne nous a pas encore été rendue; cet affront à notre protectorat n'a pas encore été lavé. Par ordre

de la Porte, le gouverneur du Liban a tenté de mettre obstacle à l'élection du patriarche de la nation grecque-melchite catholique, amie et protégée de la France, sous prétexte que le synode des évêques, réuni au couvent du Rédempteur, à Djuni, était présidé par un étranger, Mgr Duval, délégué du Saint-Siège. Tous ces faits, auxquels on en pourrait joindre bien d'autres, peu considérables en eux-mêmes, prennent, juxtaposés, un sens inquiétant; ils sont l'indice évident d'une conspiration générale contre notre influence; ils préparent l'éviction de la puissance française de l'Orient. Ils deviennent plus significatifs encore et plus troublants, si on les compare aux événements d'Extrême-Orient, et surtout si on les rapproche du gros incident de l'ambassade turque auprès du Vatican.

L'idée d'accréditer auprès du Souverain Pontife un représentant officiel de la Sublime Porte remonte à une quinzaine d'années; l'opposition de M. Lefebvre de Béhaine l'avait toujours fait écarter. Cette innovation entraînerait, en effet, la création d'une nonciature à Constantinople où, jusqu'ici, le Saint-Siège n'entretient qu'une délégation apostolique sans rapports directs avec le gouvernement ottoman. Les affaires qui intéressent la religion, cesseraient de passer par l'intermédiaire nécessaire de l'ambassade de France. C'en serait fait de notre protectorat; l'œuvre de tant de siècles, de tant de rois et de tant de pontifes aurait vécu. A l'improviste, au printemps dernier, les journaux annoncèrent qu'Abd-ul-Hamid venait de nommer Assim-Bey, ambassadeur auprès du Saint-Siège.

En rapprochant cette brusque décision du sultan des faits contemporains, l'affaire de Kiao-tchéou, les discours de Kiel, les négociations entre la chancellerie berlinoise et la Propagande, les voyages de Mgr Anzer et de Mgr Kopp, il était facile de deviner d'où partait le coup et qui l'avait préparé. Qu'allait faire le Saint-Père? Les amis de l'empereur d'Allemagne ne négligèrent rien pour influer sur la décision de Léon XIII : on se souvenait qu'en 1887 il n'avait renoncé qu'à regret à la nonciature de Pékin; on espérait qu'il saisirait avec joie une occasion nouvelle d'accroître au dehors son influence et son autorité. Mais, prémunis par notre ambassadeur contre les pièges de la proposition turque, comprenant d'ailleurs que le temps était mal choisi pour nouer des rapports diplomatiques avec un souverain qui venait de faire massacrer 300 000 de ses sujets, Léon XIII et le cardinal Rampolla ne se laissèrent pas séduire : ils maintinrent intégralement les droits de la France. La fonction d'Assim-Bey risque de rester longtemps encore une sinécure.

Ce sont tous ces événements d'Orient et d'Extrême-Orient, toutes ces intrigues et toutes ces menées qu'il faut coordonner et confronter, si l'on veut apercevoir quelle place tient, dans l'histoire de l'expansion allemande, le prochain voyage à Jérusalem. A la lumière de ces faits, le projet de Guillaume II s'éclaire : il prend les proportions d'un très grand événement international, il menace directement les intérêts de la France.

Rien n'a été omis pour rehausser l'importance et préparer les résultats du pèlerinage impérial: la diplomatie de Guillaume II a cherché à lui ménager le suprême triomphe de proclamer à Jérusalem son protectorat, non seulement sur les nationaux allemands, mais encore sur tous les catholiques d'Orient. On n'ignore pas dans les chancelleries, malgré les dénégations des journaux officieux, qu'obtenir ce grand succès était l'un des motifs des voyages du cardinal Kopp au Vatican. Quoi qu'il en soit, il est désormais certain que l'évêque de Breslau n'a pas réussi dans sa mission; le Saint-Siège ne fera aucun acte qui puisse porter atteinte au protectorat français.

L'empereur attendait de sa tactique un tout autre résultat. Au printemps dernier, les journaux escomptaient d'avance la victoire. En même temps que l'hégémonie allemande sur le monde oriental serait manifestée par le voyage de l'empereur d'Occident à Constantinople, la suprématie allemande sur les catholiques comme sur les protestants, l'accord avec le Saint-Siège seraient affirmés à Jérusalem, Aujourd'hui, le ton des « feuilles officieuses » est devenu plus humble; elles masquent leur dépit et cachent leur déconvenue : jamais, à les entendre, le pèlerinage de Guillaume II n'a eu « un but politique ». « On connait assez à l'étranger, lit-on dans un journal français dont le correspondant berlinois fait écho à la presse gouvernementale, le caractère religieux, même mystique de l'empereur et de l'impératrice, pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner des désirs du couple impérial de visiter les Lieux Saints. » « Ce voyage, est-il dit encore, n'a aucun rapport avec la question du protectorat des catholiques allemands. » Aucun rapport : voilà qui est clair. L'empereur va à Jérusalem pour y faire une prière et au Caire pour voir des ruines. Le gouvernement français peut s'endormir sur cette tranquille et rassurante perspective

N'ayant rien obtenu du Pape, l'empereur, sans doute, demandera beaucoup au sultan. Depuis longtemps, on parle en Orient et en Allemagne d'un achat du *Cénacle*, c'est-à-dire du lieu où, selon la tradition, la Cène fut instituée et où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres. Les catholiques allemands, réunis en Congrès à Landshut, en septembre 1897, ont demandé que l'empereur, grâce à ses bonnes relations avec Abd-ul-Hamid, arrachât des mains des infidèles un lieu que de si grands souvenirs ont fait vénérable entre tous. La diplomatie allemande a préparé la réalisation de ces vœux; elle espère que le sultan, comme une marque d'insigne gratitude, offrira à l'empereur la relique qu'il souhaite. Guillaume II, dit-on, en ferait don aux missionnaires de Steyl qui deviendraient en Palestine les ouvriers de l'influence germanique. Ainsi le souverain donnerait satisfaction à ses sujets catholiques et à l'épiscopat; il serait agréable au Saint-Père, et il ne susciterait pas les jalousies des protestants qui n'attachent qu'un moindre prix aux souvenirs de la Cène.

C'est là sans doute le coup que Guillaume II tient en réserve; mais l'avenir lui ménage peut-être là encore des déceptions. Les musulmans reconnaissent dans le *Cénacle* le tombeau de David qu'ils révèrent comme l'un des prophètes précurseurs de Mahomet: le sultan n'est pas si absolu qu'il ne doive compter avec la ferveur religieuse de ses sujets; il est obéi parce qu'il est le commandeur des croyants; qu'il trahisse la foi en cédant aux chrétiens un sanctuaire vénéré, et il peut provoquer un de ces mouvements irrésistibles qui parfois secouent le monde de l'Islam. De plus, c'est une vieille règle de droit musulman, qu'avant toute aliénation d'un bien foncier les voisins puissent exercer un droit de préemption; et les voisins les plus proches du *Cénacle* sont les Pères Augustins de l'Assomption qui, le cas échéant, pourraient, soutenus par nos consuls, revendiquer leur privilège. Le *Cénacle*, d'ailleurs, fut cédé en 1309 par un firman aux Franciscains latins qui n'en furent dépouillés qu'en 1551 par la violence des musulmans; s'il doit être rendu aux chrétiens, il semble que les fils de saint François aient tous les droits d'en redevenir les possesseurs. Les Pères de Steyl ne sont peut-être pas encore à la veille de devenir les gardiens du *Cénacle* restitué.

Le protectorat en Orient que Guillaume II a rêvé de s'attribuer fait partie du patrimoine de la France. L'Orient chrétien, tout arrosé du sang de nos anciens chevaliers, a été défendu avec une constance admirable par la diplomatie de nos « rois très chrétiens »; encore de nos jours, nos missionnaires viennent lui rendre une partie de son activité d'autrefois. Adversaire ou alliée des Turcs, la France n'a cessé de prendre la défense des chrétientés, obligées de subir le joug musulman, dans ces mers du Levant que nos navires sillonnaient dès l'époque de Jacques Cœur. De saint Louis à François I[er], elle n'avait cessé d'être à la tête de la civilisation chrétienne sur ces rivages, où son nom était entouré de respect, même par les sectateurs du Croissant. Les capitulations dans lesquelles le « commandeur des croyants » reconnaissait à » l'empereur de France » le droit exclusif de protéger dans les domaines du « grand seigneur « les trafiquants et les pèlerins ont été, jusque dans ces derniers temps, revendiquées par tous nos gouvernements. La Révolution et l'Empire n'ont pas répudié sur ce point l'héritage des « rois très chrétiens »; à l'heure même où nos prêtres, pourchassés comme des criminels, étaient en France envoyés à l'échafaud, le Comité du Salut public donnait l'ordre à notre représentant à Constantinople « d'assister aux cérémonies du culte et d'y observer l'attitude recueillie des représentants de l'ancienne monarchie », car « les rapports de cette espèce, établis par la nature même, sont au-dessus des variations de gouvernement ». Sous le second Empire, l'expédition de Syrie prouvait aux peuples de l'Orient que, comme au temps de saint Louis, notre gouvernement considérait les Maronites comme « une partie de la nation française ».

En 1878, au Congrès de Berlin, un représentant de la France. un protestant, M. Waddington, rappelait qu'avant la réunion des diplomates la France avait formulé cette réserve « que l'Egypte, la Syrie et les Lieux Saints resteraient hors de discussion ». Il faisait insérer dans le traité de Berlin l'article suivant (art. 62): « Les droits acquis à la France sont expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux Saints. » En 1897, une circulaire de la Propagande ordonnait formellement à tous les missionnaires de se mettre sous la protection de la France, partout où nos droits étaient en vigueur. Mais avons-nous laissé prescrire ces droits, comme l'insinuent certains organes hostiles à notre influence plusieurs fois séculaire ? Nous laissons ici la parole à l'auteur de l'article de la *Revue des Deux-Mondes*.

Qu'un de nos agents, oubliant le sage conseil de Gambetta, exporte son anticléricalisme; qu'un de nos ministres semble retomber dans l'ornière du *Kulturkampf*, nos rivaux s'emparent aussitôt de nos fautes et les exploitent.

Par bonheur, les passions antireligieuses n'ont pas aveuglé à ce point nos hommes d'Etat qu'en général ils n'aient vu le danger. Presque tous ont su défendre le protectorat, ce

boulevard solide de notre puissance extérieure. S'il y a eu des défaillances, elles ont été l'erreur momentanée de minstres trop passagers; les conséquences de nos fautes de 1887 et de 1891 ont été trop sensibles, dans l'affaire de Kiao-tchéou, pour que le souvenir n'en reste pas longtemps dans l'esprit des hommes qui ont la charge des destinées de notre pays. C'est à tort, d'ailleurs, que l'on prétendrait que la France a négligé sa fonction tutélaire. Accusant réception à M. Hanotaux d'une lettre de remerciements du préfet de la Propagande, notre chargé d'affaires à Pékin, M. Dubail, écrivait le 12 septembre 1897 : « .....Ce témoignage de gratitude est légitime, car je ne vois pas qu'à aucun autre moment notre protectorat religieux ait été aussi solidement établi en Chine et ses résultats aussi efficaces. » Les faits abondent pour étayer cette affirmation; en 1870, au temps de nos malheurs, d'affreux massacres avaient ensanglanté Tien-Tsin; l'année dernière, la nouvelle église de Notre-Dame des Victoires, scrupuleusement reconstruite sur le modèle de celles que les rebelles avaient jadis détruites, fut inaugurée solennellement. Ce succès, dû à l'énergie de M. Gérard, montra au monde chinois que si la puissance française a pu subir des éclipses, elle sait toujours faire respecter ses droits et venger ses injures. Au même titre que les Français, les étrangers ont trouvé à la légation de France de tout dévoués défenseurs. Récemment, les missionnaires belges de Mongolie et du Kan-Son obtenaient des concessions et fondaient des stations; Mgr Christiaens, Franciscain belge, évêque du Hou-pé méridional; Mgr Banci, du Hou-pé septentrional; Mgr Amato Pagnucci, du Chien-si septentrional, ont reçu les satisfactions qu'ils réclamaient, et ont vu cesser les persécutions dont ils étaient les victimes. Dans le Hou-nan septentrional, les Augustins espagnols doivent aux autorités françaises l'octroi d'une résidence qu'on leur refusait depuis quinze ans, etc. Faut-il rappeler encore la façon très énergique, très rapide et très profitable pour nous, dont vient d'être puni le meurtre du P. Berthollet, au Kouang-Si? Ce zèle heureux prouve que la leçon de Kiao-tchéou a porté ses fruits, et que le gouvernement a moins que jamais oublié nos droits et négligé son devoir.

« L'influence, a-t-on dit très justement, n'est pas une force qui s'use par l'emploi que l'on en fait; elle a besoin, au contraire, de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver. » Pour garder notre situation privilégiée, il faut la mériter toujours. Nos rois pouvaient parfois traiter rudement la papauté, ils restaient les « fils aînés de l'Eglise »; ils savaient que le Saint-Siège avait besoin d'eux, que nul ne pouvait, dans l'Europe d'alors, prendre leur place. Il n'en est plus ainsi à l'heure actuelle; si nous abandonnions notre fonction séculaire, il ne manquerait pas d'héritiers pour recueillir une succession sur laquelle plusieurs ont déjà pris des avancements d'hoirie. Trois éléments concourent à fortifier notre situation privilégiée. Les traités : ils sont formels en notre faveur, mais l'affaire de Kiao-tchéou et les intentions affichées par l'Allemagne de protéger partout elle-même ses missionnaires montrent quel fonds on peut faire sur des textes qu'une pratique quotidienne cesserait de confirmer; la confiance des chrétiens : presque partout, nous la possédons encore, mais l'or et les promesses semés à profusion par nos rivaux pourraient détacher de la France cette clientèle toujours si nombreuse, qui va vers la force et forme cortège à la puissance; reste la papauté : au Vatican se décidera le sort de notre protectorat, l'avenir de notre influence. Accord avec Rome, exercice effectif de nos droits, voilà les deux conditions auxquelles nous garderons intangible ce morceau de la patrie française qu'on appelle le « protectorat des catholiques ».

La direction de notre politique internationale peut nous faciliter singulièrement le maintien de notre influence et la résistance à nos adversaires. En Orient comme en Extrême-Orient, l'alliance franco-russe doit, si nous en savons tirer les conséquences, être une politique de résultats et nous aider à conserver intactes les prérogatives que nous ont léguées les siècles passés. C'est l'Allemagne, prépondérante à Constantinople, qui arrête en Orient l'avenir du panslavisme; c'est l'Allemagne qui, installée à Kiao-tchéou, peut entraver l'expansion moscovite dans l'empire du Milieu; c'est l'Allemagne qui cherche à ruiner en Orient et en Extrême-Orient notre protectorat.

Rencontrant le même adversaire en face d'elles, il est naturel que la Russie et la France s'entendent pour une défense commune d'intérêts qui, sans se confondre, se ressemblent. Au czar est réservée par la force des choses la tutelle de tous les orthodoxes, et à la République appartient le patronage de tous les catholiques; il est facile aux deux puissances de rester en Orient comme en Extrême-Orient, chacune sur le domaine que lui assignent les traditions et que délimitent très nettement les

confessions religieuses. Ainsi sera prévenue la possibilité même d'un litige et assurée la fécondité d'une alliance que l'instinct populaire a acclamée, parce qu'il la devine grosse de triomphes pacifiques.

C'est aux efforts qui sont faits pour nous en dépouiller qu'il faut mesurer le prix de notre protectorat international. Legs d'un passé qui fut très grand, il ne s'impose pas seulement à nous comme un héritage sacré, mais aussi comme une nécessité pratique du temps présent: « Les vrais hommes de progrès, a écrit quelque part Renan, sont ceux qui ont un profond respect pour le passé. » Accommoder la force traditionnelle des temps anciens aux circonstances nouvelles et aux formes actuelles du gouvernement de la France et de l'Eglise, c'est l'œuvre qui s'impose à nos hommes d'Etat, s'ils comprennent qu'ils sont, comme le leur disait récemment le président de la Chambre des députés, « les dépositaires de quinze siècles de labeur et de gloire ». Le protectorat des catholiques par la France ne peut plus être aujourd'hui ce qu'il était au temps de François Ier et de Louis XIV. Il doit se modifier en se modelant sur les besoins nouveaux des sociétés modernes. S'il n'est plus la fonction du « roi très chrétien », il doit rester le devoir d'un gouvernement soucieux des intérêts majeurs de la France et du développement harmonieux de son histoire. Renoncer à nos prérogatives les plus enviées, sous le prétexte qu'elles sont un héritage de l'ancienne monarchie, qu'elles touchent nécessairement aux questions religieuses, et impliquent des relations avec le Saint-Siège, serait la pire des trahisons; le protectorat, c'est, en Extrême-Orient et en Orient, notre Kiao-tchéou, notre Port-Athur, notre Egypte; c'est aussi une part de notre histoire, c'est-à-dire une parcelle précieuse de l'âme française. Abandonner tout cela, ce serait pour la France, dans le monde, un désastre matériel et une faillite morale.

V

Depuis, un nouvel acte pontifical est venu affirmer à nouveau notre protectorat en Orient. Voici à quelle occasion :

Le samedi, 8 octobre, de nombreux pèlerins français, conduits par M. Léon Harmel, venaient déposer aux pieds de Sa Sainteté, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, l'hommage filial de la France du travail. Le Souverain Pontife répondait par un discours qui a eu un grand retentissement en Europe.

On trouvera *in extenso*, dans les *Questions actuelles*, l'adresse de M. Harmel et le discours de Léon XIII. Nous donnons ici le passage concernant l'Orient.

TRÈS CHERS FILS,

C'est pour Notre cœur une nouvelle et douce joie, très chers fils, que de vous voir une fois de plus, dans Nos vieux jours, réunis ainsi et groupés si nombreux autour de Nous. Votre arrivée, votre présence ici Nous sont une preuve manifeste que, loin d'ébranler votre fidélité et votre constance, le temps et les événements ne font que fortifier de plus en plus dans vos âmes ces sentiments de respect et d'attachement au Siège apostolique, de dévouement et de piété filiale que vous venez de Nous exprimer, et dont, par le passé, vous Nous avez donné déjà de si nombreux et si éclatants témoignages.

Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège, concernant votre patronat traditionnel en Orient, et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte. Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis qui furent les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la Pénitence qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la Sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, Nous avons voulu, dans ce but, qu'un solennel Congrès eucharistique fût célébré, sous la présidence d'un cardinal français, dans cette ville même de Jérusalem où fut institué ce grand sacrement qui est le gage divin de l'union entre les fidèles. Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre Sainte ; elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.



NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 août : M. Clermont-Ganneau étudie deux anciennes petites lampes en terre cuite, du type qu'il a proposé d'appeler *lychnaria,* qui viennent d'être découvertes en Palestine et lui ont été communiquées par le R. P. Lagrange.

La première porte une légende grecque ainsi conçue : « La lumière du Christ brille claire pour tous. » La seconde porte une légende en vieux caractères arabes coufiques : « Fabriquée par Djeiroûn, fils de Yousef, à Djerach, en l'an 27. »

Djerach est l'antique ville de Gerasa. La date de l'hégire correspond à l'an 744 de notre ère.

Déjà M. Clermont-Ganneau avait fait connaitre une lampe tout à fait analogue, où il avait lu la date de 125 et le nom d'un autre céramiste, également de Djerach, confrère ou concurrent de celui dont il est aujourd'hui question. Cette nouvelle inscription confirme donc en tous points la lecture que M. Clermont-Ganneau avait proposée de la première.

Ces deux Geraséniens étaient des Arabes chrétiens, qui, sous le règne des derniers Ommiades, avaient conservé très fidèlement dans leur art industriel les procédés et les formes de la fabrication byzantine.

Séance du 16 septembre : M. Clermont-Ganneau a fait une communication sur un cachet avec caractères phéniciens au nom d'Abigaïl, femme d'Assaiaou (celui que Jehovah a fait) : ce nom d'Abigaïl etait, on le sait, celui d'une des femmes du roi David.

Séance du 30 septembre : M. Clermont-Ganneau fait une communication sur un monument à bas-relief très étrange qui se trouve au musée de Constantinople, et sur lequel existe une inscription araméenne, datant probablement de l'époque des Perses Achéménides.

M. Babelon fait ensuite le compte rendu analytique et critique d'une communication de M. le docteur Jules Rouvier, professeur à l'Université de Beyrouth, relative aux monnaies des villes d'Aradus et de Marathus, en Phénicie.

Séance du 7 octobre : M. Clermont-Ganneau lit une lettre de Jérusalem, relative aux préparatifs faits dans la Ville Sainte pour l'empereur d'Allemagne.

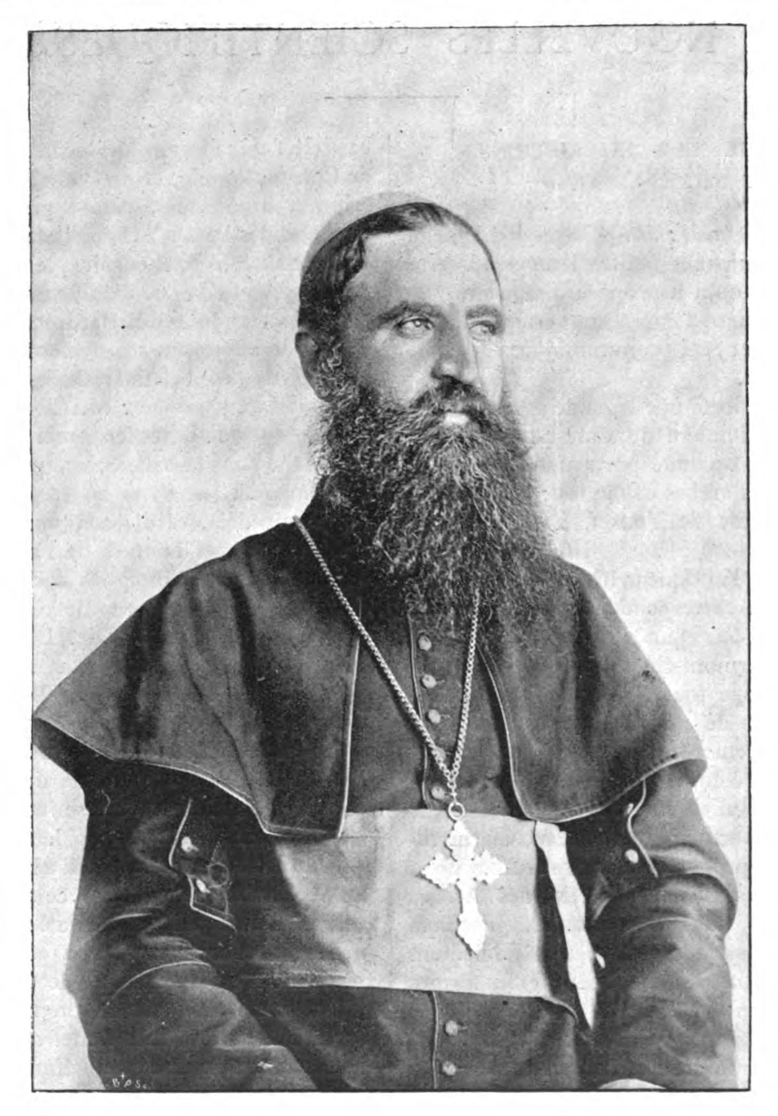
On sait déjà, dit-il, comment la mosquée d'Omar, ce chef-d'œuvre de l'art arabe, a été déshonorée par d'indignes badigeonnages et replâtrages, sous prétexte de remise à neuf en vue de la visite impériale. D'autres édifices anciens ont été victimes de la même toilette de la part des mêmes bourreaux. Dans l'un de ces édifices, la vieille mosquée de la Kànkah, en partie enclavée dans l'église du Saint-Sépulcre, l'opération avait amené une découverte inattendue, celle d'une précieuse inscription latine des Croisades. D'après la lettre reçue par M. Clermont-Ganneau, le cadi a immédiatement donné l'ordre de détruire ce texte des mécréants. C'est à peine si l'on a eu le temps d'en prendre une copie sommaire qui a permis de reconnaitre qu'il s'agissait de la dédicace du palais patriarchal par le premier patriarche franc de Jérusalem sous Godefroy de Bouillon. Ce document prouve que la Kânkah s'élève sur l'emplacement même de ce palais fameux, et il confirme le dire des anciens chroniqueurs arabes assurant qu'elle avait été fondée dans le palais des patriarches, transformé en couvent de Soufis par Saladin, le lendemain de la prise de Jérusalem.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

S. B. MGR RAHMANI

S. B. Mgr Rahmani, précédemment archevêque d'Alep, vient d'être nommé à l'unanimité patriarche d'Antioche. Nous nous réjouissons de voir le savant prélat à la tête de l'Église syrienne catholique. S. B. Mgr Rahmani succède à Mgr Benham Beni, décédé l'an dernier au mois de septembre. Nous donnons ici son portrait. Mgr Rahmani assista en 1893 au Congrès





S. B. Mgr RAHMANI

eucharistique de Jérusalem où ses savants travaux le firent remarquer ; il était venu au commencement de cette année passer quelques mois en France pour essayer d'y refaire sa santé ébranlée et nous avions été heureux de lui offrir l'hospitalité.

L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE L'ASSSOMPTION

Une dépêche de Constantinople nous annonce une cérémonie pleine d'espérance :

L'archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption pour le retour de l'Orient à l'unité a été érigée, en son siège désigné par le pape, l'église de l'Anastasie. Il y a eu le concours du clergé de tous les rites et de toutes les communautés de la ville, sous la présidence du délégué du Saint-Siège, Mgr Bonetti.

Aux agapes cordiales qui ont suivi, Léon XIII a été acclamé. La satisfaction est générale.

L'érection de cette archiconfrérie à Constantinople, afin de susciter la prière dans le monde entier, a une très grande importance pour l'accomplissement des généreux et apostoliques desseins de Léon XIII.

Nous y reviendrons.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.



LES ÉCRIVAINS DE MAR-SABA

(Suite.)

II

L'invasion persane suscite au VIIe siècle dans notre monastère un écrit hagiographique d'une valeur incontestable. Il s'agit de la vie de saint Anastase, soldat perse, converti au christianisme, vers l'an 620, ensuite moine durant sept ans au monastère de l'abbé Anastase, et martyr volontaire à Césarée de Palestine et à Bethsaloë de Perse, le 22 janvier 628. On se rappelle qu'en 614, les religieux de Mâr-Saba s'enfuirent au monastère d'Anastase, alors abandonné sur la route de Bethléem à Jérusalem, puis, devant les menaces constantes des Bédouins pillards, résolurent de s'y établir à poste fixe. L'ancien higoumène de Saint-Sabas, Justin, partagea leur exil et devint le supérieur de cette nouvelle colonie (1). C'est lui que nous retrouvons plus tard à la tête du monastère qui eut le bonheur d'abriter dans ses murs le futur martyr. Nous ne connaissons ce couvent d'Anastase que par les deux écrits déjà mentionnés : la lettre du moine Antiochus à l'abbé Eustathe et la vie de notre Saint. Quel est cet abbé Anastase, mort sans doute déjà, puisque sa fondation était complètement déserte? Bien des moines ont porté ce nom, mais aucun n'a fondé de monastère en Palestine. Il est vraisemblable qu'il s'agit du patriarche Anastase, le successeur de Juvénal (458-478); voici à quelle occasion. Ce monastère se trouvait d'après les documents à 4 milles de Jérusalem, sur la route de Bethléem, distance qui correspond absolument à celle du couvent moderne de *Mâr-Elias*. Nous savons par la biographie de saint Théodose (2) que, précisément à cet endroit, une riche dame du nom d'Ikélia, construisit un sanctuaire dédié à Marie, ainsi qu'un couvent, à la fin du pontificat de Juvénal. Elle dut se servir de la médiation obligée de l'abbé Anastase, moine de saint Passarion et chorévêque, à qui l'impératrice Eudocie eut également recours pour ses nombreuses fondations. Cette intervention valut à cet Anastase de donner au couvent son propre nom, qui lui était du reste commun avec celui de *Vieux Séjour* ou *Vieux Cathisma*, plus connu dans l'histoire. C'était déjà l'opinion des Bollandistes, adoptant celle d'un certain Pierre Thomas : *In conventu sanctæ Mariæ Virginis, quarto ab urbe Hierosolymorum lapide, monachum creatum* (*Anastasium*) *omnes inclamant scriptores, omnes præjudicant historiæ* (1).

A la première nouvelle des souffrances qu'endurait son religieux à Césarée, l'higoumène Justin lui envoya deux autres moines, porteurs de lettres, afin de le consoler et de l'encourager dans la voie du martyre. Quand Anastase partit pour la Perse, un des moines retourna près de Jérusalem annoncer à l'abbé tous les événements qui venaient de se passer; le second, nommé *Georges*, l'accompagna dans ses nouvelles pérégrinations pour le soutenir de ses prières et de ses exhortations, et mettre par écrit les souffrances du martyr. C'est la vie du Saint qui nous le dit expressément. L'auteur serait donc ce moine Georges, son compagnon de route. C'est cette biographie qu'a utilisée visiblement Georges Pisidès un écrivain de cette époque (2).

VIIIe SIÈCLE

Le VIIIe et le IXe siècles sont l'âge d'or de la littérature sabaïte. L'existence des

(1) ANTIOCHUS, M. P. G., col. 1426.
(2) *Der heilige Theodosios*. Uzener, Leipzig, 1890, p. 13. 24. 106.

(1) *Acta sanctorum*, t. III., januar., p. 52.
(2) M. P. G., t. XCII, p. 1680 et s.



auteurs est pourtant enveloppée de ténèbres si épaisses, qu'il est impossible d'y faire pénétrer une grande lumière. En attendant les vies originales de ces écrivains, que l'Eglise a mis presque tous sur les autels, aidons-nous des ouvrages de seconde main et de tous les secours que pourra nous fournir l'érudidion moderne.

Saint Jean Damascène et son ami *saint Cosmas* occupent la place d'honneur dans cette brillante phalange. Leur vie est entremêlée d'histoire et de légende; il n'est pas toujours aisé de recueillir les perles et de rejeter les scories. La première biographie, écrite en arabe, est perdue; celle que nous possédons du patriarche Jean, au xe siècle, se présente sans fausse modestie comme légendaire. Le panégyrique de Constantin Acropolite, du xie ou xiie siècle, n'a pas une grande valeur. On peut néanmoins, à l'aide de ces documents, arrêter les phases principales de la carrière agitée de ces deux moines, sans viser toutefois à préciser les faits, ni à garantir toujours leur authenticité.

Saint Jean naquit à Damas d'une famille riche, son père devait être le représentant civil des chrétiens auprès des califes arabes. Ses parents avaient, avant sa naissance, adopté un enfant de Jérusalem, du nom de Cosmas. Les enfants grandirent ensemble, partageant les mêmes jeux, la même affection et la même éducation. Le père de Jean racheta un jour sur le marché des esclaves un vieux moine sicilien, appelé aussi Cosmas, très instruit et très vertueux, qu'il chargea d'élever ses deux enfants; ils apprirent ensemble la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique, la poésie, l'astronomie, la philosophie et la théologie; en un mot, ils parcoururent brillamment tout le cercle des études les plus complètes de cette époque. A la mort de son père, Jean lui succéda dans sa charge et jouit d'une influence réelle sur l'esprit des divers califes. La part qu'il avait prise par ses discours apologétiques dans la lutte engagée entre Léon l'Isaurien et les partisans des images, lui valut d'attirer sur sa tête l'animosité de ce prince. L'épisode de la main coupée, survenu à la suite d'un odieux guet-apens, se rapporte à cette époque, 717-741. Il nous montre, avec la piété de Jean envers la Sainte Vierge, la haine dont le poursuivaient les membres de la dynastie isaurienne; en même temps, il nous sert de point de repère dans la chronologie, On s'accorde d'ordinaire à faire partir Jean Damascène pour la laure de Saint-Sabas, à la suite de cet événement. Son vieux maître l'y avait précédé depuis longtemps, peut-être aussi son frère adoptif qui semble avoir habité quelques années la ville de Jérusalem, pour y gagner le surnom d'hagiopolite.

L'higoumène de Mâr-Saba, Nicodème, le remit aux soins d'un vieillard morose, hostile à la poésie et à la musique, dont Jean faisait ses délices. Cette antipathie irraisonnée créa de fâcheuses contrariétés au novice de la part de son maître. Dès qu'un vers ou une note frappait l'oreille de ce dernier, il déversait sa bile sur le délinquant, l'accablait d'injures, parfois de coups, et lui imposait les services les plus répugnants du monastère. Jean endura tout sans se plaindre; au contact de ce moine grossier, sa vertu s'affermit davantage. Sa douceur triompha à la longue de l'âpre caractère de son maître, qui lui accorda finalement sa pleine liberté et goûta même ses chants. Le déclin de sa carrière est très obscur; certaines biographies le font sortir de son couvent, parcourir les provinces de l'Orient, afin de fortifier les volontés des chrétiens contre les assauts des iconoclastes et succomber martyr de son zèle et de sa foi; d'autres, au contraire, racontent sa mort dans sa cellulle de Saint-Sabas, et Jean Phocas, témoin de cette tradition, vénérait encore son tombeau en l'année 1177. La date de sa mort présente les mêmes difficultés: celle de 754 réunit le plus de suffrages, tandis que d'autres historiens préfèrent celle de 780. Tout le monde d'ailleurs s'accorde à lui donner une longue vieillesse; il aurait vécu cent quatre ans d'après son biographe. Si nous

étions sûrs de cette donnée, nous devrions reculer l'année de sa mort, à cause de ses rapports avec l'empereur Léon. Il n'a pas dû se retirer à Mâr-Saba dans une vieillesse décrépite, puisqu'il y composa le plus grand nombre de ses ouvrages. Le conciliabule de 754 voue sa mémoire à l'anathème avec celle de plusieurs apologistes défunts. Tant qu'on n'aura pas découvert la vie originale du Saint et précisé quelques dates, les hypothèses seront permises, si elles ne sortent pas du VIII[e] siècle.

L'existence de son ami et frère adoptif, Cosmas, n'est pas mieux connue que la sienne. A quelle époque se retira-t-il à la laure de Saint-Sabas et combien de temps y passa-t-il? Voilà autant de questions qui n'ont point trouvé de réponse. Une chose est sûre, c'est qu'il devint évêque de Majumas près de Gaza, tandis que Jean Damascène recevait l'Ordre de la prêtrise. Il doit avoir également composé ses rares ouvrages dans sa grotte de Mâr-Saba.

Tenter d'analyser les œuvres du saint Thomas oriental, c'est vouloir écrire plusieurs volumes; d'autres l'ont fait, je me contenterai de résumer brièvement leurs conclusions. Nous pouvons l'envisager comme théologien, exégète et poete. *Théologien*, il adressa de la ville de Damas ses trois discours apologétiques à Léon l'Isaurien. Le troisième discours est d'une authenticité douteuse. Jean y énonce en termes explicites le principe de l'indépendance de l'autorité spirituelle vis-à-vis de l'Etat. « Dieu, s'écrie-t-il, a établi dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs; saint Paul n'ajoute point : et des empereurs..... L'administration politique appartient aux empereurs, le gouvernement de l'Eglise aux pasteurs et aux docteurs. C'est un acte de piraterie de s'immiscer dans ses affaires intérieures. Saül déchira le manteau de Samuel; que lui est-il arrivé? Dieu lui enleva son royaume et le donna à David.... Nous vous obéirons, empereur, dans ce qui regarde les affaires de ce monde, nous payerons les impôts et les tributs, nous vous serons fidèles en toutes les choses dont le soin vous a été confié; mais pour gouverner l'Eglise et décider des questions religieuses, nous avons nos pasteurs qui nous enseignent la doctrine et la tradition des Pères (1). »

Il composa de même une série de petits traités, que l'on rencontrera dans l'édition de ses œuvres, bien que plusieurs de ceux qui lui sont attribués se réclament d'autres écrivains byzantins. Son principal titre de gloire est la trilogie théologique, composée à Saint-Sabas et dédiée à son ami saint Cosmas. Elle est généralement désignée sous le titre de *la source de la connaissance,* et comprend trois parties bien distinctes:

1° La *Dialectique,* renfermant en 68 chapitres la définition des termes philosophiques, qu'on trouve dans les écrits des Pères. Il suit pas à pas le philosophe Porphyre dans l'explication des Universaux, et Aristote dans celle des catégories;

2° Le *livre des hérésies* contient l'énumération de cent hérésies. Il est emprunté en grande partie à saint Epiphane, Théodoret, Léonce de Byzance, saint Sophrone et Timothée de Constantinople. Il développe aussi le système religieux de l'iconoclasme, du mahométisme, ce qui lui est tout à fait particulier ;

3° La *foi orthodoxe* est une véritable encyclopédie catholique, la Somme théologique de l'Orient, dont saint Thomas a reproduit l'ordre et l'exposition. Jean Damascène y expose les principaux articles de la foi. Dieu considéré dans son Unité et dans sa Trinité, la création des anges, du monde et de l'homme, l'Incarnation et la vie de Jésus-Christ, les sacrements et les fins dernières. Partisan déclaré de la théologie positive, il n'avance rien qui ne soit longuement prouvé par les Pères, ou sanctionné par les Conciles.

Il s'attache de préférence à saint Grégoire de Nazianze et à Denys l'Aréopagite, et montre en retour une ignorance complète de la littérature primitive de l'Eglise

(1) M. P. G., t. XCIV, p. 1296.



et de la littérature occidentale. Dom Ceillier porte sur saint Damascène ce jugement qui nous paraît très juste : « Le style de saint Damascène dans ses ouvrages dogmatiques est simple, clair et net. Rarement il s'écarte de son sujet, et, pour le traiter avec exactitude, il n'emploie ordinairement que des termes propres à sa matière. Souvent aussi, il copie les propres paroles des écrivains ecclésiastiques, qui l'ont traitée avant lui, ce qui se remarque principalement dans ses livres de la *Foi orthodoxe*. Il est encore plus simple dans ses homélies, moins travaillé, moins méthodique et trop diffus. Ses ouvrages de controverse sont remplis de toutes les subtilités de l'école. Mais il y était comme obligé, parce qu'il avait à combattre des hérétiques qui employaient contre l'Eglise toutes les ruses et les chicanes de la philosophie d'Aristote. Il fallait les suivre dans leurs détours, démêler leurs équivoques, développer leurs sophismes; ce qui n'était point possible sans le secours de la dialectique. On ne peut nier qu'il n'ait quelquefois adopté des histoires fabuleuses et pris pour véritables des écrits supposés (1). » Dom Ceillier fait allusion à l'ouvrage de Denys l'Aréopagite, erreur que le saint partageait avec tous ses contemporains et à la vie de saint Barlaam et de saint Joasaph, qui n'est pas de lui, comme nous l'avons dit plut haut.

Exégète, saint Jean Damascène a mis au jour des commentaires sur les épîtres de saint Paul et des parallèles. Les commentaires ne sont que des scholies ou explications abrégées des homélies de saint Chrysostome sur ce sujet. « Il en copie quelquefois des phrases tout entières : mais souvent il se contente d'en prendre le sens. » Il faut en excepter certaines épîtres, qui dépendent manifestement de Théodoret et de saint Cyrille d'Alexandrie. « Suivent les parallèles; c'est la comparaison des sentences des Pères avec celles de l'Ecriture sur un grand nombre de vérités morales. Elles sont rangées par matière et avec beaucoup de soin, suivant l'ordre de l'alphabet grec. Saint Damascène les avait d'abord distribuées en trois livres, dont le premier traitait de Dieu et des choses divines; le second de l'état et de la condition des choses humaines; et le troisième, des vertus et des vices : mais il jugea depuis que son ouvrage serait bien plus commode aux lecteurs, s'il en divisait les titres par ordre alphabétique. Ce qu'il y a d'avantageux dans ce recueil, c'est que saint Damascène nous y a conservé une quantité de fragments des ouvrages de plusieurs anciens, dont nous n'avons plus de connaissance (1). »

Nous rangeons sous la même rubrique les nombreuses homélies de ce Saint, bien qu'elles appartiennent à un genre tout opposé. Plusieurs sont authentiques et furent prononcées sur les lieux mêmes du mystère. On distingue les homélies sur la Transfiguration, sur le figuier desséché et la parabole de la vigne, sur la Parascève et le Samedi-Saint, sur l'Annonciation et la Dormition de la Vierge, ainsi que des panégyriques de quelques saints.

Poète : J'aborde enfin la poésie de saint Damascène. Comme c'est un terrain glissant, on me pardonnera de me couvrir de l'autorité d'écrivains plus compétents. J'emprunte ce passage à M. l'abbé Marin, qui a résumé dans son livre (2) les diverses appréciations d'hommes tels que Pitra, Bouvy, Stevenson, Christ et Krumbacher. « On attribue à un mélode hiérosolymitain, saint André de Crète, l'invention ou l'introduction dans la liturgie du *canon* poétique composé de huit ou neuf odes successives divisées elles-mêmes en strophes ou tropaires. C'est vers cette époque (le début du VIII[e] siècle), à une date qu'il est impossible de préciser, que les poèmes de Romanos commencèrent à tomber dans l'oubli. Maîtresse de l'empire

(1) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*. t. XII, p. 97, Paris, 1862.

(1) Dom Ceillier, *Op. cit.*, p. 86.

(2) *Les Moines de Constantinople*, p. 497. Paris, 1897.

pendant trois quarts de siècles, l'hérésie iconoclaste avait dispersé les moines, fermé les écoles et les académies; plus que tous les autres, les moines de la capitale avaient souffert de la persécution; leurs beaux manuscrits liturgiques, évangéliaires, psautiers, hymnaires aux riches miniatures, avaient été détruits ou mutilés, et peu à peu, dans les églises dévastées, le silence s'était fait, l'ancienne poésie des κοντάκια était morte.

» Pour relever ces ruines du sanctuaire, dit le cardinal Pitra, Dieu inspira la pensée de restaurer et d'embellir l'Eglise par un vaste ensemble de cantiques nouveaux, protestations savantes et populaires contre toutes les hérésies qui avaient amené l'Eglise d'Orient à son humiliante décadence (1). »

Le mouvement régénérateur partit encore des monastères....., mais de deux points plus éloignés et plus tranquilles, la Palestine et l'Italie méridionale.

Autour de saint Jean Damascène et de Cosmas de Jérusalem, il se forma dans le cloître de Saint-Sabas une florissante école de mélodes. On abandonna presque entièrement la forme ancienne des κοντάκια pour le genre nouveau inauguré par André de Crète. Et comme l'*acclamation* avait caractérisé une première période de l'hymnographie grecque, le *tropaire* une seconde, la troisième eut pour signe distinctif le *Canon*.

Jean de Damas semble avoir porté ce genre nouveau à la perfection, et son biographe résume ainsi le don et la mission du nouvel hymnographe et de ses émules : « Il a pris la harpe prophétique et le psaltérion de David pour moduler de nouveaux chants. Il effacera par ses accords le cantique de Moïse et vaincra le chœur de Marie. Il fera disparaître les profanes mélodies d'Orphée et les remplacera par des hymnes spirituels. Il imitera les chérubins; il rangera toutes les Eglises comme des vierges battant le tambourin autour de Jérusalem, leur mère, et, dans un nouveau cantique, il redira la mort et la résurrection du Christ. Nul n'exprimera mieux les dogmes de la foi et ne confondra plus doctement l'oblique et perverse hérésie. De ses lèvres jailliront les bonnes paroles, et il dira les œuvres du roi à jamais supérieures à toute admiration. »

Sans essayer de décrire l'œuvre poétique de Jean Damascène et de Cosmas, il suffira de remarquer qu'ils brillent tous deux au premier rang de la littérature hymnographique palestinienne, ils sont tous deux les représentants les plus considérables de la poésie des Canons. Jean est, sinon l'inventeur, du moins le réformateur de l'*Octoïchos*, le plus répandu des livres liturgiques de l'Eglise grecque, où se trouvent groupés sous huit tons musicaux, des tropaires et des Canons sur la Résurrection, la Croix, la Vierge. « Cosmas, dit M. Krumbacher, est beaucoup moins poète que Jean, mais cependant, leur poésie, à tous deux, a les mêmes traits généraux. Leur idéal commun paraît être la poésie de saint Grégoire de Nazianze : on sait que Cosmas commenta plusieurs œuvres poétiques de son modèle. Tous deux sont en opposition bien plus évidente encore que leur prédécesseur André de Crète avec la simplicité de Romanos et de son école.

L'habileté, la variété, le mécanisme de la construction poétique paraissent à leurs yeux plus importants que la chaleur du sentiment et la clarté de l'expression. Jean se complaît dans de difficiles et fatigantes bagatelles. Au lieu de se contenter d'un acrostiche très simple, destiné seulement à marquer d'un signe palpable la distinction et le commencement des strophes à la manière des anciens mélodes, il règle la lettre initiale sur un acrostiche savant, composé de distiques dactyliques. De tels jeux d'adresse nuisent naturellement à la clarté de l'exposition, et maints morceaux

(1) *Hymnographie*, 51. L'hérésie iconoclaste ne me semble pas être la cause de l'introduction des Canons. En effet. Léon l'Isaurien ne monte sur le trône qu'en 717, et la lutte contre les images commence beaucoup plus tard. Or, l'inventeur du Canon, André de Crète, évêque en 713 et mort en 720, composa ses poésies dans son monastère, avant d'être élevé à l'épiscopat.

sont aussi obscurs que certains chœurs des anciens poètes grecs. Jean est le seul mélode qui ait de nouveau adopté pour la poésie religieuse le principe de la quantité. Ses trois Canons sur la Nativité du Christ, l'Epiphanie, la Pentecôte sont écrits en trimètres iambiques; la technique nouvelle y garde cependant ses droits, car, par un luxe tout à fait caractéristique d'efforts et de recherches, les syllabes accentuées reviennent à intervalles déterminés. Chez Cosmas, aussi bien que chez Jean, l'effort d'érudition et la théologie mystique l'emportent sur le sentiment poétique (1). » Leur œuvre témoigne d'un travail considérable, elle abonde en raretés grammaticales, en subtiles recherches, en raffinements ingénieux, et c'est par là qu'entre tous les poètes religieux de Byzance, Jean et Cosmas ont su gagner et retenir le plus longtemps l'admiration enthousiaste des Byzantins. »

Si nous en croyons l'abbé Marin (2), la laure de Saint-Sabas pourrait encore revendiquer comme un de ses enfants saint André de Crète, l'inventeur célèbre des Canons poétiques; malheureusement, les maigres ressources biographiques dont nous disposons ne disent rien de semblable. André est originaire de Damas, comme la plupart des mélodes; il naquit vers l'an 650, vint à Jérusalem, et s'y fit moine, ce qui lui valut le surnom d'hagiopolite. Depuis la mort de saint Sophrone, le trône patriarcal de saint Jacques n'était occupé que par des administrateurs, à qui Rome déléguait les pouvoirs nécessaires. Le troisième *locum tenens* de Jérusalem, Théodose, députa au VI[e] Concile œcuménique de Constantinople (680), le prêtre de la Sainte-Anastasie, Grégoire, et le moine André pour le représenter au Concile. Le rôle d'André est des plus modestes, il n'intervient dans aucune discussion. L'hérésie monothélite une fois condamnée, André semble s'être fixé dans la capitale, où il reçut les saints Ordres et introduisit des coutumes hiérosolymitaines. Il devint ensuite archevêque de Gortyne, en Crète, en 713, et mourut vers l'an 720. Son œuvre principale est le *Grand Canon*, formé de 250 strophes, que M. Krumbacher juge assez sévèrement : « Il copie d'ordinaire Romanos. S'il s'avise de marcher de ses propres pieds, il devient sec, redondant, et se distingue beaucoup plus par la réflexion que par le sentiment et la verve poétique. La longueur infinie avec laquelle il développe sa pensée en arabesques entortillées fatigue le lecteur le plus bienveillant. Les définitions nombreuses, presque importunes, de ses maximes dogmatiques produisent un effet très froid et sentent l'écolier. Le soin pénible, qu'il dépense à amener des antithèses, des jeux de mots et des comparaisons, le rapproche davantage de la poésie artificielle de Jean Damascène et de Cosmas que de l'élévation spontanée des anciens mélodes; lui, du moins, possède sur Jean et sur Cosmas l'avantage d'une description simple et compréhensible (1). »

Un ouvrage, sorti avec plus de vraisemblance de Saint-Sabas, c'est le martyre de 60 pèlerins d'Amorium, venus en Palestine sur la foi d'un traité et massacrés par les Arabes en 723. Leurs restes furent ensevelis au sanctuaire de Saint-Etienne, à Jérusalem, dans la propriété actuelle des PP. Dominicains; ils étaient vénérés le 21 octobre par les fidèles de la Ville Sainte. Le P. de Buck avait publié une traduction latine, faite au XVIII[e] siècle, des Actes de ces martyrs (2). Cette traduction provenait d'un texte grec que le Père ne réussit point à découvrir, M. Papadopoulos-Kerameus a eu la main plus heureuse, il l'a édité dernièrement (3).

A la suite du P. de Buck, il émet la

(1) KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen litteratur*, 2[e] édition, Munich, 1897, p. 674.

(2) MARIN, *loc. cit.*, p. 497. « Avant le dernier archevêque de Crète, André avait embrassé la vie monastique dans le célèbre monastère de Saint-Sabas. » Cf. aussi, p. 512.

(1) *Geschichte*, p. 675.

(2) *Acta sanctorum*, t. VIII, oct., p. 360 et s.

(3) Μαρτύριον τῶν ἁγίων ἑξήκοντα, etc., Saint-Pétersbourg, in-8°, 1892, p. 26.

conjecture que la version grecque des Actes remonte à saint Jean Damascène. On sait, en effet, que la relation de ce martyre fut d'abord écrite en syriaque, ensuite traduite en grec par un moine du nom de *Jean*. Mais on charge trop, je crois, la mémoire de saint Damascène en lui attribuant tous les écrits qui portent la signature de Jean. Il ne faut pas renouveler à son sujet l'erreur des braves gens qui font remonter à sainte Hélène toutes les églises de la Palestine dont ils ignorent l'origine.

La fin du VIIIe siècle est éclairée par les lueurs rougeâtres d'un immense incendie, allumé par les Arabes, qui dévore une partie de notre monastère en étouffant 20 de ses religieux, le 20 mars 797. Cette horrible catastrophe est due à la rapacité des enfants du désert, campés aux environs de Mâr-Saba, et qui comptaient recueillir dans les cellules d'immenses richesses. Ils s'aperçurent bientôt que l'on manquait absolument, mais que les moines se souvenaient encore de l'héroïsme des martyrs et ne demandaient qu'à les imiter. C'est un de leurs compagnons de souffrances, échappé à la mort on ne sait comment — plusieurs feuillets du manuscrit sont déchirés à cet endroit, — qui nous a retracé le tableau vivant de leurs tourments et de leur sainte mort. Les larmes viennent aux yeux, quand on voit ces Bédouins procéder froidement à cette dégoûtante besogne par pure cupidité et amour du lucre. L'auteur de ces actes de martyrs écrivit peu après cet événement à la demande expresse de son higoumène Basile, absent par hasard de la laure, lors de cette invasion. Il se mit à l'œuvre, retraçant avec complaisance les circonstances les plus menues avec la vivacité et l'enthousiasme d'un témoin oculaire, mais aussi, hélas! avec le style apprêté et maniéré de son temps. Cette relation présente une valeur hors de pair pour notre couvent et les monastères voisins, exposés chaque jour à de nouvelles attaques au milieu des guerres civiles qui ravageaient alors la Palestine et armaient les tribus les unes contre les autres. [...] sieurs feuillets on[...] manuscrit qui co[...] Bollandistes l'ont [...] latin (1). Ils le fon[...] acrostiche du même [...] des martyrs, mais ils n[...] traduction latine (2). Cet e[...] connu sous le nom d'*Etienne le Sabaïte* ou le Mélode; son travail n'est pas signé, mais la biographie de saint Etienne le Thaumaturge, écrite à cette époque par le moine Léonce de Saint-Sabas, le lui attribue en termes explicites (3). L'hésitation n'est donc pas permise. Les Bollandistes identifient ce personnage avec saint Etienne le Mélode, vénéré par les Grecs le 28 octobre, et qui nous a laissé des tropaires sur la nativité et la circoncision de Jésus.

Nous ne connaissons rien de l'existence de saint Etienne le Mélode, en dehors de la part qu'il prit aux souffrances de ses amis et du petit mot que Léonce nous a conservé sur lui. Il se contente de l'appeler la gloire de notre laure « τῆς ἡμῶν λαύρας καύχημα » sans entrer dans de plus amples détails. Ce saint Etienne est différent de son homonyme et contemporain saint Etienne le Thaumaturge, surnommé pareillement le Sabaïte, dont nous parlerons plus loin. Pour éviter toute confusion, il suffit de se souvenir que saint Etienne le Thaumaturge mourut le 2 avril 794, et que saint Etienne le Mélode vivait encore dans les premières années du IXe siècle. On attribue de même à saint Etienne le Mélode un drame ecclésiastique « ʽο θάνατος τοῦ χριστοῦ » composé vers l'an 790 et que les Bollandistes confondent à tort avec le fameux « Κριστὸς πάσχων » du pseudo-Grégoire de Nazianze.

La composition de cette pièce est assez faible; la dramaturgie liturgique en était alors à ses débuts et l'on n'ignore pas le scandale que ressentit au Xe siècle Luitprand, l'ambassadeur d'Allemagne, à la

(1) *Acta sanctorum*, t. III, mart., p. 156. Le grec est en appendice.
(2) *Ibid.* p. 178.
(3) *Acta sanctorum*, t. III, jul., nº 177. p. 578.

sont des mystères joués à Sainte-Sophie transformée en théâtre.

Puisque nous parlons du Χριστὸς πάσχων, disons brièvement où en est la question. Depuis l'importante dissertation de M. Brambs et son édition de ce poème (1), il n'est plus admis de l'attribuer à saint Grégoire de Nazianze. Tout le monde reconnaît sans peine que le drame ne saurait remonter au delà du XIe siècle; mais dès qu'il s'agit de mettre un nom en avant, les opinions sont partagées. Brambs le croyait du XIIe siècle et l'attribuait à Théodore Prodrome; Hilberg démontra le mal fondé de cette hypothèse; Doring penchait pour Tzetzès. *Adhuc sub judice lis est* (2). Ce qui est sûr, c'est qu'on ne doit pas sortir du XIe ou du XIIe siècle.

IXe SIÈCLE

Le IXe siècle s'ouvre par une biographie fort prolixe et fort intéressante d'un saint de Mâr-Saba, composée par un moine de ce monastère. Il s'agit de la Vie de saint Etienne le Thaumaturge et le Sabaïte qu'écrivit peu après sa mort, son disciple *Léonce*. Une grande partie de ce document est égarée sans espoir de retour, et c'est vraiment une grande perte, car elle éclaircirait sans doute plusieurs points de la chronologie de saint Damascène. Saint Etienne, en effet, était son neveu. Né en 725 à Damas, il vint dans sa dixième année à la grande laure et fut placé sous la direction de son oncle durant quinze ans; après quoi, il remplit différents emplois dans le monastère, avant de se retirer dans le désert et d'y mener la vie d'hésychiaste. Ces données nous sont fournies par un résumé chronologique, que Léonce place après la mort du saint, à l'exemple de Cyrille de Scythopolis, son modèle en hagiographie. La vie s'ouvre brusquement par un dialogue entre saint Etienne et un vieux moine du nom de Martyrius, mort depuis en odeur de sainteté. Autant qu'on peut en juger par ce résumé, le saint peut avoir trente-sept ans à ce moment, ce qui nous reporte à l'an 762. C'est en somme la moitié de l'ouvrage qui nous manque, si les proportions sont observées, puisque le saint mourut en 794.

Léonce n'a pas tout vu de ses propres yeux, mais il a pris la précaution d'interroger des témoins dignes de foi; son récit mérite donc toute créance. Il nous apprend qu'à partir du numéro 115, il nous raconte les faits et les miracles qu'il a pu observer lui-même durant les quatre années passées avec son directeur 790-794. On ne saurait rejeter le témoignage d'un homme si sincère et qui n'a reculé devant aucune fatigue pour se mettre en règle avec la vérité.

Au cours du récit, il nous donne quelques renseignements sur sa personne, que nous sommes bien aises de recueillir. Lui aussi est orignaire de Damas; il se rendit à Jérusalem pour les fêtes de Pâques, en 788, et revêtit l'habit monastique dans la Laure de Mâr-Saba. Au bout d'une ou deux semaines, il ressentit toutes sortes de tentations qui le tourmentèrent presque deux ans sans lui laisser aucun repos. Il avait l'envie de blasphémer les choses les plus saintes, voyait son imagination obscurcie des représentations les plus obscènes et sentait sa volonté défaillir dans l'accomplissement du devoir. Un abîme se trouvait-il à ses pieds, une sorte de vertige instinctif le poussait malgré lui à s'y précipiter. Un jour, il saisit une épée pour se transpercer et en finir avec la vie, mais une pensée pieuse le retint sur la pente du désespoir. Prières, mortifications, humiliations de tout genre, rien ne parvenait à le délivrer. Il semblait que tous les démons de l'enfer se fussent donné rendez-vous dans son âme pour lui refuser toute tranquillité (1). Deux ans s'écou-

(1) *De auctoritate tragædiæ christianæ quæ inscribi solet* Χριστὸς πάσχων *Gregorio Nazianzeno falso attributæ.* Progr. Eichstadt, 1884.

(2) KRUMBACHER, *Geschichte*, etc., p. 748. On y trouvera la littérature nombreuse qu'a soulevée la question de composition. Un abbé français, M. de la Rousselière, a publié une traduction française de ce drame, suivie d'études littéraires et historiques. *Une tragédie antique sur la Passion.* Paris, 1895, in-18 de 274 pages.

(1) A. SS. t. III, Jul., n° 115 à 127.

lèrent ainsi, sauf trois ou quatre mois, quand il s'adressa à saint Etienne, lui dévoila avec horreur sa conscience et reçut de lui des paroles de consolation et de pardon. Dès lors il devint son disciple et eut droit d'entrée dans l'intérieur de son saint directeur. A deux reprises différentes, il fut guéri de la fièvre; sa tante fut aussi délivrée d'une maladie mortelle. Sa position privilégiée lui valut d'accompagner son maître dans ses retraites préférées de Castelluim, de Calamon et de Douca.

Il préparait le repas frugal de son maître et l'assistait dans ses divers besoins. Bien des fois, il trouvait les journées un peu longues, s'ennuyait au logis tandis que le Saint se plongeait dans la contemplation et l'extase, et mangeait les provisions en guise de passe-temps (1). Ou bien il se disputait avec un Frère et échangeait avec lui des aménités d'un genre à part (2). La nuit il succombait à la fatigue, s'assoupissait invariablement au milieu de l'office et laissait tranquillement les autres moines achever les Nocturnes pour dormir dans son lit (3). Le saint le reprenait de ses négligences tantôt avec douceur, tantôt avec sévérité. Heureux Léonce! de n'avoir pas d'autres fautes sur la conscience et de les avouer d'une façon si ingénue !

Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle Léonce composa cette biographie, Ce fut sûrement après le martyre des moines sabaïtes, 20 mars 797, dont il parle expressément (4). Ce fut aussi après la mort du patriarche Elie, dont la date est incertaine d'ailleurs. Il écrivit, nous dit-il lui-même, sous le pontificat de Thomas (5), célèbre médecin et higoumène de la laure de Souka dans le *Ouady-Kharitoun,* avant sa nomination. Ce patriarche est le second successeur d'Elie; en 807, il députa à Charlemagne deux moines de Saint-Sabas et du Mont des Oliviers, un grec et un bénédictin, pour régler certaines questions litigieuses; il répondait en 821 aux lettres de saint Théodore Studite et envoyait à Constantinople les deux frères Grapti, qui devaient encourager de leur science et de leur bravoure les défenseurs des saintes images. C'est entre ces deux dates 807 et 821, que doit se placer l'ouvrage de Léonce.

Il est distinct d'un autre Léonce, higoumène du monastère de Saint-Sabas à Rome, qui publia la vie de saint Grégoire d'Agrigente, à la fin du VIIe siècle. Le Codex 543 de Saint-Sabas lui attribuerait un second ouvrage, qui porte ce titre : *Leontii presbyteri collectio* ἐκ τοῦ Εὐεργετικοῦ, recueil de décisions et de bienfaisances de plusieurs moines (1). Ce recueil est d'un autre moine Léonce qui vivait à Mâr-Saba durant les années 1583-1594.

C'est au IXe siècle et à Mâr-Saba qu'appartiennent également les deux frères Grapti, *Théodore* et *Théophane*. Ils étaient fils d'un saint, Jonas, qui termina ses jours à la laure de Mâr-Saba (2). Jeunes encore, ils s'y retirèrent aussi. Leur solide instruction et le zèle qu'ils témoignèrent pour la foi, les fit choisir par le patriarche Thomas, encore un sabaïte, pour venir en aide aux chrétiens persécutés à Constantinople. Théodore les soutenait de ses discours, Théophane de ses poésies. Léon l'Arménien les soumit à la flagellation, puis les envoya à l'embouchure du Bosphore avec défense expresse de leur donner habits ou nourriture. Michel le Bègue les rappela, comme tous les autres exilés, mais la haine du patriarche héritique, Jean Lécanomante, obtint encore leur exil à Sosthène aux portes de la capitale. Ils subirent un nouvel exil dans l'île d'Aphousia, à l'avènement de Théophile. Enfin ce prince les ramena dans Constantinople et les assujettit au cruel supplice, qui leur a valu le nom de *Grapti* et leur principal titre de gloire dans la postérité. « D'où êtes-vous? leur dit-il d'un

(1) *Ibid.*, n° 128.
(2) *Ibid.*, n° 151.
(3) *Ibid.*, n° 143 à 148.
(4) *Ibid.*, n° 177.
(5) *Ibid.*, n° 136.

(1) A. EHRHARDE. *Romische Quartalschrift* 1893, t. I.V I. p. 50 note.
(2) Saint Jonas est vénéré le 21 septembre.

ton courroucé. — Nous sommes de la Palestine. — Pourquoi avez-vous quitté votre patrie pour venir dans les terres de mon obéissance, et n'obéissez-vous point à mes ordres? » Ils ne répondirent rien, et l'empereur les fit fouetter sur le visage et sur tout le corps avec des nerfs de bœuf. Puis, se tournant vers le préfet : « Menez-les dans le prétoire, et écrivez sur leurs fronts ces vers, et ne vous mettez pas en peine s'ils sont beaux ou non. » C'était une ironie sanglante à l'adresse de Théophane, qui avait la réputation d'un excellent poète. Le préfet les étendit sur un banc et l'horrible besogne commença. La pièce comprenait douze vers iambiques, que nous avons encore (1) douze vers remplis d'injures et d'outrages pour la personne des martyrs. Ils furent ensuite exilés tous deux à Apamée de Bithynie, Moudania près de Brousse, et relégués dans une prison. Théodore y mourut des suites de ses tortures. Son corps fut rapporté plus tard à Chalcédoine, où un riche personnage construisit pour le recevoir un sanctuaire et un monastère, appelé Michaelitzès du nom du fondateur (2). Théophane composa à la mémoire de son frère un poème célèbre, que l'Eglise grecque chante encore le 27 décembre, au jour de sa fête.

Théophane survécut encore longtemps à son frère et vit la fin de la persécution. Il assista à la glorification des images dans l'église de Sainte-Sophie, 842, et ses glorieuses cicatrices non moins que son orthodoxie exemplaire lui obtinrent du patriarche Méthode le siège de Nicée. Bien des Grecs, jaloux de cette promotion, crièrent au scandale contre le Syrien qui venait leur ravir les honneurs ecclésiastiques, au détriment des prêtres courtisans et des prélats de cour. Méthode resta sourd à leurs plaintes et lui conserva sa dignité. On ne connaît pas au juste la date de sa mort. Sa fête tombe le 11 octobre pour l'Eglise grecque, l'Eglise latine ne l'a point séparé de son frère.

Une biographie tardive de saint Théodore Graptos, citée plus haut, était le seul document hagiographique détaillé que nous pouvions consulter. M. Gédéon annonce à deux reprises (1) une vie inédite de Michel le Syncelle, secrétaire du patriarche Thomas de Jérusalem et de Méthode de Constantinople et leur contemporain par conséquent, qui renfermerait des données historiques sur les deux Saints; mais, suivant son habitude, il ne fournit pas d'autre renseignement. En attendant cette édition plus que problématique, M. Papadopoulos-Kerameus a publié, l'an dernier, une vie des deux frères, par la princesse Théodora Cantacuzène (2). D'après les documents originaux Théodore mourut en 1301; ses contemporains avaient une grande estime de son talent.

Nous avons déjà mentionné le Canon de Théophane sur son frère et celui que l'Eglise chante au dimanche de l'orthodoxie. Pitra a édité de lui un poème pour la fête de l'Epiphanie (3). Dans la description d'un manuscrit grec de Vienne, Lambécius cite aussi une poésie de Théophane en l'honneur de la Sainte Vierge. On en retrouvera d'autres certainement, car il était un des poètes les plus brillants et les plus aimés de l'Eglise grecque. Dom Ceillier lui attribue en outre une apologie inédite contre les juifs, qui gît dans les manuscrits grecs 778, 1249, 1293, de Paris. Est-ce vrai? ou bien ne devons-nous pas penser à Théophane, le Jeune, évêque de Nicée au XIV[e] siècle? M. Ehrhard a examiné une homélie de Théophane contre les juifs qui est peut-être identique à un des six livres du codex parisien; il se prononce pour la paternité littéraire du jeune Théophane (4).

---

(1) *Vita S. Theodori Grapti* M. P. G., t. 116, p. 673.

(2) Ibid. le témoignage du Logothète en note, p. 654.

(1) Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον dans le ΕΛ. ΦΙΛ. ΣΥΛΛΟΓΟΣ, t. 26. 27 décembre, p. 309 et 311.

(2) Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας. Τομὸς Δ'. Saint-Pétersbourg. 1897, in-8, p. 185-223.

(3) *Analecta sacra*, t. I[er], p. 408, Paris 1876.

(4) *Op. cit.*, p. 51, note 2. M. Papadopoulos cite aussi de lui un Canon sur saint Jean le Paléolaurite au 26 juillet. Ce Saint, peu connu, est vénéré d'ordinaire le 20 avril Il était de la laure de Souka dans le Ouady-Kharitoun.

Autrefois, un grand nombre d'ouvrages étaient mis sur le compte de Théodore Graptos : une vie de saint Nicéphore de Constantinople, une lettre à l'évêque Jean de Cyzique sur les tortures que Théophile infligea à son frère et à lui, plusieurs écrits contre les iconoclastes, enfin un discours sur les défunts. Il a été prouvé dernièrement que cette attribution repose sur une erreur, et que la plupart de ces écrits appartiennent à son contemporain, saint Nicéphore de Constantinople. Les cardinaux Mai et Pitra surtout ont éclairé cette question par leurs études approfondies, et préparé de la sorte les matériaux abondants, sinon complets, d'une édition des œuvres de saint Nicéphore. Somme toute, il ne reste à Théodore que la lettre de Jean de Cyzique, dont l'authenticité est garantie par son insertion dans la vie de saint Théodore Graptos et le discours sur les défunts, qu'on lui conserve d'une manière provisoire (1).

N'oublions pas un autre condisciple de Léonce, de Théodore et de Théophane, *saint Théodore d'Edesse,* sur la personne de qui les erreurs ne se comptent plus. Fabricius en faisait un archidiacre d'Edesse, qui aurait vécu au XIIe siècle (2); il distinguait en outre deux personnages tout à fait différents : Théodore le Sabaïte et Théodore d'Edesse. Ajoutons que cette distinction n'était pas suffisamment justifiée. En effet, si plusieurs manuscrits portaient l'addition : Théodore d'Edesse et d'autres, celle de : Théodore le Sabaïte, un grand nombre accolait les deux surnoms et demandait par suite l'unification du personnage. Le Quien le mettait au rang des évêques d'Edesse, mais pensait qu'il vivait sous les règnes de Justin II, Tibère II et Maurice, 565-602 (3). La *Bibliotheca maxima* et Cave le plaçaient au XIIe siècle, et M. Ehrhard lui-même, après force hésitations, semblait se prononcer, en 1893 au moins, pour le XIe siècle (4). Or, l'on possédait depuis peu un document qui tranchait définitivement toutes ces controverses. Un savant russe, M. Pomjalovskij avait édité, en 1892 (1), la biographie de saint Théodore d'Edesse par son neveu Basile, évêque d'Emèse en Syrie. Il résulte de ce document que Théodore est beaucoup plus ancien qu'on ne le pensait. Né à Edesse dans la seconde moitié du VIIIe siècle, il embrassa la vie monastique à l'âge de vingt ans dans la laure de Saint-Sabas et obtint à trente-deux ans la dignité d'higoumène. Il la garda vingt-quatre ans, et fut ensuite promu à l'évêché d'Edesse par le patriarche d'Antioche. Des luttes ardentes, avec diverses sectes d'hérétiques, l'y attendaient. Il fut constamment soutenu par le sultan de Perse, qui le chargea même d'une mission politique auprès de l'empereur Michel l'Ivrogne, 842-867. Il mourut dans le monastère de Saint-Sabas.

Cette biographie mérite d'autant plus de confiance que le neveu de Théodore, Basile, l'avait suivi de près durant la seconde partie de son existence. Elle abonde en épisodes curieux sur la situation politique et religieuse des chrétiens orientaux durant le IXe siècle, mais a besoin, sous certains rapports, d'être comparée et corrigée parfois à l'aide d'autres écrits du temps. La discussion est donc close. Théodore, le moine de Saint-Sabas, et Théodore, l'évêque d'Edesse, ne sont qu'un seul et même individu. On a de lui des chapitres ascétiques composés à Saint-Sabas, durant qu'il était supérieur, et dont 102 furent publiés par le P. Pierre Poussines dans le texte grec (2). Auparavant, 50 de ces chapitres étaient connus par la traduction latine de la *Bibliotheca maxima Patrum Lugduni* (3). Un manuscrit de Moscou lui attribuerait de plus un ouvrage portant ce titre : Διδασκαλία περὶ πίστεως ὀρθοδόξου (4). Assemani distingue

(1) Ehrhard, *Op. cit.*, p. 51.
(2) *Bibl. gr.*, t. X, p. 387.
(3) *Oriens Christ.*, t. II, p. 966.
(4) *Op. cit.*, p. 54.

(1) *La vie de notre vénéré P. Théodore, archevêque d'Edesse,* introduction russe et traduction en la même langue. Saint-Pétersbourg, 1892, in-8°, p. XVIII-147.
(2) *Thesaurus asceticus.* Paris, 1684, p. 345.
(3) T. XXII-752) ; Cave, II-185.
(4) Cod. Mosq. Typograph. 6 in-4° du XVIe siècle.

deux ou trois Théodore d'Edesse (1) ; on ne saurait donc affirmer qu'il s'agit ici du moine de Saint-Sabas.

Mâr-Saba fut une école très brillante de mélodes ; c'est, avec Studium, celle qui en compte le plus. Aux noms déjà cités, il cônvient d'ajouter les suivants, recueillis par le cardinal Pitra (2) : *Sabas le Jeune,* qu'on ne doit pas confondre avec saint Sabas le Jeune, moine sicilien, dont M. Cozza-Luzi a publié récemment la biographie (3), *Babylas, Aristobule* et *Grégoire,* un neveu de saint Jean Damascène. Mais on ne saurait énumérer leurs poésies ; la science de la poésie byzantine en est encore à ses débuts, bien des pièces gisent dans les manuscrits, d'autres sont anonymes ou tronquées, et la reconnaissance des auteurs et de leurs œuvres est un travail bien ingrat.

DU Xe SIÈCLE A NOS JOURS

Jusqu'ici, nous avons suivi l'activité littéraire de Mâr-Saba pour ainsi dire pas à pas ; elle n'a pas dû cesser brusquement au IXe siècle, mais il nous est impossible de la retracer minutieusement dans les siècles postérieurs. Du reste, elle perd de plus en plus son cachet d'originalité pour aborder le champ aride des parallèles et des chaînes ou le domaine des considérations ascétiques.

Le premier nom qu'on puisse citer est celui de *Marc*, higoumène de Mâr-Saba dans la première moitié du XIe siècle. Il écrivit un commentaire sur le Typicon de saint Sabas, qui traite en 95 chapitres de ses principales difficultés et lui est ordinairement ajouté en appendice. Nous avons de plus deux vies de saints qui portent son nom : celle du prophète Elie et celle de saint Grégoire, évêque d'Agrigente. La dernière appartient à son homonyme, supérieur du couvent de Saint-Sabas à Rome, au commencement du VIIIe siècle. Il existe aussi dans des manuscrits des discours ascétiques attribués à *Marc Macrin,* higoumène de la laure de Saint-Sabas. Il n'est pas possible de décider en ce moment si ce sont deux personnes distinctes ou bien une seule.

La même remarque s'applique aux écrits venus jusqu'à nous sous le nom de *Basile* et qui sont originaires de Mâr-Saba. La *Bibliotheca maxima Patrum Lugdunensis* (1) donne la version latine d'un petit traité sur la vie *ascétique* d'un certain *Basile Maleinos*, prêtre et supérieur de la sainte laure. Ce traité se trouve de même en grec dans plusieurs manuscrits, par exemple dans le Cod. Vatic. Reg., 23, où le nom de l'auteur est fort clair. On doit rejeter, en conséquence, l'hypothèse de Stevenson et Fabricius qui lisent : laure de Maleiniens (2). Cave attribue à un second *Basile* de Saint-Sabas le traité : « *Ascetæ non esse captandos honores* » (3) contenu dans un manuscrit. Les éditeurs de la *Bibliotheca maxima* placent le premier Basile au XIIe siècle, l'époque du second est inconnue. Tant que ces ouvrages ne seront pas publiés, on ne saurait se prononcer sur l'unité ou la dualité de personne (4).

Dans le premier volume des Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, M. Papadopoulos Kerameus a édité un Canon sur les patriarches de Jérusalem. « Les *Triadica* (tropaires en l'honneur de la Sainte Trinité) et les *Theotocia* (tropaires en l'honneur de la Mère de Dieu) ont un acrostiche distinct qui nous révèle le nom de l'hymnographe τοῦ ἀναξίου Νείλου (5). » *Nil* appartient, selon toute vraisemblance, au monastère

(1) *Bibl. Orient.* II-231-370 ; III, 1-143 ; II-325 sur saint Théodore d'Edesse, Cf. sa biographie, EHRARD. *Op. cit.*, p. 55, *Analecta Bollandiana,* t. XIII, 1894, p. 60 et *Byzantinische Zeitschrift*, 1892, p. 632.

(2) PITRA. *Analecta*, p. XXXVII.

(3) *Historia et Laudes SS. Sabæ et Macarii juniorum* • *Sicilia, auctore Oreste patriarcha Hierosol.* Romæ, 1893.

(1) T. XXII, 750-752.

(2) Stevenson, *Catalogus codd. gr. Regin. et Pii.* II, p. 18. Voir aussi dans *Vat. Palat. gr.*, 91 sæc. XIII. ttevenson. *Catalog.*, p. 45. Fabricius Harl. IX-9 dit à Sort : *lauræ Mallinorum.*

(3) *Hist. litter.*, II-5 (dissert. I).

(4) Ehrard. Op. cit., p. 52 et 53.

(5) BOUVY. *Les dyptiques de l'Eglise de Jérusalem* dans les *Etudes préparatoires au pèlerinage eucharistique*, p. 63. Paris, 1893.

de Mâr-Saba. « Il y a dans ce cantique une belle et grande théologie. La doctrine de la Trinité et celle de l'Incarnation y sont admirablement formulées. Les *Triadica* et les *Theotocia* représentent la plus pure tradition dogmatique de l'Orient. Il n'y a que cette note discordante sur le mystère de la procession du Saint-Esprit, qui nous empêche de prendre part jusqu'à la fin à la prière du mélode et de chanter avec lui son cantique. Nil est un poète théologien, et probablement un moine de Saint-Sabas. Il représente honorablement, dans le moyen âge byzantin, l'école de saint Jean Damascène, de Cosmas et des deux frères martyrs, Théophane et Théodore.....

» La liste épiscopale de Nil, comme celle des *stichères,* contient 90 noms, depuis saint Jacques, frère du Seigneur, jusqu'au patriarche Grégoire; mais l'énumération des évêques n'a rien ici de précipité; la dernière ode ne célèbre que trois patriarches; leur éloge est précis et caractéristique.

» On peut conclure de ces observations que l'hymnographe Nil ou Neilos est à peu près contemporain du patriarche Grégoire, et écrivait sous le pontificat de son successeur. Notre document appartient donc à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe. Nous ne chercherons pas à identifier notre poète avec un des nombreux écrivains de même nom dont parle Allatius; aucun ne semble avoir appartenu au patriarcat de Jérusalem, et, si on trouve les noms de Nil Xanthopoulos, de Nil de Rhodes et de Nil Doxopater, dans les catalogues des mélodes, les dates semblent peu convenir (1). »

A la suite du Canon de Nil, M. Papadopoulos nous donne un second Canon aussi étendu, mais anonyme sur le même sujet et de la même époque. Peut-être est-ce encore un poète de Saint-Sabas (2).

Au XIVe siècle, un moine de la laure écrivit un panégyrique, dont l'autographe nous est parvenu dans le codex 135-136 du Saint-Sépulcre. L'auteur y a réuni bon nombre de biographies et d'homélies, qui se rapportent spécialement à notre monastère. Il renvoie à d'autres recueils de la bibliothèque pour les morceaux qu'il ne voulait pas insérer dans son anthologie (1).

Le XVe siècle ne fournit jusqu'ici aucun travail littéraire. N'oublions pas du reste que le monastère souffrit beaucoup des persécutions à cette époque, et fut même complètement abandonné à partir de 1450.

Les siècles suivants donneraient sans nul doute un grand nombre d'écrivains, mais il faut se borner. D'ailleurs, nous devrions le plus souvent nous contenter d'une simple nomenclature, puisque leurs ouvrages sont encore dans les manuscrits.

Quand M. Papadopoulos Kerameus aura terminé le travail qu'il poursuit avec tant de zèle et d'abnégation, nous pourrons avec plus de certitude analyser l'immense activité littéraire de la laure. Sous la direction de patriarches instruits et d'higoumènes passionnés pour l'étude, Mâr-Saba se réveille de son long assoupissement et jette un dernier éclat avant de s'éteindre complètement. Citons toutefois certains noms, qui ont échappé à l'oubli durant ces trois derniers siècles.

Un manuscrit de 1550 contient de *Joseph le Sabaïte*, dont l'existence nous était absolument inconnue, un Canon εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκην. Un autre manuscrit de 1827 cite encore de cet auteur huit κανόνας ᾀσματικοὺς en l'honneur de saint Sabas, qui se chantaient tous les samedis à l'aurore (2).

L'higoumène *Isaïe*, qui repeupla la laure avec des moines du mont Sinaï, en 1550, a composé divers écrits et opuscules, mentionnés dans les manuscrits, et qui seront sans doute bientôt publiés. Son ἐπιτροπικὸν γράμμα a paru dans le quatrième volume des Ἀνάλεκτα (p. 104). On a, de plus, un discours, εἰς τὸ πρόσεχε σεαυτῷ.

Son successeur *Nathanaël,* 1566, apporta à Mâr-Saba plusieurs saintes images de

(1) Bouvy, *op. cit.*, p. 69. Le Père donne auparavant la traduction du Canon de Nil.
(2) Bouvy, p. 70 et s.

(1) Papadop. Ker., Ἱεροσολ. βιβλιοθήκη, I, p. 238.
(2) Papadop., *op. cit.*, t. II, p. 399 et 465.

l'île de Chypre. Il nous en donne, dans le codex 138 du Saint-Sépulcre, une description de sa propre main (1).

Un autre manuscrit du vieux fonds de la bibliothèque contient deux lettres du patriarche *Germain*, du temps où il était higoumène de Saint-Sabas. Le premier volume des Ἀνάλεκτα renferme une lettre encyclique de lui, qui est assez offensive pour les oreilles latines. La chronologie de sa vie n'est pas très sûre. M. Papadopoulos assigne à son patriarcat les années 1522 à 1577. La date extrême est assez juste, puisqu'il était patriarche en 1575 et donna peu après sa démission, mais je ne répondrais pas de la première. Il semble s'être retiré depuis à Saint-Sabas, où un grand nombre de manuscrits du XVI[e] siècle portent la signature de Germain, évêque.

Vers le même temps, le moine *Acace* écrivait un commentaire sur le grand Canon d'André de Crète, dont il reste un fragment dans le codex 365 du Saint-Sépulcre (2). Enfin, en 1592, le moine *Antoine* écrivait un panégyrique en deux volumes d'une manière presque identique à celle de son prédécesseur anonyme du XIV[e] siècle.

M. l'abbé Ehrhard ajoute, depuis les recherches de M. Papadopoulos, les trois noms suivants qui sont du XVIII[e] siècle. L'higoumène « *Joannice* (1759-1797) adressa au hiérodiacre Ezéchiel, en 1787, un πεντάδιον sur les causes des tentations et sur leur utilité ». Ce supérieur est un des écrivains et des copistes les plus féconds de la laure. Plus de trente manuscrits sont copiés de sa main. *Denys* fit, en 1788, un recueil de poésies, et *Paul*, au début de ce siècle, compila divers écrits ascétiques. J'oubliais la paraphrase de la vie de saint Chariton par l'higoumène Joannice, traduite en langue vulgaire et conservée dans plusieurs manuscrits.

Pour être complet, il nous faudrait encore mentionner les diverses traductions où les ouvrages de première main, dus à la plume des moines arabes, géorgiens, arméniens et syriens de Saint-Sabas.

Ils sont très nombreux, mais ils attendent des spécialistes pour voir le jour. La vie de saint Jean Damascène en arabe, consultée par le patriarche Jean, est sortie vraisemblablement de notre monastère, comme le récit de la prise de Jérusalem mentionné plus haut, et la tradition arabe des biographies de Cyrille.

Le rôle de copiste est bien ingrat, c'est lui cependant qui nous a conservé les œuvres de l'antiquité classique, des Pères et des autres écrivains ecclésiastiques. On sait de quel zèle on entourait dans les couvents cette dure fonction. La laure de Mâr-Saba est, sans contredit, la première maison religieuse de l'Orient à ce point de vue. Si nous consultons aujourd'hui de si précieux manuscrits, enrichis parfois d'enluminures élégantes et de peintures artistiques, c'est à ces moines obscurs, qui n'ont même pas transmis leur nom, que nous en sommes redevables. Qu'il me soit permis en terminant de citer une liste, bien incomplète encore, de ces travailleurs consciencieux, qui ont pour un moment imposé silence à leurs scrupules et légué leur signature à la postérité. Elle est faite à l'aide des ouvrages de M. Papadopoulos et de l'article si souvent cité de M. Ehrhard.

VIII[e] SIÈCLE

Évangéliaire du VIII[e] siècle, par *Antoine*.

X[e] SIÈCLE

Théodore en 987.
Kalos, prêtre et notaire de Saint-Sabas,

XI[e] SIÈCLE

Syméon en 1019.
Nicdias en 1027.
Jean en 1071-1072.
Gérasime en 1089.
Gérasime d'Antioche en 1099.

XII[e] SIÈCLE

Antoine.

(1) PAPADOP., *op. cit.*, t. I[er], p. 245.
(2) *Op. cit.*, p. 387.

XIVe SIÈCLE

Nicéphore Salomon, XIII-XIVe siècle.
Mathieu en 1330.
Gabriel, de Saint-Sabas, écrivait à Chypre en 1334.
Dorothée, de Jérusalem, en 1384.
Jacques en 1392.

XVe SIÈCLE

Denys en 1482
Michel Koubizianos, XVe siècle.

XVIe SIÈCLE

Syméon en 1539.
Joachim, higoumène en 1540.
Sophrone en 1541.
Μαχεῖρος, surnommé Mathousala, en 1542.
Grégoire en 1550.
Joasaph Sarbou en 1556.
Joël 1565-1595.
Nathanaël, higoumène en 1566.
Antoine en 1592.
Mélèce en 1598.
Germain, évêque et higoumène, seizième siècle.
Gérasime du Péloponèse, XVIe siècle.
Jérémie, XVIe siècle,
Jean, XVIe siècle.

XVIIe SIÈCLE

Grégoire en 1601.
Joseph en 1612.
Parthénios en 1616.
Païsios en 1623.
Cyrille, chantre, en 1627.
Galactios, higoumène, en 1630.
Laurent en 1634.
Séraphin, 1674-1676.
Agorastos, XVIIe siècle.

XVIIIe SIÈCLE

Abraham de Césarée en 1735.
Abraham de Smyrne, 1747-1751.
Paul, † 1762.
Joannice, higoumène, 1759-1797.
Abercius en 1782.
Denys en 1788.
Samuel en 1799.
Hiérothée, XVIIIe siècle.

XIXe SIÈCLE

Jacques, 1815.
Joasaph, higoumène, 1822-1860.
Jacques, 1844.

SIMÉON VAILHÉ

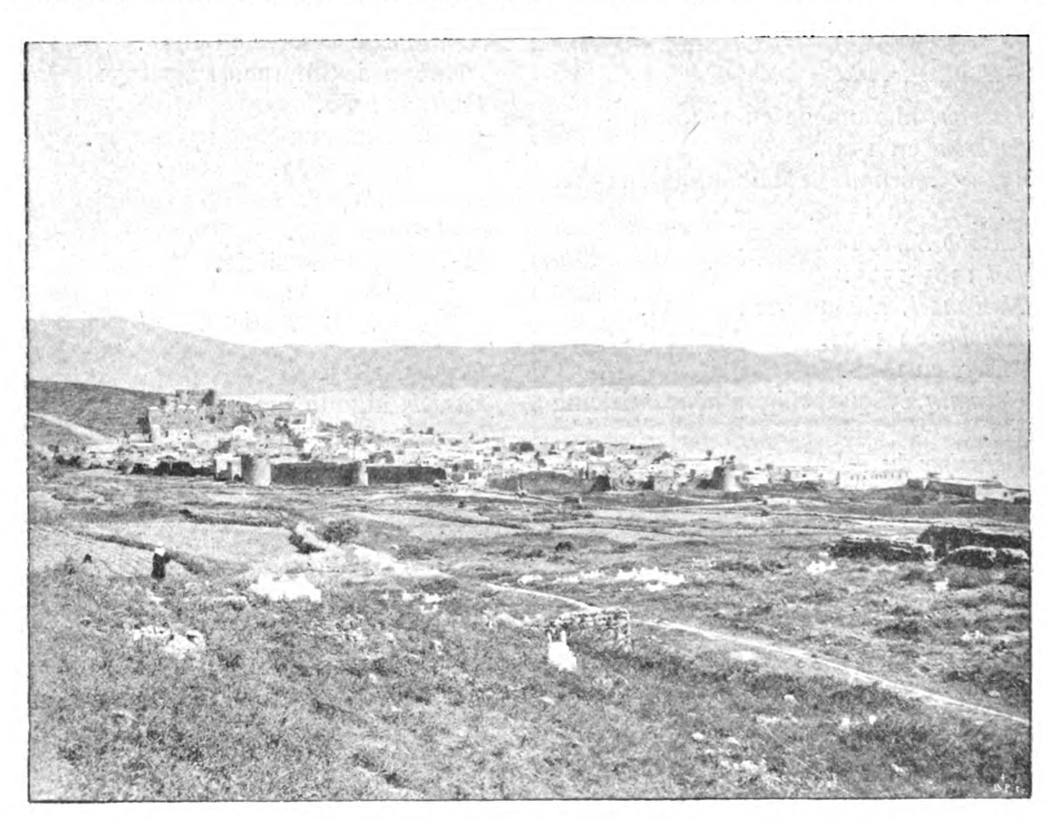
Cadi-Keuï, près Constantinople.

VARIÉTÉS

TIBÉRIADE

(Album des Rives du Jourdain.)

Le lac de Génésareth et la mer Morte rappellent les plus beaux lacs de Suisse ; et si la seconde doit au souvenir des villes coupables qui s'élevaient jadis sur ses rives le cadre sinistre dont on aime parfois à l'entourer, le premier, par contre, n'évoque à l'imagination chrétienne que des souvenirs consolants. Ses bords, que les pluies d'hiver font fleurir et que l'été dessèche, virent accourir les foules avides d'entendre Jésus prêchant sur une barque. On y accède par des sentiers bordés de lauriers-roses ; et le voyageur moderne, ravi de trouver,



TIBÉRIADE

après les collines arides de la Palestine, cette belle nappe d'eau, si pure et si limpide, inondée de lumière, avec son caractère calme, de silence et de mystérieuse sainteté, se reporte par la pensée aux faits évangéliques dont elle a été le théâtre. Le miracle de la tempête apaisée, la pêche miraculeuse, l'apparition de Notre-Sei-Seigneur ressuscité à sept de ses disciples, tout cela revit dans son esprit, et il trouve encore, comme au temps du Maître, des pêcheurs galiléens exerçant leur humble métier.

La ville actuelle de Tibériade, placée au bord du lac comme l'ancienne, mais plus au Nord, forme un quadrilatère d'un kilomètre environ de côté ; elle doit avoir 3 500 âmes, dont 2 500 juifs. La ville ancienne, resserrée entre la montagne et le rivage, s'étendait depuis les bains d'eaux chaudes jusqu'à la ville actuelle. Elle est complètement détruite, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la seconde des

deux photographies que nous donnons ici.

Tibériade fut bâtie de l'an 16 à l'an 32 après Jésus-Christ, par Hérode Antipas qui lui donna le nom de l'empereur Tibère, son protecteur : nom qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans celui de *Tabariyéh*. La ville nouvelle devint la capitale de la Galilée, et Néron la donna à Agrippa le Jeune. Dans la guerre des Juifs contre les Romains, Tibériade fut fortifiée par l'historien Josèphe, commandant en chef de la Galilée, mais elle ouvrit ses portes sans résistance à Vespasien. Après la destruction de Jérusalem, elle devint le centre de la nation juive ; elle eut le sanhédrin et l'école talmudique. C'est à Tibériade que furent rédigées la Michna et la Gémara ou Talmud de Jérusalem, et que le texte massoréthique de la Bible fut fixé. Saint Jérôme apprit l'hébreu d'un de ses rabbins. Justinien rebâtit ses remparts, ce qui ne l'empêcha pas d'être prise par Chosroès et les Perses en 614, par Omar et les Arabes en 637. Après la première croisade, Tibériade fut donnée en fief à Tancrède et érigée en évêché. Reprise par Saladin en 1187, rendue aux chrétiens en 1240, elle retourna définitivement aux musulmans en 1247. Voir la première photographie (1).



LES EAUX CHAUDES. LE LAC. TIBÉRIADE

II

LES CHACALS

Fable orientale.

Le soleil s'en va coucher ;
Les chacals, sournoise bande,
Commencent leur sarabande.
En miaulant ils vont chercher
Leur pâture : c'est la viande
De quelque mouton crevé
Ou le reste inachevé
D'une fétide carcasse ;
Car à cette gent vorace
Il faut de pareils festins.
Mais, hélas ! nulle fortune
Par les champs ou les chemins.

(1) L'*Album de Terre Sainte* a consacré à Tibériade les onze photographies de son 33e fascicule.



Cependant au clair de lune,
En passant près d'un ruisseau,
L'un d'eux voit au fond de l'eau
Le dépouille d'un chameau
Qu'un tanneur y avait mise.
« Ce serait de bonne prise,
Se disait-il, mais comment
L'amener sous notre dent?
Venez tous, hé! camarades:
Commençons par boire l'eau,
Puis nous croquerons la peau. »

Mais, après maintes rasades,
Le ruisseau ne baissait pas.
Les chacals continuèrent,
Et, sans atteindre au repas,
Burent tant qu'ils en crevèrent.....
Ces chacals ressemblent fort
A qui va chercher de l'or,
Et perd en chemin la vie;
Ou qui, tenu de l'envie
D'atteindre les plus savants
Y perd d'abord le bon sens.

CHRONIQUE

I

CORRESPONDANCE D'ORIENT

Il y a quelque temps, tous les journaux du patriarcat partaient en guerre contre l'intolérance des catholiques qui violentaient la conscience des enfants orthodoxes qui leur étaient confiés, et les contraignaient à se mettre à genoux pour certains exercices. Les parents, scandalisés, consultèrent un des personnages les plus en vue de l'Épiscopat orthodoxe, pour savoir si leurs enfants devaient se soumettre à ce point du règlement. La réponse fut négative. Les saints Canons anathématisent ceux qui font leur prière à genoux, en dehors des jours fixés par la tradition. On consulta des théologiens moins sévères, et même le patriarche, qui ajourna sa réponse, disant qu'il ne parlerait qu'après mûre réflexion. Après mûre réflexion, le patriarche jugea prudent de ne pas répondre. Il pouvait cependant le faire sans se compromettre aucunement. En feuilletant le Πηδάλιον, recueil des Canons qui font autorité chez les Grecs, il aurait lu (p. 84, Athènes, 1841) « que la coutume de prier à genoux n'est nullement une coutume latine ou nationale, mais un usage tout évangélique ». A la page 171 du même recueil officiel, l'annotateur, qui n'est cependant pas tendre dour l'Eglise catholique, regrette que l'usage de la génuflexion (ainsi que celui de porter la tonsure, qu'il appelle *très canonique*) ait disparu de l'Eglise grecque. « C'est après la séparation, dit-il, que quelques-uns des nôtres, s'élevant par un zèle excessif contre toutes les coutumes des Latins, rejetèrent aussi celle-ci, qui est cependant très canonique. » Il n'y avait donc dans ce fait aucune « contrainte abusive des consciences », selon ce qu'affirmaient certaines feuilles grecques, mais une coutume très louable qui a malheureusement à peu près complètement disparu de l'Eglise grecque. Nous nous étonnons que le patriarche n'ait pas eu la bonne inspiration de consulter une fois en passant son Πηδάλιον, pour y trouver la réponse demandée. Hélas! cette réponse était trop favorable aux catholiques. Mieux valait se taire.

Mais un événement plus grave encore vient de scandaliser toutes les consciences orthodoxes, si scrupuleuses, comme chacun le sait. M. Efclidis, jeune avocat grec, est accusé d'avoir fait « une chute morale lamentable ». Lui et sa fiancée, en effet, se sont faits catholiques, et leur mariage a été béni par un prêtre grec catholique. Le traitre, le renégat, « a abandonné la foi de ses pères! » pour passer dans le camp « de l'Eglise papiste ». Attaqué très violemment par ses compatriotes, le nouveau catholique a exigé l'insertion de sa réponse. Très dignement, il explique que l'empêchement de mariage qui existait entre lui et sa première cousine a été levé par une dispense du Saint-Siège, qu'il ne reconnait comme juridiction que celle du Pape, son chef légitime, et qu'il n'a rien à faire avec le métropolitain d'Andrinople, à la juridiction duquel le renvoie le patriarche. Son mariage ayant été qualifié « d'illégal » par le patriarcat, M. Efclidis donne pour toute réponse l'acte de mariage à lui délivré, et signé par le chancelier de la Délégation. Le journal officiel du Phanar lui reproche de n'avoir pas rougi de publier sa justification et termine sa diatribe en

disant : « Pour nous, déplorant le sort du malheureux qui a fait une chute morale si lamentable, nous ne pouvons pas cacher la peine que nous ressentons, en voyant qu'il se trouve des mains prêtes à recevoir ceux qui foulent ainsi aux pieds les choses saintes et sacrées. » Le père du nouveau catholique a fait afficher, dans les quartiers les plus fréquentés de la ville, une protestation dans laquelle il déclare renier son fils et n'avoir plus de rapports avec lui. De son côté, le métropolitain d'Andrinople, de qui dépendait précédemment M. Efclidis, fait lire dans toutes les églises une formule d'excommunication contre les deux époux catholiques et défend à tout orthodoxe d'entretenir désormais des rapports avec eux.

Un seul journal grec, le *Tachydromos*, a pris la défense des accusés. Nous le félicitons de son courage et le remercions au nom des nouveaux catholiques.

On n'est pas plus tolérant en Grèce qu'en Turquie, pour les catholiques. Les Hellènes sont même sur ce point aussi intransigeants que les Russes, puisque tout prosélytisme est défendu par la loi. Il n'est bruit, depuis quelque temps, dans le monde grec, que d'une certaine lettre pastorale, rédigée par Mgr Hierothée, archevêque de Patras, contre les dangers de l'instruction catholique. « Ces établissements catholiques, dit l'archevêque grec, surtout quand ils sont dirigés par des Ordres religieux, refroidissent chez les enfants orthodoxes le zèle religieux et éloignent de l'Eglise. L'Eglise latine elle-même, constatant que l'instruction puisée à des écoles étrangères est nuisible, défend très sévèrement aux catholiques d'envoyer leurs enfants dans les écoles orthodoxes ou protestantes. Lorsque l'Eglise catholique se réserve l'instruction de ceux qui lui sont soumis, comment se fait-il que nous autres, nous admettions le contraire, et que nous jugions indifférent ce que les autres jugent très funeste pour leurs enfants! Si notre nation compte depuis quelques années tant de naufrages dans la foi, n'est-ce pas là un résultat de l'éducation et de l'instruction que nous faisons donner à nos enfants? »

Le vénérable archevêque orthodoxe dit fort juste; les écoles foncièrement catholiques sont un des moyens les plus efficaces de détruire les préjugés, de montrer l'Eglise catholique sous son véritable jour, de réformer l'enseignement de l'histoire; en un mot, de préparer l'union de tous les cœurs dans la même foi et le même amour. Or, *cette union de tous*, l'Eglise grecque la demande tous les jours dans sa liturgie; le Christ lui-même l'a demandée à son Père. Qui ne la désire pas et combat les moyens qui doivent l'amener tôt ou tard n'est pas digne du nom de chrétien.

Le patriarche Constantin V commence à chanceler sur son trône; des bruits qui ne sont encore que de sourdes rumeurs circulent çà et là; on a prononcé le mot de démission. La chose a été aussitôt démentie par les journaux grecs; c'est une raison de plus pour la croire fondée. Le clergé se montre très irrité des mesures qui ont été prises pour sa réforme. Il faut dire, et nul ne l'ignore, qu'il en a bien besoin, et que l'initiative du patriarche et de son protosyncelle est très louable. Cependant, certaines mesures sont odieuses. Ainsi, le Phanar n'admet plus que des prêtres errants abandonnent leurs diocèses et viennent chercher des places à Constantinople. Pauvres papas des campagnes, ils arrivent ici tout délabrés, traînent leur misère dans tous les quartiers de la ville, et sont une vraie honte pour leurs confrères plus fortunés et plus soucieux de leur dignité. Or, d'après une décision du patriarche, tout prêtre étranger qui débarque à Constantinople, sans l'autorisation de son évêque, est saisi par deux policiers turcs et escorté jusqu'au patriarcat. Ce spectacle assez fréquent fait une triste impression sur les fidèles qui en sont témoins. Le peuple, irrité de la manière dont on traite ses prêtres, est très excité en ce moment-ci; et il en faut si peu pour renverser un patriarche et l'envoyer « se reposer » aux îles des Princes!

L'affaire du patriarcat d'Antioche demeure toujours en suspens. Le vieux patriarche Spiridon, auquel on a fait signer de force sa démission, jouit en ce moment de ses rentes à Constantinople, et passe la vie douce au Métochion du Saint-Sépulcre, loin des intrigues de son patriarcat. Il n'y a pas d'espoir qu'il puisse rentrer en charge, et son successeur n'est pas encore sur le point d'être nommé. Le parti des évêques arabes l'emportera sur celui des évêques grecs, parce qu'il est soutenu par la population qui déteste tout ce qui vient de Constantinople. D'après le principe que tous les patriarcats sont indépendants, les Grecs de langue arabe veulent éliminer peu à peu tous les évêques envoyés par le patriarcat de Constantinople, pour lui enlever toute raison de s'immiscer dans les affaires de celui d'Antioche. Mais le jour où la population grecque de langue arabe se sera affranchie de la tutelle de Constantinople, c'est du Synode russe qu'elle recevra ses évêques!

II

Le Concile du Caire

En lisant ce titre, on est tenté de se demander si l'on rêve et si l'article d'un journal de Barcelone : *Las Misiones catolicas* qui en donne les détails, n'est point un roman et un conte. On est en droit de dire : les morts, après mille quatre cents ans, sortent-ils du tombeau? Cette Eglise d'Egypte, fondée par l'apôtre saint Marc et qui a eu un passé si brillant, cette Eglise, illustrée par ses martyrs, ses docteurs, ses prophètes, par les Athanase, les Origène, les Cyrille, ainsi que par ces légions des Pères du désert, que toute âme chrétienne ne peuts'empêcher d'admirer et de vénérer comme les héros de la pénitence, cette Eglise, pervertie, au ve siècle par l'hérésie, puis ensuite à peu près exterminée par les musulmans, ces grands dévastateurs du monde, ne présentait plus que des ruines; ce n'était plus qu'un pauvre Lazare enseveli dans un tombeau, quatorze fois séculaire. Le Christ n'est point descendu sur la terre dans notre XIXe siècle pour prononcer lui-même sur ce sépulcre la parole de vie : « *Lazare, veni forâs* : Lazare, sors d'ici, brise les liens de la mort », mais s'il ne l'a pas prononcée lui-même, en personne, d'une manière impérative, comme il l'avait fait à Béthanie en sa qualité de Maître souverain et tout-puissant de la vie et de la mort, il l'a prononcée quand même d'une manière équivalente par la bouche de Léon XIII, le Souverain Pontife qui tient sa place sur la terre et continue de faire ce que faisait le Sauveur quand il disait : « Jérusalem, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes! » Dans tous les siècles, le chef de l'Eglise a travaillé dans ce but; ses nobles et paternels efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès; bien souvent, après avoir répété les susdites paroles du Christ, il était obligé d'ajouter comme lui cette autre parole : « *noluisti*, tu ne l'as pas voulu ». Sans se laisser décourager par cette résistance tant de fois séculaire, le pape Léon XIII s'est de nouveau levé, et, avec un zèle admirable, il a paternellement tendu les bras à ces malheureuses Eglises orientales séparées de Rome. Il ne s'est point borné à une simple invitation; il travaille encore à cette grande œuvre avec une ardeur que rien ne peut éteindre, et chaque jour est marqué par de nouveaux efforts de sa part. Les catholiques de l'univers entier en sont grandement édifiés; les anges et les saints, qui sont dans le ciel, ne peuvent pas manquer d'appeler sur cette grande entreprise les bénédictions divines, car le Christ a dit qu'il y a une grande joie dans le ciel quand un pécheur se convertit. Qu'est-ce donc, quand ce pécheur n'est pas un simple individu, mais une nation, la nation copte?

Quand une ville non seulement est démolie, mais qu'il n'en reste plus que quelques débris, humainement parlant, il est bien difficile, sinon impossible, de songer à la relever de ses ruines. Telle était en Egypte la situation désespérée de l'Eglise des Coptes, assise depuis tant de siècles dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Cette Eglise ne comptait qu'un petit nombre de fidèles, quelques pauvres prêtres en petit nombre qui avaient à leur tête un vicaire apostolique. — Le 25 novembre 1895, l'heure du grand réveil sonna pour cette Eglise : au grand étonnement du monde, Léon XIII publia une Bulle pontificale qui érigeait trois diocèses, le patriarcat d'Alexandrie, et les deux diocèses de Minia et de Thèbes soumis au premier. Le 6 mars 1896, parut la nomination des deux évêques : Mgr Sedfaoni, pour le diocèse de Minia (l'ancienne Hermopolis), et Mgr Berzi pour le diocèse de Thèbes; tous les deux sont des prêtres coptes de nation et de rite. —Les dissidents accueillirent par des plaisanteries ce rétablissement de l'antique hiérarchie; ils ne voyaient là qu'un projet en l'air qui ne serait jamais mis à exécution. Aussi l'étonnement fut grand lorsque, le 22 mars 1896, ils virent arriver au Caire Mgr Sogaro, archevêque titulaire d'Amida, envoyé par

le Pape pour assister au sacre des nouveaux évêques. Cette cérémonie eut lieu selon le rite Copte, et le consécrateur fut Mgr Cyrille Macaire, assisté de deux évêques, l'un arménien, l'autre syrien. L'assistance fut très nombreuse et plusieurs dissidents en faisaient partie. — Cette fête solennelle fit une très grande impression. Les journaux du pays en parlèrent avec éloge et l'un des grands journaux de Londres, le *Times*, dans son numéro du 31 mars 1896, apprécia ce grand événement d'une manière très bienveillante qui dénotait une grande intelligence de la situation.

Sept ou huit ans auparavant, les principaux personnages de la nation Copte dissidente avaient témoigné un ardent désir de la voir sortir de l'état humiliant dans lequel elle languissait, sous le triple rapport moral, intellectuel et économique. Ils avaient formé une Société (el Taufigh) chargée d'étudier les moyens d'opérer ce *relèvement*; on fonda un journal quotidien (*el Masr*) avec un bulletin (*el Taufigh*), et on y mettait à nu la grande plaie de l'inertie incurable du clergé copte hérétique. Lorsque Mgr Macaire vint de Rome dans la Haute-Egypte, pour publier les lettres du Pape qui engageaient les Orientaux à rentrer dans le sein de l'Eglise, on alla en foule l'écouter, et plusieurs se montrèrent disposés à obéir à la paternelle invitation de Léon XIII.

Les membres de la susdite Société (el Taufigh) furent alarmés, et le *Bessarione*, journal de Rome qui nous donne tous ces détails, cite une lettre très dure qu'ils écrivirent à Sa Béatitude leur patriarche hérétique pour stimuler son zèle et celui du clergé. Cette tentative de leur part n'était pas la première; elle eut le même sort que les précédentes, c'est-à-dire qu'elle n'aboutit à aucun résultat. Cela ne fit qu'augmenter les bonnes dispositions de la population vis à vis de la religion catholique. Sur ces entrefaites, les Pères Jésuites, qui avaient une école à Minia, chef-lieu de la province de ce nom, dans la Haute-Egypte, eurent la pensée de donner aux Coptes le touchant et édifiant spectacle d'une Première Communion. Il y avait une difficulté : parmi les enfants suffisamment préparés pour s'approcher de la Sainte Table, il n'y en avait que cinq qui appartinssent à des familles catholiques. Ils annoncèrent que les autres seraient admis quand même, pourvu que leurs parents hérétiques prissent par écrit l'engagement de les laisser ensuite pratiquer librement la religion catholique. A la grande joie des missionnaires et de la population, 45 enfants purent être admis; la cérémonie fut splendide; la modestie et la piété des communiants impressionnèrent vivement les assistants, et surtout les parents, qui étaient émus jusqu'aux larmes. Plusieurs jeunes gens vinrent demander aux Pères missionnaires la faveur de suivre le catéchisme, de manière à pouvoir eux aussi faire leur Première Communion. Ces bonnes dispositions se manifestèrent encore quand les deux évêques, qui venaient de recevoir la consécration épiscopale, vinrent prendre possession de leurs sièges. Les dissidents prirent part à leur réception solennelle, et à Minia, après la cérémonie de l'église, quand on fut de retour dans la maison des missionnaires, le président du tribunal (Yassa-Bey), quoique dissident, prit la parole et engagea les assistants à l'union, disant que si l'union des esprits pouvait tarder encore quelque temps, l'union des cœurs était déjà faite. Ce discours fut chaleureusement applaudi. — Dans le cours de l'année 1896, le P. Kersanta, ayant été nommé supérieur de Minia, visita la Haute-Egypte, voulant se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il dit qu'étant habitué à voir les Orientaux exagérer dans leurs rapports les conversions des schismatiques, il s'attendait à ne trouver qu'à l'état de germe et d'espérance le mouvement des Coptes vers le catholicisme. Il avoue humblement qu'il se trompait. « Les écoles, dit-il, vont très bien; la plupart des enfants sont schismatiques, mais tous, grands et petits, apprennent le catéchisme, et cela sans qu'on nous suscite la moindre difficulté; nous avons tout sujet d'espérer que, plus

tard, ces enfants suivront le mouvement qui se manifeste un peu partout et se déclareront catholiques. » Il ajoute que, sans doute, la nation copte ne s'est point levée en masse pour rentrer dans le sein de l'Eglise, mais on trouve sur tels ou tels points 3, 4, 10 et même 20 familles, et quelquefois davantage, qui se déclarent catholiques. Il y en a d'autres qui se disent prêts à le devenir, et n'attendent pour cela que la présence dans leurs villages d'un prêtre qui puisse leur administrer les sacrements. « En somme, dit-il, comme conclusion, la conversion des schismatiques n'est qu'une question de temps. » Le Révendissime évêque de Minia confirme les assertions du P. Kersanta. Lors de son arrivée à Minia, 4 prêtres schismatiques vinrent lui demander à se faire catholiques. Peu après son intronisation, il fit la visite pastorale dans le village de Mensafis, dans lequel il y avait déjà 80 personnes converties. La population, qui est de 300 habitants, rentra tout entière dans le sein de l'Eglise, à l'exception d'une famille protestante. Il y eut aussi quelques autres villages qui se convertirent comme *Nazlet-abû-Gattas*, centre de plusieurs villages: les villages de Berbi et de Béni-Obeid, le premier entièrement converti, le second en partie. Il y a encore plusieurs familles catholiques dans les villages de Narlet-abû-Sarki, de Etsa, et de Busc, patrie du grand saint Antoine.

A une petite distance de ce village, se trouvent deux grands couvents schismatiques, qui contiennent 160 moines, dont plusieurs sont prêtres. Les schismatiques ont employé toute sorte de moyens pour s'opposer au mouvement catholique, mais ces persécutions ont cessé, grâce à la protection de l'Autriche, et le Souverain Pontife Léon XIII a généreusement procuré à ce village une chapelle, une habitation pour le curé et une école. De plus grands succès ont été obtenus dans le diocèse de Thèbes qui est plus vaste. Les catholiques y sont plus nombreux que dans celui de Minia. L'évêque, Mgr Berz, pendant la visite pastorale, obtint la conversion d'un grand nombre de schismatiques, entre autres d'un arif, accompagné de toute sa famille. Les arifs sont des personnages moitié laïques moitié ecclésiastiques, qui assistent à l'autel les prêtres schismatiques, et qui, étant plus instruits, jouissent d'une plus grande estime et d'une plus grande considération. Un ministre protestant étant venu faire visite au prélat dans le but de faire de la controverse, une vingtaine de dissidents, qui y avaient assisté, se firent catholiques.

Un nègre nommé Abd-Allah, qui était prédicant protestant, voulut faire une tentative du même genre, il s'en tira assez mal, et les habitants qui étaient nouvellement convertis demandèrent à grands cris qu'on leur procurât un prêtre, ce qui eut lieu; on fonda aussi dans ce même village (Berbé) une école catholique, ce qui fut cause que l'école protestante du pauvre Abd-allah se ferma, et le malheureux n'eut d'autre parti à prendre que celui de s'en aller. Je suppose qu'on lui souhaita bon voyage. Dans le village de Com-abû-Hagiar (500 habitants), l'évêque fut d'abord reçu froidement, mais voyant qu'il officiait d'une manière tout à fait conforme au rite de l'Eglise copte, les habitants remirent au prélat un acte d'adhésion à la foi catholique, acte revêtu des signatures et des sceaux des principaux chefs de famille. Vers la fin d'octobre, à Mellani, ville de la Haute-Egypte, un personnage important (Hauna-Ajub), écrivit à l'évêque pour le prier de venir recevoir son abjuration; le vicaire général fut envoyé pour instruire et préparer le néophyte. Le résultat fut que, lorsque l'évêque vint à Mellani pour achever l'œuvre commencée, il admit dans le sein de l'Eglise, outre le néophyte, 69 autres personnes qui lui remirent un acte d'adhésion à la foi catholique le 15 novembre 1896. Hauna-Ajub se chargea de donner le terrain pour la construction de l'église. Dans l'un des villages des environs, 2 prêtres schismatiques demandèrent à faire abjuration de l'hérésie et offrirent un terrain pour bâtir l'église.

Le 1er janvier, pendant que Mgr Sogaro

se trouvait à Tahta, il vit venir à lui une députation du village de Raiéna, qui lui présenta un acte d'adhésion à la foi catholique et lui demanda un curé, une chapelle et une école. Du reste, nous trouvons dans le *Taufigh* (journal schismatique), cet aveu, que plusieurs milliers sont passés à la religion catholique. Dans un autre numéro, le même journal se pose cette question : pourquoi sommes-nous endormis pendant que les catholiques se réveillent et se lèvent? Voici la réponse : La raison en est que chez eux la tête est saine, tandis que chez nous la tête est malade; chez eux, la tête (le chef) poursuit son noble but avec un désintéressement admirable, tandis que chez vous, les chefs n'ont rien en vue que leurs propres intérêts: enfin, chez eux, la tête et les membres sont parfaitement unis, tandis que chez vous, tout est désuni et divisé. La ville de Tahta, qui sert de résidence à l'évêque de Thèbes, a été choisie pour y établir un Séminaire national, destiné à former un clergé pour les Coptes. Grâce à la générosité de Nakle-bey-Yassa, on a acheté un terrain très bien situé, et on a commencé de suite les constructions. La cérémonie de la pose de la première pierre se fit d'une manière très solennelle; quatre évêques y prirent part. Le 25 janvier, le cortège partit de l'église cathédrale en chantant des hymnes en langue copte. Après la cérémonie, de splendides discours furent prononcés en arabe et en français, tant par les prélats que par les laïques, et la fête fut couronnée par un banquet gracieusement offert par Nakle-bey-Yassa. Cette fête impressionna vivement la population ; on en parla avec admiration dans les journaux du pays, spécialement dans le journal schismatique (*el Taufigh*), et même dans le *Mokattam*, qui est rédigé par des protestants. Les détails qui précèdent et qui proviennent du *Bessarione* de Rome, font comprendre ceux qui suivent et qui proviennent des *Misiones catolicas* de Barcelone.

En mars dernier, les journaux d'Egypte annoncèrent l'ouverture du premier Concile copte, réuni au Caire, et dont la session solennelle de clôture eut lieu le 3 du mois de juin. A 9 heures du matin, les membres du Concile, réunis au patriarcat, en sortirent en procession, précédés de la croix, et se rendirent à la cathédrale copte catholique en chantant des hymnes en langue copte. L'église était remplie ; à l'arrivée du cortège épiscopal, tous les regards se portèrent sur le groupe formé par les prélats. On voyait en tête l'illustrissime Cyrille Macaire, évêque de Césarée de Philippe, administrateur du patriarcat copte d'Alexandrie, accompagné des deux autres évêques coptes d'Hermopolis (Minia), et de Thèbes (Tahta.) Derrière eux marchait le président du Concile, Mgr Bonfigli, délégué du Saint-Siège, accompagné de deux autres évêques. Les évêques coptes était revêtus des ornements pontificaux usités en Orient : l'amict, l'épitrachile, la ceinture, l'étole, le burneus (espèce de chape), l'apostolicon ou omophorion, signe distinctif de la dignité épiscopale. Chaque évêque, outre la croix pastorale, en portait une autre en main. Le costume était complété par la mitre et le bâton pastoral. Au haut de cette crosse se trouve un globe doré surmonté d'une croix auquel sont attachés deux serpents, dont les deux têtes sont élevées et dirigées l'une vers l'autre.

Le président du Concile s'assit sur le trône pontifical situé près de l'autel, du côté de l'Evangile. Les autres prélats se placèrent sur les deux rangs, à droite et à gauche. Pendant le Saint Sacrifice de la Messe, qui fut célébré selon le rite Copte par le vicaire général de Thèbes, le chœur exécuta différents chants adaptant à plusieurs de ces textes liturgiques des mélodies françaises. Après la messe, le président du Concile prononça en latin un magnifique discours ; on peut juger de son importance par l'extrait suivant : « Nous devons, dit-il, mille actions de grâce à la divine Providence qui nous a permis de conduire à bonne fin le Concile de l'Eglise copte-catholique. Les travaux ont été considérables ; les résultats seront immenses. Le Concile a traité certaines questions relatives à la doctrine, mais il

a aussi édicté de nombreuses lois disciplinaires, qui, lorsqu'elles auront été approuvées par le Saint-Siège, formeront le Code de l'Eglise copte. Cette église ressemble actuellement à ce grain de sénevé dont il est parlé dans l'Evangile; mais, arrosée comme elle l'est par les eaux fécondantes de la doctrine de vérité, elle deviendra cet arbre gigantesque qui est planté et qui pousse merveilleusement sur le courant des eaux. La fontaine d'eau vive qui vient de jaillir, de naître en Egypte, sera canalisée par les saintes règles de la discipline; fécondée par la grâce de Dieu, elle deviendra un grand fleuve qui, comme le Nil, régénérera et fertilisera l'Egypte tout entière. » Après cela, Mgr Macaire prit la parole en français et commença par remercier le président du Concile, Mgr Bonfigli, de la bienveillance avec laquelle il avait dirigé les débats. « Notre Concile, dit-il, a accompli sa tâche; il a composé un code alexandrin complet; il renouvelle l'antique tradition; il consolide la situation présente, il projette une grande lumière sur l'avenir et il fait renaître en Orient les antiques sentiments d'attachement au Saint-Siège apostolique et à l'unité de l'Eglise. Tel est le langage, telles sont les espérances du Souverain Pontife Léon XIII; telles sont les prières ardentes que son grand cœur de père adresse au ciel. Ainsi donc, fidèles de l'Eglise de saint Marc, vous possédez un code de règles, de lois conformes à celles qui régissaient autrefois vos ancêtres. Désireux de remplir fidèlement les devoirs de notre charge, nous avons résolu de consacrer en ce grand jour la nation copte au Sacré Cœur de Jésus. N'imitez pas les peuples qui apostasient; souvenez-vous que le premier de tous les rois, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, souvenez-vous que vos pères furent heureux, tant qu'ils restèrent fidèles au vicaire de ce Dieu, qui, tout petit enfant, vint habiter la terre de l'Egypte. La malédiction est tombée sur ce peuple lorsqu'il a refusé de lui obéir, mais aujourd'hui il plaît à Dieu de nous réorganiser en rétablissant le patriarcat d'Alexandrie. Ainsi donc, reconnaissons par un acte solennel le règne de Jésus-Christ sur nous; consacrons-nous au Sacré-Cœur afin qu'il daigne nous conduire au port du salut. Qu'il règne dans les familles, car c'est lui qui a rétabli la primitive indissolubilité du mariage et qui a réhabilité la femme chrétienne! Que Jésus-Christ règne sur la nation tout entière! Or, son règne est la source de toutes les bénédictions spirituelles et temporelles. » Mgr Macaire lut ensuite la formule de consécration au Sacré-Cœur, puis le président termina la cérémonie en donnant la bénédiction papale. Le cortège alors se reforma et on retourna processionnellement au patriarcat en chantant en arabe les prières d'action de grâces.

Ce réveil de la nation copte est bien extraordinaire, et l'on peut bien dire ce que dirent autrefois les magiciens de Pharaon en présence des prodiges de Moïse: *Digitus Dei est hic*, la loi de Dieu est là. Le président du Concile du Caire a comparé cette Eglise copte qui sort de ses ruines à une petite source que la puissance de Dieu a fait jaillir, et il espère qu'elle deviendra un grand fleuve qui, comme le Nil, régénérera l'Egypte. A peu de distance de la cathédrale copte du Caire, il y a une humble chapelle qui a servi d'habitation à la Sainte Famille pendant son séjour en Egypte. Il y avait là l'Enfant Jésus, la Sainte Vierge et saint Joseph. Là était le germe de la sainte Eglise catholique. Aux yeux du monde, c'était quelque chose de bien petit, et cependant, cette Eglise s'est étendue jusqu'aux extrémités de l'univers. Espérons que le bras de Dieu, qui a déjà accompli dans l'Eglise copte des choses si prodigieuses, continuera son œuvre, et que cette source, devenue un grand fleuve, régénérera non seulement l'Egypte, mais encore contribuera à la régénération de l'Afrique. Ce continent que l'on appelle le continent noir, le continent inconnu, est encore presque tout païen. Les sauvages qui l'habitent se font continuellement la guerre, se tuent et se dévorent à peu près comme les bêtes féroces du désert. Dans le principe, il en était ainsi des nations maintenant civilisées de l'Europe. Le christianisme

a changé tout cela : à l'ombre de l'étendard de la croix, l'ordre a succédé au désordre. Il y a longtemps que l'univers serait chrétien, si les schismes et les hérésies n'étaient pas venus entraver la prédication de l'Evangile. Actuellement, pour des motifs purement humains, les puissances de la terre cherchent à pénétrer dans ce vaste continent africain. Dieu les laisse faire, car, sans s'en douter, ces gouvernements font son œuvre. Comme toutes les hérésies, l'Eglise copte hérétique était un obstacle pour les pionniers de la foi chrétienne ; actuellement, elle tend les bras vers l'Europe en sollicitant, pour son propre relèvement, des missionnaires et des ressources dont elle a grand besoin. Un jour viendra où elle tendra aussi les bras du côté du Midi, vers ces immenses régions de l'Afrique centrale, mais ce sera pour appeler et faire entrer dans le chemin du salut leurs nombreuses hordes sauvages qui seront alors devenues des enfants de l'Eglise, des brebis du troupeau de Jésus-Christ.

L. H. Delière.
Chanoine honoraire.

Airvault.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

Épitaphe latine trouvée a Jérusalem

Une partie des ruines de l'ancien hospice latin, voisin du Saint-Sépulcre, a été acquise par le couvent grec de Saint-Abraham, depuis quelques années déjà. On a bâti sur ce terrain quelques magasins à louer; dans les déblais, la pioche a rencontré des débris de diverses époques : chapiteaux romans, fragments de frises ou de moulures, etc. Parmi ces débris, il s'est même rencontré un fragment d'inscription latine, que son état de mutilation rend difficile à déchiffrer. Ce fragment a déjà été copié plusieurs fois, mais personne n'a essayé, que je sache, de suppléer la partie absente de l'inscription.

Nous allons dire ce que nous suggère une étude patiente de l'estampage que nous avons pris récemment. La pierre avait été brisée par le milieu et utilisée comme pierre à bâtir; la seconde moitié n'a pas été retrouvée, il ne nous reste donc que le commencement des lignes.

L'inscription avait sept lignes encadrées dans une moulure, avec feuille de lierre aux angles supérieurs. Nous reproduisons en majuscules les lettres qui restent, et nous suppléons la fin des lignes en minuscules.

D *m*
M. BAE*bio*
OPT*imo*
Q. VES*tini*
VS FLO*rus*
COGN*atus*
et H*aeres f. c.*

D(is) [M(anibus). M(arco) Bae[bio] Opt[imo] Q(uintus) Ves[tini]us Flo[rus] Cogn[atus et] h[aeres) f(aciendum) c(uravit).

La formule initiale ne laisse aucun doute sur la nature de l'inscription : c'est évidemment un monument funèbre.

A la seconde ligne, la lettre E a été réduite par la cassure à sa haste verticale, ce qui laisse le choix entre diverses lettres : ce pourrait être un L. Mais le gentilice *Baebius* est plus fréquent en Syrie que celui de Balbius, et paraît plus probable.

Le prénom *Marcus* ne fait pas de doute; mais le surnom, représenté seulement par les trois lettres OPT, pourrait être *Optatus*, aussi bien que *Optimus*.

Voilà pour le défunt, dont l'identifi-



cation, on le voit, reste un peu problématique.

Celle de l'héritier, auteur du monument, n'est pas non plus sans difficultés.

Le prénom *Quintus* et le surnom *Florus* sont connus; mais le gentilice serait tout à fait nouveau. On trouve dans les tables du *Corpus* le surnom de *Vestinus* dérivé de Vesta; et il nous a semblé qu'on pouvait en tirer logiquement le gentilice *Vestinius*, mais ce n'est là qu'une hypothèse que nous proposons, faute de mieux, avec toute la réserve usitée en pareil cas.

De la dernière ligne, il ne reste qu'une lettre; la formule d'ailleurs est d'un usage commun.

Je ne sais si la qualité de *Cognatus* est mentionnée dans d'autres épitaphes. C'est surtout comme héritier, et à défaut de parents plus proches, que le susdit *Cognatus* a élevé le monument.

Tel qu'il est, ce fragment d'inscription a encore de l'intérêt. Il se rattache à la ville païenne d'Ælia Capitolina qui remplaça Jérusalem à l'époque des Antonins, et fut englobée et absorbée par la ville chrétienne, qui prit sa place à partir de Constantin. Si les inscriptions de la ville juive sont rares et presque introuvables, celles de la ville païenne sont en très petit nombre, et il ne faut en laisser perdre aucun débris. Aussi sommes-nous heureux de féliciter l'archimandrite Euthymios, supérieur du couvent de Saint-Abraham, du soin avec lequel il conserve les fragments antiques trouvés dans les fouilles, et de la bonne grâce avec laquelle il nous a autorisés à en prendre copie.

GERMER-DURAND.

II

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Séance du 21 octobre :

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ayant communiqué à l'Académie un rapport de M. J. de Morgan, délégué général du ministère en Perse, sur sa première campagne de fouilles (1897-1898), a chargé M. Heuzey d'en présenter un compte rendu sommaire.

Les fouilles ayant eu lieu sur l'emplacement de Suze, M. Heuzey commence par rendre hommage aux importants résultats obtenus sur le même terrain, il y a douze ans, par une autre expédition française, la mission Dieulafoy. L'œuvre capitale de cette première mission a été l'étude, dans les couches de ce terrain, de ce qu'on peut appeler l'étage perse ou achéménide. Le grand fait nouveau que nous apportent les fouilles de M. de Morgan, c'est la pénétration dans la couche proprement suzienne (appelée aussi élamite ou anzanite).

Il s'agit d'une très ancienne nation asiatique qui a été l'ennemie séculaire de l'Assyrie et de la Chaldée. Une série de galeries souterraines ont établi d'abord la nature archéologique de l'ancien tumulus, de la citadelle de Suze, le Memnonium de la légende. Puis, sur le plateau supérieur, deux édifices, l'un en briques crues et l'autre en briques cuites, ont été en partie déblayés avec de nombreuses briques portant les noms des rois suziens. Plusieurs objets d'un grand intérêt archéologique ont été trouvés hors du second édifice d'où ils semblent avoir été emportés lors de la ruine de Suze par les Assyriens.

Ce sont surtout : 1° un obélisque portant 1 500 lignes d'écriture ; 2° une table de bronze, malheureusement brisée, que portaient des figures humaines d'un modelé remarquable ; enfin une grande et très belle stèle d'un art saisissant, représentant une scène de bataille dans les montagnes. Le style dérive, non de l'art assyrien dont il évite la dureté, mais de la grande source originale de l'art chaldéen dont il offre une forme avancée, visant à l'élégance et à l'élancement des proportions. Ces premiers résultats font bien augurer de la continuation des fouilles de M. de Morgan qui promettent d'ajouter un chapitre nouveau à l'histoire de l'Orient.

Séance du 29 octobre :

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur « la ville royale chananéenne de Gezer ». C'est une des villes les plus anciennes de la Palestine. Elle est mentionnée dans les documents cunéiformes et égyptiens antérieurs à l'Exode ; lors de la conquête de Josué, elle avait encore un roi particulier appelé Horam. Successivement occupée par les Chananéens, les Egyptiens, les Philistins et les Israélites, elle



fut prise par un des pharaons d'Egypte qui la donna en dot à sa fille entrée dans le Harem de Salomon. A l'époque des Macchabées, elle est le principal boulevard des Juifs dans leurs guerres contre les Séleucides. Le site de cette ville, si importante jusqu'à l'époque des croisades, avait été vainement cherché par tous les archéologues. En 1871, M. Clermont-Ganneau proposa de l'identifier avec une localité arabe appelée Tell-el-Djezer. Cette identification, accueillie alors avec quelque scepticisme, même au sein de l'Académie, fut, quelques années plus tard, brillamment confirmée par la découverte que fit M. Clermont-Ganneau, à 800 mètres environ à l'est de Tell-el-Djezer, d'une série d'inscriptions en hébreu et en grec de l'époque des Macchabées, gravées sur le rocher et contenant les mots décisifs de « limites de Gezer ».

M. Clermont-Ganneau avait supposé alors qu'il devait exister d'autres inscriptions similaires marquant les limites Sud, Ouest et Nord. Il annonce à l'Académie que, grâce à ces indications, le P. Lagrange vient de découvrir une nouvelle inscription grecque et hébraïque identique aux autres, au droit sud de Tell-el-Djezer, ce qui donne pleinement raison à sa théorie. En terminant, il émet le vœu que l'Académie veuille bien confier au P. Lagrange la mission de poursuivre, sur ce terrain dont l'identité est si bien établie, des recherches qui donneraient certainement d'excellents résultats.

BIBLIOGRAPHIE

I

L'APOTRE SAINT PAUL, *par l'abbé* FRETTÉ, *du clergé de Paris, un vol. in-8° de 500 pages, 6 francs. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.*

Après l'abbé Fouard, voici l'abbé Fretté. Mais ici le cadre est plus restreint. Ce n'est plus une page d'histoire contemporaine, c'est simplement la vie du grand Apôtre racontée d'après les Actes et les anciens écrivains non inspirés. Au chapitre XVII, l'auteur emprunte à Michel Bourrières ses arguments sur les sigles pour combattre l'abbé Duchesne et identifier saint Denis l'Aréopagite avec le premier évêque de Paris. « Une multitude d'écrivains de toutes nations, dit l'auteur dans sa préface, ont écrit la vie de saint Paul et commenté ses œuvres; les uns sont ses admirateurs passionnés et les autres ses détracteurs ignorants ou ennemis de la croix de Jésus-Christ. Nous offrons notre travail à ceux qui veulent s'instruire; nous l'avons fait lentement et consciencieusement, et nous souhaitons que nos lecteurs édifiés passent avec courage de la connaissance à la pratique de la vie chrétienne résumée en ces deux mots du grand Apôtre : *quotidie morior!* »

II

LES PSAUMES, traduits en français sur le texte hébreu, d'après les remarques critiques des principaux auteurs, par RENÉ FLAMENT, prêtre de la Mission, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Montpellier. *2e édition revue et corrigée avec le plus grand soin. — 1 vol.* in-8°. Prix, 3 francs; Paris, BLOUD ET BARRAL. *Ouvrage approuvé par S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.*

Nous sommes heureux de reproduire ici la lettre d'approbation dont S. G. Mgr de Cabrières a daigné honorer l'auteur des *Psaumes traduits sur le texte hébreu.*

Approbation. — « C'est avec une grande satisfaction que je vois sortir de notre Séminaire et se répandre dans le public la *Traduction des Psaumes*, sur l'hébreu, dont vous m'avez montré les épreuves. Votre travail a été fait avec une conscience scrupuleuse; et vous n'avez rien épargné, soit par votre propre application, soit en consultant les savants modernes d'Allemagne et d'Angleterre, pour bien saisir et pour bien rendre le sens exact de ces divins cantiques. Vous avez su être littéral, sans cesser de vous servir d'une langue correcte et même élégante. Je ne doute pas que votre livre ne soit très apprécié; il aura des lecteurs, même en dehors du clergé, et vous contribuerez ainsi à l'honneur de votre Compagnie, à la bonne réputation de nos études théologiques, au bien spirituel de vos élèves et à leur complète formation intellectuelle. Ils

s'inspireront de vos exemples et ne redouteront pas les fatigues de l'étude, parce que vous leur aurez montré quel en est le fruit.

† F. MARIE-ANATOLE,
Év. de Montpellier.

M. Flament a voulu simplement traduire les cantiques d'Israël, sans commentaire; son livre est une œuvre de vraie valeur, qui mérite d'entrer dans le public savant. De nombreuses améliorations ont été apportées à cette seconde édition. Signalons en particulier un excellent résumé des règles métriques de la poésie hébraïque et de nombreuses notes au bas des pages, sur les différences entre le texte hébreu et le exte grec des Septante.

III

COMMENTARIUS IN EVANGELIUM SECUNDUM JOANNEM, *auct.* KNABENBAUER, S. J., *Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, un grand in-8°; 11 fr. 25.*

Ce volume est le 26e du *Cursus scripturæ sacræ* que les RR. PP. Jésuites publient chez Lethielleux. Les questions d'introduction spéciale, authenticité et intégrité, y sont traitées à nouveau, et l'auteur adopte les conclusions du P. Cornély: le quatrième évangile a été écrit en Asie Mineure par l'apôtre Jean; toutes les parties qui le composent sont du disciple bien-aimé, y compris le fragment de la femme adultère, le chapitre XXI et la finale du livre.

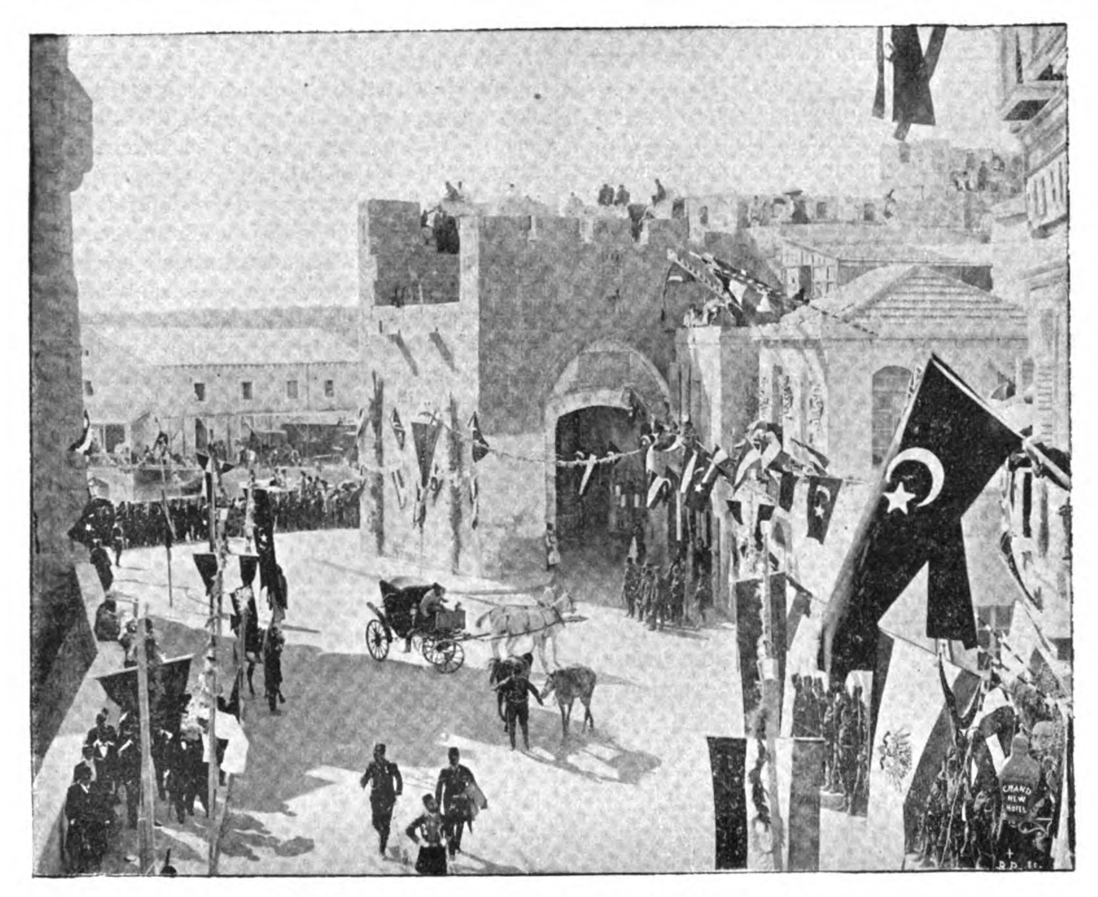
La méthode est la même que dans les commentaires précédents; le texte, divisé par sections, est cité en grec et en latin. Le commentaire est solide, plein de choses; après l'avoir lu, on peut être fixé sur la pensée des Pères et des principaux commentateurs catholiques ou même non catholiques.

IV

FRANZ KAULEN, KURZES BIBLISCHES HANDBUCH. *1er vol. in-8° de 151 pages. Chez Herder, Fribourg-en-Brisgau. Prix : 2 fr. 25.*

Le Dr Kaulen, professeur à Bonn, veut offrir aux étudiants en théologie un manuel biblique en trois petits volumes qui leur donnera sous une forme très précise et très nette les connaissances préliminaires les plus indispensables pour lire et étudier avec fruit la Sainte Écriture.

Les deux derniers fascicules contiendront l'archéologie et l'herméneutique bibliques. Dans celui-ci, l'auteur a su condenser toute la moelle de sa grande introduction. Il parle d'abord de l'inspiration, de l'histoire du Canon, des textes originaux et des versions de la Bible. Voilà pour l'introduction générale. Puis, prenant à part chacun des livres sacrés, Kaulen l'analyse avec soin et dit quelques mots sur son auteur et l'époque de sa composition. Rien d'inutile dans ce petit ouvrage, et il rendra de réels services aux jeunes étudiants à qui il est destiné.



ARRIVÉE DU CORTÈGE DE GUILLAUME, A JÉRUSALEM
Au premier plan, à pied, son Excellence le gouverneur de Jérusalem. Au fond, la porte de Jaffa et la brèche ouverte.

GUILLAUME II
A JÉRUSALEM

Les journaux, renseignés par les agences, ont déjà mis nos lecteurs au courant du voyage de Guillaume II. Nous n'en referons pas ici le récit complet. Voici seulement deux intéressantes photographies (p. 61 et 64) et quelques lettres de Jérusalem contenant des détails inédits sur le séjour de l'empereur d'Allemagne dans la Ville Sainte.

Jérusalem, samedi, 29 octobre 1898.

L'empereur et roi est à Jérusalem. Les Turcs ont fait de leur mieux pour lui faire une grande réception. Sur la route de Jaffa, on avait dressé des mâts pavoisés et quelques arcs enguirlandés, ce qu'on appelle, en Flandre, des fausses portes. La première, celle des juifs allemands, en style de synagogue, saluait le prince au nom de l'Eternel! Une inscription en hébreu disait : *Béni celui qui vient au nom de l'Eternel! Nous vous saluons de la maison de l'Eternel,* etc.

Ces applications des textes bibliques faites par des juifs à un empereur protestant rappellent l'historien Josèphe reconnaissant le Messie dans la personne de Vespasien.

Un peu plus loin, un arc en style rococo oriental souhaitait la bienvenue en allemand. Il était surmonté d'une couronne impériale avec une croix au sommet, au grand scandale du muphti qui n'a pas réussi à la faire enlever.

Le troisième figurait un arc mauresque flanqué de deux minarets : décor d'Opéra-Comique.

La verdure, fanée et saupoudrée de poussière, n'a pas tenu devant le vent d'Est qui souffle avec persévérance depuis huit jours.

Le campement impérial ne se distingue des camps ordinaires de la Compagnie Cook que par deux grandes tentes vertes, envoyées par le sultan — on dit que ce sont les tentes du sultan Mahmoud — et par un petit baraque-

ment comprenant trois pièces assez mesquines : un salon et deux chambres, c'est l'appartement impérial.

On parlait de nombreuses troupes turques : il est venu 200 hommes d'Hébron, et on a rappelé quelques centaines de rédifs (réservistes) qu'on a habillés à neuf; ils sont étonnés de leur propreté, et leur parents viennent des villages pour les admirer.

La brèche ouverte entre la citadelle et la porte de Jaffa pour l'entrée solennelle n'est pas une brèche, à vrai dire : on a comblé une section du fossé pour y faire passer la chaussée, et voilà tout. Cette amélioration était réclamée par les patriarches, depuis qu'ils ont des voitures; ils risquaient d'écraser les gens toutes les fois qu'ils passaient dans le coude de la porte, et ils ont insisté pour qu'on profitât de l'occasion.

L'arrivée de la caravane impériale a été signalée le samedi 29, vers 11 heures du matin, par quelques coups de canon; on s'est rendu directement au camp situé dans la rue Néby Kimer : c'est la rue où sont les Sœurs de Saint-Joseph (orphelinat) et l'hôpital allemand.

L'entrée en ville et la visite au Saint-Sépulcre n'ont eu lieu qu'à 3 heures après-midi.

Le cortège était assez court et assez mesquin. La musique turque n'a pas osé se produire : elle a bien fait. En tête, un officier général en grand uniforme occupait une voiture destinée, dit-on, à essuyer le premier feu, en cas d'explosion anarchiste. Puis l'impératrice, dans une calèche à quatre chevaux, enfin l'empereur à cheval, entouré de quelques officiers allemands en casque à pointe. Sa tenue était simple : tunique gris de fer, avec une gourde et un revolver en sautoir; rien qui le fît facilement reconnaître; on allait au trot, si bien que presque personne ne l'a reconnu.

De temps en temps, quelques *hurrahs* étaient jetés à son passage par les Allemands massés sur les balcons ou les terrasses des hôtels. Il y avait même des groupes d'indigènes chargés de faire des acclamations; mais le policier qui dirigeait ne savait plus ce qu'il fallait dire, et ça manquait de conviction.

Il a fallu descendre de voiture et de cheval à l'entrée de la rue de David, qui est en escalier, et, à ce moment, l'encombrement des chevaux, des voitures et de la foule a donné sur le carrefour un spectacle inénarrable de confusion. Pendant que la police et la troupe déblayaient la place à coup de crosse et de cravache, le cortège se rendait à pied au Saint-Sépulcre.

Sur le seuil de la Basilique, les trois patriarches latin, grec et arménien, en habit de ville, ont reçu le visiteur impériale. Le patriarche latin l'a complimenté en italien.

A la fin de la harangue, l'empereur a salué, a serré la main à Mgr Piavi en le remerciant en français, et s'est dirigé vers l'édicule du Saint-Sépulcre. Il est entré, a regardé, sans donner aucun signe de vénération; puis il s'est rendu dans le chœur des Grecs, conduit par le patriarche grec; on l'a fait entrer même dans le sanctuaire derrière l'iconostase, et on a chanté quelque chose en grec en son honneur.

Après cela, il a traversé le chœur des latins, et s'est rendu au parloir du couvent des Pères Franciscains, où on lui a offert des rafraîchissements.

Il s'est rendu en hâte à la nouvelle église protestante, où l'on a joué de l'orgue, puis le défilé a recommencé par la porte de Jaffa pour aller au consulat d'Allemagne, où a eu lieu la réception des consuls et des autorités.

L'empereur les a reçus assez cavalièrement, en tenue de voyage, et n'a pas dissimulé au consul de France son intention de fonder des œuvres à Jérusalem, tout en le félicitant de ses beaux établissements.

Une illumination, que la lune pleine a peu favorisée, a terminé cette première journée.

En dehors des Turcs et des Allemands, on n'a guère vu de lanternes que sur la terrasse du couvent de Saint-Sauveur.

Le pavillon français a été hissé sur le consulat de France et sur les établissements français, moins pour saluer le visiteur que pour s'affirmer. En ville, on remarquait, non sans surprise, quelques drapeaux grecs entre le drapeau turc et le drapeau prussien : Les épiciers n'ont pas de rancune, paraît-il. Les couvents grecs, y compris le patriarcat, ont eu l'ordre de pavoiser, mais seulement avec des drapeaux turcs et allemands.

Dimanche, 30 octobre.

Aujourd'hui, visite à Bethléem, aussi banale que possible. Toujours l'aspect d'une caravane Cook, un peu plus nombreuse : beaucoup de poussière et aucun enthousiasme.

L'après-midi a été occupée par la visite au Mont des Oliviers, le long de la fameuse route construite tout exprès. Quatre cavaliers bédouins, avec leurs longues lances, ouvraient la marche, c'est tout ce qu'il y avait de pittoresque.



Beaucoup de voitures. L'empereur et l'impératrice étaient seuls dans une calèche escortée de quelques officiers à cheval. Arrivées au sommet de la colline, Leurs Majestés sont entrées dans l'enclos des Russes : un employé de Cook a fait visiter les curiosités, puis on a célébré le service religieux en plein air. La musique des matelots du *Hohenzollern* a joué un *andante* religieux, un ministre a fait le prêche, suivi de la prière, pendant laquelle l'empereur s'est mis à genoux. L'archimandrite russe avait fait mettre des tapis, et on a sonné les cloches de la grande tour. L'empereur n'a visité ni la mosquée de l'Ascension, ni le *Pater*, sur lequel flottait le drapeau français.

En somme, Guillaume II trouve un peu partout la place occupée, et parait peu satisfait. Il renonce, dit-on, au voyage de Jéricho, et avance son départ de deux jours.

On lui a peut-être raconté que c'était dangereux d'aller chez les Bédouins. On avait cependant établi une ligne télégraphique de Jérusalem à Jéricho, pour la circonstance.

Les décorations pleuvent : Mgr Piavi est grand officier de l'Aigle Rouge : les autres patriarches sont décorés aussi. Presque tous les officiers turcs portent une petite croix grecque à ruban bleu ; c'est pour le coup que le muphti va être scandalisé !

Ce soir, après l'arrivée du train de Jaffa, la locomotive seule, au lieu d'entrer dans sa remise, s'en est allée à la dérive : le mécanicien et le chauffeur, emportés par elle, n'ont pu s'en rendre maîtres, et sont allés culbuter avec elles dans le voisinage de Safafat. Les blessures du mécanicien sont très graves, celles du chauffeur sont légères. On les soigne à l'hôpital français.

Lundi, 31 octobre.

C'est aujourd'hui le grand jour, l'inauguration du nouveau temple. L'entrée de samedi n'était que de la petite bière, comparée à celle) de ce matin.

A 8 heures, défilé des invités officiels : environ 200 personnes. En tête, un groupe de ministres protestants en robe noire et rabat blanc ; quelques-uns ont des croix pectorales et des fraises tuyautées à la Henri IV. Puis viennent des officiers de haut grade, dont le groupe est coupé en deux par un essaim de dames en toilettes claires : c'est la seconde partie du clergé.

Les uniformes prussiens sont mêlés de fracs galonnés et de costumes qui rappellent le XVIIIe siècle ; les chevaliers teutoniques éclipsent tout avec leur tunique écarlate et leur chapeau pointu à plume blanche. La photographie ne peut donner ces contrastes de couleur, qu'une éclatante lumière fait resplendir.

C'est sans doute à cet Ordre, apostat et maçonnique, que revient l'honneur de faire la voûte d'acier sur la tête de l'empereur, à son entrée dans le temple nouveau : c'est le côté suggestif de la cérémonie.

Une heure après les invités, le cortège impérial arrive à la porte de Jaffa. Cette fois, l'empereur est en grand costume : casque à aigle, cuirasse d'acier et manteau blanc, broché de soie jaune.

Nous ne le suivons pas au temple où nous n'avons rien à faire : on a refusé des cartes d'entrée aux représentants de la presse française. Un seul pourra y assister avec la carte d'un journaliste anglais qui n'est pas venu.

Au dernier moment, le bruit se répand que l'empereur repart ce soir pour Berlin, l'horizon de l'Europe étant fort sombre. La voie du chemin de fer est en réparation ; l'accident d'hier a interrompu la circulation des trains. Bon voyage aux casques à pointe, et qu'on ne les revoie plus ici ! *(Voir p. suivante, la photographie de l'entrée de Guillaume II à Jérusalem.)*





ENTRÉE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE ET DE SA SUITE, LE 31 OCTOBRE A JÉRUSALEM
Le souverain, habillé de blanc, est au premier plan, monté sur un cheval noir.

A nos Lecteurs

Les *Echos d'Orient* n'ont qu'un an d'existence, et déjà ils ont su se concilier, en France et hors de France, de nombreuses sympathies, auxquelles ils voudraient répondre par d'utiles améliorations. Sans modifier en rien leur programme tracé dès l'origine, sans transformer non plus leur format actuel qui permet de fournir, en moins de pages, une matière beaucoup plus abondante qu'il ne semble au premier abord, il a paru bon d'opérer certains changements dont on appréciera la valeur. Le mieux, en dépit du proverbe, n'est pas toujours l'ennemi du bien. Nous avons donc cherché le mieux.

Pour une publication comme la nôtre, dont la légitime ambition est de donner, dans son ensemble, la représentation la plus complète du mouvement des idées et des faits relatifs à l'Orient, l'idéal serait de de ne fournir que des informations prises en quelque sorte sur le vif, saisies sur le théâtre même des événements ou des institutions. Cet idéal, nous avons voulu le poursuivre, en transférant à Constantinople la rédaction des *Echos* : c'est là que, de Jérusalem ou d'Athènes, de Philippopoli ou de Koniah, seront centralisées toutes les nouvelles intéressantes, pour être ensuite transmises en toute hâte à nos lecteurs par *l'Express-Orient*.

Cette importante mesure en entraîne une autre. A partir du présent numéro, notre Revue paraît, non plus tous les mois, mais *tous les deux mois*, afin de permettre aux divers collaborateurs dispersés en Orient de corriger eux-mêmes les épreuves de leurs articles. Quant aux lecteurs, ils n'y perdront rien : au lieu de trente-deux pages à deux colonnes, chaque numéro en contiendra désormais soixante-quatre.

Afin de ménager la transition, le fascicule de février-mars ne sera distribué que vers la fin de février ; au contraire, celui d'avril-mai paraîtra régulièrement au commencement d'avril, entre le 1er et le 15. De même, les numéros suivants seront toujours publiés dans la première quinzaine du mois.

Grâce à ces modestes, mais utiles changements, notre Revue ne manquera pas d'exercer sur les esprits, que préoccupent à juste titre les multiples questions d'Orient, une influence plus grande encore que par le passé. L'accueil empressé qu'elle a reçu toute jeune encore lui inspire en l'avenir la plus entière confiance. La bienveillance et les encouragements de ses lecteurs lui sont la meilleure garantie du succès.

LA RÉDACTION.





LES MARTYRS DE PHOUNON

Par une tiède matinée de printemps; nous marchions sur les hauts plateaux de l'Idumée, parés d'une verdure courte et drue, sous ce beau ciel d'azur qui déjà flamboyait; soudain, à main droite, où s'accuse une forte pente, apparaissait à nos yeux le village de Thana, cachant à demi dans la verdure ses chaumières en pisé. Plus bas s'ouvre une échancrure fantastique. Une gorge se découpe entre deux bordures roses.

Un instinct irréfléchi nous poussait vers ces roches mystérieuses, nous demandant d'interrompre un instant notre marche directe vers Pétra, de descendre quelques heures, de sonder le ravin pour voir ce qui pouvait s'y cacher; mais l'itinéraire était tracé, le devoir parlait plus haut que la curiosité, nous jetions un dernier regard de convoitise et d'adieu sur la gorge fascinatrice, et le soir nous étions à Chaubak. Six mois plus tard, le site biblique de Phounon était retrouvé dans cette vallée qui nous avait tous séduits. Laissons la parole à l'auteur de cette brillante découverte.

« Phounon n'est guère qu'à six kilomètres au sud-ouest de Thana..... Peu à peu, la vallée s'élargit, le ruisseau se perd dans les sables, les montagnes s'ouvrent, les dunes de l'Araba flamboient au soleil. Nous sommes presque au niveau de la grande dépression qui va de la mer Morte à la mer Rouge.

» Jusqu'ici les flancs de la montagne étaient de grès mêlé de granit rose. Voici deux croupes massives qui ont l'aspect des mines de cuivre de Maghâra, sur la route de Suez au Sinaï. C'est bien le même grès d'un noir verdâtre. Au bas de la montagne, une ruine immense, dominée par une colline tout entière couverte de constructions. C'était comme l'acropole. Sur ses flancs, à l'Ouest, deux églises orientées, partout des tas de scories, toutes les traces d'une puissante installation industrielle.....

» Vraiment cet endroit n'est pas dépourvu d'un certain charme. Avec un peu de soin, on pouvait avoir là le confluent de deux ruisseaux; l'ou-Thana que nous avons suivi et l'ou-Fenân qui remonte vers Chaubak. L'eau était abondante; un aqueduc à peine rompu la conduisait dans un grand réservoir, et la situation, un peu au-dessus de l'Araba, était meilleure que celle de Jéricho ou de Ségor.....

» L'homophonie des noms est parfaite; elle a résisté aux transformations hellénistes (?), le site est caractérisé par la présence des mines : nul doute que nous soyons à Phounon (1). »

Phounon est une localité indiquée dans le livre des Nombres (XXXIII, 42), où les Hébreux se reposèrent avant de remonter le désert de Moab; de là ils se rendirent à Oboth (v. 43). Un passage parallèle du même livre (XXI, 4 à 10) insinue que le fait du serpent d'airain aurait eu lieu à Phounon, puisque les Israélites gagnèrent après cet événement la station d'Oboth (v. 10.). La carte mosaïque de Madaba place le désert du serpent d'airain dans la région du Khirbet Fenân, et l'existence de célèbres mines de cuivre en cet endroit explique suffisamment comment Moïse se procura la matière nécessaire à la fonte du serpent d'airain; « ὄφιν χαλκοῦν » (v. 9), disent les Septante; le dernier mot s'applique toujours aux *metalla* de Phounon.

Ce n'est pas du passé biblique de Phounon que je veux entretenir les lec-

(1) *Phounon*, par le P. LAGRANGE. *Revue biblique*, 1898. p. 114.



teurs. Au cours de l'année, ils ont souvent entendu le Martyrologe, et cette phrase, triste comme un glas, a sans doute résonné à leurs oreilles, « tel ou tel martyr fut condamné aux *metalla* de la Palestine » ou bien « tel et tel martyr expira dans les metalla de la Palestine ». Les *metalla* de la Palestine et les *metalla* de Phounon ne sont pas différents. L'Onomatiscon d'Eusèbe, traduit par saint Jérôme, nous l'apprend : « Phounon. *Fuit quondam civitas principum Edom, nunc viculus in deserto, ubi æris metalla damnatorum suppliciis effodiuntur, inter civitatem Petram et zoaram* » ; et ailleurs, au sujet de Thana, identifié par eux avec la ville de Daidan : *Daidan in regione Idumeæ, super qua scribit Hieremias* (cap. XLIX, 8) *est in quarto milliario a* « *Metallofeno* » *contra Aquilonem*. Ouvrons les ouvrages d'Eusèbe de Césarée, ils nous décriront en termes d'un laconisme émouvant les souffrances qu'endurèrent les chrétiens employés durant la persécution de Dioclétien aux rudes travaux de ces mines de cuivre.

Le 23 février 307, après le martyre de sainte Théodosie à Césarée, le gouverneur de la Palestine, Urbain, condamna aux metalla de Phounon tous les autres confesseurs qui languissaient dans les cachots de cette ville (1).

Le 5 novembre de la même année, un second convoi partait de Césarée pour travailler aux mines de cuivre. Il était dirigé par Silvain, prêtre de Gaza, escorté de ses nombreux fidèles. Silvain devait bientôt recevoir à Phounon, avec la dignité épiscopale, la juridiction sur les diverses Eglises qui s'élevaient autour de Gaza. Le gouverneur leur infligea à tous des supplices horribles ; l'œil droit fut arraché et la plaie cautérisée avec un fer brûlant, les nerfs de la jambe gauche furent coupés (2).

(1) *De Martyribus Palest.* Euseb. Cæsar. M. P. G., t. XX, col. 1484.
(2) *Ibid.*

D'autres prisonniers subirent peu après des mutilations encore plus atroces (1).

Le 25 juillet 308, quatre-vingt-dix-sept familles s'acheminaient péniblement des carrières de Porphyre en Thébaïde, à Césarée de Palestine, devant le gouverneur Firmilien. On leur infligea les mêmes tourments qu'aux martyrs de la Palestine, avant de les diriger vers les mines de Phounon. Parmi eux, se trouvaient nombre de femmes et d'enfants, aucun ne fut épargné. Puis, ce fut le tour d'autres prisonniers, condamnés à s'entre-tuer dans l'amphithéâtre, pour satisfaire les viles passions de la populace, après avoir refusé de s'égorger (2).

Peu après, un cortège de cent trente confesseurs arrivait encore d'Égypte, après avoir enduré les mutilations de l'œil droit et de la jambe gauche.

Un ordre tyrannique de Maximin les condamnait aux mines de Palestine et de Phénicie (3).

Le 14 décembre 308, un troisième groupe d'Egyptiens se rendait en Cilicie porter des secours et des consolations à leurs frères prisonniers. Arrêtés aux portes d'Ascalon, ils durent partager les souffrances et les travaux de ceux qu'ils venaient assister. Eusèbe ne dit pas expressément s'ils furent exilés en Cilicie ou à Phounon (4).

On voudrait connaître le rang et les occupations de ces pauvres mineurs, transportés de si loin dans un climat si meurtrier, et contraints de se livrer à des travaux pour lesquels ils n'étaient pas faits. On voudrait également se rendre compte de leurs peines journalières, de leur situation civile et religieuse, bref, de leur organisation en communauté. Leurs com-

(1) *Ibid.*
(2) *De Mart. Pal.*, cap. VIII, col. 1485.
(3) *Op. cit.*, cap. VIII, col. 1489.
(4) *Op. cit.*, cap. X, col. 1496.

pagnons de labeur étaient tous des assassins, des voleurs, qui auraient préféré la peine capitale à cette vie laborieuse dans les creusets ardents ou sous un ciel embrasé. Il ne semble pas qu'il y ait eu des chrétiens établis dans ces mines avant l'arrivée de nos confesseurs. Ceux-ci jouissaient d'une certaine liberté de la part des gardiens, ils convertirent leurs demeures en églises, ὡς καὶ οικους εἰς ἐκκλησίας δείμασθαι, où les évêques et les prêtres convoquaient les fidèles aux offices sacrés (1). Hélas! faut-il que le schisme se soit glissé parmi eux et que dans cette foule, souffrant pour la même foi et pour le même Jésus-Christ, de sourdes rivalités aient séparé ceux que la charité aurait dû réunir! Et pourtant, c'est un fait attesté par saint Epiphane (2). A côté des Egyptiens, qui acceptaient la communion de saint Pierre d'Alexandrie, vivaient et peinaient d'autres Egyptiens séparés de lui, et qui avaient formé dans leur patrie un schisme local. Mélèce de Lycopolis et ses partisans arrachaient à coups de pic le cuivre des carrières de Phounon, et rien ne put amollir le cœur de ces égarés, ni le voisinage de leurs frères, ni la communauté de souffrances. Chaque groupe avait ses oratoires particuliers et ce triste spectacle était mis sous les yeux des païens, d'hommes qui se disaient les enfants d'un même Père et priaient toujours séparément sans s'adresser jamais la parole.

Vers la fin de l'année 309, le gouverneur de la province se rendit à Phounon pour examiner les travaux et se rendre compte de la vie des condamnés. Son fanatisme se révolta à la vue des modestes sanctuaires, où les chrétiens venaient à la fin de la journée remercier Dieu de ses bienfaits, et puiser dans la prière et l'assistance aux sacrés mystères de nouvelles forces pour continuer, le sourire aux lèvres, leur existence d'immolation et d'austérité. Il adressa à l'empereur un rapport envenimé par toutes sortes de calomnies, et ce dernier s'empressa de déléguer le gouverneur des mines pour disperser la commuuauté naissante. Les uns furent exilés à Chypre, d'autres au Liban, un grand nombre furent employés à divers travaux publics dans les cités de la Palestine. On garda quatre Egyptiens, qui paraissaient les chefs du groupe et furent amenés devant l'officier chargé de défendre ces lieux. Sur leur refus d'apostasier, ils furent tous les quatre précipités dans les flammes des creusets et des fourneaux. C'étaient les évêques Pélée et Nil, que saint Epiphane range dans le parti de Mélèce, le prêtre Elie et Patermuthius, bien connu par sa bienveillance, nous dit Eusèbe (1). C'est à lui que saint Pamphile envoya à Phounon l'Apologie d'Origène, composée en prison avec son disciple et ami Eusèbe, pour consoler les prisonniers dont Patermuthius était le chef (2). Si cette affirmation de Photius est vraie, et rien ne nous autorise à la mettre en doute, elle confirme le témoignage de saint Epiphane et nous permet de conclure que les trois premiers confesseurs appartenaient à la communion de Mélèce, tandis que Patermuthius suivait celle de saint Pierre.

Un autre groupe de chrétiens habitait un endroit distinct des premiers, mais toujours dans les mines de Phounon. La maladie, la vieillesse, les brûlures ou les mauvais traitements les avaient réduits à un tel état d'impuissance, qu'ils étaient incapables de rendre le moindre service. A leur tête, apparaissaient Silvain, évêque de Gaza, et Jean l'aveugle, un lecteur égyp-

(1) *De Martyr. Pal.* cap. XIII, col. 1513.

(2) *Contra Hæreses*, LXVIII. M. P. G., t. XLII, col. 188 et s.

(1) *Hist. Eccl.*, lib. VIII, cap. XIII. M. P. G., t. XX, col. 776, et *De Martyr. Pal.*, cap. XIII, col. 15. 13 et s.

(2) *Photii Bibliotheca*, cod. 118.

tien. Celui-ci avait déjà perdu la vue avant la persécution, et pourtant le gouverneur lui brûla les deux yeux comme à ses compagnons. Jean avait, au témoignage d'Eusèbe, une mémoire particulièrement heureuse, il savait par cœur toute la Sainte Ecriture et récitait au peuple des passages des Epîtres de saint Paul, des Rois ou des Prophètes, selon que le réclamaient les offices liturgiques. Eusèbe l'entendit un jour dans une grande réunion s'exprimer avec une aussi parfaite aisance que s'il avait lu dans un livre. Malgré leurs maladies et leurs infirmités, ces saints vieillards s'imposaient des mortifications austères, ils priaient sans relâche et jeûnaient très souvent, compensant de la sorte les travaux que leurs membres épuisés se refusaient à fournir et qu'on imposait à leurs frères plus valides. Sur un ordre de Maximin (1) en 310, Silvain eut la tête tranchée à Phounon avec ses 39 compagnons de captivité, parmi lesquels se trouvait Jean l'aveugle.

En reproduisant ce fait, qu'on lit aussi dans un fragment d'Eusèbe (2), l'éditeur publie ainsi le texte « Σιλβανὸς ἐπίσκοπος Γάζης, κατὰ τὰ ἐν Φοινίκῃ χαλκοῦ μετάλλα » et écrit en note *Mss.*, ἐνφαινοῖ, *quod nullum sensum habet;* c'est-à-dire les manuscrits portent Phounon, mais cela n'a pas de sens. Ces corrections maladroites se passent de commentaires.

D'autres victimes de cette persécution survécurent à la tourmente, obtinrent ensuite des sièges épiscopaux et parurent dans les nombreux Conciles tenus sous Constantin avec les cicatrices glorieuses qu'ils avaient reçues pour Jésus-Christ. L'histoire nous a conservé les noms de saint Paphnuce, évêque d'Egypte et de saint Maxime de Jérusalem, dont l'empereur baisait avec respect la plaie cautérisée de l'œil droit.

Les ariens renouvelèrent sous Constance et sous Valens les horreurs de la dixième persécution contre les chrétiens, restés fidèles à la consubstantialité du Verbe et à la cause de saint Athanase. Celui-ci nous apprend que vers 356, ils s'emparèrent du sous-diacre Eutychios, et le frappèrent si durement avec des lanières de cuir, qu'ils mirent ses os à découvert, puis, sans panser ses blessures, ils l'expédièrent aux mines de Phounon, où l'on envoyait les homicides qui succombaient au bout de quelques jours (1). Eutychios mourut en chemin, avant d'arriver au terme de son voyage.

Théodoret nous a conservé de même (2) une lettre de saint Pierre d'Alexandrie, successeur de saint Athanase (373), et chassé de son trône par un certain Lucius, se plaignant avec amertume des tortures infligées à ceux qui partageaient sa communion. Plusieurs catholiques furent relégués aux *metalla* de Phounon, d'autres à ceux de la Proconnèse (îles de la Marmara). Ils furent bientôt suivis par un diacre de Rome, qui avait apporté à Pierre les lettres du Pape; lui aussi fut exilé aux mines de Phounon, après avoir subi de nombreuses cruautés.

Le sang de ces martyrs, versé dans les mines et les creusets, obtint à Phounon le privilège d'ériger une petite église dépendante de Pétra, métropole de la troisième Palestine. Plusieurs de ses évêques assistèrent aux Conciles, Saïdas à Ephèse en 431 (3) Kaïoumas au brigandage d'Ephèse 449 (4), Pierre et Jean aux Conciles provinciaux de Jérusalem 518 et 536 (5). Le

(1) *Hist. Eccl.*, lib. VIII, cap. XIII, t. XX, col. 773 et *De Martyr. Pol.*, cap. XIII, col 15 16 et s.
(2) Col. 1532.

(1) *Historia Arianorum ad monachos*, S. Athanas. M. P. G. t. XXV, n° 60, col. 765.
(2) *Hist. Eccl.*, lib. IV, cap. XIX. M. P. G., t. LXXXII, col. 1177.
(3) Mansi IV, 1125, 1152, 1220 et V. 589, 687.
(4) Mansi VI, 919.
(5) Mansi VIII, 1174 et Le Quien. *Oriens Christianus* t. III, p. 748.

P. Lagrange a de plus découvert l'inscription d'une église de Phounon, construite « sous le très saint évêque Théodore » (1).

Des auteurs augmentent parfois la liste des titulaires de Phounon, mais ils confondent alors cette localité avec Φαινά d'Arabie, mentionnée par la *Notitia Dignitatum* (1) et suffragante de Bostra, que Waddington a justement identifiée avec El-Mousmié au nord du Ledja (2).

Kadi-Keuï. SIMÉON VAILHÉ.

(1) *Rev. Bibl.*, 1898, p. 114 et 449.

(1) Ed. Boecking. Bonn. 1839, p. 82.

(2) *Inscriptions d'Asie Mineure*, p. 574.

LE MONASTÈRE DU PANTOCRATOR

A CONSTANTINOPLE

Le monastère du Pantocrator ou, plus exactement, « Τοῦ Σωτῆρος Παντοκράτορος » du Sauveur Tout-Puissant, s'élevait dans la XIe région de Byzance. La nouvelle Rome, on le sait, comptait quatorze régions. Constantin avait rêvé une capitale entièrement modelée sur le plan de l'ancienne, et, longtemps avant que la cité eût senti le besoin de dilater ses murs, les collines qui allaient se perdre à l'horizon, du côté de la Thrace, avaient reçu un nom et une destination (2).

Au XIIe siècle, chaque région était depuis longtemps habitée, et celle dont nous nous occupons était couverte de maisons groupées en masses compactes. Aujourd'hui encore, les bâtisses s'élèvent sur la croupe des collines et s'étagent en amphithéâtre, au milieu de bouquets de verdure sombre où se détachent de blancs minarets.

La colline qui baigne ses pieds dans la Corne d'Or, près du moderne quartier d'Oun-Capan, et qui monte vers l'aqueduc de Valens, porte sur son flanc droit, à mi-côte, la mosquée de Zéirek-Djami (3). C'est là tout ce qui nous reste du Pantocrator, de son monastère, de ses hôpitaux et de sa triple église. Les proportions de celle qui est demeurée debout font encore l'admiration du visiteur, et les souvenirs qui s'y rattachent invitent mélancoliquement le pèlerin à pénétrer un instant dans ce sanctuaire profané et à s'arrêter sur l'emplacement des sépultures impériales, violées par la main brutale de l'envahisseur.

* * *

Le nom de Pantocrator semble, à première vue, cacher une intention quelque peu orgueilleuse ou rappeler tout au moins l'amour persistant des Byzantins pour les titres pompeux que la réalité nous fait trouver encore plus creux et plus décevants. Ici, cependant, cette appellation étonnante était à peu près justifiée. Car c'était avant tout une invocation au Dieu qui, seul, pouvait guérir ou soulager les malades et les infirmes de toute sorte, réunis dans les hôpitaux voisins de l'église dédiée à sa toute-puissance; et, de la part de l'empereur, surtout quand il s'agit du Bon Jean, Kalo-Jani, c'était un acte de véritable humilité et la preuve permanente que ce prince ne se reconnaissait que faiblesse et impuissance en face de Dieu. C'était là, avouons-le, un rare mérite, puisqu'on l'oubliait si facilement à Byzance.

Tout à côté, sous le vocable de la « Vierge miséricordieuse », s'élevait une seconde église consacrée à celle qui devait être

(2) Du Cange, C.P. Ch. lib. I, n° 20.

(3) Βυζαντιναὶ Μελέται..... Α. Γ. Πασπάτη. Constantinople, 1877, p. 309.



l'avocate de ses pauvres serviteurs auprès de son Fils, le Pantocrator; et de l'opposition de ces deux noms ressortait davantage encore l'esprit de foi et de piété qui avait inspiré les fondateurs. A vrai dire, dans les chroniques byzantines ou chez les auteurs récents, on ne parle d'ordinaire que de l'unique monastère du Pantocrator et de son église; celle de Notre-Dame de la Miséricorde était inconnue, et c'est tout juste si Du Cange a pu retrouver son nom dans un Ménologe et des Ménées où l'on signalait, au 11 août, la dédidace « du très beau et vénérable édifice, du divin temple de la Mère de Dieu, Notre-Dame de la Miséricorde (1) ». Tous ses renseignements se bornaient à cette unique mention. Nous sommes plus heureux aujourd'hui et nous savons que la générosité princière des Porphyrogénètes avait uni, sous le double patronage du Sauveur et de la Vierge, des œuvres distinctes, celle de la prière et celle de la charité.

La première était confiée en partie aux moines, dans l'église proprement dite du Pantocrator et dans l'herôon voisin, dit de Saint-Michel; en partie, à un clergé séculier, dans l'église de la Vierge Ἐλεούσης, la Miséricordieuse. Pour la seconde, s'élevaient, autour de ces édifices du culte, un hôpital pour les malades, un hospice pour les vieillards, une école pour les enfants des médecins; enfin, le monastère avait à sa charge l'entretien d'une maison d'aliénés. Nous allons voir comment ces œuvres avaient été organisées et avec quelle largesse elles avaient été dotées; nous y ajouterons les détails historiques épars dans les chroniqueurs byzantins, qui nous feront comprendre la vénération toute spéciale qu'on avait à Byzance pour le Pantocrator.

Ce n'est que depuis quelques années que nos renseignements sur le Pantocrator, réduits à bien peu de chose jusqu'alors, ont été heureusement complétés par la découverte du Typikon Ktitoricon ou charte de fondation du monastère. Il était contenu dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Ecole théologique de Halki, copié au XVIIIe siècle sur l'original. M. P. Bezobrazov l'édita en 1887 dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique de Russie* (1), et M. A. Dimitriewski, qui semble ignorer le travail antérieur de son compatriote, le réédita à Kiew, en 1895 (2). Il est à regretter que cette copie tardive d'un original que personne n'a eu sous la main, bien que son existence soit signalée dans la bibliothèque du prince Nicolas Mavrocordato, n'ait pas poussé les éditeurs à des recherches plus complètes.

Le Typikon a été composé par l'empereur Jean Comnène, ou, tout au moins, écrit sous sa dictée. Une lecture attentive du texte, tel que nous le possédons, laisse cependant la pénible impression qu'il n'est donné que par fragments; ceux-ci ne se tiennent pas assez, et plusieurs sembleraient devoir se rattacher à des paragraphes dont ils sont ici très éloignés. Malgré cet agencement défectueux, ils nous font bien connaître l'esprit du fondateur, ses réglementations variées et parfois des paroles où se reflètent les sentiments pleins de noblesse, de charité et de zèle du Porphyrogénète. Toutefois, ce qui frappe de prime abord, c'est l'air de « cahier des charges » qu'a ce Typikon; sauf deux ou trois endroits, l'en-tête fragmentaire, quelques conseils à l'higoumène et des recommandations éparses un peu partout, tout le reste n'est qu'un règlement d'administration extrêmement précis et très instructif pour nous. Tout y est prévu, et il n'est pas jusqu'à la plus petite monnaie dont l'emploi ou la distribution ne soit fixée à l'avance. Le personnel ecclésiastique ou laïque est choisi et compté avec une exactitude particulière; les attributions de chacun sont déterminées avec le plus grand soin et avec le souci incessant d'une discipline qui règle chaque mouvement de l'âme et du corps; enfin, la moindre lampe ou le plus

(1) Du Cange, C. P. Chr. lib. IV, ch. II, n° 17.

(1) Byzantin. Zeitsch. II, p. 627-631. *Compte rendu*, par E. Kurtz.

(2) *Ibid.*, V, p. 371.

petit cierge des sanctuaires a son contenu ou sa grosseur consignée au Typikon : Jean II eût fait un excellent cousin de Joseph le sacristain ! Mais ne lui en voulons pas de cette précision de détails : il savait les moines eux-mêmes minutieux, et attachés bien souvent davantage à la lettre qu'à l'esprit des choses ; il vient en aide à leur mémoire et dissipe leurs scrupules de conscience : tout est réglé dans leurs obligations, leurs revenus et leurs dépenses. Quant à la vie intérieure des moines ou des clercs, l'empereur ne s'y attarde pas ; ceci n'est pas de son ressort, il le sent, et, d'ailleurs, c'est chose déjà réglée par des traditions immuables. Aussi se contente-t-il de loin en loin d'un rappel à la discipline, à l'obéissance et au grand devoir des moines, l' Ἐξαγόρευσις, confession ou coulpe quotidienne, sorte de direction où le moine confiait à l'higoumène l'aveu de ses manquements.

Mais, avant d'étudier le contenu de cette charte et d'admirer ce qu'on savait faire à Byzance, au début du XIIe siècle, pour l'amour de Dieu et des pauvres, nous devons dire un mot du fondateur.

*
* *

Nous avons nommé à plusieurs reprises l'empereur Jean II Comnène (1118-1143). Est-il vraiment le fondateur du Pantocrator ? S'il en est ainsi, il faut avouer que jusqu'aujourd'hui il avait été complètement méconnu. L'attention des chroniqueurs et des hagiographes a été attirée, on ne saurait dire au juste pourquoi, sur la personnalité de l'impératrice Irène, femme de Jean II, et c'est à elle qu'a été dévolu l'honneur d'avoir élevé le Pantocrator. Cinname, un contemporain pourtant, affirme qu'Irène « bâtit à Byzance, sous le vocable du Pantocrator, un monastère des plus remarquables par sa beauté et ses proportions (1) ». Il ajoute que cette princesse, fille de Ladislas, roi de Hongrie, avait des goûts très simples et se plaisait à dépenser ses revenus en libéralités pour les indigents. Le Ménologe de Sirlet, les Ménées (1), le synaxariste Nicodème Agiorite (2) répètent ces données. C'est même ce qui permet à ce dernier de faire de l'esprit à bon compte dans le distique mis en tête du synaxaire du jour :

Παντοκράτωρ δέδωκε σοὶ Μονὴν ἄνω,
Ὡς κτιτορίσσῃ ἰδίας Μονῆς κάτω (3).

Il a de plus augmenté et embrouillé la légende. Irène, fondatrice et mémorée comme telle de bonne heure, semble-t-il (4), ne pouvait être qu'une sainte. Or, deux impératrices, après avoir joui quelque temps des honneurs de la pourpre, s'étaient faites religieuses à la mort de leurs époux, et l'une, sous le nom de Xéné, l'autre sous celui d'Hypomonê, avaient eu quelque renom de sainteté. Le biographe un peu tardif qu'est Nicodème, mêlant les noms et les souvenirs hagiographiques, réunit sur la même personne les actes attribués à Irène, femme de Jean II, et à Marie Comnène, dite Xéné.

Les écrivains modernes ont répété cette faute le patriarche Constantios (5), Byzantios (6), Manuel Gédéon (7) et parfois, en l'aggravant, comme Paspati, qui augmente encore la confusion, en faisant un seul personnage de l'impératrice Irène, femme de Jean II Comnène († 1124), de l'impératrice Marie, deuxième femme de Manuel II Comnène, devenue la religieuse Xéné († après 1180), et de l'impératrice

(1) CINNAME, lib. I, n° 4. MIGNE, P. G., t. CXXXIII, col. 317-9.

(1) Ed. de Venise, 1880, p. 65, 13 août.

(2) Συναξαρίστης τῶν δώδεκα μηνῶν..... ZANTE, 1868, t. III, p. 240-2.

(3) « Le Tout-Puissant t'a donné là-haut une demeure, à toi la fondatrice de celle du Tout-Puissant ici-bas. » (*Ibid.*, p. 240.)

(4) Cf. *La description métrique de l'église du Pantocrator, fondée par l'impératrice Irène*, publiée par D. G. CAMBOUROGLOU, d'après un Ménœon du XIVe siècle. Byzant, Zeitsch. II, p. 342.

(5) Κωνσταντινιάς..... Constantinople, 1844, p. 92

(6) Ἡ Κωνσταντινοιπολις..... Athènes, 1851, t. I, p. 554.

(7) Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, dans Ἑλλ. φιλ. Σύλλογος, t. XXVI, p. 245. M. Gédéon ajoute cependant que les données du synaxaire à propos d'Irène lui semblent étranges.

Irène, femme de Manuel II Paléologue, devenue la religieuse Hypomonê († 1450 (1). C'est, on le voit, rapprocher d'un peu trop près des personnages que les dates et les noms éloignent d'une manière sensible. Quoi qu'il en soit, l'opinion du synaxariste a été suivie aveuglément. Du Cange lui-même n'avait pu éclaircir cette question. Tout en donnant en premier lieu le texte de Nicétas Akominatos, presque un contemporain lui aussi, disant du Pantocrator : « τὸν Βασιλέα Ἰωάννην ἔσχε δομήτορα » (2), il ajoutait quelques lignes plus bas les textes de Cinname, de Sirlet et des Ménées, sans aucune remarque sur leur valeur (3).

Cependant, les écrivains que nous citions tout à l'heure auraient pu montrer une plus grande circonspection et manifester quelques doutes; car, outre le passage de Nicétas qu'ils connaissent, ils auraient pu remarquer une note du synaxariste, où Nicodème citait le géographe Mélèce, en contradiction avec ses propres données sur le Pantocrator; Sakkelion avait aussi publié le Chronicon Syntomon de Néophyte d'Arta (4) où il est dit de Jean II Comnène : Οὗτος καὶ τὴν τοῦ Παντοκράτορος Μονὴν ἐδομήσατο. » En tout cas, nous croyons que l'argument décisif est donné par le Typikon de Jean Comnène, écrit douze ans après la mort d'Irène et dont le contenu comme la signature ne peuvent laisser aucun doute : « Ce Typikon a été fait au mois d'octobre, indiction 15, l'an 6645 (1136-1137). Jean Basileus Porphyrogénète, autocrator des Romains, Comnène. » Dans tout le cours de cette charte, l'empereur parle lui-même à la première personne, fait des recommandations qui le concernent seul et indique parfois que pour tel ou tel détail, Sa Majesté en a ainsi ordonné.

Faut-il cependant rejeter de tout point le récit du Synaxaire et n'y voir qu'un de ces développements de rhétorique si familiers aux Byzantins et à leurs petits-neveux? Le Pantocrator est l'œuvre de l'empereur. Mais quand donc ce soldat, toujours absent de sa capitale, a-t-il pu s'occuper des mille détails des bâtisses, des règles, des dotations possibles de ses œuvres? Jean II «..... se transportait sans relâche des frontières d'Asie aux frontières d'Europe, battant les Petchenègues auprès de Berrhœa, et, avec l'image de la Vierge en tête de ses colonnes, rompant l'enceinte de leurs chariots (1122), dispersant les Serbes (1123) et les Hongrois (1124), revenant en Asie pour reprendre leurs conquêtes aux Seljoukides (1126-1137) et aux Arméniens (1137)..... » (1) On le voit, par cette chronologie sommaire, l'empereur vivait au milieu des camps plus qu'au palais du Boucoléon. La deuxième et la troisième année de son règne sont seules marquées par un vide dans la chronologie dressée par Fabrotti. L'année 1136 semble avoir été aussi pour lui d'un calme relatif : « Il va en Isaurie et organise la province (2). » Wilken semble croire que 1135 et 1136 furent tout entières passées à Constantinople après le grand triomphe de 1134, et qu'il profita de ce répit pour confirmer ses traités de paix avec les villes commerçantes d'Italie (3). Dès le printemps (1137), il entre de nouveau en campagne, mais au mois d'octobre précédent, il avait signé le Typikon du Pantocrator. Ayant si peu de loisirs pour s'occuper directement de la construction du monastère, des églises et des hôpitaux, qui dut exiger plusieurs années de travail, l'empereur fut forcé de se décharger sur quelqu'un de cette surveillance. Le Synaxaire va nous donner le

(1) PASPATI, *op. cit.*, p. 309, note 5, où il met cette confusion sur le compte de Frantzès. M. Gédéon relève l'erreur (Βυζαντ. Ἑορτολόγ, p. 245, note 17), mais se trompe lui-même en faisant d'Hypomonê la veuve de Jean Paléologue. Sur ces impératrices, cf. DU CANGE *Famil. Aug.*, p. 142, 155, 198. Ed. de Venise, et MURALT, *Essai de Chronogr. byz.*, p. 128, 211, 869.

(2) NICÉTAS, in *Manuel.*, lib. I, ch. I.

(3) C. P. CH. lib. IV, c. 1. 3; *Famil. Aug.* p. 149.

(4) I. Sakkelion, Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, p. 305.

(1) *Histoire générale du IVe siècle à nos jours.* E. LAVISS et A. RAMBAUD, II, p. 798.

(2) *Fabrotti*, dans MIGNE, *P. G.*, t. CXXXIX, p. 1058.

(3) *Rerum ab Alexio I, Joanne et Alexio II Comnenis.....* F. WILKEN, Heidelberg, 1811, p. 502. MURALT, *Essai de chronolog. byz.*, I, p. 133-4.

nom de ce surveillant ou plutôt de l'architecte lui-même. C'était Nicéphore, un homme habile, parait-il, attaché par ailleurs à la personne de l'impératrice, et c'est sous la direction de celle-ci qu'il commença à bâtir. Irène dut même inspirer à l'empereur l'idée de plusieurs de ces œuvres; habituée, comme elle l'était, à s'occuper des pauvres et des moyens de leur venir en aide, elle sut guider sa bonne volonté et sa bienfaisance. Mais le Synaxaire trahit lui-même la part prépondérante prise en toute cette affaire par l'époux d'Irène, en nous représentant celle-ci prenant un jour l'empereur par la main et, après l'avoir amené dans l'église du Pantocrator en construction, se jetant à ses pieds et le suppliant d'achever le monastère, de l'embellir et d'en faire le plus beau de tous ceux de Constantinople. Jean II promit tout, et quand l'impératrice se releva, elle était toute joyeuse, parce qu'elle était sûre désormais que son monastère aurait le vocable aimé du Pantocrator, qu'il serait doté de biens meubles et immeubles considérables, qu'on lui ferait cadeau d'objets précieux et qu'il deviendrait le premier des monastères de la capitale (1). Ainsi donc, Irène a pu inspirer l'empereur, mais son rôle se borne là. Elle mourut douze ans avant l'achèvement du Pantocrator et son organisation définitive par la charte de 1136.

*
* *

Le Typikon s'ouvre par l'exposé des motifs qui ont décidé l'empereur à construire le monastère du Pantocrator. Je voudrais pouvoir rendre le ton solennel et touchant du début, quoique l'emphase et la recherche le déparent un peu. C'est une consécration faite au Christ tout-puissant. L'empereur vient présenter à sa Souveraine Sagesse qui a soutenu la puissance des Ausoniens (des Romains, dont les Grecs se considéraient comme les successeurs) le temple qu'il vient d'achever; il ne fait d'ailleurs que lui rapporter ses propres biens « σοὶ προσφέρω τὰ σὰ διά σου », et il a pieusement essayé de faire reproduire ses traits divins sur les murs du monastère. Autour de cette icône, il a réuni tout un chœur de moines, une vénérable assemblée de Nazaréens — il leur a joint un clergé bien choisi de prêtres et de lévites; — il a élevé un autre sanctuaire à Marie. Enfin, sachant que ces hommages ne suffisent pas au Christ ami des hommes, il a préparé pour ceux que la vieillesse ou la souffrance a brisés, pour ceux que la pauvreté, les mutilations, les maladies ont rendus infirmes, de pieux asiles et d'abondantes aumônes. Voilà ceux qu'il lui envoie comme ambassadeurs; ils sont chargés d'intercéder pour les péchés de l'empereur, pendant que lui-même s'occupera de ces deux catégories de temples, temples vivants ou temples de pierre. Il espère ainsi lui rendre grâces pour les victoires remportées sur les Scythes, les Perses, les Daces, les Dalmates, les Paions, et pour la découverte des complots machinés par les ennemis du dehors ou même par ses proches (1). Il désire en outre s'assurer des prières perpétuelles pour lui et pour les membres vivants ou morts de sa nombreuse famille, et un coin de ses églises servira aux sépultures impériales.

L'empereur réalisa son plan. Il construisit le monastère et l'église qu'il dédia au Pantocrator et dont la fête patronale se célébrait le 6 août, en la Transfiguration. Un narthex ou cloître intérieur permettait aux moines d'entrer dans leur chœur sans être rencontrés par le public. Plusieurs portes sans doute donnaient accès dans l'église elle-même, car l'empereur fixe qu'on entrera par la porte Royale pour venir prendre sa place devant l'iconostase.

(1) Συναξαρίστης, III, p. 241.

(1) Sur ces complots, cf. NICÉTAS *Akominatos*, MIGNE, t. CXXXIX, col. 332. — DU CANGE, *Famil. Aug. Byz.*, p. 147, éd. de Venise.

On peut constater ici la déplorable habitude des Byzantins de substituer aux dénominations contemporaines les vieux noms classiques. Les peuples nommés ici ne sont autres que ceux que nous citions plus haut : Petchenègues, Serbes, Hongrois, Turcs et Arméniens.

Sur les parois de celle-ci les icônes du Pantocrator, de la Résurrection et du Crucifiement attiraient d'abord les yeux; à gauche de la Porte Dorée, l'Assomption; aux deux extrémités et se faisant pendant, les images de la Cène et du lavement des pieds. La coupole avait reçu une décoration semblable. Le long des murs se trouvaient les stalles des religieux. L'éclairage de l'église était procuré par un polycandilon de seize lampes à huile, auxquelles on substituait, aux jours de grandes fêtes, autant de flambeaux de cire. Devant les saintes icônes brûlaient des lampes de toutes dimensions, lampes simples, ou, à deux, à trois et à plusieurs branches; aux jours des grandes solennités, un candélabre à douze branches brûlait devant l'image du Christ Pantocrator.

Contigu à cette église, se trouvait l'herôon ou chapelle funèbre qui devait recevoir les sépultures impériales. Irène devait même y reposer depuis plusieurs années, et le sarcophage destiné à Jean II était sans doute déjà en place, car l'empereur dit formellement quelque part: « Nos tombeaux s'y trouvent (1). » La chapelle était dédiée à l'archange saint Michel; elle avait reçu le même genre d'ornementation que l'église. Mais le choix des icônes formait un rappel incessant à la prière pour les trépassés. Sur la tombe impériale, on plaça l'image du Christ, et, à côté, celles de la Crucifixion, de la mise au Sépulcre, de la Résurrection, du Christ apparaissant aux saintes femmes; des lampes brûlaient tout autour et encadraient ce lieu funèbre.

L'empereur voulut que le monastère renfermât quatre-vingts moines partagés en deux catégories (μοῖραι): la première, composée de cinquante religieux, est spécialement affectée au service de l'église monastique (ἐκκλησιαζόμενοι) et à la psalmodie de l'office aux intentions de l'empereur; pour entrer dans cette μοῖρα, on requiert des moines de hautes qualités d'esprit et de cœur; la deuxième comprend les trente autres moines. Ils remplissent les fonctions dévolues, dans nos couvents modernes, aux Frères coadjuteurs ou Frères convers. On les nomme les δουλευταί. C'est parmi eux que l'on choisit les cuisiniers, les jardiniers, les boulangers — car tous ces métiers s'exercent dans le monastère, — les lingers, les quatre Frères chargés de préparer les bains, de s'occuper des malades, de laver leurs vêtements, de prendre soin de la vaisselle. Quant aux charges très importantes, celles d'économe, d'ecclésiarque, de chartophylax, de cellerier, de dépensier, d'hôtelier et de domestikos (1), elles ne sont confiées qu'aux Frères de chœur. Les soins d'entretien du monastère incombaient uniquement aux moines, et défense était faite d'accepter des serviteurs du dehors, même pour les travaux plus pénibles du jardin. Parmi les Frères de chœur, il devait y avoir, pour le service divin, six prêtres, six diacres, deux canonarques; deux paradomestikoi, et un réglementaire (ὡρολόγος), mais l'empereur laissait à l'higoumène la faculté d'augmenter leur nombre.

L'autorité était confiée à l'higoumène ou plutôt au cathigoumène, ce dernier terme est presque uniquement employé dans tout le cours du Typikon, quoiqu'il ne soit qu'un synonyme du premier. Les religieux devaient lui marquer leur soumission en demandant sa bénédiction à la sortie du monastère, en le saluant profondément dans les rues, en se tenant debout en sa présence, les mains humblement réunies sur la poitrine. Il surveillait tout le monde et redressait les torts. On devait lui faire l'aveu de ses pensées, de ses fautes, des moindres mouvements de son âme, mais pour l'exercice de cette délicate fonction, il arrivait fréquemment qu'un autre prêtre fût adjoint à l'higoumène; c'était laisser aux moines une plus grande liberté en ce qui concernait les besoins de leur âme et les secrets de leur conscience.

(1) Πρὸς τὸ τοῦ Ἀσωμάτου εὐκτηρίον, ἐν ᾧ καὶ ἡμέτεροι τάφοι τυγχάνουσιν.

(1) Pour l'explication de ces termes, cf. Du Cange *Gloss. med. et inf. græc. ad voc.*, et L. Clugnet. *Dictionnaire des noms liturgiques*, Paris, 1895, p. 110, 45, 164, 37, 74.

Chose rare dans les couvents grecs, les moines étaient obligés à une vraie résidence, on dirait presque à la stabilité, si ce mot n'éveillait dans nos esprits l'idée de cette belle stabilité des moines bénédictins qui n'exista jamais en Orient. Les moines qui étaient forcés de sortir du couvent pour exercer leur charge ne pouvaient jamais résider longtemps à l'extérieur, même sous prétexte de gérer les biens de la communauté. Le cathigoumène ne pouvait autoriser les religieux de chœur à prendre part aux cérémonies des autres monastères ou des églises de la capitale; encore moins pouvait-il permettre de passer la nuit dehors, chacun devant se présenter avant le coucher du soleil à la porte du couvent. L'empereur ajoute que, selon les saints canons, un moine venant d'un autre monastère ne sera reçu qu'avec l'approbation de l'higoumène qu'il quitte. On conçoit que les femmes fussent sévèrement exclues du monastère et de son église. Pour elles, comme pour tout le peuple, l'église contiguë de Notre-Dame de la Miséricorde était toujours ouverte. On ne faisait exception à cette règle, ni pour les parents, ni pour les personnes d'un rang élevé, ni même pour les princesses de la famille impériale. L'accès de l'église du monastère était cependant permis à la famille d'un religieux au jour de son enterrement ou de l'anniversaire liturgique (μνημόσυνον) célébré pour son âme; encore, dans ce cas, devait-on pénétrer dans l'enceinte réservée par la porte de Notre-Dame de la Miséricorde, et non par celle du Pantocrator.

L'empereur pose quelques règles pour la réception des postulants. Un examen précède leur admission, et il faut que les motifs qui les font recevoir soient la vertu des récipiendaires, leur éducation, leur habileté aux affaires, et non l'éclat de leur or ou de leurs présents. Ces mots nous font toucher ici l'une des plaies du monachisme et, on peut le dire bien haut, de toute vie ecclésiastique en Orient, la simonie. Le bakchiche joue un rôle trop grand chez ces peuples où l'on trafique de tout, même de l'autel.

Le Typikon ne réclame pas des moines de bien grandes macérations, sinon celles que l'Eglise grecque impose à tous ses fidèles. En dehors des Carêmes qui y étaient observés, rien n'y rendait la vie plus austère; cependant la réclusion dans le cloître était plus rigoureuse à ces époques de pénitence, et si une affaire urgente obligeait à sortir du couvent, on ne pouvait passer que par une porte basse et dérobée (παραπυλίς). Il y avait deux repas par jour; au dîner on servait trois plats, composés de légumes, et, aux jours de fête ou aux jours gras, de poissons, de laitage, etc. Il n'est jamais parlé de viande, sans doute parce que l'usage en était ici, comme à l'Athos, absolument interdit. Les jours de jeûne, on ne servait que des herbes cuites à l'eau et des testacés; le miel entrait aussi dans certaines préparations. La boisson ordinaire était l'eau et le vin dont la quantité était soigneusement mesurée; les jours de jeûne, on servait une infusion de cumin.

Les religieux malades avaient une nourriture de même genre, mais plus soignée. Quoique un hôpital s'élevât tout à côté et que le cathigoumène en fût l'administrateur, aucun moine n'y était admis, afin que toutes les places dont on disposait fussent réservées aux misérables de la grande ville. On soignait donc les religieux dans une sorte d'infirmerie; on leur servait du pain blanc et du vin de première qualité, et on leur procurait tout ce qui peut consoler ou soulager un malade. Aussi, l'empereur veut-il que l'higoumène leur fasse de fréquentes visites. Un médecin spécial était attaché au monastère et chargé de la préparation des onguents et des remèdes; il avait aussi à sa disposition tout ce qu'il fallait pour les bains chauds, et six baignoires étaient toujours prêtes pour eux. D'ailleurs, loin de défendre les bains aux moines qui jouissaient d'une bonne santé, on les leur permettait deux fois par mois, mais pendant les jeûnes, on n'en prenait qu'un seul; il n'y avait abstention complète que durant le grand Carême. — L'higoumène mangeait à la table com-

mune, mais on lui servait un pain spécial, du vin de meilleur crû et aux jours où les Frères avaient du poisson, on lui servait du dessert.

Le service de la table se faisait avec une solennité et un ensemble de prières que nos monastères d'Occident possèdent encore, mais qu'ils ont peut-être emprunté en partie à l'Orient.

Le dîner avait lieu le matin, à l'issue de la liturgie. La simandre résonnait trois coups et les Frères quittaient l'église. On se rendait en procession au réfectoire en récitant le psaume 29. « Seigneur, je t'exalterai parce que tu m'as délivré et que tu n'as pas réjoui mes ennemis de ma défaite. » En tête, s'avance le prêtre qui vient de célébrer les Saints Mystères ; il est suivi du cathigoumène et de ses frères. Au réfectoire, le prêtre prend place à droite dans un endroit surélevé, et, tourné vers l'Orient, il récite la prière. Le cathigoumène vient alors s'asseoir en tête de la table et l'on prend place à ses côtés. Le prêtre seul reste debout : il prononce une formule de bénédiction, et, aussitôt, en chaire, l'anagnoste commence la lecture. A chaque plat qu'on dépose sur la table, le Frère servant demande au prêtre de bénir le mets apporté, après quoi l'higoumène peut l'entamer. Pendant que le plat circule, on remplit les verres de vin ou d'une boisson chaude au cumin. Le premier plat fini, trois coups d'un marteau de bois retentissent sur la table ; les Frères se lèvent, demandent tous ensemble la bénédiction de l'higoumène et la permission de boire. Chacun prend alors son breuvage, après avoir tracé au-dessus le signe de la croix. Si le cathigoumène était absent, sa place resterait inoccupée, mais l'économe, qui est le plus haut dignitaire du couvent après lui, donnerait le signal et la bénédiction, ou la ferait donner par le prêtre de semaine, si lui-même n'était pas dans les Ordres. Les trois plats sont présentés avec les mêmes cérémonies. Aux jours de fête, le cathigoumène peut donner plusieurs fois l'εὐλόγησιν ou bénédiction pour boire, et le vin est distribué avec moins de parcimonie.

Vers la fin du repas, le réfectorier apporte deux corbeilles : dans l'une d'elles, on recueille les cuillers ; dans l'autre, chaque religieux dépose les restes de son pain, en disant une prière d'actions de grâces. C'est le début de toute une série de prières, après lesquelles chaque religieux est libre et se retire dans sa cellule.

Le repas du soir, moins abondant, avait lieu après l'Espérinos ou Vêpres. Cette fois, les moines entraient au réfectoire en chantant le verset du psaume qui a été aussi conservé en Occident pour la prière qui précède la réfection du soir : *Edent pauperes et saturabuntur*..... Le repas fini, l'ecclésiarque sonnait l'Apodéipnon (Complies).

Terminons ces détails sur l'entretien matériel des moines par ce qui concerne le linge. Aux environs des fêtes pascales, on donnait à chacun deux habits de dessous, un vêtement de coton, deux paires de souliers, et, tous les deux ans, un manteau et un habit, gilet ou tricot, pour protéger la poitrine ; mais, avant de recevoir ces vêtements neufs, il fallait remettre entre les mains de l'économe tous ceux qui étaient hors d'usage.

Dès minuit, ou, les jours de dimanche et de fête dès la cinquième heure, l'excitateur (ἀφυπνιστής) se rend à la cellule du cathigoumène. Devant la porte, il fait une inclination profonde et dit du dehors : « Bénis-moi, Père, et prie pour moi. » Ayant reçu la bénédiction, il va frapper la simandre pour le réveil. Les Frères se dirigent vers l'Eglise et quand l'excitateur fait résonner la grande simandre, ils pénètrent dans le narthex où a lieu le chant de Matines (Μεσονυκτικόν). Quand l'office touche à sa fin, le prêtre de semaine entre dans l'Eglise, suivi de tous les moines ; il reçoit l'encensoir des mains de l'ecclésiarque. Chacun des religieux va droit à l'iconostase, car, dit le Typikon, il ne faut pas aller à son gré faire ses dévotions où bon il semble, mais on doit se présenter d'abord devant la Porte Dorée, y faire une métanie ou inclination profonde et se rendre à la place qu'a fixée l'ecclésiarque, les prêtres en premier lieu, puis les diacres,

puis les clercs inférieurs. Cependant la place de l'économe est au premier rang et elle sera toujours occupée par son titulaire alors même qu'il n'aurait reçu aucun Ordre sacré.

L'hebdomadier encense tour à tour les idônes et l'autel. A sa sortie du sanctuaire, l'un des lecteurs vient se placer devant lui, un flambeau à la main, et le précède dans la chapelle des tombes impériales. Le prêtre se place devant l'image du Pantocrator et l'encense. Il se rend de même dans tous les endroits de l'église, et offre de l'encens à toutes les icônes et aux moines. Pendant cette cérémonie, le chœur prie pour Sa Majesté par le chant du trisagion et de divers tropaires. Le Typikon indique les modifications qu'il faudra faire à ces prières après la mort de l'empereur. Jean II songe même à ses successeurs et dicte une oraison spéciale où il implore de Dieu le pardon des fautes de tous ceux qui passent sur le trône des Porphyrogénètes. On sentait, à Byzance tout spécialement, le besoin de semblables suffrages; la vie des empereurs était assez tourmentée pour que leur conscience ne fût pas toujours tranquille et que le besoin d'abondantes rémissions leur fût particulièrement sensible.

L'office de nuit s'achève par la récitation solennelle de six psaumes de l'Exapsalmos. Avec le jour recommencent les cérémonies et les prières des heures canoniales. Après Sexte, on célébrait la liturgie. On sait que l'Eglise grecque consacre du pain fermenté ordinairement sous forme de petits pains ronds appelés προσφοραί (pains de l'offrande). Divers fragments détachés de ces pains sont employés, l'un au sacrifice proprement dit, les autres pour les communions et ce qui reste est distribué en guise de pain bénit. L'empereur fixe au Typikon qu'on offrira chaque jour de petites *prosphorai* pour ses parents, ses amis, ses grands officiers. Le samedi, on en offrira pour une vingtaine de membres de sa famille dont il dresse le catalogue avec soin, parce qu'ils seront nommés à chacune de ces liturgies sabbatiques dites pour eux; aux trois *Samedis des Ames*, ainsi nommés parce qu'on y fait la commémoraison des fidèles défunts, la liste s'allonge encore d'une dizaine de noms. Enfin, à ces offrandes de pains, l'empereur veut qu'on ajoute chaque semaine une corbeille de *colybes*, sorte de gâteaux, composés de grains de froment et de raisins bouillis ensemble et sur lesquels on applique des amandes, des dragées, des confiseries de toute espèce. Ils sont distribués à l'assistance qui prie pour ceux dont les noms, inscrits sur les dyptiques, sont mémorés à la Proskomidê ou préparation de la messe et dans le cours des Saints Mystères.

L'empereur complète ces dispositions liturgiques, en exigeant de très fréquentes illuminations de l'église, de ses icônes, de ses portiques. Il y prodigue le luminaire et règle lui-même, selon les fêtes, le poids de chaque cierge, le contenu de chaque lampadaire; il fait distribuer de l'eau de rose pour se laver les mains et le visage et fait brûler des parfums d'aloès. Mais sa piété intelligente ne se contente pas de cet éclat purement extérieur, et, sachant que donner aux pauvres c'est honorer Dieu, il fait distribuer à la porte du couvent, vingt-quatre modii de pain et deux tétartères d'or. Chaque solennité avait ainsi sa distribution plus ou moins abondante, mais toujours appréciée des indigents.

Telle était la vie intime des moines; l'empereur la trouvait assez austère, pour que tout le monde ne voulût pas l'embrasser. Mais, afin de favoriser toutes les bonnes volontés, il avait uni au Pantocrator six autres monastères moins grands où la vie était réglée par des typika particuliers.

*
* *

Ce n'était pas seulement au monastère que les largesses dont nous venons de parler étaient faites, mais encore dans l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, séparée de celle du couvent par la chapelle de Saint-Michel: « ναὸν..... ἐπ' ὀνόματι τῆς ὑπεραγίας μου Δεσποίνης καὶ θεοτόκου τῆς Ἐλεούσης..... » Elle comprend aussi trois

absides, où brille entre toutes l'icône de Marie, Mère de la miséricorde et devant laquelle brûle un trikandilon. Cette même image est reproduite ailleurs, en face de l'entrée de l'église, dans une mosaïque aux riches couleurs; celle du Prodrome préside à l'entrée du narthex, devant celle du Christ. Deux fontaines dont l'eau coule perpétuellement sont disposées dans les parvis pour la commodité des pèlerins et des visiteurs. L'une d'elles existe encore en face de l'église changée en mosquée.

Un clergé spécial de cinquante membres était affecté au service de l' 'Ελεούσης. Il comprenait huit prêtres, dix diacres, deux domestikoi, deux réglementaires, seize chantres, quatre canonarques, huit orphelins kandêlaptoi ou aides-sacristains et quatre surnuméraires. Ces derniers remplissaient diverses charges, tenaient certaines écritures, rendaient de bons offices aux visiteurs, servaient à l'église, prenaient part aux cérémonies importantes, en particulier à la procession du vendredi et remplaçaient les absents. Ces cinquante clercs étaient divisés en deux séries qui se succédaient toutes les semaines dans le service de l'autel. Aussi, parmi les prêtres, deux étaient-ils considérés comme supérieurs et présidaient, chacun leur semaine, les clercs de leur groupe.

Ils recevaient une sorte de traitement qui était payé, partie en numéraire, partie en nature, en pain surtout. Nous ne saurions fixer exactement la valeur des pièces d'or qui leur étaient données; les diacres, les domestikoi et les réglementaires étaient presque aussi bien rétribués que les prêtres, parce que l'empereur voulait que ces clercs fussent estimés et que, par suite, leur indigence ne les entraînât pas à des écarts ou à l'emploi de moyens peu honorables pour vivre. On leur donnait treize pièces hyperpyres et vingt-cinq mesures de pain; les premiers prêtres recevaient quinze pièces, les autres quatorze pièces et autant de pains. Les jours de grande fête, et aux anniversaires de l'empereur, de l'impératrice et d'Alexis son fils « qui se fera sans doute enterrer dans cet herôon comme il l'a promis » et comme Jean le désire, on distribuera à tout le personnel de l'église des pièces d'or supplémentaires.

L'entretien de l'édifice, des portiques et des objets du culte était confié à quatre femmes vertueuses et âgées; deux d'entre elles servaient chaque semaine, mais le vendredi soir, à cause de l'affluence qui se produisait devant la Vierge *Hodighitria*, toutes quatre devaient être présentes à la cérémonie et rendre service aux fidèles.

Le service divin de l' 'Ελεούσης était fait d'après un calendrier spécial venu de Palestine comme l'indique son nom : ἀκολουθία τοῦ Ἁγιοπολίτου, et qui était suivi dans la chapelle du Phare au palais impérial. Mais l'empereur, comme d'ailleurs c'était l'usage pour tous les rédacteurs de Typika, y introduisit quelques particularités, entre autres, la vénération spéciale de l'image peinte par saint Luc, nommé l'*Hodighitria*. Cette image n'y était pas déposée; le Typikon indique qu'elle restait au palais, ce qui nous ferait penser qu'elle était différente de cette image de l'Hodighitria conservée au monastère τῶν Ὁδηγῶν, à moins qne ce ne soit la même, transportée d'église en église au gré des empereurs. En tout cas, Jean II l'honorait d'une dévotion particulière et ne pouvait se séparer d'elle; il la faisait porter avec lui dans ses campagnes à travers l'Asie Mineure ou les régions du Nord, et lorsqu'il était à Constantinople, il la gardait au Boucoléon et lui rendait un culte spécial au Pantocrator. Il avait fixé le vendredi de chaque semaine pour une grande procession en son honneur.

Ce jour-là, les moines s'unissaient au clergé séculier de l' 'Ελεούσης en même temps que l'Hodighitria et son cortège de fidèles sortait du palais impérial. Des bannières nombreuses et d'autres images célèbres précédaient l'icône de la Vierge. La procession se déroulait ainsi à travers les rues et les forums jusqu'au sommet de la colline. Des clercs de Notre-Dame de la Miséricorde venaient à sa rencontre pour l'introduire dans leur sanctuaire et l'honorer durant toute la nuit par une pannychie solennelle.

A l'arrivée de cette procession, les narthex, les portiques, l'Eglise étaient resplendissants de lumière. On commençait la grande litanie, série d'invocations chantée par le peuple et les porte-bannières, et dans lesquelles on demandait à Dieu de conserver les jours de Sa Majesté, de lui remettre ses fautes, de bénir tous les membres de sa famille. On chantait autant de séries de quinze *Kyrie eleison* qu'il y avait de bannières déployées. L'image de l'Hodighitria, transportée dans l'herôon, était placée près des tombes impériales. Les deux clergés réunis célébraient ensuite l'agrypnie et le matin la liturgie aux intentions de l'empereur.

On comprend que des cérémonies de pareille longueur et auxquelles toutes les personnes attachées au Pantocrator devaient assister fussent une cause de fatigue, et que la messe achevée, on distribuât du pain bénit, des prosphorai, des colybes, du vin. On donnait en outre aux clercs, aux moines, au personnel des hôpitaux, aux vieillards qui y avaient assisté, un petit cadeau en argent. Quand tout était achevé, l'icône rentrait au palais, pour n'en sortir que le vendredi suivant, ou à la vigile des fêtes ou des anniversaires fixés par le Typikon.

Au mois de juin 1136, trois mois par conséquent avant la signature du Typikon, Anselme, évêque d'Avelberg, envoyé à Constantinople par l'empereur Lothaire, retournait en son pays, et racontait avoir vu au Pantocrator 500 moines suivant la règle de saint Antoine. Ce chiffre paraîtra tout de suite exagéré à ceux qui ont vu combien l'empereur Jean Comnène en plaçait dans son monastère. Anselme n'aurait-il pas été victime du pieux mensonge de quelque Grec voulant ébahir un barbare égaré dans la capitale des Porphyrogénètes?

*
* *

Laissons un instant ces églises où la piété formaliste et tout extérieure des Byzantins trouvait sa satisfaction, et voyons comment l'empereur Jean Comnène avait entendu faire le bien. Ici encore il échappe au reproche qu'on peut faire sans crainte à nombre de basileis à Byzance, d'avoir beaucoup pensé à eux-mêmes et bien peu aux autres. Peut-être avait-il, au cours de sa vie aventureuse et pleine de dangers, reconnu que les plus précieuses consolations sont l'amour et la gratitude de ceux qu'on a soulagés. Sur cette même colline où le Pantocrator, Notre-Dame Ἐλεούση et Saint-Michel jetaient leurs coupoles vers le ciel, l'empereur avait fait élever d'abord un hôpital. Celui-ci pouvait contenir cinquante lits. Il répartit les malades qui devaient y être soignés en cinq catégories, d'après le caractère des affections dont ils étaient atteints. Six lits sont réservés à ceux à qui leur état de faiblesse ne permet pas de se lever, dix aux blessés, huit à ceux qui souffrent de maladies internes et aussi de maux d'yeux, le reste, quatorze lits, à tous ceux qui se présenteront. Enfin, le quartier des femmes comprend douze lits. Si cette organisation ne répond pas aux exigences modernes, du moins indique-t-elle un sérieux effort pour procurer aux malades les soins que réclame leur état spécial; c'est une première ébauche d'un véritable hôpital.

Le lit se compose d'un tapis (τζόλιον) étendu sans doute sur le plancher ou sur ces sortes de bancs peu élevés qui courent autour des chambres turques et sur lesquels on établit les divans; d'un matelas (ἐφάπλωμα) avec oreiller et couverture de crin (πιλωτὸν). L'hiver, on y ajoutait deux édredons (?) (λοσνίκια).

Le Nosocome ou directeur de l'hôpital prenait soin de tout ce qui regardait le linge des malades. Les vêtements qu'ils portent à l'arrivée sont lavés et raccommodés; leur literie est renouvelée et une fois par an, la laine du matelas est cardée; les draps usés sont changés, les vêtements mis au rebut sont distribués aux pauvres. Il serait sans doute fastidieux de s'arrêter à chacun de ces détails qui nous semblent tout naturels et même insuffisants aujourd'hui. Mais souvenons-nous que nous sommes en Orient, au XIIe siècle, c'est-à-dire, dans un pays où la propreté n'est encore main-

tenant, qu'un luxe trop rare. — Une chose qui peut étonner à bon droit, c'est le nombre des médecins affectés à l'établissement, ayant autour d'eux des aides et des infirmiers qui pouvaient prodiguer aux malades des soins perpétuels. Dans chacune des cinq sections, il y avait deux médecins, trois aides gradés, deux surnuméraires, et deux infirmiers; dans la salle des femmes se trouvaient deux médecins, une sage-femme, quatre femmes de service, deux surnuméraires, deux infirmières. Le service de nuit était confié aux ἐξκουβήτορες comprenant un aide-médecin dans chaque section, sauf dans celle des femmes où une femme gradée remplissait cette charge.

Il faut dire que tout ce personnel n'était pas perpétuellement en service, mais se partageait l'année de manière à se succéder par moitié auprès des malades. Les deux premiers médecins portaient le nom de πρωτομινῖ ται, les deux suivants πριμμηκήριοι. Ces derniers s'occupaient de l'ordinaire des malades, venaient les visiter fréquemment, s'enquéraient des soins qu'ils avaient reçus des infirmiers ou des négligences commises à leur égard, dirigeaient le personnel domestique et le formaient à ses délicates fonctions. A eux encore appartenait de faire le premier examen des malades qui se présentaient, mais ils devaient ensuite prendre l'avis d'un médecin en chef dont la consultation décidait de l'admission à l'hôpital. La visite régulière du matin était faite par un πρωτομηνίτης, après la psalmodie des heures; les ordonnances qu'ils prescrivaient étaient confiées aux primiciers.

A l'hôpital proprement dit était adjoint une sorte de dispensaire ou de salle de consultations gratuites pour les malades du dehors. Ce service incombait à quatre médecins surnuméraires dont deux soignaient les maladies, deux les blessures. Quatre aides chirurgiens et quatre aides médecins complétaient cet ensemble; on pouvait recourir à eux pour certaines opérations graves à faire à l'hôpital.

Le nosocome détenait les deniers et les fournitures. L'empereur lui recommande de ne pas craindre une trop grande générosité et de donner sans délai tout ce qui était réclamé pour les malades sur l'avis des médecins. Enfin ce service des malades était complété par une foule de serviteurs de tout ordre : un pharmacien en chef, trois élèves pharmaciens, deux surnuméraires, un portier, le foulon, les cuisiniers et leurs aides, le meunier, le boulanger, le cocher des médecins. Deux prêtres étaient attachés à l'hôpital, et l'un deux devait avoir l'approbation épiscopale pour confesser les malades et les préparer à une bonne mort; deux lecteurs leur servaient de clercs. Un autre prêtre était chargé de faire les enterrements.

L'empereur, nous l'avons vu, défendit aux moines du Pantocrator de se faire soigner à l'hôpital, afin de leur éviter tout contact avec le monde et de ne pas leur laisser prendre la place des indigents de la ville; mais il désigna deux médecins, choisis parmi les surnuméraires, pour le service de l'infirmerie du monastère; les médicaments étaient fournis par l'hôpital. Ce service était considéré comme un stage obligatoire pour les jeunes médecins qui montaient en grade quand on les versait dans l'une des sections de l'hôpital.

On faisait à l'hôpital comme au monastère des distributions d'argent ou d'objets en nature à diverses époques de l'année : parmi les cadeaux mentionnés, on remarque avec plaisir celui du jour de Pâques, qui consistait en trois follis de savon pour les bains.

L'entretien de l'hôpital, bien qu'insignifiant à côté des dépenses faites aujourd'hui dans le moindre établissement de ce genre, était encore assez considérable. Mais il ne faut pas s'étonner du côté peu substantiel de la nourriture; il n'y eut jamais végétariens plus convaincus que les Byzantins, la viande n'est pas nommée une seule fois, même pour les malades. Par contre, les légumes y sont en honneur : pois, fèves, haricots, choux, oignons forment le menu de chaque jour; l'assaisonnement est toujours à l'huile; la boisson



est le vin, mais en petite quantité; parfois l'hydromel le remplace comme aux fêtes patronales du Pantocrator et de l'hôpital : la Transfiguration et la Saints-Côme et Damien. Les fruits, mélangés à d'autres ingrédients, formaient la base des remèdes et des onguents. Un médecin trouverait une thérapeutique curieuse dans ces pages où l'on trouve comme entrant dans la préparation des médicaments le mastic, la myrrhe, l'ammoniaque, les dattes, les prunes, les œufs, la semoule, la gélatine, la graisse de porc, de chèvre ou d'oie, la cervelle de cerf, l'eau de rose, etc.

Nous ne nous arrêterons pas aux traitements des médecins, mais ceux-ci durent être bien rétribués, car l'empereur leur défendit d'une manière très expresse tout service particulier au dehors : leurs soins et leur science étaient réservés aux malades du Pantocrator. Jean Comnène comprenait toute l'étendue de ses devoirs envers les pauvres; aussi, cherche-t-il à prendre les médecins par la conscience et l'idée de la responsabilité qu'ils encourent devant le Christ Pantocrator, à qui il remet le soin de se venger des négligences commises contre ses membres souffrants. Pour les encourager, il s'occupe de leurs enfants et veut qu'ils soient formés de manière à succéder à leurs pères. Il leur donne pour professeur le plus habile médecin de l'hôpital qu'il rétribue comme le nosocome, afin d'en obtenir un enseignement sérieux.

Enfin, pour unir aux soins corporels le soulagement moral, l'empereur établit deux chapelles dans l'hôpital, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; quatre fois par semaine, les offices y étaient célébrés.

Deux autres infirmités ont encore attiré l'attention de l'empereur et ému sa charité : la vieillesse et la folie. Il éleva pour les pauvres âgés un Γηροκομεῖον ou Hospice de vieillards : l'édifice put en recevoir vingt-quatre. Mais il ne voulut pas que ceux qui n'avaient point de maladie, qui pouvaient encore travailler ou se procurer une subsistance suffisante, y fussent admis. C'est ainsi que furent exclus les moines, les serviteurs et les familiers des grandes maisons, les esclaves, les gens d'église. Ce sont les plus délaissés qu'il recueille et à qui il donne, outre le gîte, du pain, du vin, du fromage, de l'huile et des fèves, des vêtements, du bois de chauffage et le droit de prendre part aux distributions du monastère. Le directeur de l'hospice était un moine âgé et vertueux; il avait sous sa direction six domestiques pour l'entretien des locaux. L'hôpital s'ouvrait à ceux qui tombaient gravement malade.

Pour les aliénés, l'empereur les éloigna du Pantocrator, afin de laisser aux malades et aux moines le repos nécessaire que ces infirmes d'un genre un peu spécial eussent pu troubler. Il fit construire pour eux un refuge près de l'asile des vieillards de l'empereur Romain.

Le genre d'œuvres que Jean II avait embrassé l'obligeait à d'autres préoccupations moins intéressantes. L'hôpital, l'hospice devaient nécessairement avoir des décès fréquents : il fallait donc prévoir la place du dernier repos de ces pauvres gens. Leur cimetière ordinaire était celui de la XIIe région, près de l'église de Saint-Luc et du monastère de Saint-Mocius : « près de cette église de Saint-Luc, écrit un pèlerin russe, l'archevêque Antoine, on enterre tous les morts ». En outre, l'empereur fixa dans les terrains, appartenant au monastère de Médicarius, en face de Constantinople, un espace assez grand pour le convertir en cimetière et y élever un oratoire. L'un des moines de ce monastère y remplissait l'office de chapelain, célébrait les Vêpres et une pannychie le vendredi, et la liturgie le samedi matin. Le monastère du Pantocrator était chargé de l'entretien de cet oratoire, mais il ne donnait rien au desservant, à moins qu'une clause particulière n'eût été faite en faveur de ce dernier par l'un de ceux qui y avaient reçu la sépulture.

***

On conçoit que ces œuvres multiples et



sans cesse en activité aient exigé des revenus considérables. Aussi, Jean Comnène a-t-il prodigué ses largesses en prince qui ne voulait rien laisser à faire après lui. Plusieurs membres de la famille impériale suivirent son exemple et contribuèrent pour leur part à donner au Pantocrator la primauté de splendeur et de richesse sur tous les monastères d'alors.

Un des parents de Sa Majesté, le pansébaste Kyr Jean l'Arvatène, laissa au Pantocrator des biens meubles et immeubles dont les revenus étaient importants, pourvu que celui-ci lui accordât des prières et une sépulture dans son enceinte. Chaque jour aussi, quatre moines devaient dire des prières fixées. En outre, un tiers des revenus de ses biens devait être distribué aux pauvres.

L'empereur énumère à son tour les biens dont il gratifie le monastère et dont les revenus seront affectés à l'entretien de ses œuvres. Nous avons compté 95 lots différents, formés de villages entiers parfois, de châteaux-forts, de campagnes et de villas, de pêcheries et de droits de douane, de moulins, de maisons de rapport situées dans des régions très éloignées de la capitale ou très rapprochées d'elle, sur une ligne qui va de Thessalonique au golfe de Nicomédie.

Un feuillet du manuscrit 22 de la Bibliothèque de Patmos (1) contient encore la mention d'un village donné par un empereur (lequel?) au monastère du Pantocrator. La donation a été faite par bulle d'argent, à condition, pour le monastère, de prier « διὰ τὴν ψυχὴν τῶν αὐθεντῶν μου τῶν Βασιλέων τῶν γονέων μου. » Mais il est difficile de savoir si l'empereur pensait au Pantocrator de Constantinople ou à celui du mont Athos. L'origine du manuscrit nous ferait plutôt attribuer cette donation à ce dernier.

A signaler encore d'une manière spéciale dans cette liste des largesses impériales, les six monastères dont nous parlions plus haut : Nossiôn, Monocastane, Anthémius, Médicarius, Satyre, Galacrêne, aliénés au profit du Pantocrator avec le consentement du patriarche. Ces six monastères, où l'empereur laisse un nombre fixe de moines variant entre six et dix-huit, tous cénobites, étaient gouvernés par un simple économe sous la juridiction du cathigoumène du Pantocrator. Il faut ajouter à ceux-là le monastère τῶ Βορδῶν dans l'Opsikion avec toutes ses dépendances, mais l'empereur n'en parle pas d'une manière spéciale et lui laissa sans doute sa vie propre. Cette dernière donation, ainsi que huit autres, sont signalées dans le Typikon comme ayant été faites par l'impératrice Irène.

Jean Comnène assura enfin à son monastère, organisé et richement doté, l'indépendance la plus absolue ; il le déclare autonome et autodespote à tous points de vue, libre de toute juridiction ecclésiastique ou civile. C'était mettre le comble à ses faveurs et assurer à son œuvre une liberté d'allures qui pouvait lui permettre de grands développements et lui faisait augurer une durée éternelle. Durant trois siècles, l'histoire du Pantocrator ne donna pas de démenti à ces espérances. Malheureusement, l'ennemi, sans cesse refoulé, gagnait du terrain et s'avançait lentement, mais sans relâche, et devait un jour ou l'autre abattre son marteau destructeur sur les œuvres les plus belles et les plus dignes de sympathie qu'eût laissées l'empire.

*
* *

Avant d'assister à leur fin lamentable, indiquons brièvement leur histoire. Les documents assez rares qui nous sont parvenus nous permettent de voir que le Pantocrator sut conserver jusqu'en 1453 son rang et son importance. D'ailleurs, ses higoumènes prirent soin, semble-t-il, d'en faire un centre toujours plein d'attraction pour les fidèles, et les empereurs suivirent tous, plus ou moins, la tradition de Calo-Yani.

Treize années ne se sont pas écoulées depuis la signature de la charte de fonda-

(1) Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, I. Sakkelion, p. 10-11.

tion que l'higoumène Joseph s'ingénie à donner un regain de popularité à son monastère. C'est en 1149. L'empereur Manuel s'embarque à Constantinople, au port Sophien, pour porter la guerre en Sicile, mais une terrible tempête l'oblige à s'arrêter dans le port de Thessalonique (1). On était au mois de septembre. Joseph accourt à Thessalonique dans l'intention de rencontrer l'empereur et d'obtenir de lui une faveur importante. Mais, à son arrivée, Manuel était parti, en route pour Berrhée, où il voulait hiverner. Joseph se mit à sa suite et le joignit au village de Donprokhouvista, à deux journées de la capitale de la Macédoine. Il rappela à l'empereur qu'une des dernières volontés de son père avait été de faire transporter au Pantocrator l'image de saint Démétrius qui se trouvait sur le tombeau du thaumaturge myrovlyte. Celui-ci entra pleinement dans ces vues. Il écrivit au duc de Thessalonique, Kyr Basile, et lui ordonna de faire exécuter une autre image du Saint et de la poser sur son tombeau, à la place de celle qui s'y trouvait. Cette dernière était destinée au Pantocrator. On ne nous dit pas si les habitants de Thessalonique, très dévots à leur saint patron, furent contents de cette substitution; il est probable qu'elle se fit en secret, par l'intermédiaire d'un personnage ecclésiastique, l'épitrope Kyr Jean Sméniote, représentant du monastère du Pantocrator et gérant de ses propriétés à Thessalonique. Les ordres de l'empereur furent cependant exécutés. Une nouvelle icône, toute couverte d'argent et d'or et plus belle, semble-t-il, que celle qu'on emportait, fut placée sur le tombeau de saint Démétrius, et l'on transféra à Constantinople la vieille, mais précieuse image qui avait reçu jusque-là les hommages des fidèles. Elle représentait le tropaiophore Démétrius debout, les mains étendues vers le ciel dans un geste de prière. Lorsque la ville gardée de Dieu apprit la bonne nouvelle de l'arrivée en ses murs de l'icône miraculeuse, les membres du Sénat, les moines des nombreux couvents de la ville, une foule innombrable de peuple sortit à sa rencontre jusqu'à sept milles de la Porte d'Or, et la conduisirent au Pantocrator, au chant des tropaires et des psaumes. Cette entrée solennelle eut lieu le 23 octobre 1149; pendant trois jours, l'icône resta exposée à la vénération des fidèles, et le triduum s'acheva au jour même de la fête du Saint. Le moine inconnu du Pantocrator qui a écrit ce récit nous donne, à la fin de son encomion, les principaux motifs de cette translation: l'icône de saint Démétrius devait être désormais l'ornement et le trésor du monastère, le secours assuré des Comnènes, car le saint guerrier allait prendre sur lui de chasser tous les ennemis de l'empire grec et de ne plus les laisser approcher de la capitale dont il se constituait désormais le gardien.

A cette relique vinrent s'en ajouter d'autres encore, car, nous trouvons au 18 août la fête de saints Florus et Laurus, martyrs du IIe siècle, célébrée au Pantocrator, parce que leurs restes sacrés y sont déposés (1).

Les empereurs eurent sans cesse leur attention fixée sur le Pantocrator, qui ne vit pas toujours des scènes aussi édifiantes que celles dont nous venons de parler. Au mois d'avril 1143, Isaac Comnène, qui avait laissé son père et son frère cadet continuer la guerre en Cilicie et sur l'Euphrate et était revenu à Constantinople, fut enfermé au monastère, sur l'ordre d'Axouchos, grand domestique. Ce dernier, Turc par son origine, mais compagnon d'enfance de l'empereur Jean Comnène, était devenu son favori (2). Craignant l'humeur intrigante d'Isaac, il avait jugé bon de l'enlever de la cour qui était le centre des compétitions. Axouchos ne

(1) *Essai de Chronogr. Byz.* MURALT, p. 158. Le synaxariste donne deux années différentes: 1143 et 1149.

(1) Le synaxaire de Sirmond, dans les *Analecta Bollandiana*, t. XV, p. 425: Τελεῖται ἡ αὐτῶν σύναξις..... καὶ ἐν τῇ εὐαγεστάτῃ μονῇ τοῦ σωτῆρος Χριστοῦ τοῦ παντοκράτορος διὰ τὸ ἐκεῖσε μετατέθεντα τὰ ἅγια αὐτῶν λείψανα.

(2) NICÉTAS CHON. *in Joann.* MIGNE, t. CXXXIX, col. 329.

se doutait pas qu'il servait admirablement les intentions de son maître. Au cours d'une chasse en Cilicie, Jean II Comnène venait en effet de se blesser lui-même avec une de ses flèches empoisonnées. Il mourut en désignant comme son successeur son fils cadet, Manuel, qui était resté avec lui. Celui-ci rendit les honneurs funèbres à son père, puis envoya le corps de l'empereur sur une trirème jusqu'à Constantinople, pendant que lui-même ramenait ses troupes à travers les pays occupés par l'ennemi et, rentré dans sa capitale, prenait possession du trône des Porphyrogénètes. Son premier acte fut un acte de clémence : il délivra son frère, le combla de prévenances et s'en fit un ami. Sur ces entrefaites, le corps de Jean Comnène arriva à Constantinople et fut inhumé dans cette basilique du Pantocrator, dans l'herôon où son sarcophage l'attendait depuis plusieurs années déjà (1).

Depuis lors, les empereurs et les impératrices se succèdent dans la chapelle Saint-Michel. En 1158, c'est l'impératrice Berthe, femme de Manuel Comnène et que les Byzantins appellent aussi Irène, qui y reçoit la sépulture. Manuel lui-même devait bientôt venir y reposer à côté d'elle. L'année 1180 ne s'acheva pas que, chagriné de récentes défaites, l'empereur fut obligé de s'aliter. Il renonça alors à l'astrologie et fit éloigner les devins qui lui annonçaient encore onze ans de vie. Il se fit revêtir par le patriarche Théodose de l'habit noir des moines, prit le nom de Mathieu et mourut avec ces préoccupations pieuses. Il fut transporté solennellement au Pantocrator et enterré dans la partie gauche de l'herôon (2). Près de son tombeau couvert de marbre noir, se trouvait placée la pierre où Joseph d'Arimathie, disait-on, avait déposé le corps du Christ descendu de la croix et l'y avait embaumé. Nicétas raconte qu'elle se trouvait autrefois à Ephèse, mais, en 1169, Manuel l'avait fait venir de cette ville et l'avait portée lui-même sur ses épaules depuis le port de Boucoléon jusqu'au palais impérial (1). Buondelmonti vit encore cette pierre de couleur rouge au Pantocrator quelque temps avant la prise de Constantinople, vers 1419 (2).

Andronic vint un jour au Pantocrator près de la tombe de Manuel et y joua la comédie des pleurs, lui qui en faisait tant verser dans l'empire par sa cruauté et sa tyrannie. Nicétas raconte cette scène avec indignation, et met dans sa bouche des paroles pleines d'orgueil dans lesquelles il se promettait l'empire. Le 3 octobre 1183, Alexis II était étranglé dans son lit, son corps jeté à la mer aux sons de la musique et la tête, détachée du tronc, précipitée au fond d'une fosse, mais Andronic avait réalisé ses desseins et s'était déjà fait couronner à Sainte-Sophie.

Les événements se précipitaient avec une effrayante rapidité, et les défaites accumulées mettaient à chaque instant l'empire grec à deux doigts de sa perte. En 1204, Constantinople devenait la capitale d'un empire franc et Baudouin ceignait la couronne. Les Latins occupèrent les églises abandonnées par les Grecs. Ils avaient depuis le règne de Manuel un xenodochium ou hospice sous le vocable de saint Jean, confié aux Hospitaliers de Jérusalem, et dans la chapelle desquels fut probablement inhumé Mathieu de Montmorency (3). Ne serait-ce pas l'un des deux hôpitaux du Pantocrator passé entre leurs mains et mis sous le patronage de Jean Comnène, devenu saint Jean? Ce n'est là qu'une hypothèse, mais, d'une part, il est sûr que Calo-Yani méritait autant que Manuel Comnène d'être canonisé par les Grecs (4), et d'autre part, rien n'explique le silence absolu des chroni-

(1) Cinname, *Hist. lib.*, II, 1. Migne, t. CXXXIII, col. 345.

(2) Et non à l'entrée de l'église du Pantocrator, comme le dit M. Dethier, III, 19. Cité dans la *Latinité de Constantinople*. Belin, Paris, 1894, p. 55, note 8.

(1) Nicétas, *Chon. De Man. Com.*, lib. VII. Migne, t. CXXXIX, c. 573. Cinname, lib. VI, n° 8.

(2) *Description des îles de l'Archipel*, p. 23, pour la date, p. 88 et 244, trad. par Emile Legrand. Paris, 1897.

(3) *Essai de chronog. byz.* Muralt, p. 211.

(4) *Nicéph. Greg.* Migne, t. CXLVIII, col. 216.

queurs byzantins sur les hôpitaux du Pantocrator. Avaient-ils disparu après Jean II Comnène, avaient-ils reçu une autre destination, le monastère avait-il cessé de les entretenir? Autant de questions restées jusqu'ici sans solution. En tout cas, le partage des églises fut fait très rapidement, et celle du Pantocrator échut, croit-on, aux Vénitiens. Nicéphore Grégoras, le seul qui dise un mot de ces particularités, affirme que le Pantocrator devint le quartier général des Latins pendant l'occupation de 1204 à 1261 : Τὰ μὲν οὖν τῶν Λατίνων βασίλεια ἡ τοῦ παντοκράτορος ὑπῆρχε μονή (1). » Le Dr Déthier dit que son église aurait été *quasi ecclesia cathedralis eorum* (2). Cependant, les chroniqueurs occidentaux n'en parlent que très rarement; ils nous montrent même clairement que l'église patriarcale était Sainte-Sophie, où les Vénitiens avaient encore la prépondérance par le nombre de chanoines de leur nation qu'ils avaient imposé au chapitre. Ce qui ne les empêcha pas de se mutiner et de violer la grande église. L'icône, dite de Saint-Luc, l'Hodighitria dont nous parlions plus haut, avait été transférée du grand palais à Sainte-Sophie par l'empereur Henri ; les Vénitiens cherchèrent à s'en emparer, afin d'assurer par ce moyen l'exécution de promesses qui leur avaient été faites. Le potentat envoya ses hommes qui brisèrent l'une des portes de l'église, et déjà, ils ébranlaient celle du sanctuaire où l'icône était déposée, quand le patriarche arriva et les menaça de l'excommunication, s'ils continuaient. Cette menace ne les arrêta pas. Alors le pontife fit allumer les cierges et prononça solennement l'excommunication sur les envahisseurs et ceux qui les avaient commandés. Cependant l'icône fut prise et transportée dans l'église du Pantocrator (3).

Quand, en 1261, Michel Paléologue rentra à Constantinople, il fit apporter du Pantocrator l'image de la Mère de Dieu jusqu'à la Porte Dorée où il se trouvait, puis il fit son entrée à pied dans la ville et vint ainsi, précédé de l'icône miraculeuse, jusqu'au grand palais. Nous devons avertir le lecteur qu'il est extrêmement difficile de savoir si l'icône dite de Saint-Luc, nommée en tant de circonstances, était vraiment à Constantinople, car d'après M. Déthier, la Vierge Hodighitria tomba au pouvoir des croisés dans une sortie malheureuse du siège de 1204 et fut envoyée en Italie (1) et, d'après Riant, elle fut donnée par Henri d'Anjou à l'abbaye de Cîteaux (2).

Que devint alors le monastère du Pantocrator? Il serait resté aux mains des Vénitiens, à en croire M. de Simoni; M. Belin pense, au contraire, qu'il retomba entre les mains des moines grecs, et que l'église laissée aux Vénitiens fut plutôt Sainte-Marie-de-Embolo, d'après les termes du traité de Nymphie. Il est fort probable que, même durant l'occupation latine, les moines grecs ne furent pas absolument chassés du Pantocrator et qu'on les traita avec certains égards. Nous voyons en effet dans un diplôme du cardinal Benoît, légat apostolique, que si le monastère de Sainte-Marie-de-Virgioti est cédé aux Bénédictins, c'est à charge, pour ces derniers, de n'en pas expulser les moines grecs qui y demeurent (3). Ceux du Pantocrator jouirent peut-être de la même tolérance. En tout cas, au début du XIVe siècle, nous retrouvons le monastère repeuplé. L'un des moines dépose, en 1325, devant le patriarche et son Synode, contre un de ses confrères. Celui-ci lui avait fait l'injure de l'appeler Bogomile et fils de Bogomile. L'accusation était grave, en effet, les sectateurs de cette hérésie étant passibles de la peine du feu depuis 1143 (4). Le diacre Simon, ainsi disqualifié dans la personne de son père, n'ayant pu obtenir justice au monastère où cette dispute avait causé du scandale, porta l'affaire devant le

(1) *Nicéph. grég.*, MIGNE, P. G., t. CXLVIII, l. IV, col. 216.
(2) *Op. cit.*, p. 55, n. 8.
(3) *La Latinité de Constantinople*, BELIN, p. 73, 2e édit., 1894.

(1) *Op. cit.*, *ibid.*
(2) RIANT. *Dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIe siècle par les Latins*, p. 53.
(3) *Latinité de Constantinople*, p. 92, note 2; p. 60-61.
(4) MURALT, *op. cit.*, p. 144.

patriarche. Après examen, on reconnut que l'accusation était sans fondement, mais, par prudence, on demanda à Simon de signer une profession de foi. Le patriarche déclara ensuite qu'il gardait son rang, qu'il pouvait accomplir les fonctions de son Ordre et monter encore dans la hiérarchie (1).

Malgré ces discussions intestines, les higoumènes s'occupaient activement de récupérer les biens du monastère et de les faire fructifier. En 1400, c'est une propriété avec église, englobée dans le Galata moderne alors déjà en formation, qui est l'objet d'un acte patriarcal. Le moine Mélèce qui l'occupe se charge d'entretenir l'édifice, de conserver ses livres et ses objets sacrés, de bâtir une nouvelle cellule plus riche que les quatre qui existent et d'y vivre avec quelques moines, mais à condition qu'il en restera le maître sa vie durant. A sa mort, ce petit monastère, amélioré et agrandi, reviendra intégralement au Pantocrator. Le patriarche, prié de confirmer cette convention, y a apposé son sceau (2). D'autres actes patriarcaux nous font connaître l'higoumène Théodote (1400) et l'higoumène Ignace (1401) qui fut nommé exarque patriarcal en Thessalie (3).

En 1432, le cathigoumène Macarios Makrès fut assez heureux, raconte Frantzès, pour pouvoir remettre tout le monastère en bon état et lui donner un regain de prospérité. Durant les années qui précèdent, Makrès avait joué un rôle important dans la question de l'Union des deux Eglises. En 1430, au mois d'août, il revenait en compagnie du stratopédarque Marc Iagros de Rome où l'empereur Jean VIII Paléologue les avait envoyés auprès du pape Martin V. Ils avaient sans doute porté la réponse de l'empereur aux demandes d'union que le Pontife avait faites en 1426 par son envoyé, le Frère Prêcheur André. Nous ne savons rien cependant des négociations qui eurent lieu à Rome, mais elles durent hâter la solution que la pusillanimité de Jean VIII retardait sans cesse, et le 27 novembre 1437, l'empereur s'embarquait pour le Concile de Florence.

Makrès ne vit pas ces événements, auxquels il aurait pris une grande part en qualité de protosyncelle; il était mort le 7 janvier 1431. Frantzès nous fait en quelques mots son oraison funèbre. C'était, raconte-t-il, un homme bon, vertueux et sage, avec qui il s'était lié d'amitié et dont il avait sontenu l'ambition. Makrès avait contre lui le patriarche qui le considérait comme un hérétique, tout simplement, sans doute, parce qu'il était favorable aux Latins. Frantzès proteste en tout cas de sa parfaite orthodoxie. Quand Makrès était venu du mont Athos vers 1420, l'historien était en faveur à la cour de Manuel; il s'occupa de son ami et le fit nommer higoumène du Pantocrator. Il l'aida encore dans l'administration de son couvent et, grâce à ce secours, Makrès put embellir son monastère (1).

Peut-être était-il déjà Higoumène quand l'empereur Manuel Paléologue mourut le 21 juillet 1425. Depuis deux ans déjà, le Basileus avait revêtu l'habit monastique et pris, comme Manuel Comnène, le nom de Mathieu; il fut enseveli au Pantocrator. Le Sinodikon du monastère, conservé dans l'Euchologe manuscrit 822 du monastère des Ibères au mont Athos, énumère Manuel parmi les saints fêtés le dimanche de l'Orthodoxie (2).

L'Herôon Saint-Michel continua à servir de caveau funèbre. En 1429, y avait été enseveli Andronic Paléologue, fils de Manuel II, mort religieux au Pantocrator, sous le nom d'Acace. Il avait été despote de Thessalonique et de la Macédoine, mais il avait vendu son héritage aux Vénitiens qui ne le gardèrent pas longtemps; le 29 mars 1430, les Turcs avaient assiégé et pris la ville. Puis se présentèrent à la porte du monastère, pour y recevoir la

(1) MIKLOSICH ET MULLER, *Act. Mon.* I, p. 135-6.
(2) MIKLOS. et M. II, p. 429-430.
(3) *Ibid.*, p. 520-521.

(1) *Frantzès.* MIGNE, t. CLVI, c. 765-6.
(2) Βυζαντ. Ἑορτολόγιον, p. 315.

sépulture : Marie de Trébizonde (1439); Eugénie Gatteluzzi, fille du prince de Lesbos (1439); le despote de Sélymbrie, Théodore Paléologue, qui, moine depuis longtemps, avait cédé tous ses droits à son frère Constantin (1448); l'empereur Jean VIII Paléologue, mort le 31 octobre 1448, qui avait signé l'union entre l'Orient et l'Occident à Florence; enfin Irène, veuve de Manuel, en religion Hypomonê (23 mars 1449).

Parmi les signatures du Concile de Florence, nous avons le plaisir de trouver celle du cathigoumène du Pantocrator : ὁ Καθηγούμενος τῆς σεβασμίας καὶ ἱερᾶς Βασιλικῆς μονῆς Χριστοῦ τοῦ Παντοκράτορος Γερόντιος ἱερομόναχος ὑπέγραψα (1).

Si Géronce fut catholique et sincèrement uni à Rome, il est à croire que tous les moines du Pantocrator suivaient leur higoumène et gardaient l'unité de la foi. Il n'en fut plus de même quelques années plus tard. Au mois de novembre 1457, le cardinal Isidore arrive à Constantinople avec Léonard de Chios; ils espèrent obtenir l'union sincère et définitive et réduire au silence les adversaires du Concile de Florence. Les deux prélats sont reçus avec des honneurs considérables, et, le 12 décembre, le cardinal célèbre la Sainte Messe dans l'église de Sainte-Sophie, en signe de réconciliation des deux Eglises. Hélas! sa voix résonne en vain, elle n'est pas écoutée, mais le peuple laisse la grande Eglise déserte et se réunit autour du Pantocrator.

Là, au fond du cloître, où l'empereur Constantin Dragosès l'a relégué, se trouve Georges Scholarius, devenu le moine Gennade. Il y prêche la révolte contre Rome et encourage tous les partisans de la résistance : On parle surtout d'un jour..... où ces foules s'étaient rassemblées autour du monastère. On criait au prisonnier : « Père, que ferons-nous? » Gennadius, au fond de sa cellule, entendit ces clameurs. Le moment était solennel : une parole de paix pouvait avoir une grande influence sur ces foules mobiles. Gennadius répondit par écrit : « Cette union menteuse n'est qu'une apostasie de la tradition de nos pères (1). » A la lecture de cette sentence, un cri part de la foule : « Anathème à l'Union! » et des higoumènes, des prêtres, des moines, des religieuses même réunis dans les jardins du monastère avec une multitude en délire répétèrent : « Anathème! » En même temps, ces Grecs dégénérés se répandirent dans les lieux de plaisir et, tenant entre leurs mains des coupes pleines, ils firent des libations impies en buvant à la Vierge et en maudissant les Latins.

C'est sur ce triste événement que se ferme pour nous l'histoire du Pantocrator. Le 29 mai suivant, à 8 heures du matin, Constantinople était prise par Mahomet II et livrée au pillage. Le Pantocrator fut profané, et quelques jours plus tard, des foulons et des cordonniers s'installèrent dans le sanctuaire pour y exercer leur métier. Les édifices sacrés, le monastère, ses dépendances restèrent quelque temps debout, puis tout fut dégradé, abîmé, en ruines. Il ne resta que la mosquée actuelle, dite Zéïrek Djami, qui était sans doute l'église de l' Ἐλεούσης.

En face, dans un terrain entouré de clôtures, est un tombeau de porphyre qui porte encore des croix sur ses côtés. Point de nom; il est vide. Les cendres impériales qui y étaient contenues ont été jetées au vent. Voilà tout ce qui reste des œuvres que la piété et la bienfaisance avaient élevées en ces lieux.

Adolphe Hergès.

Kadi-Keuï.

(1) *Monumenta spectantia ad Unionem Eccl. Gall. et Lat.* A. Theiner et F. Miklosich. Vienne, 1872, p.

(1) E. Bouvy, *Esquisse de Constantinople*, p. 83-4.

LES GARNISONS ROMAINES

DE LA PROVINCE D'ARABIE

Depuis le voyage triomphal de Pompée en Syrie, le royaume nabatéen ou arabe subissait l'alliance et la protection de Rome, quand un lieutenant de Trajan, Cornélius Palma, l'incorpora à l'empire et le réduisit en province romaine (105). Nous ne connaissons pas les motifs de ce changement de politique; Dion Cassius (LXVIII, 14) est le seul historien qui nous ait conservé le souvenir de cet événement. Il nous dit simplement que Palma, pendant sa légation en Syrie, fit la conquête de Pétra et des Etats nabatéens et les réduisit en province romaine; les milliaires de Trajan, découverts sur la voie de Pétra à Madaba, se contentent également d'enregistrer le fait: *Redacta in formam provinciæ Arabia*. Il est probable que son dernier roi, Rabel, aura voulu secouer le joug qui l'assujettissait de plus en plus à la fortune de Rome, et n'aura réussi qu'à perdre le dernier vestige d'indépendance qui lui restait.

La nouvelle province occupait exactement le territoire de la Nabatène. Elle comprenait l'ancien royaume d'Edom, soumis depuis longtemps par les Arabes et se déroulant du golfe élanitique jusqu'au moderne Ouady-el-Hasa, le Zared de la Bible; le royaume de Moab, allant de droit du Ouady-el-Hasa au Ouady-Modjib (l'Arnon), mais qui s'étendait en fait beaucoup plus vers le Nord; enfin les terres des trois tribus israélites de Ruben, Gad et Manassé. Une grande voie, partant de Damas, se dirigeait vers Pétra par Adraa, Gérasa, Philadelphie, Madaba, etc.; une autre, partant aussi de Damas, inclinait à l'Est, de manière à rencontrer Bostra devenue la capitale de l'Arabie sous le nom de Nova Trajana Bostra, puis de là gagnait Philadelphie pour se confondre avec la première.

« Probablement vers la fin du IIIe siècle, sous le règne de Dioclétien, nous dit Waddington (1), il y eut un grand remaniement dans les divisions territoriales de l'Empire et notamment en Syrie. De la province d'Arabie, on fit deux parts: l'une, qui eut Pétra pour capitale et à laquelle une portion de la Palestine fut annexée; l'autre, qui conserva son ancienne capitale Bostra et qui fut augmentée au Nord de la Batanée, de l'Auranite et de la Trachonite, enlevées à la province de Syrie. Cette nouvelle province conserva le nom d'Arabie tandis que celle dont Pétra était la capitale devint la troisième Palestine. La distinction entre l'ancienne et la nouvelle province d'Arabie n'a pas été bien saisie par la plupart des géographes modernes, et il en est résulté beaucoup de confusions et d'inexactitudes.

» La première province d'Arabie ne comprenait ni la Batanée, ni l'Auranite et, par conséquent, l'ère de Bostra ne devait pas être employée dans ces districts avant la formation de la nouvelle province d'Arabie, c'est-à-dire avant la fin du IIIe siècle ou à peu près. Or, l'étude de nos inscriptions montre, qu'au nord d'une certaine ligne de démarcation, pendant le IIe et le IIIe siècle, on datait les monuments d'après les années du règne des empereurs, tandis qu'au midi on se servait de l'ère de Bostra; cette ligne, qu'on peut établir avec beaucoup de précision, est la frontière de la province de Syrie et de la première province d'Arabie, ou, en d'autres termes, des Etats de la dynastie iduméenne et du royaume nabatéen. Au contraire, à partir de la fin du IIIe siècle, on trouve l'ère de Bostra employée indistinctement au nord et au midi de la

(1) *Explication des inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, p. 563.



ligne et l'usage de dater d'après les années du règne des souverains disparaît complètement; c'est qu'à partir de cette époque, la frontière avait été modifiée, et la Batanée, l'Auranite et la Trachonite reconnaissaient Bostra pour capitale. »

Nous avons de la sorte la limite septentrionale de la nouvelle province d'Arabie tracée avec tant de précision par le savant auteur. Waddington ne parle pas de la frontière méridionale, car il n'avait pas visité ces contrées, mais certains documents nous permettront, à défaut d'inscriptions, de l'indiquer d'une manière assez positive. La *Notitia Dignitatum* (1), écrite vers la fin du IVe siècle, énumère avec beaucoup de détails les forces militaires dont disposait chaque province, ainsi que les villes et les camps où elles avaient leurs garnisons. Elle attribue à l'Arabie les camps de l'Arnon et Aréopolis, aujourd'hui Rabba (2) au nord du Ouady-el-Hasa, tandis qu'elle rapporte à la troisième Palestine Arindéla et Thamana (3) qui sont situées au sud de ce même Ouady. Il ne sera donc pas téméraire de prendre le *Ouady-el-Hasa* pour frontière entre l'Arabie et la troisième Palestine, à la fin du IVe siècle, date présumée de l'apparition de la *Notitia*.

Cette frontière méridionale de l'Arabie paraît avoir subi de nombreuses modifications. Le *Synecdemus de Hiéroclès*, écrit avant l'an 535 d'après son dernier éditeur M. Burckhardt (4), range dans la troisième Palestine les villes d'Aréopolis et de Charak-Moba, le Kérak d'aujourd'hui, qui se trouvent toutes les deux au nord du Ouady-el-Hasa, et nous savons aussi que les évêques de ces deux localités signèrent aux Conciles provinciaux de Jérusalem en 518 et en 536, où ne siègeaient que les évêques de la Palestine (5). Et comme Hiéroclès (p. 43), Georges de Chypre (1) et les diverses notices ecclésiastiques attribuent Madaba à la province d'Arabie, nous sommes amenés à conclure que, au VIe siècle certainement, peut-être au Ve, l'Arnon servait de ligne frontière entre les provinces d'Arabie et de la troisième Palestine. Celle-ci avait donc gagné tout le territoire compris entre le Ouady-el-Hasa et le Ouady-Modjib.

Ce n'est pas tout, et nous voyons au Concile de Latran en 649, les trois évêques de Philadelphie (Ammân), Esbous (Hesbân) et Bacatha près de Philadelphie (2), chargés par le pape saint Martin Ier de régir les deux patriarcats de Jérusalem et d'Antioche, qui n'avaient pas nommé de titulaires. Ces trois sièges épiscopaux appartenaient primitivement à Bostra et au patriarcat d'Antioche, mais étant données les susceptibilités de Jérusalem, qui n'admettait pas d'étranger pour la diriger, nous serions porté à croire qu'à ce moment, la frontière de la troisième Palestine avait encore gagné du terrain et s'étendait *jusqu'au Jaboc*, comme aujourd'hui.

L'histoire du VIIe siècle étant hors de notre cadre, puisque les Arabes avaient alors soumis cette région, revenons à notre sujet et à la fin du IVe siècle, à l'époque où la *Notitia* donna la liste des forces militaires de l'Arabie. Des voyageurs ont pu explorer depuis trois ou quatre ans la contrée située entre Madaba et Pétra, jusqu'alors presque entièrement inconnue, et relever la trace des forteresses romaines, échelonnées le long du désert, pour tenir en respect les tribus remuantes. C'est à l'aide de leurs récits que nous pourrons identifier la plupart des garnisons de la Moabitide. L'autre groupe de forteresses se trouve dans le Hauran, où l'excellent ouvrage de Waddington nous servira de guide. Comme nous utili-

(1) *Notitia Dignitatum et Administrationum*..... Edit. Boeking Bonn., 1839.

(2) *Notitia*, p. 82.

(3) *Ibid.*, p. 80.

(4) *Hieroclis Synecdemus*, par A. BURKHARDT. Lipsiæ, 1893.

(5) Mansi VIII, 1174 et *Oriens Christianus, Le Quien.* t. III, p. 736.

(1) *Georgii Cyprii Descriptio orbis romani*, H. GELZER. Lipsiæ, 1890.

(2) Τὴν Βάκαθον..... μητροκωμίαν τῆς Ἀραβίας τῆς Φιλαδελφίας Epiph. *Anaceph*, vol. Ier, p. 249. Dind, ἐν Βακάθοις τῆς Φιλα δελφηνῆς χώρας. *Contra hæreses*, vol. II p. 543.

serons surtout deux articles dans la partie méridionale, nous indiquons les abréviations, afin de gagner du temps:

1° *Excursion dans les montagnes Bleues*, in-quarto. Paris, 1896. *Excurs.*

2° *Notes de voyage*. Revue biblique, 1898. *R. B.* Les autres sources ont déjà été citées pour la plupart.

I. « SUB DISPOSITIONE VIRI SPECTABILIS DUCIS ARABIÆ »

1° *Equites scutarii illyriciani* Motha.

Beaucoup de manuscrits portent Animotha, mais ils ont joint maladroitement la terminaison de l'adjectif illyrici*ani* au mot suivant Motha, qui est la vraie leçon.

Boecking (p. 362) ne connaît aucune ruine de ce nom, il mentionne pourtant un passage de Ptolémée (V. 17), qui parle de la ville de Μόκα, dans l'Arabie Pétrée, un peu avant Ziza. Etienne de Byzance fait allusion, d'après Uranius, au Ve livre des Arabiques, à un fait qui aurait eu lieu à la ville de Motha et il écrit : « Μωθώ, κώμη Ἀραβίας, ἐν ᾗ ἔθανεν Ἀντίγονος ὁ Μακεδὼν ὑπὸ Ραβίλου τοῦ βασιλέως τῶν Ἀραβίων » (1). Josèphe raconte un peu différemment ce fait; d'après lui (2), ce furent Alexandre et Ptolémée, rois de Syrie, que vainquit et tua Zabel, roi des Nabatéens, dans une localité de la Syrie qu'il ne nomme pas. L'orthographe de Zabel ne doit pas nous surprendre, elle était employée concurremment avec celle de Rabel. Cet événement historique est souvent coufondu avec la défaite et la mort d'Antiochus XII Dionysios, roi de Syrie, tué également par les Nabatéens à Kana, aujourd'hui Kanawat dans le Hauran. (Jos. A. J., XV, 5, 1, et B. J., I, 19, 2.)

J'ignore si le Μωθώ d'Etienne de Byzance doit s'identifier avec le petit village d'El-Moté, au-dessous du Kérak dans la plaine moabite, mais le Motha de la *Notitia* en est certainement différent. Il correspond au village d'*Imtan* dans le Hauran, où Waddington a trouvé l'inscription d'Ursus (n° 2037), *actuarius* de la *vexillatio* ou corps de cavalerie, en résidence à Mothana. C'est, en effet, Mothana qu'on lit dans l'inscription, nom identique, d'ailleurs, avec Motha.

2° *Equites promoti illyriciani « Tricomia »*.

Georges de Chypre (n° 1074) mentionne aussi cette ville dans la province d'Arabie; il est impossible de retrouver sa position. Elle est toutefois différente de la Tricomia de la première Palestine, aujourd'hui Terkoumié, près d'Hébron.

3° *Equites dalmatae illiryciani « Ziza »*.

Ptolémée (V, 17) mentionne cette ville entre Hesbon et Maguza? Boecking (p. 363) propose Μία de Josèphe (A. J., XX, 1, 1) et Zeb de saint Jérôme, à 15 milles à l'Ouest de Philadelphie.

La forteresse de Ziza existe encore sous le nom identique de *Kala'at-ziza*, à sept ou huit kilomètres au sud-ouest du mystérieux Mechatta. Les ruines de la ville sont assez considérables et remontent en partie à l'époque chrétienne. On remarque à l'ouest de la tour un vaste birket, dans le genre des soi-disant vasques de Salomon, bien que de dimensions plus réduites. Les murs sont intacts, ainsi que les escaliers. Il reste également l'abside d'une église orientée et de nombreuses mosquées avec des inscriptions arabes. Le Kala'at ou château fut construit par les croisés avec les matériaux de la forteresse romaine, car Ziza était la frontière septentrionale de la puissante « seigneurie du Krak » ou « Terre d'oultre-Jourdain », qui s'étendait, nous dit Makrizi, « sur un espace de vingt journées de chameau d'Ela jusqu'à Ziza », c'est-à-dire depuis le golfe élanitique jusqu'au Zerka-Maïn. Les Beni-Sakh'r relevèrent le château à la hâte pour y soutenir un siège contre les troupes d'Ibrahim-Pacha; plusieurs meurtrières sont encore rongées par les balles. Sur une des pierres employées à la reconstruction du château se lit l'inscription du duc Flavius Polus, qui présida peut-être à la construction de la forteresse romaine. (V. *Excurs.*, p. 31.)

(1) *De urbibus et populis*. Edit. Th. a Pinedo. Amstelodami, 1678.

(2) *Ant. Jud.* DINDORF. Paris, 1865, lib. XIII, 4-8.

4° *Equites mauri illyriciani* « *Areopoli* ».

La moderne *Rabba* remplace Aréopolis, un des centres principaux de la domination romaine. Panciroli et nombre d'auteurs interprètent avec raison Aréopolis par « la cité de Mars ». Boecking, avec saint Jérôme, s'insurge contre cette étymologie et soutient qu'Aréopolis est formé du mot hébreu « 'Ar » ville, et du mot grec πόλις qui a le même sens. La mode n'est plus aux étymologies hybrides, et l'on a trouvé de plus dans les ruines de Rabba, des monnaies de la ville avec le dieu Mars. Nous ne croyons pas non plus qu'Aréopolis représente l'antique Ar-Moab, que ce soit une ville ou une contrée, et que nous mettrions plus à l'Est, dans la direction de Ksour-Bchêr, qui a justement conservé le nom de Mobenum. (*Excurs.*, p. 53 et s.)

5° *Equites promoti indigenæ* « *Speluncis* ».

Plusieurs localités portaient un nom semblable sous la forme grecque Σπήλαιον; l'un d'eux se trouvait en Macédoine, un autre dans le Pont; nous ne connaissons dans notre région aucun nom tant soit peu approchant. Speluncæ doit désigner une de ces villes souterraines du Hauran, habitées jadis par les Troglodytes et de nos jours par les Druses.

6° *Equites promoti indigenæ* « *Mefa* ».

Il existait dans la tribu de Ruben (Josué, XIII, 18) une ville que saint Jérôme mentionne dans l'Onomasticon en ces termes: *Mephaat trans Jordanem, in quâ præsidium romanorum est militum propter vicinam solitudinem.* Nous avons sur la lisière du désert de Moab toute une ligne de forteresses romaines, reliées entre elles par des burgi, castella, prætoria, etc. A laquelle d'entre elles peut répondre Méphaat? La carte de Kiepert identifie Méphaat avec les ruines d'*Oum-er-Resâs;* nous sommes aussi de cet avis. Là, en effet, nous trouvons les ruines les plus considérables et les mieux conservées de la région. Elles se divisent en deux parties bien distinctes. Au Sud, « un quadrilatère régulier de 150 mètres, enfermé dans d'épaisses murailles, flanquées chacune de sept fortes tours..... Au Nord, s'étendent les ruines de nombreuses ma sons. Plusieurs sont encore debout avec leurs arceaux et leurs toitures en dalles comme les habitations du Hauran..... » (*Excurs.*, p. 34 et s.) On a proposé (*R. B.* 1898, p. 434) d'y voir un camp chrétien, à cause de la présence de deux églises qui « font corps avec l'enceinte du camp », mais l'on ajoute que « le camp ne semble pas avoir succédé à une fortification plus ancienne et qu'il est difficile de faire descendre ces graffites (nabatéens) plus bas que la fin du IVe siècle ». On comprendra dès lors facilement que saint Jérôme ait pu le mentionner au début du Ve siècle.

En dehors d'Oum-er-Resâs, on ne saurait trouver à côté du désert *propter vicinam solitudinem* des ruines qui attestent la présence simultanée et d'une ville et d'un camp romain.

7° *Equites sagittarii indigenæ* « *Gadda* ».

Gadda n'est pas Engaddi, comme l'a pensé Panciroli (1). La carte de Peutinger cite une ville de ce nom entre Philadelphie (Ammân) et Haditha dans le Hauran; aussi Gadda est-il identifié généralement avec *Kala'at-ez-zerka* au-dessus d'Ammân. L'établissement d'une forteresse s'imposait dans cette contrée presque déserte.

8° *Præfectus legionis tertiæ* « *Bostra* ».

Bostra, avons-nous dit, était la capitale de la première province d'Arabie, depuis la réduction de la Nabatène en province romaine, en 105, et de la nouvelle province d'Arabie depuis Dioclétien. C'est aujourd'hui *Bostra Eski-Scham,* le vieux Damas, surnom que lui a valu son importance commerciale.

9° *Præfectus legionis quartæ martiæ* « *Bettboro* ».

Il n'est pas question des deux Béthoron, situés sur la voie romaine de Jérusalem à Diospolis, ni de Bethsour, près d'Hébron. Josèphe (A. J., XVII, 2, 2) parle du bourg de Bathyra dans la Trachonite, où un Juif construisit des forteresses φρούρια pour

(1) *Guidi Panciroli commentarium in notitiam utramque imperii romani,* Lugduni, 1608, p. 93.

protéger les habitants contre les voleurs de l'endroit et une ville très florissante. Si ce Bathyra correspond à notre Betthoro, comme c'est vraisemblable, on l'identifie avec *Bet-Eri* près du Jarmouk, à l'est de Fik.

10° *Equites sagittarii indigenæ* « *Diaphenis* ».

L'auteur de la *Notitia* confond ici deux villes sous un même terme, *Dia* et *Phenes*.

Dia est une ville de la Décapole, dont la forme la plus usitée est Δῖον. (A. J., XIII, 15-3.) Hiéroclès, Georges de Chypre et les notices ecclésiastiques la mentionnent également. Elle paraît identifiée avec l'*Aïn-Keikebé,* près de Souf, à 6 kilomètres au nord-ouest de Djérasch.

Pline (V, 27) parle d'un fleuve Diaphène qui coulerait en Syrie. Hiéroclès (nº 723) cite Φαίνα en Arabie et Georges de Chypre (nº 1070) Φενοῦτος dans la même province. Reland propose Phounon, les *metalla* de Palestine, où furent exilés tant de saints évêques durant la persécution de Dioclétien. Cette ville, heureusement retrouvée par le P. Lagrange (*R. B.*, p. 112), au *Khirbet-Fénân,* dans la gorge qui va de Thana à l'Araba, n'appartenait pas à l'Arabie, mais à la troisième Palestine; elle doit être impitoyablement exclue.

Le véritable emplacement de Phenes a été retrouvé par Waddington (nº 2524) sur une inscription de *El-Mismié,* au-dessous de Bourâk (Constantia), dans la partie Nord du Ledja. La carte de Peutinger mentionne Ænos à XXIV milles de Damas sur la voie romaine de Bostra à Damas par Kanotha; c'est bien la distance de Mismié et parmi les suffragants de Bostra au concile de Chalcédoine, signe l'évêque Μάλχος πόλεως Αἴνου. Les deux noms devaient être employés alternativement.

II. — ET QUŒ DE MINOR LATERCULO EMITTUNTUR

1° *Ala nona miliara* « *Awatha* ».

Ptolémée (V, 17) et Etienne de Byzance (p. 137) mentionnent en Arabie une ville de ce nom, appelée aussi Aouara. On pourrait l'identifier avec Hawar, à l'est d'Irbid.

Si la leçon Aouatha est maintenue, il y a un village nommé *Awas* près d'Imtân, au pied du Djebel-Hauran. Waddington y a découvert plusieurs inscriptions (nº 2041 et s). On ne saurait admettre en tout cas le Kh. El-Audjé dans le Ouady-Hanein, proposé sous réserve par M. le chanoine Riess, et qui se trouve en dessous des frontières méridionales.

2° *Ala secunda hispanorum* « *Gomoha* ».

Le *Bibel-Atlas* de M. Riess propose encore le Ouady-Ghamr (?) à 60 kilomètres à l'ouest de Pétra. C'est impossible, car la frontière ne dépassait pas le Ouady-el-Hasa.

3° *Ala secunda constantiana* « *Libona* ».

Panciroli (p. 94) y voit une station des Hébreux dans le désert, absolument introuvable. Boecking (p. 369) ne connaît pas de ville de ce nom et propose de modifier Libona en Dibon; procédé de critique fort expéditif, mais inadmissible.

Il y a, au nord de Dibon, un petit village perché gracieusement sur un mamelon plein de verdure et qui commande, avec Madaba, l'immense plateau de Moab. Le village est en ruine et se nomme *Libb*. On n'a pas de difficulté à y retrouver Libona. La forte position de Libb est frappante, elle défend, en effet, la voie romaine et surveille le chemin qui descend à Machéronte. Joseph la mentionne dans la Moabitude sous le nom de Lemba (Ay., XIII, 15, 4.)

4° *Ala secunda miliarensis* « *Naarsafari* ».

Ce nom bizarre, que l'auteur de la *Notitia* n'a sans doute pas compris, doit s'écrire Nahar (fleuve) Saphar. *Zaferân* est une crête superbe dominant à l'Est la plaine de Madaba. « Peut-être faut-il en reconnaître un (poste) à Zaferân, près d'une construction massive dont la nature est difficile à préciser, à la hauteur de Qasr-el-Herry, une heure avant l'Ou-Themed? » (*R. B.*, p. 435, note 1.).

5° *Ala prima valentiana* « *Thamatha* ».

Thamatha ne doit pas être confondue



avec Thamana de la Palestine, où résidait la « *cohors quarta Palæstinorum* ». Cette dernière paraît être la Théman du royaume d'Edom, qu'Eusèbe et saint Jérôme indiquent aux environs de Pétra. *Et usque hodie est villa nomine Theman, distans ab urbe Petra quinque millibus* (15 d'après Eusèbe), *ubi et romanorum militum præsidium sedet*. On a fait beaucoup voyager cette ville sur la carte en ces derniers temps, elle semble occuper une position plus assurée au magnifique camp romain, découvert à Odroh par les Pères Dominicains (*R. B.*, p. 441).

Sur la ligne des forteresses romaines que nous avons signalées plusieurs fois, près du désert, apparaît une vallée profonde, courant de l'Est à l'Ouest et nommée *Ouady-Themed*. L'homophonie avec Thamatha est irréprochable. Au milieu de la gorge, sur un mamelon isolé, se dresse la forteresse de Mdiné (la ville) longue de 160 mètres et large de 50. « Un ressaut de terrain soutenait un premier mur d'enceinte avec chemin de ronde; un second mur défendait la plate-forme supérieure. » (*Excurs.*, p. 34). Nous avons là probablement la forteresse romaine de Thamatha, dont la vallée porte encore le nom.

On devine aisément la raison de ce poste, en voyant les nombreux puits, encore remplis d'eau, qui jalonnent cette vallée durant deux heures et pourraient représenter la station de Beer-Elim des Hébreux (*R. B.*, p. 425. Num., XXI, 18).

6° *Ala secunda felix valentia* « *Additha* ».

7° *Cohors prima miliaria Thracum* « *Additha* ».

La carte de Peutinger mentionne cette station. Il y a un *Tell-Hadid* dans le Hauran, près d'Es-Soueidé ou Dionysias.

8° *Cohors prima Thracum* « *Asabaia* ».

Boecking (p. 371) propose de l'identifier avec Hesbân; pourtant, la lettre n tombe rarement dans les langues sémitiques et nous avons à l'est d'Hesbân le *Khirbet-ez-Zebarat*, qui répond mieux à la lecture Asabara, donnée par des manuscrits.

9° *Cohors octava voluntaria* « *Valtha* ».

Josèphe (A. J., XVII, 2, 1) mentionne une localité de ce nom; comme elle se trouvait près d'Antioche, elle n'a rien à voir avec l'Arabie. Boecking (p. 371) allègue son ignorance de l'arabe et de l'hébreu et propose avec beaucoup de timidité la ville du Salt, qu'il a déjà mise en avant deux ou trois fois.

Il n'est pas téméraire d'identifier Valtha avec une ville détruite, qui est au sud de Ziza et se nomme *Oum-el-Walid*. « C'est une grande ville, fort déchue de sa splendeur; les maisons renversées s'étagent sur plusieurs collines verdoyantes. Deux ou trois petits temples sont encore visibles. Sur le mur méridional de la cité s'accoude un carré de 60 mètres de côté. La cour est régulièrement pavée. Tristram en fait une agora, c'est plutôt la citadelle. On voit aussi un vaste khan de 50 mètres avec porte monumentale et chambres bien aménagées. » (*Excurs.*, p. 33.)

10° *Cohors tertia felix Arabum in ripa vade Afaris fluvii* « *in castris Arnonensibus* ».

Plusieurs mots de ce titre ont besoin d'une courte explication. *In ripa* « *vade* » *Afaris* « *fluvii* ». L'auteur de la *Notitia* a très bien pu ignorer que le mot arabe *ouady*, transcrit *vade*, avait la même signification que le mot latin *fluvius*, accordé trop libéralement à un petit ruisseau; de là ce pléonasme qui choque au premier abord et obscurcit sa phrase.

L'Arnon est formé par deux ou trois petites rivières qui se réunissent en face d'Aroër et portent différents noms dans les cartes, suivant les guides qui accompagnaient les voyageurs; néanmoins, la branche principale semble alimentée par la source de Ledjoun. C'est peut-être ce dernier ouady qui représente le *fluvius Afar* de la *Notitia*. Par Ouady-Ledjoun, nous entendons non celui que les cartes font partir d'Oum er-Resâs et qui n'existe pas en réalité, mais celui qu'alimente l'Aïn Ledjoun près du camp romain de ce nom, à dix heures au sud d'Oum er-Resâs.

Panciroli, à qui Boecking prête si volontiers des hallucinations et des âneries, a fort bien remarqué que la *Notitia* ne

désigne pas un point particulier ni une ville quelconque, mais divers camps romains où la cohorte tenait garnison: *Notitia in castris Arnonensibus hanc cohortem locat, quia non in certis oppidis, sed diversis in campis castra metabatur* (p. 84). Les camps de l'Arnon sont maintenant tous connus. On n'en compte pas moins de quatre: Theria (l'éclaireur) castellum de 40 mètres de côté; Ksour-Bchêr, ou prætorium Mobeni, comme l'indique une inscription *in situ* au-dessus de la porte; le superbe camp de Ledjoun qui a 280 mètres sur 220 de côté; enfin, plus bas que Ledjoun, un poste de 70 mètres de côté, dont nous n'avons pu obtenir le nom. (*Excurs.*, p. 37 et s.; *R. B.*, p. 435 et s.)

11° *Cohors tertia Alpinorum apud « Arnona. »*

Les braves alpinistes, que notre siècle se figurait avoir inventés, étaient bien à leur place dans cette gorge de l'Arnon, faille énorme de 700 à 800 mètres, qui se creuse tout à coup sous les pieds, au milieu d'un riant plateau. Saint Jérôme n'a pas flatté l'emplacement de leur garnison: *Ostendunt regionis illius accolæ locum vallis in prærupta demersæ, satis horribilem et periculosum, qui a plerisque usque nunc Arnonas appellatur, extenditurque ad septentrionem Areopoleos, in quo et militum ex omni parte præsidia distributa plenum sanguinis et formidinis testantur ingressum.* C'est le *Moubâtet-el-Hadj*, où les Bédouins actuels dépouillent et battent les voyageurs, suivant les glorieuses traditions de leurs aïeux. Nous en avons été témoins.

Notre enquête est terminée; elle n'est pas complètement heureuse, puisque trois ou quatre noms restent toujours dans l'incertitude. C'est en étudiant méthodiquement sur le sol l'apport de chaque civilisation: sémitique, romaine, byzantine, occidentale et arabe, et en comparant les monuments de chacune d'elles avec les textes écrits, que l'on arrivera peu à peu à tracer une carte exacte de la région. Grâce aux excursions accomplies au-delà du Jourdain durant ces dernières années, les obscurités qui enveloppent l'histoire de cette contrée s'éclaircissent chaque jour. Puisse la lumière complète se faire bientôt!

Kadi-Keuï. SIMÉON VAILHE.

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

Une petite étude sur la géographie administrative de l'empire ottoman ne saurait mieux se trouver à sa place que dans les *Echos d'Orient*. Sans aucun doute, nos lecteurs n'ignorent pas quelle est, à l'intérieur de ses frontières, l'état actuel de la Turquie. Il ne leur paraîtra peut-être pas mauvais cependant de nous le voir décrire une fois pour toutes dans nos colonnes. Il ne leur déplaira peut-être pas non plus de voir expliqués ici un certain nombre de mots destinés à revenir fréquemment, soit dans les articles de fond, soit dans les chroniques de la Revue, mots qui pourraient surprendre, au premier abord, des Occidentaux.

« 300 millions de musulmans, disait récemment Guillaume II, regardent Abdul Hamid Khan II comme leur calife et leur chef. » Ces paroles, prononcées à Damas dans un toast fameux, indiquent un chiffre exagéré. Il n'en est pas moins vrai que le sultan de Constantinople étend son influence, au point de vue religieux, sur une prodigieuse masse d'êtres humains. Au point de vue politique, il n'en va pas de même: son empire ne compte guère, en effet, que 30 millions d'habitants.

Ces 30 millions d'hommes sont répartis, en nombre très inégal, dans les trois parties de l'ancien monde: Europe, Asie, Afrique. A quelques exceptions près, ils

y sont partout régis d'après les mêmes lois et les mêmes principes d'administration.

*
* *

L'empire est divisé en vilayets, les vilayets sont divisés en sandjaks, les sandjaks sont divisés en cazas.

Le *vilayet* égale et dépasse en étendue nos plus vastes provinces d'avant la révolution, telles que la Provence ou le Languedoc. Il est confié aux soins d'un fonctionnaire nommé *vali*, c'est-à-dire gouverneur général.

Le *sandjak*, autrement dit *liva*, rappelle nos départements français. Il est administré par un fonctionnaire appelé *mutessarif*, c'est-à-dire gouverneur. Quelques sandjaks, au lieu d'être partie intégrante d'un vilayet, relèvent directement du ministère de l'Intérieur : on leur donne le nom de *mutessarifliks*, ou de *mutessarifats indépendants*.

Le *caza* correspond à nos arrondissements de France. Le fonctionnaire qui est à sa tête porte le titre de *caïmacam*, ou de sous-gouverneur.

Si l'on veut trouver dans les divisions administratives françaises quelque chose qui soit analogue, dans une certaine mesure, aux divisions administratives turques, il faut jeter les yeux sur l'Algérie. Avec ses trois départements et ses nombreux arrondissements, l'Algérie nous présente une image assez exacte du vilayet turc avec ses sandjaks et ses cazas. Le gouverneur général y joue le rôle du vali, les préfets y tiennent lieu de mutessarifs, les sous-préfets y remplacent les caïmacams.

Tout chef-lieu de vilayet sert en même temps de chef-lieu au premier des sandjaks du vilayet. De même, tout chef-lieu de sandjak sert de chef-lieu au premier des cazas du sandjak. Le sandjak, dont le siège se confond de la sorte avec celui du vilayet, porte le titre de *merkez-sandjak* (sandjak central). Le titre de *merkez-caza* (caza central) désigne de son côté le caza, qui a pour centre le centre même du sandjak.

Soit, comme exemple, le vilayet de Koniah divisé en cinq sandjaks et en trente cazas.

Vilayet	*Sandjaks*	*Cazas*
Koniah	I. Koniah	1 Koniah
		2 Karaman
		3 Ak-Chéïr
		4 Sevdi-Chéïr
		5 Bey-Chéïr
		6 Bozghir
		7 Erégli
		8 Hadem
		9 Kotch-Hissar
		10 Ilghun
		11 Karapounar
	II. Nigdé	12 Nigdé
		13 Béréket-Ma'aden
		14 Urgub
		15 Ak-Séraï
		16 New-Chéir
		17 Bouz-Ma'aden
		18 Arabisson
	III. Adalia	19 Adalia
		20 Elmali
		21 Kach
		22 Ak-Séki
		23 Alaya
	IV. Izbarta	24 Izbarta
		25 Egherdir
		26 Yalovatch
		27 Oloubourlou
		28 Kara-Agatch
	V. Bourdour	29 Bourdour
		30 Téféni

Dans ce vilayet, le merkez-sandjak est le sandjak de Koniah. Les merkez-cazas sont les cazas de Koniah (1), de Nigdé (12), d'Adalia (19), d'Izbarta (24) et de Bourdour (29).

Ainsi qu'il ressort du tableau précédent, les sandjaks sont loin d'avoir un nombre uniforme de cazas. Celui de Koniah en compte jusqu'à onze; celui de Bourdour n'en compte que deux. Cette différence a pour raison d'être l'étendue très variable du sandjak et aussi la densité de sa population.

Le caza se divise en nahiés. Le *nahié* tient le milieu entre nos cantons et nos communes de France. Parfois, il ne comprend qu'un centre habité ; parfois, au contraire, il renferme, avec un chef-lieu, tous les villages, tous les hameaux, toutes les fermes situées autour de ce chef-lieu, à une distance maxima de trois heures. Le nahié

obéit à un fonctionnaire appelé *mudir*.

Les unités administrative, qui forment les nahiés sont les kariés. Le *karié* est un hameau ou un village. Il a pour chef le *moukhtar*. Tout village composé de plusieurs quartiers et dont les habitants sont divisés par la race ou la religion peut former autant de kariés et compter autant de moukhtars qu'il a de quartiers et de classes d'habitants.

*
* *

Le nombre des vilayets de l'empire turc s'élève actuellement à 29 : dont 6 pour l'Europe, 22 pour l'Asie et 1 pour l'Afrique.

Les vilayets d'Asie se divisent en deux groupes séparés l'un de l'autre par les possessions de l'Egypte et par le désert : le groupe de l'Asie proprement dite au Nord, le groupe de l'Arabie au Sud.

Voici la liste complète de ces vilayets, avec le nombre et le nom de leurs sandjaks. Le merkez-sandjak portant le nom même du vilayet, je me dispense de le mentionner dans la colonne des sandjaks.

A) EUROPE

Vilayets		*Sandjaks*
I. Andrinople	6	2 Kirk-Kilissé 3 Rhodosto 4 Gallipoli 5 Dédéagatch 6 Ghioumouldjina
II. Janina	4	2 Argyrocastron 3 Bérat 4 Prévésa
III. Monastir	5	2 Corytza 3 Dibra 4 Elbassan 5 Serfidjé
IV. Salonique	3	2 Serrès 3 Drama
V. Scutari d'Albani	2	2 Durrazo
VI. Uskup	6	2 Prisrend 3 Ipek 4 Prichtina 5 Tachlidja 6 Novi-Bazar

B) ASIE

a) ASIE PROPREMENT DITE

Vilayets		Sandjaks
VII. Adana	5	2 Mersine 3 Itch-Il 4 Kosan 5 Djebel-Bereket
VIII. Alep	3	2 Orfa 3 Marach
IX. Angora	5	2 Tchoroum 3 Yuzgat 4 Kir-Chéïr 5 Césarée
X. Bagdad	3	2 Divanyé 3 Kerbela
XI. Bassorah	4	2 Muntefik 3 Nedj 4 Amara
XII. Beyrouth	5	2 Tripoli 3 Lattakié 4 Saint-Jean-d'Acre 5 Naplouse
XIII. Bitlis	4	2 Mouch 3 Séert 4 Guendj.
XIV. Brousse	5	2 Erthogroul 3 Kutahia 4 Kara-Hissar-Saïb 5 Karassi
XV. Castamouni	4	2 Bolou 3 Kanghéri 4 Sinope
XVI. Damas.	4	2 Hama 3 Hauran 4 Kérak
XVII. Diarbékir	3	2 Mardin 3 Arghana
XVIII. Erzeroum	3	2 Erzindjan 3 Bayazid
XIX. Kharpout	3	2 Malatia 3 Dersim
XX. Koniah	5	2 Nigdé 3 Bourdour 4 Isbarta 5 Adalia
XXI. Mossoul	3	2 Kerkouk 3 Suleymanié
XXII. Rhodes	4	2 Mételin 3 Chio 4 Lemnos

XXIII. Sivas	4	2 Amassia 3 Tokat 4 Kara-Hissar-Charki
XXIV. Smyrne	5	2 Magnésie 3 Aïdin 4 Menteché 5 Denizli
XXV. Trébizonde	4	2 Samsoun 3 Lazistan 4 Gumuch-Hané
XXVI. Van	2	2 Hekkiari

b) ARABIE

XXVII. La Mecque	3	2 Médine 3 Djeddah
XXVIII. Sana'a	4	2 Hodeïdah 3 Asir 4 Ta'az

C) AFRIQUE

XXIX. Tripoli	4	2 Khams 3 Djébel-Gharabi 4 Fezzan

La liste qui précède est établie d'après le dernier *Salnamèh*, c'est-à-dire d'après l'almanach officiel turc publié pour l'année de l'hégire 1316 (21 mai 1898, 10 mai 1899).

Je dois avertir, toutefois, qu'en donnant les vilayets par ordre alphabétique, je les ai tous désignés uniformément par le nom de leur chef-lieu. Dans les chancelleries de Constantinople, on emploie pour quelques-uns d'entre eux les dénominations que voici :

VI.	Kossovo	au lieu de	Uskup
XIV.	Hudavendighiar	—	Brousse
XVI.	Syrie	—	Damas
XIX.	Mamuret ul Aziz	—	Kharpout
XXII.	Archipel	—	Rhodes
XXIV.	Aïdin	—	Smyrne
XXVII.	Hedjaz	—	La Mecque.
XXVIII.	Yémen	—	Sana'a

Avec les vilayets énumérés ci-dessus, le Salnamèh en compte un trentième : celui de Crète. Les derniers événements ne permettent plus de s'en tenir sur ce point aux données de l'almanach officiel.

Aux 29 vilayets, il faut ajouter 6 mutessarifats indépendants, 6 sandjaks, qui relèvent en droite ligne du ministère de l'Intérieur.

I. — TCHATALDJA, en Europe, aux portes de Constantinople.

II. — DARDANELLES, en Asie, et, pour une petite partie, en Europe : rive orientale du détroit et pointe méridionale de la presqu'île de Gallipoli.

III. — ISMIDT, en Asie, partie septentrionale de l'ancienne Bithynie.

IV. — ZOR, en Asie, sur l'Euphrate, au nord du désert syrien.

V. — JÉRUSALEM, en Asie, partie Sud de la Palestine devenue sandjak indépendant en 1887.

VI. — BENGHASI, en Afrique, partie orientale de la Tripolitaine.

De ces mutessarifats, le premier, celui de Tchataldja, est regardé quelquefois comme un sandjak du vilayet de Constantinople. Cette manière de voir est peu justifiable, car le territoire de Constantinople ne forme pas un vilayet. La capitale et sa banlieue sont l'objet d'une organisation toute spéciale. Il faut nécessairement les placer hors cadres.

Le Salnamèh range la province privilégiée du Liban parmi les simples mutessarifats. Il serait plus conforme à la réalité des choses de l'inscrire ailleurs. Son gouverneur général ne saurait être nommé sans l'assentiment de l'Europe. Il est chrétien et jouit de prérogatives que les mutessarifs et les valis sont loin de posséder. Le territoire qu'il administre n'a rien de commun avec un sandjak : les troupes turques ne peuvent y mettre le pied et le produit des impôts est employé sur place. Le gouverneur actuel de la Montagne a nom Nahoum pacha.

A la suite des mutessarifats, l'almanach officiel mentionne les diverses contrées, qui, soit à un titre, soit à un autre, font encore partie plus ou moins intégrante de l'empire ottoman. Ce sont : l'Egypte, la Tunisie, la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie, la Roumélie orientale, l'île de Samos.

I. — L'EGYPTE forme un khédivat ou vice-royauté héréditaire dans la famille de

Méhémet-Ali, soldat de fortune né à Cavala, dans la Macédoine. Cette vice-royauté possède, en Asie, la presqu'île du Sinaï, conquise sur les Bédouins, et, en Europe, l'île de Thasos, située en face de Cavala et donnée pour cette raison à Méhémet-Ali par le sultan Mahmoud. Aujourd'hui, le trône du Caire est occupé par Abbas Khilmi pacha.

II. — LA TUNISIE est une principauté placée depuis 1882 sous le protectorat de la France. On s'étonnerait de lire son nom dans les pages du Salnaméh, si l'on ne savait que certaines géographies imprimées à Constantinople donnent l'Algérie elle-même comme une province de l'empire ottoman. Le bey actuel de Tunis est Sadi-Ali.

III. — LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE formaient jusqu'en 1878 les vilayets de Bosna et d'Ersek. Depuis le Congrès de Berlin, l'Autriche les possède à titre provisoire. Ses troupes occupent, en outre, le sandjak de Novi-Bazar, soumis par ailleurs à l'administration turque.

IV. — LA BULGARIE constitue, depuis la dernière guerre turco-russe, une principauté vassale et tributaire. Elle renferme dans ses frontières presque tout l'ancien vilayet de Touna ou du Danube.

V. — LA ROUMÉLIE ORIENTALE est devenue en 1878 une province privilégiée, mais directement soumise à la Porte. Sept ans plus tard, elle s'est annexée à la Bulgarie. Le prince Ferdinand I[er], qui règne à Sophia, gouverne Philippopoli au nom du sultan.

VI. — L'île de SAMOS a été érigée en principauté dès 1832. Son prince actuel est Stéphane Morousos.

A ces diverses fractions plus ou moins autonomes de l'empire ottoman, il convient désormais d'ajouter la Crète. Pour être complet, il faudrait y joindre également un certain nombre de petits districts enclavés dans les vilayets mais pratiquement soustraits au droit commun. Tel est, par exemple, le caza de Kariès, où les moines du mont Athos se gouvernent eux-mêmes. Tel encore le territoire de la Mirditie, où les Albanais catholiques ont su conserver de nombreuses franchises.

***

Le régime administratif actuellement en vigueur dans l'empire ne remonte qu'à une trentaine d'années; le vilayet du Danube, organisé le premier de tous, à titre d'essai, doit son existence au règlement du 7 djemazi ul akhir 1281, novembre 1864. Les autres, ceux de Bagdad et de l'Yémen exceptés, furent constitués dans les quatre années qui suivirent. A l'heure actuelle, ils sont tous régis par la *Loi des vilayets*, édictée en 1867, par la *Loi de l'administration générale*, publiée en 1870, et par les *Instructions* données en 1876.

Cette législation détaille et précise en de nombreux articles les attributions multiples du vali. Qu'il me suffise de les résumer, en disant que ce haut fonctionnaire exerce le pouvoir exécutif à peu près dans toutes ses branches. La justice et l'armée seules jouissent à son endroit d'une certaine autonomie. Les agents de ces deux sections sont hiérarchiquement au-dessous de lui, mais ils ne reçoivent pas ses ordres. Les officiers, pourtant, sont tenus de lui fournir toutes les troupes qu'il réclame par écrit, et les juges sont obligés de s'en remettre à lui pour l'exécution de leurs sentences. Bien que les finances du vilayet soient entre ses mains, il ne peut en temps ordinaire disposer de leur emploi que dans certaines limites prévues.

Aux côtés du vali et pour l'assister, le chef-lieu du vilayet possède un nombre variable de fonctionnaires qui se partagent la direction des services publics. Je dis que ce nombre est variable: la loi turque prévoit, il est vrai, le même personnel pour chaque centre de division administrative; mais, en fait, tout dépend, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, de l'importance et des besoins particuliers de chaque province. Si, par exemple, vingt et un aides suffisent au vali de Tripoli, il en faut plus de quarante à celui de Smyrne.

Les principaux fonctionnaires du vilayet sont les suivants:

1° Le *moavim*, ou vali adjoint. Il assiste

le vali, et, en cas d'absence ou de maladie, il le remplace. Les vilayets de second ordre n'en possèdent point.

2° Le *defterdar,* ou directeur général des finances. Il est responsable vis-à-vis du ministère de la rentrée des impôts. Il supplée le vali, à défaut de moavim.

3° Le *mektoubji,* ou secrétaire général. Il est chargé de toute la correspondance officielle.

4° Le directeur de l'Instruction publique.

5° Le directeur de l'Erkaf ou des fondations pieuses.

6° Le directeur de l'agriculture et du commerce.

7° Le directeur des forêts et des mines.

8° Le directeur du recensement.

9° Le directeur du cadastre.

10° Le directeur de la voirie.

11° Le directeur des postes et des télégraphes.

12° Le directeur des travaux publics.

13° Le directeur des archives.

14° Le directeur des douanes.

15° Le directeur des affaires étrangères, intermédiaire officiel entre le vali et les agents consulaires.

16° L'inspecteur de la santé.

17° Les commissaires du gouvernement auprès des Compagnies de chemin de fer, là où il en existe.

18° L'*alaï beyi,* officier du grade de colonel, qui est à la tête de la police du vilayet.

19° Le commandant des zaptiès ou des gendarmes du vilayet.

Certains des fonctionnaires ci-dessus nommés sont assistés d'inspecteurs, d'ingénieurs, de secrétaires. Il serait oiseux d'en dresser la liste.

L'administration du sandjak est calquée sur celle du vilayet. Les aides du vali ont, autant qu'il est nécessaire, leur correspondant exact auprès du mutessarif. Ce correspondant, comme bien l'on pense, est la plupart du temps inutile; on le supprime, et le personnel de résidence au chef-lieu du sandjak se trouve en fait très considérablement réduit. Les fonctionnaires maintenus cumulent divers emplois, et tout n'en marche que mieux. C'est, du moins, ce qu'affirment les administrés : ils trouvent toujours que le nombre des mains est trop grand qui s'ouvrent au *bacchiche,* au pot-de-vin.

Les principaux assistants du mutessarif sont :

1° Le *mouassebébdji*, sous-directeur des finances;

2° Le *tharirât-mudiri*, chef de la correspondance;

3° Les sous-directeurs des principaux services, dont le directeur réside au chef-lieu du vilayet.

Au point de vue de l'administration, le caza n'est qu'une copie réduite du sandjak. Le caïmacam y a pour aide principal le *malmudiri*, préposé aux finances.

Dans le nahié, le mudir est chargé d'exécuter les ordres du caïmacam. Il est l'agent de l'autorité pour la rentrée des impôts et tous les actes de l'administration.

***

A côté et sous la présidence du vali, pour le vilayet, du mutessarif, pour le sandjak, et du caïmacam, pour le caza, siègent des Conseils administratifs permanents qui ont mission de délibérer sur un certain nombre d'affaires.

La loi de 1867 a fixé leur composition et leurs attributions dans les articles suivants :

« ART. 13. — Le vali est assisté d'un Conseil d'administration, composé du chef de la magistrature....., du directeur des finances, du directeur des correspondances, du directeur des affaires étrangères, et de quatre autres membres dont deux sont élus par la population musulmane et les deux autres par la population non musulmane. Le Conseil est présidé par le vali, et, à son défaut, par le fonctionnaire qu'il délègue à cet effet.

» ART. 14. — Le Conseil d'administration délibère sur tout ce qui concerne l'exécution des mesures relatives à l'administration générale, aux finances, aux affaires étrangères, aux travaux publics et à l'agriculture. Il n'exerce aucune intervention dans les affaires judiciaires.



» ART. 33. — Le mutessarif est assisté d'un Conseil d'administration composé du *cadi* (juge) du merkez-caza, du *mufti* (docteur de la loi musulmane) du chef-lieu, des chefs spirituels de la population non musulmane, du sous-directeur des finances, du directeur de la correspondance du sandjak et de quatre membres permanents, dont deux musulmans et deux non musulmans. Le Conseil est présidé par le mutessarif, et, à son défaut, par celui des membres qu'il désigne pour le représenter.

ART. 34. — Conçu dans le même esprit que l'article 14.

» ART. 46. — Le caïmacam est assisté de trois membres musulmans et de deux autres non musulmans du Conseil d'administration.....

» ART. 47. —Le caza a un Conseil d'administration présidé par le caïmacam et composé du cadi et du mufti du chef-lieu, des chefs religieux des communautés non musulmanes, du secrétaire du caza et de trois membres.

ART. 48. — Conçu dans l'esprit des articles 14 et 34.

En dehors du Conseil permanent, il fonctionne au chef-lieu du vilayet un Conseil transitoire qui rappelle assez nos Conseils généraux. La loi de 1867 en parle en ces termes :

« ART. 25. — Il est institué un Conseil général du vilayet, composé de membres élus au nombre de quatre par chaque sandjak....., deux musulmans et deux non musulmans. Le Conseil général est présidé par le vali, qui nomme un vice-président pris parmi les fonctionnaires du vilayet.

» ART. 26. — Le Conseil général est convoqué une fois par an au chef-lieu du vilayet. La durée de chaque session ne doit pas dépasser quarante jours.

» ART. 27. — Le Conseil général du vilayet a pour mission : 1° d'étudier les questions relatives à l'exécution, à l'entretien et à la police des routes impériales du vilayet et à la voirie dans les cazas et les communes, ainsi qu'à la construction, réparation et entretien des édifices municipaux, et d'examiner les demandes des sandjaks et des cazas relatives à ces mêmes objets ; 2° de délibérer sur les mesures qui concernent la police des routes ; 3° de discuter les moyens propres à étendre et à favoriser l'agriculture et le commerce ; 4° d'étudier les questions relatives à la péréquation des impôts dans les sandjaks, cazas et communes.

» ART. 28. — Chaque membre du Conseil général a la mission de lui communiquer les requêtes présentées, soit par le sandjak dont il est le délégué, soit par l'un des cazas qui en dépendent. Il doit les présenter au préalable au vali, qui décide de celles qui doivent être soumises au Conseil général. Le Conseil discute également toutes les questions d'intérêt général qui lui sont soumises directement par le vali. Le Conseil général se borne à voter sur les matières qu'il a mission de discuter ; la mise à exécution du résultat de ses délibérations appartient au gouvernement impérial. Les résolutions du Conseil général, consignées dans des procès-verbaux, sont transmises par le vali au gouvernement impérial et sont appliquées sur l'ordonnance impériale qui les sanctionne. »

Aux termes du règlement sur l'administration des communes publié en 1876, le nahié doit avoir son Conseil administratif tout comme le vilayet, le sandjak et le caza. L'article 7 de ce règlement place aux côtés du mudir « un Conseil composé de quatre membres au minimum et de huit au maximum, élus parmi les habitants ». Si les réformes décrétées alors n'étaient restées en grande partie lettre morte, le nahié aurait pour ainsi dire anéanti le karié.

Dans le karié, le moukhtar joue le rôle de syndic et de bailli. C'est à lui que sont confiés les registres de l'état civil. Placé pour ainsi dire en dehors de la hiérarchie administrative, il représente néanmoins la communauté aux yeux du gouvernement tandis que le mudir représente le gouvernement devant le canton-commune. Il est assisté d'un Conseil des anciens de trois à douze membres, lesquels sont, pour la plupart, élus par leurs coreligionnaires.

Les imans et les chefs religieux non musulmans font de droit partie du Conseil de leur communauté. Les moukhtars et les anciens sont élus pour un an, mais ils sont infiniment rééligibles. Les moukhtars ne peuvent entrer en charge sans la confirmation du caïmacam. Ce dernier peut également destituer moukhtars et anciens, soit lorsqu'ils manquent à leurs devoirs, soit lorsque le Conseil de leur communauté porte plainte contre eux.

La loi, dite des vilayets, fixe les attributions des Conseils des anciens dans les articles que voici :

« Art. 59. — Les Conseils des anciens ont pour mission de veiller à la répartition, d'après la loi, des impôts entre les communautés qu'ils représentent ; de délibérer sur les questions relatives à la police de la voirie dans les communes, à la salubrité publique et aux intérêts de l'agriculture, et de résoudre à l'amiable tout différend qui peut être terminé par la conciliation des parties, dans les limites tracées par la loi.

» Art. 60. — Toute question d'édilité ou d'agriculture qui touche aux intérêts généraux des communes mixtes est discutée par les Conseils des anciens réunis. Les contestations entre parties appartenant à des communautés différentes sont résolues à l'amiable par les soins d'un Conseil mixte, composé de six anciens au moins, et de douze au plus, des communautés auxquelles appartiennent les contestants. Dans ce cas, les membres de ce Conseil de paix appartenant à l'une ou à l'autre communauté siègent en nombre égal. La présidence des Conseils des anciens revient de droit au plus âgé des moukhtars de la commune. »

Le règlement élaboré en 1876 tendait à modifier ces articles. Si l'on s'en tenait à ce qu'il dit, la plupart des attributions que la loi constitutive des vilayets reconnaît au personnel dirigeant du karié seraient dévolues au mudir et à son Conseil. Dans la pratique, rien n'a été changé, ou peu s'en faut, de ce qui existait auparavant.

Les Conseils dont je viens de parler portent en turc le nom générique de *medjliss*. Pour une certaine part, le lecteur l'aura sans doute remarqué, ils se recrutent par voie d'élection. Est-ce à dire que la population puisse y nommer qui elle veut? Dans les élections municipales, peut-être ; mais point du tout dans les élections de caza, de sandjak et de vilayet.

Lorsqu'il s'agit, en effet, de pourvoir aux Conseils administratifs qui entourent le caïmacam, le mutessarif et le vali, les élections se font à plusieurs degrés et d'après un mode de suffrage qui remet en réalité le choix définitif à la décision des mutessarifs et du vali.

Ce système infiniment compliqué se trouve exposé en douze longs articles dans les chapitres II, III et IV du titre V de la loi des vilayets. S'il me fallait en donner ici les détails, trois colonnes de la revue n'y suffiraient pas. Je me contenterai de le résumer dans ses grandes lignes.

Pour les élections de caza, les électeurs du premier tour se réduisent à une poignée de fonctionnaires presque tous musulmans. Ils dressent en petit Comité une liste où sont inscrits trois fois plus d'éligibles qu'il ne faut d'élus. Sur cette liste, chaque karié efface un tiers des noms. Les noms qui se trouvent rejetés par le plus grand nombre de kariés ne sont pas maintenus sur le catalogue. Celui-ci, après cette opération, contient encore un nombre d'éligibles supérieur du double au nombre de conseillers à élire. C'est parmi les noms de la liste ainsi épurée que l'autorité choisit elle-même la moitié qui lui plaît davantage. Comme on le voit, il est facile au gouvernement de n'avoir que de chaleureux partisans dans les medjliss.

Pour les élections de sandjak et pour celles de vilayet, le peuple ne joue plus aucun rôle. Tout se passe au-dessus de lui dans un certain nombre de Comités entièrement à la merci du pouvoir.

Le règlement municipal de 1876 laisse la nomination du mudir au choix de ses administrés. Malheureusement, cette clause de la loi n'est jamais passée dans la pratique

et c'est le vali qui donne son chef au nahié. Les fonctionnaires supérieurs, valis, mutessarifs, caïmacams et leurs principaux auxiliaires sont directement nommés par le sultan ou par ses ministres.

* * *

Telle est, dans un résumé sommaire, la situation présente et la marche interne de l'empire ottoman. Pour si abrégées qu'elles soient, les indications qui précèdent suffiront sans doute à la plupart de nos lecteurs. Ceux qui voudraient approfondir la question trouveraient des renseignements complémentaires dans les études spéciales, et surtout dans les recueils de lois turques. Si l'ouvrage n'était si difficile à acquérir, je me permettrais de leur indiquer la *Législation ottomane* d'Aristarchi bey, publiée par Démétrius Nicolaïdès.

J. PARGOIRE.

LE MANUEL CANONIQUE

DU MOINE CHRISTOPHORE

On connait peu en Occident, surtout en France, les ouvrages canoniques des Grecs de la décadence. Ceux de ces ouvrages qui appartiennent au moyen âge proprement dit commencent à être tirés de l'oubli, grâce à la faveur dont jouissent, depuis quelques années, les études byzantines. Quant aux recueils postérieurs à la prise de Constantinople, c'est à peine si on en soupçonne l'existence : telle est du moins l'impression que laisse la lecture de nos meilleures publications canoniques. Il y a là, ce semble, un oubli à réparer, peut-être un dédain à déposer. Sans doute, les œuvres auxquelles je fais allusion sont d'une valeur bien médiocre ; il en est même d'absolument nulles. Elles n'en méritent pas moins de fixer l'attention, ne serait-ce que pour mieux mettre en relief l'esprit et les tendances de l'Eglise orthodoxe, et mieux apprécier aussi la valeur des efforts tentés par l'Occident pour restituer à l'Orient son ancienne discipline. Pour ces diverses raisons, il nous a paru utile d'offrir à nos lecteurs quelques indications sur chacune de ces œuvres. On voudra bien excuser l'auteur de ces notices, s'il ne s'astreint pas à l'ordre chronologique : le domaine à parcourir est encore trop peu exploré pour qu'on puisse tracer à l'avance un itinéraire régulier. D'ailleurs, ces monographies devant paraître indépendamment les unes des autres, chaque lecteur pourra, à la fin, les grouper dans l'ordre voulu

Parmi les publications canoniques ayant vu le jour sous la domination turque, il en est une qui présente la plus grande analogie avec la *Synopsis canonum*, si souvent mise à contribution, dès la période byzantine, par les canonistes grecs (1). Je veux parler du Κανονικὸν ou *Manuel canonique* du moine Christophore. C'est par l'examen de cet ouvrage que débutera notre modeste enquête.

Et d'abord, que sait-on de l'auteur du Κανονικόν? Il en est de Christophore comme de la plupart de ses confrères en religion : sa vie est presque inconnue ; elle s'écoula, en grande partie, au monastère *d'Iviron*, au mont Athos. Au cours d'un pélerinage à la *Sainte Montagne*, M. J. Gédéon a soigneusement recueilli, des lèvres de quelques vieux moines, certains renseignements, dont on doit se contenter, à défaut de documents précis (2).

Au dire des Pères *Ibérites*, notre auteur naquit en 1730, dans la ville d'Arta, sur les confins de l'Epire et de la Thessalie ; il reçut au baptême le nom de Christodule. Après avoir suivi à Janina, au mont Athos, à Constantinople, les doctes leçons d'Eugène Bulgaris, Christodule de-

(1) Cf. K. E. *Zachariæ von Lingenthal, Die Synopsis canonum, Monatsber. Berl.* Ak. 1887, p. 1147-1163.

(2) Cf. Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, IV (1884), p. 524-26.

vint maître à son tour; pendant quelque temps, il remplit, auprès des neveux du patriarche Séraphin II (1757-1761), les fonctions de précepteur; ensuite il fut nommé professeur à l'*Académie de l'Athos*, fondée par Bulgaris. Au contact des moines, il prit goût à leur genre de vie, et bientôt, changeant son nom séculier en celui de Christophore, il embrassa l'état monastique au skite du Précurseur (σκήτης τοῦ τιμίου Προδρόμου), dépendant d'Iviron: de là l'éponyme de *Prodromite*, qui sert à distinguer Christophore de ses nombreux homonymes.

Les devoirs professionnels ne sont pas tellement absorbants, sur la *Sainte Montagne*, qu'ils ne laissent aux moines certains loisirs. Christophore employa ces loisirs à composer des pièces liturgiques, dont Nicodème, autre savant Hagiorite, nous a laissé la nomenclature. Ce sont, comme toujours, des canons et des offices, des panégyriques ou des métaphrases, des compléments d'offices plus anciens restés inachevés: il y en a environ une douzaine. Si on y ajoute trois lettres relatives aux ouvrages de ce même Nicodème, une liste alphabétique des noms de saints (Ὀνομαστικὸν Πανάγιον), imprimée à Venise en 1808, et enfin le Κανονικόν, on aura le total des productions littéraires de Christophore le Prodromite.

La plus considérable de ces productions est assurément le Κανονικόν, composé par Christophore à la demande de ses confrères. Ces derniers éprouvaient, paraît-il, un certain embarras dans l'étude de la science canonique: les uns avaient peine à « saisir le sens » des canons; les autres en trouvaient le texte « trop étendu ». Comment obvier à ce double inconvénient? En expliquant les passages obscurs à l'aide des meilleurs commentaires, et en condensant les canons dans un résumé substantiel, qui « laisserait de côté les prologues et les épilogues, les textes de l'Ecriture, les conseils moraux, les répétitions », pour ne garder que l'essentiel, ce que Christophore nomme « la crème du sujet ». Sur les instances de ses confrères, Christophore entreprit ce travail, ou, pour parler son langage, « il entra en lice ». Lui-même a pris soin de nous initier, dans une préface fort curieuse, à la genèse de son livre et de nous expliquer sa méthode. Bon nombre de ses devanciers, entre autres Aristène, Harménopule, Blastarès, avaient entièrement modifié, dans la composition de leurs manuels, le style et les expressions du texte original des canons. Tout en abrégeant, lui aussi, la rédaction primitive, Christophore conserve le plus possible les termes mêmes de l'original, afin de mieux sauvegarder le sens. Une simple citation suffira à faire saisir le procédé. Voici, en regard l'un de l'autre, le texte original des trois premiers canons apostoliques et la rédaction de Christophore:

I. — Ἐπίσκοπος χειρο τονείσθω ὑπὸ ἐπισκόπων δύο ἢ τριῶν.

II. — Πρεσβύτερος ὑπὸ ἑνὸς ἐπισκόπου χειροτονείσθω καὶ διάκονος καὶ οἱ λοιποὶ κληρικοί.

III. — Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος παρὰ τὴν τοῦ Κυρίου διάταξιν, τὴν ἐπὶ τῇ θυσίᾳ, προσενέγκῃ ἕτερά τινα ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον, ἢ μέλι ἢ γάλα ἢ ἀντὶ τοῦ οἴνου σίκηρα ἢ ἐπιτηδευτὰ ἢ ὄρνεις ἢ ζῶά τινα ἢ ὄσπρια, παρὰ τὴν διάταξιν, καθαιρείσθω· πλὴν νέων χίδρων, ἢ σταφυλῆς, τῷ καιρῷ τῷ δέοντι, μὴ ἐξὸν ἔστω προσάγεσθαί τι ἕτερον πρὸς τὸ θυσιαστήριον ἢ ἔλαιον εἰς λυχνίαν καὶ θυμίαμα, τῷ καιρῷ τῆς ἁγίας προσφορᾶς (1).

I. — Ἐπίσκοπος ὑπὸ δύω, ἢ τριῶν Ἐπισκόπων χειροτονείσθω.

II. — Ὁ Πρεσβύτερος, καὶ οἱ λοιποὶ Κληρικοὶ ὑφ' ἑνὸς χειροτονείσθωσαν.

III. — Οἱ Λειτουργοὶ παρὰ τὰ διαταχθέντα ὑπὸ Κυρίου ἐπὶ θυσίᾳ εἰ προσενέγκωσιν ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον, ἢ μέλι, ἢ γάλα ἢ ἀντὶ οἴνου, σίκερα ἐπιτηδευτὰ ἢ ὄρνεις, ἢ ζῶα τινὰ ἢ ὄσπρια, καθαιρείσθωσαν, πλὴν νέων χίδρων, ἢ σταφυλῆς (τῷ καιρῷ τῷ δέοντι), ἐλαίου τε, καὶ θυμιάματος (2).

Christophore, on le voit, garde assez fidèlement les expressions de l'original; mais son imitation ne va pas jusqu'à reproduire textuellement cet original, même lorsque la clarté et la brièveté de la rédac-

(1) J.-B. Pitra. *Juris Ecclesiastici Græcorum Historia et Monumenta*. Romæ, 1864, t. Ier, p. 13-14.

(2) Κανονικόν, p. 1-3.



tion primitive l'y autoriseraient. Des notes nombreuses et étendues accompagnent le texte déjà si simple de Christophore ; l'auteur a surtout mis à contribution, dans cette partie de son travail, les *Pandectæ* de G. Beveridge et le *Jus Græco-Romanum* de Leunclavius, sans négliger pourtant les nombreux ouvrages de théologie de l'époque byzantine et moderne. Enfin — le lecteur l'aura déjà remarqué, — le manuel de Christophore est écrit dans la langue littéraire de son temps, et non en langue vulgaire ; sous ce rapport, il diffère totalement d'un autre recueil contemporain, beaucoup plus fameux, le Πηδάλιον, dont nous aurons à nous occuper plus tard.

Une fois son ouvrage terminé, Christophore le soumit au jugement de la *Grande Eglise*. L'examen en fut confié à un docte hiéromoine, Dorothée Boulismas, dont nous possédons encore le rapport officiel (1) Ce document nous révèle que Christophore avait envoyé son travail à Constantinople, sous les patriarcats de Gérasime III (1754-1797) et de Grégoire V (1797-1798). Un premier examen donna lieu à quelques critiques auxquelles l'auteur athonite répondit par une justification (ἀπολογία) des plus acerbes. Récusant la compétence du censeur officiel, il en appelait à la sentence d'un juge mieux informé, moins ignorant des choses canoniques. Comme bien l'on pense, Dorothée, blessé dans son amour-propre, riposta par une contre apologie, non moins aigre. Le Saint Synode ne crut pas devoir donner son approbation à cette pièce ; par contre, les patriarches Anthime d'Antioche et Anthémius de Jérusalem l'accueillirent avec faveur. La polémique menaçait de s'étendre, lorsque l'intervention du métropolitain de Salonique, Gérasime, supérieur hiérarchique de Christophore, l'arrêta soudain : le moine se soumit et supprima les passages estimés contraires à la saine orthodoxie.

On aimerait de connaître les passages incriminés. Dorothée, dans son rapport, en relève trois, relatifs l'un au baptême διὰ ψάμμου, l'autre à la validité des ordinations faites par des hérétiques, le troisième à la situation des excommuniés vis-à-vis de l'Eglise. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces grosses questions, le caractère de cette étude étant purement historique. Au reste, les passages en question ont disparu, nous l'avons dit, de la rédaction définitive.

Pendant que se poursuivait l'examen du Κανονικὸν, le siége œcuménique changea deux fois de titulaires ; c'est à Néophyte VII, patriarche pour la seconde fois (1798-1801), que Dorothée remit son rapport. Par un rescrit en date du 13 janvier 1800, le patriarche autorisa la publication de l'ouvrage à l'imprimerie du patriarcat. A défaut d'autre donnée, cette pièce, ainsi que l'épître dédicatoire adressée par l'auteur à Néophyte VII, permet de fixer en l'an 1800 l'apparition du livre qui nous occupe. Comme il est d'une insigne rareté, le lecteur nous saura peut-être gré d'en donner ici une description complète.

Voici d'abord le titre : Κανονικὸν ἤτοι οἱ θεῖοι κανόνες τῶν ἁγίων καὶ πανσέπτων, ἀποστόλων, τῶν τε οἰκουμενικῶν καὶ τοπικῶν συνόδων, καὶ τῶν κατὰ μέρος θεοφόρων πατέρων ἐν ἐπιτομῇ συνειλεγμένοι παρὰ « Χριστοφόρου μοναχοῦ » τοῦ ἐκ τῆς κατὰ τὴν εὐαγῆ μονὴν τῶν ἰβήρων προδρομικῆς σκήτεως, ὑφ'οὗ καὶ σημείοσεις ἐκ διαφόρων ἱερῶν διδασκάλων εἰς αὐτὸ τοῦτο συνερανισθεῖσαι προσετέθησαν· ὅπερ τῇ τοῦ παναγιωτάτου καὶ θειοτάτου οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κυρίου Νεοφύτου καὶ τῆς περὶ αὐτὸν ἱερᾶς συνόδου τῶν ἁγίων ἀρχιερέων ἀξιώσει, σπουδῇ τε αὐτῶν καὶ δαπάνῃ νῦν πρῶτον τύποις ἐκδέδοται. Ἐν τῷ τοῦ πατριαρχείου τῆς Κωνσταντινουπόλεως τυπογραφείῳ.

In-4° de 26 ff. non chiffrés, 341 pages chiffrées et 75 pages non chiffrées. Encadrement uniforme à chaque page.

Au verso du titre, il y a, outre un verset emprunté à saint Paul (Galat., VI, 16.), le sceau de l'imprimerie patriarcale portant le millésime 1798, date de l'avènement de Néophyte VII. Le deuxième feuillet est occupé par l'épître dédicatoire, datée de 1800. Les feuillets 3-4 contiennent une

(1) Il a été publié par M. J. Gédéon, dans l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, VIII (1887), p. 25-27.

préface au lecteur. Le feuillet 5 contient, au recto, deux épigrammes, la première de Damascène, *ci-devant* métropolitain de Salonique, la seconde de Raphaël le Kausocalibite; au verso, l'*imprimatur*, daté du 13 janvier 1800. Les feuillets 6-26 contiennent une double table des matières, tandis qu'une troisième table alphabétique occupe les 74 pages non chiffrées de la fin.

Christophore, on le voit, n'a rien négligé de ce qui pouvait faciliter l'usage de son manuel. Ce luxe de tables paraîtra même exagéré pour un volume ne contenant que 341 pages de texte proprement dit. Ce dernier comprend, rangées dans un ordre plus ou moins arbitraire, les pièces suivantes, dont l'énumération achèvera, après tout ce qui a précédé, de faire connaître le caractère et la valeur du Κανονικόν : 1° Les canons des apôtres et des sept premiers Conciles œcuméniques, auxquels s'ajoutent, conformément à l'usage grec, ceux des Conciles constantinopolitains des Saints Apôtres et de Sainte Sophie; 2° les décisions canoniques de Gennade, de Taraise et de saint Cyprien au Synode de Carthage; 3° les canons des Conciles provinciaux d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, de Sardique, de Carthage ou d'Afrique; 4° les sentences canoniques de douze anciens Pères ou Patriarches : saint Denys d'Alexandrie, saint Pierre d'Alexandrie, saint Grégoire de Néocésarée, saint Athanase d'Alexandrie, saint Basile de Césarée, saint Grégoire de Nysse, saint Timothée d'Alexandrie, Théophile d'Alexandrie, saint Cyrille d'Alexandrie, Jean le Jeûneur, Nicolas de Constantinople, saint Nicéphore le Confesseur (1).

Chaque série de canons est précédée, dans le Κανονικὸν, d'une courte introduction (προθεωρία), qui en rappelle l'origine historique. C'est à dessein que Christophore a éliminé, dans la rédaction de son livre, certaines pièces qui avaient presque constamment trouvé place dans les recueils antérieurs. Telles sont les trente-deux réponses de Jean de Kitra, les dix de Nicétas d'Héraclée et les vingt-quatre de Pierre le Diacre. La reproduction de ces documents, même en abrégé, aurait trop grossi le volume, ταύτας διὰ ὀγκῶδες τῆς Βίϐλου ἑκὼν κατέλιπον, dit l'auteur.

Tel qu'il résulte de ces éliminations diverses, le Κανονικόν n'est assurément pas un chef-d'œuvre : il n'en a pas moins exercé, sur le clergé orthodoxe, une influence considérable. A ce titre, il mériterait, ce semble, d'occuper désormais une place plus honorable dans l'histoire de la littérature canonique.

L. PETIT,
des Augustins de l'Assomption.

LES LAURES DE SAINT GÉRASIME
ET DE CALAMON

Le ve siècle est celui des grandes fondations monastiques en Palestine. Sous l'impulsion d'hommes actifs, alliant les dons de l'intelligence aux vertus les mieux éprouvées, le désert de Juda voit ses sommets arides et ses gorges étroites se couvrir rapidement de cellules et de monastères, transformés en une vaste pépinière de saints et de docteurs. La plaine du Jourdain n'échappe point, elle non plus, à cette in-

(1) J'ai suivi dans cette énumération l'ordre même du Κανονικὸν, bien différent de celui donné par Zachariæ (*op. cit.*, p. 1163); les termes mêmes dont se sert ce savant jurisconsulte (der Reihe nach) avant d'énumérer les pièces du Κανονικὸν laissent supposer qu'il n'avait pas ce livre sous les yeux en rédigeant son travail.



fluence débordante. Dès la fin des persécutions, sous le règne largement réparateur de Constantin, les solitaires et les ermites recherchent cette vallée, riche en souvenirs chrétiens, où ils peuvent, loin du bruit du monde et de ses plaisirs, contenter la soif d'immolation qui les dévore et trouver le repos indispensable à l'Orient. Les landes incultes du Ghôr, sur lesquelles les montagnes projettent leurs ombres grandioses, aussi bien que les alentours prospères de Jéricho, les rives boisées du Jourdain, les champs de palmiers de Scythopolis et les vergers d'Enthenaneth, leur servent de retraite. La plaine toute entière semble l'apanage des anachorètes. On voit même les grottes escarpées et presque inaccessibles du mont Douca, la Quarantaine moderne, abriter de nombreux solitaires, et fournir, sous la sage direction de saint Chariton et de saint Elpide, le premier exemple d'une laure régulière. Peu après, la gallo-romaine Silvia visitait (385-388) les cabanes des ascètes, chargés de veiller, au pied du mont Nébo, près de *Ayoun-Mouça*, sur la tombe de Moïse, le grand législateur d'Israël (1).

Jusqu'ici la vie religieuse laisse une latitude que permettent seulement les beaux jours de la fondation. Les ascètes, c'est ainsi qu'on les nomme communément, préfèrent la solitude à la vie en communauté sous l'obéissance d'un seul qui règle le temps et la destinée d'un chacun. Leurs cellules s'élèvent au hasard, selon l'inspiration et la ferveur du moment; mais, au ve siècle, il en va tout autrement. On sent qu'une main de fer a passé là, la main du cappadocien Euthyme qui, bon gré mal gré, centralise les forces éparses et forme de la faiblesse particulière de chaque moine un faisceau de puissance, capable de braver les ordres des empereurs. Alors, des cabanes de terre apparaissent modestes avec leurs toits de branchage et s'alignent en files régulières pour composer une laure, tandis que, sur les dunes verdâtres du fleuve, se dressent les contreforts puissants d'un monastère. Les lieux témoins des souvenirs bibliques et chrétiens se recommandent spécialement au choix des religieux. On rencontre des couvents partout: sur les bords du Jourdain, ceints de forêts impénétrables; près des sources limpides qui se précipitent de la montagne, et même sur les rives insalubres de la mer Morte.

Tous les genres de vie sont admis dans ces retraites, tous les âges et toutes les classes de la société y trouvent droit de cité. On y rencontre des hôtelleries pour les pèlerins, des hospices pour les malades; des sanctuaires perpétuent la mémoire des miracles de Jésus-Christ; de hautes tours servent à découvrir au loin les nomades et protègent les religieux contre leur fureur en cas d'invasion. On reste certainement au-dessous de la vérité en fixant à trente le nombre de ces asiles monastiques, dans ce petit coin de la Judée. Il ne faudrait pas toutefois se figurer que des centaines et des milliers de moines habitent dans chaque couvent. Ces agglomérations sont réservées à l'Egypte. Nos monastères ne renferment que dix, vingt, cinquante, cent religieux au maximum. Plus on se rapproche des origines, moins ils comptent de membres, quand ils ne se réduisent pas au seul individu d'où ils tirent leur nom.

Sans parler du couvent de saint Jean-Baptiste, aux débuts remplis de mystère, la vallée du Jourdain possédait deux des plus célèbres laures de la Palestine: la laure de saint Gérasime et celle de Calamon. Le monastère actuel de *Kasr-Hadjla*, reconstruit par la Russie et habité par des Grecs orthodoxes, conserve le souvenir de ces deux laures. En effet, d'un côté son patron est saint Gérasime, titre qui l'a fait confondre jusqu'en ces derniers temps avec la laure de ce saint, et de l'autre, il est bâti sans doute possible sur l'emplacement de la laure de Calamon. Une inscription, datée du XIIe siècle, traduite par le P. Germer-Durand et publiée par le P. Lagrange (1), tranche définiti-

(1) GAMURRINI. *S. Silviæ peregrinatio ad Loca Sancta*, Romæ, 1887, p. 53.

(1) *Revue biblique*, t. Ier, p. 440.

vement cette dernière question. Kasr-Hadjla représente l'ancienne laure de Calamon; c'est un fait acquis désormais pour la topographie monastique, ainsi que nous le verrons plus loin. Kasr-Hadjla représente également à partir d'une époque la laure de saint Gérasime. Voici deux propositions qui résumeront en termes plus explicites les conclusions exposées plus haut, et qu'il importe de prouver dans le courant de cet article:

1° La laure de saint Gérasime et la laure de Calamon sont distinctes à leur origine; l'histoire détaillée de chaque laure démontrera longuement cette première conclusion.

2° La laure de saint Gérasime disparaît complètement de l'histoire à une époque incertaine; son nom passe dès ce moment à la laure de Calamon, qui s'appelle désormais: la laure de saint Gérasime ou de Calamon. Malgré de patientes recherches, je ne saurais donner en même temps la raison de ce transfert. Peut-être doit-on l'attribuer à la translation des reliques de saint Gérasime, que les moines de Kasr-Hadjla ne purent se déterminer à laisser dans le monastère abandonné?

Le champ de notre travail une fois circonscrit, venons-en à l'exposé rapide des faits, qui constituent le passé de chacune de ces laures.

I. — LA LAURE DE SAINT GÉRASIME

Les vertus et les prodiges du fondateur assurent à la laure de saint Gérasime un renom immortel. La vie de Gérasime nous est connue, au moins dans ses grandes lignes, par les traits que rapporte Cyrille de Scythopolis dans les biographies de saint Euthyme, de saint Cyriaque et de saint Sabas, par un récit de Jean Moschus et par un document édité dans les « Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας » (1) de M. Papadopoulos-Kerameus, qui reproduit presque textuellement ces quatre sources.

Né en Lycie de parents chrétiens, qui le vouent à Dieu dès son berceau, Gérasime embrasse la vie monastique dans son enfance, se retire dans un couvent de sa province et gagne ensuite les endroits solitaires pour s'exercer à l'existence d'ermite. Vers l'an 451, il se rend à Jérusalem, vénère les sanctuaires de la Ville Sainte et de la Palestine et se fixe dans le désert pierreux qui avoisine la mer Morte. A peine arrivé, il se laisse circonvenir par les hérétiques et donne son nom au schisme de l'eutychien Théodose. Ce dernier, un moine égyptien, en lutte ouverte avec son patriarche, le fameux Dioscore, venait d'être roué de coups, promené sur un chameau galeux à travers les rues d'Alexandrie, et finalement expulsé de la contrée. Il trouble un instant de ses clameurs et de ses cabales les Pères du Concile de Chalcédoine, passe en Palestine et se fait agréer de l'impératrice détrônée, Eudocie. Avec l'appui de cette princesse, il expulse le pasteur légitime, Juvénal, se laisse consacrer à sa place dans la basilique du Saint-Sépulcre par les moines révoltés et ensanglante la Palestine par des cruautés inouïes et une tyrannie de vingt mois (451-453) (1).

Gérasime, comme la plupart de ses contemporains, est séduit par l'éloquence enflammée de l'intrus, que dévore une ambition sans bornes. On ne saurait sans doute excuser son ignorance, mais sa bonne foi reste incontestée; d'ailleurs, son erreur est de courte durée. Il s'entretient avec Euthyme dans le désert de Rouban, reconnaît sa faute et n'hésite pas à s'éloigner aussitôt de la communion de Théodose. D'autres anachorètes, placés sous son obéissance, imitent son exemple et rentrent dans le giron de l'Eglise. On a retenu les noms de Pierre le Gyrnite, Marc, Julon et Silvain (2).

Il demeure ainsi quelque temps dans le désert, avant de fonder sa laure. Nous ignorons l'époque précise où il abandonne

(1) T. IV, p. 175 à 184, Saint-Pétersbourg, 1897.

(1) EVAGRE, *Hist. eccl.*, lib. II, cap. v, M. P. G., t. LXXXVI, col. 2514; NICÉPH. CAL., lib. XV: cap. IX, t. CXLVII, col. 31 et *Vita S. Euthymii*, M. P. G., t. CXIV, col. 657 et s.

(2) *Vita S. Euthymii*, *ibid.*, et PAPADOPOULOS, *op. cit.*, n° 1, p. 175.

les bords de la mer Morte pour se transporter sur les rives plus accessibles du Jourdain ; ce doit être vers 455, quatre ou cinq ans après son arrivée. Le premier, Gérasime imagine un genre de vie particulier qui concilie deux tendances diamétralement opposées de l'esprit humain : la vie cénobitique et la vie érémitique. On connaît le penchant natif des Orientaux pour cette existence solitaire, où l'homme ne dépend que de soi, existence forcément égoïste, quand le sujet n'est pas un prodige de vertu et de contemplation. Dans sa forme rigoureuse, elle a peu de faveur en Palestine parmi les auteurs spirituels. On lui a de bonne heure substitué l'existence des laures, qui adoucit les rigueurs de l'isolement, sans astreindre néanmoins au règlement précis et minutieux des couvents. Cinq jours durant, le religieux reste maître de sa destinée et de son temps, vaque à la prière et au travail des mains, comme bon lui semble. Le samedi soir, il sort de sa cellule, avec ses compagnons, se rend à l'église pour l'office et la messe, mange au réfectoire et dort dans une salle commune. Il rend compte à l'higoumène de l'emploi de sa semaine, renouvelle ses provisions d'eau et de branches de palmier qui lui servent à tresser des nattes et des corbeilles, et regagne sa cellule le lundi matin. Les consciences droites avancent rapidement dans la perfection, les moines instruits développent leurs connaissances par l'étude des Saintes Ecritures et des Pères de l'Eglise, et composent au besoin des traités ascétiques, si leur imagination sans frein ne rêve pas de quelque hérésie ; mais les paresseux et les ignorants — il s'en trouvait peut-être — s'ennuient de la longueur de la journée, dorment à leur aise, suivent la première pensée qui traverse leur cerveau, et, bien abrités dans leurs grottes, les pieds au soleil, les mains pliant machinalement des palmes, ou pendant avec nonchalance, ils laissent tout doucement couler le temps. Le prix de la vie est un mystère qu'ils ne s'efforcent pas d'éclaircir. Ils sont convaincus depuis longtemps que la suprême béatitude consiste dans le repos, et que la moindre fatigue du corps ou de l'esprit tend à la diminuer. Pourvu que leur pain arrive aux heures marquées, il leur importe assez peu qu'il soit noir ou blanc ; ne vaut-il pas celui qu'ils mangeaient dans leurs cabanes de fellah ?

Ce raisonnement nous paraît étrange, à nous, utopistes occidentaux, qui inventons la noblesse du travail et lui enlevons tout le déshonneur légué par le péché ; mais les cerveaux coptes ou syriens demeurent obstinément fermés à nos idées et s'étonnent à leur tour de nous voir peiner et suer, le sourire aux lèvres et l'allégresse dans le cœur. Si les caravanes nombreuses, qui s'abattaient chaque année sur la Palestine, n'avaient amené, des couvents de la Cappadoce, de l'Arménie et de la Lycie, les plus fervents et les plus laborieux de leurs membres, jamais le fellah syrien n'aurait pu se plier à cette discipline austère, travailler spontanément, quand le bâton du surveillant ne le menaçait pas, prier des heures entières et souffrir en silence sans en informer ses voisins.

Revenons à saint Gérasime ; au lieu de supprimer radicalement la difficulté, il la tourne. Sa fondation ne sera ni une laure, ni un couvent, elle participera des avantages de tous les deux et aussi de leurs difficultés. Par ses soins, une grande laure s'érige sur les bords du Jourdain, elle comprend *soixante-dix cellules*. On connaît la disposition générale d'une laure. Chaque solitaire occupait une grotte ou une cabane espacée de celle du voisin par une distance réglementaire, afin qu'il pût prier tout haut, chanter au besoin, sans troubler ses confrères. De tout temps, les rives du Jourdain ont abondé en bois de doums et de tamaris ; les cabanes de notre laure étaient construites avec des branches, comme les fils des prophètes le faisaient dans l'ancienne loi et comme les moines grecs de Kasr-el-Iehoud le font encore. Les cellules, habitées par des parfaits « τέλειοι, » entourent et protègent un couvent où s'exercent les débutants « ἀρχάριοι ».

Λαύραν περιφανεστάτην συστησάμενος κοινόβιον

μέσον αὐτῆς πεποίηκε.(1) » Les parfaits suivent le règlement que nous avons tracé plus haut; le samedi et le dimanche seulement, ils mangent des aliments cuits et goûtent un peu de vin. Il leur est interdit d'allumer du feu ou une lampe dans leurs cellules, sous peine de redevenir novices et de retourner au monastère. La règle est formelle et ne souffre pas d'exception; c'est même dans ce but que saint Gérasime a inauguré cette réglementation hybride, qui doit dans sa pensée convenir à tous les caractères.

De plus, il leur est enjoint de laisser la porte de la cellule ouverte au moment de leur sortie pour que les étrangers soient édifiés de leur pauvreté et que leurs confrères emportent l'eau et les palmes dont ils ont besoin. Les débutants ou novices suivent tout simplement la règle des cénobites, qui se trouve exposée longuement dans la biographie de saint Théodose le Cénobiarque. Nous trouvons la même division à Koziba, où les ermites logent dans les grottes qui avoisinent le *Ouady-el-Kelt*, tandis que les cénobites sont renfermés dans le monastère actuel (2). La laure de Saint-Sabas ne possède que des solitaires, les cénobites demeurent dans un petit couvent en face, de l'autre côté du Cédron.

Saint Gérasime accompagne saint Euthyme et les autres anachorètes dans leur retraite annuelle du 18 janvier au dimanche des Rameaux. Il y est témoin d'une série de prodiges (3). « Le 19 janvier 473, un vendredi, vers le soir, raconte saint Cyriaque, un disciple de Gérasime depuis 468, je préparais la cuisine pour les frères...; à 5 heures de la nuit du samedi, Gérasime vient vers moi et me dit: « Lève-toi vite, prends tes sandales et ton manteau et suis-moi. » Le Saint venait d'être averti surnaturellement de la mort de son ami, saint Euthyme, et priait son disciple d'aller avec lui aux funérailles (4). Saint Antoine avait vu de même l'âme de saint Ammon de Nitrie s'envoler au ciel, et tout le monde se rappelle la dernière entrevue de saint Benoît et de sainte Scholastique, si délicieusement racontée par saint Grégoire.

Saint Gérasime succombe à son tour le 5 mars 475, assisté de ses nombreux enfants (1).

Le nom du Saint reste attaché à une gracieuse légende, vulgarisée par la *Légende dorée*, qui l'attribue à saint Jérôme, et illustrée par le pinceau d'artistes de grand talent. Il est facile de corriger l'erreur de l'écrivain occidental, la ressemblance des deux noms (Ieronymus-Gerasimus) explique tout. Un jour donc, Gérasime se promenait sur les bords du Jourdain, quand un lion rugissant se présente, l'air plaintif et traînant la patte. Le Saint s'approche de l'animal, retire une grosse épine et panse la blessure béante. Le lion témoigne de sa joie par les battements de sa queue et les frissons de sa crinière, puis il se met à la suite du solitaire et rentre avec lui à la laure. La blessure se cicatrise et l'animal s'apprivoise. On lui confie le soin de surveiller l'âne du monastère et de le conduire au pâturage. Un jour que le lion s'était écarté, un chamelier vient à passer et s'approprie la bête de somme. Le malheureux gardien est contraint *de rentrer* seul à la laure, la tête penchée et la queue basse. On attribue à ses instincts naturels la perte de l'âne et on lui impose en conséquence l'obligation de porter l'eau et le bois à sa place. Un soir, il aperçoit tout à coup l'âne, son vieux compagnon, qui mène une caravane de trois chameaux. Le rejoindre et le tirer par la longe est l'affaire d'un moment; à cette brusque apparition, le chamelier s'enfuit et tout le butin rentre au monastère. Du coup, la probité du lion est vengée; mais son attachement à saint Gérasime resplendit surtout lors de la mort de son maître. Insensible aux caresses comme aux menaces, il pousse des hurlements à fendre l'âme et se laisse mourir

(1) *Vita S. Euthymii*, COTEL. et PAPADOPOULOS, *op. cit.*
(2) *Analecta Bollandiana*, t. VII, p. 108.
(3) *Vita S. Sabæ*, n° 12, COTEL. *Eccles. græc. monumenta.*
(4) PAPADOPOULOS, *op. cit.*, et *Vita S. Cyriaci*, M. P. G., t. CXV, col. 925.

(1) PAPADOPOULOS, *op. cit. Vita S. Euthym.*, n° 93, col. 673 et *Vita S. Cyriaci*, t. CXV, col. 925.

de faim sur la tombe de son ami (1). Tel est le résumé de cette légende. On a noté depuis longtemps son affinité avec l'histoire du lion d'Androclès; la vie de saint Sabas présente un exemple presque identique. La conclusion est pourtant un peu différente. Dans le dernier cas, le gardien du lion et de l'âne, Phlaïs, succombe à une violente tentation; le lion mange l'âne et s'enfonce dans le désert, et le moine, laissé seul, n'ose plus revenir au couvent.

La direction de la laure de saint Gérasime passe à ses deux frères *Basile* et *Etienne,* qui la conservent jusqu'au mois d'avril 481. Puis, c'est le moine *Eugène,* qui est nommé higoumène durant quarante-cinq ans et quatre mois (avril 481-août 526) (2). Cyrille nous apprend, dans la vie de saint Théodose le Cénobiarque, que cet Eugène reçut en 494, de concert avec saint Sabas, la direction des laures de la Palestine (3). C'est le seul renseignement que l'histoire nous ait conservé de son long supériorat.

Jean Moschus nous relate aussi plusieurs traits édifiants qui se produisirent au VIe siècle. Un moine de saint Gérasime mourut sans que son higoumène, *Hagiodule,* en fût prévenu et lui donnât le baiser de paix. Celui-ci interpella le défunt et le pria de l'embrasser avant de reposer dans la terre. Sur-le-champ, le mort se dressa sur son lit et baisa en souriant son supérieur (4).

Le même Hagiodule eut le bonheur de voir un jour les eaux du Jourdain s'entr'ouvrir à sa prière, afin de contempler les douze pierres que Josué laissa dans le lit du fleuve, à la place des douze autres qu'il fit emporter à Galgala (5)!

Le moine Olympius recommandait de fuir les hérétiques et de réfréner sa langue et son appétit (6). Il s'exposait aux ardeurs du soleil pour éviter les flammes de l'enfer et aux piqûres des moustiques pour échapper aux morsures des vers dans l'autre monde (1). On a conservé encore le nom de l'higoumène *Alexandre* (2).

La laure de saint Gérasime est mentionnée dans les conférences spirituelles de l'abbé Zozyme (3) et dans la biographie de saint Siméon Salus et de saint Jean, écrite par Léonce de Néopolis en Chypre, l'historien de saint Jean l'Aumônier. Le premier de ces deux saints appartient à la classe, nombreuse chez les Grecs, des personnes qui simulent la folie pour Jésus-Christ. Siméon et Jean seraient d'Edesse. Dans leur jeunesse, ils accomplirent un pèlerinage aux Lieux Saints et entrèrent au monastère de saint Gérasime. L'higoumène *saint (?) Nicon* leur donna l'habit religieux.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'ils se retirèrent tous les deux dans le désert près du torrent de l'Arnon, où ils demeurèrent vingt-neuf ans ensemble. Siméon alla depuis dans la ville d'Emèse et se livra à toutes sortes d'extravagances, qu'on peut lire en détail dans sa biographie (4). Jean demeura et mourut dans sa solitude.

Les personnages paraissent authentiques et auraient vécu sous Justinien; Léonce en a composé d'abord une vie résumée, ensuite celle que nous possédons encore. Un des Pères Bollandistes fait au sujet de ces fous volontaires cette juste remarque: « Si la moitié des faits que les hagiographes grecs mettent au compte de quelques-uns d'entre eux étaient authentiques, nous ne saurions assez énergiquement réprouver une pareille aberration, je dirais presque, cette sacrilège interprétation de la parole de saint Paul: *Nos stulti propter Christum* (5). »

Il serait bien agréable de continuer l'histoire de ce couvent jusqu'à nos jours,

(1) PAPADOPOULOS, *op. cit.*, et JEAN MOSCHUS, cap. CVII, col. 2965, M. P. G., t. LXXXVII.
(2) PAPADOPOULOS, *op. cit.*
(3) USENER, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890, p. 110.
(4) JEAN MOSCHUS, cap. XI, col. 2859.
(5) JEAN MOSCHUS, *ibid.*, et JOSUE, IV, 9.
(6) *Ibid.* XII.

(1) *Ibid*, CXLI.
(2) *Ibid*, CXLII.
(3) M. P. G., t. LXXVIII, n° 13, col. 1697.
(4) M. P. G., t. XCIII. EVAGRE, *Hist. eccl.*, lib. IV, 34. t. LXXXVI, col. 2764, et H. GELZER, *Leben des Heiligen Johannes des Barmherzigen*, Freiburg i. B. und Leipzig, 1893. XII.
(5) *Anal. Bollandiana*, t. XVI, p. 91.

mais à partir des invasions perse et sarrasine, nous nous heurtons à de grandes difficultés pour notre monastère comme pour les autres. Il est même probable que personne ne releva les cellules renversées par les soldats de Chosroès à leur passage. Le temps de la sécurité était fini désormais; on ne pouvait plus rester exposé aux outrages et à la mort dans des cabanes ouvertes à tout venant; il fallait donc renoncer définitivement à ce genre de vie, s'abriter dans un monastère aux solides murailles, et partager une existence commune.

Les moines, qui avaient échappé aux flots de l'invasion, se serrèrent de leur mieux dans le petit couvent. Les biographies de saint Georges le Kozibite et de saint Etienne le Thaumaturge, écrites l'une vers 635, l'autre vers 807, ne mentionnent pas notre laure. Leur silence toutefois n'est qu'un argument négatif, dont on ne saurait rien conclure. En effet, l'existence de la laure est attestée par deux autres témoignages, contemporains de la biographie de saint Etienne. Le *Commemoratorium de casis Dei et monasteriis*, écrit vers 808 à la demande de Charlemagne, en parle de la sorte: *In monasterio, ubi baptizabat Johannes, monachi X. Construxit id sanctus Gerasimus, ubi et ipse sanctus in corpore requiescit, ibi et ecclesiam ipse construxit et erexit in titulum* (1). Le texte du moine Epiphane n'est pas moins explicite. Celui-ci visitait la Syrie avant 820, d'après une nouvelle opinion généralement admise, avant 787 d'après M. Papadopoulos-Kerameus. Selon Epiphane, la laure de saint Gérasime est située à l'orient de Jéricho, à trois milles, et présente l'aspect d'une forteresse : « πρὸς δὲ τῆς ἀνατολῆς τῆς Ἱεριχὼ ὡς ἀπὸ μιλίων τριῶν κεῖται ὁ ἅγιος Γεράσιμος εἰς καστέλλιον » (2). Depuis, le silence se fait sur cette laure, et, quand Phocas l'aperçoit en 1177, elle est détruite de fond en comble. A ras de sol apparaissent de misérables débris de l'église, deux grottes et une colonne contenant une chambrette pour un vieux reclus de la Géorgie. Cet ibère aurait apprivoisé deux lions, qui s'accommodaient de légumes trempés dans l'eau et de pain d'orge. Phocas doute un peu de l'existence de ces lions végétariens et ne raconte cette histoire que pour divertir ses lecteurs (1).

(1) TOBLER, *Itinera et Descriptiones Terræ Sanctæ*, Genève, 1877, t. Ier, II, p. 303.
(2) M. P. G., t. CXX, col 269.

II. LA LAURE DE CALAMON

L'origine de cette laure se dérobe aux recherches les plus actives. Si nous en croyons l'Atlas biblique de M. le chanoine Riess, elle remonterait à la fin du IVe siècle et trouverait place entre les années 380 et 400; mais sur quelles preuves se base cette opinion, nous l'ignorons encore. Le biographe anonyme de saint Chariton mentionne des anachorètes, qui vivaient dans les grottes de Calamon, non loin de la mer Morte, à l'arrivée du Saint en Palestine, sous le pontificat de saint Macaire et le règne de Constantin (325-333) (2). La fondation se trouverait ainsi reculée d'une cinquantaine d'années. Pouvons-nous accepter sans hésitation le dire de cet anonyme, postérieur de plusieurs siècles aux événements qu'il raconte? Evidemment non; son récit trahit en maints passages une grande ignorance et une crédulité par trop déconcertante. Le bon moine de Souka, le *Khirbet Kareitoun*, décrit Calamon à l'arrivée de son héros, comme il le voyait de son temps. Des solitaires habitaient alors les cavernes de Calamon et ses cabanes de roseaux, ils avaient dû aussi mener le même genre de vie sous l'empereur chrétien et encourager le nouveau venu, saint Chariton, dans la voie qu'ils lui avaient tracée. J'ose dire que cette solution, en dépit de sa fausseté, s'imposait à l'esprit du biographe. Il ignorait la tradition, certaine celle-là, relatée par Cyrille de Scythopolis (3) et qui rattachait saint Cha-

(1) M. P. G., t. CXXXIII, col. 952.
(2) M. P. G., t. CXV, n° 8, col. 908.
(3) *Vita S. Sabæ*. n° 29, COTEL. *Ecclesia græc. monumenta*, t. III.

riton aux monastères d'Egypte. Ne sachant pas que son maître était un disciple de saint Antoine, ainsi que son contemporain saint Hilarion, et le faisant venir directement de sa ville natale, Iconium, sans aucune notion de la vie religieuse, il était fatalement amené à lui découvrir des prédécesseurs et des modèles, à moins de lui attribuer la première idée du monachisme. S'il n'était pas le Père des moines en Palestine, saint Chariton devait être forcément le disciple d'autres religieux, et son biographe plaçait ces derniers dans les grottes de Calamon.

Peut-être y a-t-il quelque parcelle de vérité dans son affirmation, et d'autres moines égyptiens suivirent-ils Chariton dans sa retraite en Palestine? Nous ne saurions pourtant l'affirmer, et, dans ce cas, ils n'auraient pas vraisemblablement abandonné leur guide dans la gorge de Pharan pour se fixer sur les bords du Jourdain.

D'ailleurs, des traces de cette tradition apparaîtraient tôt ou tard dans ce IVe siècle. Sainte Silvia n'en parle pas, l'itinéraire de sainte Paule ne la mentionne pas davantage. Palladius ne connaît qu'une communauté monastique aux environs de Jéricho; elle occupait les grottes de Douca, la Quarantaine moderne, et reconnaissait saint Chariton pour son fondateur. Luimême y vécut quelque temps, vers l'an 386 en compagnie des ascètes. En dehors de ses compagnons de solitude, le futur évêque d'Hélénopolis cite les noms de deux anachorètes seulement; un certain Gaddanos, mort au moment où il écrivait (420), vivait sur les rives du Jourdain, toujours exposé à l'air et sans posséder de cellule; un autre, du nom d'Elie, demeurait près d'un grand chemin et se signalait par l'hospitalité qu'il exerçait envers tout le monde (1). A la même époque, la vallée du Jourdain possédait un ancien moine de Scété, appelé depuis à une grande célébrité, saint Porphyre, évêque de Gaza. Son confident et son ami, le diacre Marc, nous apprend qu'il vint vers 375 à Jérusalem pour vénérer les sanctuaires. Peu après, il se retirait dans la région du Jourdain et habitait une grotte depuis cinq ans, quand une implacable maladie de foie le contraignit de remonter à Jérusalem; « εἰς τὰ μέρη τοῦ Ἰορδάνου οἴκησεν ἐν σπηλαίῳ ». S'agit-il de Calamon ou de Douca? Nous ne saurions le décider; mais il s'agit d'une communauté religieuse, puisque Porphyre, à la première atteinte de son mal, prie une de ses connaissances de le reconduire dans la Ville Sainte : παρακαλεῖ τινα τῶν γνωρίμων ἀναλαβεῖν αὐτὸν εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα » (1). Nous avouons bien simplement que la laure de Douca, connue par ailleurs, nous semble seule répondre à ces conditions.

Au Ve siècle, la vie de saint Euthyme signale un grand nombre de solitaires, qui vivaient aux abords de la mer Morte sous la dépendance de saint Gérasime et partagèrent ses préventions contre les sentiments orthodoxes de Juvénal (452). Plusieurs d'entre eux suivirent saint Gérasime dans la laure qu'il fonda à cette époque, d'autres se rangèrent sous l'obéissance de Pierre, un de ses compagnons, quelques-uns durent de même occuper les grottes schisteuses de Calamon (2). En effet, nous trouvons cette laure en pleine prospérité une vingtaine d'années plus tard. Saint Théognius s'y retira quelques mois et reçut une grotte de l'higoumène, avant de construire lui-même aux environs de saint Théodose le monastère qui portait son nom (475) (3). C'est donc entre les années 452 et 470 qu'il faut placer l'origine de cette laure, selon toute vraisemblance.

Calamon est encore mentionné dans la vie de saint Sabas (4), au sujet du lion guéri par le Père des solitaires. Cyrille de Scythopolis y passa quelques mois en 544, avant de s'enfermer dans le monastère de saint Euthyme (5). Jean Moschus nous a

(1) *Historia lausiaca*, cap. CX et CXI. M. P. G., t. XXXIII.

(1) *Vita Porphyrii Episcopi Gazenzis.* Ediderunt. Soc. Phil. Bonn. sodales. Leipzig, 1895, p. 5.

(2) *Vita S. Euthymii.* M. P. G., t. CXIV, col. 657.

(3) *Acta S. Theognii episcopi Beteliæ* dans les *Analecta Bollandiana,* t. X, p. 85 et 86.

(4) N° 49. COTEL. *Op. cit.*, t. III.

(5) *Vita S. Joannis Silent. A. SS.*, t. III Mai.i, p. 235,

conservé sur cette laure quelques détails de la fin du VIe siècle. Calamon possédait un religieux très vertueux, nommé Cyriaque, qui aurait joui de dons surnaturels et ramené un moine nestorien à la foi catholique (1). Lui-même avait reçu d'Hésychius, prêtre de Jérusalem, un livre qui contenait deux écrits de Nestorius contre la maternité divine de Marie. Il n'hésita pas un instant à les rendre à leur ancien possesseur, qui les brûla sur-le-champ (2). Il y avait également dans ce monastère un solitaire du nom d'Alexandre, visité par Moschus et Sophrone, à qui il narra plusieurs contes spirituels. Parmi eux, figure l'éternelle histoire du lion, nourri avec des salades, que nous rencontrons à tous les siècles et dans presque tous les monastères de la Palestine (3). Alexandre pourrait être l'ancien avocat d'Ascalon, lié d'amitié avec Paul Helladique, le futur historien de saint Théognius, qui l'appelle « la perle précieuse de notre génération » ὁ τῆς ἡμετέρας γενεᾶς τίμιος μαργαρίτης (4). Le *Pré spirituel* comme les *Actes de saint Théognius* s'accordent en effet à nous vanter leur union intime.

La vie de saint Georges le Kozibite (5) va nous fournir des renseignements précieux sur Calamon à la fin du VIe et au début du VIIe siècle. Le frère aîné de Georges, Héraclide, quitta l'île de Chypre pour s'enfermer à la laure de Calamon. A la mort de leurs parents, Georges s'enfuit et rejoignit son frère; mais il était encore si jeune qu'on fut contraint de l'amener à la μονὴ de Koziba, où la vie était moins austère. Qu'on me permette ici de corriger une petite erreur des Pères Bollandistes. Le biographe de saint Georges, Antoine, raconte ainsi le départ du jeune homme de l'île de Chypre : πάντα καταλιπὼν, λαθραίως τῆς νήσου ἐξέδραμεν καὶ ἀνελθὼν εἰς τὴν ἁγίαν πόλιν καὶ προσκυνήσας τοὺς ἁγίους χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν τόπους, κατελθὼν καὶ ἐν τῷ Ἰωρδάνῃ κἀκεῖ προσευξάμενος, ἀπῆλθεν πρὸς τὸν ἴδιον αὐτοῦ ἀδελφὸν εἰς τὴν λαύραν τοῦ Καλαμῶνος. Ce texte est d'une limpidité de cristal et ne présente aucune difficulté. Je ne sais trop comment les Pères Bollandistes sont amenés à placer la laure de Calamon dans une île. En effet, au « λαθραίως τῆς νήσου ἐξέδραμεν » répond justement la traduction latine *clam ex « insula » evasit,* suivi malheureusement de cette note : *Conjicitur ex hoc nomine (insula) Calamonis lauram fuisse « aqua circumdatam »; hincque forsan appellationem « (Lauram arundineti », ut vertit Zinus), sortitam* (1). Mais non, *insula* se rapporte à Chypre, et rien dans le texte ne laisse supposer que Calamon soit situé dans une île. Ce nom lui vient simplement des nombreux roseaux qui entourent la source d'*Aïn-Hadjla,* près de laquelle notre laure est construite.

Après un court séjour à Koziba, Georges revint à Calamon. Il occupait avec son frère le lieu dit la *vieille église* « τὴν λεγομένην παλαιὰν ». Ici, l'éditeur de la vie se déclare incompétent : *Nuspiam alibi, quod sciam, hujus « veteris ecclesiæ » mentio occurrit,* dit-il en note (2). Je pense au contraire que c'est l'église décrite par le moine grec, Jean Phocas, en 1177 : « Τούτου συνέξευκται ἐν τῷ δεξιῷ μέρει ναὸς ἕτερος θολωτὸς πάνυ μικρώτατος, ἐν τοῖς χρόνοις, ὡς λέγεται, τῶν Ἀποστόλων ἀνεγερθείς. (3) » Cette église, continue Phocas, renferme une image miraculeuse de la Sainte Vierge, portant l'Enfant Jésus dans ses bras, peinte, dit-on, par saint Luc et ressemblant, à s'y tromper, à la célèbre icône de la Vierge Hodighitria de Constantinople. Que l'église de Phocas remonte aux temps apostoliques, c'est fort douteux; cependant nous prenons acte de cette tradition pour y reconnaître la *vieille église,* citée par Antoine. Elle était dédiée à la Sainte Vierge, qui était la patronne de ce monastère, comme nous le verrons plus tard.

Georges et son frère Héraclide suivaient

(1) M. P. G., t. LXXXVII, *Pars tertia,* cap. XXVI.
(2) *Ibid.*, cap. XLVI.
(3) *Ibid.*, cap. CLVII et CLXIII.
(4) *Anal. Bolland.*, t. X, p. 97 et s.
(5) *Anal. Bolland.*, t. VII, p. 97 et s.

(1) *Op. cit.*, note 3, p. 101.
(2) M. P. G., t. CXXXIII, col. 953.
(3) *Anal. Bolland.*, p. 98.

le régime introduit par saint Gérasime, mais ils s'efforçaient encore d'en aggraver les rigueurs. Non contents de s'abstenir de tout aliment cuit, ils réservaient les restes des autres religieux toute une semaine, les laissaient pourrir dans la marmite et se délectaient ensuite de ces mets nauséabonds. D'ailleurs, Georges peut être considéré comme le modèle de saint Benoît Labre ; il affectionna toujours dans ses habits et dans sa nourriture une malpropreté absolument incompatible avec nos idées et nos mœurs. Un jour, un cultivateur de Jéricho apporte aux deux frères une corbeille de fruits dérobés sous des feuilles et les prie de bénir ces prémices de la récolte. Le paysan sorti, quelle n'est pas la stupéfaction des deux frères d'apercevoir sous la ramure le cadavre inerte d'un petit enfant. Le malheureux fellah connaissait la sainteté des deux moines et usait de cette ruse pour revoir son fils unique. Son espérance ne fut pas trompée ; les prières de Georges rendirent son enfant à la vie. Le Saint avait alors environ quarante ans. Les Ménées mettent cette résurrection au compte de saint Jean le Kozibite, le fondateur ou plutôt l'organisateur de la laure de Koziba, mort archevêque de Césarée, dans la première moitié du VIe siècle (1).

Il n'est pas croyable que le même fait se soit produit deux fois de la même manière; d'autre part, ce miracle de saint Georges est trop bien établi pour que nous l'en dépouillions au profit de son prédécesseur. Son frère Héraclide mourut ensuite, âgé de plus de soixante-dix ans, avec la réputation d'un homme chaste, pacifique et mortifié. Georges, laissé seul, ne trouvait des consolations à son ennui que dans les offices liturgiques, car il venait d'être ordonné diacre. Son biographe lui attribue encore l'inévitable rencontre avec un lion, prodige inséparable d'un saint palestinien.

Le départ de saint Georges pour la μονή de Koziba, qu'il ne devait plus quitter, est motivé par une dispute survenue à Calamon. L'higoumène, dont nous ignorons le nom, venait de succomber; les esprits, échauffés et divisés sur la personne de son successeur, en vinrent vite aux arguments frappants. D'instinct, Georges abhorrait les dissensions; il secoua la poussière de ses babouches sur la laure de Calamon, et prit la route du Ouady-el-Kelt. Nous ne l'y suivrons pas.

Le monastère de Calamon était fortifié et servit de refuge aux religieux de Koziba et des autres couvents durant l'invasion perse (614) (1). Au siècle suivant, il est mentionné plusieurs fois dans la vie de saint Etienne le Thaumaturge. Ce moine sabaïte avait un attrait marqué pour le désert de Calamon, sec, pierreux, entrecoupé çà et là par des herbes chétives que broutent les gazelles et les chameaux. D'ordinaire, il s'y rendait avec d'autres religieux de Mâr-Saba et de Souka pour le Carême particulier à cette contrée (2), et qu'avait inauguré saint Euthyme. Le dimanche des Rameaux, il sortait de sa retraite et visitait la μονή de Calamon. C'est de ce nom en effet que ce lieu est appelé dorénavant; il a cessé d'être une laure. Une fois, saint Etienne y guérit une femme de Jéricho d'une maladie incurable (3); puis il vit, de là, la peste s'abattre avec furie sur la grande laure et causer en peu de temps la perte d'un grand nombre de moines (4).

Les années qui suivent jusqu'à l'arrivée de Jean Phocas sont très maigres en renseignements. Les saints cessent tout à fait avec le IXe siècle, et les informations, qu'on puise dans leurs biographies, tarissent du même coup. Les voyageurs aussi sont forts rares, ou du moins les notes de leur pèlerinage ne sont pas encore éditées. Il faut attendre les expéditions des Croisades et les récits mouvementés de leur conquête pour avoir une idée juste de la Palestine au

(1) *Ménées*, 28 octobre et *A. SS.*, t. XII, oct., p. 592.

(1) *Anal. Bolland*, t. VII, n° 31, p. 129.
(2) *Vita S. Stephani Sabaitæ thaumaturgi. A. SS.*, t. III, Jul. n° 45, p. 523 et n° 25, p. 514.
(3) *Ibid.*, nos 25 et 26, p. 513 et 514.
(4) *Ibid.*, nos 30 et 31, p. 515 et 516.

XIIe siècle. A ce moment, les pieuses caravanes abondent, et comme dans le nombre des pèlerins plusieurs se piquent d'un peu de littérature, ils nous ont légué leurs impressions. La plupart sont latins et regardent d'un œil indifférent, parfois hostile, ce monde grec qui leur est complètement fermé. C'est dire qu'ils ne s'inquiètent guère des monastères orthodoxes. Si les couvents s'élèvent sur l'emplacement d'un sanctuaire, ils leur consacrent une brève mention, souvent ironique, en gens peu soucieux de perdre leur temps. Nous n'avons donc rien à attendre d'eux. Les Grecs aussi, les Russes, les Serbes, les Géorgiens, etc., cèdent à cet ébranlement général qui entraîne les foules vers la Palestine; eux, du moins, n'ont garde d'oublier dans leurs itinéraires leurs frères dans la foi. Mais ces carnets de voyage commencent à peine de voir le jour, ou sont difficiles à trouver. Quand on les aura publiés et réunis dans des collections à la portée du grand nombre, les ténèbres épaisses qui enveloppent la Terre Sainte en ces périodes troublées se dissiperont entièrement ou deviendront moins opaques.

A leur défaut, citons quelques indications rapides tirées des manuscrits et concernant notre monastère. La « Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη » de M. Papadopoulos a conservé le nom d'*Hilarion*, higoumène de Calamon en 962. Au siècle suivant, nous avons les signatures de deux religieux du couvent. Sabas copie un manuscrit en 1050, il appartient à la « μονὴ τῆς Θεοτόκου » de Calamon. Quatre ans plus tard, un ancien religieux du mont Olympe termine ainsi son travail de transcription : « Ἐγγράφη σύν Θεῷ αὔτη ἡ προφητεία εἰς τὴν μονὴν τῆς Θεοτόκου τοῦ Καλαμῶνος· διὰ χειρὸς Σεργίου μοναχοῦ ἁμαρτωλοῦ τῆς σεβασμίας τοῦ Ἀνεμᾶ λαύρας τῆς εἰς τὸν Ὄλυμπον Βηθυνίας ἐπαρχίας. Juillet 1054 (1). Voilà bien la patronne du monastère, indiquée clairement dans ces deux textes et confirmant le dire de Phocas.

Enfin, n'omettons pas une inscription du XIIe siècle, d'autant plus précieuse que les monuments de ce genre sont peu communs en Palestine. J'emprunte au P. Lagrange le récit de cette découverte et les conclusions fort légitimes qu'il en a déduites: « Le monastère de Kasr-Hadjla nous réservait une surprise. Le R. P. Germer-Durand est aussi heureux pour apercevoir les inscriptions que pour les expliquer: celle-ci est grecque dans le registre supérieur, arabe en dessous.

Voici la lecture et la restitution qu'il propose du grec. Les abréviations aussi bien que l'état actuel du morceau rendent son travail très méritoire.

Ἀνε] κενήσθε ὑερὰ Μο-
ν)ὴ ταύτι ἐν ἰμέρες τοῦ
Ἰ(ωάνν)ου π(ατ)ρ(ι)άρχου(καὶ) Ἰάκωβου τοῦ
ἰγουμ(ένου).

« Ce saint monastère a été restauré au temps du patriarche Jean et de l'higoumène *Jacques*. »

La syntaxe aussi bien que l'orthographe indiquent une main peu exercée.

Le texte arabe est tellement endommagé, qu'il me paraît inutile de le transcrire.

Voici ce qu'on peut y deviner:

« Au nom de Dieu. Cette œuvre a été achevée par le maître..... et par le maître..... Dieu leur pardonne! »

Les deux noms propres sont illisibles. On le voit, tandis que le texte grec s'occupe des personnages officiels, le patriarche régnant et le supérieur du monastère, le texte arabe devait conserver à la postérité les noms des humbles ouvriers qui avaient fait les travaux.

La partie grecque de l'inscription est donc la plus importante. Elle nous permet de fixer à peu près la date de la restauration, et, si je ne me trompe, d'identifier le monastère de Kasr-Hadjla, non pas comme on le fait communément, comme je l'ai fait moi-même, avec celui de saint Gérasime, mais avec celui de Calamon. J'aborde cette petite discussion: elle offre l'intérêt qui ressort toujours de l'accord des historiens avec les monuments.

Le dernier patriarche grec de Jérusalem,

(1) PAPADOPOULOS, t. II, p. 712.

qui ait porté le nom de Jean, est le quatre-vingt-douzième de la série. Il porte, dans Lequien, le chiffre de Jean VII ou Jean IX, à cause d'une controverse sur l'existence de deux de ses prédécesseurs du même nom.

Ce Jean assiste à un Synode de Constantinople, en 1156 : il vivait donc sous le règne de Manuel Comnène (1143-1180), et l'*Oriens christianus* (t. III, col. 502) soupçonne même qu'il fut reconnu comme patriarche des Grecs, en vertu d'une convention entre cet empereur et les rois latins de Jérusalem. D'ailleurs, nous savons que cette époque fut un temps de construction dans toute la Palestine, et nous apprenons spécialement du pèlerin Phocas (1185) que Manuel Comnène fit relever le monastère du Précurseur, sur la rive du Jourdain (1). Voilà une coïncidence des plus heureuses.

Or, Phocas, continuant sa marche, trouve entre le monastère du Précurseur et celui de Calamon, la laure de saint Gérasime absolument détruite ; il ne restait debout qu'une colonne près de laquelle vivait un solitaire. Au contraire, ajoute-t-il, le monastère de Calamon, lui aussi, a été rebâti (2). Le monastère renouvelé, au temps de Jean le Patriarche, est donc évidemment celui de Calamon : d'autre part, l'inscription se trouve à Kasr-Hadjla, donc Kasr-Hadjla est Calamon. C'était d'ailleurs l'opinion de quelques auteurs grecs, entre autres de Benjamin Joannidès, dans son *Guide des Pèlerins*, publié en grec à Jérusalem (1877) » (3).

L'emplacement de Calamon ainsi déterminé, il est relativement facile de préciser le site de la laure de saint Gérasime. D'après Moschus, elle se trouvait à un mille du Jourdain : ὡς ἀπὸ μιλίου ἑνὸς τοῦ ἁγίου Ἰορδάνου τοῦ ποταμοῦ λαύρα ἐστὶ τοῦ ἁγίου Γερασίμου λεγομένη » (4) ; Epiphane l'hagiopolite l'indique à trois milles, à l'orient de Jéricho ; Phocas en retrouve quelques ruines entre le Précurseur et Calamon. Voilà donc le champ des recherches bien délimité ; il importe de découvrir dans cette direction un Khirbet quelconque répondant à ces indications. Mais si déjà, à la fin du XIIe siècle, il ne demeurait de cette grande laure que des débris informes et une colonne, comment les revoir aujourd'hui, six siècles après ? Avis aux excursionnistes du Jourdain.

(1) M. P. G., t. CXXXIII, col. 952.
(2) Ἀνῳκοδόμηται, col. 953.
(3) *Revue biblique*, Chronique, t. Ier, p. 440 et 441.
(4) M. P. G., t. LXXXVII, *Pars tertia*, cap. CVII, col. 2965.

III. — LA Μονή DE SAINT GÉRASIME OU DE CALAMON

Avant d'aborder cette troisième partie de notre travail, qui sera fort courte, examinons un peu le chemin parcouru, et précisons mieux l'objet de nos recherches. La laure de saint Gérasime, fondée vers 455, a vécu d'une existence propre au moins jusqu'au IXe siècle, comme le démontre suffisamment la mention du *Commemoratorium de casis Dei* de 808. La laure de Calamon, fondée également au Ve siècle, a survécu à sa voisine, elle est signalée à chaque siècle. Ni l'une ni l'autre ne sont confondues jusqu'à Phocas, qui les distingue parfaitement : saint Gérasime à l'état de ruine complète, Calamon toujours debout, plus vivante que jamais avec ses remparts restaurés et bravant la destruction des hommes et les injures du temps. A ce tournant de notre histoire, se produit un phénomène étrange resté inaperçu, et qui explique bien des erreurs et des méprises. Personne ne songe à relever les murailles de saint Gérasime et à fonder un troisième monastère près de Calamon et de saint Jean-Baptiste. Les ressources font défaut, et les Musulmans menacent d'une jour à l'autre de renvoyer les Croisés dans leurs foyers d'Occident. On ne saurait, en des circonstances si épineuses entreprendre de pareils travaux. Mais laissera-t-on le souvenir du grand Gérasime s'évanouir avec sa laure, et se privera-t-on de gaieté de cœur de sa puissante protection ?

Telle était la question que se posaient les moines de Calamon au moyen âge. Le seul moyen de la résoudre était de



placer leur monastère sous le vocable de saint Gérasime. Peut-être même le tombeau de ce saint était-il encore apparent, et ses reliques furent-elles transportées à Kasr-Hadjla? Dans ce dernier cas, le transfert du vocable recevait une sorte de consécration. Mais ceci n'est qu'une hypothèse; ce qui ne l'est pas, c'est le changement certain indiqué plus haut. A partir du XIIIe siècle, peut-être auparavant, Calamon, sans perdre son premier nom, endosse celui de saint Gérasime. Deux textes très explicites, choisis parmi beaucoup d'autres, vont le démontrer; ils sont tirés du catalogue des manuscrits de M. Papadopoulos. Le premier contient une indication en arabe, d'après laquelle ce livre a été donné par Jean, fils de Zacharie, à la μονὴ de l'abbé Gérasime, surnommée Calamon, au XIIIe siècle (1). « Ἰωάννης υἱὸς Ζαχαρίου ἀφιέρωσε τὸ βιβλίον εἰς τὴν μονὴν τοῦ ἀββᾶ Γερασίμου, τὴν ἐπονομαζομένην Καλαμών ». N'allez pas dire que le nom de Gérasime est fort usité en Orient, et qu'il peut s'agir ici d'un higoumène distinct du saint! car un autre texte de 1578-1579 s'inscrit en faux contre cette assertion et prouve définitivement qu'il est question de saint Gérasime: « Κἀγὼ Μάρθα μοναχὴ Παλαιολογίνα καὶ Διπλοβατασίνα ἔδωκα τὸ πατερικὸν τοῦτο εἰς τὸν πατέρα μου τὸν καθηγούμενον τοῦ τῆς « λαύρας τοῦ Καλαμῶνος, ἤγουν τοῦ ἁγίου Γερασίμου » τοῦ ἐν τῷ Ἰωρδάνῃ, κῦρ Γαλακτίων, ὡς ἵνα ἔχῃ αὐτὸ εἰς ὠφέλειαν αὐτοῦ ἕως ὅτι ζῇ. μετὰ δὲ θανάτῳ *(sic)* αὐτοῦ νὰ ἐπιδίδετε » (2).

L'identification est explicite, toute discussion serait superflue. La laure de saint Gérasime et celle de Calamon sont désormais réunies pour toujours. On pourra objecter que cette union est peut-être une confusion; les caloyers du moyen âge s'imaginaient sans doute que saint Gérasime et Calamon avaient toujours désigné le même lieu. Mâr-Saba ne porte-t-il pas deux noms différents: Saint-Sabas et la Grande Laure? et Souka ne s'appelle-t-elle pas aussi la Vieille Laure et la laure de saint Chariton?

Qu'on pense ce qu'on voudra de l'ignorance du moyen âge, ce n'est pas elle qui est en jeu ici. Il ne s'agit pas de chercher le motif qui a pu déterminer les moines à conférer les deux vocables de saint Gérasime et de Calamon au monastère de Kasr-Hadjla; nous avons simplement à constater un fait: ces deux noms sont-ils communs au couvent de Kasr-Hadjla, oui ou non? Le doute est impossible après avoir lu les textes apportés. Du reste, l'ignorance des moines est problématique sur le point controversé. Si Phocas a si bien distingué et précisé les deux laures en 1177, pourquoi ses successeurs du XIIIe siècle n'en auraient-ils pas fait autant? Phocas était un étranger, il enregistrait les traditions du pays; ses affirmations ne sont en définitive que les réponses des moines de Calamon ou de saint Jean-Baptiste.

Il serait intéressant de déterminer l'époque où ce changement s'est opéré; mais l'état actuel de la question ne permet de mettre aucune date en avant. Il est sûr et certain qu'il existait déjà au XIIIe siècle; peut-on encore remonter plus haut? Je crois que oui. Le catalogue de M. Papadopoulos nous apprend qu'un certain nombre de manuscrits étaient la propriété du couvent de saint Gérasime; ils sont datés pour la plupart. Or, parmi eux, deux sont du XIIe siècle (1), et un du XIe siècle (2). Nous savons, de plus, par Phocas, que la laure de saint Gérasime était absolument ruinée dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il s'ensuit que ces trois manuscrits sortent probablement de Calamon, qui avait déjà reçu le nom de saint Gérasime. Sinon, nous devrions supposer qu'ils furent copiés au milieu des ruines, ce qui se conçoit difficilement. En conséquence, Calamon et saint Gérasime furent unis vers le XIe siècle.

En dehors de ces trois manuscrits et des deux cités précédemment, la bibliothèque de saint Sabas en possède encore quatre du XIVe siècle, trois du XVe et deux d'un métochion dans l'île de Chypre. Ces der-

(1) Ἱεροσολυμ. βιβλιοθ. t. Ier, p. 2 et 108.
(2) PAPADOPOULOS, *op. cit.*, t. Ier, p. 244.

(1) PAPADOPOULOS, *op. cit.*, t. II, p. 105 et 220.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 171 et 172.

niers remontent au XIVe siècle. Tous appartiennent à saint Gérasime, c'est-à-dire à Calamon. De même, on comprend aisément que le métochion saint Nicolas de Chypre relève de saint Gérasime, bien que ce monastère fût détruit depuis trois ou quatre siècles. Si l'on refusait d'admettre l'identification proposée, il serait impossible de concilier ces textes embarrassants.

On se trouverait en face des mêmes difficultés, pour expliquer comment plusieurs pèlerins grecs du moyen âge parlent seulement du monastère de saint Gérasime et non de celui de Calamon. Les textes qu'on pourrait citer sont fort nombreux, il suffira d'en rapporter trois ou quatre, qui se trouvent tous dans les opuscules édités par la Société russe de Palestine. Un pèlerinage de 1253-1254 se contente de mentionner le couvent de Saint-Gérasime, au sud de Saint-Jean-Baptiste, et garde le silence sur celui de Calamon (1). De même, Daniel, métropolite d'Ephèse (1493-1499), a visité le monastère de Saint-Gérasime, qui est situé à quatre milles de Saint-Jean-Baptiste et ne possède plus de moine (2). Il ne saurait être question des ruines de ce monastère, car Daniel dit très explicitement que le couvent est encore debout « ἕστηκεν εἰσέτι, » mais qu'il est abandonné. Or, nous savons par Phocas qu'il ne restait au XIIe siècle qu'une colonne debout de l'ancien monastère de Saint-Gérasime, et l'histoire n'a pas conservé trace de sa restauration. Daniel a donc voulu désigner le couvent de Kasr-Hadjla ou Calamon, ainsi que deux autres pèlerinages du XVIe siècle (3).

La question nous semble résolue. Depuis les croisades, Calamon s'identifie avec Saint-Gérasime au site connu aujourd'hui sous le nom de Kasr-Hadjla. Ils n'avaient donc pas tout à fait tort, les nombreux palestinologues qui recherchaient la laure de saint Gérasime au couvent de Kasr-Hadjla, mais ils n'avaient pas tout à fait raison non plus.

Kasr-Hadjla rappelle la ville biblique de *Beth-Hagla,* « située sur la frontière nord-est de Juda (Jos., XV, 6), à la limite sud-est de Benjamin (Jos., XVIII, 19) et appartenant à cette dernière tribu. (Jos., XVIII, 21) ». Saint Jérôme y plaçait encore l'aire d'Atad, où Joseph pleura avec ses frères et les Egyptiens la mort de son père Jacob durant sept jours (Gen., L, 10-13). La source d'*Aïn-Hadjla* jaillit non loin du couvent, au milieu d'un petit bassin, et forme un ruisseau aux eaux claires et tièdes, qu'entoure un fourré de broussailles, de bananiers, d'arbres nains et de gigantesques roseaux. Ce sont les roseaux qui ont valu à notre laure le nom grec de Calamon. Le monastère s'aperçoit à vingt minutes environ, dans la direction de la mer Morte. Il est environné d'une enceinte, fortifiée aux angles de grosses tours carrées, qui lui ont mérité le surnom arabe de *Kasr*, la forteresse. Les murs sont bâtis avec des pierres régulières, dont plusieurs sont taillées en bossage. Dans la cour intérieure, un puits occupe le centre et rafraîchit les visiteurs. Les cellules et les chambres des pèlerins sont distribuées le long d'un cloître couvert. Une petite église, proprette, contient de vieilles peintures murales aujourd'hui fort délabrées. Le tout accuse un travail des croisades, à part les restaurations que l'on doit à la munificence russe. Les pèlerins de toute nation et de toute confession y sont reçus, hébergés gratuitement par les moines grecs avec une charité toute fraternelle. Nous pouvons l'assurer d'autant mieux que nous avons joui souvent de leur hospitalité.

Cadi-Keuï. SIMÉON VAILHÉ.

(1) Fascicule 40, 1895, p. 9.
(2) Fascicule 8, 1884, p. 23.
(3) Fascicule 46, 1896, p. 20 et 99.

MGR LE PATRIARCHE MARONITE

On nous écrit du Liban :

Le Liban est dans le deuil. La mort vient de nous enlever S. B. Mgr Jean El Hagg, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient. C'est la veille de Noël, à 11 heures du matin, que le vénéré pontife rendit son âme à Dieu, en sa résidence d'hiver de Bekerkey, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son corps, affaibli par l'âge et le travail, n'a pu résister à une forte fièvre qui dégénéra en une inflammation des poumons.

NN. SS. les évêques, avertis à temps du danger, accoururent aussitôt de la montagne et de la ville pour recevoir une dernière fois la bénédiction du saint Pontife.

Près du corps de celui qui fut le père de la nation maronite, toutes les classes de la société étaient représentées. Mgr Duval, délégué du Saint-Siège, M. le comte de Sarcey, consul général de France à Beyrouth, avec le personnel du consulat et de la délégation, ainsi que les autorités ecclésiastiques et civiles de différentes nationalités, archevêques, évêques, prêtres, moines, princes, cheiks, notables, se pressaient, le 26 décembre, dans l'église en deuil de Bekerkey. Les communautés françaises, les Pères Jésuites, les Lazaristes, les Capucins, les Franciscains, les Frères Maristes, etc., prenaient part à ce deuil national. Les funérailles ont été belles et touchantes. Devant le corps, placé sur un trône, tourné vers les fidèles accourus de partout, et portant les insignes de la dignité patriarcale, on ne pouvait retenir ses larmes. La messe fut chantée dans les rites latin, syrien, grec et maronite. M. A. Saliège, supérieur du collège d'Antoura, chanta la messe latine et prononça en français l'oraison funèbre. Mgr Debs, archevêque de Beyrouth, fit l'éloge du défunt en arabe.

Mgr Jean El Hagg naquit à Delipta (Kesrouan), le 1er novembre 1817. Ayant reçu une éducation fortement chrétienne, il entra en 1830 au Séminaire patriarcal de Aïn-Ouarka et y fit de brillantes études. Après sa prêtrise (1839), il s'appliqua avec succès à l'étude du droit turc comparé au droit français.

Nommé juge du Liban en même temps que Mgr Jean Habib en 1844, il se distingua par son tact et sa fermeté aux temps de l'émir Haïdar Ismaël de Bellama et du fameux Beschir de Bellama. Il exerça cette délicate charge jusqu'à l'avènement de Daoud Pacha.

Elevé en 1861 à la dignité d'archevêque de Baalbek par le patriarche Massad, son prédécesseur, il fit preuve de grands talents administratifs. « Tout était à créer, a dit M. A. Saliège, car les anciens évêques du Liban vivaient en communauté avec le patriarche. Le nouvel évêque de Baalbek avait un titre, mais c'était tout : point de résidence, point de ressources pour couvrir les frais d'une administration, pour modeste qu'elle fût. Sans se laisser déconcerter par cet état de choses, il se mit à l'œuvre. Et Dieu bénit si visiblement son administration, qu'en quelques années il réussit à faire de son évêché un des mieux favorisés de sa nation. »

L'archevêque de Baalbeck était adoré de ses diocésains, car il s'était donné à eux et ne s'épargnait pas pour venir à leur aide en toutes circonstances.

A la mort de Mgr Massad, les évêques maronites réunis en Synode, le 28 avril 1890, répondant au vœu de tout le peuple, proclamèrent unanimement patriarche de l'Eglise maronite l'archevêque de Baalbeck, Mgr Jean Pierre El Hagg. Cette heureuse nouvelle, aussitôt connue, porta la joie et l'allégresse dans tous les cœurs. Pendant trois jours et trois nuits consécutives, le son argentin des cloches et la voix formidable de la poudre acclamaient hautement l'heureux avènement du sympathique

archevêque de Baalbeck au trône patriarcal. Léon XIII, en confirmant son élection au Consistoire secret du 23 juin 1890, fit l'éloge des Maronites, et reconnut une fois de plus leur union constante avec l'Eglise romaine, mère de toutes les Eglises.

Patriarche, Mgr Jean El Hagg déploya dans l'exercice de ses nouvelles et délicates fonctions les plus rares qualités d'intelligence, de prudence, d'abnégation, de courage et de dévouement à l'Eglise et à son pays.

La première de ses préocupations fut l'instruction et l'éducation du clergé maronite. La nation doit à Léon XIII et à lui le rétablissement du collège de Rome,



MGR JEAN EL HAGG

fondé par Grégoire XIII en 1584. En dehors des célèbres Assemani, ce collège, dirigé par les Pères Jésuites, donna, pendant deux siècles, à l'Europe des savants, des érudits, à l'Orient une phalange d'hommes distingués, illustres par la piété et le savoir. Cet établissement, vendu en 1813 par Napoléon, fut rétabli en 1894. Grâce au zèle de Mgr Elias Hoyek, vicaire et délégué de Sa Béatitude, ce collège redeviendra, comme par le passé, « une source féconde d'ouvriers évangéliques ».

C'est sous son pontificat et à la demande du patriarche, que le gouvernement français accorda aux Maronites huit bourses au Séminaire de Saint-Sulpice et, tout ré-

cemment, concéda aux Maronites, devenus nombreux à Paris, la chapelle du Petit-Luxembourg.

En 1893, Mgr Jean El Hagg, ne pouvant assister, à cause de son grand âge, au Congrès Eucharistique de Jérusalem, se fit représenter à ces solennelles assises de la piété par Mgr Hoyek, archevêque d'Arcka. NN. SS. les archevêques de Beyrouth, de Tripoli et de Baalbek, prirent également une part active à ces célèbres séances.

Peu de temps après le Congrès, Sa Sainteté Léon XIII, comme on sait, convoqua à Rome les patriarches orientaux dans le but de s'entretenir avec eux des moyens à prendre pour faciliter à nos frères séparés leur retour au giron de l'Eglise catholique. S. B. le patriarche des Maronites fut représentée encore par Mgr Elias Hoyek et, dès l'apparition de la Constitution *Orientalium dignitas*, le patriarche maronite envoya au Pape sa pleine et entière adhésion à toutes les prescriptions pontificales.

Dans cette lettre, qui lui valut les félicitations de Sa Sainteté et du cardinal préfet de la Propagande, il proclamait hautement les bienfaits sans nombre que les Maronites doivent aux missionnaires latins, venus de France et d'Italie pour se livrer, dans un grand esprit surnaturel et désintéressé, à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse du Liban. Et, afin de ne porter aucun préjudice à ces œuvres, le patriarche concéda à ces vaillants ouvriers de l'Eglise tous les pouvoirs, tous les privilèges qu'il pouvait concéder. « Tous, disait-il souvent, nous devons fraterniser et travailler ensemble, la main dans la main, au salut des âmes. C'est là l'esprit de Jésus-Christ, qui envoya ses apôtres, non seulement aux Juifs, mais encore aux païens. Dans l'Eglise, il n'y a pas des latins, des Grecs, des Arméniens, mais des *catholiques*, des enfants soumis à un seul chef, le Pape, vicaire de Notre-Seigneur sur la terre. »

On doit à Mgr Jean El Hagg les belles constructions d'Aramoun, de Diman, de Bekerkey, le patriarcat et l'Eglise de Jérusalem placée sous le vocable de saint Maron, etc. Ses services signalés lui méritèrent ici-bas, avec les éloges, les plus hautes distinctions. Il reçut la croix du Saint-Sépulcre, le medjidié de 1re classe et le grand cordon Osmanié. Il fut créé par le gouvernement français commandeur de la Légion d'honneur.

Le nom de Mgr Jean El Hagg restera à jamais vénéré et aimé au Liban où il vient de s'endormir paisiblement sur le Cœur et dans les bras de Notre-Seigneur, comme Jean, le disciple bien-aimé. Comme lui, il mérita les amitiés du Divin Maître et accomplit de grandes œuvres avant la récompense éternelle.

DAMIEN RAMIA.

CHRONIQUE

I. — AUTOUR D'UN MARIAGE LES DEUX PARTIES D'UN JOURNAL

C'est un peu dans tous les pays que l'on a coutume de jeter des fleurs sur les nouveaux mariés. A Constantinople, dès qu'un mariage a lieu d'un certain rang, les journalistes grecs se précipitent comme des forcenés dans les jardins embaumés de la littérature, et, vite, sans réfléchir, de droite et de gauche, ils y cueillent à brassées toutes les fleurs de rhétorique et de poésie qui leur tombent sous la main.

A les entendre, quiconque se marie est *le très digne rejeton d'une très illustre famille*. Tout fiancé, eût-il cinquante ans, et fût-il parfaitement obscur, *est un jeune homme très avantageusement connu de ses compatriotes et des étrangers, un jeune homme qui occupe déjà une place à part, une situation*

suréminente dans telle ou telle classe de la société, ou qui, du moins, promet beaucoup et fait concevoir de magnifiques espérances. Quant à la fiancée, *elle a* toujours *des charmes infinis;* c'est invariablement *une jeune personne en qui toutes les grâces ont élu domicile,* et l'on ne peut exprimer ses qualités sans recourir à d'interminables surperlatifs ou à des adjectifs composés non moins longs.

Pour saisir tout ce qu'il y a d'amusant dans cette littérature de clichés et dans cette profusion de louanges, il faudrait lire les entrefilets de journaux dans leur texte original; une traduction défigure toujours plus ou moins ce qu'elle touche : faute de correspondants en français, elle est généralement impuissante à montrer jusqu'où l'auteur a poussé la recherche des termes rares et des expressions poétiques. Ces réserves faites, je n'hésite pas à mettre sous les yeux du lecteur un échantillon des phrases que nos journalistes savent tresser en couronnes le jour des noces, au-dessus de certaines têtes.

J'emprunte ce spécimen au numéro 200 du *Tachydromos*, et je le traduis aussi fidèlement que possible.

De loin, porté sur les tendres ailes de la brise marine, l'Hymen est venu, avec les myrtes balsamiques des amoureuses Cyclades, rafraîchir et réjouir le cœur affectueux du cher et vénéré M. Démétrios A. Ballis, directeur du « Tachydromos » et du « Moniteur oriental ». Un télégramme de Mycone nous a appris qu'hier a été célébré là, sous les plus favorables auspices, le mariage de sa fille première-née, la charmante demoiselle Calliope, envers qui les Grâces ne se sont montrées avares de rien et à qui l'affection de ses père et mère a procuré tout l'ornement d'une instruction et d'une éducation distinguées avec M. Michel Apostolidès, officier du génie dans l'armée grecque et très brillant rejeton d'une antique et noble famille.

Heureuse de prendre part à cette joie paternelle, la rédaction du « Tachydromos » souhaite de toute son âme aux père et mère de voir leurs autres enfants bien-aimés s'établir aussi avantageusement. Et de même, au couple si bien assorti des chers nouveaux mariés, elle souhaite un bonheur sans ombre, la fécondité et tous les biens de la vie.

Les directeurs de journaux et leurs auxiliaires n'ont pas tous les jours une fille aînée ou cadette, qui se marie; mais les jours sont rares où, soit d'un côté, soit de l'autre, l'Hymen ne fasse des siennes et ne fournisse de la copie à nos rédacteurs. Leur plume, dans les éloges qu'elle distribue, se rencontre avec la vérité quelquefois, et c'est le cas, j'aime à le croire, pour l'entrefilet ci-dessus; parfois aussi, et le plus souvent, elle tombe si bien à côté, qu'on se demande ce que le journaliste aurait pu dire de mieux s'il avait prétendu s'exprimer ironiquement.

Ce léger travers de nos journaux trouve son excuse dans la nécessité où sont leurs rédacteurs de remplir des colonnes entières sans rien dire.

La langue grecque, il est vrai, s'y prête à merveille. La marche de ses phrases présente, lorsqu'il lui plaît, la plus grande analogie avec la marche même du Bosphore; pareille à ce courant bosphoréen qui va de cap en cap et de crique en crique, toujours tordu entre des rives fleuries, mais jamais rompu, la période grecque chemine comme à plaisir, de qui en qui et de que en que, à travers les incidentes les plus disparates, au milieu des participes les moins variés, et jamais elle n'éprouve le besoin de prendre fin. C'est, de part et d'autre, la même abondance : ici de mots, là de flots. Et ce premier point de ressemblance n'est pas le seul. Dans le canal du Bosphore, les flots poursuivent leur cours alors même qu'ils n'ont rien à porter : dans la phrase grecque, les mots continuent à se pousser les uns les autres, alors même qu'ils n'ont rien à exprimer. Heureuse langue! Heureux les journalistes qui ont à leur service un instrument de cette nature dans un pays où la liberté de la presse n'existe point!

Et, pourtant quelle que soit la facilité du grec à se passer d'idées, on ne compose



pas tout un journal uniquement avec des phrases creuses, uniquement avec des périodes plus ou moins sonores. Aux lecteurs de tous les pays, même à ceux de Constantinople, il faut quelque peu de variété. Nos rédacteurs sont obligés de s'ingénier pour répondre à cette exigence. Ils s'ingénient et ils réussissent. En dehors des télégrammes fournis par les agences et remaniés par la censure, en dehors du feuilleton, de la nouvelle et de quelques bouts d'articles inoffensifs traduits des journaux européens, tout numéro comprend deux parties absolument distinctes. De ces deux parties, les seules que les plumitifs de Constantinople aient à rédiger, la première, avec son article de fond, est consacrée à ne rien dire, la seconde, avec sa chronique locale, est consacrée à dire des riens.

C'est avec rien ou avec des riens que nos journalistes sont réduits à combler d'immenses colonnes. Or, parmi les riens il en est peu d'aussi faciles à traiter que les mariages d'un certain rang. Nos rédactions ne l'ignorent pas. Si elles n'en laissent passer aucun sans l'annoncer en termes dithyrambiques, il faut les plaindre un peu et ne point les blâmer beaucoup.

II. LA SUPRÉMATIE DU PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE — M. MONTFERRATOS AU SAINT-SYNODE D'ATHÈNES — LA SITUATION EN ÉPIRE ET EN MACÉDOINE — LE MONASTÈRE DE SOUMÉLA

Il est toujours bon de recueillir les aveux de ses adversaires, non pour les humilier en s'en glorifiant, mais plutôt pour y trouver une raison de plus de se rapprocher d'eux. S'il est des vertus qu'ils admirent chez nous, s'il est quelque bien qu'ils nous envient et dont ils regrettent l'absence parmi eux, nous pouvons leur tendre une main fraternelle et leur dire: « Venez, nous sommes tout prêts à vous communiquer notre secret et nous voudrions provoquer votre sainte jalousie, afin de vous rendre au point de vue religieux ce que vous nous avez donné à l'origine. »

C'est à peu près le langage que nous voudrions tenir à nos frères séparés, les Grecs orthodoxes. Leurs journaux ont, à plusieurs reprises, durant le mois de novembre passé (voir en particulier le *Constantinoupolis*) admis dans leurs colonnes des plaintes amères contre les institutions de leur Eglise. Ils constatent avec douleur que le peuple comme les classes dirigeantes n'ont plus envers leur chef spirituel, le patriarche œcuménique, la déférence et le respect voulus; que le clergé ne possède plus la confiance des foules, parce que lui-même ne la mérite pas; que la science théologique a déserté les rangs des clercs et que la plupart se désintéressent de l'éducation sérieuse qu'il leur faudrait; que les quelques moines qui restent encore dans l'Eglise grecque, au lieu de se livrer à la prière et au travail, se disputent pour un lucre honteux et sont partout divisés; que les métropolitains s'attirent la haine de leurs ouailles par d'injustes vexations et des empiétements tyranniques; que partout enfin une sorte d'anarchie règne dans l'Eglise des Sept-Conciles et que ses chefs sont impuissants à y porter remède.

Il n'aurait pas fallu s'étonner outre mesure si Sa Toute Sainteté Constantin V n'avait pas fêté la nouvelle année sur le trône de saint Jean Chrysostome. On a signalé déjà le mécontentement soulevé contre lui par un humble essai de réformes qu'il a voulu introduire dans le clergé. Les mutins augmentent chaque jour. On en veut au patriarche d'avoir été obligé de céder au sultan, moyennant une somme dérisoire, un terrain situé à Péra, et où le Padischah a installé de vastes casernements pour sa cavalerie. Malgré ses fréquentes visites au palais et sans doute quelques généreux cadeaux déposés au pied du trône impérial, il ne semble pas que le patriarche ait obtenu de meilleurs résultats dans d'autres affaires, dont les journaux parlent en termes obscurs et vagues, mais qu'on devine importantes pour les orthodoxes. Ainsi la diplomatie phanariote a subi en ce dernier temps une série d'échecs, et c'est le patriarche qui, devant toute la nation,

portera le châtiment de cette inexorable fatalité, à moins que le sultan ne le cache une fois de plus sous son égide libératrice. Ce sera pour quelque temps encore; mais, de toute manière, Constantin V y aura perdu sa réputation. On ne se gêne guère dans le clergé, dans la bourgeoisie et dans le peuple même, pour discuter avec aigreur les actes de son gouvernement et les condamner.

Il en faudrait moins que cela pour se rappeler l'unité parfaite des catholiques rangés autour de leur glorieux Pontife, et établir une comparaison qui n'a rien de flatteur pour l'orthodoxie. C'est ce qu'a fait un Grec de Constantinople qui garde l'anonyme. Il a livré au *Constantinoupolis* ses impressions du moment, et il déclare qu'il a toujours admiré les catholiques dans la déférence qu'ils manifestent envers leur chef spirituel, le Souverain Pontife. « Ils le glorifient même jusqu'à l'excès, dit-il, et bien souvent, leur soumission prend la forme d'un véritabie *culte de latrie,* ce qui entoure le Saint-Siège d'un éclat incomparable. Mais cet excès même a quelque chose de beau et revêt un cachet de grandeur et de puissance. Il affermit l'autorité religieuse, il étend l'influence du pasteur sur son troupeau et multiplie à l'infini la féconde et bienfaisante action que l'Eglise exerce sur ses membres. » Et le journaliste ajoutait que même en dehors de ces résultats, il trouve dans le respect des catholiques envers leur père commun un charme plein d'attraits. Chacun de ceux qui sont subordonnés à cette autorité suprême connaît et remplit son devoir, garde sa place dans la société, s'étudie à devenir moins imparfait, crée ainsi un ordre harmonieux qui est la résultante de tous les efforts individuels pour le bien. De là, tant de progrès chez les catholiques. Dans le monde orthodoxe, au contraire, on secoue facilement le joug de l'autorité, « et, comme en toutes choses, nous marchons à reculons ».

Le patriarche ne représente pas un gouvernement fort, parce qu'il n'en est pas de plus instable, et aussi parce que, s'il jouit d'un droit purement nominal de présidence sur les patriarches et autres chefs des Eglises autocéphales, il ne peut en réalité l'exercer que par des conseils qu'on est toujours en droit de mépriser. Le journaliste que nous citions, il y a un instant, avait donné au patriarche œcuménique le titre d' « ὕπατος τῆς ὀρθοδοξίας πνευματικὸς ἄρχων, chef spirituel suprême de l'orthodoxie. » Une feuille rivale releva cette expression qui lui semblait aussi fausse qu'illusoire. Mais elle n'eut pas le dernier mot. On lui démontra que Constantin V était le chef attitré de l'orthodoxie, parce qu'il intervient dans les affaires intérieures des autres communautés grecques. C'est aussi qu'il est parvenu, nous dit-on, à faire cesser la vacance du siège patriarcal de Jérusalem et qu'il espère avoir ainsi gain de cause dans l'élection d'un patriarche grec à Antioche. Mais nous ferons remarquer que ces interventions n'ont eu lieu, tout le monde le sait, à Constantinople, que parce que le sultan l'a bien voulu et qu'il y trouvait son compte : c'est sur son ordre que l'archimandrite Photius, autrefois accepté par lui comme patriarche de Jérusalem, a été exclu de la liste des candidats, et Abdul-Hamid laissera peut-être élire à Antioche un patriarche de langue arabe, à moins qu'il ne redoute la politique russe en Syrie, qui pourrait en faire un de ses agents.

Si cette résolution cependant se réalise, elle causera un grand désappointement dans le monde grec, mais l'on peut croire qu'aucune protestation du patriarche œcuménique ne sauvera l'hellénisme en perdition. On ajoute, il est vrai, que le patriarche a repris les ministres du royaume de Grèce de procéder avec une lenteur désespérante à l'élection du métropolitain d'Athènes : là, le sultan n'avait rien à voir et le patriarche est intervenu ! Mais il est facile de se rendre compte de ce qu'a pu être cette intervention. Nulle part plus qu'en Grèce le monde laïque n'entend céder le pas au clergé ou même lui laisser quelque peu de liberté et d'indépendance. Les membres de l'Eglise orthodoxe de l'Hellade restent



absolument subordonnés aux ronds de cuir des ministères; on l'a bien vu tout récemment à l'ouverture des séances du Saint-Synode d'Athènes. M. Montferratos, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, a fait la leçon aux métropolitains; il leur a rappelé les luttes de l'Eglise grecque contre le papisme, et il a appuyé sa thèse de deux exemples typiques: la résistance des Hellènes au royaume franc de Morée, à ses évêques latins et entre autres au cardinal Thomas Morosini, et l'attitude de l'Eglise grecque devant l'Eglise romaine, et le protestantisme sous Cyrille Lucaris. Ce sont là des leçons d'intolérance dont on n'avait guère besoin en Grèce, où toute espèce de prosélytisme est proscrit, mais M. Montferratos a montré aux métropolitains la voie où ils devaient s'engager. Nous serions stupéfaits en France de voir un laïque présider en quelque sorte une assemblée d'évêques et de prêtres, et surtout y tracer un programme d'action, mais en Grèce cela paraît tout naturel. En tout cas, M. Montferratos prouve qu'il saura toujours éconduire les intrus qui s'immisceront dans les affaires spirituelles de la Grèce, fût-ce Sa Toute Sainteté le patriarche œcuménique.

Celui-ci, d'ailleurs, a bien autre chose à faire que de s'occuper de celles des autres. Dans le domaine soumis à sa juridiction, il n'est presque pas de diocèses d'où ne montent vers son trône des plaintes et des accusations.

Des frontières d'Epire aux provinces du Pont, toutes les voies sont sillonnées en ce moment de messagers chargés de mauvaises nouvelles et d'*exarques* porteurs de rameaux d'oliviers. Un congrès de la paix, s'il était possible, devrait être immédiatement convoqué en Albanie ou en Macédoine. Les diocèses de Nicopolis d'Epire (Prévéza), de Janina, de Paramythia, de Dryïnoupolis, de Vellas, de Melnik, de Hiérisso sont plus ou moins soulevés contre leurs métropolitains. L'un réclame purement et simplement la démission de son pasteur, comme le diocèse de Vellas, et l'on y envoie un exarque, Mgr Dorothée de Grévéna; l'autre signale Mgr Constantin de Melnik à la vigilance du Phanar, et Mgr Nicolas de Vodéna vient ouvrir une enquête contre lui. Mgr Gervais de Koritza est en route pour Dryïnoupolis et Mgr Constant de Beroé pour Hiérisso. Toute une partie du diocèse de Mgr Basile de Paramythia réclame son ancienne autonomie et la réformation d'un territoire à juridiction spéciale. Le Phanar fait démentir dans le *Constantinoupolis* qu'il ait reconnu l'innocence de l'évêque de Prévéza.

Enfin, l'affaire la plus importante et la plus épineuse se traite à Janina et dans le territoire de Zagori. Zagori est le district le plus considérable de l'Albanie du Sud; il s'étend autour de la ville de Konitza et descend jusqu'aux monts de Mitzikéli, en face de Janina. Les Zagoritschani, qui sont tous Valaques, jouissent encore dans leurs montagnes d'une liberté et d'une autonomie exceptionnelles. Le gouvernement turc se contente de recueillir leur tribut annuel et leur laisse leurs coutumes et leur organisation. Un Conseil des anciens, une Démogérontie, comme disent les Grecs, gouverne la petite république et réside à Konitza. Alors que les Valaques des autres territoires ont perdu leurs privilèges depuis la révolte d'Ali de Tébélen, les Zagoritschani ont gardé le droit de police et comptent encore parmi eux de ces fiers Armatoles chargés de garder les routes principales du district et les défilés du Pinde. Cependant ils marquent encore leur vassalité en déléguant l'un d'entre eux à la Medjliss de Janina, présidée par le vali. Au point de vue religieux, ils dépendent du Phanar, qui envoie au milieu de ces populations un clergé trois ou quatre fois plus nombreux que ne l'exigent leurs besoins. Les évêques y sont les agents de la propagande hellénique et font tous leurs efforts pour centraliser le pouvoir entre leurs mains et enlever aux Zagoritschani leurs dernières immunités. C'est ainsi que l'évêque de Janina a essayé de détruire la Démogérontie de Zagori et de la remplacer par celle de sa ville épiscopale. Mais les Valaques ont protesté, et,

après de longs pourparlers, le Saint-Synode vient de leur donner à moitié raison. Il reconnaît que chaque territoire a le droit d'avoir sa Démogérontie ou Conseil, mais que seul le Conseil central de Janina prend des décisions générales; les Conseils locaux ne doivent s'occuper que des affaires d'intérêt privé. Il ajoute que le district de Zagori, comme étant le plus populeux de l'Albanie du Sud, enverra deux représentants au lieu d'un au tribunal mixte de Janina. Enfin, il modifie quelques mots des règlements de la Métropole. Il craint, en effet, un réveil du sentiment national et il en poursuit jusqu'aux plus infimes manifestations partout où il les trouve. Les règlements portaient que, pour être éligibles, les candidats devaient être des enfants du pays, « γέννημα καὶ θρέμμα », et non étrangers, des Hellènes par exemple. Le Saint-Synode exige qu'on retranche cette condition; l'élément grec courrait, en effet, trop de danger d'être exclu des Conseils de Zagori. Nous ne savons si ces décisions seront respectées par les Zagoritschani, car ces rudes montagnards d'origine latine (ils se disent eux-mêmes Roumains) tiennent à garder leur indépendance.

En quittant l'Epire, nous pourrions gagner la Macédoine et venir au monastère des « Vingt Palmiers », Εἰκοσιφοινίσσης, où Mgr Procope d'Amphipolis a été envoyé comme exarque, ou encore descendre vers l'Athos et prêter l'oreille aux bourdonnements insolites qui se font entendre dans la Sainte Montagne, mais ce serait un trop long détour. Passons devant Héraclée de Thrace, dont le métropolitain, Mgr Hiéronyme, est accusé d'ordonner un grand nombre de prêtres sans nécessité, devant Halki, la grande Ecole théologique phanariote qui ne paye pas ses professeurs depuis six mois, et arrivons au grand monastère de Souméla, dans le Pont.

On se souvient d'avoir lu ici même qu'une révolte de moines avait forcé le Saint-Synode à changer l'higoumène du monastère et les membres de son Conseil, tout en laissant à ce dernier une certaine autorité. Ces demi-mesures mécontentèrent davantage encore, si bien qu'on fut obligé, il y a une quinzaine de jours, de demander un iradé impérial déléguant l'archimandrite Psomiadès comme exarque à Souméla. Quelques jours après son départ, un télégramme annonçait au Saint-Synode que la tranquillité régnait au monastère et que les Pères divisés jusque-là en deux parties, avaient fusionné et s'étaient donné le baiser de paix : c'était un triomphe pour la *Grande Eglise*.

Il fallut bientôt en déchanter. Une correspondance privée, publiée dans le *Constantinoupolis*, donnait des détails quelque peu différents. Au lieu d'examiner le bien-fondé des plaintes portées contre l'higoumène Parthénios et en particulier de faire une enquête sur la dilapidation et le détournement des biens du monastère dont on l'accusait, l'archimandrite Psomiadès avait pris des moyens d'intimidation; plusieurs moines furent emprisonnés, d'autres furent menacés de peines plus graves encore, et tout le monde fut forcé de se soumettre à Parthénios. Cette première besogne finie, l'archimandrite tourna ses regards vers les villages soumis à Souméla. Eux aussi s'étaient révoltés contre l'higoumène: Parthénios les avait punis et avait déclaré leurs prêtres suspens. Psomiadès, au lieu de lever ces peines peut-être injustes, menaça les pauvres curés de châtiments nouveaux parce qu'ils avaient enterré des paroissiens qui attendaient depuis trois jours les honneurs de la sépulture; d'autres prêtres furent avertis que si la résistance continuait, ils seraient dénoncés près du vali de Trébizonde comme fauteurs des désordres.

Ces mesures de rigueur injustifiées ont eu des résultats tout différents de ceux qu'espérait Psomiadès. Les villageois, les curés, les moines, exaspérés, menacent à leur tour et proclament qu'ils ont résolu de s'adresser aux tribunaux turcs, puisque le Phanar ne peut leur donner des pasteurs assez justes pour examiner leurs réclamations et trancher leurs litiges avec impartialité. Toutefois, ce serait là une mesure extrême et il n'est pas croyable qu'on y recoure. Ces bons Grecs savent très bien qu'il est avec le ciel des ac-

commodements. Un exarque est, en ces pays, un peu comme Petit-Jean, dans les *Plaideurs;* il aime à se faire graisser la patte pour rendre des services, et quels services! Recevoir une mission d'exarque est même, paraît-il, en beaucoup de cas, le meilleur moyen que connaisse le Phanar pour procurer à des amis l'argent qui leur manque et qui permettrait à un archimandrite de se payer un siège épiscopal, à un évêque un siège métropolitain. L'exarque nommé reçoit d'abord une somme assez importante qui suffit non seulement à couvrir les frais de déplacement, mais encore à lui constituer un honoraire très convenable. En outre, partout où il se rend pour les affaires de sa mission, il est reçu et hébergé gratuitement, mais les exarques ont la dent longue. En voici un, par exemple, qui arrive dans un monastère aussi riche que Souméla et divisé comme lui.

Les deux partis qui s'y disputent se précipitent à sa rencontre; c'est à qui lui fera plus d'honneur, et aussi lui glissera le plus discrètement du monde une bonne recommandation de sa cause en livres turques. Les premières faveurs iront de suite au plus offrant: aujourd'hui, c'est Parthénios. Mais demain le parti adverse égarera sous les yeux de l'exarque une escarcelle plus pesante, et Parthénios, voué aux Gémonies, deviendra le pelé, le galeux d'où venait tout le mal. Enfin quand toutes les bourses auront suffisamment sué pour remplir celle de l'exarque, quand, à la suite des moines, les villageois et leurs curés auront épuisé tous leurs arguments sonnants, une décision définitive interviendra qui blanchira les bienfaiteurs du phanariote et la paix sera rendue à toutes ces bourses de bonne volonté.

Il faut beaucoup de patience, avouons-le, pour supporter de pareils désordres et j'admire sincèrement les villageois de Souméla qui souffrent depuis plus d'un an et espèrent toujours dans la *Grande Eglise*. Un peu d'énergie les eût vite débarrassés d'un higoumène concussionnaire et des exarques qui le protègent. Mais des situations de ce genre se sont souvent présentées depuis quatre siècles et demi que dure la conquête musulmane et elles ont toujours fini de la même manière. Il faut de l'argent aux archimandrites, aux évêques, aux métropolitains, au patriarche, parce qu'il en faut beaucoup au sultan et que tout se paye en Turquie.

Certains orthodoxes instruits et le haut clergé en particulier ont peur de l'union avec l'Eglise romaine. Ils redoutent tant une réforme! Mais pour s'en éloigner davantage encore, ils invoquent un étrange prétexte : « les évêques de l'Eglise romaine, disent-ils, sont les esclaves du Pape! » Pour oser parler ainsi, il faut vraiment peu connaître l'organisation de la hiérarchie catholique et la vraie liberté dans l'obéissance dont on y jouit. Mais n'est-ce pas une cruelle ironie d'entendre des reproches de ce genre dans la bouche d'un clergé tout entier prostré aux pieds de l'infidèle, dans une honteuse servitude où s'est avili son caractère et où ses vertus se sont perdues? Entre ces deux esclavages, le choix ne peut être long à faire.

Péra. APOSTOLOS EVELPIDÈS.



Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

L'ENTRÉE DES CATHOLIQUES

DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE

La *Symbolique* de l'Eglise orthodoxe a été l'objet, en ce siècle, de plusieurs ouvrages importants : le recueil de Kimmel, les traités de Gass et de Kattenbusch sont connus de tous (1). Or, quand on parcourt ces volumes, d'ailleurs rédigés avec soin, on ne laisse pas d'être surpris de n'y rencontrer, pas même sous la forme d'une allusion fugitive, aucune mention des nombreuses professions de foi imposées par l'Eglise orthodoxe à ceux qui demandent à entrer dans son sein. La même lacune se remarque dans le seul traité de *Symbolique* qu'ait jamais composé un écrivain orthodoxe : pas plus que ses devanciers ou successeurs, M. Mesoloras n'accorde la moindre place, dans son recueil, aux formules d'abjuration (2). Il y a là, ce semble, un grave oubli à réparer : pour revêtir une forme moins didactique, les formules en question ne laissent pas de contenir bien des détails intéressants, que l'historien des dogmes ne saurait laisser délibérément de côté. Le lecteur voudra bien en juger par lui-même, après avoir parcouru avec nous les phases successives du rituel employé par les orthodoxes, pour l'admission des catholiques dans leur Eglise.

Depuis la séparation définitive des deux Eglises, c'est-à-dire depuis le milieu du XIe siècle, il y eut, de l'une à l'autre, des passages plus ou moins fréquents, plus ou moins nombreux, dont les auteurs n'eurent sans doute pas toujours conscience ; même avec ses aptitudes natives pour les discussions philosophiques, le peuple grec n'a pas dû saisir, dès le début, les causes de dissidence, et, pendant plusieurs générations, les deux communions rivales demeurèrent, à ses yeux, également légitimes. Il a fallu, pour creuser le fossé qui sépare aujourd'hui l'Orient et l'Occident, les efforts persévérants et obstinés de ces prélats et de ces moines grecs, dont les élucubrations théologiques encombrent la littérature byzantine. Ce sont, on peut le dire, les clameurs incessantes et presque toujours calomnieuses de ces théologiens acharnés qui ont peu à peu fermé l'oreille du peuple à toute parole de paix venue de l'Occident, qui ont habitué ce même peuple à voir dans les catholiques latins, non plus des frères, mais des ennemis, non plus des enfants de la même Eglise, mais des hérétiques au contact dangereux, des infidèles même, leur baptême étant tenu pour invalide. Bientôt, dans les îles comme sur le continent, on opposa décidément Eglise à Église, symbole à symbole, et, quand le Concile de Florence sanctionna de nouveau l'union, ce fut, dans les populations grecques plus voisines de Byzance, le signal d'une recrudescence d'hostilité contre le catholicisme romain. Pour la première fois depuis cinq siècles, l'Eglise orthodoxe s'occupa de rédiger un formulaire que devrait désormais souscrire tout catholique latin, désireux de vivre au milieu des orthodoxes, de fréquenter leurs temples, de prendre part à leurs sacrements. Un Synode, tenu à Constantinople en 1484, quarante-cinq ans après les grandes assises de Florence, promulgua solennellement le nouveau cérémonial. Par un dernier scrupule qui l'honore, cette assemblée daignait reconnaître au baptême des latins une réelle valeur ; par suite, on ne devait point, quand un néophyte latin

(1) S. J. KIMMEL, *Libri symbolici ecclesiæ orientalis*, I, 1843, II, éd. Weissenborn, 1850. — W. GASS, *Symbolik der griechischen kirche*. 1872. — F. KATTENBUSCH, *Lehrbuch der vergleich. Confessionskunde*, 1 Bd : Die orthod. anatol. Kirche, 1892.

(2) J. E. MESOLORAS, Συμβολικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας, t. Ier. 1883 : τὰ συμβολικὰ βιβλία.



se présentait, lui renouveler ce sacrement, mais l'admettre par la simple *onction du saint chrême* (διὰ τοῦ ἁγίου μύρου χρίσεως); en d'autres termes, on se bornait à lui donner la Confirmation. Voici, dans toute sa teneur, ce curieux document: je le traduis, malgré sa longueur, afin d'épargner au lecteur la peine de le rechercher dans des recueils d'un accès difficile (1). Une rubrique préliminaire en rappelle l'origine historique et déclare *œcuménique* le Concile dont il émane; je laisse aux orthodoxes le soin de nous expliquer comment, en dépit de cette déclaration formelle, ils n'admettent d'œcuménicité que pour les sept premiers Conciles, et je passe directement à la cérémonie elle-même.

*L'évêque, ou même le prêtre délégué par lui, revêt l'étole et prononce l'*εὐλογητὸς (2) *devant les saintes portes du sanctuaire. Nous récitons aussitôt les prières :* GLOIRE A VOUS, O MON DIEU.., ROI DU CIEL.., *le trisagion,* TOUTE SAINTE TRINITÉ.., NOTRE PÈRE.., KYRIE ELEISON (12 fois), VENEZ, ADORONS.., *le psaume 50* (3). *Ces prières achevées, celui qui abandonne les Latins pour venir à la foi orthodoxe se présente, la tête découverte, devant les saintes portes du sanctuaire, et, s'adressant à lui, le célébrant lui pose les interrogations suivantes :*

D. — Veux-tu, ô homme, devenir orthodoxe et renoncer aux doctrines ignominieuses et absurdes des Latins, comme la procession du Saint-Esprit, — car ils estiment et enseignent à tort qu'il procède aussi du Fils, — la consécration des azymes, et autres coutumes de leur Eglise contraires à l'Eglise catholique et orthodoxe de l'Orient?

LE LATIN. — Oui, saint Père (4), je le veux de toute mon âme.

D. — Embrasses-tu le symbole sacré de notre foi, et le garderas-tu intact, sans addition ni omission d'aucune sorte, tel que l'ont composé les grands, saints et œcuméniques Conciles, le premier réuni à Nicée en Bithynie, et le second, également œcuménique, tenu à Constantinople, et tel que l'ont confirmé et sanctionné tous les Conciles œcuméniques postérieurs?

R. — Oui, saint Père, je l'embrasse de toute mon âme, et je le garderai intact.

D. — Prononces-tu l'anathème, comme l'ont fait nos saints et divins Pères, contre ceux qui osent le réciter avec une addition, et *racontent* (1) que l'Esprit-Saint procède du Fils aussi bien que du Père?

R. — Je le récite sans y rien changer et prononce l'anathème contre ceux qui ne le reçoivent pas de même.

D. — Rejettes-tu et comptes-tu pour rien le Concile tenu à Florence, en Italie, ainsi que toutes les décisions erronées et bâtardes portées par lui contre l'Eglise catholique?

R. — Je rejette ce Concile, saint Père, et je compte pour rien sa convocation comme sa tenue.

D. — Répudies-tu absolument les réunions des Latins dans leurs églises, non moins que celles des *latinisants* (2), et tiens-tu pour hérétiques ceux qui consacrent en azyme, à la manière des juifs ou des apollinaristes?

R. — Oui, saint Père, je le fais de toute mon âme.

D. — Promets-tu, dès maintenant et pour toujours, de demeurer, avec la grâce de Dieu, ferme et inébranlable dans cette foi orthodoxe de notre sainte Eglise, jusqu'à la fin de ta vie, quoi qu'il arrive?

R. — Oui, saint Père, avec l'aide de Dieu, je le promets.

L'ÉVÊQUE. — (ou le prêtre). — Eh bien! récite maintenant, sans aucune addition, le symbole sacré de notre foi.

Alors, il récite à haute voix et en entier le CREDO IN UNUM DEUM. *Dès que la récitation de tout le symbole est achevée, le prêtre s'empresse d'oindre le néophyte avec le saint chrême de la Grande Eglise, en traçant le signe de la croix sur le front, sur les oreilles, sur le menton, sur les mains, sur la poitrine et sur les genoux, et en répétant à haute voix, à chaque onction :* SCEAU DU DON DE L'ESPRIT-SAINT. AMEN. *Après l'avoir ainsi oint du chrême, le célébrant récite sur le néophyte incliné la prière suivante :*

Prions le Seigneur (3). Seigneur, notre Dieu, vous qui, abaissant les cieux, êtes venu dans votre ineffable miséricorde habiter parmi les hommes, et leur avez appris à professer la véritable et irrépréhensible croyance, la connaissance de la consubstantielle et coéternelle Trinité, vous dont les lèvres infaillibles ont déclaré que l'Esprit tout-puissant et adorable procède et subsiste de votre Père, le Dieu

(1) Cet *office* (ἀκολουθία) a été publié pour la première fois par le patriarche de Jérusalem, Dosithée, dans son Τόμος Ἀγάπης, in-folio, Jassi 1698, p. 678. — Rhalli et Potli l'ont réimprimé dans leur recueil. Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν Κανόνων, t. V, Athènes. 1855, p. 143-147. Enfin, M. J. Gédéon lui a donné place dans ses Κανονικαὶ διατάξεις, Constantinople, 1889, t. II, p. 65-69.

(2) Courte formule initiale de la plupart des offices grecs : elle joue le rôle de notre *Deus, in adjutorium.*

(3) Toutes ces prières se récitent régulièrement au début de chaque fonction sacrée; on en trouve le texte intégral dans l'*Horologion*, édit. rom., 8°, 1873, p. 3.

(4) Littéralement *maître saint* (δέσποτα ἅγιε); c'est le pendant grec de notre *monseigneur*.

(1) Le terme original (φλυαροῦντας) signifie *bavardent, content des sornettes.*

(2) Τῶν λατινοφρόνων. On désignait ainsi les chrétiens de rite grec partisans de l'union.

(3) Formule analogue à notre *Dominus vobiscum*, et dont l'usage liturgique est excessivement fréquent.

éternel, vous-même, Seigneur, recevez, dans votre miséricordieuse bonté, votre serviteur N..., qui abandonne l'hérésie des Latins pour embrasser la vérité de votre Evangile et de votre bouche infaillible, la pure doctrine de vos saints apôtres et des maîtres de la religion, ainsi que leur croyance et leur enseignement; ramenez-le à l'unité des dogmes véritables de votre Eglise catholique et apostolique, et rendez-le digne du royaume immortel et éternel des cieux, par la connaissance et la profession des dogmes de la religion. Pardonnez-lui, dans votre tendre bonté, les fautes qu'il a commises durant sa vie, sciemment ou par ignorance; donnez-lui la force de persévérer dans la foi orthodoxe et dans votre croyance; que sa bouche ne s'ouvre que pour s'élever contre les portes de l'enfer, les hérésies et autres impiétés, et les regards de son âme que pour contempler vos merveilles; apprenez-lui à accomplir, dans votre crainte, toute justice; oubliez ses iniquités, purifiez son âme des souillures de l'hérésie et de toute autre impiété, et conduisez-le par nos mains, maintenant qu'il est entré dans votre troupeau orthodoxe. Car c'est à vous que convient toute gloire, etc. (1).

Il récite ensuite le psaume : JE VOUS GLORIFIERAI, O MON DIEU ET MON ROI (ps. 144). *A la fin, on dit:* GLOIRE AU PÈRE..... ET MAINTENANT....., *l'antienne* τὴν τιμιωτέραν, *l'oraison* QUE DIEU AIT PITIÉ DE NOUS, *puis la collecte et la conclusion* (2).

En dehors de la cérémonie qui précède, on réclamait des nouveaux convertis une profession de foi par écrit. Cette profession de foi était insérée dans les registres officiels. Voici la formule fixée par le protocole :

Sur la demande qui nous est faite par notre très saint seigneur (le patriarche) ou évêque (N...) d'inscrire sur le registre sacré de l'Eglise de..... la pure croyance que garde l'Eglise catholique grecque, nous remettons, par écrit, suivant cet ordre adorable et divin, notre présente profession de foi, par laquelle nous professons et embrassons toutes les décisions contenues dans les divins et sacrés Canons, tant des apôtres que des sept saints Conciles œcuméniques, ou des Conciles particuliers, comme le professe la sainte Eglise grecque, rejetant tous les usages absurdes des Latins et toute autre nouveauté sacrilège. En foi de quoi notre présente profession de foi écrite a été remise à la Grande Eglise catholique et apostolique de Constantinople, le..... (mois), indiction..... de l'an.....

(1) Conclusion habituelle des oraisons dans la liturgie grecque, comme le *Per Dominum nostrum*, etc., dans le rite latin.

(2) On reconnaît ici les prières finales des offices grecs; voyez, par exemple, dans l'*Horologion* romain, p. 14.

Le document qu'on vient de lire montre avec la dernière évidence, que l'Eglise grecque reconnaissait encore officiellement, vers la fin du xve siècle, la validité du baptême des Latins. Il n'en fut pas toujours ainsi, et ses vues à cet égard subirent plus d'une oscillation. Le fait, d'ailleurs, n'est pas isolé; et, en dépit de ses prétentions à l'immutabilité, affichées maintes fois par cette Eglise, l'histoire de ses variations en matière de dogme ou de discipline ne tiendrait pas dans un gros volume. La question traitée dans cet article nous en fournit, à elle seule, plus d'un exemple. Tandis que le Synode de 1484 se contente d'exiger des néophytes latins une rétractation sommaire de leurs erreurs, suivie de la réception du sacrement de Confirmation, un autre Synode, tenu à Constantinople, près de trois siècles plus tard, en 1756, défend de les recevoir sans leur renouveler le baptême. La définition dogmatique (ὅρος) promulguée par cette assemblée porte la signature des trois patriarches de Constantinople, d'Alexandrie et de Jérusalem; en voici le passage le plus important : « Fidèles à ces divines et sacrées prescriptions, nous estimons le baptême des hérétiques absolument contraire aux divins décrets des apôtres; son usage (littéralement son eau) est inutile, selon les expressions de saint Ambroise et du grand Athanase; il ne procure à ceux qui le reçoivent aucune sanctification et ne contribue en rien à effacer les péchés; nous le tenons pour méprisable et abominable. Ceux d'entre eux qui ont été baptisés sans l'être réellement (ἀβαπτίστως βαπτιζομένους), nous les regardons comme non baptisés; s'ils embrassent la foi orthodoxe, nous les baptisons sans hésiter, suivant les canons des apôtres et des Conciles, ces colonnes invisibles de la sainte, catholique et apostolique Eglise du Christ, notre mère à tous » (1).

Au rapport de certains historiens, l'assemblée conciliaire avait subi l'influence

(1) M. J. GÉDÉON, Κανονικαὶ Διατάξεις, 8°, Constantinople, 1888, t. Ier, p. 254.



de la foule, au sein de laquelle les *anabaptistes* comptaient de nombreux partisans (1). Quoi qu'il en soit de cette circonstance atténuante, la définition dogmatique n'en fut pas moins promulguée, et, dans toutes les églises de la capitale, on prononça, du haut de l'ambon, l'*anathématisme éternel de la sainte Eglise du Christ contre les partisans des sacrements papiques* (2), aux acclamations des pieux orthodoxes, dont les échos, *pareils à ceux des grandes eaux*, firent retentir les voûtes sacrées du cri trois fois répété « Anathème! anathème! anathème! » (3) Livrée à l'impression dès 1756, la définition des trois patriarches a trouvé place dans les recueils canoniques postérieurs (4) et a toujours été regardée par les canonistes grecs comme une loi de leur Eglise (5). Je dois d'ailleurs ajouter, pour être exact, que cette loi n'atteignait pas seulement les catholiques latins, mais encore les néophytes venus du protestantisme, contrairement à une constitution de 1718, qui déclarait valide le baptême des calvinistes et des luthériens (6).

* * *

Pour revêtir ce caractère de parfaite authenticité dans son origine, et d'universalité dans son extension, la loi qui nous occupe ne laissait pas de présenter, dans son application, quelque difficulté.

On le vit bien, vers 1840, lors de la triste apostasie de l'évêque grec-melchite de Diarbékir, Mgr Macaire. Ce prélat ayant demandé de passer, avec une partie de son troupeau, dans l'Eglise orthodoxe, on discuta longtemps, au Phanar, sur le mode d'admission qu'il convenait d'adopter. Les uns se contentaient d'une simple abjuration, les autres réclamaient la réitération de tous les sacrements reçus chez les catholiques, à commencer par le baptême. Personne ne fut plus explicite à cet égard que l'ex-patriarche Grégoire VI, dont on avait demandé l'avis.

Dans un long mémoire sur la question, adressé à son cinquième successeur sur la chaire de Photius, Anthime VI (1845-48), l'ancien patriarche œcuménique développait avec beaucoup de chaleur les quatre points suivants : 1° Ne recevoir l'évêque de Diarbékir qu'après un examen préalable aussi minutieux que possible ; 2° soutenir son courage par de bonnes promesses ; 3° lui demander catégoriquement s'il acceptait ou non de résider dans son diocèse après son admission ; 4° l'admettre seulement comme simple particulier, sans aucun égard pour son ordination, et lui renouveler ensuite tous les ordres jusqu'à l'épiscopat, d'après le rituel orthodoxe (1). Grégoire VI, on le voit, ne parlait point de réitérer le baptême. Toutefois, comme le *mémorandum* officiel du Saint-Synode, publié à cette occasion, affirme expressément que toutes les formalités canoniques ont été remplies à l'égard du pasteur converti (2), on peut en conclure qu'on appliqua intégralement, en 1846, les décisions de 1756.

On est d'autant plus en droit de tirer cette conclusion, que l'acte synodal charge l'évêque Macaire, devenu métropolitain orthodoxe de Diarbékir, d'en agir avec ses

(1) On reviendra ailleurs sur cette question de l'anabaptisme, dont les troubles agitèrent longtemps l'Eglise grecque au XVIIIe siècle.

(2) Ce curieux anathématisme, différent de l'ὅρος, se trouve dans un rarissime volume qui passait, aux yeux de certains bibliographes, pour ne pas exister. En voici le titre : Βιβλίον καλούμενον ῬΑΝΤΙΣΜΟΥ ΣΤΗΛΙΤΕΥΣΙΣ, 4°, [Constantinople], 1756. L'anathématisme est à la page 26-29, tandis que l'ὅρος est tout à fait à la fin, p. ρογ-ρο. L'auteur anonyme de cet ouvrage n'est autre qu'un médecin théologien de Chios, Eustratios Argentis, qui mériterait une étude spéciale.

(3) *Ibid.*, p. 29.

(4) En dehors de l'édition originale, on en compte au moins trois autres : 1° CONST. ŒCONOMOS, Σωζόμενα ἐκκλησιαστικὰ συγγράμματα, 8°, Athènes, 1862, t. Ier, p. 478 ; 2° RHALLI et POTLI, Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων, 8°, Athènes, 1855, t. V, p. 614 ; 3° M. J. GÉDÉON, *op. cit.*, p. 252.

(5) Entr'autres, par le professeur actuel de l'Ecole théologique de Halki, l'archimandrite APOSTOLOS CHRISTODOULOU, dans son manuel : Δοκίμιον ἐκκλησιαστικοῦ δικαίου, 8°, Constantinople, 1896, p. 407.

(6) GÉDÉON, *op. cit.*, t. Ier, p. 148.

(1) La seconde partie de ce mémoire a été publiée par M. J. GÉDÉON, dans ses Κανονικαὶ Διατάξεις, t. II Constantinople, 1889, p. 373-377.

(2) On trouvera le memorandum dans le recueil de GÉDÉON, qui vient d'être cité, p. 365-373.

diocésains comme la Grande Eglise l'avait fait pour lui, et, parmi les mesures à mettre en vigueur, la réitération du baptême pour ceux qui n'auraient point reçu ce sacrement des mains d'un prêtre orthodoxe est la première, ou, pour mieux dire, la seule indiquée (1). Le fait paraîtra plus étrange encore, si l'on songe que le rituel des melchites n'est autre que celui des orthodoxes.

Le même mémoire synodal contient une pièce du plus haut intérêt, je veux parler de la profession de foi de Macaire. Ecrite en arabe de la propre main du prélat, sous la date du 29 octobre 1846, elle fut aussitôt traduite en grec par les soins du Synode et insérée *in extenso* dans la circulaire officielle. Je n'en reproduirai ici que le passage principal, le seul qui intéresse directement l'histoire des doctrines. Après une première protestation d'humilité, le prélat écrivait : « 1° Je crois fermement et je confesse les vérités contenues dans le symbole sacré de notre foi orthodoxe, sans aucune addition ni omission ; 2° Je crois, je professe, je respecte et vénère tout ce qu'enseigne l'Eglise orthodoxe-orientale du Christ ; 3° J'accepte et confesse tout ce que nous ont transmis les divins apôtres et ce qu'ont promulgué d'un commun accord les Saints Pères de l'Eglise dans les sept Conciles œcuméniques. Je révère, en outre, avec tout le respect dont mon âme est capable, ces mêmes sept Conciles œcuméniques, rejetant, de toute mon âme, le huitième pseudo-Synode de Florence, dans toute son étendue ; 4° Je repousse et renie toute opinion opposée aux dogmes de l'Eglise orientale, et je la déclare mensongère, contraire à Dieu et au Christ ; 5° Je repousse et renie toutes les nouveautés de l'Eglise d'Occident, comme contraires à la croyance orthodoxe, et je les tiens pour des inventions d'hommes insensés ; 6° Je rejette comme une doctrine contraire à Dieu l'infaillibilité du Pape de Rome. Je la regarde comme une erreur et une imposture. Je repousse également tout ce qu'il a imaginé pour réfuter les justes doctrines de l'Eglise orientale, ses traditions, ses usages disciplinaires ; en un mot, je renie et répudie tout l'ensemble de l'Eglise occidentale, comme un échafaudage d'innovations dirigé contre la foi de l'orthodoxie orientale (1). »

On peut juger, sur cet échantillon, du ton général de la pièce : à défaut de déclarations dogmatiques bien précises, on y trouve les injures d'usage à l'adresse de l'Eglise romaine, et il n'en faut pas davantage pour devenir un orthodoxe authentique.

La démarche de Macaire reçut, en 1860, son complément naturel : bon nombre de ses anciens diocésains passèrent solennellement à l'orthodoxie. Au Phanar, on vit dans cette grande accession à la foi orthodoxe une juste compensation, ménagée par la Providence, pour les multiples défections que cette même foi subissait en Bulgarie et en Macédoine. Quoi qu'il en soit de cette conception des événements, l'Eglise patriarcale fut le théâtre, le 26 novembre 1860, d'une grande manifestation. En présence des quatre patriarches de l'Orient, sous les yeux des membres du Saint-Synode et d'une foule compacte du peuple, les délégués des néophytes melchites (2) donnèrent lecture de leur profession de foi (λίβελλος), que je vais reproduire en entier, à titre de document définitif ; c'est, en effet, à ma connaissance du moins, la plus récente des pièces de ce genre émanées de catholiques :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Nous, soussignés, après avoir rendu de tout notre cœur au Dieu souverainement bon l'action de grâces convenable, et à vous, très vénérable assemblée des quatre très saints patriarches et des saints évêques, la reconnaissance qui vous est due, nous faisons humblement la déclaration suivante. Sous l'inspiration de l'Esprit de toute sainteté, le Saint-Synode ayant daigné, dans sa séance du 9 de ce mois, agréer

(1) Gédéon, *op. cit.*, p. 372.

(1) Gédéon, *op. cit.*, p. 371.

(2) Ces néophytes n'étaient pas moins de 50 000, au rapport des historiens officiels. Voir Z. N. Matha, Κατάλογος ἱστορικὸς τῶν Πατρ. χων Κωνστ. λεως, 8°, Athènes, 1884, p. 182. On sait, d'ailleurs, le jeu de scrupule de l'oriental, prélat ou laïque, à l'endroit des statistiques.

les demandes contenues dans le rapport que nous lui avons présenté sous la date du 23 octobre dernier, notre cœur a été rempli d'une immense joie et d'une ineffable consolation. Aussi redisons-nous, devant cette respectable assemblée : « Le Seigneur a opéré des merveilles au milieu de nous, et nous sommes devenus tout joyeux. » Le saint et sacré Synode ayant estimé, conformément aux saints Canons, que nous devions tous, à notre accession, être oints du saint-chrême pour obtenir une sanctification plus abondante et fournir une preuve réelle de notre union avec les membres de l'Eglise orientale, nous accueillons avec la plus grande joie cette décision, en notre nom personnel comme au nom de notre peuple qui partage les mêmes sentiments. Considérant donc dans cet événement l'œuvre de Dieu, dont l'action dirige les hommes dans leurs voies, nous nous convertissons avec empressement, et, par le présent acte, nous déclarons hautement, en toute sincérité, en présence de cette vénérable assemblée, les points suivants :

1° Nous nous détachons absolument de la communion de l'évêque de la vieille Rome, ne le reconnaissant en aucune façon pour le chef suprême et unique de l'Eglise, dont la tête, suivant l'Apôtre, est Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous embrassons irrévocablement, avec une indicible ardeur, tous les dogmes sacrés de l'Eglise orthodoxe d'Orient, nous soumettant à ses chefs spirituels légitimes.

2° Nous gardons intact et inaltérable, sans aucune addition ni omission, le symbole sacré de la foi, tel que l'ont composé les saints et grands Conciles œcuméniques, le premier et le second, et tel que l'ont ensuite sanctionné les cinq autres sacrés Conciles œcuméniques. Par suite, nous condamnons cette addition blasphématoire et anti-évangélique du *Filioque* faite par l'Eglise latine, et nous prononçons l'anathème, comme l'ont prononcé nos pères inspirés de Dieu, contre quiconque ose ajouter ou retrancher quoi que ce soit à ce symbole sacré.

3° Nous maintenons inviolables toutes les décisions contenues dans les saints et sacrés Canons des apôtres et des sept sacrés Conciles œcuméniques, admettant ce qu'admet l'Eglise orthodoxe d'Orient et condamnant ce qu'elle réprouve. Et ainsi, c'est de grand cœur, de notre propre volonté, de plein gré que nous aquiesçons à tout ce que nous venons d'écrire, promettant de garder ces vérités avec une inébranlable fidélité et de les soutenir hautement jusqu'à notre dernier soupir.

Pour en donner une preuve plus éclatante, nous avons écrit le présent acte, nous l'avons signé de notre propre main et marqué chacun de notre sceau, suivant l'usage de la sainte et grande Eglise du Christ, pour être conservé dans les sacrés registres du patriarcat.

Constantinople, le 26 novembre 1860.

Signé : Œconomos Jean Habib,

Gabriel Djibaras.

En comparant cet acte avec le formulaire de 1484, reproduit au début de cette étude, on peut voir d'un seul coup d'œil le chemin parcouru en quatre siècles : c'est, de part et d'autre, le même défaut de précision dans l'exposé des doctrines, la même profusion d'injures à l'endroit des latins, les mêmes expressions stéréotypées d'un faux zèle à maintenir le respect des Canons, sans même envisager la teneur de ces Canons et leur champ d'application. Par un certain côté, la théologie orthodoxe ressemble à la chimie : elle vit beaucoup de formules.

Une autre réflexion s'impose après la lecture de cet acte : une fois de plus, la grande Église nous y apparaît en contradiction avec elle-même. En 1756, elle n'admettait aucun Latin au nombre de ses vrais enfants, sans un baptême préalable, conféré par ses prêtres; en 1860, elle veut bien se contenter d'une simple onction par le chrême. Il y a plus : dans un *acte patriarcal et synodal* adressé, le 26 mai 1875, au métropolitain d'Athènes qui l'avait consultée, cette même Église, après un exposé succinct de la question et de ses solutions divergentes, en arrive à cette conclusion inattendue : laisser à chacun la liberté de suivre, suivant sa conscience, l'une ou l'autre coutume, et attendre d'un Concile général la solution définitive (1). On sait qu'un des subterfuges de la Grande Église pour éluder une réponse embarrassante, c'est d'en appeler à un futur Concile, tout comme, dans un Congrès, on renvoie à une Commission l'examen des questions que l'on veut *enterrer*. Malgré tout, le cas fut de nouveau posé en 1878, non plus par le Synode d'Athènes, mais par un simple métropolitain du patriarcat ; or, dans sa réponse du 24 avril, la grande Église ordonne de *recevoir les Latins par le baptême, et non par la seule onction du chrême* (2). Par contre, le 8 décembre 1879, elle autorise

(1) Voir le document dans M. G. Théotocas : Νομολογία τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου, 8°, Constantinople, 1897, p. 368-370.
(2) *Ibid.*, p. 370.



un archimandrite à admettre trois néophytes par la simple onction du chrême, encore qu'elle ait toujours préféré, en pareil cas, l'usage du baptême (1). Même solution, le 14 février et le 14 juillet 1880 (2): elle n'exige des récipiendaires qu'une profession de foi (λίβελλος) suivie de la Confirmation. Enfin, le 11 décembre 1888, elle déclare qu'on devra, à l'avenir, *user d'indulgence* (γένηται ἡ χρῆσις τῆς οἰκονομίας) et recevoir les Arméniens ou les Latins par l'onction seulement (3).

En dépit de ces déclarations bénignes, le vieil usage de rebaptiser n'en persiste pas moins dans les paroisses orthodoxes, toutes les fois que la volonté expresse des récipiendaires n'y met pas d'obstacle. C'est ainsi que, tout récemment, bon nombre de latins de Bet-Djala furentre baptisés, le même jour, au couvent de Mâr-Elias, entre Jérusalem et Bethléem. La Syrie, il est vrai, semble être demeurée la terre classique de la rebaptisation. Un docte chanoine français nous en rapporte un exemple des plus piquants. Au cours d'un voyage en Terre Sainte, il recueillit de source authentique le fait suivant. Un russe avait passé au rite latin, sans avoir subi, est-il besoin de le dire, aucune rebaptisation. Fatigué de sa nouvelle profession, il retourna peu après au schisme, mais en embrassant le rite grec pur. Eh bien! il lui fallut subir un nouveau baptême orthodoxe, comme si toute trace du premier avait été effacée chez le sujet par son séjour éphémère dans le rite latin (4).

L'Église russe, il faut le dire, ne partage point, à l'endroit du baptême des Latins, les préjugés de sa sœur aînée du Bosphore. A ses yeux, tout baptême est valide, dans lequel on applique à la matière nécessaire, l'eau, la forme essentielle, l'invocation des trois personnes divines. Toutefois, même en Russie, on ne l'estima pas toujours ainsi. A l'origine, chaque évêque s'en rapportait sur ce point à son sentiment personnel. Si, au milieu du XII[e] siècle, l'évêque de Novgorod, Nyphont, écrit à son confrère Cyriaque de ne donner aux latins, devenus orthodoxes, que l'onction du chrême, ses contemporains, Mathieu de Cracovie et les papes Honorius III et Grégoire XI, déclarent en termes exprès que les Russes ont coutume de rebaptiser ces mêmes latins. Une extrême divergence de vues existait encore au XVI[e] siècle. Au début du siècle suivant, le patriarche Philarète Nikitich Romanof voulut amener l'uniformité: dans un Concile tenu à Moscou, en 1620, il prescrivit la rebaptisation pour tous les latins indistinctement. Cette décision ne fut pas étrangère aux mauvais traitements que le patriarche, devenu prisonnier des Polonais, eut à subir de la part des vainqueurs. Au reste, le système de la rebaptisation à outrance n'eut qu'une durée éphémère; moins d'un demi-siècle plus tard, en 1667, un autre Concile de Moscou défendit de renouveler le baptême, à l'entrée des latins dans l'orthodoxie: l'existence du sacrement dans le rite latin et sa réelle valeur n'étaient plus mise en doute (1). Depuis cette époque, l'Eglise russe semble avoir été préservée de toute fluctuation doctrinale dans cette grave question.

Cette constante immutabilité, mise en regard des perpétuelles variations de la Grande Eglise du Phanar, n'en accusait qu'avec plus de relief la dissidence dogmatique qui séparait les deux principales fractions de l'orthodoxie, et les mettait, vis-à-vis l'une de l'autre, dans une posture d'autant plus fâcheuse, qu'elle ne pouvait échapper aux regards clairvoyants des autres confessions rivales. L'honneur de l'orthodoxie souffrait de ce malencontreux désaccord, que les sept premiers Conciles avaient eu le tort de ne point prévoir; y aurait-il témérité à soupçonner l'influence russe dans les décisions plus mitigées

(1) *Ibid.*, p. 370.
(2) *Ibid.*, p. 371.
(3) *Ibid.*, p. 371.
(4) Cf. *Revue des Églises d'Orient*, t. II (1888-90), p. 144.

(1) Cf. A. v. MALTZEW, *Antwort auf die Schrift des hochw. Hernn Domcapit. Rhœm*, 8°, Berlin, 1896, p. 65.

prises, ces derniers temps, par la Grande Eglise?

Cette étude déjà longue resterait pourtant incomplète, si je ne donnais, avant de terminer, le rituel en usage chez les Russes pour l'admission des catholiques. Le formulaire prescrit pour la circonstance a été revu une dernière fois, en 1895, et c'est sur cette édition officielle du Saint-Synode que la traduction suivante a été faite (1).

L'évêque ou le prêtre examine le néophyte sur la manière dont il entend la doctrine de l'Eglise latine romaine, il lui montre ensuite les différences qui la distinguent de la doctrine de l'Eglise orthodoxe.

Après un examen et une instruction suffisante, il l'invite à confesser les péchés dont il a souvenance depuis sa jeunesse, mais il ne lui donne pas l'absolution. Le moment de l'abjuration venu, il le fait placer à l'entrée de l'église. L'évêque, revêtu du mandyas, de l'épitrachilion, de l'omophorion et de la mitre, ou le prêtre, revêtu de l'épitrachilion et du phelonion· s'avance vers la porte de l'église et pose à celui qui veut devenir chrétien orthodoxe les questions suivantes,

D. — Veux-tu renoncer aux erreurs et aux faussetés de la croyance latine romaine?

R. — Je le veux.

D. — Veux-tu entrer en communion avec la foi catholique orthodoxe?

R. — Je le veux.

Le prêtre le bénit en disant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Après cette prière, il demande à celui qui veut abandonner le symbole latino-romain :

D. — Renonces-tu à la fausse doctrine, qui prétend que le dogme de la procession du Saint-Esprit n'est pas suffisamment exprimé par cette parole du Christ Sauveur lui-même : « Qui procède du Père », et qu'il est nécessaire d'ajouter à ces mots du Christ : « Et du Fils? »

R. — J'y renonce.

D. — Renonces-tu à cette théorie erronée, qu'il ne suffit pas de reconnaître pour chef de l'Eglise universelle Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais que le chef de toute l'Eglise est l'évêque de Rome?

R. — J'y renonce.

D. — Renonces-tu à cette théorie erronée, que les saints apôtres n'ont pas reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ une égale puissance spirituelle, mais que leur chef était le saint apôtre Pierre, que l'évêque de Rome seul est son successeur, et que les autres successeurs des apôtres, les évêques de Jérusalem, Antioche, Alexandrie et autres (1) ne sont pas les égaux de l'évêque de Rome?

R. — J'y renonce.

D. — Abandonnes-tu le parti de ceux qui pensent que le pape de Rome est au-dessus des Conciles œcuméniques et infaillible?

R. — J'abandonne cette opinion.

D. — Renonces-tu à toutes les autres doctrines, anciennes ou nouvelles, du symbole latin, lesquelles sont contraires à la parole de Dieu, à la tradition authentique de l'Eglise et aux décrets des sept Conciles œcuméniques?

R. — J'y renonce.

D. — Veux-tu donc t'unir avec la sainte Eglise catholique, orthodoxe, orientale?

R. — Je le veux de tout mon cœur.

D. — Crois-tu, et comment, à un seul Dieu glorifié dans la Trinité, et le pries-tu?

R. — Je crois à un seul Dieu glorifié dans la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et je le prie.

Après s'être incliné jusqu'à terre, il lit le symbole(2). *Le célébrant ajoute :* Loué soit Dieu, qui éclaire tout homme venant en ce monde. *Et, de nouveau, il l'interroge :*

D. — Acceptes-tu également les canons apostoliques, les décisions et prescriptions de l'Eglise orthodoxe promulguées dans les sept Conciles œcuméniques et les neuf Conciles provinciaux?

R. — Je les accepte.

D. — Reconnais-tu que les livres de la Sainte Ecriture doivent être reçus et expliqués selon le sens admis par l'Eglise orthodoxe?

R. — Je le reconnais.

D. — Reconnais-tu aussi que les sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ doivent être administrés selon le rite de l'Eglise orthodoxe, et qu'ils ne peuvent être autrement conférés aux fidèles?

R. — Je le reconnais et déclare qu'il doit en être ainsi.

D. — Crois-tu que le purgatoire, n'existant pas, ne saurait profiter aux âmes des défunts, mais qu'elle sont allégées et soulagées par les aumônes et les prières faites pour elles, surtout par le sacrifice non sanglant?

R. — Je le crois et le professe.

D. — Reconnais-tu que le chef de l'Eglise catholique orthodoxe est Notre-Seigneur Jésus-Christ, et promets-tu sincère obéissance aux pasteurs établis par l'Esprit-Saint?

R. — Je le reconnais, et je promets d'obéir aux pasteurs de l'Eglise orthodoxe.

---

(1) Les éditions antérieures sont celles de 1756, 1776, 1831, 1845 et 1858. Cf. A. v. MALTZEW, *Die Sacramente der orthod. Kathol. Kirche des Morgenlandes*, in-12, Berlin, 1898, p. XCIII.

(1) Ce petit mot, qui enveloppe d'une ombre discrète les autres grands sièges, nullement apostoliques, de Constantinople et de Moscou, n'est pas seulement significatif, il est délicieux.

(2) Celui de Nicée-Constantinople.

Le célébrant, s'il est évêque, donne à tenir au converti le bout de son omophorion, ou, s'il est prêtre, le bout de l'épitrachilion, et dit : « Entre dans l'Eglise orthodoxe, et, après avoir absolument rejeté les erreurs où tu étais jusqu'à maintenant, glorifie le Père tout-puissant, son Fils Jésus-Christ et le Saint Esprit qui procède du Père, toute la Trinité consubstantielle et indivisible.

Et, l'introduisant, il l'amène devant l'ambon, où se trouvent, posés sur une crédence, la croix et l'évangile; on chante, pendant cette entrée, le psaume 66 (1).

Puis, le célébrant lui ordonne de se mettre à genoux, et récite lui-même ces versets (2) : « *Emitte Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ. Salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te. Es'o ei, Domine, turris fortitudinis a facie inimici. Domine exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat.* »

Après ces prières, le diacre dit : Prions le Seigneur. *Le clergé répond :* Seigneur, ayez pitié, *et le célébrant lit avec ferveur la prière suivante :*

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui avez offert la pénitence aux pécheurs de toutes sortes et montré aux égarés le droit chemin, afin de ne perdre aucun des vôtres, mais de pouvoir les sauver tous, nous vous remercions d'avoir fait briller aux yeux de votre serviteur ici présent (3) N... N.. la lumière de la connaissance de votre vérité, et de l'avoir rendu digne de chercher un refuge dans votre sainte Eglise catholique orthodoxe. Accordez-lui donc de s'unir à elle sans feinte et sans retour, comptez-le au nombre de vos brebis choisies, faites de lui un vase précieux et la demeure de votre Saint-Esprit, afin que, toujours éclairé et guidé par cet Esprit, il garde inviolables vos salutaires commandements et se rende ainsi digne de recevoir vos biens célestes. Car vous êtes le Dieu de miséricorde, de grâce et de bonté, et c'est à vous que nous donnons toute louange, Père, Fils et Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

Après la prière, il ordonne au néophyte de se lever en lui disant : Lève-toi avec respect, lève-toi avec crainte, et, devant l'évangile et la sainte croix du Sauveur, confirme la promesse que tu viens de faire.

Et lui, s'étant levé, dit : La foi catholique orthodoxe que je viens de confesser dans sa parfaite intégrité, je m'efforcerai, avec l'aide de Dieu, de la garder de même jusqu'à mon dernier soupir et d'en accomplir les préceptes avec ardeur et joie, en travaillant de toutes mes forces à conserver mon cœur dans la pureté. En confirmation de cette promesse, je baise les paroles et la croix de mon Sauveur. Ainsi soit-il.

Dès qu'il les a baisés, le célébrant dit : « Loué soit Dieu, dont la volonté est de sauver tous les hommes en les amenant à la connaissance de la vérité; loué soit-il dans l'éternité.

Le clergé : Ainsi soit-il.

Le célébrant ajoute : Fléchis les genoux devant Dieu que tu as confessé, et tu recevras le pardon de tes péchés.

Pendant qu'il est agenouillé, la tête inclinée, le célébrant lui donne l'absolution de la manière suivante : Notre-Seigneur et Dieu Jésus-Christ, qui a remis à ses apôtres les clés du royaume des cieux, et leur a donné, ainsi qu'à leurs successeurs, le pouvoir de lier et de délier les péchés des hommes, t'accorde, mon enfant, N.. N.. le pardon par moi, indigne évêque (ou prêtre), et te relève des liens de l'anathème ou de l'interdit, et de tous tes autres péchés. Et moi, en vertu du pouvoir qu'il m'a confié, je t'unis à l'Eglise orthodoxe et te donne le droit de participer aux divins sacrements de l'Eglise. Je te bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Le confirmé reçoit ensuite l'Eucharistie, ou, s'il n'est pas confirmé, la Confirmation.

Il serait intéressant de mettre en présence l'une de l'autre la profession de foi qu'on vient de lire et celle que le Saint-Siège, depuis Grégoire XV, impose aux Grecs orthodoxes, à leur entrée dans l'Eglise romaine; on verrait avec quelle habileté consommée le Saint-Synode russe a su emprunter à la formule catholique tout ce qui pouvait entrer tant bien que mal, dans le système orthodoxe. L'imitation dans certains passages, est manifeste. Sans insister davantage, je me contente de relever ces emprunts déguisés, et j'appelle de mes vœux l'heure où le Saint-Synode, renonçant à ces procédés de discrète sélection, adoptera enfin le formulaire romain dans toute son intégrité.

*
* *

Le baptême n'est point le seul sacrement que les Grecs aient prétendu renouveler, à l'entrée des latins dans l'orthodoxie. Déjà, à propos de l'abjuration de l'évêque Macaire, j'ai dit un mot des discussions relatives à la validité de son ordination. Sans traiter cette grave question avec tous les développements qu'elle comporte, je

(1) *Deus misereatur nostri et benedicat nobis.* Comme il se trouve à la portée de tous, je me dispense d'en donner la traduction.

(2) Je les cite en latin, comme étant sous cette forme dans toutes les mémoires.

(3) Pour les femmes, on met au féminin cette formule et autres analogues.

dois, avant de clore cette étude, indiquer sommairement la conduite actuelle de l'Eglise orthodoxe envers les membres du clergé catholique qui viennent à elle. On se trouve, ici encore, en présence de perpétuels changements. Tandis qu'en 1846, l'évêque de Diarbékir doit recevoir de nouveau les Ordres, d'après le rituel orthodoxe, la Grande Eglise décide, le 6 novembre 1860, d'admettre dans son sein les évêques et les prêtres catholiques, moyennant la profession de foi et une simple onction du chrême; elle se réclame, pour appuyer cette solution, de l'autorité des saints Canons et de celle du patriarche Dosithée. Par contre, en vertu d'une double décision du 15 février 1868 et du 2 août 1869 (1), un prêtre ordonné par l'évêque catholique bulgare ne peut être admis dans l'orthodoxie sans recevoir de nouveau, tout comme un simple laïque, et l'onction du chrême, et les quatre Ordres orthodoxes de lecteur, sous-diacre, diacre et prêtre (2). Même décision le 28 septembre 1872, le 30 mai 1885, le 11 mai 1889 (3).

En dépit de ces réponses multipliées, il ne faudrait point regarder cette question comme définitivement résolue par la Grande Église: depuis plus de vingt ans, elle demeure à l'ordre du jour, et, quand les affaires extérieures laissent quelques loisirs au Saint-Synode, on le voit reprendre l'examen des ordinations données par des *hétérodoxes*. Il y eut, à ce sujet, en 1880, une consultation générale provoquée par le Phanar entre toutes les Eglises autocéphales de l'orthodoxie; les diverses réponses, lues en séance synodale, le 19 novembre, étaient favorables au maintien des ecclésiastiques dans leurs ordres respectifs: il suffisait, pour les admettre, de la reconnaissance officielle de ces ordres par la grande Eglise, après l'onction préalable du chrême. Seule l'Eglise de Grèce se prononça pour la réordination, tout en réservant au Saint-Synode de Constantinople la solution souveraine. L'examen de la question fut repris dans la séance du 28 janvier 1881, mais les délibérations synodales n'aboutirent à aucun résultat (1). Le débat reste donc ouvert.

En Russie, il semble définitivement clos. Un des plus grands théologiens de ce pays, Mgr Philarète († 1867), n'hésite pas à reconnaître la validité des ordinations latines; les raisons qu'il apporte à l'appui de sa thèse sont, il est vrai, dépourvues de valeur, mais ici je dois me borner à constater une pratique générale sans en peser les motifs; leur examen nous entraînerait trop loin (2). J'arrête donc ici cette étude déjà longue, quitte à reprendre plus tard, sous leur aspect strictement dogmatique, les nombreuses questions de doctrine soulevées dans ces quelques pages.

Kadi-Keuï.

L. PETIT.

(1) THÉOTOCAS, *Op. cit.*, p. 373.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 374.

(1) *Ibid.*, p. 371 (en note).
(2) Voir, à ce sujet, l'ouvrage cité de l'archimandrite APOSTOLOS CHRISTODOULOU, p. 408 (en note).

DATE DE LA MORT DE SAINT ISAAC

Le monastère de Dalmate est le premier (4) et le plus ancien (5) de Constantinople, celui dont l'archimandrite, en sa qualité d'exarque des moines de la capitale, signait, dans les Conciles, avant tous les autres higoumènes. Il doit son nom au patrice Dalmate, Δαλμάτης, Δάλματος ou

(4) THÉOPH., *Chronograph.*, MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 893.
(5) ZONARAS, *Annal.*, XV, 8. MIGNE, *P. G.*, t. CXXXIV, col. 1340.

Δαλμάτιος, qui le dirigea de longues années sous le règne de Théodose II; mais son fondateur fut cet Isaac, dont nombre d'auteurs ont raconté l'audacieuse entrevue avec Valens (1). C'est au moine Isaac que je voudrias consacrer quelques lignes, sinon pour raconter tout au long son histoire, du moins pour examiner si la date que l'on assigne généralement à sa mort doit être acceptée.

A quelle année saint Isaac descendit-il dans la tombe?

Une de ses *Vies* répond : *Le 26 mai, sous le patriarcat de Nectaire, sous le règne de Théodose, après l'élévation de son fils Arcadius à la dignité de césar, Microbaudos étant consul pour la seconde fois et Saturnin pour la première* (2). On ne peut rien désirer de plus clair. Saint Nectaire gouverna l'Eglise de Constantinople de 381 à 399; Théodose I[er] gouverna l'empire d'Orient de 379 à 395; Arcadius fut proclamé, non pas césar, mais auguste, le 16 janvier 383; Flavius Mérobaudes et Flavius Saturninus obtinrent les faisceaux en 383. C'est donc en 383 que mourut saint Isaac.

Telle est la date généralement adoptée, et telle est, en effet, la date qui s'impose, si l'on s'en tient à ce document.

La confrontation avec d'autres pièces amène à des conclusions sensiblement différentes. Une *Vie de saint Dalmate*, par exemple, nous montre qu'Isaac vivait encore sous l'empereur Théodose et le patriarche Attique (3). A laquelle de ces deux sources donner la préférence?

Le P. G. de Cuyper, un Bollandiste, prétend ne rien trancher, mais il lance tout de même la pierre au biographe de saint Dalmate avec trop de facilité. *Certe*, dit-il, *hic biographus hallucinatur, dum..... narrat sequentia :.....* Charitas Dei inter sanctos Isaacium et Dalmatium multo accrevit..... Ea fama..... ad sanctissimum episcopum Atticum, imo etiam ad ipsum imperatorem Theodosium perlata est..... Aliquo deinde tempore elapso, obiit sanctus Isaacius. *Videtur hoc loco indicare Theodosium seniorem, sub quo sanctus Dalmatius militaverat. At ille, anno Christi 395, ex hac vita migravit et S. Atticus anno 406 dumtaxat ad cathedram Constantinopolitanam evectus est. Quomodo igitur potuit imperium Theodosii istius cum patriarchatu S. Attici conjungere? Si quis forte velit, hic intelligi posse Theodosium juniorem, qui anno Christi 401 primum natus est, oportebit mortem S. Isaacii differre usque ad exeuntem S. Attici patriarchatum, quod nullo modo fit verisimile* (1).

Tout est parfait dans ce raisonnement, sauf peut-être le *Videtur hoc loco indicare Theodosium seniorem* du milieu et le *Quod nullo modo fit verisimile* de la fin. Pourquoi le biographe *semble-t-il indiquer Théodose le Grand?* Pourquoi *est-il invraisemblable qu'Isaac ait vécu sous le patriarcat d'Attique?*

L'auteur mentionne deux fois un Théodose : la première fois, c'est le Théodose contemporain d'Attique (2), la deuxième fois c'est le Théodose contemporain du III[e] Concile œcuménique (3). Pourquoi ne s'agirait-il pas, d'un côté comme de l'autre, de Théodose II? Y a-t-il une raison quelconque d'introduire deux princes différents? En vertu de quel principe applique-t-on le second passage au petit-fils et le premier au grand-père? Les synchronismes ne sont-ils pas étrangers de part et d'autre au règne de Théodose le Grand?

Ce dernier, il faut le remarquer, est, en outre, exclu par l'ordre même où se déroulent les événements narrés par l'hagiographe.

La page qui intéresse notre étude peut se résumer ainsi. A un moment donné, Attique et Théodose s'occupent de saint

(1) Par exemple, SOZOMÈNE, *Hist. ecclés.*, VI, MIGNE, 40. *P. G.*, t. LXVII, col. 1413. — THÉODORET DE CYR., *Hist. eccl.*, IV, 31. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXII, col. 1933. — *Ménées*. 30 mai et 3 août.

(2) *Acta Sanctorum*, maii.

(3) BANDURI, *Imp. orient.*, t. II, p. 515, et 516 de l'édit. de Venise.

(1) *Acta SS.*, augusti. I, p. 219.

(2) BANDURI, *op. cit.*, p. 515.

(3) *Ibid.*, p. 517.

Isaac et de saint Dalmate (1). Peu après, Isaac meurt, et Dalmate, appelé à lui succéder, est ordonné par Attique (2). A cette époque, Dalmate débrouille un procès des plus épineux (3). Quelque temps après, saint Attique descend à son tour dans la tombe, et son trône, occupé un instant par Sisinnius, devient la proie de Nestorius (4). Voilà comment les faits se succèdent; telle est la marche des événements. En voyant la manière dont ils s'enchaînent et l'ordre chronologique établi entre eux, il est impossible de ne pas assigner la mort d'Isaac au règne de Théodose II.

Le P. de Cuyper voudrait reconnaître Théodose I[er] dans le Théodose du texte, et, comme il faut pour cela changer le nom du patriarche, il propose d'écrire *Nectaire* au lieu d'*Attique*. Pareil changement est impossible, par la raison bien simple que le prélat de notre hagiographe est celui qui eut pour successeur immédiat Sisinnius. Or, Sisinnius fut bien le successeur d'Attique, mais nullement celui de Nectaire. S'il était vrai que, dans notre texte, Attique dût céder la place à Nectaire, le successeur indiqué ne serait pas Sisinnius, mais bien saint Jean Chrysostome.

Ainsi donc, jamais la pensée n'est venue à l'hagiographe d'établir une coïncidence quelconque entre le règne de Théodose I[er] et le patriarcat d'Attique. Il veut mentionner purement et simplement Théodose II. Par suite, il ne mérite d'aucune façon, au moins pour ce fait, qu'on dise de lui : *Certe hic biographus hallucinatur*.

Cette question préliminaire tranchée, il reste à régler la question principale. Le biographe de saint Isaac et celui de saint Dalmate se contredisent; l'un fait mourir Isaac en 383, l'autre le fait encore vivre longtemps plus tard ; auquel des deux faut-il donner raison?

Un témoin des plus autorisés, Callinique, s'inscrit en faux contre la date de 383. Callinique est l'auteur d'une *Vie de saint Hypace*. Son petit ouvrage, écrit vers 450, à quelques années des événements, a beaucoup plus de valeur qu'une biographie anonyme et composée sûrement après le règne de Justinien, comme l'est la *Vie de saint Isaac*. Or, dans un passage, Callinique affirme qu'Isaac entretint de fréquentes relations avec Hypace devenu l'archimandrite de Rufinianes (1). Par là même, il nous oblige à prolonger son existence bien au delà de 383. Hypace, en effet, ne fut accepté définitivement pour higoumène de son couvent qu'en l'année 406; il ne mit les pieds à Rufinianes que vers l'année 400. A cette dernière date déjà, Théodose I[er] avait cessé de vivre depuis un certain temps et Nectaire aussi. Décédés, le premier, au 17 janvier 395, le second, au 17 septembre 397, ils ne purent guère assister ni l'un ni l'autre aux derniers moments de cet Isaac qui se promenait encore de Constantinople à Rufinianes après 400.

Les *Ménées* placent également la mort d'Isaac sous le pontificat d'Attique (2).

Par contre, la date fautive de 383 se retrouve dans une seconde *Vie de saint Dalmate* récemment éditée par fragments dans le Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον de M. Gédéon. Ce document arrête lui aussi la carrière de saint Isaac sous le règne de Théodose I[er] et l'épiscopat de Nectaire : βασιλεύοντος Θεοδοσίου τοῦ μεγάλου καὶ Νεκταρίου τοῦ ἁγιωτάτου τὸν θρόνον τῆς ἐπισκοπῆς ἐπέχοντος, ἐκοιμήθη ὁ ἐν ἁγίοις πατὴρ ἡμῶν Ἰσάκιος (3). La phrase ne présente aucune obscurité, mais elle ne présente non plus aucune garantie. La *Vie* d'où elle est extraite ne saurait prétendre à la moindre valeur historique.

Tout d'abord, elle porte avec elle tous les caractères d'une œuvre écrite à une distance considérable des événements. Sans la parcourir d'un bout à l'autre, on peut se convaincre de sa composition tardive en voyant en quels termes elle parle de saint

(1) *Id.*, p. 516.
(2) *Id.*, p. 516.
(3) *Id.*, p. 516.
(4) BANDURI, *op. cit.*, p. 515.

(1) CALLINICI, *De Vita S. Hypatii liber*. Edid. Seminarii philolog. Bonn. sodales. Lips., 1895, p. 23.
(2) 3 août.
(3) Βυζ. Ἑορτ., p. 146.



Faustus, fils et successeur de saint Dalmate. Φαῦστος, dit-elle, ἔμεινε ποιμαίνων..... τὴν ἐμπιστευθεῖσαν αὐτῷ ποίμνην..... ἕως χρόνους ἱκανούς, καὶ αὐτὸς εἰς γῆρας βαθὺ καταντήσας· φαίνεται γὰρ μεχρὶ τῆς εὐσεβοῦς βασιλείας Μαρκιανοῦ ἐπιβιῶναι (1)..... Un auteur qui en est ainsi réduit à des conjectures, à des *à peu près*, à des *semble-t-il*, touchant la mort de Faustus, ne devait pas être précisément le contemporain du père de Faustus.

Comment, d'ailleurs, se fier à ses dates, alors qu'il s'attache lui-même à montrer, avec un luxe inouï de preuves, que les dates ne lui sont rien moins que familières? Voici quelques perles de chronologie recueillies dans ses quatre ou cinq pages.

1° Dalmate quitte le monde à trente ans (2), il reste dans le couvent en qualité de simple religieux durant vingt-deux ans (3), il remplit les fonctions d'archimandrite pendant cinquante-cinq ans (4), et il meurt âgé de..... cent sept ans peut-être? Eh! bien, non; pour notre biographe 30 + 22 + 55 ne font point 107. Il écrit de sa meilleure plume que Dalmate s'endormit en paix à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (5). Et voilà une première contradiction.

2° Dalmate passe directement du siècle sous la direction de saint Isaac (6), et il ne quitte jamais le monastère de ce dernier (7) A sa mort il lui succède. Et le biographe écrit : Κατέστησαν αὐτὸν ἡγούμενον..... τῷ ἰκοστῷ δευτέρῳ ἔτει τῆς ἐκ τοῦ κόσμου αὐτοῦε ὑποχωρήσεως..... Καὶ δείκνυται συμβιωτεύσας τῷ μακαρίῳ Ἰσακίῳ χρόνους δεκαέξ (8). *Vingt-deux* ans d'une part et *seize* de l'autre : pourquoi cette différence? Le couvent resta-t-il cinq ou six ans sans pasteur entre la mort d'Isaac et l'élection de Dalmate? La chose est invraisemblable. Et voilà une deuxième contradiction.

(1) *Op. cit.*, p. 148.
(2) *Op. cit.*, p. 146.
(3) *Op. cit.*, p. 146.
(4) *Op. cit.*, p. 148.
(5) *Op. cit.*, p. 148.
(6) *Op. cit.*, p. 145 et 146.
(7) *Op. cit.*, p. 147.
(8) *Op. cit.*, p. 146.

3° Dalmate, officier de la garde impériale, fait la connaissance d'Isaac, un jour qu'il accompagne Théodose Ier auprès du Saint (1), pas avant le 14 novembre 380, par conséquent, puisque c'est le 14, peut-être même le 24 novembre 380, que Théodose entre à Constantinople pour la première fois. Isaac n'en meurt pas moins sous le même Théodose Ier, après avoir vécu seize années avec Dalmate (2). Si, d'une part, nous plaçons : 1° la visite de l'empereur au moine syrien, immédiatement après la venue de Théodose Ier dans sa capitale; 2° l'entrée de Dalmate au couvent immédiatement après sa rencontre avec Isaac (3), et que, d'autre part, nous comptions à partir de cette date si favorable à l'hagiographe les seize ans passés par Dalmate aux côtés d'Isaac, nous arrivons forcément après le 14 novembre 396. Or, Théodose Ier était mort dès le 17 janvier 395. Et voilà une troisième contradiction.

4° Dalmate, retiré du monde après l'arrivée de Théodose Ier à Constantinople (4), c'est-à-dire au plus tôt en décembre 380, est ordonné prêtre et promu archimandrite dans la vingt-deuxième année de sa vie religieuse. L'évêque Nectaire préside à l'ordination qui tombe la deuxième année du règne d'Arcadius (5). Ajoutez 22 à 380, et vous obtenez 402. Comment Arcadius, nommé auguste dès le 16 janvier 383, et devenu empereur de fait dès le 17 janvier 395, en est-il encore en 402 à la deuxième année de son règne? Comment l'évêque Nectaire, descendu dans la tombe dès le 17 septembre 395, est-il encore en état de remplir une fonction ecclésiastique en 402? C'est là cependant ce que notre hagiographe affirme implicitement. Et voilà une quatrième contradiction.

Il serait peut-être facile de relever chez

(1) *Op. cit.*, p. 145.
(2) *Op. cit.*, ll. cc.
(3) Ceci est une concession extrême, car l'histoire nous dit que la vocation de Dalmate fut entravée durant quelque temps par les résistances de sa femme.
(4) *Op. cit.*, l. c.
(5) *Op. cit.*, p. 146.

lui certaines autres énormités. Le lecteur trouvera sans doute celles qui précèdent assez fortes pour enlever toute confiance. L'infortuné biographe déclare, je le sais, avoir puisé une de ses dates en des chroniques antérieures (1). Il faut avouer, s'il a suivi le même procédé pour les autres, que ses sources étaient considérablement empoisonnées.

Le petit écrit de Callinique reste donc le seul témoignage autorisé, relatif à la mort de saint Isaac. Confirmée par une *Vie de saint Dalmate* et par les *Ménées*, contredite par une autre *Vie de saint Dalmate* et par une *Vie de saint Isaac*, son affirmation est autrement sérieuse que l'affirmation contraire émanée de pièces tardives ou remplies d'absurdités.

Toutes les vraisemblances d'ailleurs sont pour elle. Que saint Isaac meure le 26 mai 383, comme le veut son biographe, et l'on ne saura plus à quelle époque placer les événements dont l'histoire lui fait honneur. Ici quelques éclaircissements ne seront sans doute pas inutiles.

Callinique, moine de Rufinianes et biographe de son higoumène saint Hypace, n'avait aucun intérêt à louer des hommes étrangers à son couvent et dont la gloire ne pouvait qu'amoindrir celle de son héros, S'il leur distribue des éloges, c'est que la vérité des faits l'y oblige. Lorsqu'il affirme, par exemple, qu'Isaac parlait à Hypace comme un père à son enfant (2), lorsqu'il ajoute qu'Hypace devint la plus grande personnalité du monachisme byzantin seulement à la mort de saint Dalmate (3), il n'y a pas lieu de mettre en doute la véracité de ses dires. Il faut plutôt lui savoir gré de son impartialité, de sa naïve franchise, et le croire sur parole.

Ce Callinique, si bien placé, au point de vue du temps et du lieu, pour connaître les hommes et les choses qui nous occupent, et si peu intéressé par ailleurs à grandir les contemporains de son héros, ce Callinique nous représente Isaac comme l'initiateur du mouvement monastique dans la ville de Constantin, et lui attribue une influence qui demanda, pour s'exercer, de longues années (1).

Le patriarche hérétique Macédonius et son acolyte Marathonius s'étaient employés précédemment à implanter le monachisme à Constantinople: leurs tentatives signalées par Socrate (2) et Sozomène (3) avaient échoué. Venu après eux, le catholique Isaac, tout humble ermite qu'il fût, obtint de meilleurs résultats. Non content d'acclimater la vie religieuse sur les rives du Bosphore et d'y fonder le premier monastère durable, il imprima dans la capitale cette admirable impulsion vers le monachisme qui ne devait jamais plus se ralentir de toute la période byzantine. Lui vivant, et grâce au zèle qu'il déploya, les couvents s'élevèrent nombreux autour de Constantinople et dans Constantinople même. Il les visita, il se considéra comme leur père et leur chef, et tous s'estimèrent heureux de trouver auprès de lui force et lumière.

Cette floraison de vie religieuse, cette éclosion de monastères à Constantinople et aux environs ne fut pas, on l'avouera, l'œuvre d'un seul jour. Si elle réclama, comme il est évident, de longues années, il faut de toute nécessité chercher dans la vie de saint Isaac une place quelconque pour ces années-là. Les mettrons-nous sous le règne de Valens et les débuts de Théodose?

Le règne de Valens se refuse à les accepter. On sait, par les quelques mots échangés entre ce prince et le fier Aphraate, que le monarque arien ne voulait pas voir de moines dans les villes (4). Il édicta deux lois sévères contre eux; il envoya des soldats les égorger dans les solitudes voisines d'Antioche et jusque dans le désert de Nitrie. Un empereur ainsi porté à traquer de droite

(1) *Op. cit.*, p. 146.
(2) P. 23.
(3) P. 39.

(1) P. 23.
(2) *Hist. eccl.*, II, 38. MIGNE, *P. G.*, t. LXVII, col. 324.
(3) *Hist. eccl.*, IV, 2, 21 et 27. MIGNE, *P. G.*, t. LXVII, col. 1113, 1173 et 1200.
(4) THÉODORET DE CYR, *Hist. eccl.*, IV, 23. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXII, col. 1185.

et de gauche les sectateurs de la vie religieuse n'était pas homme à tolérer l'érection de si nombreux couvents dans sa capitale. Sur ce point, d'ailleurs, nous ne sommes pas réduits à de simples conjectures.

La *Vie de saint Isaac* nous déclare qu'*il n'y avait pas trace de moines à Constantinople* en 378, au jour où Isaac arrêta par la bride le cheval de Valens (1), et Théodoret de Cyr, en rapportant le même incident, nous représente Isaac comme un *solitaire* (2). Ainsi donc le règne de Valens nous est absolument fermé.

Sera-ce entre l'avènement de Théodose Ier et l'année 383 que nous placerons la fondation des monastères mentionnés par Callinique? Outre que ce laps de temps est trop restreint pour un ensemble de travaux si considérables, le biographe d'Isaac nous oblige à le restreindre encore davantage. L'ermitage du Saint fut bâti, dit-il, durant le dernier semestre de 381. Comme, d'une part, le monastère de Dalmate n'est que cet ermitage agrandi, et que, d'autre part, le monastère de Dalmate précéda tous les autres cloîtres constantinopolitains, il s'ensuit que les nombreux couvents fondés sous les yeux d'Isaac et longtemps visités par lui devraient s'entasser dans l'espace de quelques mois, entre les derniers jours de 381 et le 26 mai 383. Or, cela est matériellement impossible. Les choses ne purent absolument pas se passer ainsi, et, de fait, elles ne se passèrent pas de la sorte. Callinique nous en avertit dans le passage où il nous dépeint quelle était la situation du monachisme lorsque son héros, âgé de dix-huit ans, quitta la Phrygie, c'est-à-dire en 384. 'Αλλ' οὔτε, dit-il, ἐν τῇ φαιδρᾷ Κωνσταντίνου πόλει ὑπῆρχον τότε μοναστήρια, εἰ μὴ μόνον τὸ τοῦ μεγάλου 'Ισαακίου (3). Si la maison d'Isaac était encore la seule de Constantinople en 384, ce n'est pas le 26 mai 383 qu'Isaac s'éteignit, lui qui vit élever tant de couvents avant sa mort.

Pour appuyer Callinique et la première *Vie de saint Dalmate*, on pourrait peut-être exposer plusieurs autres considérations. Je dirai simplement qu'Isaac, en mourant dès 383, n'aurait pas eu le temps de transformer Dalmate, officier de la garde, en un religieux si parfait et si digne de l'higouménat.

Un détail à relever, c'est que, d'après ses deux *Vies*, Dalmate se trouvait enfermé depuis quarante-huit ans dans son monastère, lorsque les intérêts de l'orthodoxie le forcèrent, en 431, à prendre le chemin du palais impérial. Cette donnée chronologique permet de fixer à 383 son entrée dans la vie de perfection. La venue d'un tel postulant fut regardée par les moines comme un événement considérable. N'y a-t-il pas lieu, à raison même de l'importance attachée à ce fait, n'y a-t-il pas lieu de croire que le tardif biographe de saint Isaac a confondu l'année où Dalmate devint religieux avec celle où son prédécesseur sortit de ce monde? Les derniers éditeurs de Callinique l'ont pensé. Au texte qui contredit leur auteur et assigne la mort d'Isaac à 383, ils ajoutent le correctif suivant : *Anni definitio ne quem fallat : confunditur annus quo Dalmatius Isaacio se adplicuit cum eo quo Isaacio successit* (1). Et quelques lignes plus bas ils écrivent : *Anno 383, Isaacio brevi ante Croli vitam asceticam agere orso Dalmatius socium se tradidit.*

A moins d'admettre cette explication et de jeter purement et simplement par dessus bord l'affirmation contenue dans la *Vie de saint Isaac*, il faudra taxer de mensonge et d'erreur la *Biographie de saint Hypace*, et vraiment ce petit écrit ne mérite pas qu'on le traite avec une pareille sévérité.

Si Callinique nous montre Isaac parmi les vivants au début du ve siècle, il ne donne malheureusement pas la date exacte de sa mort. La première *Vie de saint Dalmate* ne la donne pas davantage. Néanmoins, en déclarant que Théodose II et Attique s'intéressèrent à saint Dalmate et

(1) *Acta Sanctorum*, maii VII. p. 246.
(2) *Hist. Eccl.* IV 31 Migne, *P. G.* t. LXXXII, col 1193.
(3) P. 8.

(1) P. xv.

à saint Isaac quelque temps avant la fin de ce dernier, elle nous oblige à nous renfermer dans l'épiscopat d'Attique, c'est-à-dire entre 406 et 425. De plus, à la manière dont elle introduit l'évêque Sisinnius sur la scène, elle semble indiquer que la mort d'Attique suivit d'assez près celle d'Isaac. La mention de Théodose II, né seulement le 10 avril 401, parlerait, elle aussi, en faveur d'une date plutôt tardive, n'était qu'un prince n'a pas besoin d'être très âgé pour s'intéresser par lui-même, lorsqu'on les lui signale, aux faits et gestes des hommes les plus illustres de sa capitale.

L'époque assignée ici à la mort de saint Isaac nous amène à poser une autre question : « Notre personnage est-il celui dont Palladius (1) et Sozomène (2) font un ardent ennemi de saint Jean Chrysostome? »

Quoi qu'il en coûte de trouver des saints au rang de ceux qui luttèrent le plus contre le grand docteur, la réponse affirmative est de beaucoup la plus probable. L'Isaac ennemi de Chrysostome est un Syrien, et le nôtre aussi. L'Isaac ennemi de Chrysostome est un religieux qui ne se tient pas toujours enfermé dans son cloître, et le nôtre aussi. L'Isaac ennemi de Chrysostome est un chef de moines, et le nôtre aussi. A moins de supposer deux hommes portant le même nom, originaires du même pays, émigrés dans la même ville, fleurissant à la même date, menant le même genre de vie, remplissant les mêmes fonctions, il faut les identifier l'un et l'autre en un personnage unique.

La rivalité de saint Isaac et de saint Jean Chrysostome s'explique aisément. Celui-ci voulait que l'on respectât l'ordre établi : s'il aimait les moines, s'il se faisait volontiers leur pourvoyeur, c'était à la condition pour eux de rester à leur place, au fond de leurs couvents (3). Il n'entendait pas les voir hors de leurs cellules (1), à moins que l'autorité ecclésiastique ne les eût investis des fonctions sacrées (2). Isaac, lui, se faisait du moine une idée tout autre : actif, plein de zèle, il vivait, non pas en religieux cloîtré, mais en apôtre, heureux de répandre à ses côtés la flamme qui l'animait et de semer dans les âmes chrétiennes les désirs d'une vocation plus haute. L'évêque imbu des idées que nous venons d'exposer et l'higoumène pénétré de principes si contraires se trouvaient éminemment préparés à lutter l'un contre l'autre. Qu'ils soient réellement entrés en lice, que saint Isaac soit l'Isaac antijohannite, on ne saurait l'affirmer avec certitude, mais on peut l'avancer avec beaucoup de probabilités.

Au lecteur qui s'étonnerait de voir un saint en guerre ouverte contre Chrysostome, il suffirait de rappeler saint Epiphane, le métropolitain de Chypre; saint Maruthas, l'apôtre de Perse; saint Attique, l'évêque de Constantinople; saint Cyrille, le patriarche d'Alexandrie. Epiphane, épuisé de fatigue et de vieillesse, fit le voyage de Constantinople pour ruiner le docteur à la bouche d'or (3). Maruthas vint des confins de la Mésopotamie prêter son concours aux menées de Théophile (4). Attique, alors simple prêtre, intrigua (5) et déposa (6) contre son évêque. Cyrille s'assit aux côtés de son oncle dans le conciliabule du Chêne (7). Ces quatre prélats partagent aujourd'hui le culte que l'Eglise rend à leur victime. Pourquoi ne pas joindre saint Isaac à ces auteurs d'une persécution que la bonne foi excuse ou que la pénitence répara?

Il est temps de mettre un terme à nos

(1) *Dial. de Vit. S. Joannis Chrys.*, VI et VIII. Migne, *P. G.*, t. XLVII, coll. 21 et 29.
(2) *Hist. eccl.*, VIII, 9. Migne. *P. G.*, t. LXVII, col. 1540.
(3) Sozomène, l. c.

(1) Callinique, *Op. cit.*, p. 24.
(2) Socrate, *Hist. eccl.*, VI, 12. Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 700-701.
(3) Socrate, *Op. cit.*, VI, 15 col. 709.
(4) Palladius, *Op. cit.*, XI. Migne, *P. G.*, t., XLVII col. 37.
(5) Photius, *Biblioth.*, cod. 59. Ed. Bekker, Berlin, 1824, p. 19.
(6) Cyrille d'Al., *Ep. 33. Ad Acacium*. Migne, *P. G.*, t. LXXVII, col. 159.
(7) *Id.*

humbles recherches. Elles ont conduit à des résultats qui peuvent se résumer ainsi :

1° Saint Isaac n'est pas mort en 383, comme on le croit généralement sur le témoignage de sa *Vie*. Cette date est plutôt celle de l'entrée de saint Dalmate au couvent.

2° Saint Isaac a prolongé sa carrière jusque sous l'épiscopat d'Attique, sans qu'on puisse d'ailleurs fixer l'année précise de sa mort.

3° Saint Isaac est, d'après toutes les apparences, l'Isaac antijohannite, dont parlent Palladius et Sozomène.

J. PARGOIRE.

Cadi-Keuï.

AUTOUR DU LAC

I. TARICHÉE ET TIBÉRIADE

TARICHÉE ET SENNABRIS. — Rien n'est attrayant comme le tableau que nous présente, ce soir, le lac de Tibériade, au moment où il nous apparaît, tout à coup, comme une vision de paix et de repos, après les étapes brûlantes du Ghor, vestibule grandiose et désolé de la mer Morte. Il est 4 heures. La chaleur est tombée. Quelques dattiers agitent leurs palmes égarées sur la berge. Des rides légères à la surface des eaux bleutées. A droite, au premier plan, le petit village de Sémak, bordant la rive comme une dentelle; plus loin les massifs volcaniques du Jaulan, à gauche les pentes brusques des monts de Galilée, dont les dernières roches dessinent dans les eaux leurs silhouettes mouvantes.

Tout près de nous, à quelques mètres, s'élève un monticule herbu et vallonné, dont les lignes frontières se confondent au Nord avec celles de la mer et au Sud avec celles du Jourdain. Vers l'Ouest, à l'endroit où le fleuve, après avoir fait un angle droit avec le grand axe du lac, reprend sa direction Nord-Sud, une partie de son eau remonte vers le Nord, l'espace d'environ 500 mètres, et aboutit au rivage par un vallonnement marécageux. Ce lit, aujourd'hui désert et comblé, doit son existence à la main de l'homme. Evidemment, on avait autrefois mis le lac en communication avec le Jourdain par une tranchée, afin d'isoler le monticule qu'une ville forte occupait. On s'accorde à la nommer Tarichée. Les Arabes l'appellent aujourd'hui Khirbet-el-Kérak, nom qui serait une pure transformation de Tarichée en passant par Beth-Yerah, devenu dans la bouche du peuple Teriah (1). Sans le secours d'une conjecture philologique très attrayante, mais sujette à caution, la position exacte de l'ancienne ville nous est fournie par les données combinées de Josèphe, qui la place à 30 stades de Tibériade (2), et de Pline, qui l'indique formellement au midi du lac (3); ce qui nous mène droit au Khirbet-el-Kérak. Une opinion accueillie avec faveur en Allemagne, et qui tiendrait à placer Tarichée au nord de Tibériade à Medjel (4) ou au Khân Minyé (5), paraît fondée sur l'interprétation erronée d'un texte de Josèphe. Ce dernier raconte qu'ayant été blessé dans un combat à Julias, il fut transporté à Capharnaüm, où on lui donna les premiers soins, et de là à Tarichée (6): et rien de plus. Des données si vagues ne sauraient servir de base à une identification. Aussi M. le professeur Guthe, qui marquait Tarichée à Medjdel, avec un point d'interrogation, l'a placée au Khirbet-el-Kérak

(1) A. NEUBAUER, *La geographie du Talmud*, p. 216.

(2) Εἰς Ταριχέας ἀπερχομένου μου, τῆς Τιβεριάδος ἀπεχούσας στάδια τριάκοντα. J. V., § 32.

(3) *(Jordanis) in lacum se fundit..... amænis circumseptum oppidis..... a meridie Tarichea, quo nomine aliqui et lacum appellant.* PLINE, *Hist. nat.*, V, 15.

(4) SOCIN, BÆDEKER.

(5) KIEPERT.

(6) V. J., 72.



dans sa nouvelle carte murale, et le point d'interrogation a disparu (1).

L'histoire de Tarichée ne nous est guère connue que par Josèphe, qui nous a conservé des détails intéressants, mais avec des chiffres énormes qu'on est en droit de suspecter. Avant la guerre des Juifs, Cassius, venant de Tyr, la prit d'assaut et y fit 30 000 prisonniers, au nombre desquels se trouvait Pitolaüs, qui fut mis à mort par le vainqueur sur le conseil d'Antipater (2). Devenue propriété d'Agrippa le Jeune, par une munificence de Néron, la première année de son règne (3), elle fut bientôt un des principaux sièges de l'insurrection juive. Josèphe l'entoura de murailles, et, tandis qu'il s'occupait à la fortifier, il faillit être victime d'une révolte de ses turbulents subordonnés. Un jour, Ptolémée accompagnait à travers le Ghor un convoi d'objets précieux destinés à Agrippa et à Bérénice. Quelques jeunes gens de Dabaritha fondirent sur la caravane, la pillèrent et allèrent porter à Josèphe le produit de leur butin. Ce dernier les reçut froidement, leur adressa une sévère réprimande et prit les objets volés avec l'intention de les restituer à Agrippa. Piqués et mécontents, les voleurs se répandirent la nuit dans les villages voisins, poussèrent à l'insurrection et réussirent à faire une levée en masse. Le lendemain, dès l'aube, cent mille hommes (?) étaient sous les armes dans l'hippodrome de Tarichée. Josèphe dormait dans sa maison. Effrayés, ses gardes prirent la fuite; on l'éveilla, on lui conseilla de se sauver. Les séditieux étaient déjà aux portes du logis, prêts à y mettre le feu. Impuissant et désarmé, Josèphe eut recours à la ruse, moyen qui le tirait toujours des embarras les plus tragiques. Il se revêtit à la hâte de guenilles, se couvrit la tête de cendres, suspendit son épée à son cou et se présenta ainsi devant la foule. Sa vue excita la pitié; il s'y était bien attendu. Profitant alors de ces heureuses dispositions, il déclara que les objets retenus serviraient à couvrir les dépenses des fortifications de Tarichée, et que jamais il n'était entré dans sa pensée de les rendre à Agrippa. Les 40 000 Tarichéates finirent par se calmer, mais les gens de Tibériade, peu satisfaits d'un arrangement qui ne leur rapportait rien, ne déposaient pas les armes. Au bout de quelques heures, 2 000 se trouvaient massés de nouveau sous les fenêtres de Josèphe, emplissant la rue de leurs clameurs. Alors, nouveau stratagème: l'assiégé monta sur la terrasse de sa maison, et cria à la foule que dans la confusion des voix il était impossible de s'entendre. « Envoyez-moi vos chefs, dit-il, nous parlementerons ensemble, et je ferai tout ce que vous voudrez. » Les négociateurs pénétrèrent dans l'habitation; mais tout à coup ils furent saisis, garrottés, emportés dans une chambre secrète, et vigoureusement fouettés. On les renvoya tout sanglants. La foule, qui avait pris leurs cris de douleur pour les paroles animées d'une chaude discussion, fut effrayée à la vue de leur sang et se dispersa (1).

Quelques jours après, les Romains étaient aux portes de la ville. Appelé par Agrippa pour soumettre ses Etats révoltés, Vespasien était parti de Césarée pour la Galilée, et, après être entré dans Tibériade sans coup férir, venait mettre le siège devant Tarichée. Des bandes de fugitifs, venus de la Trachonite, de la Gaulanite, d'Hippos et de Gadara, y fomentaient la révolte et remontaient hardiment le courant des idées plutôt pacifiques et conciliantes des Tarichéates, qui redoutaient une répression terrible de la part des Romains. En prévision d'un long siège, Vespasien établit un camp retranché aux environs d'El-Hammam.

Une sortie furieuse des assiégés fut repoussée. Peu de temps après, on signalait aux abords de la ville des bandes nombreuses de Juifs, accourus des villes voi-

(1) Fischer u. Guthe. *Wandkarte von Palaestina*. Leipzig, 1897.

(2) Jud. Ant., XIV, 7, 3.

(3) *Ibid.*, XX, 8, 4.

(1) J. B., II, 21, 3 s. — J. V., 26, 1.

sines porter secours à leurs frères. Titus part aussitôt à la tête de 600 cavaliers d'élite, mais, effrayé par la multitude des ennemis, il fait demander du renfort à Vespasien. Trajan, envoyé avec 400 cavaliers, accourt en toute hâte et se joint aux braves qui se ruent déjà avec fureur sur les troupes indisciplinées. Les Juifs soutiennent le premier choc, mais, surpris par l'audace de leurs aggresseurs, se faisant d'ailleurs illusion sur leur nombre, ils ne tardent pas à se débander et à se précipiter vers les remparts. Pour leur couper la retraite de ce côté, Titus se porte au-devant d'eux, leur barre le passage et les disperse dans la campagne, jonchant le sol de cadavres.

A la nouvelle du désastre, l'agitation est au comble dans Tarichée. Ceux qui voulaient la paix s'élèvent contre les étrangers, qui poussaient à une résistance opiniâtre. Les deux partis sont sur le point d'en venir aux mains. Titus juge que le moment est venu de donner l'assaut. Sans prévenir Vespasien, il entraîne ses soldats et pousse le premier son cheval dans le lac pour contourner les fortifications de l'Ouest. En quelques minutes, les cavaliers romains sont dans la place. Le bruit s'en répand aussitôt par toute la ville, et il se produit un tumulte indescriptible. Du côté des remparts, on se bouscule pour gagner la campagne; du côté du lac, les barques sont aussitôt noires de fuyards qui gagnent le large à force de rames. Dans les rues, le carnage est horrible. Les Romains massacrent sans pitié les séditieux qui leur opposent quelque résistance, tandis que les autres, suppliants et les yeux en larmes, se traînent aux pieds de Titus, et viennent chercher dans sa clémence un refuge contre la mort.

. Le vainqueur se laissa toucher et donna l'ordre de cesser le carnage. En même temps il faisait prévenir Vespasien qui accourait avec le reste de l'armée. Des radeaux furent aussitôt construits pour donner la chasse à ceux qui s'étaient retirés sur le lac. Il s'engagea alors entre les Juifs et les Romains une véritable bataille navale, changée bien vite en une boucherie, que les révoltés, en se défendant en désespérés, rendirent atroce. Les eaux étaient rouges de sang et le rivage couvert des cadavres de ceux qui s'étaient dirigés à la nage vers la terre, où les Romains les attendaient, le fer en main.

Maître sur terre et sur mer, Vespasien laissa les habitants dans Tarichée, mais fit conduire sous bonne escorte jusqu'à Tibériade les plus turbulents. Là, on mit à mort tous les vieillards et les gens incapables de porter les armes, au nombre de 1500; 6 000 furent envoyés à Néron pour travailler à l'isthme de la Morée; les autres furent réduits en esclavage. Vespasien en vendit 30 000 et donna le reste à Agrippa (1).

Tarichée ne se releva jamais complètement de cet épouvantable désastre. Elle existait encore deux ou trois siècles plus tard, et c'est elle, sans doute, que les talmudistes mentionnent sous le nom de Beth-Yérah (2). Lors de l'invasion musulmane, un petit village s'y établit : il est aujourd'hui complètement ruiné. De l'ancienne ville, à part quelques pans de murs et les arasements d'un quai, il ne reste plus rien.

Au temps de sa prospérité, Tarichée devait s'étendre vers l'Ouest. Les maisons avaient gagné, de l'autre côté de la tranchée, les premières pentes des collines voisines, et il s'était formé autour d'une petite baie extrêmement gracieuse un faubourg qui s'appelait Sennabris ou Gennabrin. C'est du moins ce qui semble ressortir de l'examen des lieux et des textes de Josèphe. D'après cet historien, Sennabris était à trente stades de Tibériade (3), comme Tarichée, et à l'entrée du Ghor (4). Les historiens arabes de l'époque des croisades parlent à plusieurs reprises d'un village nommé Sin-en-Nabra, situé sur le bord du lac à trois milles

(1) *J. B.*, III, 10, 3, s.

(2) Neubauer, *La géographie du Talmud*, p. 216.

(3) Vespasien, revenant de Scythopolis, στρατοπεδεύεται μὲν ἀπὸ τριάκοντα τῆς Τιβεριάδος σταδίων, κατά τινα σταθμον ..... Σενναβρὶς ὀνομάζεται. *B. J.*, III, 9, 7.

(4) ..... τὸ Μέγα πεδίον..... ἀπὸ κώμης Γινναβρὶν δι νῆκομέχρι τῆς 'Ασφαλτίτιδος Λίμνης. *Ibid.*, IV, 8, 2.

de Tibériade (1), et qui avait même donné son nom au pont appelé aujourd'hui Djisr-oum-el-Kanathir. Abou'l-Modaffer (2) nous raconte qu'il se livra aux environs du pont et du village une bataille entre Doldequin et Baudoin Ier (1113). Les croisés furent taillés en pièces et les cadavres corrompirent l'eau du lac. Aujourd'hui encore, toutes les cartes récentes marquent, auprès de Tarichée, un khirbet Sin-en-Nabra ou Sennabra, qui est très certainement celui dont parle Abou'l-Modaffer. Si l'on doit de plus identifier le Sennabris de Josèphe avec le Sin-en-Nabra du XIIe siècle, et la chose ne paraît pas douteuse, il faut à toute force abandonner les identifications de V. Guérin, qui propose le Khirbet-Kedisch et même le Khirbet-el-Menara (3). Au reste, les souvenirs historiques de Sennabris se réduisent à fort peu de chose : un campement de Saladin, en dehors des faits mentionnés plus haut, et c'est à peu près tout.

EL-HAMMAM. — Hâtons-nous donc de poursuivre notre course folle dans le sentier tortueux, au trot de nos montures, excitées par la brise du soir. Nous nous plaisons à considérer le jeu des hyménoptères sur le tapis des graminées et les bandes innombrables de poissons qui circulent tout près de la rive. Le charme est rompu par une odeur âcre et sulfureuse qui nous indique le voisinage des eaux chaudes d'El-Hammam. De petits ruisseaux, d'où montent des vapeurs épaisses, bondissent sur les roches crayeuses qu'elles ont recouvertes d'un sédiment salin, et vont se perdre dans le lac. Elles sortent d'une bâtisse croulante que les Arabes décorent du nom de Hammam-Souleïman (Bains de Soliman). Un peu plus au Nord, un autre édifice en meilleur état montre sa coupole, derrière quelques grandes maisons rectangulaires : c'est l'établissement de bains restauré par Ibrahim-Pacha en 1833. On le fréquente encore : nous en avons la preuve dans ces petites tentes blanches dressées sur le bord de la route, et devant lesquelles un *effendi* quelconque savoure le *tombéki* dans un narghileh de cristal. Des gens de toutes sortes, lépreux, scorbutiques, rhumatisants, viennent demander à cette panacée une guérison problématique. Depuis que les bouleversements terrestres ont fait jaillir, à 62°, du flanc de la montagne, ces quatre sources sulfureuses et magnésiennes, on vient s'y faire guérir. Pline les a vantées (1). Josèphe ajoute qu'il y avait là une bourgade appelée Emmaüs ou Ammaüs, nom qui signifie, dit-il, « eaux thermales » (2). En effet, Ammaüs est une pure transcription du mot sémitique Hammath, employé pour désigner les sources chaudes ; la bourgade le portait très certainement au temps de Josèphe. Le Talmud écrit Hammatha. Est-il permis de voir ici la ville de Hammath mentionnée dans le livre de Josué parmi les places fortes de la tribu de Nephtali (3)? Au point de vue philologique, rien n'empêche. Tous les noms ci-dessus sont identiques, et pour la vocalisation, et pour le sens. Au point de vue géographique, les limites de la tribu de Nephtali sont assez peu précises pour qu'on puisse les reculer du côté du Sud, non seulement jusqu'à Tibériade, mais même jusqu'à Tarichée et Sennabris (4).

Parmi les débris de l'ancienne ville, épars sur une assez grande étendue, de Saulcy a cru reconnaître en 1851, après Irby et Mangles, les retranchements du camp de Vespasien (5). Entre les deux

(1) YAKOUT, *Mo'djem*, t. III, p. 419.

(2) MIRAT-EZ-ZÉMAN, *Recueil des hist. des Croisades*, t. III, p. 546.

(3) V. GUÉRIN, *Descript. de la Galilée*, t. Ier, p. 273-274.

(1) *Hist. nat.*, V, 15.

(2) *J. B.*, IV, 1, 3. Cf. *J. A.*, XVIII, 2, 3.

(3) Josué, XIX, 35.

(4) Capharnaüm n'était probablement pas une ville frontière de la tribu de Nephtali. Le texte : (Matth. IV, 14.) Κατῴκησεν εἰς Καπερναοὺμ, τὴν παραθαλασσίαν, ἐν ὁρίοις Ζαβουλὼν καὶ Νεφθαλείμ, ne doit pas être pris à la lettre. L'Evangéliste, parlant pour la première fois de la résidence de Jésus en Galilée vise, simplement à montrer l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe (IX, 1 ; VIII, 23 de l'hébreu), au sujet de cette contrée. La donnée géographique ne semble mise là que pour l'introduire. Cf. V. GUÉRIN, *Op. cit.*, p. 257 et L. HEIDET, *Dict. de la Bible*. Fascicule IX, col. 419.

(5) DE SAULCY, *Voyage autour de la mer Morte*, t. II, p. 469.

établissements de bains, buttée contre les pentes de la montagne, s'élève une synagogue, construction bizarre et massive, à laquelle sont rattachées quelques maisons juives, étouffées par de nombreux buissons d'épines. Elle occupe l'emplacement du tombeau d'un obscur rabbin, du nom de Meïr, mentionné dans les Itinéraires juifs du XIIIe au XVIIe siècle (1).

TIBÉRIADE. — Un roulement de voiture nous avertit, à notre grande surprise, qu'une route carrossable va nous conduire jusqu'à Tibériade. Un peu plus loin des tentes se dressent sur les ruines de l'ancienne ville. Les touristes ont tout envahi avec le cortège inévitable de bagages, de domestiques affairés, de moukres qui étrillent bruyamment leurs mulets efflanqués. Adieu la poésie des ruines désertes où le vent circule librement à travers les pierres grises!

Nous arrivons au campement, quand le soleil a disparu derrière la montagne. Le vent souffle, faisant claquer la toile flasque de notre maison voyageuse; il ne tarde pas à tomber. A 7 heures nous n'entendons plus que le petit bruit de la vague qui déferle à nos pieds sur le sable fin. A demain la visite des ruines. Profitons du recueillement des dernières heures pour nous rappeler leur passé.

Tibériade doit sa fondation à Hérode Antipas. Commencée l'an 17 de Jésus-Christ, elle était encore inachevée, d'après la Chronique d'Eusèbe, la 14e année du règne de Tibère, à l'époque de la vie publique du Christ. Josèphe nous raconte qu'il y avait dans l'endroit choisi par le tétrarque une nécropole, dont on fut obligé de relever les tombes (2). On s'est demandé à ce sujet à quelle ancienne ville avait succédé Tibériade. Le choix est entre les trois noms Hammath, Rekkath et Kinnereth, écrits à la suite dans le passage du livre de Josué cité plus haut. On s'arrêterait à Rekkath si l'on en croyait le Talmud de Jérusalem (1). Celui de Babylone (2) permet de prendre l'un ou l'autre des trois noms, selon les goûts.

C'était une opinion répandue du temps de saint Jérôme que Tibériade avait succédé à la Kinnereth du livre de Josué. Lui-même en a parlé dans sa traduction de l'Onomasticon d'Eusèbe, mais en ayant soin de nous faire comprendre qu'il en doutait (3). Les palestinologues qui se sont occupés de la question restent dans le doute; Kinnereth, Rekkath, comme tant d'autres, sont sans doute des villes perdues qui n'ont d'autre histoire que le fait même de leur existence et dont le sol n'a pas gardé trace.

Hérode eut de la peine à peupler sa capitale. La violation des sépultures constituait pour les Juifs une impureté de sept jours : ils répondaient avec répugnance à l'invitation du tétrarque. A force d'argent, Hérode parvint à se faire une population d'étrangers, d'aventuriers et de mendiants. Il leur donna des terres, des maisons, un hippodrome, des monuments luxueux dans ce style gréco-romain qui portait son mauvais goût dans tout l'Empire, fit de la ville la capitale de la Galilée et de l'exarchat, et s'y construisit un palais somptueux qu'il eut le malheur de décorer de peintures animées. Le sanhédrin s'émut à Jérusalem de cette contradiction aux lois judaïques et envoya Josèphe à Tibériade pour détruire le palais. L'ambassadeur eut d'abord à débattre fortement sa cause avec Capella, un intrigant qui ne voulait pas entendre parler de destruction. Les négociations venaient cependant d'aboutir, quand on apprit que Jésus, fils de Saphias, de concert avec quelques bateliers, désireux de s'enrichir aux dépens du prince, venait de mettre le feu au palais. Josèphe ne put retirer que des chandeliers corinthiens, des tables et un peu d'argent (4).

(1) CARMOLY, *Itin. de la Terre Sainte*, p. 130, 258, 386, 446.
(2) J. A., XVIII, 2, 3.

(1) MEGUILLAH, I, 1.
(2) MEGUILLAH, 6, a.
(3) *Oppidum, quod in honorem postea Tiberii Cæsaris Herodes, rex Judeæ, instauratum appellavit Tiberiadem, « ferunt » hoc primum appellatum nomine.* Onomasticon. Leclerc. Amsterdam, 1707.
(4) J. V., 12-13.

A l'avènement de Néron, Tibériade passa à Agrippa le Jeune. Elle perdit dès lors le titre de capitale de la Galilée, qui retourna à Sepphoris, 41 (1).

Lors de l'insurrection juive, elle suivit le courant, mais sa population, mélangée, mobile, remuante, se montra souvent traître à la cause de la nation. Josèphe, qui avait été nommé gouverneur de la Galilée et avait entouré Tibériade de murailles (2), nous a mis au courant, avec des détails infinis, de tout ce qu'il dut faire pour maintenir dans le devoir ses sujets indociles.

Un jour, c'est Jean de Giscala qui se rend à Tibériade, sous le prétexte d'une saison d'eaux, et soulève le peuple contre le gouverneur. Celui-ci se voit tout à coup assailli, pendant qu'il parle à la foule du haut d'un tertre de six coudées, et ne doit son salut qu'à une fuite précipitée vers le lac (3).

Une autre fois, on vient lui annoncer à Tarichée que la ville passe au camp ennemi. Josèphe n'a pas de troupes sous la main; d'autre part, il n'y a pas de temps à perdre, car le lendemain est jour de sabbat. Que faire? Il réunit 200 barques, met quatre hommes dans chacune et gagne le large. La flottille s'arrête en face de Tibériade, le plus loin possible: les rameurs ont la consigne de battre l'eau avec leurs avirons, et de toutes leurs forces, tandis que Josèphe vogue vers la ville. A la vue de cet immense nuage d'écume, dans le lointain, on croit à Tibériade qu'il arrive une armée innombrable, et la foule vient implorer la clémence de Josèphe. Ce dernier se fait livrer tout le sénat. Alors la clameur populaire désigne une victime: « C'est Clitus qui est le meneur de la sédition! Sus à Clitus! » On amène le coupable, il est condamné à avoir les deux mains coupées : on lui laisse la main droite, mais il doit se couper l'autre lui-même (4).

(1) J. V., 9.
(2) J. B., II, 20, 6.
(3) J. B., II, 17, 25. J. V., 18.
(4) J. B., II, 21, 8-10.

Josèphe était à peine parti qu'une nouvelle intrigue se noue contre lui. Quatre conspirateurs, Jonathas, Ananias, Simon et Joazar, ne veulent rien moins que le supplanter dans sa charge de gouverneur. Après mille péripéties tragiques, celui-ci finit par obtenir un vote de confiance du Sanhédrin et un blâme pour les délinquants, qui s'empressent aussitôt d'envoyer à Jérusalem une délégation à charge contre leur ennemi. Jonathas et Ananias sont à la tête. Josèphe en est averti. Il poste des hommes dans le Ghor, fait prisonniers les ambassadeurs, et s'en va avec sa troupe devant Tibériade. Là, il demande à parlementer avec Simon et Joazar. Ce dernier, étonné de voir un messager de paix venir avec un attirail de guerre, se retire prudemment, tandis que Simon donne dans le piège, est conduit à l'écart et fait prisonnier.

Aussitôt la bataille commence. Elle est opiniâtre de part et d'autre, et les chances se balancent, quand on voit des tourbillons de flammes s'élever au-dessus de la ville: on vient d'y mettre le feu du côté du lac. Les habitants déposent les armes et se rendent (1). Josèphe les traite avec clémence: il les sauvera même bientôt du fer des Galiléens, qui, à la suite d'une nouvelle trahison, voudront massacrer leurs compatriotes (2).

On conçoit dès lors que Tibériade n'ait opposé aucune résistance à Vespasien (3). Ville sans âme, elle n'eut point les héroïsmes de Tarichée et de Gamala. Mais en revanche elle demeura debout, et, après la perte de leur nationalité et la ruine de Jérusalem, les Juifs qui opéraient leur concentration se massèrent dans ses murailles. Arrêtée un moment par Hadrien, qui, pour y implanter le paganisme, construisit à Tibériade un vaste temple (4) demeuré inachevé, la prépondérance juive s'affirma sous les règnes d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle et de Commode. A cette époque, le Sanhé-

(1) J. V., 53, s.
(2) J. V., 83.
(3) J. B., III, 9, 7.
(4) EPIPHANE, *Adv. Hæreses*, I, p. 136, 137.

drin se transporta de Sepphoris à Tibériade. Là résidait le *Nasbi* ou Patriarche suprême des Juifs du monde romain. Il jouissait d'une autorité que l'amitié des empereurs favorisait secrètement, et recevait de tous les Juifs de Palestine et d'Occident un tribut annuel que les *collecteurs* recueillaient avec peine. Plus tard, ce bénéfice lui fut retiré par Honorius, et Théodose II le dépouilla de sa préfecture d'honneur, mais déjà à cette époque les Patriarches s'étaient amollis, « ce n'étaient presque jamais que des enfants sanguinaires et dépravés ; ils mouraient jeunes et se succédaient rapidement (1). »

Le premier que nous voyons revêtu de cette dignité à Tibériade est le fameux Juda, surnommé *Hak-Kadosch* le Saint, homme de mœurs sévères et d'une grande charité envers les pauvres. Il était né à Sepphoris vers 145, et avait été élu à l'âge de trente ans. Au moment de cette élection, le judaïsme régnait en maître à Tibériade, on y comptait jusqu'à treize synagogues. Les écoles étaient fréquentées par une jeunesse studieuse qui se pressait autour de la chaire de *rabbi* Juda et notait en cachette sur des cahiers, appelés *Livres secrets*, les explications orales du maître. Peu à peu, avec les dangers multiples de la dispersion, on nota les traditions par écrit, afin de les conserver intactes. Des rédactions fragmentaires furent mises en circulation. Juda Hak-Kadosch les réunit en un vaste corps de doctrine qui s'appella la *Mischna* (répétition). Plus tard, des besoins nouveaux firent paraître l'insuffisance du premier recueil, et, vers la fin du IIIe siècle, entre 230 et 270, Jochanan, chef de l'école de Palestine, compila la *Guemara*, supplément volumineux de la Mischna. Les deux œuvres réunies forment le Talmud de Jérusalem, qui fut bientôt éclipsé par le Talmud de Babylone. L'école florissante de cette dernière ville stimula à Tibériade une ardeur qui s'était ralentie, sous le coup des lois restrictives de Constantin. Cette période de renouveau marqua, pour les rabbins de cette ville, une part prépondérante à l'évolution lente de cette œuvre gigantesque de patience, de minutie et de classification qui s'appelle la *Massore*.

(1) A. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 6-7.

Mais déjà depuis plusieurs siècles, au milieu de leurs préoccupations littéraires, les Juifs avaient à compter avec un nouveau rival, le christianisme. Constantin l'avait introduit. Un Juif, le comte Joseph, converti par les miracles opérés sous ses yeux, avait élevé à Tibériade une basilique avec ses immenses richesses et sous le haut patronage de l'empereur (1). Un siège épiscopal, suffragant de Scythopolis, y maintenait la discipline. Les souscriptions des Conciles, aux ve et vie siècles, nous ont conservé les noms de trois évêques : Jean, qui prit part au Concile de Chalcédoine, sous le patriarcat de l'ambitieux Juvénal (451) ; un autre Jean, signataire du IVe Concile de Jérusalem (536) ; enfin, Georges choisi par le nouveau patriarche de Jérusalem, Eustochius, pour le représenter au Concile de Constantinople (553) (2). Tibériade se peuplait de chrétiens, et Justinien en relevait les murailles (3).

Les Juifs prirent une revanche sanglante sous Chosroès (614) : malgré tout, le christianisme se maintint. En 675, saint Willibald y trouva de nombreuses églises pour y prier (4), et, au commencement du ixe siècle, un prêtre anonyme d'Occident, envoyé par Charlemagne, y vit une florissante communauté chrétienne qui avait

(1) Epiphane, *Hæres.* 30, 4. Nicéphore Calliste (*Hist. eccli.*, VIII, 30.) dit que sainte Hélène construisit à Tibériade une église appelée : τὸ Δωδεκάθρονον. C'est sur ce texte que sont basées les affirmations d'Adrichomius, (*Theatr. T. S.* Zabulon, n° 99), de Quaresmius (*Elucidat*; *T. S.*, VII, 4), et de tant d'autres. Mais, en bonne critique, on ne saurait ajouter foi, sur ce point, au témoignage de Nicéphore, écho de traditions erronées en voie de formation, ayant contre lui, du reste, le silence de ses devanciers. Il existait en Galilée, au ixe siècle, une église des *Douze trônes*, mais elle se trouvait au nord de Tibériade, aux *Sept Fontaines*. Cf. *Commemoratorium de casis Dei*. Tobler. *Itinera*, t. Ier, 2e part., p. 304.

(2) *Vie de saint Sabas*, § 30.

(3) Procope. *De Ædificiis*, V, 9.

(4) Tobler. *Itinera*, t. Ier, IIe part. *Hodæporicon S. Willibaldi*, p. 261.

probablement encore à sa tête un évêque du nom de Théodore (1).

Vingt-neuf ans à peine après l'invasion persane, le calife Omar s'emparait de Tibériade (636) et la faisait rentrer dans l'ombre pour trois siècles.

Une brillante période allait commencer avec l'ère des Croisades. L'année même de la prise de Jérusalem, Godefroy de Bouillon donnait Tibériade à Tancrède avec droit de succession (2). Elle forma dès lors la métropole d'une des quatre grandes baronnies du domaine royal, la *princée de Tabarie,* avec des privilèges comme celui de battre monnaie et de rendre la justice sans appel, et un territoire immense dont les limites précises ne nous sont point connues (3).

Un des premiers soins de Tancrède fut de relever les églises et de rétablir l'évêché qui devint suffragant de l'archevêché de Nazareth (4).

Deux ans après, la captivité de son oncle Boëmond l'appelait à Antioche, il remit la principauté entre les mains de Baudoin Ier, mais à la condition de la récupérer s'il était de retour au bout de quinze mois (5). Le domaine passa à un châtelain de Saint-Omer, Hugues de Fauquenbergue, du diocèse de Thérouenne (Pas-de-Calais), qui périt bientôt dans un combat livré aux environs de Toron (6). Baudoin se rendit alors en personne à Tibériade et y établit Gervais des Basoches (1), du diocèse de Soissons, un beau vieillard, aussi intrépide guerrier que noble gentilhomme. A cette époque où la Palestine inconquise était encore livrée au brigandage, il fallait dans les postes militaires de rudes soldats. Les princes musulmans inquiétaient sans cesse les seigneurs par leurs razzias interminables (2). Au bout de deux ans de règne, Gervais fut pris dans une embuscade par Doldequin, qui l'emmena prisonnier à Damas; on ne voulut d'autre rançon que la principauté de Tibériade. Sur le refus formel de Beaudoin, Gervais fut amené au milieu de la ville, livré à tous les outrages et percé de flèches. Soboas fit couper sa grande chevelure blanche que le fer n'avait point touchée depuis des années et la fit attacher au bout d'une hampe en guise d'étendard qu'on porterait dans les combats (3).

Rendue à Tancrède (4), qui mourut trois ans après (1112), Tibériade ne fit que passer entre les mains de Joscelin de Courtenay, qui la quitta pour Edesse; alors, Eschive, fille de Hugues de Fauquenbergue, fit valoir ses droits de succession en faveur de Guillaume de Bures, son époux. Ce prince, qui dota sa cité d'un hôpital, mourut sans héritier direct, mais eut probablement une fille, nommée Eschive comme sa mère, et que nous voyons mariée à Gautier, seigneur de Tibériade en 1160.

A ce moment, les princes de Galilée semblent mener une vie pacifique. Les atabeks avaient fini par se familiariser avec la présence de ces hommes d'outre-mer.

Gautier mourut en 1172, laissant à Eschive quatre enfants en bas âge : la veuve épousa en secondes noces Raymond III, le Jeune, comte de Tripoli, qui fixa dès lors sa résidence au château de sa femme. Ce mariage malheureux allait

(1) *Ibid., Commemorator. de casis Dei,* p. 304.
(2) Willermus Tyrensis, IX, 13.
(3) Cf. E. Rey. *Les colonies franques en Syrie,* p. 433. Pour les armoiries des seigneurs de Tibériade, cf. *Ibid.,* p. 53.
(4) Nous savons malheureusement trop peu de chose des titulaires. Les historiens des Croisades nomment Hugues de Tabarie, qui signe en 1109 un diplôme de Baudoin Ier (ce fut sans doute le premier évêque), Herbert, Raoul, dont on a deux actes datés 1168 et 1170. Les continuateurs de Guillaume de Tyr mentionnent Eustorge, mort en 1273; Guillaume de Salonique, archidiacre de Saint-Georges de Lydda, mort en 1274, et Guillaume le Velu, son successeur, chantre de Saint-Georges de Lydda et chancelier d'Arménie. De deux autres évêques, dont l'un mourut au siège de Saint-Jean-d'Acre (1190) et l'autre fut invité au Concile de Latran par des Lettres encycliques du 15 avril; 1213, nous ignorons les noms. Cf. E. Rey. *Les familles d'outre-mer et Du Cange,* p. 807.
(5) *Albertus Aquensis,* VII, 45.
(6) *Wil. T.,* XI, 5.

(1) *Alb. Aq.,* X, 8.
(2) Cf. *Recueil des Hist. des Croisades. Historiens orientaux,* t. II, p. 35; t. III, p. 556, et *Wil.,* t. XII, 16.
(3) *Alb. Aq.,* X, 54-57.
(4) *Ibid.,* X, 12.

amener bientôt la ruine de Tibériade. Raymond était en mésintelligence avec Gérard de Ridefort, à qui il avait refusé la main de la châtelaine de Batron, sa vassale, et qui, de dépit, s'était retiré au Temple, dont il était devenu Grand Maître. Gérard poursuivit son ennemi d'une haine implacable, qu'il chercha toujours à assouvir, même au détriment des intérêts du royaume.

Nommé régent pendant la minorité de Baudoin V (1183-1186), Raymond, qu'une grande sécheresse survenue en Syrie (1185) faisait trembler pour la couronne, conclut avec Saladin une trêve de quatre ans. L'année suivante, Baudoin V mourait et, à la suite de menées déloyales de Joscelin d'Edesse, Sibylle couronnait dans Jérusalem son mari Guy de Lusignan, comte de Jaffa. Baudoin protesta dans une assemblée des barons tenue à Naplouse, refusa le serment de fidélité et se retira à Tibériade. Cette attitude inquiétait Guy de Lusignan. Il demanda conseil au Grand Maître du Temple. Gérard crut l'occasion bonne pour se venger.

Il fut d'avis qu'il fallait aller mettre le siège devant la forteresse du comte rebelle. Le roi partit avec une armée, tandis que Raymond, averti à temps, demandait en toute hâte du secours à Saladin, qui dirigea aussitôt ses soldats vers Panéas. Heureusement, l'intervention de Balian d'Ibelin arrêta à temps cette guerre fratricide, et il fut décidé qu'on enverrait de Nazareth des messagers pour négocier la paix. Raymond ne voulut pas entendre parler de soumission; l'affaire en resta là jusqu'après Pâques de l'année suivante.

A ce moment, on apprit tout à coup, qu'à la suite d'un brigandage de Renaud de Châtillon, Saladin entrait en campagne. Il fallut à tout prix se réconcilier avec Raymond. Une nouvelle ambassade partit pour Tibériade. Cette fois, le comte, ému des dangers que courait le trône, ne marchanda pas son obéissance et décida d'aller trouver le roi. La réconciliation se fit dans la plaine de Dothaïn. Elle fut loyale et sincère.

Il était temps. Saladin campait aux portes de Tibériade. Eschive, laissée seule et sans défense, demandait du secours à l'armée qui arrivait à Sepphoris: le secours ne vint pas. Saladin emporta la ville d'assaut, la livra au pillage, y fit un épouvantable massacre et l'incendia. Mais il lui fut impossible de se rendre maître de la forteresse, le mercredi, 30 juin 1187. Deux jours après, la bataille de Hattin avait anéanti la puissance des Croisés en Palestine. Saladin redescendit alors vers Tibériade et Eschive lui livra le château, mais à la condition d'avoir la vie sauve pour elle-même et pour ses enfants. Le héros se montra généreux et la malheureuse princesse se retira à Tripoli, où Raymond, qui avait échappé au désastre, la rejoignit quelques jours plus tard, pour y mourir d'une pleurésie contre laquelle les remèdes, paralysés par un immense chagrin, furent impuissants.

A partir de cette époque, la brillante capitale de la Galilée devint musulmane (1). Le conquérant la fit fortifier en 1192. Elle appartint d'abord à son fils Alafdal (1195), mais ce dernier la perdit presque aussitôt, par suite d'une déprédation d'Aladil, frère de Saladin, en faveur de son propre fils Al-Mohaddam Iça (1195).

Quarante-huit ans plus tard, le sultan de Damas rendit Tibériade aux chrétiens: Eudes de Montbéliard en répara les murailles et la forteresse, mais elle lui fut reprise en 1147 par l'émir Fakr-ed-Din, pour ne plus changer de maître (2). Peu à peu, l'Islam règne dans les foyers et dans les consciences: au XVIIe siécle, l'église dédiée à saint Pierre était devenue une

(1) Après la perte du royaume latin de Jérusalem, le titre de Prince de Galilée fut conservé par les rois de Chypre. Il était le plus honorable après celui de prince d'Antioche. Le seigneur qui semble l'avoir porté le premier est Boëmond de Lusignan, Frère Prêcheur défroqué, et créé aussitôt prince de Galilée par son père, Hugues III, roi de Chypre. D'après Du Cange, « il mourut l'année même (1283), par une punition exemplaire de Dieu pour avoir quitté la condition où il avait été appelé ». Cf. E. REY. *Les familles d'outre-mer et du Cange*, p. 464.

(2) Nous nous sommes servi, pour cette partie de l'histoire de Tibériade, du *Recueil des historiens des Croisades* et de la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le trésorier* publiée par M. DE MAS-LATRIE. Paris, 1871.



mosquée (1). Les Juifs, toutefois, ne furent jamais complètement bannis de cette ville dont ils avaient eu jadis la possession exclusive. Au fond du Ghetto, où les avait parqués la religion de Mahomet, ils se disaient, pour charmer leur infortune, que le jour viendrait de la délivrance et que l'heure n'était peut-être pas loin, où le Messie sortirait du milieu d'eux pour établir son trône à Safed. Depuis plus d'un demi-siècle ils ont obtenu droit de cité, et ils forment les trois cinquièmes de la population. On signale encore aujourd'hui une restauration de l'enceinte faite par le cheikh Daher-el-Amir au VIIIe siècle et des réparations de Méhémet-Ali; mais le tremblement de terre de 1837 se chargea de faire des ruines et de garder à la ville moderne son cachet de désolation.

Lundi, 18 avril. — Nous nous éveillons au souvenir de saint Pierre, que nous allons prier dans sa petite église purifiée. Nous avons dormi aux portes de Tibériade; elle nous apparaît tout à coup dans un rayon de soleil levant. Elle a l'air misérable, avec ses vieilles tours et ses murs de basalte lézardés, sa porte gothique aux voussoirs dégagés de leur charge. Là-haut, à l'angle nord-ouest, le château, tant de fois démoli, dresse de vieux pans de murs entre deux tours qui s'effritent. A ses pieds, un minaret élégant qui sort d'un bouquet de palmiers projette son ombre svelte sur les ruines. Plus bas, les petits cubes gris, sombres, serrés, descendent en pente douce jusqu'au rivage. Vers le Sud, à perte de vue, des restes muets et morts, tellement enterrés sous une végétation, là sauvage, ici artificielle, qu'on a de la peine à découvrir quelques débris, ensevelis tous les jours de plus en plus par le soc de la charrue.

Dans la ville, les Juifs Sephardim du Maroc, et les Aschkenazim, de Pologne, au nombre d'environ 3000, rivalisent de malpropreté! On trouve partout ces bonnets à fourrures et ces longues houppelandes de velours bleu, violet ou cramoisi, dans les ruines, où ils vont chercher les tombeaux de leurs ancêtres: Rabbi Chija, Maïmonide, Rabbi Jeremieh, Rabbi Akiba et ses 24000 disciples (1), les vaincus d'Hadrien; dans la ville, au fond des échoppes sombres, où s'entassent les étoffes orientales aux tons vifs à côté des encres de la ville de Paris, des conserves de New-York, jusqu'aux allumettes *ohne schwefel* de l'Union-Augsburg. Dans les rues tortueuses, polies par les pieds nus des musulmans, les femmes juives, un voile blanc sur la tête, promènent leurs bébés roses, presque diaphanes, aux joues rondes déjà encadrées par les éternelles papillotes.

Ce n'est pas sans peine que nous atteignons la petite église des Pères Franscis-cains, noyau d'une paroisse future. L'excellent P. Norbert nous y fait très gracieux accueil. Nos prières vont à tous ceux que nous avons laissés là-bas, tandis que nos dépêches s'envolent: car Tibériade a un télégraphe! Après la messe, les Pères, très hospitaliers, nous conduisent sur la terrasse. Le panorama est séduisant. Vers l'Ouest, sur les mourants des petites collines, la ville se déroule toute entière. Des maisons européennes étrangères (la France ne figure pas ici) donnent à la ville, qui sort peu à peu de ses ruines, un certain air de propreté: rien ne vaut la poésie des vieux cubes gris au milieu des palmiers gigantesques.

LE LAC DE TIBÉRIADE. — Mais un autre spectacle nous attire et nos yeux se tournent invinciblement vers cette mer sacrée dont le bruit charmeur nous fournit depuis hier comme une musique céleste. Elle dort encore, ce matin, dans sa ceinture de montagnes. Pas un souffle dans l'air, pas une ride sur le miroir immobile, étoilé par des

(1) *Intra ad littus maris in Aquilonari urbis parte est templum: et quamvis vel in Turiarum mesquitam, et bestiarum stabulum conversum sit..... structura nihilominus ejus integra perseverat: longitudinis est gressuum 24, latitudinis 12 circiter. D. Petro dedicatum est. Quaresmius.* « *Elucid. T. S.* » VII. 4.

(1) CARMOLY. *Itinéraires*, passim.

voiles blanches, lointaines. Sur l'immense étendue de cet ovale irrégulier, le soleil pompe les vapeurs qui surnagent comme une gaze crème, impalpable, tandis que tout le long des rives les rochers noirs paraissent s'animer.

« Le bassin du lac, dit le Dr Lortet, n'est point dû aux érosions du fleuve, mais il a été très certainement formé par la rupture Nord-Sud, qui s'est produite dans les couches crétacées formant les montagnes environnantes, au moment où se sont soulevés les nombreux filons de basalte de la rive occidentale et les puissantes masses volcaniques du Jaulan. Les éruptions ont dû faire affaisser ou briser le seuil placé au sud de ce bassin, vers le pont de Sémak, et la rupture de cette digue naturelle a précipité dans la vallée du Ghor une énorme masse d'eau qui a donné à cette grande faille terrestre sa configuration actuelle (1). » Cette origine volcanique est amplement démontrée par la présence d'eaux thermales et de rochers basaltiques sur tout le rivage que des tremblements de terre secouent encore de temps à autre. Le niveau du lac est à 212 mètres au-dessous de celui de la Méditerranée, les dimensions de 100 et de 40 stades données par Josèphe sont un peu inférieures aux dimensions exactes : 21 kilomètres au lieu de 19 environ sur 10 au lieu de 7 1/2. D'après les sondages successifs du lieutenant Lynch et du Dr Lortet, la profondeur varie de 20 à 45 mètres, dans une direction du Sud au Nord. Il y a cependant des gouffres qui descendent à des profondeurs de 250 mètres. L'eau du lac nourrit des espèces très variées de poissons d'eau douce. Les plus nombreuses sont celles du genre *Chromis*, dont le Dr Lortet a étudié les mœurs intéressantes (2). On les trouve en grande abondance sur les marchés de Tibériade, et ils font un mets excellent ; nous le saurons par expérience. La pêche est l'apanage d'une société minuscule.

Que le lac nous paraît désert, quand nous songeons à la navigation active qu'entretenaient les croisés, il n'y a pas très longtemps encore, sur leurs *barges de cantiers*, tandis que, tout le long des beaux jours, de la Septuagésime à Pâques, on s'y livrait à la pêche pour le compte des chanoines du Saint-Sépulcre, sous la domination pacifique de Guillaume de Bures (1).

Quelle vie encore au premier siècle ! Des villes florissantes animaient les rivages, on faisait du lac le véhicule ordinaire des relations pacifiques de rive à rive, et, quand le vent de la guerre soufflait dans les voiles, de véritables flottilles luttaient pour la nation, tenaces jusqu'à l'anéantissement. Et le Christ divinisait tout de son idéale figure. Il fait bon se rappeler ici les scènes de l'Evangile ! La pêche miraculeuse (2), la barque qui va sombrer, tandis que Lui dort, à la poupe, son sommeil paisible (3), la navigation laborieuse sous les ténèbres, après les merveilles inouïes de la multiplication des pains. Les avirons luttaient contre les vagues furieuses, et Jésus, sortant de la solitude où il avait prié, accourait, effleurant de son pied l'écume des flots, comme un fantôme. Les bras tombaient de stupeur aux témoins de ce spectacle nocturne ; le mot consolateur s'envolait des lèvres divines : « C'est moi ! ne craignez point ! » et il se faisait dans les âmes et dans les choses une sérénité mystérieuse qui faisait soupçonner la présence de la divinité (4).

Puis, quel charme, quand le Maître, debout dans la conque fragile, entretenait la foule groupée sur les rives de ce langage des grandes amours et des paix immortelles que la chair ne pouvait saisir ! Et Lui disait à ses disciples : « Bienheureux vos yeux qui voient et vos oreilles qui entendent ! Ah ! je vous le dis, bien des prophètes et des justes ont désiré voir les choses que

(1) Dr Lortet. *La Syrie d'aujourd'hui*, ch. XVIII, p. 502.
(2) *Ibid.*

(1) E. Rey. *Les colonies franques en Syrie*, p. 163-164. *Cartul. S.-Sép.*, n° 74.
(2) Joan., XXI.
(3) Matth., VIII, 23-34. — Marc, IV, 35-40.
(4) Matth., XIV, 22-36.

vous voyez et entendre les choses que vous entendez (1). »

Maintenant que ces rivages sont morts, les souvenirs peuplent en foule le recueillement de nos âmes, et nos yeux s'emplissent de larmes à la vue des témoins muets de Celui qui, étant Dieu, se fit pour les hommes le plus aimant de tous les frères.

(*A suivre.*)

A. DE P. VIDAL.

Jérusalem.

(1) *Ibid.*, XIII, 1-35. — Marc. IV, 1-20. — Luc, VIII, 4-15.

LE PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE

EN TURQUIE D'EUROPE

Dans leur numéro d'octobre 1898, les *Echos d'Orient* ont publié quelques pages de M. Constantinos o Parodités sur la situation du patriarcat œcuménique en Asie-Mineure. Cet article, qui semblait en appeler d'autres, est resté seul de son espèce jusqu'à ce jour, et son auteur, à ce qu'on m'assure, n'a jamais eu la pensée de lui donner lui-même un complément. Dans ces conditions, je me crois permis de reprendre son œuvre et de la poursuivre, en consacrant une série de petites études aux différentes fractions de l'Eglise orthodoxe actuelle.

Aujourd'hui, pour commencer, j'exposerai l'organisation hiérarchique de cette Eglise en Turquie d'Europe, après avoir rappelé très sommairement les circonstances qui entourèrent la fondation du patriarcat œcuménique et les vicissitudes qu'il a traversées.

I

Le 4 novembre 328, lorsque l'empereur Constantin transporta la capitale du monde sur les bords de la Propontide, il ne trouva dans les murs de Byzance qu'une chrétienté sans gloire et sans traditions. Alexandre, son évêque, obéissait à l'évêque d'Héraclée. Un pareil état de choses répugnait, dans l'esprit des Grecs, à la dignité de ville impériale : les successeurs d'Alexandre travaillèrent sans relâche à le modifier.

Avec l'appui de la cour, ils commencèrent par secouer toute juridiction métropolitaine. Du premier coup, par le fait de leur présence continuelle aux côtés de l'empereur, ils se trouvèrent jouir d'une influence que n'avaient jamais connue les exarques de Césarée, d'Ephèse et d'Héraclée. Jusque-là, ces trois dignitaires avaient étendu leur suprématie sur les territoires que les sièges patriarcaux d'Antioche et de Rome laissaient en dehors de leur juridiction respective : le premier commandait aux évêques du Pont, le deuxième à ceux de l'Asie, le troisième à ceux de la Thrace. Entre eux et le prélat nouveau venu, la rivalité ne fut pas de longue durée. Dès 381, le pasteur de la capitale obtenait une primauté d'honneur, et le Concile de 451 le plaçait officiellement au rang des patriarches.

Les pontifes de l'ancienne Rome ne manquèrent pas de s'élever contre les empiétements, dont les évêques de la Rome nouvelle se rendaient journellement coupables; mais leurs protestations, très mal vues du pouvoir civil, restèrent toujours, ou presque toujours sans résultat, et le fait accompli finit par être accepté dans l'Eglise.

Patriarche, l'évêque de Constantinople n'entendait pas rester au-dessous de ses collègues aînés. Ici, les événements religieux et politiques le servirent au delà de toute

espérance. Le monophysisme condamné à Chalcédoine conserva des partisans par milliers à l'est et au sud de l'empire : des hiérarchies hérétiques s'établirent dans l'Egypte et dans la Syrie, et ces hiérarchies parvinrent à rallier autour de leurs trônes l'immense majorité des populations. Ainsi divisés, ainsi gagnés à l'erreur monophysite, les patriarcats d'Alexandrie et d'Antioche mirent leurs titulaires dans une situation fort amoindrie en regard du patriarche contantinopolitain, dont l'Eglise, tout entière orthodoxe, se tenait de plus en plus serrée autour de son chef.

Un autre malheur acheva le triomphe de ce dernier. Au VIIe siècle, tandis que l'hérésie, de plus en plus florissante dans les régions méridionales de l'empire, continuait à y ruiner toutes les forces vives, l'islamisme fondit, cimeterre au poing, sur les bords de l'Oronte et du Nil. Il conquit l'Egypte comme la Syrie, et la hiérarchie catholique disparut pour cent ans de ces deux contrées. Seul debout à la tête d'une chrétienté vraiment existante, le patriarche byzantin eut beau jeu pour établir sa définitive suprématie. Quand l'orthodoxie parvint à relever la tête dans les territoires détachés de l'empire, les pasteurs d'Alexandrie et d'Antioche ne pensèrent même pas à lui disputer le premier rang : humiliés, amoindris, sans ouailles et sans ressources, ils avaient trop besoin de son assistance et de son appui.

Et de la sorte, les rêves ambitieux formés par les premiers successeurs d'Alexandre se trouvaient pleinement réalisés : le petit suffragant d'Héraclée était maintenant le premier des patriarches orientaux.

Sa juridiction avait marché de pair avec sa dignité et s'était élargie avec elle. D'abord circonscrite au territoire de Byzance, puis à la Thrace, elle avait rapidement débordé sur l'Asie et le Pont. Le 28e canon de Chalcédoine lui soumit irrévocablement les trois exarchats.

Constitué dans ces limites, le nouveau patriarcat ne pouvait plus s'étendre, sans porter atteinte aux droits séculaires d'Antioche et de Rome. Il les respecta plus ou moins, tant qu'il ne put les fouler aux pieds. Au VIIIe siècle, il enleva d'un côté l'Isaurie, et, de l'autre, il ravit d'immenses provinces.

Le groupe de métropoles et d'évêchés, que l'on désigne sous le nom d'Illyricum ecclésiastique, se rattachait à la chrétienté d'Occident et relevait de Rome. Celle-ci exerçait les droits patriarcaux de l'Adriatique à la mer Egée et du Danube à la Crète. Elle y parlait en Eglise-mère, tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire du métropolitain de Thessalonique, vicaire du pontife romain. Cela ne pouvait plaire aux prélats qui intriguaient sur le Bosphore. Dès le IVe siècle, les évêques de Constantinople essayèrent de conquérir toute la presqu'île grecque à leur obédience ; mais leurs tentatives, plusieurs fois renouvelées, échouèrent toutes jusqu'au règne de Léon III l'Isaurien (717-741).

Léon III l'Isaurien traita Rome avec aussi peu de déférence qu'Antioche. Le jour où il prit à celle-ci l'Isaurie byzantine, il prit à celle-là tout ce qui obéissait encore à l'empire dans les deux péninsules italique et grecque, c'est-à-dire la Calabre, la Sicile, les deux Epires, l'Achaïe, la Crète, la Thessalie, la Macédoine et la Servie.

Aux siècles suivants, la conversion des peuples bulgaro-slaves, opérée par des missionnaires en majorité byzantins, étendit la juridiction du patriarche de Constantinople d'abord jusqu'aux rives du Danube, puis jusqu'aux steppes de la Moscovie. Et le jour vint ainsi où toute l'Europe orientale regarda la cité du Bosphore comme le centre politique et religieux du monde chrétien.

II

Pour s'élever si haut, les chefs de l'Eglise byzantine avaient posé comme principe que la suprématie spirituelle est une suite de la suprématie politique. Constantinople, disaient-ils, avait droit à un patriarche, parce qu'elle possédait l'empereur. Cet axiome, absolument faux, servit leur ambition, tant que l'empire ne se

laissa pas entamer, mais il se tourna contre eux, le jour où le monde oriental cessa de tenir tout entier dans la main d'un seul maître, et que des races nouvelles vinrent s'y tailler des royaumes indépendants et civilisés.

Constantinople achevait à peine de supplanter Rome dans l'Illyricum, lorsque l'intervention des Bulgares y amena des complications. Tout d'abord, entre Byzance et l'Occident, le nouveau peuple hésita. C'était calcul de sa part : il voulait, avant de se prononcer, solliciter des faveurs de tous les côtés à la fois. Et l'on aurait tort de croire pour cela qu'il eût envie de s'inféoder au plus offrant. Non, ce n'était point là son but; il se promettait tout bas d'obtenir le plus d'avantages possible, de leurrer Constantinople aussi bien que Rome, et finalement de se déclarer lui-même indépendant dans le domaine religieux comme il l'était sur le terrain politique. Il n'eut pas la peine de pousser les choses si loin. Le pape Formose (891-896) combla bénévolement ses vues ambitieuses : à la requête du tsar Siméon (893-927), il investit l'évêque de Preslav de la dignité primatiale, et par le fait même il institua sur la rive droite du Danube une Eglise autonome.

Cette Eglise, dont l'empereur grec Romain Lécapène reconnut officiellement l'existence en 932, n'eut d'autres limites que les frontières du royaume bulgare. Elle se développa et se rétrécit avec elles. Quand les armes de Tsimiscès (969-976) lui ravirent les rives de la mer Noire, son primat, chassé de Preslav, s'en alla demander un asile aux murs d'Ochrida. Il s'y maintint dans une indépendance absolue jusqu'en 1019. A cette date, qui vit s'effronder le trône des tsars, leur Eglise nationale se trouva elle-même à la merci du vainqueur. Basile II le Bulgaroctone (976-1025) estima qu'il était de son intérêt de ne pas la détruire : il prescrivit que le primat bulgare aurait dorénavant à solliciter la confirmation patriarcale, mais il ne porta presque pas atteinte à ses droits juridictionnels. L'Eglise d'Ochrida vécut ainsi de longs jours sous la main de son archevêque. Elle n'aurait jamais disparu, si les Grecs du Phanar, devenus tout-puissants dans les conseils de la Sublime Porte, ne l'avaient fait supprimer en 1767.

Le royaume que Basile II brisa n'avait pas eu de meilleurs appuis que les Serbes. Les Serbes subjugués avec les Bulgares s'affranchirent en 1085, et leur indépendance fut reconnue à Constantinople vers 1143. Une Eglise nationale ne pouvait tarder à paraître chez eux.

L'Eglise prévue eut pour fondateur saint Sabas, et pour siège, à partir de 1218, la ville d'Ipek. Les croisés régnaient alors sur la Propontide. Réfugiés à Nicée, les Grecs n'éprouvèrent aucune peine à satisfaire le vœu des Serbes : ils leur concédèrent le privilège d'élire eux-mêmes leur chef religieux, à la condition que celui-ci demanderait la confirmation au patriarche. Cela se passait en 1221. Au milieu du siècle suivant, Douchan le Fort voulut davantage. Dans un Concile réuni à Serrès en 1347 ou 1351, il fit décerner à son métropolitain le titre de patriarche et rompit les derniers liens qui pouvaient rattacher encore à Byzance le clergé de ses vastes Etats. Byzance répondit au Synode par l'anathème, mais cet anathème n'empêcha pas, en 1376, la reconnaissance officielle du fait accompli.

L'Eglise des Serbes survécut à la destruction de leur empire dans les plaines de Kossovo, en 1389; mais elle s'éclipsa tout à coup, soixante-dix ans plus tard, en s'incorporant à la primatie d'Ochrida. Elle ne reparut, au milieu du XVIIe siècle, que pour mener une existence des plus agitées. En 1690, son patriarche Arsène, répondant aux avances de l'empereur Léopold, s'en alla fonder avec 37 000 familles l'Eglise serbe de Carlovitz. Un nouvel exode, patriarche en tête, eut lieu en 1737.

Au lendemain de ces deux émigrations, les Turcs donnèrent un successeur au dignitaire fugitif, mais ils dépouillèrent tout sentiment de bienveillance vis-à-vis d'une Eglise ainsi ouverte aux intrigues de l'Autrichien. Jean Hypsilanti profita de l'occasion : il déclara très haut que les peuples

slaves, travaillés par l'étranger, ne resteraient fidèles à l'empire ottoman que s'ils avaient à leur tête des évêques grecs, et ses paroles furent écoutées de la Porte. En 1765, Samuel, patriarche de Constantinople, achetait aux Turcs et sans trop de peine la suppression du patriarcat serbe.

A côté d'Ipek et d'Ochrida, le XIIe siècle vit s'élever une troisième autonomie ecclésiastique. A cette époque, les descendants des Bulgares, soumis par Basile II, s'unirent à leurs voisins de la Valachie. Ainsi appuyés, les deux frères Hassan et Pierre, les instigateurs de cette alliance, réussirent à secouer le joug des Grecs et à fonder, en 1186, ce qu'on désigne dans l'histoire moderne sous le nom de second empire bulgare ou d'empire vlacho-bulgare. Ochrida, le vieux centre religieux national, n'était pas compris dans les frontières du nouvel Etat; il fallut donc créer de toutes pièces une autre Eglise. Cette Eglise, acceptée par le pape Innocent III en 1204, eut pour centre la capitale, c'est-à-dire Tirnovo. Elle prit occasion de la politique suivie par les chefs de la IVe croisade pour rompre sans retard avec le Saint-Siège, et, dès 1393, elle avait cessé d'exister. Ce furent les Turcs qui chassèrent, cette année-là, le dernier patriarche national et permirent aux autorités religieuses grecques de confier Tirnovo à l'administration du métropolitain de Moldavie. Neuf ans plus tard, elles y envoyèrent un pasteur spécial, mais entièrement dépouillé de prérogatives. Dès lors, cette ancienne capitale ne fut plus qu'un siège suffragant, soumis à la Grande Eglise comme tous les autres.

Au XVIIIe siècle, une fois que l'Eglise serbe d'Ipek et l'Eglise gréco-bulgare d'Ochrida eurent partagé le sort subi, 370 ans plus tôt, par l'Eglise vlacho-bulgare de Tirnovo, le patriarche du Phanar vit toute la presqu'île balkanique soumise à son autorité spirituelle. A dire vrai, l'épiscopat latin florissait dans les possessions vénitiennes et se maintenait parmi les tribus semi-indépendantes de l'Albanie septentrionale. De plus, le Vladika slave du Monténégro n'avait pas l'habitude, lorsqu'il partait à la recherche d'un consécrateur, de prendre le chemin qui mène au Bosphore. Mais c'était là peu de chose. A part ces deux points, pas un évêque n'existait au-dessous du Danube qui ne reconnût la suprématie du Phanar. Sujets de la Porte, les Moldo-Valaques, bien que transdanubiens, obéissaient également aux pasteurs venus de Constantinople.

Lorsque Venise tomba, la Grande Eglise prit encore de nouveaux développements. C'étaient les derniers qui lui fussent réservés; l'heure approchait pour elle de l'irrémédiable décadence. Le principe qui avait servi de base à sa grandeur et de prétexte à ses anciens amoindrissements allait de nouveau fournir une excuse à son démembrement multiple. Déjà les millions d'orthodoxes d'Autriche et de Russie l'avaient mis en avant pour revendiquer ou pour s'arroger l'indépendance religieuse. Tout faisait prévoir que leurs frères du Sud imiteraient cet exemple le jour où la chaîne qui les rivait à l'empire ottoman serait brisée. Ce jour vint, et, comme de juste, la création de nouveaux Etats entraîna l'érection d'Eglises nouvelles. Il n'entre pas dans mon cadre de raconter par le détail l'origine et les débuts de ces récentes autonomies ecclésiastiques. Tôt ou tard les *Echos* auront à redire plus longuement à leurs lecteurs comment Bukarest, Belgrade, Cettigné et Athènes se sont élevés au rang de centres religieux indépendants officiellement reconnus, et comment les Bulgares, traités de schismatiques, vivent en guerre ouverte avec le Phanar. Il me suffit de noter ici que les amoindrissements territoritoriaux de la Turquie ont eu pour corollaire de semblables amoindrissements dans la juridiction de la Grande Eglise. Au jour d'aujourd'hui, le patriarche œcuménique a perdu toute influence en Grèce, au Monténégro, en Serbie et en Roumanie. Il ne conserve de suffragants en Europe que dans les territoires directement administrés par la Porte ou considérés comme partie intégrante de l'empire turc.

C'est précisément de ces prélats qu'il me reste à dresser la liste. Je laisse de



côté pour cette fois les sièges métropolitains répartis dans les îles, dans la Roumélie orientale et la Bulgarie, dans la Bosnie et l'Herzégovine. Ceux de la Turquie d'Europe proprement dite suffisent, à eux seuls, à nous occuper d'assez longs instants.

III

La Turquie d'Europe comprend à l'heure actuelle quatre parties principales: la Thrace à l'Est, la Macédoine au Centre, l'Epire et l'Albanie à l'Ouest. A la Macédoine il convient de joindre le bout de Thessalie que le traité de Berlin a laissé aux Turcs; de l'Epire il faut retrancher les districts annexés à la Grèce. La division que je donne ici a l'avantage de présenter à l'esprit du lecteur des noms parfaitement connus de lui; mais au fond, comme elle n'a rien d'officiel, elle ne peut aider qu'à fournir des indications aussi vagues, aussi imprécises, que le sont, en plusieurs points, les frontières mêmes des quatre provinces mentionnées. Je préfère donc m'en tenir, pour l'examen qui va suivre, à la division par vilayets telle que l'ont tout récemment exposée les *Echos*.

Je passerai successivement en revue les métropolies grecques situées: *a*) autour de Constantinople et dans le mutessariflik de Tchataldja; *b)* dans le vilayet d'Andrinople; *c*) dans le vilayet de Salonique; *d)* dans le vilayet de Monastir; *e*) dans le vilayet d'Uskub; *f)* dans le vilayet de Scodra; *g*) dans le vilayet de Janina. Quelques mots sur les simples évêchés compléteront ce rapide aperçu.

A) CONSTANTINOPLE ET TCHATALDJA

Stamboul, Galata, Péra et les faubourgs échelonnés sur la rive européenne du Bosphore, jusqu'à Yéni-Keui inclusivement, forment le diocèse propre du patriarche œcuménique. C'est un archevêché régi par des lois particulières et dont l'administration est confiée au grand protosyncelle, ou vicaire général du patriarche. Quelques-uns de ses districts ont à leur tête un prélat revêtu du caractère épiscopal et décoré du titre de chorévêque. Les cinq chrorévêques actuels sont les suivants:

Mgr Germain Karavanghélis, évêque de Charioupolis, chrorévêque de Péra.

Mgr Germain Théotocas, évêque de Myre, chorévêque de Galata.

Mgr Melissinos Christodoulou, évêque de Pamphile, chorévêque de Tatavla.

Mgr Procope Lazaridès, évêque d'Amphipolis, chorévêque de Vlanga.

Mgr Polycarpe Varvakis, évêque de Levké, chorévêque de Balekli.

En dehors du diocèse archiépiscopal de Constantinople, les environs de la capitale et le mutessariflik de Tchataldja renferment deux métropolies ordinaires: Derkos et Silivri.

I. Derkos. — Derkos est un gros village assis à quelques lieues de la mer Noire. Le métropolite, Mgr Callinique, réside sur le Bosphore, à Thérapia, là même où les ambassadeurs aiment à passer l'été. Il est exarque du Bosphore de Thrace et des îles Cyanées. Son diocèse entoure au Nord, à l'Ouest et au Sud l'archevêché de Constantinople: San-Stefano, sur la Marmara, en fait aussi bien partie que Kara-Bouroun, sur la mer Noire.

II. Silivri. — Silivri, au sud de San-Stefano, se baigne comme lui dans les eaux de la Propontide. Son pasteur, Mgr Constance, y habite: il n'est exarque de rien.

B) VILAYET D'ANDRINOPLE

Le vilayet d'Andrinople correspond assez exactement à ce qu'on est convenu d'appeler province de Thrace. Il compte dans ses limites neuf villes à métropolie: Ainos, Andrinople, Ganos, Dimotika, Héraclée, Lititza, Maronia, Vizya et Xanthi.

I. Ainos. — Ainos est une ville qui agonise sur la mer Egée, à l'embouchure de la Maritza. A côté d'elle, le port de Dédé-Agatch, visité par le chemin de fer, prend chaque jour de nouveaux développements. C'est à Dédé-Agatch que réside le métro-

polite. Il s'appelle Mgr Luc et ne porte aucun titre exarchal.

II. ANDRINOPLE. — La situation d'Andrinople est connue de tous. Mgr Cyrille y préside aux destinées de l'orthodoxie grecque; il est exarque de tout l'Haimimont, autrement dit Mont Hæmus.

III. GANOS. — Le métropolite de Ganos, Mgr Constantin, est en même temps métropolite de Chora. Il habite cette dernière localité, assise, comme l'autre d'ailleurs, sur le rivage de la Marmara. Les acclamations liturgiques le déclarent exarque de la Thrace maritime.

IV. DIMOTIKA. — Ces quatre syllabes désignent l'ancien Didymoteichos, la ville aux murs jumeaux, où Charles XII de Suède se retira après sa défaite à Pultava (1709). Les maisons de ses 10000 habitants sont à cheval sur le Kizil-Déli-Sou, affluent occidental de la Maritza. Mgr Constantin, exarque de tout le Rhodope, y a sa résidence.

V. HÉRACLÉE. — Le successeur actuel des anciens chefs de l'épiscopat thrace a nom Mgr Jérôme. Métropolite d'Héraclée et de Rodosto, exarque de toute la Thrace et de la Macédoine, il habite sur la Marmara, non pas à Eregli, mais à Tekfour-Dagh. Tekfour-Dagh est le nom turc de Rodosto et Eregli celui d'Héraclée.

VI. LITITZA. — Lititza désignait, à l'époque byzantine, la petite cité qui se cache aujourd'hui sous la dénomination d'Orta-Keuï. Assise à l'ouest-sud-ouest d'Andrinople, elle abrite Mgr Nicéphore qui n'est point exarque.

VII. MARONIA. — Plus heureuse qu'Ainos, Maronia se maintient suffisamment prospère à quelques heures de Dédé-Agatch, sur la même côte de la mer Egée. Son métropolite, exarque du Rhodope, préfère toutefois passer la plus grande partie de l'année à Ghioumouldjina, à cinq heures dans l'intérieur des terres. Il s'appelle Mgr Joachim.

VIII. VIZYA. — Mgr Hiérothée, le pasteur de Vizya et de Midia, est exarque de la mer Noire. C'est assez dire que les deux villes dont il porte le titre ne sont plus voisines de Dédé-Agatch. Il faut les chercher à mi-chemin entre le Bosphore et la Roumélie orientale, la première dans les terres, la seconde auprès des flots. Celle-ci offre l'hospitalité au métropolite deux fois par an, de l'Avent à l'Epiphanie et de Pâques à la Pentecôte. Vizya le possède le reste du temps.

IX. XANTHI. — Avec Xanthi, l'Iskidjé des Turcs, nous touchons à l'extrémité occidentale de la Thrace. Cette ville compte 7000 habitants, parmi lesquels Mgr Joachim, métropolite mais point exarque.

C) VILAYET DE SALONIQUE

Le vilayet de Salonique, qui s'appuie, d'une part, sur la Grèce, et de l'autre sur la Bulgarie, correspond à la Macédoine orientale. Les orthodoxes restés fidèles à l'Eglise grecque y obéissent aux dix métropolites de Cassandria, Drama, Eleuthéropolis, Melnik, Névrocop, Salonique, Serrès, Strumnitza, Véria et Vodena.

I. CASSANDRIA. — Cassandria s'élevait jadis sur la presqu'île qui ferme le golfe de Salonique au soleil levant. Néacassandra, qui nourrit la prétention de lui succéder, n'est qu'une localité sans importance. Le métropolite, Mgr Procope, exarque du golfe Thermaïque, a sa résidence dans le bourg de Poligyros.

II. DRAMA. — Drama, la ville ceinturée de montagnes, est un chef-lieu de sandjak sur les confins de la Thrace. Mgr Philothée, exarque de Macédoine, y vit aux côtés du mutessarif.

III. ELEUTHÉROPOLIS. — Eleuthéropolis, comme son nom l'indique, fut une ville. Aujourd'hui c'est un village qui, de la côte, regarde à l'Orient l'île de Thasos. Le palais et la cathédrale du métropolite, Mgr Denys, s'élèvent à Pravichta, petite ville enfoncée dans les terres à l'ouest de Cavala.

IV. MELNIK. — Melnik, au nord du vilayet, groupe 7000 âmes. C'est le centre effectif de la métropolie que dirige Mgr Constantin. A Démir Hissar, seconde ville du diocèse, l'Eglise orthodoxe entretient un évêque auxiliaire, Mgr Parthénios, titulaire de Daphnousia.

V. Névrocop. — Névrocop travaille le cuir à l'est de Melnik, dont il est séparé par les hauteurs du Périm-Dagh. En dehors de ses nombreuses tanneries, cette ville possède la résidence de Mgr Néophyte.

VI. Salonique. — Les synagogues de Salonique ont un plus grand nombre de fidèles que ses églises grecques. Parmi ces dernières figure la cathédrale de Mgr Athanase, successeur déchu des prélats qui régissaient autrefois tout l'Illyricum au nom des Papes. Comme compensation, il est exarque de toute la Thessalie.

VII. Serrès. — Serrès, la seconde ville du vilayet, a une population qui dépasse 30 000 âmes. La moitié appartient à l'Eglise orthodoxe. Mgr Grégoire, son métropolite, a donc l'avantage de tenir une bonne partie de son troupeau sous la main. Il est, comme plusieurs de ses collègues, exarque de toute la Macédoine.

VIII. Strumnitza. — Strumnitza, au nord de Salonique, n'est autre que la Tibérioupolis des Byzantins. L'usage ecclésiastique a conservé les deux noms, le slave et le grec, dans le titre du métropolite. Mgr Joachim, pasteur de Strumnitza et de Tibérioupolis, est en même temps salué comme exarque de la Macédoine.

IX. Véria. — Véria, prononciation grecque du mot que nous lirions Béroïa ou Berrhoïa, sert toujours à désigner la ville macédonienne où saint Paul, chassé de Thessalonique, s'en alla prêcher la Bonne Nouvelle. Mgr Constance, exarque de Thessalie, y remplace l'Apôtre des nations avec le titre de Véria et de Naoutza. Ces deux localités se trouvent dans le voisinage l'une de l'autre, à l'ouest de Salonique.

X. Vodéna. — Avec ses 11 000 habitants, Vodéna s'élève au nord de Niaoutsa parmi les jardins et les vignes. Mgr Nicolas, son métropolite, ne saurait trouver ailleurs un climat plus sain.

D) vilayet de monastir

Monastir est considéré comme la capitale de la Macédoine. Son vilayet occupe, en effet, une bonne partie de cette province, mais il déborde aussi quelque peu sur l'Epire et sur l'Albanie. On y rencontre les dix métropolies suivantes : Castoria, Corytza, Dibres, Elasson, Grévéna, Mogléna, Pélagonie, Prespa, Servia et Sisanios.

I. Castoria. — Castoria baigne ses pieds dans un lac poissonneux creusé dans les montagnes, à mi-chemin entre Monastir et la frontière grecque. Les orthodoxes y ont pour pasteur Mgr Philarète, exarque de la Haute-Macédoine.

II. Corytza. — Corytza, ou Gortcha, à l'ouest de Castoria, possède un métropolite qui jouit, lui aussi, de l'exarchat sur la Haute-Macédoine. Ce prélat est tout ensemble métropolite de Corytza et de Préméti : il habite successivement l'une et l'autre de ces deux villes, beaucoup plus la première que la seconde. Préméti appartient au vilayet de Janina et non plus à celui de Monastir : c'est assez dire que le diocèse de Mgr Gervasios ne conforme en rien ses limites à celles des divisions administratives civiles.

III. Dibres. — La même observation s'applique à l'éparchie de Mgr Anthime, métropolite de Dibres et de Vélès. Tandis que Dibres relève de Monastir, Vélès dépend de Salonique. Bien plus, le territoire intermédiaire entre les deux villes a pour administrateur le vali d'Uskup. La résidence épiscopale est à Dibres.

IV. Elasson. — Elasson, à l'extrémité Sud-Est du vilayet, servit de point de ralliement aux troupes turques durant leur dernière guerre contre les Hellènes. Mgr Sophrone s'y trouve à la tête de l'orthodoxie.

V. Grévéna. — Grévéna, dans le coin Sud-Ouest du vilayet, est une petite ville assez rapprochée, elle aussi, de la frontière grecque. La métropolie, dont elle est le centre, obéit à Mgr Dorothée.

VI. Mogléna. — Les monts Mogléna ou Karadj-Ova se dressent au nord-est du lac d'Ostrovo et séparent le bassin du Vardar du bassin des grands lacs macédoniens. Mgr Joannice, le pasteur de ces montagnards, vit à Florina, première étape importante sur le chemin de Monastir à la capitale des Epirotes.

VII. Pélagonie. — Pélagonie est l'ancien nom d'un petit district, situé aux environs de Monastir. Cette dernière ville, appelée aussi Bitolia, sert de résidence au métropolite, Mgr Cosmas, exarque de la Haute-Macédoine.

VIII. Prespa. — Au temps de l'empire bulgare, Prespa réunissait jusqu'à 100000 habitants : c'est à peine si une centaine de maisons s'élèvent aujourd'hui sur l'emplacement qu'elle occupait. Son nom est resté attaché au lac où elle se mirait jadis. L'Eglise orthodoxe continue de même à l'employer dans la formule « métropolite de Prespa et d'Ochrida », pour désigner le diocèse qui a eu successivement pour centre Prespa, Rejna, Ochrida et Krouchévo. Le titulaire actuel, Mgr Panarète, réside à Krouchévo.

IX. Servia. — Servia, en turc Serfidjé, se trouve au nord d'Elasson, sur la rive droite et à quelque distance de la Vistritza. Sur la rive gauche et à une distance un peu plus grande s'élève Cozani. Ces deux villes, qui entrent, toutes deux, dans le titre du métropolite, se disputent la présence de Mgr Constance.

X. Sisanios. — Sisanios, dont le nom s'est contracté en Sani, a vu sa population se réduire à 40 familles. Inutile d'ajouter que Mgr Athanase, exarque de Macédoine, n'habite pas ce hameau. Siatista, dont il est aussi le métropolite, a l'avantage de le posséder, au grand déplaisir des gens de Lapsista qui ont adressé une pétition au Saint-Synode en 1893 pour l'obtenir. Sani, Siatista et Lapsista forment les trois points extrêmes d'un triangle irrégulier au sud-est de Castoria.

E) vilayet d'Uskub

Le vilayet d'Uskub ou de Kossovo s'allonge au-dessous de la Serbie, séparant ce royaume du Monténégro et des vilayets de Scodra, de Monastir et de Salonique. Il a également pour pays limitrophes au Nord-Ouest la Bosnie et au Nord-Est la Bulgarie. Les fidèles soumis au Phanar y sont clairsemés : aussi n'y compte-t-on que les deux métropolies de Rascoprisrend et d'Uskub.

I. Rascoprisrend. — Ce mot bizarre est composé de deux noms propres, Rascie et Prisrend. La Rascie, qui apparaît dans l'histoire au ixe siècle, fut une province tantôt indépendante et tantôt sujette des Serbes. Quant à Prisrend, c'est une ville albanaise de 25000 habitants, debout à l'est de Scutari. Elle offre l'hospitalité à Mgr Denys, exarque de la Haute-Mysie.

II. Uskub. — Uskub a une population de 50000 âmes : le chemin de fer de Salonique y passe, le commerce y fleurit et le slavisme y triomphe. Les orthodoxes de l'endroit n'ont pas une goutte de sang grec dans les veines : à la mort de leur dernier métropolite ils réclamèrent un prélat de leur race. Pour toute réponse, le Phanar leur envoya l'un des siens, Mgr Ambroise. Cette nomination surexcita les esprits, et Mgr Ambroise, entré dans sa bonne ville sous une pluie d'injures et de pierres, dut reprendre, peu de mois après, le chemin de Constantinople. Un vicaire général, Serbe de race, administre aujourd'hui le diocèse. Au titre d'Uskub est attaché l'exarchat de la Basse-Mysie.

F) vilayet de Scodra

Inférieur en étendue à beaucoup de sandjaks, le vilayet de Scodra ou de Scutari se tient serré contre l'Adriatique et le Monténégro. La seule ville de Durazzo y possède un métropolite grec.

I. Durazzo. — Durazzo, Durrazo, Diratch ou Douratch est bâti sur la mer Adriatique. Son port, fréquenté par les bateaux autrichiens, est le plus commerçant de la région. Les tenants de l'Eglise orthodoxe dans cette ville et ses alentours se rangent sous la houlette de Mgr Bessarion, exarque de l'Illyrie, de la mer Occidentale et de toute l'Albanie.

G) vilayet de Janina

Le modeste vilayet de Janina fait suite à celui de Scutari, le long de la mer Ionienne,

jusqu'aux frontières de Grèce. Il est peuplé d'Albanais et d'Epirotes hellénisés en grand nombre. Le patriarcat œcuménique y prospère avec les six métropolies de Belgrade, Dryïnoupolis, Janina, Nicopolis, Paramythia et Vella.

I. Belgrade. — La Belgrade, la cité blanche, dont il s'agit ici, ne doit pas être confondue avec la capitale du royaume serbe. Elle jouit d'une plus grande notoriété sous le nom turc de Bérat. Bérat, le Poulchériopolis et le Bérytos des Gréco-Byzantins, sert de résidence à Mgr Dorothée, exarque de toute l'Albanie et « métropolite de Belgrade, de Canina et de Spathia ». Canina est une localité déchue, presque maritime, au-dessous d'Avlone. Spathia est la région voisine d'Elbassan.

II. Dryïnoupolis. — Du mot Drinopolis, ville sur le Drin, les Grecs ont fait Dryïnoupolis. Ils emploient ce nom avec celui de Delvino dans le titre du métropolite qui siège à Argyrocastron ou, comme disent les Turcs, à Erghéri. Ce prélat est actuellement Mgr Grégoire.

III. Janina. — Le métropolite de Janina répond de même au nom de Mgr Grégoire. Il porte le titre d'exarque de toute l'Epire et de Corfou. Jusqu'à ces dernières années, la métropolie de Janina comptait quelques évêchés suffragants : elle a fini par les perdre tous, soit par suite de leur suppression, soit par suite de leur érection en métropolies indépendantes.

IV. Nicopolis. — Un amas de ruines représente seul la cité bâtie par Auguste en souvenir de sa victoire d'Actium. Le prélat grec qui gouverne ces parages s'intitule exarque de l'Ancienne Epire et métropolite de Nicopolis et de Prévésa. Il a nom Mgr Gabriel. Prévésa est le centre effectif de son éparchie.

V. Paramythia. — Paramythia donne son nom, conjointement avec Philiatæ, à un diocèse maritime situé en face de Corfou. Le titulaire actuel, Mgr Basile, est le second prélat seulement qui réside à Paramythia en qualité de métropolite. Jusqu'au patriarcat d'Anthime VII (1895-1897), le diocèse n'était qu'un évêché soumis à Janina.

VI. Vella. — Il faut en dire autant de la métropolie de Vella. Fondée le même jour que celle de Paramythia, elle obéit comme elle à un prélat qui a nom Mgr Basile. Son titre complet est « métropolite de Vella et de Conitsa ». Vella n'est qu'un petit hameau, à mi chemin entre Janina et Conitsa. Aussi la cathédrale se trouve-t-elle dans cette dernière ville.

IV

Avec l'éparchie de Vella, nous terminons notre revue des métropolies grecques de la Turquie d'Europe. Avant de leur dire adieu, il convient d'en donner le nombre total et d'en dresser une liste qui permette de les saisir toutes d'un seul coup d'œil.

Par rapport aux divisions administratives civiles, les métropolites sont répartis comme suit :

a) Constantinople-Tchataldja	2
b) Andrinople	9
c) Salonique	10
d) Monastir	10
e) Uskub	2
f) Scodra	1
g) Janina	6

Leur nombre total s'élève par conséquent à 40.

Dans leurs relations les uns avec les autres, ces 40 prélats suivent l'ordre de préséance inhérent à leur siège et fixé par le Syntagmation, ou catalogue officiel des 74 métropolites soumis au Phanar. Qu'on me permette, dans la liste qui va suivre, de transcrire le nom des diocèses en grec et au génitif. Ce sera le meilleur moyen de donner exactement leur désignation officielle, puisque c'est en grec et au génitif que nous les fournit le Syntagmation. Le chiffre inscrit à droite de chaque nom indiquera le rang occupé par nos quarante prélats parmi leurs collègues.

1	Αἴνου	Ainos	32
2	Ἀδριανουπόλεως	Andrinople	10
3	Βελεγράδων	Belgrade	53
4	Βελλᾶς καὶ Κονίτσης	Vella	74
5	Βεῤῥοίας καὶ Ναούσης	Véria	17

6	Βιζύης καὶ Μηδείας	Vizya	36
7	Βοδενῶν	Vodéna	51
8	Γάνου καὶ Χώρας	Ganos	43
9	Γρεβενῶν	Grévéna	55
10	Δεβρῶν καὶ Βελισσοῦ	Dibres	59
11	Δέρκων	Dercos	8
12	Διδυμοτείχου	Dimotika	28
13	Δράμας	Drama	25
14	Δρυϊνουπόλεως καὶ Δελβίνου	Dryïnoupolis	64
15	Δυρραχίου	Durazzo	47
16	Ἐλασσῶνος	Elasson	62
17	Ἐλευθερουπόλεως	Eleuthéropolis	71
18	Ἡρακλείας καὶ Ραιδέστου	Héraclée	3
19	Θεσσαλονίκης	Salonique	9
20	Ἰωαννίνων	Janina	12
21	Κασσανδρείας	Cassandria	60
22	Καστορίας	Castoria	49
23	Κορυτζᾶς	Corytza	52
24	Λιτίτζης	Lititza	66
25	Μαρωνείας	Maronia	39
26	Μελενίκου	Melnik	31
27	Μογλενῶν	Mogléna	57
28	Νευροκοπίου	Névrocop	69
29	Νικοπόλεως καὶ Πρεβέζης	Nicopolis	21
30	Ξάνθης	Xanthi	42
31	Παραμυθίας καὶ Φιλιατῶν	Paramythia	73
32	Πελαγωνείας	Pélagonie	14
33	Πρεσπῶν καὶ Ἀχριδῶν	Prespa	58
34	Ρασκοπρεσρένης	Rascoprisrend	50
35	Σερβίων καὶ Κοζάνης	Servia	68
36	Σερρῶν	Serrès	24
37	Σηλυβρίας	Silivri	40
38	Σισανίου καὶ Σιατίστης	Sisanios	56
39	Σκοπείων	Uskup	48
40	Στρωμνίτζης καί Τιβεριουπόλεως	Strumnitza	54

Parmi les 40 métropolies énumérées ici, il en est un certain nombre qui sont de création relativement récente. Les règles d'après lesquelles se recrutent les membres du Saint-Synode exigent que le syntagmation compte 75 prélats divisés en trois catégories de 25. Comme chaque amoindrissement territorial de la Turquie se traduit pour le Phanar par une perte d'anciennes éparchies, la Grande Eglise en est réduite à instituer des éparchies nouvelles dans les provinces de plus en plus rétrécies qui lui restent. Ces créations ne sont pas toujours très heureuses. C'est ainsi, par exemple, que le diocèse de Discata, naguère élevé au rang de métropolie, n'a jamais eu qu'un seul métropolite : la métropolie a disparu avec son premier titulaire, et aujourd'hui Discata n'est même plus le centre d'un archevêché de second ordre, comme il l'était auparavant.

V

Les métropolites de l'Eglise grecque, en dépit de leur titre officiel, n'ont pas toujours des évêques suffragants au-dessous d'eux. La présence de suffragants dans une circonscription métropolitaine est plutôt une exception. En Turquie d'Europe, il ne s'en trouve plus que deux groupes : l'un autour d'Héraclée, l'autre autour de Salonique.

a) Les évêchés qui relèvent d'Héraclée sont au nombre de trois :

I. Evêché de GALLIPOLI et de Madyto, sur le détroit des Dardanelles. Son titulaire, actuellement Mgr Jérôme, réside à Gallipoli.

II. Evêché de MYRIOPHYTON et de Péristasis. Ces deux bourgs, appelés par les Turcs, l'un Méreftè, et l'autre Char-Keuï, sont situés au nord de Gallipoli, sur la côte de la Marmara. Mgr Constantin habite Méreftè.

III. Evêché de MÉTRA et d'Athyra. Si nous employions les noms géographiques turcs, il nous faudrait dire : évêché de Tchataldja et de Beuyuk-Tchekmedjé. Mgr Anthime, comme le mutessarif de la région, réside à Tchataldja.

b) Les évêchés qui relèvent de Salonique sont au nombre de cinq :

I. Evêché de KITROS. Kitros, au sud-ouest de Salonique, à quelques kilomètres de la mer, s'est vu supplanté par Katérina. Cette petite ville, bâtie dans la même direction, mais un peu plus au Sud, a le bonheur de posséder Mgr Nicolas.

II. Evêché de CAMPANIA. Campania, aujourd'hui Kapiniani, n'est qu'une misérable bourgade à l'extrémité occidentale de la plaine du Vardar. Mgr Parthénios, le chef de l'éparchie, a pour centre d'action le bourg de Koulakia, assis à l'embouchure du grand fleuve macédonien.

III. Evêché de POLYANI et des Vardiorites. Par le second de ses noms, ce diocèse

indique assez quelle est sa position. Pour la préciser davantage, il suffit d'ajouter que Polyani ne désigne autre chose que Doïran, ville située sur le lac de même nom et résidence de Mgr Joachim.

IV. Evêché d'ARDAMÉRI. Mgr Sophrone habite la localité dont il porte le titre. A cette localité, les Turcs donnent le nom d'Evdémich.

V. Evêché de HIÉRISSO et du mont Athos. Hiérisso est sur l'isthme qui rattache à la terre ferme la sainte presqu'île athonite. Le centre effectif de ce diocèse, Larétzovi ou Larigovo, s'élève au sud-est de Salonique, sous le lac Béchik. Mgr Hilarion gouvernait naguère encore ce diocèse : le Saint-Synode l'a déposé et relégué dans un monastère de l'Athos, le 28 janvier 1899.

M. THÉARVIC.

LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'ARABIE

Il est, au-delà du Jourdain, de la mer Morte et de l'Araba, une vaste région, assez peu visitée, qui portait le nom d'Arabie. Elle se compose de plateaux étendus, aux ondulations fugitives, sillonnés de gorges profondes, où le sol se dérobe subitement sous les pas, et de montagnes rocheuses, tantôt nues, tantôt boisées, qui coupent la monotonie du désert. Elle fut habitée par une multitude de peuples, qui ont laissé, dans leur domination précipitée, des traces encore reconnaissables de leur civilisation grossière. Dans la suite, les couches plus délicates de l'art grec et de l'art romain vinrent s'y surajouter, en attendant d'être, à leur tour, recouvertes par l'architecture byzantine, arabe et occidentale.

Cette région s'étend des rives du golfe Elanitique aux jardins de Damas et aux pentes méridionales de l'anti-Liban. Les tribus d'Edom, de Moab et d'Ammon, les trois rejetons d'Israël laissés dans la contrée transjordane, se partageaient avec les peuplades montagnardes du Hauran les diverses portions de ce territoire, limitées par des frontières naturelles. Le sol présente, en effet, à des espaces suffisamment réguliers, des fissures fantastiques, qui séparent les deux bords par des abîmes de 7 à 800 mètres, absolument infranchissables. Edom se bornait au Zared, le ouady el-Hasa; Moab à l'Arnon, le ouady el-Modjib, bien qu'il poussât de temps à autre une petite pointe vers le Nord; Ammon était confiné au désert près de sa gracieuse capitale; Ruben, Gad et Manassé couraient de l'Arnon au Iarmouk, mais n'étaient, en réalité, que des tribus vassales courbées sous la suzeraineté de leurs voisins plus puissants; enfin toute la partie montagneuse, située à l'est du lac de Tibériade, servait de refuge à des brigands aguerris, chargés de porter la dévastation et le pillage dans les plaines fertiles de leurs congénères plus fortunés.

Les campagnes des Assyriens et des Perses éliminèrent de plus en plus les anciennes populations, harcelées sans cesse par les tribus remuantes des Arabes. Puis les conquêtes d'Alexandre et de ses généraux, et la longue domination des Séleucides et des Lagides développèrent la civilisation hellénique dans les cités de la Décapole et de la Pérée. La situation de cette contrée se modifia encore à la suite des victoires de Pompée et de César. Nous avons dès lors le grand royaume nabatéen qui occupe la plus grande partie de la contrée et la dynastie iduméenne, refoulée dans les montagnes du Hauran, enrichie et finalement dépouillée par le caprice des empereurs romains. Enfin, Cornélius Palma, lieutenant de Trajan, convertit en l'an 105 le protectorat de Rome sur le royaume nabatéen en une

véritable prise de possession et s'annexa tout le territoire des souverains de Pétra. Bostra, à la place de cette dernière ville, devint métropole de la province d'Arabie.

L'Arabie romaine succéda au royaume nabatéen et posséda toutes ses provinces, à l'exception de la Batanée, de la Trachonite et de l'Auranite, rattachées à la Syrie. Cet état de choses se maintint jusque vers l'an 295. Les inscriptions nous apprennent qu'à ce moment, ces trois provinces furent enlevées à la Syrie pour échoir à l'Arabie, ainsi que diverses villes de la Décapole, comme Kanatha, Dia, Gérasa et Philadelphie. Durant le cours du IVe siècle se produisirent des modifications encore plus profondes; par suite d'un bouleversement général dans l'organisation de l'empire, toute la partie méridionale de l'Arabie en fut détachée pour former une nouvelle province. Jusque-là, en effet, la vaste contrée de l'Orient comprenait seulement trois provinces: la Syrie, la Judée et l'Arabie; vers la fin du IVe siècle, elles furent morcelées en neuf groupes distincts: la Syrie première, la Syrie seconde et l'Augusta Euphratensis, la Phénicie maritime et la Phénicie libanaise, la Palestine première, la Palestine seconde et la Palestine troisième, l'Arabie.

La Palestine troisième se composait des régions méridionales de la Judée et de l'Arabie; d'un côté de l'Araba, elle montait jusqu'à la hauteur de Bersabée et d'Arad au-dessous d'Hébron, de l'autre, jusqu'au ruisseau du Zared, le ouady el-Hasa. Cette dernière frontière est signalée par la *Notitia Dignitatum* (1), écrite vers l'an 400, qui place dans l'Arabie Aréopolis, au nord du ouady el-Hasa, et dans la Palestine troisième Arindéla, située au sud de ce même ouady. Peu après, la Palestine troisième rognait encore un morceau à l'Arabie et s'avançait jusqu'à l'Arnon. La preuve en est dans ce fait que le *Synecdemus* de Hiéroclès (2), composé vers l'an 535, attribue, avec Etienne de Byzance, Aréopolis et Charac-Moba (El-Kérac) à cette province; or, ces deux villes se trouvent au sud de l'Arnon. Depuis ce moment aussi, les évêques d'Aréopolis et de Charac-Moba sont comptés parmi les suffragants de Pétra, tandis que Madaba continue à dépendre de Bostra, métropole de l'Arabie.

La frontière orientale est tout indiquée, c'est le désert; la frontière occidentale est plus complexe, puisque l'Arabie touche de ce côté à la Palestine première et à la Palestine seconde. Il est certain que Livias (Tell-er-Ram) et Amathonte (Amaté), situées dans la vallée transjordane, appartenaient à la Palestine première; nous pouvons donc indiquer comme limites entre nos deux provinces la chaîne de montagnes qui longe la plaine du Jourdain et sert d'épaulement aux plateaux de la Belka. La frontière entre l'Arabie et la Palestine seconde est presque impossible à tracer, on pourrait toutefois indiquer comme lignes principales le ouady-Adjloun aboutissant au Derb-el-Hadj et déviant à gauche vers le Nahr-el-Ailan. Pour la frontière septentrionale entre l'Arabie et la Phénicie libanaise, on n'a qu'à supposer une ligne imaginaire passant au-dessus du Ledja.

La province d'Arabie, ainsi délimitée, occupe un territoire immense, mais d'une fertilité très diverse. Les villes populeuses y sont peu nombreuses en comparaison de l'espace qui est dévolu à cette province. Afin de les mieux reconnaître et de les identifier plus sûrement, nous diviserons ce travail en trois parties bien distinctes :

1° Les Notices épiscopales ou prétendues telles.

2° Les sièges épiscopaux.

3° Les cantons et les bourgs.

I. — LES NOTICES ÉPISCOPALES

Sous ce titre général, sont cités les divers documents géographiques donnant la description de l'Arabie. Appelons-les *Notices épiscopales*, pour nous conformer

(1) Edit. Bœcking. Bonn., 1839, p. 81.

(2) *Hieroclis Synecdemus*. Aug. Burckhardt. Lipsiæ, 1893, p. 42.

à un usage erroné, mais constant, bien que la plupart des listes employées n'aient rien à voir avec les Notices épiscopales, entendues dans le vrai sens du mot.

1° *Le Synecdemus de Hiéroclès.* — Ce texte officiel est une sorte de tableau géographique, écrit au début du règne de Justinien, et groupant tout l'empire par provinces, avec les villes ressortissant de leur juridiction. Le *Synecdemus* est un document purement civil, et non une Notice ecclésiastique; par suite, il serait absurde de reconnaître des sièges épiscopaux dans les villes qu'il énumère.

LISTE DE HIÉROCLÈS (1)

Ἐπαρχία Ἀραβίας, ὑπὸ κονσουλάριου, πόλεις ιτ.

1 Βόστρα
2 Νιλακώμη
3 Ἄδρα
4 Δία
5 Ἑξακωμία κώμη
6 Μήδαβα
7 Γέρασα
8 Μαιοῦδος
9 Φιλαδέλφια
10 Νέαπόλις
11 Ἱεράπολις
12 Φιλιππόπολις
13 Φαίνα
14 Κωνσταντία
15 Διονυσίας
16 Κάνοθα,
17 Ἀδρασσός

La seule remarque à faire sur la liste de Hiéroclès, c'est que la dernière ville Ἀδρασσός est évidemment la même que Ἄδρα (n° 3). Georges de Chypre (2) l'indique sous la forme Ἄδρασος. Un lecteur aura mis en face d'Ἄδρα la transcription Ἄδρασος, afin de s'y reconnaître, et les deux formes auront été dans la suite introduites à la fois dans les manuscrits.

2° *La Descriptio orbis romani de Georges de Chypre.* — Si le *Synecdemus* de Hiéroclès nous décrit la situation de l'empire byzantin au début de Justinien, la *Descriptio orbis romani* de Georges nous donne l'état de cet empire sous Maurice, à l'époque de sa plus grande extension, peu avant les conquêtes des Perses et des Arabes. M. Gelzer, qui a publié l'édition critique de cet ouvrage, y reconnaît, en effet, une œuvre des premières années de Phocas, vers l'an 605 ou 606 (1). Pas plus que le *Synecdemus,* la *Descriptio* n'est un document ecclésiastique, et pourtant tous les auteurs, jusqu'en ces derniers temps, l'ont rangée parmi ces Notices. Voici la cause de cette erreur. Dans la première moitié du IXe siècle, entre les années 820 et 841, un clerc arménien, Basile, imagina d'écrire une Notice ecclésiastique. Dans ce but, il joignit à l'ouvrage profane de Georges un texte décrivant le patriarcat de Constantinople, les catalogues des diocèses d'Europe et d'Asie qui manquaient dans la *Descriptio* de Georges et publia ces trois pièces, si diverses d'origine et de valeur, sous le titre pompeux de: Τάξις προκαθεδρίας τῶν ὁσιοτάτων πατριαχῶν.

Basile a eu le tort impardonnable de prendre pour des sièges épiscopaux ce qui n'était en réalité que l'énumération des villes et des bourgs principaux d'une province, et des éditeurs, comme Parthey (2), ont commis la même faute, en se fiant à Basile. Aujourd'hui, la lumière est faite complètement sur cette question, grâce aux savantes recherches de M. Gelzer. Georges a recouvré la paternité de son œuvre profane et Basile passera aux yeux de la postérité pour un plagiaire et un maladroit.

Malgré son intérêt purement civil, il importe de citer la liste de Georges de Chypre, parce qu'elle a servi de modèle aux Notices ecclésiastiques parues dans la suite et qu'elle nous fournit en même temps les noms de la plupart des évêchés de l'Arabie. On le remarquera vite, la moitié des localités sont des bourgs, et d'ordinaire l'Eglise n'élevait des évêchés

(1) Burckhardt p. 42.

(2) *Georgii Cyprii Descriptio orbis romani.* H. Gelzer, Lipsiæ, 1890 p. 54, n° 1060.

(1) *Introductio,* p. XVI.

(2) G. Parthey. *Hieroclis Synecdemus et Notitiæ græcæ episcopatuum* Berolini, 1866, p. 55.

que dans les villes. Néanmoins Sozomène nous avertit qu'en certaines régions, comme l'Arabie, Chypre et la Phrygie, les bourgs eux-mêmes avaient des évêques consacrés (1). Les monuments épigraphiques corroborent l'assertion de cet historien, en prouvant que plusieurs *metrocomiai*, sans jouir du titre et du rang de cité, possedaient cependant des évêques. Nous donnerons plus loin les sièges épiscopaux, qui se trouvent dans la liste de Georges et dans celle de Hiéroclès, en les confrontant avec les signatures de leurs pasteurs dans les Conciles.

LISTE DE GEORGES DE CHYPRE

1 Βόστρα μητρόπολις
2 Ἄδραασος
3 Δία
4 Μέδαβα
5 Νεύη
6 Γέρασα
7 Φιλαδέλφεια
8 Ἔσβους
9 Νεάπολις
10 (Ιεάρπολις)
11 Φιλιππούπολις
12 Φενοῦτος
13 Κωνσταντίνη
14 Διονυσιάς
15 Πενταχωμία
16 Τριχωμία
17 Κανόθας
18 Σάλτων Βατάνεως
19 Ἑξαχωμία
20 Ἑναχωμία
21 κώμη Γωνίας
22 κώμη Χέρους
23 κώμη Στάνες
24 κώμη Χαβέρας
25 κώμη Κωρεάθας
26 κώμη Βιλβάνους
27 κώμη Κάπρων
28 κώμη Πυργοαρετῶν
29 κώμη Σέτνης
30 κώμη Ἀριαχῶν
31 Νεότης
32 κλίμα ἀνατολικῶν καὶ δυσμῶν
33 κώμη Ἀριάθας Τράχωνος
34 κώμη Βεβδάμους

(1) *Hist. Eccles.*, VII, 19. MIGNE. *P G.* LXVII, 1476.

Cette énumération des localités de l'Arabie fut reproduite, avons-nous dit, au IXe siècle, par Basile l'Arménien (1) et celui-ci donna à la *Descriptio* de Georges un caractère ecclésiastique, qu'elle ne comportait pas à son origine.

3° *La notice ecclésiastique d'Antioche.* — Nous avons encore une notice ecclésiastique, intéressant le patriarcat de Jérusalem et la province d'Arabie qui nous occupe en ce moment. M. Gelzer en a publié le texte grec dans la *Byzantinische Zeitschrift* (2), d'après le *Vaticanus* (1455), ff. 245, lorsque Tobler et Molinier avaient déjà édité la traduction latine (3). Tobler et Molinier faisaient remonter à l'an 460 environ l'original grec de ce document, assertion insoutenable puisqu'il est simplement emprunté à Basile l'Arménien.

La province d'Arabie y figure sous le patriarcat de Jérusalem, et Antioche appréciait tellement ce document, qu'elle se désistait à cause de lui d'une métropole qui lui revenait de droit. En effet, Théodore Balsamon (†1203) constate au sixième Canon de Nicée (4) que la Syrie, la Célésyrie, la Mésopotamie et les deux Cilicies dépendaient d'Antioche, tandis que les éparchies de Palestine, l'Arabie et les deux Phénicies relevaient de Jérusalem. Et Balsamon savait fort bien que le Concile de Chalcédoine en 451 avait, malgré les prétentions exorbitantes de Juvénal, attribué les deux Phénicies et l'Arabie au patriarcat d'Antioche et seulement les trois Palestines à Jérusalem, mais il ajoute que tout cela a changé depuis. La même erreur se propagea dans les patriarcats latins de Jérusalem et d'Antioche, grâce à la traduction latine de cette notice. Après l'expulsion définitive des Croisés par les musulmans, l'Eglise grecque rentra en possession de ses anciens droits. Elle dut alors s'apercevoir que la nouvelle division,

(1) PARTHEY. *Op. cit.*, p. 92.
(2) T. Ier, p. 251.
(3) *Itiner. Hierosolym.*, t. Ier, p. 339-343. Cf. aussi *Recueil des historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, t. Ier, p. 1137.
(4) BÉVÉRIDGE. Συνοδικόν, t. Ier, p. 66.

regardée jusque là comme légitime, était absolument erronée; elle revint à l'ancienne hiérarchie d'Antioche et recouvra une fois de plus les provinces de l'Arabie et des deux Phénicies. En effet, parmi les signatures du Synode diocésain d'Antioche en 1365, se trouve celle d'Arsène, métropolite de Bostra (1) et Chrysanthe comptait encore au XVIIIe siècle comme métropole dépendant d'Antioche, le siège de Bostra qui a disparu aujourd'hui (2). Cependant, Jérusalem conserva de cette usurpation involontaire un siège d'Arabie, Philadelphie, et un autre de la Phénicie maritime, Ptolémaïs, qui, de nos jours, ont encore des titulaires.

N'attachons pas une trop grande importance à cette liste épiscopale purement nominale, copiée de Basile l'Arménien, qui l'avait empruntée lui-même à Georges de Chypre. La moitié au moins des sièges épiscopaux, qu'elle mentionne dans l'Arabie, doivent leur existence à l'erreur de Basile.

4° *La Notice épiscopale d'Antioche.* — A l'encontre de cette notice fantaisiste, nous en possédons une autre du XIe siècle, qui donne probablement le nombre exact des métropoles et des archevêchés relevant d'Antioche.

M. Gelzer, qui l'a étudiée spécialement, distingue trois versions de cette notice: 1° le texte grec qu'il a édité; 2° la traduction latine éditée par Tobler et Molinier; 3° la traduction arménienne qui se trouve dans la continuation de Sempad. (3)

Après les avoir comparées minutieusement, il est amené à poser les conclusions suivantes:

1° Le plus ancien modèle de la Notice d'Antioche est dans la continuation de Sempad, dont l'original remonte avant 1053.

2° Le texte grec actuel a été rédigé dans la seconde moitié du XIe siècle.

3° La traduction latine appartient sûrement à la première moitié du XIIe siècle (1).

4° La continuation de Sempad se contente de dire « Bostra a 19 évêchés », sans les énumérer. Le texte grec, au contraire, ainsi que la traduction latine, citent toute la liste des 19 suffragants, sauf Philippopolis que le texte grec a omis. Nous allons reproduire cette précieuse liste, qui, elle, a certaines chances de représenter des sièges épiscopaux ayant réellement existé. La plupart des noms affectent des formes très corrompues, qui accusent sans doute un auteur syrien ou arabe, sous la plume duquel les noms grecs ont subi des transformations parfois incompréhensibles.

Vatic. Gr. 1455 fol. 243) (2)	*Liste dans Guill. de Tyr* (3)
Θρόνοςς' ἡ Βόστρα εἰσὶν ὑπὸ τοὺ τοιοῦτου θρόνον ἐπισκοπαὶ ιθ'	SEDES SEXTA BOSTRA SUB HAC SEDE SUNT EPISCOPATUS XIX
1 ἡ Γερασσῶς	1 Gerasson
2 ἡ Φιλαδέλφεια	2 Philadelphia
3 ἡ Ἀδραών	3 Adraon
4 ἡ Μιδανών	4 Midanon
5 ἡ Αὐστόνδωνος	5 Austanidon
6 ἡ Δαλμούνδων	6 Delmundon
7 ἡ Ζωροννία	7 Zoroyma
8 ἡ Ἕρρη	8 Herri
9 ἡ Θεύη	9 Iceni
10 ἡ Εὐτίμη	10 Eutimi
11 ἡ Κωνστάντεια	11 Constantia
12 ἡ Παρεμβολή	12 Paremboli
13 ἡ Διονυσίας	13 Dionysia
14 ἡ Κουνααθών	14 Canaathon
15 ἡ Μαξιμουπόλεως	15 Maximopolis
16 ἡ Χρυσόπολις	16 Philipolis
17 ἡ Νεηλῶν	17 Chrysopolis
18 ἡ Λούρεα	18 Neilon
	19 Lorea

Dans cette série de noms étranges, nous devons reconnaître les villes suivantes: Bostra, Gérasa, Philadelphie, Adraa, Madaba, Esbous, Mothana (?), Zorava,

(1) *Acta patr. C. P.* I. 465.
(2) GELZER, *Art. cit.*, p. 281.
(3) *Appendice à la chronique du connétable Sempad dans le Recueil des historiens des Croisades.* Documents arméniens par DULAURIER, t. Ier, p. 674.

(1) GELZER, *Artic. cit.*, p. 279.
(2) GELZER, *Art. cit.*, p. 248.
(3) *Historiens occidentaux*, t. Ier, p. 1135.

Erra, Névé, Eutimia, Constantia, Paremboles, Dionysias, Canotha, Maximianopolis, Philippopolis, Chrysopolis, Neila ou Nilacomé et Lourea (?).

Paremboles est là par erreur; ce siège épiscopal appartenait à la Palestine première et se trouvait à droite de la route, qui descend de Jérusalem à Jéricho, entre le monastère de saint Euthyme, Khan-el-Ahmar, et le monastère de saint Théoctiste dans le ouady-ed-Dabor.

5° Conclusion. Notre enquête dans les Notices ecclésiastiques ou prétendues telles est terminée. Qu'il nous soit permis d'en résumer brièvement les conclusions:

1° Le *Synecdemus* de Hiéroclès est un document purement civil de l'an 535.

2° La *Descriptio orbis romani* de Georges de Chypre est un document purement civil de l'an 605 ou 606.

3° La Notice ecclésiastique de Basile l'Arménien n'est que la reproduction de la *Descriptio* de Georges, précédée d'une Notice épiscopale de Constantinople et complétée par un catalogue du patriarcat reproduisant les diocèses d'Europe et d'Asie. Elle fut composée dans la première moitié du IXe siècle et n'a d'ecclésiastique que le nom.

4° La partie de la Notice d'Antioche, qui place Bostra sous la juridiction de Jérusalem, est du XIe ou XIIe siècle. La liste des évêchés d'Arabie est empruntée à Georges de Chypre.

5° La Notice d'Antioche, qui revendique l'Arabie pour ce patriarcat, est du XIe siècle; la traduction latine de Tobler et Molinier du XIIe siècle. La liste des évêchés peut être originale.

II. — LES SIÈGES ÉPISCOPAUX

Comme nous venons de le voir, on ne peut guère ajouter foi aux Notices dites épiscopales pour fixer le nombre des évêchés d'Arabie; mais nous avons deux autres sources d'informations: 1° les souscriptions dans les Conciles; 2° les inscriptions et autres documents historiques.

C'est à l'aide de ces divers monuments que Le Quien a dressé la liste des sièges épiscopaux de notre province; elle comprend 18 évêchés, dont trois sont rangés parmi les lieux moins célèbres. Il est facile aujourd'hui de la compléter et d'identifier la plupart des localités restées inconnues du savant Dominicain. Voici une liste alphabétique, qui nous a paru complète.

1 Bostra, la métropole.
2 Adraa ou Adrassos.
3 Bosana.
4 Chrysopolis.
5 Constantia.
6 Dionysias ou Soada.
7 Erra ou Iérapolis.
8 Esbous.
9 Eutymia.
10 Gérasa.
11 Kanotha.
12 Madaba.
13 Maximianopolis.
14 Néapolis.
15 Neila ou Nilacomé.
16 Névé.
17 Phaena ou Ænos.
18 Philadelphie.
19 Philippopolis.
20 Saccaea ou Eaccaea.
21 Zorava.

Prenons tous ces noms l'un après l'autre et tentons leur identification.

1° *Bostra.* — La métropole de l'Arabie n'est certainement pas la Bosor de Ruben (1), comme le pensaient Eusèbe, saint Jérôme et nombre d'auteurs après eux; car le territoire de cette tribu ne dépassait pas Hésebon à la limite septentrionale. Elle n'est pas davantage la Bosra de l'Idumée, aujourd'hui Bouseira, entre Tafilé et Chobak. Peut-être répond-elle à la Bosor du premier livre des Macchabées (2)? Cette ville relativement moderne a dû sa fortune à son excellente situation: elle se nomme aujourd'hui *Bosra Eski-Scham.*

2° *Adraa.* — C'est l'ancienne Edraï de la Bible, capitale d'Og, roi de Basan, puis

(1) *Deuter*, IV, 23. et *Jos*, XX, 8.
(2) V, 26, 28 et 36.



ville de la demi-tribu de Manassé (1). L'Onomasticon d'Eusèbe l'indique à XXV milles de Bostra et la table de Peutinger à XXIV milles, sur la route de Capitolias et de Gadara. Ptolémée la range parmi les cités de la Célésyrie ou de l'Arabie (2). Cette ville figure vraisemblablement deux fois dans le *Synecdemus* de Hiéroclès sous les formes de Adra et Adrassos (3). On connaît les noms de plusieurs de ses évêques. Arabion assista au Concile de Séleucie en 359, Uranios à celui de Constantinople en 381, Proclus à ceux de Constantinople et de Chalcédoine en 448 et en 451, Dorymène à celui des Trois Chapitres en 553. La petite ville de *Dérat* remplace l'ancienne Edraï de la Bible et l'Adraa des Romains et des Grecs.

3° *Bosana*. — Ce nom ne figure dans aucune liste. C'était pourtant un siège épiscopal, puisque Waddington y a trouvé l'inscription de l'évêque Ménas en 573 (n° 2250). Cet épigraphiste propose de l'identifier avec le Boz de Jérémie (4), qu'Eusèbe et saint Jérôme mettaient déjà à Bozan. C'est aujourd'hui *Bousân* dans le Djebel-Hauran.

4° *Chrysopolis*. — Cette ville est mentionnée dans la Notice d'Antioche, citée plus haut. Jean, son évêque, signa au Concile de Chalcédoine, en 451. On ne connaît pas l'emplacement de cette localité.

5° *Constantia*. — Le *Synecdemus* de Hiéroclès (723, 2) et la *Descriptio* de Georges (n° 1071) en parlent. Chilon, son évêque, était à Constantinople en 381, et Solémos à Chalcédoine (5). Waddington identifie Constantia avec *Brâk*, au nord du Ledja, opinion qui a été généralement acceptée. En effet, Brâk occupe la position d'une ville, « qui a été fondée ou agrandie après la paix de l'Eglise », puisque les inscriptions chrétiennes sont datées de l'ère de la ville. De plus, ajoute Waddington, « on remarquera que tous les personnages mentionnés dans les inscriptions de *Brâk* portent le nom de Flavius, ce qui confirme la supposition que la ville a été fondée ou embellie par Constantin » (n° 2537).

6° *Dionysias*. — Cette ville se trouve dans Hiéroclès, Georges de Chypre et la Notice d'Antioche. Elle est encore mentionnée dans la bibliothèque de Photius (1). Son évêque Sévère était à Nicée en 325, Elpidius à Constantinople en 381, Mara à Chalcédoine. Une inscription, découverte par Waddington, mentionne l'évêque Pierre (n° 2327); une seconde attribue la fondation de la ville, qui se cache sous le nom moderne de *Soueida*, à Bacchus Διόνυσος (n° 2309). Waddington en a conclu que Soueida représentait l'ancienne Dionysias. La ville était considérable, elle s'appelait d'abord Soada et prit le nom de Dionysias vers le IIIe siècle de notre ère (n° 2307).

7° *Erra* ou *Iérapolis* (?). — Erra figure dans la Notice d'Antioche; son évêque Jean était à Chalcédoine. Une inscription, trouvée par Waddington, « fixe à *Es-Sanamein* la position de la ville d'Æra ou d'Æré, placée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la route de Damas à Névé à XXXII milles de la première ville et à XXX de la seconde. Le bourg moderne de Nâwâ marque l'emplacement de Névé » (n° 2413).

Erra est peut être la ville de Gerra, citée par Ptolémée (2) parmi les localités de la Batanée. Nous croyons aussi que c'est la ville de Iérapolis, mentionnée par Hiéroclès et Georges de Chypre; on connaît, en effet, la tendance des anciens peuples à donner à leurs noms locaux une tournure hellénique se rapprochant de la désignation ancienne et l'ennoblissant presque toujours (3).

8° *Esbous*. — Hésebon, capitale de Séhon, roi des Amorrhéens, fut conquise par les Israélites, dès leur entrée en la Terre Pro-

(1) *Numer*. XXI, 33; *Deuter*, I, 4 et III, 10; *Jos*. XII, 4.
(2) V, 15, 23; V, 17, 7.
(3) BURCKHARDT, 722, 3 et 723, 5.
(4) XXV, 23.
(5) MANSI, VII, 168 et *Corp. Inscript. Gr.*, 4635.

(1) Edit. Bekker, p. 347.
(2) V, 15.
(3) Voir de curieux exemples de ces transformations dans WADDINGTON, p. 201.

mise : elle est bien connue des lecteurs Elle servit ensuite de frontière entre les tribus de Gad et de Ruben. Josèphe la mentionne plusieurs fois sous la forme Esbonitis (1) ou Sebonitis (2). C'est d'Hésebon que sont numérotés les milliaires de la voie menant à Jéricho.

Son évêque Gennade se trouvait à Nicée, Zosius à Chalcédoine, et Théodore reçut en 649 le pouvoir de gérer les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem avec les évêques de Philadelphie et de Bacatha. Esbous est citée dans Georges, la Notice d'Antioche et différents auteurs. Ses ruines sont encore très reconnaissables à *Hesbân*, au nord de Madaba.

9º *Eutymia* ne se trouve que dans la Notice d'Antioche. Son évêque Anastase signe au Concile de Chalcédoine. La position de cette ville n'a pas été retrouvée.

10º *Gérasa*. — Inutile d'insister sur *Djérasch*, qui possède avec Baalbeck et Palmyre les plus beaux monuments romains. Gérasa était une des principales villes de la Célésyrie ou de la Tessareskédécapole, dit Etienne de Byzance, inventant un mot pour désigner le groupement de quatorze cités. Elle garda son rang à l'époque des Croisades et possède maintenant encore une forte colonie circassienne, qui malheureusement détruit la plupart de ses monuments. Josèphe en parle souvent (3). On connaît plusieurs de ses évêques : Exérésios parut à Séleucie en 359, Plancos à Chalcédoine en 451. Il semble aussi avoir exercé les fonctions épiscopales, l'Enée qui construisit l'église de Saint-Théodore en 529 (4).

11º *Kanotha*. — On ne saurait affirmer que Kanotha représente la Kénath biblique (5). Josèphe « raconte (6) comment les troupes d'Hérode furent battues près de Kanatha par les Arabes sous les ordres d'Athénion ». Le village que Josèphe appelle Kana, situé dans le même pays et près duquel le roi de Syrie, Antiochus Dionysus fut vaincu et tué par les Nabatéens, est aussi Kanatha selon toute probabilité (1).

Pline et Ptolémée rangent Kanotha parmi les villes de la Décapole (2). Eusèbe en fait dans l'Onomasticon un bourg de la Trachonite, et Etienne de Byzance l'indique près de Bostra. La Table de Peutinger cite aussi Chanata sur la voie allant de Damas à Bostra par Phaena.

Kanotha figure dans les listes de Hiéroclès, de Georges et de la Notice d'Antioche. Son évêque Théodose signait au brigandage d'Ephèse en 449, à Chalcédoine en 451 et à Constantinople en 459. Kanotha est identifié certainement avec *Qanawât* dans le Djebel-Hauran (3). Il ne faut pas confondre notre Kanotha avec le petit bourg de Kanatha, aujourd'hui Kérak, au nord-est de Dérat.

12º *Madaba*. — C'est encore une ville très célèbre que ce petit village de Moab, dont les inscriptions et la carte-mosaïque attirent depuis quelques années l'attention du monde entier. Elle est signalée dans Hiéroclès, Georges et la Notice d'Antioche. On connaît deux de ses évêques, Gaïanus en 451 et Sergius en 596 (?) (4).

13º *Maximianopolis*. — Il n'existe pas moins de cinq à six villes qui portent ce nom ; une entre autres était située dans la Palestine seconde et avait succédé à Hadad-Rimmon, près de Mageddo. Maximianopolis d'Arabie ne figure ni dans Hiérocles, ni dans Georges de Chypre, elle est pourtant citée dans la Notice d'Antioche. Son évêque, Sévère, signe à Chalcédoine, comme suffragant de Bostra. Peut-être aussi était-il évêque de notre Maximianopolis, le Diomède dont Waddington a découvert l'épitaphe à Qanawât (nº 2361)?

14º *Néopolis*. — Cette ville est mentionnée dans Hiéroclès et Georges. Ses évêques, Sévère et Chilon, étaient, le premier à

(1) *A. J.*, XV, 8, 5 ; XIII, 15, 4 ; XII, 4, 11.

(2) *B. J.*, II, 18, 1

(3) *B. J.*, I, 4, 8 ; II, 18, 1 et 5 ; IV, 9, 1. *A. J.*, XIII, 15, 5.

(4) *Revue biblique*, juillet 1895, nºˢ 31 et 32 et janvier 1899, p. 6.

(5) *Numer*. XXXII, 42 et I *Paralip*. II, 23 et 28.

(6) *B. J.* I, 19, 2 et *A. J.* XV, 5, 1.

(1) *A. J.* XIII, 15, 1 et Waddington, nº 2329.

(2) Pline, *Histor. Natur*. V, 74. Ptolémée, V, 15, 23.

(3) Waddington, nº 2329 et *Revue biblique*, t. VII, p. 107 et 603.

(4) *Revue biblique*, t. VI, p. 643.

Constantinople en 381, le second à Chalcédoine. Waddington a trouvé à *Souleim,* au-dessus de Qanawât, l'épitaphe métrique de Sados, architecte de Néapolis (nº 2381). On ignore s'il est question de Néapolis d'Arabie ou de Naplouse, près de Samarie; malgré ce doute important, M. Riess n'hésite pas à placer à Souleim notre Néapolis. C'est une erreur, car si l'architecte avait été originaire de Souleim (Néapolis pour M. Riess), il n'aurait pas fait suivre son nom de celui de sa patrie. C'est une règle presque générale en épigraphie. En outre, Souleim s'appelait autrefois Selaema (nº 2377), était un simple bourg (nº 2378), et a des ruines fort peu étendues. On ne saurait donc y mettre Néapolis.

15e *Neila* ou *Nilacomé.* — Nous identifions ces deux noms, dont le premier se trouve dans la Notice d'Antioche et dans plusieurs inscriptions, et le second dans Hiéroclès. L'évêque de Neila, Gautos, était à Chalcédoine. Eusèbe cite une localité de ce nom dans la Batanée et saint Jérôme traduit : *Est hodieque in regione Batanaea viculus nomine Neila.* Ptolémée parle aussi de Nélaxa dans la Batanée (1). Quant à la Négla d'Etienne de Byzance, placée en Arabie, nous la croyons identique à la Négla de la table de Peutinger, située à XXII milles de Pétra, aujourd'hui Aïn-Nedje, près de Chobak (2).

Waddington a trouvé à *El-Mouschennef,* sur la lisière orientale du Djebel-Hauran, l'inscription d'un certain Malchus Justus, *officialis* de Nilacomé (nº 2217). Et comme dans les mêmes ruines figurait aussi le nom de Dioclès, évêque du lieu en 492 (nº 2235), il en a conclu que El-Mouschennef représentait Neila ou Nilacomé. Nous ne le pensons pas, pour la raison invoquée plus haut contre M. Riess au sujet de Néapolis, et que Waddington emploie à son tour contre Burckhardt et d'autres Allemands à l'occasion de Philippopolis (nº 2019). Si Justus avait été *officialis* de El-Mouschennef, son nom ne serait pas suivi de celui de sa patrie, Nilacomé. Nous préférons identifier cette dernière ville avec *Kbirbet en Nilé,* au sud de Nawâ.

(1) V. 15, 26.
(2) *Echos d'Orient,* t. Ier, p. 12.

16º *Névé.* — Cette ville est mentionnée dans Georges et dans la Notice d'Antioche sous la forme corrompue de Θεύῃ. On connaît plusieurs de ses évêques : Pétrone à Ephèse en 431 et Job à Chalcédoine en 451. L'Itinéraire d'Antonin place cette localité entre Erra (Es-Sanamein) et Capitolias (Bet-er-Ras). Le nom ancien a survécu dans celui de Nawâ (1).

17º *Phaena* ou *Ænos.* — Cette ville est indiquée dans Hiéroclès et Georges de Chypre. La *Notitia Dignitatum* parle des *equites sagittarii indigena Phenis* (2). La table de Peutinger place Ænos, corruption manifeste de Phaenos à XXIV milles de Damas, sur la voie menant à Bostra par Kanotha. « Il est singulier de trouver la même forme dans les Actes du Concile de Chalcédon, où, parmi les évêques suffragants de Bostra, on trouve Μάλχος πόλεως Αἴνου » (3). Waddington a vu également sur une pierre à *Mousmié,* au nord du Ledja, « une lettre adressée par le légat aux habitants de Phaena et relative aux logements des militaires et des voyageurs chez les citoyens..... La lettre montre, en outre, que Phaena était une μητροκωμία de la Trachonite (4). » L'identification de Phaena avec Mousmié est donc certaine. Ne confondons pas Phaena d'Arabie avec Phounon de la troisième Palestine, célèbre dans la Bible et dans l'histoire des persécutions, par ses mines de cuivre, aux travaux desquelles étaient condamnés les assassins et les martyrs. On a retrouvé Phounon au Khirbet Fenân, au-dessous de Thana.

18º *Philadelphie.* — La Rabbath-Ammon de la Bible, capitale des Béni-Ammon, est bien connue par le siège de Joab et le lâche assassinat du brave Urie. D'après

(1) *Revue biblique,* t. III, p. 625.
(2) Edit. Bœcking. Bonn., 1839, p. 82.
(3) Waddington, nº 2524.
(4) *Ibid.* Voir aussi nos 2255 et 2532.

Etienne de Byzance, elle s'appelait d'abord Ammana, puis Astarté, jusqu'au jour où Ptolémée Philadelphe (285-247 av. J.-C.) lui donna le nom de Philadelphie. Presque tous les auteurs et les géographes anciens s'occupent de cette cité, une des plus riches et des plus peuplées de la Décapole et de la Syrie. Josèphe a résumé en quelques lignes son histoire biblique (1) et les événements qui la concernent depuis les Macchabées jusqu'à Vespasien (2).

Elle est mentionnée dans Hiéroclès, Georges et la Notice d'Antioche. Trois de ses évêques sont connus : Cyrion vint à Nicée, Euloge à Chalcédoine en 451, et Jean reçut en 649 de saint Martin Ier la juridiction sur les patriarcats de Jérusalem et d'Antioche, durant l'absence des titulaires. Le siège de Philadelphie, appartient encore à Jérusalem.

Philadelphie a repris son nom d'Ammân ; elle est habitée par une nombreuse colonie de Circassiens, barbares du Caucase, transplantés dans ce séjour enchanteur, et qui martèlent chaque jour ses temples, ses portiques et son théâtre.

19° *Philippopolis.* — C'est l'empereur Philippe (244-249) qui fonda cette ville à laquelle il donna son nom. « Philippe était un Arabe de la Trachonite, fils d'un célèbre chef de brigands. » Aurélius Victor, qui écrivait environ un siècle après la mort de ce prince, est le seul qui nous ait transmis quelques renseignements à son sujet : *Igitur Marcus Julius Philippus, Arabs Trachonites, sumto in consortium Philippo filio, rebus ad Orientem compositis, conditoque apud Arabiam Philippopoli oppido, Romam venit* (3). Le second, Aurélius Victor, dit aussi : *Is Philippus humillimo ortus loco fuit, patre nobilissimo latronum ductore.*

Philippopolis est mentionné dans Hiéroclès, Georges de Chypre et la traduction latine de la Notice d'Antioche. Son évêque Hormisdas signa au Concile de Chalcédoine en 451.

Waddington a fixé le véritable emplacement de cette localité, malgré l'obstination incompréhensible de certains Allemands, comme Ghute, à tenir quand même pour Ormân. « Une autre opinion, mise en avant par Burckhardt, et adoptée depuis par presque tous les géographes, consiste à placer Philippopolis à *Ormân*, parce qu'on a trouvé en cet endroit un monument funéraire, élevé par un Βουλεοτὴς Φιλιππουπόλεμος (n° 2019) ; mais j'ai trouvé une autre inscription à *Schaqra* dans la Trachonite (n° 2506), où il est fait mention d'un sénateur de Philippopolis, et il est évident qu'une mention de ce genre, loin de fixer l'emplacement d'une ville à l'endroit où elle était trouvée, prouve plutôt le contraire ; dans la très grande majorité des cas, une inscription, gravée dans la localité où le personnage à qui elle se rapporte a exercé des fonctions, dira qu'il a été Βουλευτής ou στρατηγός, sans ajouter le nom de la localité, parce que cela s'entendait de soi ; au contraire, s'il les a exercées ailleurs, il est indispensable de le dire, pour éviter toute confusion. J'ajouterai qu'*Ormân* n'a jamais été qu'un village, et non une ville.....

» Nous constatons à *Schebbé* tous les signes d'une création rapide et artificielle, plutôt que d'un accroissement regulier et naturel ; nous trouvons que la ville fit commencer une ère nouvelle au règne de Philippe, et enfin, sur dix inscriptions que nous y avons relevées, il y en a une d'époque incertaine, une du règne de Marc-Aurèle, une chrétienne, et les sept autres se rapportent à Philippe et à sa famille. Voilà, ce me semble, des preuves péremptoires qui ne laissent aucun doute sur le nom qu'il faut donner à ces belles ruines (1). »

20° *Saccaea* ou *Eaccaea*. — Ce nom ne figure dans aucune Notice épiscopale. Ptolémée parle de notre ville en ces termes : « Les villes de Gerra, Eléré, Nélaxa, Adrama appartiennent à la Batanée, à l'orient de laquelle est la Saccée (ἡ Σακκαία), et dans ce

(1) *A. J.*, VII, 7, 5 ; 6, 2 et 3 ; IV, 5, 3.
(2) *B. J.*, II, 18, 1 ; III, 3, 3 ; *A. J.*, XI, 1, 1, et XIII, 8, 1.
(3) Casar. XXVIII, 1.

(1) WADDINGTON, n° 2072.

dernier district, au pied du mont Alsadamos (Djebel-Hauran) demeurent les Arabes Trachonites (1). » Etienne de Byzance mentionne deux tribus arabes appelées, l'une Ἀκχηνοί, l'autre Σακχηνοί, dont les noms rappellent d'une manière frappante l'Εακκαία d'une inscription (n° 2073) et la Σακκαία de Ptolémée.

« Les inscriptions nous apprennent qu'Eaccaea, après avoir été une κώμη, devint une πόλις et qu'elle porta aussi le titre de colonie » (n° 2136). Elles nous donnent aussi les noms de trois évêques, Tibérinus (n° 2158), Sergius (n° 2160) et probablement Théodore (n° 2160).

Saccaea est sûrement identifiée avec *Chaqqâ*, au nord-est de Schéhbé ou Philippopolis (2).

21° *Zorava*. — Cette localité n'est point indiquée dans Hiéroclès, ni dans Georges de Chypre; elle figure pourtant dans la Notice d'Antioche sous la forme un peu modifiée de Ζωροννία. Un de ses évêques, Nonnus, signa à Chalcédoine en 451 : Νόννος πόλεως Ζεραβενῆς ou Ζαζαβενῆς. Le Quien, ne connaissant point d'évêché de ce nom, a eu tort de changer Ζεραβενῆς en Madaba (3). En 512, l'évêque Varus vit une église dédiée à saint Elie s'élever dans les murs de Zorava (n° 2497); une autre, bâtie en 515, reçut les reliques de saint Georges (n° 2498). Zorava était une métrocomie, ainsi que le signalent nombre d'inscriptions. Son identification avec *Ezra*, sur la frontière occidentale du Ledja, au nord-est de Scheikh-Miskin, est certaine, puisque quatre inscriptions trouvées dans les ruines d'Ezra mentionnent des édifices élevés par les habitants de Zorava (4).

Des 21 évêchés d'Arabie, il y en a donc quatre dont on ignore l'emplacement exact : *Chrysopolis, Eutymia, Maximianopolis* et *Néapolis*. Qu'il me soit permis de mettre en avant quatre noms, qui pourraient répondre à ces quatre localités helléniques.

1° Nous avons rejeté plus haut l'opinion de Waddington, qui identifiait Neila ou Nilacomé avec les ruines d'*Es-Mouschennef*, sur la frontière orientale du Djebel-Hauran. Néanmoins, les ruines de cette localité sont assez étendues et représentent une petite ville; comme une inscription (n° 2235) mentionne l'évêque Dioclès en 492, on n'aura aucune peine à y reconnaître un siège épiscopal.

2° *Scheikh-Miskin*. — Tous les voyageurs sont frappés par l'étendue et la grandeur de ses ruines. Une inscription (n° 2413) compte d'après l'ère de la ville, preuve que Scheikh-Miskin avait droit de cité. Enfin, M. Fossey vient d'y découvrir l'inscription de l'évêque Thomas, sous l'épiscopat duquel fut bâti un sanctuaire à saint Michel (1).

3° *Mothana* représente l'ancienne Motha de la *Notitia Dignitatum*, où campaient des *equites scutarii illyriciani*, probablement la Motho d'Etienne de Byzance, où fut tué Antigone par Rabel, roi des Nabatéens (2). Mothana s'identifie avec *Imtân* sur la voie romaine de Bostra, dans la Trachonite, au-dessous de Salchad. Bien qu'on n'y ait pas trouvé d'inscription d'évêque, Mothana était une ville (n° 2034) et a pu devenir un siège épiscopal.

4° *Salchad* est certainement la Salca de la Bible (3), frontière orientale du royaume d'Og, roi de Basan. Le nom grec ou romain ne s'est pas rencontré dans les nombreuses inscriptions publiées par Waddington; néanmoins, tout nous autorise à voir dans Salchad une ville, et une ville importante (n°s 1989 et s.).

Il peut se faire que les quatre localités modernes de El-Mouschennef, Scheikh-Miskin, Imtân et Salchad répondent aux quatre évêchés non retrouvés d'Eutymia, Chrysopolis, Maximianopolis et Néapolis; il peut se faire aussi qu'elles n'y répondent

(1) V, 15, 26.
(2) Waddington, p. 502 et s. *Rev. Bibl.*, t. VII, p. 104 et 599.
(3) *Oriens christianus*, t. II, p. 859.
(4) N°s 2479, 2480, 2481, 2497.

(1) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1897, p. 52.
(2) *A. J.*, XIII, 4, 8.
(3) *Deuter.*, III, 10; *Jos.*, XII, 5; XIII, 11 et I *Paralip.* V, 11.

pas. Toutefois, il est incontestable que El-Mouschennef et Scheikh-Miskin sont d'anciens évêchés, Imtân et Salchad d'anciennes villes.

III. — LES CANTONS ET LES BOURGS

Nous n'allons pas énumérer ici tous les cantons et tous les bourgs de la province d'Arabie; un pareil tableau serait forcément ennuyeux et incomplet. Qu'on se reporte à l'ouvrage de Waddington, l'explorateur de l'Auranite, de la Batanée et de la Trachonite, on y trouvera les noms anciens des villages de ces trois provinces, qui ont subi depuis des modifications très legères. Ce travail offrirait pourtant trop de lacunes, si nous ne disions un mot des autres localités mentionnées dans les listes données plus haut, et qu'on a prises si souvent pour des sièges épiscopaux. Ajoutons-y deux ou trois noms, puisés à d'autres sources et présentant un intérêt spécial.

1 Bacatha.
2 Borechath des Sabéens.
3 Dia ou Dion.
4 Eitha ou Cœsarea Eitha.
5 'Ενακωμία
6 'Εξακωμία κώμη
7 Κλίμα ἀνατολικῶν καὶ δυσμῶν
8 Κώμη 'Αριάθας Τράχωνος
9 Κώμη 'Αριαχῶν
10 Κώμη Βεδδάμους
11 Κώμη Βιλβάνους
12 Κώμη Γωνίας
13 Κώμη Κάπρων
14 Κώμη Κωρεάθας
15 Κώμη Πυργοαρετῶν
16 Κώμη Σέτνης
17 Κώμη Στάνες
18 Κώμη Χέρους
19 Κώμη Χαβέρας
20 Μαιοῦδος
21 Νεότης
22 Πεντακωμία
23 Σάλτων Βατάνεως
24 Τρικωμία

1° *Bacatha* n'est dans aucune liste. Saint Epiphane mentionne en deux endroits une *métrocomie* de ce nom, située dans la région de Philadelphie, où demeurait la secte des Valésiens τὴν Βακάθων..... μητροκωμίαν τῆς 'Αραβίας τῆς Φιλαδελφίας (1), ἐν Βακάθοις τῆς Φιλαδελφηνῆς χώρας (2). « On ne sait pas si le nom de μητροκωμία implique quelque privilège que ne possédaient pas les κῶμαι ordinaires, ou la résidence de quelque petit fonctionnaire impérial; en fait, les μητροκωμίαι sont des bourgs, analogues à nos chefs-lieux de cantons, et intermédiaires entre les πόλεις et les κῶμαι (3). » Nous avons déjà rencontré dans l'Arabie deux métrocomies, Phaena et Zorava, qui possédaient des évêques; avec Bacatha, Borechath des Sabéens et Eitha, le chiffre s'élève à cinq, sans parler des autres noms de la liste, qui sont peut-être des métrocomies.

On connaît une Bacatha, qui est sûrement un siège épiscopal, mais qui paraît dépendre du patriarcat de Jérusalem, tandis que celle-ci relève du patriarcat d'Antioche. Son évêque Alypius signa aux Conciles d'Ephèse, en 449, et de Chalcédoine, en 451; Grégoire embrassa en 518 le parti de Jean de Jérusalem contre le monophysite Sévère; Baruch dirigea la construction de Sainte-Marie la Neuve à Jérusalem en 532, et assista au Concile de 536, tenu dans cette ville; enfin, Antoine reçut en 649, de saint Martin Ier, le pouvoir de diriger les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, de concert avec les évêques de Philadelphie et d'Hésebon (4).

Notre Bacatha doit différer de celui de Palestine et peut s'identifier avec le *Khirbet-el-Bascha,* sur le chemin du Salt à Djérasch.

2° *Boréchath des Sabéens.* — Ce nom est fourni par une inscription de Deir-el-Leben (n° 2396) et s'identifie avec le moderne *Breiké,* au sud-ouest de Schehbé. C'était une métrocomie (n°s 2414 et s.).

3° *Dia* ou *Dion.* — Cette ville de la Décapole fut prise par Alexandre Jeannée (5)

(1) *Anacephal. M. P. G,* t. XLI, col. 849.
(2) *Contra Hareses,* LVIII, col. 1012.
(3) WADDINGTON, n° 2414.
(4) LE QUIEN. *Oriens christianus,* t. III, 761.
(5) *A. J.,* XIII, 15, 3.

et reconquise sur les Juifs par Pompée (1). Elle est encore citée dans Josèphe (2). Hiéroclès, Georges de Chypre, la *Notitia Dignitatum* (3) qui y place des *equites sagittarii indigena,* Georges le Syncelle et la Bibliothèque de Photius (4). On ne connaît pas l'emplacement exact de cette localité; M. Riess propose de la mettre à l'*Aïn-Keikebé* près de Souf, à six kilomètres au nord de Djérasch.

4° *Eïtha* ou *Caesarea Eïtha.* — C'est aujourd'hui *El-Hit*, au nord de Philippopolis. Waddington y a trouvé un grand nombre d'inscriptions; il en résulte que Eïtha était une *métrocomie,* ayant à sa tête un archimandrite. L'inscription 2124 parle de l'archimandrite Euloge en 354, sous Constance; c'est le plus ancien document qui relate cette dignité ecclésiastique.

5° Ἐνακωμία. Cette réunion de neuf bourgs, citée par Georges de Chypre (n° 1078), est absolument inconnue; elle doit s'identifier avec une des métrocomies mentionnées plus haut.

6° Ἑξακωμία κώμη. (Hièr., 722, 5 et Georges, n° 1077).

7° Κλίμα 'ανατολικῶν καὶ δυσμῶν. Le mot κλίμα désigne actuellement le patriarcat; ici, il est pris dans le sens de district.

8° Κώμη Ἀριάθας Τράχωνος (Georges, n° 1091). Une inscription, trouvée par Waddington à *Ahiré* dans le Ledja, nous donne son nom ancien, *Aérita* (n° 2438). Si l'on remarque la ressemblance des deux noms et la similitude de l'antique Trachon avec le moderne Ledja, si, de plus, on observe que Ahiré est situé au cœur du Ledja et a une certaine importance, parce qu'il est le seul de l'intérieur de ce district où il y ait de l'eau toute l'année (n° 2438), on n'aura pas de peine à l'identifier avec Ariatha de Trachon.

9° Κώμη Ἀριαχῶν. (Georges, n° 1088).

10° Κώμη Βεδδάμους (Georges, n° 1092).

11° Κώμη Βιλβάνους (Georges, n° 1084). Noeldeke propose d'y reconnaître *Baal-Méon*, construit par les descendants de Ruben (1), habité par Bala, fils d'Azaz (2), et dont le prophète Ezéchiel annonça la ruine (3). L'Onomasticon l'indique à IX milles au sud d'Hésebon, il existe encore de belles ruines à *Maïn*, au sud-ouest de Madaba.

12° Κώμη Γωνίας. (Georges, n° 1079). Etienne de Byzance mentionne Γοῦναζ κατοικία Συρίας, qui est peut-être identique à la nôtre. L'Onomasticon en parle aussi à propos des habitations de Jaïr : εἰσὶ δὲ κῶμαι Ἰαεὶρ ἐν τῷ ὄρει Γαλαάδ..... καὶ εἰσὶν ἐν τῇ καλουμένῃ Γωνίᾳ τῆς Βαταναίας. Le chef-lieu de ce district paraît être *Kanatha,* aujourd'hui *Kérak,* distinct de Kanotha ou Qanawât, situé au nord-est de Derat. « L'emploi d'une ère particulière et la présence de l'effigie impériale sur les monnaies de cette époque montrent que la ville jouit de bonne heure d'une certaine autonomie » (n° 2412). Les inscriptions lui donnent tantôt le titre de πόλις et tantôt celui de κώμη.

13° Κώμη Κάπρων. (Georges, n° 1085). Waddington a identifié ce bourg avec le village d'*El-Kefr*, au nord d'Hébrân, dans le Djebel-Hauran. « Parmi les évêchés de la province d'Arabie cités dans les Notices ecclésiastiques (4), je trouve celui de κώμη Κάπρων : c'est probablement le nom ancien d'*El-Kefr*. Les ruines sont celles d'un bourg (n° 2292). » L'identification peut être juste, bien que le nom d'El-Kefr soit très commun en Syrie, mais la mention d'un siège épiscopal est certainement fautive.

14° Κώμη Κωρεάθας. (Georges, n° 1083). Waddington a proposé de l'identifier avec *Koureyat*, au sud-ouest de Madaba, sur le chemin de Machéronte (n° 1962). C'est l'ancienne Cariathaïm de la Genèse (5), où Chodorlahomor défit les Hémim, et que Jérémie place dans le royaume de Moab (6). L'Onomasticon le signale à X milles à

(1) *Ibid.*, XIV. 4. 4.
(2) *B. J.*, 1, 6. 4.
(3) *Op. cit.*, p. 82.
(4) Edit. Bekker, p. 347.

(1) *Numer.*, XXXII, 38.
(2) I *Paralip.*, V, 8.
(3) XXV, 9.
(4) C. f. de saint Paul, *Géographia sacra*, p. 50.
(5) XIV, 5.
(6) XLVIII, 24.

l'ouest de Madaba et en fait un village tout chrétien. D'autres auteurs, comme Burckhardt, voudraient placer Koriatha à Kirata, au nord de Zorava; c'est impossible.

15° Κώμη Πυργοαρετῶν. (Georges, n° 1086). L'ethnique devait porter d'abord Πυργοαρετηνῶν et nous devons y reconnaître *le bourg d'Arétas,* roi des Nabatéens, comme Etienne de Byzance nous parle de la ville d'Oboda, dans la Nabatène: par un changement de nom et de sens qui leur est fréquent, les Grecs en ont fait la tour des vertus.

16° Κώμη Σέτνης (Georges, n° 1087). Peut-être doit-on lire Σείνης et identifier ce bourg avec le moderne *Sia* près de Qanawât, où M. de Vogüé et Waddington ont découvert de magnifiques inscriptions nabatéennes et grecques? Le bourg s'appelait Σεεία et l'ethnique était Σεειηνός (n° 2367) ou Σειηνός (n° 2418).

17° Κώμη Στάνες (Georges n° 1081).

18° Κώμη Χέρους (Georges, n° 1080). Waddington propose de l'identifier avec *Qreyé,* entre Bostra et Salchad, « en supposant que le nom moderne n'est qu'une altération du nom ancien » (n° 1962).

19° Κώμη Χαβέρας (Georges, n° 1082). C'est peut-être *Hébrân*, au nord-est de Bostra, où l'on voit les restes d'une citadelle et de deux églises (nos 2286-2291). Des manuscrits portent Μαχαβερῶ ou Μαχαβερόν et Noeldeke propose de lire *Machéronte*. La forme des Targums juifs est Mchawar: Μαχαβερ; aujourd'hui *M'Kaour*. On sait que Josèphe y place l'emprisonnement et la décapitation de saint Jean-Baptiste (1).

20° Μαιοῦδος (Hiéroclès, 722, 8).

21° Νεότης (Georges, n° 1089).

22° Πενταχωμία (Georges, n° 1073). Il ne faut pas confondre cette Pentacomia avec une autre localité du même nom, que Georges de Chypre (n° 1054) place dans la Palestine troisième et que l'on identifie généralement avec Fandakoumié, au nord de Samarie, dans la Palestine première.

23° *Le Salt de Batanée* (Σάλτων Βατάνεως. Georges, n° 1076).

Au nord de la région *En-Noukra*, se trouve le village de *Deir es-Salt*. Seetzen l'identifie avec le Σάλτον Γοναϊτικόν (Georges, n° 994) qui appartenait à la Phénicie libanaise et doit être exclus. Peut-être Deir-es-Salt représente-t-il le Salt de Batanée?

24° *Tricomia* (Τριχωμία, Georges, n° 1074). La *Notitia Dignitatum* parle de la garnison de Tricomia, où séjournaient des *equites promoti illyriciani*. Il ne faut pas confondre cette localité avec une autre du même nom, qui se trouvait dans la Palestine première (Georges, n° 1024) et s'identifie avec Terkoumié, à l'ouest d'Hébron.

De ces nombreux sièges épiscopaux de l'Arabie, les Grecs orthodoxes ont conservé les titres de Philadelphie et Iéropolis; les Grecs Melchites, le titre de Bosra et Hauran; les Latins, ceux d'Adraa, Bostra, Canatha, Dionysias, Gérasa, Hésebon, Philadelphie (?) et Philippopolis (?).

Cadi-Keuï. SIMÉON VAILHÉ.

(1) A. J., XVIII, 5, 2.



LES CIMETIÈRES EN TURQUIE

Un poète de la jeune Grèce, Démétrius Paparrigopoulos, a composé une élégie sur une lanterne allumée la nuit dans le cimetière d'Athènes. Ce flambeau veillait sur les morts et semblait remplacer auprès d'eux les parents et les amis absents.

Cependant, le poète s'écrie : « Tu vis là, ô lanterne, comme un souvenir solitaire, et tu éclaires une double mort, les tombeaux de ceux qui ne sont plus et l'*oubli*, cette autre mort qui les attend, ce cimetière dans l'âme des vivants. »

Cette pensée est vraie partout sur la terre, mais on croirait facilement qu'en Orient on s'est plu en quelque sorte à la réaliser plus qu'ailleurs. Nulle part, en effet, on ne manifeste autant d'indifférence pour les morts, nulle part on ne semble les avoir mieux oubliés. Sommes-nous trompés par les apparences, et le contraire serait-il plus près de la vérité? Nous ne le savons pas. Toujours est-il que les mœurs funéraires des Orientaux ont de quoi nous surprendre. Pour nous, un cimetière est un lieu sacré; nous nous découvrons avant d'y pénétrer, nous y gardons un profond silence et nous entourons la tombe de nos défunts de toutes les marques du respect et de la vénération. L'Oriental, au contraire, qu'il soit musulman, juif ou chrétien, traite les morts et leurs sépultures avec tant de sans-gêne, des familiarités si grandes, que nous crierions volontiers à la profanation. A Constantinople même, où les mœurs européennes se sont le mieux implantées, l'étranger voit se passer dans les cimetières des scènes qu'il trouve étranges, sinon inconvenantes. Mais c'est affaire d'appréciation, et l'Oriental n'a pas, sur ce point, les mêmes idées que nous.

Un article de M. Spanoudis, dans un journal constantinopolitain, nous a remis en mémoire ce que nous avons vu nous-même bien des fois en Turquie. Les cimetières y sont des lieux de promenade et d'amusements, et les jours de fête, panégyries chrétiennes ou mémorials turcs, ils deviennent le rendez-vous de toutes les distractions et de tous les amateurs de *kief*.

Le cimetière de Scutari est célèbre; Théophile Gautier lui a consacré un chapitre de *Constantinople*. Il a dépeint cette grande nécropole musulmane, qui s'étend sur l'espace de plus d'une lieue. Il a décrit le tombeau turc dans tous ses détails; il en a même révélé toute l'horreur, lorsque, entrouverte par les chacals et les chiens, la tombe violée laisse à découvert les ossements du mort livrés aux insultes des animaux et des passants. Aujourd'hui, le cimetière de Scutari s'est encore agrandi: ses cyprès ont pris un air plus vénérable, une teinte plus funèbre et plus triste.

C'est là, c'est au milieu de ses larges allées et sur les prairies qui entourent le champ des morts du côté de Scutari et d'Haïdar-Pacha, qu'à certains jours vient s'installer une sorte de foire. La principale a lieu, le 23 avril, en la fête de saint Georges, le héros légendaire vénéré des musulmans et le martyr tropaiophore qu'invoquent les chrétiens. Dès l'aube, les cafédjis, les simitdjis (vendeurs d'une sorte de brioche en forme de couronne et couverte de grains de sésame), les petits marchands de sucreries turques et les lutteurs, les pehlivâns au torse nu et huilé, viennent organiser sur l'herbe et près des tombes leurs représentations et leurs ventes. Des tentes se dressent de tous côtés. La foule accourt de Constantinople, du Bosphore et des îles, et bientôt l'étendue du plateau n'est plus qu'un fourmillement humain. Parmi les fleurs qui percent l'herbe en ces premiers jours du printemps, le pied frôle à chaque pas des ossements blanchis, à moitié réduits en poussière. Mais nul n'y fait attention, et c'est sur la pierre sépulcrale, qu'après s'être bien amusées, les familles viendront prendre leurs repas, boire, rire

et chanter. Vers midi, la fête bat son plein; le coteau et le cimetière sont remplis de l'éclat des robes bariolées des femmes turques, des turbans blancs et verts, des fez écarlates, des tchalvars et des stamboulines noires, et c'est une cohue de promeneurs et de curieux, de riches équipages qui se croisent dans tous les sens avec des tatars-arabas traînés par des buffles.

Quant aux morts, personne ne songe à eux; ou plutôt, c'est encore un souvenir qu'on leur garde de venir passer une journée près d'eux, comme si, du fond de leur tombe, ils entendaient les éclats de rire des vivants et prenaient encore part à leurs plaisirs. Je ne sais quel écrivain a dit qu'il reconnaissait à leurs cimetières le caractère des Turcs, fait de négligence et de haute philosophie. En tout cas, nos idées chrétiennes nous font éprouver devant ce spectacle un pénible serrement de cœur.

Ces mêmes idées, cependant, sur le sort des âmes des défunts, sur le respect dû aux corps qui ressusciteront un jour, n'ont pas empêché les chrétiens orientaux, grecs ou arméniens orthodoxes, d'en agir avec les morts comme ils l'ont vu faire à leurs maîtres. Les Turcs ont déteint sur eux; ils leur ont inspiré le même dédain des convenances. A Athènes on célèbre la Commémoraison des défunts le premier samedi du Carême; à Constantinople, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. Nous empruntons à M. Spanoudis le récit de ce qu'il a vu dans le cimetière de Balekli, le 14 septembre dernier.

Balekli est un lieu de pèlerinage, aux portes même de Constantinople. On y vénère Notre-Dame des Poissons, ou plus exactement Notre-Dame de la Source vivifiante. Une église, un monastère, de beaux ombrages, des cimetières grecs et quelques rares maisonnettes forment le cadre de ce lieu très fréquenté. En ce jour des morts, les fidèles s'acheminaient vers le sanctuaire au bruit des chants et de la musique broyée par toutes sortes d'instruments du temps passé. Une cornemuse alternait avec un indéfinissable rebec, formé d'une citrouille desséchée et d'une corde unique; la mélodie énervante d'une flûte et les ritournelles de chants plus que profanes étaient à moitié couvertes par le sourd tapage des tambours. C'était bien là la pompe qui convenait à l'entrée de ce lieu sacré où tout semble réclamer le silence et le recueillement!

L'église n'a rien de très intéressant; les pèlerins ne font qu'y passer. Ils boivent, en sortant, un peu d'eau de l'Aghiasma, fontaine dont l'eau semble bénie par l'icone de la Vierge aux poissons placée au-dessus. Des yeux perçants prétendent voir encore au fond de l'obscur bassin quelques-uns de ces poissons qu'un moine du couvent faisait frire le jour de la prise de Constantinople par les Turcs (4 mai 1453). A l'arrivée des infidèles dans le sanctuaire, le caloyer renversa les poissons frits d'un côté seulement. A peine eurent-ils touché l'eau sainte, qu'ils ressuscitèrent, en gardant, indélébile souvenir de ce jour, leur dos strié de lignes noires, comme s'ils étaient à demi grillés.

Les dévotions sont achevées; les pèlerins vont se joindre à la foule qui grandit d'instants en instants. Celle-ci est bizarrement composée: tous les âges et toutes les conditions sont confondus dans ce tohu-bohu de femmes, d'enfants, d'hommes mûrs et de vieillards. Ceux qui ont voulu jouir en plein de cette partie de campagne sont venus occuper longtemps à l'avance les meilleures places. Ne croyez pas que ces « meilleures places » soient quelque coin plus ombragé, quelque éminence d'où l'œil embrasse un horizon plus vaste et plus varié; ce qu'on recherche ici avant tout, ce sont des pierres tumulaires plus longues et plus larges, qui offriront une table commode pour le dîner. On dispose sur le sable un tapis et des vêtements: le campement est organisé et l'on peut s'en donner à cœur joie.

Ah! si le mort voyait les scènes qui se déroulent au-dessus de sa dernière demeure! Voici une femme qui est partie ce matin des quartiers éloignés de la Corne d'Or. Elle arrive en sueur; ses cheveux tombent

en désordre; vite, un miroir, un peigne, de l'eau, de la poudre de riz et du carmin; l'édifice de sa chevelure se reconstruit et les couleurs viennent raviver sa figure couperosée que la poussière du chemin avait ternie. Plus loin, ce sont des paysannes ou d'humbles ménagères qui se déchaussent, ce sont des ouvriers qui commencent leurs beuveries, où le *raki* et l'eau de l'aghiasma circulent de main en main. Enfin la joie devient complète et les danses s'engagent dans les espaces laissés vides. On entend des pas lourds et bruyants marquer le rythme des mouvements. La nuit seule viendra rendre au cimetière un peu de repos; en attendant, c'est l'enthousiasme facile des foules dans toute son expansion, j'allais dire dans toute son indécence. A l'écart cependant, près d'une tombe, une mère, une épouse en larmes, se signent et font brûler un cierge à la mémoire des défunts que les bruyants voisins respectent si peu.

***

Nous ne quitterons pas Balekli sans passer près des tombes et sans jeter un coup d'œil sur quelques-unes d'entre elles. Dans une cour, près de l'église, reposent cinq patriarches grecs. Ils appartiennent tous au XIXe siècle. A côté d'Anthime V et de Mélèce III, qui ne firent que passer sur le trône de Constantinople, voici Constantos Ier (1830-1834); il a écrit une description de Constantinople et il passait pour un savant. Il connaissait le latin, le français et le russe. Sa tombe est vide, ses ossements ayant été transportés au mont Athos en 1865. Germain IV a fondé l'Ecole théologique de Halki, d'où sont sortis presque tous les prélats de l'Eglise grecque actuelle. — Joachim II enfin parut à deux reprises à la tête de la Grande Eglise. Simple évêque, il avait subi un exil au mont Athos, mais il avait su rentrer en grâce et se faire accepter comme patriarche. A en croire M. Gédéon, l'Eglise orthodoxe eut beaucoup à souffrir, sous son administration, des Jésuites (!) et des Bulgares révoltés. Après une éclipse d'une dizaine d'années (1863-1872), Joachim II revint au pouvoir, mais il eut affaire aux moines russes de l'Athos et ne sut pas soutenir les intérêts de l'hellénisme. Aussi l'on comprend ce jugement sévère de M. Gédéon : « Sous Joachim II, l'Eglise descendait la pente de la dissolution. »

Les épitaphes métriques de ces patriarches n'offrent rien de particulier; d'ailleurs, elles ont été publiées. Il en est d'autres dans le cimetière qui frappent par leur originalité, et l'on s'arrête involontairement devant elles. Plus d'une y invite par ce distique :

'Ω διαβάτα στάσου.
καί τὸν λίθον διαβάσου.

O passant, arrête-toi, et lis cette pierre.

On remarquera tout de suite que nous sommes loin ici du grec classique. C'est le néo-grec qui règne en maître dans toutes ces épitaphes, et c'est à l'intention des amateurs de cette langue pleine de vie et de saveur que nous recueillons les quelques inscriptions qui suivent, en respectant toujours l'orthographe des *lapicides*.

Une remarque ironique est reproduite dans les deux vers rimés que voici; ils signalent à notre admiration la paix qui règne enfin entre des personnages dont l'antipathie est connue :

Γαμβρὸς καί πεθερὰ κοίτονται ομοῦ
Τζαννῆς φερμελετζῆς καὶ μαμὴ Ραλλοῦ.

Gendre et belle-mère reposent ici ensemble : Djanni, taileur, et la Ralli, sage-femme.

Le ferméledji est un tailleur spécial à la Turquie; comme l'indique ce mot, qui n'est pas grec, mais turc, il s'agit d'un tailleur d'habits soutachés et ornés de galons. Sa clientèle était sans doute formée des Albanais, des Croates, des Grecs des îles de la mer Egée, des soldats enfin, qui portent encore des vêtements de coupe étrange, surchargés de toutes sortes de passementeries.

Dans l'épitaphe suivante, le mort nous



donne lui-même sa généalogie et fait en passant son panégyrique.

Ὦ θατά, τὶ σκέπτεσαι;
νὰ μάθῃς ποῖος εἶμαι,
τοῦ Συμεὼν καδοποιοῦ
Δημήτριος προσκυνητὴς
καλοῦμαι.
Κωνσταντῖνος προσκυνητὴς
εἶν' ὁ αὐτάδελφός μου.
νεότης καλλος καὶ ἀρετὴ
ἦσαν ὁ στόλισμός μου.
ράπται φραγκῶν ἡ τέχνη μας
ὁ πόρος τῆς ζωῆς μας.
ἐπαρχία Σαλματομβρούκι
τὸ μέρος τῆς πατρίς μας.

O spectateur, à quoi songes-tu? — Veux-tu savoir qui je suis? — Je m'appelle — Hadji-Dimitri — fils de Siméon le tonnelier. — Hadji-Constantin — est mon propre frère. — Jeunesse, beauté, vertu — me couronnaient ensemble. — Tailleur à l'européenne, voilà mon métier — et mon gagne-pain. — Le quartier de Salmatombrouki — est celui d'où nous sommes.

Salmatombrouki est, en effet, un quartier de Constantinople, non loin de la porte d'Andrinople et assez rapproché de Balekli. J'ai traduit προσκυνητής par le mot turc « hadji », « pèlerin », afin de rendre exactement l'expression populaire qui a cours à Constantinople. On sait que les musulmans qui ont visité la Mecque et les chrétiens qui se sont rendus à Jérusalem portent désormais, accolée à leur prénom, l'épithète de hadji.

L'épitaphe suivante est encore plus curieuse; elle reproduit dans toute sa naïveté le parler du peuple et jusqu'à sa prononciation. Telle qu'elle est, elle constitue un précieux document pour les philologues; mais ses formes étranges pourraient dérouter plus d'un lecteur. Nous en donnerons une seconde version plus correcte qui expliquera les formes vulgaires.

Τέσερες Ρεϊζάδες
Ὁλε σεμγιὰ σηρα
Ὁ Μανόλις μας ηρτε
Απόλοι πγιο ιστερνὰ
Διο άξαδελφάκια
εινε αγκαλεσμένα
Παπγια λὲν τὸ Μιχάλη
Τισιχ γιριχ ἐμένα
Παπγια λέν το Μιχάλη
Μανολ ρεϊς εμενα
Μέσα στὸ Γαλατα
ητανε ξακουσμένα.

Τεσσαρες Ρεϊζάδες
Ὅλοι εἰς μία (ν) σειρά (ν).
Ὁ Μανόλις μας ἦρτε (ἦλθε)
Ἀπ' ὅλοι (ὅλων) πλέον ὕστερα.
Δύο ἐξαδελφάκια
εἶνε ἀγκαλιασμένα.
Πάππια λέν τὸν Μιχάλη,
Τισιχ γιριχ ἐμένα.
etc.

Voici quatre réis — Tous sur une même ligne. — Notre Manoli est venu — le dernier de tous. — Deux frères — se tiennent entrelacés. — On appelle Michel « Pappia! » — et moi « tisik yirik! » — On appelle Michel « Pappia! » et moi « le réis Manol. » — A Galata — ils étaient célèbres.

Πάππια veut dire canard, τισιχ γιριχ signifie rapide à la course; c'est l'expression turque employée en grec vulgaire, de l'expression homérique πόδας ὠκύς accolée au nom d'Achille. Le réis Manol s'enorgueillit donc de la vitesse de ses jambes, en même temps qu'il se moque de la lenteur de son frère Michel. La transcription que nous donnons a été faite sur le *Constantinopolis*, à qui cette épitaphe a été communiquée; nous en avons reproduit exactement les fautes et les accents.

Enfin, ne voulant pas abuser de la patience du lecteur qui ne serait pas helléniste, nous finirons par une épitaphe trouvée au cours d'une promenade dans les environs de l'antique Chalcédoine. Elle se trouve à Kutchuq Bakal-Keuy, en dehors de l'église. Elle est rédigée en vers, mais chaque distique est gravé sur une seule ligne. Nous la transcrivons de manière à bien faire remarquer les rimes.

Διαβάτα τί κυτάζεις
καὶ τὴν πλάκαμου πιράζεις
Μάθε πρῶτον ποῖος εἶμαι
Δῶ ποκάτω ὅπου κεῖμαι.
Εἶμαι ἱερεὺς τοῦ θείου
ἱεροῦ τοῦ μηστυρίου

Φέρω τ' ὄνομα τ' ἁγίου
τοῦ Μεγάλου Δημητρίου
'Ην Πακαλ-κιοὶ ἡ πατρίς μου
καὶ αὐτή ἡ παῦρξίς μου.
Δῶ ἀφῆκα τὴν ζωήν μου,
τὴν ψυχὴν καὶ τὴν πνοήν μου.
'Εν ἔτει 1875, Νοεμβρίου 16.

Passant, pourquoi regardes-tu — et examines-tu ma tombe? — Apprends d'abord qui je suis, — moi qui repose ici dessous. — Je suis prêtre du divin — et sacré mystère. — Je porte le nom du grand saint Dimitri. — Bakal-Keuy fut ma patrie — et là (s'est écoulée) mon existence. — Là aussi j'ai quitté la vie, — j'ai rendu mon âme et mon souffle.

En l'an 1875, le 16 novembre.

Sur aucun de ces tombeaux le défunt ne réclame du passant une prière. C'est un nouveau sujet d'étonnement. Mais l'Eglise grecque admet que les âmes qui ont encore des souillures font un stage avant d'entrer au ciel, et elle prie pour elles. Cela suffit.

A. H.

CHRONIQUE

EXCOMMUNICATION. — Toutes les feuilles grecques de Constantinople ont publié dernièrement l'excommunication portée par le patriarcat, contre l'archimandrite Gédéon et le diacre Procopios. Tous deux faisaient partie jusqu'ici du clergé de la capitale et jouissaient d'une excellente réputation, d'après le témoignage même de leurs coreligionnaires. L'acte patriarcal leur attribue cependant *une conduite scandaleuse*, et les appelle « membres pourris et corrompus ». Le scandale donné par eux est d'être revenus à leur vraie mère, pour implorer son pardon, et il serait à souhaiter que « l'œil investigateur de l'étranger », selon l'expression d'un journal grec, qui signalait notre Revue, ne rencontrât jamais d'autres scandales dans le sein « de la grande Eglise du Christ ». Les faits ont parlé pour nous; on nous annonce que vingt villages orthodoxes, près d'Avlona, demandent à entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Le patriarcat se prépare, dit-on, à prendre des mesures pour empêcher ce nouveau « scandale »; cela démontre, une fois de plus, que l'orthodoxie est bien malade, et que ses enfants ne lui sont plus guère attachés que de nom.

LES ÉVÊQUES GRECS. — Parmi les métropolitains du trône œcuménique, il en est qui comprennent leurs fonctions, qui se font une idée assez nette de leur vocation. Et cependant, même sans être trop sévère, on pourrait, chez les meilleurs eux-mêmes, découvrir bien des faiblesses. Comme nous le signalions déjà dans notre dernière chronique, de tous côtés, de la Turquie d'Europe comme de la Turquie d'Asie, les plaintes continuent à arriver au patriarcat, contre les métropolitains. Ce sont les ouailles qui dénoncent leurs pasteurs. Les griefs apportés ne sont pas des peccadilles. Tel évêque d'Epire s'est emparé des biens de quelques-uns de ses sujets, partis comme volontaires, lors de la dernière guerre gréco-turque. Habitations, propriétés, animaux, tout a été vendu. On comptait que ces braves volontaires ne trouveraient pas grâce devant les balles turques, et l'on se constituait leur héritier. D'autres font mauvaise figure à leur évêque, qui dans sa visite pastorale, se présente pour recueillir la dîme. Leurs animaux sont saisis et vendus au marché.

Parfois, les plaintes sont plus graves encore. Les évêques grecs oublient assez facilement leur dignité, cependant proverbiale, et donnent, de temps en temps, des scandales bien plus retentissants que ceux qui ont attiré l'excommunication sur l'archimandrite Gédéon et le diacre Procopios. Ce sont alors les fidèles qui élèvent la voix pour rappeler au pasteur ses devoirs.

Depuis quelque temps surtout, le patriarcat a reçu nombre de ces dénonciations. Cinq métropolitains sont en guerre ouverte avec leurs fidèles. L'évêque de Hierissos qui jouit d'un semblant de juridiction sur les monastères de l'Athos, a même été déposé, et le patriarcat lui a désigné une des saintes laures, pour « se reposer » le reste de ses jours, selon le terme consacré. Des exarques sont délégués par le Saint-Synode, pour aller examiner les

griefs sur les lieux, et c'est d'après leurs rapports lus en séance synodale que les métropolitains seront absous ou condamnés.

Le mal s'étend aux monastères eux-mêmes. Ceux de Soumélas dans l'éparchie de Trébizonde, et d'Icosiphinissi dans celle de Dramas, sont en révolte ouverte contre les instructions et décisions patriarcales. Dans ce dernier, l'exarque envoyé par le Synode, Mgr Procopios d'Amphipolis, a été indignement maltraité par les moines rebelles, au point qu'on a craint un instant pour sa vie. La charge d'exarque n'est donc pas une sinécure, et si elle est parfois grassement rétribuée, c'est qu'il y faut de la force de caractère, souvent même de la force musculaire. Quelle influence de tels pasteurs, de tels moines, peuvent-ils avoir sur le peuple, et comment oseraient-ils lui reprocher les fautes dont ils se rendent eux-mêmes coupables, au vu et su de tous?

PRÉDICATIONS. — Le patriarche actuel, Constantin V, habilement secondé par son protosyncelle, l'archimandrite Chrysostome, s'est posé en réformateur, dès les premiers jours, de son patriarcat. Ce fut alors un concert unanime de louanges, sur toutes les lèvres orthodoxes. Quelques-unes de ces réformes, en effet, étaient excellentes en elles-mêmes. Mais on se défait difficilement d'habitudes enracinées. Le clergé que ces réformes visaient en grande partie, ne tarda pas à murmurer. On lui recommandait l'étude, la tenue, l'accomplissement de ses devoirs, la pratique des vertus sacerdotales, autant d'excellentes pratiques, négligées pendant bien longtemps par le clergé paroissial ou par les moines; on lui recommandait surtout *la prédication*, afin de préserver les fidèles « contre la propagande catholique » de jour en jour plus audacieuse. C'est sur ce dernier point que les récriminations se font le plus vivement entendre en ce moment. En plus de l'instruction ordinairede la messe, le patriarche avait cru bon d'établir *des cours de religion*, qui se feraient l'après-midi du dimanche dans les écoles des grandes paroisses. On y expliquerait surtout l'Evangile, et parfois aussi quelque point de la morale chrétienne. Deux prélats remuants, des environs de la capitale, ont entrepris une campagne contre *ces cours de religion*, où l'Evangile est expliqué à tous ceux qui se présentent. C'est là, disent-ils, un danger pour l'Eglise et une imitation de ce qui se fait chez les protestants. Sous le patriarche Joachim II déjà, de semblables innovations avaient été faites, mais ce patriarche lui-même ne tarda pas à les condamner, en voyant les abus auxquels elles donnaient lieu. A cet argument, les opposants répondent que l'Eglise grecque par bonheur ne reconnait à personne le don de l'infaillibilité, pas même à Joachim II. Aveu bien inutile. Que les patriarches du Phanar ne soient pas infaillibles, c'est ce que tout le monde sait et ce que tout le monde constate chaque jour.

Mais ce n'est pas seulement la prédication elle-même qui est critiquée, ce sont aussi les prédicateurs. Comme partout ailleurs, ils ne sont pas exempts de défauts, et on peut bien dire que saint Jean Chrysostome serait médiocrement satisfait de l'éloquence des Grecs actuels. Comme le journal officiel du Phanar lui-même, il leur reprocherait de mépriser les textes inspirés pour ne citer que les auteurs profanes; d'employer une langue que le peuple ne comprend pas, afin de se faire valoir auprès de quelques-uns de leurs auditeurs; de déclamer comme au théâtre leur leçon apprise par cœur, de ne jamais chercher le bien des fidèles, mais la louange pour eux-mêmes.

Il y a là sûrement de graves abus contre lesquels on a bien le droit de s'insurger. Mais il en est un plus répréhensible encore qu'il faut signaler. De temps en temps, les prédicateurs grecs se payent le méchant plaisir d'invectiver grossièrement l'Eglise catholique, et vont puiser pour cela aux sources les moins pures, le protestantisme et le rationalisme allemand. C'est par ce moyen que le clergé partriarcal entretient la ferveur chez ses fidèles orthodoxes.

SAGES MESURES. — Mgr Hierothée de Patras est bien connu pour son zèle à défendre les intérêts de l'orthodoxie. L'année dernière, il partait en guerre contre les écoles catholiques de sa ville épiscopale et excommuniait tous les parents qui confieraient leurs enfants aux religieuses catholiques. Aujourd'hui son ardeur batailleuse se tourne contre *les francs-maçons*. Pendant que l'archevêque signalait le danger de la propagande catholique et se laissait absorber par cette lutte passionnée, la Loge maçonnique de Patras faisait son chemin. Un beau jour, Mgr Hierothée apprenait que le directeur de l'école, fondée par lui à grands frais, à Patras même, pour arracher les enfants à l'école catholique, et tous les professeurs, étaient affiliés à la Franc-Maçonnerie. L'archevêque orthodoxe vit aussitôt que là était le vrai danger, plus réel que celui qu'il craignait de la part des catholiques, et tenta de le faire disparaitre. Une lettre adressée par lui au préfet de l'Achaïe,

a fait le tour de la presse grecque et a provoqué de nombreux commentaires. Il y signale l'existence, à Patras, d'une Loge maçonnique, et dénonce tous les professeurs de son école. Le gouvernement, sur sa requête, vient de congédier l'un des professeurs. Mais l'archevêque n'est pas satisfait et demande que l'on fasse de même pour les autres. Et dans un langage énergique et digne, il termine ainsi son rapport au préfet : « Si cette situation continue, moi qui suis représentant de Jésus-Christ, je ne resterai pas spectateur impassible, et jamais je ne souffrirai l'ingérence de la Franc-Maçonnerie au sein même de ma ville épiscopale. »

C'est à Athènes même qu'est le siège central de la Franc-Maçonnerie hellénique ; elle entretient des rapports très étroits avec les Loges de France. C'est dans la haute société que l'œuvre de ténèbres a jusqu'ici recruté ses adeptes. Ils envahissent déjà, paraît-il, les ministères et les postes administratifs. Deux causes, selon une Revue grecque, ont favorisé l'éclosion de la Franc-Maçonnerie en Grèce : la nullité de l'enseignement religieux et l'indolence du clergé.

Le gouvernement prend en ce moment des mesures énergiques pour enrayer le mal, et en cela, il fait preuve d'intelligence.

Une autre mesure, qui fait honneur au gouvernement hellénique, concerne le repos dominical. Une Commission, ayant pour président le métropolitain d'Athènes, se réunit trois fois la semaine pour étudier ce projet et en rendre l'application possible. Tous les établissements devront être fermés, les dimanches et jours de fêtes, et les cafés ne s'ouvriront pas avant une heure fixée.

Ce sont là de sages réformes, et l'on est heureux de voir le patriarcat de Constantinople entrer aussi dans cette voie. Il est vrai que les résultats ont été peu satisfaisants. Les directeurs d'école et les professeurs ont été invités à donner l'exemple de l'assistance à la messe. Ils doivent être fidèles à y conduire tous leurs élèves, et leur indiquer les temps fixés par l'Eglise où tout bon chrétien doit s'approcher des sacrements. Nous n'avons qu'à louer des initiatives si chrétiennes.

CONFRÉRIES. — Les corporations, à peu près analogues à celles qui existaient autrefois en France, sont encore fort en honneur aujourd'hui chez les Grecs, sous le nom de *Confréries*. Les perruquiers, les maçons, les jardiniers, les laitiers, etc., ont leurs saints protecteurs. Le jour de leur fête, une messe à laquelle assistent tous les membres de la corporation est dite pour les confrères défunts. Mais, en dehors de ces corporations proprement dites, que l'on trouve en plus ou moins grand nombre dans chaque paroisse, il existe aussi des *Confréries* dont les membres se groupent dans un but religieux, souvent même purement intellectuel. C'est ainsi qu'il y a des *Syllogues littéraires* et des *Syllogues religieux*. Toute la vie intellectuelle et religieuse de la nation dépend de la marche de ces associations, qui, après avoir prospéré pendant un certain temps, finissent par végéter et disparaître tout à fait pour être remplacées par d'autres, car les Grecs, plus que tout autre peuple, ne s'accommodent pas d'une trop longue uniformité, même dans l'existence de leurs patriarches.

Ces Confréries ont toutes leurs statuts, leurs jours de réunion ; les membres ont toujours une petite cotisation à verser à la fin du mois ou à la fin de l'année. Cinq ou six de ces Confréries ont pris naissance à Constantinople, dans l'espace de quelques mois ; et les journaux grecs saluent avec enthousiasme « le réveil du sentiment religieux de la nation ».

Les réunions se tiennent habituellement dans une des salles de classe de l'école paroissiale ; on y trouve souvent une petite bibliothèque que les cotisations annuelles ou mensuelles permettent d'enrichir peu à peu. Les Grecs, cependant, ne sont pas de grands liseurs ; un de leurs journaux constate même avec douleur que, de tous les peuples de l'Orient, ce sont les Grecs qui lisent le moins. En revanche, ils parlent beaucoup.

La dernière Confrérie, dont les statuts ont paru il y a quelques jours, donne pour but principal, à chacun de ses membres, « de suivre ponctuellement les convois funèbres, même la femme et les enfants du défunt ». Nous conservons à dessein dans notre traduction la tournure de la phrase grecque, pour donner une idée du style de ces statuts. On voit, par cet exemple, que les Confréries se multipliant de plus en plus, il devient fort difficile de déterminer un but distinct pour chacune de ces pieuses associations. L'avenir nous réserve encore à ce sujet d'agréables surprises.

SYLLOGUE DE MUSIQUE ECCLÉSIASTIQUE. — En France, les Ligues sont en ce moment à l'ordre du jour ; ici, chaque semaine voit éclore une nouvelle Confrérie, un nouveau Syllogue. Tout cela dure peu, il est vrai, faute d'entente et

d'union. Les Grecs sont les premiers à déplorer sincèrement « ce défaut capital de leur race ». Ces jours derniers, naissait *le Syllogue de musique ecclésiastique*. C'est un nouvel essai après bien d'autres infructueux. Il est à souhaiter que ce nouveau Syllogue musical n'ait pas une vie aussi éphémère, et qu'il arrive à prendre quelques bonnes mesures pour éclaircir certains points encore bien obscurs de la musique ecclésiastique des Byzantins.

Un membre du Synode, Mgr Ambroise, est président de ce Syllogue qui aura son école de musique religieuse. M. Violakis, premier chantre de l'église patriarcale, en est nommé directeur. Elle compte trois professeurs, choisis parmi les chantres les plus distingués de Constantinople. L'ouverture des cours est fixée au 6 février, jour où les Néo-Grecs célèbrent la mémoire de Photius, « le grand patriarche de Constantinople ». C'est commencer sous de bien mauvais augures et choisir un bien triste patron.

XANTHOPOULOS.

Stamboul.

C'EST-A-DIRE VERS LA CRÊTE. — UN PATRIARCHE QUI BRANLE AU MANCHE. — LE BUT DES ORGANES PAPIQUES. — Voudriez-vous que les feuilles grecques parlent des affaires albanaises ou qu'elles s'étendent sur le concert des grandes puissances? Elles ne seraient que trop heureuses, je vous l'assure, de pouvoir agiter ces brûlantes questions; mais il ne fait pas bon s'aventurer sur le terrain de la politique, lorsqu'on écrit aux bords de la Marmara. Demandez plutôt au *Constantinoupolis* ce qu'il en coûte d'y mettre le pied.

Le *Constantinoupolis* publiait dernièrement ces quelques lignes :

Avec l'autorisation du gouvernement hellénique, le prince Georges est parti hier à bord d'un navire grec. Il s'est rendu à Milo, d'où il continue aujourd'hui son voyage vers le Sud.

Le prince a, dans sa suite, comme aides de camp, les deux officiers de marine Carbonis et Lambéris.

Accompagné par la famille royale jusqu'au Pirée, le prince y a été salué par une grande multitude.

Pas un mot de plus.

Savez-vous les conséquences de cette publication?

Le soir même, le journal était supprimé pour avoir contrevenu aux lois sur la presse.

Ces lois, il faut le dire, ne sont autres que le caprice et le bon plaisir d'un pouvoir ombrageux. Il existe, cela est vrai, sur la matière, quelque chose comme 35 articles mis en vigueur le 1er janvier 1865 et un article additionnel du 10 septembre 1875; mais il existe aussi, tout à côté, une notification officielle du 12 mars 1867, aux termes de laquelle, « toutes les fois que l'intérêt général du pays l'exige, la Sublime Porte se réserve d'agir par voie administrative, indépendamment de la loi de la presse ».

Il paraît que la nouvelle donnée par le *Constantinoupolis* menaçait l'ordre public et nuisait « à l'intérêt général du pays ». Vous en êtes peut-être encore à vous demander comment? Relisez le passage incriminé, réfléchissez un peu, et vous trouverez.

Vous ne trouvez pas? Faut-il venir à votre aide?

Tous les journaux de la capitale ont annoncé le voyage du prince Georges à Milo, et le gouvernement turc ne s'en est pas ému, puisque Milo est une île grecque. Le *Constantinoupolis*, lui, a dépassé les bornes. En imprimant : *d'où il continue aujourd'hui son voyage vers le Sud*, le journal a dit trop ouvertement que le prince n'allait pas à Milo pour visiter Milo, il a du même coup insinué trop fortement que la Crète..... Le prince Georges de Grèce en Crète! Que pouvez-vous supposer, en Turquie, de plus menaçant pour l'ordre public et de plus nuisible à l'intérêt général du pays?

Le cadet du roi des Hellènes a continué son voyage *vers le Sud*, mais le *Constantinoupolis* n'a pas continué sa publication. Pour mieux dire, les rigueurs de la censure ont ménagé huit longs jours de repos à ses rédacteurs. Repentant, le journal a pu reparaître au bout d'une semaine et remercier le sultan de sa bienveillance inépuisable.

Chose curieuse, le jour même où elle parlait du prince Georges en termes si malencontreux, dans la page même qui allait amener sa disparition momentanée, la pauvre feuille grecque renfermait l'entre-filet que voici :

Nous annonçons avec plaisir que, par ordre impérial, notre confrère turc, « le Sabah », vient de reparaître aujourd'hui après une suspension de quarante-huit heures. Nous félicitons notre cher confrère de ce témoignage éclatant de la bienveillance impériale. La mesure dont il est l'objet prouve l'amour de S. M. I. notre Auguste Souverain pour la presse locale.

Cette presse locale a un mérite que celle d'Europe n'a point : elle est discrète. Elle sait garder le silence, toutes les fois que des faits se passent où le prestige de l'orthodoxie n'a rien à gagner.

Croyez-vous, par exemple, qu'elle ait soufflé mot des intrigues nouées depuis quelque temps autour du patriarche Constantin V? Non, ce n'est pas de sa faute si les manœuvres dirigées contre le vénérable prélat sont aujourd'hui de notoriété publique. On les connaît à Constantinople et partout où l'on s'occupe encore de cette chose croûlante qu'est le Phanar : mais ce ne sont pas les journaux grecs de la capitale qui nous en ont informés. Il leur était cependant si facile d'imprimer, au moins par extraits, ce fameux pamphlet qui circule, manuscrit, dans les milieux orthodoxes, et qui, parfois, chemin faisant, s'égare en d'autres mains.

Ils auraient pu réfuter quelques-unes de ses assertions, quelques-unes, pas toutes.

Ils auraient pu montrer, entre autres détails, que Sa Toute Sainteté ne sacrifie pas au népotisme, ou, du moins, qu'elle n'y sacrifie pas plus que tel ou tel de ses derniers prédécesseurs. Hier, c'étaient les Epirotes qui parvenaient aux dignités et aux sinécures : pourquoi ne serait-ce pas le tour des Chiotes aujourd'hui?

Ils auraient pu, de même, affirmer que, si la communauté grecque a été jouée dans l'affaire du terrain de Tchichli, son patriarche, insensible aux pots-de-vin, n'y a personnellement rien gagné, ou, du moins, que les pamphlétaires seraient fort embarrassés de fournir les preuves écrites du contraire.

Ils auraient pu, pour finir, déclarer hardiment que tel mariage, approuvé par l'autorité ecclésiastique et béni par le patriarche en personne, ne va pas du tout contre les prescriptions des sept Conciles œcuméniques, ou, du moins, que l'intérêt de la Grande Eglise demande, en certains cas, de laisser dormir en paix les canons.

Voilà ce qu'il eût été facile aux journaux grecs d'exposer en longues phrases dans leurs colonnes. Ils ont oublié de le faire, et il convient de les en féliciter chaudement. Leur intervention n'aurait fait que hâter la chute du prélat. Et à quoi bon changer tous les jours le chef de l'Eglise de Constantinople? Les choses marcheront-elles mieux au Phanar, une fois que le nom de Constantin V aura grossi le petit catalogue des ex-patriarches actuellement relégués dans les îles des Princes ou sur les pentes de l'Athos? Si le passé répond de l'avenir, il n'y a pas lieu de l'espérer.

Les journaux grecs ne l'espèrent pas, et voilà pourquoi leur patriotisme les porte à se taire. Ils se taisent aussi parce que l'Occident tout entier les écoute, prêt à recueillir leurs moindres paroles et à les exploiter contre l'orthodoxie.

Un article du *Constantinoupolis* le déclarait à propos des *Echos d'Orient*. Il présentait naguère cette revue comme un organe papique fondé tout spécialement pour épier la Grande Eglise et l'attaquer aux points faibles.

Que le *Constantinoupolis* se rassure! On n'a pas dans nos rangs des intentions si noires. Nous n'en voulons ni aux points faibles de l'orthodoxie, ni aux faiblesses de ses ministres. La Revue n'a jamais eu pour but de les mettre à découvert et de les exposer au grand jour. Non contents de les taire, ses rédacteurs voudraient même les ignorer; ils n'auraient pas si fréquemment le rouge au front et le dégoût au cœur.

Ah! certes, si nous avions à travailler sur le terrain dont le *Constantinoupolis* fait notre champ d'action, la besogne serait pour nous considérable et facile; mais voyons, qu'y gagnerions-nous? qu'y gagnerait l'Occident? qu'y gagnerait l'Orient? L'Occident a besoin de bons exemples et non de mauvais. Quant à l'Orient, ce n'est pas la peine de lui narrer ce qu'il n'ignore point, ni de l'instruire de scandales qu'il a sous les yeux.

Que le *Constantinoupolis* le veuille ou non, les faits et gestes de certains prélats orthodoxes ne sont que trop connus du public. Leurs victimes se chargent elles-mêmes de nous en instruire et de les proclamer sur les toits. Nous ne leur serions d'aucun secours; elles parlent assez haut.

Et quand bien même elles se tairaient, comment ne saurait-on pas ces misères? Les soufflets que tel métropolite distribue, de temps à autres, à ses prêtres, en pleine église, sont si retentissants, que toute l'Asie-Mineure, sans y prendre garde, en perçoit le bruit. Et les équipées de tel autre métropolite, de tel et de tel chorévêque! On a beau se boucher les oreilles, on finit toujours par les entendre raconter.

Les *Echos* n'ont pas à recueillir ces hontes. Non, ils n'ont point le but qu'on leur prête. Que le *Constantinoupolis* soit tranquille! Surtout qu'il n'aille pas supprimer, à cause de nous, une partie de ce qu'il croyait pouvoir dire quand la Revue n'existait pas! Il y a déjà si peu de chose dans les vingt-huit colonnes de ses numéros.

Casimir Exépi.



REVUE DES REVUES

AMI DU CLERGÉ

5 janvier. — A nos chers abonnés. — Notes et souvenirs d'un vieux moraliste (suite). — Causeries avec un jeune curé. — Consultations diverses. — Liturgie.

12 janvier. — Causeries de l'ami sur les Revues. — Consultations diverses.

19 janvier. — Causeries avec un jeune curé. — Consultations diverses. — Congrégations romaines.

26 janvier. — La liberté d'enseignement au XIXe siècle. Les premières luttes pour la conquérir jusqu'à l'entrée en lice de Mgr Parisis. — Consultations diverses. — Liturgie.

BESSARIONE

Novembre-décembre 1898. — H. Benigni : Didachè copte. — Asgian : L'Arménie catholique aux IVe et Ve siècles. — G. Cozza-Luzi : Epitaphes grecques de l'abbaye de S. Maria di Cervate. — A. Palmieri : Entre polémistes russes. — S. Giamil : *Documenta relationum inter S. Sedem Apostolicam et Assyriorum Orientalium seu Chaldæorum Ecclesiam.* — M... : Une tentative des Eglises orientales séparées au XVIIe siècle. — L'Ordre de Saint-Dominique à Constantinople.

BIBLIOGRAPHE MODERNE

Septembre-octobre 1898. — H. Stein : Une production inconnue de l'atelier de Guttenberg. — P. Dorveaux : Inventaire d'une bibliothèque d'apothicaire en 1482. — E. Blochet : Catalogue des manuscrits mazdéens de la Bibliothèque nationale de Paris (suite). — C. Schmidt : Un manuscrit de la bibliothèque de Cassel ; le Stammbuch d'un étudiant allemand au XVIe siècle. — H. Stein : Le nouveau dépôt des archives de l'Etat à Anvers. — Chronique. — Comptes rendus.

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE RUSSE DE CONSTANTINOPLE

Wulf : Alexandre avec la lance (longue étude de soixante pages, en russe, sur une statuette de bronze d'Alexandre et sur les diverses représentations plastiques du héros macédonien. C'est le cas de reproduire la remarque malicieuse de M. H. Lechat, *Rev. des Et. gr.*, 1898, p. 174, sur un article analogue de M. Pharmakowky, collègue de M. Wulf, « voilà une base bien étroite pour des conclusions si étendues »). — J. Pargoire : Anaple et Sosthène. (L'auteur a résumé lui-même, à la fin de son travail, les conclusions de cette étude importante pour la topographie du Bosphore).

« 1° Sosthène est représenté aujourd'hui par Sténia.

2° Ἀνάπλους comme nom propre s'applique ; *a*) à la navigation du Bosphore et au Bosphore lui-même ; *b*) à toute sa rive européenne ; *c*) à deux points situés sur cette côte et correspondant, le premier au moderne Roumeli-Hissar, le second au nord de Kourou-Tchesmé et par extension à Arnaout-Keuï.

3° L'emplacement d'Arnaout-Keuï, nommé d'abord Hestiæ, s'appela quelque temps Michaélion. Il s'y éleva l'église constantinienne que Justinien remplaça par l'édifice dont parle Procope.

4° Une seconde église de l'Archange située à Sosthène devint au moyen âge le monastère Saint-Michel du Bosphore. Il n'y a pas lieu de placer plus bas une autre maison religieuse du même nom.

5° Le couvent sosthénien s'appelait aussi « la Laure », et c'est à lui que peuvent se rapporter les deux épigrammes de Jean Mavropus relatives au Chrysobulle et au Typicon τῆς Λαύρας : Table byzantine des dignités, T. Ouspensky. — (Dans le premier volume de la Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη de M. Papadopoulos-Kerameus, p. 115, n° 39, se trouve un extrait d'un certain Philothée, cité dans le *De Cerimoniis* de Constantin Porphyrogénète, édité sur un seul manuscrit de Leipzig. Le directeur de l'institut archéologique russe à Constantinople compare ces deux textes. Il publie ensuite une seconde table de dignités ecclésiastiques, tirée du même manuscrit de Jérusalem et portant le titre de Τακτικὸν ἐν ἐπιτόμῳ γενόμενον ἐπὶ Μιχαὴλ τοῦ φιλοχρίστου δεσπότου καὶ Θεοδώρας τῆς ὀρθοδοξοτάτης καὶ ἁγίας αὐτοῦ μητρός).

J. Thibaut : Etude de musique byzantine. — La Notation de saint Jean Damascène ou Hagiopolite. (L'auteur a commencé dans plusieurs Revues une série d'études sur la musique byzantine, si négligée jusqu'à nos jours. Le présent article est accompagné de photographies de manuscrits d'un tableau général reproduisant les diverses synthèses propres aux caractères phonétiques et de traductions en musique moderne).

T. Ouspensky : 1° Inscription sur la tour d'Artabase, à Nicée, déjà publiée plusieurs fois, mais corrigée et suivie de nouveaux commentaires.

2° Colonne marquant la frontière entre l'empire byzantin et l'empire bulgare, sous le tsar Siméon (888-927). L'indiction septième date notre monument des années 889, 904 ou 919. Cette colonne a été trouvée près de Salonique, au village de Narisch-Keüu. Nous reproduisons l'inscription à cause de son importance.

Ἔτους ἀπὸ κτίσεως κοσμου SYIB ἰνδικτιῶνος Ζ
ὅρος Ῥωμαίων καὶ Βουλγάρ(ων)



ἐπὶ Συμεὼν ἐκ Θεοῦ ἄρχοντος Βουλγά(ων
ἐπὶ Θεοδώρου Ὄλγου Τρακανοῦ
ἐπὶ Δρίστρου Κουίτου.

Dans les Nouvelles se trouvent l'inscription latine de *Magnius Felix*, soldat de la légion X *Fretensis*, communiquée à l'Institut par l'architecte G. Jefferey, à la demande du consul russe de Jérusalem et déjà publiée dans les *Echos d'Orient* par le P. Germer-Durand (mars 1898, p. 182).

BULLETIN DE LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE

Janvier 1899. — Mgr Mathieu : l'abbé Rohrbacher. — Documents : Une lettre inédite du cardinal Newman. — Notes et critiques.

CANONISTE CONTEMPORAIN

Janvier 1899. — J. Hogan : Etudes cléricales. — IX. Droit canonique : Son passé et son avenir. — R. Parayre : Des chapelles domestiques (suite). — *Acta Sanctæ Sedis.* — Bibliographie.

CIUDAD DE DIOS

5 janvier 1899. — Le R. P. Thomas Rodriguez. — J. Lazcano : La Palestine antique et moderne. — Bethléem (notes de voyage sur l'histoire de Bethléem et sur les mœurs de ses habitants, et description de la basilique de la Nativité d'après les églises de la Terre Sainte de M. de Vogüé). — J. Montes : Etudes pénales. — Journal d'un bourgeois de Paris durant la Terreur. — B. del Moral : Catalogue des écrivains augustins d'Espagne, du Portugal et de l'Amérique. — La brise du Nord (poésie). — Revue canonique.

20 janvier. — Z. Martinez Núñez : L'anthropologie moderne. — M. Arnáiz : Les phénomènes psychologiques et physiologiques. — F. Alonzo : Les écoles sociologiques. — E. Biré : Journal d'un bourgeois de Paris durant la Terreur. — B. del Moral : Catalogue des écrivains augustins d'Espagne, du Portugal et de l'Amérique.

CORRESPONDANT

25 janvier. — Bourelly : La marine de guerre de l'Allemagne (1848-1899). — M. André : L'impératrice d'Autriche, d'après une récente publication allemande. — H. Gournay : Les nouvelles monnaies françaises. — La monnaie d'or. — Pierre de la Gorce : Etudes d'histoire contemporaine. — La Prusse avant Sadowa. — La question de la Vénétie. — La politique personnelle de Napoléon III. — Cte de Villebois-Mareuil : Entre civilisés. — A. Parodi : Le Pape, drame historique. — Les œuvres et les hommes. — L. Joubert : Chronique politique.

LITERARISCHE RUNDSCHAU

Janvier 1899. — Aufgaben und Liele der katholischen wissenschaft (Schanz). — Stenernogel : Das Deuteronomium übersetz und erklart (Better). — Clos : Kreuz und Grab Jesu (Keppler). — Lefebvre de Béhaine : Léon XIII et le prince de Bismarck (von Hertling). — Knoepfler : Lehrbuch der kirchengeschichte (Kolberg). — Einig : Institutiones theologiæ dogmaticæ (Doerholt). — Kenter : Der Beichtvater in Berwaltung seines Amtes praktisch unterrichtet (Pruner). — Commer : Die immerwahrende Philosophie (Glossner). — Schiller et Ziehen : Sammlung von Abhandlungen aus dem Gebiete der pædagogischen Psychologie und Physiologie (Orterer). — Weiss : Lehrbuch der Weltgeschichte (Albert). — Schwarz : Die Nuntiatur-Korrespondenz kaspar Groppers (Wurm). — Jaksch : Die Gurker Geschichtsquellen (Hauthaler). — Hamy : Entrevue de François Ier avec Henry VIII à Boulogne en 1532 (Zimmermann). — Freisen : Die Universitæt Paderboın (Richter). — Kuhn : Allgemeine kuntsgeschichte (Rieffel).

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

Juillet-Décembre 1898. — D. G. Morin : Le *Missorium de saint Exupère.* — L. Duchesne : La nouvelle édition du *Liber Pontificalis.* — Vte de Richemont : Quelques lettres inédites de l'abbé de Salamon. — M. Besnier : Inscriptions et monuments de Lambèse et des environs. — P. Laner : Le manuscrit des Annales de Flodoard. Reg. lat. 633 du Vatican. — G. de Manteyer : Les manuscrits de la reine Christine aux Archives du Vatican.

REVUE BÉNÉDICTINE

Janvier 1899. — D. Berlière : Le P. Placide Braun, Bénédictin de Saint-Ulric d'Augsbourg. — D. Besse : L'enseignement ascétique dans les premiers monastères orientaux (examen des différentes vertus pratiquées dans les solitudes d'Egypte). — D. Proost : Le comput pascal. — Chronique de l'Ordre. — Bibliographie.

Février. — D. Gaisser : Le système musical de l'Eglise grecque (l'auteur promet une série d'articles sur la musique usitée dans l'Eglise orthodoxe : « Une analyse sommaire mettra d'abord sous les yeux du lecteur les questions de théorie et de pratique sur lesquelles porte cette étude. Cela fait, nous lui soumettrons l'opinion de différents critiques. Nous terminerons par l'exposé de notre sentiment personnel »). — D. Morin. : D'où était évêque Nicasius, l'unique représentant des Gaules au Concile de Nicée (l'édition critique des listes des Pères présents à Nicée confirme l'opinion reçue : le Nicasius, qui représenta l'Eglise des Gaules au grand Concile œcuménique de 325, était réellement évêque

de Die). — D. Besse : L'enseignement ascétique dans les premiers monastères orientaux (l'enseignement ascétique donné dans les monastères était basé sur l'étude pratique des Saintes Ecritures, les conférences spirituelles et l'imitation des anciens religieux). — Chronique de l'Ordre. — Bibliographie.

REVUE CANONIQUE

Janvier 1899. — G. Périès : Académie de Saint-Raymond de Pennafort. Procès-verbal. — R. P. At : Réflexions sur le droit canonique (suite). — C. Meignen : La vraie situation du catholicisme aux Etats Unis et M. Ferdinand Brunetière. — P. O'Quin : Observations sur le décret du 18 juin 1898 sur la comptabilité des Fabriques. — *Analecta Sanctæ Sedis*. — Bibliographie. — Revue des Revues.

REVUE INTERNATIONALE DE THÉOLOGIE

Janvier-mars 1899. — Réponse de la Commission ancienne-catholique de Rotterdam à la lettre de la Commission de Saint-Pétersbourg du 11-23 août 1897. — Kiréeff : Le vieux-catholicisme et la question-polonaise. — J. Langen : Religion, théologie, politique ecclésiastique. — E. Michaud : La théologie ancienne-catholique, ses caractères et son but. — Anciens-catholiques et protestants. — J. Joyce : L'évêque Bull et la *Defensio Fidei Nicenæ*. — La Rédaction : Explication (réponse à Maltzew). — F. Lauchert : Antoine Staudenmaier (fin).

REVUE DE L'ORIENT CHRÉTIEN — RECUEIL TRIMESTRIEL

N° 4, 1898. — F. Nau : Les Plérophories de Jean, évêque de Mayouma (suite.) (L'auteur a traduit le manuscrit syriaque 14,650 du *British Museum*, qui est de 875 et contient l'ouvrage de Jean, évêque monophysite de Mayouma près de Gaza, écrit vers l'an 515. L'auteur des Plérophories semble s'être attaché à la personne de Pierre l'Ibère dans son couvent eutychien de Mayouma, avant de monter sur le siège épiscopal de cette ville. Partisan résolu des idées monophysites, comme son maître Pierre, il s'efforce de les défendre dans son ouvrage par une série de visions, de légendes populaires, de contes monastiques sur les principaux chefs de son parti. On y trouve, par suite, une longue série de calomnies contre les champions du Concile de Chalcédoine, le pape Léon, les empereurs Marcien et Pulchérie, les évêques Juvénal et Protérius, etc. Les Plérophories renferment aussi une foule de renseignements précieux sur la situation des monophysites en Palestine, après 451, et complètent avec le *Petrus der Iberer* de M. Raabe les biographies si détaillées de Cyrille de Scythopolis. Ici, nous avons le revers de la médaille, nous touchons du doigt la force du parti eutychien plus que dans l'hagiographe catholique; nous voyons également que le respect des moines « pour leurs évêques ressemblait un peu à celui que nous témoignons à nos députés ».

L. Petit : Les règlements généraux de l'Eglise orthodoxe en Turquie (tous ceux qui s'intéressent à la situation légale de l'Eglise orthodoxe dans l'empire ottoman devront lire ces règlements qui visent le Conseil national provisoire, l'élection patriarcale et le Saint-Synode.)

Il serait trop long de les énumérer ici; d'ailleurs les *Echos* y reviendront certainement quand cette étude sera achevée, pour mettre sous les yeux des lecteurs l'influence du Saint-Synode, balancée par celle des membres laïques, dans la nomination du patriarche et le gouvernement de l'Eglise. — Ermoni : L'Ordinal copte (suite). — Kugener : Une homélie de Sévère d'Antioche attribuée à Grégoire de Nysse et à Hésychius de Jérusalem (il s'agit d'une homélie assez longue, mais incomplète, sur l'accord des quatre évangélistes dans le récit de la résurrection. En 1715, Montfaucon la publia sous le nom de Sévère; son opinion fut contredite par Galland, à tort, comme l'observe M. Kugener; car cet ouvrage est réellement dû à la plume de Sévère).

L. Clugnet : Les offices et les dignités ecclésiastiques dans l'Eglise grecque (suite). Etude sommaire des offices du 3e, du 4e et du 5e groupe des hauts dignitaires de la cour patriarcale. — J. B. Chabot : Vie du moine Rabban Youssef Bousnaya (suite). — L'avenir du catholicisme en Pologne (le prince Imeretinsky, gouverneur général de la Pologne, portait à Saint-Pétersbourg, le 24 janvier 1898, son rapport sur la condition de la province russe de Pologne. Ce document fut lu soigneusement par le tsar, qui y ajouta des notes marginales, discuté au Conseil des ministres le 22 et le 29 février, et complété par une note historique sur les affaires de la Pologne. On rédigea les procès-verbaux des séances, et cinquante copies de ces trois documents furent imprimées pour être communiquées aux hauts fonctionnaires. Un révolutionnaire polonais se procura un de ces volumes, le copia, le traduisit en polonais et il va le publier à Londres. C'est d'après les feuilles de ce volume sous presse que le *Times*, 13 août 1898, en a rédigé l'analyse. Cet article permet de conclure que l'ère de la liberté religieuse n'est pas sur le point de se lever dans l'empire russe et que les catholiques y auront encore beaucoup à souffrir.

BIBLIOGRAPHIE

Divina inspiratio sacrarum scripturarum ad mentem S. Thomæ Aquinatis. — (Rome, Pustet, éditeur pontifical, place Fontana di Trevi, 81-85.)

Ce volume, publié dernièrement par le R. P. Zanecchia, O. P., ancien régent du collège Saint-Thomas d'Aquin de Urbe, arrive à son heure.

A une époque où tant de discussions ont été soulevées entre catholiques, sur la question de l'inspiration des divines Ecritures, où tant de problèmes de science ou d'histoire ont fait plus ou moins restreindre à quelques-uns son étendue, il était utile de mettre entre les mains des étudiants un traité sérieux et solide, qui résumât toutes les disputes, en s'élevant au-dessus des entrainements contemporains, et demeurât pleinement en harmonie avee la doctrine des Conciles de Florence, de Trente et du Vatican, expliquée par l'Encyclique de Léon XIII *Providentissimus Deus*.

Le P. Zanecchia a rendu cet éminent service aux études théologico-scripturaires. En tenant compte de tous les travaux modernes, il s'est appliqué à faire un livre *ad mentem S. Thomæ* le maitre auquel il faut toujours revenir. Bien que le Docteur angélique n'ait pas beaucoup écrit *ex professo* de l'origine divine des Ecritures, il a cependant énoncé dans ses œuvres des principes qui peuvent grandement servir à élucider les questions agitées en ces derniers temps. Aussi, le livre du P. Zanecchia contient-il des éléments qu'il ne faudrait pas négliger.

Après avoir traité de la divinité des Saintes Ecritures, l'auteur donne la notion précise de l'inspiration, il indique les critères auxquels on peut la reconnaitre, et en démontre l'existence dans l'un et l'autre Testament.

Entrant dans le vif de la question, il fait une critique approfondie des définitions données par les principaux auteurs. Celles de Patrizi, Marchini, Jansens, Franzelin, Christ. Pesch, Levesque, etc., sont étudiées avec soin : ce qui conduit l'auteur à analyser avec grande précision de détail la lumière inspirative et l'élévation surnaturelle des facultés humaines, intelligence, volonté, mémoire. On lira avec intérêt la doctrine de saint Thomas *de Hagiographo*.

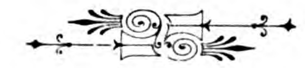
La question capitale est celle *de Hagiographo nonnulla scribente spiritu tantummodo humano*. L'auteur l'approfondit en cinq chapitres.

Il examine d'abord les opinions restrictives de l'inspiration, spécialement celle du P. Semeria, de Salvator di Bartholo, Schafer, d'Hulst, Clifford, etc. Il faudrait un long article pour le suivre dans l'exposé et la critique de chacune de ces opinions : les arguments, les autorités, les objections tirées de la science trouvent là leur place avec les solutions de l'auteur. Il conclut en démontrant que l'inspiration s'étend *ad singula prout in autographis hagiographorum consignata fuerunt*. Pour lui, l'inspiration verbale n'a été rejetée que parce qu'elle fut mal comprise. Il en détermine, en effet, la portée d'une façon qui mérite toute attention. Nous voudrions toutefois que ce dernier point fût plus longuement traité. L'auteur renvoie surtout aux arguments donnés contre les opinions adverses.

Ces mêmes arguments, présentés à nouveau et dans tout leur jour, seraient ici bien à leur place.

Ce livre de 240 pages est écrit en latin, d'un style très clair. C'est un excellent résumé de tout ce qui a été discuté dans ces derniers temps, et le tout bien *ad mentem S. Thomæ* et de l'Encyclique *Providentissimus Deus*.

M.-L. G.



Imp.-*gérant* : E. Petithenry, 8, rue François Ier. Paris.



L'EXTRÊME-ONCTION CHEZ LES GRECS

L'Extrême-Onction est appelée par les Grecs Εὐχέλαιον, *huile de la prière* (1). Ils la considèrent comme un vrai Sacrement institué par Jésus-Christ, ainsi que l'attestent leurs diverses Professions de foi.

La *Confession orthodoxe* de Pierre Mogila (2) et l'*Exposition de la foi orthodoxe* du patriarche Dosithée (3) qui, suivant l'expression du célèbre théologien russe, Mgr Macaire, sont la *pierre de touche* de l'orthodoxie (4), ne permettent aucun doute à cet égard, et si, aux XVIe et XVIIe siècles, quelques écrivains occidentaux, protestants ou catholiques, ont affirmé que le sacrement de l'Extrême-Onction était inconnu des Grecs, il faut l'attribuer, soit à des préoccupations confessionnelles, soit à des renseignements inexacts sur la foi et la discipline de l'Eglise orthodoxe (5).

« Nous croyons, dit la *Lettre des Patriarches,* qu'il y a dans l'Eglise sept sacrements de la loi nouvelle. C'est le nombre indiqué par l'Evangile. Il y a tout d'abord le Baptême, que le Seigneur enseigne, quand il dit : « Allez, et instruisez les » peuples, etc. » (Matth., XXVIII, 19.) Puis le sacrement du saint Chrême..... l'Ordre.... le Sacrifice non sanglant..... le Mariage..... la Pénitence..... enfin l'Huile sainte ou l'Huile de la prière, dont il est parlé dans saint Marc (VI, 13) et que saint Jacques, le frère du Seigneur, mentionne encore plus clairement dans son Epître (Jac., V, 14, 15) (1). »

A la question CXVII : *Quel est le septième sacrement de l'Eglise?* la *Confession orthodoxe* répond : « C'est l'Euchelæon. Le Christ lui-même l'a institué, comme on le lit dans saint Marc. » Un peu plus loin (quest. CXIX), énumérant, d'après saint Jacques, les effets de ce Sacrement, elle ajoute : « S'il ne produit pas toujours la guérison du corps, il obtient toujours au pénitent la rémission de ses péchés (2). »

Il serait parfaitement inutile de poursuivre ces citations et de s'attacher à la démonstration d'un fait que nul ne songe plus à contester. Aussi n'est-ce point là le but du présent article. Nous nous proposons d'y étudier la discipline actuelle de l'Eglise grecque concernant l'Extrême-Onction et de signaler les particularités doctrinales qui la caractérisent.

Après avoir considéré successivement les éléments constitutifs, les effets, le ministre, le cérémonial de ce sacrement, nous aborderons la question plus compliquée du *sujet* capable de le recevoir, et nous examinerons la coutume qu'ont les Grecs de l'administrer, non seulement aux malades, mais encore aux personnes en bonne santé.

Çà et là, nous relèverons quelques inexactitudes des théologiens orthodoxes sur la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique, relatives à l'Extrême-Onction.

I. MATIÈRE.

La matière de l'*Euchelæon* (3) est l'huile d'olive. La *Confession orthodoxe* demande

(1) Ils la nomment aussi ἅγιον ἔλαιον, *huile sainte,* mais cette expression est plutôt réservée pour désigner l'huile des lampes qui brûle devant les saintes images et dont on oint les fidèles à certaines fêtes.

(2) La *Confession orthodoxe de l'Eglise catholique et apostolique d'Orient,* composée par Mogila, métropolite de Kiew, en 1640, a été approuvée au Concile de Jassi (1643) et au Concile de Jérusalem (1672).

(3) L'*Exposition de la foi orthodoxe de l'Eglise d'Orient* a été approuvée par le Concile de Jérusalem (1672). En 1723, les patriarches de l'Eglise d'Orient l'envoyèrent aux protestants d'Angleterre, comme l'expression exacte de la foi orthodoxe.

(4) *Introduction à la théologie orthodoxe,* § 150. On sait l'estime dont jouissent auprès des Grecs les ouvrages théologiques de Mgr Macaire, l'une des gloires de l'épiscopat russe contemporain.

(5) Cf. LÉON ALLATIUS, *De Eccl. occid. et orient. perp. cons.*, lib. III, cap. 16; RENAUDOT, *Perp. de la foi.* MIGNE, t. III, col. 668-671, 915, 922 ; AYMON, *Monuments authent. de la religion des Grecs,* in-4°, La Haye, 1708, p. 428-431.

(1) Art. 15.

(2) Ire part., q. CXVII.

(3) Nous emploierons ce terme de préférence à celui d'*Extrême-Onction* que les Grecs repoussent, comme on le verra plus loin.

qu'elle soit pure et sans mélange (1). Cependant, il est d'usage, dans plusieurs Eglises grecques et dans toute la Russie, d'y ajouter du vin (2), en souvenir du bon Samaritain. (Luc, x, 34.) Elle doit être consacrée par la bénédiction des prêtres. On sait que chez les Latins cette bénédiction est réservée à l'évêque. Mgr Macaire trouve dans cette pratique un nouveau grief à formuler contre l'Eglise de Rome : « Elle s'est écartée, dit-il, de l'Eglise orthodoxe, en n'accordant qu'aux évêques le droit de bénir l'huile destinée à ce sacrement, et cela sans aucun fondement, puisque saint Jacques, parlant en général des ministres de l'onction des malades, désigne les prêtres de l'Eglise, sans même faire mention des évêques (3). » Le savant métropolite aurait bien fait de nous marquer l'époque à laquelle s'est produit cet écart. Dans sa lettre à Décentius, Innocent Ier († 417) enseignait déjà la pratique actuelle des Latins (4) et l'on ne voit pas que l'Eglise d'alors ait trouvé en cela la moindre atteinte à l'orthodoxie, ni que personne se soit élevé contre l'usage prescrit par le saint Pontife.

Il est vrai que la coutume des Grecs a son ancienneté elle aussi. Elle est déjà signalée dans un capitulaire attribué à Théodore de Cantorbéry († 690). Ce document indique, en même temps, la tradition latine. « Chez les Grecs, y est-il dit, il est permis au prêtre de faire le chrême pour les malades, si cela est nécessaire; chez les Romains, au contraire, l'évêque seul est en possession de ce droit (1). »

L'Eglise romaine respecte cette antiquité, et c'est pourquoi, loin de condamner la pratique des Grecs, elle l'a revêtue de son approbation. Benoît XIV, renouvelant un décret de Clément VIII, statue dans sa Constitution *Etsi pastoralis* que « les Grecs ne sont point obligés, dans les lieux où ils sont soumis aux Latins, de se servir de l'huile bénite par l'évêque du diocèse, parce que, d'après un usage ancien, ils la bénissent eux-mêmes, avant d'administrer le sacrement. »

La matière de l'*Euchelæon* est appliquée au moyen de l'onction, faite par le prêtre sur le corps du malade. L'Euchologe n'indique pas les parties qu'il faut oindre, aussi trouve-t-on sur ce point certaines divergences entre les théologiens orthodoxes.

Siméon de Thessalonique († 1429) désigne le front, la face et les mains (2); Métrophane Critopoulos, le front, la poitrine, les mains et les pieds (3).

Parmi les modernes, Mgr Macaire indique le front, les narines, les deux joues, la bouche, la poitrine, l'intérieur et l'extérieur des deux mains (4); le catéchisme de Mesoloras, le front, les joues, les lèvres, la poitrine et les mains (5); Daniel Georgopoulos, le front, le menton, les deux joues, l'intérieur et l'extérieur des deux mains (6): Ce sont les onctions en usage dans l'Église de Constantinople.

II. FORME.

Une prière accompagne les onctions et justifie le nom d'*Euchelæon* donné à ce sacrement par les Grecs : C'est la forme du sacrement (εἶδος) (7). Elle en indique la vertu

---

(1) I quest. CXVIII.

(2) Cf. APOST. CHRISTODOULOS, Δοκίμιον ἐκκλησιαστικοῦ δικαίου. Constantinople, 1896, § 92; ALEX. V. MALTZEW. *Die sacramente der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes* (en slave et en allemand). Berlin, 1898, p. 452.

(3) *Theol. dogm. orthod.*, t. II, § 231.

(4) « Quod non est dubium de fidelibus ægrotantibus accipi vel intelligi debere, qui sancto oleo chrismatis perungi possunt quo *ab episcopo confecto..... cujus est ipsum chrisma conficere.* » — *Epist. 25 ad Decent. Eugub.*, cap. VIII. Cf. BEDÆ. *Comment. ad cap. 6 Marci,* lib. II, cap. 24; « ab ipsis apostolis hunc sanctæ Ecclesiæ morem traditum, ut..... ægroti ungentur oleo, Pontificali benedictione consecrato. » 2e *Concile de Châlons* (813), can. 48. Infirmi oleo, quod ab Episcopis benedicitur, a presbyteris ungi debent.

(1) CHARDON, *Histoire des sacrements, l'Extrême-Onction*, ch. 1er. MIGNE, *Curs. theol.*, t. XX, col. 754.

(2) *Traité des sacrements,* MIGNE, P. G., t. CLV, col. 528

(3) *Confession*, XIII. KIMMEL, *Append.*, p. 154.

La *Confession de Métrophane* a été écrite en 1625.

(4) *Théol. dogm. orthod.*, § 232.

(5) Ὀρθόδοξος χριστιανικὴ κατήχησις. Athènes, 1889, p. 120.

(6) Ἱερὰ Ἀνθολογία περὶ τῶν ἑπτὰ μυστηρίων. Athènes, 1897, § 84. La première édition a paru en 1833.

(7) Cf. GABRIEL DE PHILADELPHIE : Συνταγμάτιον περὶ τῶν ἁγίων καὶ ἱερῶν Μυστηρίων. Venise, 1600, περὶ τοῦ Εὐχελαίου, ch. v.

et l'efficacité (1). Il faut avoir soin de la réciter au moment même où l'on fait les onctions (2).

La forme prescrite par l'Euchologe est ainsi conçue: « Père saint, médecin des âmes et des corps, qui avez envoyé votre Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour guérir toute infirmité et délivrer de la mort, guérissez votre serviteur N... de la maladie dont il souffre en son corps et en son âme, et vivifiez-le par la grâce de votre Christ (3), par les prières de Notre-Dame la toute sainte et toujours Vierge Marie, Mère de Dieu, par la vertu de votre croix précieuse et vivifiante, par la protection des armées célestes, du saint et glorieux prophète et précurseur Jean-Baptiste, des saints, glorieux et victorieux martyrs, de nos saints Pères théophores, des saints médecins *anargyres* Côme et Damien, Cyr et Jean, Pantaléon et Hermolaüs, Sampson et Diomède, Mocius et Anicet, Thalélée et Tryphon; des saints ancêtres de Dieu, Joachim et Anne, et de tous les saints. Car vous êtes la source des guérisons, ô Christ, notre Dieu, et nous vous rendons gloire à vous, Pére, Fils et Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles, Amen. »

Dans la pensée des Grecs, cette prière suffit-elle avec l'onction pour constituer le sacrement, et n'est-il pas nécessaire d'y ajouter toutes les autres prières et cérémonies ordonnées par l'Euchologe? A dire vrai, les Orientaux se sont peu préoccupés de déterminer, avec cette précision rigoureuse qui caractérise la théologie latine, ce qui, dans les sacrements, est vraiment essentiel et ce qui n'est que partie intégrante ou accessoire. Toutefois, il ressort de leurs diverses professions de foi, de leurs catéchismes et de leurs manuels de théologie, que l'essence du sacrement consiste bien dans l'application faite au *sujet* de l'élément matériel, accompagné des paroles de la forme. L'*Anthologie* de Georgopoulos dit formellement que la grâce de l'*Euchelæon* est conférée au moment même où le prêtre fait l'onction en récitant la prière : *Père saint* (1). Mgr Macaire enseigne la même opinion, lorsqu'il affirme que ce sacrement consiste : 1° Dans l'onction d'huile bénite; 2° dans la prière *Père saint*..... prononcée par le prêtre durant cette onction (2). Le Rituel abrégé de Mogila confirme ce sentiment. Il prescrit, dans le cas où le malade est à toute extrémité, d'omettre toutes les prières préparatoires et de procéder immédiatement à la bénédiction de l'huile et aux onctions, et il ajoute que, si le malade vient à mourir après la première onction, il a reçu le sacrement d'une manière complète (3).

III. Effets.

L'*Euchelæon* a pour effet de guérir les maladies du corps et celles de l'âme. Le premier et principal remède de ces dernières, c'est le sacrement de Pénitence. Aussi l'Eglise orthodoxe prescrit-elle de recourir tout d'abord à ce sacrement et de confesser ses péchés à son père spirituel avant de recevoir l'*Euchelæon* (4), qu'elle considère sous le rapport de la guérison des maladies spirituelles comme un com-

(1) *Confess. orthod.*, quest. CXVIII.

(2) *Ibid.*

(3) « Πάτερ ἅγιε, ἰατρὲ τῶν ψυχῶν καὶ τῶν σωμάτων ὁ πέμψας τὸν μονογενῆ σου Υἱὸν τὸν Κύριον ἡμῶν, Ἰησοῦν Χριστὸν, πᾶσαν νόσον ἰώμενον, καὶ ἐκ θανάτου λυτρούμενον, ἴασαι καὶ τὸν δοῦλόν σου (τόν δε) ἐκ τῆς περιεχούσης αὐτὸν σωματικῆς καὶ ψυχικῆς ἀσθενείας *a*), καὶ ζωοποίησον αὐτὸν, διὰ τῆς χάριτος τοῦ Χριστοῦ σου. » (Εὐχολόγιον τὸ μέγα, Venise, 1851, p. 270.)

La formule strictement requise s'arrête là. Lorsqu'on administre l'*Euchelæon* à un grand nombre de personnes, comme il arrive aux fêtes de Noël et de Pâques, on s'en tient pour chacune d'elles à ces premières paroles. Le reste est une prière analogue à la formule : *Passio Domini nostri Jesu Christi*, qui suit l'absolution dans le rituel latin.

a) L'Euchologe imprimé par la Propagande contient un texte un peu différent : après les mots ψυχικῆς ἀσθενείας, on lit : διὰ τῆς χάριτος τοῦ Χριστοῦ σου· καὶ ζωοποίησον αὐτὸν κατὰ τὸ σοὶ εὐάρεστον τὴν ὀφειλομένην σοι εὐχαριστίαν ἐν ἀγαθοεργίᾳ ἀποπληροῦντα· (Εὐχολόγιον τὸ μέγα. Rome, 1873, p. 191.)

(1) Ἱερὰ Ἀνθολογία, I, § 84.

(2) *Théol. dogm. orthod.*, § 232.

(3) Maltzew, *Die sacramente*, p. 547. Si le malade ne meurt pas après la première onction, Mogila prescrit de réciter tout ce qui a été omis, et de reprendre ensuite la cérémonie à l'endroit où l'on en est resté.

(4) *Conf. orthod.*, q. CXVIII.

plément de la Pénitence (1). La nécessité de ce second remède provient, non d'une insuffisance de la Pénitence à guérir toutes les infirmités de l'âme, mais de la difficulté qu'il y a pour le malade à recevoir le bienfait de l'absolution dans toute sa plénitude. Souvent l'état de faiblesse où il se trouve ne lui permet pas d'accuser tous ses péchés, le trouble le saisit, la crainte agite sa conscience, la mémoire lui fait défaut; il hésite, il doute, sa contrition est plus ou moins parfaite; en un mot, il ne peut remplir toutes les conditions requises pour que l'absolution produise tous ses fruits salutaires. L'*Euchelæon* achèvera l'œuvre de la Pénitence et enlèvera les traces de péché qu'elle n'a pas complètement effacées.

Mgr Macaire et, après lui, quelques théologiens grecs, accusent l'Eglise romaine de donner comme viatique aux mourants l'Extrême-Onction, au lieu de la communion. « On sait, dit le théologien russe, que ce que l'ancienne Eglise œcuménique croyait être le viatique des fidèles n'était point, comme le pensa plus tard l'Eglise romaine, le sacrement de l'Extrême-Onction, mais le sacrement du corps et du sang du Sauveur, précédé de celui de la Pénitence (2). »

Si l'auteur de la *Théologie dogmatique orthodoxe* avait pris la peine de lire le Rituel romain (Tit. IV, cap. IV), il y aurait vu que, dans l'Eglise romaine, e viatique des mourants est encore aujourd'hui ce qu'il était dans l'ancienne Eglise *œcuménique : Viaticum sacratissimi corporis Domini nostri Jesu Christi* (3).

(1) MACAIRE, *Ibid.*

(2) *Théol. dogm. orthod.*, § 232, II, 2. Cf. MESOLORAS, Ὀρθόδοξος χριστιανικὴ κατήχησις, p. 120, note 1; VAFIDÈS, Ὀρθόδοξος χριστιανικὴ κατήχησις. Constantinople, 1886, p. 109.

(3) D'après GABRIEL DE PHILADELPHIE (Συνταγμάτιον, — περὶ τοῦ Εὐχελαίου, ch. IV.), l'*Euchelæon* est une sauvegarde pour l'âme, qu'il préserve contre les démons de l'air pendant son ascension vers les demeures éternelles. « Ἂν τῶν ὧδε ἀπέλθῃ ὁ χρισθεὶς πρὸς τὰς κεῖθεν μονὰς, ῥᾳδίως ἀνέρχεσθαι αὐτὸν παρασκευάζει τῶν ἀερίων ἀκαθάρτων πνευμάτων προσεγγίσαι οὐ τολμώντων. » Cela ressemble fort au Viatique reproché à l'Eglise romaine. Cf. GRÉGOIRE DE CHIO, Σύνοψις τῶν θείων καὶ ἱερῶν τῆς Ἐκκλησίας δογμάτων. Venise, 1635, ch. IV.

Mais Mgr Macaire ne s'en tient pas là. D'après lui, la doctrine du Concile de Trente, qui envisage *l'Huile sainte* comme un sacrement fortifiant l'âme du malade contre les terreurs de la mort, est une doctrine tout à fait arbitraire, à laquelle le commandement de saint Jacques ne fait aucune allusion (1).

Tout d'abord, dans le texte du Concile de Trente, auquel renvoie la *Théologie orthodoxe*, il n'est pas question des terreurs de la mort, et, loin d'y découvrir une doctrine arbitraire, tout esprit non prévenu y verra une explication très rationnelle des paroles de saint Jacques: καὶ ἐγερεῖ αὐτὸν ὁ Κύριος (Jac., V, 15.) (2).

Et maintenant, si les théologiens cathotiques soutiennent que l'Extrême-Onction compte parmi ses effets celui de fortifier contre les terreurs de la mort, c'est là une opinion qui peut parfaitement se réclamer du texte de l'apôtre.

Du reste, le métropolite russe ne favorise-t-il pas lui-même ce sentiment, lorsqu'il explique le mot de saint Jacques, ἐγερεῖ, dans le sens d'un encouragement, d'une force aidant le malade à supporter ses souffrances (3)?

Si tel est l'effet de l'Extrême-Onction dans le cours de la maladie, pourquoi ne serait-elle pas un secours dans les angoisses du dernier moment, dans les luttes du suprême assaut que la mort livre à sa victime?

IV. MINISTRE.

« Les ministres de l'*Euchelæon* sont les prêtres, suivant ces paroles de saint Jacques: « *Si quelqu'un est malade, qu'il appelle les » prêtres de l'Eglise.* »

« Il ne faudrait pas en conclure que les

(1) *Théol. dogm. orthod.*, § 232, II, 2.

(2) Voici le texte du Concile auquel il est fait allusion: « Et ægroti animam alleviat et confirmat, magnam in eo divinæ misericordiæ fiduciam excitando, qua infirmus sublevatus, et morbi incommoda ac labores levius fert, et tentationibus dæmonis calcaneo insidiantis facilius resistit. » (Sess. XIV de Extr. Unct., cap. 2.

(3) *Théol. dogm. orth.*, § 232, II, 1.

évêques n'ont pas le droit d'administrer ce sacrement, eux qui sont les successeurs des apôtres et les dispensateurs privilégiés des dons de la grâce; mais saint Jacques ne fait mention que des prêtres, parce que, selon la remarque du pape Innocent Ier (*Epist. ad Decent.*, cap. VIII.), les évêques étant retenus par d'autres occupations, ne peuvent visiter tous les malades.

» Le nombre de prêtres requis pour administrer l'*Euchelæon* est fixé à sept, d'après l'ancien cérémonial de l'Eglise orthodoxe. Toutefois, ce nombre, n'étant point déterminé par l'apôtre et ne tenant point à l'essence même du sacrement, a varié suivant les circonstances. Ainsi nous voyons l'Huile sainte conférée quelquefois par trois prêtres et même par un seul (1). » Telle est la pratique actuelle des Grecs (2). Elle n'a pas toujours été approuvée par leurs théologiens, ni reçue dans toutes leurs églises. Siméon de Thessalonique ne permet pas à un prêtre d'administrer seul l'*Euchelæon* (3). Il en veut au moins trois, lorsqu'il est impossible d'en avoir davantage. Grégoire de Chio, protosyncelle de la grande Eglise, partage la même opinion (4). Il en est de même de Daniel Georgopoulos (5). Certains prétendent, dit Théophile de Campanie, qu'un seul prêtre suffit pour administrer l'*Euchelæon*, mair telle n'est point la tradition de notre sainte Eglise (6).

La fixation à sept du nombre de prêtres régulièrement requis pour conférer le sacrement de l'Onction remonte au XIIIe siècle. Nicéphore II (✝ 1261), qui occupa quelques mois le trône œcuménique, entre les deux patriarcats d'Arsène (1255-1260 et 1261-1267), l'attribue à ce dernier.

Dans une page qu'il a écrite contre la *coutume absurde* d'administrer l'*Euchelæon* aux cadavres des morts, il s'exprime ainsi : « Notre Père Arsène, patriarche de Constantinople, a porté un décret prescrivant que la cérémonie de l'*Euchelæon* serait faite par sept prêtres, fussent-ils évêques ou métropolites, et il en a composé lui-même les prières (1). » On trouve, en effet, dans l'Euchologe un Canon, dont l'acrostiche trahit l'œuvre d'Arsène (2).

Lorsque plusieurs prêtres administrent ensemble l'*Euchelæon*, chacun d'eux fait à son tour les onctions sur le malade, en répétant la prière : *Père Saint*. Arcadius s'élève, avec sa vivacité ordinaire, contre cet usage, où il voit une réitération illicite du sacrement (3). Les arguments qu'il apporte à l'appui de sa thèse ont été réfutés par Goar (4). Ce dernier s'applique à démontrer que la multiplicité des ministres et des onctions ne nuit pas à l'unité du sacrement, qu'il faut envisager comme un tout moral, non comme un tout physique. D'ailleurs, ajoute-t-il, en condamnant l'usage grec, on condamne du même coup les anciens sacramentaires romains qui prescrivent une pratique analogue.

Les Conciles, tenus depuis par les Uniates

---

(1) MACAIRE, Ἐγχειρίδιον τῆς δογματικῆς Θεολογίας (trad. en grec par l'archimandr. Neophite Pagidas. Athènes, 1882), § 163, n. 2.

(2) Cf. MESOLORAS, *Catéchisme*, p. 120, note 1 ; APOST. CHRISTODOULOS, Δοκίμιον, § 92 ; Πηδάλιον, in-4°. Athènes, 1886, p. 383, en note ; MALTZEW, *Die sacramente*, p. 451, en note.

(3) Εἷς δὲ πρεσβύτερος μὴ ποιείτω Εὐχέλαιον. *Traité des sacrements*, MIGNE, P. G., t. CLV, col. 517.

(4) *Op. cit.*, c. 4.

(5) Ἀπὸ ἕνα δὲ ἱερέα δὲν πρέπει νὰ τελῆται (Ἱερὰ Ἀνθολογία, I, § 83).

(6) Ταμεῖον Ὀρθοδοξίας. Venise, 1788, ch. XX. (Cet ouvrage a été réédité en 1888 à Tripoli, avec l'approbation du Saint-Synode d'Athènes.)

(1) « Ὁ Πατὴρ ἡμῶν, Ἀρσένιον λέγω τὸν πατριάρχην, τῆς καλλιπόλεως Κωνσταντίνου, τὴν ἀκολουθίαν ταύτην ἐνομοθέτησε γίνεσθαι δι'ἑπτὰ ἱερέων, κἂν ἐπίσκοποι ὦσι κἂν μητροπολῖται· διὸ καὶ ἐν ἴσῳ τὰς εὐχὰς αὐτὸς ὁ ῥηθεὶς πεποιηκώς. » MIGNE, P. G., t. CXL, col. 808.

(2) Arcadius attribue ce Canon à un certain Arsène, évêque de Monembasie au XVe siècle. Mais on le rencontre dans des manuscrits antérieurs à cette époque. Goar le fait remonter jusqu'au IXe siècle et lui donne pour auteur un moine du nom d'Arsène, auquel Photius écrivit une lettre en 870. Mouraview (*Lettres sur les cérémonies sacrées*, Saint-Pétersbourg, 1844, liv. III, 5.) semble l'attribuer au grand Arsène, précepteur des enfants de Théodose. Mais la facture même d'une telle pièce dénote une origine beaucoup moins reculée. L'écrit de Nicéphore II, publié par le cardinal Maï et reproduit dans la *Patrologie grecque* de MIGNE, détruit toutes ces suppositions et restitue le Canon de l'*Euchelæon* à son véritable auteur, le patriarche Arsène.

(3) *De concord. Eccl. occid. et orient.*, lib. V, cap. VI.

(4) Εὐχολόγιον, *in officium sancti olei, nota* 37.

et dont les décrets ont été approuvés par les Souverains Pontifes, confirment cette manière de voir. Dans leur Synode de Zamosc (1720), les Ruthènes déclarent que l'Extrême-Onction sera donnée, suivant le rite grec, par sept prêtres ou par trois, à moins qu'il ne soit difficile de réunir ce nombre; on se contentera alors d'un seul (1). Benoît XIII a confirmé les décisions de cette assemblée. Dans sa constitution *Etsi pastoralis*, Benoît XIV approuve que plusieurs prêtres confèrent ensemble l'Extrême-Onction dans les endroits où cette coutume est en vigueur. Enfin, le Concile d'Ain-Traz, tenu par les Grecs-Melchites, en 1835, décide, dans son V[e] Canon, que l'Extrême-Onction pourra être administrée soit par un seul prêtre, soit par plusieurs ensemble.

V. Rituel (2).

La cérémonie de l'*Euchelæon* se fait à l'église, si le malade peut s'y rendre. Dans le cas contraire, elle a lieu chez lui.

On place sur une table, à côté du livre des Evangiles et au-dessus d'une assiette pleine de froment (3), un vase contenant de l'huile d'olive et du vin. Tout autour, dans le froment qui déborde, sont fixés sept petits pinceaux, formés d'un tampon de coton, adapté à l'extrémité d'un bâtonnet (4). Ils serviront à faire les onctions. Les sept prêtres qui doivent prendre part à la cérémonie viennent se ranger en demi-cercle auprès de la table. Ils sont revêtus du *phelonion* (1) et tiennent à la main un cierge allumé.

Après avoir encensé l'huile, la chambre du malade et les assistants, le premier prêtre, debout devant la table, le visage tourné vers l'Orient, entonne l'office.

On récite tout d'abord les prières qui, dans le rite grec, commencent toutes les Heures canoniales et qui correspondent au *Deus in adjutorium* des Latins; on dit ensuite le psaume 101, que l'on fait suivre des tropaires de la pénitence et du *Miserere*. Puis vient un Canon, qui célèbre la vertu salutaire de l'Huile sainte. Il porte en acrostiche les mots : Εὐχῆς Ἐλαίου ψαλμὸς ἐξ Ἀρσενίου.

Suit la lecture de quelques stichères, et le diacre récite la litanie ordinaire, où il insère deux invocations, pour appeler la bénédiction de Dieu sur l'huile et la grâce du Saint-Esprit sur le malade.

Le premier prêtre prononce sur l'huile la formule de la bénédiction (2), pendant que l'assistance chante des tropaires au Christ, à saint Jacques, frère du Seigneur, au thaumaturge saint Nicolas, à saint Démétrius, à saint Pantaléon, aux saints *anargyres* Côme et Damien, à saint Jean le Théologien et l'ami du Christ, et enfin à la Sainte Vierge, Mère de Dieu.

Après que le diacre a lu le passage de l'Epître de saint Jacques, relatif à l'Extrême-Onction (Jac., v, 10-16.), le premier prêtre récite l'Evangile du bon Samaritain. (Luc, x, 25-37.) Puis il prononce une seconde formule de bénédiction, et, prenant un pinceau, il le trempe dans l'huile et fait, en forme de croix, les onctions sur le malade, en disant la prière : *Père saint*.

Le second prêtre lit une Epître (Rom., xv, 1-7.), un Evangile (Luc, xix, 1-10.), et une longue prière, après laquelle il fait les onctions sur le malade, de la même manière que le premier, en disant la formule *Père saint*, etc.

Chacun des autres prêtres, ayant lu une Epître, un Evangile et une prière,

(1) Cf. J. Papp-Szilagyi, *Enchiridion Juris Ecclesiæ orientalis catholicæ*, II[e] part., § 81.

(2) Siméon de Thessal., *Traité des sacrements*. Migne, P. G., t. CLV, col. 524; Métrophane Critopoulos, *Confession*, ch. xiii; Kimmel, *Append.*, p. 153-155; Goar, *Euchologe*, p. 431-441; John Covel, *Some account of the present Greek church*, Cambridge, 1722, p. 329-332. D. Georgopoulos. Ἱερὰ Ἀνθολογία, § 84. Heineccius, Abbildung der alten und Neuen Grieschischen Kirche, Leipsig, 1711, t. II, ch. VI, § 62, Mouraview, *op. cit.* III, *Lettre V*; Maltzew, *Die Sacramente*, p. 450-547.

(3) Le froment symbolise la guérison du malade ou la vie nouvelle de celui qui meurt dans le Seigneur.

(4) Suivant Mouraview, on place dans l'assiette de froment sept cierges et autant de pinceaux; Goar et Covel ne parlent ni de cierges, ni de pinceaux, ni de froment, mais de sept mèches, qu'on allumait pendant la cérémonie, dans le vase d'huile, et au moyen desquelles se faisaient les onctions.

(1) Ornement sacerdotal correspondant à la chasuble latine.

(2) Suivant la Ἱερὰ Ἀνθολογία, § 84, cette formule est récitée par tous les prêtres ensemble,

renouvelle à son tour les mêmes onctions, en répétant les paroles de la forme.

Voici les Epîtres et les Evangiles indiqués dans l'Euchologe pour les cinq derniers prêtres :

Pour le troisième :

Epître : I Cor., XII, 27-31 ; XIII, 1-8.
Evangile : Matth., X, 1-8.

Pour le quatrième :

Epître : II Cor., VI, 16-18; VII, 1.
Evangile : Matth., VIII, 14-23.

Pour le cinquième :

Epître : II Cor., I, 8-11.
Evangile : Matth., XXV, 1-13.

Pour le sixième :

Epître : Gal., V, 22; VI, 2.
Evangile : Matth; XV, 21-28.

Pour le septième :

Epître : I Thessal., V, 14-23.
Evangile : Matth., IX, 9-13.

Quand toutes les onctions sont terminées, les prêtres entourent le lit du malade, si celui-ci n'a pas la force de venir luimême se placer au milieu d'eux. Le premier prêtre lui pose alors sur la tête le livre des Evangiles, que les autres soutiennent, pendant qu'il implore, dans une dernière prière, le pardon de Dieu, en faveur du malade. Ce dernier baise ensuite le saint Evangile. On chante un tropaire aux saints guérisseurs et un autre à la Sainte Vierge.

Enfin, le malade s'incline par trois fois, et dit aux prêtres : *Bénissez-moi, Pères saints, et pardonnez à un pécheur*. Ils lui donnent la bénédiction, et l'on se retire, dit l'Euchologe, en rendant grâces à Dieu.

Quand l'*Euchelæon* est administré par un seul prêtre, il doit lire toutes les prières, les épîtres et les évangiles indiqués dans l'Euchologe (1), et réitérer les onctions par sept fois (2).

Au cas où le malade meurt après la réception du sacrement, le reste de l'huile bénite est répandu sur son cadavre, en forme de croix (1).

(1) MALTZEW, *Die sacramente*, p. 451.
(2) MÉTROPHANE CRITOPOULOS, *Confession*, ch. XIII.

VI. SUJET.

Les théologiens orthodoxes reprochent à l'Eglise romaine de n'administrer l'Huile des infirmes qu'aux moribonds pour lesquels il n'y a plus d'espoir de guérison.

Siméon de Thessalonique avait déjà formulé ce grief. Dans son *Traité des sacrement* (ch. CCLXXXV.)(2), il blâme vivement « ces Latins innovateurs qui, au mépris du précepte de saint Jacques, réservent l'Huile sainte pour la dernière agonie et la refusent aux malades qui pourraient revenir à la santé et, par de nouveaux péchés, perdre le fruit du sacrement. »

« O folie! ajoute-t-il, le frère du Seigneur nous avertit que la prière de la foi sauvera le malade; pour eux, ils disent : afin qu'il meure! »

L'accusation de Siméon de Thessalonique a été reprise de nos jours et les catéchismes de Constantinople et d'Athènes (3), en la répétant à la suite de Mgr Macaire (4), condamnent avec lui le terme d'*Extrême-Onction* dont se sert l'Eglise d'Occident pour désigner l'*Euchelæon*, et que n'ont pas craint d'employer des théologiens orthodoxes, tels que Grégoire de Chio, dans son *Abrégé des dogmes* (5) et Théophile de Campanie, dans son *Trésor de l'orthodoxie* (6).

« L'Eglise romaine, dit Bernardaki, ne confère l'*Euchelæon* qu'aux agonisants, aux malades qui sont à toute extrémité, — μόνον ὑπὲρ τοῦ πνέοντος τὰ λοίσθια, — et il renvoie au Catéchisme romain. Il l'aura pro-

(1) MALTZEW, p. 452.
(2) MIGNE, P. G., t. CLV, col. 518. Ce chapitre a ét supprimé dans la traduction en grec moderne publiée par Cousoulinos. Athènes, 1882.
(3) BERNARDAKI, Ἱερὰ Κατήχησις. Constantinople, 1876, § 117. VAFIDES, Κατήχησις, p. 109; MESOLORAS, Κατήχησις, p. 120.
(4) *Théol. dogm. orthod.*, § 232.
(5) Il dit aussi que ce sacrement a été institué pour ceux qui doivent mourir, « Ἡ ς' τάξις εἶναι ἐκεινῶν ὁποῦ μέλλουσι νὰ μισεύσουσιν ἀπὸ τούτην τὴν ξωὴν, καὶ διὰ τοῦτα ἐδώθηκε τὸ Εὐχέλαιον », ch. IV.
(6) Μυστήριον τοῦ Εὐχελαίου, τὸ ὁποῖον λέγεται κα τελευταία χρίσις, ch. XX.

bablement lu dans quelque ouvrage théologique de Moscou, car loin de différer l'Extrême-Onction jusqu'à l'agonie suprême, alors qu'il n'y a plus pour le malade aucun espoir de guérison (1), le Catéchisme romain considère cette pratique comme un péché très grave (2).

Il y a, certes, une différence sensible entre l'évanouissement de tout espoir de guérison, l'agonie, l'article de la mort, le dernier soupir; conditions réclamées, au dire des Grecs, dans l'Eglise romaine pour l'administration des Saintes Huiles, et ce qu'elle requiert en réalité, à savoir une maladie grave avec danger probable de mort (3).

Il est vrai que la doctrine orientale n'exige pas même cette dernière condition. Pour les orthodoxes, l'*Euchelæon* a été institué comme un remède à toutes les maladies.

Les termes employés par saint Jacques, disent-ils, ne sont nullement restrictifs; ils désignent aussi bien une légère infirmité qu'une maladie grave; aussi l'Eglise grecque ne se fait-elle aucun scrupule de donner l'*Euchelæon* à n'importe quel malade, pourvu qu'il soit orthodoxe, ait l'âge de raison et ne soit pas privé de l'usage de ses sens (4).

Elle ne s'arrête pas là, et sa coutume d'administrer l'*Euchelæon,* même aux personnes bien portantes, accentue encore la divergence qui existe sur ce point entre sa discipline et la pratique romaine.

Cette coutume est mentionnée dans les ouvrages grecs déjà cités.

« Le temps convenable pour l'administration de ce sacrement, écrit D. Georgopoulos, c'est l'époque de la maladie, mais comme un de ses effets est de remettre les péchés, l'Eglise le donne en tous temps et surtout à Noël et à Pâques, aux chrétiens qui, s'étant confessés, s'apprêtent à recevoir les saints mystères. Il remet alors les péchés commis par habitude ou inadvertance qu'ils ont oubliés ou dont ils ignorent la malice, car ceux dont ils ont conscience ne sont pardonnés que par la Pénitence et la Confession (1). »

« Ce sacrement, dit le catéchisme d'Athènes, est administré à tout homme qui veut communier, et désire recevoir, par la bénédiction divine de l'Eglise et l'onction de l'Huile sainte, le pardon de ses péchés. Dans notre Eglise, il est souvent réitéré, selon le besoin des fidèles. On le leur donne ordinairement le Mercredi-Saint, parce qu'ils doivent s'approcher le lendemain de la Sainte Eucharistie (2). »

Le catéchisme de Constantinople n'enseigne pas autre chose : « L'*Euchelæon,* dit-il, doit être administré non seulement dans une maladie grave, mais dans n'importe quelle maladie, et même dans une maladie spirituelle (3). »

« L'*Euchelæon,* dit encore l'archimandrite Apost. Christodoulos, se donne soit dans les infirmités corporelles, soit dans les maladies spirituelles, avant la communion : telle est la pratique de notre Eglise (4). »

Les feuilles publiques elles-mêmes nous apportent leur témoignage. Le journal Κωνσταντινούπολις, dans son numéro du 22 décembre dernier, publiait la lettre suivante : « On nous écrit de Chalcédoine, à la date du 18 courant : « Hier, grâce au » zèle vigilant de Sa Grandeur le métropolite

(1) C'est l'accusation que porte Vafidès dans son *Catéchisme* contre l'Eglise romaine. « Μονόν εἰς τοὺς ἐπιθανατίως ἀσθενοῦντας παρ'οἷς οὐδεμία ἐλπὶς ἀναρρώσεως ὑπολείπεται », p. 109.

(2) « Gravissime peccant, qui illud tempus ægroti ungendi observare solent, cum jam *omni salutis spe amissa, vita* et sensibus carere incipiat. II, *De sacr. Extr. Unct.,* § XVIII.

(3) Les théologiens catholiques n'exigent même pas, pour la *validité* du sacrement, le danger de mort, mais seulement la maladie grave.

On objectera peut-être qu'un grand nombre de catholiques attendent le dernier moment pour appeler le prêtre. Nous répondons que l'Eglise ne les approuve pas. Du reste, Mouraview (*Lettre V*) adresse le même reproche aux chrétiens orthodoxes.

(4) « Εἰς πάντα ἐν γένει ἀσθενοῦντα ». VAFIDES, p. 109; « ὑπὲρ οὑτινοσδήποτε ἀσθενοῦς »; BERNARDAKI, § 117; « ἐπὶ τῶν βαρέως ἀσθενούντων καὶ ἐπὶ τῶν ἐλαφρῶς, dit le traducteur de la théologie dogmatique de Macaire, *Basile Philippidès.* Athènes, 1875, § 52, p. 263. Je ferai remarquer en passant que le texte du théologien russe n'est pas traduit d'une manière très exacte. Cf. APOST. CHRISTODOULOS, Δοκίμιον, § 92.

(1) Ἱερὰ Ἀνθολογία, I, § 85.

(2) MESOLORAS, p. 118, note 2; et 119, note 2.

(3) VAFIDÈS, p. 109.

(4) Δοκίμιον, § 92.

» de Chalcédoine, le sacrement de l'*Euchelæon* a été administré dans l'église de la » Sainte-Trinité, aux élèves des écoles » grecques, qui devaient participer aujourd'hui aux Saints Mystères. On ne saurait trop louer cette pieuse initiative, qui » manifeste une fois de plus le zèle paternel de Sa Grandeur..... »

Ces diverses citations nous montrent chez les Grecs la persistance, jusqu'à nos jours, de la coutume que Pierre Arcadius constatait déjà, au commencement du XVIIe siècle, dans toute l'Eglise grecque, dans toute la Russie et la Moscovie (1).

Quant aux Russes, ils n'en ont conservé qu'un faible vestige. Seuls, les évêques de Moscou et de Nowgorod administrent encore l'onction du Jeudi-Saint, mentionnée par Arcadius et par Goar.

Dans les *feuilles de pouvoirs,* accordées aux prêtres nouvellement ordonnés, il leur est expressément enjoint de refuser le sacrement de l'Huile Sainte aux personnes en bonne santé (2).

Et maintenant, que faut-il penser, au point de vue dogmatique, de cette onction conférée par les Grecs, en dehors de la maladie? Quelle valeur doit-on lui attribuer? Faut-il y voir un véritable sacrement, ou bien l'envisager comme une simple cérémonie, analogue à nos sacramentaux? Tout d'abord, est-elle à leurs propres yeux un rite absolument identique à l'*Euchelæon* des malades? Lui reconnaissent-ils la même vertu, la même efficacité, les mêmes effets?

Plusieurs théologiens catholiques en ont douté. Ils ont cru, avec Goar, que les Grecs, en oignant les personnes bien portantes, ne se proposaient pas de leur administrer un Sacrement, mais d'accomplir une cérémonie, n'ayant d'autre effet que celui de leur piété et de leur dévotion (3).

D'autres, à la suite d'Arcadius, leur ont prêté un sentiment tout opposé, suivant lequel il n'y aurait pas de différence essentielle entre l'onction des malades et celle des personnes en bonne santé (1).

Quoiqu'il en soit de la pensée des Grecs à l'époque d'Arcadius et de Goar, leur croyance actuelle n'est pas douteuse. Si l'on doit en trouver quelque part l'expression authentique, c'est à coup sûr dans les catéchismes revêtus de l'approbation du Saint-Synode de Constantinople ou d'Athènes.

Or, ces livres quasi officiels de l'Eglise orthodoxe considèrent l'*Euchelæon* comme un *sacrement* destiné, non seulement à ceux qui souffrent dans leur corps, mais pouvant être administré dans les maladies purement spirituelles, et, dans ce dernier cas, ils lui reconnaissent une efficacité propre au sacrement. Ils ne font aucune différence entre l'*Euchelæon* des malades et l'*Euchelæon* des pénitents, si ce n'est que le premier s'adresse à la fois à la maladie du corps et à celle de l'âme, le second à la maladie de l'âme seulement.

Les renseignements particuliers que nous ont fournis nos relations avec les Grecs nous ont conduit à la même conclusion.

Pour justifier cette doctrine, l'Eglise orthodoxe, comme le constate le R. Alexis de Maltzew (2), explique les paroles de saint Jacques dans un sens large, en comprenant sous le terme de *malades* tous ceux qui sont éprouvés, soit dans leur corps, soit dans leur âme, par conséquent, tous ceux qui gémissent sous le poids de la tristesse, de l'affliction, de l'angoisse, des tentations, du péché.

Du reste, même en conservant au mot de l'apôtre un sens plus restreint, tout homme ne peut-il pas se considérer comme atteint par la maladie, puisque nul ne sait d'avance le jour ni l'heure de sa mort?

Mais le sentiment des Grecs est-il admissible? Leur coutume est-elle acceptable? N'y a-t-il pas là une erreur et un abus?

Certains théologiens occidentaux se sont prononcés dans ce dernier sens. Mais d'autres en ont jugé différemment.

(1) *De concord. Eccl. orient. et occid. in sacram. admin.*, lib. V, cap. 4.
(2) MALTZEW, *Die sacramente,* p. 549.
(3) Cf. *Euchologion,* p. 432.

(1) *De concord. Eccl.....*, lib. V, ch. 4.
(2) *Die sacramente,* p. 549-550.

Dans son remarquable *Traité sur l'Extrême-Onction,* Sainte-Beuve (1), après avoir rappelé la coutume grecque, l'explique au sens d'Arcadius; mais, au lieu de la condamner avec lui, il en prend plutôt la défense.

L'onction des bien portants ne lui semble pas différente du Sacrement des malades. Il y découvre la même matière, la même forme, les mêmes ministres, les mêmes rites, la même intention de faire ce que fait l'Eglise. Pourquoi serait-elle un sacrement pour les uns, et pas pour les autres?

On alléguera sans doute l'inaptitude des personnes bien portantes à recevoir un sacrement qui ne leur est pas destiné. Mais cette inaptitude est-elle démontrée? Est-il prouvé que le sacrement de l'Onction n'ait été institué que pour les malades? Ni la Sainte Ecriture, ni l'Eglise ne se sont prononcées sur ce point. Saint Jacques, il est vrai, ordonne d'oindre les malades, mais il n'exclut pas les personnes en bonne santé. Le Concile de Trente désigne le malade comme sujet de l'Onction, mais dans le sens du texte de l'apôtre, sur lequel il s'appuie. Eugène IV prescrit de ne l'administrer qu'au malade, suivant la pratique de l'Eglise romaine, il ne dit pas que tout autre en soit incapable. Autre chose est une défense, autre chose une impossibilité; *non debet* n'est pas synonyme de *non potest.*

Toutefois, Benoît XIV n'a pas trouvé ces raisons convaincantes. Il paraît même avoir condamné comme une erreur le sentiment des Grecs, tel qu'il vient d'être expliqué. « Les évêques latins, dit-il, qui ont sous leur juridiction des fidèles de rite grec, devront soigneusement veiller à ne pas leur laisser croire, par *erreur,* que l'onction conférée aux personnes en bonne santé soit un sacrement (2). »

Cependant, il ne proscrivit pas tout d'abord la pratique des Grecs. Il se contenta de renouveler la défense déjà portée, en 1254, par Innocent IV (1), en interdisant l'usage de donner *l'Euchelæon* comme *Satisfaction* dans le sacrement de Pénitence (2).

Mais la Commission, réunie à Rome par ses soins, pour l'examen et la revision des livres liturgiques de l'Eglise grecque, ne crut pas devoir tolérer plus longtemps la coutume d'oindre les bien portants. Il fut même question de retrancher de l'Euchologe certaines expressions qui semblaient de nature à la favoriser. Toutefois, la réunion du 3 septembre 1747 décida de ne pas toucher aux rubriques de l'Euchologe et d'indiquer simplement, dans un *Avertissement,* placé en tête du volume, la pratique à laquelle devraient désormais s'en tenir les Grecs Unis.

Le texte, adopté par la Commission et approuvé par Benoît XIV, est conçu en ces termes : « Les prêtres se souviendront que le sacrement de l'Huile sainte, c'est-à-dire l'*Euchelæon,* a été institué par le Christ, comme un remède céleste non seulement pour l'âme, mais aussi pour le corps, et qu'il doit en conséquence être administré aux personnes gravement malades, à l'exclusion de celles qui se portent bien (3). »

En présentant dans sa Constitution *Ex quo primum* (1756) à tous les Grecs Unis la nouvelle édition de l'*Euchologe,* publiée par la Propagande, Benoît XIV fait remarquer que l'*Avertissement* n'interdit pas l'usage d'oindre les fidèles, malades ou non, avec l'huile des lampes qui brûlent devant les saintes images (4). Mais il

(1) Disput. VII, art. Ier, *Curs. theol.* MIGNE, t. XXIV, col. 118. Cf. JUENIN, *De sacramentis,* diss. VII. q. VII, cap. 2 : GOTTI, *Théol. scholastico-dogmatica,* t. III, tract XI, q. IV, dub. 1.

(2) *Syn. diœc.,* VIII, 5, n. 6; Cf. Const. *Ex quo primum,* § 47.

(1) *Epist. ad Tuscul. episc.,* § 6.

(2) Const. *Etsi Pastoralis,* § 5 (1742).

(3) « Προσέτι ἀναμνῆσαι προσήκει τοῖς Ἱερεῦσιν τὸ μυστήριον τοῦ ἁγίου ἐλαίου, ἤγουν τὸ Εὐχέλαιον παρὰ Χριστοῦ ἐπιτεταγμένον ὡσεὶ οὐράνιον θεραπείαν, οὐ πρὸς τὴν τῆς ψυχῆς μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὴν τοῦ σώματος σωτηρίαν, καὶ μόνοις μὲν τοῖς χαλεπῶς ἀσθενοῦσι χορηγούμενον, καὶ οὐ τοῖς εὐρώστοις. » (Εὐχολόγιον τὸ μέγα. Rome, 1873, préface.)

(4) Aurait-il toléré l'usage, qui s'est introduit dans certaines Eglises grecques, d'accompagner cette onction des paroles : Σφραγὶς δωρεᾶς Πνεύματος Ἁγίου, c'est-à-dire de la forme même de la Confirmation?

ajoute une nouvelle prohibition ; il défend absolument d'employer à des onctions sur des personnes non malades l'huile qui a été bénite en vue de l'*Euchelæon,* alors même qu'on ne prononcerait pas les paroles de la forme. (§ 47.)

On aurait tort de conclure que l'Eglise romaine a voulu, par de telles décisions, latiniser les pratiques orientales. L'Eglise russe ne saurait être accusée de latinisme, et cependant elle a porté les mêmes défenses.

VII. DIVERGENCES.

Pour permettre au lecteur d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des divergences relatives au sacrement de l'Extrême-Onction, qui distinguent les Grecs des Latins, et les orthodoxes des catholiques, nous les lui présenterons ici, en un résumé succinct, par lequel nous terminerons ce travail.

1° Chez les Latins, la matière de l'Extrême-Onction est l'huile d'olive pure; chez les Grecs, du moins, dans plusieurs de leurs Eglises, c'est l'huile d'olive, mélangée de vin.

2° Les premiers exigent qu'elle soit bénite par l'évêque, le Jeudi-Saint, ils ne la renouvellent qu'une fois chaque année; les seconds la font bénir par les ministres du sacrement, au moment même de le conférer.

3° Les uns font les onctions avec le pouce, sur les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains, les pieds et les reins; les autres oignent, au moyen d'un pinceau, le front, le menton, les joues, l'intérieur et l'extérieur des mains, et, en certaines Eglises, les narines et la poitrine.

4° Chez ceux-là, les diverses onctions n'ont lieu qu'une seule fois; ceux-ci les réitèrent par sept fois.

5° Tandis que les Latins ont une forme partielle pour chaque onction, les Grecs n'ont qu'une forme commune pour toutes les onctions ; ils la répètent sept fois comme ces dernières.

6° Suivant la pratique latine, l'Extrême-Onction doit être administrée par un seul prêtre; la discipline grecque en réclame régulièrement sept; toutefois, trois et même deux suffisent, et, dans le cas de nécessité, c'est assez d'un seul.

7° La cérémonie indiquée par le Rituel latin est assez courte, elle comprend à peine trois pages in-octavo ; celle de l'Euchologe en remplit au moins trente; elle peut bien durer deux ou trois heures.

8° Le Rituel latin prescrit d'administrer l'Extrême-Onction après la communion; l'Euchologe suppose la pratique contraire.

9° La théologie catholique voit dans l'Extrême-Onction un sacrement qui prépare à la mort, purifie l'âme des restes du péché et rend quelquefois au corps la santé ; la théologie orthodoxe ne veut y reconnaître que ces deux derniers effets, à l'exclusion du premier, et c'est pourquoi elle rejette le terme d'*Extrême-Onction*.

10° L'Eglise romaine n'administre l'Extrême-Onction qu'aux personnes dangereusement malades; l'Eglise grecque confère l'*Euchelæon* dans une maladie légère aussi bien que dans une maladie grave. Elle le donne même aux bien portants pour les préparer à la communion.

Ces divergences ne nous semblent pas de nature à être classées parmi celles que l'on oppose au rapprochement des deux Eglises. Seules les deux dernières pourraient peut-être soulever quelques difficultés; mais on ne saurait y voir un obstacle sérieux à l'*Union*.

G. JACQUEMIER.

Constantinople.



LE CANONISTE AGAPIOS LEONARDOS

Parmi les écrivains grecs de la fin du siècle dernier, la science canonique compte trois représentants principaux : Christophore, Agapios et Nicodème. Christophore n'est plus un inconnu pour les lecteurs des *Echos d'Orient*. Le but des lignes qui suivent est de présenter à ces mêmes lecteurs le second canoniste du groupe : le moine Agapios Léonardos.

Léonardos vint au monde, vers 1741, à Dimitsana, au cœur de la péninsule moréote, et s'appela de son prénom séculier Asimakis. Il étudia d'abord à l'école de sa ville natale et à celle de Tripoli; puis, comme la plupart des Grecs de son temps, il voulut se rendre au mont Athos, pour y fréquenter les cours de la célèbre Académie fondée par Eugène Bulgaris. C'est dans cette intention qu'il vint, en 1759, à Constantinople. N'ayant pu, pour des raisons que nous ignorons, poursuivre son voyage jusqu'à la *Sainte Montagne*, Asimakis redescendit à Smyrne, où, grâce à a protection de son savant compatriote, Gérasime Gounas, il fut admis à la grande école grecque de cette ville. A peine eut-il achevé ses études, qu'Asimakis changea et de nom et de vie; il embrassa l'état monastique sous le nom d'Agapios (1764).

Les moines grecs n'ont point coutume de faire vœu de stabilité; la plupart d'entre eux, pour peu que la fortune les favorise, sont d'intrépides voyageurs. Tel notre Agapios. Dès qu'il a revêtu la robe monacale, il part pour Dimitsana, afin d'y établir, de concert avec Gérasime, une école supérieure, une sorte de collège ou de lycée. Les deux instituteurs réussissent, en peu de temps, à grouper autour d'eux plus de quarante élèves, et l'école moréote compte bientôt parmi les plus célèbres du monde hellénique : on s'y rend de tous les points de la péninsule, du continent et de l'archipel ionien. Pour imprimer à l'institution naissante un caractère officiel et vraiment national, le patriarche Théodose II (1769-1773), par un rescrit daté de mai 1769, la place sous la juridiction directe et immédiate de la Grande Eglise (1).

Par malheur, les Albanais pénètrent cette année-là même dans la péninsule révoltée contre l'autorité du sultan : l'école de Dimitsana ferme ses portes, et de ses deux chefs, l'un, Agapios, cherche un refuge à Zante, tandis que l'autre retourne à Smyrne, pour s'en aller mourir, l'année suivante, à Chios. De Zante, Agapios passe à Parga et y fait la classe jusqu'en 1780. A cette dernière date, les Albanais avaient quitté la Morée. Sans plus tarder, Agapios redescend à Dimitsana et rouvre sa chère école. Un an après, nous le retrouvons à Smyrne, à la tête de la grande école, dont il accepte la direction, sur les instances de la communauté smyrniote tout entière. Il n'exerce qu'une année cette charge de *scholarque*, fort enviée parmi les Grecs. Par simple amour du changement ou pour de plus graves motifs, Agapios reprend, en 1782, son bâton de voyageur. Le Sinaï et Jérusalem le voient tour à tour en pèlerin. Il reparaît, bientôt après, à Constantinople, où il est ordonné prêtre. Le patriarche Procope (1785-1788) le nomme, en 1786, prédicateur de la Grande Eglise; cette nouvelle fonction est pour son titulaire un motif de plus de multiplier les voyages.

Il se remet donc en route, visite l'Athos, parcourt tout le littoral de la Macédoine et de la Thessalie, annonçant partout la parole de Dieu, sans négliger de recueillir de l'argent et des livres pour cette école de Dimitsana, dont la pensée le poursuit. S'il lui arrive, au cours de ses pérégrinations, de rencontrer quelque compatriote, il en fait tout aussitôt un *épimélète* de son

(1) Περὶ τῆς ἐν Δημητσάνῃ ἑλληνικῆς σχολῆς καὶ περὶ τῶν καθιδρυτῶν καὶ πρώτων αὐτῆς διδασκάλων. Athènes, Coromélas, 1847, p. 53-56. L'auteur de cette brochure anonyme, où nous trouvons de bons renseignements sur Agapios, n'est autre qu'Euthymius Castorchis, depuis professeur à l'Université d'Athènes.

école, nous dirions son courtier d'affaires. Au lieu de nos blâmes, ce zèle industrieux mérite tous nos éloges : n'est-ce point dans l'école que la Grèce nouvelle a trouvé son berceau? Sous l'ardente impulsion de notre prédicateur, de nombreuses écoles furent établies sur divers points de la Morée. Toutefois, c'est à Dimitsana qu'il aimait à revenir, c'est sur Dimitsana qu'étaient dirigés les sommes d'argent et les livres recueillis. Tous les fondateurs ont partagé ces préférences intéressées. Agapios venait d'ouvrir à Argos une nouvelle école, lorsqu'il mourut, dans cette ville, le 14 février 1815.

L'action a tenu, dans la vie d'Agapios, une trop large place pour que ce moine voyageur ait pu nous laisser un grand nombre d'ouvrages. En dehors de quelques cantiques, imprimés à Trieste, et de prières diverses restées inédites, nous n'avons de lui qu'un *Recueil de Canons*, dont certains critiques ne lui ont même pas attribué la paternité, sans doute parce qu'ils n'ont pas pris la peine de tourner le premier feuillet du livre. A défaut d'autre mérite, la description que je vais en donner contribuera du moins à faire disparaître toute méprise. Voici d'abord le titre dans son intégrité; j'en respecte l'orthographe et la ponctuation :

Συλλογὴ πάντων τῶν ἱερῶν καὶ θείων κανόνων τῶν τε ἁγίων ἀποστόλων, καὶ οἰκουμενικῶν συνόδων ἅμα (*sic*) δὲ καὶ τοπικῶν, σὺν τούτοις καὶ τῶν λοιπῶν ἁγίων πατέρων τῶν κατ' ἰδίαν ὁροθετησάντων, καὶ ὑπὸ συνόδων οἰκουμενικῶν, ἢ τοπικῶν θεωρηθέντων, συλλεχθέντες ἐκ διαφόρων βιβλίων, καὶ τυπωθέντες νῦν διὰ προτροπῆς καὶ ἀναλωμάτων, τοῦ πανιερωτάτου καὶ σεβασμιωτάτου ἁγίου Ναζαρὲτ, κυρίου κυρίου Νεοφύτου Πελοποννησίου. αψπς,. Ἐνετίῃσι. 1787. Παρὰ Ἀντωνίῳ τῷ Βόρτωλῃ (*sic*). Con Licenza de' Superiori, e Privilegio.

In-8° (1) de 96 pages chiffrées en grec et 486 pages, suivies d'un feuillet blanc. Collation du volume : feuillet 1 : Titre et verso blanc. Page γ' : Permis d'imprimer délivré par les Réformateurs de Padoue, le 26 mai 1787. Page δ': deux pièces en vers iambiques, la première *sur les Canons*, et la seconde adressée *à l'évêque*. Pages : ε'-ζ' : préface aux lecteurs, signée Ἀγάπιος Ἱερομόναχος ὁ ἐκ Δημιτζάνης, Πελοποννήσιος. Pages η'-ιδ' : table analytique des matières. Pages ιε'-ις' : index des Canons, suivant les Conciles et les auteurs. Pages ιδ'-γς, : table générale des matières, disposée, comme la première, dans un ordre méthodique, mais beaucoup plus complète; elle se termine par ces mots, qui en indiquent l'auteur : Τέλος τοῦ πίνακος διὰ χειρὸς Θεοδοσίου Λάτρι. Pages 1-486 : texte des Canons.

Je ne m'étendrai pas longuement sur l'ordre suivi par Agapios dans la composition de son recueil : il s'en est tenu à l'ordre chronologique, qu'observaient la plupart des collections grecques imprimées. Il nous donne successivement les Canons des apôtres, des Conciles de Nicée, Ancyre, Néocésarée, Gangres, Antioche, Laodicée, Constantinople, Ephèse, Chalcédoine, Sardique, Carthage, une courte notice sur les 5e et 6e Conciles œcuméniques, les Canons du Concile *in Trullo* et du 2e de Nicée. Passant alors aux décrets particuliers des Saints Pères, l'auteur reproduit ceux des saints Pierre d'Alexandrie, Athanase, Grégoire de Nysse, Basile, Denys, Grégoire le Thaumaturge, Gennade, Taraise, les Canons du Concile de Sainte-Sophie, les sentences des patriarches Nicéphore, Timothée, Théophile, Cyrille, Jean le Jeûneur.

A la différence de la plupart de ses devanciers ou successeurs, Agapios reproduit le texte même des Canons, sans en rien supprimer, et dans leur langue originale : c'est une collection de Canons bien authentiques qu'il a voulu donner. Là se sont bornés ses soins; son édition est absolument dépourvue de notes ou de commentaires; c'est à peine si quelques variantes sont relevées çà et là. Le lecteur n'est même pas toujours renseigné sur l'origine historique des divers groupes de Canons;

(1) C. W. E. Heimbach, dans son *Histoire du droit gréco-romain* (Encyclopédie d'Ersch et Gruber, 1re sect., vol. LXXXVII. Leipzig, 1869, p. 50), indique l'in-4° comme format; c'est évidemment une méprise, puisque les pontuseaux sont perpendiculaires au texte.

seuls, les principaux de ces groupes sont précédés d'une notice, d'ailleurs assez chétive : elle ne va jamais au-delà d'une page. Encore les renseignements fournis sont-ils souvent sujets à caution.

La seule pièce originale du recueil est la préface, car les neuf vers iambiques qui la précèdent méritent à peine le nom de vers. A l'encontre de bien des préfaces, celle-ci est d'une extrême brièveté. Après avoir constaté, non sans quelque amertume, l'oubli général où sont tombés les Canons, Agapios recherche les causes de cet oubli : il en signale deux. D'abord, nous dit-il en substance, les Canons sont dispersés dans une foule de livres, et quiconque voudrait en prendre copie n'aurait pas un mince travail à les réunir. En outre, dans les nombreux traités mis en circulation, il se rencontre « bien plus de fables saugrenues que de divins Canons »; on a négligé ceux-ci pour ne s'attacher qu'à celles-là. Rien n'est plus funeste qu'un pareil système. Aussi notre auteur a-t-il voulu réunir les principaux Canons en un volume unique, et les imprimer « sans addition ni omission », tels en un mot que les ont promulgués les Conciles et les Pères.

Grâce à son travail, il sera facile à chacun d'étudier de vrais Canons, d'en avoir sans cesse les expressions sur les lèvres, pour confirmer les vérités de la foi. La paix avec Dieu ou avec nos semblables est seulement à ce prix.

Le but que poursuivait Agapios est au-dessus de tout éloge : si on ne peut en dire autant de son œuvre, la faute en est surtout aux circonstances et aux difficultés intrinsèques d'une pareille entreprise. D'ailleurs, le texte de cette édition est d'une correction suffisante. C'était peut-être son seul tort aux yeux du bas clergé grec, beaucoup plus ignorant qu'on ne pense de la langue de ses ancêtres. Agapios le comprit sans doute lui-même, car nous le verrons, dans une prochaine étude, collaborer à un recueil tout à fait vulgaire comme langue, le fameux *Pidalion*.

L. PETIT.

ÉTIENNE DE BYZANCE ET LE CAP ACRITAS

Étienne de Byzance en prenait beaucoup à son aise, on ne l'ignore pas, avec les auteurs qu'il citait. Pour comble de malheur, avant de passer par la plume ignare et distraite des copistes, son ouvrage tomba sous les ciseaux d'Hermolaos, impitoyables et pressés. Un pareil traitement ne pouvait guérir le Περὶ πόλεων de son mal originel. Aujourd'hui, dans l'œuvre de l'ethnicographe, il se rencontre certaines phrases, qui, au lieu d'indiquer la situation de tel ou tel point, demandent à être corrigées d'après la position même de ce point connue par ailleurs. C'est le cas, si je ne me trompe, pour le cap Acritas.

L'antiquité connaissait deux promontoires de ce nom : l'un sur les côtes de Messénie, l'autre dans le golfe d'Astacos. Je ne compte parler ici que de ce dernier.

Etienne de Byzance mentionne à deux reprises l'Acritas bithynien. La première fois, à propos de Χαλκηδών, il écrit : Μένιππος ἐν Περίπλῳ Βιθυνίας· Ἀπὸ ἱεροῦ Διὸς οὐρίου, καὶ τοῦ στόματος τοῦ Πόντου ἀριστερὰν ἔχοντι τὴν ἤπειρον, καὶ ἐπιπλέοντι εἰς Χαλκηδόνα τὴν πόλιν, εἰσὶ στάδια ἑκατὸν εἴκοσιν. Ἀπὸ δὲ ταύτης ἕως τοῦ Ἀκρίτου' στάδια ξ'. La seconde fois, sous le mot Χαλκίτης, il ajoute : Ἀρτεμίδωρος ἐν ἑνδεκάτῳ γεωγραφουμένων. Ἀπό δὲ τοῦ Ἀκρίτου παραπλεύσαντι, * εὗρον στάδια ἑκατὸν δέκα, ἄκρα κεῖται Ὑρὶς καλουμένη, καὶ νῆσος ταύτῃ παράκειται Πιτυώδης, καὶ ἄλλη νῆσος καλουμένη Χαλκίτης, καὶ ἄλλη Πρῶτα λεγομένη. Ἀπὸ δὲ ταύτης εἰς τὴν Χαλκίτην λεγομένην πόλιν στάδια τεσσαράκοντα. Ces deux passages, même en laissant de côté l'orthographe de certains

noms propres, sont à rectifier chacun sur un petit point.

Dans celui de Ménippe, rien d'anormal n'a frappé jusqu'ici les yeux de la critique. Celui d'Artémidore, au contraire, a trouvé des correcteurs depuis longtemps. Au lieu de παραπλεύσαντι εὖρον, Thomas de Pinedo propose d'y lire : παραπλεύσαντι πρὸς τὸ Εὖρον (1), et Holstein, plus affirmatif, y veut absolument : παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον (2). Sauf l'esprit rude, qu'il serait injuste d'imputer à Holstein, puisque les *Notæ et Castigationes* sont une œuvre posthume, sa correction se retrouve telle quelle dans Meineke, le dernier éditeur du *De Urbibus* (3). Emmanuel Miller écrit de même, en ajoutant l'article : παραπλεύσαντι [πρὸς τὸν] εὖρον (4). Comme on le voit, l'unanimité subsiste, pour le fond, entre tous les critiques. Tous, d'un commun accord, font marcher Artémidore de l'Ouest à l'Est.

Leur correction est universellement acceptée.

S'ensuit-il qu'elle mérite de l'être? Infiniment vraisemblable au premier coup d'œil, elle devient absolument inadmissible, lorsqu'on y regarde tant soit peu de près. De fait, elle contredit tout le reste de la citation.

Artémidore, l'ensemble de son texte le montre à qui sait la géographie du golfe Astacène, Artémidore va de l'Est à l'Ouest. Ecrire παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον, c'est le faire aller de l'Ouest à l'Est, c'est le mettre en contradiction avec lui-même.

Qu'Artémidore se dirige vers le couchant, qu'il parte de Nicomédie pour atteindre Chalcédoine, cela résulte et de l'ordre dans lequel il cite les îles et de la manière dont il mentionne Chalcédoine. S'il naviguait πρὸς εὖρον, il rencontrerait d'abord Prota, puis Chalcitis, enfin Pityodès, et il ne manquerait pas d'énumérer ces trois îles dans leur ordre naturel, d'après leur position respective, c'est-à-dire Prota la première et Pityodès la dernière. S'il naviguait πρὸς εὖρον, il ne donnerait pas la distance de Prota à Chalcédoine, après avoir donné la distance d'Acritas à Hyris. S'il naviguait πρὸς εὖρον, ce n'est pas après Acritas, après Hyris, après Pityodès, après Chalcitis, après Prota, c'est avant ces deux caps, avant ces trois îles, qu'il rencontrerait Chalcédoine. S'il naviguait πρὸς εὖρον il viendrait de Chalcédoine, il aurait déjà parlé de Chalcédoine, il n'aurait plus ici à présenter Chalcédoine comme une inconnue que l'on aborde pour la première fois. Le fait d'énumérer les trois grandes îles de l'archipel dans l'ordre où il les énumère; le fait de mesurer d'abord la distance qui sépare Acritas du cap placé à proximité de l'île la plus orientale et de ne mesurer qu'ensuite la distance intermédiaire entre l'île la plus occidentale et Chalcédoine; le fait de ne rencontrer Chalcédoine qu'en dernier lieu, tout cet ensemble de faits nous force à dire qu'Artémidore venait de l'Est et qu'il se dirigeait vers l'Ouest.

Le contexte se refuse donc à la restitution proposée. A moins de courir au-devant d'un non sens, à moins de vouloir accepter de gaieté de cœur une phrase contradictoire, il faut rejeter sans pitié le πρὸς εὖρον des correcteurs. D'ailleurs, le contexte n'est pas seul à nous réclamer le sacrifice de ces deux mots : la disposition des lieux, dans les parages qui nous occupent, le réclame aussi.

Commençons par établir, en guise de préliminaires, la position du cap Hyris.

Hyris, nous déclare Artémidore, avoisine Pityodès : ἄκρα κεῖται Ὑρὶς καλουμένη, καὶ νῆσος ταύτῃ παράκειται Πιτυώδης. L'île Pityodès, de l'aveu de tous les géographes, est l'actuelle Prinkipo. Hyris ne peut donc que s'identifier avec le promontoire le plus rapproché de Prinkipo, c'est-à-dire avec Drakos-Bournou.

Drakos-Bournou s'appelait Bryas avant l'arrivée des Turcs, et cela confirme son identification avec Hyris. Βρύας tient, en effet, de très près à Ὑρίς, et Ὑρίς est peut-être lui-même pour Εὐρύς. A Constantinople,

(1) Thomas de Pinedo, *Stephanus de Urbibus*, Amstelodami, 1678, p. 714.

(2) L. Holstenii, *Notæ et Castigationes*. Lugd. Batavorum, 1684, p. 353.

(3) Meinekii, *Stephanus Byzantius*, Berol., 1849, t. Ier, p. 685.

(4) Em. Miller, *Le Périple de Marcien d'Héraclée.....*, Paris, 1839, p. 182.

e le sais, l'on a depuis longtemps adopté une ou deux étymologies très différentes de celle-ci. Les auteurs byzantins, pour leur part, allaient chercher l'explication du nom dans une sotte prophétie. « Le dernier *basileus*, écrivaient-ils, partira pour Jérusalem par la route de Nicomédie. A son départ, le peuple de Constantinople poussera de tels gémissements, que le souverain fugitif entendra le βρυγμόν de sa capitale jusque de Bryas. C'est pour ce motif que le lieu en question s'appelle Βρύας (1) » Les auteurs grecs modernes ont lu quelque part que ces racontars de leurs ancêtres *meræ nugæ sunt et fabulæ aniles*, et l'histoire, par ailleurs, leur en a démontré l'inanité. Ils ne les répètent plus, mais ils pensent que Βρύας s'appelait ainsi à cause des eaux qui y sourdent, βρύουσιν, en grande abondance. Ne seraient-ils pas mieux inspirés s'ils consentaient à ne voir dans la dénomination byzantine qu'une forme vulgaire et corrompue de l'ancienne appellation? Selon toute probabilité, Βρύας descend d'Εὐρύς, écrit à tort Ὑρίς, comme Βρακᾶ, Vraka, nom d'un monastère byzantin, descendait du nom propre Σταυράκιος (2), et comme Βλάγκα' Vlanga, nom d'un quartier du Stamboul moderne, est descendu d'αὔλακα, accusatif d'αὖλαξ (3).

Le Drakos-Bournou empiète fort peu sur le domaine des flots. Qui s'en tiendrait à l'impression produite par une carte serait facilement en droit de se demander comment un promontoire si peu saillant a pu réussir à fixer l'attention des géographes anciens. Lorsqu'on le connaît, au contraire, *de visu*, l'on ne s'étonne plus de le voir mentionné dans leurs ouvrages. Les caps environnants, sur 50 kilomètres de côtes, sont tous constitués par des terres basses; ils s'allongent presque invisibles au milieu des eaux. Seul, le Drakos-Bournou a de la hauteur. Il ne fait qu'un avec la colline de Drakos-Tépé et Drakos-Tépé, grandi par son isolement, tombe presque à pic dans la mer. Cette particularité le désigne de loin et lui donne, comme promontoire, une importance que n'ont pas d'autres caps trois fois plus élancés mais bas et rampants. Sa forme semble, en outre, justifier et presque exiger l'appellation d'Εὐρύς, dont Ὑρίς ne serait qu'une transcription fautive.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, le Drakos-Bournou des Turcs, le Bryas des Byzantins, représente bien l'Hyris d'Artémidore. Ce promontoire, dont la position est ainsi connue d'une manière indiscutable, va nous servir de point de repère dans nos recherches autour d'Acritas.

Si nous acceptons la correction que Thomas de Pinedo nous propose et que Holstein nous impose, si, en d'autres termes, nous lisons le texte d'Artémidore comme suit : Ἀπὸ δὲ τοῦ Ἀκρίτου παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον στάδια ἑκατὸν δέκα, ἄκρα κεῖται Ὑρὶς καλουμένη, nous devons nécessairement chercher Acritas à 110 stades en deçà d'Hyris, c'est-à-dire à quelque 20 kilomètres à l'Ouest du Drakos-Bournou. Suivre la côte 20 kilomètres durant, dans la direction de l'Ouest, à partir de Drakos-Bournou, c'est arriver en plein détroit du Bosphore, c'est placer Acritas non seulement à l'Ouest de Chalcédoine, mais encore au Nord de Chrysopolis. Des auteurs existent qui ont écrit sur le Bosphore de Thrace : pas un, pas même Denys dans son Ἀνάπλους pourtant si détaillé, n'y a rencontré notre cap. Il est donc impossible de le mettre à 110 stades à l'Ouest d'Hyris.

Soyons larges, supposons que le chiffre de 110 stades est exagéré, restons, comme d'ailleurs le contexte d'Artémidore et tel passage de Ptolémée (1) nous y obligent, restons à l'Est de Chalcédoine. Trouverons-nous plus facilement à y loger Acritas en deçà d'Hyris? Point du tout. Une seule pointe se dessine entre Drakos-Bournou et Chalcédoine, une seule, c'est le cap de Phéner-Bagtché, autrement dit Phéner-

(1) *De originibus Cpoleos*, MIGNE, *P. G.*, t. CXXII, col. 1280. — Codinus, MIGNE, *P. G.*, t. CLVII, col. 600.

(2) DU CANGE, *Cpolis christiana*, l. IV, éd. de Venise, p. 132.

(3) MORDTMANN, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 58.

(1) Cf. PTOLOMIÆ, *Geographia*, l. V, cap. 1. Lipsiæ, 1845, t. II, p. 2.

Bournou. Mais Phéner-Bournou n'est autre que le promontoire appelé Ἡραία ἄκρα par Démosthène de Bithynie (1) et cité à toutes les pages de l'histoire byzantine sous une trentaine de noms dérivés ou corrompus de Ἥρα. Phéner-Bournou ne saurait donc s'identifier avec Acritas.

Hammer a cependant soutenu cette identification (2). Il l'a soutenue avec une assurance d'affirmation que l'on s'étonne de rencontrer unie à des preuves si pauvres et à de si pitoyables raisons. L'auteur viennois connaissait assez bien ses Turcs, il connaissait moins bien son byzantinisme. Il ne comprenait même pas toujours son grec. Il n'a pas compris, du moins, le passage qu'il apporte en faveur de son opinion. Un élève de troisième qui lui verrait attribuer à Procope un « Felsenwand des Ufers », qui lirait chez lui : « Die von Procopius gegebene Beschreibung des steilen unterhohlten Felsenufers.....» et qui, s'en allant ensuite consulter le texte grec du *De Ædificiis* (3), n'y trouverait, en fait de falaises, en fait de côtes à pic et de rochers creusés, que les πέτρας ἀποτόμους employées par Justinien dans la construction de la partie supérieure de ses môles et de ses jetées, cet élève-là hausserait les épaules et crierait au contresens. Il aurait pleinement raison. Et c'est là-dessus pourtant que Hammer se base pour jeter la pierre à Gilles et déclarer complètement absurde son identification de Ἥραιον avec Phéner-Bagtché. « Ἥραιον, dit-il en substance, nous est dépeint dans Procope comme un promontoire hérissé de côtes abruptes. Phéner-Bagtché n'a rien de pareil. Donc, n'en déplaise à Gilles, Phéner-Bagtché ne représente pas Ἥραιον. » Le syllogisme est parfait, je l'avoue; malheureusement pour sa force probante, Procope ne souffle mot de côtes abruptes. Il écrit quelque part : πέτρας ἀποτόμους ; mais ces pierres-là sont, je le répète, de simples matériaux de construction, de simples blocs qui servent à couronner les jetées bâties par Justinien. Ce ne sont point des rochers à pic, rongés par la vague et dressés comme une muraille au bord de la mer. L'argument tiré de Procope porte donc à faux.

En dehors de Procope, Hammer en appelle à Ptolémée (1). Je crains fort qu'il ne l'ait pas mieux compris. Ptolémée place Chalcédoine à $56^{\circ}5'$ de longitude (2), Acritas à $56^{\circ}30'$ et Nicomédie à $57^{\circ}30'$. Il fixe, par conséquent, le méridien d'Acritas entre celui de Chalcédoine et celui de Nicomédie, 25′ à l'est du premier et 60′ à l'ouest du second. Dans la réalité des choses, les méridiens de Chalcédoine et de Nicomédie passent environ à 80 kilomètres l'un de l'autre; chacun peut s'en convaincre au moyen d'une carte, au moyen de la *Specialkarte vom Westlichen Kleinasien* de Kiepert, par exemple. Cela étant, rien de plus facile que de calculer où passait le méridien d'Acritas. Si le méridien de Chalcédoine et de Nicomédie, distants de 85′, se trouvent en fait à 80 kilomètres l'un de l'autre, celui d'Acritas, indiqué à 25′ à l'est du premier et à 60′ à l'ouest du second, doit nécessairement se trouver, en nombres ronds, à 56^{km},500 de celui-ci et à 23^{km},500 de celui-là. Comment, après cela, Hammer a-t-il pu s'appuyer sur le texte de Ptolémée pour fixer Acritas à Phéner-Bournou? Phéner-Bournou, au point de vue de la longitude, ne diffère pas de Chalcédoine : il ne peut donc s'identifier avec un promontoire dont le méridien passe à 23^{km},500 plus à l'Est. Et voilà réduit à néant le second argument de Hammer.

Si Pierre Gilles n'était pas assez venge par ce qui précède, on pourrait ajouter que les auteurs byzantins, bien placés pour connaître les rivages de la Propontide,

(1) Dans le *De Urbibus* d'Etienne, sub verbo.

(2) J. Von Hammer, *Constantinopolis und der Bosporos*, t. II, p. 349-350.

(3) L. Ier, cap. XI.

(1) Cf. Ptolomæi, *Geographia*, l. V, cap. 1er, éd. Nobbe. Lipsiæ, 1845, t. II, p. 2.

(2) Le système de longitude et de latitude employé par l'auteur alexandrin n'a rien de commun avec notre système actuel. Ici, je transcris purement et simplement les données de Ptolémée. Que l'on ne s'étonne donc pas si l'on constate, en me lisant, que les méridiens, les degrés et les minutes dont je parle ne concordent d'aucune façon avec ceux d'aujourd'hui.

lui donnent complètement raison. Leurs multiples indications ne permettent pas de reconnaître Ἥραιον ailleurs qu'à Phéner-Bournou. Mais il est inutile de s'attarder plus longtemps à discuter l'opinion de Hammer, car Hammer se contredit lui-même, il déclare que Phéner-Bagtché est l'Acritas de Ptolémée et le Leuca de Pline. Or, que nous dit Pline? *Leucatas promunturium quo includitur Astacenus sinus a Nicomedia XXXVII D p. rursusque coeuntibus terris angustiæ pertinentes usque ad Bosporum Thracium. In his Chalcedon libera a Nicomedia LXII D p.* (1). Il suit de là : 1° que Nicomédie florissait environ à 92 kilomètres de Chalcédoine; 2° que Leucates se dessinait environ à 55 kilomètres de Nicomédie et à 37 de Chalcédoine. Cette dernière donnée convient-elle à Phéner-Bagtché? Calculée à vol d'oiseau, par-dessus la baie de Calamich, la distance est à peine de 1 500 mètres entre Phéner-Bournou, ancien Ἥραιον, et Moda-Bournou, ancienne Chalcédoine. Il y a loin d'un kilomètre et demi à 37 kilomètres. Hammer aurait dû y réfléchir.

Je conclus hardiment, contre l'auteur du *Constantinopolis und der Bosporos*, en affirmant que Phéner-Bournou représente Ἥραιον et ne représente pas autre chose. Cela revient à dire que le cap Acritas ne saurait trouver place à l'ouest d'Hyris, car à l'ouest d'Hyris il n'existe aucun autre promontoire que Phéner-Bournou. La nature des lieux s'unit donc au contexte d'Artémidore pour rendre absolument inadmissible la lecture παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον. S'il en est ainsi, ne tenons nul compte de cette lecture et cherchons du côté que le passage d'Artémidore lui-même nous indique, c'est-à-dire à l'Est.

A l'est d'Hyris, à l'est du Drakos-Bournou, par delà deux ou trois pointes insignifiantes, la côte dessine la presqu'île de Touzla. Cette presqu'île forme le premier promontoire important qui se rencontre dans la direction de Nicomédie. Elle sollicite les regards de très loin. Qui cherche Acritas et ne l'a point trouvé à l'Ouest ne peut s'empêcher de jeter les yeux sur elle et de l'identifier *a priori* avec le cap en question.

Cette première impression se trouve on ne peut mieux confirmée par l'examen des textes. Voyez plutôt : La distance du Drakos-Bournou à la presqu'île de Touzla est de 110 stades. C'est précisément 110 stades qu'Artémidore indique entre Hyris et Acritas. La presqu'île de Touzla se trouve sur un méridien qui passe de 23 à 24 kilomètres du méridien de Chalcédoine. C'est précisément une différence de 23^{km},500 que présente, d'après Ptolémée, la longitude de Chalcédoine et d'Acritas. Pareille concordance entre les données des géographes et la situation réelle des lieux ne saurait passer pour le simple effet du hasard. Elle nous autorise à dire que l'ancien promontoire d'Acritas et la moderne presqu'île de Touzla ne font qu'un.

Et pour appuyer cette conclusion, pour corroborer toutes les remarques précédentes, pour nous obliger une fois de plus à rejeter le παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον, nous avons ce fait capital que la presqu'île de Touzla s'appelait encore Acritas au temps des Byzantins.

Acritas se fit une place à part, durant l'iconoclasme, dans les fastes de la sainteté. Saint Théodore le Studite y mourut, le 11 novembre 826, entre les mains de son disciple saint Nicolas, exilé comme lui. L'empereur Théophile y relégua saint Méthode et ses bourreaux y martyrisèrent Saint Euthyme de Sardes sous les nerfs de bœuf, aux environs de 840. Saint Michel de Synnades y laissa dans un monastère le Crétois saint Grégoire. Ces événements fournirent aux historiens et aux hagiographes l'occasion de mentionner plus d'une fois notre Acritas.

Les uns, comme Zonaras (1) et les Ménées (2), ne font guère que citer son

(1) C. PLINII SECUNDI, *Naturalis Historia*, V, 43, éd. Detlefsen, Berolini, 1866, t. Ier, p. 229.

(1) *Hist.* XV, 22. MIGNE, *P. G.*, t. CXXXIV, col. 1384.
(2) Ed. de Venise, 1880; I janvier, 5, p. 46; II février, 4, p. 24; XII décembre, 26, p. 206.

nom. Les autres, plus explicites, ajoutent des notes géographiques qui rendent toute méprise impossible. Il résulte de leurs témoignages que la presqu'île actuelle de Touzla se divisait en deux parties décorées chacune d'un nom différent. Le nom d'Acritas, encore en usage vers 1700 (1), désignait d'une manière plus particulière cette partie méridionale de la presqu'île qui s'arrondit, en forme d'île, au bout d'un isthme très étranglé. La langue de terre tordue sur le flanc occidental autour d'une espèce de lac jouissait au contraire du patronage spécial de saint Tryphon.

Ces deux presqu'îles secondaires, Acritas et Saint-Tryphon, étaient si bien entourées par la mer, qu'on les considérait parfois comme de véritables îles. Κατὰ τὴν νῆσον τοῦ 'Ακρίτου, dit quelque part Cedrenus (2), et tel anonyme écrit de son côté : 'Εν τῇ νήσῳ τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Τρύφωνος, πλησίον τοῦ ἐμπορίου τοῦ ἐπονομαζομένου 'Ακρίτα τῆς Βιθυνῶν ἐπαρχίας (3). En réalité, ce n'étaient que deux petites presqu'îles greffées sur une presqu'île un peu plus grande, et les auteurs ne manquent pas, qui appliquent à saint Tryphon le mot de χερσόνησος ou de χερρόνησος (4). Ce sont là détails utiles à relever, parce qu'ils nous dépeignent Acritas sous des traits fort caractéristiques et reconnaissables seulement auprès de Touzla.

Si l'on doutait encore, voici de quoi supprimer toute hésitation. Deux auteurs byzantins placent notre cap dans le voisinage de l'îlot Saint-André. Le premier nous montre τὴν νῆσον 'Ανδρέου τοῦ ἀποστόλου καθ' ἣν ὁ 'Ακρίτας ἐγγειτονεῖ (5), et le second τὴν νῆσον 'Ανδρέου τοῦ ἀποστόλου καθ' ἣν ὁ 'Ακρίτας ἐγγειτονῶν ἐμφανίζεται (6). Or, l'îlot Saint-André n'a pas encore perdu son nom. Des pièces patriarcales permettent de le suivre dans l'histoire jusqu'au milieu du siècle dernier (1). C'est assez dire que sa position n'est pas inconnue. Il touche la presqu'île de Touzla. La presqu'île de Touzla est donc le promontoire d'Acritas.

Ainsi, contexte, disposition des lieux, perpétuité des noms, tout conspire à bannir du passage d'Artémidore le παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον imaginé par les critiques du XVIIe siècle et maintenu depuis sans protestation. Artémidore, dans sa phrase, commence par Acritas, qui est Touzla; il arrive ensuite à Hyris, qui est Drakos-Bournou, puis à Pityodès, qui est Prinkipo, puis à Chalcitis, qui est Chalki, puis à Prota, qui est Proti; finalement il s'arrête à Chalcédoine. La direction qu'il suit est évidente : il tourne le dos à l'Orient, il s'avance vers le couchant. On ne peut donc pas accepter παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον.

Mais ceci n'est qu'un résultat négatif. Sommes-nous obligés de nous en tenir là? Ne pouvons-nous essayer de remettre sur pied la citation mutilée que nous offre Etienne de Byzance? A mon avis, il faut la rétablir ainsi : 'Απὸ δὲ τοῦ 'Ακρίτου παραπλεύσαντι τὴν ἤπειρον στάδια ἑκατὸν δέκα ἄκρα κεῖται 'Υρὶς καλουμένη.....

L'expression παραπλεύσαντι τὴν ἤπειρον ou παραπλεύσαντι ἤπειρον n'a rien que de très grec. Tout d'abord, comme on peut le voir dans le *Thesaurus*, παραπλέω signifie aussi bien *oram lego* que *prætérnavigo.* De plus, le terme ἤπειρος n'éprouve aucune répugnance à désigner la Bithynie. Lorsque, dans le texte cité au début de cet article, Ménippe descend du Pont Euxin dans la Propontide, de Hiéron à Chalcédoine, et qu'il écrit ἀριστερὰν ἔχοντι τὴν ἤπειρον, c'est la Bithynie qu'il a sur la gauche et qu'il appelle τὴν ἤπειρον. Lorsque Procope mentionne les églises debout sur le Bosphore ἐν τῷ καλουμένῳ 'Ανάπλῳ, c'est-à-dire sur la rive européenne du détroit, sur la côte de Thrace, καὶ κατὰ τὴν ἀντιπέρας ἤπειρον (2), c'est la rive asiatique, c'est la côte de Bithynie,

(1) M. I. Γεδεών. 'Ακρίτας καὶ Τοῦζλα, dans Εἰκονογραφημένον 'Ημερολόγιον τοῦ 1886, p. 201.
(2) MIGNE, *P. G.*, t. CXXI, col. 957.
(3) MIGNE, *P. G.*, t. XCIX, col. 105.
(4) MIGNE, *P. G.*, t. XCIX, col. 221, 320, t. CV, col. 900.
(5) THEOPH. CONT. II *Michael*, MIGNE, *P. G.*, t. CIX, col. 61.
(6) GENESIUS, *Regum*, II MIGNE, *P. G.*, t. CIX, col. 1052.

(1) M. I. Γεδεών, *Op. cit.*, p. 189-190.
(2) *De Ædificiis*, l. Ier, cap. v.

qu'il nomme τὴν ἀντιπέρας ἤπειρον. Lorsque ce même auteur décrit les deux ports construits par Justinien au sud-est de Chalcédoine, l'un à la presqu'île de Héra et l'autre ἐν τῇ ἀντιπέρας ἠπείρῳ (1), c'est encore à un point de la Bithynie, au port d'Eutrope, au moderne Calamich, que s'applique cet ἤπειρος. Rien, par conséquent, ne s'oppose, de ce côté, à l'introduction dans notre texte de l'expression παραπλεύσαντι τὴν ἤπειρον.

Rien non plus ne s'y oppose au point de vue paléographique. Du moment qu'il faut suppléer quelque chose entre παραπλεύσαντι et ευρον, il nous est tout aussi loisible de mettre τὴν ἤπ ou ἤπ que πρός τὸν ou πρὸς. Reste l'avant-dernière syllabe. Elle est écrite ευ. Y a-t-il une grande témérité à changer υ en ι, à transformer ευ en ει? je ne le crois pas.

Remarquez en outre que la distance de Drakos-Bournou, Hyris, à Touzla-Bournou, Acritas, n'est de 110 stades que *si on longe le rivage*. A vol d'oiseau, les deux promontoires sont sensiblement plus près l'un de l'autre. Cette circonstance est importante à noter. Elle nous obligerait à sous-entendre παραπλεύσαντι τὴν ἤπειρον dans le texte d'Artémidore, si nous n'y lisions rien de pareil. A plus forte raison devons-nous l'y rétablir, alors que nous en avons tous les éléments sous la main.

Somme toute, il me semble que la restitution τὴν ἤπειρον ne témoigne pas d'une hardiesse qui puisse effrayer. En tout cas, si elle est hardie, elle ne se heurte pas aux difficultés qui rendent πρὸς εὖρον insoutenable.

Dans ses deux remarquables études sur Etienne de Byzance (2), J. Geffcken n'a pas eu l'occasion d'examiner le texte qui nous occupe. J'ignore si B. Niese s'y est arrêté, lorsqu'il préparait l'édition de l'ethnicographe. C. Boysen, qui a pris sa succession et a hérité de ses notes, fera bien d'y regarder à deux fois avant de réimprimer l'éternel πρὸς εὖρον.

(1) *Op. cit.*, l. Ier, cap. XI.

(2) *De Stephano Byzantio capita duo*, GOTTINGÆ, 1886. *De Stephano Byzantio*. GOTTINGÆ, 1889.

En voilà sans doute assez pour le passage d'Artémidore. Celui de Ménippe nous retiendra moins longtemps.

Ménippe est l'auteur d'un *Périple de Bithynie*. Son travail, borné à cette seule province, offre des garanties d'exactitude qu'on ne saurait demander à des œuvres de plus grande envergure. Dans la phrase qu'Etienne de Byzance nous en a conservée sous le mot Χαλκηδών, il est dit que 120 stades séparaient Hiéron de Chalcédoine, et cette indication concorde avec la réalité des choses, comme on peut le vérifier en mesurant sur une carte la distance intermédiaire entre l'emplacement bien connu de ces deux localités. Mais il y est dit aussi que notre Acritas se trouvait à 60 stades de Chalcédoine : ἀπὸ δὲ ταύτης ἕως τοῦ Ἀκρίτου, στάδια ξ', et cette donnée ne cadre nullement avec la situation du promontoire, telle que nous l'avons fixée.

Est-ce une erreur de notre part ou une erreur de Ménippe? Ni l'un ni l'autre. Les preuves en faveur de l'identification d'Acritas avec Touzla-Bournou sont trop pressantes et trop nombreuses pour qu'il soit possible de révoquer en doute les résultats obtenus. Par ailleurs, je viens de le dire, Ménippe n'est pas homme à ignorer la géographie des quelques lieues de côtes qu'il a décrites. Comment donc expliquer la divergence? Simplement en supposant une erreur dans le texte qui nous est parvenu.

La distance réelle de Chalcédoine à Touzla-Bournou, de Chalcédoine à Acritas, est de 160 et non de 60 stades. Il faut donc admettre que la rédaction primitive du géographe portait στάδια ρξ' au lieu de ξ'.

La chute du ρ est chose facile à comprendre. Elle a eu lieu, pour une indication de distance exactement la même, dans un verset de l'Evangile selon saint Luc (1), et voilà pourquoi beaucoup de personnes s'obstinent encore à placer l'Emmaüs évangélique à 60 stades de Jérusalem, dans un Koubeibé quelconque, au lieu de le reconnaître à 160, dans l'Amoas qui perpétue

(1) Cap. XXIV, vers. 13.

jusqu'à nos jours le fameux Emmaüs-Nicopolis. Rien d'extraordinaire à ce que pareil accident ait atteint le texte de Ménippe.

Conserver dans ce texte les 60 stades, c'est du même coup placer Acritas en deçà d'Hyris, alors qu'il se trouvait bien au delà; c'est le placer à deux ou trois kilomètres à l'ouest d'Hyris, alors qu'Artémidore le met à 20 kilomètres à l'est; c'est le placer en un point du rivage qui n'a rien d'un cap. Kiepert n'a pas reculé devant cette extrémité : il a purement et simplement fixé son Acritas à Mal-Tépé. Debout en un lieu où la mer empiète plutôt sur les terres, le village de Mal-Tépé en est encore à se demander ce qui lui a valu l'honneur de voir son emplacement identifié avec le plus célèbre des promontoires de la région.

A Touzla-Bournou, Kiepert inscrit Leucates Acra. Effectivement, la distance indiquée par Pline l'Ancien : *Leucatas a Nicomedia XXXVII D p.* nous transporterait à Touzla-Bournou, si nous devions la mesurer à vol d'oiseau; mais nous ne saurions d'aucune manière en agir de la sorte, car Pline se conforme, lui aussi, aux sinuosités du rivage. Pour s'en convaincre, il suffit de voir qu'il écrit : *Chalcedon a Nicomedia LXII D p...* A suivre la ligne droite, il ne donnerait pas entre les deux villes un chiffre aussi élevé. Leucates doit par conséquent se placer à l'est de Touzla-Bournou, au promontoire tout à fait voisin nommé de nos jours Yelken-Kaya-Bournou.

Une autre raison de le transporter là, c'est que Touzla-Bournou est déjà occupé par Acritas et que rien au monde ne nous autorise à considérer Leucate et Acritas comme les deux noms d'un seul et même endroit. Hammer, je ne l'ai pas oublié, les considère ainsi; mais les procédés de Hammer, lorsqu'il s'agit de topographie byzantine, attestent beaucoup plus de désinvolture que de critique et l'on ne saurait les imiter.

Une troisième raison pour nous de fixer Leucates à Yelken-Kaya-Bournou, c'est que Pline donne son cap comme le *promuntorium quo includitur Astacenus sinus*. Le golfe d'Astacos, le golfe proprement dit, s'arrête au Yelken-Kaya-Bournou et nullement au Touzla-Bournou. Sans doute ce n'est pas après le premier de ces promontoires que l'on tombe dans la grande mer, mais ce n'est pas non plus après le second. La Marmara commence en effet à mordre sur les terres à partir de Boz-Bournou, au Sud, et de Phéner-Bournou, au Nord. L'avant-golfe qui se dessine entre ces deux points, à l'est du golfe Astacène proprement dit, se prolonge tout aussi bien, sinon mieux, jusqu'au Yelken-Kaya-Bournou que jusqu'au Touzla-Bournou.

Il est temps de mettre un terme à ces recherches quelque peu arides et de résumer, en sept ou huit phrases, les résultats de notre enquête sur le cap et les environs du cap Acritas. Je dis Acritas, car c'est bien là, ainsi qu'il résulte des textes cités précédemment, le nominatif de notre nom. E. Miller le donne sous la forme *Acritus* dans son index du *Périple* (1). Est-ce une faute d'impression? Est-ce une erreur causée par ce fait que le savant éditeur n'avait sous les yeux, dans le texte de son géographe, que le génitif 'Ακρίτου? Je ne saurais dire. Toujours est-il qu'il faut Acritas et non point Acritus.

Voici donc nos conclusions :

I. — Les deux citations d'Étienne de Byzance relatives au cap Acritas sont à rectifier.

II. — Dans le texte d'Artémidore, παραπλεύσαντι * εὖρον, devenu sous la plume des correcteurs παραπλεύσαντι πρὸς εὖρον ou πρὸς τὸν εὖρον, ne peut continuer à se lire ainsi. Il convient plutôt de restituer : παραπλεύσαντι ἤπειρον ou τὴν ἤπειρον.

III. — Dans le texte de Ménippe, στάδια ξ' doit être changé en στάδια ρξ'.

IV. — Acritas, dont le nom se conservait encore au XVIIe siècle, est le moderne Touzla-Bournou, au sud-ouest de Touzla Il est impossible de le placer à Phéner-

(1) *Op. cit.*, p. 331.



Bagtché, comme le veut Hammer, ou à Mal-Tépé, comme le fait Kiepert.

V. — L'Hyris de l'antiquité, le Bryas des temps byzantins, correspond au moderne Drakos-Bournou, situé à l'est de Mal-Tépé, en face de l'île Prinkipo ou Pityodès.

VI. — Phéner-Bournou, au sud-est de Chalcédoine, est le vieux cap de Héra et l'Hiéria des Byzantins.

VII. — Le cap Leucate, placé par Hammer à Phéner-Bournou et par Kiepert à Touzla-Bournou, doit se reporter à Yelken-Kaya-Bournou, au sud-ouest de Guebzé.

J. Pargoire.

Kadi-Keuï.

UN TEXTE DE SAINT ÉPIPHANE

Dans son traité des *Hérésies*, saint Epiphane a un intéressant chapitre contre les Cathares, où il tolère les secondes noces contractées après la mort d'un des conjoints. Il s'exprime ainsi : Ἔξεστι δὲ τῷ λαῷ δι' ἀσθένειαν διαβαστάζεσθαι καὶ μὴ δυνηθέντας ἐπὶ τῇ πρώτῃ γαμετῇ στῆναι, δευτέρα μετὰ θάνατον τῆς πρώτης συναφθῆναι. (Migne, *P. G.*, XLI, 1024.) Il est permis de condescendre à la faiblesse humaine en autorisant les gens du peuple à se remarier après la mort de leur femme. Le lecteur aura bien vite observé que la coutume est simplement tolérée δι'ἀσθένειαν et non pas conseillée ; déjà, à cette époque, l'Eglise n'admettait pas à la prêtrise ceux qui avaient contracté un second mariage : nous le savons par le témoignage de saint Epiphane. (Cf. col. 1024, *op. cit.*)

Le texte cité plus haut donne un écho fidèle de l'enseignement catholique ; le saint évêque dit ensuite : « Celui qui se contente d'une seule femme est en plus grand honneur auprès de l'Eglise, » et il ajoute : Ὁ δὲ μὴ δυνηθεὶς τῇ μιᾷ ἀρκεσθῆναι τελευτησάσῃ ἕνεκέν τινος προφάσεως, πορνείας, ἢ μοιχείας, ἢ κακῆς αἰτίας χωρισμοῦ γενομένου, συναφθέντα δευτέρᾳ γυναικὶ, ἢ γυνὴ δευτέρῳ ἀνδρὶ, οὐκ αἰτιᾶται ὁ θεῖος λόγος.....οὐχ ἵνα δύο πὶ γυναῖκας ἐ. τὸ αὐτὸ σχῇ... ἔτπεριούσης τῆς μιᾶς, ἀλλ'ἀπὸ μιᾶς ἀποσχεθεὶς, δευτέρᾳ, εἰ τύχοιεν, νόμῳ συναφθῆναι (Migne, *P. G.*, XLI, 1024-5.) Le sens du passage n'est pas facile à saisir, et il faut reconnaître que la traduction latine de Migne ne contribue guère à l'éclaircir. La voici : *Sed cui mortua una non sufficit, cum occasione aliquâ stupri, adulteriique, aut alterius flagitii cum ea divortium fecerit, is si alteram uxorem duxerit, aut alteri viro mulier nupserit sacrarum Litterarum auctoritas ab omni culpâ illos absolvit.*

Non ita tamen duas ut altera superstite uxores simul habeat, sed ut ab una separatus, alteram sibi legitime, si lubet, adjungat.

Ainsi donc, celui qui ne peut demeurer veuf a le droit de se remarier..... Enoncée de cette façon, la conclusion serait un chef-d'œuvre de clarté, mais il s'y joint un élément qu'il n'est pas aussi facile d'analyser. χωρισμοῦ γενομένου..... Le texte grec parle bien d'une séparation faite pour cause d'adultère, mais il ne dit pas si elle a eu lieu avec la femme nommée plus haut ; au contraire, d'après la traduction latine, le divorce aurait été prononcé autrefois avec la femme morte plus tard, *cum ea* (*nunc mortua*).

Perrone ne veut pas d'autre explication : *Patet verba illa intelligi debere de divortio antea facto cum conjuge, quæ dein est defuncta, ut declarant quæ immediate præcedunt : « Si cui mortua una non sufficit. »* (*De matrimon. christiano*, t. III, p. 307.) Fort bien, mais le doute n'est pas encore dissipé. Saint Epiphane accorde aux laïques le droit de prendre une seconde femme après la mort de la première ; pourquoi donc mentionner la circonstance de l'adultère et de la fornication?

Le saint évêque entendrait-il limiter la permission au seul cas où le mari aurait renvoyé sa première femme [morte ensuite] pour cause d'adultère? Rien n'autorise une semblable supposition. Perrone propose la solution suivante : D'après saint Epiphane, tous les laïques avaient le droit de se remarier après la mort de leur femme, il n'excepte même pas ceux qui étaient soumis à la pénitence canonique pour avoir commis un adultère. Ce n'est pas ici le lieu de discuter, si vraiment les secondes noces étaient interdites aux pénitents, mais il suffit de répondre que saint Epiphane ne dit ici rien de pareil.

Il aurait fallu prouver la faute du mari avant de parler de sa pénitence; d'après le texte, c'est la femme qui paraît s'être rendue coupable d'adultère.

Palmieri a imaginé une autre explication qui a, du moins, le mérite d'être fort simple. Le mari est autorisé à s'engager de nouveau, dans les liens du mariage, après la mort de sa femme : à plus forte raison peut-il user de ce droit, s'il a dû autrefois renvoyer sa femme pour cause d'adultère. (*Tractatus de Matr. christiano*, p. 156.) Sans doute, cette réflexion semble très naturelle; mais était-il besoin de la noter après la règle générale donnée plus haut : *Tolerari istud potest ut qui uxore prima contenti esse non possint, ea mortua, secundam sibi copulent.*

On a également tenté de ressusciter l'opinion déjà ancienne d'Arcudius. Le théologien grec, soucieux avant tout de favoriser l'union, s'efforce de donner aux Pères orientaux une interprétation qui concorde avec l'enseignement des Latins. Voici son explication : Celui qui a perdu sa femme peut en épouser une autre, s'il craint de tomber dans la fornication ou l'adultère.

On admettrait volontiers cette réponse, s'il y avait seulement dans le texte ἕνεκέν τινος προφάσεωςπορνείας....., mais il faut bien traduire χωρισμοῦ γενομένου, et alors la difficulté n'est pas résolue.

Ces différentes explications sont peut-être ingénieuses, mais toutes reposent sur une traduction qui paraît inexacte. Le contexte aussi bien que le texte semblent exclure l'idée d'un second mariage contracté après la mort d'un des conjoints.

D'abord saint Epiphane relate la circonstance du divorce; elle est superflue avec l'interprétation de Perrone et Palmieri. Il est dit ensuite que le mari et la femme ont toute liberté de se remarier; il ne faut donc pas supposer que la femme soit morte. Enfin, pour se convaincre, il suffit de continuer la lecture du texte. L'autorité des saintes lettres excuse le bigame, dit saint Epiphane. Elle ne lui permet certes pas d'avoir deux femmes en même temps, *altera superstite*, mais elle l'autorise à vivre avec la seconde après s'être séparé de la première. Perrone et Palmieri ont essayé d'éluder la force de l'objection en prétendant que cette séparation désigne la mort de la femme; *Hinc sensus exsurgit; Ubi ab una separatus [per mortem] alteram sibi legitime adjungat.* (PERRONE, *op. cit.*, 308.)

Mais cette hypothèse est tout au moins gratuite, elle se présente si peu à l'esprit, que les deux auteurs ont dû l'insérer dans le texte.

Conclusion. — Il n'est pas possible d'admettre que saint Epiphane ait seulement parlé d'un second mariage contracté après la mort de la première femme.

Qu'a-t-il donc voulu dire? Saint Epiphane a voulu dire qu'il était permis à l'époux de se remarier, non seulement après la mort de sa femme, mais encore de son vivant, si elle avait commis un adultère ou tout autre crime. Dans ce cas, le mari ne pourra pas évidemment garder les deux femmes en même temps, mais, après avoir quitté la première, il aura le droit de vivre avec la seconde. En d'autres termes, le saint évêque se prononce pour la dissolution du mariage en cas d'adultère, et donne la permission de se remarier après le divorce légitime. — C'est l'opinion de Pétau, qui s'exprime en ces termes : *Quæ proximè sequuntur, evidenter demonstrant id Epiphanium velle, licere non modo post conjugis mortem, sed eo quoque supers-*

tite, si causa legitima quæpiam intercesserit, alteras inire nuptias (1) M., *P. G.*, XLI, 1023, n. (13).

Il faut reconnaître, néanmoins, que cette interprétation rencontre une difficulté dans le texte. La phrase débute ainsi : Ὁ δὲ μὴ δυνηθεὶς τῇ μιᾷ τελευτησάσῃ ; devons-nous relier cette proposition à la suivante : ἕνεκέν τινος προφάσεως.....? Les raisons déjà apportées entraînent une réponse négative.

Pétau croit à une altération de texte, propose de le restituer en insérant après τελευτησάσῃ la particule disjonctive ἤ. Du reste, une édition latine des œuvres de saint Epiphane publiée à Cologne en 1617 donne cette lecture : *Qui vero non potest una mortua contentus esse..... « aut » separatione ob aliquam malam causam facta*, etc.

Mais peut-être objectera-t-on que l'altération du texte est un *Deus ex machina* auquel on a trop souvent recours ! Pour éluder l'objection, certains proposeraient de traduire ainsi : « Si le mari n'est pas satisfait d'une femme qui a cessé [de l'être] pour cause d'adultère..... il est autorisé, après la séparation, à convoler à de secondes noces. »

Dans cette hypothèse, le texte est conservé, mais tous les dictionnaires donnent au mot τελευτησάσῃ le sens de *defuncta*.

D'autres feraient de τελευτησάσῃ le synonyme de mort spirituelle ou divorce, par opposition à θάνατος, qui désigne la mort corporelle !

Cette interprétation est trop subtile.

Il est donc préférable de nous en tenir à la légère correction indiquée plus haut, et de dire : « Celui qui ne peut rester dans le veuvage, ou bien celui qui a quitté sa femme pour cause d'adultère..... a toute liberté de contracter un second mariage. »

Nous ne devons pas nous étonner outre mesure de rencontrer cette affirmation dans un ouvrage de saint Epiphane. Deux ou trois Pères Grecs ont semblé tolérer les lois civiles qui autorisaient le divorce en certains cas, et, de plus, à cette époque, la doctrine de l'indissolubilité était encore flottante.

L'Eglise catholique devait plus tard formuler son enseignement d'une façon définitive dans le 7e Canon du Concile de Trente.

ROMUALD SOUARN.

Kadi-Keuï.

L'ANCIEN PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Lors de la venue de Jésus-Christ, le prosélytisme juif et son action profonde sur les esprits sérieux du paganisme avaient créé un mouvement d'opinion favorable aux idées fondamentales de la nouvelle religion et préparé les voies à la diffusion des principes chrétiens. C'est surtout parmi les païens que se répandit la parole de vie et se forma la communauté religieuse d'Antioche. Entrés directement dans le bercail du christianisme, sans passer par la porte des observances judaïques, ces premiers chrétiens supportaient mal la circoncision, le repos sabbatique et autres pratiques légales que voulaient leur imposer les convertis de la Synagogue. Le baptême du centurion Corneille et les tendances libérales, dont saint Pierre fit profession à l'égard des Gentils, occasionnèrent des disputes véhémentes entre les deux fractions de la communauté antiochienne. Paul et Barnabé prirent ouvertement parti contre les observances légales et portèrent les doléances des fidèles sortis du paganisme devant le Concile assemblé à Jéru-

(1) Tournely reconnait que le texte de saint Epiphane ne favorise guère la doctrine catholique. (*Cursus Theologiæ*, t. IV, p. 434. Cologne, 1751.)

L'annotateur de Noël Alexandre donne la même opinion. (*Selecta Hist. eccles. capita*, t. IV, p. 311. Venise, 1751.)

salem. Celui-ci ratifia les innovations des deux apôtres missionnaires et proclama l'affranchissement absolu des Gentils vis-à-vis du joug de la loi. Peu après, le nom de chrétien, donné aux disciples de Jésus-Christ, accusa davantage la scission entre l'Eglise et la Synagogue et libéra complètement celle-là du fardeau mosaïque. Antioche est donc le berceau de l'Eglise libre, la vraie métropole du christianisme indépendant; honneur que ne saurait lui disputer la communauté du mont Sion, restée fidèle au temple et à la loi, jusqu'à la prise de Jérusalem par Titus.

Une gloire plus grande encore fit ressortir de bonne heure les privilèges d'Antioche et l'éleva au-dessus des autres sièges apostoliques. En effet, une tradition constante, consignée dans les écrits d'Origène, d'Eusèbe, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome (1), attribue à saint Pierre la création du siège épiscopal d'Antioche, vers l'an 37. C'est à ce séjour du Prince des apôtres dans la capitale de la Syrie, que nous devons rapporter le conflit survenu entre lui et saint Paul au sujet des rapports avec les Gentils (2). Pierre resta sept ans sur le siège d'Antioche (37-44), au témoignage d'Eusèbe de Césarée, et laissa pour successeur saint Evodius.

Il ne servirait de rien d'énumérer ici la liste complète des titulaires d'Antioche, que l'historien Eusèbe nous a conservée intégralement; mieux vaut insister sur les événements des premiers siècles, qui mirent peu à peu le diocèse d'Antioche en relief et soumirent à sa juridiction tout l'épiscopat d'Orient. La première partie de cet article étudiera donc la formation et la composition de ce patriarcat. Au ve siècle, Antioche essuya divers assauts des nestoriens et des eutychiens, qui morcelèrent son territoire et lui ravirent plusieurs provinces orientales. Ce sera l'objet de la seconde partie.

(1) ORIGÈNE, *In Luc. Homilia VI*. MIGNE, *P. G.*, t. XIII, col. 1815; EUSÈBE, *H. E.*, III, 36, t. XX, col. 288; SAINT JÉROME, *In Galat.*, cap. II., *P. L.*, t. XXVI, col. 341, *De viris illustr.*, I; SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Homil. in Ignat. P. G.*, t. L, col. 591.

(2) *Epist. ad Galatas*, II, 11 et s.

I. FORMATION ET COMPOSITION DU PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Son double titre de siège apostolique fondé par saint Pierre et de capitale de l'Orient valurent à l'Eglise d'Antioche un respect et une autorité qu'elle partageait avec très peu d'autres; toutefois, jusqu'à la fin du second siècle, les textes sont muets sur la juridiction métropolitaine et primatiale, dont elle jouit plus tard. Ce silence n'a, d'ailleurs, rien de surprenant; il atteint de même les autres grands sièges, qui obtinrent ensuite la dignité de patriarcat ou d'exarchat, et s'explique aisément par l'état de choses particulier où se trouvait l'Eglise lors de sa fondation. En effet, « il y avait aux premiers temps une perpétuelle circulation d'apôtres, de missionnaires, de prophètes, de docteurs, dont le ministère n'avait rien de local ni de fixe, qui allaient et venaient d'une chrétienté à l'autre, rayonnaient dans toutes les directions pour porter l'Evangile là où il n'avait pas pénétré, pour encourager, instruire, défendre les communautés naissantes et peu affermies. Les premiers temps passés,..... il ne resta plus que les organisations ecclésiastiques locales. C'est de celles-ci que devait sortir l'expression hiérarchique de l'unité de l'Eglise, en même temps que les organes de son gouvernement œcuménique et provincial (1). »

Cette organisation ecclésiastique exigea beaucoup de temps, à une époque surtout où le pouvoir civil se montrait à l'égard de la nouvelle religion particulièrement ombrageux. On se basa d'ordinaire sur les provinces civiles pour tracer les circonscriptions ecclésiastiques, et le jour vint bientôt où chaque ville posséda son évêque. L'ensemble des évêchés formait une province soumise au métropolitain. Cependant, ces délimitations territoriales n'obtinrent tout leur effet que vers le IVe siècle, et seulement dans l'empire oriental, car en Occident la marche du christianisme

(1) DUCHESNE. *Origines du culte chrétien*, 2e édit. Paris, 1898, p. 14.



fut entravée par toutes sortes d'obstacles. A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire dans les deux premiers siècles, le groupement est plutôt « contraire à la distribution des provinces, il est purement géographique. Les évêques de la côte méridionale, au-dessous du Liban, sont plus rapprochés de Césarée que d'Antioche : ils viennent à Césarée. Vers la fin du IIe siècle, un Concile à propos de la querelle pascale groupe les évêques de Césarée, d'Ælia, de Ptolémaïs, de Tyr et quelques autres, dont on ignore les sièges (1). Or, Tyr et Ptolémaïs appartenaient alors à la province de Syrie (bientôt après à la nouvelle province de Phénicie), tandis qu'Ælia et Césarée étaient dans la province de Palestine. Il est à noter aussi que dans leur lettre synodale, dont Eusèbe nous a conservé un fragment, ils déclarent qu'ils ont l'habitude de s'entendre avec l'évêque d'Alexandrie pour fixer la date de Pâques. Aucune trace de relations avec la métropole de la Syrie (2). »

Antioche étend pourtant le rayon de son influence par delà les frontières de la Syrie. Vers la fin du IIe siècle, Sérapion, évêque de cette ville, 190-211, intervient comme métropolitain dans une question religieuse qui divisait la communauté de Rhossos en Cilicie. Un fragment de son ouvrage, le *De Evangelio Petri*, adressé à cette Eglise, puis inséré par Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique* (3), est parvenu jusqu'à nous; il nous apprend que Sérapion avait déjà visité l'Eglise de Rhossos pour examiner sa foi, et qu'il devait y retourner dans le dessein de mettre un terme aux dissensions religieuses des fidèles. La tradition d'Edesse rapporte également que ce même Sérapion aurait ordonné Palout, troisième évêque de cette ville, alors indépendante de l'Empire (4).

Depuis le milieu du IIIe siècle, des groupements plus significatifs se dessinent autour de la métropole de la Syrie. « A diverses reprises, on y voit réunis les évêques de toute la Syrie et de l'Asie Mineure orientale, de ce qui sera bientôt le diocèse de Pont. Dès l'année 251, nous avons connaissance d'un Synode qui devait se tenir à Antioche. Les promoteurs de cette réunion étaient les évêques de Tarse, de Césarée en Palestine et de Césarée en Cappadoce (3). Quelques années après, en 256, Denys d'Alexandrie (4), passant en revue les Eglises d'Orient qui avaient été agitées par ce conflit, nomme Antioche, Césarée de Palestine, Ælia (Jérusalem), Tyr, Laodicée de Syrie, Tarse et Césarée de Cappadoce. Un peu plus tard, de 264 à 268, l'affaire de Paul de Samosate occasionna plusieurs réunions d'évêques à Antioche et dans l'intérêt de cette Eglise. Ils viennent toujours des mêmes provinces, depuis le Pont Polémoniaque (Néocésarée) et la Lycaonie (Iconium), jusqu'à l'Arabie (Bostra) et à la Palestine (Césarée, Ælia). Au lendemain de la persécution de Galère et de Maximin, un Concile, célébré à Ancyre, sous la présidence de l'évêque d'Antioche, réunit une quinzaine d'évêques des mêmes pays encore; cette fois-ci, les provinces de Galatie, de Bithynie, de Phrygie, de Pamphilie, sont représentées; mais l'Asie proprement dite reste encore en dehors du groupe.

Ce groupe, c'est comme le noyau de ce qui s'appelle, au IVe siècle, l'épiscopat d'*Orient*, sans cesse en lutte, à propos de personnes et de formules, avec les évêques d'Occident et d'Egypte. La désignation qu'il porte lui vient de son chef incontesté, l'évêque d'Antioche, de cette grande ville qui était alors la capitale de l'immense diocèse d'Orient, la résidence du *comes Orientis* et de l'empereur d'Orient lui-même, depuis Constance. Nicomédie avait eu naguère ce dernier privilège; de hautes destinées furent ménagées par Constantin à sa nouvelle Rome, mais elle dut les attendre quelque temps encore. Jusqu'à Théodose, Antioche demeura la reine de l'Orient, le centre de

(1) EUSÈBE, *H. E.*, V, 25; MIGNE, *P. G.*, t. XX, col. 508.
(2) DUCHESNE, *Op. cit.*, p. 18.
(3) VI, 12, t. XX, col. 545.
(4) TIXERONT, *Les Origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 140.

(1) EUSÈBE, *H. E.*, VI, 46, t. XX, col. 636.
(2) *Ibid.*, VII, 5, col. 644.

gravité de l'empire grec et sa principale métropole ecclésiastique. Les vieilles Eglises d'Asie et les chrétientés du diocèse de Thrace furent entraînées dans cette orbite. Alexandrie s'y refusa. L'opposition d'Athanase aux Conciles orientaux fut chaudement soutenue par les Egyptiens. Leur rancune contre la Syrie remontait presque à l'origine du monde. On les avait rangés dans l'obédience du comte d'Orient. Il fallut se résigner à leur accorder un dignitaire du même degré : le préfet Augustal fait son apparition sous Théodose. On avait prétendu leur imposer des évêques venus d'Antioche et ordonnés par le métropolitain de cette ville. Ils s'obstinèrent et finirent par avoir raison, sur ce point encore, de toutes les résistances impériales (1). »

Tout le monde sait que, sous Dioclétien, l'empire d'Orient comprenait les quatre diocèses d'Orient, de Pont, d'Asie et de Thrace, ayant pour métropoles les villes d'Antioche, Césarée, Ephèse et Héraclée. Ces divisions majeures groupaient sous leur juridiction toutes les provinces d'Orient dont la plupart venaient d'être réorganisées. L'Egypte était encore placée sous l'obédience du comte d'Orient au point de vue administratif, et elle n'obtint son indépendance que sous Théodose ; au point de vue ecclésiastique, les évêques d'Alexandrie n'avaient jamais reconnu la juridiction des prélats d'Antioche et jouissaient même sur eux d'un certain droit de préséance. Cette situation des quatre divisions civiles de la province égyptienne fut reconnue et confirmée par le sixième Canon de Nicée, 325, dans les termes suivants : « L'ancienne coutume, en usage en Egypte, dans la Libye et la Pentapole, doit continuer à subsister, c'est-à-dire que l'évêque d'*Alexandrie* aura juridiction sur toutes ces provinces, car il y a le même rapport que pour l'évêque de Rome. On doit de même conserver aux Eglises d'*Antioche* et des autres *Eparchies* les droits qu'elles avaient auparavant. »

(1) Duchesne, *Op. cit.*, p. 19 et s.

Le Concile ne fait donc aucune innovation, il constate et confirme de son autorité souveraine les droits accordés à certaines Eglises par une coutume immémoriale. Il n'est pas aisé de reconnaître les droits dont parle l'assemblée ; néanmoins on peut affirmer que les Pères veulent conserver à Alexandrie une position exceptionnelle, et lui assurer sur les évêques et les métropolitains du futur diocèse d'Egypte des pouvoirs aussi étendus que ceux de Rome sur les divers diocèses de l'empire occidental. En est-il de même du siège d'Antioche? Malgré les termes plus obscurs employés par les Pères du Concile, nous croyons que le sixième Canon de Nicée reconnaît et garantit à l'évêque d'Antioche sur les provinces du diocèse d'Orient les mêmes droits qu'il a reconnus et garantis aux sièges de Rome et d'Alexandrie sur les provinces d'Occident et d'Egypte. Les éparchies d'Héraclée, d'Ephèse et de Césarée, visées par la remarque finale du Canon, avaient sans doute les mêmes privilèges.

L'antiquité chrétienne comprit ainsi la portée du Canon nicéen, et le premier Concile de Constantinople, en 381, le reproduisit dans son deuxième Canon avec des commentaires qui dissipent toute équivoque. « L'évêque d'Alexandrie, dit-il, doit s'occuper des affaires d'Egypte, les évêques orientaux des affaires de l'Orient, car les prérogatives reconnues à l'Eglise d'Antioche dans les Canons de Nicée (Canon 6) seront maintenues ; les évêques du diocèse d'Asie (Ephèse) ne doivent veiller qu'à ce qui concerne l'Asie ; ceux du Pont à ce qui concerne l'Eglise du Pont, et ceux du diocèse de Thrace à ce qui concerne la Thrace. » Saint Jérôme ne raisonne pas autrement que le Concile de Constantinople dans ses démêlés avec Jean, évêque de Jérusalem. Ce dernier avait porté l'affaire devant le tribunal de Théophile d'Alexandrie, qui lui était ouvertement favorable, sans tenir compte du métropolitain de Césarée, ni de celui d'Antioche. Le polémiste de Bethléem avait pressenti le piège ; il décline l'autorité de ce tribunal et rappelle à Jean que, d'après les Canons 6 et 7

de Nicée, Antioche est la métropole générale de tout l'Orient, comme Césarée de Palestine est la métropole de cette province. *Ni fallor, hoc ibi decernitur, ut Palæstinæ metropolis Cæsarea sit, et totius Orientis Antiochia* (1). La question a donc fait un grand pas; par le fait de ces deux canons, les circonscriptions patriarcales existaient déjà au IVe siècle, sans que le terme fût encore en usage.

Il n'est pas question, bien entendu, des cinq grands patriarcats de Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem, tels qu'ils furent reconnus et délimités par le Concile de Chalcédoine; au IVe siècle, Jérusalem est un simple évêché soumis à la juridiction de Césarée, et Constantinople possède une préséance purement nominale, que vient de lui octroyer le Concile de Constantinople en 381. Les circonscriptions ecclésiastiques maintenues sont les mêmes que celles de Nicée, c'est-à-dire, les diocèses d'Egypte, d'Orient, d'Asie, de Thrace et de Pont avec les métropoles indiquées plus haut. Antioche conserve encore le troisième rang et passe tout de suite après Rome et Alexandrie.

Déjà l'ambition des prélats de Constantinople se manifeste; ils veulent, coûte que coûte, s'annexer les diocèses de Thrace, d'Asie et de Pont, et ils y réussissent sans trop d'opposition. Ce territoire ne leur suffit même pas, ils s'ingénient à faire peser leur volonté sur les diocèses d'Alexandrie et d'Antioche, et à les englober dans leur juridiction, afin de traiter d'égaux à égaux avec les patriarches d'Occident, les évêques de Rome. Leur projet échoue en partie et s'ils parviennent, en 451, à s'attribuer le premier rang en Orient, ils font naître du même coup un quatrième patriarcat, Jérusalem, sans compter les Eglises nationales qui s'organisent en Syrie et en Egypte et échapperont à leur influence.

La victoire de Constantinople sur Antioche est relativement facile. Elle se trouve en présence de prélats timorés, affaiblis par un schisme local de quatre-vingts ans, compromis aux yeux de la chrétienté par leurs complaisances envers Nestorius en 431, et trop éloignés de la cour impériale pour lui disputer le premier rang. Constantinople entretient à plaisir le schisme d'Antioche, en donnant un successeur à Mélèce; elle juge, près de Chalcédoine, en 394, la cause des deux évêques Badagios et Agapios, qui se disputaient le siège métropolitain de Bostra, dépendant d'Antioche; elle empiète sur les droits de cette ville dans l'affaire d'Ibas d'Edesse, en levant la sentence de déposition prononcée contre ses accusateurs par un Concile réuni à Antioche; en citant Ibas au tribunal de trois évêques *orientaux* réunis en *Phénicie,* une province antiochienne; en s'efforçant de diviser la Phénicie en deux provinces, sans même consulter le métropolitain et le patriarche d'Antioche; en excommuniant l'évêque de Tyr, absent, qui s'opposait à cette délimitation; en consacrant Maxime, évêque d'Antioche, contre toutes les prescriptions des anciens Conciles. Toutes ces usurpations de pouvoir, accumulées en si peu de temps, relèguent Antioche au quatrième rang et la livrent sans défense aux mains d'un ennemi plus dangereux encore qui va lui ravir trois provinces.

Juvénal avait montré beaucoup de zèle et de souplesse au Concile d'Ephèse, en 431; il espérait, en effet, enlever à Césarée son titre de métropole et soustraire les trois provinces de Palestine à l'autorité de Jean d'Antioche. Celui-ci s'obstinait alors dans une rivalité sourde aux visées de saint Cyrille et favorisait à demi les hérésies de Nestorius. La situation ne pouvait être plus favorable pour les désirs d'agrandissement, que les évêques de Jérusalem nourrissaient depuis un siècle; mais toutes les tentatives du peu scrupuleux Juvénal, y compris les fausses pièces dont il appuyait sa demande, échouèrent contre le refus absolu de saint Cyrille et du Pape. La partie n'était que remise et, dès son retour en Palestine, Juvénal s'empressa de nommer des évêques à tous les sièges qui en manquaient. On songea un instant à le séparer de la com-

(1) *Epist. 61 ad Pammachium.*

munion romaine, puis on y renonça par crainte de grossir le nombre des hérétiques, déjà fort considérable. Au brigandage d'Ephèse, en 449, la Cour se prononçait nettement pour l'archimandrite Eutychès; Dioscore le soutenait aussi avec sa brutale franchise; du coup, la conduite de Juvénal était tracée, il vint à Ephèse et joua le rôle principal dans la condamnation de saint Flavien et l'absolution d'Eutychès. Il obtint en retour les trois provinces de Palestine, l'Arabie et même la Phénicie, malgré la présence à Ephèse de Domnus, évêque d'Antioche. Comme celui-ci pouvait opposer de la résistance à ses revendications injustes, il le fit déposer. A Chalcédoine, il abandonna lâchement son ami Dioscore, passa du côté des catholiques et emporta d'assaut les trois provinces de la Palestine, qui constituèrent le nouveau patriarcat de Jérusalem. Après le Concile, Maxime d'Antioche, qui avait cédé, de peur de perdre aussi l'Arabie et la Phénicie, se plaignit à Rome de cette usurpation et maintint ses droits sur les trois Palestines; saint Léon fut aussi de cet avis et promit de le soutenir, mais la voix du Pape et celle de Maxime ne furent pas écoutées, les trois provinces de Palestine étaient définitivement perdues pour Antioche.

Ce n'est pas tout; le même ve siècle vit se terminer une querelle pendante depuis quelques années entre l'île de Chypre et le primat d'Antioche, et toujours en défaveur de ce dernier. Alexandre, évêque d'Antioche (413-421), avait écrit une longue lettre au pape Innocent Ier, pour le consulter sur certains abus introduits en Orient par le schisme et l'hérésie arienne. Il se plaignait entre autres choses de voir son autorité méconnue par les évêques de Chypre, qui nommaient eux-mêmes leur métropolitain, et lui refusaient ce privilège. Au dire d'Alexandre, cette coutume chypriotere montait à l'hérésie arienne, toute-puissante dans la capitale de la Syrie depuis 330, et au schisme local qui venait à peine de finir, 415. Voulant à tout prix se préserver des ariens, maîtres du diocèse d'Orient, et maintenir intacte l'orthodoxie dans l'île, les évêques de Chypre se seraient à cette occasion affranchis de la juridiction antiochienne et auraient désigné le métropolitain dans un Concile provincial. L'habitude une fois prise aurait persisté, malgré les défenses expresses des Saints Canons, mais il n'en était pas ainsi avant cette malheureuse phase de l'arianisme. Le Concile de Nicée avait reconnu au primat d'Antioche la prérogative de choisir et de consacrer lui-même les métropolitains de toutes les provinces comprises dans le diocèse d'Orient, et, par conséquent, celui de l'île de Chypre, qui en faisait partie. Nous avons encore la réponse du Pape à cette lettre d'Alexandre, aujourd'hui perdue; elle est favorable à ses revendications, qui restèrent, d'ailleurs, sans résultat.

Un successeur d'Alexandre, le trop fameux Jean, crut bon de recourir à l'autorité civile et de mettre le comte d'Orient dans ses intérêts. Le métropolitain de Chypre, Troïle, venait de mourir (431); une intervention énergique s'imposait, pour reculer la nomination de son successeur après le Concile d'Ephèse, auquel on pourrait soumettre le débat, et peut-être aussi dicter la décision à prendre. Sur la demande de Jean, le comte d'Orient, Denys, écrivit deux lettres, l'une au clergé de Constantia, la métropole de l'île, l'autre à Théodore, gouverneur de Chypre. La première recommandait au clergé de différer l'élection du métropolitain jusqu'à ce que le Concile eût réglé le litige; si, par hasard, l'évêque était choisi avant la réception de la lettre, il devait se rendre à Ephèse pour y entendre les volontés du Concile; la seconde ordonnait au gouverneur de veiller à l'exécution du présent décret et d'employer les milices à cet effet, s'il en était besoin.

Les deux missives du comte d'Orient demeurèrent lettre morte; les évêques de Chypre avaient déjà porté leurs suffrages sur Rheginus, qui partit aussitôt pour Ephèse avec trois d'entre eux. Au Concile, ils eurent l'intelligence de se joindre au parti de Cyrille et de Juvénal contre celui de Nestorius et de Jean d'Antioche

En reconnaissance de leurs services, ils prièrent le Concile de confirmer l'autocéphalie de leur île et de protéger son indépendance contre l'ambition de Jean. Les Pères s'informèrent de leur requête et du sujet qui avait motivé les deux lettres de Denys. L'évêque Zénon répondit qu'elles avaient été obtenues par le primat d'Antioche.

« Que voulait-il? demanda le Concile.

— Il prétend, répondit Evagre, soumettre notre île et s'attribuer le droit des ordinations contre les Canons et la coutume établie. »

Le Concile dit : « N'a-t-on jamais vu l'évêque d'Antioche ordonner un évêque à Constantia? »

Zénon répondit : « Depuis le temps des Apôtres, on ne peut montrer que l'évêque d'Antioche ni aucun autre y soit jamais venu ordonner; le Concile de la province a toujours établi le métropolitain. Troïle, qui vient de mourir, Sabin, son prédécesseur, et le vénérable Epiphane, qui était avant eux, ont été ordonnés par un Concile, sans que l'évêque d'Antioche ou aucun autre ait eu le droit d'intervenir (1). » Après ces déclarations, faites de vive voix et par écrit, le Concile donna gain de cause aux Chypriotes, suivant les termes mêmes de leur explication. Si le primat d'Antioche non entendu pouvait dans la suite prouver la juridiction de son Eglise sur l'île de Chypre, antérieurement à saint Epiphane, il rentrerait en possession de tous les droits qu'il avait perdus.

Une nouvelle tentative des patriarches d'Antioche contre l'autocéphalie de Chypre avorta comme les précédentes. Pierre le Foulon, le fougueux monophysite, avait opur la troisième fois usurpé le siège d'Antioche et il essaya tous les moyens de courber l'île sous sa juridiction. Il aurait sans doute vu bientôt ses désirs réalisés, grâce à la complaisance aveugle de son ami, l'empereur Zénon, si l'on n'avait trouvé soudain sous un caroubier, auprès de Constantia, le corps de saint Barnabé, le premier apôtre de Chypre, et l'évangile de saint Matthieu, copié tout entier de sa main (488). Dès lors, les réclamations du Foulon étaient mal venues, puisque Constantia pouvait se vanter d'être une Eglise apostolique. Un Concile tenu à Constantinople et Zénon lui-même proclamèrent l'autonomie de Chypre, qu'elle n'a jamais perdue depuis; Pierre le Foulon y gagna d'être dépossédé définitivement de son trône patriarcal (1).

Conclusion. — Résumons en quelques propositions les divers incidents de cette première période, qui aboutissent à la formation et à la reconnaissance explicite du patriarcat d'Antioche.

1° L'autorité spirituelle de la capitale de la Syrie semble acceptée dans les trois premiers siècles par les provinces que ses missionnaires avaient évangélisées, comme la Cilicie, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine et peut-être l'île de Chypre.

2° Dès le IIIe siècle, il se forme autour d'Antioche un épiscopat nombreux, qui obéit à sa juridiction, et constituera bientôt l'*épiscopat d'Orient*. Les provinces, soumises plus tard à Césarée de Cappadoce, gravitent alors autour de la Syrie, mais l'Asie tout entière reste en dehors de ce groupement.

3° Le sixième Canon de Nicée et le second de Constantinople reconnaissent officiellement l'existence du diocèse d'Orient avec Antioche pour métropole. L'Asie et le Pont d'un côté, l'Egypte de l'autre, sont des diocèses indépendants.

4° Le Concile d'Ephèse, en 431, reconnaît l'autonomie de Chypre, confirmée officiellement en 488 par l'empereur Zénon et un Concile de Constantinople.

5° Juvénal, évêque de Jérusalem, réussit, en 451, à détacher du diocèse d'Antioche les trois provinces de la Palestine et à fonder le nouveau patriarcat de Jérusalem.

6° Après ces pertes successives, le patriarcat d'Antioche comprend les onze pro-

(1) VIIe session. HARDOUIN, t. II, p. 1619.

(1) THÉODORE LE LECTEUR, II, 2; MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 184, et ALEXANDRE LE MOINE, *Laudatio in apost. Barnabam*, t. LXXXVII, col. 4101.

vinces suivantes : 1° la Syrie première, métropole Antioche ; 2° la Phénicie maritime, métropole Tyr ; 3° la Phénicie libanaise, métropole Damas ; 4° l'Arabie, métropole Bostra ; 5° la Cilicie première, métropole Tarse ; 6° la Cilicie seconde, métropole Anazarbe ; 7° la Syrie seconde, métropole Apamée ; 8° l'Euphratensis, métropole Maboug ou Hiérapolis ; 9° l'Osrhoëne, métropole Edesse ; 10° la Mésopotamie, métropole Amida ou Diarbékir ; 11° l'Isaurie, métropole Séleucie.

7° Sous le règne de Léon l'Isaurien (717-741), la province d'Isaurie est enlevée au patriarcat d'Antioche et rattachée à celui de Constantinople, parce qu'Antioche appartenait au calife, tandis que l'Isaurie relevait encore de l'empire byzantin.

II. LES DIVERS FRACTIONNEMENTS DU PATRIARCAT D'ANTIOGHE

1° *L'Eglise nestorienne.* — Chypre et les trois provinces de la Palestine furent détachées d'Antioche et déclarées indépendantes par des évêques catholiques ; les hérétiques allaient à leur tour organiser des Eglises autocéphales et dépecer encore ce patriarcat d'Orient déjà si réduit. Le premier coup lui fut donné par les Nestoriens et réussit parfaitement. Nestorius était Syrien, sa résistance aux Canons d'Ephèse rencontra même chez ses compatriotes de vives sympathies ; puis, sous la crainte des menaces impériales et des peines ecclésiastiques, ses plus chauds partisans désertèrent son drapeau et passèrent dans les rangs de Cyrille et de Juvénal. Les prélats récalcitrants furent déposés et internés dans des monastères ; d'autres, plus avisés, déguisèrent leur pensée et attendirent les événements.

Parmi les amis de la première heure, se signalait un évêque, doué d'une grande science et d'une grande vertu, Ibas d'Edesse, qui devait plus tard reconnaître son erreur et revenir à la foi catholique. Sous l'impulsion de ce maître distingué, l'école théologique d'Edesse admit les hérésies de Nestorius parmi les articles fondamentaux de son enseignement et les conserva, même après la conversion d'Ibas. Or, à cette époque, Edesse n'avait rien perdu de sa vieille célébrité, et les étudiants des deux empires, romain et perse, affluaient toujours dans ses écoles. Edesse devenait donc le centre et le refuge du nestorianisme qui, de là, s'infiltrait dans les villes de la Chaldée et de la Perse pour détenir la plupart des sièges épiscopaux.

Une maladresse de l'empereur Zénon compromit tout, en voulant tout sauver. Ce prince ferma en 489 l'école d'Edesse, afin de sauvegarder la foi de ses sujets ; aussitôt professeurs et élèves se réfugièrent en Perse et furent accueillis comme des libérateurs. Les catholiques, surveillés par la police, se virent en butte à toutes sortes de vexations, jusqu'au jour où l'évêque nestorien de Nisibe, Barsumas, fit décréter contre eux une persécution générale. Ce prélat ambitieux venait de représenter au schah de Perse, Firouz, tous les avantages qu'offrirait à la sécurité de l'Etat une Eglise nationale, indépendante du patriarcat d'Antioche et de l'empire romain. On sait, en effet, que l'Eglise de Perse était une fille spirituelle de l'Eglise d'Antioche et que l'évêque de Séleucie-Ctésiphon, métropolitain de l'empire perse, devait recevoir la consécration épiscopale du patriarche d'Antioche, dont il était le représentant officiel et pour ainsi dire le légat. Depuis quelque temps, il est vrai, les princes sassanides avaient exigé la modification de ce règlement ecclésiastique, et les évêques de Séleucie n'allaient plus en Syrie chercher la consécration épiscopale ; pourtant, les liens de vassalité n'étaient pas rompus, et la Perse dépendait encore d'Antioche.

Barsumas avait conçu tout un plan de réformes en vue de soustraire son Eglise à la juridiction antiochienne et de lui assurer une vie dogmatique et disciplinaire tout à fait distincte. Dans ce but, il proposa une Constitution qui acceptait l'hérésie nestorienne et autorisait le mariage les évêques, des prêtres et des moines ; de plus, le métropolitain de Séleucie serait élu et consacré par les évêques de Perse.




Le projet fut reçu et signé par le *catholicos* de Séleucie, Baba Ier, et la majorité de ses suffragants. Barsumas donna le premier l'exemple en épousant une religieuse enlevée de son couvent.

Baba, rejeté de l'Eglise à cause de sa défection, se repentit de son apostasie et demanda à son supérieur hiérarchique, le patriarche d'Antioche, de le relever des censures encourues. Barsumas intercepta sa lettre, l'envoya au Schah et lui dépeignit le métropolitain comme un espion dangereux, qui entretenait des relations avec les ennemis de l'Etat. Une persécution générale s'ensuivit, dans laquelle Baba et 8 000 catholiques environ subirent le martyre. Dès lors, l'Eglise perse se constitua en chrétienté autonome; une des créatures de Barsumas, Acace, fut nommée au siège de Séleucie. A sa mort (498), on désigna Baba II, marié et ne sachant pas lire. Disons cependant que ce scandale cessa après un demi-siècle et que le catholicos Abas abolit le mariage des évêques et des moines.

Je n'ai pas à raconter les diverses révolutions que l'Eglise nestorienne a subies à travers les siècles. Traitée durement par les princes sassanides, elle fut protégée par les Arabes, persécutée sous les Turcs-Mongols et contrainte peu à peu d'apostasier ou d'abandonner les fertiles plaines de la Chaldée pour les montagnes du Kurdistan. Elle y a enduré, de 1843 à 1847, des violences inouïes de la part de Beder-Khan, chef des Kurdes, et, de nos jours, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même, en proie à l'ignorance la plus crasse et aux tentatives des missionnaires russes, qui s'efforcent de l'incorporer à la Grande Eglise.

Le siège du patriarche de Séleucie-Ctésiphon, nommée aussi par les Arabes Al-Modaïn ou la ville double, a varié beaucoup avec le temps. Quand le calife Al-Manzor détruisit, en 760, Al-Modaïn pour élever sa nouvelle capitale de Bagdad, il invita le catholicos des nestoriens à fixer sa résidence habituelle dans cette ville. Le catholicos accepta et y resta jusqu'au milieu du XVIe siècle, où nous le trouvons près de Mossoul à Kochannès, non loin de Djulamerk. Il y réside encore aujourd'hui, sous la garde des plus fidèles soldats de sa tribu. Les nestoriens forment un total d'environ 110 000 âmes, groupées dans le Kurdistan et autour d'Alep, sous la juridiction du patriarche Mâr-Simoun, nom devenu héréditaire avec la charge patriarcale dans la famille des Maina.

Une fraction des nestoriens se convertit à la suite du Concile de Florence (1439); mais ces premières unions furent éphémères; la plus sérieuse date de 1552, époque où Jean Soulaka reçut du pape Jules III le titre de patriarche des Orientaux ou des Chaldéens. Malgré de tristes défections et des vicissitudes innombrables, ce patriarcat s'est maintenu et compte aujourd'hui 80 000 fidèles reconnaissant l'Eglise catholique. Mgr Georges Ebed-Jésus V Khayyath est le chef de cette Eglise chaldéenne, avec le titre de patriarche de Babylone (1). Ses suffragants, archevêques et évêques, sont au nombre de douze, répartis dans les diocèses de la Turquie d'Asie (neuf) et de la Perse (trois).

Avant de se séparer de Rome, l'Eglise de Perse avait joui d'une puissante vitalité. Ses missionnaires avaient parcouru l'Arabie, les Indes, l'Asie centrale et la Chine. « Au Ve siècle, il y avait des évêchés sur les deux rives du *golfe Persique;* au VIe siècle, l'île de *Socotora,* au débouché de la mer Rouge, était peuplée de chrétiens convertis par des prêtres venus de Perse et dont les descendants fournirent à saint François-Xavier d'excellentes recrues pour son Séminaire. Beaucoup d'Arabes, du VIe au IXe siècle, étaient nestoriens. En *Chine,* les Jésuites ont découvert dans la province du Chan-Si une inscription qui indique la fondation d'une Eglise nestorienne vers 636; en 885, le métropolitain nestorien

(1) Pour plus de détails sur ces Eglises nestorienne et chaldéenne, voir : LE QUIEN, *Oriens Christianus,* t. II, 1078 et s.; M. le baron d'AVRIL : *La Chaldée chrétienne.* Paris, 1892; M. l'abbé PISANI : *A travers l'Orient.* Paris, p. 18 et s., 262 et s. M. l'abbé J.-B. CHABOT : *Etat religieux des diocèses formant le patriarcat chaldéen de Babylone* dans la *Revue de l'Orient chrétien,* t. Ier, p. 433 et s.

de Chine s'excuse de ne pouvoir se rendre à Edesse pour assister à un Synode ; en 987, le catholicos Maris II envoie six missionnaires en Chine ; en 1064, le catholicos Sabar-Jésus II y envoie un évêque, etc. Tous les grands voyageurs du moyen âge signalent la présence de prêtres nestoriens à la cour de *Tartarie*. A l'arrivée des Portugais dans l'*Inde*, en 1490, il y avait environ 200 000 chrétiens relevant du patriarche schismatique des nestoriens et connus sous le nom de *chrétiens de saint Thomas* ou *chrétiens du Malabar*. L'archevêque de Goa en convertit un grand nombre » (1), et aujourd'hui encore, la chrétienté du Malabar compte beaucoup de fidèles, divisés en trois groupes principaux : les *monophysites*, qui se soumirent en 1653 à la juridiction du patriarche jacobite et sont devenus à peu près indépendants ; les *nestoriens*, qui ont persévéré dans l'hérésie de leurs pères et sont au nombre d'environ 120 000 ; enfin les *catholiques*, qui, depuis la réunion de 1599, sont demeurés fidèles à Rome et sont 250 000.

On voit, par ces quelques détails, sur quel immense territoire s'étendait la juridiction du patriarche d'Antioche par l'intermédiaire de son vicaire général dans les provinces orientales, le catholicos de Séleucie-Ctésiphon. Sans doute, l'autorité du patriarche était plus nominale que réelle, mais celle du catholicos s'exerçait sans conteste et, par sa médiation, la plus grande partie de l'Extrême-Orient reconnaissait la suprématie d'Antioche, avant la séparation de Barsumas et de ses comparses.

2° *L'Eglise jacobite*. — L'histoire de l'hérésie monophysite, enseignée par Eutychès et embrassée par la majorité des chrétiens de la Syrie, de l'Arménie et de l'Egypte, est trop connue dans ses grandes lignes pour qu'on soit tenté de la refaire ; néanmoins, quelques remarques générales sont indispensables pour expliquer les origines des Eglises autocéphales, jacobite en Syrie et copte en Egypte.

Tout d'abord, on ne saurait se lasser de le répéter, les décisions du Concile de Chalcédoine furent très mal accueillies dans les trois patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, parce qu'on y vit la condamnation de saint Cyrille et la réhabilitation de Nestorius. Les moines surtout, qui fournissaient déjà tous les dignitaires ecclésiastiques, opposèrent une résistance opiniâtre à tous les essais d'union. Par le concours des religieux formés par saint Euthyme, saint Sabas et toute une pléiade de saints, Jérusalem parvint à refréner l'ardeur belliqueuse des moines eutychiens, vivant dans les monastères de Gaza et d'Ascalon, sous la conduite de Pierre l'Ibère et de Sévère ; mais l'Egypte et la Syrie restèrent en dehors de ce mouvement catholique. Antioche et Alexandrie reçurent tour à tour des prélats chalcédoniens ou monophysites, suivant que les empereurs de Byzance favorisèrent ou combattirent les décrets du quatrième Concile ; bien plus, les couvents et la masse populaire s'éloignèrent des catholiques, auxquels ils donnèrent le sobriquet de *Melkites* ou impérialistes (de *Mélek*, roi). Cette situation se prolongea jusqu'à la mort d'Anastase Ier (518) ; elle durait depuis 451.

A partir de ce moment, le parti catholique reprend la supériorité et règne à Constantinople avec Justin et son neveu Justinien. Ce dernier, soucieux avant tout de la tranquillité de l'empire, bien qu'amateur passionné de tournois théologiques, voulut mettre un terme aux résistances des monophysites syriens et égyptiens. Il fit en conséquence arrêter et enfermer dans les couvents de Constantinople tous les évêques suspects des deux patriarcats. La mesure était brutale, mais excellente : sans évêque, point de prêtre, sans prêtre, point de fidèles. Le peuple n'aurait point tardé à confesser les deux natures en Jésus-Christ, sans les intrigues de Théodora, dévouée à l'eutychianisme et du phylarque Aréthas, gouverneur militaire des tribus arabes au service de l'empire. Aréthas s'entendit avec l'impératrice pour avoir

(1) PISANI : *A travers l'Orient*, passim.

deux évêques monophysites, l'un destiné aux tribus arabes de l'empire romain, l'autre à celles de l'empire perse. Deux moines, nommés Théodore et Jacques Baradaï, furent désignés pour assurer le bien de la communauté. Ils reçurent la consécration épiscopale dans les cachots de Constantinople des mains de trois évêques monophysites. Théodore n'arriva pas à Hira, sa destination; Jacques Baradaï réussit au-delà de toutes ses prévisions.

Il portait le titre d'Edesse et, « caché sous des déguisements variés, parcourait la vallée de l'Euphrate, poursuivi, traqué par les agents impériaux; mais grâce à la complicité de la presque universalité de la population, il échappait toujours. Il put ainsi ordonner un grand nombre de prêtres pour remplacer ceux qui étaient morts, ou que les menaces avaient amenés à faire leur soumission à leurs supérieurs légitimes (1). » C'est de lui que les monophysites syriens ont pris le nom de *Jacobites* et c'est de son ordination (543) qu'ils datent l'ère de leur Eglise.

Si le nombre des prêtres était suffisant, il manquait encore des évêques; Jacques se sentait impuissant à en créer, puisque les Canons ecclésiastiques exigeaient trois prélats consécrateurs. Il prit avec lui deux moines zélés et se rendit à Constantinople auprès du patriarche emprisonné, Théodose. La police impériale les dépista; ils s'enfuirent en Egypte et finirent par découvrir dans un monastère deux évêques eutychiens. Les deux moines furent consacrés immédiatement: puis, en compagnie de Jacques, ils communiquèrent la plénitude du sacerdoce à bon nombre de leurs compatriotes. Ils se distribuèrent entre eux les titres épiscopaux des provinces syriennes et constituèrent une nouvelle Eglise sur le modèle de celle qui existait déjà. Un certain *Serge* fut nommé patriarche jacobite d'Antioche. Ce n'est pas tout; le patriarche d'Antioche était jadis représenté en Perse par le catholicos de Séleucie-Ctésiphon, qui venait de se proclamer indépendant; les Jacobites voulurent avoir également leur catholicos pour les monophysites persans. Ils donnèrent à un des leurs la dignité de *Maphrian*, identique à celle de catholicos. Une autre hiérarchie épiscopale fut donc organisée en Perse, et soumise à la juridiction du Maphrian.

Le patriarcat jacobite existe encore et compte plusieurs milliers de fidèles. La dignité de Maphrian n'est plus qu'un simple titre honorifique. En 1555, un patriarche syrien vint à Rome et fit devant Jules III une profession de foi catholique; puis, une fois revenu dans son pays, il retourna au schisme et à l'hérésie. Le courant vers l'union a subi des fluctuations diverses aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Depuis 1782, l'Eglise syrienne catholique s'est constituée; elle forme actuellement un patriarcat. portant le titre d'Antioche, qui se compose de neuf diocèses et de 40 000 fidèles.

Ces deux grands fractionnements du patriarcat d'Antioche se produisirent sur son territoire, mais en dehors de son propre sein, et par le fait des partis hérétiques; l'avenir réservait à la communauté grecque orthodoxe de voir plusieurs milliers de ses fidèles délaisser le schisme, tout en conservant le rite gréco-arabe, et se constituer en Eglise indépendante. Il s'agit de l'*Eglise melchite*, qui seule a conservé, comme un titre de gloire, le sobriquet donné par les monophysites aux partisans du Concile de Chalcédoine. Cette Eglise possède aujourd'hui au moins 120 000 fidèles et 12 à 15 prélats, sous la juridiction du patriarche d'Antioche.

Enfin, un autre élément syrien, l'élément montagnard du Liban, réuni dès le Ve et le VIIe siècle autour de deux saints personnages du nom de Maron, est parvenu à dépouiller, avec le temps, ses idées monothélites, à garder un semblant de nationalité et d'indépendance et à établir, lui aussi, le *patriarcat maronite d'Antioche*, depuis les Croisades. Ce patriarcat compte de nos jours 300 000 fidèles soumis à 12 ou 13 prélats.

L'ancien patriarcat d'Antioche a donc perdu ses limites naturelles vers la fin du

(1) PISANI. *Op. cit.*, p. 50.

v[e] siècle, et comme un morcellement en appelle toujours un autre, nous voyons en ce moment au moins *sept Eglises* distinctes, composées de ses débris, sans parler des Latins et des Arméniens qui y jouissent d'une certaine influence. Cinq ont conservé le titre d'Antioche, deux portent celui de Babylone, identifié faussement par eux avec Bagdad et qui a pris la place de Séleucie-Ctésiphon.

Grecs
- 1° Le patriarcat grec orthodoxe d'Antioche.
- 2° Le patriarcat grec melchite d'Antioche.

Syriens
- 3° Le patriarcat jacobite d'Antioche.
- 4° Le patriarcat syrien et catholique d'Antioche.

Maronites
- 5° Le patriarcat maronite d'Antioche.

Chaldéens
- 6° Le patriarcat nestorien de Babylone.
- 7° Le patriarcat chaldéen et catholique de Babylone.

S. VAILHÉ.

Kadi Keuï.

LA LÉGENDE DE L'"ΑΞΙΟΝ ΕΣΤΙΝ

L'"Αξιόν ἐστιν est une prière liturgique de l'Eglise grecque. Récitée intégralement à la messe et aux Complies, en partie seulement aux autres offices canoniques, elle s'adresse à la Vierge Marie, dont elle loue la Conception immaculée. "Αξιόν ἐστιν, ὡς ἀληθῶς, μακαρίζειν σε τὴν Θεοτόκον, τὴν ἀειμακάριστον καὶ παναμώμητον καὶ μητέρα τοῦ Θεοῦ ἡμῶν. — Τὴν τιμιωτέραν τῶν χερουβὶμ, καὶ ἐνδοξοτέραν ἀσυγκρίτως τῶν Σεραφεὶμ, τὴν ἀδιαφθόρως Θεὸν Λόγον τεκοῦσαν, τὴν ὄντως Θεοτόκον, σὲ μεγαλύνομεν. — *Il est vraiment juste de vous glorifier, ô Vierge bienheureuse et immaculée, Mère de notre Dieu. — Vous êtes plus honorable que les chérubins, assurément plus glorieuse que les séraphins, vous qui, restant pure, avez mis au monde Dieu le Verbe, nous vous exaltons.*

La seconde partie de cette prière est un tropaire tiré du poème de saint Cosmas le mélode pour le Vendredi-Saint (1). La première aurait l'archange Gabriel pour auteur : c'est du moins ce que raconte la légende athonite.

C'était vers la fin du x[e] siècle. L'Athos était devenu en peu d'années une pépinière de moines, et déjà de nombreux couvents s'étageaient çà et là sur les flancs de la montagne. Dans une vallée ombreuse, entre Karyès et le Pantocrator, se trouvait un petit ermitage dédié à la Dormition de la Vierge Marie. Là vivait un vieux moine d'une grande vertu et d'une piété non moins admirable. Son fils spirituel, un jeune homme qu'il avait formé à la vie religieuse, habitait seul avec lui.

Un jour, le vieil ermite appelle son disciple : « Ecoute, mon enfant, lui dit-il ; comme tous les samedis, on fait ce soir l'agrypnie (1) à l'église du Protate (2). Je vais y assister. Pour toi, demeure ici et récite l'office comme tu le pourras. »

Or, la nuit venue, le jeune moine entend frapper à la porte de l'ermitage. C'était un beau vieillard, revêtu de la robe monacale, qui réclamait un asile pour la nuit. A l'heure de matines, l'ermite et son hôte se lèvent et commencent à chanter

(1) D'après G. Papadopoulos, ce tropaire ne serait lui-même qu'une imitation du commencement de l'hymne de saint Ephrem : Τιμιωτέρα τῶν χερουβὶμ καὶ ἀσυγκρίτως πασῶν τῶν οὐρανιων στρατιῶν. Cf. Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς. Athènes, 1890, p. 126.

(1) On appelle *agrypnie* ἀγρυπνία l'office qui se chantait pendant une bonne partie de la nuit.

(2) Πρώτατος. On appelle ainsi le Conseil directif composé des différents délégués nommés par les vingt monastères de l'Athos. Ce Conseil a son siège à Karyès

l'office. Une fois arrivé à l'antienne Τὴν τιμιωτέραν, le Frère la chante comme elle était indiquée dans le livre d'heures; au lieu de poursuivre la psalmodie, le moine étranger reprend la même antienne, mais en la faisant précéder du verset Ἄξιόν ἐστιν. Surpris, le jeune ermite arrête son hôte : « Pour nous, lui dit-il, nous ne chantons que Τὴν τιμιωτέραν jamais nous n'avons entendu l'Ἄξιόν ἐστιν, et nos pères ne l'ont pas connu davantage. Je t'en prie cependant, fais-moi le plaisir d'écrire ces paroles afin que moi aussi je puisse les chanter. — Donne-moi de l'encre et du papier, répondit l'étranger. — Nous n'avons ici ni encre ni papier. — Alors apporte-moi la tablette à écrire. »

Le Frère la lui présente et le moine y trace avec le doigt la prière qu'il vient de chanter. « C'est ainsi, ajoute-t-il en lui rendant la tablette, que vous et tous les orthodoxes chanterez désormais cette prière. » Et aussitôt il disparaît. Grande est la surprise du Frère, en constatant que les lettres étaient gravées si profondément sur la tablette, qu'elles semblaient y avoir été tracées comme sur de la cire molle. On ne pouvait en douter, le ciel venait d'apprendre à la terre une hymne nouvelle à l'honneur de celle que la terre et les cieux proclament leur Reine.

Dès que l'ermite revient de l'agrypnie, le Frère lui chante l'Ἄξιόν ἐστιν comme le lui avait indiqué l'inconnu et lui montre la tablette. Emerveillé, le vieillard porte la tablette au président de la sainte montagne et aux autres Pères de la communauté, et leur raconte le singulier événement. Tous s'empressent de rendre grâces à Dieu et à la Vierge. Sans plus tarder, on envoie la précieuse tablette à Constantinople; le patriarche et l'empereur, informés du miracle, ordonnent de chanter à l'avenir l'Ἄξιόν ἐστιν dans toutes les églises.

De leur côté, les Pères haghiorites transportent solennellement dans l'église de Karyès l'icône de la Vierge devant laquelle la prière avait été chantée pour la première fois. On la voit encore aujourd'hui dans le sanctuaire, au-dessus du trône épiscopal. L'ermitage lui-même reçut le nom d'Ἄξιόν ἐστιν, et la vallée s'appela l'Ἄδειν en souvenir de l'hymne joyeuse que l'ange y chanta pour la première fois.

Ici se termine la légende du Synaxaire. A en croire Nicodème (1), le premier qui aurait écrit ce récit serait Séraphin, président de la sainte montagne en 1588. Où cet auteur a-t-il puisé son récit? Sans doute dans quelque vieux recueil de légendes, comme il en existe tant à l'Athos. Un autre haghiorite, le moine Benoît, dans une ἀκολουθία ou office commémoratif de l'Ἄξιόν ἐστιν composée par lui en 1838 à la demande du Protate, nous fournit quelques détails nouveaux sur l'origine de ce cantique : mais on ne doit les accepter qu'avec précaution (2). A en croire Benoît, le miracle aurait eu lieu en 980 sous les Porphyrogénètes Basile et Constantin et sous le patriarcat de Nicolas Chrysovergés, en l'an de la création du monde 6 490; cette date correspond aux années 981 ou 982; or, d'après Cedrenus, Nicolas ne serait monté sur le trône patriarcal qu'en 983, après une vacance de quatre ans et demi (3). La date donnée par le moine Benoît n'est donc pas tout à fait exacte.

Ailleurs, pour nous prouver l'ancienneté du miracle et son origine céleste, il en appelle au témoignage des Ménées, qui mentionnent au 11 juin la synaxe de l'archange Gabriel ἐν τῷ Ἄδειν. Ce jour-là, les Pères haghiorites s'en vont tous les ans célébrer la sainte liturgie dans l'ermitage de l'Ἄδειν, et chanter le divin mélode, l'ange Gabriel. D'aucuns trouveront sans doute l'argument un peu faible. Une chose certaine, c'est que la vallée de l'Ἄδειν portait déjà ce nom à la fin du XIVe siècle : on la voit mentionnée dans une lettre Encyclique du patriarche Antoine, adressée aux moines athonites en 1394 (4).

Siméon de Thessalonique (5), à propos

(1) Συναξαριστὴς τοῦ Νικοδήμου, t. III, p. 99. Zante, 1868.

(2) Ἀκολουθία εἰς τὸ Ἄξιόν ἐστιν τοῦ Κ. Βενεδίκτου. Athènes, 1854.

(3) MIGNE, *P. G.*, t. CXXII, col. 168.

(4) MEYER, *Geschichte der Athoskloester*, Leipzig, 1894.

(5) MIGNE, *P. G.*, t. CLV, col. 665.

d'une cérémonie particulière qui s'accomplit dans les réfectoires monastiques, nous donne le début de la prière, et l'Ὡρολόγιον la reproduit tout entière à la bénédiction de la table.

Goar (1) parle en ces termes de notre cantique : *Modulus hic in D. Jacobi liturgia primitus reperitur*. La liturgie de saint acques contient, en effet, la prière qui précède l'Ἄξιόν ἐστιν : Ἐξαιρέτως τῆς Παναγίας, etc., mais non l'Ἄξιόν ἐστιν lui-même. Et cependant, sous le terme de *modulus*, Goar semble bien entendre l'Ἄξιόν ἐστιν proprement dit, car seule cette antienne a une mesure rythmique définie, du moins dans la seconde partie τὴν τιμιωτέραν.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à l'office composé par le moine Benoît. Le Canon



LA VIERGE DE L'Ἄξιόν ἐστιν

n'a pas grande valeur littéraire. Le poète semble avoir pris à tâche de ramener à chaque tropaire la prière dont il chante la mémoire. Ces perpétuelles répétitions ne laissent pas de produire une certaine monotonie. Voici trois tropaires qui permettront de juger des autres.

— Peuple monastique de l'Athos, réjouis-toi en ce jour et tressaille d'allégresse. Chante ta reconnaissance à la Vierge, car c'est elle qui, par l'entremise de l'ange, a voulu te faire connaître cette hymne angélique : Il est vraiment juste de te louer et de te glorifier comme la Mère du Christ Dieu, notre Créateur. Tu es audessus des chérubins, plus sainte que les

(1) *Euchologium seu rituale Græcorum*, p. 143.

séraphins, et c'est toi qui sauves nos âmes de tout danger (1).

— Gabriel a quitté les voûtes célestes, il est apparu au moine sous une forme étrangère et il lui a chanté ta louange, ô Vierge, louange qui lui était inconnue, mettant ainsi un prologue à l'hymne que Cosmas t'avait autrefois chantée.

(1) 'Ακολουθία Βενεδίκτου, p. 5.

— Un jour, Gabriel était descendu du ciel annoncer la bonne nouvelle à la Vierge et lui dire l'*Ave*. Aujourd'hui, il apprend à la sainte montagne le chant de cette hymne admirable : Il est vraiment juste de glorifier la Toute Immaculée (1).

E. Lamerand.

(1) *Id.*, p. 22.

LE MONASTÈRE DES AGAURES

Le monastère des Agaures, aux environs de Brousse, a été l'un des centres les plus actifs de la vie religieuse en Bithynie. Il existait sûrement au cours du VIIIe siècle; la signature de l'un de ses higoumènes se trouve dans les Actes du second Concile de Nicée, en 787. La réputation du monastère ne fait que grandir depuis cette époque, et, au début du IXe siècle, elle s'est déjà répandue au-delà de l'Olympe, à travers les thèmes de l'Opsikion et des Optimates. Les régions de Doris, de Tottaion, de Tarsia, qui s'échelonnent du Sud au Nord sur la rive droite du Sangarius, lui envoient des recrues; de Tarsia, en particulier, est sorti saint Eustrate, le principal personnage qui ait illustré le monastère des Agaures. A partir du règne de Théodora et de Michel III, la plus complète obscurité entoure le monastère; les documents se taisent sur son histoire pendant quatre siècles. En 1318, un acte patriarcal nous le montre triomphant encore des pires vicissitudes qu'ait eues à supporter un pays. Mais ce n'est plus que pour peu de temps; les armées seldjoucides avancent sans cesse. Brousse succombe en 1326, et le nom des Agaures est désormais effacé de l'histoire. Nulle part, à Brousse ou dans ses environs, on ne signale aujourd'hui l'existence de quelques ruines qui lui aient appartenu, et c'est à peine si son souvenir est rappelé dans un livre tout entier consacré à Brousse, à ses monuments et à ses célébrités (2).

Le monastère des Agaures méritait autre chose qu'une simple mention; il fut un ardent foyer de vie intellectuelle et religieuse, et les saints qui l'habitèrent ont jeté sur l'Eglise grecque d'avant le schisme un éclat que dix siècles n'ont pu ternir.

Un précieux document, récemment publié à Saint-Pétersbourg par M. Papadopoulos Kerameus, nous révèle les origines du monastère : je veux parler de la vie de saint Eustrate, higoumène des Agaures, écrite par son successeur immédiat (3). Le pieux écrivain ne nous a pas révélé son nom; mais, en lisant son œuvre, d'un style clair et alerte, pleine de faits nouveaux et de notions précises, nous avons pensé au moine Sabas, le biographe de saint Joannice (4). Sabas, il est vrai, appartenait au monastère d'Antidius; comment aurait-il pu devenir higoumène des Agaures? Les moines du IXe siècle changeaient facilement de résidence, et nous trouvons dans les documents qui nous parlent d'eux d'assez fréquents exemples de cette instabilité (5). Sabas a pu imiter beaucoup

(2) B. Κάνδη. 'Η Προῦσα, ἤτοι ἀρχαιολ. ἱστορ. γεωγρ. καὶ ἐκκλεσιαστικὴ περιγραφὴ αὐτῆς..... Athènes, 1883, p. 127, 130.

(3) 'Ανάλεκτα 'Ιεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, t. IV, 1897, p. 366-399.

(4) Voir sur Sabas l'appréciation du P. Van den Gheyn, *Acta SS. Nov., II*, p. 316.

(5) *Ibid.*, p. 322. *Chronotaxis Vitæ S. Joannicii*, p. 406, n° 38.

de ses contemporains et passer d'Antidius aux Agaures, après avoir écrit dans le premier monastère la vie de saint Joannice, sur la tombe de celui qui y reposait depuis 846. Ce qui nous confirmerait dans cette conjecture, c'est que l'hagiographe de saint Eustrate connaît fort bien la vie de saint Joannice. Il lui emprunte même certains passages, quand il retrace l'arrivée du saint ermite à l'Olympe, son entrevue avec l'higoumène des Agaures, et son premier établissement dans un skyte de la montagne (1). Ailleurs, il use des mêmes expressions que Sabas. Les événements des deux vies concordent parfaitement, et la brièveté même du récit semble indiquer que l'hagiographe n'a pas voulu se répéter.

On aurait pu songer peut-être au moine Pierre, auteur d'une première biographie de saint Joannice et moine du monastère des Agaures. Mais sa manière est trop différente de celle de l'écrivain anonyme pour que nous puissions lui attribuer la vie de saint Eustrate. Nous emprunterons à l'œuvre anonyme, comme à celle de Sabas, tous les renseignements qui concernent le monastère dont nous nous occupons ou les personnages qui y vécurent.

NOM DU MONASTÈRE — SON EMPLACEMENT

Le monastère dit des « Agaures » ne portait pas, à l'origine, ce vocable assez curieux. On l'appelait le monastère de Calymnos, du nom de l'endroit où il s'élevait. Mais des moines eunuques, de ces moines qu'on rencontre à chaque page des hagiographes grecs et sur lesquels courent les légendes les plus extraordinaires, vinrent se présenter au couvent et y furent admis. A dater de ce jour, le nom de Calymnos tomba en désuétude et fut remplacé par celui de monastère des *Eunuques*, ou plus exactement des Efféminés « ἡ μονὴ τῶν Αὐγάρων. Le mot αὔγαρος a, en effet, cette dernière signification (2). Les hagiographes ont dû eux-mêmes conserver cette appellation implantée par l'usage populaire et, tout étrange qu'elle puisse paraître, nous la retrouvons dans les ménologes, la vie de saint Joannice et celle de saint Eustrate qui nous l'explique.

L'orthographe de ce nom a beaucoup varié; il se présente à nous sous les formes suivantes: « Ἡ μονὴ τοῦ Αὐγάρου, τῶν Ἀγαύρου (1), τῶν Αὐγάρων, τῶν Αγαύρων (2). Cette dernière orthographe n'est que la transformation du vrai mot par métathèse de l'υ et du γ. Le P. bollandiste Van den Gheyn écrit en français : « le monastère des *Agaures* ».

La vie inédite de saint Antoine le Jeune du mont Olympe, contenue dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, parle d'un monastère qu'elle appelle simplement « monastère des Eunuques » (3). Ne serait-ce pas le même que le monastère des Agaures?

Il faut signaler, à côté du nom introduit par la tradition locale, celui que les moines avaient choisi pour le couvent de Calymnos: ils l'avaient dédié aux *saints Côme et Damien*, les célèbres médecins anargyres qui demeurèrent les patrons des Agaures pendant un siècle environ. Quand, avec le temps, la sainteté eut fleuri dans le monastère, on voulut prendre pour patron définitif l'un de ceux qui y avaient conquis leur couronne; le choix se porta sur saint Eustrate, comme nous le verrons.

Le monastère des Agaures occupait une belle position au pied des contreforts de l'Olympe et non loin du mont Trichalix, souvent cité dans la vie de saint Joannice. Nous sommes embarrassés aujourd'hui pour identifier à coup sûr cette montagne avec les nombreux sommets qui entourent le plateau où Brousse est bâtie. Quelques indices cependant nous autorisent à la chercher à l'ouest de la ville.

Tout d'abord, le mont Trichalix devait

(1) *Vie de S. Eustr.*, p. 369-370.

(2) *Thesaurus Linguæ Græcæ*, édit. Didot, sub. V. *Vie de saint Eustrate*, n° 4, p. 370-371.

(1) *Ibid.*, p. 367, 370, 376.

(2) *Vie de saint Joannice*, Act. SS. Nov. II, p. 339. Ὁ Συναξαριστής, Zante, 1868, I, p. 221.

(3) *Vie de saint Joannice, Ibid.*, p. 324, B.

dominer Brousse, puisque le monastère n'était éloigné que de 15 stades des murs de la cité : « σταδίους πέντε καὶ δέκα ἢ καὶ πρὸς τῆς Προυσαέων πολίχνης ἀφεστηκότι..... (1) » Ceci nous oblige à chercher le Trichalix parmi les deux principaux massifs qui environnent Brousse au Sud et à l'Ouest. Fixons en quelques lignes l'emplacement même de la ville et celle de ses fameux bains thermaux; nous aurons alors deux points de repère qui, rapprochés de quelques passages de la vie de saint Eustrate, nous indiqueront avec quelque probabilité l'endroit où s'élevait le monastère.

Brousse ne s'était pas encore étendue au IXe siècle sur l'immense espace que la ville moderne a envahi. Elle occupait tout au plus l'enceinte, encore bien marquée, du château-fort jusqu'au ravin du Gheuk-Déré au Sud, et à l'Ouest, jusqu'au torrent qui la sépare du quartier grec. En dehors de ces limites, il pouvait y avoir des habitations isolées et plutôt des maisons de campagne, mais la sécurité n'était pas assez grande à cette époque d'invasions, pour que beaucoup de villas se soient élevées loin de la protection des remparts. C'est ce qui explique que, même à 15 stades de l'enceinte, c'est-à-dire à moins de 3 kilomètres, un monastère était dans la solitude la plus complète. Tout le quartier actuel de Démir-Capou, où se trouve massée la population grecque, était, à notre avis, complètement désert, et les vallonnements de ce petit plateau, jusqu'aux pentes de la montagne, étaient couverts de taillis et de bois.

Si la ville de Brousse a changé en s'agrandissant, il existe certains établissements qui ont occupé la même place à toutes les époques; nous voulons parler des bains d'eaux thermales. Malgré les tremblements de terre, si fréquents en Asie Mineure, qui auraient pu obstruer les conduits souterrains, l'eau sourd aujourd'hui aux mêmes endroits qu'au VIe siècle. Le bain de Tchékirgué date en effet de Justinien; les autres bains turcs s'élèvent sur l'emplacement de thermes plus anciens.

(1) *Vie de S. Eustr.*, n° 4, p. 369.

Ces deux points ainsi déterminés, prenons la vie de saint Eustrate. Après avoir raconté la mort du Saint à Constantinople, son biographe rapporte la translation de ses reliques dans son couvent. Ses disciples prirent le corps de saint Eustrate et s'embarquèrent pour le couvent « des Autels d'Elie » à Elegmois, sur le golfe de Kios, au nord de Brousse. Après s'y être reposés quelques jours, ils s'acheminèrent avec leur précieux fardeau vers les Agaures, « en passant près des Bains Thermaux » (1).

Le pieux cortège venait donc au nord-ouest de Brousse, et c'est dans cette direction, tout près de la ville, que se trouvait le monastère des Agaures. Nous le placerions volontiers aux environs des bains dits Eski-Kapludja (Vieux Thermes), entre ces derniers et celui de Tchékirgué. Il s'adossait sans doute au massif d'où descend l'Agras Déré : un cours d'eau, ποταμός, coulait en effet à proximité du monastère (2).

Quoi qu'il en soit de ces recherches topographiques, le premier monastère paraît avoir été abandonné par suite des incursions incessantes des Arabes. C'est du moins ce qui semble résulter de l'Acte patriarcal de 1318, qui parle du monastère des Agaures situé dans la ville même de Brousse : « τὴν ἐν τῇ τοιαύτῃ θεουπόλει Προύσῃ διακειμένην σεβασμίαν πατριαρχικὴν Μονὴν τὴν ἐπ' ὀνόματι τιμωμένην τοῦ Ὁσίου Ευστρατίου καὶ ἐπικεκλημένην τῶν Ἀγαύρων (3). »

On ne peut admettre que par suite d'agrandissements successifs, Brousse ait pu s'étendre à 3 kilomètres de sa première enceinte et englober le monastère dans la ville même. On connaît la limite des murs reconstruits par Théodore Lascaris au XIVe siècle, à l'époque où paraissait la lettre du patriarche; c'était sensiblement la même que celle du IXe siècle. Il s'agit donc ici d'un transfert; c'est l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable.

(1) *Op. cit.*, p. 397, n° 52.
(2) *Ibid.*, p. 384, n° 24.
(3) MIKLOSICH et MULLER, *Acta et Diplomata, Med. Ævi*, I, p. 80.

Aucun document ne nous permet de fixer plus exactement la place du monastère des Agaures, ni de savoir si Pachymère entend parler d'un autre couvent dans son récit sur la fuite de Cotanitza (1).

HIGOUMÈNES ET MOINES DES AGAURES LEURS OCCUPATIONS

Rien ne nous a révélé jusqu'ici le nom du fondateur des Agaures. Le premier personnage du monastère dont on rencontre le nom dans un acte officiel est saint Grégoire. Il a signé, en 787, la lettre de saint Méthode, patriarche de Constantinople, adressée à Thomas de Claudioupolis: Γρηγόριος ἡγούμενος Ἀγαύρου ὁμοίως (2). Cette lettre fut insérée dans les actes du second Concile de Nicée. A en juger par les termes, dont se servent à chaque page les biographes de saint Joannice et de saint Eustrate, Grégoire fut entouré par les moines de l'Olympe de beaucoup de respect et de vénération; les deux saints que nous venons de nommer l'ont eu pour père spirituel.

Saint Joannice était venu le trouver en 794. Soldat du corps des Excubiteurs, sorte de garde impériale, il avait pris part récemment à la bataille de Marcella et s'y était distingué; malgré les succès qu'il remportait, le dégoût de la vie militaire l'avait saisi et il s'était dirigé vers Brousse. Il demanda à saint Grégoire la permission d'embrasser la vie érémitique. Le saint higoumène lui fit comprendre les difficultés de la vie religieuse et surtout de la vie solitaire, et l'envoya étudier sa vocation au monastère d'Antidius. Deux ans après, Joannice revenait s'établir près du monastère des Agaures, sur la montagne du Trichalix. Il vécut dans cette retraite, exposé à toutes les intempéries de l'air, jusqu'au jour où saint Grégoire apprit sa présence et lui fit construire une humble cellule au milieu des rochers.

L'higoumène des Agaures mourut dans les premières années du règne de Nicéphore Ier (802-811). Il allait partir pour la capitale et il était venu chercher la bénédiction de saint Joannice, que la renommée proclamait le plus grand solitaire de l'Olympe. « C'est la saison d'été, mon Père, lui dit le Saint, voici la moisson qui blanchit et le roi va bientôt appeler l'un de nous deux. » Grégoire n'attacha pas d'importance à cette prédiction et partit. Ses reliques seules rentrèrent aux Agaures et, du tombeau où elles reposèrent, coula une huile miraculeuse.

Il eut pour successeur son propre cousin Eustathe, qu'il avait désigné au choix des Frères. Le nouvel higoumène ne remplit sa charge que fort peu de temps : « ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ ἄριστα κυβέρνησας (1). » et laissa la place au moine Eustrate. Celui-ci avait déjà sans doute aidé son supérieur dans l'exercice de sa charge; la communauté l'élut sur les indications de saint Eustathe, mais aussi, semble-t-il, d'après les désirs des moines eux-mêmes, qui fondaient de grandes espérances sur lui.

Eustrate, nous l'avons dit, était originaire de la région de Tarsia, district situé non loin de Nicomédie (2), sur la rive Est du Sangarius. Il était né dans le bourg de Biztinianas. Encore enfant, il avait entendu les récits de ceux qui avaient visité les couvents échelonnés sur la pente nord de l'Olympe, sur les rives du golfe de Kios, au bord du lac de Nicée et sur le versant méridional de l'Arganthon. L'impression faite sur son jeune esprit fut profonde, et, à l'âge de vingt ans, trompant l'affection de ses parents, il s'enfuit aux Agaures. Il y arrivait au moment où le règne de Constantin VI et d'Irène (780-802) apportait à l'Eglise d'Orient quelques années de calme au milieu des tempêtes soulevées par les luttes iconoclastes. Le jeune homme demanda, comme l'avait fait saint Joannice, à revêtir « l'angélique habit ».

(1) « Πείθει ἐφεῖναι τούτῳ καταλαβεῖν τὴν ἐν Προύσῃ μεγίστην μονὴν.... » (Pachymère, MIGNE, P. G., t. CXLIV, p. 76.

(2) MIGNE, P. G., t. XCVIII, p. 218.

(1) *Vie de S. Eustr.*, n° 8.

(2) Τὴν ἄγχουραν ΝικομηδεῦσιΤαρσίαν.» MIGNE, P.G., t. CXXXIX, col. 789. W. RAMSAY, *Historical Geography of Asia Minor.*, p. 191.

Saint Grégoire lui rappela à lui aussi les dures pratiques des moines, la formation à la prière, à l'humilité, au travail manuel, formation lente et pénible qu'il devrait recevoir. Eustrate accepta de se soumettre à tout et fut admis dans la communauté où vingt-cinq ans plus tard on le nommait higoumène.

Nous connaissons encore, à côté des saints higoumènes des Agaures, quelques moines assez souvent cités dans les biographies du IXe siècle : « Basile l'admirable, Pierre l'ascète et le Théophore, Agathon, Antoine, tous rejetons d'une vigne féconde, » comme parle l'auteur anonyme de la vie de saint Eustrate.

Il y avait deux *Basile* en même temps au monastère : celui que nous venons de nommer et dont nous ignorons la vie, et un ancien économe du monastère des « Autels d'Elie » qui faisait désormais partie de la communauté des Agaures. *Antoine* était l'un de ces ermites qui, à l'exemple de saint Joannice, vivaient sur la montagne voisine du couvent et y revenaient de temps à autre pour y recevoir la Sainte Eucharistie et prendre sans doute aussi des provisions pour leur séjour dans la solitude. En 796, Antoine devint le compagnon de voyage de saint Joannice et partit avec lui pour de longues pérégrinations dont le but était la Lydie, mais il était de retour longtemps avant saint Joannice. *Pierre* est probablement saint Pierre d'Atroa, qu'on avait confondu avec saint Pierre Absélamite, martyr (1); peut-être s'agit-il de Pierre, futur évêque de Syllée, en Pamphylie, mais alors humble moine dans un couvent olympien (2).

Nous rappelions, il y a un instant, les pratiques de la vie monastique auxquelles allait s'astreindre saint Eustrate. Elles nous sont assez bien expliquées par quelques passages de la vie du saint higoumène.

Le moine doit être fidèle d'abord à l'ἐξαγόρευσις. Ce mot signifie « confession »; nous croyons qu'il faut l'entendre ici non pas du sacrement de Pénitence, mais d'un acte d'humilité accompli en vue d'être repris de ses fautes et de recevoir de bons conseils. C'était l'aveu fait à l'higoumène, ou à un autre prêtre spécialement désigné pour cet office, des manquements aux règles et aux usages du monastère, et des pensées étrangères qui mettaient le cœur en péril de tentation. On conçoit combien un tel exercice, par la surveillance qu'il imposait sur tous les actes de la vie, devait servir à développer l'esprit intérieur. Aussi le considérait-on comme l'une des plus importantes obligations des moines. Saint Théodore Studite fixe une peine grave pour celui qui l'aura négligé durant quinze jours : il le condamne à vingt-quatre heures de réclusion dans une cellule, et lui interdit toute relation avec les membres de la communauté (1). Ce Canon pénitentiel, en nous indiquant la limite extrême qu'on ne pouvait dépasser, ne nous fait pas connaître combien de fois le moine devait se présenter à son directeur de conscience.

De tous les offices de l'Eglise, le plus important était « la Psalmodie du Canon », terme qui désigne l'ensemble de prières que nous appelons les « Laudes ». Il avait lieu vers la fin de la nuit, sous la présidence de l'higoumène, placé dans l'intérieur du sanctuaire, près de l'autel. Le chant du *Kathisma*, ou série de psaumes, était suivi d'une lecture de l'Ecriture Sainte. Immédiatement après, l'higoumène expliquait le texte qui venait d'être lu. Cette explication formait la catéchèse quotidienne; tel était du moins l'usage du monastère des Agaures (2). Mais la catéchèse n'était pas simplement un commentaire exégétique, et la lecture du texte sacré fournissait à l'higoumène l'occasion d'exposer dans une véritable conférence spirituelle les coutumes, les règles et les principes de

(1) N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ Orient. et Occid.*, éd. 1896, t. Ier, p. 67. Cf. *Analecta Bolland.*, t. XV, p. 316-317.

(2) *Act. SS. Nov. II*, p. 370. Lequien, *Oriens christianus*, I, p. 1019. Hergenrother, *Photius*, t. Ier, p. 352.

(1) *Saint Théodore Studite.* Migne, P. G., t. XCIX, col. 1736.

(2) *Vie de saint Eustrate*, n° 12, p. 375-376.

la vie monastique. Saint Théodore Studite savait tirer de ces allocutions familières le plus heureux parti pour soutenir ses moines dans les luttes de chaque jour et fortifier en eux l'esprit surnaturel. Au monastère de Stude, la catéchèse n'avait pas lieu chaque jour, et dans son *Testament* saint Théodore ne l'impose que trois fois par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi (1).

Les premières heures du jour étaient sans doute consacrées à l'étude, à celle des saintes Lettres en particulier. La Bible était même le livre unique de beaucoup de moines et surtout des ermites retirés dans les cavernes et les skytes de la montagne; d'autres n'avaient peut-être pas ce moyen de formation, et l'on n'est guère étonné de trouver parmi eux des âmes d'une austérité quelque peu farouche, sans la moindre indulgence pour les faiblesses d'autrui (2).

Saint Eustrate avait formé autour de lui quelques moines instruits. Ceux-ci étaient chargés de copier les manuscrits, et parfois léguaient à la postérité quelques œuvres originales. Bien rares, malheureusement, sont les noms qui ont échappé à l'oubli. Nous ne connaissons que deux écrivains du monastère des Agaures : le moine Pierre et l'auteur anonyme de la vie de saint Eustrate. Sabas d'Antidius appelle le premier « un religieux plein de piété et de vertus », et il ajoute que saint Joannice le comptait parmi ses amis et se plaisait dans sa conversation. Cette intimité permit à Pierre de bien connaître le grand ermite, et quand son higoumène lui ordonna d'écrire la vie de saint Joannice, il n'eut qu'à noter les faits dont il avait été témoin. Il compléta ses souvenirs par ceux de saint Eustrate et des autres disciples du Saint, et il écrivit une biographie à laquelle Sabas a emprunté de nombreux détails. L'auteur anonyme de la vie de saint Eustrate a été l'émule de ses deux contemporains et nous a fait connaître plus particulièrement son monastère.

(1) *Vie de saint Eustrate*, n° 2, p. 375-376, col. 1820.
(2) *Ibid.*, n° 16, p. 378-379; n° 26, p. 385.

Enfin, tous les moines employaient une grande partie de leur journée aux travaux manuels les plus divers; nous les voyons extraire des pierres, conduire des attelages, faire la vendange, moissonner, remplir, en un mot, toutes les fonctions des ouvriers des champs. Ils travaillent parfois vingt, trente ensemble, ce qui laisse supposer que le monastère des Agaures formait une communauté nombreuse et pouvait suffire à l'exploitation de grands domaines. Les biens du monastère étaient en effet considérables.

MÉTOCHIA DES AGAURES

Le monastère des Agaures était arrivé, sous le gouvernement de saint Eustrate, à un rare degré de prospérité. Il possédait de grandes propriétés disséminées dans la plaine de Brousse et plus ou moins éloignées de cette ville; mais il était difficile de mettre ces terres en exploitation et d'en recueillir les revenus à moins de posséder des résidences toutes voisines. Cette considération amena le monastère des Agaures à essaimer et à fonder plusieurs succursales. Les postes nouveaux portaient le nom de *métochia* ou *proastia*.

Nous connaissons quatre métochia habités, au début du IXe siècle, par des colonies de moines déjà nombreuses; l'un d'eux allait devenir le noyau d'un grand monastère autonome. Nous voulons parler du *Métochion de saint Elie* ou monastère des *Autels d'Elie*. M. Gédéon et le P. Van den Gheyn croient pouvoir l'identifier avec le mouastère de Bathys Ryax, près Triglia (1). Mais le monastère de Bathys Ryax n'avait pas saint Elie pour patron, et les Bollandistes s'en sont aperçus en étudiant le Synaxaire de Sirmond (2). Il existait aussi un monastère τοῦ θεόπτου Ἡλίου entre Triglia et Sighi, à l'endroit appelé aujourd'hui Σίσβη, par corruption du mot θεσβίτου, saint Elie le Thesbite; il fut élevé

(1) M. Gédéon, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 1889. p. 389. *Acta SS.* II *Nov.*, p. 359.
(2) *Analecta Bollandiana*, XIV. p. 416-417.

vers 963 par saint Ignace, higoumène de *Saint-Sauveur* de *Bathys Ryax*, longtemps par conséquent après le métochion des Agaures qui nous occupe. La vie de saint Eustrate nous met sur la voie d'une identification plus probable quand elle nous montre toute l'autorité que possédait le Saint au monastère des « Autels d'Elie », à Elegmois, sur le golfe de Kios, entre cette ville et Apamée, des Myrléens. Saint Eustrate est là, au milieu de ses enfants, il célèbre avec eux un office nocturne, et le matin venu, il rassemble les Frères, leur fait part d'un voyage qu'il entreprend, leur ordonne de préparer le repas et les quitte après de touchants adieux.

L'higoumène du monastère est son propre frère. Enfin, ce couvent se trouve dans la région de Catabole, et le métochion de saint Elie qui appartient aux Agaures est toujours indiqué dans ce district. Nous chercherions en vain dans les environs d'autres monastères dédiés à saint Elie; M. Gédéon en signale un à Katirli (1), sur la pente Ouest des monts de l'Arganthon, de l'autre côté du golfe de Kios : on ne peut songer à placer si loin du monastère des Agaures une de ses dépendances.

A notre avis, le métochion de saint Elie n'est autre que le monastère d'Elegmois qui devint plus tard tout à fait indépendant et qui reçut au XIIe siècle un Typikon qui a été récemment publié (2).

Un second métochion des Agaures était consacré à saint Agapius (3). Il devait se trouver assez proche de Brousse, si l'on en juge par un fait de la vie de saint Joannice. Un ascète, du nom d'Elie, descendit de sa montagne, malgré les avertissements de saint Joannice et vint aux Thermes de Brousse pour y soigner une infirmité. Il y tomba très gravement malade. Il se fit conduire au métochion de saint Agapius où il mourut à la sixième heure de la nuit. On l'enterra, selon son désir, au monastère des Cellules. Ces deux couvents s'élevaient donc assez près de Brousse et sans doute au milieu des côteaux qui s'en vont à l'Ouest dans la direction de Moudania.

Le métochion de Leucade se trouvait à 15 stades du monastère des Agaures. Saint Eustrate y était appelé de temps à autre pour donner aux religieux des entretiens spirituels (1). Au retour d'une visite aux moines de Leucade, le Saint aperçut un jour un autre métochion des Agaures tout en flammes. Il y courut au trot de son cheval et parvint à éteindre l'incendie. Ce métochion était dédié aux saints Côme et Damien.

PERSÉCUTIONS ICONOCLASTES
L'IMPÉRATRICE THÉODORA ET LES AGAURES
MORT DE SAINT EUSTRATE

Les règnes de Léon V et de Théophile furent néfastes pour la vie religieuse et le monastère des Agaures en souffrit plus que d'autres. Dès la deuxième année de son règne, Léon V bannit le patriarche Nicéphore (815). Cet acte fut comme le lever de la persécution. Jour par jour, depuis lors, on compta les victimes des iconoclastes.

Saint Joannice quitta le voisinage des Agaures et vint habiter une grotte appelée Marsalina, où il fut rejoint par saint Eustrate. Celui-ci avait présidé au départ des siens. Les uns avaient fui dans les montagnes, les autres avaient trouvé un refuge au sein de leurs familles. Le monastère fut complètement abandonné et peut-être transformé en établissement public par le préfet du Thème de l'Opsikion. Durant trois années, Eustrate et Joannice vécurent ensemble dans la plus grande intimité. La mort de Léon V (820) permit aux moines de rentrer aux Agaures. La réorganisation se fit assez rapidement. En 824, une grande réunion eut lieu à Elegmois, le métochion des Agaures dédié à saint Elie. A côté des métropolitains de Nicée et de Chalcédoine, on vit accourir à cette assemblée l'économe de la Grande Eglise, Joseph, un

(1) M. GÉDÉON, Ἔγγραφοι Λίθοι καὶ Κεράμια. Constantinople, 1883, p. 31.

(2) A. DIMITRIEWSKY, Τυπικὰ, Kiew, 1895, p. 715-769.

(3) *Acta SS. Nov. II*, p. 356. *Vie de saint Eustrate*, p. 380.

(1) *Ibid.*, p. 388-389.

grand nombre d'higoumènes, parmi lesquels saint Théodore Studite, saint Eustrate, Clément le Notaire, des moines, des ermites, des laïques même ; saint Joannice, le patriarche des ermites olympiens, descendit de sa montagne pour rendre visite à tous ces personnages.

Aucun hagiographe ne nous a révélé quelles questions furent agitées dans cette assemblée. Une lettre de saint Théodore Studite supplée en partie à ce silence (1). Le grand Abbé de Stude s'occupa du retour à la foi de certains moines tombés dans l'hérésie, et entre autres, d'un certain Théoctiste qui avait soutenu d'étranges erreurs. Qu'on en juge. Il avait prétendu que la Sainte Vierge existait *ab æterno,* que Notre-Seigneur n'avait pas été crucifié, que les démons reprendraient leur place au ciel après le jugement, qu'un moine pouvait délivrer 150 damnés (!). Saint Théodore réussit à ramener Théoctiste dans le chemin de la vérité.

La persécution de Théophile (836) vint de nouveau bouleverser les Agaures. L'erreur s'était infiltrée avec le temps dans l'esprit de quelques moines, et, cette fois, il n'y eut plus unanimité dans la résistance. Eustrate fut chassé par ceux de ses propres enfants qui acceptaient les doctrines iconoclastes, et l'un d'eux, Antoine, prit la place de l'higoumène. Ce moine hérétique avait écrit un ouvrage qui circulait sous son nom dans toute la région de l'Olympe. Théoctiste y avait puisé ses erreurs. Antoine eut des successeurs iconoclastes dans le gouvernement des Agaures, mais nous ignorons leurs noms et leurs actes (2).

A l'avènement de Théodora, saint Eustrate rentra dans son monastère. Les moines iconoclastes, obligés de se créer des amis à la Cour impériale où l'on se débattait parmi des embarras financiers (3), avaient dilapidé les biens du monastère pour satisfaire à ces exigences et le laissaient dans un état précaire, très voisin de la pauvreté (1). Les collecteurs d'impôts pressuraient les populations. Nous les trouvons à Brousse, exigeant avec une rigueur féroce le payement intégral des redevances.

Saint Eustrate faisait en ce moment un voyage à Constantinople. Des amis, au courant des besoins du monastère, lui remirent le montant de ses contributions. A peine de retour, Eustrate apprend que les pauvres de Brousse qui n'ont pu payer l'impôt ont été jetés en prison. Emu, il accourt, n'ayant entre les mains que les cent nomismata qu'on lui a donnés. Il offre cette somme pour la libération des prisonniers. Le fisc encaisse, mais ne délivre personne : il fallait tout payer, jusqu'au moindre follis. Eustrate poursuivait ses instances auprès des collecteurs d'impôts quand il reçut inopinément de l'impératrice Théodora un présent de 200 pièces d'or qui couvrit l'impôt des pauvres et celui du monastère. L'impératrice avait joint au cadeau d'argent un acte scellé de la bulle de plomb officielle : c'était le δημόσιον du monastère, c'est-à-dire le rôle des contributions visé directement par elle à Constantinople.

Saint Eustrate rétablit aux Agaures une direction réparatrice. Mais les temps étaient encore troublés, rien n'était assuré pour l'avenir et le Saint, qui pouvait tant pour le monastère, allait lui-même disparaître.

Dans les dernières années du règne de Michel III, des affaires importantes, dont nous ignorons le détail, le remirent, malgré son âge avancé, sur le chemin de la capitale. Il vint s'embarquer au métochion de saint Elie, où il fut reçu par son propre frère saint Nicolas. Il fit ses adieux suprêmes, et mit à la voile ; après quelques heures de navigation, il vint aborder à Constantinople « au port de Julien, qu'on appelle d'ordinaire port Sophien ». Le lendemain de son arrivée, le Saint se rendit chez le patriarche. C'était sans doute Photius qui ocupait le trône œcuménique pour quelques mois encore. Malheureusement, nous ne

(1) *S. Theod. Stud.* Migne, P. G., t. XCIX, col. 1527.
(2) *Acta SS. Nov. II*, p. 369, note *F.*
(3) « Ἑωρακὼς ὁ θεσπέσιος τὴν ἀπαραμύθητον τῶν κρατουμένων ἀνάγκην. » *Vie de S. Eustr.*, p. 378.

(1) Τὴν ἐν ταῖς σωματικαῖς χρείαις στένωσιν τῆ? (κατ)' αὐτοῦ μονῆς..... *Ibid.*

saurons jamais quels entretiens furent échangés dans cette entrevue. Une lacune du manuscrit, probablement fort longue, dit M. Papadopoulos Kerameus, interrompt le récit du moine des Agaures. Quelqu'un a-t-il eu intérêt à supprimer des pages compromettantes, ou ne faut-il voir là qu'un effet du hasard?

Le récit reprend à la sortie du patriarcat. Eustrate était arrivé à la fin de sa longue carrière; il avait vécu quatre-vingt-quinze ans, dont soixante-quinze de vie monastique. Son biographe nous raconte sa mort dans tous ses détails; elle arriva le 10 janvier, vers 867, en la commémoraison de saint Grégoire de Nysse. Tout Constantinople s'assembla auprès de sa dépouille, qui resta exposée pendant neuf jours à la vénération des fidèles. Les moines des Agaures transportèrent les reliques à Elegmois, et de là, au monastère. Saint Eustrate demeura durant quarante jours sous le regard de ses enfants, puis ceux-ci le déposèrent à gauche de l'autel où le peuple, les moines, les personnages officiels vinrent de toutes les régions de la Bithynie se recommander à son intercession. Enfin les moines des Agaures le choisirent, comme nous l'avons dit, pour patron du monastère.

Saint Eustrate eut pour successeur l'auteur même de sa vie, qui prie le saint higoumène de le protéger particulièrement à ce titre : Τῷ τε τὴν ἱεράν σου μάνδραν διέποντι συναντιλαμβάνεσθαι ἐν πᾶσιν μὴ ἀποκάμοις (1).

En 1318, Jean XIII Glykys, patriarche de Constantinople, déclara le monastère des Agaures soumis à la juridiction de l'archevêque de Brousse, Nicolas (1283-1327). Il semble que la décadence où était tombé le célèbre couvent avait amené cette décision. Le métropolitain fut chargé de gouverner le monastère, de sauvegarder les intérêts des moines et de leur procurer tout ce qui était nécessaire à leur subsistance.

C'est le dernier fait que nous connaissions de l'histoire des Agaures. Notre pieuse curiosité eût voulu suivre les incidents de la vie du monastère à travers l'époque des croisades, comme au temps de la Renaissance byzantine, et assister à sa disparition à l'arrivée d'Orchan. Mais il nous faut attendre de nouvelles découvertes, pour combler une lacune de quatre siècles et demi (867-1326).

A. HERGÈS.

Kadi-Keuï.

LE PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE

DANS LES ILES, EN BULGARIE ET EN BOSNIE

Les deux Turquies d'Europe et d'Asie fournissent un total de 57 sièges métropolitains suffragants du patriarcat œcuménique. Les 17 autres métropolies du *Syntagmation* sont réparties dans les îles de la Marmara et de l'Archipel, ainsi que dans les deux provinces de la principauté bulgare. A cette liste, on peut joindre les trois sièges orthodoxes de Bosnie et d'Herzégovine, bien qu'ils soient dans une situation toute spéciale et ne dépendent pour ainsi dire plus de Constantinople.

I. ILES

Douze métropolites grecs vivent dans les îles turques : un dans celles de la Propontide et onze dans celles de la mer Egée.

A) ILES DE LA PROPONTIDE

Les îles de la Propontide forment deux groupes : l'archipel des Princes, vis-à-vis

(1) *Vie de S. Eustr.*, p. 398.



de Constantinople, et l'archipel de Marmara, près de l'Hellespont. Entre deux s'élève, isolée, l'île de Besbikos.

L'archipel des Princes, dans la banlieue de la capitale, est appelé par les Turcs: « *Iles rouges*, Kizil Adalar ». Il comprend cinq îlots inhabités et quatre îles d'un très agréable séjour. La principale est celle que les Turcs nomment: « *Grande île*, Beuyuk Ada », et les Grecs « Prinkipo »; elle représente le Pityodès des anciens géographes. En deçà, vers l'Ouest, s'alignent: 1° l'antique Chalcite, aujourd'hui Heibéli pour les Turcs et Khalki pour les Grecs; 2° l'antique Panorme, aujourd'hui Bourgaz ou Boghaz pour les Turcs et Antigoni pour les Grecs; 3° l'antique Proté, aujourd'hui Kinali pour les Turcs et Proti pour les Grecs. Ce petit archipel renferme un nombre relativement considérable d'orthodoxes; il est compris dans les limites du diocèse de Chalcédoine.

L'île de Besbikos, l'Emir Ali Adasse des Turcs, est plus ordinairement connue parmi les Grecs sous le nom de Calolimnos ou de Calonymos. Rattachée politiquement au mutessarifat d'Ismidt, elle relève également de cette ville au point de vue ecclésiastique, et cela ne laisse pas que d'étonner un peu, car elle a, sur les côtes environnantes, quatre ou cinq métropolites beaucoup plus rapprochés que celui de Nicomédie.

L'archipel de Marmara se compose de quelques îlots déserts et de quatre îles considérées comme partie intégrante du sandjak de Bali-Kesser, dans le vilayet de Brousse. L'île qui sert à désigner tout le groupe n'est autre que l'ancienne Prœconnèse ou Proconnèse, immense bloc de marbre où vivent aujourd'hui 10000 âmes. Tout à côté, Aloni abrite 3400 habitants; Ophiousa, autrement dite Aphysia, en loge un millier; Koutali se contente de quelques familles. Cette population constitue à elle seule tout le troupeau d'un métropolite, qui emprunte son titre à l'ancien nom de l'île principale.

PRŒCONNÈSE est donc l'unique éparchie exclusivement insulaire de la mer de Marmara. Mgr Benoît la dirige depuis de longues années. Ce prélat jouit de l'exarchat sur toute la Propontide et habite le village de Marmara, chef-lieu de l'île de même nom.

B) ILES DE LA MER ÉGÉE

En France, quand on parle de la mer Blanche, il s'agit du golfe qui se creuse dans les côtes septentrionales de la Russie, auprès d'Arkangel. Il n'en va pas de même chez les Osmanlis. Pour eux, la mer Blanche est cette grande masse d'eau bleue que le canal de Suez unit à la mer Rouge et que la Marmara fait communiquer avec la mer Noire. C'est, en d'autres termes, la Méditerranée orientale. Ils la nomment *Ak-Déniz* en turc et *Bahri Séfid* en arabe. Qui ne connaîtrait cette particularité ne s'expliquerait pas le titre officiel de « Djézaïri Bahri Séfid, *Iles de la mer Blanche,* » que porte le vilayet constitué par les terres ottomanes de l'Archipel.

Le gouvernement général des îles de la mer Blanche ne comprend ni *Thasos*, cédée à l'Egypte et administrée par un officier khédivial; ni *Samothrace*, rattachée en 1891 au sandjak de Dédé-Agatch; ni *Samos*, érigée dès le mois de décembre 1832 en principauté autonome; ni la *Crète*, ancien vilayet transformé naguère en province presque indépendante. Il a Rhodes pour capitale. Comme sa population, presque toute de race grecque, professe en majorité la religion du Phanar, les sièges métropolitains orthodoxes n'y manquent pas. Thasos et Samothrace en sont dépourvues; Samos et la Crète possèdent chacune le leur. Si nous les ajoutons, l'une et l'autre, au Djézaïri Bahri Séfid proprement dit, nous obtenons pour l'ensemble des possessions turques de la mer Egée un total de 11 métropolies: 1° Carpathos et Casos; 2° Chio; 3° Côs; 4° Crète; 5° Imbros; 6° Lemnos et Saint-Eustrate; 7° Léros et Calymnos; 8° Méthymna; 9° Mytilène; 10° Rhodes; 11° Samos et Icaria.

I. CARPATHOS ET CASOS. — Les deux îles Carpathos et Casos s'allongent entre Rhodes, à l'Est, et la Crète, à l'Ouest. La pre-





mière nourrit 7 000 habitants : la seconde, quoique de moitié plus petite, en nourrit 6 000. Mgr Agathangelos est le bon ange de cette Eglise. Il a sa résidence au bourg de Carpathos, au Scarpanto des Italiens, à l'Iskarpat ou Karpé des Ottomans.

II. Chio. — Chio, l'île au mastic, n'est plus un sombre écueil : sa population atteint le chiffre de 68 000 âmes et pratique l'orthodoxie dans une proportion de 9 sur 10. *Ile au mastic,* Sékyz Adasse, est la dénomination turque. Les Grecs ne l'emploient jamais : ils disent Chio, quand ils ont en vue l'île entière, et Castro, quand ils entendent parler de la seule ville capitale. Parmi ses 17 000 citoyens, Castro compte Mgr Constantin, exarque de toute l'Ionie.

III. Cos. — La patrie d'Hippocrate et d'Apelle renferme aujourd'hui 10 000 habitants. A son nom primitif, elle ajoute ceux de Stanchio et d'Istankeui, qui désignent tout ensemble et l'île et sa localité principale. C'est dans celle-ci, bourg de 3 000 âmes, que réside Mgr Callinique, exarque des Cyclades.

IV. Crète. — Je crois inutile de m'étendre sur la reine de la mer Egée : elle a, depuis deux ou trois ans, suffisamment fixé l'attention du monde pour être connue. Le chef de son clergé porte le titre d'exarque d'Europe et a pour centre d'action la cathédrale Saint-Ménas, à Héraclion. Héraclion, que les Grecs nomment aussi Castro, n'est autre chose que Candie. Supplantée comme capitale par la Canée, Candie n'en reste pas moins la plus populeuse des cités crétoises. Mgr Timothée, son métropolite, est mort au milieu de la dernière insurrection. Le Phanar lui a donné comme successeur Mgr Euménios, qui travaille, en ce moment encore, à se faire accepter.

V. Imbros. — Quand on pénètre par le Sud dans le détroit des Dardanelles, on laisse Imbros sur la gauche. Cette île a 10 000 habitants, presque tous orthodoxes. Sa capitale, Castro, sert de résidence à Mgr Païsios, exarque de la mer Egée.

VI. Lemnos et Saint-Eustrate. — Les 23 000 insulaires qui vivent à Lemnos ont leur centre de gouvernement ecclésiastique et civil sur la côte Ouest de l'île, dans une localité qui se nomme elle aussi Lemnos, Limno ou Stalimène. Saint-Eustrate, autrement dit Aï Strati, est un îlot peuplé de 100 familles grecques : son nom s'étonne de figurer dans le titre du métropolite. Ce dernier, actuellement Mgr Athanase, jouit de l'exarchat, non pas simplement sur la mer Egée, comme son collègue d'Imbros, mais bien sur toute la mer Egée. Il n'y gagne, du reste, absolument rien, car le titre d'exarque, attaché à certains sièges métropolitains, ne confère plus aujourd'hui le moindre privilège.

VII. Léros et Calymnos. — La métropolie de Léros et Calymnos est de fondation récente. Les deux îles qui la composent dessinent leurs contours capricieux entre Côs, au Sud, et Samos, au Nord. Elles s'adonnent l'une et l'autre à la pêche des éponges. Mgr Jean séjourne au chef-lieu de la première, c'est-à-dire au village de Léros.

VIII. Méthymna. — L'emplacement de Méthymna porte aujourd'hui Molyvo. Le nom de la vieille cité lesbienne, complètement oublié du peuple, ne survit plus que dans le style ecclésiastique. L'éparchie qu'il désigne embrasse toute la partie nord-ouest de Mételin. Régie par Mgr Etienne, exarque de Lesbos, elle a pour centre effectif le bourg d'Achyroni, presque au fond du golfe occidental, un peu dans l'intérieur des terres.

IX. Mytilène. — Mytilène, Mitylène ou Mételin, ville principale de Lesbos, a fini par donner son nom à toute l'île. Située sur la côte orientale, et couramment appelée Castro par les Grecs, elle abrite dans ses murs le prélat qui étend sa juridiction sur les insulaires du Sud-Est. Mgr Cyrille, métropolite de Mytilène, porte le même titre exarchal que Mgr Etienne, métropolite de Méthymna. Ils ont, à deux, plus de 100 000 diocésains.

X. Rhodes. — Rhodes, l'île rose, a pour chef-lieu la place forte si longtemps illustrée par les chevaliers. Les Turcs et les juifs sont maintenant les seuls hôtes de ses murs. Par contre, les quartiers construits autour des remparts et tous les villages soit de l'intérieur, soit du littoral, ne comptent guère que des chrétiens. Les Grecs forment, dans l'île, les deux tiers de la population totale : ils sont 20 000 sur 30 000. Mgr Constantin, leur pasteur, séjourne à proximité de la ville, dans le faubourg auquel sa cathédrale et son palais ont valu le nom de Métropolis. Exarque honoraire de toutes les Cyclades, Mgr Constantin gouverne, avec les Rhodiens, les 10 000 orthodoxes de l'île Symi.

XI. Samos et Icaria. — Les Icariotes, comme on disait au temps jadis, les Nicariotes, comme on dit de nos jours, sont au nombre de 7 000, qui prétendent avoir du sang impérial dans les veines et s'affublent tous du titre de porphyrogénètes. Bien que ne jouissant pas du même régime politique privilégié que leurs 50 000 voisins de Samos, ils doivent obéissance au prélat qui habite Vathy, capitale de la principauté. Mgr Gabriel a l'exarchat des Cyclades, comme le métropolite de Côs, mais non pas de toutes, comme celui de Rhodes. Ai-je besoin d'ajouter qu'il s'en console aisément?

Les possessions turques de l'Archipel ne renferment pas que les onze métropolies dont nous venons de parler : il s'y trouve encore neuf petits diocèses régis par de simples évêques et rattachés aux deux métropoles de Crète et de Smyrne. Une seule de ces éparchies dépend de Smyrne : elle a nom Moschonissia. Toutes les autres se trouvent en Crète ; ce sont : 1° Arcadia; 2° Cherrhonisso; 3° Cydonia et Apocorona; 4° Hiéra et Sitia; 5° Kissamo et Sélino; 6° Lampi et Sphakia; 7° Pétra; 8° Réthymno et Avlopotamo.

a) Province ecclésiastique de Smyrne.

Moschonissia. — Les *Cent Iles* des anciens Grecs sont devenues pour leurs neveux les *Iles du Veau*. Semées au nombre de 29, en face d'Aïvalik, à quelques brassées de la côte asiatique, elles forment un caza connu par les Turcs sous le nom de Yun-Ada. Leurs 5 500 habitants sont les ouailles de Mgr Néophyte, à l'exception toutefois d'une poignée d'infidèles.

b) Province ecclésiastique de Crète.

I. Arcadia. — Une localité du nom d'Arcadia existait encore sous la domination vénitienne, et une carte de 1677 la place presque en droite ligne au-dessous de Candie, assez près de la côte septentrionale. Aujourd'hui l'on ne connaît dans l'île que la rivière Arcadi, à l'est de Réthymno. Le fameux couvent Saint-Sauveur d'Arcadi s'élève non loin de cette rivière. Ce n'est pas là qu'il faut chercher Mgr Nicodème : il habite à Viano, village situé dans la région de l'Arcadia vénitienne.

II. Cherrhonisso. — Ce mot, qui signifie presqu'île, s'applique à un village et à un cap de la côte Nord, à mi-chemin entre Candie et Spinalonga. Mgr Agathangelos, titulaire de Cherrhonisso, réside au monastère d'Angarada.

III. Cydonia et Apokorona. — Cydonia est l'antique ville crétoise dont la Canée a pris la place. Apocorona est un district qui part du sud-est de la baie de la Sude et s'étend vers Réthymno. Mgr Nicéphore, évêque de ce diocèse, a sa résidence dans les murs de la Canée.

IV. Hiéra et Sitia. — Sitia s'élève sur la baie qui précède le cap Sidéro, au nord-est de l'île. Hiéra nous rappelle Hiérapytna, ville située sur la côte méridionale, en face de l'île Gaïdouro, et connue maintenant sous le nom de Hiérapétra ou Girapétra. Mgr Ambroise habite cette ville.

V. Kissamo et Sélino. — Kissamo et Sélino sont deux bourgades occidentales, situées, la première au Nord, dans le fond d'une immense baie; la seconde au Midi, sur un petit cap. Elles s'appellent toutes deux Castelli. Le centre du diocèse, régi

par Mgr Dorothée, se trouve à Kissamo-Castelli.

VI. Lampi et Sphakia. — Lampi et Sphakia regardent les îles Gaudo et Gaudopoulo, au sud de la Crète. Leurs districts s'étendent sur la côte méridionale, au-dessus de la Canée et d'Apocorona, dans un pays montagneux qui a toujours servi de forteresse et de refuge aux chrétiens en armes contre les musulmans. C'est Mgr Euménios, le métropolite actuel, qui gouvernait jusqu'ici les Sphakiotes; il n'a pas encore reçu de successeur, et le monastère de Prévéli, qui tient lieu de palais épiscopal, attend toujours un nouvel hôte.

VII. Pétra. — On sait que l'Epître pastorale, où se lit un passage si dur pour les Crétois, fut adressée par saint Paul à son disciple Tite, alors que celui-ci travaillait à la conversion des insulaires. Saint Tite, premier évêque de Crète, est heureux de compter un Mgr Titos parmi ses successeurs actuels. Mgr Titos régit l'éparchie de Pétra et séjourne à Néapolis.

VIII. Réthymno et Avlopotamo. — D'Avlon, vieille cité de l'île aux cent villes, une rivière seule a conservé le nom. Elle coule à proximité de Réthymno et arrose le diocèse de Mgr Denys. La cathédrale de ce prélat s'élève à Réthymno même, aux côtés de huit mosquées et de cinq autres églises, dont une catholique.

Les onze éparchies de premier ordre et les neuf de second ordre que nous venons d'examiner se partagent toutes les possessions turques de l'Archipel. Il est une île toutefois que pas une d'elles ne comprend dans ses limites : c'est Pathmos. La terre de l'Apocalypse, avec sa population de 5 000 orthodoxes, dépend directement du patriarche œcuménique. Elle constitue une exarchie au profit du couvent de saint Jean le Théologue. Les moines vivent au nombre de soixante autour de la grotte qui garde le souvenir de l'apôtre bien-aimé. Leur supérieur réunit dans ses mains les deux puissances spirituelle et temporelle. C'est un petit roi dans l'île, mais un roi très contesté et contre lequel, à tort ou à raison, s'élèvent mille plaintes.

II. BULGARIE

Il existe, au point de vue politique international, une différence profonde entre la principauté bulgare et les autres Etats balkaniques ou danubiens. Ceux-ci sont indépendants, la principauté bulgare ne l'est pas. Elle comprend deux parties : la première, la Bulgarie proprement dite, est rattachée à l'empire ottoman par un lien de vassalité; la seconde, la Roumélie orientale, est une province de la Turquie, soustraite à l'administration du sultan. Cet état de choses, dans le domaine politique, a eu, sur le terrain religieux, son contrecoup. Le Phanar, qui, sans les aimer d'un grand amour, accepte comme des sœurs les autocéphalies d'Athènes, de Cettigné, de Belgrade et de Bucarest, le Phanar n'a jamais vu dans l'Eglise de Bulgarie qu'une fille révoltée.

Il ne pouvait, en vertu du principe contenu dans le 28e Canon de Chalcédoine, s'opposer à la fondation des Eglises nationales grecque, monténégrine, serbe et roumaine, puisque la Grèce, le Monténégro, la Serbie et la Roumanie jouissaient d'une indépendance complète; mais il n'a pas cru devoir laisser un nouveau centre religieux s'ériger à Sofia, parce que la principauté reste encore soumise, pour sa partie Nord, à la suzeraineté, et, pour sa partie Sud, à la souveraineté du sultan. Je n'ai pas à dire comment les Bulgares ont su mettre à profit le mauvais vouloir du patriarcat. Au lieu d'une Eglise nationale qui serait resserrée entre le Danube et les Balkans, ils possèdent aujourd'hui un exarchat dont le titulaire, de résidence aux portes de Constantinople, étend sa juridiction aussi bien sur la Macédoine et la Thrace que sur les deux provinces de la principauté. Evidemment, le Phanar ne s'attendait pas à cela, quand il lança l'anathème contre les promoteurs et les premiers partisans d'une Eglise bulgare. En continuant à traiter cette

Eglise de schismatique, il a du moins réussi à maintenir cinq métropolites de race grecque sur les terres du prince Ferdinand Ier. Les cinq prélats en question gouvernent les diocèses d'Anchialo, de Mésembrie, de Philippopoli, de Sozoagathopolis et de Varna.

I. Anchialo. — La ville maritime d'Anchialo réunit 6 000 habitants au bout de sa petite presqu'île. C'est une localité désormais sans avenir, car sa voisine, Bourgas, déjà reliée à l'intérieur par une voie ferrée, devient en ce moment le premier port de la Roumélie orientale. Mgr Basile, métropolite d'Anchialo, porte le titre d'exarque de la mer Noire.

II. Mésembrie. — Mésembrie, que l'on nomme aujourd'hui Missivri, occupe une position analogue à celle d'Anchialo, mais beaucoup plus voisine de la Bulgarie proprement dite. Son pasteur, Mgr Chariton, est également honoré de l'exarchat sur la mer Noire.

III. Philippopoli. — La capitale de la Roumélie orientale s'appelle Philippopoli pour les Grecs et Plovdiv pour les Bulgares. C'est, dans la principauté, la seule ville de l'intérieur qui possède encore un prélat soumis au Phanar. Mgr Photios, titulaire du siège, est exarque honoraire de Thrace et de Drogovitie.

IV. Sozoagathopolis. — Le nom quelque peu bizarre de Sozoagathopolis équivaut à Sozopolis et Agathopolis. Il sert à désigner un diocèse dont les deux bourgs en question sont les points les plus importants. Ils s'élèvent l'un et l'autre sur la côte du Pont-Euxin, le premier en Roumélie orientale, le second en Turquie. Mgr Parthénios, exarque de toute la mer Noire, y tient le flambeau des lumières orthodoxes. A cheval sur la frontière, son éparchie aurait pu tout aussi bien figurer parmi celles de la Turquie d'Europe : j'ai préféré la ranger ici, parce qu'elle a pour centre effectif Sozopolis et non pas Agathopolis.

V. Varna. — Les quatre métropolies qui précèdent sont rouméliotes : celle de Varnia se trouve, au contraire, en Bulgarie proprement dite. A Varna, la colonie grecque compte 9 000 membres : elle a Mgr Polycarpe à sa tête. Ce prélat jouit du même titre exarchal que ses collègues de Mésembrie et d'Anchialo.

Les 5 métropolites de Bulgarie, ajoutés aux 12 des îles, aux 40 de la Turquie d'Europe et aux 17 de la Turquie d'Asie, nous fournissent le nom des 74 dignitaires qui relèvent du patriarche œcuménique et siègent à tour de rôle dans le Saint-Synode. Il me reste, pour être complet, à indiquer le rang que le *Syntagmation* reconnaît aux 17 métropolites des îles et de la Bulgarie. Je donne ce détail dans la liste suivante, où le titre des 17 éparchies est inscrit en grec et au génitif, comme dans le catalogue officiel.

1	Ἀγχιάλου	Anchialo	37
2	Βάρνης	Varna	38
3	Ἴμβρου	Imbros	46
4	Καρπάθου καὶ Κάσου	Carpathos et Casos	67
5	Κρήτης	Crète	19
6	Κώου	Côs	65
7	Λέρου καὶ Καλύμνου	Léros et Calymnos	70
8	Λήμνου καὶ ἁγίου Εὐστρατίου	Lemnos et Saint-Eustrate	45
9	Μεσημβρίας	Mésembrie	34
10	Μηθύμνης	Méthymna	33
11	Μιτυλήνης	Mitylène	27
12	Προικοννήσου	Prœconnèse	63
13	Ρόδου	Rhodes	23
14	Σάμου καὶ Ἰκαρίας	Samos	35
15	Σωζοαγαθουπόλεως	Sozoagathopolis	41
16	Φιλιππουπόλεως	Philippopoli	22
17	Χίου	Chio	44

III. BOSNIE

Depuis le Congrès de Berlin, la Bosnie et l'Herzégovine ont changé de maître. Pour mieux dire, le sultan de Constantinople est resté leur souverain nominal, mais c'est l'empereur d'Autriche-Hongrie qui est devenu leur souverain de fait. Cette transformation politique a tout de suite entraîné un changement parallèle dans les rapports de l'Eglise bosno-herzégovinienne avec le Phanar.

Aujourd'hui, par suite du Concordat intervenu le 28 mars 1880 entre le patriarche œcuménique Joachim III et le comte Dubsky, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Autriche-Hongrie à Constantinople, l'Eglise de Bosnie et d'Herzégovine est à peu près sur le même pied que les autres autocéphalies précédemment établies sous le sceptre des Habsbourg. Elle fait, il est vrai, mention du patriarche œcuménique dans les cérémonies et c'est à lui qu'elle demande encore le Saint Chrême; mais, par ailleurs, ses prélats sont nommés par l'empereur sans entente préalable avec le Phanar, et leurs noms ne figurent plus au *Syntagmation*. C'est assez dire qu'ils ne sont jamais invités à siéger dans le Saint-Synode constantinopolitain. Ils ne versent non plus aucune taxe à la Grande Eglise. Le gouvernement de Vienne y supplée en payant chaque année à la caisse patriarcale une somme de 58 000 piastres en or. C'est le même gouvernement qui remplace par un traitement fixe les diverses redevances que les métropolites percevaient auparavant de leurs ouailles.

L'organisation intérieure de l'Eglise autonome de Bosnie et d'Herzégovine a été fixée d'une manière plus précise par les instructions du 19 octobre 1882 et du 26 février 1884. Les premières se rapportent à la fondation du Séminaire orthodoxe oriental de Séraïévo; les secondes règlent la marche du Consistoire ecclésiastique installé dans la capitale de la Bosnie aux côtés du métropolite. Ce prélat tient le premier rang dans la nouvelle Eglise ; au-dessous de lui, viennent les deux métropolites de Svornik pour les Bosniaques et d'Hersek pour les Herzégoviniens.

I. Bosna. -- La ville principale de la Bosnie répond aux noms de Bosna, de Bosna-Séraï, de Bosna-Séraïévo et de Séraïévo. Elle a pour pasteur Mgr Nicolas Manditch. En sa qualité de chef d'une Eglise à peu près autocéphale, ce prélat commence à remplacer son vieux titre de métropolite par celui d'archevêque. Les Grecs proclamaient ses prédécesseurs exarques de toute la Dalmatie.

II. Svornik. — Svornik, sur la frontière bosno-serbe, n'est pas le centre effectif de l'éparchie à laquelle il donne son nom. Mgr Grégoire Zivkovitz, son métropolite, réside, en effet, à Donji-Soli, au Touzla des Turcs. L'exarchat de la Dalmatie est attaché au siège de Svornik.

III. Hersek. — Hersek est le seul mot employé à Constantinople pour désigner l'Herzegovine Le pasteur de la province, exarque de la Haute Mésie, habite Mostar. C'est aujourd'hui Mgr Séraphim Pérovitch.

Avant le Congrès de Berlin, les trois éparchies de Bosnie et d'Herzégovine se trouvaient inscrites au Syntagmation au même titre que tous les autres diocèses métropolitains alors existants dans l'empire turc. Celle de Bosna s'y glissait au 19e rang, entre la Pisidie et la Crète ; celle d'Hersek au 53e, entre Vodéna et Corytza ; celle de Svornik au 59e, entre Chiatista et Mogléna. A l'heure actuelle, je l'ai déjà dit, elles n'y sont plus mentionnées, et leur disparition a permis d'avancer d'un, deux et trois rangs les diocèses qui venaient jadis après elles.

Une remarque importante, c'est que les orthodoxes de l'Eglise bosno-herzégovinienne appartiennent tous, par la race, au monde serbe. Qu'on ne s'étonne donc point s'ils n'éprouvent aucun regret de ne plus vivre sous la coupe des Grecs. Ils ne feront très certainement aucun effort pour empêcher la séparation complète. Ils travailleront plutôt dans le sens contraire. A vrai dire, ils y travaillent déjà, ils y travaillent avec une incroyable ardeur, et le jour n'est pas loin sans doute où l'Eglise serbe de Bosna sera tout aussi autocéphale, tout aussi indépendante vis-à-vis du Phanar que l'Eglise serbe de Carlovitz.

M. Théarvic.

CHRONIQUE

I. LE NOUVEAU PATRIARCHE DES MARONITES

Nous avons reçu du R. P. Maron Basbou Almaadi une longue et intéressante notice sur le nouveau patriarche des Maronites; il nous est impossible, faute de place, de l'insérer in extenso; *nous lui empruntons du moins les renseignements qui suivent.*

Le regretté Mgr Hadge, dont les *Echos d'Orient* ont raconté récemment la sainte mort, a comme successeur sur le siège patriarcal des Maronites S. B. Mgr Elie Hoyek. Le nouveau titulaire est à peine âgé de cinquante-six ans, mais peu de carrières ont été aussi fécondes que la sienne. Après de bonnes études au collège de Gazir, le jeune Hoyek se rendit à Rome pour y apprendre à fond les sciences ecclésiastiques; il sortit de la Propagande avec le grade de docteur. Ordonné prêtre en 1870, l'année du Concile, il retourna au Liban, où il occupa, pendant deux ans, la chaire de théologie au Séminaire national de Saint-Jean-Maron. Nommé ensuite vicaire patriarcal, il exerça cette charge pendant dix-sept années consécutives. Les services de l'abbé Hoyek furent inappréciables; aussi continua-t-il de remplir ces délicates fonctions de vicaire patriarcal, après sa nomination, en 1889, au siége archiépiscopal d'Arca. Administrateur d'une exceptionnelle compétence, Mgr Hoyek ajouta encore à tous ses titres celui de fondateur; afin d'assurer aux jeunes filles les bienfaits d'une éducation chrétienne, il institua une Congrégation de religieuses indigènes, vouées surtout à l'enseignement primaire. Tant de zèle uni à la plus tendre charité lui avait attiré les sympathies de tous, et, à la mort du patriarche Paul Massade, il fut question d'offrir à l'archevêque d'Arca la dignité suprême; mais on ne put vaincre l'humilité du prélat. Pourtant, il se laissa imposer le pallium. Il entreprit à cette occasion le voyage de Rome.

Toujours préoccupé de la formation de la jeunesse, il conçut le dessein d'établir, auprès de la Propagande, un Séminaire pour les Maronites. Cette fondation exigeait d'immenses ressources : Mgr Hoyek sollicita, en faveur de son œuvre, la charité du monde chrétien, de la France surtout, qu'il appelait un jour « le trésor commun de la chrétienté ». Grâce à lui, la chapelle du Luxembourg fut confiée par le gouvernement français au clergé maronite; c'est lui encore qui obtint de ce même gouvernement dix bourses à Saint-Sulpice en faveur de dix séminaristes libanais. Il n'est pas, on le voit, d'œuvre plus chère au cœur du prélat que l'éducation de la jeunesse, du clergé surtout. Nombreux sont les prêtres du Liban qui ont reçu leur formation dans les Séminaires de France de Belgique ou d'Italie, grâce à l'intervention de Mgr Hoyek. Les dernières œuvres accomplies par l'archevêque d'Arca sont l'établissement à Jérusalem d'un vicariat maronite et la réorganisation du collège de Rome. Mgr Hoyek se trouvait encore dans la Ville Éternelle lorsqu'il apprit la mort de Mgr Hadge. Revenu en toute hâte au Liban, il fut acclamé patriarche par tout son clergé, le 6 janvier dernier, au milieu de l'allégresse du peuple. La carrière si bien remplie du nouveau chef des Maronites laisse espérer, pour l'avenir, un gouvernement fécond et glorieux.

L. PETIT.

II. LE MONDE GREC ET LE MONDE SLAVE AU MONT ATHOS — L'ÉGLISE GRECQUE ET L'EGLISE RUSSE

On nous écrit à la date du 1er février :

M. le D. A. Christidis, ancien président du *Syllogue littéraire grec de Constantinople*, a visité le mont Athos au mois d'août 1896. Ses impressions de voyage, récemment publiées, contiennent de nombreux renseignements sur l'état matériel et moral des monastères de la montagne. Il ne sera pas sans intérêt de les résumer.

L'auteur affirme, en guise d'exorde, que la situation de l'Athos ne peut pas être indifférente à ses compatriotes, car la partie qui s'y joue à l'heure actuelle n'a pas d'autre enjeu que les destinées mêmes de l'hellénisme. La cause nationale est intimement liée à celle des monastères nationaux, et ces monastères sont menacés de toutes parts. Le monde hellénique a besoin de connaître exactement la situation présente, s'il veut prendre ses mesures et sauvegarder l'avenir.

Depuis la conquête du couvent Saint-Pantaléon par les Russes le vent de la discorde n'a cessé de souffler en tempête sur la mon-



tagne sainte. Les moines y vivent en deux camps rivaux, toujours en guerre, les Grecs d'un côté, les Slaves de l'autre. Ces derniers multiplient les efforts pour écraser leurs adversaires, et l'on peut craindre, à bon droit, qu'ils n'y réussissent, étant donné la supériorité, non pas de leurs qualités intellectuelles ou morales, mais de leurs ressources matérielles. Il suffit, en effet, de passer les deux armées en revue pour constater qu'elles ne combattent pas à armes égales.

Au point de vue intellectuel, assure M. Christidis, les moines étrangers ne sont pas du tout supérieurs aux moines grecs. Il y a, parmi ces derniers, des personnes très cultivées, très instruites, et qui font honneur à l'Eglise orientale. On y remarque aussi des personnes qui ont de très nobles sentiments vis-à-vis de la religion et de la patrie. Sans doute, ces moines d'élite ne forment pas un très fort contingent, ils sont une vingtaine, vingt-cinq au plus, qui s'élèvent ainsi au-dessus de la masse. Et pourtant, bien que l'immense majorité croupisse dans une ignorance profonde et soit parfaitement inepte à contrôler ceux qui la dirigent, parfaitement incapable de se défendre contre les entreprises du dehors, ce n'est ni du côté de la science, ni du côté de la moralité que les moines grecs le cèdent à leurs compétiteurs. Chez les étrangers, les qualités de l'esprit et du cœur ne sont ni plus nombreuses ni plus relevées que chez les religieux de race hellénique. Pour mieux dire, les étrangers ne l'emportent que par une plus grande intelligence du mal, que par un plus grand savoir-faire dans l'art de nuire. On a vu, dans les rangs slaves, des religieux qui s'enivrent en public. Il s'y trouverait, dit-on, des hommes engagés dans les liens du mariage et qui s'en vont, de temps à autre, passer quelques semaines auprès de leurs femmes dans le pays. Les supérieurs n'examinent même pas si leurs subordonnés sont chrétiens ou non. Naguère encore, tel de ces couvents comptait parmi ses moines un juif qui remplissait les importantes fonctions de secrétaire.

Au point de vue matériel, au contraire, les étrangers n'ont pas à craindre la comparaison. Les ressources de Saint-Pantaléon, par exemple, sont infiniment plus considérables que celles de n'importe quel autre couvent : elles augmentent de jour en jour, grâce aux riches revenus tirés du Caucase. Rien n'arrête les étrangers fixés à l'Athos, lorsqu'il s'agit de frapper les Grecs à la bourse. Ils empêchent les pèlerins d'aller visiter leurs monastères, ils s'appliquent systématiquement à ne jamais leur acheter ni vivres ni produits.

Telle est, résumée en deux mots, la situation. M. Christidis, qui aperçoit les menaces du présent, redoute des catastrophes pour l'avenir. Il regrette que les monastères menacés ne prennent aucune mesure contre un état de choses dont ils sont les victimes et qui finira, s'ils n'y remédient sur-le-champ, par les engloutir. Mais, hélas ! au lieu de marcher la main dans la main contre l'ennemi commun, les Athonites de sang grec en sont encore à se diviser entre eux. Ceux qui proviennent du royaume hellène forment un groupe absolument fermé, absolument hostile à leurs frères originaires de l'empire ottoman. Ils vont même jusqu'à former divers partis entre sujets du roi Georges. Les péninsulaires moréotes se croiraient deshonorés s'ils vivaient d'accord avec les insulaires de l'Adriatique ; ils élèvent le drapeau du Péloponèse contre le drapeau de l'archipel ionien. Est-ce conforme à l'esprit du christianisme ? M. Christidis affirme que non, et il ajoute, comme conclusion, que c'est là, pour notre cause, à nous, Hellènes, le plus grand danger. C.

* * *

Du même correspondant :

On sait la place occupée dans l'orthodoxie par le grand empire du Nord : on sait aussi le rôle qu'il joue et l'on devine aisément celui qu'il aspire à jouer. Pour ne laisser aucun doute à cet égard, le métropolitain de Moscou, Mgr Vladimir, s'est permis de parler quelque peu librement. La suprématie, a-t-il déclaré, n'appartient plus au patriarcat de Constantinople ; elle est passée à l'Eglise russe. L'Eglise russe, aujourd'hui, s'est développée ; elle possède quantité de prélats instruits, elle est en état d'enseigner à peu près sur tout cette Eglise de Byzance, dont elle tirait autrefois ses propres lumières. Pas une controverse de quelque importance ne s'élève, au temps présent, sans que l'Eglise grecque ne recoure à l'Eglise russe pour lui demander éclaircissements et conseils. Dans le passé, les étrangers s'adressaient à Byzance : présentement, c'est à Pétersbourg qu'ils s'adressent de préférence, car ils regardent l'Eglise slave comme la meilleure dépositaire de la vérité orthodoxe. Ainsi en ont agi les anglicans et les vieux catholiques, lorsqu'ils ont manifesté le désir de se rallier à la communion des Orientaux. Mais ce sont là de très grosses questions :

un Concile œcuménique pourrait seul les trancher.

L'opinion du hardi métropolite vient d'être combattue par M. Durnavo. Cet éminent contradicteur affirme sans hésiter la suprématie du patriarcat de Constantinople. Il déclare que jamais les Grecs, dans les cas difficiles, n'ont eu recours aux lumières des Russes. La science théologique, dit-il, a pris de merveilleux développements parmi les prélats et les clercs de l'Eglise grecque. C'est à elle que les anglicans et les vieux catholiques, désireux d'entrer au giron de l'orthodoxie, ont présenté leurs requêtes; c'est une Commission patriarcale qui a refusé de reconnaître la légitimité de leurs hiérarchies.

Quant au Concile œcuménique, M. Durnavo soutient que le patriarche de Constantinople a seul le droit de le convoquer. D'ailleurs, ce Concile serait-il favorable aux prétentions de l'Eglise russe? Qui sait? il examinerait peut-être l'état de cette Eglise, qui reste privée de chef religieux canoniquement élu depuis le jour où Pierre le Grand supprima le patriarcat de Moscou. Il examinerait peut-être la question des *vieux croyants*, et cette seule question est capable de créer un schisme effroyable entre la partie Nord et la partie Sud du monde orthodoxe. Il examinerait peut-être la situation de l'Eglise géorgienne sacrifiée au Saint-Synode de Pétersbourg et dépouillée de ses privilèges. Ces deux ou trois points, conclut M. Durnavo, rendent impossible la convocation du Concile général souhaité par Mgr le métropolite.

C.

III. LE NOUVEAU MÉTROPOLITE DE PÉTERSBOURG

S. M. Nicolas II, souverain pontife de l'Eglise russe, a pourvu d'un nouveau titulaire le siège métropolitain de sa capitale et donné au très Saint-Synode un nouveau membre présidant. Cette double nomination a paru au *Journal du gouvernement*, le 6 janvier dernier, on nous saura peut-être gré de reproduire ici les quatre pièces qui s'y rapportent. En voici la teneur.

I. A Mgr ANTOINE

« Tout très sacré métropolite de Pétersbourg, Antoine.

Ayant à choisir un digne successeur à feu le métropolite de Pétersbourg, Palladius, d'immortelle mémoire, j'ai porté mon attention sur l'action très féconde que vous avez exercée comme directeur de l'Académie spirituelle de Pétersbourg et sur les fructueux efforts que vous avez consacrés à organiser le diocèse de Finlande. Pour ces motifs, j'ai jugé bon de vous confier la direction du diocèse de Pétersbourg et de vous élever au rang de métropolite.

» Je suis pleinement convaincu, que, grâce à l'avantage dont vous jouissez de connaître de près les besoins spirituels du troupeau de ce diocèse, vous emploierez vos efforts zélés à ranimer l'action pastorale du clergé des villes et des villages, à rallumer les prédications doctrinales, à former dans les maisons ecclésiastiques d'enseignement de bons pasteurs pour le peuple et, pour les écoles paroissiales ecclésiastiques, des maîtres qui répandent la véritable instruction nationale.

» Je vous envoie un *épikalymafka* blanc avec une croix de pierres précieuses, je me recommande à vos prières et je suis....,

» NICOLAS. »

II. AU SAINT-SYNODE

« Nous ordonnons très bienveillamment que l'archevêque de Finlande, Antoine, soit métropolite de Pétersbourg et de Ladoga, archimandrite saint de la laure d'Alexandre Nevski et membre du très Saint-Synode.

» NICOLAS. »

III. A Mgr JOANNICE

« Au tout très sacré Joannice, membre présidant le très Saint-Synode et métropolite de Kiev et de Galicie.

» Tout très sacré métropolite de Kiev,
» Joannice,

» Je connais votre zèle éclairé pour la sainte Eglise et pour la conservation, sans mélange aucun, de son enseignement. Je connais aussi la vieille expérience que vous avez acquise dans votre louable administration épiscopale. Cela me pousse à vous confier la direction du très haut Conseil administratif ecclésiastique et à vous nommer membre présidant le très Saint-Synode.

» Je suis persuadé que, dans cette fonction, vous vous montrerez le vrai gardien de l'orthodoxie et de la paix de l'Eglise orthodoxe russe.

» Je me recommande à vos prières et je suis.....

» NICOLAS. »



IV. AU SAINT-SYNODE

« Nous ordonnons très bienveillamment que le membre du Synode, Joannice, métropolite de Kiev, soit le membre présidant le très Saint-Synode, et que, lorsque Joannice, métropolite de Kiev, sera absent de Pétersbourg, ses fonctions de membre présidant soient remplies par le premier des prélats présents dans le Synode.

» NICOLAS. »

Ces pièces n'ont pas besoin de longs commentaires; il suffira d'y ajouter deux ou trois remarques.

Le mot *épikalymafka*, inscrit à la fin du premier document, désigne la coiffure du clergé dans l'Eglise orientale. Cette coiffure est de couleur noire. Seul, autrefois, le patriarche de Moscou avait le privilège de porter ce que M. Leroy-Beaulieu appelle, faute de mieux, le béret blanc. Aujourd'hui, le tsar en permet l'usage, comme une preuve de sa bienveillance particulière, à tel ou tel des trois métropolites qui siègent à Pétersbourg, à Moscou et à Kiev. Tous les trois en sont parfois honorés ensemble; parfois rien que deux; parfois, rien qu'un. Mgr Antoine, le nouveau métropolite de la capitale, pourra s'en coiffer.

Le métropolite défunt, Mgr Palladius, se trouvait à la tête du Saint-Synode. Il était son membre présidant et non son président, car ce dernier titre est censé porté par le tsar. Mgr Joannice de Kiev le remplace dans cette fonction. C'est, en effet, le plus ancien des trois métropolites qui est presque toujours appelé par l'empereur à diriger le très Saint-Synode. Les autres membres sont également à la nomination du souverain. Leur nombre varie. Ils sont pris un peu dans tous les degrés supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique et peuvent assister, de longues années durant, aux délibérations du Saint-Synode, sans porter le titre de membre synodique. Par contre, une fois que le tsar les a décorés de ce titre, ils le conservent toujours, même lorsque de nouvelles fonctions les ont appelés dans tel ou tel diocèse éloigné de Pétersbourg et du Saint-Synode. Mgr Antoine, membre effectif de ce Corps depuis très longtemps, ne vient que de recevoir aujourd'hui le titre de membre synodique, ainsi qu'on peut le voir dans le deuxième des documents imprimés ci-dessus.

En dehors de ces renseignements, parfaitement connus en France depuis les publications de M. Leroy-Beaulieu sur l'*Empire des tsars*, la *Vérité ecclésiastique* de Constantinople nous fournit quelques notes sur la vie du prélat transféré du siège de Finlande à celui de Pétersbourg.

Mgr Antoine s'appelait dans le monde Alexandre-Basile Vadkobski. Marié et père de famille, il perdit sa femme et ses deux enfants en l'espace de trois années, de 1879 à 1882. Quelques mois plus tard, il se faisait religieux sous le nom d'Antoine, et recevait l'habit monastique des mains de Mgr Palladius, alors évêque de Kazan. Promu archimandrite, il fut nommé inspecteur de l'Académie spirituelle de cette ville. Il y avait déjà professé, n'étant que simple laïque, le cours de pastorale et d'homélétique. Au mois d'août 1885, l'archimandrite Antoine passait de l'Académie de Kazan à celle de Pétersbourg. En 1887, il devenait directeur de l'Académie, évêque de Viborg et deuxième auxiliaire du métropolite de Pétersbourg, Isidore. Cinq ans plus tard, un ukase élevait l'évêché de Viborg au rang d'archevêché sous le nom d'archevêché de Finlande et de Viborg. Mgr Antoine fut nommé archevêque et appelé à prendre place dans le Saint-Synode. Il n'a jamais cessé depuis d'y siéger. Sa marche dans la voie des honneurs ecclésiastiques a été, comme on le voit, très rapide. Il arrive aujourd'hui, à cinquante-deux ans, à l'un des trois sièges les plus haut placés de l'Eglise russe.

Mgr Antoine est docteur en histoire ecclésiastique. L'histoire de l'homélétique a été le thème préféré de ses œuvres. Un de ses désirs les plus vifs serait l'entrée des « vieux catholiques » au sein de l'orthodoxie. Il a beaucoup travaillé dans ce but. Dernièrement, il représentait l'Eglise russe au jubilé de la reine d'Angleterre, Victoria.

C. EXÉPI.



BIBLIOGRAPHIE

Manuel J. Gédéon. Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, Ire partie, Constantinople, 1895-1898, in-4°, 224 pages. Prix : 15 francs.

L'auteur de l'*Héortologe byzantin* a voulu nous donner le catalogue exact des fêtes religieuses célébrées à Constantinople du ive au xve siècle. Son ouvrage n'a pas encore paru tout entier, mais les 224 pages livrées au public contiennent déjà tout ce que le titre promettait, c'est-à-dire le calendrier, du 1er janvier au 31 décembre.

Ce calendrier, quel est-il? d'où vient-il? Comment s'est-il formé? M. Manuel J. Gédéon répond à cela en des prolégomènes, sinon très méthodiques, du moins pleins d'intérêt. Son étude, à coup sûr, n'épuise pas la question, mais elle abonde en renseignements de toute nature et témoigne d'un long commerce avec les écrivains de Byzance.

Elle s'attache de préférence à nous montrer comment chaque église, conventuelle ou non, possédait son calendrier spécial, un calendrier sorti, à l'origine, de l'initiative privée et grossi, dans le cours des siècles, par le fait de cette même initiative, sans la moindre intervention de l'autorité. Quiconque vivait dans la piété et mourait dans l'orthodoxie était sûr que sa mémoire ne serait pas oubliée, pourvu toutefois qu'il eût élevé quelque édifice du culte ou quelque monastère, pourvu qu'il eût, en d'autres termes, parmi les clercs ou les moines, des obligés. Ceux-ci prenaient, en effet, le plus grand soin de noter la date anniversaire de sa fin bienheureuse, et cette inscription dans leur calendrier équivalait, avec le temps, à une canonisation. A côté des fondateurs, on inscrivait aussi les princes et les patriarches qui s'étaient conservés dans l'orthodoxie. Parmi les empereurs, ceux-là surtout pénétraient au rang des saints qui trouvaient une sépulture aux Saints Apôtres et méritaient de recevoir, au moment de leurs funérailles, tous les témoignages de l'affection populaire. Pour certains prélats, qui personnifiaient des idées rivales, ou qui, de leur vivant, s'étaient montrés les antagonistes l'un de l'autre, pour Ignace et pour Photius, pour Euthyme Ier et Nicolas Ier, les honneurs rendus à leur mémoire n'étaient qu'un moyen de ramener la paix entre ceux qui leur restaient fidèles après la mort et qui, divisés en deux camps, continuaient à se battre en leur nom sur leur tombe. Avec la mémoire des fondateurs, des princes et des patriarches, chaque église conservait encore celle de tous les saints personnages, surtout des higoumènes, qui lui appartenaient en propre, qui avaient passé leur vie ou tout au moins rencontré leur mort, soit dans ses murs, soit dans le voisinage. Et de la sorte, le cycle festival en usage ici ne correspondait jamais au cycle festival en usage là.

Les concordances, qui s'y rencontraient assez nombreuses, provenaient du caractère plus général de certaines solennités. Il est bien évident, par exemple, que personne au monde n'avait le monopole de Pâques. De plus, le culte des saints et la mémoire des événements passaient avec assez de facilité d'un lieu à un autre. Une vision, une révélation, un miracle, une translation de reliques, la volonté formelle d'un fondateur, le désir d'un restaurateur ou d'un bienfaiteur insigne, la dévotion particulière d'un supérieur influent, tout cela suffisait à implanter dans une Eglise, qui les ignorait auparavant, des fêtes jusque-là particulières à tel ou tel centre religieux. Et ces adoptions se faisaient, comme les canonisations elles-mêmes, en dehors de la Grande Eglise, celle-ci n'ayant à intervenir que lorsqu'il s'agissait d'introduire un office nouveau sous la coupole de Sainte-Sophie.

L'Héortologe de Constantinople, tel qu'il existe aujourd'hui, est le fruit d'un travail d'unification tardivement opéré sur les mille et un calendriers précédemment suivis dans la ville et ses environs. Le propre de Stude a fourni le plus fort contingent de fêtes : presque tous les Iconophiles auréolés sont des Studites ou, tout au moins, des correspondants, des amis, des disciples de saint Théodore. Il n'y a pas jusqu'à l'impératrice Irène qui ne doive son nimbe au grand adversaire des iconoclastes.

Les premiers travaux d'ensemble en matière hagiographique remontent à la dynastie macédonienne. Siméon Métaphraste appartient à cette époque. C'est après lui que parut le Ménologe de Basile, mosaïque peu soignée faite d'emprunts aux divers *Tipyka* alors existants. Le diacre Maurice, postérieur au xie siècle, retoucha la collection basilienne, mais sans l'améliorer beaucoup.

Telles sont, sur la formation de l'Héortologe byzantin, les idées de M. M. Gédéon.

On peut ne pas les adopter toutes et dans chacun de leurs détails; on ne peut pas ne pas les adopter dans l'ensemble. Sur quelques points, elles ont paru très hardies à plusieurs membres du clergé orthodoxe, mais cela ne prouve en rien qu'elles contredisent la vérité historique. Dans des milieux éclairés, on félicitera l'auteur d'avoir mis à profit l'indépendance de sa plume pour s'exprimer sur le compte de saint André et des prétendus prédécesseurs de Métrophane autrement qu'il ne l'avait fait dans ses Πατριαρχικοὶ πίνακες. On ne le blâmera pas non plus, dans ces mêmes milieux, de la sévérité avec laquelle il juge les hagiographes que le monde oriental regarde comme ses Bollandistes, et des libertés qu'il prend même vis-à-vis de Nicodème l'Hagiorite.

Ce brave Nicodème est fort prisé chez les Grecs, et je crois bien qu'il le mérite. Personnellement, je l'avouerai, je me suis toujours senti un petit faible à son endroit. Je sais bien qu'il n'a pas du tout de critique, qu'il ne recule pas devant les anachronismes les plus monstrueux, qu'il fixe le même promontoire, tantôt sur le Pont-Euxin et tantôt dans le golfe de Nicomédie, mais qu'importe? Il fut moine et il travailla. Cela seul le place bien au-dessus de l'ordinaire; cela seul m'a toujours empêché de lui jeter la pierre. Est-ce à dire que je reproche à M. M. Gédéon de ne pas l'estimer outre mesure?

Je lui reprocherai plutôt l'explication qu'il donne du mot σύναξις. Il fait de ce terme le synonyme de πάννυχος παννυχίς, et peut-être a-t-il pleinement raison; malheureusement son opinion ne me paraît appuyée sur aucune preuve et, pour si vraisemblable qu'elle paraisse, je ne vois rien qui puisse obliger à l'adopter.

Dans l'ouvrage de M. M. Gédéon, les Prolégomènes sont suivis du catalogue des fêtes inscrites dans le *Ménologe de Basile* et dans le *Calendarium* de Morcelli. L'auteur complète considérablement ce dernier au moyen de données fournies par deux évangéliaires manuscrits. Il termine ses préliminaires en reproduisant le catalogue des jours fériés dans les tribunaux, tel qu'il est fixé par l'ordonnance de Manuel I[er] Comnène (1166).

Je ne m'étendrai pas sur le corps de l'ouvrage, la méthode suivie par l'auteur consiste à transcrire, sous chaque date, l'annonce de la fête ou des fêtes célébrées ce jour-là et à grouper, à propos du saint ou de l'événement mentionné, tout un ensemble de notes biographiques et topographiques.

Ceux qui veulent connaître l'ancienne Constantinople, ceux qui recherchent l'emplacement des églises, des monastères et même des monuments profanes qui s'élevaient autrefois dans ses murs et dans ses faubourgs, ceux-là trouveront beaucoup à recueillir parmi les notices du Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον. Les écrivains grecs modernes, à part A. G. Paspati, dans ses Βυζαντιναὶ μελέται et ses divers articles, s'étaient presque toujours contentés jusqu'ici de transcrire la *Constantinopolis christiana* de du Cange. C'est l'impression que l'on éprouve en lisant la Κωνσταντινιάς du patriarche Constantios I[er] et la Κωνσταντινούπολις de Scarlatos Byzantios: ces deux œuvres ne contiennent à peu près rien de neuf, en dépit des éloges qui leur sont prodigués sur les rives du Bosphore. Je suis heureux de constater que M. M. Gédéon ne marche pas sur leurs traces.

Je ne veux pas dire pourtant que les opinions de l'auteur soient toujours impeccables. Rien n'est plus difficile, rien n'est plus complexe, que les questions relatives à la topographie d'une grande ville : c'est une matière où l'on ne peut écrire deux lignes de suite, sans avoir à consulter quinze auteurs différents. Que dans le nombre, un texte vous échappe, il n'y a rien là que de très excusable. Je ne ferai donc pas un crime à M. M. Gédéon des quelques erreurs que d'autres relèveront dans ses pages. S'il place, par exemple, le monastère de Rufinianes à Bostandji-Keupru (p. 114), c'est qu'il ne connaît pas certain passage de la *Vie de saint Hypace* écrite par Callinique (p. 18); mais comment exiger d'un homme qu'il connaisse tout?

Les notices historiques de l'*Héortologe byzantin* sont plus souvent sujettes à caution que ses remarques topographiques. Si M[gr] Anthime d'Amasée a pu dresser, sans consulter l'*Oriens christianus*, des catalogues épiscopaux que l'on estime beaucoup, au moins à Constantinople et dans ses environs immédiats, il n'est pas aussi facile d'écrire sur l'hagiographie, même sur l'hagiographie grecque, sans feuilleter un peu les *Acta Sanctorum* et un peu aussi les *Analecta Bollandiana*. Est-il bien vrai, par exemple, que Serge et Bacchus souffrirent à Rome (p. 175) Ne faudrait-il pas dire en Comagène (*Act. Boll.*, XIV, 377)? Serait-il vrai de même que le martyre de sainte Euphémie date de l'année 400 (p. 169). Je savais que l'on hésitait entre 303, 304, 307 et 311; je n'avais jamais entendu

parler de 400. Mais peut-être ce n'est là qu'une faute d'impression pareille à celle qui transporte Léon l'Isaurien de 730 à 1730 (p. 37). Les fautes d'impression ne sont pas un crime; elles sont tout de même fort ennuyeuses, surtout lorsqu'il s'agit de dates.

Dans tout le cours de son ouvrage, M. M. Gédéon se montre d'une très grande sévérité vis-à-vis de Codinus et de l'anonyme pillé par ce trop peu scrupuleux curopalate.

Ces rigueurs, à mon avis, ne sont pas déplacées. Mais l'auteur n'excède-t-il pas en se montrant si défiant vis-à-vis des voyageurs russes? Ceux-ci nous racontent naïvement ce qu'ils ont vu au cours de leurs pèlerinages; ceux-là, au contraire, prétendaient nous renseigner sur des événements antérieurs de plusieurs siècles. Leur témoignage n'a donc pas la même valeur; par suite, il ne faudrait pas les rejeter avec le même dédain.

Puisque j'en suis aux critiques, je me permettrai d'en ajouter deux ou trois autres. Pourquoi M. M. Gédéon a-t-il glissé des inscriptions dans son livre (p. 79, 101, 133, 136, 181 et 209)? Les textes épigraphiques, même les vulgaires épitaphes, sont toujours utiles à ramasser, mais lorsqu'on les a déjà publiés une fois dans un ouvrage spécial comme les Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια, je ne vois aucun motif à les éditer une seconde fois dans un Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον.

M. M. Gédéon n'hésite pas à recourir aux manuscrits, toutes les fois qu'il espère y découvrir des renseignements nouveaux. On ne peut que le féliciter de cette habitude; mais pourquoi, lorsqu'il apporte des témoignages inédits, n'indique-t-il pas toujours le codex où il les a puisés? Je lis, par exemple, à propos de saint Isaac (p. 109), que cet higoumène, *d'après sa biographie inédite,* vint à Constantinople en 374 et mourut en 396. Ces dates m'intriguent, je voudrais savoir leur valeur, je voudrais connaître d'où elles sont tirées : j'ai beau chercher, je ne trouve rien, je ne vois pas l'ombre d'une indication. Si je suis patient et que je ne me laisse pas rebuter pour si peu, je me heurterai trente-cinq pages plus loin à la mention et à des extraits d'une Vie, d'ailleurs sans valeur, de l'archimandrite Dalmate, où saint Isaac est plusieurs fois mis en scène. Mais est-ce bien cette *Vie de Dalmate* que l'auteur citait tout à l'heure comme une *Biographie d'Isaac?* J'aime à le croire, puisque j'y rencontre les mêmes erreurs chronologiques; j'aurais préféré toutefois qu'on m'en avertît carrément et qu'on ne m'obligeât pas à le découvrir par moi-même. Dans un autre endroit (p. 215), M. M. Gédéon rectifie deux noms propres, en se basant sur des Vies inédites de saint Auxence. Je trouve ces rectifications excellentes, mais je les trouverais meilleures encore, si l'on me confiait où se cachent les documents en question. Ni ici, ni à la page 73, au jour de la fête de saint Auxence, on ne me le dit, et je le regrette.

Ajouterai-je que certains passages du Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον témoignent d'un travail trop rapide? Telle note (p. 144), qui accuse Le Quien d'avoir transformé l'archimandrite Dalmate en métropolite de Cyzique, prouve simplement que l'auteur n'a pas lu très attentivement son *Oriens christianus* (I, 752). Le savant Dominicain cite, en effet, un prélat du nom de Dalmate, mais il ne l'identifie pas du tout avec l'illustre moine constantinopolitain. Ailleurs (p. 216), M. M. Gédéon croit reconnaître le couvent de l'archimandrite Alexandre décédé au v[e] siècle dans un monastère Saint-Alexandre dont il est fait mention, à la date de 1184, dans la Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη (II, 366). Si vous recourez à la source indiquée, vous constaterez que la maison religieuse de 1184 est celle d'un Alexandre martyr. Elle ne peut donc rien avoir de commun avec la fondation de l'archimandrite Alexandre, qui ne mourut certainement pas durant les persécutions.

Voilà bien des critiques, va-t-on dire. Je me hâte d'y mettre un terme, car je ne voudrais pour rien au monde que l'on considérât l'ouvrage de M. M. Gédéon comme dénué de toute valeur. La valeur de ce livre est très grande, au contraire, et je me plais à le reconnaître. Désormais, quiconque voudra s'occuper de Byzance devra le placer à côté de la *Constantinopolis christiana* et le consulter avec elle. Il la corrige sur plusieurs points, il la complète sur beaucoup d'autres. En Europe comme en Orient, pas un byzantinologue ne saurait s'en priver longtemps. C'est, en effet, une œuvre dont on peut rectifier maint et maint détail, mais qu'il serait malaisé de remplacer de toutes pièces. J'ose dire qu'elle est appelée à rendre beaucoup de services.

A cela, toutefois, je mets une condition : c'est que l'auteur ne termine pas son travail avant de l'avoir enrichi de tables complètes. Celles qui suivent la première partie ne sont que d'une utilité fort restreinte. Si M. M. Gédéon ne dressait un triple index pour les noms de personnes, les noms de lieux et les dates de fêtes, l'emploi de son ouvrage exigerait d'immenses pertes de temps et ne fournirait qu'un

avantage amoindri. Le Βυζαντινόν Ἑορτολόγιον, j'ose l'espérer, aura ces tables, et les travailleurs, en y faisant des recherches, n'éprouveront pas ce désappointement que l'on éprouve presque toujours avec les volumes imprimés à Constantinople : on les aborde par les deux bouts, dans l'espérance d'y trouver un index et l'on y découvre..... savez-vous quoi? tantôt le néant et tantôt une liste de souscripteurs. Α καταλόγοις συνδρομητῶν, *libera nos, Domine.*

J. PARGOIRE.

DIE BIBLISCHE LILIE. — LE LIS BIBLIQUE, par le P. FONCK, S. J. (Tirage à part des *Stimmen aus Maria-Laach,* 1898, 2e cahier, 18 pages.)

La question de savoir quelle fleur moderne réprésente le *lis biblique* de l'Ancien et du Nouveau Testament a fait déjà couler des flots d'encre dans l'un et l'autre monde; plût au ciel que des flots de lumière en eussent jailli du même coup! Le P. Fonck a utilisé les données que lui a fournies un séjour prolongé en Syrie, ainsi que les informations locales de ses confrères de Beyrouth et il reprend toute la question. L'exposé est net, précis; le style brillant et délicat s'adapte fort bien au sujet; il n'y manque même pas une certaine pointe humoristique à propos des nombreuses fleurs mises en avant par des savants non moins nombreux. Le Père analyse les propriétés du lis d'après les textes de la Bible et passe ensuite en revue les diverses opinions. Il se prononce contre la *rose*, car si elle « croît parmi les épines » comme le lis biblique, bien d'autres fleurs lui disputent cette *charmante* prérogative; il repousse également le *lotus* de Lagarde, l'*anémone* de Tristram et de Vigouroux, l'*iris*, la *tulipe*, etc., etc; et se prononce purement et simplement pour le *lis de nos jardins*, à la tige élancée, au calice de neige veiné d'étamines d'or. Il lui applique toutes les caractéristiques exigées par les textes de la Bible et les retrouve sans trop d'efforts. Sans doute, tout cela serait parfait, si le lis ordinaire croissait en Palestine, mais on ne l'y trouve nulle part. Vite, le Père répond que les botanistes Boissier, Gaillardot, Blanche et Post ont vu des lis blancs à l'état sauvage sur les collines du Liban. Les Jésuites en ont dans leur jardin de Ghazir, et ces fleurs poussent en telle abondance dans cette contrée, qu'un endroit est surnommé la *montagne des lis*. On voit encore des lis à 10 kilomètres au sud de Sidon, sur les bords du Nahr-el-Zaherani, à 15 kilomètres au sud de Tyr, dans le Ouady el Azziyeh et, plus au Sud, dans le district de Belad-Beschara. Là, enfin, nous sommes dans la Haute Galilée, non loin de Safed et de la montagne des Béatitudes, sur laquelle le Sauveur vanta la magnificence du lis. Qu'exiger de plus? Qu'il croisse parmi les épines? Hélas! chaque fois que la main se penche pour cueillir sa tige svelte, une rainure rouge se détache sur la blancheur de la peau et on lit en lettres sanglantes : *Sicut lilium inter spinas*, sic....

S. VAILHÉ.

SOCIALES AUS DEM HEILIGEN LAND, par le P. FONCK, S. J. (Tirage à part des *Stimmen aus Maria-Laach*, 1898, 8e cahier, 16 pages.)

Le Père examine dans cet article la Terre Sainte au point de vue social et économique. La Bible et les écrivains de l'antiquité vantent à l'envi la fertilité de la Palestine, la première impression des voyageurs modernes est, au contraire, toute en sa défaveur. Rien de plus triste que la vue des plaines sans culture, des vallées en jachère, des collines déboisées et chauves, rien de plus affligeant pour l'humanité que l'aspect de ces pauvres fellahs demi-nus, mourant de faim, en proie aux maladies les plus répugnantes et aux vices les plus hideux.

La population serait de 700 000 habitants, dont 440 000 musulmans, 200 000 juifs, 25 000 grecs orthodoxes, 24 000 catholiques et quelques druses métoualis et arméniens. Ajoutez-y la population du Liban, qui comprend 320 000 chrétiens, 50 000 druses et 30 000 musulmans, et vous aurez une proportion de 60 habitants par kilomètre carré. Comme l'auteur ne trace aucune frontière, on ne saurait dire si cette statistique est exacte.

Les maisons des fellahs sont en terre, parfois en pierre, surtout aux environs de Jérusalem. Chacun d'eux possède sa cabane et quelques lopins de terre qu'il laboure *grosso modo* avec une charrue plus que primitive, conduite d'ordinaire par un âne et un bœuf, parfois un âne et un chameau, quand ce n'est pas une femme ou une jeune fille. Le mari prend sur lui le travail des champs qui ne lui coûte guère; il aime surtout à flâner derrière un cagnard en fumant son narghilé; la femme porte l'eau, ramasse le bois, moud la farine, cuit le pain, se rend au marché, raccommode les habits et s'occupe d'une vraie nuée de marmots toujours suspendus à ses jupes. C'est pitié de la voir se rendre à la ville, une corbeille de légumes sur la tête, un mioche derrière le dos, pendant

que son maître et mari se pavane sur un âne, les jambes pendantes et les bras ballants.

Le tableau des impôts, contributions directes et indirectes, des bacchiches, etc., n'a rien d'exagéré, bien qu'il soit effrayant. Une longue expérience du pays nous permettrait de confirmer tous les exemples apportés et d'y ajouter des noms propres. On ne s'étonne plus alors de voir les malheureux paysans arracher leurs vignes ou leurs oliviers pour n'avoir pas à verser des sommes indues à des mutessarifs et à des kaïmakans rapaces, préoccupés, avant tout, de gonfler leurs poches et de s'en aller au plus tôt.

LES PREMIERS MONASTÈRES DE PALESTINE, par le P. S. VAILHÉ (tirage à part du *Bessarione*, 1898, 60 pages).

LES MONASTÈRES DE PALESTINE, par le P. S. VAILHÉ (tirage à part du *Bessarione*, 1898, 22 pages).

Les *Echos d'Orient* ont déjà rendu compte (mai 1898, p. 249) du premier de ces quatre articles, qui faisait l'histoire détaillée des laures de Pharan, Douca (le monastère de la Quarantaine) et Soukas dans le Ouady-Khareitoun, trois fondations dues à saint Chariton.

Le second article est consacré à la laure de saint Euthyme, fondée par ce saint vers l'an 425, et convertie en monastère en 484, onze ans après sa mort. Le couvent resta debout jusqu'à l'époque des croisades, et l'higoumène russe Daniel parait en parler au XII[e] siècle, 1113-1115, durant son voyage en Palestine. Il se peut toutefois que cet archimandrite ait confondu notre monastére avec le sanctuaire musulman de Nébi-Moussa. Il ne reste aujourd'hui que des ruines au Khân-el-Ahmar.

Le troisième article parle des fondations attribuées aux disciples de saint Euthyme et à l'impératrice Eudocie. Ces fondations sont très nombreuses. On compte celles de Marin et de Luc, près du village de Métopa, aujourd'hui Oum-Touba, au-dessous de Mâr-Elias; celle du futur patriarche Martyrius (473), identifiée avec le Djebel-Mourassas ou le Déir-es-Sidd (le seul personnage influent de ce monastère est Domitien; ami de Théodore Askidas et métropolitain d'Ancyre); les deux monastères du patriarche saint Elie, bâtis près de Jéricho en 473, et dont l'un fut cédé en 528 aux eunuques de Julienne, malgré la défense expresse du fondateur. On compte aussi la tour d'Eudocie, élevée vers 455, et sur l'emplacement de laquelle un disciple de Sabas, Jean le Scholaire, fonda en 510 le monastère qui portait son nom (c'est aujourd'hui Djebel-el-Mountar); l'église de Saint-Pierre et l'étang d'Eudocie au Djebel-el-Mourassas, la laure de l'Heptastome, construite en 512, par saint Sabas, et qui se trouverait au Khirbet-Zennaki; enfin le monastère de Saint-Etienne, élevé en 456, près de la superbe basilique dédiée au proto-martyr et que les Pères Dominicains viennent de relever avec tant de bonheur.

Le quatrième article nous parle du monastère de Saint-Passarion, élevé au IV[e] siècle dans Jérusalem même, et dont les archimandrites détinrent le supériorat général des autres monastères jusqu'en l'an 491. (L'auteur n'a pas connu un texte, d'ailleurs erroné, de Théophane, qui fait porter à Constantinople la main de saint Etienne par le fondateur saint Passarion, sous le règne de Théodose le Jeune, venu à Chalcédoine audevant du messager avec sa sœur Pulchérie, MIGNE, *P. G.*, t. CVIII, col. 233.) L'histoire du monastère de Marcien, 454, dont les ruines se voient à Séiar-el-Ghânem, près de Bethléem, nous prépare à la fondation du monastère de Romain, 454, près de Thécoa. Ce dernier couvent, refuge des monophysites, fut démoli en 484, puis restauré en 508 sous le nom de Nouvelle Laure. C'est de là que partit le mouvement célèbre de l'origénisme, qui faillit compromettre pour toujours la vie religieuse en Palestine. L'histoire de cette hérésie et des luttes qu'elle engendra est narrée longuement. (Au sujet du monophysisme, l'auteur ne pouvait encore utiliser les nouveaux renseignements fournis sur le monastère de Romain par les Plérophories de Jean, évêque de Mayouma, publiées dans la *Revue de l'Orient chrétien*, par M. l'abbé NAU, t. III.) P. S.

REVUE DES REVUES

AMERICAN ECCLESIASTICAL REVIEW

Janvier 1899. — P. DE ROO : L'apôtre saint Thomas en Amérique.

HERBERT THURSTON : Le jour de Noël et le calendrier chrétien. Mon nouveau curé (extraits du journal d'un PRÊTRE IRLANDAIS).

LEHMKUHL : *Conflictus inter donationem et dispositionem testamentariam* (cas de conscience).

Le R. P. A. SABETTI, S. J. (Article chronologique.) Chronologie ecclésiastique. (Du 15 juin au 15 décembre 1898.)

AMI DU CLERGÉ

2 Février 1899. — Notes et souvenirs d'un vieux moraliste (suite). — Le mouvement catholique en Angleterre. — Questions de science ecclésiastique.

9 Février. — Causeries avec un jeune curé (suite). — Questions de science ecclésiastique. — Liturgie. — Défense de la chronologie de l'Ancien Testament et de l'antiquité biblique de l'homme contre la nouvelle exégèse.

16 Février. — Notes et souvenirs d'un vieux moraliste (suite). — Le sacerdoce éternel et l'ambassadeur du Christ. — Questions de science ecclésiastique. — Défense de la chronologie de l'Ancien Testament et de l'antiquité biblique de l'homme contre la nouvelle exégèse (suite).

23 Février. — La liberté d'enseignement au XIXe siècle (2e article). Mgr Parisis et Louis Veuillot. — Les fils des croisés ne reculeront pas devant les fils de Voltaire. — Questions de science ecclésiastique. — Défense de la chronologie de l'Ancien Testament et de l'antiquité biblique de l'homme contre la nouvelle exégèse (suite).

BULLETIN DE LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE

Février 1899. — R. P. LAGRANGE : L'esprit traditionnel et l'esprit critique. — L. COUTURE : De l'histoire de la théologie. — Notes et critiques.

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT

Janvier-avril : M. TREU : le philosophe Joseph. (Cet écrivain byzantin est né vers l'an 1280, dans une des îles Ioniennes, à Ithaque vraisemblablement. Beau, instruit, riche, il avait tout pour plaire au monde et en être séduit; il renonça à ses parents, à ses amis, même à sa patrie, et se confina vers 1300 dans un monastère de Thessalonique, ensuite dans un autre de l'Athos. Il quitta la sainte montagne après 1307 et se rendit à Constantinople auprès des maîtres en renom. Sa réputation de science et de sainteté le fit élire quatre fois comme patriarche; quatre fois, il refusa cette dignité. Enfin, il abandonna la capitale de l'empire après 1323, revint à Thessalonique et vécut ses dernières années dans un couvent de la montagne. Il mourut entre les années 1328 et 1332, vers l'an 1330.

Les traits principaux de cette biographie sont tirés d'un écrit de Théodore Métochite, dédié à la mémoire de son ami disparu, de l'autobiographie de Joseph et de quelques autres lettres de ses contemporains. Tous professent pour lui un vrai culte, et il semble bien que son caractère n'en était pas indigne. M. Treu cherche ensuite à retrouver les ouvrages fort nombreux de Joseph le Philosophe, disséminés dans les manuscrits sous des titres et des noms divers. Il y parvient avec assez de succès et l'on peut se fier sans crainte au jugement d'un homme, pour qui la littérature byzantine du XIVe siècle n'a presque plus de secrets.)

P. LAMBROS : A propos de Cédrénus. (Quelques remarques sur le mot grec κερατέα : caroubier, au sujet des reliques de saint Barnabé, qui furent découvertes sous cet arbre dans l'île de Chypre, au Ve siècle. Le traducteur latin a rendu ce mot par *cerisier*, ce qui est un contre-sens. Aux termes indiqués par Lambros pour désigner le caroubier et ses fruits, ajoutez : κερατωνία dans l'Ἀκολουθία τοῦ Βαρναβᾶ, Venise, 1756, p. 22.)

PAPADOPOULOS KERAMEUS. — Βυζαντινὰ Ἀνάλεκτα, M. P. K. publie d'abord, d'après le mss. B-43 de la laure de saint Athanase l'Athonite, l'*Alphabet*, en 72 vers, du magister *Ouranos*, fils de Léon le Curopalate. Il donne un résumé de la vie du magister qui vécut sous les règnes de Nicéphore Phocas, Jean Tzimiscès et Basile le Bulgaroctone, et passe en revue les divers manuscrits des bibliothèques d'Europe qui contiennent son œuvre.

M. P. K. complète ensuite la *Bibliographie* de divers écrivains dont parle la *Geschichte der Byz. Litteratur* de K. KRUMBACHER :

1. J. PALAMAS, archevêque de Thessalonique. Il montre, à ce propos, que les trois discours récemment publiés comme inédits par l'évêque Arsène, à Saint-Pétersbourg, ont été édités à Athènes, en 1861, par Sophoclès Oiconomos.

2. Michel Critoboulos. Les vers de cet auteur sur saint Augustin ont été publiés par Nicodème l'Agiorite en 1799.

3. Jean Eugénikos. On n'a pas signalé des *Hymnes* et *Prières*, publiées à Leipzig et à Constantinople en 1799.

4. Les hymnographes byzantins, Démétrios Chomatianos, Constantin Cabasilas, Siméon de Thessalonique.

Πιερωθεῖσα = Πτερωθεῖσα, correction conforme au manuscrit, d'un passage de la *Nouvelle Vie de Théo-*



phane le Confesseur, publiée par KRUMBACHER. (Munich, 1897.)

Enfin, M. P. K. fixe la date de deux *Actes du patriarcat d'Ochrida*, précédemment publiés par M. M. Gédéon, puis il propose diverses corrections.

E. W. BROOKS. — La chronologie de Théophane. (Il a été constaté depuis longtemps que, de 727 à 775, les années du monde dans Théophane ne concordent pas avec les années de l'indiction. Pour expliquer le fait, le professeur Bury a dit que Léon III leva une double taxe en 726. Son successeur fit la remise de la taxe en 774 ou 775. M. Brooks observe que la divergence n'est pas particulière aux années 727-775; elle existe également en 607-714. Il faudrait donc supposer que si Léon doubla les taxes en 726, Phocas fit la même chose en 607.

L'auteur de l'article croit trouver la vraie solution en distinguant soigneusement la source *occidentale* qui compte par indiction, et la source *orientale* qui suit l'ère des Séleucides. Il y a erreur d'un an dans les passages qui proviennent de la source occidentale : voilà pour la période de 727 à 746; au contraire, de 747 à 775, le compte est exact. La source suivie dans cette période est purement orientale.)

P. J. PARGOIRE : Une loi monastique de saint Platon. (Il s'agit de la loi qui proscrit du mont Athos tous les représentants, raisonnables ou non, du sexe féminin.) L'auteur résume ainsi son article : « 1° Au témoignage de saint Théodore Studite, les pères de la vie religieuse ne voulaient pas de femelles parmi les animaux domestiques de leur monastère; 2° Cette pratique, tombée en oubli, fut érigée à l'état de loi par saint Platon, higoumène de Saccudion; 3° Le même réformateur chassa pareillement du cloître les serviteurs séculiers à cause des inconvénients causés par leur présence; 4° Il semble que le séjour d'employés laïques dans le monastère était surtout nécessité par la présence de femelles dans les troupeaux et parmi les bêtes de somme ou de labour; 5° De Saccudion, la loi de saint Platon passa à Saint-Jean-Baptiste de Stude; 6° La clôture de ce dernier monastère, en ce qui regarde les femmes, n'était pas si absolue qu'on ne pût y déroger en cas de nécessité; 7° L'Athos, qui doit beaucoup aux règlements studites, leur a certainement emprunté, en l'aggravant, la loi de saint Platon; 8° Dans l'*oratio funebris in Platonem*, le δούλοις du manuscrit doit être maintenu, en dépit de la correction imaginée par l'éditeur bollandiste et passée des *Acta Sanctorum* dans la Patrologie de MIGNE; 9° La traduction latine de cet Ἐπιτάφιος n'est pas irréprochable : Papebroch a rendu par un contresens un ou deux passages relatifs à la question qui nous occupe. »)

PAPAGEORGIU : Inscriptions byzantines (correction de deux inscriptions trouvées sur un encensoir et mal lues par Orsi, directeur du musée archéologique de Syracuse).

T. PREGER : Inscriptions grecques tardives de la Sicile (corrections faites à bon nombre d'inscriptions trouvées dans une nécropole de Syracuse, mal lues par Orsi et déjà amendées par deux autres savants).

PAPADOPOULOS KERAMEUS; Βυζαντινῆς ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς ἐγχειρίδια. (Dans ce second article, M. P. K. publie la *Bibliographie* des *Manuels de musique ecclésiastique byzantine* dont se servaient les chantres du moyen âge. M. Porphyre Ouspensky a déjà signalé de nombreux manuscrits de musique allant du XIIIe au XVIIe siècle. Le tableau dressé par M. P. K. comprend 51 manuels théoriques et pratiques dont le premier est du XIVe siècle et le dernier du XVIIIe siècle.)

J. THIBAUT : Etude de musique byzantine. Le chant ekphonétique. (Le chant ekphonétique est un récitatif adapté au texte sacré des évangiles et des épîtres pour en rendre la lecture plus solennelle et plus distincte. Ce genre de musique est exprimé par un système sémeiographique particulier, écrit dans les *codices* en caractères écarlates. L'auteur cherche à donner « une explication aussi satisfaisante que possible du système sémeiographique des évangéliaires ». Pour cela, il divise son travail en cinq paragraphes et étudie successivement : 1° les noms des signes ekphonétiques et leur étymologie nominale; 2° l'origine des signes ekphonétiques, leur nombre et leur division; 3° les règles de composition des signes ekphonétiques; 4° la valeur musicale de ces signes; 5° l'antiquité de la notation ekphonétique des Byzantins et ses rapports avec les notations neumatiques des autres peuples chrétiens.)

D. HESSELING : Deux noms d'animaux en grec du moyen âge. (Il s'agit du nom propre Νίκων donné à un âne dans une fable et de Καβάκα, nom d'une poule dans une autre fable. L'auteur fait dériver le premier de τὸ ὀνικόν avec un jeu de mot ironique rappelé par le verbe *vaincre*, et le second de κάβαξ ou καύαξ, nom de la mouette, à cause de la voracité de la poule.)

A. THUMB : Sur quelques termes anatomiques du grec vulgaire. — K. KRUMBACHER : Βάλλω μετάνοιαν. (Cassien donne l'origine de cette expression. Un moine qui arrivait en retard au service divin n'entrait pas dans l'église, mais il se tenait devant la porte et, prosterné sur le sol, *demandait pardon* de sa négligence aux Frères, quand la communauté sortait. Plus tard, cette expression a désigné l'inclination profonde faite devant un supérieur, surtout devant un prêtre, pour lui témoigner son respect et sa soumission.)

E. NESTLE : Κακὴν κακῶς. (Quelques remarques sur ce double adverbe, qui viendrait du passage de saint Matthieu (XXI, 41) λέγουσιν αὐτῷ κακοὺς κακῶς ἀπολέσει αὐτούς, et qu'il ne faudrait pas traduire par *malos male perdet*, en laissant de côté le vrai complément direct αὐτούς, mais par *pessime* κακοὺς κακῶς *perdet eos*.)

CANONISTE CONTEMPORAIN

Février 1899. — J. HOGAN : Etudes cléricales, X. — Théologie pastorale. — R. PARAYRE : Des chapelles domestiques (suite). — *Acta Sanctæ Sedis*.



CORRESPONDANT

10 Février 1899. — E. KELLER : L'alliance allemande. — A. DES MICHELS : Souvenirs de carrière. — Notes d'un diplomate. — Le Vatican en 1871. — Victor-Emmanuel et Pie IX. — P. DE LA GORCE : Etudes d'histoire contemporaine. — La Prusse avant Sadowa (fin). — P. DE NOLHAC : Versailles. — L. DE LANZAC DE LABORIE : La légende de Joséphine. — Général BOURELLY : La marine de guerre de l'Allemagne (1848-1899) (fin). — Cte DE VILLEBOIS-MAREUIL : Entre civilisés, III. — A. VIALLATE : La fédération australienne. — A. PARODI : Le Pape, drame historique. — P. LEFÉBURE : La question de Terre-Neuve. — H. CHANTAVOINE : Etudes littéraires. — Racan et sa Pastorale. — H. DE PARVILLE : Revue des sciences. — L. JOUBERT : Chronique politique.

25 Février — FRANÇOIS CARRY : Le futur Conclave. — L'Abyssinie et la France après Fachoda. — A. VIALLATE : Les Etats-Unis, l'Angleterre et le canal interocéanique. — M. DRONSART : Les Trades-Unions féminines en Angleterre. — H. THIRRIA : Napoléon III carbonaro. — Cte DE VILLEBOIS-MAREUIL : Entre civilisés, IV. — A. PARODI : Le Pape, drame historique, III. — Cte DE ROCQUIGNY : Le comte de Chambrun et son œuvre agraire. Les œuvres et les hommes. — LOUIS JOUBERT : Chronique politique.

CIUDAD DE DIOS

5 Février 1899. — J. DE LAS CUEVAS : Les écoles économiques dans leur aspect philosophique. — Un nouvel opuscule castillan de saint Thomas de Villeneuve. — Q. BURGOS : Saint Augustin et l'éternité du monde. — F. ALONSO : Le désarmement. — E. BIRÉ : Journal d'un bourgeois de Paris durant la Terreur. — P. RODRIGUEZ : Revue canonique.

20 Février. — R. PRADA : L'Observatoire astronomique et météorologique du Vatican. — J. DE LAS CUEVAS : Les écoles économiques dans leur aspect philosophique. — J. LAZCANO : Les manuscrits arabes de l'Escurial. — E. BIRÉ : Journal d'un bourgeois de Paris durant la Terreur. Revue des revues.

ÉTUDES RELIGIEUSES

20 Février 1899. — P. MARTIN : Progrès fin de siècle. L'aliénation mentale. — P. MÉCHINEAU : Le texte hébreu de l'Ecclésiastique et la critique sacrée. (Au cours de l'année 1897, on apprit la découverte, que l'on venait de faire tout récemment, d'un fragment en hébreu de l'Ecclésiastique. Depuis cette époque, la découverte s'est complétée ; et, au lieu de 10 chapitres sur 51, nous en posséderions plus de 20 en hébreu. L'auteur résume l'histoire de la découverte et expose les gains principaux que viennent d'enregistrer les études scripturaires, d'après les travaux de Cowley et Neubauer, Smend, Halévy, Israël, Lévi, Mayer Lambert et l'abbé Touzard. Le manuscrit du XIe siècle est sûrement une copie en hébreu du texte primitif. L'auteur de l'Ecclésiastique, le grand-père de Sirac, écrivit son livre peu après la mort de Simon II, vers l'an 199, et son petit-fils le traduisit en grec sous Ptolémée VII, vers 132 avant Jésus-Christ. De plus, notre texte hébreu de l'Ecclésiastique a son mot à dire sur les livres protocanoniques en les citant, et sur les deutérocanoniques, en étant, lui deutérocanonique, rangé dans le Canon des Juifs palestiniens.) — P. ABT : Les Loges maçonniques et la liberté d'enseignement. — P. LAMMENS : Sur la frontière Nord de la Terre promise (article plein d'humour, racontant dans un style vivant et poétique les péripéties d'un voyage de Beyrouth au lac Houlé par Saïda, et les contreforts méridionaux du Liban. On n'ose même pas regretter le manque de découvertes, tant les descriptions sont délicieuses et les mœurs locales finement esquissées. Et puis, l'auteur n'a pas tout dit.) — P. CABRAL : Vieira ; sa vie, son éloquence (fin). — P. BRUCKER : Correspondance des Missions. Variétés chinoises. Statistique.

LITERARISCHE RUNDSCHAU

Février 1899. — Neuere Katholische Dichtungen (v. Heemstede). — SELLIN : Serubbabel (Nikel). — DIEKAMP : Hyppolytos von Theben (Dausch). HARNACK : Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius (Künstle). Seraphici Doctoris S. Bonaventuræ legendæ duæ de vita S. Francisci Seraphici (Albers). — STROVVSKI : Saint François de Sales (v. Hackelberg). — KROGH-TONNING : De gratia Christi et de libero arbitrio S. Thomæ Aquinatis doctrina (Schmid). — SCHNEIDER : Die partikularen Verordnungen und Bekanntmachungen der Erzdiœcese Freiburg (Freisen). — Der Evvige, Allgegenwaertige und Allvollkommene Stoff, der einzig moegliche Urgrund alles Seyns und Daseyns (Baumgartner) — GIRODON : Exposé de la doctrine catholique (Kunz). — CATHREIN : Der Socialismus (Walter). — HUCKERT : Sammlung der socialpaedagogischer Aufsaetze (Walter). — DURVVAECHTER : Die Gesta Caroli Magni der Regensburger Schottenlegende (Otto). — RŒHRICHT : Geschichte der Kreuzzüge im Umriss (Conrady). — HEYL : Volkssagen, Braeuche und Mimungen aus Tirol (Albert). — SARRAZIN-MAHRENHOLTZ : Frankreich (Hauviller). — WOLF U. IUNG : Die Baudekmaeler, in Frankfurt a M. (Zingeler).

REVUE BÉNÉDICTINE

Mars 1899. — D. G. MORIN : Le testament de saint Césaire d'Arles et la critique de M. Krusch. — D. URSMER BERLIÈRE : L'étude de l'histoire ecclésiastique. — Statistique de l'Ordre bénédictin, 1898.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.



VIE ET OUVRAGES DE NÉOPHYTE LE RECLUS

Les historiens se sont assez peu occupés jusqu'à ce jour des œuvres littéraires de Néophyte le Reclus, le fondateur du monastère de Νέα Σιών, dans l'île de Chypre. Quand ils ont enregistré son *typicon* et sa *lamentation* sur les malheurs de sa patrie, après la conquête des croisés, ils semblent avoir épuisé le sujet. Les plus récents et les meilleurs d'entre eux fournissent bien encore quelques indications discrètes sur deux ou trois opuscules inédits, inscrits dans les catalogues de manuscrits sous le nom de Néophyte « prêtre et moine, dit le Reclus », mais ces indications mêmes, pour être très précieuses, ont le tort de laisser croire au lecteur, qu'en dehors des ouvrages signalés, il n'en existe aucun autre du même écrivain. Une telle supposition serait tout à la fois une erreur et une injustice; les pages qui suivent n'ont d'autre but que de prévenir ou de corriger l'une et l'autre. Il ne sera pas inutile, avant de passer à l'examen des œuvres, de dire quelques mots du personnage lui-même ; sa vie, beaucoup mieux connue que ses livres, présente néanmoins certaines obscurités, qui n'ont pas été jusqu'ici suffisamment élucidées. Cette première partie de notre travail serait des plus aisées, si le typicon de Néophyte nous était parvenu dans son intégrité : l'auteur en avait consacré certains chapitres à nous retracer, dans ses étapes successives, tout son *curriculum vitæ*. Par malheur, une lacune du manuscrit interrompt brusquement le récit à son épisode le plus important, celui de la fondation de Νέα Σιών. On peut cependant, en recueillant tous les renseignements épars çà et là dans les divers opuscules de Néophyte, combler dans une certaine mesure cette lacune regrettable et renouer sans trop de peine le fil du récit (1).

Néophyte naquit en 1134 à Leucara, l'ancienne Amathonte, dont les ruines se voient encore au nord de Limassol, en face de l'Olympe chypriote. Ἐδόκουν ἀνέρχεσθαι τὸ ὄρος τοῦ Ὀλύμπου, τὸ κατέναντι Λευκάρων, πόλεως Ἀμαθούντων, πατρίδος ἡμεδαπῆς (1). Il était bien jeune encore lorsque la rencontre d'un pauvre moine, venu à la maison paternelle mendier un morceau de pain, éveilla tout à coup dans son cœur un ardent désir d'embrasser la vie religieuse. A l'âge de dix-huit ans, après sept mois de lutte contre la volonté de ses parents qui entendaient le marier, il s'enfuit clandestinement et courut s'enfermer au monastère de Saint-Chrysostome, près du mont Couzzouventi. Au bout de deux mois, ses parents viennent le surprendre dans sa retraite, mais tous leurs efforts pour l'en arracher échouent devant son opiniâtre résistance. Néophyte estimait bonne la part qu'il avait choisie : il entendait la garder. Sa première éducation n'avait pas été brillante : à son entrée au couvent, il ignorait, — c'est son aveu, — jusqu'aux plus vulgaires rudiments. C'est sans doute pour ce motif que l'higoumène de Saint-Chrysostome, Maxime, l'envoie cultiver la vigne à une métairie du monastère située ἐν ταῖς στούπαις (2); le jeune moine y passe cinq années entières, πέντε χρόνους ἐν αὐταῖς διακονήσας.

Tout en se livrant à cette besogne qu'il

(1) Sauf indication contraire, je renvoie à l'édition princeps du typicon, due à l'archimandrite Kyprianos. En voici le titre complet : Τυπικὴ σὺν θεῷ διάταξις, καὶ λόγοι εἰς τὴν ἐξαήμερον (*sic*), τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νεοφύτου Ἐγκλείστου, πρὸς τοὺς ἐν τῇ αὐτοῦ μονῇ Ἐγκλείστρᾳ πατέρας, τῇ κατὰ τὴν νῆσον Κύπρον, σπουδῇ μὲν καὶ δαπάνῃ τοῦ ὁσιωτάτου ἱερομονάχου, καὶ οἰκονόμου ἤδη τῆς αὐτῆς μονῆς Ἰωαννικίου, ἐπιμελεία (*sic*) δὲ καὶ διορθώσει τοῦ πανοσιωλογιωτάτου Κυπριανοῦ, ἀρχιμανδρίτου τῆς ἁγιωτάτης ἀρχιεπισκοπῆς Κύπρου, τοῦ ἐκ πολιτείας Κοιλανίου. Νῦν τὸ πρῶτον τύποις ἐκδοθεῖσα. αψοθ'. Ἐνετίῃσι, 1779. Παρὰ Νικολάῳ Γλυκεῖ τῷ ἐξ Ἰωαννίνων. Con licenza de' superiori. In-4° de η'-115 p. Le typicon proprement dit occupe les pages 1-20.

(1) P. 6.

(2) *Ibid.*, p. 4.



n'avait sans doute point prévue alors qu'il fuyait le toit paternel, Néophyte s'initie peu à peu aux lettres; il apprend même tout le psautier. Rappelé enfin à Saint-Chrysostome par son higoumène, il est nommé à la fonction de παρεκκλησιάρχης ou de sous-sacristain, qu'il remplit pendant deux ans, καὶ ἕτερα δύο ἔτη ἐν τῇ τοιαύτῃ διακονίᾳ προσκαρτερήσας. Ce n'était point encore l'idéal qu'il avait entrevu dans ses rêves; jour et nuit, il aspire au repos de la contemplation, à cette douce quiétude connue dans la littérature mystique des Byzantins sous le nom d'ἡσυχία; mais il ne peut, en raison de son âge, obtenir de son higoumène la permission de s'y livrer. Finalement, il quitte le monastère pour prendre la route de Jérusalem: il espère bien, chemin faisant, rencontrer dans quelque coin du désert palestinien un ermite à qui confier sa destinée. Vain espoir! il a beau parcourir en tous sens la Galilée, jusqu'au désert, gravir tour à tour les pentes du mont Magdala et du Thabor, s'enfoncer, après une courte halte au Saint-Sépulcre, dans les profondeurs du désert de Souka, explorer Saint-Sabas, Choziba, le Jourdain, il ne trouve personne (1). Désabusé, il revient en Chypre et va frapper de nouveau à la porte de saint Chrysostome, qu'il a quitté six mois auparavant, ἑξαμηναῖον δὲ χρόνον ἐκεῖσε διατρίψας. Son ambition est toujours de s'établir sur l'une des hauteurs qui dominent le monastère; mais Maxime, l'intraitable higoumène, lui refuse encore la permission. Sans plus tarder, Néophyte reprend son bâton de voyage; il se dirige, cette fois, sur Paphos, d'où il compte gagner, avec la côte d'Asie, le mont Latros, où se cache sans doute, dans quelque caverne, le directeur ascétique vainement cherché jusqu'ici. Fatalité du sort! à peine s'est-il présenté à Paphos que les gardiens du port, soupçonnant en lui quelque déserteur, s'emparent de sa personne et le jettent en prison. Grâce à l'intervention de personnes charitables, il en sort au bout de vingt-quatre heures, non sans abandonner entre les mains de ses gardiens les deux νομίσματα qui devaient lui servir à payer la traversée. Après une mésaventure aussi déplorable, notre moine errant renonce à toute expédition lointaine; au lieu de prendre la mer, il tourne ses pas vers la montagne qui domine Paphos et y trouve enfin une retraite de son goût: c'est, au flanc d'une pente rapide, une étroite caverne absolument déserte et connue seulement des oiseaux sauvages qui, bien avant notre voyageur, y avaient fixé leur séjour.

La découverte parut d'autant plus heureuse que les recherches avaient été plus longues, plus infructueuses; aussi Néophyte enregistre sa prise de possession avec les mêmes formules solennelles que les historiens emploient à marquer les plus graves événements du genre humain. Ecoutons-le: « L'an du monde 6667, indiction 7, le 24 juin, en la naissance du divin Prodrome, je pénétrai dans la susdite caverne; j'avais alors vingt-cinq ans (1). »

Le chiffre donné par Néophyte correspond à l'an 1159 de notre ère. Après deux mois passés à s'orienter dans son domaine, à explorer le voisinage, à vérifier l'isolement absolu, l'impénétrable accès de sa caverne, Néophyte commence, en septembre, les premiers travaux d'aménagement. Une année durant, il taille, aplanit, déblaye. Tout au fond de la caverne, il se creuse un tombeau; en avant, il dresse un autel, et, le 14 septembre 1160, il s'enferme, vivant, dans ce sépulcre. Quand il en sort, au bout de cinq ans, c'est pour se mettre en quête d'une relique de la vraie Croix. A son retour, sa caverne, chose étrange! ne lui offre plus les mêmes attraits. Est-ce un piège du démon, un caprice d'humeur, la nostalgie des voyages? Toujours est-il que l'envie lui prend, — et très forte, — de retourner en Palestine. S'il étouffe à la fin ce désir, un autre renaît, plus violent encore, celui d'échanger sa retraite contre les hauteurs de l'Olympe, qui se dressent, là-bas, derrière Leucara, sa patrie. Cependant,

(1) *Ibid.*

(1) *Op. cit.*, p. 5.

une voix mystérieuse lui crie sans cesse : « Après cinquante jours ! après soixante ! » Aux accents répétés de cette voix, l'inquiétude s'apaise peu à peu, et fait place, dans l'âme du solitaire, à une douce sérénité. Néophyte s'attache avec une indicible ardeur à sa chère solitude, et son intention alors est bien de mener dans toute sa rigueur et jusqu'à la mort la vie érémitique, loin des regards indiscrets de la foule, voire d'un seul compagnon : Αὐτὸ καὶ μόνον (τρυγχεῖον) ἦν ἕως ἕνδεκα χρόνους, καὶ οὐδὲν πλέον ἐβουλόμην οἰκοδομῆσαι οὐδὲ μαθητοῦ δέξασθαι συναυλίαν (1). Des influences étrangères vinrent modifier cette première résolution.

L'évêque de Paphos étant mort, on lui donna pour successeur, en 1166 (2), Basile Cinnamos. Dès le début de son pontificat, le nouveau titulaire engage notre ermite à recevoir les Ordres sacrés et à s'adjoindre un compagnon. Néophyte résiste pendant quatre ans aux pressantes sollicitations de l'évêque : à la fin, les notables du pays s'en mêlant, il se laisse imposer le joug du sacerdoce et consent à recevoir un disciple, à la subsistance duquel l'évêque a promis de pourvoir. Rien n'est contagieux comme l'exemple. Après ce premier disciple, il s'en présente un second, puis un troisième; au bout de quelque temps, on n'en compte pas moins de quatorze : « Γέγονεν ὁ ἀριθμὸς μέχρι δεκατεσσάρων (3). » Néophyte s'attriste de cette affluence; il craint que la qualité soit inférieure au nombre. « Mieux vaut, dit-il en son pittoresque langage, un troupeau de dix brebis que de cinquante boucs (4). » Naturellement, la caverne primitive se refuse à loger tant d'hôtes nouveaux; d'autres cellules sont creusées çà et là, sur tous les points de la montagne, et mises en communication les unes avec les autres par des salles plus grandes, où les moines peuvent accomplir des exercices communs. Au centre du système s'élève une église dédiée à la vénérable Croix, τίμιος σταυρὸς, d'où le titre de τιμιοσσταυρίτης, qu'on trouve parfois accolé au nom de Néophyte. Celui-ci ne voit tous ces travaux achevés que « dans sa vingt-quatrième année de réclusion », ἐν τῷ εἰκοστῷ τετάρτῳ ἔτει τῆς κατήρξεώς μου (1), c'est-à-dire en 1183. Toujours original, le fondateur laisse à son monastère ce nom d'ἐγκλείστρα qui désigne, à proprement parler, sa cellule de reclus. Il continue, d'ailleurs, — autant que faire se peut, — à mener dans cette cellule la vie érémitique, abandonnant à l'économe (οἰκονόμος) et au dépensier (δοχειάριος) l'administration du couvent (2). Il veut qu'après sa mort cette coutume soit maintenue : celui qui sera choisi pour higoumène devra être installé en grande pompe dans l'ἐγκλείστρα, quarante jours après la mort de son prédécesseur, et n'en sortir que pour donner, aux jours voulus, les instructions spirituelles (3). Ce curieux procédé de gouvernement réduisait parfois l'higoumène à la plus fâcheuse situation. Néophyte lui-même se plaint quelque part d'avoir en vain réclamé de ses moines, un jour de fête, un peu de nourriture (une dizaine de pépins trempés dans l'eau) : tout lui avait été refusé (4). Pareil accident, ajoute-t-il, s'est produit plus d'une fois, surtout les jours de fête : καὶ τοῦτο οὐχ ἅπαξ συνέβη, ἀλλὰ καὶ κατὰ διαφόρους καιροὺς πανηγύρεων; et si quelque chose finissait par lui arriver, c'était sans avoir passé sur le feu.

Néophyte avait composé de bonne heure un règlement pour ses disciples : il parle lui-même, en plus d'un endroit, de ce premier typicon, qu'il remplaça plus tard par celui que nous possédons encore en partie. Au début de cette seconde rédaction, il dit avoir écrit la première « huit ans après sa réclusion », μετὰ ἔτη ὀκτὼ τῆς ἐν τῇ 'Εγ-

(1) *Op. cit.*, p. 17.
(2) 'Εν τῷ ἑβδόμῳ ἔτει τῆς ἐν τῇ 'Εγκλείστρᾳ μου παροικίας, *op. cit.*, p. 6. Ici, comme dans la suite de ce travail, je calcule les années en prenant pour point de départ la date d'arrivée de Néophyte, en 1159, bien qu'en réalité il n'ait commencé sa vie de reclus que le 14 septembre 1160.
(3) P. 27.
(4) *Ibid.*

(1) *Op. cit.*, p. 6.
(2) P. 8.
(3) P. 13.
(4) P. 15.

κλείστρα καθήρξεώς μου διεθέμην (1). S'agit-il de sa première réclusion en 1159, et faudrait-il, dès lors, fixer en 1167 la composition du typicon primitif? W. Nissen semble le croire (2); mais une pareille manière de voir s'accorde mal avec les autres données chronologiques fournies par Néophyte lui-même. Dans un passage déjà cité, il déclare expressément n'avoir reçu, *dans l'espace de onze ans,* aucun disciple (3); c'est seulement après ces onze années écoulées qu'une première admission, bientôt suivie de plusieurs autres, a pu l'amener à composer un règlement, d'autant plus que certaines dispositions de celui-ci, rappelées dans la seconde rédaction, supposent une communauté déjà constituée. Force nous est donc de compter ces huit ans à partir de la seconde réclusion, qui s'ouvre en 1170 par l'ordination et l'admission d'un disciple. Au reste, nous sommes peut-être ici en présence d'une erreur de copiste. Si, dans l'original, la date était indiquée, — ce qui est très possible et même fort probable, — en lettres grecques, les deux jambages de l'η' devaient être précédés d'un troisième représentant l'ι'. Dans cette hypothèse, la date en question serait reculée jusqu'en 1177, et concorderait à merveille avec le reste du récit. Une chose certaine, c'est que cette date est antérieure à la conquête de Chypre, survenue en 1191; Néophyte avait, en effet, indiqué dans son premier typicon certaines mesures économiques que cette conquête l'obligea plus tard à modifier (4).

La prise de Chypre a été racontée par Néophyte dans un opuscule des plus touchants, mais trop connu pour qu'il soit utile de nous y arrêter; je ne pourrais que répéter ce que d'autres déjà ont dit, et fort bien (5). Je rappellerai simplement que, de l'aveu même de Néophyte, la conquête de Richard d'Angleterre ne porta aucune atteinte à la liberté et aux franchises de l'ἐγκλείστρα (1).

En joignant sa voix à celle de ses compatriotes pour chanter les malheurs de la patrie commune, Néophyte accrut encore la popularité que sa réputation de grande piété lui avait déjà acquise. Sa *chartreuse*, — qu'on me permette ce mot, à défaut d'un autre vainement cherché dans le vocabulaire, — était devenue le rendez-vous d'innombrables visiteurs. Or, notre reclus ne redoutait rien tant que la foule. Importuné par cette affluence toujours croissante, il finit par abandonner sa cellule pour chercher une autre retraite, plus haut dans la montagne, dans des lieux inaccessibles. Il y rencontre justement une caverne qu'il a vite transformée en cellule : c'est cette seconde résidence, baptisée par son hôte du nom de Νεὰ Σιών « la nouvelle Sion », qui sera désormais le centre de toute l'ἐγκλείστρα; c'est là que devront être installés les futurs higoumènes. Un étroit sentier la relie à la cellule inférieure, où Néophyte continuera de célébrer la messe et d'entendre le chant des offices divins (2).

A côté de la « nouvelle Sion », Néophyte ouvrit dans le roc une seconde cellule, modeste dans ses proportions, plus modeste encore dans son affectation. Je prie d'avance le lecteur d'excuser les détails qui vont suivre : Néophyte les a consignés dans un opuscule spécial, la Θεοσημεία, sur lequel il nous faudra revenir, et dont voici l'origine historique. Néophyte vivait depuis quelques heures dans sa « nouvelle Sion » fraîchement aménagée, quand il éprouva un de ces besoins intimes, dont aucun homme, fût-il reclus, ne saurait totalement s'affranchir, tant qu'il demeure parmi les vivants. Il ne voulait point, à cet effet, pratiquer de παρακέλλιον auprès de sa cellule, « par respect pour l'église

(1) *Op. cit.*, p. 1-2.
(2) *Die Diataxis des Michael Attaleiats von 1077*, 8°, Iéna, 1894, p. 14.
(3) *Op. cit.*, p. 14.
(4) *Op. cit.*, p. 8.
(5) Cet opuscule a été publié successivement par Cotelier, Reinhardt, Sathas et Miller. Cf. K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2te *Aufl.*, 1897, p. 286.

(1) KYPRIANOS, p. 24.
(2) P. 18.

et la sainte ἐγκλείστρα » qui se trouvaient au-dessous. Il trouvait fastidieux, d'autre part, de descendre en bas, « une, deux, trois fois par jour », aussi souvent en un mot que se présenterait un cas analogue. Il résolut donc de se ménager un peu plus haut ce qu'il appelle une « toute petite organisation », βραχυτάτην τινὰ οἰκονομίαν (1).

Par malheur, le terrain était glissant, les pierres nombreuses et lourdes à remuer, et le précipice toujours béant sous les pieds de l'ouvrier. Un jour, une pierre énorme, détachée de la hauteur, roule sur Néophyte, lui laboure le flanc droit, et, s'arrêtant dans sa chute, tient emprisonnés sous sa masse les pieds et la main droite de l'infortuné travailleur. Aux cris poussés par celui-ci, le hiéromoine Jacques accourt, bientôt suivi de tous ses confrères. Mais l'étroitesse de l'emplacement rend toute manœuvre impossible; si on pousse simplement la pierre, elle entraînera infailliblement son prisonnier dans le gouffre. Il faut la briser en plusieurs morceaux, avec des précautions infinies qui prolongent d'autant le martyre de Néophyte. A la fin, tous les frères se forment en chaîne sur l'étroit sentier et dégagent leur higoumène; celui-ci en est quitte pour redescendre, durant quelques jours, dans sa première ἐγκλείστρα, afin d'y panser ses blessures. Une fois guéri, il écrivit lui-même toute l'aventure, en un dramatique récit que nous avons encore. Cet opuscule, insignifiant en lui-même, ne vaut que par le style, charmant dans sa naïveté, et par les dates qu'il nous fournit, précieuses à recueillir. Au rapport de Néophyte, l'incident se produisit le 24 janvier, un vendredi, vers la sixième heure, après un séjour paisible de près de *quarante ans* dans la cellule inférieure (2). C'est donc vers 1200 qu'il faut placer la fondation de la « nouvelle Sion ». Or, le 24 janvier n'ayant pu tomber un vendredi, aux environs de 1200, qu'en 1197 et en 1203, il faut évidemment choisir entre l'une ou l'autre de ces deux années: et comme la phrase de Néophyte laisse plutôt entendre que la quarantième année n'était pas encore atteinte (1), on doit être dans la vérité en plaçant en 1197 cette seconde fondation, d'où toute la *chartreuse* tira son nom désormais historique de « nouvelle Sion ». Quant à la grotte accessoire, dont la construction avait été si laborieuse, elle fut placée sous le patronage de Jean le Prodrome.

A partir de cette époque, Néophyte ne nous fournit plus sur son propre compte de renseignements importants. La seule date qu'il donne encore se réfère à la rédaction définitive de son typicon. Toutes les dispositions prises dès l'origine n'avaient pas été, semble-t-il, également heureuses; il s'en trouvait plusieurs dont une expérience déjà longue avait révélé les points défectueux; d'autres points avaient été négligés sur lesquels il paraissait bon d'insister. Bref, le règlement primitif avait besoin d'une revision totale. Néophyte l'entreprit, après cinquante-cinq ans de vie passés dans sa grotte. C'est ce qu'il déclare expressément en trois endroits différents (2). En dépit de cette déclaration formelle, certains historiens, — et non des moins avisés, — ont cru devoir assigner l'an 1205 comme date extrême, à ce travail de revision, d'où est sorti le typicon qui nous est parvenu (3). C'est bien, il est vrai, en 1205 que l'évêque de Paphos, Basile Cinnamos, approuve le typicon, mais cette approbation ne suppose pas nécessairement la rédaction définitive du document en question. En dehors des trois passages auxquels je viens de renvoyer et qui supposent tous une date postérieure, il en est un autre où Néophyte, parlant pour la première fois de Basile Cinnamos, lui donne l'épithète de μακάριος, laquelle ne saurait convenir qu'à un personnage déjà

(1) Kyprianos, p. 38.

(2) *Op. cit.*, p. 35 et 39. Le 24 janvier n'est pas indiqué, mais l'office commémoratif institué en souvenir de l'événement étant célébré ce jour-là, c'est bien le même jour que cet événement a dû se produire.

(1) Καὶ ἐγγύς που τεσσαράκοντα ἐτῶν ἐν αὐτῇ μοι ἐγένετο ἡ ἀμελὴς παροικία, p. 35.

(2) *Op. cit.*, p. 2, 8 et 9.

(3) W. Nissen, *op. cit.*, p. 14; K. Krumbacher, *op. cit.*, p. 316.

mort (1). Bacchos, successeur de Basile, approuve à son tour, en mai 1209, le typicon déjà revêtu de la sanction de son prédécesseur (2). Mais, comme si ces deux signatures épiscopales n'étaient point suffisantes, aux yeux de Néophyte, à préserver son œuvre des innovations futures, il les fait suivre, dans sa rédaction, de ses propres anathèmes contre les novateurs éventuels. Ce dernier passage suppose évidemment que Néophyte a mis seulement la dernière main à son ouvrage après 1209, et comme, en trois autres endroits, il déclare en être à sa cinquante-cinquième année de réclusion, je ne vois aucune raison de ne pas l'en croire sur parole et de ne pas reculer la rédaction définitive du typicon jusqu'à la cinquante-cinquième année de sa vie de retraite, c'est-à-dire jusqu'en 1214.

En dehors du typicon, — testament spirituel laissé par le père à ses enfants, — Néophyte écrivit encore un testament proprement dit, pour régler le détail de ses funérailles (3). Il n'oublie rien, ni les linges dont on devra envelopper son « chétif cadavre », ni le bois du cercueil où on le couchera, ni les précautions à prendre pour laisser ignorer aux étrangers le lieu de sa sépulture. Importuné durant sa vie, notre reclus entendait du moins goûter sans trouble le repos de la tombe; défense absolue est faite à ses disciples d'ensevelir qui que ce soit dans cette ἐγκλείστρα où lui-même dormira son dernier sommeil (4). Il clôt ce testament par une prière suprême en faveur de ses frères.

A quelle époque l'a-t-il composé? On ne saurait le dire; mais, au ton mélancolique du début, on voit bien que Néophyte touchait au déclin de la vie; il a acheté depuis longtemps les linges mortuaires, ἃ ἐγὼ ὤνησα νεκροτάφια ῥάκη πρὸ χρόνων ἱκανῶν (5). Toutes ces dispositions sont d'un homme qui ne songe plus qu'au grand voyage. Dans une lettre adressée en 1222 ou 1223 par le patriarche Germain aux habitants de Chypre, il est question d'un archevêque de l'île, du nom de Néophyte, que M. C. Sathas soupçonne être le même personnage que notre reclus (1). Une pareille conjecture, sans être en contradiction avec la chronologie, s'accorde bien mal avec tout ce que nous savons du tempérament de notre héros, de son goût invétéré pour les grottes solitaires, de sa répulsion instinctive pour le tourbillon des affaires. Il faudrait admettre, en outre, qu'il aurait été porté sur le siège de Chypre à l'âge de quatre-vingts ans environ, élection bien tardive, surtout si l'on songe que la pénurie de vocations épiscopales n'a jamais été le mal de l'Orient. Mieux vaut donc, ce me semble, laisser notre reclus mourir en paix dans sa grotte de la « nouvelle Sion ».

*
* *

La plupart des renseignements qui précèdent nous ont été fournis par Néophyte lui-même; c'est encore lui que nous prendrons pour guide dans la seconde partie de cette étude, où il s'agit d'établir ses droits de paternité sur les ouvrages publiés ou inédits qui se réclament de son nom. J'écarte à dessein — je l'ai déjà dit — sa lamentation sur les malheurs de Chypre, conquise par Richard d'Angleterre : l'authenticité de cette pièce n'a été mise en doute par personne; elle se trouve, dès lors, en dehors du cadre que je me suis tracé. Il en va tout autrement des opuscules ascétiques de notre auteur : quelques-uns sont à peine connus de nom, et les autres totalement oubliés; ce sera donc faire une œuvre utile que de les examiner avec un peu de soin.

Rappelant, au début de ses *Canons*, les divers ouvrages composés par lui à l'usage de ses disciples, Néophyte parle « de panégyriques, de catéchèses, de lettres, de traités pénitentiels, de typicon, et enfin

(1) Συνάπτεται (ἡ Παφίων ἐκκλησία) ἀνδρὶ τῷ μακαρίῳ ἐκείνῳ Βασιλείῳ τῷ Κιννάμῳ. *op. cit.*, p. 6.
(2) P. 20.
(3) KYPRIANOS, p. 32-33.
(4) P. 33.
(5) P. 32.

(1) Biblioth. Gr. med. ævi, t. II, præf., p. 124 (ρκγ')-

de canons (1) ». Or, il suffit de rapprocher ce passage du chapitre XII du typicon, où Néophyte énumère les livres du reclus, pour s'apercevoir que ces derniers ne sont autres que les ouvrages mêmes de notre auteur. Des seize livres qui forment, d'après Néophyte, la bibliothèque de l'ἐγκλείστρα, il en est deux ou trois qu'on lui a toujours attribués. J'espère démontrer qu'il en doit être ainsi de tous. Passons-les rapidement en revue, en gardant l'ordre même suivi par l'auteur du typicon.

1-3). Les plus considérables de ces livres, nous déclare Néophyte, sont trois livres de panégyriques : ἀφ᾽ ὧν (βίβλων) αἱ μειζότεραι τρεῖς πανηγυρικαί (2) On n'a pas de peine à reconnaître sous ce titre les πανηγυρικὰ ἀναγνώσματα, dont Néophyte, dans ses Canons, indique la provenance. Or, le Parisinus 1189, saec. 13-14, contient précisément trente panégyriques d'un Néophyte « prêtre et moine », que l'on a identifié depuis longtemps avec notre reclus. Non seulement le titre lui convient parfaitement, mais l'une de ces homélies, la cinquième, a été prononcée en 6693, c'est-à-dire en 1185, alors que l'ἐγκλείστρα était en pleine floraison. Il n'y a donc pas de doute possible. Il est même fort probable que le recueil primitif ne comptait pas plus de trente discours, répartis en trois séries de dix chacune : telle est, du moins, l'impression que fait naître la comparaison avec les autres recueils du même auteur. Tous, d'ailleurs, sont inédits, et j'ignore sur quoi se fonde M. A. Ehrhard pour affirmer que dix d'entre eux ont vu le jour (3). Comme ils se trouvent réunis dans un seul et même volume de notre Bibliothèque nationale, je crois inutile de donner le titre de chacun ; il suffira, pour s'en faire une idée, de consulter l'*Inventaire sommaire* des manuscrits de cette bibliothèque, publié par M. H. Omont (4).

4-5). Néophyte poursuit : Καὶ ἕτερα δύο βιβλία πλείστων ἐπιστολῶν ψυχωφελῶν πάνυ, ἐν οἷς καὶ ἀσκητικὰ κεφάλαια τετρακόσια, καὶ τελώνια κδ′ (1). Or, on l'a vu, Néophyte déclare ailleurs avoir composé des lettres, et c'est sans aucun doute son recueil qu'il rappelle ici. On devine aisément, par l'inspection d'autres pièces analogues, ce que pouvaient être ces lettres édifiantes ; les Byzantins goûtaient fort ce genre littéraire, et, aujourd'hui encore, le peuple grec y trouve ses délices. Malheureusement, aucun catalogue de manuscrits ne mentionne, à ma connaissance du moins, l'œuvre de Néophyte. Peut-être faudrait-il la rechercher dans l'une de ces collections anonymes si nombreuses qui encombrent les bibliothèques ; à son style, l'auteur se laisserait bien vite découvrir, d'autant plus qu'il nous offre lui-même un moyen de contrôle, en rappelant le nombre des *chapitres ascétiques* qui s'y trouve, chiffre un peu déconcertant, si on ne songeait que les chapitres ordinaires de Néophyte se réduisent à une longueur moyenne de dix lignes. En dehors de ces chapitres, l'auteur indique vingt-quatre τελώνια ! Que faut-il entendre par cette expression ? Elle désigne, dans la terminologie ascétique de Byzance, les *démons de l'air*, ou, comme dit l'Ecriture, les *puissances de l'air ;* c'est d'eux que venaient les plus rudes tentations, et les ouvrages ascétiques sont pleins d'histoires effrayantes, de luttes affreuses livrées contre les hôtes des solitudes par ces sordides *usuriers des âmes*. On n'a qu'à relire, à titre d'échantillon, l'histoire du moine Etienne, rapportée par saint Jean Climaque au 7e degré de son *Echelle du Paradis* (2). Il est probable que les τελώνια de Néophyte étaient des récits du même genre ; il revient souvent, dans ses autres livres, sur les *chasseurs de l'air*, les démons du midi (3),

6°). Continuant son énumération, il ajoute : Καὶ βιβλίον πεντηκοντακέφαλον, ἐν ᾧ καὶ τὸ ᾆσμα τῶν ᾀσμάτων ἑρμηνεύεται. A la dif-

(1) Kyprianos, p. 22.
(2) *Id.*, p. 11.
(3) K. Krumbacher, *op. laud.*, p. 173.
(4) T. Ier, p. 256.

(1) Le texte de Warren (*Archæologia*, vol. 47, 1, p. 10) porte κλ′, faute évidente provenant de la confusion très commune du δ et du λ.
(2) Migne, *P. G.*, LXXXVIII, 814.
(3) *Op. cit.*, p. 39.

férence des livres qui précèdent, celui-ci n'est point mentionné par Néophyte dans l'énumération sommaire qu'il donne de ses ouvrages, en tête des *Canons;* mais, à défaut de cette indication, nous possédons un moyen de contrôle dans les suscriptions des manuscrits. Le nombre de ces derniers qui attribuent à Néophyte un commentaire ou une chaîne sur le *Cantique des cantiques* est trop considérable pour laisser subsister le moindre doute. Citons, à la suite de M. A. Ehrhard, le Mutinensis 155, saec. 15; le Matritensis O 18, an. 1556, O 63, saec., 16; le Monacensis 131. saec. 16, fol. 72-168 (1). Fabricius hésite, il est vrai, à attribuer à notre reclus la chaîne qui porte le nom de Néophyte (2). L'auteur de la *Bibliotheca græca* aurait été moins timide, s'il avait connu le typicon de la « nouvelle Sion ». Notons, avant de clore cette partie de notre enquête, qu'un passage de cette chaîne a donné occasion à Garnier d'examiner de plus près l'authenticité du Commentaire de Théodoret sur le même *Cantique des cantiques*; Néophyte emprunte à son devancier une citation qui ne se trouve point dans l'édition de Théodoret, du P. Sirmond: il n'en fallait pas davantage pour éveiller les scrupules de Garnier (3).

7°). Καὶ ἕτερον τῆς θεοσημείας : voilà en quels termes Néophyte nous fait connaître le septième livre du reclus; il n'en est pas qu'on puisse lui attribuer avec plus de certitude. Le lecteur n'a pas oublié la mésaventure dont Néophyte faillit être victime, quand il établissait, au-dessus de sa première ἐγκλείστρα, les fondements de la « nouvelle Sion ». Une fois sa blessure cicatrisée, il composa un office commémoratif que l'on devait célébrer chaque année le 24 janvier, conjointement avec la fête de sainte Xéné, afin de perpétuer dans l'ἐγκλείστρα le souvenir de sa préservation miraculeuse de la mort; il appela cet office, comme le prodige lui-même, la θεοσημεία. En voici l'annonce complète : Μηνὶ ἰαννουαρίῳ κδʹ - Τῆς Θεοσημείας ἡ μνήμη καὶ τῆς ὁσίας Ξένης. Νεοφύτου πρεσβυτέρου, μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου ὑπόμνημα εἰς τὴν πρὸς αὐτὸν γενομένην παραδόξως θείαν ἐπικουρίαν, καὶ ἀώρου θανάτου ἀπαλλαγὴν ἐκ λίθου καὶ κρημνοῦ ἣν ἐσκευώρισε μὲν ὁ παμπόνηρος δαίμων, διεσκέδασε δὲ ὁ πανελεήμων θεὸς, ὁ ζωῆς ἔχων καὶ θανάτου τὴν ἐξουσίαν. La seule teneur de ce titre indique suffisamment que nous sommes ici en présence d'une leçon historique intercalée, à l'ὄρθρος, entre la sixième et la septième ode du Canon; elle ne comprend pas moins de treize pages dans l'édition de Kyprianos (1). Elle y est suivie d'une pièce plus courte, — d'une lettre adressée par Néophyte à son frère Jean, moine au couvent de Saint-Chrysostome, sur le même sujet : Νεοφύτου πρεσβυτέρου, μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου περὶ τῆς θεοσημείας ἀντίγραμμα πρὸς τὸν ἴδιον ἀδελφὸν χρυσοστομίτην κὺρ Ἰωάννην (2). Viennent enfin les autres parties de l'ἀκολουθία liturgique, avec quatre idiomèles qu'on devait chanter à la procession, devant la porte et à l'intérieur des deux principales cellules de Néophyte (3).

Rien n'égale le pittoresque de ce récit, interrompu à tout instant par de naïves réflexions, émaillé de citations empruntées aux Saints Livres ou aux tropaires liturgiques : l'âme simple et candide, la culture primitive de Néophyte s'y révèlent tout entière.

8°). Le typicon ajoute : Καὶ ἕτερον ἑρμηνεία τῆς ἑξαημέρου ἐν λόγοις ιςʹ. Les seize discours de Néophyte sur l'Hexaméron, que M. A. Erhhard ne mentionne point dans son excellente esquisse, ont été publiés par Kyprianos et occupent, à la suite de la θεοσημεία, le reste du volume (4). L'exorde de la neuvième homélie (5) nous apprend que l'orateur s'était d'abord proposé d'expliquer seulement, en six discours, l'œuvre des six jours; mais, la grâce de Dieu aidant, il avait ensuite conçu le dessein d'em-

(1) KRUMBACHER, *op. laud.*, p. 216.
(2) *Biblioth. gr.*, ed. Hamb. t. VII, p. 754; t. X, p. 331.
(3) MIGNE, *P. G.*, LXXXIV, 219, 221-222.

(1) KYPRIANOS, p. 34-47.
(2) *Ibid.*, p. 47-49.
(3) *Ibid.*, p. 50-53.
(4) P. 56-115.
(5) P. 85.

brasser, dans dix autres discours, tous les grands événements de l'époque des patriarches. La seizième homélie traite, en effet, de Jacob, de Joseph et même de toute l'histoire d'Israël. La première et la quinzième sont malheureusement incomplètes. Il serait trop long d'indiquer ici le sujet de chacune d'elles; mais je ne puis m'empêcher de citer au moins le curieux tropaire que Néophyte a mis en tête de sa table des matières; on y reconnaîtra son procédé ordinaire de composition, consistant à glisser dans sa phrase tous les textes, liturgiques ou autres, que sa mémoire peut lui fournir : Ὁ στερεώσας πόλον / καὶ γῆν ἑδράσας / ἀπερίγραπτος λόγος / περιεγράφη / ἐπ᾽ἐσχάτων ἡμερῶν / φανεὶς καθ᾽ ἡμᾶς / οὗ ὁ χαρακτὴρ ἐμφανῶς προσκυνεῖται ἐν χώρῳ παντὶ / καὶ ἐν τῇδε τῇ δέλτῳ / ἧς ὅδε πίναξ / ἐμπεδοῖ τὰ γραφέντα (1). J'ai marqué les divisions d'après le rythme, à l'intention du lecteur qui voudrait chanter la strophe.

9°). Le neuvième ouvrage de Néophyte est un commentaire sur les psaumes en douze homélies. Καὶ ἕτερον ἑρμηνεία τῶν ψαλμῶν ἐν λόγοις ιβ'. Cette phrase, rapprochée de la suscription de l'Athous 3628 an. 1322, nous autorise à attribuer à notre auteur, non pas seulement avec vraisemblance, comme s'exprime M. A. Ehrhard (2), mais en toute sûreté, le commentaire contenu dans ce manuscrit, déjà mentionné, au début du XVIIIe siècle, dans le catalogue de Chrysanthe (3). Voici cette suscription : Νεοφύτου μοναχοῦ τοῦ ἐγκλείστου ἑρμηνεία σὺν θεῷ συνοπτικὴ περὶ τοῦ θείου ψάλτηρος Δαυΐδ. Incipit : Ἄνωθεν ἐκ τοῦ πατρὸς τῶν φώτων πνεύματι (4).

10°). Néophyte nous indique en ces termes l'objet de son dixième livre : Καὶ ἕτερον ἑρμηνεία κανόνων τῶν δεσποτικῶν ἑορτῶν. L'édition de Warren porte τῶν δώδεκα δ. ἑ. Cette variante est bonne à recueillir : elle permet d'identifier avec ce recueil — jusqu'à preuve du contraire — les discours de Néophyte contenus dans le Lesbiensis 2 saec. 15. Ces discours sont actuellement au nombre de neuf; mais une note de M. Papadopoulos-Kérameus nous avertit d'une lacune que présente le manuscrit. Le discours pour la Présentation, qui ouvre maintenant la série, est précédé de cette formule ; Τοῦ αὐτοῦ Νεοφύτου μοναχοῦ, πρεσβυτέρου καὶ ἐγκλείστου, λόγος, etc. ; les mots τοῦ αὐτοῦ indiquent évidemment que d'autres discours du même auteur ont précédé celui-ci. Quel pouvait en être le nombre? Par l'examen de ceux qui restent et qui tous ont pour objet les fêtes principales de l'année, depuis la Présentation jusqu'à l'Assomption, il est aisé de se convaincre que les discours perdus devaient porter sur les fêtes de même degré, célébrées dans l'intervalle qui s'étend du 1er septembre, début de l'année liturgique, au 21 novembre. Il faut sûrement ranger dans cette catégorie les deux fêtes de la Nativité de la Vierge et de l'Exaltation de la Croix; quant à la troisième qui nous manque pour arriver au chiffre de douze, on peut hésiter entre l'*indiction* (1er sept.), la conception de saint Jean-Baptiste, un des saints préférés de Néophyte (23 sept.), et la Synaxe de saint Michel (8 nov.).

Pour apprécier la valeur de cetre conjecture, il suffirait d'examiner les discours encore existants : s'ils ont pour objet l'explication des Canons, notre soupçon ferait place à la certitude. Malheureusement, je n'ai pu moi-même faire cet examen. Lesbos, pas plus que Corinthe, n'est accessible à tous, fût-on déjà à Constantinople (1).

11°). J'avoue n'avoir pas encore réussi, malgré mes recherches, à découvrir la nature de l'ouvrage que Néophyte indique en ces termes : Καὶ ἕτερον δωδεκάλογον τὸ πρόχειρον τοῦ ἐγκλείστου, ἐν ᾧ τεσσαρακονταετία καὶ πεντηκονταετίας φυσιολογίας ἀναφορά (2). S'agit-il simplement d'un recueil de discours sur les faits et gestes de l'auteur,

(1) *Id.*, p. 54. La table occupe cette page et la suivante.
(2) K. KRUMBACHER, *op. laud.*, p. 173.
(3) Cf. C. SATHAS, *Biblioth. gr. med. ævi*, t. Ier, p. 275.
(4) SPIR. P. LAMBROS, Catalogue of the greek manuscripts of mount Athos, vol. I, p. 333.

(1) Voir la notice du cod. Lesb. dans Μαυρογορδατεῖος Βιβλιοθήκη, in-4°. Constantinople, 1884, p. 20.
(2) WARREN, Καὶ φυσιολογίας ἀναφορᾶ, ce qui n'est point fait pour tirer la phrase au clair.

durant son séjour dans les deux cellules qu'il habita successivement? La chose n'est pas impossible; Néophyte ne dédaigne pas de parler de lui; il entre même parfois, comme on sait, dans les plus humbles détails. Si on songe qu'il passa quarante ans dans l'ἐγκλείστρα inférieure, avant de monter à la « nouvelle Sion », où il écrivit son typicon, après plus de cinquante ans de réclusion, on admettra moins difficilement qu'il ait voulu marquer, par le titre même, l'évolution qu'avaient dû subir ses idées, au cours de deux périodes bien distinctes. S'agit-il, au contraire, de l'ouvrage désigné, au premier chapitre des Canons, par les mots δι' ἐπιτιμίων, d'un recueil de pénitences canoniques à subir pour certaines fautes, certains crimes déterminés? La chose est encore possible; aucun manuscrit ne signale ce dernier ouvrage, qui a dû certainement exister, et dont Néophyte dit un mot ailleurs (1). On ne peut l'identifier avec l'extrait des œuvres de saint Basile, dont il sera question plus loin; cet extrait est trop insignifiant pour constituer un livre spécial; il tient tout entier dans une page. Dans un cas comme dans l'autre, l'explication n'est guère satisfaisante; c'est une hypothèse que je risque avec une extrême réserve. Que celui de nos lecteurs qui n'a jamais hasardé d'hypothèses me jette la première pierre.

12°). Ecoutons encore Néophyte: Καὶ ἕτερον δισδεκάλογον καινῆς καὶ παλαιᾶς νομοθεσίας εὐσύνοπτοι ἑρμηνείαι δεσποτικῶν ἐντολῶν. Il s'agit ici d'un recueil d'homélies sur les commandements de Dieu, contenus dans les deux testaments. Or, le Coislin 287 saec. 13 renferme neuf sermons, d'un Néophyte « prêtre et moine », dont la majeure partie a précisément pour objet l'explication des commandements du Sauveur; ce manuscrit est malheureusement incomplet du commencement et de la fin, mais, tel qu'il est, il représente certainement un fragment important de l'ouvrage de Néophyte. La troisième homélie débute ainsi : Πρῶτον περὶ πρώτης θείας φωνῆς καὶ ἐντολῆς, et la dixième par ces autres mots non moins significatifs : Ἰδοὺ τὸ τέρμα τῶν ἐντολῶν τοῦ Κυρίου (1). Le Parisinus 395 fol. 122-126ro, contient également quelques autres homélies de Néophyte « prêtre et moine », qui semblent bien, par leur sujet, avoir été détachées de ce recueil d'homélies sur les deux testaments; il y aurait lieu de rapprocher ces pièces isolées du début mutilé de notre Coislin 287; elles s'y trouveraient peut-être à leur place naturelle. Je dois dire, d'ailleurs, que l'explication même des commandements tenait tout entière en dix homélies. Le dernier incipit, cité plus haut, annonce la fin de la série, et cet incipit est bien le début de la dixième homélie, comme le prouve cet autre incipit de la septième : Ζητεῖ λοιπὸν ὁ λόγος ἡμῖν ὁ ἕβδομος (2).

13°). L'observation qui précède laisse déjà entendre que je considère la onzième homélie du Coislin 287, comme étrangère à l'ouvrage dont il vient d'être question. Elle appartient par son sujet à un genre tout différent, je veux dire aux *catéchèses*, instructions familières d'un higoumène à ses religieux sur leurs principaux devoirs. Simple exhortation à l'obéissance, cette homélie paraît être la première d'une série d'instructions analogues, comme semble d'ailleurs l'indiquer son incipit : Ὀφείλων, ἀδελφοί, συχνάκις ὑμῖν προσομιλεῖν. Or, nous savons déjà que Néophyte a composé un recueil de *catéchèses;* il l'affirme au début de ses *Canons* et il le rappelle dans son typicon par cette phrase : Καὶ ἑτέρα ἡ τῶν κατηχήσεων βίβλος. C'est une indication bien vague sans doute, mais on ne peut douter, après l'avoir rapprochée du passage correspondant des *Canons*, que l'ouvrage signalé ici ne soit de Néophyte. Comme, d'autre part, l'exhortation à l'obéissance est incomplète de la fin, elle a été évidemment détachée d'un recueil, que les indications précédentes aideront peut-être à retrouver, parmi tant d'œuvres similaires, éparses sans noms d'auteurs dans les bibliothèques.

(1) Kyprianos, p. 28.

(1) Cf. Fabricius, *Biblioth. gr.*, t. X, p. 331.
(2) Fabricius, *Loc. cit.*

14°). Je ne puis rien dire du quatorzième livre de Néophyte, d'ailleurs peu important, de l'aveu même de son auteur : Καὶ ἄλλο μικρὸν κατανυκτικῶν στιχηρῶν. On appelle *stichère*, tout tropaire intercalé entre les versets scripturaires, et quand, dans une strophe de ce genre, on demande pardon à Dieu des péchés que l'on a commis, on lui donne l'épithète de *pénitentiel*. Ces sortes de pièces sont extrêmement nombreuses, et, à moins d'indications précises, il est impossible d'en déterminer l'auteur. Au reste, les quatre idiomèles que nous avons de Néophyte ne sont nullement faits pour nous donner une idée bien favorable de sa veine poétique.

15°). Par contre, nous connaissons très bien son quinzième livre, qui n'est autre que son typicon : Καὶ ἄλλο ἡ παροῦσα τυπικὴ διάταξις. Ce petit ouvrage mériterait à lui seul une étude spéciale. Ecrit au jour le jour, achevé vers l'an 1214, Néophyte y a mis, mieux que dans aucun autre, l'empreinte de son caractère plein d'originalité dans sa naïveté même. En dehors des renseignements que nous lui avons déjà empruntés, il nous fournirait encore bon nombre de détails, que je devrais recueillir si j'avais à montrer ce que fut en Néophyte le législateur monastique. Mais tel n'est pas, on le sait, le but de cette étude. Simple enquête littéraire, elle ne va qu'à établir le bilan des productions littéraires de Néophyte, sans aucun égard pour la doctrine qui s'y trouve exprimée (1).

16°.) Le seizième et dernier livre de notre auteur est ainsi indiqué : Καὶ ἄλλο πάλιν τὸ καλούμενον τελευταῖον. Cette indication ne laisse pas d'être obscure. A quel ouvrage de Néophyte pareille désignation pourrait-elle convenir? A nul autre, semble-t-il, qu'à ses *vingt canons ascétiques*. Voici pourquoi. Cet opuscule est absolument indépendant du typicon proprement dit, de l'aveu même de Néophyte. En effet, après avoir, au premier chapitre des Canons, rappelé brièvement ses œuvres principales en ces termes : διὰ πανηγυρικῶν ἀναγνωσμάτων, διὰ κατηχήσεων, δι' ἐπιστολῶν, δι' ἐπιτιμίων, καὶ διὰ τυπικῆς διατάξεως, il ajoute : εἶτα ἀντὶ βερονίκης καὶ τοὺς παρόντας ἱστόρησα κανόνας (1). Ces canons sont encore cités à plusieurs reprises dans le typicon lui-même, par exemple au chapitre IX : καὶ ἀφ' ὧν ἔγραψα διαρρήδην ἐν τῷ ἕκτῳ καὶ δεκάτῳ κανόνι μου (2), et au chapitre XI : ἀναγινώσκειν τὴν παροῦσαν διάταξιν καὶ τοὺς κανόνας (3). Que conclure de ces divers passages, sinon que, aux yeux de leur auteur, les Canons forment un ouvrage distinct du typicon, et qu'ils en sont, en outre, le complément naturel. Or, comment supposer que dans le typicon, où ils sont plusieurs fois mentionnés expressément, ces Canons aient été oubliés sur la liste officielle des livres, alors que tant d'autres, beaucoup moins importants, s'y trouvent mentionnés? Le problème cesse d'en être un, si on admet que les *Canons* y sont désignés sous ce titre très vague de τελευταῖον. Mais encore, pourquoi une pareille appellation? La réponse à cette question semble être implicitement contenue dans les premières lignes de l'opuscule lui-même. Là, Néophyte nous déclare qu'ayant déjà, par une série d'ouvrages, passé en quelque sorte plusieurs couches de peinture, il lui reste, à l'exemple des peintres, à donner un dernier coup de pinceau, à enduire son tableau de vernis. Ce coup de pinceau, ce vernis, — lui-même le déclare — ce sont ses *Canons*. Une fois ceux-ci composés, il n'a plus qu'à déposer la plume, comme l'artiste son pinceau. L'idée même qui a présidé à la rédaction de cet opuscule, la place que son auteur lui assigne dans l'œuvre totale, et, sans nul doute, sa date de composition, tout, à mon avis, justifierait ce terme de τελευταῖον qui lui serait appliqué. On pourrait, à la rigueur, songer encore au *testament* de Néophyte ; mais cette pièce, d'ailleurs très courte, se trouve pour ainsi dire, hors cadre ; elle ne saurait entrer, par sa nature même et par son

(1) Voir sur le typicon W. NISSEN, *op. cit.*, p. 14, et K. KRUMBACHER, p. 316.

(1) KYPRIANOS, p. 22.
(2) *Id.*, p. 8.
(3) *Id.*, p. 9.

caractère tout personnel, dans la composition d'une bibliothèque ascétique, encore que le souvenir de la mort soit un puissant stimulant de la vertu.

Les *Canons ascétiques*, au nombre de vingt, résument, en quelques propositions courtes et incisives, toutes les prescriptions déjà contenues dans le typicon : ils insistent surtout sur les obligations morales des moines, marquant très nettement les vices à fuir, les péchés à éviter, les grandes vertus à pratiquer. A leur tour, ces canons sont résumés, sous forme de sentences gnomiques, en vingt propositions alphabétiques (ἀνακεφαλαίωσις ἐστιχισμένη), faciles à graver dans la mémoire (1). Ils sont complétés par douze Canons pénitentiels, tirés des œuvres de saint Basile (2).

Les Canons, on le voit, constituent bien le travail définitif de Néophyte, son œuvre de prédilection, l'expression suprême et dernière de sa volonté (τὸ τελευταῖον); ils sont comme l'écho de son âme, le miroir de ses quatre-vingts ans de vie.

L. Petit.

AUTOUR DU LAC

(*Suite.*)

DE TIBÉRIADE AU JOURDAIN

Mejdel. — A partir de Tibériade, le chemin qui mène à Mejdel suit les flancs de la montagne, car d'énormes blocs de basalte encombrent la rive. Au bout d'une heure, nous descendons. La grève reprend ses teintes grisâtres, énervantes sous un soleil de feu. Les pêcheurs de Tibériade ramènent leurs filets presque vides; du milieu des lauriers-roses, un grand palmier élance sa tige grêle et ombrage de son panache quelques jardins minuscules. Un peu plus haut, des ruines à moitié ensevelies sous les épines. Les blocs taillés forment un monticule arrondi et sans issue. Nombre de voyageurs ont pensé que c'étaient là les restes d'une ancienne tour, probablement à cause du nom de l'endroit : *Migdol* (tour). Quelques familles musulmanes vivent auprès, dans une trentaine de maisons en pisé; on dort, la nuit, dans de petites cabanes de branchages, dressées sur les terrasses. Au nord du village, un santon musulman, le scheikh Mohammed, reçoit sur sa tombe les prières des dévots, et l'Arabe qui passe accroche aux épines d'un immense zizyphus de vieux chiffons que le vent chasse.

Mejdel représente la *Migdal Zebaia* des Talmudistes. C'était une ville de teinturiers, de tisserands, d'exploiteurs du bois incorruptible de Chittim, de marchands faisant le trafic des colombes destinées aux sacrifices du Temple.

Magdala et Magedan. — La tradition chrétienne y a placé la Magdala évangélique. Au témoignage d'Epiphane l'Hagiopolite (3), on y vénérait, au début du IXe siècle le souvenir de sainte Marie-Madeleine et sa maison transformée en église. A la chute du royaume latin, ce sanctuaire eut le sort malheureux de tant d'autres, et les musulmans y parquèrent leurs bestiaux (4).

Le nom de Mejdel nous rappelle un autre souvenir de l'Evangile. Saint Matthieu et saint Marc nous apprennent, qu'après être venu de Tyr et de Sidon (Matth., XV, 29; Marc, VII, 31) dans la Décapole (Marc, 31), où il opéra plusieurs miracles (Matth., 32-39;

(1) Kyprianos, p. 30.
(2) *Id.*, p. 31.
(3) *Enarratio Syriæ*, Migne, *P. G.*, t. CXX, col. 270.
(4) Fra Ricoldo de Monte-Croce, *Itinerar.* 106 et *Epist. III ad Eccl. triumphantem*, dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, IIe partie, p. 278.

Marc, 1-10), Jésus monta dans une barque et gagna le pays de *Magedan* (Matth., 39), ou de *Dalmanutha* (Marc, VIII, 10).

Dans saint Matthieu, le *texte reçu* porte, avec bon nombre de mss. onciaux et minuscules : « εἰς τὰ ὅρια Μαγδαλά »; mais la leçon primitive est : Magedan. Elle est appuyée par les plus anciens témoins : Cod. Sin. ℵ (IVe s.), Vatic. B. (IVe s.), Bezæ Cantabrig. D (VIe s.), de nombreuses versions : Itala, Vulgate, Peschitto, Syr. Hiéronymienne, Persiq.

La leçon de saint Marc, Dalmanutha, n'est point douteuse. Cependant, certains mss. et deux versions : anc. lat. et syro-sinaïtiq., portent : Magadan. C'est ainsi que lisait Eusèbe : « καὶ ὁ Μάρκος δὲ τῆς Μαγαιδὰν μνημονεύει (1) ». L'admission de cette variante, si elle était possible, simplifierait peut-être la question. En tout cas, tout en gardant les deux noms distincts, il faudra dire, pour écarter toute contradiction entre les écrivains sacrés, que Magedan et Dalmanutha sont dans un rapport étroit l'un avec l'autre. Ils désignent, ou bien deux villes très voisines, ou bien une ville et un district qui la comprenait.

Parallèlement aux données bibliques, nous n'avons aucun document traditionnel, ou plutôt il en existe un, mais il est certainement erroné. Je veux parler d'un texte d'Eusèbe et de son traducteur, saint Jérôme, copié par Adrichomius (2). « *Magedan*, dit l'Onomasticon (3); aux frontières de Magedan, le Christ arriva, comme (le dit) saint Matthieu..... et c'est maintenant la *Magaidane*, aux environs de Gérasa ». Dans la pensée d'Eusèbe, cette Gérasa, qu'il appelle ailleurs πόλις ἐπίσημος τῆς Ἀραβίας (4), ne peut être que la Jerasch actuelle; or, il est évident que son éloignement considérable du lac de Tibériade ne permet pas d'y voir le lieu désigné par l'Evangile.

Ceux des palestinologues modernes qui ont tenté de résoudre le problème se sont engagés dans deux voies différentes. Les premiers, et ce sont les plus nombreux, acceptent la leçon du *texte reçu* dans saint Matthieu et, se fiant à l'homophonie, identifient cette Magdala avec Mejdel. Dalmanutha devrait être cherché dans les environs, soit à Khan Miniyeh (1), soit à l'Aïn Fouliyeh (2). Les seconds ont pensé que la vraie méthode à suivre, dans le cas, était de déterminer, avec toute la précision possible, les données du récit biblique dans les deux passages parallèles, et de chercher, d'après cela, le lieu qui les réalise.

Les conditions du fait peuvent se fixer ainsi :

1° La rive orientale du lac, car Jésus s'est rendu de Tyr et de Sidon *inter medios fines Decapoleos*, et il n'est pas dit qu'il soit allé de l'autre côté du lac pour se rendre à Magedan.

2° La rive opposée (Matthieu., XVI, s., Marc, VIII, 13) à Bethsaïde-Julia (Marc, 22, 27).

3° Une distance considérable de Bethsaïde (Marc., 10, 14, 16-21, cf. Matthieu, 5-12).

Bethsaïde-Julia étant située, sans doute possible, à l'extrémité nord du lac, nous sommes amenés à chercher Magedan dans la région Sud-Est, c'est-à-dire dans le voisinage de Gadara. Cette dernière ville, toutefois, bien que s'appelant dans le Talmud *Migdal Gedor*, ne saurait être identifiée avec Magedan, elle est trop éloignée du lac. Les deux noms bibliques se retrouvent d'une manière remarquable dans ceux de deux localités actuelles, situées dans la partie orientale du Ghor. La première, à 7 kilomètres de la pointe méridionale du lac, porte le nom d'*Ed-Delhamiyeh* qui correspond aisément à Dalmanutha. 7 kilomètres plus bas, et à 2 ou 3 kilomètres du Jourdain, on rencontre le tombeau du scheikh *Mâ'ad* et le village de même nom. *Mâ'ad* s'identifie selon toutes les règles de la dérivation, avec Magedan.

(1) *Onomasticon*, p. 106-107 (Amsterdam, 1707).
(2) *Theatr. T.-S.* (Colon. Agripp. 1628) p. 91.
(3) *Onomasticon, loc. cit.*
(4) *Ibid.*, p. 82.

(1) *Z. D. P. V.*, II, p. 58-63.
(2) Sepp. *Neue hochwichtige Entdeckungen auf der II Palæst. fahrt*, par abbréviat. *Palæstina*. I, p. 184-189. (Munich, 1896)

Telle est, en résumé, l'opinion de R. von Riess (1), et du P. van Kasteren (2). Elle repose, sans nul doute, sur une base plus solide que la première.

La plaine de Gennézareth. — A partir de Mejdel, nous entrons dans la plaine de Gennézareth, le *Kinneroth* biblique (3), aujourd'hui, *el-Ghoueir :* la petite vallée. Nous jetons un regard plein de regret sur la gorge béante du Ouadi-el-Hammam, la vallée des colombes : le temps nous manque pour visiter ces fameuses grottes d'Arbel, prises par Bacchidès et purgées par Hérode de leurs héroïques brigands, fortifiées par Josèphe et utilisées plus tard, comme point stratégique, même par les Arabes. Au-dessus, vers le Sud-Ouest, s'étend le Khirbet Irbid, qui a gardé presque intact l'antique nom d'Arbel. On vante les ruines de la synagogue qu'y fit construire le rabbin Nitaï. On montrait jadis, dans les alentours, aux pieux pèlerins israélites du moyen âge (4) le tombeau de ce célèbre docteur, à côté des sépultures plus antiques, de Seth, fils d'Adam (!), et de Dina, dont leurs ancêtres avaient apporté la dépouille funèbre, au cours de leur exode, du pays de Misraïm!

Au bout de quelques instants, nous laissons à notre gauche l'Aïn-el-Medawara : la fontaine ronde, emprisonnée dans un bassin circulaire, de 26 mètres de diamètre et 2 de profondeur. Nous traversons le petit ruisseau auquel elle donne naissance; la voie romaine nous fait passer à travers des champs d'orge étouffée par des chardons gigantesques. La végétation est luxuriante dans cette terre alluviale. Au temps de Josèphe, on y trouvait en toute saison les végétaux de toutes les zones de la terre (5), et dans la Palestine entière, il n'était bruit que de ses vergers. « Pourquoi, disent les talmudistes, ne vend-on pas à Jérusalem les fruits de Gennésar? — C'est afin que les pèlerins de la fête ne disent point : Nous ne sommes venus que pour goûter les fruits de Gennésar (1). »

Aujourd'hui, les bédouins Ghawarineh, campés dans la plaine, laissent les broussailles et les chardons envahir les champs. Il ne se trouve plus de bras pour canaliser l'eau des rivières où les crabes et les tortues nagent à l'aise, sous des touffes d'agnus-castus et de lauriers-roses.

Nous traversons l'Ouadi-er-Rabadiyeh, puis l'Ouadi'Amoud bouillonnant dans son lit profond. Les chevaux ont de l'eau jusqu'au poitrail. Quelques minutes de marche, et nous atteignons le Khirbet Miniyeh, un amas de décombres envahis par des broussailles. Des tessons de poterie, épars sur le sol, nous mènent jusqu'aux ruines d'un khan de même nom.

Un peu à l'Est, tout près du rivage, coule la source du figuier : Aïn-et-Tineh. Un figuier, lépreux et décrépit, ombrage son bassin marécageux, aux teintes métalliques, et dans lequel le *Clarias macracanthus* (coracin de Josèphe) prend ses ébats parmi les joncs et les papyrus.

Aïn-Tabighah. — Nous quittons la voie romaine. Elle prend, à partir d'ici, la direction du Nord-Ouest pour contourner le Tell-el-Arimeh, muraille rocheuse qui ferme, au Nord, la plaine de Gennézareth, et s'avance dans le lac, en un promontoire, appelé Ras-el-Khanzir. Un ancien canal, taillé profondément dans le roc vif et depuis longtemps hors d'usage, nous mène à l'Aïn-Tabighah. Nous faisons halte à l'hospice allemand, pour en saluer le vaillant directeur luxembourgeois, dom Zéphyrin Biever. Le Comité catholique allemand possède là un terrain de 41 hectares. Le travail, dirigé par M. Keller, y produit, grâce à l'irrigation, des merveilles de fécondité. L'eau abonde à Tabighah. Non loin du lac une source dite d'Ali-ed-Daher, jaillit d'une tour ronde à deux étages en retraite :

(1) *Bibel-Atlas* (Fribourg-en-Brisg. 3e éd. 1895), p. 10, 21. *Biblische Geographie*, p. 17, 60.

(2) *Revue biblique*, janvier 1897. — *Dict. de la Bible*, fascicule XII, col. 1209.

(3) III, Reg. xv, 20.

(4) Carmoly, *Itinéraires*, p. 131, 259, 384.

(5) *B. J.* III, 10, 8.

(1) Talmud Babyl., *Pesach.*, f.8,3.

elle est sulfureuse et ne peut guère être utilisée que pour mouvoir des moulins. Un peu plus haut, une autre source, poissonneuse et douce celle-ci, sort, par de nombreuses fissures, d'un bassin octogonal de 80 mètres de pourtour et 10 de profondeur. On la nomme Tannour-el-Hasel. L'eau est peu profonde, et la vase accumulée nourrit un bouquet de roseaux gigantesques. Vers le Sud, on voit encore les restes d'un ancien aqueduc qui menait l'eau dans le canal.

Les catholiques allemands sont bien persuadés qu'ils possédent l'emplacement de Capharnaüm : ils ne désespèrent pas d'arriver un jour, par leurs fouilles, à faire parler les pierres, et il y a quelques années, la découverte de débris d'un pavé en mosaïque donnait au Dr Sepp les plus douces espérances (1). Il faut avouer que leur présence ici est bienfaisante : Tabighah est aujourd'hui une sorte de paradis terrestre. A la naissance des ombres, la brise nous apporte les senteurs exquises des jardins et des vergers : c'est comme un regain de vie après la désolation de Tibériade.

TELL-HOUM. — Une demi-heure plus tard, nous sommes en plein désert, à Tell-Houm : la butte noire. Par surcroît de malheur, on nous annonce que les moukres se sont pris de querelle à Tibériade, et se sont promis, d'assez bonne humeur, de nous faire coucher à la belle étoile ! nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur. Les contrariétés sont sujets de joie sur une terre deux fois sainte, car nous aimons à nous persuader que nous sommes ici à Capharnaüm, une des villes les plus aimées de Jésus.

CAPHARNAUM. — Capharnaüm était devenue sa patrie adoptive (2), il y payait l'impôt (3), il y multipliait les miracles, dans la synagogue (4), chez les humbles (5) et chez les grands (1). Après les journées laborieuses on s'assemblait devant sa porte, et les bienfaits pleuvaient dans le calme mystérieux du soir (2). Il y exposait une ineffable doctrine sur le jeûne, sur le formalisme des Pharisiens, sur l'humilité (3). Dans un débordement de son âme brûlante, il dévoilait l'ambition suprême de son amour : donner sa chair en nourriture et son sang en breuvage (4).

Il avait pris à cœur d'y convertir les publicains chargés de percevoir les impôts (5). Capharnaüm était une ville de douaniers. Toute une légion de bureaucrates y pratiquaient le vol sur une grande échelle. A ce compte, les Juifs ne s'accommodaient pas volontiers du métier de contribuables. « Les Romains nous font bien des routes et des ponts, murmuraient-ils, mais c'est pour percevoir la taxe (6). »

Après la ruine de Jérusalem, la population juive de Capharnaüm décupla. Parallèlement aux célèbres docteurs de Tibériade, le rabbin Tanchuma, originaire de Jaffa, y tenait une école justement famée, où il enseignait des doctrines empreintes d'un sage libéralisme (7).

Le christianisme, de son côté, s'y établit d'assez bonne heure et réussit à faire parmi les Juifs de nombreux prosélytes, que leurs anciens coreligionnaires appelaient dédaigneusement sorciers (*Minim*) ou apostats. Au IVe siècle, le comte Joseph, de Tibériade, leur fit bâtir une église qu'Antonin de Plaisance visita à la fin du VIe siècle (8). Cent ans après, elle n'existait probablement plus : les Perses avaient passé par là. Le village lui-même déclina peu à peu. Au XIIIe siècle, un dominicain de Westphalie, Brocard, n'y trouva plus

(1) *Palæstina*, I, p. 170.
(2) Matth., IV, 12.
(3) *Ibid.*, XVII, 23-26.
(4) Marc, I, 23. — Matth., XII, 9. — Marc, III, 1-6. — Luc, IV, 33-38.
(5) Marc, I, 29. — Luc, IV, 38. — Matth., VIII, 14.

(1) Matth., VIII, 5. — Luc, VII, 1. — Matth., IX, 27-34
(2) Marc, II, 1. — Matth., IX, 2. — Luc, V, 17.
(3) Matth., IX, 10-17. — Matth., XV, 1-20. — Marc, IX, 33-50.
(4) Joan., VI, 26 seqq.
(5) Luc, V, 27.
(6) Talmud, *Schabbat*, f. 33.
(7) *Midrasch Tanchuma*, f. 251.
(8) *Deinde venimus in civitatem Capharnaum, in domum beati Petri, quæ est modo basilica.* TOBLER. *Itinera et Descript. T.-S.*, I, p. 94 (Genève, 1877).

que quelques misérables cabanes de pêcheurs (1).

Aussi, n'est-il rien de plus malaisé aujourd'hui que de retrouver le véritable emplacement de Capharnaüm. Au reste, cette question n'est pas isolée; la topographie biblique des environs du lac de Gennézareth est une des plus embrouillées de toute la Palestine. Il n'est presque pas une identification qui ne soit discutable ou discutée. Le vague et la confusion règnent parmi les documents; les traditions sont souvent contradictoires, et la topographie de cette région, tourmentée par les invasions et les bouleversements terrestres, paraît souvent inconciliable avec les sources documentaires. Un récit de voyage, forcément incomplet, ne saurait avoir la prétention de trancher ces difficiles problèmes : au moins, lui sera-t-il permis d'en donner une idée générale, et, par là, réussira-t-il peut-être à se rendre utile à quelques-uns de ses lecteurs.

Dans la question de Capharnaüm, les opinions forment deux groupes : les uns l'identifient avec Miniyeh, les autres avec Tell-Houm. J'omets l'opinion de F. de Saulcy qui proposait les environs de l'Aïn-el-Medawara, dans la plaine de Gennézareth (2). Elle n'est plus soutenue aujourd'hui.

Le premier groupe met en avant les raisons suivantes :

1° Miniyeh est situé dans la plaine de Génnézareth où Capharnaüm devait se trouver : il est aisé (?) de le voir d'après saint Jean (VI, 17). Miniyeh est, de plus, à la fois sur la voie romaine et sur le grand chemin des caravanes menant de l'Egypte à Damas. Il est tout naturel qu'on en ait fait le poste d'un détachement de soldats, et qu'on y ait établi des bureaux de perception. La topographie est ainsi en harmonie parfaite avec les données de l'Evangile.

(1) « *Capernaum, civitas quondam gloriosa, sed nunc vicus humilis, vix septem habens casas piscatorum.* » *Descriptio T.-S.*, ch. IV, dans *Onomasticon urb. et locor. T.-S.*, p. 173 (Amsterdam, 1707).

(2) *Voyage autour de la mer Morte*, II, p. 492, s. — *Voyage en Terre-Sainte*, II, 264, 265.

2° Josèphe dit dans sa description de la plaine de Gennézareth : « Elle est arrosée en entier par une source très fécondante, que les indigènes appellent Capharnaüm. Quelques-uns pensent que c'est une veine du Nil, parce qu'elle engendre des poissons semblables au coracin des marais d'Alexandrie (1). » La source en question a été très bien identifiée par M. Le Camus (2) avec la fontaine appelée aujourd'hui Tannour-el-Hasel, à l'Aïn-Tabighah. Mais si cette fontaine portait le nom de Capharnaüm, c'est que la ville homonyme se trouvait au même endroit. Le site de Miniyeh nous est donc clairement indiqué par la topographie historique.

3° La tradition chrétienne, depuis saint Jérôme, place Capharnaüm à Tell-Houm; la tradition juive, au contraire, tient pour Miniyeh. On sait, en effet, que la littérature rabbinique appelle les Israélites convertis au christianisme *Minaï* ou *Minim*. Les Minim étaient groupés à Capharnaüm qui s'appela dans la suite : Kafar Minim; le nom s'est conservé dans Miniyeh. Il y a donc conflit entre la tradition juive et la tradition chrétienne. La première, plus ancienne, et transmise sans interruption par une population indigène, doit être préférée à une étrangère qui ne remonte pas au delà de saint Jérôme. On remarque, en effet, que dans le cas où les dires de ce dernier sont en contradiction avec ceux des Juifs (pour Aïalon par exemple), c'est lui qui a tort. Tenir pour Tell-Houm à cause de la tradition chrétienne serait contraire à la tradition vraie et authentique. La remarque est de Conder (3).

4° On ajoute à ces arguments quelques observations tirées : a) de la chorographie; Tell-Houm n'a pas de port, *statio malefida carinis!* tandis qu'à Miniyeh, le marais d'Aïn-et-Tineh n'est autre chose qu'un ancien port ensablé; b) du témoignage du P. Quaresmius qui dit clairement : *In illius* (*Capharnaum*) *situ..... est miserabile diver-*

(1) *B. J.*, III, 10-8.

(2) *Dict. de la Bible*, fasc. VIII, col. 201-210.

(3) *Tent. Work in Palestine*, p. 292-297. Londres, 1885.

sorium..... Arabice Menieh nuncupatur (1); c) enfin, de l'impression personnelle : Gennésareth, vrai paradis terrestre, n'était-il pas plus digne que Tell-Houm d'être la patrie adoptive de l'Homme-Dieu (2)!

Tell-Houm, par contre, peut invoquer en sa faveur des raisons non moins graves.

Nous savons par l'Evangile que Capharnaüm était, à l'époque du Christ, un poste de douaniers. On établit les douanes aux frontières. Or, la ville représentée par les ruines de Tell-Houm était bien une ville frontière, puisque le Jourdain établissait la séparation entre les tétrarchies de Philippe et d'Antipas.

Josèphe nous a transmis une précieuse indication. On sait que durant un combat livré contre Sylla, aux environs de Julia, dans la plaine appelée aujourd'hui *el-Batiha*, son cheval s'abattit sous lui, dans un endroit marécageux. La chute ayant occasionné une foulure aux articulations de la main, il fut transporté dans un village appelé *Capharnome*, où on lui donna les premiers soins, en attendant de pouvoir le mener jusqu'à Tarichée (3). Ce devait être évidemment l'endroit habité, le plus voisin du champ de bataille, c'est-à-dire la ville représentée par Tell-Houm.

Quant à la fontaine de Capharnaüm, son identification avec Aïn-Tabighah, n'est pas une difficulté insoluble dans l'opinion présente, car la sphère d'influence de Capharnaüm pouvait s'étendre jusque-là. On remarquera d'ailleurs qu'elle se trouvait complètement séparée de la plaine de Gennézareth par le Tell-el-Arimeh.

Plus explicite est le témoignage de la tradition chrétienne, et il est difficilement contestable. « *Chorozaïn*, dit saint Jérôme, *oppidum Galilææ....., est autem nunc desertum, in secundo lapide a Capharnaum* (1). » La Corozaïn de saint Jérôme étant identifiée avec le Khirbet Kherazeh, la distance de 2 milles nous conduit juste à Tell-Houm. Au VIe siècle, Theodosius écrit : « *De Tiberiade usque Magdalum, millia II. A Magdalo usque septem fontes, millia V. A septem fontibus usque in Capharnaum, millia II* (2). » Le calcul de ses distances, par comparaison à celle qui sépare Tibériade de Mejdel, deux points fixes, nous amène à établir ainsi l'itinéraire de Theodosius : Tibériade, Mejdel, Aïn Tabighah, Tell-Houm.

Adamnan (VIIe siècle) ne nous présente pas une topographie différente. La description d'Arculfe, toute vague et confuse qu'elle paraisse au premier abord, ne se comprend guère dans un autre sens : « *Capharnaum....., quæ, ut Arculfus refert qui eam de monte vicino prospexit, murum non habens angusto inter montem et stagnum coarctata spatio, per illam maritimam oram longo tramite protenditur, montem ab aquilonari plaga, lacum vero ab « australi » habens, ab occasu in ortum extensa dirigitur* (3). » Le Dr Sepp fait valoir ce témoignage en faveur de Miniyeh, mais il traduit mal : « elle a la montagne du côté du Nord, le lac *du côte du Levant* (4). » La correction, il faut l'avouer, vient très heureusement à l'appui de sa thèse. Au XIIe siècle, le groupe Eugésippe-Fetellus écrit : « *Mare Galilææ, sumens initium inter Capharnaum et Bethsaïda..... Capharnaum in superiori capite maris sita est* (5). » Le P. Brocard (XIIIe siècle) dit de même : « *Jordanis, inter Capharnaum et Corozain in mari Galilææ labitur* (6). »

Mais ici s'arrête la tradition. Adrichomius (7) s'en rapporte aux dires du P. Brocard : de son temps, la tradition locale

(1) Nous croyons sans valeur ce témoignage du P. Quaresmius ; car en même temps qu'il met Capharnaüm à Miniyeh, il prend pour son propre compte, au sujet de Bethsaïde, l'identification d'Adrichomius qui met clairement cette ville au site de Miniyeh. *Elucid. T.-S.* II, p. 868. *Theatr. T.-S.*, p. 137 et la carte ; *Elucid. Ibid.*, p. 866.

(2) Cf. Le Camus, *loc. cit.* — Robinson, *Bibl. research.*, 1856. t. III, p. 347-357. — Sepp, *Palæst.*, I, p. 115-172.

(3) *Vita*, 72.

(1) *Onomasticon*, ed. cit., p. 56.

(2) Tobler, *Itin. et Descript.*, I, p. 72-73.

(3) *Id.*, p. 183.

(4) *Hat den Berg gegen Norden, den See auf der Morgenseite. Palæst.*, I, p. 162.

(5) De Vogüé, *Les églises de la Terre-Sainte*, p. 422. *De Locis Sanctis*, Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 925.

(6) *Loc. cit.* (ch. III), p. 172.

(7) *Loc. cit.*

était perdue. Au XVIIe siècle, le P. Quaresmius n'avait plus, pour se former une opinion topographique, que les indications très vagues, et d'ailleurs peut-être mal comprises, de Boniface de Raguse (1).

Résumons : saint Jérôme ne pouvait se tromper sur le site de Capharnaüm, encore florissante de son temps. Après lui, les pèlerins n'ont fait que recueillir les traditions des indigènes; ils ne les ont pas inventées. D'autre part, l'existence d'une tradition juive en faveur de Miniyeh n'est pas démontrée. Ce nom, qui n'est pas inconnu aux historiens arabes des Croisades (2), a probablement une origine arabe, comme l'a établi Gildemeister (3), on ne saurait donc lui trouver avec *Minaï* ou *Minim* d'autre rapport que l'homophonie.

Les ruines accumulées par les invasions et les tremblements de terre à Tell-Houm ont attiré, à juste titre, l'attention des voyageurs. La Société anglaise, *Palestine Exploration Fund*, y fit exécuter en 1866, par le capitaine Wilson, des fouilles sommaires, qui mirent à jour les fondations d'une grande synagogue. Le monument est un quadrilatère, tourné du Nord au Sud, et mesurant 30 pas sur 22. La façade est à trois baies rectangulaires, quatre rangées de sept colonnes à chapiteaux corinthiens le divisent en cinq nefs. L'architecture rappelle celle des synagogues de Kefr Birin, de Meiron et d'Arbel, et date probablement de la même époque. Un autre monument, attenant au mur oriental du premier, tourné, comme lui, du Nord au Sud, a également une façade à trois baies, mais ses dimensions sont moindres; il a, de plus, une porte à son extrémité Nord. Des sculptures, rappelant l'ornementation des sarcophages de Gadara, les grappes de raisin et les guirlandes de fleurs du tombeau de la reine Hélène à Jérusalem, ont amené Frei (4) à penser que nous avions là le sépulcre du rabbin Tanchuma. La chose n'est pas impossible. Un fait paraît certain : il n'y a pas actuellement trace d'église à Tell-Houm. Le contraire surprendrait. Les chrétiens disparurent vite à Capharnaüm. Les Juifs, devenus leurs bourreaux avec l'invasion persane, leur survécurent et utilisèrent, sans doute, les matériaux de leurs monuments détruits.

Aujourd'hui, les ruines ne sont plus visibles. La terre a tout recouvert : bien des années s'écouleront peut-être avant que des fouilles intelligentes obligent le sol à livrer ses secrets. Les Pères Franciscains, qui, à une époque où les Russes et les Juifs étaient en contestation au sujet de Tell-Houm, se désolaient de manquer de moyens pour en faire l'acquisition, y sont établis aujourd'hui. Une grande maison a été construite : elle est confiée à la garde de deux Frères, qui y offrent parfois l'hospitalité aux pèlerins.

Les moukres ont fini par se calmer : en un tour de main, la tente est dressée auprès de vieux pans de mur, que la vague charmeuse du lac bat sur la rive. Des lampyres ailés s'allument dans l'air, comme des étincelles; autour de nous, les feux des bédouins brillent sur la montagne : les hurlements des chacals ne troubleront pas notre sommeil.

Mardi, 19 avril. — Dans le petit oratoire des Pères Franciscains, le saint sacrifice et le souvenir de l'Evangile nous remplissent d'émotions ineffables. Il faut nous arracher aux recueillements paisibles; le soleil brûle déjà au-dessus des cratères du Jaulan, et la marche à fournir est longue.

EL-BATIHA. — Le chemin qui va de Tell-Houm à la plaine appelée El-Batiha s'écarte de la plage impraticable, et suit la hauteur, au milieu des basaltes aux tons fauves, ensevelis par le printemps sous les graminées et les ombellifères. Nous laissons, à notre gauche, le Khirbet-Kherazeh, communément identifié avec Corozaïn. Quelques minutes de descente

(1) *Loc. cit.*
(2) *Recueil des Hist. des Croisades, Hist. orientaux*, t. III, p. 133.
(3) *Z. D. P. V.*, t. IV, p. 194-199.
(4) *Z. D. P. V.*, t. IX, p. 116.

sur les pentes douces où l'orge commence à mûrir, et l'on se trouve en face d'une immense plaine bornée, à l'Est et au Nord, par des montagnes abruptes, délimitée à l'Ouest, par le cours majestueux du Jourdain.

Les bédouins Tellawiyeh y flânent aux abords de leurs tentes, étendus comme des chenilles noires sur l'herbe drue; çà et là, des marécages et des ressauts de terrain légèrement ondulés. Sur la rive gauche du fleuve, tout près de l'embouchure, des pierres de basalte taillées gisent à demi enfouies: un bouquet de palmiers se dresse fièrement au-dessus du grand magasin à blés de Mohamed-Saïd pacha: nous sommes en face du Khirbet-el-Aradj.

Une barque, une seule..... tant la marine du lac est miséreuse! arrive de Tibériade pour nous passer. Quatre gaillards font la navette d'une rive à l'autre. Les bagages sont embarqués, mais les bêtes, tenues en laisse par un moukre solide, devront passer à la nage. Une heure durant, nous attendons la fin de ce manège, à l'ombre d'un doum égaré sur la plage. Nous nous servons encore de l'embarcation pour franchir l'estuaire formé par le débit du grand Ouadi es-Saffah, et puis, il faut se résoudre à patauger dans le sot partout détrempé.

A 11 h. 1/2 nous atteignons l'Ouadi el-Mes'adiyeh : large lit pavé de galets roulés à fleur d'eau. A un tournant, le courant a rongé la digue argileuse, qui s'est creusée en une manière de bassin. Nos hardis nageurs y mettent en fuite des myriades de poissons. Un bédouin qui pêche dans les environs nous fera tout à l'heure l'offre de superbes chromis, une friture exquise!

Etendus sur l'herbe, nous haletons sous un ciel incendié. Le thermomètre à maxima, mis au soleil, monte en un clin d'œil jusqu'à 50°; on l'arrête par précaution. Néanmoins, nous bénissons Dieu de nous avoir donné un tapis d'herbages et de l'eau claire, au souvenir de la soif endurée l'an dernier avec une température pareille, sous la roche grillée de Masada.

(*A suivre.*) ANTOINE DE PADOUE VIDAL.

Jérusalem.

L'ÉGLISE BULGARE

I

C'est immédiatement après la guerre de Crimée que les Bulgares commencèrent à murmurer contre la Grande Eglise et c'est en 1860, lors de la nomination de Joachim II comme patriarche, qu'ils firent éclater au grand jour leur mécontentement. A cette date déjà, leur plan était fait: il ne s'agissait de rien moins pour eux que d'obtenir par tous les moyens leur autonomie religieuse. Hilarion, évêque titulaire de Makariopolis, se leva le premier contre le Phanar. D'autres dignitaires ecclésiastiques suivirent peu à peu son exemple. Ce furent successivement Auxence, de Durazzo; Païsios et Panarétos, de Philippopoli; Dorothéos, de Sophia; Anthimos, de Vidin; Hilarion, de Loftcha; Gennadios, de Vélissa, et Parthénios, de Nyssava. Installés à Orta-Keuï, sur le Bosphore, c'est-à-dire aux portes mêmes de Constantinople, quelques-uns de ces prélats menèrent la campagne antiphanariote avec un sang-froid remarquable, et le sultan Abd-ul-Aziz, d'abord indisposé contre eux, finit par leur donner gain de cause.

Qu'on ne s'étonne pas du rôle décisif joué dans cette affaire par le commandeur des croyants. L'Eglise orthodoxe, qui n'est point l'esclave du Pape, se trouve partout à la merci du pouvoir civil. Simple rouage administratif dans les Etats chrétiens, elle est traitée, en Turquie, tantôt comme une

institution négligeable et tantôt comme un précieux auxiliaire, suivant que les intérêts politiques de l'heure présente déterminent la Sublime Porte à la traiter de cette manière-ci ou de cette manière-là. En 1860, les intérêts du sultan demandaient qu'il satisfît les Bulgares sans mécontenter les Grecs. Là, gisait la difficulté : l'affaire traîna.

Que de démarches durant ces longues années d'attente et de conflit! Que de tentatives! Que de projets! Que d'encre répandue! surtout que d'encre! Ah! certes, les documents ne manqueront pas à l'historien futur de cette émancipation religieuse, documents en turc et en français, pièces en grec et en bulgare, papiers officiels et feuilles privées, imprimés et manuscrits, firmans, iradés, bouyouroultis, takrirs, masbatas, notes, mémoires, protestations, sommations, manifestes, encycliques, sentences patriarcales et synodales, actes conciliaires, pamphlets, etc. etc.....

La connaissance de tous ces documents n'est pas indispensable, grâce à Dieu, à qui veut simplement comprendre la situation actuelle de l'Eglise bulgare. Je me bornerai donc à dire un mot du *firman* qui créa cette Eglise et de la *définition* qui la déclara schismatique.

Le haut firman d'Abd-ul-Aziz fut « écrit à Constantinople la bien gardée, le huitième jour du mois de zilhidjé 1286 », c'est-à-dire le 12 mars 1870. Divisé en douze articles, il proclamait l'érection d'un exarchat bulgare et statuait quel serait son chef, quel son règlement organique, quelles ses attributions, quels ses rapports avec la Sublime Porte et le Phanar, quelles ses limites territoriales. Il donnait, en un mot, pleine satisfaction aux demandes bulgares et soustrayait d'un trait de plume plusieurs millions d'orthodoxes à la maternelle juridiction de la Grande Eglise.

Celle-ci, comme de juste, s'émut et protesta. Après des mois et des mois perdus en hésitations, elle résolut de ne jamais reconnaître le fait accompli et réunit un Concile, un tout petit Concile, pour déclarer cshismatiques les adhérents de l'exarchat. Trois séances tenues les 10, 24 et 28 septembre 1872 suffirent à la besogne. Dans la dernière, une *définition* conciliaire votée à l'unanimité rejetait les Bulgares exarchistes du sein de l'Eglise orthodoxe et lançait l'anathème à l'hérésie du *phylétisme*. Cette *définition* était signée par Anthimos, patriarche de Constantinople, votant en même temps pour Anthimos, ancien patriarche de Constantinople; par Grégorios, ancien patriarche de Constantinople; par Joachim, ancien patriarche de Constantinople; par Sophronios, ancien patriarche de Constantinople, patriarche et pape d'Alexandrie; par Hiérothéos, patriarche d'Antioche; par Sophronios, archevêque de Chypre; enfin par 25 métropolites ou évêques. Le nom de Cyrillos, patriarche de Jérusalem, n'y figurait point. Cet homme, alors de passage à Constantinople, avait refusé de mettre les pieds au Concile; sommé d'y prendre place, il s'était embarqué précipitamment pour la Palestine. Son abstention avait été mal compensée par la présence des archimandrites, diacres et moines phanariotes que les prélats s'étaient adjoints. Mais que nous importent ces 20 ou 22 ecclésiastiques d'ordre inférieur? Laissons leurs noms dormir en paix dans les *Actes du Saint et Grand Synode tenu à Constantinople dans l'église patriarcale du glorieux martyr saint Georges le Victorieux au sujet de la question religieuse bulgare pendant les mois d'août et de septembre de l'an de grâce 1872.*

II

Ainsi condamnée par à peu près tout ce que l'orthodoxie grecque possédait alors de patriarches ou d'ex-patriarches, la nouvelle Eglise bulgare se montra plus que jamais disposée à continuer la lutte. A vrai dire, elle n'avait pas attendu la sentence conciliaire pour s'organiser. Dès les premiers jours de novembre 1870, ses évêques et ses principaux adhérents publiaient le règlement organique prévu par le firman du mois de mars. Ce règlement, élaboré dans les réunions d'Orta-Keuï, se trouvait

de tout point conforme au firman précité : seulement, il ne fixait rien touchant les rapports de l'exarchat avec l'Eglise patriarcale, et ce, disait une note, par la raison toute simple que le Phanar se refusait à reconnaître le nouvel état de choses.

Sauf quelques changements de médiocre importance, le règlement organique de 1870 est encore en vigueur dans la partie ottomane de l'exarchat. Dans la Bulgarie, au contraire, il a subi des retouches dès que la principauté s'est constituée : retouche complète le 16 février 1883, retouches partielles en 1890 et 1891, seconde retouche complète le 25 janvier 1895. Ce sont les 184 articles publiés à cette dernière date qui régissent actuellement la marche de l'Eglise bulgare sur les terres du prince Ferdinand Ier.

Aujourd'hui, par suite de ces diverses législations, l'exarchat se trouve organisé de la manière suivante.

Son territoire tout entier est divisé en éparchies ou diocèses. Les éparchies sont divisées en vicariats épiscopaux. Les vicariats sont divisés en paroisses.

A la tête de l'exarchat siège l'exarque. Chaque éparchie a son métropolite, chaque vicariat son vicaire épiscopal, chaque paroisse un ou plusieurs prêtres.

L'exarque est assisté par un Synode ecclésiastique et, pour la Turquie, par une Commission laïque. Un double Conseil de même nature fonctionne également aux côtés de tout métropolite et de tout vicaire épiscopal. Dans chaque paroisse, une Fabrique gère le temporel.

Tous les agents de l'exarchat, exarque, synodiques, métropolites, vicaires épiscopaux, curés, membres des Conseils et fabriciens, sont élus d'après certaines règles très détaillées. Pour être éligibles, ils doivent réunir quantité de conditions soigneusement indiquées.

Indiqués aussi, et cela avec une minutie extrême, les devoirs, les attributions, les appointements et le casuel de tous les ministres du culte, de tous les employés, grands et petits, de l'administration ecclésiastique.

Le siège de l'exarchat est à Orta-Keuï, sur le Bosphore. Son titulaire ne peut être choisi que parmi les métropolites de race et de religion bulgares, âgés d'au moins quarante ans et placés à la tête de leur éparchie depuis au moins un quinquennat. Durant l'élection, un simple *veto* venu de Stamboul ou de Sofia suffit à écarter les candidats désagréables aux deux gouvernements.

L'exarque actuel est Mgr Joseph, métropolite de Lovetch. Esprit supérieur, il jouit d'une influence considérable et méritée sur tous ses compatriotes de Macédoine et d'ailleurs.

Le Saint Synode bulgare tient ses réunions, non pas à Orta-Keuï, mais dans la capitale même de la principauté. Cette circonstance empêche l'exarque de le présider. Il est remplacé au fauteuil présidentiel par le prélat synodique auquel il délègue son autorité. C'est Mgr Clément de Tirnovo qui dirige en ce moment les travaux du Synode.

Ni l'exarque, ni les synodiques ne cessent d'être les pasteurs des diocèses où l'élection est venue les prendre. Obligés, par leurs fonctions nouvelles, de séjourner hors de leur ville épiscopale, ils s'y font représenter par un vicaire général, qui gouverne en leur nom.

Les monastères bulgares relèvent du métropolite sur l'éparchie duquel ils sont situés. Ils n'est fait exception que pour les deux couvents de Saint-Jean du Rila et de la Sainte-Trinité de Troïan qui sont exarchaux.

Voilà des notions bien générales et bien incomplètes; mais comment traduire et faire entrer dans les étroites limites de cet article les 53 pages du *Règlement organique* et les 41 du *Règlement de l'exarchat spécial à la principauté?* Mieux vaut y renonce, et passer tout de suite à l'examen des territoires administrés par l'exarque.

III

L'exarchat bulgare n'est plus aujourd'hui ce qu'il était en 1870. Dans son Xe articler



le firman d'Abd-ul-Aziz lui soumettait :

A) Les métropoles de :

1° Roustchouk ;
2° Silistrie ;
3° Choumla ;
4° Tirnovo ;
5° Sofia ;
6° Vratza ;
7° Loftcha ;
8° Vidin ;
9° Nisch ;
10° Nyssava ;
11° Kustendil ;
12° Samakof ;
13° Vélissa ;
14° Varna, sauf les localités dont la population n'est point bulgare, c'est-à-dire : *a*) la ville même de Varna ; *b*) les villages situés sur la côte entre Varna et Constanza, au nombre d'une vingtaine.

B) Le sandjak de Slimno, sauf les cazas d'Anchialo et de Mesembria.

C) Le caza de Sozoupolis, sauf les villages du littoral.

D) La métropole de Philippopoli, sauf : *a*) la ville de Philippopoli (1) ; *b*) le caza de Stanimaka ; *c*) les villages de Koklani, Vodéna, Arnaout-Keuï, Panaghia, Novo-Sélo, Vlasko, Akhlan, Batchkovo et Vlastitza ; *d*) les monastères de Batchkovo, des Saints-Anargyres, de Sainte-Paraskévè et de Saint-Georges.

En outre de ces régions données en bloc et sans retard, l'acte impérial du 12 mars 1870 promettait à l'exarchat tous les districts, toutes les localités, dont les 2/3 au moins de la population orthodoxe demanderaient à se détacher du patriarcat. Il y avait là pour l'avenir une superbe occasion d'agrandissement. Fécondée par le travail de la propagande bulgare, la promesse d'Abd-ul-Aziz devait permettre un jour de mettre la main sur la majeure partie de la Roumélie turque.

Avant la réalisation de cette conquête, les événements politiques amenèrent des modifications territoriales moins favorables. Au traité de Berlin, la Serbie descendit dans la direction Sud-Est, et la Roumanie reçut la Dobroudja. Par le fait même, l'Eglise bulgare dut reculer devant l'Eglise serbe et devant l'Eglise roumaine. Celle-ci s'incorpora des cantons qui appartenaient, en 1870, aux métropoles grecques de Varna et de Silistrie. Celle-là étendit sa juridiction sur les districts arrosés par la Nischava, c'est-à-dire sur la presque totalité des vieilles éparchies phanariotes dont Nisch et Pirot (en turc : Schar-Keuï) formaient auparavant le centre, sous les noms grécisés de Nyssa et de Nyssava.

Privé de la Dobroudja et réduit par les dernières acquisitions serbes, l'exarchat pouvait facilement réparer ses pertes en portant ses efforts sur un autre point ; mais allait-il se conserver uni en vue des conquêtes à faire ? On avait des raisons de craindre que non. C'est que les fidèles de l'exarque, jusque-là sujets directs du sultan, venaient d'être fractionnés par le Congrès en trois groupes de condition politique différente : au Nord, la Bulgarie, principauté vassale ; au centre, la Roumélie, province autonome ; au Sud-Ouest, la Macédoine, simple vilayet. Les riverains du Danube devaient-ils continuer à s'incliner devant le même chef religieux que les riverains du Vardar ? De la réponse à cette question dépendait le sort de l'exarchat. Les hommes qui présidaient aux destinées du bulgarisme eurent le bon sens de se prononcer pour l'affirmative et l'Eglise créée le 12 mars 1870 ne fit plus que grandir.

En prenant la succession du Phanar, elle avait eu soin d'améliorer cet héritage. Elle avait dès le premier jour supprimé les éparchies inutiles. Ainsi émondé, le vieil arbre s'était rajeuni. Après 1878, il sentit tout à coup une sève plus généreuse circuler dans ses branches, et, à chaque nouveau printemps, il étendit plus loin ses rameaux. C'est ainsi que les orthodoxes bulgares de Macédoine et de Thrace en vinrent peu à peu à se déclarer exarchistes.

Le Phanar multiplia ses efforts pour

(1) A l'intérieur de Philippopoli, l'exarchat ne recevait juridiction que sur le quartier de la Panaghia, et encore les habitants de ce quartier étaient-ils laissés libres d'opter entre l'Église grecque et l'Église bulgare.

arrêter le mouvement. Il lutta surtout avec la suprême énergie de ses désespoirs, le jour où l'exarchat sollicita du sultan le *bérat* qui devait placer les premiers prélats bulgares de Macédoine sur le même pied que les métropolites grecs. Cette résistance ne servit de rien : au mois de juillet 1890, la Sublime Porte octroyait leur diplôme d'investiture aux trois pasteurs exarchistes d'Uskup, de Velès et d'Ochrida. Depuis, le nombre des éparchies bulgaro-macédoniennes a plus que doublé. Il nous sera facile de le constater en examinant la situation que l'exarchat s'est faite ces dernières années sur les terres de l'empire ottoman.

IV

Sur les terres de l'empire ottoman, l'exarchat n'a eu que deux soucis : découvrir les orthodoxes de race ou d'origine bulgare et leur souffler au cœur l'hérésie phylétiste, c'est-à-dire le patriotisme. Pour obtenir des résultats rapides, pour combiner tous les efforts et travailler le moins possible en pure perte, il a partagé la Macédoine et la Thrace en 21 éparchies, destinées à recevoir chacune un métropolite. Ces 21 diocèses n'ont pas encore tous leur pasteur, mais ceux qui l'ont obtenu durant ce dernier décennat forment un nombre déjà considérable. Ce sont : Uskup, Ochrida, Vélès, Névrokop, Monastir, Stroumnitza, Dibra et Melnik. Les 13 autres éparchies, pour si décapitées qu'elles paraissent, n'en fonctionnent pas moins avec une régularité remarquable. Toutes jouissent de limites clairement tracées, et personne, parmi les apôtres du phylétisme, ne court le risque d'empiéter sur le champ d'action réservé au voisin.

A) ÉPARCHIES DE MACÉDOINE

La Macédoine compte 15 éparchies bulgares : Skopia, Okhrida, Vélès, Névrokop, Melnik, Polian, Strouma, Pélagonia, Dibra, Mogléna, Kostouria, Vodéna, Soloun, Sérès, Drama. Je les énumère ici avec leur titre officiel et dans l'ordre où les donne un rapport exarchal que j'ai sous les yeux. C'est d'après ce même rapport que j'indiquerai leurs limites.

I. Skopia. — Le chef-lieu du vilayet de Kossovo s'appelle Skopia, Schkoplié, Ouskoup et Uskub, suivant qu'il est désigné par des Grecs, par des Bulgares, par des Serbes ou par des Turcs.

L'éparchie embrasse 10 cazas : 1° Skopia, 2° Koumavo, autrement dit Koumanova ; 3° Kratovo, autrement dit Karatova ; 4° Kotchan, autrement dit Kotchana et Kotchani ; 5° Chtip, autrement dit Ichtip, Ichtib et Chtiplié ; 6° Tétovo ; 7° Palan ; 8° Préchov ; 9° Pianitza ; 10° Pekhtchévo.

Le métropolite bulgare réside à Uskub même, aux côtés de l'archimandrite serbe qui tient la place du métropolite grec.

II. Okhrida. — Okhrida, Okhrid ou Ochrida s'élève sur le grand lac de même nom, à l'ouest de Monastir.

L'éparchie comprend le caza d'Ochrida, avec les 5 nahiés suivants : 1° Ressen, autrement dit Resnia ; 2° Prespa, autrement dit Presba ; 3° Démir-Hissar, autrement dit Skéliesnitza ; 4° Krouchévo ; 5° Ghiavato-Kol. Elle comprend de plus 12 villages du caza de Florina et 1 village du caza de Vodéna.

Le métropolite bulgare habite Ochrida. Son rival grec préfère le séjour de Krouchévo.

III. Vélès. — Vélès, que les Grecs appellent Vélissa et les Turcs Keuprulu, groupe ses maisons sur le Vardar et la voie ferrée de Salonique.

L'éparchie embrasse dans ses limites le caza de Vélès, ainsi que 9 villages du caza de Tikvech, autrement dit Négotin, et 6 villages du caza de Prilip, autrement dit Prilép et Perlépé.

IV. Névrokop. — Névrokop ou Névrecop est à l'extrémité Nord-Est de la Macédoine.

L'éparchie se compose de 3 cazas : 1° Névrokop ; 2° Gornié-Djoumaïa, Djoumaïa-le-

Haut, autrement dit Djouma'a; 3° Razloge ou Raslug, autrement dit Mahomia.

V. Melnik. — Melnik se trouve dans le voisinage de Névrokop, au Sud-Ouest.

Dans l'éparchie entrent les 3 cazas : 1° de Melnik; 2° de Pétritch; 3° de Démir-Hissar; il faut y joindre le nahié de Barakli-Djoumaïa, Djoumaïa des chiens.

VI. Polian. — Polian occupe la rive occidentale du lac de même nom, à quelque distance et à l'est du Vardar. Cette petite ville s'appelle aussi Doïran et Polianin.

L'éparchie embrasse les deux cazas de Polian et de Koukouch, autrement dit Kilkitch. Elle y ajoute 12 villages du caza de Ghevghéli et 13 villages du caza de Salonique.

VII. Strouma. — Strouma, qui s'élève au nord de Polian, répond aussi aux noms de Stroumnitza, Strimnitza, Stroumitza et Oustrumdja.

Non contente des trois cazas de Strouma, de Tikvech, autrement dit Négotin, et de Radovitch, autrement dit Radovichte, l'éparchie emprunte 10 villages au nahié de Maléchéva, dans le caza de Pekhtchévo, 4 villages au caza de Doïran et 4 autres à celui de Ghevghéli.

VIII. Pélagonia. — Pélagonia n'est pas un nom de la géographie actuelle : employé jadis pour désigner un district et peut-être aussi une localité, il a survécu dans l'usage ecclésiastique comme titre officiel des deux diocèses grec et bulgare qui ont leur centre effectif à Monastir. Monastir, également nommé Bitol ou Bitolia, possède un vali et joue le rôle de chef-lieu dans la Macédoine occidentale.

Font partie de l'éparchie le caza de Prilép et une partie du caza de Bitol.

IX. Dibra. — Dibra, Divra, Dibre est arrosée par la Radika, petit affluent du Drin Noir.

L'éparchie enveloppe les 2 cazas de Dibra et de Kitchevo, autrement dit Kritchovo et Kritchava. Elle déborde en outre sur 10 villages situés dans le caza de Prilép et sur trois qui se trouvent dans celui de Gostivar, autrement dit Kostovo.

X. Mogléna. — Mogléna, comme le mot l'indique, désigne une région montagneuse. Les deux diocèses grec et bulgare qui portent ce titre ont leur centre à Florina, comme disent les Grecs, à Lérina, comme disent les Bulgares.

L'éparchie s'étend sur tout ou partie de 5 cazas : 1° Lérina; 2° Kaïlar; 3° Vodéna; 4° Ghevghéli; 5° Yénidjé-Vardar, autrement dit Yénitza, ou Iénitsa.

XI. Kostouria. — La ville située sur le plus méridional des lacs macédoniens a un nom qui se prononce tantôt Kastoria, tantôt Kostouria, tantôt Kesrié, suivant qu'il passe par des lèvres grecques, bulgares ou turques.

L'éparchie comprend le caza de Kastoria et 8 villages du caza de Florina.

XII. Vodéna. — Vodéna doit son nom aux eaux de la Bistritza qui l'arrosent avant de se jeter dans la Bélitza.

L'éparchie englobe 14 villages du caza de Ghevghéli, ainsi que la majeure partie des cazas de Vodéna et d'Yénidjé-Vardar.

XIII. Soloun. — Le mot Soloun est un déguisement slave de Salonique, l'ancienne Thessalonique.

Appartiennent à l'éparchie les 2 cazas de Salonique et de Lagadina. Il faut y ajouter provisoirement 19 villages bulgares patriarchistes destinés à former un jour le diocèse de Véria ou Féria.

XIV. Sérès. — Sérès, situé à l'intérieur des terres au-dessus du lac Tachyno, est la plus grande ville de la Macédoine orientale.

L'éparchie ne sort pas du caza de Sérès qu'elle ne possède même pas tout entier, car un de ses nahiés, celui de Barakli-Djoumaïa, se trouve ecclésiastiquement rattaché à Melnik.

XV. Drama. — Drama, comme Sérès, n'a par extraordinaire qu'un nom. C'est une ville de second ordre, au nord de Cavala, dans le voisinage de la Thrace:

L'éparchie est composée de 3 cazas : 1° Drama; 2° Zikhné; 3° Sari-Chaban.

Drama tient le dernier rang parmi les diocèses bulgares de Macédoine. Ne quittons pas cette province sans faire observer que les circonscriptions ecclésiastiques de l'exarchat ont les mêmes centres nominaux que celles du patriarcat. On pourrait même dire les mêmes centres réels, n'était que le métropolite grec de Prespa et d'Ochrida réside à Krouchévo, tandis que le métropolite bulgare d'Okhrida a sa résidence dans les murs mêmes d'Okhrid. Une autre petite différence à noter, c'est que Polian, centre d'une éparchie exarchiste, possède un simple évêque grec, suffragant de Salonique, et non point un métropolite.

B) ÉPARCHIES DE THRACE

La Thrace nous présente 6 diocèses bulgares: Odrin, Maronia, Enos, Xanti, Démotika, Lititsa.

I. Odrin. — Odrin, en bulgare, Edirné, en turc, Adrianoupolis, en grec, désignent une seule et même ville, capitale des Ottomans avant 1453 et capitale actuelle de la Thrace, Andrinople.

L'éparchie s'étend sur : 1° le caza d'Andrinople; 2° le caza de Mustapha-Pacha; 3° le caza de Lozengrad, autrement dit Kirk-Kilissé et Sarandekklissia; 4° le caza de Malko-Tirnovo, sauf 2 villages; 5° le caza de Bounar-Hissar; 6° le caza de Hafsa; 7° le nahié de Féré; 8° un bourg et 3 villages du caza d'Ouzoum-Keupru.

II. Maronia. — Maronia est une ville assise au bord de la mer Egée, à l'ouest de Dédé-Agatch.

De l'éparchie relèvent : 1° le caza de Ghioumourdji, autrement dit Ghioumouldjina ou Goumouldjina; 2° le nahié de Makri, dans le caza de Dédé-Agatch.

III. Enos. — Enos, ou Ainos, languit sans mouvement et sans vie près de l'embouchure de la Maritza, sur la mer.

A l'éparchie appartiennent : 1° le caza d'Enos; 2° le caza de Dédé-Agatch, sauf le nahié de Makri.

IV. Xanti. — Xanti, que les Turcs nomment Eskidjé, serait, d'après son nom grec, Xanthi ou Xanthé, une ville blonde. Elle est debout entre le Rhodope et la mer, à l'extrémité occidentale de la Thrace.

2 cazas forment l'éparchie, celui d'Eskidjé et celui d'Aga-Tchélébi.

V. Démotika. — Démotika, Dimotika, Didymoteichos, au centre de la province, regarde passer le chemin de fer qui va d'Andrinople à Dédé-Agatch.

L'éparchie comprend 2 cazas : 1° Dimotika; 2° Soufflì, autrement dit Sofouli.

VI. Lititsa. — Lititsa, mot slave accepté par les Grecs, désigne la petite ville plus connue sous la dénomination turque d'Orta-Keuï. Pour mieux dire, Lititsa, aujourd'hui Lidja, a été supplantée par son voisin, le gros bourg d'Orta-Keuï, situé à l'ouest d'Andrinople, un peu au Sud. Il ne faut pas le confondre avec l'Orta-Keuï du Bosphore.

Les limites de l'éparchie se confondent avec celles du caza d'Orta-Keuï.

Lititsa clot la liste des éparchies bulgares de Thrace. Dans cette province, on le remarquera, la partie centrale et occidentale seule est dotée d'éparchies exarchistes; les régions baignées par la mer Noire et la Marmara n'en possèdent aucune. C'est que, dans ces districts, la population chrétienne est à peu près tout entière d'origine grecque. Là où l'exarque s'est implanté, les orthodoxes appartiennent aux deux races rivales: les uns sont Hellènes et les autres Slaves. Dans ces régions mêlées, les deux hiérarchies fonctionnent côte à côte: il n'est pas un centre de métropolie grecque qui ne soit en même temps le centre d'une éparchie bulgare. De même, il n'est pas un seul des six

diocèses bulgares qui ne soit en même temps le titre ecclésiastique d'un métropolite grec.

V

En Turquie, parmi les autorités, on n'aime pas la statistique et l'on s'abstient de la cultiver. Par contre, depuis que les terres européennes de l'empire sont devenues comme un champ clos où les diverses races balkaniques se disputent la primauté, tous les partis se sont fait un devoir d'y compter et d'y recompter le nombre de leurs adhérents. J'ai là, sous les yeux, un rapport officiel manuscrit destiné à établir quelle était la position des exarchistes à la fin de l'année 1896. Qu'on me permette de glisser ici le résumé français de ce document. Il a pour auteurs des Bulgares (1). S'il était d'origine grecque, il ne donnerait peut-être pas toujours les mêmes chiffres, mais je n'ose affirmer qu'il fût d'une plus grande exactitude.

I. ÉPARCHIE D'USKUP

Il se trouve dans ce diocèse 497 localités chrétiennes: sur le nombre, 445 reconnaissent l'autorité de l'exarque bulgare et 52 celle du patriarche grec.

La population chrétienne se compose de 29 396 familles, dont 29 346 bulgares, et 50 valaques. Les familles valaques sont patriarchistes : les bulgares se divisent en 24 630 exarchistes et 4 716 patriarchistes.

Le nombre des prêtres de race bulgare fixés sur le territoire de l'éparchie est de 306 : les plus nombreux, 245, sont exarchistes; les autres, 61, sont patriarchistes.

II. ÉPARCHIE D'OCHRIDA

Localités chrétiennes : 240.

Familles chrétiennes : 17 256. Elles se divisent comme suit: 14 597 bulgares, 2 654 valaques, 5 grecques. Ces dernières sont toutes patriarchistes. Les valaques forment trois groupes : celles du premier groupe, au nombre de 380, suivent l'exarque; celles du deuxième, au nombre de 1 624, suivent le patriarche; celles du troisième, au nombre de 650, ne suivent ni l'exarque ni le patriarche. Des familles bulgares, 12 675 sont exarchistes et 1 922 patriarchistes.

L'éparchie compte 154 prêtres, 135 paroisses, 203 églises, 18 monastères. Parmi les prêtres, 108 sont exarchistes et 46 patriarchistes; parmi les paroisses, 105 sont exarchistes et 30 patriarchistes; parmi les églises, 168 sont exarchistes et 35 patriarchistes; parmi les monastères, 12 sont exarchistes, 4 sont patriarchistes, 1 relève du Mont Sinaï, 1 tombe en ruines.

III. ÉPARCHIE DE VÉLÈS

Localités chrétiennes : 15.

Population chrétienne : 5072 familles, dont 5002 bulgares et 70 valaques. Des bulgares, 4577 obéissent à l'exarque et 425 au patriarche. Des valaques, 50 sont exarchistes et 20 patriarchistes.

L'éparchie possède 47 prêtres, 55 églises, 1 chapelle, 4 monastères. Chapelle et monastères sont exarchistes. Les prêtres se partagent en 42 exarchistes et 5 patriarchistes; les églises en 47 exarchistes, 1 patriarchiste et 7 communes.

IV. ÉPARCHIE DE NÉVROKOP

Population chrétienne : 12 050 familles, dont 11 950 bulgares et 100 valaques. Ces dernières sont patriarchistes. Les autres sont exarchistes au nombre de 11 414, patriarchistes au nombre de 416, protestantes au nombre de 120.

Il se trouve dans l'éparchie 112 prêtres, dont 106 exarchistes et 6 patriarchistes; 75 églises, dont 73 exarchistes et 2 patriarchistes; 4 monastères, tous exarchistes.

V. ÉPARCHIE DE MELNIK

Population chrétienne : 13 787 familles. Ces familles se répartissent ainsi : 12 569 bul-

(1) Je me fais un devoir de témoigner ici toute ma gratitude à la haute personnalité ecclésiastique, qui a bien voulu me communiquer le document en question.

gares, 692 grecques, 526 valaques. Les grecques et les valaques sont toutes patriarchistes. Les bulgares se divisent en 9 507 exarchistes et 3 062 patriarchistes.

L'exarchat entretient dans l'éparchie 70 prêtres, 52 églises et 3 chapelles.

VI. ÉPARCHIE DE POLIAN

Localités bulgares : 103, dont 2 villes, Koukouch et Doïran, et 101 villages. Parmi ces villages, 73 sont exarchistes, 12 patriarchistes, 6 catholiques, 10 mixtes.

Le nombre des familles bulgares s'élève à 7 071, ainsi divisées : 5 325 exarchistes, 1 243 patriarchistes, 490 catholiques, 13 protestantes.

L'éparchie a 81 prêtres : 47 exarchistes, 15 patriarchistes, 19 catholiques ; 73 églises : 53 exarchistes, 13 patriarchistes, 7 catholiques ; 8 chapelles : 5 exarchistes, 3 catholiques.

VII. ÉPARCHIE DE STROUMNITZA

Localités bulgares : 185, dont une ville, Stroumnitza, et 184 villages ainsi divisés : 156 exarchistes, 24 patriarchistes, 4 mixtes.

Le nombre des familles bulgares atteint le chiffre de 10 130. Elles sont fractionnées en 3 groupes : 8 935 exarchistes, 1 155 patriarchistes, 40 protestantes.

Dans l'éparchie, sur 104 prêtres, 83 sont exarchistes et 21 patriarchistes ; sur 89 églises, 79 sont exarchistes et 10 patriarchistes ; sur 5 monastères, 4 sont exarchistes et 1 patriarchiste ; sur 2 chapelles, 1 est exarchiste et 1 patriarchiste.

VIII. ÉPARCHIE DE PÉLAGONIE

Localités orthodoxes : 221 ; sur le nombre, 2 villes, Bitol et Prilép, et 219 villages, dont 216 bulgares et 3 valaques.

Familles orthodoxes : 17 281. Elles se divisent en 14 756 bulgares, 1 915 valaques, 580 albanaises et 30 grecques. Les familles albanaises et grecques tiennent pour le patriarche. Les bulgares sont exarchistes au nombre de 10 531 et patriarchistes au nombre de 4 225. Parmi les valaques, 1 334 sont patriarchistes et 581 antipatriarchistes, mais non exarchistes.

Des 157 prêtres de l'éparchie, 102 suivent l'exarque et 55 le patriarche. Des 156 églises, 94 appartiennent à l'exarchat et 62 au patriarcat. Des 14 monastères, 8 sont exarchistes et 6, parmi lesquels 2 en ruines, patriarchistes. L'unique chapelle de l'éparchie est exarchiste.

IX. ÉPARCHIE DE DIBRA

Villages chrétiens : 178, dont 157 bulgares et 21 albano-bulgares.

Population orthodoxe : 7 806 familles, dont 6 820 bulgares et 986 albano-bulgares. Ces dernières sont patriarchistes. Parmi les autres, on distingue : 5 696 exarchistes, 310 patriarchistes et 814 indépendantes, ni exarchistes, ni patriarchistes.

A l'éparchie appartiennent : 135 prêtres, dont 85 exarchistes, 41 patriarchistes et 9 indépendants ; 133 églises, dont 83 exarchites, 40 patriarchistes et 10 indépendantes ; 3 monastères, dont 2 exarchistes et 1 patriarchiste ; enfin 2 chapelles exarchistes.

X. ÉPARCHIE DE MOGLÉNA

Villages chétiens : 82. Ils se divisent ainsi : 73 bulgares, 8 valaques, 1 albanais.

Familles orthodoxes : 7 141. Familles bulgares : 5 765, dont 2 909 exarchistes et 2 856 patriarchistes. Familles valaques : 1 350, toutes patriarchistes. Familles albanaises : 26, toutes patriarchistes.

L'éparchie compte 36 prêtres et 32 églises bulgares.

XI. ÉPARCHIE DE CASTORIA

Localités orthodoxes : 186. Sur le nombre, 156 abritent des Bulgares et 30 sont peuplées de Grecs, de Valaques, d'Albanais Les 156 villages bulgares forment trois groupes : 16 sont exarchistes, 117 patriarchistes, 23 mixtes.

Population chrétienne : 11 028 familles. Dans ce total, les bulgares entrent pour 7 540, les grecques pour 2 826, les valaques



pour 550, les albanaises pour 112. Les familles grecques, valaques et albanaises appartiennent à l'Eglise patriarcale. Des familles bulgares, 2 224 sont exarchistes et 5 316 patriarchistes.

Les prêtres soumis à l'exarque sont au nombre de 32, les églises au nombre de 22.

XII. ÉPARCHIE DE VODÉNA

Localités bulgares: 88. Soit 3 villes: Vodéna, Yenitjé-Vardar et Ghevghéli, et 85 villages. Ces derniers se divisent en 19 exarchistes, 65 patriarchistes et 1 catholique. Les 3 villes sont mixtes.

Familles bulgares: 6 407. Sur ce nombre, 1 853 sont exarchistes, 4 532 patriarchistes et 22 catholiques.

L'exarchat possède dans cette éparchie 28 prêtres et 25 églises.

XIII. ÉPARCHIE DE SALONIQUE

Villages orthodoxes, 75; bulgares, 48; grecs, 27.

Les 1 934 familles des villages grecs obéissent au patriarcat. Les villages bulgares comptent 4 458 familles, dont 927 exarchistes et 3 531 patriarchistes.

Si l'on joint à l'éparchie de Salonique celle de Véria non encore constituée, il faut ajouter aux chiffres ci-dessus 19 villages bulgares peuplés de 796 familles, toutes patriarchistes.

Salonique et ses environs ne comptent que 13 prêtres exarchistes.

XIV. ÉPARCHIE DE SÉRÈS

Localités orthodoxes: 94; bulgares: 66; grecques: 28. Des 66 localités bulgares, 20 sont exarchistes, 46 patriarchistes.

Population orthodoxe: 12 864 familles. Ces familles se divisent en 6 836 bulgares, 25 valaques et 6 003 grecques. Les familles valaques, les familles grecques et 4 376 familles bulgares sont patriarchistes. L'exarchat commande à 2 460 familles bulgares seulement.

On compte dans l'éparchie 18 prêtres et 16 églises bulgares.

XV. ÉPARCHIE DE DRAMA

Localités orthodoxes: 80; bulgares: 54; grecques: 26. Les grecques sont patriarchistes. Des bulgares, 7 obéissent à l'exarque et 47 au patriarche.

Population orthodoxe: 7 588 familles, la moitié bulgares et la moitié grecques. Celles ci reconnaissent toutes l'autorité du patriarcat. Celles-là, divisées en deux camps, sont exarchistes au nombre de 1 448 et patriarchistes au nombre de 2 346.

L'exarchat entretient 9 prêtres dans l'éparchie.

XVI. ÉPARCHIE D'ANDRINOPLE

Localités orthodoxes: 178. Ce total se détaille comme suit: 3 localités albanaises 42 grecques, 133 bulgares. Parmi ces dernières, 110 sont exarchistes et 23 patriarchistes.

Population orthodoxe: 25 877 familles. Familles albanaises: 700, toutes patriarchistes. Familles grecques: 6 983, toutes patriarchistes. Familles bulgares: 18 194, dont 14693 exarchistes, 3 461 patriarchistes et 40 catholiques.

De l'exarchat, dans cette éparchie, relèvent 93 prêtres et 102 églises.

XVII. ÉPARCHIE DE MARONIA

Villages chrétiens: 29, bulgares: 22, grecs: 7. Ceux-ci ressortissent au patriarcat. De ceux-là, 17 sont exarchistes et 5 patriarchistes.

Familles orthodoxes: 3 905. Les 1 470 grecques sont toutes patriarchistes. Les 2 435 bulgares sont exarchistes au nombre de 2 129 et patriarchistes au nombre de 306.

Les exarchistes entretiennent dans l'éparchie 14 prêtres et 13 églises.

XVIII. ÉPARCHIE D'ÉNOS

Des 25 localités chrétiennes situées dans cette éparchie, 13 sont bulgares et 12 grecques.

Celles-ci comptent 2050 familles, patriar-



chistes. Celles-là réunissent 2 092 familles, dont 1 892 régies par l'exarque et 200 par le patriarche.

Les prêtres exarchistes sont au nombre de 8 et les églises au nombre de 7.

XIX. ÉPARCHIE DE XANTI

Villages bulgares : 74, tous exarchistes, sauf 3 qui renferment des familles patriarchistes.

Population bulgare : 3 880 familles. Ces 3 880 familles se divisent en 3 720 exarchistes et 160 patriarchistes.

Il y a dans l'éparchie 24 prêtres et 22 églises qui dépendent de l'exarchat.

XX. ÉPARCHIE DE DIMOTIKA

Localités orthodoxes : 56; bulgares : 23; grecques : 33. Des 23 bulgares, 16 tiennent pour l'exarque et 7 pour le patriarche.

Le nombre des familles s'élève à 7 515, dont 5 210 grecques, toutes patriarchistes, et 2 305 bulgares, partagées en 1 207 exarchistes et 1 098 patriarchistes.

Les prêtres de l'exarque, au nombre de 5, desservent 7 églises.

XXI. ÉPARCHIE D'ORTA-KEUI

Les orthodoxes de cette éparchie habitent 29 villages : 15 grecs et 14 bulgares. La moitié de ces derniers obéit au patriarche, l'autre moitié à l'exarque.

Le nombre des familles chrétiennes forme un total de 3 325 ainsi divisé : 1 397 familles bulgares et 1 928 familles grecques. Celles-ci reconnaissent toutes le patriarche. De celles-là, 535 reconnaissent l'exarque, et 862 le patriarche.

Les exarchistes de l'éparchie sont confiés à 4 prêtres et jouissent de 9 églises.

VI

Il me reste à indiquer les circonscriptions ecclésiastiques bulgares de la principauté. Dans cette partie de l'exarchat, c'est-à-dire dans la Bulgarie proprement dite et la Roumélie orientale, on ne compte que 11 diocèses, à savoir : 1° Sofia; 2° Plovdiv; 3° Ternovo; 4° Dorostol et Tcherven; 5° Varna et Preslav ; 6° Vidin ; 7° Vratza; 8° Sliven; 9° Samokov; 10° Lovetch; 11° Stara-Zagora. De ces 11 diocèses, les neuvième et dixième, Samokov et Lovetch, sont destinés à disparaître dès que leurs sièges deviendront vacants. C'est une résolution prise en Synode, votée par la Sobranié et solennellement inscrite dans le *Règlement de l'exarchat spécial à la principauté*. L'article VI, qui donne ce détail à la suite de la liste des éparchies, fixe également, pour chaque diocèse, les villes ou bourgs qui doivent servir de résidence aux vicaires épiscopaux.

I. SOFIA. — Sofia ou Sophia est l'ancienne Serdika, d'où l'on a fait Sredetz. Capitale de la principauté, elle est connue de tous.

L'éparchie a 4 vicariats : 1° Kustendil; 2° Trn ; 3° Radomir ; 4° Tsaribrod.

II. PLOVDIV. — Le chef-lieu de la Roumélie orientale est nommé Philippopolis par les Grecs, Filibé par les Turcs et Plovdiv par les Bulgares.

L'éparchie compte 7 vicariats : 1° Tatar-Pazardjik ; 2° Karlovo, autrement dit Karlova et Souchitsa; 3° Panaghiourichté, ancien Otlou-Keuï des Turcs; 4° Stanimaka, autrement dit Sténimako ; 5° Khaskovo, Has-Keuï des Turcs ; 6° Petchtchéra, ancienne Péristéra des Grecs; 7° Brézovo, autrement dit Brasigovo et Prastovitsa.

III. TERNOVO. — Ancienne capitale politique et religieuse de l'empire vlaco-bulgare fondé au XIIe siècle, Trnovo, Ternovo, ou Tirnovo s'élève au centre même de la Bulgarie.

L'éparchie comprend 6 vicariats :

1° Schvichtov; 2° Eléna; 3° Sevliévo; 4° Gabrovo; 5° Drénovo, autrement dit Drenova et Drianovo; 6° Gornia-Orakhovitsa, autrement dit Gornia-Rakhovitsa.

IV. DOROSTOL ET TCHERVEN. — Dorostol, qui vient de l'antique Dorostolum, désigne Silistria ou Silistrie. Tcherven est, avec

Roussé, le nom bulgare de Roustchouk. Cette dernière ville sert de résidence au métropolite.

L'éparchie a 3 vicariats: 1° Silistria; 2° Razgrad; 3° Toutrakan.

V. Varna et Preslav. — Varna, sur la mer Noire, est une ville importante à cause de son port. La cité de Preslav, au contraire, n'est guère qu'un souvenir. Sous le tsar Siméon, à la fin du IXe siècle, son évêque reçut du pape Formose la suprématie sur tous les évêques de l'empire bulgare. Supplantée quelque cent ans plus tard par Okhrida, elle perdit insensiblement sa prospérité. Toutefois, par égard pour son ancienne splendeur, les Turcs lui donnèrent en la conquérant le nom d'Eski-Stamboul, qui veut dire vieille Stamboul. Le métropolite, comme bien l'on pense, habite Varna et non Preslav.

On compte dans l'éparchie 3 vicariats: 1° Choumen, autrement dit Choumla; 2° Provadia; 3° Dobritch, autrement dit, en turc, Hadji-Oghlou-Pazardjik.

VI. Vidin. — Vidin se baigne dans le Danube, au coin Nord-Ouest de la Bulgarie.

Il existe dans l'éparchie 4 vicariats: 1° Berkovitsa; 2° Bélogradtchik; 3° Koula, autrement dit Adlié; 4° Lom-Palanka, autrement dit Lom, tout court.

VII. Vratsa. — La petite ville de Vratsa s'élève dans la Bulgarie proprement dite, au nord de Sofia, presque à mi-chemin entre le Danube et la capitale.

Il y a 2 vicariats dans l'éparchie: 1° Pléven, si connu sous le nom de Plevna; 2° Orexovo.

VIII. Sliven. — Sliven, que les Turcs nomment encore Islimié, est assis dans la Roumélie orientale, au pied du Balkan.

L'éparchie possède 4 vicariats: 1° Bourgaz, autrement dit Bourgas et, pour qui parle grec, Pyrgos; 2° Iambol, autrement dit Yamboli ou plutôt Iamboli; 3° Kavakli, autrement dit Kavaklii; 4° Kotel, ancien Kazan des Turcs.

IX. Samokov. — Samokov, dans la Bulgarie proprement dite, est planté en pays de montagnes, au sud-est de Sofia.

On compte 2 vicariats dans l'éparchie: 1° Doubnitsa, autrement dit Doupnitsa; 2° Ikhtiman.

X. Lovetch. — Lovetch est perdu en pleine Bulgarie du Nord, au milieu de la région très peu habitée qui porte Plevna.

Les 3 vicariats de l'éparchie sont les suivants: 1° Orkhanié; 2° Tétéven; 3° Pirdop, autrement dit Pirtop.

XI. Stara-Zagora. — Stara-Zagora signifie vieille montagne. Cette ville rouméliote, que les Turcs appelaient Eski-Zagra ou Eski-Zaara, se trouve adossée à la chaîne du Balkan.

L'éparchie comprend 4 vicariats: 1° Kazanlyk, autrement dit Kezanlyk; 2° Tchirpan; 3° Nova-Zagora, autrement dit Yéni-Zagra; 4° Kharmanli, autrement dit Hermanli et Khermanli.

Ces éparchies bulgares sont autrement prospères, je n'ai pas besoin de le dire, que les 5 diocèses grecs maintenus sur le territoire de la principauté. Ces derniers survivront-ils longtemps? S'ils existent encore, ils le doivent aux termes mêmes du firman délivré le 12 mars 1870. Par cet acte, on se le rappelle, Abd-ul-Aziz conservait au patriarche toutes les populations de race grecque établies soit auprès de Philippopoli, soit aux bords de la mer Noire. Depuis, les événements politiques ont permis à l'exarchat d'ériger sa hiérarchie dans ces contrées; mais le patriarcat, tout en perdant chaque année du terrain, n'a pas encore lâché pied complètement. Un jour viendra sans doute où de nouveaux changements se produiront dans la situation internationale de la Bulgarie. Ce jour-là, Philippopoli, Sozopolis, Anchialo, Missivri et Varna ne tarderont pas à perdre leurs métropolites grecs. Eux disparus, on n'aura plus, au moins de ce côté, le regret de voir deux chaires épiscopales élevées l'une contre l'autre au nom de la même Eglise orthodoxe.

M. Théarvic.



LES HISTORIENS MUSULMANS

EIMAD-EDDIN — IBN-ALATIR — BOHA-EDDIN

ET LA TROISIÈME CROISADE

I. BATAILLE DE HATTIN (1187)

Le samedi 4 juillet 1187, de l'hégire 583, au pied du mont Hattin (1) ou des Béatitudes, sous un soleil roux, au milieu de tourbillons de poussière, de fumée, et de nuées de flèches, les deux armées du roi Guy, souverain de Jérusalem, et de Salah Eddin, soudan d'Egypte, étaient aux prises. Par instants, on apercevait les files pressées des chevaliers francs, droits et fermes sur leurs selles, revêtus du haubert de mailles, armés de la terrible épée dont les coups manquaient rarement. De ce côté-là, 50 000 hommes au moins défendaient le bois de la vraie Croix et donnaient leur vie pour cette relique sacrée. L'attaque avait été imprévue et soudaine de la part des musulmans; ils avaient bien choisi leur terrain, brûlé, coupé de collines arides, dépourvu d'eau et offrant peu de ressources aux soldats d'Europe.

Montés sur leurs petits chevaux, lançant leurs javelots et leurs djérids, les infidèles évoluaient légèrement. Ils se sentaient chez eux, et ne redoutaient ni la chaleur de midi, ni le sable, ni la soif. Cependant, ils n'étaient pas vainqueurs.

Leur chef suprême, petit homme grêle, au visage jaune, bien assis sur sa jument blanche, reconnaissable à son haubert flottant et fin, à son croissant, à son aigrette, suivait d'un œil triste les chances diverses du combat.

C'était le trône de Syrie ou la couronne de Jérusalem qui se jouait ce jour-là.

Rendu impressionnable par une santé mauvaise, Salah-Eddin dissimulait mal son inquiétude; quelques mots brefs et nets s'échappaient de ses lèvres, aussitôt répétés par Daher son fils aîné, immobile auprès de lui, recueillis avec admiration par Eimad Eddin, son secrétaire particulier, qui devait les transmettre à l'histoire.

Aux moindres mouvements des chrétiens, Daher se soulevait sur ses étriers et s'écriait : « Ils fuient, ils fuient (1). » Son père l'interrompit du geste, en passant sa main dans sa barbe; son visage devint de plus en plus sombre, ses hommes à lui pliaient : « Faites mentir le diable », murmura-t-il.

La charge devint furieuse, l'armée tout entière se jeta sur la hauteur où se tenait dans l'inaction le roi de Jérusalem.

— « Ils fuient, ils fuient, » répéta Daher.

Le soudan se retourna : « Tais-toi, dit-il, ils ne seront défaits que quand le pavillon du roi tombera. » A peine finissait-il de parler, que ce noble pavillon, chargé des croix du défenseur du Saint-Sépulcre, s'abattit. Saladin, à cette vue, se jeta à bas de sa monture, prosterna son front dans la poussière et loua Dieu.

Non loin de lui, le massacre des Francs commença et ne s'arrêta plus. Epuisés de fatigue, mourant de soif, beaucoup d'entre eux, descendus de cheval, se couchèrent à terre et s'y laissèrent tuer. La vraie Croix tomba entre les mains des infidèles, la tente royale fut pillée et portée en triomphe.

« Tous ceux qui s'y trouvaient furent faits prisonniers, continue Daher avec enthousiasme. Outre le roi, il y avait Geoffroy, son frère, Renaud, sire de Karak, le seigneur de Gébaïl, Honfroy de Thoron, et le Grand-Maître; en voyant le nombre des morts, on ne pensait pas qu'il y eût des prisonniers; en voyant les prisonniers, on ne pensait pas qu'il y eût des

(1) Près Tibériade.

(1) Récit du prince Daher.

morts. Jamais les Francs n'avaient essuyé une telle défaite depuis la conquête de la Palestine. Moi même, quand, un an après, je traversai ce champ de bataille, je n'y vis que des ossements amoncelés. Et il s'en trouvait encore d'épars çà et là ; je ne compte pas tous ceux que les torrents et les animaux carnassiers avaient emportés dans les vallées et les montagnes. »

Sur ce triomphe, Salah-Eddin se retire dans sa tente. Il emmène avec lui ses illustres captifs, quelques émirs, et, parmi eux, son ami, son confident, le savant Eïmad-Eddin. L'heure s'avance.

Les chefs chrétiens, accablés de soif, écrasés sous le poids de la défaite, se laissent faire. On les débarrasse de leurs étroites armures, afin, semble-t-il, de les mettre à l'aise et de les soulager; en réalité, on veut leur enlever tout moyen de défense. En signe de paix et de bonne amitié, les esclaves grecs et géorgiens du soudan leur présentent, dans des coupes d'argent du plus haut prix, des sorbets rafraîchis dans la neige. Leur maître, à demi plongé dans ses coussins, les lèvres entr'ouvertes par un sourire énigmatique, encourage du regard l'infortuné monarque à accepter cette offre.

Le prince avance la main, prend la coupe et boit. Suivant l'usage du temps et du pays, il ne vide pas le hanap en entier et le passe à son compagnon, celui qu'il tient à honorer le plus, peut-être le mieux faisant de la journée, Renaud, comte de Châtillon, sire oriental de Karak. Sans la moindre défiance, convaincu que tout homme, reçu hospitalièrement sous la tente d'un infidèle, ne court plus de danger, le comte prend la coupe et l'approche des lèvres. A cet instant, Salah-Eddin fait un signe imperceptible aux émirs qui, serviteurs obéissants, se jettent sur lui et le décapitent. Cet acte foudroyant de cruauté montre bien le caractère fanatique du soudan. On pourrait croire que ce fait passe inaperçu dans son entourage; il n'en est rien. Eïmad-Eddin, témoin impuissant de la scène, n'intervient pas, il n'en a pas la hardiesse, mais comme il cherche à atténuer l'odieux de cette action, comme il en explique le motif!.....

« Douze ans auparavant, dit-il, le soudan étant gravement malade, le cadi Fadel lui dit que, sans doute, le Seigneur l'avait voulu punir de sa guerre impitoyable contre les musulmans et le sultan de Mossoul; que le seul moyen pour lui de recouvrer la santé était de promettre de tourner tous ses efforts contre les chrétiens. Il ajouta que, comme marque de ferme propos, il devait commencer par jurer de tuer de sa main Renaud, sire de Karak, pour son entreprise sacrilège contre la Mecque et Médine, ainsi que le comte de Tripoli, qui avait été l'année précédente le plus ferme soutien de l'armée franque; dans son opinion, la victoire des musulmans ne devait être complète qu'à la mort de ces deux impies. A ces mots, le soudan donna la main au cadi en signe d'assentiment et recouvra la santé. »

Aux yeux du narrateur, ce meurtre était donc forcé, et la vie de Saladin étant à ce prix, rien ne pouvait en contrebalancer la valeur. Eïmad-Eddin pourtant ne semble pas sanguinaire; comme tous les savants de sa nation, il se plaisait sans doute à répéter : « Je suis un homme de paix ». Sa conduite immédiate après le meurtre de Renaud de Châtillon le prouve, car, ayant reçu pour sa part de butin quelques jeunes garçons attachés, soit au chevalier mort, soit au roi Guy lui-même, il leur sauva la vie en les faisant adroitement disparaître.

Peu d'heures après la bataille, il écrivait :

« De tant de milliers d'hommes, il ne s'en sauva qu'un petit nombre; le champ du combat était couvert de morts et de mourants; je traversai moi-même ce mont Hittin, il m'offrit un horrible spectacle; je vis tout ce qu'une nation heureuse avait fait à un peuple malheureux; je vis l'état de ses chefs! Qui pourrait les décrire! Je vis des têtes tranchées, des yeux éteints ou crevés, des corps couverts de poussière, des membres séparés, des os fendus, des cous taillés, des pieds qui ne tenaient plus à la jambe, des corps partagés en deux, des lèvres desséchées, des fronts fracassés.

En voyant ces visages attachés à la terre et couverts de blessures, je me rappelai ces paroles de l'Alcoran : « L'infidèle dira : que ne suis-je poussière. » Quelle odeur suave s'exhalait de cette terrible victoire! »

On voit que Mohammed-Eïmad-Eddin jugeait les choses au point de vue philosophique, tout en étant disciple du prophète. Si l'odeur du sang chrétien lui paraissait agréable, peut-être ne l'eût-il pas lui-même répandu.

II. — SALAH-EDDIN ET LA PRISE DE JÉRUSALEM (2 OCTOBRE 1887)

Ce que l'on sait de son histoire personnelle est peu considérable: né à Ispahan en 1125, il avait étudié à Bagdad et à Bassora, écoles fameuses de science et de religion. Le soudan d'Egypte, Nour-Eddin, l'avait distingué et placé auprès de sa personne en qualité de secrétaire privé. Eïmad-Eddin, qui possédait ce titre d'émir par naissance ou plus vraisemblablement par faveur, devait vivre près des grands. Il passa sans grands scrupules du service de Nour-Eddin à celui de son successeur quand Saladin monta sur le trône de ce prince par des crimes successifs, dont on a trop légèrement lavé sa mémoire.

Le soudan d'Egypte et de Syrie, chef des croyants, l'égal du kalife de Bagdad, maître de la Palestine, fait oublier Joseph ou Yacoub, fils de Job, le teneur de bains de Damas.

Sa fortune, comme celle d'un autre Aladin, fut extraordinaire; il la dut à sa facilité à accepter les métiers les plus bas. Intendant des plaisirs du peuple et des grands, il levait un tribut sur leur licence et, par ce moyen, il s'enrichit. Parvenu à la maturité de l'âge, il prit, suivant l'expression du chroniqueur Winsauf, du service militaire et se rendit, sans motif connu, auprès de Honfroy de Thoron, illustre prince de Palestine, gagna sa faveur et reçut de ses mains le baudrier de chevalier.

Ce titre, donné sans raison, ne l'attacha naturellement pas à la religion chrétienne; accompagné d'un de ses oncles nommé Saracun (1) ou Chirkou, aussi intrigant que lui, il se rendit en Egypte.

Un devin lui avait un jour prédit qu'il gouvernerait Damas et Babylone. Pour ne pas faire mentir cette prophétie flatteuse, il assassina, de concert avec son parent, le gouverneur de Babylone (2), Molanus et son lieutenant Séward. L'oncle et le neveu prirent alors les places devenues vacantes; peu de temps après, Nour-Eddin mourut à Perapas.

Salah-Eddin épousa sa veuve, Radi-Khanoum et régna désormais. Petit homme devenu grand homme, continue mélancoliquement Winsauf, pauvre homme fait riche homme, paysan changé en grand seigneur par le seul caprice de la fortune, il sut profiter habilement d'une querelle féodale, survenue entre le roi de Jérusalem et son puissant feudataire Raymond, comte de Tripoli, et envahit la Palestine.

A cette époque, le royaume chrétien de Jérusalem présentait un aspect lamentable. Fondé en 1099 par Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, il venait de tomber entre les mains de Sybille, mère du dernier roi (3).

Mariée en secondes noces à Guy de Lusignan, comte de Jaffa et d'Ascalon, homme de médiocre valeur, elle l'avait, en dépit *d'une protestation universelle,* couronné elle-même dans l'église du Saint-Sépulcre. Cet acte d'audace n'avait pas apaisé les barons, dont le plus puissant et le plus redoutable était, sans contredit, Raymond, comte de Tripoli, qui prétendait à la régence du royaume. Selon lui, comme selon beaucoup d'autres, Guy manquait de capacités politiques et militaires. A peine le trouvait-il brave chevalier (4).

D'autre part, Isabelle, sœur cadette de Sybille, avait été mariée à Honfroy de Tho-

(1) Winsauf. *Itinerary of Richard.* I, ch. iv, p. 73.

(2) Le Caire.

(3) Sybille avait épousé en premières noces Boniface, marquis de Montferrat.

(4) Les détails sur l'histoire du royaume de Jérusalem, très compliquée, ne peuvent être donnés que sommairement ici.

ron, comte d'Edesse. Enlevée ensuite par le fameux Conrad de Montferrat, marquis de Tyr — déjà marié lui-même à la sœur de Manuel, empereur de Constantinople, — elle lui apportait par cette union illégitime des droits plus que contestables à l'héritage royal.

Ces rivalités diverses et malheureuses laissaient à Saladin le champ libre pour agir.

L'habile soudan n'était pas homme à négliger les moyens qui lui étaient offerts. Après la bataille de Tibériade, il s'empara successivement de Béryte, de Sidon et d'Ascalon. Le cadi Mogio-Eddin, qui paraît posséder toute sa confiance, assure que Jérusalem ne le tentait pas; la ville miraculeuse conquise par les Francs, il y avait près d'un siècle, l'effrayait, soit à cause des prodiges qui s'y étaient déroulés, soit à cause de l'irritation qu'une telle conquête soulèverait parmi les chrétiens d'Europe.

Le cadi ne partageait pas ses inquiétudes. Une lettre, dont il était vraisemblablement l'auteur, partit de Jérusalem et troubla Salah-Eddin. Les trois vers suivants la composaient :

O prince qui renverses les drapeaux de la Croix, c'est la Ville Sainte elle-même qui vient se plaindre à toi de son sort malheureux. Toutes les mosquées ont été purifiées, moi, seule, au milieu de ma gloire, je suis encore chargée de souillures.

Pour avancer les choses, un astrologue se trouva là à propos, et prédit au noble soudan qu'il prendrait la ville et perdrait un œil.

Or, Saladin était fort superstitieux. Constamment, nous le voyons mettre sa confiance dans les devins et leur obéir sans réplique. Aussitôt il répond avec empressement : « Dussé-je devenir aveugle, je prendrai cette ville. »

Et le mois suivant, le mois de Régeb (septembre), son armée apparut sous les murs de Jérusalem. Là, pas de chefs militaires; l'autorité entière tombée aux mains de l'indigne patriarche, Héraclius, dont la vie de désordres était un deuil pour l'Eglise d'Orient. Les chevaliers, les membres du Temple et de l'Hôpital, la reine Sybille, les nobles, les moines, le peuple, refusaient d'aider de leurs armes, de leur argent et de leurs prières, un homme que ni les remontrances des évêques, ni les menaces de pieux solitaires sortis de leurs rochers, ne pouvaient ramener à de meilleurs sentiments.

Aussi tous les historiens s'accordent-ils à reconnaître que la chute de la Ville Sainte fut une punition causée par cette licence (1).

Dans cet état de choses, un chevalier de grand renom, Baléam d'Ibelin, échappé au désastre de Tibériade, obtint du soudan un sauf-conduit, qui lui permît d'aller chercher sa femme et ses enfants enfermés dans Jérusalem, et de les faire conduire en sûreté à Tripoli. Le chevalier s'engageait sur parole à revenir dans les vingt-quatre heures. Mais un tel enthousiasme accueillit son apparition, que le patriarche, large en matière de conscience, le dégagea de sa promesse. Un peu inquiets pourtant de cette hardiesse, les chevaliers francs de Jérusalem envoyèrent au soudan un message, afin de lui demander « son congé » et obtenir de garder Baléam parmi eux!

Contre toute prévision, on voit Salah-Eddin, loin de s'indigner de cette ruse de guerre, la trouver parfaitement légitime. Il répond courtoisement, et envoie à la dame d'Ibelin un corps de cavalerie commandé par un émir en personne, l'escorter avec ses enfants jusqu'à Tripoli.

On commence le siège en règle. Les chefs sarrasins se montrent impatients; le soudan a près de lui à ce moment un des secrétaires du prince de Mossoul, Ibn-Alatir Ezzé-Eddin Ali (1), conteur assez agréable, qui relate avec soin les événements dont il est le témoin.

Par lui, nous savons que la ville se défend noblement, un émir s'avance jusqu'au pied des remparts et paye de sa tête son audace. Les chevaliers, les marchands, les prêtres, les moines, sont sur

(1) Bernard le Trésorier.

(1) Né à Géziré sur les bords du Tigre en 1140; fils d'un émir.

les murs, conduits par Baléam. On se bat pendant cinq jours, après quoi les habitants proposent de faire une sortie générale; mais le prudent patriarche s'y oppose avec habileté. Il préfère envoyer un ambassadeur, ce d'Ibelin dont il connaît la capacité. Aux premières propositions de ce baron, Saladin se récrie: « Je veux traiter les chrétiens comme les chrétiens ont traité les musulmans, quand ils ont pris la Sainte Ville; je passerai les chevaliers au fil de l'épée, je réduirai le peuple en esclavage; je rendrai le mal pour le mal (2). »

Presqu'en même temps, un des murs de Jérusalem s'abat. Assiégés et assiégeants croient chacun de leur côté à une défaite. Effrayé également par les paroles résolues de Baléam et par ses menaces de brûler la ville, le soudan consent à traiter; il délibère longtemps avec ses émirs, et se décide à demander dix bezans pour chaque homme, cinq pour chaque femme, deux pour chaque enfant. Cela paraît exorbitant au négociateur, il refuse, discute, se débat et arrive à obtenir des conditions moins onéreuses.

« La vie des habitants sera sauve, les femmes sortiront avec honneur; les chevaliers garderont leurs armes, 7000 hommes payeront seulement 30000 bezans, on comptera deux femmes pour un homme, et dix enfants pour un homme. »

Et le sire d'Ibelin, très généreusement, tire de sa propre fortune les 30000 bezans exigés par Saladin.

Ces préliminaires terminés, les bannières noires et jaunes des Kurdes flottent sur la Ville Sainte et sur l'église du Saint-Sépulcre; elles remplacent pour des siècles l'étendard du Christ (2 octobre 1187); quatre prêtres seulement sont autorisés à demeurer auprès du saint tombeau.

A la porte de David, on élève une tente et un trône pour le vainqueur. Il s'y assied, souriant, tandis que défilent devant lui le patriarche emportant les vases sacrés, dont Dieu seul, dit Ibn-Alatir, connaissait la valeur, Sybille, reine de Jérusalem, la tête rasée en signe de deuil, menant ses quatre petites filles, ses femmes, une religieuse grecque, avec la suite des pauvres qu'elle nourrissait de ses biens, la garnison tout entière et une partie des habitants.

Munis de sauf-conduits, les uns accompagnent la reine à Naplouse (1); les autres se dirigent vers Tripoli, où ils sont mal reçus par le comte Raymond; les derniers, plus heureux réussissent à gagner l'Egypte, où la charité d'un émir les embarque sur des galères génoises et les envoie en Europe.

Cependant la prise de Jérusalem excite la joie et l'inquiétude des musulmans en même temps que l'indignation et la douleur des chrétiens.

« J'étais malade à quelques milles de là, rapporte Eïmad-Eddin, en vérité cette nouvelle me guérit sur-le-champ. » Et faible encore, il se met en route pour rejoindre le soudan dans la ville conquise.

Salah-Eddin s'y trouve avec Daher, son fils, et Taker-Eddin, émir de Hamah, son parent. Ces deux derniers, hommes de caractère élevé, secrètement favorables aux chrétiens, usent de tout leur pouvoir pour arrêter dans les églises les profanations et les souillures. Taker-Eddin a balayé de ses mains et lavé à l'eau de rose le sanctuaire de Sainte-Anne, non pour en faire une mosquée, d'après l'opinion d'Ibn-Alatir, mais par un sentiment de respect.

Le bouclier, la lance, le djérid, le cimeterre, le haume de Daher, sont déposés par lui au pied de l'autel de la Sainte Vierge. Peut-être qu'à cet instant, s'il s'était trouvé là un chrétien zélé et fervent, un homme de foi et de cœur, un saint Louis enfin, peut-être que ces princes se seraient convertis. Malheureusement, il ne s'en trouva pas.

III. PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CROISADE — PRISE DE SAINT-JEAN D'ACRE PAR LES MUSULMANS

Dans l'entourage de Saladin, on était surtout inquiet de l'impression que la

(2) Ibn-Alatir.

(1) Winsauf.

chute du royaume de Jérusalem allait produire en Occident. La piété, chose singulière, y paraissait plus grande que dans les Lieux Saints, les historiens musulmans le remarquent plus d'une fois. Au courant de tout ce qui se passait en Europe (1) ils connaissaient parfaitement le caractère des différents princes qui y régnaient. Ils savaient que l'empereur d'Allemagne partirait au premier signal. Déjà avancé en âge, violent, bon militaire, puissant, riche, ayant de plus à expier ses torts envers le Saint-Siège, Frédéric Barberousse était pour eux un ennemi redoutable entre tous. Jamais, leur semblait-il, les Sarrasins ne devaient compter un tel adversaire.

Philippe, roi de France, qui venait de monter sur le trône, leur était, au contraire, très sympathique. Ils comprenaient que si le haut rang de ce prince l'obligeait à intervenir le premier dans les affaires de Palestine, des traités à l'amiable s'obtiendraient aisément. On verra, du reste, que la reddition de la ville d'Acre allait donner, cinq années plus tard, raison à cette manière de juger.

A peu près semblable leur paraissait le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet, qu'ils appellent un prince juste, probe, gouvernant bien ses Etats. Par lui encore, Saladin pouvait être compris. L'auteur du meurtre de Thomas Becket, ce triste chrétien, aussi mauvais père que mauvais mari, était bien digne de plaire au premier disciple de Mahomet. D'ailleurs, ce dernier n'avait rien à redouter d'Henri. Il le savait trop occupé de ses querelles de famille, pour qu'un lointain déplacement lui fût possible. Toutes les terreurs des musulmans (2) se portaient du côté de son fils aîné, Richard, comte de Poitiers, Richard Cœur de Lion, dont la renommée chevaleresque était déjà universelle : « Nous nous questionnions entre nous, dit Malek-Adhel, frère de Saladin, pour savoir s'il voulait soumettre à son Dieu seulement, la Terre de promesse, ou prendre le monde entier pour lui-même. »

Jamais ce prince n'avait essuyé de défaite ; ses « entreprises » ne se comptaient pas. Aussi croyant que téméraire, doué de qualités brillantes, aimant le bien, le beau et l'agréable, capable de lutter contre des milliers d'hommes, sa participation à une croisade devenait inévitable.

« Dès la bataille de Tibériade, reprend Ibn-Alatir, quand les chrétiens de Palestine se virent sans ressources, ils écrivirent à leurs frères d'Occident et d'Espagne. Aussitôt il se fit une prédication générale : des moines, des prêtres, des chevaliers et autres personnes de marque parcoururent le pays d'Europe, vêtus de noir en signe de deuil, ayant à leur tête le patriarche de Jérusalem (1). Ils exhortaient les chrétiens à venir au secours de la Ville Sainte. Pour toucher davantage les cœurs, ils avaient fait une image représentant le Christ flagellé par un Arabe. A ce spectacle, tous les Francs s'agenouillaient en armes, les femmes mêmes prenaient part au mouvement, car, dans cette guerre, les femmes se battirent comme des hommes.... Bientôt on vit arriver en Syrie un nombre infini de guerriers, et je tiens d'un prisonnier que, lorsqu'il quitta son pays, sa mère — elle n'avait pas d'autre enfant que lui — vendit sa maison, son unique bien, pour le mettre en état de marcher sur Jérusalem. »

Les nouvelles privées reçues par le soudan n'étaient pas moins alarmantes !..... Qui l'instruisait si bien? qui le tenait ainsi au courant des actions, des intentions, des paroles de ses adversaires d'Europe?..... Ses frères d'Espagne peut-être, ou les juifs de Londres, de Paris, de Bordeaux vendus au plus offrant; ou bien encore quelques-uns des renégats que le très illustre calife de Cordoue entretenait dans les principautés d'Aquitaine ou de Poitou. Les écrivains de l'entourage du soudan emploient

(1) Témoignage de Malek-Adhel.

(2) Témoignage de Malek-Adhel, Richard de Devizet.

(1) Ceci est une erreur évidente : Héraclius parcourut bien l'Europe, mais deux ans plus tôt. Ibn-Alatir veut certainement parler de Guillaume, archevêque de Tyr, qui prêcha la troisième croisade.

toujours la forme collective : « On nous écrivit ceci, nous apprîmes cela. » Les Maures d'Afrique étaient aussi leurs amis fidèles. Quel échange de lettres longues, fleuries, polies, entre les secrétaires de l'empereur Amima-li et les historiens du soudan d'Egypte. On est étonné de trouver dans ce temps reculé une entente politique si parfaite, une telle connaissance des personnes et des choses, une perspicacité si rare, chez un peuple, qui depuis n'a pas manifesté un attrait bien vif pour la civilisation.

Selon les prévisions du soudan, l'empereur d'Allemagne se mit en marche le premier. Bientôt on vit arriver au camp de Saladin un de ces hérauts d'armes envoyés seulement dans les cas solennels. Il était porteur d'une lettre de : « Frédéric, roi des Romains, toujours auguste, magnifique triomphateur des ennemis de l'empire, à l'illustre Saladin, autrefois gouverneur des Sarrasins. »

Dans cette lettre très longue, très ampoulée, l'empereur somme le soudan de ne pas lutter contre ses aigles victorieuses : « Il viendra avec les troupes de toutes ses nations, colère de Germanie, armée invincible du Rhin, jeunesse du Danube, Bavarois attirés à sa suite, adroits soldats de Souabe, Franconiens jurés, Saxons dont les jeux sont l'épée, Thuringe, Westphalie, actif Brabant, Lorraine guerrière, fiers Burgondes, montagnards des Alpes, Frisons avec leur javeline et leur courroie, Bohémiens qui ne craignent pas la mort, Polonais plus fiers que le lion, Autriche, Styrie, Roumanie, Istrie, Rounuphia, Illyrie, Lombardie, Toscane, Marches d'Ancône, Vénitien résolu et Pisan navigateur (1). »

Cette énumération assez ridicule ne paraît pas impressionner Saladin ; de concert sans doute avec ses deux amis, Ibn-Alatir et Eïmad-Eddin, il dicte à son secrétaire Boha-Eddin — récemment arrivé de Bagdad — une réponse digne de lui et digne d'eux.

(1) Winsauf.

Plus courtoises que celles de Frédéric, ses phrases douces, arrondies, sont des modèles de style arabe. Il prend une route compliquée, des tournures habiles et félines pour avertir le Franc que le pays de Syrie est tout entier entre ses mains et qu'il a pour allié le calife de Bagdad. Tyr, Tripoli, Antioche, appartiennent encore aux chrétiens, mais il peut les prendre quand il le voudra.

Cependant, si l'empereur veut rester en paix avec lui, et recommander aux chefs de ces trois places de se soumettre sans résistance à son pouvoir, il leur rendra en retour la Sainte Croix, tous les chrétiens captifs, la liberté du culte au Saint-Sépulcre, où un prêtre pourra demeurer, tous les couvents de Palestine, et le libre accès de la Ville Sainte durant sa vie.

Telles furent les propositions que Joseph, fils de Job, serviteur des deux saintes Kâabas, offrit à Frédéric, roi des Romains, par les mains de Henri, héraut d'armes.

Comme on devait s'y attendre, elles furent reçues avec la plus vive indignation, et l'empereur publia un édit pour appeler son peuple à la guerre. Une armée considérable fut rapidement réunie et aucun des princes convoqués ne manqua à l'appel. Malheureusement, le succès ne répondit pas à de si grands préparatifs.

Des difficultés sans nombre s'élevèrent sous les pas de Frédéric. Trahis par les Grecs de Constantinople, éprouvés par le climat, les soldats du saint empire parvinrent à grand'peine à s'emparer de la ville d'Iconie (Iconium) dans l'Asie Mineure. Le soleil et les fièvres en eurent plus vite raison que les flèches sarrasines. Eïmad-Eddin n'emploie que quelques mots brefs pour signaler le passage de ces redoutables ennemis. « L'empereur, dit-il, ou plutôt le mélek, se tenait avec son cheval sur les bords du Sélef, quand une vague ou le couvrit et occasionna une maladie qui amena la mort, ou l'entraîna dans le courant d'où il fut retiré sans vie. Cette mort fut pour nous le plus grand bienfait du Seigneur, car s'il eût vécu davantage, dans plusieurs années d'ici, on aurait pu écrire

sur les pierres: « Là régnèrent jadis les musulmans. »

Le duc de Souabe, fils du mélek Frédéric, avait pris néanmoins le commandement de son armée, il venait d'atteindre le bord de la mer et espérait gagner la place d'Acre pour renforcer sa garnison. Cette ville, petite alors, était bien construite, défendue par des murailles solides et deux grosses tours. L'une se nommait tour des mouches, parce qu'elle avait autrefois renfermé les corps des victimes employées aux sacrifices humains; l'autre, tour maudite, parce qu'elle était élevée sur un terrain provenant de la vente du champ du potier, acheté avec les trente deniers de Judas.

Le port et la rade pouvaient abriter un grand nombre de vaisseaux; en un mot, cette place était considérée comme la porte du chemin de Jérusalem. Le grand-maître du Temple, Gérard de Riddeford, avec quelques chevaliers de son ordre et les Hospitaliers, l'occupaient encore. De succès en succès, l'armée sarrasine parvint sous ses murs, conduite par le soudan en personne. Il avait toujours avec lui son meilleur général, l'émir de Hamah, Ibn-Alatir, Eïmad-Eddin, et Boha-Eddin, son secrétaire, à qui il avait confié le commandement d'un corps nombreux.

Boha-Eddin-Aboul-Mahassour-Yousouf-Ali-Scheddad (1), sujet du calife, mais passé sous les drapeaux du soudan, maniait-il aussi bien le cimeterre que la plume? Il est permis d'en douter. Il est sans contredit le meilleur historien du siècle : grave, assez mélancolique, revenu des choses d'ici-bas par caractère ou par ostentation, il nous a laissé de curieux détails sur la conquête et la défense de la Palestine.

Son ouvrage capital porte un titre bien retentissant : « La guerre sacrée », si on le compare à son style froid et simple, à son jugement impartial. Salah-Eddin paraît aimer beaucoup cet émir. Quand il ne le charge pas de missions délicates, il le garde constamment auprès de lui. Très véridique, méticuleux comme les Arabes, de caractère noble, il nous met au courant des moindres actions de son maître, ainsi que des grands événements dont nos chroniqueurs à nous se gardent bien de faire mention. Grâce à lui, nous savons comment cette fameuse ville d'Acre fut prise une première fois par les mécréants; il assistait avec son collègue Eïmad-Eddin au Conseil des émirs, tenu avant l'assaut de la ville. Sur leur demande, ce combat fut livré un vendredi; d'abord sans résultat, il ne devint décisif qu'au moment d'une charge de Taker-Eddin, dont les Mamelouks enlevèrent la ville. Gérard de Riddeford fut pris, les armes à la main, et paya de sa tête sa défense désespérée. Cet épisode, d'ailleurs, est rapporté tranquillement par Boha-Eddin; il paraît beaucoup moins occupé de la fin tragique du malheureux Templier que de la santé de son maître, alors fort compromise.

(1) Né à Mossoul en 1145.

IV. PREMIER SIÈGE DE SAINT JEAN D'ACRE PAR GUY DE LUSIGNAN

La prise de Saint-Jean d'Acre ne se passe pas sans causer une réelle anxiété à Saladin, il sait à quel point les Francs tiennent à sa possession, en outre, il vient d'apprendre que son ex-prisonnier de Tibériade, le roi Guy, relâché sur parole, s'est, selon l'habitude, fait relever de son serment par le patriarche, et avec un reste d'armée accourt à marche forcée pour le surprendre. Puis ses troupes se fatiguent, se lassent, depuis deux ans qu'elles tiennent la campagne; sa propre santé s'altère, une maladie de foie, que Boha-Eddin, qualifie de fièvre jaune, s'aggrave chaque jour. Le commandement d'Acre a été confié à un émir très célèbre, arrivé d'Egypte, appelé aussi Boha-Eddin-Karacouh. Petit, chétif, bossu, il est renommé pour ses talents de mineur, bien qu'il ne consacre pas toute son intelligence à la cause qu'il défend. Ne le verra-t-on pas, le moment venu, traiter allègrement avec le roi de France? D'autre part, l'armée chrétienne s'est renforcée également; un grand

nombre de princes accourent de tous côtés. Le plus connu d'entre eux est Conrad de Montferrat, marquis de Tyr, un diable incarné pour la finesse et le courage, déclare Ibn-Alatir, qui l'admire plus qu'il ne le méprise. Dans ce grand nombre d'hommes réunis alors sous les murs d'Acre, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, nous retrouvons à peu de chose près la même nature et le même caractère, les mêmes qualités et les mêmes défauts. Tous les Francs de Palestine ont pris les coutumes et les mœurs des pays qu'ils ont conquis. Une certaine bravoure et beaucoup d'habileté les distinguent; constamment entre les chefs, le soudan, les émirs, le roi Guy, Montferrat, on jouera au plus fin. Il n'est question que de parole donnée et reprise, d'évasions plus adroites que loyales, d'alliances plus ou moins honnêtes, d'unions plus ou moins illicites.

En consultant avec impartialité les écrivains des deux nations, à l'époque du premier siège d'Acre (1), on peut se convaincre que les ennemis se valent, et qu'ils se valent presqu'en tout. A Tibériade, le roi Guy a eu un moment de défaillance, on peut même dire de lâcheté, que ni Saladin, ni ses émirs ne pensent à lui reprocher. Sous les murs d'Acre, le roi plus entouré brûle de venger sa défaite. « Le 26 ou le 27 août, les Francs s'avancèrent avec leur croix, écrit Eïmad-Eddin; ils vinrent à notre colline comme le cheval qui court au pâturage, et se répandirent comme un déluge ou une mer en furie. Le choc fut tel que la terre trembla et que l'air fut obscurci. Je me trouvais alors sur la hauteur avec quelques pieux musulmans à regarder les deux armées, quand nous vîmes les chevaliers approcher et sur le point de nous envelopper. Nous étions sur nos mules, sans défense, nous dûmes songer à notre salut. Nous nous retirâmes par crainte d'accident et nous courûmes sans nous arrêter jusqu'à Tibériade, le cœur brisé de la défaite de l'armée musulmane. Aucun de nous ne pensait à manger, aucun n'était tenté de s'arrêter; nous tenions d'une main ferme nos montures, respirant à peine, ayant l'âme oppressée!..... Cependant certains bruits commençaient à se répandre; on disait : le courage est revenu aux musulmans, l'islamisme est vengé, les infidèles ont été rompus, les Mameloucks du soudan ont repoussé l'ennemi..... Des courriers confirmèrent ces discours; enfin, le lendemain matin, j'entendis la voix d'un Mamelouck qui criait : « Où est Eïmad-Eddin? La victoire qu'il désirait s'est réalisée. » A ces mots, nous courûmes à cet homme, nous lui fîmes des questions, comment cette victoire nous était-elle arrivée, comment le soudan l'avait-il remportée! Alors nos esprits se calmèrent, nous eûmes le regret de nous être enfuis si vite..... »

Les Sarrasins surpris peut-être comme l'émir Eïmad-Eddin de leur victoire n'en profitèrent pas complètement. Une demi-trêve fut conclue et des jeux, des danses, des fêtes unirent les deux nations. Ceci est mentionné par les historiens arabes avec une évidente complaisance; ils cherchent à prouver que la haine entre les chrétiens et les infidèles n'était pas aussi profonde qu'on pourrait le croire. Si la défense de la Terre Sainte avait été confiée uniquement aux princes qui y résidaient, le pays serait tombé sans difficulté, et peu à peu aux mains des Sarrasins.

Saladin le pensait et, au lieu de poursuivre la guerre avec énergie, il déclara un jour sa résolution d'emmener son armée sur les collines de Harouba (Mont Sharon) et d'y attendre en paix les renforts que son frère Malek-Adhel lui amenait d'Egypte. Grand émoi parmi les émirs! Un murmure sourd d'abord accueille ces paroles; la bienséance coutumière en Orient retient les exclamations et les cris prêts à s'échapper des lèvres des conseillers. Puis, comme le soudan n'exige pas le respect superstitieux cher à ses prédécesseurs, Eïmad-Eddin se lève, et droit en face du divan de son maître, la voix haute, nette et résolue, il commence ainsi : « Par ma

(1) On appelle généralement premier siège d'Acre le temps que le roi Guy de Lusignan passa avec les princes de son royaume sous les murs de cette ville.

vie!..... la décision que vous prenez n'est pas bonne. Jusqu'ici les Francs n'ont pas fait de grands progrès, ils n'ont pu occuper tout le circuit de la ville; si nous nous éloignons, leur extermination sera retardée!..... » Et pendant longtemps il parle, il revient en arrière, il devient suppliant et pressant; il semble que l'honneur de l'étendard noir et jaune du Croissant, l'honneur de l'islamisme tout entier est compromis par la retraite du soudan. La discussion est reprise plus vivement, la question agitée *comme le lait pour en faire sortir le beurre*. Partira-t-on? restera-t-on?

Derrière Salah-Eddin se tiennent trois bonnets d'astrakan qui branlent, trois figures sentencieuses, trois hommes à caftans sombres, à manches flottantes, dont l'attitude ne cesse de protester contre la véhémence des émirs. Ce sont les médecins du soudan, Grecs, Coptes ou Syriens, qui, ne pouvant guérir sa fièvre « jaune », le soignent. Ils emploient les remèdes du temps et du pays: la glace, les citrons, les fruits mûrs. Ils exercent, tout comme les astrologues, comme tous ceux dont la science est mystérieuse, le plus grand pouvoir sur leur client. Donc, leur opinion prévaut; Saladin fait planter la tente noire sur les hauteurs du Sharon. Constamment, il se tient renfermé dans ce pavillon meublé sobrement, tendu d'étoffes de Kachemire, sur lesquelles ces mots sont écrits:

Salah-Eddin, soudan d'Egypte et de Syrie.
Salah-Eddin, roi des rois.
Salah-Eddin doit mourir.

Paroles de conviction ou d'ostentation, mises là pour frapper l'esprit des serviteurs du détachement et de la sérénité de leur maître. Des souffrances aiguës, une faiblesse croissante le rejetaient violemment vers cette autre vie à laquelle il croyait sans doute un peu, où il ne devait entrer que dépouillé de ses souliers, de son turban, de son aigrette, sans titre, sans honneurs, sans argent: Joseph, fils de Job.

A peine jetait-il quelques regards sur le camp du roi Guy, sur la mer, où croisaient en tous sens les felouques égyptiennes, commandées par l'émir ou amiral Loulou (1).

En dépit de ce nom riant, de ce nom de bon chien, l'émir s'était montré plus d'une fois fatal aux Francs.

Saladin lui avait donné les côtes à défendre et il avait la plus grande confiance dans ses talents de marin.

C'est alors qu'Emad-Eddin reproche au prince l'inaction de ses gens. Il hausse alors les épaules et répond mélancoliquement: « Je connais mon armée, elle ne fera rien si je ne suis avec elle, ou plutôt le mal qu'elle fera sera cent fois plus grand que le bien qu'on pourrait en attendre. » Et, ajoute l'émir, il connaissait bien ses soldats, pour lui, ils se sacrifiaient!..... mais sans lui!..... »

Plusieurs combats néanmoins, où les chevaliers du roi Guy sont généralement vaincus, rompent la monotomie de la vie de ces camps peuplés comme des villes. Dans celui des Arabes, il ne manque ni les bains, ni les marchés, ni les bazars, où des moutons tout entiers rôtissent devant d'immenses brasiers, et les marchands de beurre font fortune (2). Celui des chrétiens, fortifié par des murs énormes et des tours de bois, a des rues tracées, des maisons de pierre, des églises, des hôpitaux. La peste, d'ailleurs, le décime en partie; à certains jours, l'on n'ose pas compter le nombre des morts.

(*A suivre.*) G. ROUSSEAU.

(1) Le titre moderne d'amiral est venu d'*émir al* (Bahr), émir de la mer.

(2) Ibn Alatir.

L'ÉCOLE ÉVANGÉLIQUE DE SMYRNE

Nos lecteurs s'intéressent certainement aux institutions modernes des Grecs, au moins autant qu'aux anciennes. Si les unes nous font connaître l'hellénisme des grands siècles, les autres nous font assister au renouvellement et comme à la renaissance du peuple grec. Celle dont nous voulons parler doit son origine aux plus belles des qualités qui forment l'apanage traditionnel de cette race : amour très vif de la science, désir d'une civilisation toujours plus parfaite, sentiment inné du beau, culte des lettres et des arts. L'*école évangélique*, le grand établissement d'instruction publique de Smyrne, n'a pu être fondée qu'après un persévérant et invincible effort de trois siècles, durant lesquels la tradition de l'hellénisme s'est maintenue malgré tout. Aujourd'hui, la lumière se répand abondante parmi toute la population grecque d'Asie Mineure. L'école évangélique est l'organe de cette diffusion : elle est, à la fois, un collège, une bibliothèque, un musée; elle possède une Revue. M. Paranikas a écrit en grec une monographie de cette école, dont il a été le directeur ; nous allons la parcourir et noter en passant les faits les plus intéressants de l'histoire de cette institution, placée comme un phare au seuil de l'Asie Mineure.

I

L'école évangélique est de date récente : elle fut fondée au début du XVIIIe siècle. Jusqu'alors les Grecs de Smyrne n'avaient aucun établissement d'instruction secondaire. Les RR. PP. Jésuites, en venant dans cette ville en 1624, avaient élevé un collège où les enfants de toute nationalité et de toute religion étaient admis. Nous ignorons quelle fut l'influence exercée par cette maison, mais il nous est permis de supposer que tout ce qu'il y avait d'hommes instruits à Smyrne lui devaient leur savoir et leur éducation. M. Paranikas se tait sur cette institution, qui devança d'un siècle l'établissement similaire de la communauté grecque.

Celle-ci ne possédait, depuis 1453, que de petites écoles établies près des églises et des monastères : on y enseignait à lire, à écrire et à compter. Les seuls livres qui y fussent connus étaient les livres ecclésiastiques, et les voyageurs de cette époque nous dressent en une ligne le catalogue d'une bibliothèque scolaire : l'Horologe, le Psautier, la Bible, la Liturgie et l'Anthologie (1).

Les RR. PP. Jésuites, émus de l'ignorance où croupissaient les enfants grecs des familles pauvres, proposèrent aux primats de Smyrne d'ouvrir pour eux, à côté de leur collège, une école primaire. Nous ne savons quel sort fut fait à cette proposition. Elle fut sans doute repoussée ; émanant de prêtres catholiques, elle ne pouvait que couvrir quelque odieuse machination contre la foi orthodoxe. Ce refus allait reculer pour de longues années encore l'époque où la communauté grecque serait dotée d'un établissement sérieux.

Enfin le patriarche de Constantinople, Gabriel (1702-1707), originaire de Smyrne, voulut faire quelque chose pour sa patrie : il envoya de la capitale un professeur distingué, Adamantis d'Aretzous, aïeul maternel du grand philologue Adamantios Coray. Le nouveau *didascale* ouvrit son école en 1708 ; mais trouvant, au bout de quelques années, son métier peu lucratif, il quitta la férule pour le commerce.

Ce premier essai n'était guère encourageant. Cependant le métropolitain de Smyrne, Ananias, n'hésita pas à rétablir l'école sous la direction du professeur Jean Dendrinos (1717). L'humble établissement fonctionna avec plus ou moins de bonheur, jusqu'en 1733, époque où Jean Dendrinos,

(1) *L'Instruction publique chez les Grecs*, par CHASSIOTIS. Paris, 1881, p. 14-15.



après avoir revêtu l'habit monastique et pris le nom de Hiérothée, s'entendit avec trois de ses amis pour fonder ce qui devait être l'*école évangélique*.

Hiérothée continua d'être l'unique professeur de l'école, dont ses trois amis étaient les *épitropes*, formant une sorte de Commission de surveillance et de direction. Ces quatre personnages, dont la mémoire est vénérée à Smyrne, étaient animés d'un esprit vraiment libéral : en s'engageant par serment à soutenir l'école durant leur vie tout entière, ils voulurent qu'elle fût ouverte indistinctement aux enfants de toute religion et de toute nationalité, bien qu'elle eût été fondée d'abord pour les enfants grecs.

En 1743, les premiers épitropes s'adjoignirent d'autres personnes de bonne volonté, qui devinrent les soutiens de l'œuvre déjà affermie par dix années d'existence. C'est alors qu'ils consacrèrent l'école « au Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ », pour y enseigner, sous la protection de son nom, « les *préceptes évangéliques* et toutes les sciences grecques. »

On se demande, même à Smyrne, d'où est venu à l'école le nom d'*évangélique*, sous lequel elle est connue. On serait porté à croire qu'on l'a trouvé dans le passage, cité plus haut, d'un acte qui la concerne. M. Paranikas estime plutôt que ce nom lui vient d'un usage particulier à Smyrne : les maîtres de l'école avaient le privilège d'expliquer l'Evangile du haut de l'ambon, à l'église, et le peuple prit l'habitude de désigner leur établissement comme étant celui des prédicateurs de l'Evangile. En tout cas, aucun acte officiel ne porte le nom d'école évangélique, jusqu'au début de ce siècle.

De nombreux fondateurs assurèrent à l'œuvre un premier capital, où chacun apporta généreusement son offrande. Pantaléon Sévastopoulos se montra le plus zélé de tous et voulut qu'une partie des revenus produits par ses donations fût employée à l'entretien de quatre enfants pauvres. L'usage s'introduisit de garder des enfants jour et nuit, et ce fut le commencement d'un pensionnat, où les riches prirent bientôt place à côté des indigents.

Enfin, pour préserver l'école de toute ingérence du gouvernement turc, Sévastopoulos la plaça sous le patronat du consul de la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais accepta de remplir ce bon office, et un Bérat du sultan reconnut le 29 octobre 1810 son droit de protection.

L'école évangélique n'avait pas attendu ce moment pour commencer à jouer son rôle civilisateur. Avant d'avoir conquis une certaine autonomie dans le choix de ses maîtres, dans la fixation de ses programmes et dans l'élection de ses épitropes, elle s'était mise à l'œuvre et avait réunit tous les enfants du *Francomahalé*, quartier des Francs de Smyrne. Peu de temps après 1743, Hiérothée Dendrinos fut obligé de s'adjoindre un second professeur. Sa maison prospéra. A la fin du siècle, elle avait déja donné au monde grec quelques hommes remarquables : *Chrysanthe Karavias*, second directeur de l'école; *Néophyte*, deux fois patriarche de Constantinople (1789-1801), et surtout *Adamantios Coray*, le plus grand philologue de la Grèce moderne.

II

Le 24 juin 1778, un immense incendie ravagea tout le Francomahalé et détruisit l'école évangélique. Maîtres et élèves se réfugièrent dans un bourg voisin de Smyrne et continuèrent de leur mieux les cours réguliers. Les protecteurs de l'école, atteints par le fléau et ne disposant que de médiocres ressources, ne pouvaient les consacrer à son relèvement. Hiérothée Dendrinos courut à travers Smyrne à la recherche de compatriotes fortunés et réussit au bout d'un an d'efforts à reformer une épitropie qui se chargeait de rebâtir l'école. Jean Canas donna sur-le-champ une somme importante qui permît non seulement de relever l'établissement brûlé, mais encore de fonder deux écoles primaires dans des quartiers pauvres de Smyrne. Quelques mois plus tard, Hiérothée Dendrinos mourait.



L'école reprit sa marche, sous la direction d'un disciple de Hiérothée, qui revêtit lui aussi l'habit monastique et conserva à l'établissement son caractère religieux.

L'école évangélique était, en effet, par le genre d'enseignement qu'on y donnait autant que par ses professeurs, une école cléricale, au vieux sens du mot. Les livres d'église tenaient la plus grande part dans les programmes. C'est à peine si l'on voit Chrysanthe enseigner la logique d'Aristote, d'après les Commentaires de Théophile Corydalée. Les sciences physiques et naturelles, la rhétorique, les langues modernes étaient exclues de l'enseignement. A ce point de vue, l'école évangélique était dans une infériorité écrasante en face des nouveaux collèges qui s'élevaient un peu partout. Chio et Cydonie en particulier avaient des établissements renommés, dont les professeurs avaient fait leurs études en France. Ambroise Firmin Didot, qui fit un séjour de deux mois à Cydonie, en fait un grand éloge.

Bientôt un parti se forma dans Smyrne pour fonder un collège sur ces modèles. De Paris, Coray patronnait ce projet et poussait ses concitoyens à le mettre à exécution. La nouvelle institution s'ouvrit, en 1808, sous le nom de *gymnase philologique*. Deux professeurs éminents, Constantin Œconomos (1780-1857) et Constantin Coumas (1777-1836), en avaient la direction. « Les exercices oraux et écrits que M. Œconomos faisait faire sur les auteurs grecs, l'esprit patriotique et moral qui régnait dans l'enseignement raisonné de Coumas, les expériences scientifiques que ce dernier faisait et qui étaient presque inconnues dans le reste de la Grèce, attirèrent au collège beaucoup d'élèves (1). » Cette prospérité amena la décadence de l'école évangélique, et il régna entre les deux établissements un antagonisme qui devait amener la ruine de l'un ou de l'autre. Le gymnase philologique n'avait pas de revenus assurés; puis, en 1813, M. Coumas lui fut enlevé au profit de la grande Ecole nationale de Constantinople; enfin l'école évangélique, maintenue dans tous ses droits et privilèges par les Lettres synodiques des patriarches de Constantinople, allait recevoir un homme capable de renouveler ses méthodes. Le gymnase philologique se ferma en 1819 et ses épitropes fusionnèrent avec ceux de l'école évangélique. Benjamin Lesbios s'entoura de maîtres capables et réalisa toute une série de réformes, qui permirent bientôt aux Smyrniotes de ne plus regretter le gymnase philologique.

L'école évangélique avait repris sa marche régulière depuis six mois, quand éclata la guerre de l'indépendance. Le gouvernement turc prit aussitôt des mesures sévères contre les Grecs d'Asie Mineure, ferma leurs écoles et interdit leurs réunions.

L'école évangélique ne put garder ses élèves au milieu des événements qui se passaient, et quand le sang chrétien coula dans les rues de Smyrne, ses caves devinrent le refuge d'un grand nombre d'orthodoxes. Ce ne fut que le 1er février 1824 que l'école put reprendre ses cours pour ne plus les interrompre jusqu'aujourd'hui.

Les épitropes songèrent à compléter l'œuvre de leurs prédécesseurs et à perfectionner l'enseignement donné. Pour la première fois depuis la fondation de l'école, le directeur fut choisi parmi les laïques. La sécularisation de l'œuvre était une conséquence inévitable des tendances nouvelles qui s'étaient manifestées à Smyrne. Les gens instruits désiraient un enseignement complet pour leurs enfants et ne pouvaient le demander qu'à des personnes qui s'étaient expatriées durant de longues années pour achever et perfectionner leurs études dans les Universités européennes. Les moines qui avaient eu jusqu'alors, parmi les Grecs, le monopole de l'instruction publique, n'avaient fait aucun progrès nouveau et, loin de marcher avec le siècle, ils devaient s'enfoncer plus que jamais dans la routine et l'ignorance. On comprend, dès lors, que tout le personnel de l'école évangélique fut choisi parmi les laïques: seul, le professeur d'instruction religieuse fut un membre du clergé. Le

(1) *L'Instruction publique chez les Grecs*, p. 69-72.

nouveau directeur, Abramios Homérolis, introduisit l'enseignement des langues modernes, le français d'abord, puis, par intervalles, l'italien et l'anglais. En 1834, le patriarche de Constantinople, Constantios, l'enleva de Smyrne, pour lui confier la direction de l'école commerciale de Halki.

Néoclès Papazoglous (1834-1838), son successeur, apporta de nouvelles améliorations à son œuvre. Il organisa la petite bibliothèque que possédait l'école, ouvrit un cabinet de lecture, fonda des réunions du dimanche et des conférences. Malheureusement, Néoclès avait été, au su de tout le monde à Smyrne, ordonné diacre par le métropolitain Anthime. Quand éclata l'insurrection de 1821, il était passé en Grèce, avait fait le coup de feu avec les révoltés, puis il était parti pour l'Europe. Rentré à Smyrne en 1834, avec l'habit laïque, il comptait faire oublier son ordination. Ses espérances ne se réalisèrent point. A peine était-il nommé directeur de l'école évangélique, que l'ex-patriarche Anthime III le fit exclure du corps professoral. Deux ans plus tard, il était rappelé à la même charge; Néoclès, triomphant, manifesta l'intention de se marier. Le scandale fut si grand, que le patriarche de Constantinople dut intervenir et demander son renvoi définitif.

Le 4 mars 1842, un grand incendie du Francomahalé atteignit encore une fois l'école évangélique, qui fut tout entière détruite, sauf une classe enfantine et la bibliothèque. Les amis de l'école s'adressèrent aux riches Grecs de Londres, Marseille, Livourne, Trieste, Alexandrie et en reçurent des souscriptions qui permirent d'élever l'établissement actuel, avec ses salles de classe, sa bibliothèque et son musée.

III

Un dernier progrès manquait à l'école évangélique · établissement d'instruction secondaire, elle se contentait de former des jeunes gens instruits, mais ne les préparait pas à des écoles supérieures et ne leur ouvrait les voies à aucune situation particulière. M. Chrysovergis, venu d'Athènes en 1846, voulut la mettre sur le même pied que les lycées et gymnases du royaume hellénique et procurer aux élèves une facile accession aux cours de l'Université d'Athènes. Il rédigea un réglement qui permit d'élever le niveau des études, et s'entoura de professeurs formés d'après les méthodes récentes. Mais des divisions regrettables et des compétitions d'autorité divisèrent les professeurs et les épitropes, et le projet du directeur ne put aboutir; cependant, l'école évangélique restait l'unique établissement d'instruction primaire et secondaire de l'Asie Mineure, et la Grèce comptait sur elle pour répandre son influence. M. Constantin Xanthopoulos, directeur de 1862 à 1876, demanda au grand-maître de l'Université d'Athènes de reconnaître officiellement l'école et de donner une sanction à ses diplômes de fin d'études. Sur le rapport du consul hellène de Smyrne, le Conseil académique du royaume éleva l'école au rang de gymnase et permit aux élèves qui obtiendraient son diplôme d'entrer de plein pied et sans nouveaux examens à l'Université.

Ce privilège attira un grand nombre d'élèves. Plusieurs d'entre eux se rendirent dans les Universités d'Europe, d'Allemagne en particulier, et obtinrent dans les diverses Facultés leurs grades de docteurs. En 1873, l'école évangélique se trouvait à l'étroit et ne pouvait plus recevoir les recrues qui se présentaient. Il fallut fonder une succursale qu'un généreux bienfaiteur voulut construire tout entière à ses frais.

Un incendie faillit pour la troisième fois dévorer l'école évangélique ; il n'en détruisit qu'une aile qui fut rebâtie par un autre bienfaiteur.

L'école renferme aujourd'hui 1 500 élèves et 32 professeurs; elle a trois succursales pour l'enseignement primaire, et ses revenus augmentent sans cesse, grâce à des donations aussi riches que nombreuses.

La bibliothèque, qui existait à peine en



1834, compte aujourd'hui plus de 22000 volumes et, à côté d'elle, un musée archéologique a déjà réuni 13000 monuments de toute espèce, marbres anciens, poteries, objets en métal, poids et monnaies.

« Grâce à l'école évangélique, il y a au seuil de l'Asie, *ce vaste monde sans livres* (Elisée Reclus), une bibliothèque et un musée. Petite bibliothèque,..... modeste musée », dit M. Gaston Deschamps (1), mais qui suffisent à prouver que le peuple grec a gardé l'amour des lettres et des plaisirs de l'intelligence.

« J'avais, ajoute-t-il, la vision nette de toute une série de générations entêtées dans le même instinct et le même effort, lorsque je visitais cette petite salle où, près des rayons chargés de livres, gisaient à terre des marbres épars, des torses meurtris, des têtes coupées, des inscriptions incomplètes..... témoins mutilés de l'hellénisme, arrachés par tous les moyens, à l'ignorance des paysans, et très doux, très réconfortants pour tous ceux qui espèrent le réveil de la civilisation dans ces pays de forte et ingénieuse mémoire, où elle dort depuis si longtemps. »

On ne saurait mieux résumer l'impression que produit sur nous l'histoire de l'école évangélique. Elle est bien le résultat de la plus étonnante persévérance et de l'effort le plus généreux d'un peuple pour élever son niveau intellectuel et moral. Elle continue son œuvre et réveille partout autour d'elle les populations grecques, oublieuses de leur gloire d'autrefois. Elle prend conscience aussi de son importance, et un journal de Smyrne pouvait écrire il y a quelques jours : « L'école évangélique est, pour nos compatriotes comme pour les étrangers, la preuve éclatante de l'amour des lettres (φιλομουσία) et de la civilisation qui anime les Grecs d'Asie Mineure.

A. Diavast.

LA VIERGE DE BÉTHEL

Connaissez-vous l'hagiographie grecque? Il s'y trouve des pages charmantes, des récits dont la naïve simplicité et la fraîcheur émue pourraient presque rivaliser avec les meilleures productions de notre moyen âge occidental. C'est bien, je crois, sur l'une de ces pages que mes yeux sont tombés ce matin. Permettez-moi de vous la traduire, et vous jugerez.

Des moines vivaient, en l'année 450, à quatre heures au Nord de Jérusalem, sur la terre qui vit le mystérieux sommeil de Jacob. Ce lieu, dénommé Louza, c'est-à-dire *amandier*, à l'époque de la puissance chananéenne, avait pris le nom de Béthel, qui signifie *maison de Dieu*, le jour où le Seigneur s'y était manifesté au fils d'Isaac et de Rébecca. Bien des siècles depuis s'étaient écoulés. Les amandiers y fleurissaient encore au début de tous les printemps, et la maison de moines, récemment fondée, y passait à bon droit pour une maison de Dieu.

Etienne était le supérieur de ce jeune couvent. Etienne, vénérable et doux, avait sanctifié sa vie dans les austérités de la solitude. Malgré lui, des ermites s'étaient réunis et l'avaient choisi pour leur père. Il les conduisait dans la pratique des vertus les plus hautes. Comme le cyclamen qui pullule dans la Judée rocailleuse et dont la blanche corolle s'incline doucement vers le sol, les âmes de ces hommes, épanouies et virginales, s'enveloppaient de modestie et semblaient ignorer leur grandeur. Etienne les dépassait tous en humilité; mais Dieu proclamait son mérite en l'auréolant de miracles, et les populations des alentours le proclamaient aussi en

(1) *Sur les routes d'Asie*, Armand Colin, 1894, p. 163-164.

disant: « L'higoumène de Béthel est un saint. »

Un jour, deux voyageurs, Paul et Jean, vinrent frapper à la porte de son monastère. Honorés, celui-ci du sacerdoce et celui-là de l'épiscopat, ils avaient tremblé devant de si redoutables fonctions, et, plutôt que de les remplir, ils s'étaient résolus à vivre loin de leur patrie sous la robe monacale. Ils se présentaient à Béthel comme des pèlerins trop fatigués pour atteindre Jérusalem le soir même. L'higoumène les reçut avec empressement et Dieu lui révéla quelle était leur dignité.

Au coucher du soleil, quand la communauté se fut réunie pour l'unique repas du jour, Etienne se pencha vers le plus âgé de ses hôtes et lui dit à l'oreille: « C'est à vous, mon Père, qu'il appartient de présider la table et de la bénir: vous êtes évêque. » A ces paroles prononcées tout bas et de lui seul entendues, l'intéressé répondit sur le même ton: « Prenez garde, higoumène, prenez garde! Si vous me trahissez, je livre moi-même votre secret..... » Etienne s'inclina devant la menace, bénit et présida.

Quelques minutes plus tard, le maigre repas touchait à sa fin. L'higoumène avait réfléchi: n'ayant rien trouvé à se reprocher, il était dans l'intention de brusquer les choses. Il se tourna donc vers l'humble pèlerin et, tout haut: « Pourquoi, lui dit-il, vous donnez-vous pour le dernier des hommes, vous qui êtes évêque? » Le voyageur dévoilé ne différa pas sa vengeance: « Je suis évêque, moi? C'est bon. Et vous, higoumène, pourquoi, depuis seize ans, gardez-vous une femme au nombre de vos moines? »

Cette révélation très inattendue jeta le trouble et la consternation dans la communauté. Les religieux se regardèrent, muets de surprise, interdits; puis, les yeux dirigés vers leur supérieur: « Que signifie cela, ô notre Père, lui demandèrent-ils, que signifie cela? » Etienne, debout, leur répondit: « Je prends Dieu à témoin que je ne mens pas. Voici la vérité complète.

» Un soir, à l'époque où j'habitais la solitude, une petite fille de sept ans vint à moi, tout en pleurs, les cheveux en désordre et la robe en lambeaux. Elle m'avait aperçu de loin et s'était mise à ma poursuite. Quand je remarquai sa présence, elle était à dix pas seulement. Elle voulait me parler; suffoquée par les sanglots, essoufflée par la course, elle tomba sur le sol et ne put que me regarder à travers ses larmes.

» Devais-je m'éloigner sans lui porter secours?

» Son regard était trop limpide et trop suppliant, il trahissait trop d'innocence et trop de misère, pour que je n'eusse pitié. Je m'arrêtai donc auprès d'elle et je tâchai de lui donner courage et consolation. Mes paroles rassurèrent l'enfant. Au bout de quelques minutes, elle fit effort et balbutia: « Je suis une orpheline.....; j'ai quitté la maison où l'on me battait..... et je me suis égarée dans ce désert..... et j'ai peur..... et j'ai faim..... Prenez-moi, ô vous qui êtes bon, prenez-moi dans votre demeure; protégez-moi, soyez mon père. » Et, ce disant, la pauvre enfant s'était levée de terre et m'avait saisi la ceinture à deux mains. J'essayai de la repousser, elle fondit plus fort que jamais en sanglots.

» Pouvais-je l'abandonner là, mourante de fatigue et de faim? Pouvais-je l'abandonner à la dent féroce des bêtes?

» Dieu, qui est tout miséricorde, m'inspira d'en agir autrement. Je pris la jeune orpheline, je lui fournis le nécessaire durant cinq longues semaines; puis, comme elle se refusait à me quitter et qu'elle voulait partager mon genre de vie, je lui donnai l'habit religieux, ainsi que je l'eusse fait d'un garçon.

» Il y a seize ans de cela. Depuis, la fillette a grandi: la barbe, comme de juste, ne lui est point venue au menton, et vous l'avez prise, en la voyant imberbe, pour un de ces eunuques si nombreux dans nos monastères. C'est le Fr. Mathias. Vous connaissez tous son esprit de prière et ses vertus.

» Voilà, je vous le déclare devant Dieu,

quelle a été ma conduite. A vous, Frères, de voir si je me suis mal comporté.

— Non, Père, non, votre passé n'est point blâmable; mais il faut aviser pour l'avenir. Qu'allez-vous faire du Fr. Mathias? Tant que nous ignorions qu'il était une jeune fille, nous pouvions vivre sans inconvénient à ses côtés; dorénavant, ce n'est plus la même chose.

— Vous me dites de le chasser?

— Père, nous ne pouvons habiter avec elle.

— Voilà seize ans que je l'ai sauvée; voilà seize ans que je veille sur la brebis du Seigneur. Aujourd'hui qu'elle est dans toute la fleur de sa jeunesse, la jeter dans le monde serait la jeter au démon et la condamner à périr. S'il existait des couvents pour les vierges consacrées à Dieu, je n'aurais pas manqué de l'y envoyer; mais il n'existe encore de monastères que pour les hommes.

— Il nous est impossible, ô notre Père, de continuer à vivre auprès d'elle.

— Si je la chasse, elle se perdra et Dieu m'en demandera compte au jour du jugement. Répondez-moi de son âme, prenez sur vous la responsabilité de sa perte, et je l'éloigne du monastère sans tarder un instant de plus.

— C'est qu'il y va aussi de notre salut, ô notre Père. »

Ainsi disaient les moines et leur supérieur. Cause unique et témoin silencieux de ce débat, l'évêque-pèlerin ne pouvait s'en désintéresser davantage. Il ne l'avait provoqué, la chose était sûre, que sous l'inspiration divine : c'était à lui qu'il appartenait maintenant d'y mettre un terme.

« Ecoutez, Frères, s'écria-t-il, instituons ce soir une vigile solennelle, passons toute la nuit debout sous le regard du Seigneur, et demain, l'aurore venue, tout sera définitivement arrangé dans le sens agréable au ciel.

La proposition était excellente, elle fut acceptée. Du réfectoire, les religieux se rendirent à leur modeste chapelle, et là, durant de longues heures, ils se répandirent en ferventes supplications.

Dieu les exauça tout à coup.

A minuit, tandis qu'elle priait et que tout le monde priait avec elle, Fr. Mathias inclina la tête et doucement rendit son âme au Créateur. Etienne et Paul se tenaient tous deux derrière elle : ils virent son corps pâli qui tombait, ils le reçurent dans leurs bras, ils le couchèrent avec respect sur le pavé nu.

Le matin, de très bonne heure, Fr. Ismaël s'en alla creuser une fosse contre la pierre de Jacob, et, bien avant que le soleil ne fût monté à l'horizon, un peu après l'office des Laudes, l'on y descendit, roulée dans son costume de moine, la dépouille mortelle de la défunte.

C'est là, à l'endroit même d'où le patriarche endormi vit les anges descendre et monter l'échelle mystérieuse, c'est là que dort son dernier sommeil cette vierge dont l'âme a pris rang dans l'armée des cieux. Malgré les grands souvenirs de la Crèche et du Calvaire, le pèlerin de Terre Sainte aime fort, lorsqu'il est là-bas, qu'on ne lui cache point son aimable souvenir. Sur la route de Naplouse à Jérusalem, il aime qu'on lui parle de la jeune fille morte à vingt-trois ans, après seize ans d'existence virile, et, lorsqu'il passe à Béthel, quand bien même il ne connaisse que son nom d'emprunt, il ne manque jamais de l'invoquer en s'agenouillant sur sa tombe.

K. Lecédoine.

UN MOT SUR LES ACÉMÈTES

I

Un certain Alexandre, originaire d'Asie, partit un jour de Constantinople et s'en alla revêtir l'habit religieux aux extrémités orientales de l'empire. Après de longues années partagées entre la Mésopotamie et les murs ou les environs d'Antioche, il s'en revint dans la capitale, espérant y mener à bonne fin la réforme qu'il avait tenté d'imprimer aux habitudes monastiques de l'Orient. Quelques Syriens l'accompagnaient. A peine établi avec eux près de l'église Saint-Ménas, il vit accourir toute une légion de moines qui préféraient son genre de vie aux traditions suivies dans leurs couvents respectifs. Ces rapides succès attirèrent l'orage sur la tête du réformateur.

Il avait organisé sa maison de manière à exécuter dans son sens le plus étroit le précepte du Sauveur : *Oportet semper orare* (1), et la psalmodie ne cessait jamais parmi les siens, ni le jour, ni la nuit. On en profita pour le représenter comme un Euchite ou Messalien. Des évêques réunis en synode, probablement en 426, le condamnèrent à reprendre le chemin de l'Orient avec ceux de ses disciples venus de là ; quant aux recrues faites à Constantinople, il leur était enjoint de rentrer à nouveau dans leurs anciens monastères. Ainsi disparaissait le couvent ébauché par Alexandre dans le voisinage de Saint-Ménas.

Jeté sur la côte d'Asie, l'expulsé voulut s'arrêter un instant dans l'église des Saints Pierre et Paul, à une heure de Chalcédoine. L'évêque envoya de la ville des gens qui le rouèrent de coups et le jetèrent dehors. C'est alors que l'higoumène, saint Hypace, intervint. Il recueillit Alexandre et ses compagnons dans son monastère de Rufinianes, le soigna jusqu'à sa guérison complète, et, soutenu par la *basilissa*, c'est-à-dire par sainte Pulchérie ou sa belle-sœur, le défendit envers et contre tous.

(1) *Ev. sec. Lucam*, VIII, 1.

Alexandre, guéri, obtint de ne pas s'éloigner davantage. Il se dirigea vers la mer Noire, en suivant la rive orientale du Bosphore, et, parvenu à l'extrémité Nord du canal, au lieu appelé Gomon, il s'y fixa pour le reste de ses jours. C'est là qu'il mourut, peu de temps après, au milieu de sa communauté réformée.

Le moine Jean (1), qui lui succéda, était un vieillard dont l'higouménat fut de courte durée. Un acte important signala cependant son administration. Convaincu de l'avantage qu'il y aurait pour ses moines à ne pas s'éterniser dans une solitude à peu près inaccessible, il les établit dans une propriété offerte par le généreux Philothéos, sur la rive asiatique du moyen Bosphore, en face de Sosthène, en un lieu appelé alors Irénæon et aujourd'hui Tchiboukli. Le monastère de Gomon, ainsi transféré, reçut de l'higoumène Jean, au moment de sa dédicace, le nom de *Monastère des Acémètes*.

Saint Marcel présida bientôt à ses destinées. Sous lui, tout le monde apprit à connaître les religieux de l'Irénæon et à les estimer. Pharétrios, en s'enrôlant dans leurs rangs, leur apporta une fortune considérable qui permit de rebâtir les constructions laissées par Philothéos et d'en élever de nouvelles. Une église plus vaste, des cellules plus nombreuses, une hôtellerie et un hôpital sortirent de terre coup sur coup, et Marcel n'eut pas à fermer sa porte aux postulants qui abondaient.

De partout, bientôt, les fondateurs de maisons religieuses lui réclamèrent quelques-uns des siens pour en faire les pre-

(1) Nommé Jean dans la *Vie de saint Marcel* (MÉTAPHRASTE, 6-11, MIGNE, *P. G.*, t. CXVI, col. 712-716), le successeur d'Alexandre est appelé Jacques par les *Ménées* (29 décembre : Synaxaire de saint Marcel) qui le confondent avec l'ami de Marcel (*Vie de saint Marcel*, 4-6, col. 709-712).

miers habitants des cellules qu'ils construisaient et les constituer comme la règle vivante des moines à venir. Avec eux, les traditions acémétiques passèrent, plus ou moins complètes, plus ou moins adoucies, à Constantinople et ailleurs. Tel fut le cas pour le couvent de Saint-Jean-Baptiste que Studius fonda vers 463 dans la capitale, et qui devait jouer, durant la période iconoclaste, un rôle si beau.

II

J'arrête ici l'histoire des Acémètes. Mon but n'est pas de la retracer dans cet article. J'ai voulu simplement en résumer les débuts, tels que nous les présentent les documents (1), afin d'éclairer la discussion qui va suivre. On se heurte à chaque pas, lorsqu'on s'engage en pleines ténèbres dans un pays inconnu : il était sage de prendre quelque précaution avant de mettre le pied sur un terrain où l'on a semé comme à plaisir les pierres d'achoppement.

Ce terrain, il s'agit de le circonscrire. Les auteurs sont nombreux qui regardent l'expression *Monastère des Acémètes* comme une désignation générale, commune à plusieurs couvents. Leur opinion est-elle fondée, oui ou non? Telle est, clairement indiquée, la question qu'il s'agit de résoudre. En la traitant, nous aurons à relever nombre d'erreurs qui lui sont connexes. Ces corrections secondaires n'empêcheront pas, je l'espère, d'arriver au but et de prouver la conclusion que je me permets de formuler dès à présent en ces termes :

Monastère des Acémètes est un nom propre, un nom qui s'applique au seul couvent établi sur la rive asiatique du Bosphore, au diocèse de Chalcédoine, par le successeur immédiat d'Alexandre. Le cloître, ouvert précédemment par ce dernier, s'appela purement et simplement ἡ Ἀλεξάνδρου μονή (1). Ceux qui s'ouvrirent à Constantinople ou ailleurs avec des religieux empruntés à l'Irénæon prirent le nom de leur patron, de leur fondateur ou de leur emplacement. *Monastère des Acémètes* n'est pas un titre qui se donne à tout monastère d'Acémètes ; un seul, celui qu'on peut considérer comme la maison-mère, y a droit.

Tillemont a remarqué ce détail avec son ordinaire sagacité, et il le signale avec sa modestie ordinaire. Dans un passage relatif aux essaims fournis par l'Irénæon, il s'exprime en ces termes : « Je croy qu'ils ne conservoient pas le nom d'Acœmetes, et que ce nom est toujours demeuré particulier au premier monastère de l'Irénée, dont les autres avoient tiré leur origine (2). » Et ailleurs : « Il me semble..... qu'il est toujours parlé des Acémètes comme d'un monastère particulier. Ainsi il y a apparence que ce nom demeura attaché particulièrement au premier monastère de l'Irénée, dont les autres estoient sortis, et que les autres prirent leur nom de leur fondateur, ou du lieu où ils estoient bastis, ou de quelque autre circonstance (3). »

En dépit de ces réflexions de l'éminent critique, l'opinion contraire a prévalu. Appuyée sur l'autorité de savants comme Valois et Du Cange, elle s'est perpétuée sans contradiction. Aujourd'hui des auteurs se trouvent encore qui s'obstinent à voir dans l'expression *Monastère des Acémètes*, quelque chose d'analogue aux termes français : *Trappe*, *Chartreuse*, *Carmel*, et qui l'appliquent généreusement à tous les cloîtres peuplés par les disciples de saint Marcel. Avant de montrer les points faibles de leur système, tâchons de relever les principales erreurs dont notre monastère est la « malheureuse » victime et dont les grands noms des XVIIe et XVIIIe siècles, tels que Bollandus et Le Quien, sont la plupart du temps les « coupables » auteurs.

(1) *Vita S. Alexandri : Acta Sanctorum*, Januarii II, p. 300 et seq. — *Vita S. Marcelli* : MÉTAPHRASTE, dans MIGNE, *P. G.*, t. CXVI, col. 715 et seq. — *Vita S. Hypatii* : Edid. Semin. Philolog. Bonn. Sodales, Lips. Teubner, 1895, . 82-84.

(1) *Vita S. Marcelli*, 6, *op. cit.*, col. 712.

(2) *Hist. Eccl.*, XII, 498.

(3) *Hist. Eccl.*, XVI. 56.

III

La *Vie de saint Hypace* est l'unique source mise à contribution par Le Quien dans les Notices qu'il consacre aux deux évêques de Chalcédoine, Philothée et Eulalios. C'est à propos de ce dernier que l'illustre Dominicain raconte les événements relatifs à l'archimandrite Alexandre. On n'aurait qu'à s'en applaudir, s'il ne terminait son résumé par ces mots: *Alexander cum suis monachis Constantinopolim regressus Acœmetorum in ea monasterium fundavit* (1). Pareille affirmation ne se réfute pas : diamétralement opposée au texte grec qui lui sert de base et ne mérite pas de nous arrêter.

Avant Le Quien, Bollandus écrivait les lignes suivantes sur le compte du monastère où mourut Alexandre : *Hoc post Alexandri decessum in Bithyniam translatum est, a Joanne ejus successore, in locum* Γομῶνα *appellatum, quem et* Εἰρηναῖον *dixerunt*, διὰ τὸ θορύβων ἐκτὸς εἶναι, *quod procul a turbis et strepitu abesset* (2). Et ailleurs il parle en ces termes du couvent inauguré sous l'archimandrite Jean : *Situm hoc erat vix LX stadiis Cpoli, in ipsis Bospori faucibus, in loco qui* Γομῶν *dicebatur ; appellatumque* Εἰρηναῖον *quod pacem istbic quietemque sibi nacti monachi viderentur, procul strepitu populi, et iis turbis quas in eos Cpoli per nefarios homines dæmon concitarat; postea* Acœmetorum *sive* Non-Dormientium *dictum* (3). Telle affirmation, deux fois répétée dans ces lignes, tombe d'elle-même, lorsqu'on la confronte avec la *Vie d'Alexandre* publiée par Bollandus en personne.

Que voyons-nous dans ce document? Tout d'abord ceci : *Alexander.... sepultus est in Bithyniæ finibus, in loco qui Gomon dicitur*. Puis viennent quatre lignes relatives aux progrès généraux de l'institut ; puis une phrase incorrecte et tronquée, où l'on entrevoit cependant qu'il s'agit d'une fondation nouvelle appelée *Monastère des Acémètes*. C'est là, dans ce nouveau couvent, conclut l'hagiographe, que furent transférées les reliques d'Alexandre. Malgré l'obscurité du texte, Bollandus a compris le sens général, puisqu'il écrit en marge : *Ad novum monasterium transfertur ejus corpus*. Mais alors, pourquoi bâtir le monastère des Acémètes à Gomon? Pourquoi, de plus, dire que les restes mortels, d'abord ensevelis à Gomon et transférés dans la suite de Gomon au Monastère des Acémètes, furent transportés en Bithynie? En passant de Paris à Lyon, on n'entre pas en France, on y reste ; en passant de Gomon au monastère des Acémètes, on n'entre pas en Bithynie, on y reste. Les deux localités sont bithyniennes toutes deux. De celle-ci le biographe de Marcel écrit : Τὸ δὲ χωρίον τῆς μὲν Βιθυνῶν ἐστι χώρας (1), et le biographe d'Alexandre ajoute en nommant celle-là : *In Bithyniæ finibus, in loco qui Gomon dicitur*.

Identifiant Gomon avec le monastère des Acémètes, Bollandus ne pouvait penser que les reliques d'Alexandre fussent transférées de l'un à l'autre de ces deux couvents. Son erreur, du reste, s'explique par toute une série d'autres erreurs. Faute d'une comparaison sérieuse avec la *Vie de saint Marcel* et la *Vie de saint Hypace* il ignore que la maison religieuse fondée à l'entrée du Pont-Euxin, à Gomon, est celle-là même où l'archimandrite Alexandre alla se fixer avec tous les siens, après son expulsion de Constantinople et sa convalescence à Rufinianes. Il suppose que l'établissement voisin de Saint-Ménas survécut aux persécutions déchaînées contre son higoumène, et il y fait vivre Alexandre jusqu'à sa mort. Rien de cela n'est exact.

Il n'est pas vrai, non plus, que les disciples de Jean, en quittant Gomon, aient donné le nom d'Εἰρηναῖον à leur nouvel asile. Ils le trouvèrent désigné ainsi lors de leur venue. Tout ce qu'ils firent, tout ce que fit leur supérieur, ce fut d'appeler on couvent : « Monastère des Acémètes. »

(1) *Ortus christianus*, I, 602.
(2) *Aca Sanctorum*, ianuri II, p. 31.
(2) *Acta Sanctorum*, januarii. II, p. 310.

Vita S. Marcelli, MIGNE, *P. G.*, t. CXVI, col. 712.

Τοῦτο εἴτε διὰ τὸ θορύβων ἐκτὸς εἶναι, εἴτε δι'ἄλλο τι, τότε ὠνομάζετο Εἰρηναῖον. Ἰωάννου δὲ τὸ πράγμα ὄνομα τῷ τόπῳ δόντος ἐκ τῆς διηνεκοῦς πρὸς Θεὸν ᾠδῆς, τῶν Ἀκοιμήτων ἄχρι τῆς δεῦρο τὸ φροντιστήριον ὀνομάζεται (1). Devant cette nouvelle dénomination, celle d'Irénæon ne tarda pas à tomber en désuétude.

Irénæon et *Monastère des Acémètes* désignent donc un seul et même lieu. Il n'en va pas de même, n'en déplaise à Bollandus, pour le terme de *Gomon*. Gomon, je le répète, est la solitude qui reçut Alexandre et les siens à leur départ de Rufinianes, la solitude située à l'extrémité Nord du Bosphore (2), la solitude où Alexandre vécut ses derniers jours et mourut. Irénæon, au contraire, est le site délicieux qui reçut les disciples d'Alexandre quelque temps après la mort de leur maître, le site déployé au milieu même de la rive asiatique du Bosphore (3), le site où le Monastère des Acémètes s'établit et prospéra.

Tous les religieux réunis à Gomon passèrent avec Jean à l'Irénæon. De la sorte, le couvent bâti par Alexandre et nommé pour cette raison ἡ Ἀλεξάνδρου μονή (4) n'eut qu'une existence des plus éphémères. M. M. Gédéon, qui pense le retrouver dans un monastère mentionné en 1184 (5), n'a pas lu très attentivement le passage sur lequel il base son opinion. Ce passage désigne une maison placée, on ne sait en quel lieu, sous le patronage τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος Ἀλεξάνδρου (6). Or, ce n'est pas à notre Alexandre, en dépit des vigoureux coups de bâton reçus à l'église des Saints-Apôtres, que le titre de *mégalomartyr* peut s'appliquer.

Les textes apportés ci-dessus pour rectifier Bollandus rectifient également Henschenius qui se fourvoie à la suite de son devancier (7). Ils rectifient du même coup le P. Hélyot, simple traducteur, pour la circonstance, des *Acta Sanctorum*. Alexandre, écrit-il (1), s'en alla « vers l'embouchure du Pont-Euxin et il y fonda un monastère où il mourut vers l'an 430..... L'abbé Jean... transféra sa communauté à une demi-lieue de Constantinople, dans un lieu appelé Gomon, et y fonda une maison qui fut depuis appelée le grand Monastère des Acémètes. Ils le nommèrent aussi *Irenarion*, c'est-à-dire paisible ».

(1) *Vita S. Marcelli*, 7, *op. cit.*, col. 712.
(2) *Id.*, col. 709.
(3) *Vita S. Marcelli, op. cit.*, col. 712.
(4) *Ibid.*, col. 712.
(5) Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, p. 216.
(6) Παπαδόπουλος Κεραμεύς· Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, II, 366.
(7) *Acta Sanctorum*, februarii, I, p. 544.

IV

Non content de confondre Gomon avec Irénæon et d'attribuer aux Acémètes l'introduction de ce dernier nom propre, Hélyot croit devoir ajouter (2) : « Un grand seigneur nommé Studius, qui avait été consul, fonda à Constantinople un monastère sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et y mit des religieux qui furent tirés de Gomon : ainsi, les Acémètes retournèrent dans cette ville impériale l'an 463, ce qui fit qu'on les appela aussi Studites, du nom de ce monastère de Studius qui était à l'extrémité de Constantinople vers la porte Dorée..... Cet institut fut aussi introduit dans les monastères de Saint-Dié, de Saint-Bassien et de plusieurs autres. L'on fonda même dans la suite un autre monastère à Constantinople, sous le titre de Saint-Dié, et il y en eut encore un troisième qui était fort grand et fort spacieux. »

Les erreurs fourmillent dans ces lignes, mais toutes ne sont pas imputables à l'historien des Ordres religieux. Henri Valois et Du Cange peuvent en prendre leur part.

Dans une note à l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagre, Valois écrit : *Duo erant monasteria Constantinopoli quæ* Ἀκοιμήτων *vocabantur, Bassiani scilicet ac Dii. Et Bassiani quidem ac Dii vocabulum a conditoribus suis sumpserant, Acœmitarum vero nomen illis inditum est propterea quod noctu atque interdiu divinas laudes celebrarent, alternis*

(1) N'ayant pas sous la main l'*Histoire des Ordres monastiques, religieux*, etc., je cite d'après l'édition transformée donnée par MIGNE sous le titre de *Dictionnaire des Ordres religieux*, t. Ier, col. 159.
(2) *Op. cit.*, col. 159 et 160.

vicibus sibi succedentes: adeo ut insomnes esse viderentur (1). La teneur des trois dernières lignes convient parfaitement aux hôtes de l'Irénæon, mais où Valois a-t-il appris que le *laus perennis* existât également parmi les disciples de saint Dius et de saint Bassien? Est-il un auteur ancien qui le dise? Beaucoup de modernes l'affirment, mais, dit Tillemont, « je n'en ay pas encore vu les preuves (2) ».

Du Cange les avait-il vues? Il déclare quelque part à propos d'un monastère des Acémètes qui n'est pas celui de l'histoire :

Ex hoc postmodum Acœmetorum monasterio in alia cum intra tum extra urbem monasteria idem institutum inductum est, quod de Dii Theophanes, de Studii Cedrenus et Nicephorus Callisti, de Irenæo denique in Bithynia monasteriis Vita S. Marcelli testantur. Memoratur præterea in concilio Cpolitano sub Mena act. V. monasterium τῶν Ἀκοιμήτων *in Diœcesi Chalcedonensi. Nec dubium est quin alia exstiterint in aliis Græcanici imperii provinciis; adeo ut non plane constet utrum ad Cpolitanum Acœmetentium monasterium pertineat, quod in Veteri M. S. adnotatum se reperisse Jacobus sirmondus testatur in notis ad Facundum Hermiensem: « Has omnes B. Isidori..... transtuli ex epistolis ejus duabus millibus quæ sunt..... in Acœmetensis monasterii codicibus* (3)..... »

Du Cange est un excellent connaisseur des choses de Byzance, et ses travaux, qu servent de base à toutes les recherches actuelles, continueront longtemps encore à faire l'admiration des savants. Il s'en faut toutefois que rien ne soit à retoucher dans son œuvre. On ne peut y lire, par exemple, que le monastère de l'Irénæon sortit du Monastère des Acémètes, sans être obligé d'avouer que, pour commettre pareil dédoublement, l'auteur de la *Constantinopolis christiana* s'est permis de parcourir la *Vie de saint Marcel* d'un œil distrait ou trop rapide. Les auteurs modernes peuvent donc se tromper, lorsqu'ils se fient à lui trop aveuglément.

M. l'abbé Marin nous en offre un exemple. M. l'abbé Marin vient de consacrer deux ouvrages pleins d'intérêt au monachisme de Byzance. Dans le premier, il s'appuie sur Du Cange et sur Hélyot pour nous montrer des moines Acémètes *in monasteriis Studii, Gomonis, Dii, Bassiani* (1). Dans le second, il fait écho au doute émis par Du Cange relativement à la bibliothèque qui possédait en quatre volumes la correspondance de saint Isidore de Péluse. Ayant à nous dire comment le diacre Rusticus, neveu du pape Vigile, profita de son passage aux rives du Bosphore pour examiner sur le texte grec du Monastère des Acémètes les Actes du IV[e] Concile œcuménique, il éprouve le besoin d'ajouter dans une note : « Baluze suppose qu'il s'agit d'un couvent d'Acémètes placé sous la juridiction de l'évêque de Chalcédoine, mais rien dans les scholies de Rusticus ne semble autoriser cette hypothèse. Il est bien difficile de croire que ce nom d'Acémète, sans aucune désignation de lieu, puisse s'appliquer à un couvent obscur et inconnu plutôt qu'au monastère fameux, connu de tous et habituellement désigné par ce titre, parmi les monastères de la capitale (2). » Ainsi M. l'abbé Marin distingue entre deux maisons homonymes: la première, un petit monastère d'Acémètes, serait au diocèse de Chalcédoine; la seconde, le grand Monastère des Acémètes, serait dans Constantinople. Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est que jamais le titre *Monastère des Acémètes* n'a désigné un couvent de la capitale.

(*A suivre*). J. PARGOIRE.

(1) EVAGRE, *Hist. Eccles.*, III, 19 MIGNE, *P. G.*, *t.* LXXXVI col 2637.
(2) *Hist. Eccl.*, XVI, 56.
(3) *Const. Christ.*, éd. de Venise, IV, 105.

(1) E. MARIN, *De Studio*, Paris, 1897, p. 18, note 7. Cf. la page 19, note 3; la page 20, ligne 3, et la page 22, note 2.
(2) E. MARIN, *Les Moines de Constantinople*, Paris, 1897 p. 401.

CHRONIQUE

I

La fête de l'orthodoxie et les prédicateurs. — En 842, un Concile de Constantinople, sous le patriarcat de saint Méthode, ordonna de célébrer solennellement la victoire de l'orthodoxie contre l'hérésie des iconomaques. La fête fut fixée au premier dimanche de Carême, où l'on faisait déjà mémoire de Moïse, Aaron et autres saints prophètes : on ne redoutait pas encore de ce temps les « innovations » liturgiques. L'office de la fête offre une particularité : à la fin des Laudes, a lieu une procession où les saintes images sont portées en triomphe au chant d'un magnifique cantique de saint Théodore le Studite. Puis le prêtre lit une longue suite d'*acclamations* aux principaux défenseurs de l'orthodoxie et d'*anathèmes* aux hérétiques. L'édition romaine des livres liturgiques donne le texte primitif de ce document, dans lequel figure, en mauvaise place, Origène. Les livres *orthodoxes* fournissent un texte beaucoup plus développé, où nous remarquons l'accouplement monstrueux du nom de Photius à celui de saint Ignace.

On ne fait plus cette procession à Constantinople ; depuis quand et pour quelle raison, je l'ignore. Il faut espérer qu'elle subsiste encore dans quelque monastère moins ouvert aux « innovations » que la Grande Eglise.

Mais il reste l'office, ou au moins les parties de l'office qu'on veut bien admettre hors des monastères, et le nom même du dimanche : tous l'appellent dimanche de l'orthodoxie. Seulement, depuis que je connais des Grecs, chaque fois que je leur demandais : « Quel est l'objet de cette fête de l'orthodoxie ? » ils me répondaient invariablement : « L'orthodoxie ? Eh bien ! c'est la fête des *orthodoxes* contre les *catholiques*. » J'avoue que les *pappas* et surtout les chantres (on sait que par une « innovation » généralement acceptée, les chantres sont plus compétents en liturgie que la plupart des *pappas*), donc les chantres et les *pappas* m'ont souvent répondu : « Nous fêtons l'anniversaire de la restauration du culte des images ; le peuple n'y entend rien, mais nous, nous avons lu..... le synaxaire. »

Hélas ! si le peuple grec ignore cela, comme il ignore en fait de religion tant de choses plus importantes, c'est que nul ne le lui enseigne. Si lui dont le culte se borne presque, extérieurement, à la vénération des images, voit dans la fête de l'ἀναστήλωσις des saintes icônes le triomphe de l'Eglise *orthodoxe* sur le catholicisme, c'est que les prédicateurs attitrés de la Grande Eglise du Christ, les *hérauts sacrés*, comme ils s'intitulent, au lieu de lui expliquer le Décalogue, le Symbole, et les commandements de son Eglise, ne lui servent que des lieux communs de morale naturelle, quelques banalités sur le respect dû à Dieu et sur le *sentiment* religieux, des phrases ronflantes dans une langue vieille de plusieurs siècles et, par suite, inaccessible au plus grand nombre des auditeurs.

Remarquez que je parle pour la capitale et quelques villes privilégiées : les centres moins importants et les villages, comme on le sait, n'ayant qu'une vague idée de la prédication..... *Pappas* et diacres s'en préoccupent fort peu, et pour cause : peut-être arrivera-t-on à obtenir des instituteurs qu'ils fassent partout le prône. Cela se voit d'ailleurs. Ne vous récriez pas, en Grèce, les meilleurs théologiens sont des laïques, et on ne se gêne pas pour les faire prêcher. Bien entendu, on ne croit pas « innover ».

D'un autre côté, l'enseignement religieux donné à l'église est moins nécessaire dans un pays dont toutes les écoles étudient le *Catéchisme chrétien orthodoxe* de Mgr Vafidis : les élèves n'y trouveront pas un mot sur leurs obligations vis-à-vis des lois ecclésiastiques, mais ils sauront le chapitre et le verset où saint Jean affirme que le Saint-Esprit procède du Père *seul* (c'est l'auteur qui souligne le mot) !

Pour en revenir à la fête de l'orthodoxie, j'avoue que cette année mes idées s'embrouillent de plus en plus. La Grande Eglise du Christ et des sept Conciles œcuméniques va-t-elle « innover » à son tour, ou ses *hérauts sacrés* ne lisent-ils pas un mot de l'office du jour ? Ou l'influence des laïques ignares (si j'ose dire qu'il puisse en exister sous la houlette de Sa Toute Sainteté le Patriarche œcuménique) a-t-elle déteint sur les prédicateurs ?

Toujours est-il que le titre et le contenu du sermon (?) prononcé le dimanche 7/19 mars dans la Grande Eglise par un *tout vénérable*,



très savant (oh! ces titres!) archimandrite, et publié dans la *Vérité ecclésiastique*, ont de quoi surprendre et m'ont laissé rêveur. Nous autres Occidentaux, les *barbares* d'autrefois, nous sommes si peu difficiles, si enclins à l'indulgence vis-à-vis des succeseurs de Démosthène ou de saint Jean Bouche d'or!

Je m'attendais à entendre parler d'abord de la fête du jour, c'est-à-dire du rétablissement des images dans les églises de Constantinople après la violente persécution des empereurs..... aidés de quelques patriarches. J'escomptais déjà le plaisir de voir mettre en relief quelques-unes des grandes figures du temps: Théodore et Théophane, les deux frères confesseurs, Théodore le Studite et son frère Joseph, et ses moines vaillants, tant de martyrs, le peuple byzantin défendant au prix de son sang l'image vénérée du Sauveur..... Hélas! le tout vénérable-très savant archimandrite a pris pour sujet et pour titre: l'Eglise orthodoxe et l'Eglise des sept Conciles œcuméniques!!! Et j'en suis à me demander s'il croit vraiment avoir traité son sujet et répondu au titre adopté!

En tous cas, je me demande ce que viennent faire là-dedans les attaques à l'Eglise catholique? Toujours la rengaine des *innovations*! Eh bien! après? Pour avoir *innové*, l'Eglise catholique a-t-elle rejeté les sept premiers Conciles généraux? Un seul de ces Conciles a-t-il condamné jamais l'enseignement actuel de l'Eglise catholique? Et dans la négative, qu'a-t on à nous reprocher? Si le brave archimandrite a besoin d'un argument pour la thèse qu'il a cru établir, je lui signalerai celui-ci: l'Eglise grecque est l'Eglise des sept Conciles généraux, parce que ces sept Conciles ont condamné les principaux hérétiques parus chez elle.

Si, au contraire, l'an prochain, il veut bien prêcher sur la fête du jour, au lieu de critiquer amèrement les *nouveautés* de Rome et son ardeur de prosélytisme (l'idée de l'apostolat serait-elle aussi une innovation?), je lui recommande d'étudier soigneusement cette page de l'histoire byzantine, à la fois triste et glorieuse, qu'est la lutte de l'orthodoxie contre l'hérésie iconoclaste, le despotisme impérial et la servilité des évêques de cour. Il y constatera l'accord parfait entre saint Germain, saint Taraise, saint Théodore le Studite, saint Nicéphore, saint Méthode, etc., et les Papes de leur temps; il y verra que les orthodoxes d'alors recouraient à Rome pour en recevoir τὸ ἀσφαλὲς τῆς πίστεως; il comprendra même peut-être pourquoi son Eglise considère comme œcuménique le second Concile de Nicée (787) au lieu de reconnaître ce titre aux conciliabules iconomaques tenus à Constantinople même en 754 et en 815.

S. PÉTRIDES.

II

LA RÉFORME DU CLERGÉ ORTHODOXE

Nous avons peur de finir par fatiguer nos lecteurs en revenant toujours sur cette question. Nous voudrions cependant qu'ils arrivent à se faire de loin une idée aussi exacte que possible de l'Etat effroyablement scandaleux où est descendu le *clergé sacré* de la Grande Eglise du Christ et des sept Conciles. Nous ne pensons pas que son histoire, même aux trois derniers siècles, nous offre nulle part de tableau aussi répugnant.

Ce ne sont pas des on-dit calomnieux ou médisants que nous publions, ce sont des faits officiellement reconnus. En voici quelques-uns plus nouveaux. D'abord, au mois de mars, déposition de l'évêque de Mélénik, et, au mois d'avril, du métropolite de Dryinopolis, envoyés tous deux au mont Athos. Voilà donc, y compris l'évêque de Hiérisso, déposé il y a quelques mois, trois évêques, en moins d'une année, reconnus indignes de leur charge. Et les plaintes affluent chaque jour au patriarcat; les évêques de Nicopolis, de Véla, d'Anchialo, de Chio, et d'autres dont j'oublie les noms, sont sur la sellette..... Qui nous dira comment ont lieu les élections épiscopales, et l'idée que se font de leur charge les prélats de la Grande Eglise, porteurs de titres si ronflants?

Nous avons parlé plusieurs fois du clergé séculier, de son ignorance et de quelques autres défauts qu'on lui prête. Et le clergé prétendu régulier? Est-il ce qu'il était du temps des sept Conciles? Je sais bien qu'on me répondra en me citant les saints monastères de la sainte montagne, où s'allient toujours la vie de prière et d'austérité..... Le mont Athos est envahi par les Russes, et seuls les monastères où ils dominent ont encore un semblant de vie religieuse. Je ne garantis pas pourtant qu'on ne s'y administre de temps en temps, comme dans les autres, la correction fraternelle sous la forme de coups de bâton. Au reste, on pourra revenir sur cette question de l'Athos et achever d'en détruire l'hypocrite légende.

Aujourd'hui, en dehors de l'Athos, de Jérusalem et de quelques îles, un monastère grec, même en Hellade, ne comprend ordinairement

qu'un supérieur..... sans moines. S'il y a quelques religieux, ils sont dispersés dans les paroisses voisines. Le rôle de l'higoumène, en dehors de certains jours de fête, surtout de la fête patronale, consiste à administrer les biens de son couvent, parfois très considérables, à recueillir les rentes dues par les fermiers..... On voit d'ici que l'autorité supérieure a souvent à intervenir. La question d'argent est aussi périlleuse pour les saints higoumènes que pour les saints évêques. Nous avons à ce sujet les plus édifiants échos.

RELATIONS AVEC LES ÉGLISES NON ORTHODOXES

On sait que la grande Eglise du Christ, l'immuable Eglise des sept Conciles, assure être en outre sainte, ayant pour chef la sainteté même; catholique, sans doute parce que ses patriarches ont pris le nom d'œcuméniques; apostolique, probablement parce que son grand archiviste croit sincèrement à sa fondation par saint André. Pour mériter le nom d'orthodoxe, dont elle se pare, il lui faut encore être une..... Eh bien! pour peu que cela continue, elle finira par avoir l'unité des sectes protestantes où chaque individu se fait une religion à lui. Heureusement qu'elle n'a plus de Conciles généraux pour juger les enseignements de quelques-uns de ses pasteurs: j'en vois qui seraient dans le cas d'allonger l'interminable liste des patriarches hérétiques d'autrefois.

Ces réflexions me sont suggérées par quelques faits récents. Jusqu'ici, nous avons constaté dans la Grande Eglise une profonde sympathie pour l'anglicanisme, dans lequel elle n'admet pourtant pas de sacerdoce; et pour le parti des Vieux-Catholiques, qui a gagné toutes ses bonnes grâces en refusant obéissance au Pape. En Grèce, il existe même une espèce de *Concordat* entre les autorités orthodoxes et anglicanes, prévoyant les cas où la communication *in divinis* sera admise entre les tenants de l'un et l'autre dogme!!! Il y a de quoi rendre rêveur un théologien occidental, surtout lorsqu'il voit le Saint-Synode russe déclarer qu'une princesse monténégrine peut légitimement se faire catholique pour épouser un prince catholique! ou le Synode de Constantinople admettre le baptême luthérien — toujours pour les princesses — quand il refuse d'admettre le baptême latin!..... Mais il y a mieux aujourd'hui.

S. B. Ormanian (Malachie), catholique apostat, devenu patriarche arméno-grégorien de Constantinople, dans sa visite de Pâques à son confrère du Phanar, y est allé d'un petit discours, reproduit par les journaux, en particulier par la *Vérité ecclésiastique*. Si j'ai compris cette pièce d'éloquence, pour Sa Béatitude, l'Eglise orthodoxe est aussi orthodoxe que l'Eglise grégorienne: l'Eglise des sept Conciles n'a rien qui la sépare de l'Eglise des trois Conciles. C'est charmant. Tous les orthodoxes présents ont avalé ça comme très orthodoxe. Eutychès donnait le baiser de paix à Photius!

Ce n'est pas tout. Sa Béatitude grégorienne vient de publier, par extraordinaire, une encyclique à son troupeau (une encyclique, une lettre pastorale, sont des événements dans la vie ensommeillée des Eglises orientales). Je sais bien qu'un patriarche arménien n'a aucune prétention à l'infaillibilité: il n'en est pas moins vrai que Mgr Ormanian a écrit pour instruire le peuple dont il croit être le pasteur légitime. Eh bien! il sert à son peuple juste la doctrine qui a fait se pâmer d'aise ses auditeurs du Phanar.

L'Eglise arménienne, dit-il, est libérale, catholique, elle admet les trois premiers Conciles: cela suffit, le reste est douteux et demeure libre. Si le reste est douteux et libre, nous ne comprenons pas que Mgr Ormanian reproche à ses ouailles d'embrasser le protestantime ou de revenir au catholicisme.

Mais le curieux, c'est de voir cette encyclique admirée des Grecs à l'égal du discours de Pâques!..... Pour un chrétien, qui n'admettrait même que le premier Concile, l'Eglise doit être *une* dans sa foi. En Orient, on devient plus libéral..... sous l'influence des idées protestantes: soyons unis dans la charité, et croyons au Christ, le reste importe peu!

CHARITÉ ET POLITESSE

Pressé par la charité du Christ, l'Eglise catholique, fidèle à l'ordre du divin Maître, couvre le monde entier de ses missions. C'est un des faits qui excitent, avons-nous dit, le plus souvent la bile des prédicateurs et des écrivains orthodoxes. A la rigueur, ils admettent bien qu'on aille prêcher l'Evangile en Chine ou en Afrique: dans l'espoir peut-être de voir un Frenk de plus éventré par les Célestes ou croqué par les sauvages. Mais les missions en pays chrétien, on n'en veut à aucun prix..... Si mes lecteurs pouvaient se délecter des éloquentes tirades que je subis sur la propagande papiste, le prosé-



lytisme, les jésuites! Car pour tout Grec..... instruit, tout prêtre frenk est un Jésuite, au moins déguisé.

Si ignorant qu'on suppose un journaliste grec, cette ignorance a des bornes, et ne peut pas toujours servir à cacher la mauvaise foi vis-à-vis du catholicisme, la seule religion qu'il soit permis d'insulter à Constantinople quand la police turque n'est pas là. Veut-on des exemples? En voici. Un journal dit à sa seconde page que « helléno-catholique est à Constantinople, au su de tous, synonyme de grec orthodoxe », et à sa troisième, annonce une fête de la société helléno-catholique, la Sympnia. Est-ce que ce journal croit un mot de ce qu'il dit? Un autre jour, le même journal fait sienne une information d'un journal bulgare, d'après laquelle le Pape vient de défendre l'usage du slave comme langue liturgique, et de remplacer la fête des Saints Cyrille et Méthode par celle de saint Antoine, un nouveau Saint (!) de l'ordre des Jésuites (!!!). Quant à la politesse de cette feuille vis-à-vis du clergé catholique, elle est bien voisine de celle des goujats.

Et ces gens-là, quand on les fustige un peu ferme, jettent les hauts cris: les Arméniens se sont plaints dernièrement qu'on eût employé envers l'un d'eux le mot de schismatique : effectivement, celui d'hérétique convenait mieux. Ces plaintes sont plus comiques, quand elles viennent du protosyncelle du Phanar, auteur de deux indigestes volumes où *catolique* est soigneusement écrit sans *h* pour montrer que ce monsieur n'admet que l'œcuménicité de son patriarcat, et où le style rivalise d'urbanité avec celui de Luther ou des porchers de Serbie.

Savez-vous sur quel ton un prédicateur de Stamboul mettait en garde ses auditeurs contre les avances du Souverain Pontife? Tout simplement en leur développant la fable d'Esope le Phrygien: le lion et le renard. Le lion malade attire par ses beaux discours les animaux dans son antre et les dévore tranquillement. Va pour l'apologue! C'est un genre cher aux Levantins de tout temps. Mais celui-là m'a fait songer à un autre où il est question du lion vieux et malade, et de l'âne qui vient l'insulter d'un coup de pied. Le prédicateur fabuliste ne serait-il pas plutôt l'âne que le renard? Je ne voudrais point l'affirmer, mais je sais pertinemment que plus d'un auditeur malin n'a pas eu la même réserve que moi.

S. PETRIDES.

III

LA RÉFORME DU CALENDRIER EN RUSSIE

Une information venue de Saint-Pétersbourg a mis en émoi le monde orthodoxe : la Russie, la sainte et fanatique Russie, menace de renoncer au calendrier Julien, au seul calendrier admis par les 318 Pères de Nicée, au seul calendrier suivi durant dix-neuf siècles par l'Eglise des sept Conciles. Cette grosse nouvelle a déconcerté les esprits point du tout rétrogrades, point du tout ignorantins, qui forment, comme on sait, la presque unanimité de l'orthodoxie. Elle est tombée dans cette masse comme un coup de foudre.

Il semble pourtant qu'elle n'aurait pas dû surprendre si fort. L'autocrate qui a posé, au nom de la civilisation, les graves problèmes que les diplomates s'efforcent de résoudre en ce moment dans leurs conférences de La Haye, cet autocrate-là ne pouvait faire moins que de montrer personnellement un peu d'amour pour cette même civilisation, en introduisant dans ses propres Etats un changement que la science, le bon sens et la facilité des rapports internationaux réclamaient depuis de si longues années. Par ailleurs, on ne comprendrait pas qu'un peuple s'obstine, même dans la mesure du temps, à ne pas marcher d'accord avec l'astre du jour, à l'heure même où tous ses efforts tendent à atteindre, à travers la Perse et la Mandchourie, les plages lumineuses où des rayons plus chauds caressent des eaux tièdes et des terres fleuries. Oui, vraiment, pour le triomphe de ses visées politiques et commerciales, l'ours des glaces a besoin de se réconcilier avec le soleil.

Est-ce à dire que la réforme soit déjà faite? Pas encore; mais tout montre, du moins, que le gouvernement du tsar a sans doute résolu en principe de l'accomplir. La Société astronomique de Saint-Pétersbourg a nommé une Commission spéciale pour étudier la question : plusieurs ministères consultés sur l'opportunité de la mesure ont répondu sur-le-champ en se prononçant pour un changement immédiat et radical. Cette initiative d'une Société savante en rapports si directs avec le gouvernement, cette réponse favorable donnée par les ministères des Affaires étrangères, des Finances, de l'Intérieur et des communications, tout cela n'aurait pas eu lieu à Saint-Pétersbourg si le tsar n'était favorable à la réforme proposée.

Plusieurs prétendent cependant que le calen-



drier Julien ne sera pas encore de si tôt jeté par-dessus bord, et cela par la raison que l'Eglise orthodoxe en a fait quelque chose de sien, quelque chose qui lui permet de se différencier un peu plus de l'Eglise romaine.

S'il ne s'agissait que de la Russie, la difficulté ne serait pas grande. En Russie, en effet, l'Eglise orthodoxe et le gouvernement impérial ne font qu'un. Tout changement voulu par celui-ci est accepté sans retard par celle-là, ou, pour mieux dire, il n'a pas besoin d'en être accepté, car l'Empire du Nord ne connait plus depuis longtemps la coexistence des deux pouvoirs civil et religieux. Un seul pouvoir existe en Russie qui est civil et religieux tout ensemble et qui est le tsar. Que le tsar ordonne la réforme du calendrier, et l'Eglise officielle réformera le calendrier. Le seul danger à craindre est de froisser les populations ignorantes, de rééditer les événements fâcheux qui accompagnèrent sous Pierre le Grand la réforme des livres liturgiques, d'ajouter quelques millions de paysans aux 15 000 000 de Raskolniks qui vivent en révolte ouverte contre l'Eglise impériale et perpétuent le schisme dans le schisme. Le tsar s'arrêtera-t-il devant cette considération? Je ne saurais dire. C'est, dans tous les cas, le seul inconvénient que la réforme du calendrier Julien puisse entrainer, et encore cet inconvénient, à l'heure actuelle, est-il, sinon tout à fait imaginaire, du moins très problématique, très exagéré. On n'est plus aujourd'hui au temps de Pierre le Grand : le pouvoir a sur le peuple des moyens d'action qu'il n'avait pas à ce moment-là.

Une correspondance insérée dans le *Temps* du 1er juin fait dépendre la réforme d'une entente préalable à établir entre les dix ou douze fractions principales de l'orthodoxie gréco-slave. On y lit : « L'Eglise d'un Etat orthodoxe ne peut pas procéder à une innovation de cette importance, si les autres Eglises de l'orthodoxie, dites autocéphales, c'est-à-dire administrativement autonomes, ne tombent pas d'accord pour l'adopter toutes à la fois. » En dépit de cette affirmation, il est peu à craindre que le tsar se préoccupe beaucoup de l'opposition qui pourrait lui être faite au Phanar. Il demandera l'avis du patriarche pour la forme, mais si les esprits éclairés qui brillent à l'horizon phanariote répondaient par un veto, il n'aurait qu'à passer outre, et toutes les chrétientés d'Orient l'imiteraient. Actuellement, nul ne l'ignore, l'orthodoxie, c'est la Russie. Enlevez la Russie, et le reste ne compte pas.

Mais si l'on rejette le calendrier Julien, quel calendrier adoptera-t-on? Les uns se prononcent purement et simplement pour le calendrier grégorien, en dépit de son origine catholique et papiste. Les autres, plus fanatiques ou plus exigeants, réclament un calendrier réformé. La supputation du temps promulguée par Grégoire XIII ne concorde pas complètement, il faut le reconnaître, avec la réalité des choses : la différence est minime sans doute — un jour en 3600 ans, — mais enfin, pour si minime qu'elle soit, elle existe, et c'est pour la supprimer que l'on propose un nouveau système.

Que la Russie adopte le calendrier grégorien ou tout autre calendrier plus exact, peu nous importe : ce que le monde civilisé désire, c'est que le fossé de douze jours qui se creuse entre l'Orient et l'Occident soit comblé le plus tôt possible. Si l'on attendait une année de plus, la différence déjà si considérable, augmenterait encore d'un jour à partir de février prochain.

En Occident, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, lorsque le calendrier grégorien fut adopté, le Pape et les Etats intéressés supprimèrent d'un seul coup les dix ou onze jours qui séparaient le vieux style du nouveau. Si la réforme a lieu, en agira-t-on de même à Saint-Pétersbourg? Peut-être. Peut-être, aussi, pour ménager la transition, choisira-t-on quelque moyen moins radical. Il serait question, par exemple, de ne donner que 27 jours à février jusqu'à ce que l'uniformité soit établie : ce serait l'affaire d'une dizaine d'années.

En dépit des répugnances manifestées par les orthodoxes enragés, l'abolition du calendrier Julien n'est qu'une affaire de temps. C'est une mesure qui s'impose et qu'on ne saurait d'aucune façon différer longtemps. Il est heureux toutefois que l'initiative de la Russie hâte cette heure si désirée. Puisse le tsar ne pas se laisser arrêter dans la mise à exécution de son projet! Puisse-t-il ne pas laisser couler trop d'eau sous les ponts de la Néva avant la promulgation de l'ukase attendu! Il risquerait fort, s'il tardait trop, d'être devancé dans cette voie par tel ou tel autre des petits Etats balkaniques.

Casimir Exepi.



BIBLIOGRAPHIE

A. DMITRIEVSKY, *Description des manuscrits, liturgiques conservés dans les bibliothèques de l'Orient orthodoxe*, t. Ier Τυπικά, Ire partie : Documents émanés des patriarches et règles des monastères. — Kiev, 1895, CXLVII, 912 XXV p. 8° (en russe).

Le volume dont on vient de lire le titre date de quatre ans ; peut-être n'en sera-t-il pas moins une nouveauté pour bon nombre de nos lecteurs ; en tous cas, il est de ceux qui ne sauraient vieillir. Parmi tant de livres que la faveur dont jouissent les études byzantines a fait naître depuis une dizaine d'années, celui de M. Dmitrievsky occupe une place à part, comme le sujet même qu'il embrasse. La liturgie est une des branches les moins cultivées, une des régions les moins explorées de l'immense domaine de Byzance ; les rares travailleurs qui dirigent de ce côté toute leur activité n'en ont que plus de mérite, et les résultats de leurs recherches sont d'autant plus appréciés. C'est le cas de M. D... Déja connu par un important ouvrage sur l'*office divin* dans l'Eglise orthodoxe, il a réuni, dans ses *typica*, une foule de documents, dont la connaissance, désormais accessible à tous, facilitera singulièrement les recherches ultérieures. Sans prétendre donner de cet ouvrage une idée complète, je voudrais du moins dire ce qu'il renferme ; il suffira pour cela de le suivre pas à pas, et, selon l'expression de Sainte-Beuve, de l'*extraire*.

Un mot d'abord du titre lui-même. Qu'est-ce qu'un typicon? Considéré dans son sens étymologique, le typicon est un *formulaire;* dans l'usage byzantin, ce mot désigne un *manuel* où sont indiquées les règles d'après lesquelles doivent s'exécuter les cérémonies religieuses. Comme les cerémonies variaient d'une église à l'autre, et surtout d'un monastère à un autre, chaque église, chaque monastère possédait son typicon, où, à côté de prescriptions communes à tous, se trouvaient des indications particulières, propres à chacun. C'est ainsi qu'en Occident, le *cérémonial de Rome* subit, dans la plupart des diocèses, des adaptations spéciales, de même que l'*Ordo* de Rome fait place, dans ses colonnes, au *Propre* du diocèse. Pareillement, tous les Ordres religieux ont leur cérémonial, leur ordo, ou, pour parler grec, leur *typicon*. A côté de ce typicon liturgique, fixant l'ordre des cérémonies ou les règles à suivre dans la récitation de l'office divin pour tous les jours de l'année, chaque monastère en possédait un autre, où étaient marquées les obligations qui incombaient aux moines, de par le bon plaisir du fondateur : c'était le typicon κτητορικόν, le règlement promulgué, la charte octroyée par le fondateur, au moment de l'établissement ou de l'organisation définitive d'un monastère. Nous n'avons pas, pour traduire ce second sens, de terme plus précis que celui de *constitutions*, au sens canonique du mot. Ces explications données, — elles étaient nécessaires pour éviter toute confusion, — je me hâte de revenir au livre de M. D...

Il s'ouvre par une ample Introduction de 147 pages, où l'auteur, après avoir rappelé les travaux précédemment publiés sur les typica, nous fait connaître la provenance et la richesse des matériaux qu'il ajoute lui-même à l'œuvre de ses devanciers. C'est d'abord le *Typicon de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople*, p. 1-152. Ce précieux monument, tiré du ms. 266 de la bibliothèque de Patmos, présente un tableau complet de l'année liturgique, en usage dans la Grande Eglise, à l'aurore du xe siècle, avant les profonds bouleversements survenus durant la période suivante. La première partie, consacrée au propre des saints, mentionne toutes les fêtes, du 1er septembre au 31 août, tandis que la seconde décrit les particularités du cycle pascal. Çà et là, à l'occasion d'une fête, on nous apprend l'existence, à Constantinople, d'une église, d'un sanctuaire où la fête célébrée était comme localisée, et dont la position est souvent fixée avec une grande précision. On voit, dès lors, tout le parti à tirer de ce recueil pour l'histoire et la topographie de la capitale ; près de cent églises ou chapelles peuvent être identifiées, à l'aide de ce seul typicon. Mais il abonde surtout, cela va de soi, en renseignements liturgiques de toutes sortes. A ce dernier point de vue, on devra désormais le consulter à l'égal du fameux *Livre des cérémonies*, dont il est le complément naturel et comme le pendant. De larges extraits, tirés par l'auteur de divers manuscrits, fournissent également les plus utiles indications (p. 152-163). La description de l'office quotidien, d'après un ms. du

skyte de saint André, datant du xve siècle, et un *Canonarion*, embrassant le propre du temps et le propre des saints, tiré du Sinaïticus 150, sæc. 10-11, terminent avantageusement cette première série de documents (p. 164-221).

La seconde série, formée surtout de typica κτητορικά, s'ouvre par un fragment du fameux typicon de Saint-Sabas, heureusement retrouvé par M. D... dans le Sinaïticus 1096, sæc. 12-13. On sait d'ailleurs que M. E. Kurtz a donné de cette pièce une nouvelle édition, qu'il faudra toujours rapprocher de l'édition princeps. (Cf. Byz. Zeit. 3, 1894, p. 167-170.) Viennent ensuite d'autres typica de la même catégorie, dont je ne puis donner qu'une sèche énumération. C'est d'abord (p. 224-238) une nouvelle édition, enrichie de variantes, du typicon de Stude. (Cf. Patr. Gr., t. XCXIX, 1703-1720.) Puis, c'est la Diatyposis et l'Hypotyposis de saint Athanase l'Athonite (p. 238-256), déjà publiées par Meyer (Die Haupturkunden, p. 123-140). Le document qui suit est le plus étendu du recueil, sinon le plus important, je veux parler du *typicon liturgique* du monastère de la Vierge τῆς Εὐεργετίδος, (p. 256-615), suivi de la Diataxis de Timothée, successeur immédiat de Paul, le fondateur du monastère (p. 615-655). Deux ans après la publication de ces pièces, K. Krumbacher, par distraction sans doute, les tenait encore pour inédites. (Gesch. der byz. Litt., p. 318.). P. Bezobrazov avait, dès 1887, attiré l'attention des savants sur un manuscrit de l'Ecole théologique de Halki (nº 85) où bon nombre de typica sont conservés dans une copie récente, mais faite directement sur les originaux. (Cf. Byz. Zeit. 2, 1893, p. 627-631.) Il en avait même publié d'importants fragments, tirés surtout du *Typicon du Pantocrator*. M. D... nous donne (p. 656-702) une édition complète de cette dernière pièce, d'après le même ms. Mais on ne devra se servir de cette édition qu'après avoir consulté les *Addenda et corrigenda* publiés par M. D... (Trudy ou travaux de l'Académie ecclésiastique de Kiev, 1896, décembre, p. 527-545.), d'après le Parisinus 389, qui passait pour contenir un typicon de Jean VII Paléologue (1425-1448), tandis qu'il ne renferme en réalité qu'une simple copie du typicon octroyé en 1136 par Jean Comnène à son monastère du Pantocrator.

Les fragments du *Typicon de saint Mamas*, que nous donne M. D... (p. 702-715) avaient déjà été publiés, au moins en grande partie, par M. Ouspensky, qui les avait accompagnés d'un excellent commentaire. (Cf. Byz. Zeit. 2, 1893, p. 137-138). Il est à souhaiter qu'on publie enfin le texte complet conservé à Paris, dans le ms. 92 du suppl. grec. — Le Typicon du monastère Τῶν Ἡλίου Βωμῶν, appelé encore τῶν Ἐλεγμῶν, en Bithynie, parait ici pour la première fois (p. 715-769). M. D... en a tiré le texte du ms. 265 de Patmos. Au contraire, celui du monastère de l'*archange saint Michel*, au mont Auxence, près de Chalcédoine, avait été déjà édité par M. I. Gédéon; le texte de M. D... (p. 769-794) n'en est pas moins utile à consulter.

M. D... a réuni, à la fin de son livre, des renseignements assez précis sur d'autres *typica*, dont il ne donne pas le texte, mais simplement des extraits parfois très étendus. Il examine ainsi tour à tour le *Typicon de saint Nicolas di Casole* (p. 795-836), ceux du monastère de Mili, (836-893), de Bova (895-899) et enfin de Grotta-Ferrata (899-912); je ne cite que les principaux. Les renseignements de M. D... sur le typicon de Bova ont été très utilement complétés par une note des *Analecta Bollandiana*, XVII, 1898 (p. 453-455).

Avant de clore ce compte rendu déjà bien long, M. D... voudrait-il me permettre de formuler certains *desiderata?* Je n'insisterai pas sur les fautes typographiques qui déparent son livre; il en a lui-même relevé les principales dans un *errata* de vingt-cinq pages, placé à la fin du volume. Mais, à la suite de cet errata à l'aspect rébarbatif, j'aurais aimé rencontrer une liste des sanctuaires sous les noms des saints disposés par ordre alphabétique, avec les dates des fêtes qui s'y célébraient, et une seconde liste, également alphabétique, où se trouveraient mentionnées les indications topographiques, fournies par les divers typica. Les *Analecta Bollandiana*, XIV, 1895 (p. 423-434), ont dressé des listes analogues pour le Synaxaire de Sirmond, et ces listes, pour se référer à un ouvrage inédit, n'en ont pas moins rendu plus d'un service; quel n'en serait pas le prix si elles accompagnaient des pièces aussi étendues, aussi riches en informations précises que celles qu'a publiées M. D...? En outre, ces mêmes pièces contiennent une foule de termes techniques, dont le sens n'est pas toujours facile à saisir, des mots souvent étrangers aux lexiques les plus complets : une liste de ces termes, rejetée à la fin du volume, et accompagnée d'une traduction sommaire avec renvoi au texte, aurait été, pour tous les lecteurs, la très bien venue. Rien n'est fastidieux sans doute comme de dresser des tables de ce genre, mais rien ne facilite au même degré l'usage d'un livre; la valeur de celui-ci aug-

mente souvent du double. — Enfin, le texte lui-même aurait gagné, çà et là, à être un peu *amendé;* les derniers travaux de la critique nous ont rendus particulièrement exigeants sur ce point. Je dois d'ailleurs rappeler, avant de finir, que nous n'avons ici qu'un premier volume, et M. D... a sans doute réservé pour le second les tables alphabétiques dont il vient d'être question. Pour cette raison et pour d'autres encore, on ne peut attendre qu'impatiemment la suite de ce beau travail.

L. PETIT.

ALBERT EHRHARD : *Die orientalische Kirchenfrage und Œsterreichs Beruf in ihrer Lœsung.* Wien u. Stuttgart, 1899, in-8°, 76 pages.

M. l'abbé Ehrhard, hier professeur à Wurtzbourg, aujourd'hui titulaire de la chaire d'histoire ecclésiastique à l'Université de Vienne, est un des savants qui ont le plus contribué au développement des études byzantines en Allemagne. Ses travaux sur la théologie grecque dans la *Byzantinische Litteraturgeschichte* de M. Krumbacher, sur les bibliothèques palestiniennes et le recueil des légendes de Métaphraste dans diverses Revues, sont universellement connus et appréciés. Il publie à présent une brochure « sur la question des Eglises orientales et la mission de l'Autriche à la résoudre ». Comme il nous en avertit lui-même, c'est une conférence lue le 28 novembre 1898 à la septième réunion de la *Leogesellschaft* à Vienne, qu'il se décide à livrer au grand public sous une forme plus savante et plus étendue.

Ce travail embrasse trois parties distinctes; 1° les rapports historiques qui ont amené la question des Eglises orientales et la font encore demeurer sans solution; 2° les motifs qui justifient nos espérances dans une réunion prochaine; 3° la mission spéciale de l'Autriche à cet égard.

On trouvera dans les deux premiers paragraphes un exposé fort brillant de la vie religieuse et scientifique de l'Orient aux premiers siècles de l'Eglise, la mention rapide des hérésies et des Eglises nationales, qui furent la conséquence du césaropapisme, ainsi que celle des tentatives d'Union faites depuis le schisme. Tous ces essais de rapprochement ont échoué dans leur ensemble tout en ayant eu pour résultat partiel la constitution de nombreuses Eglises orientales et catholiques. Les retours obtenus par les missionnaires présagent aussi de grandes consolations pour l'avenir.

Je n'ai pas à m'occuper de la mission de l'Autriche, relative à la question des Eglises séparées; présentée comme elle l'est par M. Ehrhard, elle n'a rien qui puisse effaroucher le chauvinisme de n'importe quelle nation, puisqu'elle est basée avant tout sur la position géographique de cet Etat, sur son histoire et ses rapports ecclésiastiques. Il est impossible de donner en quelques lignes un aperçu de cette brochure, remplie d'idées et de faits, et qui révèle un grand penseur catholique, habitué à s'inspirer aux textes et à voir dans les événements du passé des leçons pour l'avenir. Esprit lucide et impartial, il expose avec beaucoup de sagesse et de tact les multiples raisons qui avaient séparé l'Orient de Rome, bien avant l'apparition de Photius et les fautes réciproques de l'Orient et de l'Occident qui élargirent depuis le fossé du schisme. Le rapprochement des peuples est, pour lui, le signe avant-coureur du rapprochement des Eglises. C'est vrai, sans doute; mais il faut, avant tout, le rapprochement des individus, qui fera tomber les préjugés, renouera les relations fraternelles et préparera les voies à l'Union définitive.

S. VAILHÉ.

K. KRUMBACHER, *Studien zu Romanos*, Sitzungsber. der philos.-philol. und der histor. Classe der K. bayer. Akad. d. Wiss., München, 1898. Bd. II. Heft. I, p. 69-268.

Tous nos lecteurs savent que les études byzantines ne comptent pas, à l'heure actuelle, de plus infatigable promoteur que M. K. Krumbacher : ce qu'ils ignorent peut-être, c'est que, au milieu de bien d'autres travaux absorbants, M. K... prépare une édition complète des œuvres de saint Romanos, le prince des hymnographes grecs. Déjà, en 1892, l'Académie des sciences de Bavière avait accordé le prix Zographos à un premier travail de M. K... sur cet intéressant sujet; elle avait en même temps invité le lauréat à achever le plus tôt possible l'œuvre commencée. C'est une partie de cette œuvre que M. K... nous fournit dans ses *Studien zu Romanos*.

Personne n'ignore l'extrême difficulté que présente une édition vraiment critique des pièces hymnographiques du moyen âge byzantin. Le problème général du rythme est à peu près résolu, depuis la découverte du cardinal Pitra, bientôt complétée par les travaux de Christ et de Meyer; quant aux pièces elles-mêmes, à la place qu'elles doivent prendre dans le développement du dogme, à leur date d'apparition, à leur extension, à l'établissement scientifique

du texte, presque tout reste encore à faire. C'est que le dépouillement même consciencieux des manuscrits ne suffit point : il faut, en outre, examiner l'un après l'autre les innombrables recueils liturgiques, pour y découvrir l'état actuel des anciens poèmes. Ce n'est pas tout : chaque œuvre particulière joue, dans l'ensemble des monuments hymnographiques, un rôle dont on doit marquer l'importance; l'appareil critique est à créer de toutes pièces, le texte à établir au double point de vue du rythme et de la langue, le sens à élucider en maint endroit. M. K... nous initie dans une courte introduction à toutes ces difficultés; il nous montre ensuite, ce qui vaut mieux, comment on en triomphe.

La première partie de son travail (p. 74-113) est exclusivement technique; les formes rythmiques des pièces publiées y sont recherchées et nettement définies: besogne austère, mais indispensable, car, de la fixation du rythme dépend la constitution même du texte. Or, la clé du système des hymnographes, c'est l'*birmos* ou strophe typique, dont les autres strophes reproduisent exactement, dans leur ensemble, le nombre de syllabes et les accents symétriques. Fixer le rythme d'une pièce quelconque revient donc à fixer l'*birmos* employé par le poète, et c'est ce que fait M. K... Egalement éloignée du formalisme fanatique de Meyer et des libertés paléographiques de Pitra, l'étude de M. K... peut servir de modèle aux futurs éditeurs; la méthode employée par l'auteur est la seule scientifique, la seule féconde. Au lieu de subordonner, avec une rigueur géométrique, le choix de telle ou telle leçon à un hirmos d'une authenticité douteuse, M. K... commence par adopter provisoirement un texte, emprunté aux meilleurs manuscrits, et, à l'aide de ce texte rudimentaire, il ébauche un premier système rythmique tout aussi provisoire. Puis, comparant successivement à ce modèle encore imparfait toutes les strophes du cantique, il arrive peu à peu, au moyen des variantes, à fixer définitivement l'hirmos. C'est alors seulement qu'il applique, en toute confiance, le modèle adopté aux strophes imitatrices, pour en établir le texte.

Dans une seconde partie (p. 114-201), M. K... publie les quatre cantiques de Romanos sur le reniement de Pierre, le patriarche Joseph, le jugement dernier, la Purification de la Vierge. La plupart de ces textes avaient été déjà publiés par Pitra, mais d'une façon si imparfaite, que l'édition de M. K..., faite à l'aide de neuf mss., peut être considérée, à bien des égards, comme l'édition princeps. Il suffit, pour apprécier la valeur respective des deux publications, de lire attentivement le *Commentaire* (p. 202-265) placé par M. K... à la suite du texte. Là, le nouvel éditeur corrige, sans morgue d'ailleurs, les multiples bévues de son devancier; il justifie les leçons que lui-même adopte, discute les variantes des manuscrits les plus autorisés, explique les difficultés du texte, les allusions historiques, les formes empruntées à la langue vulgaire, toutes choses trop souvent absentes de l'édition de Pitra, trop importantes pour être négligées, trop instructives aussi pour que nous ne recommandions point la lecture de ce commentaire à tous les amis de la littérature religieuse de Byzance. L'ouvrage se termine par une bonne table alphabétique des matières et des termes expliqués dans le commentaire, et par le fac-simile des fol. 60-61 du codex Vindobon. (Suppl. gr. 96) contenant le début du cantique sur la Purification. Nous ne quitterons point cet excellent livre sans exprimer le vœu de voir l'auteur nous donner bientôt l'édition complète du « Pindare » de l'hymnographie byzantine.

L. PETIT.

P. LADEUZE. *Etude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve*. Paris. Fontemoing, 1898, in-8°, IX-390 pages.

« Quand j'ai commencé à vivre en moine, disait un jour saint Antoine aux disciples de saint Pakhôme, il n'y avait pas encore de monastère où quelqu'un prît soin du salut de ses frères, mais chacun..... s'exerçait à la vie monastique en son particulier. C'est votre père qui a réalisé un si grand bien, avec la grâce de Dieu. » Le but de M. Ladeuze est de retracer, à l'aide des documents originaux, « cette évolution de la vie monastique, de suivre le passage de l'anachorétisme au cénobitisme, d'étudier les développements que prit ce dernier sous Pakhôme d'abord et ses successeurs, puis sous Schenoudi », le dernier cénobite égyptien sur lequel nous soyons pleinement renseignés.

Le livre comprend trois parties : 1° l'étude des sources; 2° l'histoire externe du cénobitisme pakhômien; 3° l'organisation des monastères de Pakhôme et de Schenoudi et leurs règles, avec un appendice sur la chasteté des moines si attaquée par les rationalistes.

Je n'ai pas l'intention de suivre l'auteur dans l'analyse détaillée, par suite un peu aride,

des divers documents qui nous retracent l'existence de saint Pakhôme et de Schenoudi; il y fait preuve d'un sens critique fort développé, d'une connaissance des textes surprenante; il ne craint pas de suivre pied à pied les assertions de M. Amélineau et de M. Grützmacher, pour établir leur peu de valeur et arriver à des conclusions absolument opposées. Selon M. Amélineau, « on doit considérer le document arabe (de la vie de saint Pakhôme) comme le plus important, mettre ensuite les documents coptes et n'accorder que la dernière place aux documents grecs ». M. Ladeuze établit avec preuves multiples à l'appui qu'on doit considérer la vie grecque, publiée dans les *Acta Sanctorum*, comme la principale, mettre ensuite les œuvres coptes et donner enfin « la toute dernière place à la vie arabe ». Que voulez-vous? les préférences de M. Amélineau sont bien explicables. Il a, le premier, édité cette vie arabe, et l'on éprouve toujours un faible pour ses enfants.

Avec l'histoire externe du cénobitisme pakhômien, nous abordons un terrain plus accessible aux profanes. La naissance et l'évolution du cénobitisme y sont nettement dessinées. Pakhôme n'était point avant sa conversion un moine de Sérapis, comme le veulent Weingarten et Grützmacher: il n'a point coulé le monachisme naissant dans le moule d'une institution païenne. Il n'a pas davantage emprunté son idée de la vie commune à son premier maître, l'apa Palamon, comme l'affirme Amélineau pour le malin plaisir de dépouiller un héros de son principal titre de gloire au profit d'un anachorète presque oublié. Pour aboutir à cet idéal si simple, et pourtant ignoré jusque-là, de la vie commune, Pakhôme n'a eu qu'à réfléchir sur ces deux pensées contraires, si fécondes en enseignements, les dangers de la solitude confirmés par des chutes nombreuses et les avantages d'une communauté dans l'extirpation des vices et l'encouragement à la vertu. Déjà, la vie érémitique de saint Paul avait subi des transformations; déjà, Antoine, Macaire et plusieurs autres dirigeaient des groupes de disciples, dont les cellules étaient séparées, mais tendaient sans cesse à se rapprocher; déjà, des exercices réunissaient à certains jours les anachorètes du voisinage; encore un pas, et ces réunions allaient devenir plus fréquentes, et l'enceinte commune d'un couvent allait abriter les cellules et les Frères sous une même règle de vie. Ce pas, Pakhôme le fit faire au monachisme; il était la dernière étape nécessaire, la conséquence obligée des principes posés depuis longtemps.

Les religieux accoururent aussitôt au monastère de Tabennîsi, des communautés d'anachorètes embrassèrent la nouvelle institution, et, du vivant du fondateur, sa Congrégation comptait neuf monastères d'hommes et deux couvents de femmes; au v[e] siècle, le chiffre des religieux était d'environ 5 000. Ces cénobites ne manifestaient pas à l'égard du clergé séculier et des anachorètes l'hostilité dédaigneuse que des intentions malveillantes leur ont prêtée gratuitement; saint Athanase, des évêques et des anachorètes entretinrent des relations très amicales avec saint Pakhôme et ses enfants. Peu à peu, dans les environs de Thèbes, depuis Esneh jusqu'à Akhmîm, les rives du Nil se couvrirent de monastères pakhômiens. Ses successeurs dans le gouvernement de la Congrégation, Pétronios, Horsiîsi et Théodore agrandirent et perfectionnèrent son œuvre. Schenoudi voulut à son tour lui imprimer un mouvement vers la vie active; comme sa direction allait à l'encontre de l'esprit de la règle, elle échoua complètement. De plus, ses excès de zèle, la violence de son langage, et surtout la pesanteur de son bras lui aliénèrent le cœur de ses religieux. Réformateur manqué, il ne réussit qu'à occasionner des désordres dans ses monastères, à troubler les consciences et à précipiter la décadence de son Institut. D'ailleurs, son influence a été exagérée; sa personne fut plus en vue que sa Congrégation, celle-ci ne joua qu'un rôle secondaire dans l'histoire du monachisme égyptien.

M. Ladeuze nous introduit ensuite dans l'organisation intérieure des couvents, fixée par la règle de saint Pakhôme. « Cette règle ne fut pas composée en une seule fois, mais elle se constitua peu à peu, selon les circonstances. Ecrite d'abord en copte, elle fut traduite en grec à l'usage des cénobites étrangers. » Elle se répandit très vite en Egypte et pénétra en Ethiopie, « où les plus illustres couvents se vantent d'avoir notre saint pour ancêtre ». Saint Athanase exilé la fit connaître aux pieuses dames de Rome; en 404, saint Jérôme la traduisait en latin pour les religieux et les religieuses de Bethléem. Grâce à lui et à Cassien, son influence en Occident fut très considérable.

Il nous resterait à suivre l'auteur dans les détails des règles de saint Pakhôme et de Schenoudi, qu'il retrace avec tant de bonheur. Je n'insiste pas sur la description d'un monastère, l'habit monastique, les conditions d'admission,



la pratique des conseils évangéliques, l'autorité et la hiérarchie, etc.; ce qui a été dit suffit à montrer le mérite de cet ouvrage. Nourri de faits puisés aux sources les plus pures, et dont la valeur historique a été préalablement établie, il se recommande par l'abondance des documents, l'examen approfondi des textes, la discussion courtoise, l'enchainement des conclusions d'une logique impeccable. Des savants, hostiles à l'Eglise, ont entrepris en France et en Allemagne de refaire l'histoire des origines monastiques. Leur partialité déteint trop souvent sur leur érudition incontestable; d'une main délicate, M. Ladeuze a corrigé leurs erreurs. Il a réhabilité la pureté des moines, décriée par certains savants, et composé la monographie définitive de saint Pakhôme et de ses premiers successeurs. En terminant cette courte notice, je forme un double souhait : c'est que l'*Etude sur le cénobitisme pakhômien* trouve auprès du public l'attention dont elle est digne, et que l'auteur, poursuivant ses travaux historiques, lui donne bientôt d'autres compagnes.

S. VAILHÉ.

REVUE DES REVUES

Anonyme. — *L'Encyclique du patriarche de Constantinople; Le « Filioque ». L'Ami du Clergé*, 6 avril 1899, nº 14, p. 289-307 (suite). — Aperçu historique et théologique sur cette fameuse controverse, une des causes de division entre les deux Eglises!

AVRIL (D'). — *Le Glagol et la Congrégation des Rites. Revue de l'Orient chrétien*, recueil trimestriel, 1899, nº 1, p. 1-13. — Le 5 août 1898, la Congrégation des Rites adressait aux archevêques et évêques de Goritz, Zara et Zagreb (*Agram*) une lettre relative à la célébration de la liturgie en une langue slave. A ce sujet, M. d'A... donne quelques indications sur les trois alphabets slaves, le glagolitique, le cyrillique et la grajdanka. Il termine par la publication de la lettre, texte et traduction.

P. BATIFFOL. — *Une découverte liturgique. Bulletin de litt. ecclés.*, mars 1899, p. 69-81. — M. B... expose la découverte de Wobbermin au monastère de Lavra, à l'Athos, d'une liturgie grecque d'Egypte, antérieure au schisme de Dioscore. Le recueil comprend trente morceaux en tout, qui se rapportent à la messe, au baptême, aux Saints Ordres, aux onctions, à la sépulture, à la synaxe dominicale. La pièce principale est la messe. Il résulte de sa description que la liturgie égyptienne était au IVe siècle identique à la liturgie syrienne, telle que nous la connaissons par divers témoignages contemporains.

BESSE. (J. M.) — *L'enseignement ascétique dans les premiers monastères orientaux. Revue bénédictine*, avril 1899, p. 159-168 (fin). — Notes sur l'enseignement oral donné par l'higoumène à ses religieux à certains jours de la semaine et sur les traités de spiritualité coptes, syriaques, grecs ou latins, que nous ont légués les IVe et Ve siècles.

CHENCLOS (ALB. DE). — *Le mouvement sioniste. Fondation de colonies juives en Palestine. Correspondant*, 10 avril 1899, p. 23-36. — En 1870, un juif français, Netter, fondait une école d'agriculture à Jaffa. Cette entreprise passa d'abord inaperçue, puis, sous le coup d'influences multiples, les juifs de tout pays affluèrent en Palestine et y établirent des colonies agricoles. Les Congrès de Bâle en 1897 et 1898 ont eu pour but de régulariser ce retour des Hébreux dans la mère-patrie et, si possible, d'y créer un Etat juif indépendant. Ce mouvement est désigné sous le nom de *sionisme*. Les colonies agricoles juives sont déjà une vingtaine, elles possèdent d'immenses domaines. La Turquie a vu le danger et met des entraves sérieuses au débarquement des colons, qui constituent un péril grave pour l'intégrité de l'empire, nous ajoutons pour l'influence chrétienne.

COUSIN (G.) — *Mylasa et Olymos. Bulletin de corresp. hellén.* 1898, p. 421-439. — La ville d'Olymos, située à une courte distance de Mylasa, dans la Carie, a été annexée à son importante voisine, comme Euromos et Labranda, ce qui explique comment ces trois localités (en tant que villes) ont si vite disparu de l'histoire.

DIEHL (CH.) — *Les études byzantines en France. Revue encyclopédique Larousse*, 11 mars 1899, p. 181-184. — Il faudrait citer en entier ces quatre pages, tant elles résument bien les efforts individuels d'un petit nombre de savants en ce siècle pour faire refleurir dans notre pays les études byzantines. On oublie trop chez nous que le byzantinisme est une science d'origine française, un champ péniblement défoncé par nos érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, et dont les étrangers, surtout les Allemands, sont en train de recueillir les fruits. La modestie obligeait M. Diehl à taire ses nombreuses études, qui le placent au premier rang des byzantinistes français, mais comment, dans une nomenclature si minutieuse — les articles de Revue y figurent, — a-t-il pu oublier la Patrologie de Migne, le recueil le plus complet de

textes byzantins, les éditions du cardinal Pitra et de M. Auvray, les thèses du P. Bouvy et de M. l'abbé Marin?

GERMER-DURAND (J.)— *Nouvelle exploration épigraphique de Gérasa. Revue biblique*, 1899, p. 5-39. — Dans un voyage en Pérée, le P. G.-D. n'a relevé pas moins de 52 inscriptions, grecques et latines, dont quelques-unes déjà publiées et la plupart encore inédites. Elles proviennent presque toutes de Gérasa. La première indique l'ère d'Actium usitée à Gérasch, les autres sont classées sous différentes rubriques: inscriptions honorifiques, chrétiennes, etc. Au sujet des bornes milliaires, on lira avec plaisir la nouvelle confirmation de la lecture proposée en 1895 par le Père (Un seul Dieu *vainqueur*, un seul Julien Auguste) d'une inscription grecque de milliaire. M. Mommsen l'avait niée carrément; une autre inscription découverte en 1896 à l'Arnon la maintenait, deux autres inscriptions de cette année la confirment à nouveau. M. Mommsen sera-t-il satisfait?

HERGÈS (A.)—*Les monastères de Bithynie. Médicius. Bessarione*, 1899, p. 9-21. — Le monastère de Médicius se trouve au sud du petit village de Triglia, sur la côte de Bithynie, près de Brousse. Il fut fondé par saint Nicéphore avant 787 et illustré par saint Nicétas, qui joua un rôle assez timide durant la persécution de Léon l'Arménien. Après lui le monastère déclina. Il apparaît çà et là au moyen âge comme une exploitation agricole. Aujourd'hui c'est un vulgaire caravansérail.

HOMOLLE (THÉOPH.) — *Le Corpus inscriptionum græcarum christianarum. Bull. de corresp. hellén.* 1898, p. 410-415. — M. H... annonce l'intention qu'a l'Ecole française d'Athènes, « de réunir en un recueil tous les documents épigraphiques chrétiens rédigés en langue grecque, des périodes romaine, byzantine et néo-hellénique. Le recueil contiendrait, transcrits en caractères courants, tous les textes aujourd'hui connus, mais dispersés, et tous ceux qui viendraient s'y ajouter par des recherches postérieures. Il deviendra ainsi, pour la préparation du *Corpus* définitif, l'instrument le plus efficace » MM. Laurent et Cumont sont chargés de ce travail, le premier pour l'Europe et l'Afrique, le second pour les provinces d'Asie.

JACQUIER (E). — *Les sentences de Jésus découvertes à Behnésa. L'Université catholique*, février 1899, p. 161-183. — Un juif converti aura fait une collection des paroles de Jésus, à l'instar de celle qui avait été faite des paroles mémorables des Pères juifs et qui nous a été conservée dans le Pirqé Aboth. Ainsi s'explique la répétition de la formule d'introduction: Jésus dit. Il est probable que ces sentences sont traduites de l'hébreu ou de l'araméen. Elles furent extraites d'Evangiles primitifs extracanoniques, mais dans leur état actuel, elles ne représentent pas le texte original; il y a eu remaniement et additions. C'est avec cette restriction qu'on pourrait regarder comme authentiques les sentences qui ne figurent pas dans nos quatre Evangiles.

LAMMENS (H.). — *Sur la frontière Nord de la Terre Promise. Etudes*, 5 mars, p. 601-621 (fin). — De ce voyage humoristique en plein pays métouali, j'extrais ces lignes qui expliqueraient l'origine de ce peuple: « Les métoualis sont probablement venus en Syrie à la suite des hordes kurdes et persanes, amenées par les émirs ayoubites, dont Saladin fut la plus grande illustration. La plupart de ces clans étaient chiites. Le grand capitaine leur aura sans doute abandonné les terres du B. Beschara, devenues vacantes par la retraite des Croisés. Une chose est certaine: la Perse, l'Iraq avec les villes saintes du chiitisme, forment les centres d'attraction des Métoualis. De nos jours, c'est là que leurs imams vont prendre leurs grades. »

MÉCHINEAU (LUC). — *Le texte hébreu de l'Ecclésiastique et l'Exégèse, Etudes*, 20 avril 1899, p. 170-197. — Le P. M... traite dans ce second article du meilleur texte fourni par l'hébreu, le grec, le latin ou le syriaque, de quelques passages de la Vulgate éclairés par les fragments hébreux et termine par quelques remarques sur l'Ecclésiastique hébreu et l'authenticité de la Vulgate.

MOOR (Abbé DE) : *La dynastie déjocide: Le Muséon*, 1899, p. 5-26. — En 678 avant Jésus-Christ, la Médie se constitua en un état politique indépendant. Le dernier roi fut Astyage II que Cyrus le Perse vainquit et détrôna en 550. L'abbé de M... donne la liste suivante des rois : Mamitiarshou (678-661); Phraorte Ier (661-651); Tukdami (651-647); Phraorte Astyage Ier (647-625); Cyaxare (625-585) et Astyage II (585-550).

MORIN (G.). — *L'Ambrosiaster et le juif converti Isaac, contemporain du pape Damase. Revue d'hist. et de litt. religieuses*, 1899, p. 97-121. — Il s'agit de retrouver l'auteur inconnu des Commentaires sur saint Paul, attribués autrefois à saint Ambroise. Dom M... note certaines coïncidences de langage, entre les écrits de l'*Ambrosiaster* et ce qui nous reste de l'Isaac, contemporain de Damase. Il trouve de plus que la physionomie morale de ces deux personnages n'offre pas moins de points de ressemblance que leurs écrits. Pour ces diverses raisons, il émet l'hypothèse qu'Isaac pourrait être l'auteur des Commentaires sur saint Paul.

Imp.-*gérant* : E. PETITHENRY, 8, rue François Ier, Paris.

LA GRANDE CONTROVERSE DES COLYBES

L'empire byzantin, en tombant sous les coups de Mahomet II, n'a point entraîné dans sa chute l'Église officielle. Grâce à la tolérance du vainqueur, grâce surtout à la merveilleuse souplesse de ses chefs, l'orthodoxie sut conquérir, au sein du nouvel empire ottoman, une sorte d'autonomie, et, pour manquer d'expansion extérieure, pour être comme repliée sur elle-même, sa vie, pendant les quatre derniers siècles, n'est nullement dépourvue d'intérêt. Après 1453, comme dans les âges antérieurs, les discussions théologiques, ce mal endémique de l'Église grecque, ont sévi avec une intensité rare; elles atteignirent même, vers le milieu du XVIIIe siècle, un degré d'acuité jusqu'alors inconnu. Les problèmes agités n'avaient, il est vrai, aucune gravité; mais c'est avec une fureur passionnée qu'on en recherchait la solution. A ce titre seul, ces controverses trop oubliées méritent qu'on s'y arrête : elles montrent, par leur subtilité même, l'inépuisable vitalité de l'esprit grec, sa finesse ingénieuse, son goût pour les choses de l'intelligence; elles sont pour cette race, malgré le malheur des temps, comme une garantie d'immortalité.

Rien de puéril, au fond, comme la controverse des colybes, dont je vais retracer l'histoire; elle n'en troubla pas moins, pendant un demi-siècle, les plus fortes têtes de l'orthodoxie, créant entre des hommes, voués à la paisible existence du cloître, des rivalités et parfois des haines féroces, des haines à mort. Disons d'abord quelques mots des colybes eux-mêmes, afin de mieux saisir le sens et la portée de la querelle engagée à leur sujet.

Les Grecs désignent sous le nom de *colybes* (1) une sorte de gâteau, dont la préparation est aussi compliquée que le symbolisme en est curieux. Pour composer un plat de colybes, on commence par faire bouillir une certaine quantité de grains de froment. Lorsque ces grains ont dépouillé, sous l'effet de la chaleur, leur crudité native, on les retire du feu, et, après avoir exprimé l'eau qui s'y trouve mêlée, on les expose en plein air pour achever l'évaporation. Ce dernier résultat obtenu, on les mélange avec de la farine à demi roussie au feu (ἀρτσά); on saupoudre le tout de plusieurs pincées de sucre, et on y ajoute, au gré du préparateur, des dragées, des raisins secs, des pépins de grenade, des amandes et des noix dépouillées de leur pellicule. On n'a garde d'oublier les herbes odoriférantes comme le persil, le sésame, la cannelle, le basilic, les clous de girofle, etc. Dès que ces substances hétérogènes ont été bien mêlées et comme pétries en une seule pâte, on les dispose dans un bassin, en les saupoudrant encore de farine roussie et de sucre fin, jusqu'à ce qu'elles paraissent ne former qu'une masse homogène entièrement blanche. Alors, suivant la destination du colybe, on dessine à la surface, en traits de sucre ou de confitures sèches, l'image du saint patron dont on célèbre la fête, ou les initiales du nom du défunt en mémoire duquel on offre le gâteau. Dans ce dernier cas, on représente toujours, audessus des initiales, une croix de Malte, et assez souvent, deux ἑξαπτέρυγα, de chaque côté de la croix (1).

A s'en rapporter aux écrivains grecs, le colybe lui-même est le symbole du corps humain, dont le froment forme la nourriture par excellence, tandis que les sucreries figurent les vertus des saints ou des

(1) L'orthographe de ce mot n'est point fixée. A la forme Κόλυβα, employée communément par les écrivains antérieurs, les auteurs actuels préfèrent celle de Κόλλυβα : on rencontre aussi Κόλβα, Κόλβια, etc.

(1) On appelle ἑξαπτέρυγον un éventail dont l'écran circulaire, fixé à l'extrémité d'une petite hampe, affecte la forme d'une tête de chérubin entourée de six ailes. Des instruments de ce genre sont portés aux enterrements par les enfants de chœur.

simples mortels, dont on fait mémoire. *Credat Judæus Apella, non ego.* Cet amalgame de substances contraires recèle bien d'autres merveilles encore, auxquelles il serait superflu de s'arrêter, tant elles sont puériles. Le lecteur qui voudrait s'édifier là-dessus n'aura qu'à relire une page de Siméon de Thessalonique, et surtout le curieux opuscule de Gabriel de Philadelphie (1). Quant à la question de savoir si le corps humain ne pourrait pas être symbolisé aussi bien par du froment cru ou tout à fait cuit, elle est résolue par Nicodème en termes si catégoriques qu'il n'y a plus désormais place pour le moindre soupçon (2).

Théophile de Campanie nous invite, d'autre part, à distinguer avec soin les colybes mortuaires des colybes festivaux. Ce sont, dit-il, choses fort différentes, malgré l'identité du nom (3). Ce grave témoignage, confirmé d'ailleurs par l'usage, ne doit pas nous empêcher de rattacher ces deux sortes de colybes à une commune origine. On sait la place importante que tenaient, chez les anciens, les repas funèbres. Loin de répudier cette institution du paganisme, les chrétiens la conservèrent, mais en cherchant à la sanctifier. Après la mort de quelqu'un des leurs, ils apportaient sur son tombeau, à des intervalles déterminés, du pain, du vin, et d'autres aliments de toutes sortes, non point dans l'intention d'apaiser les mânes du défunt, mais simplement en vue de venir en aide, par une offrande volontaire, aux pauvres ou aux ministres du culte, dont ils sollicitaient les prières. Saint Augustin parle de cet usage en maint endroit de ses ouvrages; des abus s'y étaient glissés, mais par la faute des hommes, non de l'institution elle-même (1).

Ces repas funèbres avaient lieu, à l'origine, sur le tombeau de tous les défunts indistinctement. Mais, peu à peu, la piété instinctive des foules opéra une sorte de sélection, elle rangea les morts en deux catégories bien distinctes : d'un côté, les héros de la vertu, l'harmonieuse phalange des saints; de l'autre, le commun des mortels, la tourbe vulgaire des pécheurs. Aux premiers, les hymnes joyeuses, les chants de triomphe; leur trépas était une naissance, le passage de la mort à la véritable vie. Aux seconds, les psaumes de la pénitence, les prières expiatoires; le mystère de la mort demeurait, pour eux, tout entier, insondable et lugubre. Le caractère du banquet funèbre devait être, on le conçoit, subordonné à la condition que l'on attribuait au défunt par delà les frontières de ce monde. Il y avait, à côté des festins joyeux, les repas silencieux et tristes, où l'on versait des larmes avec des prières. Cette distinction se trouve formulée à tous les âges de la tradition grecque, depuis le lointain saint Athanase jusqu'au moderne Nicodème. Balsamon nous a conservé le témoignage du premier (2); quant au second, voici ses propres paroles : Ἄλλο εἶναι αἱ μνῆμαι τῶν ἁγίων, καὶ ἄλλαι αἱ τῶν ἁμαρτωλῶν· ἐν ἐκείναις γὰρ, ταῖς τῶν ἁγίων δηλαδὴ, εἰ καὶ ὁ θάνατος ἀναφέρεται, ἀλλὰ νικημένος ἀναφέρεται, καθ᾽ὅτι οἱ ἅγιοι ἡνωμένοι ὄντες τῷ θεῷ, ἥτις εἶναι ἡ ἀληθὴς ζωή (3).

Le peuple, non moins que les docteurs, est resté fidèle à la vieille tradition. Au-

(1) Siméon de Thessalonique, dans Migne, *Patr. gr.*, CLV, 688-692. — Gabriel de Philadelphie, Περὶ τῶν Κολύβων, opuscule édité par Richard Simon, avec plusieurs autres du même prélat, dans un précieux recueil intitulé : *Fides Ecclesiæ orientalis*, in-4°, Paris, 1671, p. 23-30; voir à la page 265 la note de l'éditeur. On peut encore consulter sur les colybes, parmi les anciens, Goar, Εὐχολόγιον *sive Rituale Græcorum*, in-fol., Paris, 1647, p. 658-661. — Nic. Comnène Papadopoli, *Prænotiones mystagogicæ*, in-fol., Pavie, 1697, p. 137-139. — Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant*, in-8°, Paris, 1717, t. Ier, p. 155-158. — Théophile de Campanie, Ταμεῖον ὀρθοδοξίας, ch. lxxxi, p. 161-163 de la 5e édition (Tripoli, 1888); la 1re édition est de 1780. — Nicodème l'Aghiorite, Ὁμολογία πίστεως ἤτοι ἀπολογία δικαιοτάτη, in-8°, Venise, 1819, p. 8-50; et, parmi les modernes, P. Meyer, *Die Athosklæster*, II, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Bd. XI (1890) p. 560-571. — Nic. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ*, 2e édit., in-8°, t. II, Innsbruck, 1897, p. 96-100 et 379-381.

(2) *Op. cit.*, p. 9.

(3) *Op. cit.*, p. 162.

(1) *Confessions*, lib. VI, cap. ii, dans Migne, *Patr. lat.*, XXXII, 719; Epist. 22, *ibid.*, XXXIII, 91-92; Epist. 29, *ibid.*, p. 114-120; *Enarrat. in ps. 137*, *ibid.*, XXXVII, 1782; *Contra Faustum*, lib. XX, cap. xx-xxi, *ibid.*, XLII, 383-386.

(2) *In can. IV Apost.*, Patr. gr. CXXXVII, 41.

(3) *Op. cit.*, p. 17.

jourd'hui encore, sur tous les points du monde orthodoxe, cette tradition se perpétue par l'offrande, aux fêtes des saints et aux simples anniversaires, de colybes festivaux ou de colybes mortuaires, vestiges aisément reconnaissables des repas funèbres de l'antiquité. La nature même du sujet m'oblige à parler séparément de ces deux sortes d'offrandes.

En principe, toute fête d'une certaine importance peut être marquée par une distribution de colybes. Au mont Athos, c'est l'ἐφημέριος ou prêtre hebdomadier qui se charge de l'opération. Assis dans le narthex, près de la porte principale de l'église, il puise, avec une large cuiller en bois, dans le bassin aux colybes et donne leur part aux moines qui la reçoivent et l'emportent dans le creux de la main. En dehors de cette distribution qui se fait le matin, à l'issue de la messe, une autre, plus importante, a lieu, après le repas de midi, dans le réfectoire de la communauté. D'autres distributions ont déjà précédé, la veille, après les vêpres, et, le matin, à la fin de matines.

Dans les simples paroisses, les colybes festivaux ne paraissent d'ordinaire qu'à la solennité du patron de la paroisse elle-même ou d'une corporation établie sur son territoire. On sait que notre vieux système social, qui groupait en un seul corps toutes les industries similaires, est encore en pleine vigueur dans toute la Turquie. Bijoutiers, horlogers, brodeurs, passementiers, tailleurs, cordonniers, ferblantiers et fripiers, marchands de bric-à-brac, etc., tous ceux, en un mot, qui exercent la même profession, sont organisés en sociétés ou *esnafs*, sous la surveillance d'un chef choisi par eux et sous le patronage de quelque saint. Chaque corporation possède, à l'église, au-dessous de l'image du patron, un tronc spécial, où tous les membres sont tenus de jeter, une fois par mois, leur modeste obole. Lorsqu'arrive la fête patronale, on ouvre le tronc, et, suivant l'importance des recettes, on commande chez le confiseur du quartier une quantité plus ou moins grande de colybes. La veille de la solennité, on porte à l'église un premier plateau de colybes, surmontés, comme je l'ai dit déjà, de l'image du Saint, dessinée en lignes de sucre ou de confitures. Vers la fin des vêpres, après la cérémonie ordinaire de l'ἀρτοκλασία (1), le prêtre bénit solennellement les colybes, en récitant sur eux la prière : Ὁ πάντα τελεσφορήσας τῷ λόγῳ σου (2). La bénédiction achevée, on les distribue, séance tenante, aux assistants.

Le lendemain, avant la messe, les membres de la corporation arrivent à l'église, précédés d'un nouveau bassin de colybes, plus copieux et plus chargé d'ornements que celui de la veille. Bénit à l'issue des matines (ὄρθρος), il est distribué tout aussitôt sans qu'on attende la messe. Pendant celle-ci, le célébrant fait, à haute voix, mémoire de tous les membres, qui ont eu soin de lui remettre, sur un bout de papier, chacun son propre nom, écrit de sa main. La messe terminée, on se rend en procession et au chant des tropaires à la maison du chef de la corporation ou de quelque autre notable. Là, de nouveaux colybes sont distribués, et chacun, après s'en être gorgé, en emporte encore chez lui, dans son mouchoir, pour sa famille et ses amis.

*
* *

En Grèce, comme ailleurs, les Saints sont relativement rares, et parmi ceux qui s'en vont, on compte plus de pécheurs que de justes. Aussi les colybes en mémoire des morts y sont de beaucoup les plus fréquents. C'est qu'au lieu de multiplier, comme nous, les suffrages pour le soulagement des âmes du purgatoire, les Grecs multiplient, dans leurs services funèbres (μνημόσυνα), les plats de colybes; manière toute pratique de soulager les morts sans nuire aux vivants. Une offrande

(1) Cérémonie qui consiste dans la bénédiction de cinq pains et d'une certaine quantité de vin et d'huile, que l'on distribue ensuite aux assistants.

(2) Goar, *op. cit.*, p. 658; Εὐχολόγιον τὸ μέγα, in-8°, Rome, 1873, p. 331; Ἱερατικόν, in-8°, Constantinople, 1895, p. 160.

générale, en mémoire de tous les défunts de l'orthodoxie, a lieu deux fois par an, le premier samedi du Carême et la veille de la Pentecôte.

La première de ces deux commémoraisons se rattache, s'il faut en croire la tradition grecque, à un grand souvenir historique. Nicéphore Calliste a narré l'événement dans son *Histoire ecclésiastique* (1) et, plus longuement encore, dans le *Synaxaire* du Triodion (2). Le voici en deux mots. L'empereur Julien l'Apostat, chez qui la haine du transfuge était admirablement secondée par l'habileté consommée du persécuteur, avait défendu de mettre sur le marché public aucune denrée, pain, viande, légumes, fruits, etc., sans l'avoir préalablement offerte aux idoles ou aspergée avec le sang des victimes. C'était, du même coup, placer les chrétiens dans l'alternative de mourir de faim ou de faire acte d'idolâtrie. Mais l'apostat avait compté sans l'intervention d'en haut. Dans un songe merveilleux, Théodore Tyron, mort martyr le 17 juillet 306, invita l'évêque d'Euchaïtes, Eudoxius, à substituer à toute autre nourriture du froment bouilli, que les Euchaïtains désignaient, dans leur dialecte, sous le nom de *colybes* (3). Cette révélation miraculeuse eut lieu, paraît-il, le samedi de la première semaine de Carême, en 362, c'est-à-dire le 16 février, veille de la solennité de saint Théodore (4). Quelques années plus tard, Nectaire, archevêque de Constantinople (381-397), racontait l'apparition, dans un panégyrique du saint martyr (5).

Le témoignage de Nectaire serait assurément fort grave s'il était authentique, chose qui reste encore à établir, même après Baronius et Gallandus (1). Morcelli a soupçonné les Grecs d'avoir forgé après coup toute cette légende, par amour pour saint Théodore, fort vénéré chez eux (2). Comme la fête de ce Saint, fixée au 17 février, tombait souvent dans le Carême, ce qui obligeait à la supprimer (3), on la *mobilisa*, pour ainsi dire, en la transportant, du 17 février, au premier samedi du Carême, qu'elle qu'en fût la date. L'hypothèse de Morcelli, sans être certaine, n'a rien que de très plausible. Si douteuse que soit son origine, l'office des colybes, au premier samedi du Carême, n'en est pas moins très ancien dans la liturgie grecque.

Dès la veille, on procède, à l'issue des vêpres, à une première bénédiction. Après le chant des tropaires : Μετὰ πνευμάτων δικαίων, le prêtre prononce sur les colybes placés devant lui la collecte générale : Ἐλέησον ἡμᾶς ὁ Θεός, etc., où sont mentionnées les diverses catégories de défunts. Le samedi matin, à la fin de l'ὄρθρος et de la messe, on renouvelle la même cérémonie (4). Je n'insisterai pas sur la commémoraison de la veille de la Pentecôte, ou, pour employer l'expression consacrée, du *samedi des âmes* (ψυχοσάββατον). Comme au Carême, on bénit des colybes la veille au soir, à la fin de vêpres, et le matin même, à l'issue de matines et de la messe (5). A l'une comme à l'autre de ces deux commémoraisons générales, les prêtres, à tour de rôle, lisent le βραβεῖον, c'est-à-dire le nécrologe ou la liste des défunts dont on doit faire mémoire (6). C'est du moins ce qui se passe au mont Athos. Le nécrologe de Lavra, qu'on lit dans cette double cir-

(1) MIGNE, *Patr. gr.*, CXLVI, 473-474. — Cf. NILLES, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ*, 8°, t. II, Innsbruck, 1897. p. 97.

(2) Τῷ πρώτῳ σαββάτῳ τῆς τεσσαρακοστῆς.

(3) ἃ ἐν Εὐχαΐτοις κόλλυβα εἰώθασι λέγειν. PAPADOPOLI, *op. cit.*, p. 138, identifie ce mot avec celui de *Colyphia* (τὰ κωλύφια) qui désigne de petits pains dont se nourrissaient les athletes. Cette conjecture n'est pas invraisemblable.

(4) NILLES, *op. cit.*, p. 98.

(5) MIGNE, *Patr. gr.*, XXXIX, 1821-1840.

(1) BARONIUS, *Annal. ad an. 362*, num. 42-43; GALLANDUS, *Veterum Patrum biblioth.*, t. XIX, *Append.* p. 6, dans MIGNE, *P. G.*, *t. cit.*, p. 1819.

(2) *Kalend. C. P*, t. Ier, p. 304. — Cf. NILLES, *op. cit.*, p. 99.

(3) La liturgie grecque ne tolère de fête, en Carême, que le samedi et le dimanche.

(4) Τυπικὸν τῆς μεγάλης Ἐκκλησίας, in-8°, Constantinople, 1888, p. 332-334.

(5) *Id.*, p. 405-406.

(6) Τα βραβία (*sic*), ἤτοι οἱ σύντομοι κώδικες, οἱ περιέχοντες τά ὀνόματα τῶν κτιτόρων τῶν μοναστηρίων καὶ ἐν τῷ νάρθηκι ἀναγινωσκόμενοι, dit Nicodème, *op. cit.*, p. 19.

constance, ne comprend pas moins de 12 000 noms, pour une période de quatre cents ans seulement, depuis la fondation du monastère jusqu'au XIVe siècle (1).

En dehors des commémoraisons générales (μνημόσυνα κοινά), dont il vient d'être question, il y a les commémoraisons *individuelles* (μνημόσυνα μερικά) qui se célèbrent pour le repos de l'âme d'un défunt en particulier. Sans m'étendre sur une institution qui semble en désaccord avec la doctrine générale des Grecs touchant le purgatoire, je signalerai simplement, pour rester dans le sujet, les particularités relatives aux colybes. Quelque pieux orthodoxe vient-il à rendre l'âme, on envoie aussitôt à l'église, mais sans les faire bouillir, une certaine quantité de grains de froment, qui sont conservés dans le sanctuaire, sous la table de l'autel, jusqu'au quarantième jour après la mort. Avant de fermer le récipient qui les contient, on dessine à la surface, avec des dragées et des raisins secs, une grande croix, espoir suprême du défunt.

C'est seulement pour le service du troisième jour après la mort (τὰ τρίτα) que l'on prépare des colybes propres à être distribués et mangés. La veille du service, on les porte à l'église, et le prêtre en fait la bénédiction, à l'issue des vêpres (2). On les distribue, séance tenante, aux assistants, mais on a soin d'en réserver une partie pour les parents du mort, que le deuil retient chez eux. Le jour même du service, vers la fin de la messe, nouvelle distribution de colybes à l'intérieur ou sous le porche de l'église. Ces colybes du troisième jour sont chose absolument sacrée; pas une famille, fût-elle voisine de la misère, n'oserait s'en dispenser. On les appelle, d'un nom spécial, τὰ τρίμερα; ils ont même donné lieu à une imprécation très commune, empreinte de la plus sauvage énergie : νὰ φάγω τὰ τρίμερά σου, *puissé-je manger tes trimera* (1)!

Des distributions analogues ont lieu aux services du neuvième jour (τὰ ἔννατα) et du quarantième (τὰ τεσσαρακοστά). On se sert, dans cette dernière circonstance, des grains crus envoyés à l'église le jour même de la mort. On observe les mêmes usages pour les services, moins solennels, du troisième mois, (τὰ τρίμηνα), du sixième (τὰ ἑξάμηνα) et du neuvième (τὰ ἐννεάμηνα).

Les familles riches ou simplement aisées préparent, pour le neuvième et surtout pour le quarantième jour après la mort, une sorte de ragoût qui, pour présenter certaines analogies avec les colybes, ne veut point être confondu avec ces derniers; je veux parler du Κολυβόζωμος, ou, par abréviation populaire, κολβόζμο, c'est-à-dire *bouillon aux colybes*. C'est un mélange de froment bouilli et de farine roussie, augmenté, suivant le goût ou la fortune de chacun, de sucre, de miel ou de *petmès*, sorte de sirop que l'on obtient en faisant bouillir le marc de raisin. Versé dans des bols, le *colyvozmo* est recouvert d'une mince couche de farine roussie et parsemé de dragées, de pralines, de raisins secs, de persil, etc. Tous ces bols, disposés sur un large plateau avec de petits pains cuits exprès (φτόζμο) ou de simples couronnes de *simits* (2), sont distribués de maison en maison par les enfants du défunt ou par ceux d'un de ses plus proches parents. Quand on a frappé à la porte de tous les parents et de tous les amis, on se présente devant celle des étrangers, s'il reste encore des bols sur le plateau.

— De qui est cela? demandent les gens de la maison.

(1) Ph. Meyer, *art. cit.*, p. 562.

(2) Les rituels modernes donnent à cette bénédiction le nom de Ἀκολουθία τοῦ νεκρωσίμου τρισαγίου. On en trouve le texte dans le Ἱερατικόν, p. 158-160. Elle était autrefois plus étendue et comportait d'abord la récitation d'un canon. Voir cet ancien office dans Allatius, *De Ecclesiæ occident. atque orient. perpetua consensione*, in-4°. Cologne, 1648, p. 1351-1355. — Goar, *op. cit.*, p. 660, ne donne que l'oraison finale.

(1) Cette expression populaire indique assez combien l'on aurait tort de prendre les triméra pour les jérémiades des pleureuses salariées, comme le voudrait Ricaut, *Histoire de l'estat présent de l'Eglise grecque*, trad. Rosemont, in-12, Middelbourg, 1692, p. 298. On a beau être en appétit, on n'avale pas des lamentations.

(2) Espece de biscuit, ainsi appelé parce qu'il est parsemé à sa surface de graines de *sésame*.

— D'un tel ou d'une telle, répondent les enfants; et les premiers d'ajouter, en recevant leur portion : ὁ θεὸς συγχωρήσαι τόν ou τήν, ou, plus brièvement, θεὸς σχωρὲς, que Dieu lui pardonne! A cette formule optative en faveur du mort, on substitue parfois un souhait de bonne santé à l'adresse des survivants : ἂς εἶναι καλὰ καὶ ἐκεῖνοι ποῦ παραστέκονται.

Certains auteurs européens, même des plus récents, ont parfois assimilé les colybes aux μακαριὰ : c'est à tort. Voici, en effet, en quoi consistent les *macaria*. Tout convoi funèbre est précédé, chez les Grecs, d'un panier de provisions, où la famille du défunt a entassé des gâteaux minces et allongés, des fruits, des dragées, du fromage même, qu'on remplace en Carême par des olives, et surtout du vin en abondance. Dissimulé, pendant la fonction liturgique à l'église, dans un coin du narthex, le panier en question reprend, à la sortie du lieu saint, la tête du convoi et se transporte au cimetière. Là, après la descente du cercueil dans la tombe, après que chacun, par trois fois, a jeté un peu de terre sur ce cercueil, en répétant à chaque fois : θεὸς σχωρὲς, les assistants se réunissent autour de deux plateaux, où s'étalent les provisions du panier : sur l'un, les gâteaux, les fruits, les dragées, etc.; sur l'autre, des verres de vin disposés en grand nombre autour d'une coupe de dimensions plus vastes. Chacun prend un gâteau, le trempe dans la grande coupe, en faisant le signe de la croix et en disant : θεὸς σχωρὲς, après quoi il l'avale avec dévotion. Cette première formalité remplie, on peut s'attaquer aux autres provisions. Ce n'est pas tout. On ne quitte le cimetière que pour revenir à la maison mortuaire, prendre part à un second repas funèbre. Dans la chambre même où a expiré celui que l'on vient de porter en terre, des tables ont été dressées, sauf sur l'emplacement occupé, tout à l'heure encore, par le lit du défunt, et où brûle maintenant un cierge. Le *papas*, revêtu de l'étole, récite sur la table principale le νεκρώσιμον τρισάγιον. Cette prière achevée, on livre au buffet un assaut toujours victorieux. Pour ajouter à la déroute, chacun emporte les restes dans son mouchoir, tout en adressant, à la sortie, ce sympathique souhait aux membres de la famille en deuil : ζωὴ 'σ λόγους σας, longue vie à vos seigneuries! Or, comme chacun, en prenant sa part, prononce la formule : μακαρία ἡ μνήμη τοῦ κεκοιμημένου, heureuse soit la mémoire du défunt! ou encore : ὁ θεὸς μακαρίση τόν ou τήν, que Dieu le rende heureux! on donne souvent dans la langue vulgaire le nom de μακαριὰ à ce repas funèbre, qui n'a d'ailleurs, est-il besoin de le dire, rien de commun avec les colybes; il n'en compte pas moins beaucoup de clients, et je me suis laissé dire que bien des gens, — on voit partout des parasites, — ne vivent guère ici que d'enterrements.

Au lieu d'être échelonnés à de longs intervalles, les services pour un défunt se célèbrent, au mont Athos, pendant quarante jours consécutifs (1). En outre, tous les samedis, à moins qu'on en soit empêché par quelque fête, a lieu un service régulier, avec offrande de colybes et station au cimetière de toute la communauté réunie : c'est l'indispensable condition de tout service, ce qui le distingue d'un simple memento à la Messe : μνημόσυνα δὲ λέγομεν, dit Nicodème, τὰ μετὰ κολύβων καὶ παραστασίματος γινόμενα, οὐχὶ τὰ ἐν τῇ τελετῇ τῆς ἱερᾶς λειτουργίας ψιλῶς ἀναφερόμενα (2). La messe se célèbre, ce jour-là, dans la chapelle du cimetière. Quant aux colybes, on en bénit, une première fois,

(1) Nicodème, *op. cit.* p. 22 et suiv.

(2) *Id.*, p. 10. Un peu plus loin, p. 14, le même auteur s'exprime ainsi : « ἔθος καὶ παράδοσις ἀρχαία τῆς ἐκκλησίας ἐστὶ, τὸ ἐν σαββάτῳ ποιεῖν τὰ μετὰ κολύβων καὶ παραστασίματος, καὶ εὐχῆς ἐξηπλωμένης καὶ ἀκολουθίας γινόμενα μνημόσυνα τῶν κεκοιμημένων. » Cette phrase définit fort bien les conditions d'un vrai service funèbre dans la liturgie grecque. Ailleurs, p. 40, revenant sur cette distinction, Nicodème ajoute : « ἐν δὲ τοῖς διὰ κολύβου καὶ νεκρωσίμου ἀκολουθίας μνημοσύνοις, καὶ τὸ νεκρὸν σῶμα παρασταίνεται τοῦ κοιμηθέντος διὰ τοῦ συμβόλου τῶν κολύβων. » D'après ce passage, le colybe jouerait un rôle analogue à notre catafalque, destiné, on le sait, à simuler le cercueil pendant les services commémoratifs. Il y aurait donc lieu de compléter l'explication que Du Cange donne du mot παραστάσιμα : *pompæ funebris apparatus. Glossarium med. et inf. Græcitatis, sub* v. παράστασις.

le vendredi soir après les vêpres, et une seconde fois, le samedi matin, à l'issue de la messe. Cette double offrande est destinée, dans la pensée des moines, à soulager les âmes de leurs frères défunts et des principaux bienfaiteurs, vivants ou trépassés, à qui on accorde cette mention solennelle de leur nom dans la prière publique, en retour de larges aumônes. Du reste, tout voyageur peut acheter, pour une fois du moins, le même privilège, moyennant une modique somme d'argent. Ces commémoraisons du samedi n'ont pas lieu seulement dans les grands monastères : elles se célèbrent encore, sur tous les points de la sainte montagne, dans les *skytes*, dans les ermitages isolés, dont les hôtes sont d'autant plus sollicités par les étrangers à vendre leurs prières qu'ils jouissent d'un plus grand renom de sainteté (1). Or, ce furent ces services hebdomadaires des skytes qui provoquèrent, au XVIIIe siècle, la grande querelle des colybes. Voici à quel propos.

*
* *

Aux environs de 1754, on se mit à bâtir, au skyte de Saint-Anne, une nouvelle église. Des offrandes affluèrent de tous les points du Levant, de Smyrne surtout, et la liste des noms à lire au service du samedi s'allongea en proportion. Malencontreuse coïncidence ! Le samedi était précisément le jour où les *skytiotes*, habitués à vivre de leurs mains, descendaient au marché de Caryès pour y débiter les objets fabriqués durant la semaine : chapelets, croix de nacre, bois sculptés, grossières xylographies, étoffes rudimentaires, ustensiles de ménage, et autres articles de la bimbeloterie orthodoxe. Or, si nos bons caloyers priaient volontiers pour leurs bienfaiteurs, ils n'entendaient nullement compromettre le succès des affaires par de trop longues litanies. Grattez le grec, vous trouverez toujours un fils d'Hermès. Pour sauvegarder à la fois le devoir de la reconnaissance et leurs propres intérêts, quelques-uns s'avisèrent de renvoyer au dimanche, à l'issue de la messe, le service du samedi. Pareille détermination témoignait sans doute d'un grand sens pratique ; mais, aux yeux des orthodoxes, c'est renverser le dogme que de modifier le rituel. A la première tentative d'innovation, les échos de la montagne retentirent d'un long cri réprobateur. Jamais plus formidable tempête ne s'était déchaînée sur ces pays des immenses ennuis. Higoumènes et prohigoumènes, hiéromoines et simples caloyers, tout le monde entre en lice. Ici, on en appelle au patriarche ; là, on fabrique de fausses pièces en guise de réponses ; partout la lutte à outrance, des assauts d'injures, des engagements corps à corps. Malheur aux vaincus ! On les chasse de leur couvent, quand on ne les jette pas à l'eau (1). *Tantæne animis cælestibus iræ !*

Et pourquoi ces colères, ces batailles furieuses ? Etait-ce donc un si grand crime que de porter, le dimanche, des colybes au cimetière, que d'y prier publiquement pour les morts ? — Assurément, répondaient les conservateurs, et pour de multiples raisons, les unes prouvant qu'un service funèbre ne peut être célébré le dimanche, les autres qu'il doit être célébré le samedi.

Rien n'égale l'abondance, sinon la magnificence de langage avec laquelle les écrivains grecs chantent les gloires et les prérogatives du dimanche. Dans un curieux chapitre de son *Apologie*, Nicodème, en qui on entend toute l'école orthodoxe, ne compte pas moins de douze privilèges dominicaux, tous incompatibles, — il l'affirme du moins, — avec les sentiments qu'éveille la célébration d'un service funèbre (2). Comme ils sont tous d'ordre symbolique, et que rien n'est plus ondoyant que le symbolisme, on aurait pu aisément

(1) MEYER, *artic. cit.*, p. 562.

(1) Je n'exagère rien, et c'est à des auteurs orthodoxes que ces détails sont empruntés. Voir, par exemple, Στέφανος Κομμητᾶς, Ἐπίτομος ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, 2e édit., par Π. Χιώτης, Zante, 1861, p. 239. Σεργίου Μακραίου ὑπομνήματα ἐκκλ. ἱστορ. (1750-1800), dans C. SATHAS, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, t. III, Venise, 1872, p. 290-292.

(2) *Op. cit.*, p. 50-56.

en grossir encore le nombre. Comme, d'autre part, ils ne prouvent rien, il n'y a pas lieu, ce semble, de les examiner. Lorsque ce même Nicodème veut prouver, dans un autre chapitre, que tout service funèbre doit être célébré le samedi, il n'est guère mieux inspiré dans le choix de ses arguments. C'est le samedi, dit-il en substance, que l'âme du Sauveur est descendue aux enfers pour en ramener les âmes des justes; c'est le samedi, jour de repos sabbatique, qu'il convient surtout de songer aux trépassés, à ces heureux affranchis des soucis et des labeurs de la vie (1). La thèse soutenue par l'illustre Aghiorite avait du moins pour elle, à défaut d'autre appui, la constante tradition de l'Eglise orthodoxe, du mont Athos en particulier. Tous les samedis non empêchés, les Athonites, on l'a vu, célèbrent une messe de *requiem*, c'est-à-dire une messe avec bénédiction solennelle des colybes et mention publique des défunts, dans la chapelle du cimetière (2). Les canonistes, Balsamon et Blastarès à leur tête, justifient cette pratique dans leurs Commentaires (3). Les *Typica* ou règlements des divers monastères sont plus explicites encore. Si un anniversaire solennel tombe le dimanche, on doit, d'après ces documents, l'anticiper au samedi; ce jour-là, on récite, après none, l'office des colybes, on distribue ceux-ci aux frères, et on commence seulement alors les vêpres du dimanche. Une fois ces dernières chantées, il n'est plus question d'anniversaire : on ne doit même pas lire, à la station du narthex, le Βραβεῖον ou nécrologe. Sans aucun doute, les législateurs monastiques ont estimé les anniversaires de ce genre incompatibles avec la solennité dominicale. Autre preuve non moins péremptoire. Si un caloyer meurt pendant le Carême, les services des troisième et neuvième jours, auxquels il a droit, se célèbrent toujours le samedi, jamais le dimanche, qu'il y ait, ou non, trois ou neuf jours révolus depuis la mort. Celle-ci survient-elle, par exemple, le vendredi, on célèbrera, dès le lendemain, le service du troisième jour qui devrait régulièrement se faire le dimanche, et le samedi suivant, celui du neuvième jour. Il ne peut être question de le remettre à un autre jour de la semaine, car on ne dit, en Carême, de messe intégrale (τελεία λειτουργία) que le samedi et le dimanche. Quant aux quarante services consécutifs (τὰ τεσσαρακοστά) que la coutume athonite accorde à tout moine qui meurt, on ne les commence, en cas de décès pendant le Carême, que le lundi de Thomas, — nous dirions le lundi de Quasimodo, — pour les poursuivre sans interruption, sauf les dimanches et jours de fête (1). Le dimanche, on le voit, est toujours réservé; institué en mémoire de la résurrection du Christ, il exclut par sa nature même tout souvenir, toute image de la mort.

(1) *Op. cit.*, p. 10-14.
(2) *Id.*, p. 14-18.
(3) *Id.*, p. 18. Cf. BALSAMON, In can. LI Conc. Laod., *Patr. gr.* CXXXVII, 1411; BLASTARÈS, *Syntagma alphabeticum*, T. *Patr. gr.* CXLV, 149. Il est bon de faire observer que ces deux passages, invoqués par Nicodème, ne traitent que des services célébrés en Carême.

Cette manière de voir des conservateurs provoquait chez leurs adversaires plus d'une objection. Franchement, pourquoi proscrire la mémoire des trépassés au nom de la résurrection du Christ, alors que ce mystère est précisément le principe et le type de notre propre résurrection? On était mal fondé, d'autre part, à invoquer, pour justifier cette proscription, le caractère symbolique des colybes : n'en bénissait-on pas, le dimanche même, en l'honneur des saints? A cette dernière objection, Nicodème répond par de spécieuses distinctions. Les colybes bénits en mémoire d'un saint sont bien le symbole d'un cadavre, mais du cadavre d'un saint, non du cadavre d'un pécheur; rien ne s'oppose donc à leur distribution, le dimanche, la sainteté étant un principe de joie. S'il en était autrement, poursuit Nicodème, si les colybes festivaux pouvaient être l'emblème des pécheurs aussi bien que des justes, pourquoi, les jours de fête, après avoir em-

(1) *Op. cit.*, p. 19-25.

porté le colybe du saint, en apporte-t-on un autre sur lequel le prêtre récite le νεκρώσιμον τρισάγιον? Autres colybes, autres personnages représentés (1). Pour résoudre la première difficulté, qui contenait en substance toute la théorie nouvelle, les partisans de la tradition se contentaient d'énumérer les prérogatives du dimanche, dont le caractère, disaient-ils, constituait une incompatibilité flagrante avec le deuil que comporte tout service funèbre.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la partie purement doctrinale de cette controverse. Aussi bien, comme il arrive souvent en pareil cas, le débat s'alimentait moins par des raisons abstraites que par de grossières injures. Les adversaires se traitaient mutuellement d'hérétiques, de colyvistes, de colyveurs, et même de francs-maçons (2). Partie de l'Athos, la querelle avait gagné peu à peu les îles de la mer Egée et menaçait d'envahir l'orthodoxie tout entière. Le patriarcat œcuménique s'en émut, et, sollicité d'ailleurs par les deux partis, il essaya d'une intervention. Dans un *rescrit patriarcal et synodal,* daté de juillet 1772, Théodose II (1769-1773) trancha le différend à peu près en ces termes : « Ceux qui célèbrent le samedi les services funèbres font bien; ceux qui les célèbrent le dimanche ne font pas mal. Les premiers restent fidèles à l'ancienne tradition, les seconds se conforment à un usage déjà très répandu dans le reste du monde orthodoxe (3). » Pour une décision habile, c'était une décision habile; un Normand, j'en suis sûr, n'aurait pas mieux trouvé. Mais au lieu de ramener la paix, elle ne fit qu'envenimer le débat. C'est le sort commun de toutes les réponses de ce genre : voulant contenter tout le monde, elles ne satisfont personne. On se querella même sur le texte de la lettre patriarcale. Les conservateurs y découvraient de merveilleuses nuances. Autre chose, disaient-ils, est de bien faire, autre chose de ne pas faire mal; et non contents d'attirer ainsi le patriarche dans leur camp, ils y faisaient entrer tous les siècles antérieurs en insérant subrepticement dans le document officiel ce petit membre de phrase, très significatif : ὡς τὴν ἀρχαίαν παράδοσιν τῆς Ἐκκλησίας φυλάττοντες (1).

L'année suivante, au mois de juin, nouvelle tentative de pacification. Après un chaleureux appel à la concorde, Théodose II invitait les deux partis au silence; il leur défendait notamment de s'accuser réciproquement d'hérésie; il cassait même la condamnation portée par les Pères de Lavra contre certains de leurs suffragants, partisans des services du dimanche. Amnistie générale, voilà ce que prêchait le chef de l'orthodoxie (2).

Sa voix, hélas! se perdit à travers l'atmosphère troublée qui enveloppait la Sainte Montagne. Si les grands monastères parurent se soumettre, les Skitiotes, spécialement visés par la lettre patriarcale, refusèrent obstinément d'obéir, en dépit des terribles malédictions dont étaient menacés les récalcitrants. Pour vaincre leur résistance, une nouvelle lettre, non datée ni signée, mais évidemment de 1773 et probablement du même Théodose II, ordonnait aux skites et aux ermitages d'avoir à se conformer désormais, pour la question en litige comme pour le reste, aux usages de leurs monastères respectifs (3). La mesure était sage : elle pouvait, en diminuant le nombre des foyers de division, rétablir plus promptement la concorde. Par malheur, elle demeura comme les précédentes lettre morte.

La lutte, au lieu de s'apaiser, devint plus acharnée que jamais.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 34-36. L'usage veut, en effet, qu'après avoir béni le colybe d'un saint, on en bénisse un autre en mémoire des trépassés. Ce que Nicodème ne dit pas, c'est que cette bénédiction peut aussi bien se faire le dimanche qu'un autre jour.

(2) *Id.*, p. 47.

(3) Ce document a été publié pour la première fois par Ph. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklæster*, in-8°, Leipzig, 1894, p. 229-231.

(1) Nicodème, *op. cit.*, p. 29.

(2) Voir le document dans Meyer, *Die Haupturkunden* p. 231-233.

(3) *Id.*, p. 234-236.

Tous ceux qui, dans les deux camps, étaient capables de tenir une plume publièrent, sous des titres divers, de vigoureux pamphlets. Le 7 avril 1775, parut l'apologie d'Athanase de Paros, un des chefs du parti conservateur : elle était intitulée : Ἔκθεσις ἤγουν ὁμολογία τῆς ἀληθοῦς καὶ ὀρθοδόξου πίστεως γενομένης ὑπὸ τῶν ἀδίκως διαβληθέντων ὡς καινοτόμων πρὸς θεοφιλῆ πληροφορίαν τῶν σκανδαλιζομένων ἀδελφῶν (1). L'opuscule souleva,— on devait s'y attendre,— la plus violente tempête dans le parti des novateurs; Bessarion de la Νέα Σκήτη, un de leurs champions, partit sur-le-champ pour Constantinople, afin d'intéresser à sa cause les chefs de la Grande Eglise. Son succès fut complet. Au moins de juin 1776 parut une encyclique du patriarche Sophronios permettant de célébrer des services funèbres, le samedi, le dimanche et tous les autres jours de la semaine : διορίζοντες..... τελεῖσθαι καὶ ἐν σαββάτῳ καὶ ἐν κυριακῇ καὶ ἐν ὅλαις ταῖς ἡμέραις τῆς ἑβδομάδος τὰ μερικὰ τῶν ὀρθοδόξων μνημόσυνα. En outre, pour prévenir le retour de nouveaux scandales, les principaux représentants de la vieille tradition étaient excommuniés, déposés, réduits à l'état laïque, « comme des perturbateurs, des téméraires, des vases pourris de Satan ». On ne pouvait même plus lire leurs ouvrages sans attirer sur sa tête les plus effroyables châtiments (2).

Le revirement était d'autant plus étrange que Sophronios avait apposé sa signature, comme patriarche de Jérusalem, aux actes de Théodose II, plutôt favorables à la tradition. Le bon Nicodème croit reconnaître sous ce changement soudain les manœuvres de Bessarion et ses insinuations calomnieuses (3). Il confesse d'ailleurs, avec une grâce charmante, qu'il y a dans l'Eglise deux procédés de gouvernement : la rigueur et la condescendance; Sophronios avait usé du second pour le bien de la paix (4).

(1) *Cod. man. Iber.*, n° 604, sæc. 18. Cf. MEYER, *artic. cit.*, p. 566.

(2) Voir cette encyclique dans MEYER, *Die Haupturkunden*. p. 236-241.

(3) *Op. cit.*, p. 31.

(4) *Id.*, p. 32.

L'acte de 1776 et les mesures rigoureuses qu'il promulgua suspendirent pour un temps les hostilités. Athanase de Paros lui-même écrivit une rétractation, et mérita ainsi d'être relevé de l'excommunication et rétabli dans sa dignité. Le bref d'absolution (ἀθώωσις) est de 1781, et, en 1785, Athanase l'imprimait à la suite de son *Antipapas* avec une note explicative assez embarrassée (1).

Tout semblait terminé, quand un incident inattendu vint ranimer la querelle.

En 1800 parut à Leipzig le fameux *Pidalion*, le recueil officiel des Canons, dont l'édition avait été préparée avec soin par deux célèbres aghiorites, Nicodème et Agapios, tous deux partisans résolus des anciennes traditions. Un troisième aghiorite, Théodoritos, avait été chargé de revoir les épreuves. Or, fatale coïncidence, Théodoritos ne partageait point, à l'endroit des colybes, les idées de ses deux confrères en religion : il tenait pour le dimanche. Sans avertir personne, il modifia çà et là la rédaction originale, au moyen d'additions ou de suppressions adroitement exécutées. « Les sabbatistes, lisait-on quelque part, sont en contradiction formelle avec les décisions des apôtres, des saints Pères, de l'Eglise tout entière : οἱ φρονοῦντες, ὅτι τὸ σάββατον μόνον γίνονται μνημόσυνα ὡρισμένως, ἐναντιοῦνται καὶ εἰς τὰς ἀποστολικὰς καὶ πατρικὰς καὶ ἐκκλησιαστικὰς διατάξεις (2).

D'autres opinions du correcteur, sur l'antéchrist notamment, étaient moins orthodoxes encore. Aussi, quand le *Pidalion*, ce monument national attendu depuis dix ans, arriva enfin à Constantinople et

(1) Ὁ Ἀντίπαπας, in-8°, Venise, 1785, p. 187-190. MEYER, *op. cit.*, p. 241-242, a publié comme inédite cette pièce imprimée depuis un siècle par les soins du destinataire en personne. Si le docte historien de l'Athos avait connu cette édition, il se serait épargné deux ou trois erreurs de lecture bien regrettables. Par exemple, à la page 241, ligne 35, lire καταδίκης αἰτία γενέσθαι; p. 242, ligne 22, lire αὐτοῦ au lieu de l'inintelligible ἐκ τοῦ.

(2) Πηδάλιον, in-fol., Leipzig, 1800, p. 184. La note très étendue est à lire tout entière. Je reviendrai, dans un prochain fascicule des *Echos*, sur cette importante collection.

à Caryès, ce fut une surprise, une déception, une fureur générales. En un clin d'œil la lutte reprit sur tous les points à la fois. Fort heureusement, la Grande Eglise veillait. Par une encyclique, en date du mois d'août 1802, le patriarche Néophyte ordonna à tous les bons orthodoxes de biffer dans leurs exemplaires du *Pidalion* les passages interpolés; il n'en signalait pas moins de dix-huit.

Cette sage intervention, si elle n'arrêta pas le combat, réussit du moins à le localiser sur l'Athos. D'ailleurs, la question ne présentait plus d'intérêt dogmatique; c'était plutôt une affaire de passion, de rivalité personnelle. Nicodème, le grand Nicodème, avait remplacé, à la tête des conservateurs, Athanase de Paros : avec lui combattaient les deux confesseurs généraux (κοινοὶ πνευματικοὶ) de la Sainte Montagne, Parthénius et Hiérothée, et l'ancien archevêque de Corinthe, Macaire, qui avait renoncé à son siège pour aller vivre à Chios, sa patrie, dans un doux repos. Calomniés par leurs adversaires, ces augustes personnages eurent la joie de voir le *Conseil* de la Montagne prendre ouvertement leur défense. Dans une séance extraordinaire, tenue le 19 mai 1807, les délégués des vingt grands monastères prononcèrent contre les perturbateurs des peines sévères; un diacre d'Esphigménou, qui avait pris à partie le digne Hiérothée, fut châtié sans merci (1). Le ciel lui-même parut s'intéresser au maintien de la vieille tradition, en multipliant les miracles en sa faveur : à la mort de Macaire, une fillette n'eut qu'à mettre, sur quatre plaies incurables qu'elle avait à la main, la calotte du défunt pour être guérie sur-le-champ. Nicodème le dit, il faut le croire (2).

Il le dit dans sa *Confession de foi*, curieuse apologie où le fécond écrivain se justifie devant le monde orthodoxe de certaines accusations dont sa doctrine avait été l'objet. Des 94 pages de cet opuscule, 50 sont consacrées à la controverse qui nous occupe. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'y renvoyer le lecteur. Malgré l'autorité de son nom et la vigueur de sa polémique, Nicodème n'eut pas la joie de voir la Grande Eglise rester fidèle à sa doctrine. Quand la *Confession de foi* parut à Venise, en 1819, le patriarche Grégoire V venait de clore définitivement le débat. Déjà, dans un premier *Tomos* promulgué en 1807, Grégoire s'était prononcé pour la liberté : comme on ne peut prévoir le jour de la mort, disait le prélat, on ne saurait fixer absolument les jours de services, et il ajoutait : « Διὰ ταῦτα καὶ ὁριζόμεθα ἐν Πνεύματι ἁγίῳ. καὶ θεσπίζομεν ἵνα τὰ συμβαίνοντα μνημόσυνα τῶν εὐσεβῶς κοιμηθέντων ἐπιτελῶνται ἀπαρατηρήτως καὶ ἐν κυριακαῖς καὶ ἐν σάββασιν, ὡς καὶ ἐν ταῖς λοιπαῖς ἡμέραις τῆς ἑβδομάδος πρὸς τελείαν ἐξάλειψιν τῆς πάλαι ποτὲ ἀναφυείσης ἐκείνης τῶν δοκοφρονούντων διενέξεως (1). »

Une seconde encyclique, publiée au mois d'août 1819, ne rappelait le *tomos* de 1807 que pour en confirmer toutes les dispositions (2).

Par une de ces contradictions dont l'histoire orthodoxe ne nous offre que trop d'exemples, presque tous les services funèbres, avec offrande des colybes, se célèbrent maintenant le dimanche. De la sorte, on n'a pas à suspendre, un jour de semaine, la marche des affaires courantes. C'était le motif qu'invoquaient déjà, au siècle dernier, les skitiotes de Sainte-Anne Décidément, le respect du passé s'efface de jour en jour devant l'invasion progressive de l'esprit mercantile. La Grande Eglise n'en déclarera pas moins, à la prochaine occasion, qu'elle est immuable dans le rituel comme dans le dogme. O bonne foi, tu n'es qu'un vain nom!

L. PETIT,
des Augustins de l'Assomption.

Kadi-Keuï.

---

(1) NICODÈME, *op. cit.*, p. 46-47.

(2) *Op. cit.*, p. 49. L'Office de Macaire raconte une douzaine de miracles du même genre. Il contient, — ce qui vaut mieux, — de bons renseignements sur la querelle dont nous parlons; en voici le titre : Ἀκολουθία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Μακαρίου, ἀρχιεπισκόπου Κορίνθου τοῦ Νοταρᾶ, in-8°, Hermopolis, 1885.

(1) MAN. GÉDÉON, Κανονικαὶ Διατάξεις, in-8°, t. II, Const. 1889, p. 125.

(2) *Ibid.*, p. 152.

LE MONASTÈRE DE SAINT-SABAS

Dans leurs numéros d'octobre et de novembre, les *Echos d'Orient* ont publié une courte notice sur les écrivains de Mâr-Saba. L'histoire du monastère a été négligée à dessein ; qu'on me permette de l'esquisser aujourd'hui, avec les bouleversements périodiques dont ce couvent a été le théâtre.

J'abandonne aux amateurs du pittoresque la description du Cédron et de sa gorge ensoleillée, et le soin de guider le lecteur depuis la haute tour, où se profile le bonnet du gardien, jusqu'aux sanctuaires multiples, étagés sur les rebords du précipice. Pour jouir d'une vue d'ensemble, il faut sortir de la laure. Une échelle, appuyée contre la muraille, aboutit à un escalier extérieur, dont les marches nombreuses permettent de rejoindre le torrent. Franchissez le Cédron desséché, gravissez la colline d'en face et regardez. Le couvent est devant vous avec ses constructions bizarres, étalées au soleil levant, et plissées si bien dans les froissements du terrain qu'on ne les soupçonnait pas d'en haut. La tour du gardien commande et domine la situation. Elle semble le dernier refuge de cette acropole monastique, vrai foyer de lumière dans ce désert ténébreux. Les remparts du couvent descendent vers le Cédron en ligne droite. Les murs du bas s'élèvent à une hauteur qui défie toute escalade des Bédouins; ceux des côtés, mieux protégés par la déclivité du sol, ont des allures plus modestes.

I. — DESCRIPTION DU MONASTÈRE

Au premier coup d'œil, aucun monument ne se distingue dans l'intérieur du couvent : c'est un amas confus de coupoles blanches, de terrasses éblouissantes, de tuiles écarlates, de balcons à jours, de sombres escaliers, de maisonnettes noires, groupés et tassés dans un enchevêtrement inextricable. Peu à peu, les yeux s'habituent à cette lumière aveuglante, dont les flocons d'ivoire dansent sur la vallée, se reposent sur les roches, les murailles et les cellules, et confondent le tout pour en faire un ensemble pierreux, sauvage, affreux.

Par delà le corps de bâtiment qui sert d'hôtellerie et se détache du monastère, on aperçoit une seconde tour carrée, aussi massive que la première, mais complètement séparée de la ligne de fortifications; elle s'appelle *tour d'Eudocie*. D'après une tradition, la veuve de Théodose II y aurait séjourné et conversé avec saint Euthyme et saint Sabas, regrettant amèrement que son sexe ne lui permît point de pénétrer et de prier dans la laure. Hélas! l'histoire impartiale ne saurait accepter cette légende. Eudocie mourut en 460 et la laure fut bâtie en 482 au plus tôt.

Les coupoles indiquent les églises et les sanctuaires que nous visiterons en détail. Aucune verdure, aucun arbre ne mêle une note gaie à ce panorama lapidaire. Seul un palmier, retenu par une lourde chaîne sur la pente de l'abîme, balance à la brise ses rameaux au feuillage clair qui bruissent comme des éventails. Lui aussi a sa légende et très gracieuse. Saint Sabas l'aurait planté de ses propres mains, ce qui le gratifie d'une antiquité respectable d'environ quinze siècles.

Le tronc resterait toujours le même, la tige, au contraire, dépérirait tous les quatre cents ans pour se renouveler et revivre comme le phénix. Les dattes sont sans noyau.

Hélas! hélas! l'histoire vient encore déflorer ce conte ravissant. En 556, Cyrille de Scythopolis écrivait dans une cellule de notre couvent la vie de saint Jean le Silentiaire, son maître et son ami, mort deux ans plus tard. D'après son récit, le manque d'humidité tuait toutes les plantes et la laure ne possédait en fait d'arbre qu'un jeune figuier, planté par le Saint. Je ne saurais dire à quelle époque remonte notre palmier, mais son certificat de nais-

sance doit être plus rapproché de nous.

La visite minutieuse du couvent est quelque peu déconcertante. On se perd dans ce dédale infini de corridors, d'escaliers, de paliers, de grottes, de cellules logées dans tous les coins; on se fatigue à monter et à descendre sans cesse pour n'apercevoir rien de plus. La *grotte du lion* mérite d'arrêter l'attention. Elle est creusée tout entière dans le rocher; comme une partie crevassée penchait vers sa ruine, on l'a réparée et dotée d'une voûte où les pèlerins russes gravent des croix. Le plafond est noir de la fumée des lampes et des bougies, renouvelées et soigneusement entretenues. A l'entrée de la grotte, un petit oratoire possède de très anciennes peintures. Inutile d'insister sur la fausseté du souvenir historique que les moines y vénèrent, et qui se passa aux environs de Gadara, au sud-est du lac de Tibériade.

En dehors des oratoires particuliers que les religieux établissent dans chaque cellule, Mâr-Saba compte trois sanctuaires principaux : les églises de Saint-Nicolas, de l'Annonciation et de Saint-Jean Damascène. Le sanctuaire de *Saint-Nicolas* comprend deux parties dans une salle commune, la chapelle proprement dite et un oratoire dédié aux martyrs de l'invasion de Chosroès. Le chiffre varie entre 8 et 14 000; il est trop fabuleux pour être admis. A ses plus beaux jours, la laure compta 150 moines, tout au plus. D'ailleurs, s'il faut en croire un témoin oculaire, ce furent les Arabes et non les Perses qui s'engagèrent dans le ravin du Cédron en 614; les victimes tombées sous le poignard des nomades étaient au nombre de 44 (1). Voilà donc la mémoire de Chosroès lavée de ce crime, — ce qui n'amoindrit guère sa réputation de férocité, — et le chiffre des martyrs réduit à des proportions acceptables. D'après les pèlerins de la Renaissance, les moines vénérés dans cette chapelle seraient encore beaucoup plus récents ; le fait aurait eu lieu sous un sultan égyptien ou turc, certainement après le XIIIe siècle. Il est regrettable que les sabaïtes n'honorent pas dans l'église de Saint-Nicolas vingt de leurs frères qui y furent étouffés en 796 par les tribus arabes, en haine de la religion chrétienne. Il est vrai que ce martyre appartient aux événements les mieux assurés de l'histoire, et les moines grecs sont complètement brouillés avec cette branche de la science. Avant de quitter ce sanctuaire, jetons un rapide regard sur les tas hideux de crânes, amoncelés par centaines dans un coin de la grotte et dont plusieurs appartiennent peut-être à des moines martyrs.

Le *tombeau de saint Sabas* occupe le centre de la grande place pavée, qui sépare Saint-Nicolas de l'église de l'Annonciation. C'est un petit ouély, surmonté d'une coupole blanchie à la chaux. L'intérieur très étroit est décoré par quelques vieilles toiles, sur lesquelles on peut deviner plusieurs épisodes de la vie du Saint. Les reliques de celui-ci n'y sont plus depuis longtemps; le sépulcre est à la place qu'indiquait Cyrille vers le milieu du VIe siècle.

L'église principale du monastère est dédiée à l'*Annonciation*. Bâtie par saint Sabas, elle fut inaugurée le 1er juillet 501, et depuis, elle a subi dans le cours des siècles de nombreuses restaurations. Aujourd'hui c'est une vaste basilique de 25 à 30 mètres de long sur 8 ou 10 de large. Le pavé en marbre est reluisant de propreté, l'iconostase très richement ornée par les soins des pèlerins et des empereurs de Russie. La nef, fort étendue, repose sur des colonnes de marbre ; à la voûte pendent d'innombrables lampes d'or et d'argent offertes par la cour de Saint-Pétersbourg. Sur les murs, se déroulent de nombreuses peintures byzantines, qui représentent d'ordinaire les Saints du couvent ou des autres monastères de la Palestine et ont un cachet hiératique très prononcé. Plusieurs sont anciennes, d'autres ont disparu, troquées contre de mauvaises toiles barbouillées dans les couvents russes.

L'*église de Saint-Jean-Damascène* se trouve à un étage supérieur. C'est une petite chapelle divisée en deux compartiments : d'un

(1) *M. P. G.*, t. LXXXIX, col. 1423.

côté le tombeau du grand docteur, dont le corps, enlevé par les Russes, a été transporté à Moscou; de l'autre un autel dédié à saint Jean-Baptiste et précédé d'une vieille iconostase. On voudrait retrouver les souvenirs du glorieux lutteur pour les saintes images et baiser la trace des pas de cet héroïque confesseur, mais l'histoire, qui nous a conservé tant de souvenirs inutiles, semble s'être complue à faire la conspiration du silence autour de son nom. La date de sa mort est incertaine, les actions de sa vie absolument ignorées et le lieu de son repos définitif fort douteux. En effet, à notre tradition, qui le vénère dans ce modeste sanctuaire, répond une autre tradition qui le fait mourir martyr loin de sa cellule et de son couvent. C'est ainsi qu'à chaque pas de notre récit, nous nous heurtons à des problèmes que l'impartialité et les données actuelles de la science historique ne permettent pas de résoudre.

De l'église de l'Annonciation, on descend au *réfectoire* par un petit escalier. Cette salle forme un rectangle assez long, enluminé de peintures modernes d'un rouge de sang, qui courent sur tous les murs et représentent la Cène et les moines de Palestine. Les tables sont d'une construction étrange, mélange grossier de richesse et de malpropreté, d'un mauvais goût oriental. Elles consistent en tas de briques, badigeonnées par endroits d'un enduit jaune et formant d'épaisses murailles, couvertes de superbes plaques de marbre. Toute la salle suinte une odeur désagréable d'huile rance, d'olives confites et de vieux poissons, comestibles habituels des moines grecs. Sur ce point, en effet, les Orientaux nous donnent de curieux exemples de mortification volontaire ou forcée. Jeûneurs infatigables par tempérament ou par habitude, ils n'ont qu'un seul repas par jour à 10 heures du matin ou à 3 heures de l'après-midi, pour les jours de jeûne, suivi d'une légère collation, le soir. Le menu donnerait des frissons aux moins difficiles. Un gros morceau de pain noir, plaqué de son et lourd comme du plomb, quelques fruits secs, des poissons ou des légumes cuits à l'eau, voilà l'ordinaire quotidien. Abstinence absolue et usage très restreint de vin. On conçoit qu'avec un pareil régime, les moines n'aient pas une affection illimitée pour le travail. L'étude est nulle; tout le temps qui reste entre les offices liturgiques et le repas est occupé à flâner sur les terrasses ou dans les cellules. Quelques vieux confectionnent, avec les buissons du ravin, des cannes, des cuillers ou des fourchettes primitives qu'ils vendent aux visiteurs du couvent.

La plupart des curiosités qui se trouvent en dehors du monastère sont des chapelles remplaçant d'antiques cellules, demeures plus ou moins problématiques d'un grand nombre de saints. Exceptons toutefois une source que Sabas obtint de l'intervention du ciel. Une nuit qu'il était en prière, le Saint entendit un bruit singulier monter du fond de la gorge. Il se pencha sur le bord du précipice et vit un onagre frapper de son sabot le sol rocailleux du torrent. L'animal creusa de la sorte une large excavation, sur laquelle il se courba pour aspirer à longs traits. Aux premières lueurs du jour, Sabas était là avec ses religieux, fouillant sans relâche le sol humide, d'où jaillit une source d'eau vive qui coule encore aujourd'hui. Au VIe siècle, raconte Cyrille, la source restait insensible aux pluies abondantes de l'hiver comme aux sécheresses de l'été, versant toujours d'une manière uniforme le même volume d'eau. Maintenant, elle n'est plus qu'un mince filet d'eau près d'une mare croupissante.

La visite du couvent est terminée; il nous reste à recueillir les témoignages de ses enfants pour détailler le récit de ses origines et de sa vie à travers les siècles. Il importe auparavant de signaler deux causes principales, qui ont amené insensiblement la ruine intellectuelle et morale de ce couvent. La première est la séparation d'avec l'Eglise catholique. Je n'insiste pas; c'est un fait palpable que depuis le IXe siècle Saint-Sabas cesse d'être l'asile de la science et de la vertu et végète durant

le moyen âge, comme à la Renaissance et aujourd'hui.

La seconde cause de cette mort, qui plane encore sur Mâr-Saba, c'est le voisinage des tribus arabes. Depuis la conquête de la Palestine, les disciples de Mahomet harcèlent constamment les sabaïtes. Les tentes noires de leurs campements assiègent le monastère ; leurs cris de guerre, leurs blasphèmes journaliers se répercutent dans les échos de la vallée, troublent les consciences et affaiblissent les cœurs. Que le guetteur de nuit s'écarte un seul moment de sa vigilance ordinaire, vite les échelles sont dressées, des bandes d'énergumènes à moitié nus grimpent sur les remparts, se précipitent dans les églises, les grottes et les cellules, massacrent les hommes, renversent les murs, pillent les provisions et se retirent sous la tente, gorgés de sang et de butin. Les pauvres anachorètes échappés au désastre reviennent tout tremblants se réfugier près de la tombe de leur père ; ils ensevelissent les restes des martyrs, relèvent les ruines et reprennent leur existence de prière et d'immolation, quand une nouvelle invasion se produit, occasionne les mêmes dégâts et force à tout recommencer. Les assauts s'échelonnent ainsi sur le parcours des siècles, suivis de pillages et d'égorgements. Oh ! alors, on ne songe plus à la nonchalance des moines ni à leur agonie intellectuelle ; on se prend plutôt d'admiration pour leur constance inébranlable, qui s'attache, en dépit de tous les obstacles, à cet horrible site sanctifié par l'abnégation et l'héroïsme de leurs pères, et les ramène, après chaque persécution, près des murailles démolies et des corps sans sépulture pour y prier, pleurer et souffrir.

L'histoire de Mâr-Saba se divise naturellement en trois périodes, d'un caractère bien distinct :

1° Les débuts assez pénibles et les premières querelles ecclésiastiques jusqu'à l'invasion des Perses (478-614).

2° L'âge d'or et le plein épanouissement de la science et de la sainteté (614-843).

3° La décadence du IXe siècle à nos jours.

II. — LES ORIGINES ET LES PREMIERS COMBATS (478-614)

A. — SOUS SAINT SABAS (478-532)

Comme la première partie de cette période se résume dans la vie de saint Sabas, nous allons l'exposer brièvement. Il naquit à Mutalasque, près de Césarée de Cappadoce, en l'an 439. Après un court séjour dans un monastère de sa province, il embrassa à Jérusalem la règle de saint Passarion, dont Elpide dirigeait alors le couvent. C'était en 457, à la fin de l'empire de Marcien et du pontificat de Juvénal.

La division régnait dans le monastère entre catholiques et monophysites. Aussi, dès le printemps suivant, Sabas se confiait-il à saint Euthyme, au Khan-el-Ahmar. Celui-ci ne crut pas le novice capable d'affronter les austérités de la laure et l'adressa à son ami saint Théoctiste, dont le couvent était situé plus bas, vers la mer Morte, dans le Ouady-ed-Dabor.

Dix ans après, saint Théoctiste rendait son âme à Dieu, le 3 septembre 467. Le monastère restait sous l'obéissance d'Euthyme. Déjà la vie érémitique avec ses souffrances et ses mystères attirait l'âme de Sabas, il voulait s'enfoncer dans le désert et y vivre seul à seul avec Dieu. Euthyme, qui l'appelait le jeune vieillard, lui permit seulement d'habiter une grotte du monastère et de s'y livrer aux occupations ordinaires des reclus. Il descendait le samedi avec cinquante corbeilles, fruit de son travail, restait cette journée ainsi que le dimanche au sein de la communauté et remontait ensuite dans sa grotte avec des rameaux de palmier pour se remettre à tresser. Cinq longues années s'écoulèrent dans ce pénible exercice, qu'il interrompait au début de l'année pour des austérités plus effrayantes.

Du 14 janvier au dimanche des Rameaux, Euthyme et les ascètes des monastères et des laures vaquaient à la contemplation dans le désert de Rouba, sur les bords de la mer Morte. Sabas les y suivait. Un jour, ils trouvèrent ces lieux arides trop fréquentés pour leur esprit insatiable d'iso-

lement et parcoururent les lagunes pestilentielles de la Sebkhah, au sud du Djebel Ousdoum. Sabas avait trop présumé de ses forces, l'eau douce manquait, il tomba épuisé de soif et de lassitude. Une source jaillit miraculeusement par les prières d'Euthyme dans cette vallée du sel, où Elisée obtint jadis la même faveur au roi Josaphat. (IV Reg., III.)

Saint Euthyme mourut le 20 janvier 473, et, sept jours après, son fidèle ami, Domitien, le rejoignit dans la tombe. Privé coup sur coup de l'aide de ces grands anachorètes, Sabas reprit la route du désert et se rendit sur une colline dominée par une vieille forteresse. Son arrivée imprévue mit en fuite six Bédouins qui attaquaient le solitaire Anthos, disciple de saint Théodose : heureuse coïncidence qui lui valut les remerciements du prisonnier et l'amitié de son maître.

Cette vie errante durait depuis cinq ans; Sabas habitait la tour en ruines d'Eudocie (Djebel Mountar), quand les volontés de Dieu se manifestèrent à lui. Il vit le ravin du Cédron se diriger vers les rives de la mer Morte, en même temps il sentit une force irrésistible le pousser à s'établir sur les pentes calcinées du torrent. Il s'installa péniblement dans une grotte, sur la rive gauche, en face du couvent actuel (478) et y resta cinq ans, suspendu entre le ciel et la terre, employant les heures de la journée à la prière et au travail des mains.

L'hagiographe ne raconte point comment le bruit de sa sainteté se répandit dans le désert; toujours est-il qu'à partir de ce moment les disciples se pressèrent autour de lui. Cette affluence s'explique facilement si l'on remarque combien d'amis Sabas avait laissés dans les monastères de saint Euthyme, de saint Théoctiste et de saint Gérasime, sans parler du voisinage immédiat des couvents de saint Théodose, de Métopa, de l'abbé Marcien, de saint Chariton et des autres fondations monastiques du désert de Juda. Les difficultés d'une fondation attirent toujours les âmes aventureuses, satisfaites de sacrifier un instant la régularité de leur existence pour les travaux matériels et les rigueurs inséparables d'une nouvelle vie.

Sabas se transporta bientôt sur la rive droite, « parmi les cavernes nombreuses dont les bords du torrent sont parsemés. Au sommet d'un rocher à pic qui domine le ravin, il bâtit une tour (1) » et y établit sa cellule. Par humilité, il repoussait la dignité sacerdotale; il refusait aussi cet honneur à ses religieux, de peur qu'il ne fût pour eux un sujet de jalousie et d'ambition. Le samedi et le dimanche, un prêtre étranger célébrait les divins mystères dans le petit oratoire qui s'élevait près du Cédron; toute la communauté y assistait, les moines retournaient ensuite à leurs cellules. L'eau faisait défaut, non pour les besoins quotidiens de la vie, mais pour les bâtisses que nécessitaient chaque jour les nouveaux arrivants. Le débit des citernes de la laure ne suffisait plus, et la citerne de l'Heptastome était si loin, que les meilleures volontés se décourageaient. A tout prix, il fallait une source; Sabas l'obtint, comme nous l'avons dit, de la bonté du ciel.

La chapelle commençait également à devenir trop étroite. Une nuit qu'il remontait le lit du Cédron en psalmodiant des hymnes, Sabas vit une colonne de feu descendre du ciel et se reposer à un endroit précis. Il gravit aussitôt les pentes de la colline et trouva une grotte spacieuse, éclairée par la lune. C'était « une vaste caverne, dont la distribution intérieure représentait une croix. Une large ouverture sur le Cédron y répandait la lumière, et un passage secret, creusé par la nature à travers le rocher, la mettait en communication avec la tour construite au-dessus. Saint Sabas en orna l'intérieur et en fit une église (2) appelée Théoctiste, c'est-à-dire construite par Dieu.

La description de Cyrille concorde exactement avec ce que nous voyons aujourd'hui. L'église de Saint-Nicolas, l'ancienne

(1) A. Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, in-8°. Grenoble, 1869, p. 139.
(2) Couret, *op. cit.*, p. 139.

église Théoctiste, communique encore avec la tour du Saint par une vaste ouverture percée dans la voûte ; aussi n'est-il pas probable que Sabas ait eu besoin d'une révélation spéciale pour découvrir la grotte située à ses pieds et qui sert de rez-de-chaussée à sa cellule.

Les anachorètes augmentaient de plus en plus, on en compta 70, puis 150 logés dans les grottes des deux rives. Ce dernier chiffre ne fut jamais dépassé. La fortune des novices cédée à la laure permit d'édifier promptement les innombrables cellules qui bordent le Cédron. Quand la pente de la colline n'était pas trop raide, on construisait des maisonnettes; si la déclivité s'y refusait absolument, on se contentait de fermer les grottes naturelles par un mur en maçonnerie, avec une ouverture pour adosser l'échelle du reclus. Les gros travaux entrepris en 482 ou 483 étaient déjà terminés en avril 486, date de la mort du patriarche Martyrius, ami intime de Sabas, qu'il avait soutenu de ses encouragements et de ses ressources dans les débuts de sa fondation. La laure comprenait une vaste enceinte fortifiée, derrière laquelle s'abritaient la plupart des cellules, où les anachorètes du dehors pouvaient se réfugier en cas d'invasion sarrasine. En effet, les religieux de Mâr-Saba prièrent en 509 saint Jean le Silentiaire de rentrer au couvent, pour échapper aux recherches des féroces soldats d'Alamundar.

Le décès du patriarche Martyrius fournit à plusieurs moines, jaloux de l'autorité de leur supérieur, l'occasion d'aller se plaindre de lui à Salluste, son successeur. Ils lui reprochaient sa rusticité et son ignorance, qui le rendaient incapable de gouverner une communauté aussi considérable et aussi instruite que la leur; ils blâmaient surtout son obstination à demeurer simple laïque, qui les forçait de suivre son exemple. Cette insinuation dévoilait à Salluste le fond de leur pensée; sous les dehors du zèle et de la piété perçait leur ambition soigneusement déguisée. Les pourparlers durèrent longtemps, cinq ans au moins, s'ils prirent naissance à la mort de Martyrius, 13 avril 486. Finalement, le patriarche appela Sabas à Jérusalem avec les principaux meneurs, sans prévenir personne de son dessein, et là, en leur présence, il ordonna l'higoumène prêtre, se rendit avec eux à la laure et consacra la grotte convertie en église, le 13 décembre 491, en y déposant les reliques de plusieurs martyrs.

La même année, le Saint reçut trois Arméniens, Jérémie, Pierre et Paul, leur céda son ancienne cellule de l'autre côté du Cédron avec le petit oratoire qui l'avoisinait. Ils y chantaient les louanges de Dieu dans leur langue et formaient une communauté à part. Un exemple nous montrera quelle vigilance déployait Sabas pour conserver la vraie doctrine. Les Arméniens admis dans la laure chantaient les prières de la messe dans leur sanctuaire et dans leur dialecte jusqu'à l'oblation; après quoi, ils se réunissaient aux Grecs dans la grotte pour achever le Saint Sacrifice. Le premier jour, ils chantèrent le Trisagion en y ajoutant la formule hérétique de Pierre le Foulon : « qui a souffert pour nous ». Sabas, mécontent de voir l'hérésie menacer déjà sa maison, décréta qu'à l'avenir les Grecs seuls auraient le droit de chanter le Trisagion, et la Grande Laure dut vraisemblablement à cet acte de fermeté de rester catholique.

Sabas n'admettait que les religieux voués à la vie érémitique; les cénobites allaient aux monastères de saint Théodose, et des abbés Marin et Luc, près de Métopa. Les imberbes et les eunuques étaient exclus, suivant une coutume habituelle à l'Orient. Les novices s'exerçaient aux pratiques de la vie religieuse sur un petit monticule, situé de l'autre côté du Cédron. Des vieillards éprouvés se chargeaient de leur formation; de là, ils passaient plusieurs années dans les autres monastères avant leur admission à la Grande Laure.

Sabas profita de la présence de deux frères isauriens, Gélase et Théodule, experts en architecture, pour achever les bâtiments dont la laure avait un besoin immédiat. On eut rapidement un four, un hôpital, une hôtellerie et des citernes très profondes



destinées à recueillir les pluies torrentielles de l'hiver. Comme l'accroissement successif des Arméniens ne leur permettait plus de prier ensemble dans le petit oratoire, Sabas construisit une seconde église non loin de la première. La consécration de ce sanctuaire, dédié à la Sainte Vierge, revenait de droit au patriarche Elie, qui la fit le 1er juillet 501.

J'ai à dessein énuméré les constructions de tout genre dont Sabas embellit sa laure, depuis le jour où il se retira absolument seul dans une grotte du Cédron en 478, jusqu'au mois de juillet 501. Les sources utilisées défient la critique la plus sévère; ce sont les biographies de saint Euthyme, de saint Sabas, et de saint Jean le Silentiaire, dont personne ne révoquera en doute la valeur historique, puisqu'elles sortent de la plume de Cyrille de Scythopolis. C'est bien à Sabas, et à lui seul, que revient l'honneur d'avoir posé les fondements de cette laure, de l'avoir élevée et enrichie de cellules et de sanctuaires. On se demande alors comment des écrivains recommandables attribuent à saint Euthyme la fondation de Mâr-Saba, sans argument sérieux. Je ne parle pas de ceux qui basent leur opinion sur les colloques de saint Euthyme et de l'impératrice Eudocie à la tour de Mâr-Saba appelée faussement du nom de cette princesse. Leur erreur est inexcusable aux yeux de ceux qui connaissent les premiers éléments de la topographie monastique; la tour d'Eudocie est identifiée sûrement avec le *Djebel-Mountar*, à une heure de Saint-Sabas.

Naguère encore, M. l'abbé Ehrhard, qui a d'ailleurs si bien mérité de la littérature byzantine, acceptait cette opinion en écrivant la phrase suivante: « Der berühmteste Træger dieses Namens (Sabbas) ist der Einsiedler, nach welchem das Sabbaskloster bei Jerusalem benannt wurde, *obgleich nicht er, sondern der grosse Armenier Euthymius..... der Stifter des Klosters ist* (1). » M. Ehrhard avait déjà soutenu la même affirmation dans la *Rœmische Quartalschrift* (1): « Saint Sabas, né à Césarée de Cappadoce vers 432 (c'est une erreur, il est né en 439), dont le nom est resté jusqu'à aujourd'hui attaché au couvent de Mâr-Saba et qui a trouvé dans Cyrille de Scythopolis un historien digne de confiance, *n'est pas à vrai dire son propre fondateur, mais le grand Arménien Euthyme.* » Ici du moins M. Ehrhard cite un texte à l'appui de son assertion (2). Je l'ai examiné avec soin; une simple lecture suffirait à démontrer que l'opinion de M. Ehrhard repose sur un contre-sens. Le passage de Cyrille est beaucoup trop long pour être cité en entier; en résumé, voici ce dont il s'agit. On doit se le rappeler, Sabas alla se présenter à saint Euthyme, qui le renvoya au couvent inférieur de saint Théoctiste. A ce propos, l'hagiographe fait la remarque suivante: « Euthyme agissait ainsi, car il prévoyait que *lui* (Sabas) serait un jour l'archimandrite de tous les anachorètes et le fondateur de la plus célèbre des laures, le chef des moines et le législateur des religieux. » M. Ehrhard applique tout ce passage à saint Euthyme en personne; une connaissance légère de sa biographie l'en aurait détourné, car jamais Euthyme ne fut l'archimandrite des anachorètes, ni le législateur des religieux. Jamais non plus il n'a fondé la plus célèbre des laures palestiniennes. Tous ces traits visent Sabas et sont des allusions transparentes à sa vie. En effet, Sabas fonda la plus célèbre des laures, qui mérita pour cela le titre de *Grande Laure* et parut toujours à la tête des autres; il fut le législateur des moines par son célèbre Typicon; il fut enfin nommé archimandrite des anachorètes en 493 ou 494. La question est bien tranchée; Mâr-Saba remonte à saint Sabas et pas à d'autre; jamais Euthyme n'y éleva le moindre mur de la plus petite cellule. Sur ce point, nous n'avons qu'à répéter les paroles du patriarche Elie aux

(1) *Kirchenlexicon*, WETZER und WELT, Fribourg, 1897, t. X, p. 134.

(1) T. VII, 1893, p. 35.

(2) *Vita S. Sabæ*, COTELIER. *Monumenta Ecclesiæ græcæ*. Paris, 1681, t. III, p. 228.



moines révoltés contre saint Sabas : « Nous ne voulons pas que la laure, bâtie par lui avec tant de peine, appartienne à un autre. »

J'ai parlé de la révolte des moines contre leur higoumène, chronologiquement elle trouve sa place ici. Depuis une vingtaine d'années, le parti des rebelles s'était fortifié dans l'ombre, et rien n'avait pu briser leur obstination, ni les reproches les plus acerbes, ni les bienfaits les plus compatissants. Ils avaient juré de ne pas reconnaître leur supérieur, ils devaient en conséquence l'expulser de la laure ou être chassés de vive force. Sabas se retira de lui-même avant d'en venir aux mesures extrêmes ; il croyait attendrir leur cœur par son long exil volontaire (503-508), en cela il se trompait étrangement. Son absence ne fit qu'accroître leur animosité ; à son retour il dut malgré lui mettre un terme à cette situation équivoque et renvoyer les soixante coupables.

Ce serait le lieu de narrer en détail les diverses fondations qu'amenèrent durant cet exil ses pérégrinations en Palestine, avec celles qu'occasionnèrent le nombre toujours croissant des moines et d'autres circonstances. Peut-être sera-t-il préférable de donner un tableau qui, en résumant ses laborieux efforts, fournira une idée complète de son initiative.

LAURES

1° *La Grande Laure* ou laure de Saint-Sabas, fondée en 478 ; aujourd'hui Mâr-Saba.

2° *La Nouvelle Laure* fondée dans un ravin près de Thécoa, en 508.

3° *La Laure de l'Heptastome* fondée en 512. Kh. el-Mourassas (?).

4° *La Laure de Firmin* dans le Ouady-es-Soueinit, près de Michmas.

5° *La Laure des Tours* fondée par Jacques, disciple de saint Sabas, aux environs de Jéricho.

6° *La Laure de Néelkéraba* fondée par Julien Kyrtos, disciple de saint Sabas, dans la plaine du Jourdain. C'est aujourd'hui Kerawa au nord de Karn-Sartabé.

7° *La Laure de Jérémie*, disciple de saint Sabas, fondée en 531.

MONASTÈRES

1° *Le monastère de Castellium*, fondé en 492, Kh. Mird.

2° *Le noviciat* de la Grande Laure, fondé en 493.

3° *Le monastère de Gadara* au sud-est du lac de Tibériade, fondé en 503.

4° *Le monastère de Nicopolis* fondé en 508.

5° *Le monastère de Spelunca* fondé en 509. Djebel-el-Kettar.

6° *Le monastère de Jean le Scholaire*, dit auparavant la tour d'Eudocie, fondé en 510. Djebel-el-Mountar.

7° *Le monastère de Zann*, disciple de saint Sabas, fondé en 513.

8° *Le monastère de Caphar-Baricha*, aujourd'hui Béni-Naïm, à l'est d'Hébron, fondé par Sévérien, disciple de saint Sabas, avant 516.

HOSPICES

1° L'hospice de la tour de David à Jérusalem, appartenant à la Grande Laure.

2° L'hospice de la tour de David, appartenant au monastère de Castellium. Dans ces deux cas, la tour de David désigne la citadelle actuelle près de la porte de Jaffa, suivant la tradition reçue au VIe siècle.

3° L'hospice de Jéricho relevant du même monastère.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que le rôle monastique de saint Sabas, pénétrons à présent dans sa vie politique ; elle résumera l'histoire extérieure de la laure. Dès qu'il fut supérieur des solitaires de la Palestine (493), il écrivit de concert avec saint Théodose une lettre à l'empereur pour lui demander l'abolition du Chrysargyre. Cette espèce d'impôt sur le revenu atteignait le commerce et l'industrie si négligés alors, et se prélevait de la façon suivante : des collecteurs spéciaux, nommés tous les cinq ans, visitaient les provinces de l'empire avec la mission de répartir

entre les intéressés la somme totale, fixée d'avance par un édit. La fortune mobilière servait de base à cette répartition capricieuse, croissant sans cesse avec les dépenses luxueuses de l'Etat et la cupidité vénale des fonctionnaires. Une tragédie de Timothée de Gaza, composée à la demande du Saint, « mit en scène les misères et le désespoir des contribuables. Cette pièce, jouée devant l'empereur, excita sa pitié, la supplique des moines intéressa sa religion et le Chrysargyre supprimé disparut de la liste cruelle des impôts du Bas-Empire (1). » Les détails transmis par Sabas aux empereurs durant ses deux voyages à Constantinople 512 et 531, firent disparaître les restes de cet impôt odieux, rayé de fait, mais qui se survivait dans une foule de procédés iniques, grâce à l'avarice des intendants des finances. Il ne fallut pas moins de trois souverains, Anastase, Justin et Justinien, pour abolir complètement le Chrysargyre et forcer à l'obéissance les gouverneurs des provinces.

Les querelles monophysites troublèrent la Palestine durant toute l'existence de saint Sabas; il n'y joua pourtant un rôle prépondérant que sur la fin de sa carrière. Une première fois, il se rendit à Byzance, auprès d'Anastase, le persécuteur des évêques attachés à la foi de Chalcédoine; au lieu de réclamer pour sa laure les propriétés environnantes et des subventions pécuniaires, comme la plupart de ses confrères, il demanda la paix de l'Eglise et la cessation des hostilités contre les catholiques. Il passa l'hiver de 512-513 au faubourg de Rufin, afin de veiller sur l'exécution des promesses impériales, restées, d'ailleurs, sans effet. Il réussit toutefois durant la traversée à désabuser Mammas, un des plus fermes appuis du monophysisme en Palestine; ce dernier se réunit aux orthodoxes avec son monastère d'Eleuthéropolis (Bet-Djibrin).

L'empereur, délivré enfin de la présence de ce moine, dont la vertu l'importunait, afficha publiquement ses préférences hérétiques et commença une guerre sans merci contre les évêques fidèles. A la déposition violente du patriarche saint Elie, 513, et à l'intrusion de son propre disciple, le diacre Jean, qui trahit par ambition ses plus saints engagements, Sabas, exaspéré, répondit par une levée de boucliers, unique dans l'histoire ecclésiastique. Lorsque 10 000 moines vinrent témoigner de leur foi dans la basilique de Saint-Etienne et appuyer leurs croyances par l'exhibition de gourdins, d'épées, de haches et autres engins de guerre, Anastase dut bien se rendre à l'évidence et laisser aux catholiques de Palestine la liberté qu'ils avaient prise sans sa permission. L'avènement de Justin (518) rendit la paix à l'Eglise catholique en terminant (519) le schisme d'Acace, qui durait depuis 484.

La récompense de l'union si désirée et si attendue fut l'éloignement de la sécheresse et de la famine, qui désolaient le pays depuis cinq ans. Le ciel était d'airain, les sauterelles couvraient le sol, les sources de Siloë et des Lucinianes étaient à sec, les eaux de Colonia et de Nephtoa (Liftah) avaient tari; le peuple irrité menaçait d'égorger le patriarche Jean, dont l'intrusion sacrilège avait déchaîné ces fléaux. Ce dernier appela saint Sabas, fit creuser une fosse profonde dans le torrent de Siloë, près de la colonne de Saint-Cosme, probablement au Bir-Eyoub, et, par les prières du Saint, le ciel redevint clément, la pluie rendit la prospérité à la terre et la santé aux habitants (4 septembre 519).

Le dernier acte politique de Sabas fut un service rendu à la cause catholique et à sa patrie d'adoption. La révolte des Samaritains venait d'attirer sur la Palestine une vengeance terrible, dont les chrétiens souffrirent autant que les Samaritains. Justinien avait résolu de tourner sa colère contre ses coreligionnaires et de leur faire payer les malheurs occasionnés, croyait-il, par leurs violences et leurs exactions. Agé de plus de quatre-vingt-dix ans, le Saint vint à Constantinople pour fléchir l'empereur, qui envoya au-devant de lui ses galères pavoisées le recevoir en son nom

(1) COURET, *op. cit.*, p. 146.

(avril 531). Il lui fut aisé de présenter les événements sous leur jour véritable et de dissiper les calomnies inventées par un Samaritain très influent à la cour. Durant ce voyage, Justinien lui accorda l'abolition des restes du Chrysargyre; Sabas lui promit en retour l'Afrique, l'Italie et l'empire d'Honorius. Les victoires de Bélisaire et de Narsès réalisèrent bientôt les promesses du pauvre anachorète. Théodora à son tour supplia le Saint de lui obtenir du ciel un héritier, car elle était, remarque Cyrille, plus stérile qu'un rocher. Sabas connaissait son penchant secret pour les idées d'Eutychès; il refusa d'accéder à sa demande, de peur qu'elle ne donnât à l'empire un soutien du monophysisme.

Dès sa rentrée en Palestine, le Saint veilla à l'exécution des faveurs impériales : le relèvement des églises détruites, la création d'un hospice pour les pèlerins malades dans la Ville Sainte, le complet achèvement de l'église de la Vierge, commencée sous le patriarcat de saint Elie (494-513), et la construction dans le désert d'une forteresse, qui mettrait les demeures monastiques à l'abri d'un coup de main des Arabes. Puis il visita une dernière fois les principaux sanctuaires de Jérusalem et s'alita dans sa pauvre cellule. Le patriarche Pierre, averti de sa maladie, le fit transporter dans le palais épiscopal; peine inutile, le vieil athlète voulait mourir pauvre comme il avait vécu; il se fit ramener à sa laure, adressa à ses moines des adieux touchants, remit le soin de la communauté à *Mélitus* de Beyrouth, s'enferma dans sa tourelle, témoin de ses premiers sacrifices, et mourut au bout de quatre jours passés entièrement dans le silence et la prière, le 5 décembre 532, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Ses funérailles attirèrent toute la Palestine; le patriarche et les évêques déposèrent son corps au milieu de la place qui s'étendait entre les deux églises, comme on le voit encore aujourd'hui. C'est dans ce caveau que reposèrent plus tard les higoumènes et les Saints de la laure; c'est là aussi que Cyrille, biographe de Sabas, contempla son corps souple et intact lors de l'enterrement de l'higoumène Cassien en 548, seize ans après la mort de notre Saint.

S. Vailhé.

(*A suivre.*)

Cadi-Keui.

LES HISTORIENS MUSULMANS

ET LA TROISIÈME CROISADE

(*Suite.*)

V. — TROISIEME CROISADE — PRISE DE SAINT-JEAN D'ACRE PAR LES FRANCS

De graves nouvelles arrivent d'Europe. Le comte de Poitiers et une foule de barons, puis les rois de France et d'Angleterre ont pris la croix à Vézelay. De plus, Henri II est mort, son fils Richard monte sur le trône. A cette annonce le soudan se trouble (1).

Le comte, à peine couronné, marchera contre les infidèles; le nombre de ses soldats et de ses vaisseaux est inconnu. Coûte que coûte, il faut à Saladin une alliance, des troupes de secours; il écrit (2) à la hâte au calife pour se plaindre de la mollesse de ses peuples et charge Boha-Eddin de partir pour Bagdad.

Puis, réfléchissant que le roi d'Angleterre a fort à faire dans son royaume, qu'il est jeune et très épris de sa parente Bérengère de Navarre, il peut croire à un retard indéfini. Saladin, comme tous les Arabes, était un esprit chercheur; volontiers il créait des embarras imaginaires aux ennemis qu'il voulait éloigner, et, à ses yeux, un couronnement et un mariage étaient des obstacles plus que suffisants pour retenir longtemps un prince heureux.

En dépit de ces suppositions, le roi Philippe de France s'embarquait à Gênes et le roi d'Angleterre à Marseille; sa mère Aliénor lui amenait sa fiancée à travers l'Italie.

La nouvelle de l'arrivée des princes croisés à Messine parvint très vite au camp sarrasin et frappa (3) tout le monde d'une terreur d'autant plus vive que le roi Richard, à la suite de querelles locales, s'était emparé de la ville et venait de planter sa bannière sur ses murs. A présent, Saladin devait accepter la venue des croisés et s'en débarrasser le plus vite possible. Il revint alors à son idée première : traiter avec le roi de France dès qu'il paraîtrait, et créer des obstacles au roi d'Angleterre pour entraver sa route

Selon ses prévisions, Philippe débarqua le premier (8 avril 1191). Tout en comptant sur son esprit de politique modérée, Saladin ne négligea pas de prendre certaines précautions : Boha-Eddin, dont la mission avait échoué, était revenu au camp; il nous apprend que son maître fit renouveler la garnison d'Acre. Les lettres qu'il recevait de la place assiégée par des plongeurs ou par des pigeons commençaient à être désespérées. La famine et les maladies faisaient cruellement souffrir des troupes énormes et une population restée trop nombreuse. L'émir Karacouch et un autre chef connu dans l'histoire sous des noms divers, mais dont le plus certain est Salk-el-Eddin, attendaient eux aussi avec impatience la venue de Philippe pour entrer en négociations avec lui. Le futur vainqueur de Bouvines ne peut être accusé de manquer de courage, mais son humeur cauteleuse, son caractère essentiellement froid, son intelligence pratique, l'engageaient dans l'état des choses à préférer une paix honorable à la plus brillante victoire.

Tout en pressant les travaux du siège à l'aide de ses machines de guerre, il se lia secrètement avec Karacouch. Plus d'une fois, à la tombée de la nuit, on aperçut le turban vert de l'émir à l'entrée de la tente

(1) Malek-Adhel.
(2) Boha-Eddin.
(3) Récit de Malek-Adhel.

royale; ces deux hommes, également distingués, sans grandes convictions religieuses, trouvaient dans leur intimité un charme assez extraordinaire; ils se louaient réciproquement devant leur entourage et passaient de longues heures à converser ensemble et à examiner les astres.

De cette liaison, Boha-Eddin se défend avec énergie; d'après lui, Philippe fit faire au soudan des propositions de paix qui furent repoussées avec hauteur; il livra deux ou trois assauts, toujours également vaincu par « les vrais croyants ».

L'historien du roi de France, Rigord, n'admet pas cette manière de voir; plus vraisemblablement, Philippe attendait son allié, le roi d'Angleterre, dans la crainte de s'attirer son ressentiment.

De son côté, le soudan ne restait pas inactif. Lié au roi de Chypre, Isaac l'Ange (1), sorte de scélérat plus musulman que grec, il lui envoya un émissaire porteur de ses instructions. Par tous les moyens possibles il devait arrêter la flotte anglaise au passage, s'emparer de la fiancée de Richard et la retenir prisonnière dans une forteresse. La prudence de la jeune fille, l'audace de Cœur de Lion firent échouer ces projets. Le prince croisé débarqua dans l'île, s'en empara, fit le Grec prisonnier, se maria entre temps et mit à la voile pour la Palestine (2).

Entre Tyr et Beyrouth, il rencontra le navire colossal de l'amiral Loulou, il l'attaqua et le coula. En apprenant cette défaite, le soudan saisit à deux mains sa barbe grise et frisée, et s'écria avec un sanglot : « O Dieu! je perds Acre, en perdant mes soldats chers et choisis, en qui j'avais mis toute confiance. Je suis accablé par une perte si amère. » En effet, c'était bien l'heure de se désespérer. Le 13 jioumadi (8 juin), au coucher du soleil ,Salah-Eddin vient sur le seuil de son pavillon respirer la brise du soir; tout à coup, il aperçoit la mer couverte de voiles. De la masse des vaisseaux, une galère, longue, de forme élégante, se dégage alertement. Son éperon qui la fait surnommer le « Tranche-la-Mer » fend les flots; le pavillon gigantesque d'Angleterre, gonflé par la brise, semble former une voile de plus; les rames, en frappant l'eau régulièrement, la font jaillir en écume étincelante.

Saladin, à cette vue, appelle Boha-Eddin et lui ordonne d'envoyer des émissaires ou de pénétrer lui-même dans le camp des croisés afin de s'assurer de ce qui s'y passe. L'appareil qu'il a devant les yeux laisse peu de doute sur le nom, la personne et la qualité du redoutable visiteur.

Il est à croire que l'émir, sous un déguisement quelconque, descendit lui-même au camp. A force d'adresse, il se dissimula dans la foule des curieux, chevaliers, soldats, bourgeois, marchands, Juifs, esclaves noirs, esclaves blancs, hommes, femmes, de toute race, de toute nation, accourus pour assister à un si brillant spectacle.

Le cheval du roi de France, retenu à grand'peine par son cavalier, se distinguait au loin.

Cependant les navires approchaient; les uns lourds et de grande taille, armés de tourelles, les autres plats et plus légers; à deux mâts, peints de couleurs voyantes, ou blanches.

Un mouvement général, des cris, des acclamations saluèrent l'apparition de Richard, roi d'Angleterre, à l'avant de son vaisseau. Le roi était beau, blond, avec le teint clair et les yeux azurés, la taille haute et mince, bien prise dans son haubert argenté, couvert de la cotte rouge brodée. Sur la tête il portait un bonnet plat de velours cramoisi, doublé d'une bonne calotte d'acier contre laquelle s'émousserait le cimeterre des musulmans. Au-dessus du genou gauche on voyait la bande de cuir bleu (1) qui devait le faire reconnaître dans la mêlée. Auprès de lui se tenait sa jeune femme, la jolie, la délicate, la séduisante reine Bérengère. Personne

(1) Boha-Eddin.
(2) Vinsauf.

(1) Hoveden. Première apparition de l'Ordre de la Jarretière.

ne pouvait être chargé de lui faire toucher terre que son mari. Il la prit à grands bras et la descendit au milieu des cordages et des pièces de bois, sans se soucier des accrocs faits à son voile, et la déposa saine et sauve sur la plage. Ses mules brodées étaient restées dans ce difficile passage, en tombant à la mer. Le roi se trouva donc forcé de la transporter lui-même dans la litière d'osier recouverte de « samit » (satin) rouge qui l'attendait.

La sœur de Richard, la reine Jeanne, veuve du dernier souverain de Sicile, encore jeune et agréable, venait à son tour, suivie de nombreuses filles d'honneur qui accompagnaient les princesses.

L'émissaire du soudan en avait assez, et quand il vit le roi Philippe donner l'accolade à son superbe vassal, il revint, navré, rejoindre son maître. A son récit imagé, Saladin déchira ses habits, et les émirs tranchèrent d'un seul coup, en signe de deuil, la mèche de cheveux par laquelle le Prophète doit les saisir pour les conduire en paradis.

Les Francs, raconte Boha-Eddin, passèrent la nuit dans des réjouissances de toutes sortes; au lever du jour, le soudan reçut la visite de deux serviteurs de la reine Jeanne dont on ne connut jamais l'histoire. L'émir historien les loue volontiers de leur apostasie. Hoveden, moine anglais, prétend que Jeanne Plantagenet avait dans sa maison une grande quantité de familles arabes que son frère Richard regardait de mauvais œil. Quoiqu'il en soit, le soudan reçut à bras ouverts les deux fugitifs, et leur retour parmi les Sarrasins donna naissance à un projet qui fit balancer plus tard sur la tête de Malek-Adhel la couronne de Jérusalem.

Cependant on poussa activement le siège d'Acre, on donna trois assauts pendant trois jours successifs, sans gagner beaucoup de terrain. La présence et la générosité du nouveau chef avaient ramené parmi les troupes la confiance, l'abondance et la sécurité. A cheval dès l'aurore, le prince anglais parcourait le camp, allait aux remparts, encourageait les soldats, visitait les malades, sans prendre garde ni à l'ardeur du soleil d'Acre ni aux perfidies du climat; aussi quelques jours de ce régime lui causèrent-ils un accès de fièvre dont on exagéra la gravité parmi les siens.

Le roi de France, à son tour, fut atteint d'un mal plus sérieux appelé « Arnoldin » assez semblable à la fièvre milliaire. Le moment semblait propice à Saladin pour renouveler ses propositions pacifiques. Tout d'abord il s'adressa à Philippe et lui envoya avec des sorbets et des fruits rares différents objets dans le goût oriental qui excitèrent l'admiration générale. Pourtant le roi de France ne voulut rien décider sans son allié. Le soudan le comprit et dépêcha le fidèle Boha-Eddin auprès du roi d'Angleterre. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension que l'émir se mit en route à la tête d'un cortège considérable d'esclaves et de mules chargées de vivres. Quand Richard était malade, l'accès de son pavillon n'était guère plus accessible aux chrétiens qu'aux infidèles. Des chevaliers à la croix blanche (1) montaient la garde aux alentours, les médecins, que le roi n'écoutait guère, chuchotaient (2), osant à peine prescrire les drogues nécessaires.

Les princesses Bérengère et Jeanne veillaient ensemble à éloigner les importuns et savaient se faire obéir du terrible Cœur de Lion. L'aspect de Boha-Eddin, ressemblant à Ali-Baba, dont elles connaissaient sans doute l'invraisemblable histoire, fit départir les deux belles-sœurs de leur sévérité. A coup sûr, ce beau parleur avec ses manières courtoises les charma.

Permission lui fut accordée de pénétrer dans la chambre royale, mais on eut soin préalablement de faire disparaître breuvage, potion, et toute trace de maladie. L'émir, enfin introduit, se trouvait donc en face de ce Mélek, dont on parlait depuis si longtemps. Des deux côtés, on s'examinait avec une égale curiosité. Après un

(1) Vinsauf.
(2) Richard de Devizes.

échange de politesses, la conversation s'engagea sans doute dans cette langue franque que le savant Boha-Eddin ne pouvait ignorer. On admira les belles poires, les pêches veloutées, les prunes de Damas envoyées par le soudan au malade, les corbeilles de filigrane d'argent, les garnitures de cou, les fleurs de plume destinées aux dames.

En vain l'émir cherchait-il à diriger l'entretien sur les importants motifs de sa visite, Richard se dérobait toujours avec gaieté, parlant du climat, des difficultés qu'éprouvait son cuisinier, homme habile dans son art (1), à trouver pour sa table quelque chose de présentable. La volaille surtout manquait totalement!.....

Un peu surpris, Boha-Eddin s'empressa d'assurer qu'on en ferait parvenir au camp; après quoi, soit pour continuer une plaisanterie, soit par confusion, le roi reprit: « J'ai ici des faucons (2) pour la chasse que je vous destine, ils sont maigres et ne peuvent toucher à rien, envoyez donc ces poulets dont vous parlez afin qu'ils puissent s'engraisser avant que je vous les donne. » Cette réponse ne plut pas à l'émir, qui le prit d'un ton haut et répliqua avec vivacité : « Avouez plutôt que vous êtes malades, vous et les vôtres, et que vous avez besoin de nous pour vous soigner. » Le roi rit franchement et sa bonne humeur désarma Boha-Eddin. On se sépara bons amis, et l'envoyé s'en alla convaincu que le Mélek, d'une force terrible, supérieur à tous les princes, possédait aussi un caractère enjoué et aimait les plaisanteries. Ce qui le frappa surtout, ce fut la beauté éclatante de la reine Jeanne, dont les cheveux roux frisaient sous ses voiles de veuve. C'était à un mariage qu'il pensait sans doute, non pour lui, mais pour le frère du soudan Malek-Adhel, si semblable aux Francs par ses qualités et par ses goûts.

Quoi qu'il en soit, grâce peut-être aux sorbets, aux fruits exquis, aux paons et aux poulets envoyés à profusion, Richard se remit assez vite et prouva sa reconnaissance à Saladin par une attaque vigoureuse de la place d'Acre. Nuit et jour, les balistaires et les archers lançaient des pierres et des flèches; les machines de guerre du roi de France : la mauvaise Cousine, la mauvaise Voisine, le Chat, jetaient dans la ville des quartiers de roche, répandaient le feu grégeois comme de l'eau. Résister à de tels moyens était presque impossible; le gouverneur d'Acre ou ses lieutenants (1) allèrent secrètement à Karouba demander à Saladin l'autorisation de se rendre. Aigrement reçus par le soudan, ils subirent ses reproches et, — punition imméritée, — se virent dépouillés de leurs biens. Découragés, ils reprirent le chemin du camp des croisés et entamèrent des négociations avec le roi de France d'abord, puis avec le roi d'Angleterre.

Après quelques heures de pourparlers sous la tente du grand-maître du Temple, Robert de Sablé, les conditions de Richard furent posées : elles étaient dures. La ville tout entière avec sa garnison, le bois de la vraie Croix, 7 000 captifs, encore entre les mains du soudan (2), 100 000 bezans pour les frais du siège, les émirs en personne comme otages, devaient être remis aux Francs. Karacouch accepta tout ce qu'on voulut; lui et plusieurs de ses compagnons, convaincus des vérités de notre foi, abjurèrent et reçurent le baptême (3).

Le 22 juillet 1191, le roi d'Angleterre fit, avec la reine, sa femme, son entrée dans Acre.

Le siège avait duré deux ans, la ville se trouvait dans un état pitoyable. Toute-

(1) Richard de Devizes.
(2) Boha-Eddin.

(1) Eimad-Eddin.
(2) Lettre du roi d'Angleterre à l'abbé de Clairvaux. (Hoveden).
(3) Ibn Alatir.

Nota. — L'émir Boha-Eddin Karacouch et ses compagnons vinrent en France à la suite du roi Philippe. Ils firent pendant la route un pèlerinage au tombeau des trois rois, dont l'un d'eux se vantait de descendre. Celui-là même s'établit à Paris, servit Philippe et ses successeurs. Selon toute vraisemblance, il est le chef d'une famille qui n'est pas encore éteinte.

fois, des richesses immenses y étaient entassées, et les soldats chrétiens de tout pays espéraient bien trouver là de quoi se dédommager de leurs peines en pillant selon les coutumes de la guerre. Mais Richard s'opposa énergiquement à toute espèce de rapines, il fit garder les rues et les carrefours, et s'installa lui-même dans la maison du gouverneur appelée le « Vieux Palais ». Le roi Philippe, un peu malgré lui, reçut l'hospitalité des Templiers.

VI. RETOUR DE PHILIPPE-AUGUSTE EN FRANCE — VICTOIRE D'ARSOUF

La pensée de « la bonne ville de Paris » tenait plus de place dans l'esprit de Philippe que sa nouvelle conquête. Il avait assez fait pour repartir sans scrupule. Sa santé mal rétablie réclamait un autre climat. Décidé à laisser une partie de son armée et ses machines de guerre à son vassal, puis à s'embarquer, il envoya cinq barons, l'évêque de Beauvais et le duc de Bourgogne, le prévenir de ses intentions (1).

Richard se trouvait alors dans une des salles de son palais; il jouait aux échecs avec Barthélemy Mortimer, comte de Leicester, tandis que la reine, tout en brodant, jugeait les coups. L'entrée des envoyés de Philippe n'interrompit pas le dialogue, en pur provençal, des deux époux. Levant à peine les yeux, et sans interrompre sa partie, le roi écouta tranquillement les paroles de l'évêque et des chevaliers. « Ce départ n'est pas honorable, » dit-il, puis faisant avancer un pion, il ajouta: « Si votre maître est vraiment malade..... je ne veux pas être cause de sa mort, il peut retourner chez lui. »

Après avoir reçu cette réponse laconique et peu engageante, les envoyés se retirèrent, et, quelques jours après, Philippe quittait la Palestine.

Resté chef suprême des armées, le roi d'Angleterre s'occupa avant tout de faire exécuter le traité signé par le soudan après la capitulation d'Acre. Il demandait surtout la vraie Croix et les captifs chrétiens que Saladin ne semblait pas pressé de lui rendre. Par la bouche de son émissaire habituel, Boha-Eddin, le soudan fit répondre qu'il était prêt à remettre et les captifs et la vraie Croix, pourvu que Mélek-Ric, de son côté, laissât partir en liberté les 2 700 hommes qu'il gardait comme otages. C'était agir avec une entière mauvaise foi; pourtant, Richard consentit, à la seule condition que les prisonniers chrétiens reviendraient les premiers. L'émir partit en toute hâte annoncer à son maître que le Mélek usait d'une véritable modération. Salah-Eddin, très cruel, rendu plus irritable encore par la défaite et la maladie, ne voulut rien entendre. Par politique cependant, il renvoya Boha-Eddin à Acre, muni de superbes cadeaux, bijoux, chevaux, étoffes précieuses, réclamant sept jours de sursis, et menaçant de faire décapiter, brûler et pendre tous les chrétiens en son pouvoir, s'il n'était pas obéi. Reçu amicalement par Richard, l'émir discuta avec lui tous les points de sa délicate mission; le peu d'espérance que gardait encore le pacifique historien était plutôt du côté de son ennemi. Il comptait plus sur ce caractère loyal et généreux que sur les grâces hypocrites et fausses de son maître.

Richard répondit qu'il accordait le sursis, mais qu'il refusait les présents, gages ordinaires d'entente. Il référerait de ces propositions au Conseil de la croisade, et si un seul cheveu d'un captif chrétien tombait injustement, il irait lui-même, à la tête de son armée, en face de Karouba, conduire ses otages et les punirait de mort.

Pendant ces négociations, Saladin exécutait, sans raison connue, son sanguinaire projet. Ainsi qu'il l'avait dit, les captifs, au nombre de 4 000, périrent dans les plus horribles supplices, « brûlés, pendus, décapités »; les femmes et les jeunes filles furent envoyées dans les harems.

A cette brusque et terrible nouvelle, Boha-Eddin repartit sur-le-champ. Il devenait clair que toute trêve était rompue,

(1) Hoveden.

qu'on ne pouvait espérer ni l'exécution du traité, ni même une guerre loyale. Pour répondre à ses sanglants massacres, Richard fit alors un acte de représailles naïvement barbare. Le 16 août, après en avoir conféré avec les autres chefs de la croisade, il monta à cheval, fit conduire ses prisonniers sous la montagne de Karouba, et là, devant l'armée du soudan, ses soldats les décapitèrent. Cette action inhumaine, indigne d'un chrétien, ne parut troubler en rien la conscience du roi d'Angleterre. Il avait pris cette résolution pour effrayer l'ennemi et arrêter d'autres exécutions dans les villes de Jaffa et de Jérusalem; il en parle dans une de ses lettres avec un sang-froid qui étonne (1).

Le moyen du reste réussit; le soudan, épouvanté, quitta Karouba et s'enfonça dans l'intérieur des terres. Huit jours après, toute l'armée chrétienne se mit en route pour l'atteindre, suivant le bord de la mer, afin d'éviter les grandes herbes dont les tiges épineuses gênaient la marche des chevaux.

Ces 100 000 hommes marchaient dans un ordre admirable, rapporte Boha-Eddin; en vérité, le Mélek avait pensé à tout. Pour éviter à ses soldats l'étouffement causé par des mailles trop serrées, il avait fait élargir les hauberts; dessous, les Francs portaient des surcots de feutre si épais, que les flèches ne les traversaient pas. Le roi allait devant, monté sur son cheval « fauve » avec une toute petite escorte de chevaliers choisis. Des vaisseaux chargés de remèdes et de provisions restaient sous le vent, et quand les hommes se sentaient par trop las, le roi les faisait monter dix par dix dans des barques qui les menaient aux galères. Les malades et même les morts y étaient aussi transportés afin d'éviter toute mauvaise impression sur les troupes. Certes, jamais Boha-Eddin n'avait vu pareils soins, et ce Mélek, si terrible tout à l'heure pour les infortunés prisonniers, lui semble le meilleur des hommes, comme nous l'affirmera Malek-Adhel.

« Le meilleur des hommes » attaqua bientôt, dans les plaines d'Arsouf, toute l'armée du soudan, la cavalerie de Taki-Eddin, les mamelouks du prince Daher, et leur fit essuyer une défaite qui vengea celle de Tibériade. Les historiens arabes et francs ne tarissent pas sur cette bataille célèbre, le roi d'Angleterre y déploya ses grandes qualités militaires; il y montra l'excès de sa vaillance et l'excès de sa force; son épée s'ébrécha sous les coups, ses mains, dans les gantelets, se dépouillèrent de leur épiderme, il moissonna les Sarrasins, comme un moissonneur abat les épis (1), il fut superbe, il fut héroïque, il devint légendaire.

Le soir, toujours monté sur son cheva Fannel, la lance en arrêt, faisant au galop le tour de ce champ de victoire, Richard rencontra un émir de petite mine, peu armé, monté sur une bête paisible. Le Mélek arrêta une minute sur lui son regard clair et ferme, le trouva courbé en deux sur sa selle, chétif, effacé, inférieur; il déplut à ce chevalier admirable de se mesurer contre un adversaire médiocre, et le frappant comme sans y prendre garde d'un coup léger de sa lance, il se contenta de le désarçonner (2) en passant.

Ah! s'il avait su le nom de cet émir de si pauvre apparence!..... Mais comment se douter qu'il venait d'avoir devant lui Salah-Eddin lui-même; Salah-Eddin, humilié, furieux, accablant de reproches son entourage (3).

Tranquille pour quelque temps sur le sort de ses troupes, Richard songea à aller chercher Bérengère qu'il avait laissée à Saint-Jean d'Acre. Il ne pouvait se passer longtemps de cette jeune femme dont les charmes et les qualités (4) exercèrent toujours sur lui la plus heureuse influence. Type accompli de la beauté au moyen âge, frêle et délicate, avec des yeux profonds d'un bleu sombre, portant à merveille « le

(1 Lettre à l'abbé de Clairvaux (Hoveden).

(1) Boha-Eddin.
(2) *Id.*
(3) Vinsauf.
(4) Miss Stichland. *Lives of the queens of England.*

bliant » étroit qui faisait ressortir toute la grâce de sa jolie taille, la reine d'Angleterre, pieuse, sage, lettrée, douée d'une facilité d'élocution remarquable, tenait sa cour en Orient avec autant de dignité et de noblesse qu'elle aurait pu le faire en Europe (1).

Sur un avis du roi elle s'était mise en route, avec sa belle-sœur et sa suite, et avait rencontré son « seigneur » à peu de distance de la ville qu'elle venait de quitter. On marcha désormais gaiement sans faire de mauvaises rencontres.

A la vérité, on aperçut bien quelques centaines d'Arabes traversant au galop de leurs petits chevaux les plaines de sable, mais il semblait inutile de les attaquer. Ce pays saccagé n'offrait que peu de ressources, et bien souvent on dut recourir à la libéralité de Malek-Adhel, seul chef à présent de l'armée sarrasine. Ce frère du soudan, appelé aussi Sapha-Eddin, n'était ennemi des Francs que de nom. Depuis la défaite d'Arsouf, il cherchait tous les moyens d'entrer en relation avec le roi d'Angleterre. Ses deux villes, Jaffa et Ascalon, venaient de tomber au pouvoir des Croisés.

Richard choisit Jaffa pour lieu de halte et de repos. Cette place était merveilleusement située, au bord de la mer, entourée de jardins enchanteurs. On planta des tentes dans ce nouveau paradis, où les troupes trouvèrent de l'eau, de la fraîcheur et des fruits (2). Le roi s'établit dans un parc immense, planté d'arbres de haute venue; ses vaisseaux lui amenèrent en même temps le nécessaire pour les soldats, le superflu pour les princesses.

VII. PROUESSES DE RICHARD — RELATIONS DE SA SŒUR JEANNE AVEC MALEK-ADHEL

Toujours actif et remuant, Richard ne craignait pas de s'éloigner souvent pour se livrer au plaisir de la chasse. On raconte qu'étant parti un matin, à jeun, selon la coutume des sobres gens de guerre, il sentit tout à coup la fatigue le saisir. Il descendit de cheval, s'étendit désarmé à l'ombre d'un poivrier, et s'endormit. Entouré soudain, avec les siens, par une bande de Mamelouks, il n'eut que le temps de saisir son épée, tandis qu'un Gascon, Guillaume de Pratelles, sautait sur Fannel, en s'écriant « Je suis le Mélek! »

Cet acte de dévouement sauva la vie de Richard. Le chevalier franc fut conduit aussitôt devant Malek-Adhel qui reconnut bien vite la méprise de ses hommes. Ravi d'entrer enfin en relation directe avec son ennemi, il renvoya le cheval favori et lui en adjoignit un autre d'une beauté extraordinaire. Il céda aussi le baudrier du roi égaré au pied de l'arbre.

Il va sans dire qu'on rendit politesse pour politesse. Le Mélek souhaitait ardemment le retour de son serviteur; le prince sarrasin aurait bien voulu le lui rendre, mais il ne pouvait agir sur-le-champ de sa propre autorité. Comme on devait s'y attendre, Saladin refusa de renvoyer le prisonnier. Pour adoucir la dureté du refus, son frère fit porter par l'inévitable Boha-Eddin des tentes superbes et des tapis de Perse. Un chameau blanc, d'une espèce rare, chargé d'un palanquin de femme, augmentait encore la valeur des présents.

Admis une fois de plus dans l'intimité de la famille du roi d'Angleterre, l'aimable émir put voir davantage la reine Jeanne, dont la beauté l'avait frappé, et à laquelle il ne cessait de songer pour son prince. Par politique, aussi bien que par sympathie, il désirait cette alliance. La venue de Richard en Palestine avait mis l'armée sarrasine en débandade; les alliés naturels du soudan, séduits par le grand renom du roi, ne demandaient qu'à changer de maître; celui que les chroniqueurs anglais appellent naïvement « le Lord Muss », le Vieux de la Montagne, le prince des assassins (Hachachin), oncle de Salah-Eddin, dont la puissance égalait celle d'un roi, offrait son amitié au Mélek. Les fils de Noureddin,

(1) Tous les historiens du temps: Vinsauf, Henry de Hygnale, Richard de Devizes, G. de Newbridge, s'accordent vanter les vertus et la beauté de Bérengère.

(2) Vinsauf.

légitimes héritiers du royaume de Syrie, Taki-Eddin, le prince Daher, Malek-Adhel, enfin, étaient prêts à accepter les conditions de paix qu'il leur dicterait. Cette idée d'un mariage avec une princesse chrétienne souriait beaucoup au frère du soudan. Il avait près de lui les deux serviteurs de la reine Jeanne mentionnés plus haut et qui l'entretenaient constamment des qualités physiques et morales de cette dame illustre. Agée de vingt-huit ans, elle semblait faite pour plaire à un souverain, de quelque race qu'il fût. Très énergique, capable de mener une armée, d'humeur joyeuse, mais non facile, la descendante des Plantagenets avait la main assez ferme pour soutenir une couronne sur la tête de son mari.

Dès la première ouverture faite discrètement par l'émir, Richard comprit combien cette union pouvait être utile aux chrétiens de Terre Sainte. En Espagne, des princesses chrétiennes avaient déjà épousé des rois maures; don Sanche, son beau-frère et son meilleur ami, aimait passionnément la fille de Amimali, empereur du Maroc; il avait été le confident de cette romanesque histoire (1). Le projet d'unir Jeanne, sa sœur, à Malek-Adhel lui plut. Sur-le-champ il offrit de lui donner en dot les richesses qu'elle tenait de son premier mari, à la seule condition que le frère du soudan apporterait pour sa part le royaume entier de Jérusalem. Contre toute prévision, l'émir d'abord, le prince ensuite, sans consulter personne, acceptèrent. Une entrevue fut préparée, comme de nos jours, en dehors de la fiancée. On prit pour prétexte une fête offerte par les Arabes à leurs nobles ennemis; les dames devaient y assister.

Rien ne fut négligé pour donner tout l'agrément possible à cette rencontre décisive. Des deux côtés, on rivalisa d'activité dans les préparatifs des repas, des chants et des danses.

Richard envoya son célèbre cuisinier, si habile à préparer des repas exquis, afin de faire goûter au prince sarrasin les mets compliqués et appétissants d'Europe, tandis que Malek-Adhel comptait offrir à ses hôtes les oies, les poulets, les pigeons aux pistaches, les confitures de fleurs encore en usage en Syrie. Une tente de soie rayée devait servir de salle de réception; on étendit d'épais tapis, on apporta des divans et des coussins de satin et de brocart; des joueurs de luth et des danseurs habiles arrivèrent dès l'aube; la richesse et la magnificence déployées à cette occasion étaient dignes des invités illustres qu'on attendait.

« J'étais moi-même chargé de toute cette affaire, dit non sans plaisir Boha-Eddin, j'en connus tous les détails. Le caractère enjoué du Mélek me causait quelque inquiétude; je craignais qu'il ne prît pas les choses assez au sérieux. » En dépit de cette anxiété que son grave visage dissimule tant bien que mal, l'historien est là un des premiers avec son collègue Ibn-Alatir, aussi intéressé que lui. Ils s'agitent, ils s'empressent dès qu'ils entrevoient le manteau incarnat de Richard (1), la petite litière de la reine Bérengère, et celle de la reine Jeanne. Ils se hâtent de prévenir Malek-Adhel. Une fois déjà, dans une visite très brève, il a vu le prince anglais qui n'est plus un inconnu pour lui. Un enfant de sept ans, fils de Honfroy de Thoron, a été choisi par Richard pour lui servir d'interprète dans cette circonstance.

Mettant de côté les usages de sa nation, Malek-Adhel reçoit les princesses et les conduit dans son pavillon. Pendant qu'une danseuse égyptienne, un faucon sur le poing, des sonnettes aux pieds et aux mains, amuse le roi et la reine d'Angleterre, le prince arabe, par la bouche du jeune Honfroy, tient à la reine Jeanne des discours qu'on peut supposer très enflammés, et qu'elle écoute d'un air indifférent. Le repas suit, puis les danses recommencent, on s'offre de nouveaux présents; à la nuit tombante, Richard retourne à Jaffa, enthousiasmé d'une si belle réception.

Sa sœur l'était-elle autant que lui? Il est permis d'en douter. Elle n'a pas pris Boha-

(1) Hoveden.

(1) Vinsauf.

Eddin pour confident. Néanmoins, les négociations continuèrent. Malek-Adhel rendit la visite qu'il avait reçue, mais cette fois il trouva le roi soucieux. Longtemps ils se promenèrent tous les deux dans les allées de grenadiers; la princesse, au dire de son frère, ne semblait nullement décidée. Si le royaume la tentait, le mari ne lui plaisait pas, elle demandait avant tout qu'il se fît chrétien; sur ce point, Richard n'admettait pas d'hésitation.

Malek-Adhel consentait bien à se faire instruire, mais l'opposition certaine de Saladin le troublait.

Devant ce demi-refus, le roi n'osait lui-même parler à la reine Jeanne dont il connaissait le caractère emporté. Il conseilla donc au prétendant d'écrire lui-même une lettre persuasive qu'il se chargerait de faire remettre à sa sœur par sa femme. Le prince sarrasin suivit aveuglément cet avis et écrivit, dans le style le plus poétique et le plus fleuri, une déclaration en règle. Il comptait à part lui sur l'autorité du chef de famille pour contraindre, s'il le fallait, cette fiancée récalcitrante. Il se trompait. Le roi Lion était un agneau chez lui, ce fut donc en hésitant qu'il chargea Bérengère de ce message délicat. Ses craintes étaient fondées; Jeanne reçut sa belle-sœur avec un froncement de sourcils de mauvais augure; elle prit le billet parfumé, y jeta les yeux, le déchira en quatre morceaux, et le foula aux pieds (1). Le roi, entrant sur ces entrefaites, voulut ouvrir la bouche, elle l'interrompit, quitta la pièce, le bouda trois jours, et ne consentit à se réconcilier avec lui qu'à la condition de ne plus entendre parler de Malek-Adhel.

Capricieux ou motivé, ce refus eut des conséquences malheureuses. Au point de vue du bien général, Jeanne Plantagenet aurait dû répondre plus sérieusement à des propositions si graves. Si elle était devenue la femme de Malek-Adhel, peut-être, avec du temps et de la persévérance, le christianisme aurait-il été établi en Orient. Mais le renoncement d'elle-même, l'abnégation lui manquaient. Elle n'eut pas le courage de plusieurs princesses, ses devancières, qui convertirent leurs maris et leurs peuples. Effrayée sans doute de l'immoralité des mœurs orientales, elle craignit l'autorité d'un maître musulman (1).

(1) On sait que cet épisode a donné naissance à deux romans de valeur différente : *Mathilde,* de Mme Cottin, œuvre honnête et antihistorique, et le *Talisman* de Walter Scott, que tout le monde connaît.

VIII. DERNIERS EXPLOITS DE RICHARD. SON RETOUR EN EUROPE — MORT DE SALADIN

En dépit de cette aventure, les liens d'affection qui unissaient Richard à Malek-Adhel ne furent pas rompus; bien plus, ils se fortifièrent au point d'exciter les murmures des croisés. Le prétendant éconduit visitait souvent le roi franc (2). On ne se gênait guère avec lui, on lui faisait faire quelquefois antichambre. Le manque d'égards ne le froissait nullement, grâce aux dîners soignés et fins qu'on lui servait et qu'il appréciait plus qu'un autre.

Il ne voyait aussi rien de plus beau, rien de meilleur, rien de plus loyal que Mélek-Ric. Bien que celui-ci combattît les siens tous les jours et que sa marche sur Jérusalem fût constamment résolue et annoncée, le frère du soudan facilitait presque les victoires de son adversaire. S'il prenait fantaisie au roi de se rendre compte par lui-même des forces des Sarrasins, il lui conseillait, par Boha-Eddin, d'emprunter le costume d'un Bédouin (3). Sous ce déguisement, Richard, escorté de deux cavaliers turcopoles (4) pénétrait aisément dans le camp endormi. Un jour, pourtant, sa grande taille, ses yeux bleus, sa moustache blonde, l'élégance, la pro-

(1) Jeanne Plantagenet, à son retour en Europe, épousa par inclination Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, plus tard chef des Albigeois, qui la rendit fort malheureuse. Elle mourut vers l'an 1200 (Hoveden).

(2) Vinsauf. — Richard de Devizes.

(3) Vinsauf. — Boha-Eddin.

(4) Jeunes gens dont les pères étaient des Francs de race noble et les mères des esclaves sarrasines. Richard s'en servait généralement comme d'espions. Ils appartenaient aux Templiers.

preté de ses vêtements, excitèrent des doutes. Une sentinelle lui posa deux ou trois questions curieuses. « Allait-il à Ascalon? Ne craignait-il pas d'y rencontrer le roi anglais? » A ces mots, le prince ne put garder son sérieux. « C'est toi, reprit l'Arabe en riant. — Rien n'est plus vrai, » répliqua le Mélek, assez raisonnable cette fois pour ne pas aller plus loin et reprendre au plus vite la route d'Ascalon.

En retour de ses services, Malek-Adhel demanda à son ami d'armer son fils chevalier, en même temps que Daher et l'héritier de Taki-Eddin. Le roi y consentit volontiers. Le jour de la Pentecôte, les trois princes reçurent l'accolade, et peut-être aussi « l'accolée », au milieu de fêtes et de festins splendides.

Depuis lors, le frère de Salah-Eddin s'employa de toutes ses forces à obtenir des conditions de paix favorables aux chrétiens. La guerre traînait en longueur, Richard multipliait des faits d'armes qui font pousser des cris d'admiration à Boha-Eddin. « Ciel! quel courage! quel dévouement! quelle force! quel roi! » disait-il.

Malek-Adhel, lui, multipliait les cadeaux qui ne changeaient pas les résolutions du roi d'Angleterre. Il voulait tout ou rien, et comme Jérusalem semblait imprenable, peut-être fut-il trop prudent. Il comptait sans la jalousie et les mesquines querelles de son entourage français et anglais, sans les rivalités des princes croisés, sans le climat surtout, que sa constitution du Nord supportait difficilement. Pressé d'ailleurs par la reine Bérengère de retourner dans ses Etats où sa présence devenait plus que nécessaire, il signa malgré lui le traité que lui offrit le soudan par l'entremise de Ibn-Alatir. Comme il conservait le secret espoir de revenir promptement en Terre Sainte, il n'employa jamais le mot « de paix », mais celui de trêve dans les stipulations qu'on lui présenta.

Deux fois, à cette occasion, il reçut de nouvelles visites de Malek-Adhel. Les articles du traité furent discutés longuement entre eux. Richard aurait voulu vidersa querelle dans un combat singulier, soit avec Saladin, soit avec. son frère. Mais il était si fort, si hardi, il avait tant de confiance en Dieu que les mécréants reculèrent (1).

La ville de Jérusalem resta donc ouverte aux pèlerins. Toutes les places fortes du littoral demeurèrent aux Francs. Le libre exercice de leur religion leur fut accordé dans la Palestine entière, et cela pendant trois ans, trois mois, trois jours, trois heures.

« Je ne sais ce que Dieu fera de moi, avait dit le soudan, je ne puis m'engager davantage. »

Peu de temps après le départ du roi d'Angleterre, raconte Boha-Eddin, il (le soudan) fut pris d'un frisson violent, puis d'un accès de fièvre qui dura dix-sept jours, entrecoupé de délire et de rares moments lucides.

Il mourut, âgé de cinquante-sept ans, laissant ses royaumes à son frère et à un fils.

Le roi Richard Cœur de Lion, son ennemi, le seul qui l'avait vaincu, était lui-même captif en Allemagne quand cette nouvelle lui parvint. Selon toute vraisemblance, la lettre du doge de Venise, annonçant un si grave événement, lui fut communiquée par Bérengère, — alors à Rome, sous la sauvegarde du Saint-Siège, — avec bien d'autres choses (2).

Le doge, d'un ton hautain et laconique, écrivait :

« Au Sérénissime seigneur Richard, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, Henry Dandolo, par la même grâce, duc de Venise, de Dalmatie et de Croatie, santé et sincère affection.

» Nous vous faisons savoir, le connaissant de source sûre, que Saladin, l'ennemi des chrétiens, est mort. Celui de ses fils

(1) Richard de Devizes.

(2) Contre la croyance générale, la reine conserva toujours le moyen de communiquer avec son mari, prisonnier en Allemagne de Léopold d'Autriche et de l'empereur Henri. La première, elle avait connu la captivité du roi, qui lui avait envoyé son baudrier par l'entremise d'un juif lombard.

qu'il avait désigné pour l'unique héritier de ses domaines est, à présent, à Damas, tandis qu'un des autres occupe Babylone et Alexandrie. Son frère, avec une nombreuse armée, occupe le voisinage de Babylone. La plus grande dissension règne entre eux. Adieu. »

Telle fut l'oraison funèbre de Salah-Eddin, le soudan d'Egypte et de Syrie.

Des trois émirs historiens, Boha-Eddin seul servit Daher et Malek-Adhel. Il composa une vie de Saladin, dont un manuscrit est à Leyde. Il mourut en 1225. Eïmad-Eddin et Ibn-Alatir se retirèrent dans leurs pays respectifs et y fondèrent des écoles de littérature.

G. Rousseau.

SAINTE XÉNI A MYLASA

I

« La sainte damoyselle que les historiens appellent Eusebe l'estrangere quitta Rome, sa patrie, et, s'habillant en garçon avec deux autres filles, s'embarqua pour aller outre mer, et passa en Alexandrie, et de là en l'isle de Cô, où, se voyant en asseurance, elle reprint les habitz de son sexe, et se remettant sur mer elle alla au pays de Carie en la ville de Mylassa, où le grand Paul, qui l'avoit treuvée en Cô, et l'avoit prise sous sa conduite spirituelle, la mena, et où par apres, estant devenu evesque, il la gouverna si saintement qu'elle dressa un monastère et s'employa au service de l'Eglise, en l'office qu'en ce tems-là on appeloit de diacresse, avec tant de charité qu'elle mourut enfin toute sainte, et fut reconneuë pour telle par une grande multitude de miracles que Dieu fit par ses reliques et intercessions. De s'habiller des habitz du sexe duquel on n'est pas, et s'exposer ainsy déguisée au voyage avec des hommes, cela est non seulement au delà, mays contraire aux regles ordinaires de la modestie chrestienne (1). »

Cette Sainte, dont l'évêque de Genève trouve les « inspirations plus admirables qu'imitables », naquit à Rome d'une famille illustre. Fiancée de bonne heure à un optimat de la ville et désireuse malgre tout de garder la virginité, elle ne voulut rien dire à ses parents de peur de les contrister, car elle était l'unique héritière de leur nom et de leur fortune; mais elle s'ouvrit de son projet à deux jeunes filles qu'on avait placées à ses côtés dès l'âge le plus tendre et qui avaient grandi avec elle. Leur concours discret permit à ses mains de verser furtivement dans le sein des pauvres tous les trésors dont elle disposait.

Cependant, le jour du mariage était proche : Eusébie devait ou déclarer ouvertement ses intentions ou se dérober par la fuite. Ce dernier parti lui parut le meilleur. Elle revêtit ses deux compagnes de vêtements d'homme, se déguisa de même, et, profitant d'un instant où tout le monde autour d'elle s'adonnait aux préparatifs de ses noces, elle quitta la maison paternelle précipitamment.

Les trois fugitives se dirigèrent vers Ostie et montèrent sur le premier navire en partance. C'était un navire alexandrin qui les déposa quelques jours plus tard à son port d'attache, entre l'île de Pharos et les palais du Bruchéion. Elles ne s'y crurent pas en sûreté : la capitale égyptienne étant en continuelles relations d'affaires avec l'Italie, quelque Romain de leur connaissance pouvait fort bien les rencontrer un jour ou l'autre et les trahir. Elles prirent donc la mer une seconde fois et

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, l. VIII, chap. XII.

vinrent débarquer dans l'île de Cos (1).

Là, délivrées de toute crainte, nos trois voyageuses résolurent de se fixer. Elles dépouillèrent leurs habits d'emprunt et firent l'acquisition d'une maisonnette retirée où elles commencèrent sur-le-champ à mener la vie religieuse suivant leur propre inspiration, en attendant qu'il plût au Seigneur de leur envoyer un guide expérimenté. Entre temps, Eusébie avait changé son nom en celui de Xéni (2), qui veut dire *étrangère,* et ses deux compagnes s'étaient engagées à ne jamais dévoiler ni sa famille ni sa patrie.

Le guide imploré du ciel ne tarda pas à se présenter. Un jour que les trois vierges étaient sorties de leur demeure, elles aperçurent dans la rue du port un vieillard vénérable qui se dirigeait vers la mer; son costume et sa démarche trahissaient un moine. Elles s'approchèrent, et aussitôt s'engagea entre la Sainte et lui un dialogue que le biographe anonyme nous a rapporté en ces termes :

— Ne méprise pas une étrangère, imite l'apôtre Paul; sois notre guide et notre maître, comme Paul le fut de Thécla.

— Que voulez-vous que je fasse pour vous?

— Après Dieu, deviens notre guide et notre maître; nous sommes des étrangères et nous ne savons où aller.

— D'où êtes-vous et pourquoi voyagez-vous ainsi toutes seules?

— Nous sommes des étrangères, nous avons décidé ensemble de quitter notre patrie et de venir habiter ces régions.

— Je suis moi-même étranger dans cette île : je viens de prier dans un sanctuaire, et maintenant je retourne dans mon pays.

— D'où est donc ta Sainteté?

— Je suis Carien, et de la ville de Mylasa.

— J'en prie ta Sainteté, quelle est ta charge?

— Je suis prêtre et de plus abbé du monastère de l'apôtre André : je me nomme Paul.

— Je t'en prie, serviteur de Dieu, ne nous abandonne pas.

— Ici je ne puis rien ; mais si vous venez à Mylasa, je prendrai soin de vous.

Les trois étrangères s'embarquèrent et suivirent Paul.

II

A cette époque, la vieille métropole de la Carie plaisait aux yeux, belle encore dans sa parure gréco-romaine. Elle se jouait dans l'éblouissante lumière du soleil asiatique, étalant avec orgueil, près du golfe creusé par la mer Egée, les ors et les marbres variés de ses édifices. Trois bourgs, Olymos, Labranda et Euromos avaient disparu, sacrifiés à sa grandeur (1). Halicarnasse et Milet continuaient au contraire à fleurir auprès d'elle. Des temples qui se dépeuplaient de plus en plus, mais qui gardaient toute leur magnificence architecturale, embellissaient en grand nombre la cité : quelques-uns d'entre eux rivalisaient presque de splendeur avec certains monuments de Rome. Tel le célèbre sanctuaire de Ζεῦς 'Οσογῶα, vers lequel les nautoniers de la mer Egée se tournaient encore. Du bateau qui l'amenait, Xéni avait dû remarquer cette construction harmonieuse et puissante, faite de marbre blanc (2), debout à l'ouest de la ville, au pied d'une hauteur escarpée, là même où le voyageur moderne admire encore une muraille cyclopéenne qui faisait partie de l'enceinte et une magnifique rangée de 14 colonnes (3). Devant la majesté de l' 'Οσογῶα, Pausanias ne pouvait s'empêcher de penser à l'Acrople d'Athènes. Ζεῦς 'Οσογῶα lui-même était, avec son trident, une divinité comparable au Poseidon de la Grèce. Il avait débuté par les modestes fonctions de dieu tutélaire dans la petite tribu

(1) Une des Cyclades, à 15 milles d'Halicarnasse, ville de la Carie.

(2) J'écris Xéni pour me conformer à la prononciation grecque du mot Ξένη.

(1) Sur leur fusion avec Mylasa, voir G. Cousin, *Bulletin de correspondance hellénique,* t. XXII (1898), p. 421-439.

(2) Strabonis, *Geographica,* éd. Meineke, Lipsiæ, t. III, p. 919 *et seq.*

(3) *Bull. de correspond. hellénique,* t. V (1881), p. 98.

carienne des Otorcondes. Plus tard, en prenant possession de la plaine, il s'était rapproché de la mer, et maintenant il dominait les flots du haut de son grand sanctuaire de Mylasa. La ville avait prospéré avec lui : pour se parer, elle n'avait eu qu'à ciseler les marbres des montagnes voisines.

Il fut loisible à Xéni de contempler encore d'autres merveilles, car l'Ὀσογῶα ne constituait pas à lui seul tout le culte de Mylasa païenne. Ζεὺς Κάριος, divinité provinciale honorée dans plusieurs villes, y avait également son temple. De même Ζεὺς Λαβρανδηνός, dieu protecteur du bourg de Labranda que Mylasa avait absorbé. Les cultes de Phrygie y étaient représentés par Sabazios; ceux d'Egypte par Isis et par Osiris. Quant aux dévotions impériales, elles trouvaient leur compte dans le temple d'Auguste et de Rome, qui évoquait à l'esprit de Xéni toutes les gloires de la patrie absente (1).

Je doute fort cependant que la jeune patricienne se soit longtemps laissé captiver par la beauté et le luxe de ces divers sanctuaires. Le moine Paul devait être peu incliné à admirer des splendeurs architecturales qui représentaient un culte vieilli, impuissant à donner le salut. Le cœur de Xéni elle-même était tourné vers d'autres réalités ; Xéni avait quitté son pays avec les idées de Paula et d'Eustochium, elle brûlait du seul désir d'atteindre aux sommets de la perfection chrétienne.

III

La perfection chrétienne florissait déjà, au moins en partie, parmi la population de Mylasa. Une grande basilique s'élevait dans un coin de la cité et l'apôtre saint André y patronnait un monastère dont notre moine Paul était l'higoumène.

A peine arrivées, les trois filles spirituelles de ce dernier achetèrent un emplacement auprès de l'église épiscopale. Pour commencer, elles y bâtirent une chapelle dédiée au protomartyr Etienne, puis elles fondèrent un couvent où les jeunes chrétiennes vinrent en foule se réfugier. Xéni fut leur supérieure. Elle vécut dans la pratique de toutes les vertus, édifiant le peuple de Mylasa qui la croyait toujours originaire de Cos et contribuant beaucoup par ses exemples au triomphe complet du christianisme. Paul, devenu le successeur de Cyrille sur le siège épiscopal de la cité, l'ordonna diaconesse, ou diacresse, comme dit saint François de Sales.

C'est là, de toute la vie de Xéni à Mylasa, le seul détail qui soit parvenu jusqu'à nous. L'histoire, avare de renseignements sur tout le reste, n'a daigné nous conserver que les circonstances de sa mort.

Un jour, la population chrétienne s'était transportée tout entière au bourg de Lefki, Λεύκη, où reposaient les reliques d'Ephrem, ancien pasteur de Mylasa. A midi, tandis que Paul et ses fidèles fêtaient la mémoire du saint évêque, une lueur traversa tout à coup les cieux, des étoiles disposées en forme de couronne et surmontées d'une croix se mirent à briller dans les airs. Malgré l'éclat du soleil, « tout le monde vit le prodige », déclare l'hagiographe, mais tout le monde ne le comprit point. Il fallut que l'évêque Paul expliquât le sens de cette vision. « C'est l'âme de Xéni, dit-il, qui s'envole au ciel. »

Au retour de Lefki, la foule trouva le couvent plongé dans le deuil : la supérieure était morte à l'heure du miracle, dans l'oratoire du protomartyr, sous les yeux de ses religieuses. Sans plus de retard, l'évêque et les prêtres chargèrent le corps de la vierge sur leurs épaules. On entonna des hymnes, on organisa des lampadophories, et c'est avec cette pompe triomphale que les saintes reliques furent portées sur le forum où elles restèrent exposées à la vénération publique. La couronne d'étoiles et la croix brillaient toujours. Non contentes d'éclairer cette levée du corps, elles resplendirent durant

(1) Pococke a vu le temple d'Auguste et de Rome. En dehors des sanctuaires de Mylasa cités ci-dessus, il faudrait, pour être complet, en mentionner encore plusieurs autres, celui de Némésis, par exemple.

la veille solennelle qui tint les fidèles en prière toute la nuit et durant les funérailles définitives qui eurent lieu le lendemain à Sykénios, Σικήνιος, près de la porte sud-est de Mylasa. Paul ne devait pas survivre longtemps et ses restes étaient destinés à transformer en lieu de pèlerinage l'église de son ancien monastère.

IV

Telle est, en résumé, l'histoire de sainte Xéni. Son biographe anonyme fut sans doute un mylasien, soit un moine de saint André, soit un clerc de l'église épiscopale. Certains détails qu'il donne sont plutôt d'un témoin oculaire. D'ailleurs, sa narration débute ainsi : « De nos jours, un mystère admirable est apparu dans le ciel. Je le mets par écrit et je crois en avoir l'obligation afin de le rendre célèbre parmi les générations futures. »

La vie primitive de sainte Eusébie ou Xéni a été publiée par les Bollandistes (1). On en trouve une autre dans Métaphraste, qui a mis à contribution l'écrit du biographe ancien. Le compilateur Nicéphore Calliste fait entrer sainte Xéni dans le cadre historique des saints moines palestiniens : Théoctiste († 467), Euthyme († 473) (2), Gérasime († 475) et de l'impératrice Eudocie († 20 octobre 460). Après avoir énuméré ces personnages, il ajoute : « A cette époque fleurit Tite de Bostra, Bassa, Tatienne et l'admirable Mélanie († 31 décembre 439). De plus, cette fameuse Xéni dont une couronne d'étoiles déclara suffisamment la sainteté (3).

La *Vie* de Xéni contient d'intéressantes données historiques et topographiques. C'est par elle que nous connaissons :

1° L'église et le monastère de l'apôtre saint André, patron de Mylasa;

2° La chapelle et le couvent dédiés au protomartyr saint Etienne;

(1) *Act. Sanct.*, t. III. jan. p.213.
(2) Les *Act. Sanct.* donnent la date de 472 qui est sûrement fautive.
(3) *Hist. Eccl.* XIV, 52.

3° Le tombeau de saint Ephrem à Lefki, celui de saint Paul à l'église Saint-André, celui de Xéni à Sikénios;

4° Les trois évêques de Mylasa : Ephrem, Cyrille et Paul (1).

Le catalogue dressé par Le Quien (2) signale en tout six personnages : Ephrem, Cyrille, Paul, Grégoire, Xénophon et Philippe. Depuis, Le Bas a copié sur une marche d'escalier quelques mots relatifs à un prélat mylasien dont le nom n'a pas été retrouvé (3), et le *Bulletin de correspondance hellénique* (4) a publié une inscription où nous apprenons qu'un certain Basile, évêque de Mylasa, a bâti l'église de Saint-Etienne martyr (5). Ce monument épigraphique ne porte aucune date précise, mais on ne le croit pas antérieur au VIe siècle. Il se trouve au turbé de Scheik-Keuï, ancienne église byzantine, que les traditions locales regardent comme le lieu du séjour de sainte Xéni. Puissent de nouvelles explorations nous initier encore davantage à l'histoire chrétienne d'une cité dont les découvertes récentes éclairent si bien l'histoire profane (6)!

V

Mylasa existe toujours, mais ce n'est plus qu'un village appelé Mélasso, où quelques centaines de Grecs orthodoxes conservent parmi les ruines le souvenir de sainte Xéni (7). Un voyageur qui visita naguère Mélasso en parle ainsi :

(1) Au point de vue ecclésiastique, Mylasa dépendait de l'exarchat d'Asie et de la métropole de Stavropolis, appelée auparavant Mégalopolis et surtout Aphrodisias. *Hieroclis Synecdemus*, Ed. A. Burckhardt, Lipsiæ, 1893, p. 29.
(2) *Oriens christianus*, t. Ier, col. 922.
(3) LE BAS et WADDINGTON : *Inscriptions d'Asie Mineure*, n° 482. C. I. G. 9271.
(4) T. XIV (1890) p. 616.
(5) Cette église dut être construite sur l'emplacement de l'oratoire dédié au protomartyr par Xéni.
(6) Sur les inscriptions de Mylasa on peut consulter : LE BAS et WADDINGTON nos 380 à 482 et le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. Ier (1877), p. 32-36; t. V (1881), p. 31-41, 95-119; t. X (1886), p. 433-434; t. XI (1887), p. 459; t. XII (1888), p. 8-37; t. XV (1891), p. 540-544; t. XIX (1895), p. 615-623.
(7) Avec toute l'Eglise grecque, ils célèbrent sa fête le 24 janvier.

« La cité de Mylassa, devenue Mélasso, est veuve de ses portiques et de ses temples. Elle n'a gardé ni le palais où naquit le satrape de Carie, Hécatomnos, ni le sanctuaire où se dressait l'effigie du Baal carien, Zeus Labraundeus, dieu guerrier, armé de la lance et de la double hache, ni les bains, ni les théâtres de marbre qu'avaient bâtis les conquérants venus de la Macédoine. Les Turcs ont laissé tomber le temple d'Auguste et de Rome. Mais la langue grecque sonne encore là..... Et l'on admire une fois de plus, en regardant la haute montagne qui domine les toits du quartier musulman, l'exactitude du consciencieux Strabon..... Ici encore je vérifie que les Grecs presque seuls sont demeurés vivants dans ce cimetière d'Asie. Il y a, chez ces raïas, de la joie, de l'entrain, beaucoup d'impertinence obséquieuse à l'égard de leurs vainqueurs..... Ils ont bâti près de la mosquée et du konak, leurs deux forteresses nationales, une église et une école..... La petite église byzantine est gaie, lumineuse, avec des absides coloriées d'anges et de saints. Elle est dédiée à sainte Xéni (l'étrangère), personne très vénérée par l'Eglise d'Orient. L'archimandrite Philarète, pasteur d'un troupeau d'ouailles assez dociles, voulut nous emmener en pèlerinage à une vieille basilique, fondée par cette Sainte et dédiée à saint Etienne le protomartyr. Près de cette chapelle ruinée, non loin d'un vieil aqueduc byzantin dont la caducité chancelle, il y a un turbé où repose un saint musulman. Ce spectacle composite et triste donnait je ne sais quelle grandeur à la foi tenace de l'archimandrite Philarète, racontant parmi ces décombres l'histoire édifiante de sainte Xéni, pareille aux exilés ses ancêtres, qui se consolaient de tout, parce qu'ils emportaient dans leurs périlleuses odyssées le trésor intact de leurs espérances et de leurs religions.

» Je la connaissais bien l'histoire de sainte Xéni; je la savais pour l'avoir lue jadis dans le *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales. Et dussé-je offenser mon ami, l'archimandrite Philarète, je préfère à son récit très diffus la brève narration du bon apôtre savoyard (1) ».

M. G. Deschamps ne dit pas si la « foi tenace » de l'archimandrite Philarète est aussi éclairée que celle de son vieux prédécesseur du ve siècle, l'évêque saint Paul de Mylasa.

A. CALMELS.

Phanaraki.

(1) G. DESCHAMPS : *Sur les routes d'Asie*, Paris, 1894, p. 324.

AUTOUR DU LAC

(Suite et fin.)

DU JOURDAIN A HIPPOS

EL-MES'ADIYEH. — Il faut abréger les trop longs instants de ce brûlant repos, pour se diriger vers le rivage, d'où semble venir, enfin, un soupçon de brise murmurante à travers les blés géants et les tiges de doura. Dans des mares croupissantes, des buffles, aux membres lourds, difformes, à la peau huileuse, cuisent immobiles, tandis qu'un jeune bédouin, gris fauve, les surveille, non loin du Mes'adiyeh. Les Arabes nomment ainsi une élévation artificielle couronnée par un petit village, bâti avec des matériaux anciens, mais informes, et ombragé par un bouquet de palmiers. Les marais environnants rendent le lieu très insalubre; les bédouins eux-mêmes ne l'habitent guère que durant la mauvaise saison.

BETHSAÏDE. — Le nom rappelle, au moins de loin, celui de Bethsaïde; plus d'un voyageur a tenté des rapprochements. Mes'adiyeh pourrait être une forme dérivée de la racine *Sud* ou *Sada*, avec aphérèse du composant générique *Beth*, et addition d'un préfixe; ou bien une forme passive de la même racine, à peu près comme nous avons Kades et Makdes, Sephat et Misphat, etc.; ou bien, enfin, les deux noms dériveraient directement l'un de l'autre, par la transposition des labiales B et M; les exemples sont nombreux (1). Ces rapprochements fantaisistes ne laissent pas que d'être suspects, et ne donnent pas de réponse satisfaisante à la double question que nous posons : « Quelle était la position géographique de Bethsaïde, à l'époque de Notre-Seigneur, et d'abord, n'y a-t-il qu'une Bethsaïde? » Ces deux points, que les palestinologues examinent depuis plus de trois siècles, resteront peut-être longtemps encore à l'état de problème.

(1) Sepp. Palæstina, I, p. 129.

Déterminer la position géographique de Bethsaïde ne sera guère possible, tant qu'on n'aura pas répondu à la seconde question : n'y a-t-il qu'une Bethsaïde? Le problème doit se résoudre par l'examen simultané des documents et de la tradition. Les documents nous sont fournis par des sources sacrées et des sources profanes. Ces derniers sont les plus clairs.

Si nous n'avions, en effet, que les renseignements de Josèphe et de Pline, il n'y aurait pas lieu à discussion. L'historien juif ne connaît qu'une Bethsaïde, située, à la fois, dans la basse Gaulanitide, sur la rive gauche du Jourdain et tout près du lac. Ecoutons-le : « Philippe éleva le village de Bethsaïde, près du lac de Génésareth, à la dignité de ville; il augmenta ses habitants et ses ressources, et le nomma Julia, du nom de la fille de César (1). » « Philippe fonda Juliade, dans la basse Gaulanitide (2) ». « (Le Jourdain) coupe Génnésar par le milieu, au delà de Juliade : μετὰ πόλιν Ἰουλιάδα (3). » Bethsaïde-Julia ou Juliade faisait donc partie de la tétrarchie de Philippe, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, sa sixième femme. Le tétrarque y mourut après trente-sept ans de règne, et y fut enseveli.

Pline, de son côté, met Juliade à l'orient du lac : « *ab oriente Juliade* (4) ».

Parmi les documents bibliques, aucun

(1) A. J. XVIII, 2, 1.
(2) B. J. II, 9, 1.
(3) *Ibid.*, III, 20, 7.
(4) A. MOLINIER et C. KOHLER. *Itinera Hierosolymitana*, p. 8.

Il ne faut pas confondre cette Juliade avec son homonyme de Pérée, appelée primitivement Beth-Haram ou Betharamphta, et baptisée du nom de Julias, par Antipas, fils d'Hérode le Grand, et tétrarque de Galilée et de Pérée. Cette seconde Julias est nommée de préférence Livias; elle s'appelle aujourd'hui Tell-er-Ram, en face de Jéricho, cf. : A. J. XIII, 2, 1 — XIV, 1, 4 — J. B. II, 9, 1; A. J. XX, 8, 4 — J. B. II, 13, 2; J. B. IV, 7, 5.

ne nomme Juliade. Néanmoins, il est hors de doute que les évangélistes la connaissaient. Saint Matthieu et saint Marc racontent, qu'après le meurtre de saint Jean-Baptiste, Jésus quitta la tétrarchie d'Antipas pour se retirer avec ses disciples et une foule nombreuse dans le désert (1). Saint Luc nous apprend que ce désert était celui de Bethsaïde : « εἰς τόπον ἔρημον πώλεως καλουμένης Βηθσαϊδά (2) », et saint Jean le complète, en disant qu'il se trouvait de l'autre côté de la mer de Galilée : « πέραν τῆς θαλάσσης (3) ».

C'est également près de Juliade qu'eut lieu la guérison de l'aveugle dont parle saint Marc (VIII, 22). Jésus venait de quitter Magedan, pour gagner la rive opposée, et se rendait à Césarée de Philippe en suivant la rive gauche du Jourdain supérieur.

On n'est plus aussi sûr de quelle Bethsaïde il est question quand saint Jean nous dit : « Philippe était de Bethsaïde, ville d'André et de Pierre », car il écrit plus loin : « Philippe qui était de Bethsaïde de la Galilée : τῷ ἀπὸ Βηθσαϊδὰ τῆς Γαλιλαίας (4) ». Rapprochant cette expression d'autres analogues : Cana Galilææ, Ramoth Galaad, etc., plusieurs critiques en ont conclu que saint Jean disait ici : Bethsaïde de Galilée, par opposition à une autre Bethsaïde (Juliade) qui ne se serait pas trouvée en Galilée. Mais Bethsaïde-Juliade n'a-t-elle réellement jamais fait partie de la Galilée? Il nous est difficile de préciser, jusqu'à la mort d'Hérode le Grand, les frontières de cette province. Il est très probable néanmoins que, jusqu'à cette époque, elles ont passé assez loin, à l'est du Jourdain, comme le laisse entendre Isaïe : *Via maris, trans Jordanem, Galilææ gentium* (5).

La succession d'Hérode et le partage de son royaume entre ses trois fils : Archélaüs, Antipas et Philippe amena une détermination de frontières, et le Jourdain devint la limite orientale de la tétrarchie d'Antipas. On se souvient que Josèphe place Juliade dans la Gaulanitide, laquelle appartenait tout entière à la tétrarchie de Philippe. Le même auteur nous présente les limites orientales de la Galilée comme formant une ligne qui passait par Thella (et-Tell), et longeait, en suivant la rive Est du lac, l'Hippène et la Gadaritide (1). Gamala n'en faisait donc pas partie, comme on l'a prétendu, et si, lors de l'insurrection juive, elle fut mise sous la dépendance de Josèphe, nommé gouverneur de Galilée, c'était un ajout fait à sa sphère d'influence. Et si, en outre, les Actes des Apôtres (2) et Josèphe (3) appellent Judas de Gamala Galiléen, c'est évidemment parce qu'il avait été élevé et habitait en Galilée, de même, remarque très justement Havercamp (4), qu'Apollonius, *égyptien* de nation, est appelé Appollonius *de Rhodes*.

Cette division artificielle ne dura pas, et plus tard, pour les Talmudistes, Césarée de Philippe, Hippos et Gamala sont villes de Galilée. On conçoit donc, d'après cela, que la division politique et administrative introduite par un prince, d'ailleurs détesté, ne soit pas entrée dans l'usage des Juifs, et que les anciennes divisions ethnographiques soient restées pour eux les seules vraies. On sait que les Juifs ne s'accommodaient pas volontiers des nouveautés introduites par les gouvernements changeants de cette époque. Ainsi s'explique l'omission constante du nom de Juliade par les écrivains sacrés.

Mais une difficulté plus grande se rencontre dans trois récits parallèles de saint Jean, saint Matthieu et saint Marc. Elle faisait dire à Cellarius que la question de Bethsaïde était une des plus difficiles de la géographie sacrée. On a fait des prodiges de sagacité pour combiner et concilier ces trois récits, et il en est que la tâche a désespérés : *Nec defuerunt*, dit le P. Van

(1) Matth., XIV, 13. — Marc., VI, 31.
(2) Luc., IX, 10.
(3) Joan., VI, 1.
(4) Ibid., I, 44; XII, 21.
(5) Is., IX, 1.

(1) B. J., III, 3, 1.
(2) Act., V, 37.
(3) A. J., XVIII, I, 1, 6; XX, 5, 2. — B. J., II, 8, 1.
(4) *Ad Antiquit.*, XVIII, 1, 1. — RELAND, *Palæstina ex vet. mon. illustrata* (Utrecht, 1714), p. 181.

Kasteren, *qui de componendis sacris auctoribus desperarent* (1).

Après la première multiplication des pains, Jésus se trouvait sur la rive orientale du lac, dans les environs de Bethsaïde-Juliade. C'était le soir. La foule, enthousiasmée par le prodige, voulait s'emparer de lui, pour le mener à Jérusalem et le proclamer roi. Les disciples partageaient ces sentiments, sans doute, car Jésus, pour se dérober, les *force* à monter dans une barque, en leur disant de le précéder de l'autre côté du lac, à Bethsaïde (Marc., VI, 45. — Matth., XIV, 22). Après quoi, il renvoie la foule et se retire sur la montagne, pour prier (Marc., 46. — Matth., 23). Les disciples s'embarquent et arrivent à Capharnaüm (Joan., VI, 16), où ils sont surpris, pendant la nuit, par un vent violent et contraire (Matth., 24. — Marc., 48). La tempête les oblige de gagner le large (Matth., 24), et de ramer péniblement jusqu'à la quatrième veille de la nuit (3 heures du matin) (Matth., 25 — Marc., 48). Après avoir fait ainsi, depuis Capharnaüm, 25 ou 30 stades, ils voient Jésus venir sur la mer et s'approcher de la barque (Joan., 19. — Matth., 26. — Marc., 49). Alors se passent les faits racontés par saint Matthieu (26 seq.) et saint Marc (49 seq.), et la barque se trouve ainsi sur le rivage occidental de la mer de Galilée, dans la terre de Génnézareth (Matth., 34. — Marc., 53), où ils allaient, dit saint Jean (20).

Mais, conclut le P. Van Kasteren (2), si la terre de Génnézareth était celle *où ils allaient*, il s'ensuit que là était le lieu où Jésus leur avait ordonné de le précéder, c'est-à-dire Bethsaïde, et que cette Bethsaïde était distincte de Juliade. Telle est également l'opinion d'un grand nombre d'autorités critiques : Robinson, Stanley, Munk, Tristram, Guérin, etc......

On a cherché tous les moyens possibles d'éviter cette conclusion. Et comme il n'est, en somme, qu'un verset de saint Marc qui fasse difficulté, les efforts se sont presque uniquement portés de ce côté. On nous permettra de donner le texte en entier, en raison de son importance. Καὶ εὐθέως ἠνάγκασεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἐμϐῆναι εἰς τὸ πλοῖον καὶ προάγειν εἰς τὸ πέραν πρὸς Βηθσαϊδάν, ἕως αὐτὸς ἀπολύσῃ τὸν ὄχλον (VI, 45). On a d'abord proposé de remplacer Bethsaïde par Capharnaüm; malheureusement, ce n'est là qu'une échappatoire, car la leçon Bethsaïde est absolument sûre. C'est encore une échappatoire que de s'autoriser, avec d'autres, d'une tradition qui place le lieu de la première multiplication des pains aux Sept Fontaines (Aïn Tabighah), et de dire, d'après cela, que Notre-Seigneur se trouvant sur la rive occidentale du lac, après le miracle, dit à ses disciples d'aller à Bethsaïde-Juliade. La tradition invoquée, outre qu'elle est fausse, contredit, dans le fond, au texte de l'Evangile (1). Aussi a-t-on cru devoir être plus heureux en cherchant une explication de la préposition πρός. Πρός, même avec l'accusatif, peut signifier : *dans la direction de*. Notre-Seigneur dit donc à ses disciples de le précéder de l'autre côté du lac, en allant dans la direction de Bethsaïde. Il a l'intention de les rejoindre en route, et le lieu de rendez-vous qu'il leur donne, c'est Bethsaïde, laquelle devait se trouver à une certaine distance du lieu où se trouvait Jésus (2).

Malgré tout, la difficulté subsiste, et il faut bien avouer que le sens obvie du texte conclut en faveur de deux Bethsaïde.

Toute différente est la portée de la tradition chrétienne. En effet, bien que cette dernière ait varié au point de vue topographique, et qu'on puisse, dans ce sens, y distinguer deux phases, il n'est pas moins vrai que, jusqu'au XVIe siècle, elle n'a connu qu'une Bethsaïde. L'*Onomasticon* (3) s'exprime ainsi : « *Bethsaïde*, ville d'André, de Pierre et de Philippe. Elle est située dans la Galilée riveraine du

(1) *Revue biblique*, 1894, p. 65.
(2) *Ibid.*, p. 67.

(1) Cf. l'étude de M. L. Heidet ; *Dict. de la Bible*, t. Ier, au mot *Bethsaïde*.
(2) Cf. *Revue biblique*, 1894, p. 445, 446.
(3) Ed. cit., p. 44.

lac de Gennézareth ». Il faut prendre ici la Galilée telle qu'elle était à l'époque d'Eusèbe et de saint Jérôme, c'est-à-dire la Galilée talmudique, comprenant même la Gaulanitide et l'Hippène. Virgilius (1) (v[e] siècle), et Théodosius (2) (vi[e] siècle) qui en dépend, comptent, des Sept-Fontaines (Aïn Talighah) à Bethsaïde, le premier, 7 milles, le second, 8; ils suivent l'un et l'autre le même itinéraire: Tibériade, Magdala, les Sept-Fontaines, Bethsaïde, Panéas. Ni Antonin de Plaisance (3) ni Arculfe (4) ne parlent de Bethsaïde, et ce silence est un indice qu'aux vi[e] et vii[e] siècles on ne connaissait que la Bethsaïde orientale, surtout si l'on songe qu'Antonin, selon toute apparence, se rendit de Capharnaüm à Panéas en suivant la rive droite du Jourdain. Arculfe n'alla même pas jusqu'à Capharnaüm. Saint Willibald passa une nuit à Bethsaïde, après avoir visité Capharnaüm, et y vit une église sur l'emplacement de la maison d'André et de Pierre (5). Au xii[e] siècle, avec Sœvulf, nous retrouvons le groupe Eugésippe-Fetellus et les nombreux plagiaires du *Compendium*. Tous mettent Bethsaïde sur la rive orientale du lac, à 4 milles de Kersa et 5 de Gadara.

A partir de là, la tradition locale entre dans une phase nouvelle. Elle se transporte, et nous mène à Miniyeh, avec l'higoumène russe Daniel (probablement) qui vit Bethsaïde dans la montagne, non loin de Magdala (6), et avec le P. Brocard, qui la place à 3 lieues de *Nephtali* et de *Magdala*. C'est cette indication qu'Adrichomius a copiée : *Sita est juxta viam quæ e Syria in Egyptum ducit, in angulo maris Galilææ, ubi se mare ab Aquilone flectit contra Austrum. Contra Orientem distat a civitate Nephtalim, et versus Septentrionem a castro Magdalo, tribus milliaribus* (1), et qui se trouve réalisée dans sa carte.

En même temps, on sépare de Juliade tout souvenir biblique (2). Dans la pensée de certains critiques (3) des xvi[e] et xvii[e] siècles, elle n'a été qu'un petit village du district de Bethsaïde, ville illustre de la Décapole (?), à l'époque du Christ. Et, de la sorte, tout en défendant l'unité de Bethsaïde, ces critiques en établissent la pluralité, et posent, à leur insu, devant la critique et l'exégèse, la question qu'on a examinée après eux et qui n'a encore été définitivement résolue par personne.

Il est impossible, après cela, de donner autre chose qu'une solution, hypothétique en partie, au problème de la position géographique de Bethsaïde. Ceux qui tiennent exclusivement pour Juliade la mettront au Khirbet el-Aradj ou au Mes'adiyeh. Le premier, situé à la fois sur la rive du Jourdain et sur le bord du lac, correspond plus rigoureusement aux indications de Josèphe. En tout cas, il faut renoncer au site éloigné d'Et-Tell, dont le nom répond à celui de *Thella* (4), ville frontière à l'Orient de la Galilée septentrionale (5). Pour ceux qui admettent une Bethsaïde occidentale, le récit sacré les amène à la chercher dans la plaine de Gennézareth, à Miniyeh, comme étant l'endroit le plus convenable; c'est l'opinion courante. Mais s'il en est parmi eux qui mettent déjà là Capharnaüm, il leur sera permis d'identifier Bethsaïde avec Tell-Houm, ou tout autre point de la côte, dans la plaine de Gennézareth. L'insuffisance de précision dans les documents et le manque absolu de tradition locale laissent ici une grande latitude.

En résumé : 1° Les documents profanes et la tradition primitive ne connaissent qu'une Bethsaïde;

(1) R. P. Edmond Bouvy. *L'itinéraire de Virgilius en Palestine*, p. 7-9.
(2) Tobler. *Op. cit.* p. 72.
(3) *Ibid.*, p. 94.
(4) *Ibid.*, p. 183.
(5) T. Tobler et A Molinier. *Itinera et descript. T. S.*, I, II, p. 261.
(6) M[me] B. de Khitrowo. *Itinéraires russes en Orient*, I, p. 64.

(1) *Theatr. T. S.* ed. cit., p. 137.
(2) Cf. Quaresmius. *Elucid. T. S.* (Anvers, 1639). T. II, p. 867.
(3) Adrichomius. — Quaresmius.
(4) B. J. III, 3, 1.
(5) Voyez cependant : V. Guérin. *Description de la Galilée*, I, p. 329, seq.

2° Elle n'est autre que la ville de Juliade, située à l'orient du lac, et identifiée avec le Khirbet el-Aradj ou El-Mes'adiyeh.

3° L'existence d'une Bethsaïde occidentale est fondée sur une expression de saint Jean (xii, 21) et un verset de saint Marc (vi, 45).

4° Si l'on admet cette Bethsaïde, sa position probable devra être cherchée, d'après l'Evangile, dans la plaine de Gennézareth.

La discussion de ce grave problème a un moment détourné notre attention du paysage, qui semble, au sortir de la Batiha, vouloir nous consoler à la fois de nos souffrances physiques et de nos déceptions intellectuelles. A gauche, les montagnes boisées descendent en pente douce jusqu'au rivage, où les arbres sont en fleurs. A mesure que le soleil décline, le lac se couvre de vapeurs ténues, où la lumière propage, en se jouant, ses ondes violacées. 1 h. 1/2 de marche nous mène sur les bords de l'ouadi Sémak, qui roule des eaux abondantes dans une vallée étroite, mais admirablement fertile.

Khirbet Kersa. — Halte au Khirbet Kersa, pour y prier Dieu sous le vieux térébinthe et les lauriers-roses. Au milieu des broussailles, se cachent les misérables ruines d'un ancien village : la destruction est trop complète pour y reconnaître les traces d'un monument quelconque. Au Nord-Est, nous remarquons les restes d'un mur d'enceinte, et, sur la montagne orientale, une grotte, avec les arasements d'une ancienne tour.

Corozain. — La vocalisation du nom propre flotte entre : Kersa, Karsi, Koursi, Koursa. En disant Koursi, les Arabes entendent désigner la forme de la montagne qui rappelle vaguement celle d'un siège. Kersa paraît être un reste de Corozaïn ou Khorazin, selon l'orthographe talmudique. Les documents et la tradition permettent-ils une identification?

L'Evangile, où Corozaïn n'est mentionnée qu'une fois, n'y répugne pas; le texte paraît même la favoriser :

Væ tibi Corozaïn! Væ tibi Bethsaïda!
Quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes.....
Et tu Capharnaum..... usque in infernum descendes,
Quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes..... (1) ».

Ce beau morceau de poésie hébraïque est d'un parallélisme parfait. En l'examinant avec attention, on remarquera que, non seulement la comparaison des trois villes ingrates à trois villes maritimes est un indice que toutes les trois étaient aussi des villes maritimes, mais le choix de Tyr et de Sidon, voisines sur la mer Méditerranée, par opposition à Sodome, riveraine de la mer Morte, semble reposer sur une position géographique parallèle des villes maudites : Corozaïn et Bethsaïde voisines sur la rive orientale du lac de Tibériade et opposées à Capharnaüm, située sur la rive occidentale. En outre, c'est à Capharnaüm, d'après saint Matthieu, que la malédiction dut être prononcée. Il semble donc, remarque le docteur Neumann (2), que Jésus ait voulu unir, dans une même malédiction, Corozaïn et Bethsaïde, parce qu'il pouvait, de sa place, les embrasser d'un seul regard, sur la rive orientale, et en réserver une toute spéciale pour Capharnaüm qui se trouvait à l'opposé.

La tradition est explicite en faveur de Corozaïn-Kersa. « *Chorazein,* dit Eusèbe (3), village de Galilée, que le Christ déplore, d'après l'Evangile, il est maintenant désert à 12 milles de Capharnaüm. » Saint Jérôme corrige le chiffre : *in secundo lapide a Capharnaum.* Mais plusieurs critiques (4) rejettent son témoignage : il s'est trompé en voulant, d'après sa mauvaise topographie, corriger Eusèbe, ordinairement mieux informé que lui. Il semble d'ailleurs se contredire lui-même dans son commentaire sur Isaïe : *In cujus littore,* dit-il en parlant du lac, *Capharnaum, et Tiberias, et Beth-*

(1) Matth., xi, 21. — Cf. Luc, x, 13.
(2) *Qurn 'Dscheradi,* p. 50, 51.
(3) *Onomasticon,* Ed. cit.
(4) Cf. Dr Neumann, *op. cit.,* p. 53.

saïda, et Corozaïn, sitæ sunt (1). Les pèlerins sont muets jusqu'au VIIIe siècle : ils n'ont point parcouru la côte orientale du lac. Parmi eux, saint Willibald est le premier qui mentionne Corozaïn, *ubi Dominus dæmoniacos curavit et diabolum mittebat in gregem porcorum* (2). La mention des démoniaques nous mène évidemment aux environs de Kersa, à l'est du lac. Quant à ce qu'il ajoute : *Ibi fuit ecclesia Christianorum*, on ne saurait y voir une contradiction avec le *désert* dont parle Eusèbe, et en conclure, nécessairement, qu'ils ne mentionnent pas le même endroit. Cette phrase de la religieuse d'Heydenheim est susceptible de plus d'une explication : le renseignement qu'elle contient a été omis par l'Anonyme dans l'*Itinéraire de saint Willibald* (3). Après lui, les témoignages de même sens que le sien sont nombreux, surtout au XIIe siècle, avec Eugésippe-Fetellus et les écrits similaires (4).

Mais, ici encore, au temps du P. Brocard, la tradition se transporte, et, tout en restant sur la rive orientale, se fixe près de l'embouchure du Jourdain, sur la voie ordinairement suivie alors, pour aller de Tibériade à Panéas. C'est là que la montrent Adrichomius au XVe siècle, et au XVIIe le P. Surius, le P. Jacques Goujon, et les diverses cartes de cette époque. Il n'y a rien là de surprenant. Au moyen âge, on ne se faisait pas scrupule de transporter les sanctuaires, par piété, et de les grouper autour des routes sûres, pour la plus grande commodité des pèlerins. C'est ainsi que la route de Jaffa à Jérusalem s'enrichit de souvenirs erratiques, celui de saint Jérémie à Abou Gosch, par exemple, et que, sur la rive occidentale du lac de Tibériade, se placèrent le lieu de la première multiplication des pains, celui de la délivrance des démoniaques, etc.....

Néanmoins, on n'a pas encore, par là, enlevé tous les doutes. Si quelques critiques donnent raison à Eusèbe contre saint Jérôme, d'autres tiennent l'avis contraire. D'autre part, au point de vue de l'onomastique, le Khirbet Kherazeh correspond plus directement à Corozaïn, et, au point de vue de la topographie, ses ruines ont une importance supérieure. Mais Kersa paraît plus en harmonie avec les documents et la tradition, et, à ce titre, mérite la préférence.

JEBEL KUREIN JERADI. — Nous ne pouvons nous éterniser dans l'examen stérile de ces ruines muettes. Déjà le soleil précipite sa chute au-dessus des montagnes de Safed,

Majoresque cadunt, altis de montibus, umbræ.

Une brise agréable nous apporte les senteurs des plantes aromatiques, poussant par milliers entre les tiges des graminées, et berce sur la rive des bouquets innombrables de lauriers-roses. La végétation arborescente est très vigoureuse dans l'étroite bande de terre que les montagnes laissent entre elles et le lac. Les zizyphus y développent leurs bras épineux, encombrés des nids immenses du moineau salicicole. Le long de la route, s'échelonnent des tentes bédouines, pleines de fraîcheur et de tranquillité. L'Arabe y fume la longue pipe orientale, pendant les loisirs du soir, tandis que, sur les flancs abrupts de la montagne, le petit pâtre garde ses gracieuses vaches syriennes, au son rêveur du *zoummara*.

A mesure que nous avançons, les montagnes deviennent de plus en plus escarpées. Quelques minutes avant d'atteindre l'Ouadi-Enghib, au delà duquel nous devons camper, nous remarquons une dent de rocher qui s'avance vers le lac, et dont les flancs en précipices nourrissent à peine quelques herbes et deux ou trois grands arbres. Il est à près de 400 mètres d'altitude, au-dessus du niveau du lac. Les Arabes le nomment Jebel Kurein Jeradi ou Jeradeh. Le nom a été recueilli par Schumacher (1), par le docteur Neumann

(1) *In Is.*, IX, 1. et PROCOPE DE GAZA, *C. in Is.*, IV, 1-7.
(2) T. TOBLER et A. MOLINIER, *Itinera*, etc; I, p. 261.
(3) *Ibid.*, p. 289.
(4) *De Locis Sanctis.* — MIGNE, P. G; *Loc. cit.* — DE VOGUÉ, *op. cit.* — Cf. *Karte des heilig. Landes* (XIIe s.), publiée par R. Rœhricht. Z. D. P. V., t. XVIII.

(1) *The Jaulan*, p. 179. (Londres, 1888).

et le P. Lagrange, et les savants auteurs y ont reconnu, avec raison, les traces du nom des *Géraséniens* (1).

Le pays des Géraséniens. — Après les études distinguées qu'ils ont faites de ce problème célèbre, je ne saurais mieux faire, au point de vue topographique, le seul qui importe dans ce récit, que de m'autoriser ici de leurs travaux. On connaît le miracle de la délivrance des possédés, et la destruction du troupeau de porcs dans le lac. Le fait est relaté par les trois synoptiques (2).

Le peuple dont il s'agit s'appelait *Géraséniens, in terram Gerasenorum :* dit la Vulgate. Cette leçon est certaine pour saint Marc. La leçon primitive de saint Matthieu paraît être, cependant : *Gadaréniens*, Γαδαρηνων. Les moyens ne manquent pas de concilier cette leçon avec celle de saint Marc; les exposer tous en détail nous entraînerait trop loin. Voici comment le docteur Neumann résout la difficulté : L'original araméen de saint Matthieu devait avoir גרדאי. Il est facile de transformer ce mot en גדראי par la transposition des lettres ressemblantes ד et ר. C'est ce qui est arrivé dans la transcription des manuscrits, et d'autant plus aisément, que le nom de Gadara, ville très florissante dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, était plus familier au copiste. L'hypothèse est en partie basée sur cette remarque que Γαδαρηνων ne se trouve pas sur les monnaies de Gadara, mais seulement : ΓΑΔΑΡΕΩΝ (3).

La leçon de saint Luc est discutée; Fregell, Hort et Westcott adoptent : Γερασηνων; Tischendorf — Gebhardt, au contraire : Γεργεσηνων. Mais cette leçon, qui se trouve aussi, moins autorisée, dans certains manuscrits et versets de saint Matthieu et de saint Marc, est suspecte. Les sources qui la donnent sont toutes plus ou moins sous l'influence d'Origène, c'est de lui qu'elle nous vient. Des scrupules géographiques et des préoccupations apologétiques lui firent repousser la leçon qu'il trouvait dans son texte. Dans un grand nombre de manuscrits, il lisait : *Géraséniens*, mais Gérasa était bien loin du lac de Tibériade; dans d'autres, il trouvait : *Gadaréniens*, mais Gadara, elle aussi, était loin du lac; « tandis, ajoutait-il, que *Gergésa*, d'où les Gergéséens, est une ville antique, tout près du lac que nous nommons à présent de Tibériade, où se trouve un rocher, voisin du lac, et d'où l'on montre que les porcs ont été précipités par les démons. Or Gergésa signifie : *Habitation de ceux qui rejettent;* nom sans doute prophétique de ce que les habitants de [ces] pays (ou des porcs) firent à l'égard du Sauveur en le priant de s'éloigner de leurs frontières (1). »

Malheureusement cette Gergésa n'a en sa faveur aucune autorité, ni documentaire, ni traditionnelle, ni géographique; car Eusèbe n'est pas indépendant d'Origène dans l'Onomasticon. Il s'inspire visiblement de lui, pour ne pas dire qu'il le copie :

« *Gergésa*, là où le Seigneur guérit les démoniaques; » maintenant on montre dans la montagne un village, près du lac de Tibériade, dans lequel les porcs furent précipités.

Gergasei, ville située au delà du Jourdain, voisine de Galaad, et que prit la tribu de Manassé. On dit que c'est Gérasa, ville illustre de l'Arabie, mais d'autres disent que c'est Gadara. L'Evangile fait aussi mention des Géraséniens (2).

Ainsi, en renvoyant de Gergésa à Gergasei, Eusèbe revient à la vraie leçon de l'Evangile (Gérasa, Gadara), mais, en même temps, il se met formellement en contradiction avec lui-même, en voulant à tout prix suivre son maître. La confusion qu'il ménage avec habileté prouve que l'existence de son village de Gergésa n'était pas chez lui une opinion bien convaincue.

(1) WILH. ANT. NEUMANN, *Qurn 'Dscheradi* (Frib.-en-Brisg. 1894). — P. LAGRANGE, *Rev. biblique*, 1895, p. 512-522.
(2) Matth., VIII, 28. — Marc., V, 1. — Luc., VIII, 26, 37.
(3) *Op. cit.*, p. 11, 35.

(1) *Comment. in Joan.*, 4, 140.
(2) Onomasticon, *Ed. cit.*, p. 85, 82, *éd. de Lagarde*, p. 158, 162, 252, 256.

Trois noms de localités voisines du lac ont été successivement proposés: Kersa, Gadara et Kurein Jeradi. Nous choisirons celui qui remplira les conditions du récit sacré. On les fixe ainsi :

1° La rive orientale du lac.

2° Un lieu de débarquement commode et sûr, pendant la nuit.

3° Tout près de cet endroit, une nécropole.

4° En relation étroite avec cette nécropole, une ville (πόλις).

5° Enfin, à une certaine distance de la ville, des lieux escarpés, du haut desquels les pourceaux se sont précipités dans la mer.

Ceci posé, Gadara se trouve exclue par le fait même. Origène disait vrai quand il la représentait comme trop éloignée du lac. En outre, remarque spirituellement le docteur Neumann (1), les porcs avaient sur leur route une trop belle occasion de se noyer dans les eaux rapides et profondes du Yarmouk pour la manquer et courir jusqu'au lac de Tibériade.

On n'échappe pas à la difficulté en supposant que les Gadaréens possédaient une portion du territoire au nord du Yarmouk, car, même dans cette hypothèse, le rivage, depuis le village de Semak jusqu'au Kala'at-el-Hosn, ne réalise pas la cinquième condition. Mais l'hypothèse elle-même est probablement inadmissible. S'il est vrai que les Gadaréens ont possédé la station balnéaire d'El-Hammeh, au fond de la vallée du Yarmouk, il n'est pas moins vrai, semble-t-il, que leurs possessions ne s'étendaient pas au delà, au moins sous Agrippa. Les habitants des plateaux, dont les villes se retrouvent dans les ruines de Kala'at-el-Hosn, Fik, Kefr-Harib, n'auraient certainement pas souffert cette possession tranquille d'une terre qui leur revenait de droit, et que, d'ailleurs, les Gadaréens ne pouvaient facilement défendre, grâce à l'encaissement profond du Yarmouk.

A Kersa, l'embouchure du Ouadi Semak offre, il est vrai, un lieu commode de débarquement; mais Kersa n'a jamais été qu'un bourg (κώμη), non une ville (πόλις). D'ailleurs, on n'y voit pas trace de nécropole.

Les environs seuls du Jebel Kurein Jeradi réalisent parfaitement les conditions. Au sud-ouest de la montagne, l'embouchure du ouadi Enghib forme une sorte de petit port naturel dont les bateliers de Tibériade se servent aujourd'hui, car on ne débarque pas aisément partout sur la côte de ce lac souvent bouleversé, et il a, lui aussi, « ses petites échelles » (1).

Au delà de ce point, à quelques minutes vers le Sud, entre Kal'at-el-Hosn et Halas, se trouve une splendide nécropole. Nous l'avons visitée en détail, et on me permettra ici d'anticiper sur la suite de mon récit. Les tombeaux taillés dans le roc forment de vraies grottes sépulcrales, telles qu'on en rencontre à Gadara, à Pella et à Gérasa. Des portes massives, taillées d'une seule pièce dans d'énormes blocs de calcaire ou de basalte, gisent à terre, au milieu des sarcophages brisés. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir, parmi les débris de la nécropole, sur un cippe en forme de colonne, une épitaphe en vers intéressante :

Si vous voulez savoir qui repose ici, passants : c'est un nouveau marié d'un mois.

Il était digne d'éloges, ce jeune homme plein de vie, mais il s'est flétri comme la rose. Nous le nommions Hermès.

Le temps trop court de sa destinée s'est évanoui comme un songe, et cet homme de vingt-deux ans est allé dans l'Hadès (1).

Les monuments s'échelonnent de l'Ouest à l'Est sur un grand espace. Au Nord, des ruines immenses occupent une vaste plate-forme bordée de précipices : Hippos ou Gamala; nous y reviendrons.

Cette nécropole et ces ruines sont les seules qui existent sur toute la côte. C'est bien à elles que les évangélistes font allusion, car rien, dans le récit sacré, n'éta-

(1) *Qurn 'Dscheradi*, p. 16.

(1) P. Lagrange. *Revue biblique*, 1895, p. 518.

(2) P. Germer-Durand. *Nouvelle exploration épigraphique de Gérasa. Revue biblique*, janvier 1899, p. 25.

blit entre le nom des Géraséniens et celui de la ville un rapport d'identité.

Pour quiconque a vu les lieux et les a examinés avec attention, il est bien difficile de trouver au fait biblique un autre théâtre qui lui convienne mieux.

Il nous est doux de terminer une rude journée sur cette pensée, au moment où nous voyons notre tente blanchir au pied du Kala'at-el-Hosn. Des clochettes à tintements intermittents brisent le silence du crépuscule : ce sont les mulets qui vont, invisibles, s'égarant sous les hautes herbes. Le vent ride fortement les eaux bleues du lac, tandis que là-bas, tout là-bas, derrière les montagnes de Safed, le soleil s'ensevelit sous des nuages sombres, aux contours brusques et menaçants :

Entendrons-nous, cette nuit, la dernière, hélas! qu'il nous soit donné de passer sur les bords du lac sacré, le tonnerre gronder dans les gorges noires du Jaulan?

ANT. DE P. VIDAL.

Jérusalem.

UN MOT SUR LES ACÉMÈTES

(*Suite.*)

V

Les auteurs grecs sont le mieux à même de nous le prouver. Compulsons-les patiemment. Une fois leurs textes réunis, il sera facile de montrer combien sont peu fondés les dires que l'on se passe de livre en livre depuis deux longs siècles. Il sera même inutile de réunir tous leurs témoignages pour établir que le Monastère des Acémètes est unique et que jamais Constantinople, ville et banlieue réunies, ne posséda plusieurs maisons religieuses décorées de ce nom.

Si l'on avait à tourner en grec l'expression suivante : *un monastère d'Acémètes,* l'on n'aurait garde, sans être fort en thème, de la traduire comme s'il s'agissait de rendre : *le Monastère des Acémètes*. L'article, absolument indispensable devant « monastère » dans le dernier cas, constituerait une faute énorme dans le premier. C'est là une des règles les plus élémentaires de la syntaxe : je rougirais de la rappeler si toute ma démonstration ne reposait sur elle. Il suffit en effet, pour que preuve soit faite de l'unité de couvent, de constater que les auteurs emploient toujours à son endroit une expression qui signifie nécessairement : *Le Monastère des Acémètes*, et qui ne saurait se traduire sans contre-sens par : *un monastère d'Acémètes.*

Je n'ai pas la prétention, cela va de soi, d'aligner ici tous les textes relatifs à la question. Outre qu'il en échappe toujours aux plus minutieuses recherches, le lecteur s'en fatiguerait vite. En voici du moins un certain nombre.

Théodore lecteur nous présente le patriarche intrus d'Antioche, Pierre le Foulon, au moment où il sort ἐκ τῆς μονῆς τῶν Ἀκοιμήτων (1). Chez Evagre figurent, dans un premier passage : ἔνιοι τῶν ἐν τῇ μονῇ τῶν Ἀκοιμήτων καλουμένων (2); et ailleurs : οἱ ἐκ τῆς μονῆς τῶν Ἀκοιμήτων (3); et ailleurs : le patriarche Jean, précédemment religieux ἐν τῇ καλουμένῃ τῶν Ἀκοιμήτων μονῇ (4). Dans la *Vie de saint Hypace,* Callinique se montre on ne peut plus sympathique aux confrères qui habitent τὸ μοναστήριον τῶν Ἀκοιμήτων (5). Dans la *Biographie de saint Daniel Stylite,* nous rencontrons le Syrien Sergius,

(1) *Hist. Eccl.*, I, MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 180.
(2) *Hist. Eccl.*, III, 18. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2636.
(3) *Hist. Eccl.*, III, 20; col. 2637.
(4) *Hist. Eccl.*, V, 16; col. 2825.
(5) P. 84.

qui désire visiter τὴν μονὴν ἣν 'Ακοιμήτων ἐπονομάζουσι (1). Théophane, répété par Cedrenus (2), fait venir ἐκ τῆς μονῆς τῶν 'Ακοιμήτων (3) les religieux destinés à peupler la fondation de Studius. Ailleurs, il cache le Foulon ἐν τῇ μονῇ τῶν 'Ακοιμήτων (4), et, parmi les monastères opposés à l'Hénotique, il range τὴν..... μονὴν..... τῶν 'Ακοιμήτων (5). Nicéphore Calliste tire également des moines ἐκ τῆς τῶν 'Ακοιμήτων μονῆς (6). Chez lui, défilent tour à tour : μοναχοί τινες ἐκ τῆς τῶν 'Ακοιμήτων μονῆς (7); puis : Cyrille, supérieur τῆς τῶν 'Ακοιμήτων μονῆς (8); enfin : τινες τῆς μονῆς τῶν 'Ακοιμήτων (9). Le biographe de saint Jean Calybite met son héros en présence d'un religieux τῆς ἁγίας μονῆς τῶν καλουμένων 'Ακοιμήτων (10) et il le conduit ἕως..... τῆς μονῆς τῶν 'Ακοιμήτων (11). De leur côté, les Ménées disent du Calybite, au jour de sa fête : τὴν τῶν 'Ακοιμήτων καταλαμβάνει μονήν (12) et de même, dans une autre circonstance, ils décernent à saint Marcel le titre d'higoumène τῆς μονῆς τῶν 'Ακοιμήτων (13). Les catalogues patriarcaux mentionnent, en 1215, un certain Maxime qui avait rempli, avant l'occupation latine, les fonctions de cathigoumène τῆς μονῆς τῶν 'Ακοιμήτων (14).

Voilà comment, tout le long de la période byzantine, les auteurs grecs nous parlent du Monastère des Acémètes. A peu d'exceptions près, ils ont soin, chaque fois qu'ils le nomment, d'insérer l'article déterminé dans leur phrase. La présence de cet article prouve d'une manière irréfutable que jamais le nom de *Monastère des Acémètes* ne fut commun à deux ou plusieurs maisons religieuses.

(1) N° 14. MÉTAPHRASTE, dans MIGNE, *P. G.*, t. CXVI, col. 988.
(2) *Compendium Hist.*, MIGNE, *P. G.*, t. CXXI, col. 665.
(3) *Chronogr.*, éd. de Boor, I, 113, 4.
(4) *Ibid.*, 121, 6.
(5) *Ibid.*, 141, 25.
(6) *Hist. Eccl.*, XV, 23. MIGNE, *P. G.*, t. CXLVII, col. 68.
(7) *Ibid.*, XVI, 15, col. 145.
(8) *Ibid.*, XVI, 16, col. 145.
(9) *Ibid.*, XVI, 16, col. 148.
(10) N° 2. MÉTAPHRASTE, dans MIGNE, *P. G.*, t. CXIV, col. 568.
(11) N° 5, col. 572.
(12) Synaxaire du Saint, 15 janvier.
(13) Synaxaire du Saint, 29 décembre.
(14) BANDURI : *Imp. orient.*, éd. de Venise, I, p. 170. Par exception, un catalogue de ce même ouvrage (p. 177) et une rubrique de Typikon éditée par M. Dimitrievski (Τυπικά, Kiew, 1895, p. 38) suppriment l'article devant μονή τῶν 'Ακοιμήτων.

VI

Et maintenant que l'unité du couvent nous apparaît certaine, où chercherons-nous les cellules de ce couvent unique? Sera-ce à Constantinople? Nullement. Avec le biographe de saint Marcel, nous avons assisté à sa fondation : nous savons qu'il s'est élevé en Bithynie, sur la rive du moyen Bosphore : quelle raison aurions-nous de le déplacer? Du reste, nul auteur ne dit un mot de sa position qu'il ne le fixe hors de la capitale.

Callinique l'indique à 15 milles environ de Rufinianes (1), et cette distance conduit juste au milieu du Bosphore, c'est-à-dire à l'antique Irénæon, au moderne Tchiboukli. Callinique, soit dit pour prévenir toute objection, n'a pas en vue le monastère établi par Alexandre; il parle du cloître fondé par Jean, du cloître qui existait en 450, au moment où lui, Callinique, tenait la plume. Si les quatre ou cinq verbes que renferme sa phrase (2) et qui sont tous au présent, ne suffisaient à le prouver, il faudrait faire observer que notre écrivain désigne en toutes lettres τὸ μοναστήριον τῶν 'Ακοιμήτων, c'est-à-dire un établissement avec lequel celui de Gomon, ἡ τοῦ 'Αλεξάνδρου μονή, ne peut s'identifier d'aucune façon.

Un des biographes de saint Jean Calybite nous fournit, lui aussi, des renseignements analogues. Par deux fois, en mentionnant la demeure des Acémètes, il écrit les trois mots : τῶν ἄνω μερῶν (3). Le *haut*, tout le monde le sait, correspond

(1) *Vita S. Hypatii*, p. 84.
(2) Cette phrase est ainsi conçue : .....Μοναστήριον μέγιστον, ἐν ᾧ κατοικοῦσι τριακόσιοι ἅμα ἀσκηταὶ τὸν Θεὸν δοξάζοντες ἀκαταπαύστως· οὗτοι δὲ εἰσιν οἱ μονάζοντες οἱ τὸ μοναστήριον τῶν 'Ακοιμήτων οἰκοῦντες.
(3) MÉTAPHRASTE, *Vita S. Joannis Calyb.* MIGNE, *P. G.*, t. CXIV, col. 568 et 572.

au *nord* chez les écrivains byzantins. Et c'est là précisément la position de l'Irénæon par rapport à Constantinople.

De la ville au couvent, d'après le même hagiographe, le trajet s'effectue en barque. Ici, je le sais, l'auteur parle bel et bien d'un bateau qu'il fait payer une somme folle, comme s'il s'agissait d'une traversée très longue; et le traducteur, le cardinal Sirlet, je le sais aussi, prend plaisir, avant d'embarquer son monde, à le promener *ad fluminis ripam* (1), comme si Constantinople avait jamais été baignée par autre chose que la Propontide et la Corne d'or. Mais ces erreurs sont corrigées soit par Anastase le bibliothécaire, soit par une autre *Vie* du Calybite.

Anastase n'a jamais traité les textes avec un scrupule excessif; il a parfois du bon tout de même. Le πλοῖον du grec amène sous sa plume quelquefois la *navis* de Sirlet, mais quelquefois aussi une simple *navicula* (2): c'est une traduction, sinon très fidèle, du moins conforme au bon sens. Par ailleurs, trouvant l'embarcadère ἐπὶ τὸν αἰγιαλόν (3) et πρὸς τὸν αἰγιαλόν (4), Anastase ne le transporte pas *ad fluminis ripam*, mais il le conserve *ad littus maris* (5) et *juxta littus maris* (6). Et ici rien ne se trouve lésé, ni la fidélité de la traduction, ni les exigences topographiques.

L'autre *Vie* du Calybite, plus ancienne que la précédente, se prononce également contre Sirlet, tout en éclairant Siméon Métaphraste. Elle nous montre que de Constantinople chez les Acémètes (7) et vice versâ (8), le voyage se faisait par mer. Elle nous montre de plus que le couvent s'élevait dans le voisinage de la capitale. « Comment, dit-elle, Jean, fugitif de la maison paternelle, échappa-t-il aux recherches de ses parents, *cum neque procul abesset, neque longo ab Urbe intervallo monasterium distaret* (1)?

Ces renseignements combinés ensemble indiquent beaucoup. Comme la phrase de Callinique et le passage emprunté à la *Biographie de saint Marcel*, ils ramènent, bon gré, mal gré, à l'Irénæon : ils ne permettent pas, en tout cas, de fixer les Acémètes à Constantinople.

Tout cela trouve sa confirmation dans la *Vie de saint Daniel Stylite*. Daniel habitait à quelques stades au nord de Sykæ, sur la rive européenne du Bosphore. C'est en se rendant en barque au Monastère des Acémètes que Sergius passe devant sa colonne (2). Il faut donc reporter le monastère au delà, c'est-à-dire plus au nord, à une plus grande distance de la ville. Irénæon, le moderne Tchiboukli, se trouve à merveille dans les conditions voulues.

Est-il encore besoin de faire appel aux *Actes* du Synode, tenu sous Ménas, en 536? Il y est dit fort expressément que le Monastère des Acémètes appartient au diocèse de Chalcédoine.

Rien de plus fragile en face de ces témoignages que le passage de Théophane sur lequel on pourrait s'appuyer pour formuler une objection. Théophane relate quelque part les efforts tentés en vue d'amener à l'Hénotique les communautés de la capitale : τὰ μοναστήρια τῆς βασιλίδος (3). Les principaux monastères récalcitrants sont énumérés une ou deux phrases plus bas : le couvent des Acémètes figure dans la liste au troisième rang, après ceux de Dius et de Bassien, avant celui de Matrone. Evidemment, va-t-on conclure, la maison des Acémètes est placée par le chroniqueur dans les murs de Constantinople.

Pareille conclusion ne ressort nullement de son texte. Que l'empereur et le patriarche,

(1) MIGNE, *P. G.*, t. CXIV, col. 571 et 574. Sirlet pensait que la patrie du Calybite était l'ancienne Rome et non la nouvelle : en traduisant, c'est le Tibre qu'il avait en vue. La vie de saint Jean offre tant de rapports avec celle de saint Alexis, la légende a tellement brodé sur le compte de celui-ci et peut-être de celui-là, qu'il faut être indulgent à l'égard de l'illustre cardinal.
(2) *Analecta Bollandiana*, XV, 262.
(3) MIGNE, *op. cit.*, col. 572.
(4) *Ibid.*, col. 573.
(5) *Anal. Boll.*, XV, 262.
(6) *Ibid.*, 263.
(7) Cap. II, *Acta Sanctorum* : Januarii II, 314.
(8) Cap. IV, *Ibid.*, 315.

(1) *Anal. Boll.*
(2) N° 14, MIGNE, *P. G.*, t, CXVI, col. 988.
(3) *Chronogr.* Ed. de Boor, I, 141, 19.

désireux de gagner à leurs idées les principaux centres religieux de la capitale, aient songé tout de suite, bien qu'il fût distant de quelques heures, à l'illustre couvent des Acémètes, il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Que, de son côté, Théophane ait considéré ce monastère, debout aux portes de Constantinople, comme un monastère de Constantinople elle-même, il n'y a rien là non plus de bien étonnant. Saint Cyrille d'Alexandrie ne donne-t-il pas comme « *réuni dans la grande Constantinople* (1) » le synode auquel il prit part, en 403, contre saint Jean Chrysostome, synode tenu cependant au Chêne, dans le diocèse de Chalcédoine?

D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, un couvent bâti sur la rive asiatique du Bosphore sous Théodose II et s'y trouvant encore sous Justinien Ier ne peut guère avoir occupé un emplacement dans les murs de la capitale, durant le laps de temps qui sépare le règne de ces deux empereurs.

On voit maintenant combien Du Cange a été mal inspiré lorsqu'il a supposé une différence entre le Monastère des Acémètes mentionné en 536 *in diœcesi Chalcedonensi*, et celui qu'il place *in urbe vel ad urbem*. Le seul cloître qui ait existé était tout ensemble *in diœcesi Chalcedonensi* et *ad Urbem*, mais point *in Urbe*.

La même remarque s'applique à la distinction introduite par M. l'abbé Marin entre un petit couvent d'Acémètes qui serait chalcédonien et un grand qui serait constantinopolitain. Petit ou grand, le couvent refuse de se dédoubler et de quitter son merveilleux site bosphoréen (2).

VII

Il n'accepte pas davantage comme rivaux les monastères Saint-Dius et Saint-Bassien. Et c'est justice. Si l'expression *Monastère des Acémètes,* désigne le seul établissement de l'Irénæon, ceux de Saint-Dius et de Saint-Bassien doivent nécessairement renoncer à ce titre. Valois cependant les baptise ainsi. Pourquoi le fait-il?

Il aura lu, sans doute, en quelque auteur latin ou en quelque traduction latine d'un auteur grec, les quatre ou cinq mots que voici : *Monasteriorum Acœmetensium Dii ac Bassiani,* et il n'aura vu dans ce passage que deux monastères d'Acémètes, à savoir celui de Dius et celui de Bassien. Au lieu de comprendre ainsi, ne valait-il pas mieux glisser une virgule entre le deuxième et le troisième mot? Ecrivez *monasteriorum Acœmetensium, Dii ac Bassiani*, et vous avez devant les yeux trois maisons bien distinctes : 1° maison des Acémètes, 2° maison de Saint-Dius, 3° maison de Saint-Bassien; et vous n'avez plus la moindre raison de communiquer à deux couvents de Constantinople un titre que tous les textes réservent à l'Irénæon.

Et l'hypothèse émise ici n'est pas aussi gratuite qu'on pourrait le croire. Telle phrase existe dans Victor de Tunnes qui mentionne positivement : *monachos monasteriorum Acœmetensium, Bassiani atque Dii* (1). C'est elle, à n'en pas douter, la cause de tout le mal. Valois l'a rencontrée

(1) Ep. XXXIII. *Ep. ad Acacium*. MIGNE, *P. G.*, t. LXXVII, col. 159.

(2) Ajouterai-je ici que M. l'abbé Marin se contredit lui-même? La note déjà citée, qui oppose « un couvent d'Acémètes placé sous la juridiction de l'évêque de Chalcédoine... , couvent obscur et inconnu....., au monastère fameux, connu de tous....., parmi les monastères de la capitale » (*Les Moines de Constantinople*, p. 401, n. 3.), cette note va directement à l'encontre de cette autre note : « *Magnum illud ac venerabile Acœmetarum monasterium* », *idem esse censeo ac cœnobium a Joanne abbate in Bosphoro conditum, e regione Sosthenii (nunc* Istenia *sive* Stenia) *haud procul a Constantinopoli atque Irenaion nominatum*. (*De Studio*, p. 22, n. 2.) En effet, le couvent des Acémètes, fondé par l'higoumène Jean, sur le Bosphore, en face de Sosthène (aujourd'hui Isténia ou Sténia), non loin de Constantinople, et nommé Irénæon, ce monastère-là ne s'est jamais trouvé autre part que dans le diocèse de Chalcédoine. Pourquoi serait-il *vénérable et grand* d'un côté, *obscur et inconnu* de l'autre? Pourquoi, d'une part, le fixer vis-à-vis de Sosthène, c'est-à-dire en Asie et dans le diocèse de Chalcédoine, et pourquoi, d'autre part, le placer hors de ce diocèse, parmi les monastères de la capitale? Le couvent des Acémètes, couvent unique, peut fort bien compter, je le sais, parmi ceux de Constantinople, mais à une condition toutefois, c'est que l'on n'oppose pas Constantinople au diocèse de Chalcédoine.

(1) C'est ainsi qu'il faut lire MIGNE, *P. L.*, t. LXVIII, col. 947.

dans un texte dépourvu de virgule (1) : égaré par cette ponctuation défectueuse ou plutôt par cette absence de ponctuation, il a pris pour deux couvents acémétiques les trois couvents sans épithète énumérés par le chroniqueur africain. Si l'on veut que Valois ne soit pas lui-même l'auteur de la méprise, il faudra dire qu'un autre l'a commise avant lui et qu'il la lui emprunte maladroitement. Mais cela ne change rien à la chose.

Qui refuserait de remonter à la phrase de Victor de Tunnes ou à toute autre phrase latine semblable, ne parviendrait jamais à s'expliquer comment le monde savant en est venu à considérer le cloître Saint-Bassien comme peuplé d'Acémètes et désigné par leur nom. Aucun texte au monde ne le dit; aucun ne le donne à penser. Cette absence de témoignage est telle, que le Bollandiste Corneille de Bye, en dépit des affirmations de ses devanciers, s'est pris à douter de Châtelain qui parle, sur ce point, absolument comme Henry Valois (2). A mon avis, il ne suffit pas ici de trouver la chose douteuse ; il faut affirmer sans crainte que ni Dius ni Bassien n'ont jamais porté le nom de Monastère des Acémètes.

De quelle manière, s'il en était autrement, comprendrait-on le passage où Théophane aligne à la file τὴν Δίου μονὴν καὶ Βασσιανοῦ καὶ τῶν Ἀκοιμήτων καὶ Ματρώνης (3) ? Dans ce passage, tout le monde distingue quatre monastères : Dius, Bassien, Acémètes, Matrone; et tout le monde est obligé de les y distinguer, ne serait-ce que pour satisfaire aux réclamations de la petite particule καί. Mais, alors, comment supposer que Théophane puisse écrire καὶ τῶν Ἀκοιμήτων sans un mot de plus, sans l'ombre d'une indication plus précise, si les deux monastères de Dius et de Bassien, qu'il nomme dans la même phrase, s'appelaient également l'un et l'autre *Monastère des Acémètes?* Ou Théophane est un sot, ou le texte est corrompu, ou Valois se trompe. De ces trois alternatives, je choisis la dernière sans hésiter, car la dernière seule concorde avec la vérité historique telle que les autres sources l'établissent.

Aucun texte, ai-je dit tout à l'heure, ne donne à penser du couvent Saint-Bassien ce que Valois en affirme. C'est à peine si l'on pourrait greffer la possibilité d'une confusion sur l'histoire de Pierre le Foulon. Avant d'usurper le siège d'Antioche, cet hérétique, ancien Acémète (1), était à la tête de l'église Sainte-Bassa, martyre, à Chalcédoine (2). Expulsé de Syrie, il vint se cacher parmi ses confrères d'autrefois jusqu'au jour de sa réinstallation sur le trône patriarcal (3). N'est-ce pas à cause de lui, à cause de sa qualité de moine acémète et de ses fonctions à Sainte-Bassa, que l'on aura pu considérer Saint-Bassien comme un couvent d'Acémètes? La confusion n'est pas très difficile à faire. Rien ne prouve, à la vérité, qu'on l'ait réellement commise; il fallait pourtant signaler cette source possible d'erreur.

Pour le monastère de Dius, voici peut-être ce qui a le plus contribué, en dehors de la phrase de Victor de Tunnes, à le faire prendre pour un rival de l'Irénæon. La sentence d'excommunication portée par le Pontife de Rome contre le patriarche Acace lui fut notifiée publiquement par des moines : par des moines du monastère des Acémètes, déclarent Zacharie le Rhéteur (4) et Libérat diacre (5); par des moines de Saint-Dius, disent Basile de Cilicie (6) et Théophane (7). Il y a là, dans les docu-

(1) Mommsen lui-même, *Monumenta Germaniæ historica : Auctorum antiquissimorum*, t. XI, p. 191, omet la virgule après *Acœmetensium*.

(2) *Acta Sanct.*, octobre V, 82.

(3) *Chronogr.*, éd. de Boor, I, 141, 25.

(1) *Alexandri monachi Laudatio in Apost. Barnabam.* MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 4099.

(2) THEOD. LECT. *Hist., Eccl.*, I. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 176.

(3) THEOD. LECT., *Hist. Eccl.*, I. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 180. — THEOPH., *Chronogr.*, éd. de Boor, I, 113, 4.

(4) Cité par EVAGRE, *Hist. Eccl.*, III, 18. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2636.

(5) Per quemdam monachum Acimætensem. *Breviarium*, XVIII. MIGNE, *P. L.*, t. LXVIII, col. 1028.

(6) Cité par NICÉPHORE CALLISTE, *Hist. Eccl.*, XVI, 17. MIGNE, *P. G.*, t. CXLVII, col. 152.

(7) *Chronogr.*, éd. de Boor, I, 132, 29.

ments, une contradiction pure et simple. Point du tout, se sont dit les annotateurs, les auteurs ne se contredisent pas ou, du moins, leur contradiction n'est qu'apparente. Le couvent fondé par Dius était peuplé par des Acémètes; il s'appelait tout ensemble monastère de Dius et monastère des Acémètes. Zacharie le désigne par ce titre-ci et Basile par ce titre-là, mais ce sont absolument les mêmes religieux qu'ils ont en vue l'un et l'autre.

Voilà ce qui s'appelle concilier les choses envers et contre tout (1). Est-il un texte qui indique l'existence d'Acémètes dans les murs de Saint-Dius? Ce monastère, établi quelques années avant l'arrivée d'Alexandre à Constantinople, et plus longtemps encore avant la fondation de l'Irénæon où le nom d'Acémètes apparut pour la première fois, ce monastère ne put guère avoir pour premiers habitants des religieux fournis par l'archimandrite Jean ou par saint Marcel. Quand bien même il en aurait eu dans la suite, quand bien même il aurait adopté dans la suite la règle acémétique, on ne serait nullement fondé à lui donner le nom de Monastère des Acémètes. Saint-Jean-Baptiste de Stude fut, dès l'origine, une colonie de l'Irénæon; jamais pourtant il ne fut appelé Monastère des Acémètes. Pourquoi en serait-il autrement des cellules bâties par Dius, c'est-à-dire d'un couvent où jamais, que l'on sache, les disciples de saint Marcel ne mirent les pieds?

Et ce n'est pas là, tant s'en faut, la principale raison de rejeter la conciliation proposée. Cette raison se trouve plutôt dans les récits d'Evagre et de Nicéphore Calliste. Evagre, parlant de la sentence d'excommunication portée contre Acace, écrit les phrases suivantes : Ὅπερ ὡς ἀκανονίστως γενόμενον, καθὼς ἱστόρηται τῷ αὐτῷ Ζαχαρίᾳ (ἐπιδεδώκασι γὰρ ἔνιοι τῶν ἐν τῇ μονῇ τῶν Ἀκοιμήτων καλουμένων τὸν μοναδικὸν μετιόντες βίον), ὁ Ἀκάκιος οὐ προσήκατο. Καὶ ταῦτα μὲν Ζαχαρίᾳ γέγραπται. Δοκεῖ δέ μοι μηδὲν τῶν ἐπὶ τοῦτο πραχθέντων εἰδέναι· μόνην δὲ ἀκοὴν ἠκρωτηριασμένην ἀφηγήσασθαι. Ἐγὼ δὲ τῶν γεγενημένων τὴν ἀκρίβειαν ἔρχομαι λέξων (1). Et sur ce dernier mot, il se met à raconter les principales péripéties du schisme acacien. Les Acémètes y jouent le principal rôle, mais l'historien ne dit pas autrement qu'ils aient eux-mêmes remis au patriarche la sentence d'excommunication.

Le membre de phrase écrit entre parenthèses dans la citation précédente représente-t-il l'opinion de Zacharie ou celle d'Evagre? Tillemont l'attribue à celui-ci (2); Nicéphore Calliste, au contraire, à celui-là. Son texte, calqué sur le passage parallèle d'Evagre, est à citer : Ὁ μὴ κατὰ παράδοσιν γεγενημένον ἐκκλησιαστικὴν, καθὼς Ζαχαρίᾳ ἱστόρηται, μοναχοί τινες ἐκ τῆς τῶν Ἀκοιμήτων μονῆς Ἀκακίῳ ἐπιδεδώκασιν. Ὁ δ᾽Ἀκάκιος οὐ προσήκατο. Ἔοικε δὲ Ζαχαρίας μηδὲν τῶν πεπραγμένων εἰδέναι, ἀκοὴν δὲ μόνην ἀφηγεῖσθαι ἠκρωτηριασμένην. Ἐγὼ δ᾽ἀκριβῶς εἰδὼς διηγήσομαι (3). Et vers la fin de son récit, le compilateur ajoute : Ἱστορεῖ γε μὴν ὁ Κίλιξ Βασίλειος, ὡς καὶ Ἀκακίῳ Φῆλιξ τὴν καθαίρεσιν ἐξαπέστειλεν. Ἐδόθη δὲ αὐτῷ πρὸς τῶν μοναχῶν τῆς Δίου μονῆς τῶν ἀδύτων ἐντός (4).

De quelque manière que l'on comprenne la parenthèse discutée, qu'on en fasse une glose d'Evagre, ou un extrait de Zacharie, il suffit de lire une fois Nicéphore pour voir le monastère de Dius opposé à celui des Acémètes et pour rejeter leur identification.

Si les auteurs ne sont pas d'accord, tant pis pour eux. Si Liberat se prononce pour les disciples de saint Dius et Théophane pour ceux de saint Marcel, il faut regretter cette divergence; mais il n'y a pas lieu de fausser l'histoire, même dans le but

(1) De fait, si le raisonnement précédent met d'accord les tenants du monastère des Acémètes et ceux du monastère de Dius, il ne les met nullement d'accord ni les uns ni les autres avec Victor de Tunnes. *Ipsa damnatio*, dit ce dernier, *Acacio, Constantinopolim legatis missis, per monachos monasteriorum Acæmetensium, Bassiani atque Dii ingeritur* (l. c.). Cette phrase, même en laissant de côté le mot *Acæmetensium*, met en scène des moines, — ceux de Bassien, — que Basile et Théophane ne signalent point.

(1) *Hist. Eccl.*, III, 18. MIGNE, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2633.

(2) *Hist. Eccl.*, XVI, 55.

(3) *Hist. Eccl.*, XVI, 15. MIGNE, *P. G.*, t. CXLVII, col. 145.

(4) *Ibid.*, XVI, 17, col. 152.

très louable de supprimer une contradiction entre des auteurs.

Fermer aux Acémètes les portes de Saint-Dius, c'est aller, je l'ai déjà dit, contre Valois et contre Du Cange. L'autorité de ces deux savants est telle, que j'éprouve le besoin de répéter une fois encore qu'ils n'ont absolument rien pour appuyer leur dire. Valois ne fournit aucune preuve de son assertion, et Du Cange met en avant le seul nom de Théophane. Il se peut que la *Chronographie* de Théophane contienne ce renseignement, mais Tillemont, qui avait beaucoup de lecture, n'a jamais été assez heureux pour l'y découvrir (1). On court grand risque de ne pas l'y rencontrer après lui.

Ainsi, pas un auteur ne place des Acémètes dans les murs de Saint-Dius. De fait, il était peut-être difficile au saint fondateur de prendre ses premiers religieux parmi les hôtes de l'Irénæon. Dius, si l'on en croit les Ménées (2), jeta les fondements de son monastère sous le règne de Théodose le Grand. Il fut ordonné prêtre par le patriarche Attique et mourut une première fois tandis qu'Alexandre gouvernait l'Eglise d'Antioche, c'est-à-dire entre 414 et 417. Ressuscité on ne sait comment, il prolongea sa vie quinze années de plus et ne rendit l'âme pour de bon qu'entre 429 et 432. A cette date extrême, les disciples de l'archimandrite Alexandre se cachaient probablement encore à Gomon. Le monastère des Acémètes eût-il déjà vu le jour, qu'il n'était pas encore à même d'essaimer. Et puis, Dius recueillit ses disciples plusieurs lustres avant de s'enfermer définitivement dans la tombe. Plusieurs lustres avant 432, personne à Constantinople ne parlait ni des Acémètes, ni de celui qui devait les instituer. Si donc la discipline des Acémètes a jamais fleuri à Saint-Die, « il faut que ce monastère ait pris leur règle après avoir esté fondé sous une autre ».

Cette conclusion très douce est de Tillemont (3). Le savant critique la formule à contre-cœur, uniquement pour ne pas contredire Bollandus et parce que « d'autres personnes habiles croient aussi que les moines de Saint-Die suivoient la règle des Acémètes ». Il n'aurait manqué ni à la prudence ni à la vérité, s'il avait conclu d'une façon plus sévère. Il faut le dire aujourd'hui, Valois, bien que Du Cange le suive, et Bollandus (1), bien que Jean Pien le répète (2), se méprennent du tout au tout sur la portée des textes, lorsqu'ils y découvrent un saint Dius acémétisé. Que la règle de l'Irénæon y ait pris racine un jour ou l'autre, la chose est possible ; mais c'est là une hypothèse qui ne s'appuie sur aucun des documents connus jusqu'ici, une hypothèse que l'on peut étendre avec autant de justice et sans exception à toutes celles des maisons religieuses d'Orient, constantinopolitaines ou provinciales, dont rien par ailleurs n'est encore venu nous apprendre les traditions et le règlement.

Le genre de vie inauguré par les Acémètes a servi de modèle dans une mesure plus ou moins large, à beaucoup d'autres couvents; les religieux de Saint-Marcel ont reçu l'honorable mission de présider à beaucoup de fondations nouvelles : cela, on ne songe pas à le nier, et si l'on y songeait, on se heurterait aux biographies d'Alexandre (3) et de son deuxième successeur (4). Mais un point qu'il faut affirmer, c'est que jusqu'ici l'histoire nous a laissé complètement ignorer le nom des divers monastères sortis de l'Irénæon. Elle n'a, du moins, conservé qu'un nom, celui de Saint-Jean-Baptiste de Stude.

VIII. — RÉSUMÉ

I. — L'archimandrite Alexandre termina sa vie à Gomon, sur la mer Noire.

II. — L'higoumène Jean, second supérieur de Gomon, transféra les reliques et les disciples d'Alexandre sur la rive asia-

(1) *Hist. Eccl.*, XVI, 56.
(2) Synaxaire du Saint, 19 juillet.
(3) *Hist. Eccl.*, XVI, 55.

(1) *Acta Sanct.*, febr. II, 160 et 161.
(2) *Acta Sanct.*, julii IV, 633.
(3) *Acta Sanct.*, jan., II, 310.
(4) MIGNE, *P. G.*, t. CXVI, col. 717.

tique du moyen Bosphore à l'Irénæon.

III. — L'éphémère couvent de Gomon s'appela ἡ 'Αλεξάνδρου μονή ; celui de l'Irénæon reçut de son fondateur le titre de μονὴ τῶν 'Ακοιμήτων.

IV. — *Monastère des Acémètes* est un nom propre qu'il faut réserver au seul établissement de l'Irénæon. Aucune autre maison religieuse de Constantinople ou des environs n'y a droit.

V. — Le monastère des Acémètes s'élevait en face de Sosthène, au lieu que les Turcs nomment actuellement Tchiboukli. Il appartenait au diocèse de Chalcédoine.

VI. — Les religieux de l'Irénæon furent appelés à diriger plusieurs fondations à Constantinople et ailleurs. Pour le moment, de ces diverses maisons, une seule, celle de Saint-Jean-Baptiste de Stude, nous est connue.

VII. — Les couvents Saint-Dius et Saint-Bassien n'ont jamais porté le nom de Monastère des Acémètes.

J. PARGOIRE.

LES OUVRAGES DE NÉOPHYTE LE RECLUS

Le manuscrit 13 du monastère τῆς 'Αγίας, dans l'île d'Andros, ne remonte pas au delà du XVIIe siècle; il mesure 0,152 × 0,10 et compte 283 feuillets, dont la plupart sont occupés par des discours de saint Jean Chrysostome. Parmi les autres pièces, trois appartiennent à Néophyte le Reclus. Les deux premières sont des homélies sur l'adoration de la Croix, analogues à celles du Parisinus 1189. En voici le titre complet avec sa curieuse orthographe :

Fo 75 ro. « Νεοφήτου πρεσβυτέρου. 'Εν τῇ τρίτῃ Κυριακῇ τῆς ἀμώμου νηστείας· λόγος περὶ τοῦ προκειμένου Σταυροῦ, καὶ τῇ ἔστιν ᾆσμα καινὸν καὶ σημείον εἰς ἀγαθὸν καὶ ὅτι ἔστιν σειμεῖον εἰς πονηρὸν ἐκ γραφηκὸν ἀπὸδεῖξεων. » Inc. Ἄμαχον ὅπλον καὶ σκήπτρων βασιλέως.

Fo 82 ro. « Νεοφήτου πεσβυτέρου μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου 'Εν τῇ τετράδι τῆς Μεσονηστήμου ἠθίκη ὁμοιλία καὶ εἰς τὴν προσκύνησιν τοῦ προκειμένου Σταυροῦ. » Inc. Τὸ ἀκατάτιον τοῦ λόγου (1).

La troisième pièce est un traité de controverse, provoqué sans doute par la présence importune des Latins dans l'île de Chypre. Comme la plupart des ouvrages de Néophyte, celui-ci est de courte haleine. Je respecte encore l'orthographe du titre :

Fo 255 ro. Νεοφύτου πρεσβυτέρου καὶ ἐγκλείστου « Σησύνοπτος (*sic*) μνήμη περὶ τὸν ἑπτᾶ οἰκουμενηκῶν καὶ μεγάλων ἁγίων συνόδων καὶ ὅτου χάριν καὶ πότε οἱ πεσβητέρα 'Ρώμοι καὶ ἡ νέα 'Ρώμοι διεστίκασιν ἀπαλλήλων. » Inc. Ἄξιον ζητίσεως ζήτημα πολλάκης ἐπιζητῶν (1).

Le manuscrit 522 de la bibliothèque nationale d'Athènes contient un ouvrage de Néophyte beaucoup plus considérable. Ecrit au XVIe siècle, ce manuscrit mesure 0,22 × 0,16 et comprend 423 feuillets, dont la majeure partie est remplie par le traité qui nous occupe. En voici le titre : Νεοφύτου πρεσβυτέρου μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου Λόγος κατὰ πλάτος, ἤτοι διὰ ἠθικῶν καὶ γραφικῶν μαρτυριῶν εἰς μῆκος ἐπεκτεινόμενος, πρὸς τὸν ἴδιον ἀδελφὸν καὶ μοναχὸν 'Ιωάννην (2). » Comme on le voit, il s'agit ici d'un recueil de sentences, comme on en rencontre en si grand nombre chez les Byzantins. Il serait intéressant de comparer cette collection aux autres du même genre (3). Les futurs historiens de la littérature byzantine devront du moins en tenir compte.

L. PETIT.

(1) SPYR. P. LAMBROS. Κατάλογος τῶν ἐν τῇ κατὰ τὴν Ἄνδρον μονῇ τῆς 'Αγίας, dans 'Επετηρὶς τοῦ Παρνασσοῦ, Ἔτος Β'. Athènes, 1898, p. 151.

(1) *Id.*, p. 152.

(2) A. J. SAKKELION, Κατάλογος τῶν χειρογάφων τῆς ἐθνικῆς βιβλιοθήκης τῆς 'Ελλάδος. Athènes, 1892, p. 103.

(3) Cf. K. KRUMBACHER, *Geschichte der byz. Litteratur*, p. 600-604.

CHRONIQUE

CONSTANTINOUPOLIS ET BESSARIONE

Un rédacteur de la *Constantinoupolis*, journal officieux, dit-on, du patriarcat œcuménique, après avoir, il y a quelques mois, déversé sa bile sur nos pauvres *Echos*, s'en est pris ensuite à notre confrère romain *Bessarione*. Le titre de cette revue lui rappelle seulement le nom d'un apostat de l'orthodoxie, comme il nous rappelle à nous, catholiques, un évêque pieux, instruit, intelligent, un apôtre de l'union des Eglises, qui, au rebours de ses compatriotes, préférait le joug du papisme au turban de Mahomet II.

D'après le journal grec le *Bessarione*, revue d'études orientales, est rédigé par « des clercs catholiques, spécialement par ceux de la propagande orientale ». Cela veut dire par des prêtres et surtout par des missionnaires d'Orient, car, pour la presse grecque, le mot de propagande devient synonyme de *mission*. On l'écrit προπαγάνδα sans le traduire : ça fait plus d'effet sur les nigauds. Il semble tout naturel que ce soient surtout des missionnaires orientaux qui écrivent dans une revue religieuse d'études orientales : mais cette idée qui paraît fort simple aux Européens de bon sens, on a sans doute plus de peine à l'entendre dans un pays où les banquiers fabriquent les patriarches, où les meilleurs théologiens sont des laïques, où les chantres sont à l'église bien plus chez eux que les *pappas*.

Il me souvient d'avoir lu dans le *Bessarione* nombre d'études dues à la plume de simples laïques ou de membres du clergé italien : passons, on ne saurait exiger d'un journal grec tant d'exactitude dans les détails.

La *Constantinoupolis* a surtout retenu du *Bessarione* un article du R. P. Aurelio Palmieri, intitulé : « L'instruction chez les Grecs », et une correspondance signée A... D'après son critique, le R. P. Palmieri, « après un pompeux prologue philhellénique », fait l'éloge des anciens écrivains grecs et avoue que les Latins n'ont fait que les imiter. Mais peu à peu « sous le voile latin apparaît le censeur papiste, se lamentant de la décadence de l'instruction parmi nous, et l'attribuant, elle aussi, à l'orthodoxie ».

Nous avons lu l'article incriminé et nous avouons n'y avoir trouvé, ni le voile latin, ni le censeur papiste, ni les calomnies contre l'orthodoxie. Le R. P. Palmieri dit la triste situation de l'éducation chez les Grecs du XVe au XVIIIe siècle inclusivement : faut-il ne voir dans cette constatation qu'un préjugé des clercs de la propagande? N'y a-t-il pas là un fait notoire, prouvé par tous les auteurs grecs ou protestants?

Le R. P. Palmieri attribue la décadence à l'invasion turque : il ne pouvait décemment en charger les Jésuites, ceux-ci n'étant pas encore nés en 1453. Mais pourquoi lui reprocher de l'attribuer à l'orthodoxie?

Sans doute, il déplore avec Sathas l'indifférence des moines de l'Athos pour l'instruction de leurs compatriotes; sans doute avec tous les historiens il gémit sur l'ignorance du clergé orthodoxe. Mais ne rend-il pas impartialement justice à tous les efforts tentés çà et là? Ne dit-il pas ce qu'ont fait les moines et les prêtres dans leurs écoles? Ne regrette-t-il pas, avec Chassiotis, Sathas, Gédéon, etc., que les programmes de ces écoles soient restés si longtemps dans une réelle infériorité? Ne rappelle-t-il pas qu'aussitôt après la chute de l'empire byzantin, Gennadios Scholarios fonda la grande école nationale, véritable académie, qui fut un foyer de salut pour l'hellénisme, d'après M. Gédéon? Il est vrai que, d'après Paranikas, ce ne fut ni un foyer ni une académie : que peut y faire le R. P. Palmieri? Il rapporte loyalement les opinions contradictoires des deux savants écrivains. Son article a-t-il nié qu'il



y ait eu au Phanar, dans le courant du XVIIe et du XVIIIe siècles, des femmes plus instruites que les femmes les plus instruites de l'Hespérie? Nous n'éprouvons aucune honte à l'avouer, il est probable que bien des Phanariotisses ont mieux connu le grec que Sévigné, Maintenon et autres occidentales. Admettons même qu'elles dépassaient les *Précieuses*, et regrettons que Molière ne soit pas venu faire un tour sur les rives de la Corne d'or.....

Un reproche bizarre adressé au R. P. Palmieri, c'est de ne marcher qu'appuyé de citations : « Il renvoie à *quelques* écrivains grecs et à *quelques* ouvrages de l'époque récente, pour la plupart inconnus du public grec, n'ayant eu qu'une circulation restreinte et n'ayant exercé aucune influence. » Les *quelques* écrivains grecs sont au nombre d'une trentaine; parmi eux, nous relevons les noms de Sathas, Chassiotis, Papparigopoulos, Paranikas, Gédéon, etc. Les *quelques ouvrages d'époque récente* (nous supposons qu'on a oublié d'ajouter : *et d'auteurs étrangers*, sans quoi nous avouons ne pas bien comprendre la division indiquée) sont plus nombreux encore, les sujets intéressant l'hellénisme ayant été traités ailleurs que chez les Grecs. Il est certainement fort regrettable que ces ouvrages ne soient pas connus du public grec : cela doit tenir au peu de goût que ce public manifeste pour la lecture, au témoignage de récents articles de la *Constantinoupolis*.

On dit ensuite au R. P. Palmieri « qu'en toute circonstance ont été souvent dressées des statistiques de valeur certaine sur le nombre des ouvrages par nations et par états ». D'après ces statistiques souvent dressées en toute circonstance, le premier rang pour la production littéraire appartiendrait aux nations protestantes, le second aux nations orthodoxes, le troisième seulement aux nations catholiques! Nous n'avons rien à répondre à cet argument, n'ayant jamais eu l'occasion de rencontrer les statistiques dont on nous parle. Nous tenons seulement, à propos de l'Espagne que la *Constantinoupolis* ne connaît guère mieux que la rédaction du *Bessarione*, à demander que les nations des états orthodoxes nous présentent un nom pareil à celui de Balmès, un prêtre papique espagnol.

On voit ce qui reste des affirmations indignées du rédacteur de la *Constantinoupolis*. Pour excuser sa bonne foi, je me crois en droit de supposer qu'il n'a pas compris le texte italien du R. P. Palmieri, comme jadis il semble n'avoir pas compris le texte français des *Echos*.

Quelques jours après l'article dont je parle, en a paru un second. L'auteur a reçu une réponse du R. P. Palmieri. Cette réponse, on ne l'insère pas, on ne la résume même pas : la loi est formelle cependant, et les convenances également. Qu'importe! On se contente de dire qu'on n'avait lu que la première partie du travail incriminé, et que la seconde, dont on vient de prendre connaissance, ne renferme rien de déplaisant pour l'oreille grecque la plus chatouilleuse!!! Et c'est tout..... Le premier article du R. P. Palmieri annonçait une suite : pourquoi le critique n'a-t-il pas attendu son apparition! A qui fera-t-il croire que le second article du R. P. Palmieri diffère du premier comme esprit ou comme conclusions?

*
* *

Mais c'est surtout la correspondance signée A... qui paraît avoir donné sur les nerfs à la pauvre *Constantinoupolis*. C'est l'ordinaire des insulteurs de ne pas signer, dit-elle. Que voilà un bien gros mot dès l'abord!

J'ai sauté immédiatement à la fin de l'article pour connaître le nom de son auteur : hélas! il n'a pas cru devoir marquer son linge même d'un simple ω. Je ne puis que faire des hypothèses sur son compte, me le représenter comme un orthodoxe zélé, poli dans la discussion, ardent patriote, ne permettant pas aux *allodapes* de mettre leur nez dans les affaires des *ithagènes*, sachant peu ou prou l'italien, voire le latin et le français qu'il cite avec un à-propos charmant, mais fermement décidé à ne rien répondre aux observations de A... Ça

ne l'empêche pourtant pas d'y répondre, et longuement, même dans le second article, où il a presque avoué avoir critiqué le travail du R. P. Palmieri sans l'avoir lu.

D'après lui, la correspondance A... est un libelle contre le patriarcat et une soupe σοῦπα! aux herbes mal salée! Cette correspondance, qui est un libelle, et ce libelle qui est une soupe, a un tort immense: elle ne renferme que des faits notoires, recueillis dans la presse constantinopolitaine, en particulier dans la *Constantinoupolis*.

Le rédacteur anonyme, quoique non insulteur, ne nous paraît pas aussi au courant de la cuisine des journaux et des revues que de celle du bizarre potage servi quotidiennement à leurs lecteurs par les journaux grecs sous le nom de langue néogrecque. Il a l'air d'ignorer que, dans une Revue, nombre d'articles comme la chronique et les correspondances sont fort souvent anonymes, et qu'une correspondance peut voltiger d'un fait à un autre sans manquer aux règles du style: on en voit bien des exemples dans la marquise de Sévigné, qui, pour n'avoir pas étudié l'art épistolaire dans les écoles fanariotes, a laissé cependant quelques lettres assez estimées chez les Occidentaux, même non papiques.

Un joli argument du rédacteur anonyme consiste à menacer le *Bessarione* d'aller puiser une collection de scandales cléricaux dans les journaux européens. Halte-là! il sait parfaitement ce qu'est en Europe une certaine presse aux ordres de la franc-maçonnerie: cette presse n'existe pas, Dieu merci, croyons-nous, en Orient. Si on veut faire une enquête sur le clergé catholique, qu'on prenne les journaux, je ne dis pas purement catholiques, mais honnêtes, comme nous glanons dans la *Vérité ecclésiastique* ou *Constantinoupolis*. Dans ces conditions, nous ne craignons aucune comparaison.

D'ailleurs, nous tenons à ce qu'on le sache dans le monde orthodoxe où certaines consciences se scandalisent, paraît-il, si facilement. Nous sommes prêts, pour peu que notre système déplaise, à le changer complètement. Pour ma part, je n'ai écrit ni la correspondance A... ni la chronique des *Échos* qui suscita les récriminations amères de la *Constantinoupolis;* mais, sans puiser dans aucun journal local, en ne me servant que de mes notes et de mes observations particulières, je puis servir à mes lecteurs une chronique telle qu'aucun journal attaché de près ou de loin au patriarcat n'aura l'idée de la signaler au public orthodoxe.

S. PETRIDES.

LA VIE D'UN EX-PATRIARCHE AU MONT ATHOS — ENTRE MOINES GRECS ET GÉORGIENS

Rien de plus instable que le bonheur d'ici-bas. La vérité de cette maxime éclate presque à chaque page de l'histoire du patriarcat grec. Des évêques, investis de la plus haute dignité de l'Eglise orthodoxe, se métamorphosent du jour au lendemain en ex-béatitudes, et tombent du faîte du pouvoir dans la prosaïque existence du reste des humains. Ces prélats, que les intrigues, l'humeur changeante et capricieuse de l'élément laïque dépouillent des honneurs laborieusement acquis, sont, après leur disgrâce, regardés de mauvais œil par leurs successeurs. Dans leur courte apparition au Phanar, ils travaillent à consolider leur position, à se créer des partisans dans le clergé et parmi les laïques, à arrondir l'héritage paternel par une politique financière très habile. Quand l'heure est venue de ce départ forcé qu'on appelle, par euphémisme, une démission, ils ne renoncent pas à l'espoir de reprendre à bref délai la houlette des suprêmes pasteurs de l'orthodoxie. En attendant, ils se repaissent de rêves de grandeur dans un coin romantique des îles des Princes, ou dans une coquette maison accrochée aux rochers verdoyants de la sainte Montagne.

C'est parmi les *hagiorites* du mont Athos, que l'ex-patriarche Joachim III se repose des rudes labeurs de son patriarcat (1878-1884). Depuis son départ de Constantinople, cinq patriarches lui ont succédé sur le trône chancelant du Phanar. Deux sont morts, Joachim IV et Denis V; deux autres, Néophyte VIII et Anthime VII, se bercent d'illusions dorées dans un exil qui n'ajoutera pas à leur titre officiel de *Toute-Sainteté* celui de confesseur de la foi;

le cinquième, Constantin V, par la souplesse de son esprit et le charme de son caractère, semble plus à même de dénouer pour longtemps encore les intrigues qui se trament autour de lui.

A la mort ou à la chute de ces divers patriarches, toutes les fois qu'il s'est agi d'élire un nouveau titulaire, le nom de Joachim III a été le premier dans la liste des candidats. Les laïques ne cessent de regretter la disgrâce d'un prélat aux allures aristocratiques, enclin à la générosité, toujours prêt à puiser dans la caisse nationale, τὸ ἐθνικὸν ταμεῖον, quitte à la remplir par des oblations volontaires ou par des impôts onéreux. Mais la Sublime Porte préfère le sanctifier dans la solitude ; tout en augmentant ses appointements de 2 000 piastres par mois, elle cherche à l'élever par la vertu du détachement chrétien et de l'humilité aux degrés les plus inaccessibles de l'ascétisme.

La retraite préférée de Joachim III est située entre la laure de Saint-Athanase (Lavra) et le couvent d'Iviron, en un lieu nommé *Milopotamos*. Cet endroit est parsemé de cellules bâties, dit-on, par saint Athanase (xe siècle), et destinées au repos des moines qui se rendent à Karyès, chef-lieu des colonies monastiques de l'*Hagion-Oros*. Là s'élève une petite église dédiée à saint Eustache, à sainte Théopista, sa femme, et à leurs deux enfants martyrisés sous l'empereur Adrien. Entourées d'épaisses murailles, surmontées d'une tour, d'où la vue s'étend au loin sur la mer et dans la campagne, les cellules de Milopotamos éveillent un vague souvenir de château-fort du moyen âge. L'eau y est abondante, l'air y est vif et embaumé, le bruissement de la mer y arrive comme un écho lointain.

Depuis de longues années, l'exilé du Phanar ne franchit pas les limites de cette résidence, plus proche du ciel que de la terre. Comme il n'est dans sa vie intime rien moins que guindé, il met vite à l'aise les vieux solitaires à barbe blanche, et ceux-ci quittent volontiers leurs alvéoles de pierre pour échanger avec lui des conversations toutes ruisselantes du miel de la Thébaïde. De sa montagne, comme une vigie sur un rempart avancé, Joachim III suit la marche des événements qui touchent de près à l'Eglise orthodoxe; mais s'il s'intéresse à la vie du patriarcat, c'est sans ambition, car son âme ne se délecte plus désormais que dans le mysticisme le plus rigoureux.

Le *Tzerkovnoe Viédémosti*, qui nous fournit ce trait du caractère de Joachim III, nous donne aussi, dans une de ses dernières livraisons, des détails très minutieux sur sa vie et ses habitudes au mont Athos. L'ex-patriarche se montre infatigable dans son assistance aux offices divins. Le dimanche, tour à tour, il célèbre la messe dans les vingt monastères de l'*Hagion Oros*, dans les skytes, et même dans les cellules ou ermitages. Il ne manque jamais aux grands offices nocturnes des fêtes principales. Ces offices durent quatorze heures de suite : Joachim III, qui, pour la circonstance, occupe la place réservée à l'*higoumène*, y reste debout, du commencement à la fin, absorbé dans la prière. Bien que le cérémonial prescrive de s'asseoir à certains intervalles, l'auguste cénobite refuse obstinément à ses membres fatigués le moindre instant de repos.

Le *Tzerkovnoe Viédémosti* pousse son admiration pour l'ex-patriarche jusqu'à indiquer le jour et l'heure des visites qu'il a faites en 1898 aux divers couvents de l'Athos. Joachim III a surtout à cœur, paraît-il, d'entretenir des relations de bon voisinage avec la population belliqueuse du couvent russe de saint Pantalémon (Παντελεήμων). Ses visites aux pionniers de l'influence moscovite sur la Montagne sont fréquentes. Il a bâti de ses propres deniers le clocher d'une des églises de leur monastère, et il s'est insinué dans les bonnes grâces de l'*higoumène*, en lui faisant cadeau de quelques ornements sacrés. En bonne diplomatie, il faut flatter plus fort que soi. Voilà sans doute pourquoi l'ex-patriarche ne tarit pas de prévenances à l'égard de ces moines russes, qui n'auront de repos que le jour où ils auront expulsé l'hellénisme de sa citadelle séculaire.

Le 26 juillet (vieux style), fête de saint Pantalémon, les moines à la puissante carrure, dont la Russie a peuplé son couvent de l'Athos, et il en va de même pour ceux de Constantinople et de Palestine, ont fait une réception enthousiaste à l'ex-patriarche. Celui-ci, après la messe chantée, s'est longuement entretenu avec ses hôtes, et il a partagé avec eux de plantureuses agapes. Le πολυχρονισμός (souhaits de longue vie) à S. M. le czar, à l'impératrice Fédérovna, aux autres membres de la famille impériale et à Joachim III, n'a cessé de retentir et de renvoyer à tous les échos la nouvelle de l'éphémère baiser de paix donné par l'hellénisme à l'orthodoxie russe. Pour la circonstance, les moines ont oublié dans leurs acclamations le nom de Constantin V. Il n'est pas conforme, en effet, aux canons des sept Conciles œcuméniques de mêler dans un concert unanime de louanges les noms de deux pré-

lats successivement titulaires du même siège, et réduits par la force des choses à se surveiller l'un l'autre d'un œil défiant.

Le 5 juillet, l'essaim des moines dispersés sur les pentes de l'*Hagion Oros* est en liesse. L'Eglise orthodoxe célèbre la fête de saint Athanase, le premier législateur de la vie monastique sur la Montagne sainte. Ce jour-là, Joachim III s'est rendu à Lavra, et il y a chanté la messe, revêtu du *saccos* que l'empereur Nicéphore Phocas donna à saint Athanase. La précieuse relique n'est employée qu'une fois par an dans la célébration de la sainte liturgie. Nicéphore Phocas est vénéré au mont Athos au double titre de saint et de premier fondateur de Lavra.

***

L'ex-patriarche est obligé quelquefois de rompre avec la monotonie de sa vie tranquille, pour remplir de pénibles missions auprès des moines. Cette république monacale, vouée au renoncement et à la lutte contre le vieil homme, est presque toujours déchirée par des divisions intestines et des querelles nationales. L'hellénisme, qui possède dix-sept monastères, est fréquemment en désaccord avec le patriarcat, et, menacé par l'invasion slave, il oppose une résistance désespérée aux empiètements des Bulgares et des Russes. On dirait que les passions de la terre grondent avec plus de violence que partout ailleurs dans cette paisible retraite choisie par les hommes pour oublier les préoccupations humaines. Le patriarche Joachim se trouve mêlé, sans le vouloir, à un des épisodes qui troublent la paix de la sainte Montagne et sèment la zizanie de la haine entre les divers monastères. Une trentaine de moines géorgiens, sujets russes, ont planté leurs tentes à proximité du couvent d'Iviron, sur l'emplacement d'un ancien monastère dédié à saint Jean l'évangéliste. Propriétaires du lieu, les religieux d'Iviron se sont empressés de notifier aux nouveaux venus qu'ils ne sauraient tolérer la flagrante violation de domicile dont ils se rendaient coupables, mais ces protestations, renouvelées à plusieurs reprises depuis 1865, n'ont pas encore ébranlé l'opiniâtreté des envahisseurs, émissaires avérés de la Russie. Chose plus grave, ces fils de la Géorgie, qui ignorent sans doute les lois relatives à la prescription, n'ont pas hésité à sommer leurs confrères d'Iviron d'abandonner leur propre monastère, qui est un lieu usurpé, et de le leur rendre à eux, seuls légitimes possesseurs.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que Iviron, comme son nom l'indique, est d'origine géorgienne. Fondé au xe siècle sous le règne de Théophano, femme de l'empereur Romain, par Jean Tornic, l'un des plus illustres généraux de l'empire, il fut comblé de privilèges et de trésors par tous les princes de la Géorgie, et plus spécialement par le roi Achod. Des moines géorgiens l'habitèrent depuis sa fondation jusqu'aux premières années de ce siècle. A cette époque, la Géorgie, ravagée par l'invasion turque, ne se soucia guère d'envoyer des moines au mont Athos. L'élément grec, jusqu'alors en minorité, profita de cette circonstance pour s'affermir à Iviron. Peu à peu les Géorgiens disparurent complètement, et l'hellénisme put se réjouir d'avoir acquis à son influence un des plus beaux monastères de la Montagne sainte.

Mais la Géorgie, fatiguée de ses luttes inégales contre les Turcs, finit par se jeter entre les bras de la Russie. Du coup, déclare le *Tzerkovnoe Viédémosti*, tous les droits et tous les biens de la nation géorgienne passèrent à l'empire des Czars. Le couvent d'Iviron avec ses richesses et ses dépendances ne saurait faire exception. C'est à la Russie, d'après la revue du Saint-Synode russe, qu'il incombe de chasser d'Iviron les moines grecs pour leur substituer des moines russes et géorgiens.

Mais revenons à l'ex-patriarche Joachim. L'an dernier, l'higoumène géorgien Jonas s'est rendu chez lui avec le moine Gabriel pour le complimenter à l'occasion de sa fête. Il ne lui a pas ménagé les souhaits de toute sorte, mais en même temps il lui a remis une note écrite, dirigée contre l'usurpation des moines grecs commise au commencement du siècle. La note revendique pour les moines géorgiens le droit d'être admis au couvent d'Iviron au même titre que les moines grecs. Elle demande que les vexations dont ils sont l'objet prennent fin et que leur demeure actuelle reçoive le titre officiel de skyte.

Le patriarche Joachim III a reçu le mémoire et promis de s'intéresser à la question, afin de la résoudre d'une manière conforme à la justice. Nous inclinons à croire qu'il n'en fera rien : favoriser l'élément russe au détriment de l'hellénisme, ce serait la ruine de sa réputation et l'écroulement de son parti. S'il a néanmoins promis d'agir, c'est que dévoiler ses véritables intentions et dire franchement la vérité est la chose que les Grecs détestent le plus au monde.

A plusieurs reprises, les Grecs ont aiguisé leur plume pour manifester de droite et de gauche le vif mécontentement que leur causent



les succès des Russes à l'Athos. Dans une brochure larmoyante sur les empiètements des moines du Pantalémon, parue à Constantinople en 1874 (Περὶ τοῦ ζητήματος τῆς ἐν Ἄθῳ ἱερᾶς μονῆς τοῦ ἁγίου Παντελεήμονος) un patriote hellène s'abandonnait à ces tristes réflexions: « Qui aurait jamais cru que l'école du renoncement et de la perfection chrétienne, l'*Hagion Oros*, serait devenue de nos jours un champ ouvert à toutes les passions, à toutes les convoitises, un théâtre dont les spectacles, pas toujours édifiants, dépouillent la *cité céleste* de son auréole de sainteté? La vie monastique au mont Athos est compromise par l'antagonisme entre les moines grecs et russes, par le sans-gêne de ces derniers à l'égard de leurs confrères de l'hellénisme. Il est temps que la grande Eglise se réveille de sa torpeur pour sauvegarder les intérêts de ses enfants les plus proches. »

Malheureusement, la Russie ne se laisse ni émouvoir ni enjôler par les phrases grandiloquentes du patriotisme grec. L'ambassadeur Zinoviev, et le consul russe de Salonique soutiennent les fidèles sujets du Czar et, partant, les moines de la Géorgie. Pauvre hellénisme! il aura beau pousser les hauts cris, force lui sera de se laisser écraser par le colosse moscovite, de reconnaître les droits de la force, et de glaner dans ses légendes des temps préhistoriques ces souvenirs glorieux qui savent toujours si bien le consoler de ses récentes défaites.

BIBLIOGRAPHIE

GOTTWALD (J.): *Die Kirche S. Georg in Constantinopel*. L'église Saint-Georges à Constantinople, in-4°, 22 pages.

L'église Saint-Georges se trouve dans une des plus anciennes rues de Galata, à Tchinar-Sokak, voie transversale de la rue Perchembé-Bazar, l'ancien quartier des marchands francs. La tradition locale lui attribuant une antiquité plus ou moins légendaire, M. G... s'est mis à en étudier les origines. Procope de Césarée (*De Ædificiis*, lib. I, cap. VII) mentionne la reconstruction que fit Justinien d'une église de Sainte-Irène à Galata, située près de l'embouchure de la Corne d'Or. Or, comme il se trouve précisément un puits de Sainte-Irène dans l'église Saint-Georges, des érudits prétendent que cette église représente la Sainte-Irène de Procope, et qu'elle reçut au moyen âge seulement la dénomination de Saint-Georges, lors de l'occupation gênoise. M. G... repousse cette identification pour d'excellents motifs. En effet, dans le Chrysobulle de l'empereur Andronic II, daté du 1er mai 1303, et délimitant le quartier de Galata cédé aux Gênois, la ligne frontière passe au puits de l'église Sainte-Irène, ensuite à des vignobles, enfin devant la porte de l'église Saint-Georges. Il résulte donc de ce document officiel que les deux églises de Sainte-Irène et de Saint-Georges étaient tout à fait distinctes et même situées à une certaine distance. De plus, la Sainte-Irène de notre Chrysobulle ne peut être la même que celle de Procope, puisqu'elle est indiquée dans un quartier opposé. Comment donc expliquer la dénomination actuelle de « puits de Sainte-Irène » dans l'église de Saint-Georges? Par ce fait que, après la destruction de Sainte-Irène, le peuple de Galata reporta au puits voisin de Saint-Georges et le nom d'Irène et le culte qu'il professait pour la Sainte.

M. G... détaille ensuite l'histoire de cette église, détruite par un incendie le 10 août 1660, rebâtie en forme de magasin et confisquée par les musulmans la même année, reconstruite en forme d'église le 3 octobre 1675, et consacrée le 6 janvier 1677, etc., etc. Saint-Georges fut desservie, après les Gênois, par divers religieux, Jésuites, Conventuels, Observantins, Capucins, Dominicains; elle devint la propriété des Capucins français le 15 juillet 1626 et resta entre leurs mains jusqu'en 1783, où Mgr Frachia, vicaire apostolique de Constantinople, l'acheta pour le compte de la Propagande. En 1853, elle fut cédée aux Mineurs Observantins de Bosnie, qui la vendirent en 1882 aux Lazaristes allemands, les possesseurs actuels. M. G... finit par une liste d'inscriptions du XVIIIe et du XIXe siècle, qui se trouvent dans l'église, et qui, pour être tardives, n'en ont pas moins un certain intérêt.

S. VAILHÉ.

LÉGER (L.): *Évangéliaire slavon cyrillique glagolitique, dit: Texte du Sacre*.

M. Louis Léger, professeur de langue et



littérature slaves au collège de France, se propose d'éditer le manuscrit de cet Évangéliaire, actuellement conservé à la bibliothèque de Reims. Une partie de nos lecteurs nous saura gré, nous l'espérons, de lui communiquer la notice que lui consacre l'éditeur.

« Tous ceux qui s'occupent de la littérature ou de l'histoire religieuses des peuples slaves savent quel intérêt philologique, historique et légendaire, s'attache au célèbre manuscrit slave de Reims, dit *Texte du Sacre*. Entré au XVIe siècle dans le trésor de la cathédrale de Reims, ce manuscrit est originaire de Prague pour une de ses parties, de la Russie probablement pour l'autre. Composé de textes cyrilliques et glagolitiques, il passait pour avoir appartenu à la bibliothèque de saint Jérôme, considéré naguère comme l'inventeur de l'alphabet glagolitique, et était l'objet d'une vénération toute particulière. Au témoignage de voyageurs ou de géographes étrangers (Büsching, Storch), il aurait été employé lors du sacre de Louis XV et de Louis XVI, d'où son nom de *Texte du Sacre*.

» Dès le siècle dernier, l'attention des philologues slaves avait été attirée sur ce curieux manuscrit. En 1787, l'impératrice Catherine II s'y intéressait et se faisait adresser par le gouvernement français une notice qui nous a été conservée. Il disparut pendant la Révolution et sa perte fut considérée par les Slaves comme une calamité nationale. Schlœzer, dans son *Nestor*, flétrissait le cannibalisme révolutionnaire qui l'avait anéanti. Dobrowsky, dans la préface des *Institutiones linguæ slavicæ Dialecti veteris*, s'écriait : *Evangelia slavonica lingua exarata religiose Remis servata, quæ reges Galliæ coronandi præstando jusjurandum tangere solebant furor tumultuantium, proh dolor! igni tradidit!* En 1832, dans son poème *La Fille de Slava*, Kollar dévouait aux tourments de l'enfer les persécuteurs de la race slave, et parmi eux les Jacobins qui ont détruit l'Evangile de Reims.

» Le manuscrit, heureusement retrouvé, figure aujourd'hui à la bibliothèque de Reims. En 1839, un slaviste polonais, Jastrzembski, en détermina les véritables caractères. Le monde slave s'émut et l'empereur Nicolas Ier fit publier, à ses frais, par le célèbre dessinateur et paléographe Silvestre, une édition facsimilé décalquée à la main, accompagnée d'une traduction latine et de prolégomènes par Kopitar (Paris, 1843; nouvelle édition de titre par M. Louis Paris, Paris 1852). Cette édition Silvestre est devenue fort rare; d'autre part, elle contient un certain nombre d'inexactitudes (Voir *Arch. für Slavische Philologie*, t. IX, p. 478). L'édition que nous annonçons sera d'une fidélité absolue. Elle sera certainement bienvenue des paléographes, des philologues, des amateurs. Elle est exécutée dans le format même de l'original. L'introduction résume tout un ensemble d'informations dispersées dans des recueils fort rares et mettra un terme aux légendes peu critiques qui circulent encore sur le célèbre manuscrit. »

Cet ouvrage, dont le tirage est limité à 115 exemplaires, est actuellement en souscription aux prix suivants :

Tirage en noir sur papier de Hollande. 100 fr.
Tirage en noir sur Japon.......... 150 fr.
Edition polychrome avec lettres et miniatures aquarellées............... 300 fr.

Les souscriptions peuvent être adressées dès maintenant à M. Paul Dujardin, 28, rue Vavin, Paris; à M. Michaud, 19, rue du Cadran-Saint-Pierre, à Reims; à M. Léger, 43, rue Boulainvilliers, à Paris.

PARGOIRE (J.) : *Les débuts du monachisme à Constantinople*. Extrait de la *Revue des Questions historiques*, janvier 1899, 79 pages.

Dans ses *Moines de Constantinople*, M. l'abbé Marin attribuait à Byzance un monastère de Sainte-Euphémie, fondé vers le milieu du IIIe siècle, et, de 330 à 337, quinze autres couvents dont les noms seraient parvenus jusqu'à nous. Ces quinze monastères, qui ne sont en réalité que quatorze, formeraient trois groupes distincts suivant qu'ils seraient l'œuvre de Constantin, de sa mère sainte Hélène ou de simples particuliers. Cette assertion, si elle était exacte, contredirait toutes les données reçues de l'histoire et ferait de Constantinople le vrai foyer du monachisme, de préférence à l'Egypte et à la Palestine qui, à cette époque, comptaient à peine quelques ermites et quelques vierges retirées dans leurs familles; mais elle n'est rien moins que fondée. C'est ce que le P. Pargoire établit preuves en mains. Il résulte de son enquête: 1° que, en 240, date indiquée pour la fondation du monastère de Sainte-Euphémie, les père et mère de cette vierge martyrisée à la fleur de l'âge, vers 307, étaient encore à naître; 2° que, « des quatre couvents attribués à la munificence de Constantin, il n'en reste pas un qui puisse présenter un titre sérieux à une aussi respectable antiquité »; 3° que,

« des six couvents helléniens ou soi-disant tels, il en est deux qui n'ont peut-être jamais cessé d'être de simples églises et trois qui n'ont rien en dehors des *Patria* (compilation du XIe siècle) pour appuyer leur prétention. Quant au dernier, on en jeta les fondements cinq cent soixante ans après la mort de sainte Hélène »; 4° que, des quatre couvents des simples particuliers, un seul, celui des Abrahamites, remonte au début du VIe siècle; mais de là à Constantin il y a de la marge,

Voilà donc le terrain déblayé, et pour toujours, croyons-nous, des prétendues fondations constantiniennes. Le tort de M. l'abbé Marin a été de s'appuyer uniquement sur l'Anonyme et sur Codinus, deux auteurs tardifs, peu dignes de foi et plagiaires l'un de l'autre. Quel fonds ferait-on de Brantôme ou de Joinville, s'ils s'étaient avisés de nous raconter les constructions monastiques de Clovis? D'ailleurs, les textes formels ne manquent pas, qui assignent à la fin du IVe siècle, sous le règne de Théodose Ier, la fondation des premiers monastères à Constantinople. Les biographes de saint Hypace, de saint Isaac, pour ne pas mentionner les chroniqueurs plus récents Théophane et Zonaras, le disent en termes explicites; la vie religieuse fut introduite à Byzance par le Syrien Isaac, venu sous Valens, mais qui ne construisit son monastère qu'en 382. Dius, Dalmate, les moines égyptiens de Rufinianes, Hypace, Alexandre, fondateur des Acémètes, dont le P. P... nous retrace l'histoire, le suivirent de près. C'est donc « avec Théodose Ier que s'ouvre pour Constantinople l'ère du monachisme. Les vrais commencements du monachisme byzantin, du monachisme durable, coïncident avec le règne de ce prince ».

S. VAILHÉ.

G. SCHLUMBERGER, DE L'INSTITUT : *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'outre-Jourdain*, in-8°. Plon et Nourrit, 1898, VIII-407 pages.

L'infatigable érudit, à qui nous devons des ouvrages si précieux sur la sigillographie byzantine et la numismatique de l'Orient latin, sur Nicéphore Phocas et l'épopée byzantine à la fin du Xe siècle, revient aujourd'hui à ses premières amours dans ce travail consciencieux sur un des principaux héros des croisades. C'est en effet par le moyen âge latin que M. S... a connu le moyen âge grec et s'est épris de lui, et il ne fallait pas moins que cette figure originale de Châtillon pour l'arracher à ses études d'adoption. Jeune bachelier, Renaud quitte les bords riants de la Loire vers 1147 et s'accorde vite à la princesse d'Antioche, la gracieuse et haute dame Constance « qui moult le désirait ». Depuis ce mariage, « oncques ne vêtit drap de soie de couleur ou de vair ni de gris. Toujours il porta la cotte de mailles et le justaucorps de cuir », dit le chroniqueur. Et nous assistons à des chevauchées frénétiques en terre sarrasine, à des massacres écœurants dans l'île de Chypre, à des violations de serments, suivies d'une captivité de seize années dans les cachots de la blanche Alep.

Quand il revint de prison, Renaud se trouvait seul au monde, sans femme ni terre; sa chevelure avait blanchi, mais les éclairs de sa prunelle illuminaient toujours son visage assombri et décelaient la soif de vengeance qui dévorait son cœur. Un guerrier aux bras si rudes ne pouvait rester longtemps sans emploi. Un an après son retour de captivité, en 1177, Renaud épousait la jeune veuve Etiennette de Milly, qui lui apportait en dot la seigneurie d'outre-Jourdain avec Kérak pour capitale. Ce fief immense comprenait les anciens royaumes de Moab et d'Edom, depuis le plateau de Madaba jusqu'au golfe élanitique, la péninsule du Sinaï et la terre d'Hébron. Là, Renaud se mit à piller régulièrement les caravanes d'Egypte et de La Mecque qui passaient sur son domaine, lança sur la mer d'Akaba une flotte transportée d'Ascalon à dos de chameau et qui devait, après avoir saccagé les ports de la mer Rouge, s'emparer de La Mecque et de Médine, transporter leurs trésors au Kérak et jeter au vent les cendres du Prophète. Ce projet gigantesque faillit réussir; il échoua devant l'audacieuse entreprise de l'amiral Loûlou qui détruisit la flotte franque. Frissonnant de colère, Saladin vint à plusieurs reprises assiéger la forteresse de Kérak, il se heurta chaque fois contre la résistance du héros et dut se retirer. Enfin, Châtillon viola encore la trêve, en razziant une riche caravane et la propre sœur de Saladin. La fureur de celui-ci ne connut plus de bornes; il jura d'anéantir la domination chrétienne et de laver son affront dans le sang de Renaud. Il tint parole sur les hauteurs de Hittin, quand il égorgea de sa propre main le bouillant chevalier, après avoir mis fin au royaume de Jérusalem.

Telle est, esquissée à grands traits, la figure de ce baron féodal, vrai paladin, sans peur sinon sans reproche, que nous voyons revivre dans l'ouvrage de M. S... Ce type de condot-



tiere franc, ennemi-né des Sarrasins, pillard, hautain, batteur d'estrade, oublieux même de la foi jurée, il l'a buriné superbement avec une vivacité, un entrain, j'allais dire un brio, qui enlève le lecteur et l'oblige à ne fermer le livre qu'après l'avoir lu d'un seul trait. On y trouve la peinture exacte de cet Orient du moyen âge, des chevaliers francs, arméniens, byzantins, arabes, si différents de race et de religion, si semblables de caractère et de moralité. On y retrouve surtout l'histoire compliquée des Croisades et de la seigneurie d'outre-Jourdain, retracée, d'après les sources originales, avec une précision dans les vues d'ensemble, une abondance de détails et une certitude d'information qui trahissent l'érudit maître de son travail et le disposant comme il l'entend.

Est-ce à dire que cet ouvrage soit sans tache? S'il en était ainsi, ce ne serait plus une œuvre humaine. On remarque vite que les récits des Chroniques sont plus juxtaposés que fondus, ce qui expose à de fréquentes redites, parfois même à des contradictions apparentes pour le lecteur candide qui ignore le dépouillement des textes. Les phrases aussi paraîtront enchevêtrées, chargées d'adjectifs énormes, qui l'alourdissent considérablement. La description de la terre d'outre-Jourdain, « terre de rochers effrayants ou de sables sans limites entrecoupés de fertiles oasis, ombragées de milliers de palmiers » revient trop fréquemment, bien qu'elle soit aussi inexacte que possible. Les voyageurs ne le reconnaîtront plus dans cette peinture lugubre, le ravissant plateau de Moab, couvert de blés ondulants depuis Madaba jusqu'à Chôbak, sur une étendue d'environ 200 kilomètres. L'ascension infernale et dantesque du Kérak, empruntée à de Saulcy, est bien exagérée même pour le Kérak d'il y a cinquante ans; du moins, elle n'est plus de mise aujourd'hui. On va au Kérak, comme ailleurs, par de bonnes routes carrossables, le plus tranquillement du monde. Il est peu modeste de se citer soi-même; pourtant si M. S... avait connu l'*Excursion dans les montagnes bleues*, moins d'inadvertances et d'oublis lui auraient échappé sur ce point et sur d'autres. Il est excusable; qui irait soupçonner sous ce titre romanesque la description du pays de Moab? La Pierre du désert est tantôt Kérak, tantôt Pétra, deux localités bien distinctes; l'ouady el Arabah ne traverse aucunement l'oasis de Chôbak (p. 196), cette vallée est beaucoup plus à l'Ouest; le château de Montréal ne s'élève pas sur un autre emplacement que la ville arabe de Chôbak (p. 196). Ces erreurs de détail, qui se glissent de-ci, de-là, ne sauraient nuire à cet ouvrage d'une érudition sûre et d'une lecture intéressante. Il a tout l'attrait du roman et le charme reposant de l'histoire, deux qualités qui se rencontrent rarement dans le même livre; il a surtout, pour nous, Français, le mérite de retracer en traits épiques la carrière fort agitée d'un de ces chevaliers chrétiens qui implantèrent là-bas à coups de sabre l'influence que leurs petits-fils dégénérés abandonnent à d'autres mains. C'est une recommandation de plus pour nos lecteurs.

S. Vailhé.

A. Vacant : *Dictionnaire de Théologie catholique*, fasc. 1. *Aaron — Acta Martyrum*, grand in-8°, Paris, 1899.

Le *Dictionnaire de la Bible*, de M. Vigouroux, se publie, comme on sait, à la librairie Letouzey et Ané. C'est de chez les mêmes éditeurs que nous arrivent aujourd'hui les 320 premières colonnes d'un *Dictionnaire de théologie catholique* entrepris et dirigé par M. l'abbé A. Vacant. Le nom de l'auteur fait bien augurer de l'ouvrage. M. Vacant est en effet un des maîtres de la science théologique en France, et personne assurément ne s'élèvera contre cette phrase de la lettre que lui adresse Mgr Turinaz : « Votre connaissance complète et approfondie de tout l'ensemble de la théologie, les succès de votre enseignement, la valeur des ouvrages que vous avez publiés, la réputation qu'ils vous ont acquise vous désignaient pour cette grande œuvre. »

Le *Dictionnaire* a pour but d'exposer les doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, d'une manière qui réponde aux besoins de notre temps. Plus libre dans sa marche que des traités classiques de théologie ou que les cours d'instruction religieuse, il est appelé à rendre les plus grands services à la science sacrée, soit en la vulgarisant, soit même en explorant pour la première fois d'une façon complète telle ou telle région plus reculée de son vaste domaine.

Pour suffire à la besogne, le directeur de la publication a pris soin de grouper autour de lui les théologiens les plus éprouvés et les spécialistes les plus compétents. Les collaborateurs, qui ont mis la main aux articles parus s'élèvent au nombre de quarante : ceux dont le concours est dès maintenant assuré sont au moins deux fois plus nombreux. Le plan de l'ouvrage est

conçu de telle sorte que chacun peut traiter, de chaque matière, le point particulier qui lui convient le mieux. La dissertation sur l'*Absolution des péchés* offre de cela un frappant exemple. Sa division en dix-huit articles a permis à neuf plumes différentes de combiner leur compétence individuelle à propos d'une seule et même question. Un monument élevé dans ces conditions a toutes les chances de l'emporter sur l'œuvre d'un ouvrier unique.

Nos lecteurs, qui s'intéressent plus que d'autres aux choses religieuses de l'Orient, trouveront dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de quoi satisfaire leur curiosité. Le premier fascicule nous fournit déjà des articles comme ceux-ci : *Abercius* et son inscription: *Abgar; Abjuration pour entrer daus l'Eglise orthodoxe grecque et russe; Absolution des péchés au temps des Pères* dans les Eglises de Syrie, d'Alexandrie, de Constantinople et d'Asie Mineure; *Absolution chez les Grecs; Absolution chez les Russes; Abstinence chez les Grecs; Abstinence chez les Russes; Acace de Constantinople; Acémètes; Acominatos; Acropolite*. Il serait facile d'allonger cette liste, surtout si l'on voulait y ajouter les noms des auteurs ecclésiastiques arméniens, syriaques, coptes, ruthènes, etc., auxquels le *Dictionnaire* a ouvert ses colonnes; mais ce qui précède montre assez la place très large faite par M. Vacant aux questions de théologie orientale. On ne peut qu'en féliciter le savant directeur, surtout en ce moment où le monde catholique, docile à la grande voix de Léon XIII, tourne plus volontiers les yeux vers les Eglises d'Orient. Faut-il ajouter, par ailleurs, que les études religieuses orientales ont eu leurs représentants les plus glorieux parmi nos érudits français du XVIIe siècle? Reprendre leur œuvre, renouer la tradition interrompue, est une besogne qui doit sourire au clergé de France, au clergé séculier, comme au clergé régulier.

Je ne donnerai pas ici de compte rendu plus détaillé des articles orientaux que renferme le premier fascicule du dictionnaire, attendu que les rédacteurs des *Echos* auront tôt ou tard l'occasion d'exposer tout au long leur sentiment sur plusieurs d'entre eux. Dès aujourd'hui, par le fait d'une coïncidence fortuite, la revue offre à ses lecteurs *Un mot sur les Acémètes* et ce mot, qui ne cadre pas avec des opinions trop longtemps courantes, contribuera peut-être un peu, j'ose le dire, à rectifier telle et telle assertion émise par M. l'abbé Marin, dans le *Dictionnaire de Théologie*. S'il ne suffit pas à corriger toutes ses affirmations erronées ou téméraires, on pourra très facilement revenir une autre fois sur cette question.

J. PARGOIRE.



TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME ANNÉE 1898-1899

I. — Sommaire des livraisons.

Octobre 1898.

Novembre 1898.

Décembre 1898-janvier 1899.

Février-mars 1899.

Avril-mai 1899.

Juin-juillet 1899.

Août-septembre 1899.

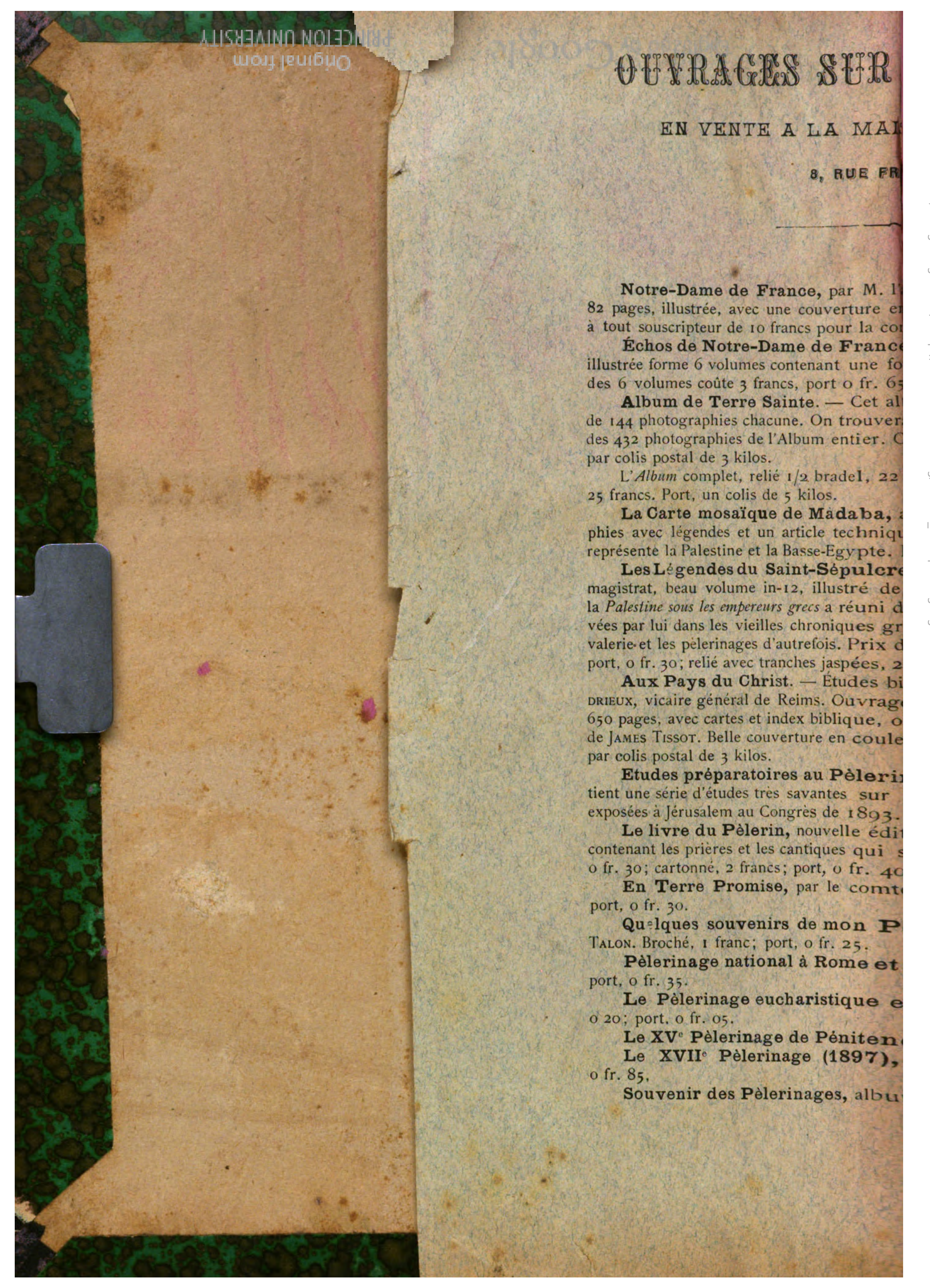


II. — Liste alphabétique des auteurs.

III. — Bibliographie.

Imp.-*gérant* : E. Petithenry, 8, rue François Ier, Paris.





OUVRAGES SUR

EN VENTE A LA MAI

8, RUE FR

Notre-Dame de France, par M. l'
82 pages, illustrée, avec une couverture en
à tout souscripteur de 10 francs pour la co

Échos de Notre-Dame de France
illustrée forme 6 volumes contenant une fo
des 6 volumes coûte 3 francs, port 0 fr. 65

Album de Terre Sainte. — Cet al
de 144 photographies chacune. On trouvera
des 432 photographies de l'Album entier. C
par colis postal de 3 kilos.

L'*Album* complet, relié 1/2 bradel, 22
25 francs. Port, un colis de 5 kilos.

La Carte mosaïque de Madaba,
phies avec légendes et un article techniqu
représente la Palestine et la Basse-Egypte.

Les Légendes du Saint-Sépulcre
magistrat, beau volume in-12, illustré de
la *Palestine sous les empereurs grecs* a réuni d
vées par lui dans les vieilles chroniques gr
valerie et les pèlerinages d'autrefois. Prix d
port, 0 fr. 30; relié avec tranches jaspées, 2

Aux Pays du Christ. — Études bi
DRIEUX, vicaire général de Reims. Ouvrage
650 pages, avec cartes et index biblique, o
de JAMES TISSOT. Belle couverture en coule
par colis postal de 3 kilos.

Etudes préparatoires au Pèleri
tient une série d'études très savantes sur
exposées à Jérusalem au Congrès de 1893.

Le livre du Pèlerin, nouvelle édit
contenant les prières et les cantiques qui s
0 fr. 30; cartonné, 2 francs; port, 0 fr. 40

En Terre Promise, par le comt
port, 0 fr. 30.

Quelques souvenirs de mon P
TALON. Broché, 1 franc; port, 0 fr. 25.

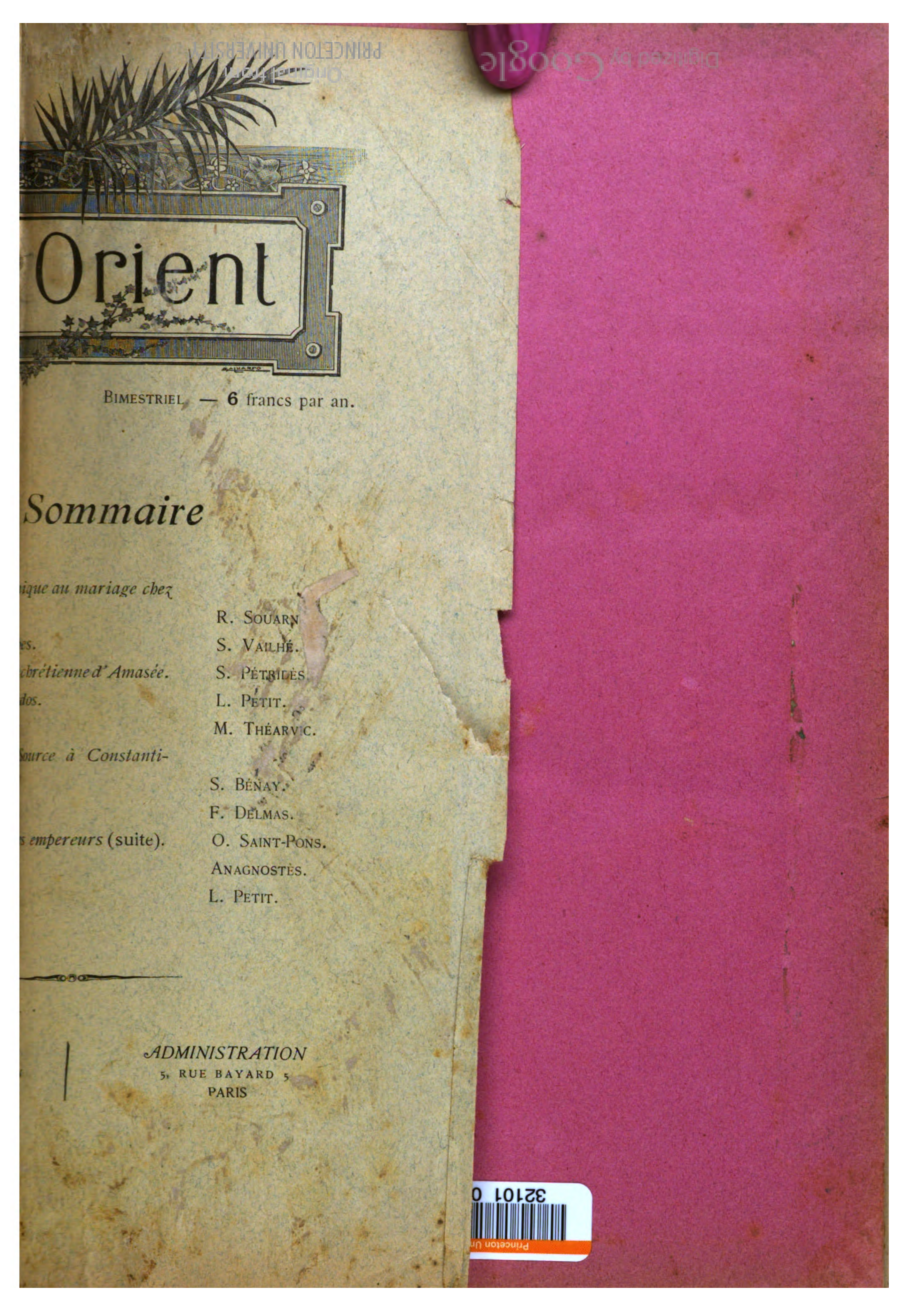
Pèlerinage national à Rome et
port, 0 fr. 35.

Le Pèlerinage eucharistique e
0 20; port, 0 fr. 05.

Le XVe Pèlerinage de Péniten

Le XVIIe Pèlerinage (1897),
0 fr. 85,

Souvenir des Pèlerinages, albu

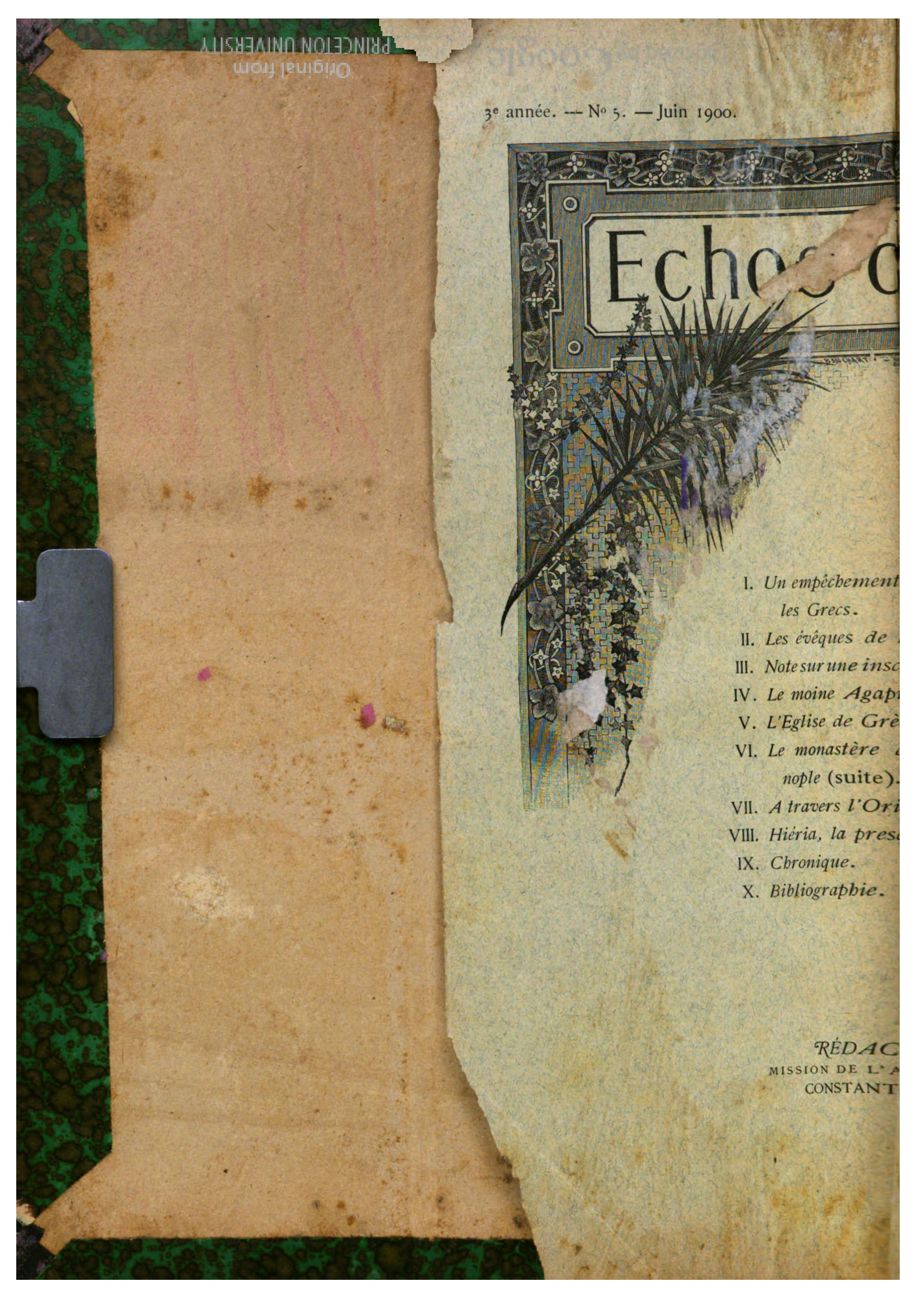


Orient

BIMESTRIEL — **6** francs par an.

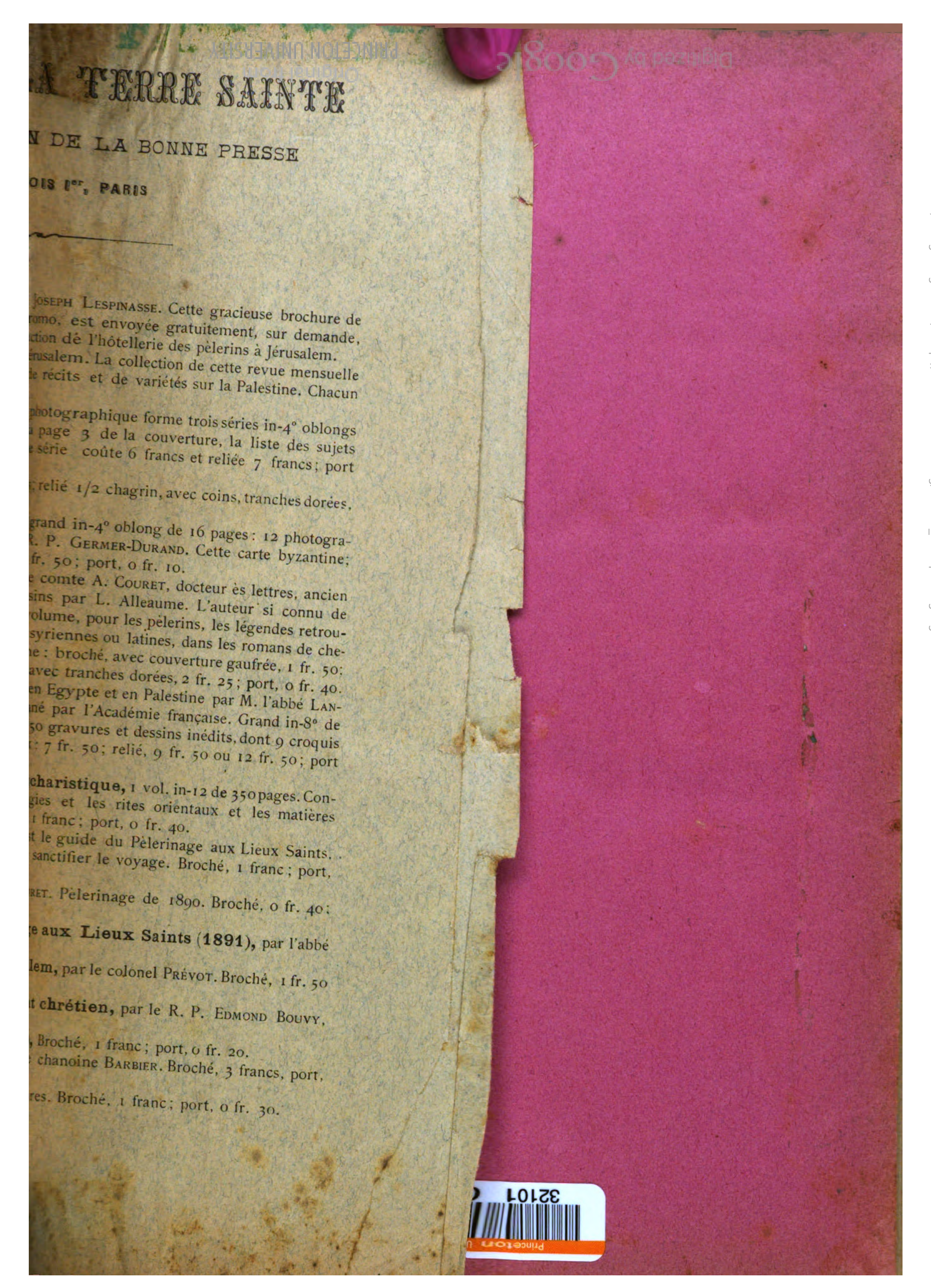
Sommaire

ADMINISTRATION
5, RUE BAYARD 5
PARIS


3e année. — No 5. — Juin 1900.

Echos d

RÉDAC
MISSION DE L'A
CONSTANT



...A TERRE SAINTE

...N DE LA BONNE PRESSE

...OIS Ier, PARIS

...Joseph Lespinasse. Cette gracieuse brochure de
...romo, est envoyée gratuitement, sur demande,
...ction de l'hôtellerie des pèlerins à Jérusalem.
...érusalem. La collection de cette revue mensuelle
...le récits et de variétés sur la Palestine. Chacun

...photographique forme trois séries in-4° oblongs
...a page 3 de la couverture, la liste des sujets
...e série coûte 6 francs et reliée 7 francs ; port

...; relié 1/2 chagrin, avec coins, tranches dorées,

...grand in-4° oblong de 16 pages : 12 photogra-
...R. P. Germer-Durand. Cette carte byzantine :
... fr. 50 ; port, 0 fr. 10.
...e comte A. Couret, docteur ès lettres, ancien
...sins par L. Alleaume. L'auteur si connu de
...olume, pour les pèlerins, les légendes retrou-
...syriennes ou latines, dans les romans de che-
...ne : broché, avec couverture gaufrée, 1 fr. 50 :
...avec tranches dorées, 2 fr. 25 ; port, 0 fr. 40.
...en Egypte et en Palestine par M. l'abbé Lan-
...né par l'Académie française. Grand in-8° de
...50 gravures et dessins inédits, dont 9 croquis
... : 7 fr. 50 ; relié, 9 fr. 50 ou 12 fr. 50 ; port

...**charistique,** 1 vol. in-12 de 350 pages. Con-
...gies et les rites orientaux et les matières
... 1 franc ; port, 0 fr. 40.
...t le guide du Pèlerinage aux Lieux Saints,
... sanctifier le voyage. Broché, 1 franc ; port,

...ret. Pèlerinage de 1890. Broché, 0 fr. 40 :

...**ge aux Lieux Saints (1891),** par l'abbé

...**lem,** par le colonel Prévot. Broché, 1 fr. 50

...**t chrétien,** par le R. P. Edmond Bouvy,

..., Broché, 1 franc ; port, 0 fr. 20.
...e chanoine Barbier. Broché, 3 francs, port,

...res. Broché, 1 franc ; port, 0 fr. 30.

